Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOÎT, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME TRENTE-QUATRIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1861

THE GETTY CENTER
LIBRARY

L'INSURRECTION CHINOISE

SON ORIGINE ET SES PROGRÈS

I.

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES ET LES PREMIÈRES CAMPAGNES DES INSURGÉS.

La Chine est-elle ouverte? Touchons-nous enfin au but de tant d'efforts et de sacrifices? L'œuvre patiente et laborieuse de notre diplomatie, les succès plus brillans, plus faciles peut-être, de nos deux expéditions, produiront-ils les résultats que la France se croit en droit d'attendre? Avons-nous convaincu le cabinet de Pékin de sa propre faiblesse? Et quels seront désormais l'attitude, le langage d'un agent isolé et désarmé vis-à-vis d'un gouvernement qui, à une époque récente encore, a violé audacieusement sa parole en face de deux armées victorieuses? Si le caractère de notre représentant était un jour méconnu, où trouverait-il un lieu de refuge pour abriter dignement le personnel de sa mission et des ressources pour punir promptement l'injure? Sans qu'il soit besoin d'insister sur ces questions, tout porte à croire que, si nous avons déjà triomphé en Chine de bien des obstacles qui paraissaient, il y a quelques années encore, presque insurmontables, l'avenir nous y garde de dangereuses épreuves. Et ces épreuves ne viendront pas seulement de nos relations avec un gouvernement humilié, astucieux et mécontent, avec des autorités insouciantes et apathiques, téméraires par orgueil, oublieuses par légèreté ou par calcul; elles naîtront aussi d'un péril dont on n'a pu jusqu'ici ni sonder la profondeur, ni mesurer exacte-

ment l'étendue, mais qui grandit et se rapproche, et qui pourrait un jour tout remettre en question après avoir tout détruit.

Il y a douze ans à peine, débutait dans le Kouang-si, l'une des provinces méridionales de l'empire chinois, le mouvement insurrectionnel qui devait bientôt imprimer de si violentes secousses aux bases déjà chancelantes de cet antique édifice, et ses humbles commencemens n'en pouvaient faire soupçonner la grande fortune. Ce fut d'abord en apparence un simple mécontentement local, une de ces émeutes de village que de temps immémorial les autorités chinoises avaient à prévoir et à combattre. Quelque injustice commise contre le chef respecté d'une puissante famille, une rivalité de corporations ou de clans, la réunion fortuite d'un certain nombre de gens sans aveu et sans ressources, font naître parfois de semblables agitations. Le don opportun d'une grosse somme d'argent ou d'un bouton officiel leur enlève leurs chefs, achetés et satisfaits, les désorganise ainsi et les apaise. Cette fois le gouvernement se trouvait aux prises avec un élément de désordre qui déroutait sa vieille expérience. Le mal était évidemment nouveau, et ne pouvait être vaincu par les moyens ordinaires. En quelques mois, il avait fait d'immenses progrès et s'était attaché au sol de l'empire par de si nombreuses racines, qu'on n'en pouvait découvrir toutes les ramifications et qu'elles défiaient déjà le tranchant de la hache officielle. Les provinces du Hou-nan, du Hou-pé, du Kiang-si, du Kiang-sou, du Ho-nan, du Chan-tong, les plus industrielles, les plus fertiles, les plus riches et les plus lettrées de la Chine, étaient envahies, parcourues, dévastées. L'habileté des plus vieux diplomates de l'empire était mise en défaut, les efforts de ses plus vaillans généraux étaient déjoués; la *Gazette de Pékin* enregistrait déceptions sur déceptions, revers sur revers. Au mois de mars 1853, Nankin était pris d'assaut, et la résistance des troupes tartares qui défendaient cette ville étouffée dans le sang. Le chef de l'insurrection venait ainsi de porter une main sacrilége sur l'un des plus beaux fleurons de la couronne impériale. En face de la domination mandchoue et du trône de Hienn-foung, il avait jeté les bases d'une restauration chinoise et fondé un trône rival. — Deux mois plus tard, ses bandes poussaient jusqu'à Tienn-tsin; elles campaient à trente lieues de Pékin. L'insurrection embrassait la Chine proprement dite presque tout entière; elle avait atteint le centre de la province du Tchi-li, sans avoir abandonné le Kouang-si, promenant pendant trois ans ses sanglans triomphes d'une extrémité de l'empire à l'autre.

Ces succès inouis frappèrent d'étonnement les étrangers qui résidaient alors en Chine et que leurs affaires ou leurs fonctions avaient fixés dans les cinq ports ouverts par les traités; mais ce qui semblait

plus étrange encore que tout le reste dans le mouvement insurrectionnel, c'était le caractère de régénération qu'il semblait porter en lui-même, et le germe civilisateur qui paraissait l'animer. Il puisait, disait-on, sa séve et sa force à la source même d'où sont sorties toutes les merveilles du monde moderne, à cette source divine et féconde d'où les races de l'Occident tirent leur grandeur et leur puissance. Dans les livres de Taï-ping-ouang, le chef de la révolution chinoise et le fondateur de la dynastie nouvelle, dans ces livres qu'il avait lui-même rédigés, dont il avait surveillé l'impression et qu'il distribuait par milliers à ses soldats, dans les proclamations qu'il avait marquées de son sceau impérial et que pouvait lire toute son armée, les sinologues avaient découvert des formules empruntées au texte des Écritures, des pensées vraiment chrétiennes, des idées vraiment dignes d'une philosophie élevée, des maximes dont le triomphe serait assurément la ruine du vieux paganisme de l'empire chinois, la source d'une ère nouvelle et bienfaisante pour ses immenses populations.

Je me trouvais alors à Shang-haï, et je ressentis moi-même les ardeurs de cette fièvre d'espérance qui s'empara tout à coup des résidens étrangers. Ce fut d'abord une grande confusion. Chacun voulut voir clairement dans les causes et les tendances de l'insurrection chinoise ce que lui montraient ses convictions ou ses intérêts. Nos missionnaires y retrouvaient volontiers le fil égaré des vieilles traditions catholiques. Selon l'opinion des missionnaires anglais et américains, la révolution chinoise était dirigée par des doctrines exclusivement protestantes. Quant aux négocians étrangers, ils applaudissaient résolûment aux succès de Taï-ping-ouang et saluaient avec joie la promesse des transformations qu'ils en attendaient. Ces transformations ne devaient-elles pas leur donner gloire et profit? Le triomphe de l'œuvre protestante qu'ils soutiennent de leurs vœux et de leurs contributions généreuses ne serait-il pas leur propre triomphe? Pour eux désormais, il n'y aurait plus ni contrebande ni entraves. Déjà ils se sentaient affranchis du pesant souci de l'avenir, riches à la fois d'une conscience libre et d'une grosse fortune. Encore un peu de temps, et la Chine serait ouverte, protestante, et qui sait? anglaise ou américaine peut-être!

Le temps et l'expérience devaient faire peu à peu succéder des vues plus saines et plus larges à ces illusions, sans les dissiper complétement. Nankin ouvrit ses portes aux légations étrangères; nos diplomates et nos missionnaires visitèrent les ministres de Taï-ping-ouang; ils reçurent leurs sympathiques assurances, recueillirent et étudièrent leurs proclamations et leurs écrits. Sous ces paroles amicales, ils devinèrent l'artifice et le mensonge; dans ces écrits, ils rencontrèrent des blasphèmes qui devaient décourager la plus aveu-

gle indulgence. Il fallut bien alors répudier en partie les honneurs d'une solidarité qui devenait compromettante, ou tout au moins gémir pieusement sur les désordres des rebelles, sur les abominables erreurs de ces fils égarés. On devint moins ardent à soutenir leur cause à mesure qu'elle parut moins favorable à la propagande protestante, et sous l'impression de revers qui semblaient présager la ruine de l'insurrection. En 1860, la scène change de nouveau. Pressés à la fois par tous les périls, les impériaux tentent de les repousser tous à la fois, et n'y peuvent réussir. Au moment même où les troupes alliées vengent brillamment l'injure du Peï-ho, l'armée impériale qui cerne Nankin laisse rompre ses rangs par les assiégés. La capitale de l'insurrection vomit sur les riches campagnes qui bordent le Yang-tze-kiang des bandes affamées de pillage. Les armées de l'empereur Hienn-foung sont mises en pleine déroute, des villes importantes surprises et saccagées. Sou-tchéou, la capitale de la province, la ville la plus opulente, la plus aimable, la plus voluptueuse de l'empire, le paradis de la Chine, ouvre ses portes au *roi fidèle* (1). Celui-ci cherche à conquérir la neutralité anglaise par des protestations amicales affichées aux environs de Shang-haï; mais il songe en même temps à s'emparer de la ville chinoise, et y envoie des troupes que nos agens font éloigner par mesure de prudence : on apprend successivement que les riches districts d'où nous tirons en partie la soie et le thé qui alimentent notre commerce vont être envahis, et qu'un corps de l'armée insurrectionnelle marche à grandes journées sur Hang-tcheou-fou, la capitale du Tché-kiang. Alors la communauté étrangère tremble de nouveau pour son avenir; les missions protestantes sentent se réchauffer leur tendresse pour leurs enfans ingrats, mais vainqueurs; on fait des avances et des politesses à ce redoutable voisinage, et on s'empresse d'ouvrir à Nankin, à Sou-tcheou, une enquête bienveillante.

Le résultat de cette enquête n'est pas encore connu; mais, quel qu'il puisse être, on ne peut se défendre de vives anxiétés en songeant aux embarras diplomatiques que nous ménage la rébellion chinoise. Pendant longtemps, on ne lui avait accordé qu'une attention curieuse et distraite (2); on se renfermait vis-à-vis d'elle dans un rôle de neutralité impartiale et expectante. Après avoir puni l'offense que nous avait faite le pouvoir régulier et rétabli nos relations compromises, il serait sage d'envisager les questions nouvelles qui peuvent surgir, et d'aviser, de concert avec nos alliés, aux moyens de les résoudre. Il faut savoir si la puissance avec laquelle nous venons de faire la paix est bien raffermie sur ses bases, si, dépouillée

(1) Le *tchong-ouang*, un des lieutenans du chef de l'insurrection, Taï-ping-ouang.

(2) Rappelons cependant l'étude si remarquable consacrée à *la question chinoise*, et incidemment à l'insurrection, dans la *Revue* du 1er juin 1857.

par nous de son prestige, ruinée par les immenses sacrifices que les derniers événemens ont imposés à son trésor, amoindrie déjà par l'ambitieux voisinage de la Russie, exposée aux coups incessans de l'insurrection qui occupe maintenant une grande partie de ses plus belles provinces, pressée par nos légitimes exigences, elle a conservé assez de force pour ne pas succomber. Nous devons nous demander si, dans un temps qui n'est peut-être pas éloigné, la Chine n'échappera pas à la domination des Mandchoux comme elle a brisé, il y a cinq siècles, le joug des Tartares-Mongols, si elle restera unie, ce qui paraît probable à cause de la remarquable uniformité de ses instincts et de ses mœurs, et quels seront ses nouveaux maîtres.

Exposer quelques-unes de ces considérations, c'est expliquer le motif qui m'engage à publier le résultat de mes études sur l'insurrection chinoise. Je me suis trouvé plusieurs fois en contact avec quelques-uns des principaux acteurs de ce grand drame national, j'ai patiemment recueilli sur les lieux mêmes les documens où il faut en chercher l'histoire, et j'entreprends ici de les contrôler par mes souvenirs, mes observations et mes impressions personnelles. Je sais par expérience qu'on n'y puise pas toujours des données authentiques. La *Gazette de Pékin* agrandit systématiquement les succès des armes impériales, et en atténue constamment les revers; les proclamations des rebelles s'adressent aux populations qu'ils veulent gagner, ou aux étrangers qu'ils veulent séduire. Les relations des courageux et indulgens visiteurs que Nankin et Sou-tchéou ont accueillis renferment quelquefois de complaisantes réticences qui dissimulent habilement l'austère réalité. Dégager le vrai des exagérations officielles ou officieuses qui l'obscurcissent ou le dénaturent, raconter ce que j'ai vu moi-même, dire tout ce que j'ai pu apprendre sur des événemens dont les conséquences touchent d'aussi près à l'avenir de nos relations diplomatiques et commerciales avec la Chine, telle est la tâche que j'essaierai de remplir. Les causes probables de l'insurrection, ses premiers progrès nous occuperont d'abord; nous l'étudierons ensuite dans sa période récente, et à Nankin même, dont elle a fait sa capitale.

I. — DE L'ORIGINE DE L'INSURRECTION.

Dès qu'on aborde l'examen des causes premières de l'insurrection chinoise, on se trouve en présence de trois versions différentes, nées successivement, ainsi qu'on l'a dit plus haut, de la divergence des théories ou des intérêts. La plus ancienne, la plus généralement accréditée, place l'origine de l'insurrection dans les sociétés secrètes qui depuis plus de deux siècles conspirent en Chine contre la dynastie mandchoue. C'est l'opinion adoptée par un certain nombre de

sinologues qui ont fait de ces associations l'objet de leurs consciencieuses recherches. La seconde opinion voit dans ces événemens une révolution religieuse, accidentellement politique, s'accomplissant au nom de doctrines puisées dans les livres et les enseignemens des missionnaires protestans. Suivant la troisième enfin, l'insurrection aurait été originairement un soulèvement des Miao-tsé, montagnards du Kouang-si, qui ont relevé l'étendard des Ming (1) et qui combattraient au nom d'idées et de principes émanant d'une source catholique. Il suffit d'énoncer ces deux derniers systèmes pour en faire connaître les auteurs : ils sont absolus et exclusifs comme l'esprit de propagande qui les a mis au jour.

Les sociétés secrètes ont joué dans l'histoire de l'empire chinois, pendant les deux derniers siècles, un rôle dont on ne saurait nier l'importance. Objets de la jalouse surveillance du gouvernement tartare, qui voyait en elles un danger permanent pour son autorité, elles ont eu la fortune de presque tous les persécutés : elles ont puisé de nouvelles forces dans la persécution. Nées de l'éloignement même où les fonctionnaires de la nouvelle dynastie cherchaient à tenir leurs administrés de toute préoccupation politique, et des entraves systématiques qu'ils apportaient à toute réunion populaire où les actes du gouvernement auraient pu être discutés, elles sont devenues d'autant plus puissantes que l'on a sévi contre elles avec plus de rigueur. Ce n'est pas cependant que ces sociétés fussent toutes des associations politiques. Les unes avaient des vues fort innocentes; d'autres ne se proposaient qu'un but : assurer l'impunité des forfaits commis par leurs membres à la faveur de l'appui qu'ils se prêtaient mutuellement. Celles-là d'ailleurs n'ont acquis aucune célébrité; l'indifférence populaire et administrative ou la juste sévérité des lois en a fait bientôt justice. Il n'en a pas été de même des sociétés qui ont conspiré, et entre autres de celles du *Nénuphar blanc* et de la *Triade*, dont l'une a failli expulser les Mandchoux, et dont l'autre placera peut-être, avant peu de temps, un empereur chinois sur leur trône.

La société du *Nénuphar blanc* (Pi-lin-kiaou) a probablement pris naissance peu après l'époque de la conquête, et se trouve ainsi contemporaine de la dynastie mandchoue. Nous trouvons en effet dans le code pénal de cette dynastie, à la section des « magiciens, chefs de sectes et propagateurs de fausses doctrines, » son nom cité à côté de ceux des sectes du *Nuage blanc*, de l'*Intelligent* et de l'*Honorable*, etc., contre lesquelles sont portées des peines d'une extrême rigueur (2). En 1734, elle attira de nouveau l'attention

(1) C'est le nom de la dynastie chinoise qui a précédé sur le trône les empereurs mandchoux. La « dynastie *ming* », c'est la « dynastie brillante. »

(2) Les chefs sont passibles de la décapitation, les simples membres de la strangulation.

du gouvernement, et l'empereur Young-tching la proscrivit par un édit très sévère. A partir de ce moment, le nombre de ses adhérens s'accrut avec une rapidité extrême; ils se répandirent sur tout le territoire de l'empire, et au commencement de ce siècle, pendant les premières années du règne de Kia-king, ils allumèrent la révolte dans cinq provinces: le Se-tchouen, le Kan-sou, le Chen-si, le Hou-pé et le Hou-nan. Ce ne fut pas sans peine que le gouvernement vint à bout d'étouffer ce mouvement, qui avait pris très promptement les proportions d'une guerre civile. Il dut, avant d'y réussir, le combattre plusieurs années. A la suite d'une semblable lutte, le gouvernement ne négligea aucun moyen de détruire les restes de cette redoutable association, et cependant la puissance ou tout au moins l'audace des membres du *Nénuphar blanc* ne parut point abattue par leur défaite. Elle se manifesta de nouveau, en 1812, par un complot qui eût rendu tout d'un coup à la Chine son indépendance, si un concours de circonstances fort heureuses pour les Tsing (1) ne l'eût fait échouer. Les conjurés avaient médité l'assassinat de l'empereur Kia-king; une embuscade lui avait été tendue sur la route qu'il devait suivre pour revenir du Jéhol, où il était allé passer la saison chaude. Le jour même où il serait tombé sous les coups vengeurs de quelques membres du *Nénuphar*, leurs associés devaient s'emparer par la force du palais impérial à Pékin et faire éclater un soulèvement général dans le Ho-nan (2). Des pluies inusitées à cette époque de l'année retardèrent le retour de l'empereur; le courage personnel et la présence d'esprit du prince Min-ning, son second fils et successeur, sauvèrent le palais impérial, que soixante-dix conjurés avaient attaqué, et la vigilance du gouverneur du Ho-nan déjoua les projets des conspirateurs de cette province. Cette tentative audacieuse de l'association du *Nénuphar blanc* fut fatale aux autres sociétés secrètes, à celles même qui n'avaient aucun but politique. La haine soupçonneuse de Kia-king (3) les poursuivit toutes impitoyablement, elle n'épargna même pas les catholiques, et néanmoins la vengeance impériale ne parvint qu'au prix de dix années d'efforts à l'entière destruction du *Pi-lin-kiaou*. On croit que, vers la fin du règne du tyran, les restes de cette société se fondirent dans celle de la *Triade*.

(1) C'est le nom adopté par la dynastie actuelle; le caractère qui la désigne signifie *pur* en chinois.

(2) Une des provinces centrales de la Chine; elle a Kaï-foung-fou pour capitale, et un peu plus de 23 millions d'habitans.

(3) Kia-king fut le cinquième empereur de la dynastie actuelle (celle des Tsing). Il régna vingt-six ans. Ce fut un prince dissolu et superstitieux. De nombreux troubles eurent lieu sous son règne. Il persécuta les chrétiens.

L'origine de la *Triade* remonte à une époque un peu moins éloignée que celle du *Nénuphar*; elle se rattache à un fait historique du règne de l'empereur Kang-hi (1). La légende chinoise qui nous en a transmis le récit fait une large part au merveilleux. Les premiers chefs de l'association auront sans doute senti la nécessité d'agir vivement sur l'imagination populaire, si naturellement portée en Chine vers la superstition. — En 1764, les prêtres du monastère de Chaou-lin, situé sur les collines de Kiou-lien dans le Fo-kien (2), s'illustrèrent par leur fidélité à leur souverain; les armes de l'empereur Kang-hi, jusqu'alors accoutumées à la victoire, avaient essuyé un rude échec de la part des révoltés du pays de Si-lou. Les généraux et les troupes étaient démoralisés. Les prêtres de Chaou-lin offrirent leurs services, qui furent acceptés. Ils se rendirent sur le théâtre de la guerre, réorganisèrent l'armée, imaginèrent un nouveau plan de campagne, et firent si bien qu'en moins de trois mois tout le pays de Si-lou reconnut la domination impériale. Ils retournèrent ensuite à leur paisible demeure. Cependant la gloire qu'avait fait rejaillir sur leur monastère cette suite d'actions d'éclat avait éveillé l'inquiète jalousie du gouvernement. Les autorités du Fo-kien essayèrent de les dépouiller des priviléges qu'ils possédaient de toute antiquité, et, comme, en défendant leurs prérogatives, ces moines guerriers avaient tué un des officiers du vice-roi, on envoya pendant la nuit une troupe de soldats mettre le feu au toit qui les abritait. Tous périrent dans les flammes, à l'exception de dix-huit, qui se firent

(1) Kang-hi succéda à son père Choun-tchi, le fondateur de la dynastie mandchoue; il régna soixante et un ans (de 1661 à 1722). Ce fut l'homme le plus remarquable de sa race. Prince conquérant, administrateur et lettré, il recula les frontières de l'empire, en simplifia l'organisation, régularisa par une convention diplomatique ses relations avec les Russes, fit rédiger plusieurs traités scientifiques et un vaste dictionnaire chinois-mandchou qui porte son nom. Pendant la première période de son règne, les jésuites furent en grande faveur à sa cour. Kang-hi sut mettre habilement à profit pour la gloire et la grandeur de son règne leurs talens et leurs connaissances variées. Il protégea ouvertement le catholicisme jusqu'au fatal dissentiment qui vint diviser les missionnaires, et qui lui montra les sujets chrétiens de son empire obéissant à deux puissances qui ne relevaient plus de la sienne, leur conscience et le pape de Rome.

(2) L'une des provinces maritimes de la Chine; sol montagneux, mœurs rudes et guerrières; environ 16 millions d'habitans; capitale, Fou-tchéou-fou, l'une des grandes villes de la Chine et l'un des ports ouverts par les traités. Amoy est aussi situé dans le Fo-kien. — Lorsque les Mandchoux subjuguèrent l'empire, la résistance se prolongea dans le Fo-kien pendant plus de quarante ans. Elle fut dirigée quelque temps par le célèbre chef de pirates Ko-ching-a, qui plus tard s'empara de Formose et en chassa les Hollandais. On sait que les Mandchoux ont imposé aux populations chinoises une mode de leur propre pays : la tête en partie rasée, la chevelure nattée et pendante en gage de soumission et de servitude. Les Fo-kiennois ont dû subir comme les autres cette humiliation, mais ils ont conservé jusqu'à nos jours l'usage de la dissimuler en roulant autour de leur tête un morceau d'étoffe qui imite la forme du turban.

jour, les armes à la main, à travers les soldats et parvinrent à se sauver près de Tchang-cha-fou, dans le Hou-kouang (1). Là treize d'entre eux périrent de froid et de faim. Les cinq qui restaient, Tsaï, Fang, Ma, Hu et Li, furent recueillis dans une barque par deux pieux bateliers, Sié et Vou. Ils restèrent quelque temps avec eux, mais, traqués de tous côtés par les soldats, ils furent obligés de se réfugier au monastère de Ling-ouang. Quelques jours après, comme ils se promenaient au bord d'une petite rivière qui arrose le jardin du monastère, ils aperçurent sur le sable, à demi baigné par les eaux, un vase d'argent en forme de tripode. Sur le couvercle, que surmontait une large pierre précieuse, étaient gravés ces mots : « Renversez les Tsing, relevez les Ming. » Ils avaient à peine fait cette mystérieuse découverte que l'apparition d'une troupe de cavaliers les contraignit de s'enfuir sur une montagne voisine, où un nouveau prodige vint frapper leurs yeux. La terre qui recouvrait une tombe fraîchement comblée s'agita doucement à leur approche; bientôt ils en virent surgir lentement une épée dont la poignée offrit à leurs regards surpris les mêmes caractères que le tripode d'argent : « Renversez les Tsing, relevez les Ming. » En même temps deux femmes parurent, et, se saisissant de l'arme merveilleuse, elles fondirent sur les cavaliers qu'elles mirent en fuite. Ces femmes étaient les parentes d'un Chinois mis à mort pour avoir embrassé la cause des cinq prêtres, l'infortuné Kiounta; le tombeau d'où l'épée vengeresse avait surgi était son tombeau.

De retour à Ling-ouang, les prêtres y trouvèrent cinq marchands chinois, Ou, Hong, Li, Taou et Lin, qui faisaient le commerce des chevaux. Ils leur firent part de leurs aventures et se les attachèrent. Un nouveau personnage ne tarda pas à venir grossir leur bande, Tchin-ki-nan, ancien membre du conseil de guerre et du collége de Han-lin (2), sorte d'ermite conspirateur qui vivait ordinairement retiré sur la montagne de la Cigogne-Blanche, et qui les encouragea dans leur projet. Quelques jours après, réunis sur le sommet de la colline de Loung-fou, où ils s'étaient réfugiés, ces hommes hardis jetèrent les premiers fondemens de leur association. Ils s'engagèrent par les plus redoutables sermens à renverser la dynastie des Tsing, à venger la mort de leurs frères de Chaou-lin, et consacrèrent leur nouvelle union par le plus terrible des rites : ils trempèrent successivement leurs lèvres à une coupe où ils avaient mêlé quelques gouttes de leur sang. Au même instant, ajoute la légende, un vio-

(1) Le Hou-kouang (les grands lacs) comprend les deux provinces centrales appelées Hou-nan (lacs du sud) et Hou-pé (lacs du nord), et renferme 46 millions d'habitans.

(2) Le collége de Han-lin ou académie impériale est chargé par le gouvernement de la rédaction des documens historiques. Les membres de cette institution jouissent de priviléges étendus.

lent coup de tonnerre retentit dans le sud, et on vit paraître dans les nuages, écrite en caractères de feu, la maxime suivante : « La cour céleste est le modèle de l'état. » Ils l'adoptèrent pour leur devise et l'inscrivirent sur leur drapeau.

La nouvelle société leva ouvertement alors l'étendard de la révolte. Les conjurés placèrent à leur tête, avec le titre d'empereur, un personnage du nom de Tchou-hong-tchou, qui se donnait pour le petit-fils de l'empereur Tsoung-tching, le dernier des Ming; ils adoptèrent, pour tous les membres de la société indistinctement, la désignation de *hong* (puissant), empruntée probablement au nom de Hong-vou, le fondateur de cette dynastie, et, pour leur mot de ralliement, le son *I*, qui veut dire *patriotisme;* puis ils se distribuèrent les premières dignités du nouveau gouvernement qu'ils venaient de fonder. Le quatrième jour de la neuvième lune de 1764, ils se séparèrent après être convenus de signes de reconnaissance, et se rendirent chacun dans la province qui lui était assignée pour y faire des prosélytes et y attendre le signal définitif de la révolte. Ils créèrent alors dix *loges*, dont chacune prit le nom d'une province de l'empire. Les cinq prêtres, Tsaï, Fang, Ma, Hu et Li, furent mis à la tête des cinq premières loges. Leurs plus anciens compagnons, les marchands de chevaux Ou, Hong, Li, Taou et Lin, devinrent les chefs des cinq dernières. Quant à Tchin-ki-nan, il retourna sur la montagne de la Cigogne-Blanche. Tels furent, suivant la croyance populaire, les commencemens de la société de la *Triade*. Il paraît du reste que le prosélytisme de ses fondateurs n'obtint d'abord que de faibles succès, et qu'ils surent garder fidèlement, ainsi que leurs premiers successeurs, le secret de leur association, car nous ne voyons pas, avant le commencement de ce siècle, le gouvernement se préoccuper de leur existence.

En 1801 parut une nouvelle édition du code pénal, renfermant une clause ainsi conçue : « Tous ces vagabonds qui s'assemblent, commettent des pillages et autres violences, sous le nom de *Société de la Terre et du Ciel* (1), seront décapités, et tous ceux qui leur prêteront appui seront étranglés. » Dans l'édition de 1810, une nouvelle clause porte des peines très sévères contre les bandits du Fokien et du Kouang-tong, qui ont formé une vaste conspiration et ont tenté de ressusciter la société de la *Triade*. En 1817, Youen-youen, gouverneur du Kouang-tong, dirige contre elle d'actives poursuites dans son gouvernement; plus de deux mille de ses membres sont livrés à la justice. Deux ans plus tard, Vou, gouverneur du Hou-nan, signale à l'empereur la pernicieuse influence exercée par la *Triade*

(1) La société de la *Triade* (ou tout au moins certaines subdivisions de cette société) prenait aussi les noms de Tin-té-houy (société de la terre et du ciel), Hong-kia (la famille hong), Siaou-taou-houy (société du couteau).

dans sa province. Suivant son rapport, cette société compte de nombreux partisans dans les deux Kouang. Elle prend aussi le nom de *Tan-tsé-houy* (société des fils du travail) et de *Tsing-i-houy* (société de l'équité et des sentimens). En 1829, un des censeurs présente à l'empereur un mémoire dans lequel il expose les nombreux désordres que les membres de l'association de la *Triade* ont causés dans le Kiang-si. « Les autorités ne sont plus libres d'agir, l'action des lois est suspendue; il faut une armée pour maintenir la paix dans la province. » Le Kouang-si fut pendant l'année 1831 le théâtre de grands troubles. Exposés depuis longtemps sans protection aux brigandages des associés de la *Triade*, qui cherchaient dans le vol des moyens de subsistance, les Yaou, habitans des montagnes frontières du You-nan, tournèrent contre les autorités les armes qu'ils avaient prises d'abord pour se défendre. L'insurrection coûta la vie à plusieurs milliers de soldats impériaux. Les membres de la *Triade* avaient fait la paix avec les Yaou, et les avaient aidés dans leur révolte contre le gouvernement. Cette même année, l'empereur Tao-kouang (1), voyant que la vigilance de ses fonctionnaires était impuissante à purger l'empire des associés du Tan-tsé-houy, essaya de les réduire par la douceur et le pardon. Il promit amnistie complète à tous ceux qui feraient l'aveu de leur crime et manifesteraient leur repentir. Ce nouveau moyen, que la politique avait dicté, ne réussit pas mieux que la rigueur. On voit se succéder, à trois années d'intervalle, en 1838 et 1841, les mémoires de deux censeurs qui déplorent en termes amers le triste état où les ravages de la *Triade* ont plongé les campagnes dans plusieurs districts. « Les pillages, les incendies, les viols, se succèdent avec une effrayante rapidité; le cultivateur épouvanté paie une forte rétribution aux bandits, afin qu'ils le laissent vaquer paisiblement à ses travaux, et lorsque ses moissons sont mûres, il voit ses récoltes disparaître. » Le censeur Foun-tsan-youn, celui dont le rapport porte la date de 1841, transmet à l'empereur de curieux renseignemens sur l'organisation de la société. Il assure que des soldats et des officiers administratifs en font partie, et qu'elle domine l'autorité dans six provinces. « Si ces provinces se soulevaient à la fois, ajoute-t-il, ce ne serait pas un médiocre danger pour l'empire. » Le même fonctionnaire fait parvenir à l'empereur le sceau de la *Triade*, celui que portait chacun des associés comme marque d'affiliation et signe de reconnaissance. Quatre ans après, en 1845, les sinistres pressentimens de Foun-tsan-youn faillirent se réa-

(1) Tao-kouang fut le sixième empereur de la dynastie actuelle; il succéda en 1820 à Kia-king, dont il était le second fils. C'est à lui que les Anglais ont fait la guerre en 1840. Les conventions diplomatiques qui ont réglé nos relations avec la Chine jusqu'à la date des derniers événemens portaient toutes le sceau de Tao-kouang. Son successeur, Hienn-foung, qui gouverne actuellement, est monté sur le trône en 1850.

liser dans le Kouang-tong; peu s'en fallut que toute la partie orientale de la province ne se soulevât. Des membres de la *Triade* étaient maîtres de la plupart des villes du populeux district de Tchaou-tchaou-fou (1), et les troupes envoyées contre eux avaient été repoussées avec perte. Dans cette extrémité fâcheuse, le vice-roi fut obligé de s'abaisser jusqu'à demander secours aux *barbares*. Il adressa une supplique à sir John Davis, gouverneur de Hong-kong (2). Ce dernier connaissait d'ailleurs par sa propre expérience les funestes effets de l'influence exercée par la *Triade*; il savait que cette société possédait une loge à Hong-kong, et il l'avait proscrite du territoire de la colonie par une ordonnance très sévère. Aux termes de cette ordonnance, les Chinois originaires de Hong-kong et convaincus de faire partie de la *Triade* devaient être punis de trois ans de prison, marqués d'un fer rouge à la joue droite, comme les déserteurs militaires, et expulsés, à leur sortie de prison, du territoire de l'île. Vers le milieu de 1853, la *Triade* fit d'énergiques tentatives dans la province du Fo-kien; deux des cinq ports ouverts au commerce étranger, Amoy et Chang-haï, tombèrent entre ses mains; il fallut le concours énergique de nos marins pour l'expulser de cette dernière ville (3).

Ce rapide historique des progrès de la *Triade* serait incomplet, si l'on ne disait un mot de l'influence terrible et secrète qu'elle exerce parmi les populations des colonies chinoises des détroits, à Singapour, Siam et Malacca. C'est à un négociant malais de Singapour, M. Abdullah, que l'on doit les renseignemens les plus complets que l'on possède sur les redoutables rites accomplis par les membres de la société. Caché par un de ses amis chinois, membre influent de l'association, derrière un rideau qui le séparait de la salle où avaient lieu ces mystérieuses cérémonies, il a été témoin de la réception de plusieurs membres et de la condamnation à mort d'un malheureux, traîné de force devant l'impitoyable assemblée; il a entendu les néophytes prononcer devant le dieu de la *Triade* (Koanti, le dieu de la guerre) les trente-six formules de serment qui sont détermi-

(1) Dans la partie septentrionale de la province; pays très pittoresque, mines de houille.

(2) Hong-kong est, on le sait, une petite île située à l'embouchure de la rivière de Canton, à vingt-cinq lieues environ au sud de cette ville et à quinze lieues de Macao. Elle a été cédée aux Anglais par le gouvernement chinois à la suite des événemens de 1842. Elle renferme aujourd'hui plus de 60,000 habitans, dont la plupart sont Chinois. Hong-kong possède un port magnifique; mais sa capitale est mal exposée et subit toutes les pernicieuses influences du climat de la Chine méridionale. Le port de Kaou-long, qui vient d'être cédé aux Anglais, est situé sur le continent. Ce n'est, à proprement parler, qu'une des anses de la vaste rade de Hong-kong.

(3) Les insurgés qui s'étaient emparés de Amoy et de Chang-haï appartenaient à la *société du couteau* (*Siaou-taou-houy*), qui n'est elle-même, suivant les informations qu'on a recueillies, qu'une des branches de la *Triade*.

nées par le rituel de l'association, et dont chacune est accompagnée d'imprécations; il les a vus boire à la coupe où ils venaient de mêler quelques gouttes de leur sang et aller ensuite s'asseoir parmi leurs nouveaux frères. Ces hommes, avant le milieu de la nuit, étaient tous ivres d'eau-de-vie et d'opium. Ils se séparèrent au point du jour; deux cents d'entre eux allèrent dévaliser, au milieu de Singapour, la maison d'un missionnaire catholique, et, pendant le mois qui suivit, ils signalèrent leur audace par de nombreux méfaits. Une jonque siamoise mouillée dans le port fut dépouillée de tout ce qu'elle contenait; un canon fut enlevé, ainsi que le cipaye qui le gardait; ils déjouèrent tous les efforts et toutes les ruses de la police. — Le récit de M. Abdullah portait la date de 1824. En 1831, le révérend docteur Gutslaff, qui se trouvait alors à Siam, y put constater de ses propres yeux la présence d'un grand nombre d'associés de la *Triade*. Ils étaient un sujet d'effroi pour toute la colonie chinoise, sur laquelle ils frappaient souvent des contributions, et le gouvernement siamois lui-même n'osait les assujettir aux humiliations qu'il imposait à leurs compatriotes.

Ainsi non-seulement la *Triade* signalait sa présence sur le continent et dans la plupart des provinces, mais on la retrouvait encore établie et puissante aux colonies. L'existence de cette secte devenait un fait permanent dans la société chinoise et comme un mal inhérent à cette société. De retoutables élémens de révolte contre le pouvoir des princes mandchoux étaient ainsi répandus dans tout l'empire. Si l'on songe que ces élémens tirent toute leur force de l'impatience avec laquelle le peuple chinois supporte la domination de ses conquérans, et que les injustices, les violences, les corruptions du gouvernement soulèvent contre la dynastie des Tsing une haine croissante, si l'on songe que, pour remplir ses coffres, vidés entre les mains des Anglais après la guerre ruineuse de 1842, le gouvernement chinois a mis à l'encan la plupart des dignités de l'état; si l'on réfléchit à ce que doit être l'immoralité d'une armée de fonctionnaires exerçant un pouvoir absolu que leur ont acquis leurs seules richesses et aux maux de toute sorte qu'engendre pour le peuple cette immoralité sans contrôle, on se convaincra qu'il ne faut voir dans l'insurrection chinoise que l'œuvre des sociétés secrètes, et particulièrement de la *Triade*. Toutefois il semble que le but vers lequel tendaient les efforts de l'association ait changé de nature aussitôt qu'elle a mis les armes à la main. Ce but, d'abord exclusivement politique, paraît avoir pris, il y a onze ans déjà, un caractère religieux très remarquable, et les vues originaires de la *Triade* ont été ainsi dépassées au profit de la civilisation et du progrès.

Comment cette modification a-t-elle eu lieu? Sous quelle puissante influence l'insurrection a-t-elle revêtu cette nouvelle forme, qui a frappé d'étonnement tous ceux qui ont vu de près les rebelles? C'est là une question très importante, qui n'a pas encore été suffisamment éclaircie, et qui n'est complétement résolue par aucun des deux systèmes dont il me reste à parler.

Voici d'abord la version protestante. Au mois de septembre 1852, un missionnaire protestant de Hong-kong reçut d'un Chinois qui avait pris part aux premières tentatives d'insurrection quelques renseignemens qui lui parurent jeter une vive lumière sur l'origine du mouvement du Kouang-si. Le chef et le promoteur de l'insurrection, Hong-siou-tsiouen, avait manifesté dès son enfance un goût singulier pour l'étude. Aussi ses parens l'avaient-ils envoyé dès l'âge de seize ans à Canton pour y prendre ses premiers degrés. C'était l'époque des examens triennaux. La ville était pleine d'étrangers, qui étaient accourus pour juger du mérite des candidats. Parmi ces étrangers, un homme aux traits fortement accentués, à la longue barbe, à la démarche grave et lente, attira l'attention de Hong-siou-tsiouen. Au moment où le jeune homme contemplait ce vénérable personnage avec une respectueuse admiration, l'inconnu s'approcha de lui, et, sans mot dire, lui remit un traité intitulé *Paroles salutaires pour l'exhortation du siècle.* De retour dans son village, le jeune bachelier parcourut avidement cet ouvrage et se pénétra des maximes qu'il renfermait. Elles prescrivaient d'adorer Dieu et Jésus-Christ, le sauveur du monde, d'obéir aux dix commandemens et de rejeter le culte des démons. C'était une doctrine toute nouvelle pour Hong-siou-tsiouen, et qui le remplit d'abord d'étonnement. Bientôt après, étant tombé gravement malade, il eut une vision qui ne lui laissa plus de doute sur la vérité des *salutaires paroles.* Dieu lui était apparu, lui avait ordonné d'y croire et de les enseigner. A peine rétabli, il se rendit à Canton, n'ayant plus qu'une seule pensée, celle d'acquérir la science qui lui était nécessaire pour l'accomplissement de sa mission. Il y passa trois mois dans la maison d'un missionnaire protestant, apprenant par cœur les saintes Écritures, après quoi il retourna dans le Kouang-si pour y enseigner et y prêcher à son tour. Son éloquence et son zèle lui firent bientôt des prosélytes, qui ne furent pas inquiétés d'abord, mais qui, devenant plus nombreux chaque jour, finirent par appeler l'attention de l'autorité. La persécution suivit de près les premiers soupçons, et deux des élèves du jeune réformateur, Ouang et Lou, furent mis à mort. C'est alors que Hong-siou-tsiouen et ses adhérens tirèrent l'épée pour se défendre. — Tel est le récit qui fut communiqué par écrit en 1852 au missionnaire de Hong-kong, et que celui-ci a transmis à un de ses confrères de Canton, M. Roberts, qui le fit paraître dans un recueil

publié à Londres sous le nom de *The Chinese and general Missionary gleaner*, en l'accompagnant d'assez curieux commentaires. Ainsi le personnage mystérieux à longue barbe ne serait autre qu'un certain Liang-a-fa, ancien ouvrier typographe du docteur Morrisson, qui avait aidé son savant maître à imprimer la Bible, et qui avait lui-même écrit quelques traités religieux, entre autres celui des *Paroles salutaires*. Liang-a-fa avait été arrêté précisément à Canton, pour avoir distribué, un jour d'examen littéraire, quelques-uns de ses écrits. M. Roberts se souvient d'avoir reçu chez lui en 1846 ou 1847 deux jeunes Chinois de Canton, qui lui demandèrent de vouloir bien les instruire dans la religion chrétienne. L'un d'eux ne resta que peu de jours dans la maison du missionnaire; mais l'autre y passa trois ou quatre mois et se fit remarquer par son caractère studieux aussi bien que par ses rapides progrès dans la science des Écritures. Il allait être baptisé au moment où il quitta M. Roberts pour se rendre dans le Kouang-si. Quelques jours avant son départ, il lui avait remis une narration écrite qui renfermait de longs détails sur diverses circonstances de sa vie passée. En rapprochant cette narration du récit que lui avait communiqué son confrère de Hong-kong, le docteur Roberts ne douta plus de la complète identité de son jeune élève et de Hong-siou-tsiouen, le chef de la rébellion chinoise.

Je ne suspecte pas un instant la parfaite sincérité des deux missionnaires protestans, mais je n'en puis dire autant du Chinois de Canton qui leur a remis la relation écrite où il est parlé de Hong-siou-tsiouen et de l'origine de l'insurrection. Je ne serais pas étonné que cet homme, obéissant à des instincts de fourberie qui ne sont que trop naturels à sa race et profitant de la connaissance qu'il avait acquise de l'arrestation de Liang-a-fa à Canton ainsi que du séjour des deux Chinois chez M. Roberts, ne se soit amusé à bâtir un récit de sa façon pour exploiter une crédulité que l'amour-propre satisfait rendait peut-être trop facile. Je demanderai à tous ceux qui ont adopté ce récit quelle part ils font dans l'insurrection aux sociétés secrètes, à ce vaste réseau de conspirations qui a déjà failli si souvent embrasser et étouffer les Tsing. Je ne puis admettre que ces sociétés, qui ne cherchaient qu'une occasion d'agir, aient laissé prendre leur place par une poignée de récens convertis.

Je porterai à l'avance le même jugement sur le troisième système, dont il me reste à parler, en faisant seulement remarquer qu'il est moins connu que le précédent, et que les personnes modestes qui l'ont conçu l'ont toujours exposé sous toutes réserves, quoiqu'il paraisse sous certains rapports plus admissible que le précédent.

On connaît la fin tragique du dernier empereur de la race des *Ming*, Tsoung-tching, qui, assiégé à Pékin par une armée rebelle,

se pendit dans son palais après avoir poignardé sa fille. Lorsqu'à la suite des sanglans événemens dont cette catastrophe fut le signal, Tien-tsong, le chef de la dynastie mandchoue des Tsing, se fut assis sur le trône impérial, les provinces méridionales se soulevèrent contre le nouveau pouvoir. En 1647, Thomas-tchéou, vice-roi du Kouang-si, et Luc-siu, général de la même province, tous deux chrétiens, proclamèrent empereur le prince Jun-lié, fils de Tsoung-tching, et relevèrent l'étendard de la légitimité. Le Kiang-si, le Ho-nan, le Fo-kien, se joignirent à eux; les troupes tartares envoyées pour réduire l'insurrection furent repoussées; il y eut en Chine deux trônes et deux empereurs. Au milieu de ces guerres civiles, les jésuites n'avaient pris parti ni pour l'ancienne ni pour la nouvelle dynastie; pendant que le père Shaal était comblé d'honneurs dans le palais de Chun-tchi, fils et successeur du conquérant mandchou, les pères André Coffler et Michel Boym étaient en grande faveur à la cour de Jun-lié. Le grand *colao* ou premier ministre de ce prince, dont Coffler avait acquis toute la confiance, l'introduisait auprès de l'impératrice, qui recevait bientôt le baptême avec le nom chrétien d'Hélène. Elle donna peu après le jour à un fils qui, avec l'assentiment de l'empereur, fut baptisé sous le nom de Constantin (1). Ces événemens, qui paraissaient destinés à ouvrir en Chine une ère de prospérité au christianisme, ne devaient cependant pas porter leurs fruits. Impatient des succès d'un rival qui retenait en son pouvoir près de la moitié du territoire de l'empire, Chun-tchi marcha contre lui avec ses Tartares. La fidélité des troupes de Jun-lié ne put tenir contre l'impétuosité de ces hordes sauvages, qui ne s'étaient point encore amollies, comme elles le sont aujourd'hui, au contact de la civilisation chinoise. L'héritier des Ming vit, malgré ses héroïques efforts, son armée se débander et fuir. Il fut pris les armes à la main et massacré avec son jeune fils. Hélène, captive, fut conduite à Pékin, où Chun-tchi la fit traiter en impératrice.

Cependant le parti des *Ming* n'était point anéanti. Poursuivis par les Mandchoux, les débris de l'armée vaincue se réfugièrent dans les montagnes du Kouang-si, mettant ainsi entre eux et leurs ennemis d'infranchissables barrières. Ce furent les descendans de ces guerriers malheureux qui formèrent en grande partie l'indomptable race des Miao-tsé, l'objet de la terreur des habitans de la plaine et des autorités impériales. Ces hommes n'ont jamais porté la marque de déshonneur ou de soumission imposée par une horde barbare à leurs com-

(1) L'impératrice avait fait de tels progrès dans la dévotion qu'elle voulut adresser elle-même au souverain pontife l'hommage de sa piété filiale. Elle envoya à Rome le père Michel Boym chargé de deux lettres, l'une pour le pape Alexandre VII, l'autre pour le général des jésuites. La seconde a été conservée; elle est écrite sur une longue pièce de soie jaune garnie de franges d'or.

patriotes (1); jamais ils n'ont reconnu l'autorité des Mandchoux. Ils se sont donné une forme de gouvernement et des institutions particulières auxquels ils sont restés fidèles; ils ont lassé la constance des troupes et des généraux envoyés pour les soumettre, et ont fini par être considérés comme formant une race tellement étrangère, par ses mœurs, au reste de la population de l'empire, que les géographes chinois ont contume de laisser en blanc sur leurs cartes les districts montagneux qu'ils habitent.

C'est dans la fidélité des Miao-tsé à la dynastie détrônée, dans leur amour de l'indépendance nationale, dans leur haine invétérée contre les dominateurs de leur pays, — et aussi dans les souvenirs que les enseignemens des jésuites et les exemples chrétiens de la cour de Jun-lié ont laissés parmi eux, — que quelques-uns de nos missionnaires croient trouver l'explication du mouvement politique et religieux dont nous étudions l'origine. Aux faits historiques que je me suis borné à résumer ici seraient venues s'ajouter d'ailleurs des informations récemment recueillies. Nos missionnaires auraient appris de divers côtés que l'insurrection avait commencé par un soulèvement partiel d'une tribu de Miao-tsé dont le roi avait une injure personnelle à venger. Un de ses amis, chef lui-même d'une riche famille de la plaine, avait été jeté dans la prison de la ville voisine, par ordre du premier magistrat, sous l'inculpation d'un crime imaginaire. Une nuit, les guerriers de la tribu descendirent dans la plaine; ils escaladèrent les murs de la ville, brisèrent les portes de la prison, pillèrent les caisses du trésor public, et mirent à mort le juge désigné à leurs coups. Ce premier succès les enhardit. Les autorités des villes voisines n'étaient pas sur leurs gardes. Un mois s'était à peine écoulé, que huit *hienn* ou sous-préfectures (2) étaient tombées au pouvoir du chef miao-tsé. Il eut alors la pensée de faire partager aux autres rois de la montagne les richesses qu'il avait acquises. Il les appela auprès de lui. Une fois réunis, ces hommes tinrent conseil. Le moment leur parut favorable pour relever le drapeau politique et national des *Ming*. Ils décidèrent qu'ils nommeraient un empereur, appelleraient aux armes le peuple des campagnes, et marcheraient sur Pékin. Il fallait cependant à cette vaste entreprise un chef capable de dominer ces tribus, d'origine différente, par l'ascendant de l'éloquence et le prestige d'une haute mission. Le choix tomba sur un personnage qui avait encouragé les Miao-tsé à la révolte

(1) La queue tressée, cette mode tartare que les Mandchoux ont imposée aux Chinois en signe de soumission.

(2) Les provinces de la Chine sont divisées en préfectures, dépendant immédiatement des hautes autorités provinciales, et en sous-préfectures. Les préfectures portent les noms de *fou*, de *ting-tchili* ou de *tchao-tchili* (les *ting-tchili* et les *tchao-tchili* étant de moindre importance que les *fou*). Les sous-préfectures s'appellent *hienn*, *ting* ou *tchao*.

et leur avait promis la victoire au nom de Dieu. Cet homme était déjà depuis longtemps l'objet de l'attention publique. Il se disait inspiré de la Divinité et chargé par elle de faire revivre la doctrine céleste. Dans sa jeunesse, il avait été atteint d'une grave maladie à laquelle il avait miraculeusement échappé. A la suite d'un long évanouissement pendant lequel on l'avait cru mort, il avait donné les signes d'une exaltation singulière, assurant que Dieu lui était apparu, et lui avait appris qu'en faisant des recherches il trouverait dans les environs de son village des livres contenant la doctrine céleste. Aidé de son ancien maître d'école, qui lui avait voué une affection à toute épreuve, il avait fait des recherches et découvert dans une maison abandonnée une caisse de livres dont quelques-uns étaient manuscrits; ils avaient tout au moins un siècle de date et renfermaient la précieuse doctrine. Le chef choisi par les Miao-tsé n'était autre que Hong-siou-tsiouen, qui règne aujourd'hui à Nankin sous le nom de Taï-ping-ouang, et le maître d'école est devenu Foung-youn-san, roi du midi et troisième personnage du nouvel empire. Quant aux livres qu'ils avaient trouvés, c'étaient en grande partie, assure-t-on, des relations écrites par les anciens pères jésuites. D'après ce système, la rébellion n'aurait donc été à l'origine qu'un soulèvement des Miao-tsé, qui auraient relevé l'étendard des Ming, et combattraient au nom d'idées et de principes émanant d'une source catholique.

Cette explication des causes originelles de l'insurrection chinoise est sans doute beaucoup plus plausible que la version protestante. La haine naturelle des Miao-tsé contre les Tartares, leur attachement traditionnel à la race des souverains que ces derniers avaient chassés, la confiance et la hardiesse qu'ils avaient sans doute puisées dans leurs nombreuses victoires sur les armées impériales, la terreur que le souvenir de ces victoires inspirait au gouvernement, constituaient assurément des élémens de révolte et de succès bien autrement puissans, bien autrement féconds, que le sentiment de défense personnelle qui aurait mis les armes à la main d'une bande de récens convertis peu nombreux et certainement peu populaires. Néanmoins il me paraît difficile de ne pas tenir compte des renseignemens positifs qui combattent cette dernière version. On sait, par des témoignages dont on ne peut douter, que les premiers symptômes de l'insurrection ont éclaté dans des districts du Kouang-si éloignés des montagnes occupées par les Miao-tsé, et il a été prouvé que si les idées chrétiennes émises par Taï-ping-ouang peuvent émaner aussi bien des catholiques que des protestans, la plupart des formes dont sont revêtues ces idées et des caractères qui les représentent sont tirés des livres et des écrits protestans.

On peut l'affirmer en définitive, c'est dans le vaste foyer des con-

spirations entretenues par les sociétés secrètes, c'est dans les projets séditieux de la *Triade* contre la dynastie des Ming, c'est dans l'appui que la haine nationale, excitée par l'oppression des Mandchoux, prêtait, depuis quelques années surtout, à ces projets, qu'il faut chercher l'origine *politique* de l'insurrection chinoise. Les preuves historiques ne manquent pas. Des faits tout récens, et dont nous avons été le témoin, sont venus confirmer cette opinion. Ne savons-nous pas que les bandes d'insurgés qui ont pris Amoy et Shang-haï faisaient partie de la *Triade*, et n'avons-nous pas vu les chefs qui commandaient dans cette dernière cité réclamer énergiquement leur séditieuse parenté avec les rebelles du nord? N'avons-nous pas vu aussi le symbole de la *Triade*, l'étendard aux cinq couleurs, flottant aux mâts des jonques qui portaient sur le Yang-tze-kiang des renforts aux armées de Taï-ping? Enfin ne lisons-nous pas dans une proclamation de ses ministres un appel véhément adressé aux membres de la *Triade* comme à des frères et à des associés (1)?

Quant au caractère religieux de l'insurrection, on ne peut jusqu'à un certain point se refuser à le croire emprunté aux doctrines émises dans les écrits des missionnaires protestans, puisque dans les livres de Taï-ping-ouang, les seules preuves que nous ayons de ce caractère, on retrouve des formes, des expressions entières empruntées aux œuvres protestantes (2). Il se sera sans doute trouvé parmi les membres influens de la *Triade* un homme qui avait reçu quelques leçons des disciples de Morrisson, ou qui, avide de savoir, avait étudié les traités dont la propagande protestante a inondé le territoire chinois. Cet homme avait peut-être été l'élève du docteur Roberts, peut-être était-il le chef d'une troupe de Miao-tsé révoltés. Quoi qu'il en soit, il se sera d'abord servi de sa demi-science pour exploiter la crédulité publique au profit de son ambition (3); mais ensuite, soit qu'enivré de ses succès et se faisant illusion à lui-même il ait cru vraiment posséder la doctrine céleste, soit plutôt qu'il ait

(1) Proclamations publiées, sur l'ordre de l'empereur Taï-ping, par Yang et Siaou, ministres d'état de la nouvelle dynastie.

(2) C'est là une preuve péremptoire. Les protestans ont adopté, pour représenter certaines idées abstraites que l'on retrouverait également dans les livres catholiques, des caractères chinois différens de ceux qui sont employés dans ces livres.

(3) Taï-ping-ouang cherche à frapper l'imagination de ses soldats et à exciter leur enthousiasme en leur persuadant en premier lieu qu'il est l'envoyé, si ce n'est même le fils du grand Dieu, qui lui a donné la mission de sauver le monde des griffes du démon, la même mission qu'il a donnée autrefois au frère aîné céleste, à Jésus-Christ; secondement que le grand Dieu et le frère aîné céleste (qui est Dieu comme lui) ont donné des preuves nombreuses de leur intervention directe en faveur de sa cause. Ce double but ressort clairement de ses écrits. Il va sans dire qu'il le rattache *directement* à ses vues de politique ambitieuse, et que, parmi les pires espèces de démons, il place au premier rang les *démons tartares*.

senti le besoin de régénérer ses nombreux partisans, dans l'intérêt de sa cause, par de nouvelles croyances et surtout par une vie nouvelle, il a rédigé pour eux un code de préceptes religieux tirés des livres sacrés et appuyés sur des idées vraiment chrétiennes. Ce sont ces préceptes et ces idées qui ont éveillé l'attention du monde civilisé, et qui, triomphant avec Taï-ping-ouang, deviendraient peut-être la source d'une révolution morale pour un tiers de l'humanité.

II. — PROGRÈS DE L'INSURRECTION.

L'année 1849 (la vingt-huitième du règne de l'empereur Tao-kouang) vit enfin la haine séditieuse qui couvait depuis près de deux siècles au sein des sociétés secrètes se traduire en lutte ouverte contre le gouvernement tartare. Les commencemens de cette lutte présentent, aussi bien que les causes originelles de l'insurrection, certaines obscurités. Prises à l'improviste ou dépourvues, comme elles l'ont toujours été depuis le début de la guerre, de moyens suffisans de résistance, les autorités impériales ont voulu, pour sauvegarder leurs propres intérêts, dérober à la connaissance de leur souverain les tristes symptômes d'un mal qu'elles avaient été impuissantes à prévenir, mais dont elles espéraient sans doute arrêter les progrès. Les premières nouvelles que reçut le vice-roi de Canton (1) de la guerre du Kouang-si ne sortirent pas de son prétoire, et pendant dix-huit mois la *Gazette officielle* ne fit aucune mention des troubles sanglans qui agitaient une des provinces de l'empire. Vers la fin de 1850, un habitant du Kouang-si, appelé Hotah, fut envoyé à Pékin par les notables de la province pour informer le gouvernement de ce qui se passait. Admis devant le tribunal des censeurs, il exposa qu'au mois d'avril 1849 une insurrection avait éclaté dans le district de Na-ning-fou (2), que la capitale était tombée presque sans résistance au pouvoir des révoltés, que ceux-ci, après avoir pillé plusieurs villes en remontant vers le nord, avaient mis à sac l'importante cité de Liou-tchao-fou, et qu'au moment où il avait quitté le Kouang-si, ils étaient campés non loin de Koueï-linn, capitale de cette province. Il ajouta que ces révoltés portaient généralement les cheveux longs et les enveloppaient dans des mouchoirs rouges et jaunes. Sur leurs drapeaux, on lisait cette inscription : « Nous rendons la justice au nom du ciel, » et cette autre : « Roi dompteur des Tsing. »

Après avoir recueilli les déclarations de Hotah, les censeurs rédigèrent un rapport qui fut présenté au gouvernement, et dont nous

(1) Siu-kouang-tsing, alors vice-roi des deux Kouang.

(2) Chef-lieu de préfecture, situé au sud de la province, sur la rivière *Yuh*.

venons de résumer les informations. On voit que, si elles suffisent pour apprendre d'une manière générale l'époque à laquelle l'insurrection a éclaté, le lieu où les rebelles ont pris les armes, la marche qu'ils ont d'abord suivie, elles ne font malheureusement connaître aucun de ces détails d'organisation et d'action qui eussent pu jeter tant de jour sur l'origine de la révolte. A partir du moment où le rapport des censeurs parut dans la *Gazette de Pékin*, l'organe du gouvernement a fréquemment publié de longs bulletins de succès et de revers, exagérant systématiquement les premiers, dissimulant autant que possible les seconds, mais laissant cependant subsister les principaux faits dont il ne pouvait nier l'évidence. Il m'a semblé utile de dégager ces faits des complications et des réticences qui embarrassent le récit officiel, et d'en tirer pour le lecteur un ensemble propre à lui faire comprendre la marche de l'insurrection jusqu'à la période où elle intéresse plus directement l'Europe, et qui mérite d'être traitée à part. Le mouvement insurrectionnel dont la déposition de Hotah avait révélé les premiers symptômes s'était concentré, vers la fin de 1849, aux environs de la capitale du Kouang-si. En 1850, on le voit s'étendre dans toute la partie orientale de la province, et le gouvernement envoie pour le combattre Lin-tse-sin, vice-roi du You-nan et du Koueï-tchéou, après l'avoir revêtu des fonctions de commissaire impérial. Lin jouissait de l'entière confiance de Hienn-foung depuis qu'il avait brûlé l'opium anglais à Canton en 1839; mais cette fois il n'eut pas le temps de montrer sa vigueur et sa fidélité : quelques jours après son arrivée dans le Kouang-tong, une mort subite l'emporta. Lin s'était empressé d'entamer des négociations avec les chefs rebelles. Ces derniers lui avaient exposé leurs griefs, et il leur avait promis de les porter à la connaissance de l'empereur. Parmi ces griefs, la mauvaise administration des autorités du Kouang-si figurait au premier rang. On assure que les collègues de Lin, craignant qu'il ne dévoilât leurs malversations, l'empoisonnèrent.

Le succès de l'insurrection ne s'était pas borné au Kouang-si. Une bande de rebelles avait franchi les frontières du Kouang-tong et pénétré, en semant sur ses pas la terreur et le pillage, jusqu'à la ville d'Ong-youen, à trente lieues de Canton. Elle s'en était emparée et y avait établi un bureau où étaient régulièrement perçues les contributions forcées qu'elle levait sur le commerce des environs. Le vice-roi Siu et le gouverneur Yé (1) l'attaquèrent avec vi-

(1) Yé-ming-tching succéda plus tard à Siu en qualité de gouverneur-général des deux Kouang. Il s'est acquis une sanglante célébrité en faisant tomber soixante-dix mille têtes sur la place publique de Canton pour terrifier la rébellion qui avait envahi les environs de sa résidence, et en soutenant contre les armes alliées la lutte opiniâtre qui a amené l'incendie des factoreries, le bombardement et l'occupation de la capitale des

gueur et l'expulsèrent de la province, pendant que Hiang-yong, général de l'armée du Hou-nan, prenait le commandement en chef des troupes du Kouang-si et battait les insurgés en plusieurs rencontres.

Ces premières victoires des impériaux n'eurent aucun résultat décisif. Pendant l'année suivante, la guerre n'étend pas encore ses ravages au-delà des frontières du Liang-kouang; mais l'audace et les forces de l'insurrection semblent s'accroître en même temps que diminuent les ressources de ses adversaires : elle tente de plus grandes entreprises, s'attaque à des villes plus importantes, et ces nouveaux succès préparent ses soldats, déjà nombreux et aguerris, à l'accomplissement de la tâche nationale qui est le but de leurs chefs.

Au commencement de 1851, le commissaire impérial Li-sing-youen, qui avait succédé à Lin, écrivit un rapport à l'empereur pour implorer la généreuse assistance du trésor. 500,000 taëls avaient été dépensés déjà, et la rébellion n'était pas vaincue. Li-sing-youen en demandait 300,000 autres (1). Ce n'était pas cependant qu'il négligeât aucun moyen de se procurer de l'argent : il avait établi à Koueï-linn et à Canton deux bureaux de perception dont toutes les recettes étaient destinées aux caisses militaires. Quelques jours plus tard, il sollicitait encore l'autorisation d'employer aux besoins de l'armée une somme de 120,000 taëls en lingots d'argent, qui devaient être envoyés à Pékin en passant par le Kouang-si. Ainsi, aux débuts mêmes de l'insurrection, alors que le gouvernement tartare n'avait à lutter contre ses progrès que dans une seule province de l'empire, près de 7 millions de francs avaient été dépensés sans succès décisifs par les autorités impériales, et les ressources extraordinaires créées pour seconder leurs efforts ne suffisaient même pas aux frais de la guerre.

Li-sing-youen ne porta pas longtemps le poids de ses fonctions. Attaqué d'une maladie mortelle et sentant sa fin approcher, il remit les sceaux de sa dignité au gouverneur du Kouang-si, et adressa son dernier rapport à l'empereur. « Moi, le serviteur de votre majesté, disait-il en terminant, j'ai commandé l'armée pendant plusieurs mois sans avoir pu exterminer les rebelles, et, étant arrivé avec mes soldats dans un pays malsain, je suis tombé mortellement malade. Je n'ai pu vaincre la révolte, j'ai donc manqué à mes devoirs de fidélité envers mon souverain; je n'ai pu secourir ma vieille mère dans l'infortune, je n'ai donc pas su pratiquer la piété filiale. Aussi

deux Kouang. Fait prisonnier dans son prétoire au moment de la prise de Canton, il a été emmené aux Indes et est mort à Calcutta.

(1) Le *taël* ou *liang* vaut en moyenne 7 francs de notre monnaie; il représente un poids d'argent pur d'environ 38 grammes.

ai-je interdit à mon fils de m'ensevelir dans mes vêtemens de cérémonie, lorsque moi, votre esclave, j'aurai rendu le dernier soupir. » Quelques jours après, il était mort. L'empereur fut ému de ces touchans aveux; il voulut qu'on honorât sa mémoire et fit donner une somme de 500 taëls à sa mère.

Un mémoire adressé à l'empereur au mois de juin 1851 par Saï-chang-ha, successeur de Li-sing-youen, nous apprend que la rébellion avait, à cette époque, coûté au gouvernement tartare 2,600,000 taëls, dont 1 million sortait du trésor impérial; 1 million avait été pris sur les revenus généraux de l'empire, et 600,000 provenaient de la gabelle du Kiang-sou.

En confiant à Saï-chang-ha la direction de la guerre, l'empereur lui avait envoyé « une épée d'une forme particulière, destinée à frapper immédiatement tous les traîtres, » et lui avait donné l'ordre de poursuivre avec une grande activité les opérations militaires. Au mois de février 1854, le nouveau général en chef annonçait à son souverain en termes pompeux qu'il venait de remporter une éclatante victoire. Young-ngan, que les insurgés occupaient depuis longtemps, avait été repris à la suite d'une attaque très chaude. Il est vrai que deux généraux tartares et dix autres officiers supérieurs avaient été tués, mais trois mille rebelles étaient restés morts sur la place; l'un de leurs principaux chefs, Hong-tai-tsiouen, avait été fait prisonnier, et l'armée de l'insurrection fuyait en désordre. Les événemens qui suivirent ce prétendu exploit des soldats de Hienn-foung semblèrent prouver que Saï-chang-ha s'était, dans son rapport, livré à des exagérations singulières, et que la ville de Young-ngan avait été bien plutôt évacuée à dessein par les insurgés dans des vues de conquête et de progrès que reprise d'assaut après une vive résistance. On voit en effet qu'à partir de ce moment la rébellion abandonne le Kouang-si, qu'elle a épuisé, et commence sa marche rapide et victorieuse vers le nord.

Pendant que les armes impériales combattaient l'insurrection dans le Kouang-si, les lois de l'empire sévissaient contre un de ses chefs avec la plus grande rigueur. Ce chef nommé Hong-tai-tsiouen, fait prisonnier à Young-ngan, avait été conduit à Pékin; il y fut condamné à être coupé lentement en petits morceaux, et subit bientôt après cet horrible supplice. La relation de ses aveux, publiée par le journal officiel, a mis en lumière un point de l'histoire de l'insurrection qui était resté obscur jusque-là. Elle nous a fait connaître que les compagnons de Hong-tai-tsiouen, en lui déférant le commandement, lui avaient donné le titre de roi (*ouang*), ainsi que le nom de *Tien-té* (vertu céleste), qu'il avait conservé l'un et l'autre jusqu'au moment où il avait été fait prisonnier, et qu'il y avait parmi les insurgés un autre chef, son parent, nommé Hong-siou-tsiouen,

qui avait pris le nom de Taï-ping-ouang (le grand roi pacificateur). On put alors s'expliquer comment ce Tien-té, que des étrangers dépourvus d'informations suffisantes plaçaient au premier rang dans l'armée rebelle, avait quitté brusquement la scène, et comment Taï-ping-ouang, jusque-là son égal, si ce n'est son supérieur en pouvoir, était devenu le chef unique de l'insurrection.

Au mois d'août 1852 parut dans la *Gazette de Pékin* un décret de l'empereur qui modifiait le plan de campagne suivi jusque-là sans succès contre les rebelles. Le vice-roi des deux Kouang, Siu, était revêtu des fonctions de commissaire impérial chargé de combattre les rebelles dans le Hou-nan, et recevait l'ordre de partir immédiatement pour sa nouvelle destination; Yé était nommé vice-roi intérimaire des deux Kouang. L'insurrection n'en continuait pas moins ses progrès en dépit des nouvelles dispositions qu'on venait de prendre pour les arrêter. Hong-siou-tsiouen était entré dans le Hou-nan au commencement de 1852, et, sans qu'aucun obstacle eût pu arrêter sa marche victorieuse, il avait mis le siége devant Tchang-cha, capitale de la province. Ces nouveaux et rapides succès portaient en eux-mêmes la condamnation du commissaire impérial Saï-chang-ha. Il était en effet resté inactif, concentrant son armée sur un petit espace de terrain, tandis qu'il aurait dû en former plusieurs divisions qui eussent occupé toutes les routes. Aussi ne trouva-t-il pas grâce cette fois devant l'empereur, qui, le considérant « comme un serviteur ingrat et inutile, » le manda à Pékin pour y être sévèrement jugé. Le commissaire Siu prit son commandement, et il reçut en même temps le titre de vice-roi intérimaire du Hou-kouang.

Le siége de Tchang-cha dura près de trois mois. Après quatre-vingts jours de combats acharnés, les rebelles furent repoussés et obligés enfin de battre en retraite. Toutefois, par une marche habile, ils s'emparèrent presque sans coup férir d'une ville de premier ordre, Yo-tchao-fou, qui, par sa position à l'embranchement du lac Toung-ting et du Yang-tze-kiang, était un point stratégique important. Dans son indignation contre le commissaire impérial Siu, qui non-seulement n'avait pu prévenir un événement aussi funeste, mais qui avait même négligé d'en rendre compte, l'empereur le priva de ses dignités tout en lui conservant le poids de ses fonctions. Un nouvel échec essuyé par les armes tartares lui ôta bientôt sa charge de vice-roi des deux Kouang, qui fut donnée définitivement à Yé.

Après avoir pillé Vou-tchang-fou, capitale du Hou-pé, où ils avaient trouvé d'immenses richesses et fait couler des flots de sang, les insurgés l'avaient évacué pour marcher à une conquête plus importante. Nankin n'était plus très éloigné; ils avaient maintenant d'innombrables barques à leur disposition, et le cours d'un grand fleuve les y portait. La terreur les précédait partout : elle leur ouvrit suc-

cessivement les portes de plusieurs villes importantes, et le 10 mars 1853 ils parurent devant les murs de l'ancienne capitale des Ming.

Par une étrange coïncidence, une cérémonie curieuse et touchante s'était accomplie ce jour-là même à Pékin. L'empereur s'était prosterné devant l'autel du Dieu suprême (Chang-ti), auquel il avait adressé d'humbles supplications pour le rétablissement de la paix et de la félicité de son peuple. Il s'y était accusé de négligence dans la recherche des abus de toute sorte qui avaient causé les maux de l'empire, déclarant à haute voix que, brisé de douleur, il avait perdu le sommeil, et que ses lèvres se refusaient à prendre la nourriture qu'il leur présentait. Dix jours après parut dans la gazette officielle une longue confession que Hienn-foung adressait à tous ses sujets. « Depuis trois ans que j'exerce le pouvoir, y disait-il, ma vie n'a été remplie que de chagrins et d'inquiétudes, et maintenant que les malheurs de mon peuple sont à leur comble, je ne puis m'empêcher de me considérer comme le plus grand coupable de tout l'empire. » — Interpellant ensuite ses ministres et ses officiers, il leur dit de mettre la main sur leur cœur dans le silence de la nuit, et de se demander alors s'ils pourraient rester témoins insensibles de tant de calamités. « Si vous ne réformez pas vos habitudes, ajouta-t-il, je vous punirai sévèrement. Il est aisé de me tromper : placé seul à la tête de l'empire, comment pourrais-je connaître la vérité, si vous ne m'en rendez un compte fidèle? Mais vous ne pouvez en imposer au ciel, qui voit tout ce qui se passe ici-bas, et il sévira contre vous avec rigueur. »

Un événement qui paraissait décisif pour le succès de l'insurrection suivit de près la publication des doléances impériales. Nankin tomba au pouvoir des rebelles. Le 19 mars 1853, ils y pénétrèrent par une brèche de plus de soixante pieds de long. Tous les soldats de la garnison tartare, leurs femmes et leurs enfans, au nombre de plus de vingt mille, se laissèrent égorger sans résistance, comme s'ils obéissaient à une sorte de fatalité vengeresse. Après ce sanglant exploit, Hong-siou-tsiouen ne laissa pas reposer ses troupes. Ne conservant dans Nankin que les forces nécessaires pour la garder, il se hâta d'envoyer ses généraux à de nouveaux combats. Les autorités de Kiang-sou fuyaient éperdues vers le sud de la province, entraînant avec elles pour leur propre défense les garnisons qui protégeaient les rives du Yang-tze. En peu de jours Tchin-kiang, Kouatchao et Y-tching tombèrent au pouvoir des rebelles. Maîtres à la fois des deux bouches qui font communiquer le fleuve et le grand canal, ils purent désormais compter sur la famine comme sur une alliée puissante.

Cependant le gouvernement tartare, éclairé par ses nombreux

revers, avait mesuré ses ressources à la fortune toujours croissante de l'insurrection ; il les avait jugées insuffisantes pour couvrir la capitale et le trône, et, dépouillant en partie cette présomption qui dans un autre temps avait fait fondre tant de calamités sur l'empire, il s'était décidé à réclamer l'appui des *barbares*. Obéissant à l'ordre qu'il avait reçu du vice-roi Yang-ouan-ting et se fondant sur les traités d'amitié qui unissaient l'empire aux plus puissantes nations étrangères, l'intendant en résidence à Chang-haï, le *tao-taë* Ou, avait demandé aux agens de ces nations le secours de leurs bâtimens de guerre. Une déclaration de neutralité fut la réponse. Forcé de renoncer à l'espoir d'un secours qui aurait sans doute assuré son triomphe, mais qu'il avait imploré trop tard, l'empereur Hienn-foung tenta un puissant effort contre l'ennemi. Déjà il avait donné l'ordre aux troupes tartares du Ghi-rin (1) de se rendre en toute hâte sur le théâtre de la guerre, et un corps de six mille hommes, sous la conduite de son oncle, était arrivé à la jonction du Grand-Canal et du Fleuve-Jaune. En ce moment, toutes les réserves du Chan-tong et du Hou-kouang furent mandées ; une flotte composée de quarante-huit lorchas portugaises et de deux bricks achetés par le *tao-taë* de Chang-haï remonta le Yang-tze-kiang, et le 14 avril ce même fonctionnaire annonça par une proclamation que « les forces impériales, au nombre de cent mille hommes, s'étaient rassemblées, comme des nuages menaçans, autour de Nankin, » sous la conduite de Hiang-yong et de Ki-chen (2).

Le 30 avril, un décret impérial publié dans la *Gazette de Pékin* déclarait que depuis le commencement de l'insurrection vingt-sept millions de taëls avaient été dépensés pour les nécessités de la guerre, et que, ces nécessités croissant tous les jours, l'empereur était obligé de faire un appel à la généreuse fidélité de ses sujets. Toutefois, afin de leur ménager une sorte de compensation pour les sacrifices qu'ils allaient s'imposer, il avait décidé qu'il accorderait un diplôme de mandarin de première classe à chaque province qui contribuerait aux frais des opérations militaires pour cent mille

(1) Le Ghi-rin est une des trois provinces de la Mandchourie. — Les deux autres sont le Shin-king, qui touche à la frontière nord-est du Tchi-li, et le Tsi-tsi-har ou He-long-kiang, qui confine à l'ouest et au nord à la Sibérie. — Le Ghi-rin est bordé à l'est par la mer du Japon. La grande île de Saghalien en dépend. La partie de cette province et du He-long-kiang qui est située entre le fleuve Amour et les monts Ya-blo-noï a été récemment cédée par la Chine à la Russie.

(2) Ki-chen est un personnage historique. C'est lui qui, par les conventions préliminaires du 20 janvier 1841, a cédé Hong-kong aux Anglais. Ces conventions n'ayant pas été d'abord ratifiées par Tao-kouang, Ki-chen fut disgracié et mandé à Pékin pour y rendre compte de sa conduite. On le retrouve plus tard remplissant les fonctions d'envoyé impérial au Thibet, où il a été visité par MM. Huc et Gabet.

taëls, et un diplôme d'un ordre moins élevé à chaque district qui en offrirait dix mille. Il ajoutait qu'il maudissait d'avance au fond de son cœur les fonctionnaires qui verraient dans cette demande de contributions volontaires un prétexte pour vexer le peuple.

Peu de jours après, l'insurrection remportait de nouvelles victoires. Au moment même où elle triomphait dans le Kiang-sou, les sociétés secrètes soulevaient une partie de la province du Fo-kien. Le 15 mai, deux ou trois mille rebelles affiliés à la société du *petit couteau* (1) mettaient le siége devant Amoy (2) et s'en emparaient. Le trésor public fut pillé; mais les propriétés privées, celles des habitans chinois aussi bien que celles des étrangers, furent respectées. Il n'y avait pas en ce moment dans les villes voisines de forces suffisantes pour reprendre Amoy : l'amiral commandant la flotte impériale se tenait prudemment à distance, n'osant attaquer la flotte rebelle. Informé de ces circonstances par un rapport du vice-roi Ouang-i-tih, l'empereur engagea les habitans de la province à former des corps de volontaires et à repousser eux-mêmes ces pillards et ces bandits. Les événemens ne tardèrent pas à justifier la prévision impériale. Les volontaires firent ce que n'avaient pu faire les troupes régulières : ils combattirent les insurgés avec valeur et les délogèrent de la plupart des positions qu'ils occupaient.

En mettant le siége devant Nankin, le général Hiang-yong avait annoncé, dans une proclamation adressée à ses troupes, « qu'il brûlait de racheter ses revers par des victoires, » et qu'il ne tarderait pas à exterminer les brigands qui s'étaient emparés de la seconde ville de l'empire. Ses premiers actes parurent répondre à ses promesses. Vers la fin d'avril, il avait remporté un avantage signalé sous les murs de Nankin; quelques jours après, il attaquait un corps nombreux d'insurgés à une petite distance de la ville, entrait dans leurs retranchemens, leur brûlait deux camps et leur tuait quatre mille hommes. C'est à partir de cette époque que l'insurrection prend un nouveau caractère. On a vu l'orage qui menace aujourd'hui la domination tartare se former d'abord lentement dans le Kouang-si, s'avancer ensuite rapidement vers le nord sans dévier de sa marche envahissante, et venir enfin éclater à Nankin. Maintenant Hong-siou-tsiouen n'est plus un rebelle : il a conquis ses droits de souveraineté; il a établi un trône chinois, un trône populaire, dans la ville qui fut la première capitale des Ming, en face du trône tartare, du trône oppresseur et détesté qui est encore debout à Pékin. Il ne se reposera pas tant qu'il n'aura point renversé ce trône rival,

(1) L'une des branches de la *Triade*.

(2) L'un des ports ouverts aux étrangers par les conventions diplomatiques.

tant qu'il n'aura pas pacifié l'empire, comme il le dit dans ses proclamations; mais il ne commandera plus ses armées dans les batailles : il enverra des généraux se battre pour sa cause, et il leur expédiera des ordres du fond de son palais. Il ne les fera plus marcher sans leur permettre de regarder derrière eux, comme il l'a fait jusqu'à ce qu'ils eussent conquis un trône pour sa puissance impériale; mais il étendra ses bases d'opérations, il cherchera à affermir sa domination sur les pays qu'il a parcourus en vainqueur, et, pendant qu'une de ses armées s'avancera vers le nord, ses soldats combattront pour lui dans les provinces du centre de l'empire.

Après avoir franchi le Yang-tze-kiang sous les murs mêmes de Nankin, déjoué la tactique du général Si-ling-a, qui commandait un camp retranché sur la rive opposée du fleuve, et battu les Tartares du Ghi-rin, qui le défendaient, les troupes insurgées prennent résolûment la direction de Pékin. Leur marche rapide à travers le Kiang-sou et le Ho-nan n'est qu'une suite de faciles victoires. En moins d'un mois, ils ont pillé huit villes importantes. Le 19 juin 1853, ils mettent le siége devant Kaï-foung-fou (1), capitale du Ho-nan. Kaï-foung-fou était défendu par une brave garnison à laquelle s'était joint un corps nombreux de volontaires. Dès le lendemain de l'arrivée des rebelles, elle fit une sortie et brûla une partie de leur camp. Huit jours après, le général tartare Si-ling-a, qui ne cessait de harceler les insurgés depuis leur départ de Nankin, les surprit et les dispersa à la suite d'une lutte acharnée de douze heures. L'empereur le félicita hautement de cet important succès et lui ordonna de le mettre à profit pour empêcher les rebelles de traverser le Fleuve-Jaune.

L'avantage qu'avait remporté Si-ling-a était venu à propos pour le remettre en grâce. Quinze jours auparavant, un décret avait dégradé ce général pour le punir d'un échec qu'il avait essuyé sous les murs de Pokkao. « Si-ling-a, disait l'empereur dans ce décret, devrait être couvert de honte et chercher avant tout à recouvrer sa *face*, qu'il a perdue; cependant nous le retrouvons, quelques jours après sa défaite, cherchant à l'excuser et divaguant sur le mauvais état des armes, des chevaux et des munitions. Il semble vraiment que les officiers supérieurs se fassent une règle de se retirer quand l'ennemi avance, de rester en place quand il recule, et d'inventer ensuite des prétextes pour jeter le blâme sur les autres et nous induire en erreur.

(1) Kaï-foung est une vaste et ancienne cité éloignée de la rive sud du Fleuve-Jaune d'environ une lieue. De hautes digues la séparent du fleuve, dont le niveau est plus élevé que celui du sol où elle est bâtie. Des digues furent rompues, au temps de la conquête des Mandchoux, par le général qui commandait à Kaï-foung pour les Ming. Il empêcha ainsi l'ennemi d'y entrer, mais il fit périr plus de trois cent mille habitans.

Nous devons faire un exemple. Que Si-ling-a soit sévèrement examiné par Ki-chen, et, s'il essaie de déguiser sa faute, qu'il nous en soit rendu compte. » Le décret qui concernait le général tartare était accompagné (1) d'une autre manifestation de la volonté impériale relative à Saï-chang-ha et à Siu-kouang-tsin. Ils avaient été mandés à Pékin pour y rendre compte de leur conduite et condamnés à la décapitation. Leur supplice devait avoir lieu en automne. En attendant que le moment de leur exécution fût arrivé, l'empereur ne voulut pas priver sa cause des services que pourraient encore lui rendre leurs talens. Il envoya Saï-chang-ha servir sous les ordres du vice-roi du Tchi-li, et Siu-kouang-tsin sous ceux du gouverneur du Ho-nan. « Qu'ils aillent porter dans ces emplois subalternes, dit le décret, les marques de leur disgrâce, et qu'ils y cherchent des occasions de se distinguer. »

La confiance que Hienn-foung semblait ainsi témoigner à des fonctionnaires qu'il avait flétris par un décret, et qu'un arrêt des tribunaux supérieurs avait condamnés à mort, parut dangereuse à deux illustres personnages dont la vie était encore pure de pareils antécédens. L'un était membre du collége de Han-lin, l'autre parent de l'empereur. Ils adressèrent collectivement à leur souverain de respectueuses remontrances à ce sujet. Ce dernier leur répondit que, « dans la fâcheuse situation où se trouvaient les affaires de l'état, il était avantageux que chacun s'employât pour la défense du trône menacé, qu'il avait jugé à propos de conférer des fonctions subalternes à Saï et à Siu en raison de l'expérience qu'ils avaient sans doute acquise, mais que, s'ils n'effaçaient pas leurs fautes passées par leurs belles actions, ils subiraient certainement la condamnation qu'ils avaient encourue (2). »

Victorieuse au nord du Yang-tze-kiang et déjà maîtresse d'une partie du Ho-nan, l'insurrection ne cessait de guerroyer contre les soldats de Hienn-foung dans le centre et le sud de l'empire. Elle se fortifiait sur les bords du grand fleuve et s'étendait dans le Kiang-si sans avoir abandonné ses anciennes conquêtes. Pour faire face à de si nombreux et de si pressans périls, il eût fallu au gouvernement chinois des finances prospères et une vaillante armée. Il venait d'appeler à son aide une partie des cohortes du Tsi-tsi-har, hordes turbulentes et indisciplinées dont la présence sur le territoire de l'empire était elle-même un danger; mais l'argent commençait à devenir rare et déjà les coffres de l'état étaient presque vides. Le trésorier du Kiang-nan, rendant compte à l'empereur des dépenses occasionnées

(1) Dans la *Gazette de Pékin* du 18 juillet.

(2) Il est probable que l'empereur avait lui-même provoqué ces remontrances, afin de pouvoir donner à son peuple ces explications.

dans sa province par les opérations militaires, avait mis sous ses yeux le chiffre alarmant de 5,401,000 taëls (1). Les dix-huit mille hommes du commissaire impérial Hiang-yong avaient absorbé à eux seuls 2,300,000 taëls depuis que ce général était arrivé sous les murs de Nankin avec son armée. Le trésorier demandait l'autorisation de faire un emprunt au trésor public de Chan-tong. Dans cette situation critique, les conseillers du souverain n'imaginèrent que des expédiens désastreux, futiles ou impraticables. L'un d'eux voulait que l'on suivît l'exemple de l'empereur Kang-hi, qui, pour payer ses armées, avait fait fondre les statues de Boudha. L'altération des monnaies fut proposée par le gouverneur du Ho-nan comme une mesure grave à la vérité, mais que devaient justifier suffisamment les circonstances exceptionnelles où l'empire se trouvait placé. « Dans certaines provinces, disait-il, le fer est aussi commun que la pierre. Pourquoi ne l'emploierait-on pas au lieu du cuivre pour la fabrication de la monnaie de billon? On pourrait, par exemple, en faire de très petites pièces dont deux mille vaudraient un taël. » L'empereur ne se hâta point de mettre ce conseil à exécution, mais il répondit au fonctionnaire en quête d'expédiens qu'il prenait son avis en considération. Hienn-foung eût trouvé sans doute plus d'avantages à écouter les propositions du censeur Fou-hing-a, si le périlleux état de ses affaires lui avait permis de sévir contre ceux dont il attendait encore son salut. Fou-hing-a voulait qu'on fît rendre gorge aux concussionnaires. « A présent, disait-il dans son rapport, le trésor public est vide, comme chacun le sait bien; cependant il y a des fonctionnaires fort riches qui ont acheté très cher de hauts emplois pour eux et leurs fils, et qui ont encore d'immenses ressources. Ont-ils agi dans leur propre intérêt ou dans celui de l'état en payant, par leurs contributions volontaires, les honneurs dont ils jouissent maintenant, eux et leurs enfans? Et d'ailleurs où ont-ils acquis tant d'argent? » Ici le censeur citait des exemples et des noms; il signalait les malversations des directeurs des douanes de Canton et de Koueï-tchéou dans le Se-tchouen, et affirmait que, tout compte fait, les détournemens des concussionnaires ne montaient pas annuellement à moins de 8 millions de taëls (2). « Il faudrait, disait-il en terminant, les récompenser s'ils restituaient à l'état ce qu'ils lui ont pris, mais les punir sévèrement s'ils persistaient dans leur gestion infidèle. »

Après avoir été vaincue et dispersée par Si-ling-a sur les bords du Fleuve-Jaune, l'armée insurrectionnelle avait réussi à reformer

(1) Près de 40 millions 1/2 de notre monnaie.
(2) Environ 60 millions de francs.

ses rangs, et Kaï-foung se vit menacé de nouveau; mais cette fois, suivant le rapport du gouverneur du Ho-nan, les divinités de la pluie, des nuages, du tonnerre et du Fleuve-Jaune, aidées de Kouan-ti, le dieu de la guerre, combattirent pour le succès des armes impériales. Le niveau du fleuve avait crû subitement de plus de trente pieds, et la pluie avait mouillé la poudre des assiégeans, qui se trouvèrent ainsi frappés d'impuissance. Ils cherchèrent leur salut dans une prompte retraite, et se virent forcés, le même jour, de lever également le siége de You-tchao. Profondément reconnaissant de ce bienfait, qui avait préservé Kaï-foung, « l'écran de la capitale, » l'empereur ordonna que l'on suspendît de nouvelles tablettes dans les temples dédiés aux divinités protectrices de la Chine, et le tribunal des rites, après avoir longuement délibéré, émit le vœu que le dieu Kouan-ti, auquel on n'avait offert jusqu'alors que les honneurs du troisième ordre, eût part désormais aux sacrifices du second degré (1).

Renonçant à l'espoir de s'emparer de la capitale du Ho-nan, les troupes rebelles allèrent se jeter sur la petite ville de Sse-choui, située près des bords du Fleuve-Jaune. On apprit quelques jours après que, déjouant la vigilance des généraux de l'empereur, elles avaient réussi à traverser le Hoang-ho, et qu'elles s'avançaient à marches forcées vers les frontières du Tchi-li. La seconde étape venait d'être franchie et la retraite n'était plus possible. Séparées de leurs bases d'opérations par deux grands fleuves et par les armées qu'elles avaient vaincues, les bandes insurgées n'avaient plus à compter que sur elles-mêmes et sur leur fortune. Elles étaient fatalement perdues si elles ne réussissaient à s'emparer de Pékin, et si elles n'atteignaient ainsi le but même de leur séditieuse entreprise. Leurs rapides victoires devaient être suivies d'une longue série de succès et d'épreuves : c'est cette époque critique et brillante de l'insurrection qui sera l'objet d'une nouvelle étude.

René de Courcy.

(1) Les empereurs de la dynastie actuelle se sont mis sous la protection des mânes du général *Kouan-you*, qui avait acquis une grande célébrité du temps des *Han*. Ils lui ont donné le nom de *Kouan-ti* et en ont fait le dieu de la guerre. Avant la levée du siége de Kaï-foung-fou, Kouan-ti recevait seulement les sacrifices du *troisième* degré, aussi bien que l'étoile du nord et l'esprit du feu. Ceux du *second* étaient réservés au soleil, à la lune et aux ancêtres des précédentes dynasties. On n'offre les sacrifices du *premier* degré qu'à Dieu.

LES

ASSEMBLÉES PROVINCIALES

EN FRANCE AVANT 1789

I.

PLANS DE RÉFORME DE TURGOT ET DE NECKER.

Les historiens du règne de Louis XVI ne parlent que très incidemment d'une tentative faite par ce prince pour établir dans toute la France des administrations provinciales fondées sur l'élection. Il nous a paru intéressant d'étudier dans ses détails cette œuvre inachevée, dont le souvenir s'est effacé, mais qui méritait un meilleur sort, et qui a devancé et préparé notre organisation départementale. Cette recherche peut avoir d'autant plus d'à-propos que des questions analogues se posent dans différentes parties de l'Europe, et notamment en Autriche.

Toutes les provinces de France ont eu au moyen âge des états particuliers pour le vote et la répartition des impôts, mais la plupart de ces assemblées locales avaient disparu bien avant 1789; presque toutes ont succombé sous Richelieu, dans la première moitié du XVIIe siècle. La monarchie absolue les avait remplacées par un mode d'administration complétement arbitraire. La France était divisée en trente et une *généralités*, administrées par des officiers royaux appelés *intendans* et investis d'un pouvoir sans limites. Quelques provinces seulement, la Bretagne, la Bourgogne, le Languedoc, la Flandre, l'Artois, deux ou trois petits pays au pied des Pyré-

nées et à quelques égards la Provence, formant ensemble le quart à peu près du territoire, avaient conservé un reste de leurs anciennes franchises; on les appelait les *pays d'états*. Les trois autres quarts formaient ce qu'on appelait, par un singulier abus de mots, les *pays d'élection*. Les généralités étaient divisées en *élections*, qui correspondaient à peu près à nos arrondissemens d'aujourd'hui; mais si jamais le principe électif avait eu une part quelconque à leurs affaires, il n'en restait que le nom. Il n'y a qu'un cri dans tout le XVIIIe siècle contre l'administration dévorante des intendans; instrumens passifs de la tyrannie fiscale, ce fléau habituel des gouvernemens absolus, ils épuisaient d'hommes et d'argent les malheureuses provinces qui leur étaient livrées.

L'horrible état où ils avaient réduit la France dans les dernières années du règne de Louis XIV avait soulevé d'indignation tous les nobles cœurs. Boisguillebert et Vauban, dans des mémoires admirables, signalèrent énergiquement les vices du système d'impôts en vigueur; Boulainvilliers et Saint-Simon attaquèrent les mêmes abus au nom de la noblesse, non moins écrasée que le reste de la nation; mais celui qui indiqua le plus sûr remède, ce fut Fénelon. Dans les *plans de réforme* qu'il écrivit secrètement pour le duc de Bourgogne, il proposait comme une des premières mesures à prendre pour relever la patrie le rétablissement d'états particuliers dans les provinces. Ce grand esprit avait senti que la réforme des impôts ne pouvait se faire efficacement que par des corps électifs. Il voulait en même temps réunir les états-généraux du royaume; mais ces grandes assemblées nationales ne devaient avoir à ses yeux toute leur force qu'autant qu'elles s'appuieraient sur des conseils provinciaux. Il proposait de diviser la France en vingt provinces au moins, ayant chacune ses états, et, la composition des états du Languedoc étant alors justement célèbre, il voulait constituer les autres sur ce modèle. Fénelon terminait cet aperçu de génie par ce mot, qui résumait tous les griefs : *Plus d'intendans!*

On sait par quel malheur les projets de Vauban, de Saint-Simon, de Fénelon, des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, de tous les hommes éclairés de ce temps, furent étouffés. En se fermant prématurément sur le duc de Bourgogne, la tombe engloutit tout espoir de régénération immédiate. Pendant le long règne de Louis XV, le régime absolu fondé par Richelieu et par Louis XIV se maintint à peu près sans altération. Néanmoins les idées contraires ne périrent pas; elles firent explosion vers le milieu du siècle dans les écrits des économistes : l'idée des états provinciaux entre autres fut développée dans un mémoire spécial du marquis de Mirabeau, publié en 1750 et réimprimé plusieurs fois à la suite de *l'Ami des hommes*. L'au-

teur y rappelait hardiment au roi régnant que son père voulait rétablir des états particuliers dans les provinces, sommation fort claire qui resta sans effet sur l'égoïste et lâche Louis XV.

Dès son avénement au ministère, en 1774, Turgot prépara un plan hardi et complet qui n'était rien moins que tout un projet de constitution assis sur une large base de libertés locales. Ce plan est consigné dans un *mémoire au roi sur les municipalités*, rédigé sous les yeux du ministre par son ami Dupont de Nemours, celui à qui Voltaire écrivait : « J'ose féliciter la France que M. Turgot soit ministre et qu'il ait un homme tel que vous auprès de lui. » Dès les premiers mots de cet écrit, on reconnaît le langage présomptueux et absolu, mais noble et sincère, de la philosophie politique du temps. « La cause du mal, sire, dit le ministre en s'adressant au roi, vient de ce que votre royaume n'a point de constitution. C'est une société composée de différens ordres mal unis et d'un peuple dont les membres n'ont entre eux que peu de liens sociaux, où par conséquent chacun n'est guère occupé que de son intérêt particulier exclusif, de sorte que dans cette guerre perpétuelle de prétentions et d'entreprises votre majesté est obligée de tout décider par elle-même ou par ses mandataires. Vous êtes forcé de statuer sur tout, et le plus souvent par des volontés particulières, tandis que vous pourriez gouverner comme Dieu par des lois générales, si les parties intégrantes de votre empire avaient une organisation régulière et des rapports connus. »

Il ne peut jamais être tout à fait vrai qu'une nation qui vit et qui marche n'ait pas de constitution. Ce mot de Turgot ou plutôt de Dupont de Nemours allait donc au-delà de la vérité. Il y ajoutait quelques autres principes d'un radicalisme contestable comme celui-ci : « Les droits des hommes réunis en société ne sont point fondés sur leur histoire, mais sur leur nature, » ce qui est vrai sans doute en règle générale, mais ce qui doit subir des exceptions au moins temporaires en présence de faits historiques anciens et puissans. Il n'était d'ailleurs nullement nécessaire de faire le procès à l'histoire quand il s'agissait de rétablir des franchises locales qui n'avaient cessé d'exister que depuis cent cinquante ans. Le reste du mémoire est, comme le début, un mélange d'idées justes et d'idées erronées ou au moins prématurées, mais où domine un ardent amour du bien public. D'après le plan de Turgot, chaque paroisse devait avoir son assemblée élective, chargée de répartir les contributions, d'exécuter les travaux publics et de veiller au soulagement des pauvres. Ces assemblées devaient être nommées par les propriétaires de la paroisse sur cette base, que 600 livres de revenu donneraient droit à une voix, 300 livres à une demi-voix, 1,200 livres à

deux voix, et ainsi de suite, ce qui avait pour but de supprimer par le fait l'ancienne distinction des trois ordres, clergé, noblesse et tiers-état, en la remplaçant par une mesure commune. A côté des municipalités rurales, le projet constituait des municipalités urbaines sur des règles analogues. Les unes et les autres devaient nommer des députés à des assemblées ou municipalités d'arrondissement, celles-ci à des assemblées ou municipalités provinciales, et celles-ci enfin à la grande municipalité ou assemblée générale du royaume.

Ce plan différait de celui de Fénelon en ce qu'il ne rétablissait pas les états proprement dits, qui reposaient, d'après la tradition, sur la distinction des trois ordres, clergé, noblesse et tiers-état. Le rédacteur du mémoire s'en expliquait formellement. « Ces assemblées, dit-il, ne sont pas des états. Ce n'est point comme membres d'un ordre, mais comme citoyens propriétaires de revenus terriens, que les gentilshommes et les ecclésiastiques feront partie des municipalités. » Voilà probablement ce qui empêcha le roi d'y donner suite, quoique ce système fût beaucoup plus favorable à l'autorité royale que celui des états et des ordres. Il n'est même pas sûr que Louis XVI en ait eu connaissance et que Turgot ne se soit pas réservé d'y réfléchir, car Dupont de Nemours dit en propres termes que le mémoire n'était qu'une esquisse, et que le ministre devait le revoir de sa main.

Là était en effet en 1774 une des plus grandes difficultés. Les intendans avaient fondé leur autorité sur la rivalité des trois ordres, et même dans l'oppression commune cette rivalité durait encore. Les idées nouvelles qui commençaient à se faire jour repoussaient l'inégalité traditionnelle; mais la grande majorité de la noblesse et du clergé ne se montrait pas disposée à renoncer à ses priviléges, quelque nominaux qu'ils fussent devenus. L'expédient imaginé par Turgot pour calculer le nombre des voix sur l'étendue des propriétés donnait aux deux premiers ordres la majorité numérique, mais ils ne s'en seraient pas contentés. L'organisation nationale reposait depuis cinq cents ans sur la distinction des ordres; chaque province avait conservé le souvenir de ses anciens états, qui étaient tous constitués ainsi, et les états encore existans en offraient de vivans exemples. Ces derniers états embarrassaient l'auteur du mémoire. « Quelques-unes de nos provinces, dit-il, ont une espèce de constitution, des assemblées, une sorte de vœu public; mais, étant composés d'ordres dont les prétentions sont très diverses et les intérêts très séparés, ces états sont loin d'opérer tout le bien qui serait à désirer. *C'est peut-être un mal que ces demi-biens locaux;* les provinces qui en jouissent sentent moins la nécessité de la réforme. »

Turgot sortit du ministère au mois de mai 1776, sans avoir donné

aucune suite à son projet. Il y fut bientôt remplacé par Necker, qui reprit avec ardeur la même pensée, et réussit à la réaliser. Le nouveau ministre n'aimait pas plus que son prédécesseur le principe des trois ordres, mais il comprenait que le moment n'était pas venu de les abolir, et il chercha un moyen de tourner la difficulté. Dans cette mesure, il trouva Louis XVI disposé à le suivre. En conséquence il adressa à son tour au roi, en 1778, un mémoire sur ce sujet. « Une multitude de plaintes, disait-il, se sont élevées de tout temps contre le genre d'administration employé dans les provinces; ces plaintes se renouvellent plus que jamais, et l'on ne pourrait s'y montrer indifférent sans avoir peut-être des reproches à se faire. A peine en effet peut-on donner le nom d'administration à cette volonté arbitraire d'un seul homme, qui, tantôt présent, tantôt absent, tantôt instruit, tantôt incapable, doit régir les parties les plus importantes de l'ordre public, et qui doit s'y trouver habile après ne s'être occupé toute sa vie que de requêtes au conseil, qui souvent, ne mesurant pas même la grandeur de la commission qui lui est confiée, ne considère sa place que comme un échelon pour son ambition. Et si, comme il est raisonnable, on ne lui donne à gouverner en débutant qu'une généralité d'une médiocre étendue, il la voit comme un lieu de passage, et n'est point excité à préparer des établissemens dont le succès ne lui est point attribué. Enfin, présumant toujours, et peut-être avec raison, qu'on avance encore plus par l'effet de l'intrigue et des affections que par le travail et l'étude, ces commissaires sont impatiens de venir à Paris, et laissent à leurs secrétaires ou à leurs subdélégués le soin de les remplacer dans leurs devoirs publics. »

Ces observations, qui ne conviennent pas uniquement aux intendans d'autrefois, et qui trouveraient de nos jours plus d'une application, conduisaient Necker à proposer la création d'assemblées provinciales dont il définissait ainsi les attributions : « Il est sans doute des parties d'administration qui, tenant uniquement à la police, à l'ordre public, à l'exécution des volontés de votre majesté, ne peuvent jamais être partagées, et doivent par conséquent reposer sur l'intendant seul; mais il en est aussi, telles que la répartition et la levée des impositions, l'entretien et la construction des chemins, le choix des encouragemens favorables au commerce, au travail en général et aux débouchés de la province en particulier, qui, soumises à une marche plus lente et plus constante, peuvent être confiées préférablement à une commission composée de propriétaires, en réservant à l'intendant l'importante fonction d'éclairer le gouvernement sur les différens règlemens qui seraient proposés. »

Après avoir montré combien les provinces différaient entre elles

d'intérêts et de besoins, Necker ajoutait ces mots, qu'on dirait encore écrits d'hier : « Comme la force morale et physique d'un ministre ne saurait suffire à une tâche si immense et à de si vastes sujets d'attention, il arrive nécessairement que c'est du fond des bureaux que la France est gouvernée, et selon qu'ils sont plus ou moins éclairés, plus ou moins purs, plus ou moins vigilans, les embarras du ministre et les plaintes des provinces s'accroissent ou diminuent. En ramenant à Paris tous les fils de l'administration, il se trouve que c'est dans un lieu où l'on ne sait rien que par des rapports éloignés, où l'on ne croit qu'à ceux d'un seul homme, et où l'on n'a jamais le temps d'approfondir, qu'on est obligé de diriger et de discuter toutes les parties d'exécution. Les ministres auraient dû sentir qu'en ramenant à eux une multitude d'affaires au-dessus de l'attention, des forces et de la mesure du temps d'un seul homme, ce ne sont pas eux qui gouvernent, ce sont leurs commis, et ces mêmes commis, ravis de leur influence, ne manquent jamais de persuader au ministre qu'il ne peut se détacher de commander un seul détail, qu'il ne peut laisser une seule volonté libre, sans renoncer à ses prérogatives et diminuer sa consistance. »

Il faudrait reproduire en entier ce mémoire important. En voici un dernier extrait : « Cet ouvrage imparfait et successif de l'administration française présente partout des obstacles. Qui peut les vaincre et les surmonter le plus facilement? Est-ce un seul homme? Est-ce un corps d'administration? C'est un homme seul sans doute, si vous réunissez en lui les qualités nécessaires. Rien n'est plus efficace que l'action du pouvoir dans une seule main; mais en même temps que je crois autant qu'un autre à la puissance active d'un seul homme qui réunit au génie la fermeté, la sagesse et la vertu, je sais aussi combien de tels hommes sont épars dans le monde, combien, lorsqu'ils existent, il est accidentel qu'on les rencontre, et combien il est rare qu'ils se trouvent dans le petit circuit où l'on est obligé de prendre les intendans de province. L'expérience et la théorie indiquent également que ce n'est pas avec des hommes supérieurs, mais avec le plus grand nombre de ceux qu'on connaît et qu'on a connus, qu'il est juste de composer une administration provinciale, et alors toute la préférence demeurera à cette dernière. Dans une commission permanente, composée des principaux propriétaires d'une province, la réunion des connaissances, la succession des idées, donnent à la médiocrité même une consistance; la publicité des délibérations force à l'honnêteté; si le bien arrive avec lenteur, il arrive du moins, et une fois obtenu, il est à l'abri du caprice, tandis qu'un intendant, le plus rempli de zèle et de connaissances, est bientôt suivi par un autre qui dérange ou abandonne les projets de son prédécesseur. Dans l'espace de dix à douze ans, on

les voit aller de Limoges en Roussillon, du Roussillon en Hainaut, du Hainaut en Lorraine, et à chaque variation ils perdent le fruit des connaissances locales qu'ils peuvent avoir acquises. »

On voit que Necker, dont l'esprit pratique avait tout prévu, ne demandait pas la suppression des intendans; cette institution tenait par un lien étroit à une autre plus puissante encore, celle du conseil d'état ou conseil du roi, dont les intendans n'étaient que les délégués, et il fallait s'attendre à une résistance violente de la part du corps tout entier. Les intendans avaient d'ailleurs une utilité réelle, comme représentans de l'autorité royale, à la seule condition que leur pouvoir cessât d'être absolu; plusieurs d'entre eux, poussés par le mouvement général des esprits, s'occupaient sérieusement d'intérêts publics, à l'exemple de Turgot, qui avait commencé par là sa carrière. Le ministre n'avait pas cru devoir s'occuper encore des assemblées secondaires de paroisse et d'arrondissement dont Turgot avait proposé la création; il s'était borné, pour ne pas tout faire à la fois, aux assemblées de province, pensant bien que le reste viendrait naturellement plus tard. Quant à la composition de ces assemblées, il acceptait le principe des trois ordres, mais en y apportant un changement profond qui pouvait aussi s'appuyer sur une origine historique. Dans les états-généraux du royaume et dans la plupart des états provinciaux, les trois ordres délibéraient à part. Dans une seule province, le Languedoc, les états ne formaient qu'une seule assemblée, où l'on votait par tête et non par ordre, et les députés du tiers-état y égalaient en nombre ceux du clergé et de la noblesse. C'est sur ce modèle que Fénelon avait proposé, dans ses *plans de réforme*, de constituer tous les états provinciaux; c'est aussi ce modèle que Necker adopta, érigeant en principe, dès 1778, ce qui devait triompher dix ans plus tard dans la formation de l'assemblée nationale, la double représentation du tiers, la réunion des ordres et le vote par tête.

Ces considérations décidèrent Louis XVI, et le 12 juillet 1778 fut rendu un arrêt du conseil portant établissement d'une assemblée provinciale dans le Berri. Cette province, justement regardée comme une des plus pauvres et des plus malheureuses, avait été choisie exprès pour faire l'essai du nouveau système. L'assemblée provinciale devait se composer de l'archevêque de Bourges, président, et de onze autres membres du clergé, de douze gentilshommes propriétaires et de vingt-quatre membres du tiers-état, dont douze députés des villes et douze propriétaires des campagnes, en tout quarante-huit. Les suffrages devaient se compter par tête. La distinction des ordres se trouvait ainsi atténuée et presque détruite, puisque les voix étaient égales et que le tiers-état avait à lui seul autant de suffrages que les deux autres ordres réunis. Le roi devait désigner lui-

même les seize premiers membres, qui devaient désigner ensuite les trente-deux autres. L'assemblée devait se réunir tous les deux ans, et la session ne durait pas plus d'un mois; dans l'intervalle des sessions, un bureau d'administration, composé du président et de sept membres, assistés de deux procureurs-syndics et d'un secrétaire, devait veiller à l'exécution des délibérations. Les principaux objets soumis au vote étaient la levée et la répartition des impôts, la construction des chemins et les établissemens de charité.

Comme toutes les mesures de progrès pacifique et de sage conciliation, cette constitution donna lieu à deux reproches opposés. Les partisans exclusifs de l'ancien régime s'élevèrent contre le mélange des ordres et la double représentation du tiers; les novateurs blâmèrent la conservation des ordres et le nombre accordé aux représentans des deux ordres privilégiés. Ces deux opinions se réfutaient l'une par l'autre. On peut se faire une idée assez exacte de l'état de la propriété avant 1789 en divisant le sol national en cinq portions à peu près égales, une possédée par la couronne et les communes, une par le clergé, une par la noblesse, une par le tiers-état et une par le peuple des campagnes. Or, les assemblées provinciales devant représenter avant tout la propriété, il était assez naturel que les différentes classes de propriétaires y parussent dans la même proportion que sur le sol, c'est-à-dire, déduction faite des domaines de l'état et des communes, le clergé pour un quart, la noblesse pour un quart, et le tiers-état, qui comprenait à la fois la bourgeoisie et le peuple, pour la moitié. On revenait ainsi par une autre voie à l'idée de Turgot. Ce n'était pas l'affaire des opinions radicales, qui opposaient toujours le petit nombre des deux premiers ordres à la masse de la nation, sans tenir compte de la distribution de la propriété, ou plutôt en la supportant impatiemment et en nourrissant l'espérance de la changer. Ce n'est pas ainsi non plus que raisonnaient le parlement, la cour, la majorité des deux premiers ordres, en rappelant sans cesse l'histoire, la tradition, et ce qu'on appelait pompeusement, avec un mélange d'exagération et de vérité, la constitution du royaume.

On remarquera sans doute la place que Necker, quoique Genevois et protestant, avait cru devoir donner au clergé. Aux états de Languedoc, la présidence appartenait à l'archevêque de Narbonne, et le ministre avait voulu rester fidèle jusqu'au bout au modèle qu'il avait choisi. Dans les projets de Fénelon, c'était aussi l'évêque qui devait présider, et Louis XVI, profondément imbu des souvenirs du duc de Bourgogne, avait tenu sans doute à ne pas s'en écarter. Il ne faut pas oublier que le clergé était alors puissant par ses richesses et la haute naissance de la plupart de ses chefs, qu'il avait de tout temps exercé en France le pouvoir politique, et qu'on rencontrait

surtout parmi ses membres la science et l'habitude des affaires. Comme preuve du bon accord qui régnait entre le ministre protestant et le haut clergé, on peut citer le trait suivant, rappelé par le petit-fils de Necker, M. le baron de Staël : l'archevêque de Paris, ayant gagné contre la ville de Paris un grand procès qui établissait son droit de censive sur plusieurs édifices, abandonna au ministre les arrérages qui lui étaient dus pour être consacrés à quelque objet d'utilité publique, et Necker employa les 100,000 écus qui en provinrent à l'amélioration de l'Hôtel-Dieu.

En même temps qu'il admettait la distinction des ordres, repoussée par le mémoire de Turgot, Necker avait écarté l'élection. On lui en fit un reproche dans le camp philosophique. Il fallait faire accepter l'institution nouvelle par ceux qui se croyaient intéressés au maintien pur et simple de l'ancien régime; c'était déjà beaucoup, et le résultat n'a point tardé à le prouver, que la réunion des ordres et le vote par tête : le principe républicain de l'élection aurait excité de bien autres répugnances qui pouvaient étouffer dans son germe la liberté provinciale. Former une seule réunion électorale où les ordres auraient voté ensemble était absolument impossible; le clergé et la noblesse auraient refusé de s'y rendre. Faire voter les ordres à part dans des réunions distinctes ne se pouvait pas davantage; le clergé et la noblesse n'auraient pas manqué d'y protester contre la double représentation du tiers et le vote par tête. La marche suivie valait donc beaucoup mieux; les premiers membres choisis tenaient directement leur mandat du roi, et les autres le recevaient indirectement de la même source, ce qui coupait court à toute rivalité. Le roi désigna, pour faire partie de l'assemblée du Berri, les seize membres les plus distingués du clergé, de la noblesse et du tiers-état de la province; ceux-ci firent à leur tour d'excellens choix pour les trente-deux autres. Rien n'avait d'ailleurs été décidé d'avance pour le mode de renouvellement ultérieur, et l'assemblée elle-même devait être appelée à en délibérer. Elle en délibéra en effet, et se prononça pour le principe électif.

Parmi les autres règles adoptées par Necker pour l'organisation de ses assemblées, celle qui rencontra chez les intendans la plus vive résistance fut l'institution du bureau permanent ou *commission intermédiaire*, qui devait veiller, dans l'intervalle des sessions, à l'exécution des délibérations. Cette institution n'était pas sans précédens. Necker l'avait encore empruntée aux états du Languedoc, et on en retrouvait d'autres exemples dans les anciens états provinciaux. On en a contesté l'utilité en se fondant sur le principe de la division des pouvoirs, et elle a disparu dans l'organisation départementale actuelle. Il serait cependant injuste de la condamner absolument, et surtout de la confondre avec la disposition de la loi de

1790, qui a confié plus tard le pouvoir exécutif dans les départemens à une commission élective. Le bureau fondé par Necker ne devait pas remplacer l'intendant, mais le surveiller, ce qui est fort différent, et il ne faut pas aller bien loin pour trouver une institution analogue qui fonctionne aujourd'hui parfaitement; c'est ce qu'on appelle en Belgique la *députation provinciale*, chargée de représenter le conseil provincial, dans l'intervalle des sessions, auprès des gouverneurs de province. Si l'on entreprenait de comparer les députations provinciales de Belgique avec nos conseils de préfecture, on trouverait peut-être que l'idée de Necker n'était pas si mauvaise. Elle avait pour but d'attacher les principaux propriétaires à leur province en leur donnant un rôle actif dans les affaires locales, ce qui leur manque trop aujourd'hui.

Dès l'année suivante, 1779, Necker, voulant faire un second essai, établit une assemblée provinciale dans le Dauphiné; cette fois il la composa un peu différemment. Au lieu de quarante-huit membres comme dans le Berri, elle devait en avoir soixante, dont douze appartenant au clergé, dix-huit aux gentilshommes, et trente au tiers-état. Les deux grands principes de la double représentation du tiers et du vote par tête étaient maintenus; mais la part faite au clergé devenait un peu moindre, un cinquième seulement au lieu d'un quart, et la présidence n'appartenait plus de droit à un membre de cet ordre. Cette nouvelle proportion satisfit davantage le parti philosophique. Saint-Lambert écrivit à cette occasion à Mme Necker : « Je vois avec bien de la satisfaction que M. Necker a pu composer les nouveaux états provinciaux d'un moindre nombre d'évêques et de nobles que ceux du Berri, et qu'ils ne seront pas présidés par un prêtre. Je ne désire plus qu'une chose, c'est que ce nouveau genre d'administration, *le meilleur possible à ce qu'il me paraît*, soit établi d'une manière durable. »

Malheureusement l'organisation de cette nouvelle assemblée rencontra plus de difficultés que la première. Le Dauphiné avait eu autrefois des états particuliers, que lui avait enlevés Richelieu; il ne cessait de les réclamer comme un droit, et ne se prêta que de mauvaise grâce à ce qu'il regardait comme une nouvelle violation de ses priviléges. Des discussions s'élevèrent sur la présidence, sur le lieu de l'assemblée, sur les prétentions des anciens barons des états, et l'assemblée provinciale fut ajournée malgré les efforts du parlement de Grenoble, qui se montra favorable au projet ministériel. Nul doute que, si la révolution n'était pas survenue, ces difficultés n'eussent fini par s'aplanir; mais la résurrection des états du Dauphiné était destinée à marquer le début d'un mouvement bien autrement radical.

Une troisième tentative fut plus heureuse. Un arrêt du conseil

du 11 juillet 1779 établit une assemblée provinciale dans la généralité de Montauban, qui devait être désormais désignée sous le nom de Haute-Guienne. Celle-là devait se composer de cinquante-deux membres, dont dix de l'ordre du clergé, seize gentilshommes propriétaires, et vingt-six du tiers-état, tant députés des villes que propriétaires des campagnes. Une première réunion se tint à Villefranche d'Aveyron pour régler les préliminaires; l'évêque de Rhodez fut nommé président. La substitution du nom de Haute-Guienne à *généralité de Montauban*, comme du nom du Berri à *généralité de Bourges*, indique chez le roi et son ministre l'intention de supprimer peu à peu les généralités qui rappelaient trop le souvenir de l'administration despotique, et de les remplacer par les anciens noms des provinces.

Enfin une quatrième assemblée fut établie à Moulins, pour le Bourbonnais, le Nivernais et La Marche, le 19 mars 1780. Elle devait être composée comme la précédente, mais elle ne put se constituer, et cet échec devint la cause déterminante de la retraite de Necker. La réaction contre les idées de ce ministre avait pris des forces; l'intendant de la généralité de Moulins, M. de Reverseaux, jugea le moment favorable à la résistance : il refusa ouvertement d'obéir aux ordres donnés pour la convocation de l'assemblée, et le parlement refusa à son tour d'enregistrer l'édit de création. Le mémoire confidentiel que Necker avait adressé au roi en 1778 sur les assemblées provinciales avait été confié sous le sceau du secret à un personnage de la cour; il fut imprimé clandestinement par un odieux abus de confiance et distribué avec une extrême promptitude à tous les membres du parlement de Paris. Or il s'y trouvait le passage suivant : « Le public, par la tournure des esprits, a les yeux ouverts sur tous les inconvéniens et sur tous les abus. Il en résulte une critique inquiète et confuse qui donne un aliment continuel au désir qu'ont les parlemens de se mêler de l'administration. Ce sentiment de leur part se manifeste de plus en plus, et ils s'y prennent comme tous les corps qui veulent acquérir du pouvoir, en parlant au nom du peuple, en se disant les défenseurs des droits de la nation, et l'on ne doit pas douter que, bien qu'ils ne soient forts ni par l'instruction ni par l'amour pur du bien de l'état, ils ne se montrent dans toutes les occasions, aussi longtemps qu'ils se croiront soutenus par l'opinion publique; il faut donc ou leur ôter cet appui, ou se préparer à des combats répétés qui troubleront la tranquillité du règne de votre majesté et conduiront successivement ou à une dégradation de l'autorité, ou à des partis extrêmes dont on ne peut mesurer au juste les conséquences. L'unique moyen de prévenir ces secousses est d'attacher essentiellement les parlemens aux fonctions honorables et tranquilles de la

magistrature, et de soustraire à leurs regards continuels les grands objets de l'administration, surtout dès qu'on peut y parvenir par une institution qui, remplissant le vœu national, conviendrait également au gouvernement. »

La publication de ces paroles prophétiques souleva une véritable tempête dans les cours souveraines. On en conclut que Necker voulait enlever aux parlemens le droit de remontrance, et, l'opposition des magistrats venant se joindre à celle des courtisans, le ministre réformateur ne put y résister. Il demanda au roi la destitution de l'intendant du Bourbonnais et des lettres de jussion pour l'enregistrement de l'édit sur l'assemblée provinciale de Moulins; ces mesures énergiques répugnèrent à Louis XVI, et Necker donna sa démission le 19 mai 1781.

Le plan de Necker succomba avec lui; mais des quatre assemblées provinciales qu'il avait fondées, deux restèrent debout, celles du Berri et de la Haute-Guienne, et n'ont cessé de fonctionner, malgré quelques restrictions, jusqu'en 1789. On peut donc les juger par ce qu'elles ont fait dans ces dix ans. L'intervention des membres du clergé y fut particulièrement utile. Dans celle du Berri, l'archevêque de Bourges, M. de Phelypeaux, fit l'usage le plus éclairé de son ascendant; un autre ecclésiastique, l'abbé de Séguiran, depuis évêque de Nevers, déploya de véritables talens. Dans celle de la Haute-Guienne, l'évêque de Rhodez, président, se distingua plus encore; ce n'était rien moins que M. Champion de Cicé, un disciple de Turgot, qui devint plus tard archevêque de Bordeaux, et qui, membre des états-généraux en 1789, devait décider la réunion de la majorité du clergé au tiers-état le surlendemain de la séance du Jeu de Paume. Necker, qui avait appris à l'apprécier pendant qu'il présidait l'assemblée provinciale, le fit appeler au ministère en qualité de garde des sceaux au mois d'août 1789.

Parmi les questions que le mémoire de Turgot avait laissées en suspens se trouvait l'étendue à donner aux circonscriptions provinciales. Les anciennes provinces n'avaient plus depuis longtemps d'existence légale, à l'exception des pays d'états; il n'y avait de reconnu que les généralités. Necker avait évidemment l'intention de conserver à peu près la même division. Le nombre des provinces, en dehors des pays d'états, aurait été alors d'une trentaine, chacune composée en moyenne de deux à trois de nos départemens actuels. Telle était en effet l'étendue des quatre premières; elles comprenaient environ 1,500,000 hectares chacune, tandis que l'étendue moyenne des départemens est de 600,000.

Quant aux pays d'états, on ne peut douter que, dans l'intention de Necker, un régime analogue ne dût s'étendre un jour jusqu'à eux. Cette bizarrerie qui maintenait, au milieu de la monarchie,

cinq ou six petites nationalités distinctes, ces mots de *priviléges*, de *dons gratuits*, qui exprimaient de vieilles prétentions usées par le temps, cette diversité extrême d'institutions entre la Bretagne et le Languedoc, la Bourgogne et la Provence, membres désormais inséparables du même tout, le choquaient autant qu'un autre. Toutefois il n'oubliait pas que ces différences tenaient à d'anciens engagemens contractés par la couronne, et que les provinces, en se réunissant, avaient fait leurs conditions; il savait que les mœurs, les traditions, les préjugés locaux attachaient un grand prix à la conservation de ces antiques formes, quand même elles n'étaient plus que des apparences, et il se gardait bien d'y toucher d'autorité. Il attendait que la persuasion de l'exemple amenât les populations elles-mêmes à comparer leurs gothiques priviléges avec la nouvelle organisation. Tant que les pays d'états n'avaient eu devant eux que l'arbitraire illimité des pays d'élection, on comprenait sans peine qu'ils eussent préféré leurs propres lois; en présence des nouvelles administrations provinciales, ils devaient finir tôt ou tard par changer d'avis. Turgot avait exprimé la même espérance dans son mémoire. Necker ne partageait pas d'ailleurs, tout en désirant l'homogénéité nationale, cette passion d'uniformité à tout prix qui est devenue un des caractères les plus violens de la révolution. « Il y a, écrivait Montesquieu trente ans auparavant, de certaines idées d'uniformité qui saisissent quelquefois les grands esprits, mais qui frappent infailliblement les petits : les mêmes lois dans l'état, la même religion dans toutes ses parties; mais lorsque les citoyens suivent les lois, qu'importe qu'ils suivent la même? »

La plus tenace de ces constitutions provinciales et en même temps la plus différente du type adopté par Necker était celle de la Bretagne. La forme péninsulaire de cette province, reléguée à l'une des extrémités du territoire, y maintenait un esprit particulier d'indépendance. La noblesse du pays, obstinée à rester chez elle, partageait la manière de vivre du peuple des campagnes. Il n'y avait pas, à proprement parler, de tiers-état, excepté à Rennes, à Nantes et dans quelques autres villes moins importantes. Cette constitution sociale se réfléchissait dans les états : le tiers n'y comptait que quarante-huit membres, représentans des villes, car la bourgeoisie rurale n'existait pas; le clergé était représenté par neuf évêques et quarante-deux abbés, et ce qui donnait à la province son caractère distinctif, tous les gentilshommes sans exception, au nombre de treize cents, avaient droit de présence et de vote. Ainsi constitués, les états de Bretagne étaient sans comparaison ceux qui avaient conservé l'autonomie la plus effective. Si l'aspect tumultueux des séances rappelait quelquefois les fameuses diètes polonaises, la condition générale de la province, une des plus peuplées et des plus florissantes

malgré sa rudesse naturelle, témoignait en faveur de l'administration des états. Un observateur attentif pouvait cependant constater dès lors les symptômes des divisions qui ont éclaté plus tard. Nantes et Rennes, dont la richesse et la population avaient grandi avec le temps, ne souffraient plus qu'impatiemment l'autorité de la noblesse bas-bretonne; un jour serait venu sans aucun doute où le tiers-état de ces deux villes aurait réclamé une modification dans le sens des réformes de Necker, et alors ou la constitution générale de la Bretagne se serait modifiée, ou la province se serait coupée en deux. Dans l'un et l'autre cas, on aurait fait un pas vers l'uniformité.

La constitution des états du Languedoc n'appelait pas une semblable réforme, puisqu'elle avait servi de modèle pour les nouvelles assemblées; mais l'étendue de cette province, qui comprenait huit de nos départemens actuels, donnait lieu à des difficultés intestines. Le Velay, le Vivarais, le Gévaudan, placés à l'un des bouts, se plaignaient d'être négligés et auraient certainement demandé tôt ou tard leur séparation. Une rivalité ancienne subsistait entre les deux capitales de la province, Toulouse et Montpellier. Le Languedoc devait donc un jour ou l'autre se partager en trois. Les autres pays d'états avaient moins d'étendue; quelques-uns, comme le Béarn, comprenaient à peine un de nos départemens. La constitution de la Bourgogne était toute féodale, celle de la Provence toute démocratique. Ces différences ne pouvaient manquer de s'atténuer avec le temps; on serait ainsi parvenu peu à peu à diviser la France en une quarantaine de provinces d'une étendue à peu près égale et d'une organisation de plus en plus homogène.

Non-seulement les assemblées provinciales devaient avoir plus d'importance que nos conseils actuels de département à cause de la plus grande étendue de chaque circonscription, mais elles étaient investies d'attributions plus larges. Dans son traité de *l'Administration des finances*, publié peu d'années après sa sortie du ministère, Necker dit formellement que les assemblées provinciales devaient jouer le premier rôle dans la réforme générale des impôts. On s'exagère beaucoup en général les exemptions d'impôts dont jouissaient les ordres privilégiés. Les nobles n'étaient point sujets personnellement à la taille ou impôt foncier, mais ils la payaient par l'intermédiaire de leurs fermiers, quand ils en avaient; c'est ce qu'on appelait la *taille d'exploitation*. Ils n'en étaient affranchis que pour les terres qu'ils faisaient valoir eux-mêmes, et ce privilége se limitait dans la plupart des provinces à l'exploitation de trois charrues. Ils payaient leur part de tous les autres impôts, comme les vingtièmes, la capitation, les contributions indirectes, et, la taille ne formant

que le sixième environ des revenus publics, l'immunité se réduisait en définitive à peu de chose. Le clergé se divisait en deux; ce qu'on appelait le clergé *étranger*, c'est-à-dire celui de Flandre, d'Artois, de Franche-Comté, d'Alsace, de Lorraine, le plus riche des deux, était soumis, comme la noblesse, aux vingtièmes et à la capitation; celui du reste du royaume, qu'on appelait *le clergé de France*, ne connaissait ni la capitation ni les vingtièmes, mais il payait aussi la taille d'exploitation par l'intermédiaire de ses fermiers, et de plus il avait à supporter certaines charges spéciales, comme le *don gratuit* au roi, que Necker évalue en tout à plus de 10 millions par an. Les antiques immunités allaient tous les jours en se réduisant par la force des choses, et le ministre espérait avec raison les supprimer tout à fait en confiant la réforme des impôts à des assemblées où les trois ordres comparaissaient dans des proportions si différentes. Il avait pour lui dans cette entreprise le concours des principaux membres de la noblesse et du clergé.

Par suite de la défiance générale qu'un siècle et demi de gouvernement absolu répandait dans les esprits, les provinces pouvaient craindre que le nouveau mode d'administration ne fût un moyen détourné de leur extorquer de nouveaux impôts. Necker essaya de se prémunir contre ce danger en déclarant solennellement, dans le texte même des arrêts du conseil portant établissement des assemblées provinciales, que le roi entendait recevoir de la province la même somme qu'auparavant, l'assemblée devant être uniquement occupée d'écarter l'inégalité et l'arbitraire qui régnaient dans la répartition. Là était en effet le plus grand inconvénient de la taille qui, perçue dans la plupart des provinces, non sur le sol proprement dit, mais sur les facultés présumées du contribuable, devenait entre les mains des officiers du fisc l'occasion d'injustices révoltantes. Tous les documens du XVIIIe siècle sont unanimes pour condamner le mode de perception connu sous le nom de *taille personnelle*. Considéré en soi, cet impôt n'avait rien d'excessif; mais ce qui a laissé dans nos campagnes un si odieux souvenir, c'est le système suivi pour la répartition. Dès leur réunion, les assemblées provinciales s'occupèrent de porter remède à ces maux, et les principes qu'elles firent prévaloir se sont depuis généralisés.

Il ne faut pas croire cependant que l'intention du ministre fût de commencer par établir partout le même système d'impôts. Le mémoire présenté au roi en 1778 contenait ce passage remarquable : « La France, composée de vingt-quatre millions d'habitans répandus sur des sols différens et soumis à diverses coutumes, ne peut pas être assujettie au même genre d'impositions. Ici la rareté excessive du numéraire peut obliger à commander la corvée

en nature ; ailleurs une multitude de circonstances invitent à la convertir en contribution pécuniaire. Ici la gabelle est supportable, là les troupeaux qui composent la fortune des habitans font de la cherté du sel un véritable fléau. Ici tous les revenus sont en fonds de terre, et l'on peut confondre la capitation avec la taille ou les vingtièmes; ailleurs de grandes richesses mobilières et l'inégalité de leur distribution invitent à séparer ces divers impôts. Ici l'impôt territorial peut être fixe et immuable; là tout est vignobles et tellement soumis à des révolutions que, si l'impôt n'est pas un peu flexible, il sera trop rigoureux. Ici les impôts sur les consommations sont préférables, ailleurs le voisinage de l'étranger les rend illusoires et difficiles à maintenir. Enfin partout, en même temps que la raison commande, l'habitude et le préjugé font résistance. C'est l'impossibilité de pourvoir à toutes ces diversités par des lois générales qui oblige d'y suppléer par l'administration la plus compliquée. »

Au premier rang des impôts que Necker voulait réformer se trouvait la *corvée* pour les chemins. L'origine des corvées était féodale, ce qui ne contribuait pas peu à les faire détester. On appelait ainsi à l'origine les journées de travail forcé que les paysans devaient à leurs seigneurs; l'administration royale avait adopté ce moyen commode de faire exécuter les grands travaux. Réduit à des limites raisonnables et déterminées d'avance, exclusivement consacré à un intérêt local, comme le sont aujourd'hui les prestations en nature, c'était un impôt comme un autre, et même plus facile à acquitter qu'un autre; mais il en avait été fait sous Louis XIV le plus effroyable abus. A tout instant, les paysans corvéables étaient requis arbitrairement pour des travaux lointains et pénibles; hommes et bestiaux périssaient à la peine. Ces abus avaient diminué pendant le XVIIIe siècle; la corvée n'en restait pas moins en usage pour les travaux des chemins, et les économistes se montraient unanimes pour la condamner. Tant que M. Trudaine avait été directeur des ponts et chaussées, il n'avait cessé d'en demander l'abolition. Un des premiers actes de Turgot avait été de l'abolir en 1775 et de la remplacer par une contribution en argent; la réaction contre ce ministre avait détruit cette partie de son œuvre, et l'édit qui abolissait les corvées avait été abrogé avant de recevoir son exécution.

L'administration provinciale du Berri fit bientôt voir qu'en abandonnant ces sortes de réformes aux soins d'une assemblée de propriétaires, ce qui avait paru impraticable par une loi générale pouvait s'exécuter partiellement sans réclamation. Dès les premières réunions de l'assemblée, on examina avec soin l'étendue des sacrifices qu'exigeait la corvée pour les chemins, telle qu'elle était organisée. On trouva qu'en la remplaçant par un impôt en argent on ob-

tiendrait une économie de près des deux tiers. L'assemblée proposa donc la création d'une imposition uniforme et proportionnelle à la taille; c'est ce qu'on appelle aujourd'hui des *centimes additionnels* à l'impôt foncier. Elle prit en outre plusieurs précautions de détail qui ne contribuèrent pas peu au succès de l'opération. Les paroisses les moins peuplées et les plus pauvres durent payer le quart seulement du principal de leur taille, les paroisses les plus peuplées plus du quart; on convint qu'on assignerait à chaque paroisse une tâche proportionnée à l'étendue de sa contribution d'après un devis estimatif, et que, si l'adjudication ne s'élevait pas au niveau du devis, l'économie serait remise à la paroisse. Le résultat de ces délibérations ayant été soumis au ministre et discuté par lui article par article, il en sortit l'arrêt du conseil du 13 avril 1781, dont l'article 1er était ainsi conçu : « Les travaux des grandes routes, qui s'exécutaient ci-devant par corvées dans la généralité du Berri, le seront à l'avenir à prix d'argent, et seront adjugés au rabais en présence de l'ingénieur et du sous-ingénieur de chaque département. » Suivait un règlement détaillé en vingt-six articles, destiné à servir de modèle à toutes les provinces pour la confection des chemins. Ce règlement, exécuté pendant dix ans en Berri, de 1780 à 1790, y améliora sensiblement la viabilité.

Dans la Haute-Guienne comme dans tout le Languedoc, les chemins n'étaient pas exécutés par corvées, cet usage féodal n'existant pas dans les pays de droit romain, qui formaient le tiers méridional de la France. L'assemblée de cette province n'eut donc pas à s'occuper des moyens de remplacer la corvée, elle dut porter remède à d'autres abus. Ainsi on se plaignait de la distribution inégale des contributions exigées pour la confection des chemins; l'assemblée décida que la dépense des routes de poste serait à la charge de la province entière, qu'elle ne contribuerait que pour les trois quarts aux chemins d'une importance secondaire, et pour la moitié aux chemins d'intérêt communal, le reste de la dépense devant être supporté par les localités directement intéressées. En même temps il fut pris de justes mesures pour dédommager les propriétaires qu'on privait d'une partie de leurs terrains, et l'assemblée de la Haute-Guienne ne contribua pas moins que celle du Berri à créer des précédens qui servent encore de modèles.

Il est à remarquer que les assemblées provinciales devaient diriger, sous la surveillance du gouvernement, toutes les routes exécutées sur leur territoire, qu'elles fussent ou non d'intérêt local. Un autre principe a prévalu depuis, et la direction des travaux publics considérés comme d'intérêt général a été centralisée. Est-ce un bien? est-ce un mal? Ce serait un bien, si la considération de l'utilité commune l'emportait seule dans les conseils du gouvernement; mais

l'expérience n'a que trop prouvé que d'autres influences peuvent agir sur la décision et détourner au profit d'intérêts privilégiés les ressources fournies par la généralité des contribuables. C'est ainsi que les trois quarts des travaux publics ont fini par se concentrer dans une moitié du territoire, et ce ne sont pas toujours les plus utiles qui ont passé les premiers. Avec le régime des assemblées provinciales, cette inégalité n'existerait pas; les régions les mieux partagées n'auraient probablement pas moins de travaux publics, et les autres en auraient davantage, comme il arrive en Angleterre, où l'état n'intervient pas. Commencé beaucoup plus tôt, poursuivi partout sans interruption, l'ensemble de nos travaux publics serait aujourd'hui plus avancé. On voit déjà, dès la création des assemblées provinciales, une féconde émulation se manifester entre les provinces. En Berri, le duc de Béthune-Charost, de la maison de Sully, avait fait un travail considérable pour démontrer la possibilité d'un canal de l'Allier au Cher et pour développer les moyens d'exécution avec un modique secours de la part du gouvernement. Dans la Haute-Guienne, un emprunt de 1,500,000 francs pour l'amélioration des routes fut voté par l'assemblée provinciale et rempli en huit jours sans sortir de la province.

Les procès-verbaux de ces deux premières assemblées avaient été rendus publics sous l'administration de Necker; dès qu'il eut quitté le ministère, cette publicité fut supprimée. Ami de la lumière en toute chose, comme il l'avait prouvé par la publication du *compte-rendu*, Necker s'éleva avec beaucoup de force contre cette mesure. « La publicité, dit-il, assurait aux administrations provinciales cette confiance si nécessaire à ceux qui ont besoin, pour faire le bien, de contrarier les habitudes; elle leur procurait ce tribut d'opinion si propre à encourager ceux qui se livrent à des travaux pénibles sans intérêt et sans ambition. L'approbation du roi doit leur suffire, disent les ministres; mais le roi serait mal servi par ceux qui ne compteraient pour rien l'opinion publique. Ces considérations seront présentées peut-être comme l'effet d'un système particulier; ce système, si c'en est un, je ne le désavouerai point, et je crois que le relâchement d'un grand nombre d'administrations est dû à l'obscurité dont elles s'enveloppent. Tout se fût ranimé, si elles avaient eu à comparaître devant le tribunal de l'opinion; les regards publics sont les seuls qui puissent suffire à l'immensité des observations dont toutes les parties de l'administration sont susceptibles. Sans doute ces regards importunent ceux qui gèrent les affaires avec nonchalance, mais ceux qu'un autre esprit anime voudraient multiplier de toutes parts la lumière. » Voilà de belles paroles pour une époque où tout n'était encore, dans les affaires publiques, qu'arbitraire et obscurité.

Cependant le temps marchait ou plutôt courait, les esprits s'agitaient de plus en plus, et si Necker lui-même n'était pas encore rappelé, ses idées et ses projets grandissaient dans l'opinion. En février 1787, quand le roi se décida à convoquer l'assemblée des notables, le premier objet soumis aux délibérations par M. de Calonne fut un projet d'édit pour la création d'assemblées provinciales dans tout le royaume. « Mais c'est du Necker tout pur que vous me donnez là, » lui dit le roi. « Sire, répondit le ministre, c'est ce qu'on peut vous offrir de mieux. » L'assemblée des notables, composée des sept princes du sang, des principaux personnages du clergé, de la noblesse et des parlemens, des membres les plus influens du conseil du roi, des députés des pays d'états et des chefs municipaux des vingt-quatre premières villes du royaume, sanctionna ce projet par ses votes. Il n'en fut pas de même des autres propositions de M. de Calonne, et ce ministre succomba sous l'irritation générale. Son successeur, M. de Brienne, s'empressa de promulguer l'édit sur les assemblées provinciales, tel qu'il était sorti des délibérations des notables. « Les heureux effets, disait le roi dans le préambule, qu'ont produits les administrations provinciales établies par forme d'essai dans les provinces de la Haute-Guienne et du Berri ayant rempli les espérances que nous en avions conçues, nous avons cru qu'il était temps d'étendre le même bienfait à toutes les provinces de notre royaume. Nous avons été confirmé dans cette résolution par les délibérations unanimes des notables qui ont été appelés près de nous, et qui, en nous faisant d'utiles observations sur la forme de cet établissement, nous ont supplié avec instance de ne pas différer à faire jouir tous nos sujets des avantages sans nombre qu'il doit produire. Nous déférons à leur avis avec satisfaction, et tandis que, par un meilleur ordre dans les finances et par la plus grande économie dans les dépenses, nous travaillerons à diminuer la masse des impôts, nous espérons qu'une institution bien combinée en allégera le poids par une exacte répartition. »

Ainsi se trouvait enfin réalisée, après un siècle d'attente, la pensée de Fénelon, recueillie par les économistes et fécondée par Necker. Turgot lui-même revivait en quelque sorte dans cette création, car M. de Calonne avait auprès de lui l'ami, le collaborateur de Turgot, Dupont de Nemours, qui ne fut pas plus étranger à l'édit de 1787 qu'il ne l'avait été au mémoire de 1774. Cet édit, n'ayant précédé que de deux ans 1789, a disparu dans l'éblouissement de cette grande date; mais le principe a survécu, et après bien des vicissitudes il en est sorti l'organisation actuelle de nos conseils-généraux de département, la seule institution qui ait vraiment réussi de toutes celles qu'on a essayées depuis trois quarts de siècle. En

même temps que l'édit sur les assemblées provinciales parut son corollaire naturel, une déclaration du roi portant abolition définitive de la corvée pour les chemins.

La première assemblée instituée en vertu du nouvel édit fut celle de Champagne. Le mode de nomination fut exactement le même que du temps de Necker. Le roi désigna six membres du clergé, six membres de la noblesse et douze membres du tiers-état, qui devaient se réunir sous la présidence de l'archevêque de Reims, et en nommer vingt-quatre autres, en conservant les mêmes proportions entre les ordres. Quant au mode de renouvellement ultérieur, il fut réglé ainsi qu'il suit : à l'expiration de la troisième année, un quart des membres devait être désigné par le sort pour se retirer, et ainsi de suite chaque année, et il devait être pourvu aux vacances par ce qu'on appelait les assemblées *d'élection* ou d'arrondissement. Necker n'avait voulu s'occuper que de la province, renvoyant à l'avenir l'organisation des représentations d'arrondissement et de paroisse. M. de Calonne avait eu la prétention d'aller plus loin; reprenant toute l'idée de Turgot, il organisait un système complet en le fondant sur l'élection. Les assemblées de paroisse, les seules véritablement électives, devaient nommer les membres des assemblées d'élection, qui devaient elles-mêmes nommer les membres de l'assemblée provinciale. Le rédacteur du mémoire de 1774, Dupont de Nemours, avait probablement fait prévaloir cette partie de son ancien projet, en y ajoutant pour commencer la nomination directe, imaginée par Necker.

La question la plus délicate était celle des assemblées de paroisse, les priviléges des seigneurs et des curés étant difficiles à concilier avec le principe électif. Le règlement pour la province de Champagne, qui fut reproduit à peu près textuellement pour toutes les autres, trancha la difficulté. Il portait que les assemblées de paroisse seraient composées du seigneur et du curé, membres de droit, et de trois, six ou neuf membres élus, suivant le nombre des feux, qu'il y aurait en outre un *syndic* ou maire nommé par la généralité des habitans, que le droit électoral appartiendrait à tous ceux qui paieraient dans la paroisse dix livres d'imposition foncière ou personnelle, de quelque état ou condition qu'ils fussent, ce qui constituait, comme on voit, une sorte de suffrage universel, enfin que le seigneur et le curé n'assisteraient pas à la réunion paroissiale pour les élections, qui devait se tenir tous les ans le premier dimanche d'octobre, sous la présidence du syndic. Ces mesures, qui contenaient à elles seules toute une révolution, détruisaient de fait l'autorité seigneuriale; elles établissaient nettement le principe électif, et il était devenu difficile de faire autrement. De toutes parts on réclamait en faveur de l'élection, et les membres des assemblées

provinciales n'acceptaient plus qu'avec peine leur mandat du roi.

Des assemblées provinciales furent successivement instituées par arrêts du conseil dans les provinces suivantes : Trois-Évêchés, Soissonnais, Picardie, Auvergne, Ile-de-France, Lorraine et Bar, Alsace, Gascogne, Hainaut, Limousin, Poitou, Haute, Moyenne et Basse-Normandie, Anjou, Maine, Orléanais, Touraine, Lyonnais, Dauphiné, Saintonge (1). Avec les assemblées déjà existantes, cette organisation embrassait la France entière, à l'exception des pays d'états que l'on respectait encore, et les chefs les plus illustres de la noblesse et du clergé avaient tenu à honneur de s'y associer. Les assemblées devaient toutes se réunir dans les chefs-lieux des généralités, excepté celle de l'Ile-de-France, qui était convoquée à Melun et non à Paris.

Le parlement de Paris enregistra sans difficulté les deux édits sur les assemblées provinciales et sur les corvées, il refusa pour les édits financiers, et cette résistance, que ne put vaincre un lit de justice, amena son exil à Troyes. Les autres cours souveraines du royaume prirent parti pour le parlement de Paris. Quand survinrent une à une les lettres patentes qui, en exécution de l'édit, établissaient des assemblées dans les diverses provinces, la plupart de ces cours protestèrent. De même que le parlement de Paris, pour justifier son opposition à la volonté royale, avait réclamé la réunion des états-généraux, les parlemens de province réclamèrent le rétablissement des anciens états provinciaux abolis par Richelieu. Il était un peu tard pour se souvenir de ces antiques libertés, éteintes depuis si longtemps, et s'il n'y avait eu réellement en jeu que des intérêts locaux, il eût été plus sage d'accepter ce que le roi donnait en échange de ce qu'on avait perdu; mais au fond ce que les parlemens voulaient éviter, c'était la réunion des ordres et le vote par tête, c'est-à-dire la suppression implicite des priviléges. Le parlement de Bordeaux se distingua par sa violence; il alla jusqu'à défendre à l'assemblée provinciale du Limousin de se réunir, et,

(1) Les noms des présidens nommés par le roi appartiennent à l'histoire; les voici : Champagne, l'archevêque de Reims (M. de Talleyrand-Périgord); Trois-Évêchés, l'évêque de Metz (M. de Montmorency-Laval); Soissonnais, M. le comte d'Egmont; Picardie, M. le duc d'Havré; Auvergne, M. le vicomte de Beaune; Ile-de-France, M. le duc du Châtelet; Lorraine et Bar, l'évêque de Nancy (M. de La Fare); Alsace, le bailli de Flachslanden; Gascogne, l'archevêque d'Auch (M. de La Tour-du-Pin-Montauban); Hainaut, M. le duc de Croï; Limousin, M. le duc d'Ayen; Poitou, l'évêque de Poitiers (M. de Sainte-Aulaire); Haute-Normandie, l'archevêque de Rouen (cardinal de La Rochefoucauld); Moyenne-Normandie, l'évêque de Lisieux (M. de La Ferronnays); Basse-Normandie, M. le duc de Coigny; Anjou, M. le duc de Praslin; Maine, M. le marquis de Juigné; Orléanais, M. le duc de Luxembourg; Touraine, l'archevêque de Tours (M. de Conzié), et plus tard le duc de Luynes; Lyonnais, l'archevêque de Lyon (M. de Montazet); Dauphiné, l'archevêque de Vienne (M. de Pompignan); Saintonge, M. le duc de La Rochefoucauld.

exilé à Libourne pour ce fait, il refusa de reconnaître la légalité de son exil. Le gouvernement dut provisoirement s'abstenir d'établir une assemblée provinciale dans la généralité de Bordeaux.

Le roi n'en poursuivit pas moins son dessein avec fermeté et persévérance. Les assemblées provinciales se réunirent, se constituèrent et commencèrent leurs travaux. D'autres incidens assez graves éclatèrent en Dauphiné, en Provence, en Franche-Comté, où l'on s'obstinait à réclamer les anciens états; à part ces exceptions inévitables, l'ensemble réussit parfaitement. Il faut raconter en détail ce qui se passa dans chaque province pour donner une idée complète de ce beau mouvement national, beaucoup trop oublié aujourd'hui; contentons-nous de dire pour le moment que les représentans des trois ordres se montrèrent animés partout de sentimens de fraternité, et que l'exemple déjà donné par le Berri et la Haute-Guienne se renouvela généralement. Les procès-verbaux font foi de cette heureuse harmonie. On vit douze cents propriétaires, formant l'élite de la nation, se rassembler sur tous les points du territoire, et y paraître, dès le premier jour, prêts à traiter toutes les questions d'intérêt public. La plupart d'entre eux devaient être appelés l'année suivante à la rédaction des cahiers et élus ensuite aux états-généraux. Outre la réforme des impôts et les travaux publics, ils s'occupèrent avec passion de l'agriculture (1). La question qui passait avec raison pour la plus importante était celle des bêtes à laine, que Daubenton avait rendue populaire. Une foule de mémoires, presque tous écrits par les hommes les plus considérables, furent présentés à la fois sur ce sujet, que recommandait aux assemblées provinciales une instruction émanée du gouvernement. A l'amélioration des troupeaux se rattachait la propagation des prairies artificielles, qui commençaient à prendre faveur. Une question encore aujourd'hui fort controversée, celle des haras, occupa également l'attention générale, et donna lieu à des travaux nombreux.

Même dans les assemblées secondaires d'élection ou d'arrondissement, une semblable émulation se manifesta. Dans toutes les villes épiscopales, ces assemblées furent présidées par l'évêque; ailleurs les plus grands seigneurs acceptèrent la présidence, tels que le duc de Liancourt, le duc de Mortemart, le marquis de Montesquiou, etc. En comptant cette seconde catégorie de réunions, le nombre des citoyens appelés à délibérer sur les affaires locales atteignait plusieurs milliers, dont la moitié appartenait au tiers-état.

Parmi les écrits qui parurent en 1788 sur une organisation qui remplissait d'espérances tous les cœurs, on remarque un ouvrage en deux volumes, intitulé *Essai sur la constitution et les fonctions des*

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juin 1859, *la Société d'agriculture de Paris avant 1789*.

assemblées provinciales. Bien qu'il ne porte point le nom de l'écrivain, il est de Condorcet, déjà auteur d'une *Vie de Turgot*. On y trouve malheureusement les principes absolus de l'école philosophique, que ne contente pas encore l'édit de 1787, mais on y reconnaît en même temps l'accent du patriotisme le plus généreux. Condorcet y développe les idées radicales qui avaient cours parmi ses amis, la fusion des ordres, l'égalité civile et politique, l'élection à tous les degrés, la transformation des impôts indirects en impôts directs, la séparation de l'église et de l'état, la vente successive des biens du clergé pour payer la dette publique, questions hâtives que le temps seul pouvait résoudre, et qu'il aurait mieux résolues que l'excès de précipitation. Une des meilleures parties du livre est un travail sur le cadastre. L'assemblée provinciale de la Haute-Guienne, voulant réformer le cadastre défectueux qui servait à la perception de l'impôt et qui remontait à 1669, avait soumis à l'Académie des Sciences en 1782 un projet de réforme préparé dans la province, et un rapport avait été fait à l'Académie par une commission. C'est ce rapport que Condorcet réimprimait. Les provinces qui n'avaient point encore de cadastre, les plus nombreuses de beaucoup, pouvaient y trouver d'excellentes indications.

Dans son beau livre sur *l'ancien Régime et la Révolution*, M. de Tocqueville consacre un chapitre aux assemblées provinciales, qu'il juge avec sévérité. Il est certain qu'en désorganisant l'ancienne administration sans avoir eu le temps de lui en substituer une nouvelle, cette tentative a contribué à livrer la société sans défense à la révolution; mais peut-on bien juger sur ce seul fait une pareille expérience? La monarchie pouvait-elle prévoir l'immense bouleversement qui allait tourner contre elle ses propres bienfaits, et, même le prévoyant, que pouvait-elle faire pour l'éviter? Si Necker l'avait emporté dix ans auparavant, l'institution aurait eu plus de temps pour s'asseoir; elle aurait eu moins à lutter dès son début contre cette fermentation universelle que rien ne pouvait plus satisfaire. Le livre entier de M. de Tocqueville est dirigé contre le despotisme centralisateur de l'ancienne monarchie; comment se fait-il que l'effort si noble et si sincère de Louis XVI pour y mettre fin ne trouve pas grâce devant lui? Personne n'a fait une peinture plus cruelle et plus juste de l'administration des intendans, et quand la monarchie elle-même les abandonne, il se met tout à coup à les défendre, du moins en apparence. Il blâme surtout dans l'édit de 1787 son caractère unitaire. « Une législation, dit-il, si contraire à tout ce qui l'avait précédée, et qui changeait si complétement, non-seulement l'ordre des affaires, mais la position relative des hommes, dut être appliquée partout à la fois, et partout à peu près de la même manière, sans aucun égard aux usages antérieurs ni à la situation par-

ticulière des provinces, tant le génie unitaire de la révolution possédait déjà ce vieux gouvernement que la révolution allait abattre. On vit bien alors la part que prend l'habitude dans le jeu des institutions politiques, et comment les hommes se tirent plus aisément d'affaire avec des lois obscures et compliquées dont ils ont depuis longtemps la pratique qu'avec une législation plus simple qui leur est nouvelle. »

Ces observations sont justes en elles-mêmes; mais fallait-il donc ne rien changer absolument à l'ancien régime? On a vu de quelles précautions Necker avait accompagné sa réforme, pour lui ôter la plus grande partie de son caractère unitaire et réglementaire. Que l'inexpérience, la passion, l'impatience publique, aient amené dans les premiers momens un peu de confusion, c'est ce qui peut arriver pour les meilleures mesures. M. de Tocqueville s'en prend surtout aux assemblées municipales de village, qui présentèrent en effet des difficultés spéciales à cause de la position faite à l'ancien seigneur. Ces assemblées n'étaient pas dans le projet de Necker, et on aurait pu les ajourner encore; il fallait bien cependant finir par toucher aux droits seigneuriaux. Si les uns peuvent reprocher à l'édit de 1787 trop de précipitation, les autres lui reprocheront sans doute trop de ménagemens pour les faits existans. L'exemple des révolutions ultérieures, qui n'ont pas eu de si terribles effets, parce que la constitution administrative du pays n'a pas changé en même temps que sa constitution politique, n'est point applicable ici, car en 1787 la France réclamait encore plus, s'il est possible, une révolution administrative qu'une révolution politique.

Necker revint au ministère au mois d'août 1788. Il comprit parfaitement que l'institution des assemblées provinciales ne suffisait plus, et il appela les états-généraux. Il y fit prévaloir le principe de la double représentation du tiers, qu'il avait introduit dans les assemblées provinciales; mais il n'y joignit pas la réunion des trois ordres dans une seule assemblée. Outre qu'il ne se croyait pas assez fort pour imposer tous ces changemens à la fois aux ordres privilégiés, il avait d'autres vues; il aspirait à diviser les états-généraux en deux chambres, afin de constituer en France l'équivalent du gouvernement anglais.

Mme de Staël a remarqué avec raison, dans ses *Considérations sur la Révolution française*, que l'ancienne division en trois ordres a été la cause principale qui a empêché la liberté politique de s'établir en France. En Angleterre, les deux premiers ordres ne formant qu'une seule assemblée, la chambre des communes était devenue naturellement l'égale de la chambre des lords. En France au contraire, les deux ordres privilégiés, formant deux chambres séparées, avaient toujours la majorité contre le tiers-état, et celui-ci s'était

trouvé conduit à préférer le despotisme royal à la dépendance légale où le plaçait cette division. La composition même des chambres différait dans les deux pays. En France, l'assemblée du clergé et celle de la noblesse étaient électives comme celle du tiers-état, ce qui formait un corps de tous les membres d'un même ordre, également intéressés à défendre leurs priviléges. En Angleterre, la chambre des lords ne se composait et ne se compose encore que de la haute noblesse et du haut clergé, ce qui avait obligé la noblesse et le clergé de second rang, les plus nombreux de beaucoup, à faire cause commune avec le tiers. Il n'y avait pas en France, dit encore Mme de Staël, plus de deux cents familles vraiment historiques. La nation se serait soumise peut-être à la prééminence de ces familles illustres dont les noms rappelaient les plus grands souvenirs; mais ce qui révoltait à bon droit, c'était cette multitude de gentilshommes obscurs, la plupart anoblis par l'achat de charges inutiles et souvent ridicules, et réclamant avec arrogance des immunités que rien ne justifiait.

Outre le ministre, l'idée des deux chambres avait en 1789 un fort parti dans les membres les plus influens des trois ordres. M. de La Luzerne, évêque de Langres, un des chefs les plus respectés du clergé, écrivit pour la défendre une brochure qui fit beaucoup de bruit. Dans la noblesse, MM. de La Rochefoucauld, de Lally-Tollendal, de Clermont-Tonnerre, de Montmorency, de Noailles, dans le tiers-état, MM. Mounier, Malouet, tous ceux dont l'influence était alors prépondérante, appuyaient cette combinaison. Ce furent les deux partis extrêmes, la cour d'une part et l'entraînement révolutionnaire de l'autre, qui la firent échouer. La première attaque vint de la cour. Necker a raconté lui-même ce qui se passa pour la fameuse séance royale du 23 juin. Dans le discours préparé par le ministre et approuvé par le conseil, le roi devait se prononcer pour le principe des deux chambres; un autre discours tout différent, qui maintenait au contraire les trois ordres et menaçait le tiers-état, y fut brusquement substitué par l'influence de la reine. On sait quelle en fut la conséquence. Necker mécontent refusa d'assister à la séance, ce qui amena sa destitution et son exil. En même temps le tiers, poussé par Mirabeau, se constituait en assemblée unique et souveraine, et bientôt éclatait à Paris l'insurrection du 14 juillet. Même après cette violente rupture, la majorité de l'assemblée nationale manifesta encore sa préférence pour les deux chambres en appelant successivement à la présidence, pendant les mois d'août et de septembre, les partisans les plus connus de ce système, MM. de Clermont-Tonnerre, de La Luzerne et Mounier. Ce ne fut qu'après les fatales journées des 5 et 6 octobre que la physionomie de l'assemblée changea complétement.

Les états-généraux n'ayant pas été assemblés depuis 1614, et le long despotisme des deux derniers rois ayant rompu les traditions nationales, toutes les combinaisons se présentaient à la fois. Avec les idées radicales qui remplissaient les têtes et les espérances illimitées qui s'y rattachaient, ce qui n'était que raisonnable n'avait guère de chances. Il n'en est pas moins vrai que si, par un hasard heureux, le système des deux chambres avait prévalu, nous aurions pu avoir les avantages de la révolution sans en traverser les horreurs. Toutes les constitutions qui se sont succédé depuis celles de 1791 et de 1793, à la seule exception de celle de 1848, ont admis les deux chambres : il eût été plus court de commencer par là. Le principe d'égalité n'en eût souffert qu'en apparence, car l'expérience a prouvé qu'on ne pouvait que déplacer l'inégalité politique sans la détruire. Même en admettant que la première chambre eût été formée de la haute noblesse et du haut clergé comme en Angleterre, la distinction des ordres n'en eût pas moins péri, en ce sens que les communes auraient embrassé la nation entière à l'exception de trois ou quatre cents personnes, et rien ne forçait à adopter exactement les mêmes règles qu'en Angleterre. La composition de la seconde chambre aurait pu être extrêmement démocratique sans danger, et les soixante-dix ans qui nous séparent de ce temps auraient pu offrir un développement continu des principes de 1789, au lieu de retours fréquens vers le despotisme et l'oligarchie. Qui sait où nous en serions aujourd'hui?

Quoi qu'il en soit, au milieu de cette agitation universelle, personne ne perdait de vue les assemblées provinciales. Dans tous les documens de 1789, on voit combien cette question continuait à occuper les esprits. Les cahiers lui consacrent une place importante, et tous à peu près, ceux du tiers-état surtout, s'accordent à accepter le mode d'organisation institué par l'édit de 1787. Beaucoup concluent en même temps à la suppression des intendans, qu'on appelle des vizirs. Chaque province enfin, si petite qu'elle soit, s'attache à obtenir une administration spéciale; l'Angoumois, longtemps confondu avec le Limousin pour former la généralité de Limoges, demande avec instance à se constituer à part; le Quercy demande à se séparer du Rouergue, et ainsi de suite. C'est à ce dernier besoin qu'allait bientôt répondre l'institution des départemens, plus petits et plus nombreux que les généralités, par conséquent plus propres à satisfaire les prétentions locales. La plupart des généralités avaient réellement trop d'étendue; même sans parler des pays d'états, celles de Bordeaux, de Châlons, de Grenoble, d'Orléans, de Paris, de Poitiers, de Tours, comprenaient l'équivalent de quatre de nos départemens; celles de Besançon, de Limoges, de Moulins, de Nancy, en comprenaient trois. S'il s'était agi de constituer des indépendances politi-

ques, cette dimension eût à peine suffi; mais ce qu'on demandait de toutes parts, c'était à la fois la fusion politique des provinces et leur liberté administrative. Or pour une bonne administration la trop grande étendue a des inconvéniens; il s'y fait toujours plus ou moins une centralisation partielle qui sacrifie les extrémités au centre.

Dans son discours d'ouverture des états-généraux, Necker insista fortement, en présence de la nation assemblée, sur l'utilité des administrations provinciales. « Celle d'entre vos délibérations, dit-il, qui est la plus pressante, celle qui aura le plus d'influence sur l'avenir, concernera l'établissement des états provinciaux. Ces états bien constitués s'acquitteront de toute la partie du bien public qui ne doit pas être soumise à des principes uniformes, et il serait superflu de fixer votre attention sur la grande diversité de choses bonnes et utiles qui peuvent être faites dans chaque province par le seul concours du zèle et des lumières de leur administration particulière. Ce n'est pas seulement pour former et constituer sagement des états particuliers dans les provinces où il n'y en a point encore que le roi aura besoin de vos conseils et de vos réflexions, sa majesté attend de vous que vous l'aidiez à régler plusieurs contestations qui se sont élevées sur les constitutions des anciens états de quelques provinces. Sa majesté désire que sa justice soit éclairée; elle désire faire le bonheur de ses peuples sans exciter aucune réclamation légitime. »

Ces derniers mots montrent que le ministre croyait le moment venu de toucher aux priviléges des pays d'états; ce que n'avait pu faire le roi seul, la nation assemblée pouvait l'entreprendre. En même temps qu'il réclamait l'appui des états-généraux pour résoudre les difficultés de détail soulevées par les assemblées provinciales, Necker laissait échapper une arrière-pensée qui rappelait les idées de Turgot. « Si, ajoutait-il, vos réflexions vous amenaient à penser que, librement élus, les états provinciaux pourraient fournir un jour une partie des députés des états du royaume ou une assemblée générale intermédiaire, la composition de ces états vous paraîtrait alors une des plus grandes choses dont vous auriez à vous occuper. Comme on doit être persuadé que bientôt un même sentiment vous réunira, comme on ne peut douter que mille ou douze cents députés de la nation française ne se sépareront pas sans avoir fait sortir de terre les fondemens de la prospérité publique, je me représente à l'avance le jour éclatant et magnifique où le roi, du haut de son trône, écouterait, au milieu d'une assemblée auguste et solennelle, le rapport que viendraient faire les députés des états de chaque province! »

Ce passage contient en germe tout un système qui mérite de

fixer l'attention. Necker y fait entendre sa pensée plus qu'il ne l'exprime. *Librement élus, les états provinciaux pourront fournir un jour une partie des députés des états du royaume ou une assemblée générale intermédiaire.* Que voulait-il dire en parlant ainsi? Annonçait-il quelque chose d'analogue à ce qui existe aux États-Unis et en Suisse, où l'une des deux chambres forme une sorte d'assemblée fédérative à côté de celle qui représente plus directement l'unité? Espérait-il par là vaincre sans secousse la résistance des dernières nationalités rebelles, comme la *nation* bretonne ou la *nation* provençale, ainsi qu'elles s'appelaient encore elles-mêmes? La révolution a passé violemment le niveau sur ces diversités comme sur toutes les autres, mais à quel prix? N'eût-il pas mieux valu garder plus de ménagemens pour les droits des provinces? L'unité nationale, que Necker voulait tout comme un autre, aurait-elle perdu à s'imposer moins rudement? Au lieu d'aller du centre aux extrémités, la vie unitaire aurait pu remonter des extrémités au centre. Paris n'aurait peut-être pas aujourd'hui deux millions d'habitans, mais la France entière en aurait plusieurs millions de plus, et le douloureux contraste qui éclate entre les provinces les plus voisines de la capitale et les plus éloignées nous serait épargné.

Même dans la déclaration du 23 juin, ce dernier effort du parti de la cour, l'institution des assemblées provinciales se trouvait expressément confirmée, tant les opinions les plus divergentes se réunissaient alors sur ce point. Les articles 17 et suivans entrent à cet égard dans les détails les plus précis. En même temps que le roi repoussait la réunion des ordres dans les états-généraux, il l'admettait dans les états de province. Il acceptait même implicitement la suppression des intendans en accordant (art. 20) qu'une commission intermédiaire choisie par les états administrerait les affaires de la province pendant l'intervalle des sessions, et que ces commissions, devenant *seules* responsables de leur gestion, auraient pour *délégués* des personnes *choisies uniquement par elles ou par les états.* Quand on relit aujourd'hui avec attention cette déclaration du 23 juin, on arrive à se convaincre que, si l'assemblée avait été plus sage que la cour, rien n'était encore désespéré. Outre la concession des états provinciaux, le roi admettait que les trois ordres des états-généraux pourraient, avec son approbation, convenir de *délibérer en commun;* il supprimait les priviléges pécuniaires du clergé et de la noblesse, et posait en principe la liberté de la presse, l'abolition des lettres de cachet, la publication annuelle des recettes et des dépenses publiques, le vote de l'impôt par *les représentans de la nation.* Avec un ministre comme Necker et un roi comme Louis XVI, l'un qui désapprouvait hautement la partie comminatoire de la déclaration, l'autre qui ne s'y était prêté que par complaisance, on pouvait tout obtenir sans révolte;

mais les partis qui se sentent les plus forts ne savent pas plus que les rois s'arrêter à temps. Ce mot des révolutions, *il est trop tard*, mot fatal pour les princes qui l'entendent, mais non moins funeste aux peuples qui le prononcent sans nécessité, allait ajourner de vingt-cinq ans la liberté de la France et du monde.

Il ne peut entrer dans notre pensée de retracer pour la millième fois des événemens connus; nous voulons seulement suivre en quelques mots, dans les travaux de l'assemblée constituante, la trace des administrations provinciales. Après les fameux décrets d'août 1789, qui supprimèrent les priviléges des provinces et des villes, aussi bien que ceux des ordres, la tâche devenait facile. L'assemblée n'avait plus à se heurter contre les obstacles qui avaient arrêté deux grands ministres. La discussion se prolongea pendant les derniers mois de 1789, et il en sortit la loi de janvier 1790, qui dure encore avec quelques modifications. Au lieu de quarante provinces, l'assemblée créa quatre-vingt-trois départemens, qu'elle divisa, à peu près sur les mêmes bases que le mémoire de Turgot et l'édit de 1787, en arrondissemens ou districts et communes ou paroisses, en y ajoutant une circonscription intermédiaire, le canton. Fort vantée par les uns et fort décriée par les autres, cette division de la France n'a pas eu le caractère révolutionnaire qu'on lui prête. Préparée de longue main par la monarchie, elle n'a détruit parmi les anciennes provinces que celles qui existaient encore, c'est-à-dire les pays d'états, et n'a fait à cet égard que réaliser un ancien projet de la couronne. Le roi et son ministre ne purent donc voir qu'avec satisfaction l'œuvre qu'ils avaient commencée menée à sa fin et l'unité du royaume accomplie.

Cette unité devait différer profondément de celle de Richelieu et de Louis XIV, en ce qu'elle reposait sur un ensemble de libertés, tant locales que générales, tandis que l'ancienne unité monarchique ne se manifestait que par la communauté d'oppression. On rendait ainsi impuissante la résistance des pays d'états, car on n'a pas besoin de priviléges contre la liberté. Que la division adoptée par l'assemblée fût la meilleure possible, c'est une autre question. Peut-être eût-il mieux valu s'en tenir aux quarante provinces préparées par Necker, comme s'éloignant un peu moins des faits existans. Peut-être au contraire eût-on pu adopter la division, proposée par Mirabeau, en cent vingt départemens, avec suppression des arrondissemens. On peut discuter aussi sur le plus ou moins de convenance des nouveaux noms. Cet enfantillage révolutionnaire, qui a substitué aux anciens noms des provinces des appellations tirées d'une montagne ou d'une rivière, n'a eu en lui-même ni avantages ni inconvéniens. Ce qui a fait véritablement le succès de la nouvelle organisation, c'est qu'elle réalisait ou que du moins elle promettait

ce qu'on poursuivait sous toutes les formes, l'égalité dans la liberté. Les provinces ont cru s'assurer par là une représentation locale, des droits effectifs, et, au lieu de fortifier l'ancienne centralisation monarchique, l'assemblée constituante a cru la détruire; elle allait même dans cette voie plus loin qu'il n'était nécessaire, puisqu'elle avait supprimé les intendans.

Quand l'assemblée eut terminé cette organisation laborieuse, le roi voulut donner à son approbation une solennité particulière. Il se rendit à l'assemblée le 4 février 1790, et prononça un discours accueilli par des acclamations enthousiastes. « Je crois, dit-il, le moment arrivé où il importe à l'état que je m'associe d'une manière encore plus expresse et plus manifeste à l'exécution et à la réussite de ce que vous avez concerté pour l'avantage de la France. Je ne puis saisir une plus grande occasion que celle où vous présentez à mon acceptation les décrets destinés à établir dans le royaume une organisation nouvelle qui doit avoir une influence si importante et si propice pour le bonheur de mes sujets et pour la prospérité de cet empire. Vous savez qu'il y a plus de dix ans, et dans un temps où le vœu de la nation ne s'était pas encore expliqué sur les assemblées provinciales, j'avais commencé à substituer ce genre d'administration à celui qu'une ancienne et longue habitude avait consacré. L'expérience m'ayant fait connaître que je ne m'étais point trompé dans l'opinion que j'avais conçue de l'utilité de ces établissemens, j'ai cherché à faire jouir du même bienfait toutes les provinces de mon royaume, et pour assurer aux nouvelles administrations la confiance générale, j'ai voulu que les membres dont elles devaient être composées fussent nommés librement par tous les citoyens. Vous avez amélioré ces vues de plusieurs manières, et la plus essentielle sans doute est cette subdivision égale et parfaitement motivée, qui, en affaiblissant les anciennes séparations de province à province, réunit davantage à un même esprit et à un même intérêt toutes les parties du royaume. Cette grande idée, ce salutaire dessein, vous sont dus; il ne fallait pas moins qu'une réunion des volontés de la part des représentans de la nation. »

En parlant ainsi, Louis XVI était certainement de bonne foi, et l'assemblée elle-même n'était pas moins sincère dans ses témoignages d'amour et de reconnaissance. On put croire un moment, dans l'enivrement de cette séance, que les sinistres présages des 5 et 6 octobre étaient conjurés, que l'union du roi et de l'assemblée allait fonder en France la liberté. Les passions qui fermentaient à Paris s'agitèrent avec plus de violence; dix-huit mois après, la monarchie constitutionnelle succombait au 10 août. Avec elle disparut tout espoir de liberté provinciale. La commune révolutionnaire de

Paris s'empara de la dictature en inventant, pour dissimuler sa conquête, le fameux mot de république une et indivisible. Quiconque osa lutter un moment contre cette domination d'une seule ville, dominée elle-même par ce qu'elle contenait de plus sanguinaire, fut accusé de fédéralisme et mis à mort. La division par départemens, au lieu d'être, comme l'avaient espéré Necker, le roi, l'assemblée, un moyen d'affranchissement, devint au contraire l'instrument du plus violent despotisme en brisant toute résistance organisée. L'assemblée constituante, poussant comme toujours les choses à l'extrême, avait confié dans chaque localité le pouvoir exécutif à des commissions électives : il en résulta naturellement un grand désordre, et lorsque Napoléon entreprit de restaurer presque toutes les institutions de l'ancien régime, il profita de cette faute pour rétablir les intendans sous le nom de *préfets*, et pour les rendre aussi absolus que jamais.

Il a fallu attendre jusqu'à la loi de 1833 pour restituer aux conseils-généraux de département le principe électif admis par l'édit de 1787, organisé par la constituante et disparu sous l'empire. La loi de 1836 sur les chemins vicinaux leur a rendu ensuite une partie de leurs anciennes attributions, et certes l'expérience a suffisamment témoigné en faveur de l'excellence de ces deux lois. Faut-il maintenant s'arrêter là et ne rien reprendre de plus dans les idées de Fénelon, de Turgot et de Necker? Les attributions actuelles des conseils-généraux sont-elles tout ce qu'elles devraient être? Ne pourrait-on pas leur donner, comme autrefois, une plus large part dans la direction de tous les travaux publics et dans l'administration de toutes les recettes locales? Ne serait-il pas à propos d'examiner si la commission permanente de Necker, heureusement usitée en Belgique, n'aurait point aussi chez nous des avantages, sans porter atteinte à l'action légitime de l'autorité centrale? Les conseils-généraux ne pourraient-ils pas exercer une influence quelconque sur le choix des membres de l'une au moins des deux chambres, soit en les nommant directement, soit en présentant des candidats? La plupart de ceux que préoccupe l'excès de notre centralisation remontent pour la combattre aux souvenirs des anciens pays d'états; mieux vaudrait faire appel à d'autres exemples. Ce n'est pas l'étendue des circonscriptions, c'est l'étendue des attributions qui importe. La résurrection des anciennes provinces n'est ni plus possible, ni plus désirable que celle des anciens ordres; la véritable solution est dans les projets de Louis XVI et de l'assemblée constituante, qui voulaient fonder à la fois l'unité politique et l'autonomie administrative.

L. DE LAVERGNE.

ELSIE VENNER

ÉPISODE DE LA VIE AMÉRICAINE

DERNIÈRE PARTIE. [1]

VI.

Il ne manquait pas de gens à Rockland pour jeter la pierre à Dudley Venner, quand il était question des bizarreries de sa fille. « Elle a mis la main sur lui, elle est devenue indomptable... Si on l'avait prise à temps... » Peut-être en effet, bonnes gens; mais de quel temps parlez-vous? Cent ou deux cents ans avant la naissance de l'enfant, il eût peut-être été à propos de songer à son éducation future; mais qui prévoit les choses de si loin?

Dudley Venner ne s'inquiétait guère de tous ces vains propos dont il était l'objet. Il avait d'une part le dédain naturel du *gentleman* pour les opinions vulgaires, et mettait son orgueil patricien à braver le *qu'en dira-t-on*. De plus, ses devoirs difficiles, ses soucis incessans l'absorbaient tout entier. Songez donc : il était seul à porter sa croix, et quelle croix! Son heureuse et opulente jeunesse avait été couronnée par un de ces rares mariages où deux âmes sœurs se donnent l'une à l'autre, rêvent légitimement une vie enchantée, une mort à même date, l'union dans la tombe et par-delà. A peine ce songe radieux avait-il duré un an, et le doux lien s'était rompu tout à coup, ne laissant d'autres traces qu'une frêle enfant, aux yeux

(1) Voyez la livraison du 15 juin.

diamantés, dans le giron d'une pauvre négresse dévouée. Dudley Venner ne songea point au suicide. Pareille faiblesse n'était point dans les traditions de sa race. Et puis il fallait vivre pour cette enfant que la morte lui léguait; mais avec quelles pensées amères il la contemplait parfois! Il y avait des momens où, voyant un sourire sur ses petites lèvres roses, une calme sérénité sur ce front enfantin, il se sentait ému de tendresse, et, les bras étendus, voulait la prendre à sa nourrice. Tout à coup les yeux brillans se rétrécissaient, la tête se rejetait en arrière, et alors, frissonnant de la tête aux pieds, le pauvre père n'osait plus, disons mieux, ne pouvait plus, penché vers son enfant, poser ses lèvres sur les joues d'Elsie. Quelquefois cette vue lui suggérait de telles pensées, et avec une telle puissance de persuasion, qu'il se précipitait hors de la *nursery*, de peur que ces idées dont il n'était pas le maître, aboutissant à une folie momentanée, ne lui fissent lever une main criminelle sur l'enfant qui lui devait le jour.

En ces misérables journées, il s'éloignait de chez lui; il allait chercher sur « la Montagne » la solitude et la fatigue physique dont il avait besoin pour apaiser les agitations de son être moral. Il ne songeait certes pas à se précipiter du haut de ces rocs sourcilleux, mais il les gravissait avec une hâte, une imprudence désespérées. Quelquefois il montait délibérément jusqu'au plateau fatal, jusqu'à cet endroit maudit, sans cesse hanté par les redoutables reptiles. Il pénétrait dans celles de leurs retraites qui n'étaient point absolument inaccessibles, et il exterminait, dans des accès de fureur aveugle, étranges chez un homme de mœurs si douces, tous ceux qui se montraient à la portée de ses mains.

Peu à peu le temps avait adouci cette exaspération première; il s'accoutuma par degrés à la physionomie, aux mouvemens de sa fille. Il se contraignit à l'avoir souvent autour de lui malgré ce sentiment mixte dont il ne pouvait se défendre, et qui, de la présence de l'enfant, lui faisait presque toujours une épreuve, quelquefois une terreur. Il remplissait héroïquement son devoir, et fut en partie récompensé de l'avoir rempli. Elsie, grandissant, eut pour lui toute l'affection filiale compatible avec le naturel dont elle était douée. Jamais cependant elle ne fut docile à ses ordres; ceci ne lui était pas possible. Menaces, punitions, avec elle il n'en pouvait être question. Il suffisait d'entrer en lutte avec son inflexible volonté pour produire en elle de tels changemens physiques que l'on se voyait contraint de céder. Une gouvernante, qu'on essaya de lui donner, se crut de force à dompter la jeune rebelle, alors âgée de quinze ans. La lutte s'engagea et dura quelques semaines, au bout desquelles cette gouvernante tomba subitement malade. A minuit, en

grand émoi, on vint chercher le docteur. La vieille Sophy avait pris son maître à part et lui avait dit à l'oreille quelques mots qui l'avaient fait pâlir. Le docteur, sur quelques indications fournies par Dudley Venner, administra certains remèdes qui sauvèrent la malade; à peine remise, elle quitta la *mansion-house*, généreusement pourvue d'une pension viagère. A cette occasion, les pièces de l'habitation qui servaient le plus à Elsie furent examinées et fouillées avec un soin tout particulier. On n'y trouva rien de ce qu'on cherchait, rien de ce qui avait pu occasionner l'indisposition subite de la *governess*; mais, à partir de ce moment, Dudley Venner n'eut plus un jour de tranquillité complète. Il avait consulté le docteur sur la question de savoir s'il fallait enfermer Elsie. — Elle en mourrait, lui répondit mon digne confrère, et d'ailleurs vous n'avez que des présomptions, aucune preuve positive. — Et lui donner des surveillans, la garder à vue? — Elle serait folle en moins d'un mois. Le malheureux père entra dans mille détails expliquant les possibilités, les probabilités, ses craintes, ses espérances. Quand il eut fini, le docteur, qui le regardait par-dessus ses lunettes, lui demanda simplement : — Est-ce là tout? Sur quoi Dudley Venner baissa les yeux sans ajouter un seul mot.

C'est qu'en effet ce n'était pas tout : il gardait au fond de l'âme une conviction qu'il ne pouvait se résoudre à étaler au grand jour. N'avoir qu'une fille, et l'avoir à ce prix! Était-ce possible? La Providence pouvait-elle se montrer si cruelle? Non, non, mille fois non. Ce n'était là qu'une maladie passagère. Elsie guérirait en se formant. Ses yeux perdraient leur insupportable éclat, ses joues le froid glacé de leur épiderme. Et cette marque, cette marque à peine perceptible, dont la vue avait fait s'évanouir sa pauvre mère, cette marque s'effacerait à la longue... N'était-elle pas déjà moins nette, moins accusée?...

Près de trois ans s'étaient écoulés depuis lors : grande question pour Dudley Venner, qui, dans son besoin d'espérer, s'était fait une théorie basée sur cet axiome physiologique, d'après lequel, tous les sept ans, le corps d'une créature humaine est absolument renouvelé dans toutes les molécules qui le constituaient primitivement. Cette métamorphose graduelle, mais complète, telle était la planche de salut à laquelle se cramponnait encore, dans le naufrage de ses espérances, l'infortuné père d'Elsie. Après trois lustres accomplis, — trois *septennalités*, comme il disait, — s'il la faisait vivre jusque-là, — sa fille serait affranchie, délivrée, rendue aux instincts de son sexe. La question réduite à ces termes, il attendait.

On concevra aisément que, préoccupé de ces idées, en face d'une question de vie ou de mort, Dudley Venner n'accordait pas beaucoup d'importance à la présence de son neveu, à l'intimité dans laquelle

ce jeune homme pouvait se trouver avec Elsie. Dudley vivait trop exclusivement renfermé chez lui, au milieu des livres, pour voir les choses du même œil que s'il eût été mêlé au monde, en communication quotidienne avec les organes de cette sagesse spéciale qu'il donne, assure-t-on, à ses adeptes. Il aurait été plus soupçonneux, moins indulgent, il se serait enquis avec un soin plus grand de l'emploi que Richard avait fait des huit années passées hors de chez son oncle; mais quoi! ce jeune homme épris d'Elsie? ce jeune homme songeant à l'épouser? Eh! qui donc *oserait* préméditer un tel mariage? Quant à des motifs de vil intérêt, il ne les supposait jamais chez les autres, ne les ayant jamais connus pour lui-même.

Maître Dick n'en était pas moins, à l'heure présente, torturé par un double aiguillon, son soi-disant « amour, » — il pouvait s'y méprendre, — et son ambition bien réelle se trouvant surexcités à la fois depuis la rencontre qui lui avait arraché l'énergique interjection rapportée au docteur par Abel Stebbins. Traduit, comme on dit, en langue vulgaire, ce juron espagnol signifiait à peu près ceci : « Eh quoi! ma cousine, une Venner, noble, riche et belle comme elle l'est, s'amouracher d'un petit professeur *yankee?*... Et cela quand je suis près d'elle, épiant un de ses regards, étudiant ses moindres caprices?... Ah! qu'elle y songe, et qu'il y songe bien aussi, cet imprudent! Il apprendrait au besoin qu'il ne fait pas bon se trouver en travers de mon chemin...

Plus que jamais assidu auprès de sa cousine, il la trouvait plus que jamais variable en son humeur, capricieuse en son accueil, tantôt sombre et silencieuse, tantôt s'effarouchant d'un mot, du geste le plus simple, et le regardant avec des yeux qui lui glaçaient le sang dans les veines. En somme, elle le tolérait, et parfois même semblait prendre plaisir à exercer sur lui sa mystérieuse influence. Il s'en aperçut bientôt, et, flattant sa manie, jouait parfois la fascination; mais à d'autres momens, comme pris à son propre piége : « Serais-je donc réellement fasciné? » se demandait-il, ne comprenant rien à l'action de ce regard brillant sur ses nerfs, en général d'une solidité assez éprouvée. Qu'Elsie vît clair dans ses petits manéges, à vrai dire, il ne s'en inquiétait pas démesurément. L'essentiel était de devenir pour elle une habitude, un besoin; le reste irait tout seul, et sans manifestation, sans éclat, jusqu'au moment où il serait sûr, en se déclarant, de ne pas renverser tout l'échafaudage de ses espérances.

Ainsi raisonnait-il de sang-froid; mais un *gaucho* de vingt ans ne raisonne pas toujours ainsi. Il a, lui aussi, ses fantaisies irrésistibles, ses emportemens presque furieux, et comme ils lui réussissent quelquefois, le calcul le plus intéressé ne les exclut pas toujours. Un soir, poussé par ses instincts d'aventure, Richard Venner, qui était

couché, se releva et ralluma sa lampe. Il était à sa montre minuit passé. Il mit une robe de chambre, et chaussa des pantoufles à semelles de feutre; puis il alla ouvrir une de ses malles, fermée à deux cadenas, et, soulevant plusieurs paquets de linge ou de vêtemens, il en retira une bande de cuir, très solide et longue de plusieurs mètres, laquelle finissait par un nœud coulant. C'était un *lasso* qui avait de bons états de service et ne s'en portait pas plus mal pour cela. Dick, en déroulant une certaine longueur, la fixa très solidement par une de ses extrémités à la poignée d'une porte, puis il prit l'autre bout et le lança par une fenêtre qu'il avait ouverte, laquelle donnait sur le parterre. Au-dessous de cette fenêtre était celle de la chambre d'Elsie, située au rez-de-chaussée. Rien n'eût été plus simple, pour notre agile Buénos-Ayrien, que de franchir la hauteur d'un étage, et pour cela il n'avait pas besoin de *lasso;* mais il ne voulait pas laisser sur les plates-bandes la moindre trace de son passage, ce qui expliquera sa manœuvre aux moins experts en ces matières.

Suspendu à son *lasso,* le Buénos-Ayrien se laissa glisser comme un chat-tigre jusqu'à hauteur de la fenêtre inférieure, et, comme il l'avait prévu, cette fenêtre était ouverte, la nuit étant assez chaude. Alors, par un adroit tour de reins, il se donna l'élan nécessaire pour se laisser tomber, sans faire le moindre bruit, à l'intérieur de la chambre. Je ne sais si Clodius pénétrant chez les vestales était beaucoup plus ému que maître Dick; mais j'affirme que ce dernier, tout belliqueux qu'il fût, commençait à se repentir de son entreprise téméraire. Il écouta cependant, et n'entendit pas le plus léger souffle. Il avança de quelques pas, et rien ne l'avertit qu'on eût les yeux sur lui... Il souleva la mousseline des rideaux... Dieu merci, Elsie n'était pas là!... Où elle était, nul ne le pourrait dire. Richard Venner poussa un profond soupir, dans lequel le regret n'entrait pour rien, mais absolument pour rien. Il était tout à la joie de se voir ainsi hors d'affaire, sans avoir aucun *reproche* à s'adresser. Le ciel bien évidemment prenait ses intérêts, et l'avait empêché de les compromettre par une *sottise* dont il commençait justement à bien apprécier la gravité.

A ce sentiment de joie se mêla bientôt une curiosité très vive. Jamais, cela va sans le dire, il n'avait mis le pied dans ce sanctuaire virginal, et il y promenait de tous côtés des regards avides. La chambre d'Elsie était bizarre comme ses manières et son ajustement. C'était une espèce de musée forestier, collection d'objets que, dans l'épaisseur des bois, l'œil d'un profane ne saurait discerner, et que ceux dont le regard est plus exercé seraient parfois bien embarrassés d'atteindre : des nids de corbeaux, par exemple, toujours perchés à l'extrême cime des arbres les plus élevés; des œufs d'oiseaux rares

qui veulent, pour être conquis, un œil d'aigle et des jambes de chamois; des mousses, des fougères peu connues parce qu'elles croissent aux lieux les moins abordables, des monstruosités végétales de tout ordre et de toute forme, caprices grotesques de la nature pour lesquels Elsie avait un goût de naturaliste et de poète. Sophy, petite-fille d'un chef de tribu cannibale, s'extasiait parfois devant ces végétations hybrides qui lui rappelaient peut-être les fétiches de sa race. Des objets d'art, vases, peintures, bronzes de prix, figuraient aussi dans cette incohérente mêlée, où se retrouvaient à la fois les instincts sauvages et les penchans civilisés de celle qui avait peu à peu accumulé les trésors composites de ce bizarre ameublement.

Richard Venner cependant n'accorda pas un long examen à ces détails de pure curiosité. Les livres, surtout les papiers, parurent l'intéresser tout autrement. Un volume de Keats était entr'ouvert sur la table. Il s'en saisit, et au revers de la *garde* il lut, comme il s'y attendait peut-être, le nom de *Bernard C. Langdon*, tracé d'une main virile. A côté du livre était une enveloppe de lettre décachetée; la même main y avait écrit le nom d'Elsie Venner. Dick chercha aussitôt, mais vainement, le billet que cette enveloppe avait dû renfermer. Emporté par la curiosité, il aurait bien voulu forcer le petit secrétaire où très probablement il aurait trouvé ce qu'il cherchait; mais s'il était facile de forcer un meuble pareil, le refermer ensuite et rendre invisibles les traces de l'opération demandait plus de temps et de soin qu'il n'en pouvait consacrer à cette périlleuse tentative. En somme, que lui fallait-il de plus? Sa cousine et le professeur étaient en correspondance réglée; elle recevait ses lettres, il lui envoyait des livres, c'était déjà plus que Dick n'en pouvait tolérer. — Allons, allons! dit-il, la partie est engagée... — Puis, sans autre discours, et ne voulant pas prolonger son indiscrète visite, il se hissa dans sa chambre le long du *lasso* mobile.

A partir de ce moment, quiconque eût pu suivre une à une toutes les conversations auxquelles Dick Venner se mêlait n'eût pas manqué de remarquer qu'il trouvait moyen d'y glisser toujours une ou deux questions (pas davantage) sur le compte du jeune professeur. Quelques-uns des renseignemens ainsi obtenus ne lui plaisaient guère, entre autres la régularité avec laquelle Bernard s'exerçait au revolver, et les progrès étonnans qu'il avait faits, disait-on, dans le grand art de casser des *poupées*. A dix *rods*, c'est-à-dire à plus de cent soixante pieds (anglais il est vrai), cet excellent tireur mouchait une chandelle sans l'éteindre, ou logeait une balle, à volonté, dans l'œil droit ou l'œil gauche du mannequin qui servait à ses expérimentations. Quand miss Lætitia Forrester mentionna devant lui ces preuves d'adresse, auxquelles les belles élèves de l'*Apollinean* ac-

cordaient une admiration toute spéciale, Dick Venner ne put retenir une grimace de mécontentement; puis, saisi d'une noble émulation, il se mit, lui aussi, à s'exercer. Seulement il s'y prenait d'une façon assez singulière. Ayant trouvé dans un grenier les châssis vitrés d'une ancienne serre, il en détachait les carreaux, et les plaçait à différens angles entre lui et la plaque sur laquelle il tirait. Il acquit ainsi la certitude consolante qu'une balle traverse, dans de certaines conditions, l'épaisseur du verre, sans dévier et sans perdre aucunement de sa force : intéressante solution d'un problème de statique et de balistique. Ce fait, bien avéré, pouvait servir. Dick ensuite (sans faire aucun étalage de ces études préliminaires, et s'y adonnant au contraire dans un des sites les plus déserts de « la Montagne »), Dick s'assura qu'à trente *rods* environ il n'était point exposé à manquer un carreau de fenêtre. Encore un résultat acquis dont s'enrichissait le catalogue de ses ressources possibles. Puis un beau soir, craignant que l'oisiveté ne lui eût rouillé la main, il sella *Juan*, le fameux *mustang*, et, n'ayant pas sous la main de buffles sauvages à poursuivre, il essaya de prendre au *lasso* une vache infortunée qui paissait tranquillement dans une prairie, sans se douter du rôle inusité qu'on lui réservait. Le difficile était de lui faire prendre le galop. Dick y parvint cependant, la rejoignit à la distance voulue (de vingt à vingt-cinq pieds), et lança le lien mortel. Les *bolas* qui tournoyaient le moment d'avant autour du front de Dick Venner arrivèrent de même autour du front de l'animal fugitif, dont les cornes furent enlacées en une seconde, et qui était désormais à la merci de l'habile *gaucho*. — Allons, allons, ce n'est pas trop mal, dit celui-ci, dégageant la pauvre vache avec adresse; Rosas lui-même, dans sa jeunesse, n'aurait pu faire beaucoup mieux. — Cependant il n'était pas satisfait, et renouvela l'épreuve sur un jeune cheval dont les allures beaucoup plus rapides la rendaient bien autrement décisive. Le résultat fut exactement le même, à cela près que le cheval, en se débattant, faillit rester étranglé dans les anneaux qui lui étreignaient le cou. Dick, ce jour-là, rentra fort satisfait à la *mansion-house*. Le sang fougueux de cet homme du sud commençait à bouillonner dans ses veines, et l'esprit calculateur de la race anglo-saxonne ne lui servait plus qu'à peser les chances les plus certaines de frapper l'objet désigné à sa sourde rancune. Peut-être ses idées eussent-elles pris une autre direction, s'il lui avait été permis d'assister aux classes de l'*Apollinean institute*; mais il y avait là une limite qu'il ne pouvait franchir, et il ne voyait jamais partir Elsie pour cette espèce d'abri mystérieux où sa jalousie n'était point admise à la suivre, sans se sentir au cœur mille aspirations haineuses contre le rival qu'il croyait avoir.

Ce rival, où le rencontrer dans des conditions favorables? M. Silas Peckham n'accordait pas de tels loisirs à ses professeurs, qu'ils eussent le temps d'aller fréquemment à la promenade. Bernard sortait pourtant quelquefois, mais ce n'était alors ni à jour ni à heure fixe, et jamais on ne pouvait s'assurer d'avance qu'il prendrait telle ou telle direction. En revanche, il travaillait à des heures certaines dans un cabinet donnant du côté de « la Montagne. » Dick était souvent venu l'y guetter, caché dans un massif d'arbres, à une hauteur qui lui permettait de plonger son regard dans l'appartement. Il y était venu, poussé par d'ignobles soupçons qui le rendaient indigne d'aspirer à la main de sa cousine, et, de l'endroit où il était tapi au bureau où travaillait le jeune professeur, il avait fort bien calculé qu'il n'y avait pas beaucoup plus de trente *rods*.

Quant à Elsie, elle demeurait vis-à-vis de son cousin dans une attitude hautaine, réservée, méfiante. Il ne pouvait donc que la deviner, et il comprenait, habitué à ses façons d'agir, qu'elle couvait, dans un profond silence, des idées sinistres; mais lesquelles? par quel motif? contre qui? Autant d'énigmes. Un paroxysme de colère pouvait seul, un jour ou l'autre, lui faire trahir son secret. Pauvre Elsie! aucun dérivatif n'existait pour ses désespoirs cachés, pour ses muettes fureurs. Elle n'avait pas la ressource ou de se tuer en vers, comme miss Charlotte Anna Wood, ou d'exhaler sa rage sur les touches d'un piano d'Érard, ou d'en imprégner les notes d'un air *de bravoure*. Elsie n'écrivait jamais, ne faisait jamais de musique, et, par surcroît de malheur, n'avait pas au monde un confident de ses pensées intimes... Son seul langage était l'action. Bonne vieille Sophy, veillez sur elle! Veillez sur l'honneur des Dudley!

Averti par Abel de certaines manœuvres suspectes auxquelles, nous l'avons vu, se livrait parfois Dick Venner, le bon docteur voulut éclairer quelques doutes qui tourmentaient son esprit. Un long entretien qu'il sut se ménager avec Sophy lui montra les choses à peu près comme elles étaient. Sophy, que Dick Venner accablait de présens, ne l'en aimait guère mieux pour cela. Elle avait à peu près deviné ses calculs. Curieuse d'ailleurs et médiocrement retenue par ses scrupules dévots ou autres, cette petite-fille de cannibale s'était permis de fouiller, en l'absence du jeune Buénos-Ayrien, ses malles, qu'il n'ouvrait pas volontiers, mais dont il lui était arrivé une ou deux fois d'oublier les clés. Elle y avait trouvé des outils de toute sorte, des engins meurtriers, bref un *matériel* suspect et qui lui avait donné à penser. Découvertes et soupçons, elle livra tout au docteur, qui lui inspirait une confiance entière. Celui-ci ne voulut pas en tirer des conclusions absolument défavorables au neveu de Dudley Venner; mais il lui fut impossible de se refuser à l'idée qu'il

y avait sous jeu, sinon des projets arrêtés et définis, au moins des arrière-pensées menaçantes.

Il alla donc trouver Bernard, et le soir même, de par quelque ordonnance restée inédite, le jeune professeur changea de place le bureau sur lequel il travaillait. Ce bureau était trop près de la croisée. Rien n'est dangereux comme les courans d'air.

Le même soir, M. Dick Venner, rentrant un peu tard dans sa chambre, prit un tire-bourre et enleva la charge de son *rifle* à longue portée, qu'il replaça ensuite parmi ses fusils de chasse. — Il y a mieux, se disait-il, que tous ces *bavards*-là.

VII.

Il restait encore, après tout, quelques chances pour que maître Dick ne donnât pas suite aux vagues desseins qui le hantaient depuis quelque temps. Ces desseins, en revanche, constituaient comme une mine toute chargée, laquelle, d'un moment à l'autre, pouvait faire explosion.

— Elsie, dit-il un jour à sa cousine, qu'il voyait assez mélancolique,... essayons d'un *bolero!*... Voulez-vous?... Où sont vos castagnettes?

Cette proposition, par hasard opportune, fut acceptée à l'instant même. La danse n'était pas pour Elsie un simple amusement, une distraction comme une autre, mais bien cet enivrement, cette extase, ce tourbillon vertigineux où les derviches d'Orient trouvent des excitations pareilles à celles que procure le haschich. Elle se mit donc à danser avec une sorte d'emportement fiévreux, et Dick, quand il ne dansait pas lui-même, la suivait d'un regard ébahi, presque effrayé. Ce regard prit tout à coup une autre expression. Il devint curieux, chercheur et méchant. Elsie n'était pas tellement étourdie par la danse qu'elle ne saisît bientôt la direction dans laquelle ces yeux ardens restaient fixés. La chaîne de mosaïque qu'elle portait au cou avait été peu à peu déplacée par les mouvemens saccadés du boléro, et Dick cherchait bien évidemment à surprendre le secret de la fatale empreinte qu'on disait cachée sous l'étincelante parure...

La jeune fille s'arrêta court, remit en ordre les mosaïques du collier, jeta ses castagnettes loin d'elle, et, penchant sa tête un peu de côté, se mit à regarder son cousin, qui bientôt perdit contenance sous la fixe et terrible lumière de ces yeux étroits. Ils exprimaient un immense mépris, et Dick, bientôt irrité, donna imprudemment carrière à la jalousie qui depuis quelque temps déjà torturait son

âme : — Si vous dansiez avec M. Langdon, s'écria-t-il, est-ce que vous auriez de pareils caprices?

Ces mots lancés, il lui fallut un certain effort pour chercher à savoir, en regardant sa cousine, si le sarcasme avait porté juste. — Pour la première fois de sa vie, il vit se colorer, — bien légèrement, il est vrai, — son pâle visage, et put deviner à cet indice certain quelle forte émotion il avait produite. Un cri de colère, un éclat de pleurs l'eût moins terrifié que cette rougeur significative. Elsie du reste ne répondit que ces mots : — M. Langdon est un *gentleman*, lui!... — Puis, sans écouter les excuses que commençait à lui débiter son cousin, elle se glissa hors du salon. Il l'entendit, rentrée chez elle, qui fermait sa porte au verrou. Il s'assura, descendu au jardin, qu'elle avait fermé strictement ses rideaux. Il revint sur la pointe des pieds écouter à travers la porte, et n'entendit pas le moindre bruit.

Elsie en effet, étendue à terre, s'abîmait silencieusement dans une indicible souffrance. A peine aurait-on pu dire qu'elle pensait. Cette douloureuse torpeur dura près d'une demi-heure, après quoi elle se releva tout à coup, jeta un regard autour d'elle, et se rapprocha de sa cheminée, dont le foyer était décoré, à la façon hollandaise, de briques à reliefs représentant des sujets de l'Écriture sainte. Sur l'une d'elles se voyait l'*exaltation du serpent de bronze*. Elsie tira de ses cheveux une longue et forte épingle, la glissa sous un des côtés de cette brique, et la souleva ainsi, mettant à découvert, dans une cavité parfaitement masquée, une petite boîte de plomb. Elle ouvrit cette boîte, qui renfermait quelques pincées d'une poudre blanche, et en versa le contenu dans un papier qu'elle plia soigneusement.

Dick, qui ne se contentait pas d'écouter, avait tout vu. — *Diablo!...* pensait-il, nous commençons à jouer serré... Une partie de vie ou de mort... Eh bien! soit... Puisqu'elle l'aime tant que cela, il faut s'en défaire, rien de plus clair.

Le soir, au dîner, il mangea fort peu, et se plaignit d'un grand mal de tête. Quand sa cousine vint charitablement lui apporter une tasse de café, il la refusa le plus galamment du monde. Ce remède, assurait-il, si salutaire pour d'autres, ne servait qu'à exaspérer ses migraines. En ce moment-là même, il rédigeait *in petto* la sentence portée par lui contre Bernard Langdon. Comment périrait le condamné? Par un suicide. Quel genre de mort? La pendaison. Quand l'arrêt serait-il exécuté? *Ce soir même...* La justice de M. Richard Venner était, on le voit, expéditive.

Ce magistrat modèle se retira de bonne heure, toujours à cause de son maudit mal de tête. On l'entendit refermer bruyamment la porte de sa chambre; mais cette porte, quelques instans après, se

rouvrit sans le moindre cri, roulant sur des gonds très soigneusement huilés. Dick sortit de chez lui, ses bottes à la main, dans un costume parfaitement sombre de la tête aux pieds. Il alla chercher au fond du corridor un escalier dérobé où il ne risquait guère de rencontrer un indiscret, descendit aux écuries, sella le *mustang*, se munit d'un licou solide, et partit monté sur *Juan*...

A peu près à la même heure, fidèle à une habitude récente au moyen de laquelle il espérait améliorer l'état de ses nerfs, Bernard Langdon préparait sa promenade du soir. En montant chez lui pour prendre ses gants et son chapeau, il vit ouverte la porte du salon. Helen Darley s'y était attardée à travailler. Elle tressaillit quand Bernard entra pour lui serrer la main et lui dire bonsoir en passant.

— Est-ce que vous sortez? lui demanda-t-elle.

— Vous savez bien que depuis peu je sors tous les soirs à cette heure-ci...

— Oui, c'est vrai... Mais pourquoi sortir aujourd'hui?

— Et pourquoi non, s'il vous plaît?

— Je ne sais... J'ai des idées noires;... il me semble qu'un malheur me menace.

— Vos pressentimens ne vous ont-ils jamais trompée?

— Très souvent au contraire; l'automne dernier, je croyais que je ne reverrais pas le printemps.

— Et les asphodèles et les chrysanthèmes ont refleuri pour vous. Vous voyez bien que je peux m'aller promener.

— Allez donc, et Dieu vous garde! dit sans insister davantage la douce et pieuse maîtresse d'étude, qui maintenant se croyait presque la sœur de Bernard, tant elle se sentait son amie.

Bernard, tout en gardant des dehors parfaitement tranquilles et même un peu railleurs, avait reçu le contre-coup des émotions d'Helen. Il s'étonnait de songer à ce passage de l'Écriture où il est parlé de ces gens que l'ange de la mort, arrivant à l'improviste, trouve parfois endormis. Il s'étonna bien davantage et rougit presque de lui-même quand, cette idée lui rappelant les conseils du docteur, il se surprit glissant dans la poche de son surtout le *revolver* qui lui avait été donné par mon digne confrère.

Une fois hors de la petite cité, déjà parfaitement endormie, il se trouva au milieu d'une solitude complète. Bien que son attention fût tout spécialement en alerte, il ne voyait rien bouger et n'entendait que les coassemens plaintifs des grenouilles dans les marécages lointains, ou çà et là le vol clapotant de quelque chauve-souris. Après quelques minutes, il lui sembla néanmoins discerner dans l'éloignement le pas d'un cheval résonnant sur la route caillouteuse; il regarda devant lui, et vit effectivement un cavalier qui arrivait sans nulle hâte à sa ren-

contre. La lune se trouvant voilée en ce moment par un léger nuage, l'homme et sa monture ne formaient qu'une espèce de groupe vague, une tache noire sur la blancheur du chemin. Bernard cependant, par un mouvement instinctif, avait déjà la main sur la crosse de son pistolet; mais il se gourmandait lui-même de cet excès de précaution, lorsqu'à cent cinquante mètres environ, la lune venant à se dégager, les deux jeunes gens furent soudainement révélés l'un à l'autre. Le cavalier serra aussitôt la bride, et après une halte d'une ou deux secondes consacrée à se bien assurer qu'il ne se trompait point, il lança tout à coup son cheval au triple galop sur l'homme à pied; il se levait en même temps sur ses étriers et brandissait autour de sa tête quelque objet qu'on distinguait malaisément à la distance où était Bernard. Cette manœuvre étrange, inattendue, menaçante, au lieu d'agir comme un dissolvant sur les nerfs ébranlés du jeune professeur, les raffermit au contraire, et après avoir rapidement armé son *revolver*, il attendit, croyant encore à quelque mauvaise plaisanterie. Il n'eut pas du reste à réfléchir longtemps. Le cavalier, arrivé à une vingtaine de pas, fit un mouvement brusque, quelque chose traversa l'air en sifflant, et Bernard sentit sur ses épaules fouettées tomber un souple anneau de corde ou de cuir. Sans en demander davantage et comprenant qu'il n'y avait plus à réfléchir, il leva son arme et lâcha la détente, tirant non le cavalier, mais le cheval. L'émotion ne l'avait pas empêché de bien viser : le *mustang* ne fit qu'un bond, et, la tête traversée d'une balle, roula sans vie sur le sol; mais le *lasso* était comme d'ordinaire fixé à la selle, et ce dernier bond avait précipité à terre le pauvre Bernard, qui demeura sur le coup immobile et sans connaissance.

Dick Venner, entraîné dans la chute de *Juan*, avait la jambe engagée sous le cadavre du noble animal. De plus, un de ses longs éperons s'était accroché dans le drap de la housse, et il se débattait en vain pour se dégager. Il en serait pourtant venu à bout, s'il eût pu s'étayer et s'aider de son bras droit; mais ce bras avait porté violemment, et à chaque mouvement lui faisait éprouver une vive douleur. L'intrépide *gaucho* n'en luttait pas moins pour se remettre sur ses pieds, électrisé par la vue de son ennemi gisant à quelques pas et complétement livré à sa discrétion. — Je le tiens pourtant, disait-il entre ses dents serrées... Que j'arrive seulement à lui... J'ai mon *cuchillo*...

Mais juste au moment où il venait de mettre en lambeaux la housse qui l'avait d'abord retenu, et comme il allait dégager sa jambe, une main vigoureuse le saisit à la gorge, et deux pointes de fer grossièrement barbelées vinrent s'installer à un pouce de sa poitrine. — Tiens! tiens! dit en même temps une voix nasillarde,

c'est le *Portagee* (1)!... Portagee, qu'on ne remue point, ou gare la fourche!

Telle était en effet l'arme unique de l'honnête Abel, qui, n'étant point un héros de profession, ne se sentait pas tout à fait en sûreté. Il ignorait que le « Portagee » fût à peu près hors de combat, et jetait des regards inquiets du côté où Bernard était encore immobile. Ce lui fut un grand soulagement que de le voir enfin, après une ou deux longues minutes, tourner un peu sur lui-même. Chez Dick Venner, les instincts de l'Anglo-Américain commençaient à reprendre le dessus. — Cent dollars en or, ici même, sur-le-champ, si vous me laissez aller! disait-il à son rude gardien d'une voix enrouée... Vous voyez que cet homme n'a aucun mal... Il sera debout d'ici à cinq minutes... Cent cinquante dollars, mon brave!... deux cents dollars, et ma montre,... elle est en or,... voyez plutôt... Prenez-la vous-même!...

Mais Abel n'avait d'oreilles ni d'yeux que pour le protégé de son maître. Sans répondre autrement que par un haussement d'épaules aux séduisantes propositions du *Portugais*; — allons! là-bas,... aidons-nous un peu!... cria-t-il à Bernard, qui venait de se remettre sur son séant. Vain appel. Le jeune professeur, encore étourdi de sa chute, n'avait pas les idées bien nettes. — Qu'y a-t-il? quelqu'un de blessé? demandait-il vaguement, et comme il sentait son cou pris dans quelque chose, il y portait les mains, et par des mouvemens à peine réfléchis, cherchait à se débarrasser du *lasso*. Il parvint pourtant à en élargir le nœud, mais ne songea seulement pas à en retirer sa tête. C'était une vraie merveille qu'il n'eût pas été étranglé du coup. Cependant il entrevit à terre, auprès de lui, son pistolet, dont il se saisit et que machinalement il arma, répétant toujours son absurde question : Qu'y a-t-il donc? Personne n'est blessé?

— Venez, et un peu vite! lui cria l'intrépide Abel, dès qu'il eut entendu (Dieu sait avec quelle satisfaction) le déclic du *revolver*. Donnez-moi ce joujou!... Prenez ce bout de corde, attachez les mains de ce cadet-là!...

Bernard obéissait comme un enfant à ces ordres laconiques. Quant à Dick, il sentait que toute résistance était superflue, et plutôt que de laisser rudement malmener son bras démis, il tendit lui-même les mains avec une merveilleuse docilité. En même temps, à la vérité, il guettait la première occasion de s'échapper. Abel, lui, marchait de surprise en surprise : — Oh! s'écria-t-il quand, une fois Dick bien et dûment garrotté, il constata que le *lasso*, à l'une des extrémi-

(1) Corruption du mot *Portuguese*, terme de mépris que les gens du peuple, dans l'Amérique du Nord, appliquent parfois aux natifs de l'Amérique du Sud.

tés duquel était encore attaché Bernard, aboutissait de l'autre à la selle du *mustang*. Oh! oh!... répéta-t-il, plus étonné que jamais lorsque, sous le pantalon déchiré de Richard Venner, et fixé par deux anneaux de cuir le long de sa botte, il trouva un long couteau catalan. — Et, sans rien ajouter à ces éloquentes interjections, il contemplait son prisonnier des pieds à la tête, comme un animal dont il n'avait aucune idée.

— En route! s'écria-t-il, quand il jugea que tout était prêt. Et nos trois hommes marchèrent vers l'habitation du docteur, Abel tenant à la main le pistolet de Bernard et le couteau de Dick, celui-ci les mains liées derrière le dos, et à l'arrière-garde le jeune professeur encore tout étourdi, n'ayant conscience de rien, si ce n'est que, chargé par un cavalier, il avait tiré sur lui, et portant la fourche sur son épaule droite, ni plus ni moins qu'un fusil à baïonnette. — Il y a donc quelqu'un de blessé? répétait-il de temps en temps. Abel, à qui cette question s'adressait, ne se donnait plus la peine d'y répondre.

Au premier appel, le docteur fut sur pied. Il était habitué à ces réveils nocturnes. Peu de mots suffirent pour le mettre au courant de ce qui venait d'arriver. — Voyons le bras, dit-il en vrai praticien.

— Mais,... repartit Abel,... vous voulez détacher le *Portagee?*...

— N'est-il pas désarmé?... D'ailleurs la guérison avant tout... Dislocation simple, ajouta-t-il... Une serviette, Abel!... Aidez-moi, je vous prie... Serrez!... serrez encore!

Le bras remis en place : — Que comptez-vous faire maintenant? dit le docteur à son malade.

— Et vous-même? répliqua Richard.

— C'est selon que vous déciderez.

— Eh bien! je ne demande qu'à m'en aller.

— Pour ne plus revenir?

— Ah! jamais,... je vous en réponds.

— Et je vous crois... Quoi que puisse être un Dudley, au moins a-t-il l'orgueil de sa race... Faut-il demander son avis à M. Langdon?... D'abord il n'en aura un que d'ici à une heure ou deux,... et je sais d'avance qu'il m'approuvera... Abel, vous pourriez mettre Cassia au cabriolet neuf...

L'*auxiliaire* regarda son maître d'un air étonné; mais il était accoutumé à la confiance. Il voulut donc bien déférer à l'ordre qui lui était donné. Cassia, cette nuit-là, fit des merveilles; elle franchit tout d'une traite les quarante milles qu'il y avait de chez le docteur aux frontières de l'état. Les deux voyageurs n'avaient pas échangé une parole. Sur le point de se séparer :

— Avez-vous besoin d'argent? demanda le docteur.

— Non, répliqua Dick,... j'ai ma ceinture.

— Et vos malles, où vous les adressera-t-on?

Dick lui nomma le port de mer où il comptait s'embarquer pour l'Amérique du Sud. Puis, comme le docteur allait, sans un mot de plus, remonter dans son cabriolet, obéissant à une de ces soudaines impulsions qui sont dans le tempérament méridional, Richard se précipita sur lui, l'étreignit fortement contre sa poitrine, et l'embrassa sur les deux joues en pleurant à chaudes larmes.

— Allons, allons, dit le docteur se dégageant de cette rude accolade... Je crois que la leçon n'aura pas été perdue...

En rentrant chez lui, et lorsque la fidèle Cassia eut reçu les soins auxquels elle avait droit après une promenade de quatre-vingts milles sans débrider, le docteur manda près de lui le fidèle Stebbins :

— M. Langdon doit être remis? lui demanda-t-il.

— A peu près, repartit Abel.

— Sait-il le nom de son agresseur?

— Oui.

— Et ce que j'ai fait?

— Oui.

— Pense-t-il que j'aie eu tort?

— Non.

— Que s'est-il passé en mon absence?

— Nous sommes allés chercher le cheval.

— Pourquoi?

— Pour l'enterrer comme un chrétien... Une drôle d'idée tout de même.

— Qui l'a eue?

— Pas moi;... mais j'ai eu la selle,... une selle toute garnie d'argent massif...

Dudley Venner, à qui Abel fut chargé d'aller raconter les incidens étranges de cette nuit d'été, fut au premier abord terriblement surpris et humilié. Après cette première émotion, il songea au chagrin que ces nouvelles pouvaient causer à Elsie. Malgré tout, elle devait avoir quelque amitié pour son cousin, pour le compagnon de son enfance. En conséquence il se réserva de lui apprendre lui-même ce qui s'était passé. Les domestiques eurent ordre de garder le silence. Enfin la jeune fille descendit dans le cabinet de son père. Elle était un peu plus pâle que de coutume. Lorsqu'ils eurent échangé quelques paroles banales : — Chère Elsie, lui dit son père d'une voix très calme, votre cousin Richard nous a quittés...

La pâleur d'Elsie augmenta. — Est-il mort? demanda-t-elle.

Dudley ne put s'empêcher de tressaillir à l'étrange accent de cette question. — Mort *pour nous,* quoique vivant encore, répondit-il.

Et sa fille n'en demandait pas davantage. Il entra néanmoins dans quelques détails. Quand il arriva au récit de la lutte, aux dangers qu'avait courus Bernard Langdon, Elsie, détournant la tête, alla s'accouder à cette fenêtre d'où on voyait, au milieu du gazon, la petite tombe de marbre blanc. Dudley, qui la suivait des yeux avec anxiété, comprit qu'elle se débattait contre une de ces obsessions haineuses qui la rendaient parfois si terrible. Au moment où il racontait le salut inespéré de Bernard et la capture de Dick, elle se retourna, le front rayonnant de colère satisfaite et de joie méprisante; puis elle s'accouda de nouveau à la fenêtre et sembla s'absorber dans la contemplation de trois ou quatre pigeons à queue d'éventail, ses élèves favoris, qui s'ébattaient sur le gazon funéraire. L'un d'eux, qui becquetait çà et là quelques menus débris du thé de la veille, épars autour de lui, tout à coup battit des ailes, vacilla sur ses pattes raidies, et tomba sur le dos au milieu de ses compagnons accourus pour assister à son agonie. Elsie, poussant un cri déchirant, s'élança hors du cabinet et alla ramasser le pauvre animal, qu'elle couvrit de baisers en cherchant à le réchauffer contre sa poitrine. Il était trop tard. L'oiseau, les yeux grands ouverts, demeura immobile : il était mort.

Ce futile incident, — futile en apparence du moins, — avait suffi pour changer le cours des pensées d'Elsie. Un grand tumulte se faisait dans son âme. De sombres remords, des aspirations désespérées s'y livraient un combat acharné. A qui recourir dans cette angoisse vague, dans ce conflit de tourmens inexpliqués? A celui-là seulement qui connaît les chagrins des êtres créés par lui et prête l'oreille aux plus faibles gémissemens sortis d'une poitrine humaine. Elsie s'agenouilla donc et voulut prier, mais elle se releva bientôt désappointée; elle était comme un voyageur dupe du mirage, qui s'agenouille au bord de ce qu'il croit une source, et dont les lèvres ne rencontrent que le sable aride et brûlant.

VIII.

« Depuis que je ne vous ai vue, Helen, je suis mort,... et me voilà ressuscité!... » Bernard Langdon exprimait ainsi très sincèrement ce qui était son sentiment intime. Jusqu'à quel point il se trompait, ce n'est pas nous qui le dirons. Pour Helen, fille de ministre, elle aurait eu longtemps à discuter ce propos malsonnant; pourtant elle demeura muette, contemplant avec une stupéfaction douloureuse ce visage qui portait encore les traces de la lutte récente. — Que n'est-il mon frère? comme je l'embrasserais volontiers! se disait-elle. Bernard, comprenant son regard humide et devinant les pa-

roles que sa bouche frémissante se refusait à prononcer, estima qu'elle lui pardonnerait sans trop de peine, s'il se permettait, en guise de remercîment, une caresse fraternelle. Il la serra donc sur son cœur, et leurs lèvres s'unirent un instant... Jamais plus chaste baiser n'interpréta des sentimens plus vrais et ne scella une amitié plus sincère.

Les cours s'ouvrirent comme à l'ordinaire, et, comme à l'ordinaire, Elsie Venner y vint prendre sa place. Son entrée fut saluée par une sorte de murmure contenu, et ses compagnes la regardaient toutes d'un air effaré, sans qu'elle parût prêter la moindre attention ni à leurs regards ni à leurs chuchotemens; seulement, quand elle faisait effort sur elle-même pour suivre une explication sur son livre, ses noirs sourcils se rapprochaient plus qu'à l'ordinaire et semblaient projeter sur ses traits un nuage plus sombre. En revanche, elle levait les yeux de temps en temps sur le jeune professeur, sans s'inquiéter si on l'observait ou non (et Dieu sait qu'on ne la perdait pas de vue!). Alors ils perdaient quelque chose de leur éclat glacé, ils semblaient respirer une tendresse rêveuse. Contre l'influence étrangère qui les tenait asservis, ses instincts de femme si profondément enracinés se révoltaient maintenant, cherchant à se faire jour. Cette jeune fille, si dissimulée, si habile à s'envelopper de mystère quand elle cédait aux impulsions dangereuses de sa double nature, ne savait plus rien déguiser du sentiment involontaire auquel elle s'abandonnait, délicieusement émue, devant le seul être qui jamais eût éveillé en elle un vif besoin de dévouement et de sympathie.

Par hasard ou par malheur, comme on le voudra, Bernard Langdon ne prenait pas garde à Elsie. Il était occupé à donner je ne sais quelles explications à miss Forrester, et ces explications se prolongeaient peut-être au-delà du strict nécessaire. Tout à coup il vit sa jeune élève cesser de le regarder et de lui sourire. Elle pâlissait, son front devenait humide, elle soupirait, et la voix semblait lui manquer. Étonné un moment, il regarda tout à coup du côté d'Elsie. Les yeux de diamant étaient fixement arrêtés sur la pauvre Lætitia. — Un instant! se dit-il... et tâchons de mettre ordre à ceci!... Aussitôt, sous un prétexte ou un autre, il contraignit Elsie de se tourner vers lui, et à son tour essaya ce que pourrait sur elle un regard fixe, calme, invariable, arrêté sur ses yeux brillans. L'effort qu'il dut faire au début de cette espèce de duel lui sembla d'abord excéder la puissance qu'il s'était supposée. Pour quelque raison inexplicable, il se sentait hors d'état de tenir en place : tantôt il voulait aller vers Elsie et lui parler, tantôt, trouvant intolérable l'éblouissante clarté de ces froides prunelles, il se sentait pour ainsi dire contraint à fer-

mer les paupières; mais il s'était promis de vaincre, et il vainquit à la longue, c'est-à-dire au bout de deux ou trois minutes. Un léger changement de couleur fut le prélude de son triomphe; Elsie releva la tête, qu'elle tenait un peu penchée de côté. Elle ferma et rouvrit les yeux à plusieurs reprises, comme si l'éclat du jour les eût blessés; puis, décontenancée et confuse, elle les baissa tout à fait. On eût dit une vaillante amazone, jetant son arc et ses flèches aux pieds du héros antique, Bellérophon, Hercule, Achille ou Thésée.

Parmi les jeunes filles dont la curiosité n'avait pas manqué de suivre les péripéties de ce drame muet se trouvait une pauvre enfant, pâle et délicate, que ses grands yeux ouverts, particulièrement aptes à percer l'obscurité, faisaient surnommer la *clairvoyante*. Dans un de ces courts répits qu'on accorde, entre deux leçons, à l'attention fatiguée des élèves, la *clairvoyante* se leva et vint, un album d'autographes à la main, prier Elsie d'y écrire quelque chose. Lorsque le cahier, après un instant, lui fut rendu, il ne portait que ces mots, tracés d'une écriture italienne, allongée, aux caractères aigus, qui ne ressemblait à aucune autre : *Elsie Venner, infelix!* — Encore une réminiscence du quatrième livre de l'*Énéide!*

Le samedi suivant, le révérend Chauncy Fairweather reçut d'une personne inconnue, à la nuit tombante, au moment où il rentrait chez lui, une enveloppe cachetée. Le messager s'éloigna aussitôt, sans un mot d'explication. Le digne ministre, quand il eut pris le temps de mettre ses pantoufles et de se faire apporter une lampe, rompit l'enveloppe. Il y trouva un papier sur lequel ces mots étaient inscrits : — Quelqu'un, dans une grande détresse d'âme, sollicite les prières de la congrégation pour qu'il plaise à Dieu prendre en pitié une affliction imméritée...

Véritable énigme pour le pieux ecclésiastique, qui ne connaissait aucune de ses ouailles dans un état moral si désespéré. Était-ce un homme? était-ce une femme? La requête ne s'expliquait pas là-dessus. Après avoir tourné quelque temps et retourné dans ses doigts ce papier qui l'intriguait quelque peu, le révérend retomba dans le courant de ses préoccupations habituelles: depuis quelque temps, elles étaient fort graves; il se sentait envahi par des velléités d'opinions nouvelles qui pouvaient bien être les suggestions de l'esprit d'hérésie. Il craignait de n'être plus en communion de croyances avec la véritable église du Christ; il doutait par conséquent de son salut à venir. Or un vrai croyant qui voit son éternité en péril ne saurait guère, — soyons de bon compte, — penser beaucoup à autre chose. Être protestant, avoir charge d'âmes, et glisser, pour ainsi

dire malgré soi, vers les doctrines du catholicisme,... quel sujet de perplexités!

— Que leur prêcherai-je demain?... Grand Dieu! que leur prêcherai-je? se demandait innocemment le pieux ministre.

Et pour être plus sûr de ne pas s'abandonner aux chances périlleuses de l'improvisation, il tira d'une vieille liasse de papiers jaunis deux sermons qu'il savait être de la plus irréprochable orthodoxie (à son point de vue ancien), et tandis qu'il les lisait attentivement pour choisir le meilleur, il perdait peu à peu le souvenir de la requête anonyme tout à l'heure déposée en ses mains. Elle était déjà au fond d'une de ses poches, parmi beaucoup d'autres papiers d'un intérêt infiniment moins pathétique. Il l'y oublia le lendemain au moment de partir pour le service dominical..... Et l'âme en détresse n'entendit pas une seule voix s'élever dans le temple pour recommander sa misère à la clémence d'en haut.

Les prières finies sans qu'il eût été fait mention de la « personne » qui se recommandait aux fraternelles sympathies de la communauté, les fidèles se rassirent pour écouter le sermon; mais Elsie Venner restait debout, l'œil étonné, les lèvres entr'ouvertes. Son père fut obligé de lui toucher le bras pour l'avertir qu'elle se donnait ainsi en spectacle. Elle s'assit alors, elle aussi, et demeura dans la même immobilité rigide qu'aurait eue sur quelque cime glacée le cadavre d'un voyageur tué par le froid.

Une simple question trouve ici sa place. Ne se pourrait-il pas qu'un homme en vienne à trop aimer son âme, à trop faire pour la sauver?

La vieille Sophy, le même soir, dénouait les cheveux de sa maîtresse. Ils étaient trempés de rosée. Elsie avait passé plusieurs heures à courir « la Montagne. » L'humble négresse ne se permettait pas la moindre question, mais Elsie voyait dans la glace devant laquelle toutes deux se trouvaient la physionomie inquiète de cette fidèle créature.

— Tu veux, n'est-ce pas, savoir ce qui m'agite? lui dit-elle enfin. Eh bien! c'est que personne ne m'aime,... c'est que je ne puis aimer personne... Sophy, dis-le-moi donc, qu'est-ce que l'amour?

La pauvre négresse avait là-dessus des notions fort incomplètes, et cependant elle gardait précieusement, — et depuis plus de quarante ans, — attachée à un cordon autour de son cou, la moitié d'un dollar espagnol qui lui avait été donnée par un jeune marin partant pour un long voyage. L'autre moitié reposait au fond de l'Océan-Pacifique parmi les débris submergés d'un pauvre navire brisé contre un récif. Elle l'avait plus d'une fois montrée à Elsie en lui racon-

tant l'histoire de ce qu'elle appelait « son mariage manqué. » Pour toute réponse, elle tira de son sein cette vieille relique et la posa pieusement sur ses grosses lèvres. Entre les yeux diamantés d'Elsie et les yeux ronds et noirs de la vieille négresse, il s'échangea un regard qui équivalait à bien des discours.

L'automne tirait à sa fin, l'hiver allait venir, qui interdirait à Elsie ses courses favorites. La vieille Sophy ne s'étonna donc point de ce que trois jours de suite Elsie alla promener sur « la Montagne » ses rêves inquiets. Sans se bien expliquer le combat intérieur qui sévissait en elle, Sophy se disait : « Elle veut l'aimer;... elle ne peut pas encore;... mais elle l'aimera peut-être après tout. » Pourtant elle ne savait s'il fallait s'en réjouir ou pour Elsie elle-même, ou pour le « beau *gentleman* de l'école. » C'est ainsi qu'elle désignait Bernard Langdon. Qu'espérer de cet amour presque impossible? Si même il l'épousait, qu'augurer de l'avenir?

Le quatrième jour, Elsie tressa avec un soin minutieux son épaisse et brillante chevelure, parmi laquelle une flèche d'or fut fixée, et descendit au déjeuner dans une toilette qui faisait ressortir merveilleusement l'orageuse beauté dont le ciel l'avait douée. C'en était fait du paroxysme fatal, ou du moins la passion venait d'entrer dans une phase nouvelle. Son père, qui avait passé les trois jours précédens sous le coup des plus vives anxiétés, se sentit soulagé en la revoyant si parée, si évidemment ranimée par quelque nouvel espoir.

A l'heure accoutumée, elle partit pour l'*Apollinean*, où sa réapparition produisit une sensation marquée. Avec la perspicacité particulière aux jeunes *misses*, les compagnes d'Elsie devinèrent le sens caché de cette brillante toilette. Leur rivale aux yeux de diamant venait enlever de haute lutte le cœur et la main du beau professeur; mais était-elle bien ce qu'il lui fallait? Serait-il heureux avec elle? Voilà ce que les plus âgées, autant dire les plus jalouses, se demandaient à l'oreille, tout en ayant l'air d'échanger leurs cahiers et leurs livres.

Elsie cependant n'offrait pas à leurs regards cette physionomie fière et perverse qui lui avait fait tant d'ennemies. Elle avait l'air calme, mais rêveur. D'une main distraite elle feuilletait ses livres, sans prêter grande attention à ce qui se passait autour d'elle. Ceci n'avait rien d'extraordinaire, attendu que, sous un prétexte ou sous un autre, on la laissait invariablement libre d'étudier à sa guise, ou même de ne pas étudier du tout.

Les cours s'achevèrent enfin. Les jeunes filles sortirent de la salle les unes après les autres. Elsie, restée la dernière, s'avança, un livre à la main, vers Bernard Langdon, comme si elle avait une question à lui poser, une difficulté à éclaircir.

— Voudriez-vous m'accompagner chez moi aujourd'hui? lui demanda-t-elle d'une voix si basse qu'il pouvait à peine distinguer les paroles ainsi murmurées.

Légèrement effarouché par cette requête inattendue et prévoyant déjà quelque scène pénible, Bernard cependant n'avait qu'une réponse à faire : il se déclara « on ne peut plus heureux de servir d'escorte à miss Venner. »

Ils marchèrent donc ensemble vers la *mansion-house* des Dudley.

— Je n'ai pas un ami, dit Elsie, rompant tout à coup le silence qu'ils avaient jusque-là gardé tous deux. Personne ne m'aime, à l'exception d'une bonne vieille qui ne m'a jamais quittée depuis mon enfance... Et moi, je ne puis aimer personne... On prétend, le savez-vous? que mon regard possède la singulière puissance de forcer les gens à venir à moi,... et toutefois il leur fait perdre connaissance... Voulez-vous, je vous prie, regarder mes yeux?

Parlant ainsi, elle s'était retournée vers lui. Son visage, qu'elle le forçait ainsi de contempler, était d'une pâleur mortelle, et sur les yeux de diamant flottait une sorte de vapeur qui, sous d'autres paupières que celles d'Elsie, se fût sans doute condensée, arrondie en deux grosses larmes.

— Vos yeux sont fort beaux, Elsie, lui dit Bernard; parfois d'un éclat difficile à supporter,... mais très adoucis pour le moment, ils laissent deviner qu'il y a chez vous bien des qualités précieuses, dont une amitié vraie pourrait tirer grand parti... Or, Elsie, je suis votre ami, que vous le sachiez ou non... Dites-moi ce que je pourrais faire pour rendre votre existence plus heureuse qu'elle ne semble l'être?...

— *Aimez-moi!* dit simplement Elsie Venner.

En face d'une requête pareille et de l'aveu qu'elle implique, placez l'homme le moins embarrassé de sa personne, que fera-t-il? Quant à Bernard, ce fut pour lui l'émotion la plus vive, la plus pénible, la plus humiliante, me disait-il, que jamais il eût éprouvée. Il devint à son tour très pâle, et se sentit sur le point de trembler comme tremble une femme devant qui s'ouvrent, à la voix d'un amant, les perspectives encore inconnues de quelque orageuse passion.

— Elsie, lui dit-il pourtant sans trop hésiter, je désire tellement vous être un secours, un utile appui, acquérir votre sympathie et votre confiance, que je ne dois vous rien laisser dire, vous rien laisser faire qui nous place, l'un vis-à-vis de l'autre, dans une position fausse... L'attachement que j'ai pour vous, Elsie, est celui que m'inspirerait une sœur en proie à des chagrins cachés,... au salut de laquelle je voudrais me consacrer, dussé-je, pour cela, mettre

en péril mon bonheur et ma vie. Plus qu'aucune autre jeune fille à moi connue vous avez besoin d'un ami loyal... Voilà ce que vous pouvez trouver en moi, et certes vous n'avez jamais souhaité autre chose... Seulement l'excitation, le trouble récent que vous avez subis vous ont fait ressentir plus vivement la soif bien naturelle d'une affection vraie... Votre main, chère Elsie, et fiez-vous à moi; fiez-vous à moi, comme si ma mère eût été la vôtre!

Machinalement elle lui tendit la main. Il lui sembla, quand il la prit, qu'un souffle glacé, courant le long de son bras, pénétrait jusqu'à son cœur. Pourtant il la serra très affectueusement, arrêta sur la jeune fille un regard empreint d'une bonté grave, d'un intérêt mélancolique, et ensuite laissa doucement retomber la main de marbre.

Pour la pauvre Elsie, tout était dit. A la porte de la *mansion-house*, Bernard la quitta, sans que ni l'un ni l'autre eussent repris la parole. Il la quitta, non sans emporter d'assez funestes pressentimens.

IX.

Sophy le soir, ne voyant plus reparaître sa jeune maîtresse, qui, en rentrant, s'était retirée chez elle, ne put s'empêcher de prendre peur. Elle vint à la porte de la chambre d'Elsie; cette porte n'était point fermée en dedans. La bonne négresse entra sur la pointe des pieds, et à la vue de la jeune fille étendue sur son lit, les sourcils contractés, le regard mort, tout en elle exprimant une souffrance atroce, elle crut tout d'abord à quelque acte de désespoir. Elsie devina sans doute sa pensée secrète. — Non, lui dit-elle,... rassurez-vous,... je n'en suis pas *là*... Envoyez chercher le docteur... Si seulement il pouvait m'ôter cet insupportable mal de tête!

Le docteur arriva au premier appel. Il avait ces grandes qualités du médecin, l'air calme, le sang-froid naturel, l'abord amical et familier. Cachant les craintes qu'il apportait au chevet d'Elsie, il lui parla sur le ton presque enjoué de la sollicitude paternelle; mais il ne put obtenir de la jeune malade qu'elle articulât une seule parole. Quand il lui demanda : Où souffrez-vous, mon enfant? elle lui montra sa tête, et ce fut tout. Il adressa tout bas quelques questions à Sophy, et, un peu calmé par ses réponses, il prescrivit quelques remèdes de l'ordre le plus élémentaire. — Je reviendrai demain, dit-il en s'en allant; j'espère vous trouver rétablie. — Mais ni le lendemain, ni le surlendemain, ni les jours suivans, les souffrances ne cédèrent. Elsie restait dans son lit, agitée, fiévreuse, sans sommeil et toujours muette. La nuit, quelque trouble se manifestait dans les

idées. C'était bien là toute l'apparence d'une maladie réglée, assez semblable dans ses symptômes à ce qu'on appelait autrefois *fièvre nerveuse*.

Le quatrième jour, plus agitée que de coutume, elle manifesta une vive répugnance pour les soins d'une des femmes de la maison. — Qu'on aille me chercher Helen Darley! dit-elle enfin.

M. Silas Peckham, à qui le message fut porté, l'accueillit avec une solennité toute particulière. Il parla de l'importance des fonctions de miss Darley, du salaire considérable qu'il lui donnait, des frais extraordinaires qu'entraînerait son absence... Et pourtant, comme il s'agissait des riches Dudley, bien connus pour la libéralité avec laquelle ils traitaient les questions d'argent, l'honorable directeur de l'*Apollinean* finit par accorder son consentement indispensable, après l'avoir fait valoir aussi haut que possible. A partir de ce moment, le chiffre de l'indemnité probable devint une de ses plus constantes préoccupations.

Pour Helen, ce fut avec un grand effort intérieur qu'elle accepta la charitable mission à laquelle on la conviait ainsi. Elsie continuait à l'effrayer, et à l'idée de se retrouver sous la terrible clarté de ces yeux de diamant, — à supposer que la fièvre et l'épuisement ne les eussent pas quelque peu éteints, — elle sentait le cœur lui manquer. Reculer pourtant n'était pas possible. Elle se rendit donc à son devoir, et l'accueil de Dudley Venner fut de nature à diminuer beaucoup la répugnance instinctive que lui inspirait de loin la *mansion-house*, où jamais elle n'avait supposé qu'elle pût être admise sur un pareil pied de familiarité. — En l'absence du docteur, lui dit le maître de cette imposante demeure, notre malade est absolument sous votre direction... Elle vous a tant désirée, tant appelée, que votre présence auprès d'elle me semble déjà un commencement de guérison.

Ce fut alors pour Helen, constamment avec Elsie, — attentive, tout le jour et souvent toute la nuit, à suivre les moindres modifications, les plus légers caprices de cet organisme étrange, — une occasion tout à fait imprévue d'en surprendre, d'en pénétrer les secrets. Mieux que la plus subtile analyse, une faculté plus noble, mise en jeu par le désir de porter remède à des souffrances inconnues, les lui livra l'un après l'autre. Au fond de cette nature impénétrable jusque-là, derrière ce voile mystérieux qu'une invisible main semblait étendre entre Elsie et tous ceux avec qui le sort la mettait en relations, Helen finit par discerner, à la place du monstre qu'elle s'était fait, une femme comme elle et comme bien d'autres. Même par intervalles, et quand un rayon passager venait à percer l'épais nuage, elle retrouvait chez Elsie des traits de caractère qui la montraient la

digne fille de sa mère, de sa mère si aimable et si douce, au dire de quiconque l'avait connue, par exemple son affection pour la vieille Sophy, affection réelle, profonde, — sympathie si vraie qu'elle n'avait plus besoin de paroles pour s'exprimer, et que ces deux êtres, si différens l'un de l'autre, communiquaient à volonté par de simples regards, de même le sentiment de bien-être qu'elle semblait éprouver à savoir Helen auprès d'elle, — non qu'elle lui accordât beaucoup de confiance, non que parfois même elle ne se reprît à fixer sur elle un de ces noirs regards qui la faisaient soupirer et changer de place, en vertu d'un malaise dont la cause lui échappait.

Cette cause, elle la cherchait assidûment, et un jour qu'Elsie dormait épuisée, miss Darley, encouragée par la confiance toujours croissante que lui témoignait Dudley Venner, crut pouvoir interroger Sophy sur le passé de la jeune malade. La vieille négresse, d'abord un peu jalouse, avait fini par se résigner à subir le doux ascendant de la charmante Helen, et lui répondait maintenant sans trop de réserve.

— Quel âge a Elsie? avait demandé miss Darley.

— Dix-huit ans depuis septembre dernier.

— Combien y a-t-il de temps que sa mère n'est plus? continua Helen, dont la voix tremblait un peu.

— Dix-huit ans depuis octobre, répondit la vieille Sophy.

Helen demeura un moment silencieuse. Ensuite, murmurant à peine la question qu'elle hésitait depuis longtemps à formuler :

— De quoi, dit-elle, est morte la mère d'Elsie?

Les petits yeux de la négresse s'ouvrirent à ces mots, si bien que leurs noires prunelles parurent entourées d'un large anneau blanc. Elle saisit la main d'Helen par un mouvement de frayeur subite, et détourna brusquement la tête du côté d'Elsie, comme si elle s'attendait à la voir réveillée en sursaut par cette imprudente allusion.

— Chut!... chut!... dit-elle après avoir emmené miss Darley jusque dans le couloir, où, avant de parler, elle jeta un coup d'œil alarmé... On ne parle jamais de cela ici... Dieu sait sans doute pourquoi il a donné le pouvoir de tuer à ces terribles animaux,... pourquoi il a permis que ma pauvre Elsie, avant même d'être née, fût frappée d'une telle malédiction!... Enfin, miss Darley, ce fut en juillet que mistress Venner reçut le coup de la mort, mais elle survécut de trois semaines à la naissance de sa malheureuse enfant!...

Les sanglots déjà lui coupaient la parole; mais elle en avait assez dit, et, rapprochant ce qu'elle venait d'entendre des traditions bizarres qui circulaient à Rockland sur le compte d'Elsie, miss Darley avait à peu près tout deviné. Elle se rendait compte de cet

éloignement que parfois encore elle éprouvait pour la jeune malade; elle s'expliquait la lutte incessante de deux principes ennemis se disputant une des plus belles organisations, une des âmes les plus fières qui se soient jamais trouvées sous le ciel. De là ce besoin d'effusion, comprimé par un instinct d'isolement et en quelque sorte par la soif des ténèbres. De là ces yeux sans larmes et ces lèvres sans paroles; de là ces colères froides et patientes, guettant l'occasion avec la muette préméditation du reptile roulé sur lui-même. Une pareille découverte devait lui montrer Elsie sous un nouveau jour. Et avant de revenir auprès de cette victime d'une fatalité inouie, elle voulut se pénétrer du sens providentiel que lui offrait à démêler une pareille existence. — Eh quoi? se demandait-elle descendue dans le jardin, faut-il sans cesse se retrouver dans cette vie en présence de nouveaux mystères? Est-il possible que la volonté, cette source unique du libre arbitre, puisse être ainsi empoisonnée avant même d'avoir pris naissance? Et si cela est, comment nous arroger le droit de juger ceux que nous appelons à tort nos semblables?... Puis venaient d'autres questions bien autrement terribles sur la part d'influence que les élémens de la constitution physique apportent dans la formation de l'être moral. La jeune maîtresse, à qui était familier, nous l'avons dit, l'examen de ces problèmes écrasans, s'y laissait absorber peu à peu, quand elle entendit quelqu'un marcher dans la même allée qu'elle. C'était Dudley Venner, qui venait l'y rejoindre pour causer, disait-il, de la jeune malade et des espérances qu'on pouvait avoir encore; mais il eut bientôt épuisé ce sujet, qu'il n'abordait jamais sans une sorte de répugnance. On voyait que d'intolérables arrière-pensées venaient l'assaillir, et qu'une impérieuse contrainte lui fermait la bouche quand il avait à traiter ce sujet exécré. Sa fille avait été pour lui constamment un sujet d'anxiétés et de pressentimens tragiques. Son affection paternelle s'en trouvait modifiée malgré lui, Helen le voyait clairement ce jour-là, et de même qu'elle s'expliquait tout à l'heure les déviations, les ambiguïtés du caractère d'Elsie, elle comprenait l'immense tristesse, le découragement profond de cet homme, jeune encore après tout, et sur qui devait peser longtemps encore un supplice quotidien auquel dix-huit ans de souffrances ne l'avaient pas endurci. Aussi, pénétrée de pitié, s'appliquait-elle, dans sa bonté, à jeter quelque baume sur ces profondes, ces inguérissables blessures.

De la fenêtre d'Elsie, Sophy les guetta tout le temps que dura leur long tête-à-tête. La petite-fille du cannibale s'entendait à ce métier de sentinelle attentive. — Allons, allons, dit-elle, la vieille maison pourra bien revoir des noces;... mais ce ne seront pas celles d'Elsie.

Le docteur, à mesure que passaient les jours, devenait de plus en plus grave. Elsie ne prenait presque plus de nourriture, et la fièvre semblait seule lui conserver, tout en l'épuisant, quelques forces. Pourtant elle ne changeait guère, et on pouvait espérer une de ces crises favorables dont la médecine dite « expectante » sait si bien se ménager les bénéfices.

Un jour cependant on vint appeler ce digne confrère. Elsie se débattait contre un paroxysme violent, compliqué de transport cérébral et de délire. Ses discours étaient bizarres : elle y parlait sans cesse de « la Montagne » et en particulier d'une grotte dont elle décrivait l'aspect dans le plus minutieux détail, — sans doute (ainsi du moins le pensa Helen) une retraite qu'elle s'était choisie autrefois, et où elle se réfugiait à l'abri de tout regard humain.

La crise un peu calmée, le docteur voulut savoir ce qui avait pu la provoquer. Il apprit alors que les jeunes élèves de l'*Apollinean*, les anciennes compagnes d'Elsie, revenues, depuis qu'elle semblait en danger, à des sentimens plus charitables, avaient voulu lui envoyer une corbeille de fleurs à la composition de laquelle chacune avait consacré sa petite offrande. Bernard Langdon, pour sa part, leur avait fourni quelques branches d'un magnifique feuillage, teint par l'automne du pourpre le plus splendide. Elsie avait reçu avec une certaine émotion cette marque imprévue de bon souvenir, et désiré qu'on plaçât un moment sur son lit les fleurs qu'on lui envoyait avec tant de cordialité; mais à peine avait-on satisfait à ce vœu que ses yeux s'étaient fixés sur la corbeille, exprimant une secrète angoisse. Puis elle avait cherché du regard, autour d'elle, la cause de cette subite anxiété; sa respiration s'était troublée, un tremblement l'avait saisie; elle avait rapidement vidé la corbeille sur son lit, et à la vue des feuilles pourprées qui en garnissaient le fond, se rejetant en arrière avec un cri, elle était tombée dans des spasmes effrayans...

— Apportez-moi ces feuilles! dit le docteur à Sophy, qui lui donnait tous ces détails hors la chambre de la malade. Et quand il les eut vues : — Ah! s'écria-t-il, je m'en doutais!... Ne voyez-vous pas que c'est du frêne blanc?

— Eh bien! docteur?

— Eh bien! n'avez-vous jamais entendu parler de cet arbre?

— Attendez, docteur... On dit qu'*ils* ne viennent jamais là où il pousse... Est-ce que c'est vrai, cela?

Le docteur ne répondit à cette question que par un triste sourire, et revint auprès d'Elsie. Elle dormait. Helen et Dudley Venner la contemplaient en silence. Ce dernier fit signe au docteur d'approcher, et, lui montrant le visage de sa fille : — Tenez, jugez-en

vous-même, lui dit-il à voix très basse; jamais elle n'a tant ressemblé à sa pauvre mère.

— C'est vrai, répondit le docteur en frémissant malgré lui de cette soudaine ressemblance.

— Eh bien! reprit Dudley, qu'en dites-vous? Miss Darley et moi, nous nous émerveillions, ces jours-ci, de cette métamorphose qui s'opère chez notre enfant. Ses traits, l'accent de sa voix, son humeur plus égale et plus douce, tout s'en ressent à la fois... Que faut-il espérer?... Dites!... ma fille, ma vraie fille, va-t-elle m'être rendue?

— Venez, répliqua le docteur, venez dans le jardin, et je vous dirai ce que j'en pense... Je pense, continua-t-il quand ils furent loin de toute oreille indiscrète, que cette enfant a vécu d'une double existence; sans l'affreux malheur qui est venu l'atteindre et la flétrir avant même son éclosion, vous pouvez voir maintenant ce qu'elle eût été. Vous savez sous quelle horrible influence elle a vécu depuis dix-huit ans; vous n'ignorez pas davantage que bien peu des formes inférieures de la vie durent, chez l'être humain, autant que la vie elle-même. On pouvait donc espérer, — et vous l'avez espéré, mon ami, — que, dans ce combat de deux natures opposées, dont l'une était héréditaire, l'autre en quelque sorte greffée sur cette pauvre chère enfant, la moins élevée succomberait à la longue. C'est ce qui arrive en effet; mais je crains, — et comment vous le cacher, à vous? — je crains que, dans sa décadence rapide, elle n'entraîne les facultés essentielles à la durée de l'être. Le pouls d'Elsie ne se sent presque plus. Aucun stimulant ne l'arrache à sa torpeur. On dirait que la vie se retire lentement vers ses sources centrales, et on peut prévoir que votre enfant tombera peu à peu dans ce sommeil glacé dont on ne s'éveille plus...

Quelque subtil écho, quelque imperceptible vibration de l'air porta-t-elle ce formidable arrêt jusqu'au chevet de la jeune malade? On aurait pu le croire, car, peu d'instans après s'être réveillée, elle déclara qu'elle verrait avec plaisir son excellent professeur, M. Langdon. Ses moindres souhaits, on le sait, équivalaient à des ordres. Bernard fut mandé : il vint s'asseoir sur le fauteuil où d'ordinaire veillait Helen. Elsie l'accueillit avec un sourire; elle semblait avoir totalement oublié leur dernier entretien. Peut-être avait-elle mis un certain orgueil à se montrer à lui libre de cette faiblesse momentanée dont elle lui avait laissé pénétrer le secret; peut-être aussi ce changement inexplicable que tous remarquaient en elle s'étendait-il à la velléité passionnée qu'elle avait eue de lui plaire; peut-être enfin, tout intérêt terrestre s'effaçant à ses yeux, tenait-elle néanmoins à sauvegarder sa mémoire de la méprise fâcheuse à

laquelle avait pu l'exposer un capricieux élan de son imagination sans frein. Quoi qu'il en soit, elle reçut Bernard, calme et souriante, tandis que, troublé, rougissant, il baissait les yeux devant elle. Elle ne lui fit part d'aucune appréhension, et pourtant il vit bien qu'elle se regardait comme déjà condamnée. Peu à peu, se rassurant et l'examinant avec une sorte de curiosité scientifique, il chercha dans les « yeux de diamant » cet éclat spécial, cette lumière sinistre dont ils brillaient naguère. Il ne l'y trouva plus. Il avait sous les yeux une autre Elsie, ferme, grave, avec une sorte d'attendrissement affectueux qu'elle prenait soin de modérer. Les anciens Dudley, si par hasard du haut du ciel ils regardaient s'éteindre ce dernier rejeton de leur race altière, avaient lieu d'être fiers de lui, car Elsie mourait également forte contre l'angoisse présente et contre les craintes de l'avenir. Bernard se demandait avec une espèce de stupéfaction ce qu'était devenue la sauvage et bizarre enfant dont le premier aspect l'avait frappé d'un vague effroi. D'elle il ne retrouvait plus rien.... Non. Si cependant, un détail de costume la lui rappelait. Ses souffrances, son épuisement ne l'avaient pas encore décidée à quitter ce lourd collier d'or qui devait être pour elle à tout le moins une grande gêne, un continuel assujettissement. En revanche, elle avait ôté ses bracelets. L'un d'eux était à côté d'elle sur son oreiller, et au moment où Bernard allait prendre congé : — Je ne dois plus vous revoir, lui dit-elle. Peut-être quelque jour me nommerez-vous à celle que vous aimerez; donnez-lui ce bijou de la part de votre élève, de votre amie Elsie...

Bernard voulut remercier, et ne put articuler une parole. Il était en ce moment, et de beaucoup, le plus faible des deux. Elle le suivit des yeux jusqu'au seuil de la porte, et, quand il l'eut franchi, un ou deux sanglots arrêtés au passage trahirent en elle une dernière émotion.

X.

Le révérend Chauncy Fairweather, apprenant que la fille de son plus notable paroissien était fort malade, voulut la venir encourager et consoler. Cette visite n'était pas dans les idées du docteur. Il n'osa cependant y mettre obstacle. Le ministre vint, pérora longuement, cita beaucoup de textes, compara beaucoup de dogmes, — toujours préoccupé de savoir si, au fond, il était, lui, dans la bonne voie. Quand il fut parti, Elsie, d'un signe, appela la vieille Sophy : — Qu'on ne laisse plus entrer ici, lui dit-elle, cet homme au cœur de glace! Pour m'assister à ces derniers instans, pour prier sur moi quand on me déposera au sein de la terre, je veux des paroles

amies, des mains amies... Catholiques ou protestantes, ce m'est tout un... Dites-le bien à mon père.

Puis elle continua de vivre comme auparavant, changeant très peu, à cela près que chaque jour les battemens de son cœur étaient plus faibles. Le docteur, avec toute sa pratique, ne pouvait se rendre compte de ce lent et graduel affaissement des facultés vitales, ni par aucun moyen en retarder le progrès continu. — Ayez soin, avait-il dit, qu'elle ne fasse aucun effort musculaire. Le moindre mouvement excessif, chez une personne aussi affaiblie, peut suspendre à l'instant même les battemens du cœur; si le sien s'arrête une fois, il ne battra plus jamais.

Helen veillait avec un soin religieux à l'observation stricte de cette consigne. Tout au plus permettait-elle à Elsie de soulever le bras, de murmurer quelques paroles. La question maintenant se réduisait à savoir si ce frêle jet de flamme vitale s'éteindrait brusquement au plus léger souffle d'air, ou bien au contraire si les mains qui l'abritaient le feraient durer jusqu'à une heure propice appelée à lui rendre inopinément son ardeur première.

Un moment découragé par les menaçantes prédictions du docteur, Dudley Venner s'était pourtant repris à espérer, peut-être moins qu'il ne l'affectait après tout. Il vint un soir veiller auprès de sa fille. Jamais il n'avait mis un si tendre abandon à lui parler des choses passées, surtout de cette mère qu'elle n'avait point connue, et il l'entretenait aussi de l'avenir avec une confiance apparente, une ardeur de projets et d'espérances qui parfois arrachaient une espèce de faible sourire à la jeune malade; mais elle ne répondait directement à aucune des suggestions par lesquelles il s'efforçait de ranimer sa foi dans l'avenir. Enfin l'heure vint de se quitter.

— Bonne nuit, chère enfant, dit-il, se penchant vers elle pour toucher de ses lèvres les joues pâlies de sa fille.

Elsie se releva par un effort soudain, lui jeta les bras autour du cou, et, l'embrassant elle-même : — Adieu, père! lui dit-elle.

Ce mouvement inattendu avait été trop prompt pour qu'il pût l'empêcher. Maintenant il était trop tard. Les bras d'Elsie, cessant de l'étreindre, retombèrent comme deux masses inertes; sa tête se rejeta en arrière sur l'oreiller; un long souffle s'exhala de ses lèvres.

— Elle s'évanouit! dit Helen.

Mais Sophy était déjà près du lit. — Elle est morte!... Elsie est morte! cria-t-elle avec un éclat désespéré.

. . . . . .

Ce soir-là, une cloche qui sonnait le glas mortuaire éveilla l'attention des habitans de Rockland. Auprès de maint foyer, la causerie de famille demeura suspendue. — Une,... deux,... trois,...

quatre... Ce pouvait encore être un enfant qu'on savait à l'agonie... Cinq,... six,... sept... Non, ce n'était pas lui; à peine achevait-il sa sixième année... Huit,... neuf,... dix,... et ainsi de suite jusqu'à ce que dix-huit coups eussent tinté.—Elsie est morte! répétèrent alors cent et cent voix dans la petite cité, douloureusement émue.

Dudley Venner priait, demandant à Dieu de lui pardonner s'il avait failli, en quoi que ce fût, à ses devoirs envers cette enfant infortunée, pour qui l'heure de la délivrance était enfin venue. Il le remerciait en même temps de leur avoir ménagé, à elle et à lui, dans ces derniers jours d'une existence vouée au malheur, quelques épanchemens, quelques effusions de cœur jusque-là refusés à leur affection mutuelle.

Helen le regardait prier, saisie d'une pitié profonde pour cette existence désormais condamnée à la tristesse, à l'isolement.

Sophy restait, de jour et de nuit, assise auprès de la morte qu'elle seule avait bien aimée. Sa douleur s'exprimait de temps à autre par un gémissement prolongé, qui devenait une sorte de chant funèbre pareil à ceux des montagnards africains, lorsque vaincus, du haut de leurs retraites inaccessibles, ils assistent à l'incendie de leurs villages et voient emmener leurs femmes, leurs enfans, désormais esclaves. Cette plainte sauvage, Sophy l'avait sans doute apprise de sa mère, la fille du grand chef cannibale.

Tant de personnes demandèrent à voir Elsie une fois encore, que son père ne crut pas pouvoir se refuser à cette marque apparente de sympathie, mélangée sans nul doute de quelque curiosité. La jeune morte, grâce aux soins d'Helen, sembla belle encore à ceux qui l'avaient pourtant connue dans tout son éclat. On n'avait eu à déguiser par aucun artifice pieux aucun de ces douloureux vestiges que la crise suprême laisse parfois après elle. Pour lui mieux donner l'aspect d'une personne endormie, on avait laissé à découvert le cou rond et mince de la jeune fille; mais la *torque* d'or ne lui était pas encore enlevée, et quelques regards curieux cherchèrent en vain la trace de cette marque de naissance qui, murmurait-on, l'avait obligée toute sa vie à porter un collier.

Ce fut seulement au dernier instant de la dernière heure que la vieille Sophy, penchée sur « son enfant, » détacha d'une main tremblante l'étincelant cordon. Son regard attentif demeura fixé quelques secondes sur la place qu'il avait occupée. Aucune trace, aucune marque, rien qui rappelât le signe fatal.—Dieu soit loué!... s'écria la bonne négresse,... il l'a rendue digne d'aller rejoindre ses anges.

Et doucement elle plaça la torque gauloise dans la cassette où devait être enfermé à jamais ce que Dudley appelait « les reliques » de sa fille.

Elsie, bien peu de minutes après que ces derniers soins eurent été pris, reposa sous la blanche tombe élevée au centre de la verte pelouse. Elle y avait été conduite par ses anciennes compagnes, toutes vêtues de blanc, et dont les voix s'élevaient en chœur pour chanter les hymnes funéraires. Bernard Langdon assistait à la triste cérémonie. Sur la pierre du tombeau, il lut l'inscription que voici :

CATALINA
MARIÉE A DUDLEY VENNER
MORTE A VINGT ANS
LE 13 OCTOBRE 1840.

. . . . . .

Helen Darley, dès que sa mission fut remplie, voulut, malgré les reconnaissantes instances du père d'Elsie, retourner à ses pénibles devoirs. Dans les entretiens qu'ils avaient eus pendant ces journées de deuil, peut-être s'était-il glissé quelques allusions détournées à un avenir possible, quelqu'une de ces paroles qu'un auditeur indifférent ne songerait même pas à relever, et qui n'en sont pas moins, d'un cœur à un autre cœur, l'engagement le plus irrévocable et le plus sacré; peut-être, disons-nous, car nous en sommes, sur ce point, réduit à de simples conjectures.

Ce qui est certain, c'est que M. Silas Peckham vit revenir son *assistant teacher* avec une satisfaction incontestable, surtout quand il se fut bien assuré qu'en soignant Elsie elle n'avait « pris aucun mal. » Il ajouta, le brave homme : — Ah çà, miss Darley!... j'espère que le squire, là-bas, s'est bien conduit?... Vous n'aurez sans doute rien perdu à vous être dérangée pour lui?... » Cette allusion un peu brutale fit rougir Helen, qui, dans sa candeur, n'en comprit pas le véritable sens, et pensa qu'on lui parlait de toute autre chose que de « compensations pécuniaires; » mais M. Silas Peckham, — rendons-lui cette justice, — n'avait en vue que de savoir au juste combien il pouvait déduire des appointemens de sa maîtresse d'étude pour le temps qu'elle avait passé hors de chez lui et les bons services dont elle l'avait frustré.

L'échéance trimestrielle étant arrivée, le digne principal se présenta, tout souriant, chez Helen, « pour régler leur petit compte, » comme il disait. Ce *règlement* consistait à rogner sur les soixante-quinze dollars qui étaient dus à miss Darley : 1° dix dollars pour autant de jours d'absence; 2° vingt-cinq dollars à titre d'indemnité pour les leçons dont l'absence de l'*assistant teacher* avait privé l'*Apollinean Institute;* 3° sept dollars et cinquante *cents* représentant, à soixante-quinze *cents* par jour, certains frais de logement, de nourriture, etc... Bref, avec quelques autres réductions insigni-

fiantes, les soixante-quinze dollars diminuaient de soixante pour cent environ.

— Si je suis bien informé, ajouta Silas Peckham, vous venez en aide, sur votre salaire, à quelques parens besoigneux. Ceci n'est pas régulier. Ce que gagne une femme ne doit représenter que sa nourriture et son vêtement, plus une petite épargne en cas de maladie, ou pour subvenir, en cas de décès, aux frais funéraires. Ce qui m'autorise à penser que vous gagnez un peu trop chez moi, c'est qu'une autre jeune personne, n'ayant, elle, aucun parent pauvre à aider, me propose de prendre votre emploi moyennant une compensation pécuniaire considérablement inférieure à celle que je vous accordais jusqu'ici... Je vous conserverai cependant, vu nos bons rapports, moyennant une réduction d'appointemens qui reste à fixer, — pourvu que cette réduction soit telle que je ne puisse obtenir de personne les mêmes services à meilleur marché.

Helen écoutait sans trop comprendre, et restait les yeux fixés sur cette étrange note que son patron lui présentait. — Monsieur Peckham, finit-elle par lui dire, ces frais de logement et de nourriture que je vois portés pour les dix jours de mon absence, *à qui*, s'il vous plaît, peuvent-ils s'appliquer?

Avant que le majestueux principal eût répondu à cette embarrassante question, Bernard Langdon entra, précédant et annonçant M. Dudley Venner. Ce nom fit légèrement tressaillir miss Darley, qui passa tout aussitôt à Bernard le curieux document dont elle venait de prendre connaissance. Il y jeta un rapide coup d'œil, puis un autre à M. Peckham, qui crut avoir commis quelque erreur de chiffres en voyant s'altérer singulièrement la physionomie du jeune professeur. — Permettez, dit-il, j'ai pu me tromper;... mais nous allons refaire l'addition.

Dieu sait quelle leçon d'arithmétique il eût reçue sans l'heureuse arrivée de Dudley, qui était, par parenthèse, un des *trustees* de l'établissement. C'était bien le cas, pensa aussitôt l'honnête Silas, de mettre dans tout son jour la rigide économie qu'il savait apporter aux moindres détails de son administration. C'était aussi le cas d'inspirer une salutaire terreur à ses subordonnés en leur montrant par quels liens fragiles ils tenaient à l'*Apollinean Female Institute*, et il entamait un pompeux exorde sur les changemens que les circonstances lui permettaient de faire subir à son « personnel, » quand Dudley Venner l'arrêta court.

— Vous aurez, lui dit-il, à vous pourvoir d'une autre *assistant teacher*... Miss Darley, que voici, ne conservera point ces fonctions.

— Je n'ai pourtant rien à reprocher à miss Darley, dit Silas avec sa perspicacité ordinaire.

— Je le crois sans peine, reprit Dudley; mais miss Helen Darley va devenir ma femme... J'ai cru convenable de vous prévenir à temps que vous ne deviez plus compter sur elle.

— Alors double démission!... s'écria Bernard Langdon, car je ne resterai pas cinq minutes de plus sous les ordres d'un homme capable de rédiger un petit compte pareil à celui-ci.

— Donnez, je vous prie, donnez-moi cette note, disait cependant M. Silas Peckham, qui commençait à regretter sa bévue... Un simple mémorandum... à revoir, à rectifier.

— Les *trustees* en jugeront à la prochaine séance du comité, répondit Dudley Venner, qui fort tranquillement glissa le papier dans sa poche, après qu'une rapide lecture l'eut mis au courant du contenu.....

Quinze jours plus tard, Bernard Langdon vint reprendre sa place parmi mes élèves. Il était beaucoup plus sérieux que je ne l'avais jamais connu. Et comme je m'avisai de le questionner sur l'emploi de son temps depuis son départ, il me raconta l'histoire qu'on vient de lire. S'appliquant à ses études avec une énergie peu commune, il trouva ensuite le temps, tout en préparant ses examens, de concourir pour les prix annuels qu'on accorde aux meilleures dissertations écrites. Par deux fois un vote unanime les lui décerna, et de ceux qui ont lu sa thèse sur les *Nébuleuses de la Biologie*, pas un ne dira qu'il ne les avait pas légitimement gagnés.

Ses degrés pris, le nouveau docteur vint me consulter sur ses premiers pas dans la carrière, qui souvent décident de tout un avenir. Ne calculant que ses ressources actuelles et d'ailleurs animé des sentimens les plus généreux, Bernard voulait aller s'établir dans un des faubourgs de la ville où venaient de s'achever ses études. L'idée de se consacrer aux pauvres souriait à sa témérité philanthropique. Je lui parlai un langage plus positif.

— Soignez, lui dis-je, et soignez pour rien les pauvres qui viendront à vous,... ceci est tout simple; mais ne limitez pas de gaieté de cœur vos vues et vos espérances à une ambition de second ordre. Vous n'êtes pas fait, vous, pour la clientèle de faubourg. Plantez votre tente au milieu du quartier riche. Dans ces magnifiques hôtels habitent des gens qui valent au fond tout autant que d'autres, et avec lesquels il est infiniment plus agréable d'avoir des relations. Il leur faut bien un médecin, et justement ils préfèrent un médecin *gentleman*. Regardez-vous au miroir : vous verrez que vous faites admirablement leur affaire... Ne méprisez donc pas vos chances de succès, ne vous évaluez pas à trop bon marché!... Songez d'ailleurs à l'avantage d'avoir des cliens qu'on peut sans le moindre scrupule

envoyer promener quand ils vous ennuient au-delà du nécessaire... Puis enfin, tout en se proposant d'être utile, il faut aussi tâcher d'être heureux... Vous ne le seriez jamais en vous déclassant...

Il paraît que je prêchais avec quelque éloquence, et Bernard se laissa persuader. Bien lui en a pris, ce me semble, car je l'ai rencontré, l'autre jour, marchant à côté d'une jeune et charmante personne, fille d'un opulent banquier de Rockland, et dont le nom a déjà figuré, dans le cours de ce récit. Bernard m'ayant salué de loin, miss Lætitia Forrester m'envoya le plus gracieux sourire. Je n'étais plus un inconnu pour elle du moment que Bernard Langdon faisait attention à moi. Ils se marieront sous peu, m'a-t-on dit, et mon ancien élève pourra s'en donner à cœur joie de soigner les pauvres, car il sera riche.

Sa future, à propos, avait ce jour-là un magnifique bracelet. Serait-ce par hasard celui d'Elsie?

« Pauvre Elsie! m'écrivait ces jours derniers mon vieil ami Kittredje, maintenant que Sophy n'est plus, en quel cœur survit sa mémoire? Et de ceux qui parfois songent encore à elle, combien peu comprennent l'énigme solennelle de sa vie et de sa mort! Pour moi, cette mort a sa grandeur tragique et ses terribles enseignemens. Il a été donné à cette jeune fille de voir se développer en elle, par suite d'un accident antérieur à sa naissance, deux principes ennemis, deux natures contraires. La lutte a été longue et cruelle. Le serpent prédominait d'abord, vainqueur d'Elsie comme il le fut d'Ève. Plus tard les élémens supérieurs prirent leur revanche, et la femme se dégageait de la mortelle étreinte où elle s'était longtemps débattue, enlacée comme les fils de Laocoon; mais alors, épuisée par le combat intérieur, l'enfant de Catalina Venner était à bout de forces. Un désappointement de cœur était venu lui ravir l'énergie qui lui restait encore, et qui peut-être eût suffi aux besoins de cette métamorphose trop tardive et trop lente. Qui sait si elle n'est pas morte, tuée par Bernard Langdon? Ce qui est plus certain, c'est qu'au moment suprême et décisif, sur les deux natures aux prises, comme sur deux athlètes obstinés et puissans, le théâtre même de la lutte s'est écroulé... Voilà du moins ce que j'ai cru voir et à quelle tragédie j'ai assisté, le cœur saignant et plein de larmes. Pauvre Mélusine d'Amérique! mon amitié compatissante a parfois semé de fleurs le gazon sous lequel tu dors. Paix à tes cendres! respect à tes mânes! Ceux qui ne t'ont pas aimée ne t'ont pas connue! »

E.-D. Forgues.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

ET

LA SCIENCE POLITIQUE AU XIXe SIÈCLE

Œuvres et Correspondance inédites, publiées et précédées d'une notice par M. G. de Beaumont. Paris 1861.

A toutes les grandes époques de liberté intellectuelle, on a vu la philosophie s'unir à la politique, lui prêter ou en recevoir des lumières. Il en a toujours été ainsi chez les anciens, au moins dans les beaux jours et jusqu'au moment où les études politiques furent rendues tout à fait vaines et inutiles, en Grèce par la conquête romaine, à Rome par la perte de la liberté. Dans les temps modernes, cette alliance commence à se renouer vers le XVIe siècle; elle se resserre en Angleterre au XVIIe. La politique des Stuarts et la politique de 1688 y ont chacune son théoricien, l'une dans l'auteur du *Léviathan*, l'autre dans l'auteur de l'*Essai sur le gouvernement civil*; mais c'est surtout en France, au XVIIIe siècle, que l'union de la politique et de la philosophie a été brillante et féconde : Montesquieu, Rousseau, Turgot, Condorcet, en sont les témoignages les plus éclatans, mais non pas les seuls. Après la révolution, le même mouvement continue : Destutt de Tracy, Bonald, de Maistre, Royer-Collard, Lamennais, M. Guizot, M. Cousin, M. de Rémusat, M. Rossi, sont tous, à des degrés divers, philosophes et publicistes, et leur philosophie contient les principes de leur politique. Enfin, parmi ces nobles esprits, il faut placer au premier rang l'illustre publiciste enlevé à la France il y a deux ans, et dont les œuvres et la correspondance inédites viennent d'être données au public par les soins d'une amitié fidèle et religieuse. M. de Tocqueville, à la vérité,

n'était pas un philosophe, et il avoue lui-même qu'il avait peu de goût pour la métaphysique; mais il possédait au plus haut degré et pratiquait merveilleusement la méthode philosophique : il avait cet esprit de réflexion et de généralisation qui, partout dans les faits particuliers, cherche et découvre les lois générales. D'ailleurs, s'il goûtait peu la philosophie savante, il portait en lui-même une philosophie naturelle, non systématique, mais toute vivante, et partout présente dans ses écrits, la philosophie de l'âme, de la dignité humaine, de la liberté. Ce n'est pas faire violence à ses opinions et à ses sentimens que de le réclamer comme un politique spiritualiste et comme un politique philosophe.

Les deux volumes d'écrits posthumes que vient de publier M. de Beaumont, en y joignant une belle et touchante notice, sont du plus vif intérêt; ils complètent l'idée que l'on se faisait déjà de cet ingénieux et noble esprit, et ils y ajoutent. L'éditeur a fait le choix le plus sévère parmi les papiers de l'auteur, et n'a publié que ce qu'il eût publié lui-même. Dans la correspondance, il s'est contenté, avec une discrétion peut-être excessive, de nous donner les appréciations politiques qui pouvaient avoir un caractère général, et il a réservé pour un autre temps les lettres qui touchent de trop près aux événemens contemporains. Grâce à ce choix scrupuleux, la correspondance plane au-dessus des hommes et des choses dans la pure et libre atmosphère de la philosophie politique : elle semble presque avoir le désintéressement de la science avec la chaleur et le mouvement de la vie. Cette correspondance d'ailleurs, dans ce qu'elle a d'intime et de personnel, est une des lectures les plus attachantes : elle nous procure un plaisir doux, noble, tempéré, non sans mélange de tristesse. En quelques instans, vous y embrassez toute une vie : adolescence, jeunesse, maturité, passent et disparaissent devant vous avec la rapidité de l'éclair; puis tout à coup cette vie, qui eût pu être pleine de jours, est interrompue, sans qu'on puisse dire pourquoi elle a cessé à tel moment plutôt qu'à tel autre. Cette page est encore imprégnée du parfum de la première jeunesse; elle est fraîche et riante comme une journée de printemps; la page suivante est déjà plus réfléchie, mais une certaine ardeur curieuse et intrépide, la recherche du nouveau et de l'inconnu, l'espoir de la renommée, témoignent que le foyer intérieur est plein de flamme et de lumière. Viennent ensuite les désirs plus tempérés, l'amour de l'intérieur, de la douce vie domestique, puis la passion d'agir, de conquérir, de se faire sa place dans la vie réelle, la grande et noble ambition, puis les déceptions, les combats, les tristesses, les chutes, les désespoirs des croyances trompées; enfin les fruits d'arrière-saison, les retours de bonheur, quelques sourires de la gloire, et, pour couronner tout cela et comme dernier mot de l'énigme, la

mort, la mort au sein de l'amitié, à côté de l'épouse chérie, sous un beau ciel, mais enfin la mort prématurée, étouffant mille pensées dans leurs germes, coupant court à tous les problèmes et à toutes les questions, et enlevant au mouvement du monde une âme qui l'embellissait et qui l'honorait. Voilà ce qu'un regard, même distrait, peut embrasser en quelques heures en parcourant cette correspondance. Cette vie, si pleine qu'elle fût, n'est qu'un atome dans notre propre vie, qui elle-même n'est qu'un atome.

D'autres ont dit ou pourront dire encore ce qu'a été cet homme rare, dont la vie a prouvé si éloquemment cette vérité consolante, que l'on peut avoir de l'âme sans manquer d'esprit. Il appartient à ceux qui l'ont intimement connu de peindre avec fidélité cette nature fine et noble, fière et timide, affectueuse et concentrée, qui unissait l'énergie à la tendresse, et n'avait qu'une seule passion exagérée, la passion de la perfection et de la grandeur. Une tâche moins riante, mais non moins utile, nous est réservée : c'est d'étudier la doctrine politique de M. de Tocqueville, de recueillir ses principales pensées, d'en montrer le lien, et, s'il est possible, d'en fixer la valeur. C'est ce que nous ferons en nous servant des élémens nouveaux réunis par M. de Beaumont, non sans recourir aux livres depuis longtemps connus.

I.

Lorsque M. de Tocqueville aborda la science politique, un très grand nombre d'écoles ou plutôt de partis contraires et hostiles se partageaient l'empire des esprits. Le jeune publiciste se fit remarquer tout d'abord par son désintéressement et sa neutralité entre toutes ces écoles opposées. Nulle part il n'engage de polémique contre aucune d'entre elles, et il semble presque les ignorer toutes. C'était l'homme qui oubliait le plus les pensées des autres pour se concentrer dans les siennes. « Il faut rester soi, » disait-il. Cette méthode est sans doute très favorable à l'originalité. On pourrait croire seulement qu'elle est funeste à la largeur des vues, et doit conduire à une doctrine étroite. C'est là un écueil que M. de Tocqueville a su éviter. Peu d'esprits ont su concilier avec une semblable impartialité les idées les plus diverses et en apparence même les plus opposées.

La méthode qu'il appliqua est la méthode d'observation. M. de Tocqueville n'appartient pas à la classe des publicistes logiciens, tels que Hobbes, Spinoza ou Rousseau, mais à celle des publicistes observateurs, Aristote, Machiavel, Bodin et Montesquieu. Il y a deux manières d'observer en politique, — l'observation directe des choses présentes et l'étude du passé, c'est-à-dire l'histoire. Presque tous

les grands publicistes observateurs ont été historiens. C'est là ce qui a manqué à Tocqueville, au moins dans son livre de *la Démocratie*. Il n'emploie que la première méthode, l'observation directe, et le manque absolu de comparaisons historiques est l'une des lacunes de son ouvrage. Plus tard, il a essayé de corriger ce défaut de son éducation première, et il était arrivé sur l'ancien régime à une érudition assez fine et assez rare, mais trop récente, et par conséquent toujours un peu incertaine. Au reste, ce défaut a ses compensations. La vue de l'auteur, moins distraite par les souvenirs historiques, est plus nette et plus décidée. Je me garde bien de comparer *la Démocratie en Amérique* à l'*Esprit des Lois*. Cependant il faut avouer que, dans le livre de Montesquieu, le nombre des faits et la masse des matériaux nuisent un peu à l'unité et à la clarté de l'ensemble. C'est une admirable analyse, qui n'a pas eu le temps de trouver sa synthèse. L'ouvrage de *la Démocratie*, dans des proportions moindres, a plus d'unité. L'auteur n'a pas vu autant de choses que son illustre maître, mais il a généralisé celles qu'il a vues. Dans l'*Esprit des Lois*, il y a en quelque sorte plusieurs ouvrages, dont chacun, pris à part, est un chef-d'œuvre, mais qui, réunis, forment un tout assez discordant, dont on discerne difficilement le centre et les limites.

M. de Tocqueville est un observateur, mais ce n'est pas un statisticien : il n'aime pas le fait pour le fait, il n'y voit que le signe des idées. Pour lui, rien n'était isolé, tout fait particulier s'animait, parlait, prenait une physionomie et un sens. Il aimait passionnément les idées générales, mais il les dissimulait si bien qu'un Anglais, auteur d'un livre intéressant sur les États-Unis, lui disait : « Ce que j'admire particulièrement, c'est qu'en traitant un si grand sujet, vous ayez si complétement évité les idées générales. » Il ne les évitait pas, loin de là; mais il cherchait autant que possible à les incorporer dans les faits. D'ailleurs ses vues n'avaient jamais qu'un certain degré de généralité, et restaient toujours suspendues à peu de distance des faits et de l'expérience. Elles étaient ce que Bacon appelle des *axiomes moyens*, et non des *axiomes généralissimes*. C'est en cela surtout qu'il était original et se distinguait des autres esprits de son temps. A cette époque en effet, on avait le goût de la plus haute généralité possible dans l'interprétation des faits humains. C'était le temps de la philosophie de l'histoire, de la palingénésie sociale; on expliquait les lois de l'humanité par les rapports du fini et de l'infini; on traduisait Vico et Herder; on se demandait si le monde marchait en ligne droite, en ligne courbe ou en spirale. C'est une chose remarquable de voir Tocqueville, si jeune alors, échapper à cette tentation, et retenir sur cette pente son esprit si généralisateur. Lui-même signale quelque part avec

esprit cette maladie de ses contemporains. « J'apprends chaque matin, en me réveillant, dit-il, qu'on vient de découvrir une certaine loi générale et éternelle dont je n'avais jamais ouï parler jusque-là. Il n'est pas de si médiocre écrivain auquel il suffise, pour son coup d'essai, de découvrir des vérités applicables à un grand royaume, et qui ne reste mécontent de lui-même, s'il n'a pu renfermer le genre humain dans le sujet de son discours. »

Le point de départ des études de M. de Tocqueville semble avoir été ce mot célèbre de M. de Serres : « La démocratie coule à pleins bords. » Il a cru que la révolution démocratique était inévitable, ou plutôt qu'elle était faite, et au lieu de raisonner *à priori* sur la justice ou l'injustice de ce grand fait, il a pensé qu'il valait mieux l'observer, et, laissant à d'autres le soin de l'exalter et de la flétrir, il s'est réservé de la connaître et de la comprendre. Ce fut cette impartialité d'observation qui étonna et séduisit à la fois dans le livre de *la Démocratie en Amérique*. On admirait sans comprendre. Tocqueville se plaignait agréablement à M. Mill de ce nouveau genre de succès. « Je ne rencontre, disait-il, que des gens qui veulent me ramener à des opinions que je professe, ou qui prétendent partager avec moi des opinions que je n'ai pas. » ... « Je plais, a-t-il dit encore, à beaucoup de gens d'opinions opposées, non parce qu'ils m'entendent, mais parce qu'ils trouvent dans mon ouvrage, en ne le considérant que d'un seul côté, des argumens favorables à leur passion du moment. »

L'entreprise originale de M. de Tocqueville a donc été de considérer la démocratie comme un objet, non de démonstration, mais d'observation, et si l'on veut repasser dans son souvenir les noms des plus grands publicistes modernes, on verra qu'il n'y en a pas un qui ait eu cette idée et qui ait accompli ce dessein. La plupart sont des systématiques et des logiciens qui font ou des constructions *à priori* ou des plaidoyers : ils défendent ou condamnent la démocratie d'après certains principes généraux; mais pas un n'a étudié la démocratie comme un fait, et cela d'ailleurs par une raison très manifeste, c'est que ce fait n'existait pas encore, au moins sur une grande échelle. Quant à Montesquieu, le plus grand observateur politique des temps modernes, il n'a vraiment étudié de près que deux grandes formes politiques, la monarchie et le gouvernement mixte. Pour la démocratie, il ne l'a vue qu'en historien et dans l'antiquité. On n'a pas assez remarqué que sur les républiques anciennes ce sage politique a exactement les mêmes idées que Mably et que Rousseau : ce qu'il appelle la république n'est pour lui qu'un rêve des temps antiques; il n'a eu aucun pressentiment de la démocratie moderne. C'est comme observateur pénétrant et attentif de cette démocratie que nous apparaît surtout M. de Tocqueville.

La principale erreur des partisans passionnés de la démocratie est de considérer cette forme de société comme un type absolu et idéal qui, une fois réalisé ici-bas, donnerait aux hommes le parfait bonheur. Il n'en est pas ainsi : la démocratie est un fait humain, et, comme tous les faits humains, mélangé de bien et de mal. Il faut voir à la fois l'un et l'autre, afin d'être en mesure d'accroître l'un et de diminuer l'autre. En outre, les choses ne se développent jamais dans la réalité telles que la spéculation pure les a conçues *à priori*. Les apôtres de la démocratie en 93 voulaient faire une république spartiate fondée sur la pauvreté, la frugalité et la vertu, et au contraire la société sortie des ruines qu'ils ont faites est une société d'industrie, de bien-être et de luxe. On pourrait trouver d'autres exemples non moins remarquables des démentis donnés par les faits à la théorie. Il y a donc une grande différence entre une société rêvée et une société réalisée; il ne suffit pas de se demander comment les choses doivent être, il faut voir encore comment elles sont. Les démocrates modernes parlent sans cesse de la foi démocratique, de la religion démocratique. La foi est sans doute une chose excellente dans l'ordre surnaturel, mais ici-bas elle n'est pas trop à sa place. Il ne suffit pas de croire, il faut comprendre. L'action peut avoir besoin d'aveuglement et d'illusion; mais la science ne se nourrit que de vérité. Tocqueville ne s'est pas contenté de croire à la démocratie, il a voulu la comprendre, et par là il s'est assuré un nom durable dans la philosophie politique.

Que faut-il entendre par démocratie? Il y a deux faits principaux auxquels on peut ramener la démocratie : l'égalité des conditions et la souveraineté du peuple. Le premier de ces faits constitue la démocratie civile, le second la démocratie politique. Ils peuvent ne pas se rencontrer ensemble, ou se rencontrer dans des proportions inégales. On conçoit une certaine égalité de conditions, sans aucun mélange de souveraineté populaire : c'est ce qui a lieu dans les monarchies asiatiques, où tous sont égaux, excepté un seul. Il y a même eu d'autres états où le peuple était considéré comme souverain, mais où il n'est intervenu qu'une fois pour décerner à un seul le pouvoir absolu, ne se réservant plus rien pour lui-même. Dans certaines sociétés démocratiques, l'égalité des conditions s'unit à l'inégalité politique. Dans d'autres sociétés, il peut y avoir plus d'égalité politique que d'égalité civile. Ainsi la séparation ou la réunion de ces deux faits élémentaires peut donner lieu aux combinaisons les plus différentes; mais en général ils tendent à se rapprocher l'un de l'autre : l'égalité civile amène l'égalité politique, et réciproquement. Or ce progrès a atteint son terme en Amérique : c'est là que vous voyez à la fois une extrême égalité civile (esclavage à part) et une extrême égalité politique. C'est là que la démocratie a atteint

son extrême limite, et jusqu'ici ses dernières conséquences : c'est donc là, toutes réserves faites, qu'on la peut le mieux étudier.

La démocratie ainsi définie, quels en sont les effets? Quels sont les biens et les maux qu'elle est capable de procurer aux hommes?

Le plus grand bien de la démocratie, suivant M. de Tocqueville, celui qu'elle produit certainement, c'est le développement du bien-être. Certains économistes, même libéraux, Sismondi par exemple, ont pu le contester, au moins pour la France, et soutenir que la révolution a plutôt nui qu'aidé au bien-être des populations ouvrières. Les économistes anglais de leur côté sont presque tous d'accord pour prétendre que les institutions aristocratiques sont plus favorables au bien-être des masses. C'était en particulier l'opinion de M. Senior, l'un des amis et l'un des correspondans de Tocqueville; mais celui-ci s'opposait de toutes ses forces à cette prétention, et affirmait que, dans la constitution anglaise, le bien du pauvre est sacrifié à celui du riche. Il reconnaissait que, dans les sociétés démocratiques, les lois ne sont pas toujours les meilleures possible. L'art de faire les lois est un art difficile que les sociétés démocratiques ne possèdent que rarement. De plus, les lois y sont instables : on les change sans cesse, sans attendre même qu'elles aient produit leur effet; les gouvernans n'y sont pas toujours les plus éclairés, ni même parfaitement honnêtes, parce qu'ils sont souvent besoigneux. Toutes ces causes diverses exercent une action fâcheuse sur le gouvernement de la démocratie. Et cependant la tendance générale et constante de ce gouvernement est le bien-être du plus grand nombre. Les lois sont faites par ceux-là mêmes qui doivent en profiter; les fonctionnaires n'ont qu'accidentellement des intérêts contraires à ceux du public; au fond, leurs passions et leurs besoins sont identiques. Il y a donc, malgré les déviations, les temps perdus, les erreurs passagères, les dépenses inutiles, une résultante favorable au bien public. Au nombre de ces biens chaque jour répandus sur un plus grand nombre d'individus, il faut mettre au premier rang le développement de l'intelligence, la diffusion des lumières. Les démocraties peuvent être inférieures aux aristocraties pour les grands talens et les œuvres supérieures; mais tout le monde y est plus ou moins instruit, plus ou moins éclairé.

Un des plus grands bienfaits de la démocratie, c'est la douceur des mœurs et les progrès de la sociabilité parmi les hommes. Dans les sociétés aristocratiques, toutes les classes sont séparées les unes des autres non-seulement par l'orgueil, mais surtout par l'ignorance où elles sont les unes des autres. On ne sympathise vraiment, les philosophes l'ont fait remarquer, qu'avec les sentimens qu'on a plus ou moins éprouvés soi-même. Plus les conditions sont inégales, plus il y a de manières différentes de sentir parmi les hommes,

plus aussi par conséquent il leur est difficile de sympathiser entre eux : celui qui n'est pas votre égal n'est pas votre semblable. De là plusieurs couches superposées les unes aux autres dans une même société, de là l'indifférence et le dédain des classes supérieures pour les classes inférieures. Avec l'égalité, les manières perdent, il est vrai, de leur politesse; la délicatesse, la distinction s'efface : en revanche les hommes se connaissent mieux, puisqu'ils sont sans cesse mêlés les uns aux autres. Si les classes les plus élevées perdent quelque chose de leur élégance, les plus basses perdent de leur grossièreté; un esprit de cordialité et de familiarité, plus vulgaire, mais plus humain, remplace la politesse des anciens temps; les mœurs deviennent plus douces et plus fraternelles. La sympathie pour les misères humaines et pour tout ce qui touche l'humanité, la curiosité et la compassion pour les races lointaines, opprimées, persécutées, l'horreur pour tout ce qui fait souffrir inutilement les hommes, le scrupule dans le choix et la mesure des peines, tels sont les traits les plus nobles et les plus relevés des sociétés démocratiques. Dans l'intérieur de la famille, la douceur et la confiance de l'affection remplacent la froide et respectueuse obéissance : moins d'autorité et plus d'amitié. « La douceur des mœurs démocratiques est si grande que les partisans de l'aristocratie eux-mêmes s'y laissent prendre, et que, après l'avoir goûtée quelque temps, ils ne sont point tentés de retourner aux formes respectueuses et froides de la famille aristocratique. Ils conserveraient volontiers les mœurs domestiques de la démocratie, pourvu qu'ils pussent rejeter son état social et ses lois; mais ces choses se tiennent, et l'on ne peut jouir des unes sans souffrir les autres. »

Un autre effet de la démocratie, c'est de répandre dans le corps social une grande activité, un mouvement extrême. C'est là un des caractères les plus frappans des mœurs américaines. Peut-être ce caractère tient-il au génie de la race plus encore qu'aux institutions; cependant on ne peut nier qu'en Europe les révolutions démocratiques (car elles l'ont été toutes plus ou moins) n'aient provoqué également un grand esprit d'entreprise et une extrême activité en tout genre. Si l'on demande à quoi cette activité est bonne, on peut répondre d'abord qu'elle est bonne à répandre dans la société plus de bien-être, plus d'instruction, plus de jouissances de toute espèce; mais on peut dire surtout que l'activité est bonne par elle-même, parce qu'agir, c'est vivre. Or l'activité politique, quand elle ne se change pas en fièvre désordonnée, détermine et développe tous les autres modes d'activité, le commerce, l'industrie, l'agriculture, la science, au moins dans ses applications. A la vérité, cet effet est dû surtout à la liberté politique, qui peut se rencontrer dans des sociétés non démocratiques; mais si l'on y regarde de près, on verra que

c'est la part que les classes laborieuses ont au gouvernement de l'état qui leur donne cet esprit d'initiative et d'entreprise que nous admirons.

Tels sont les principaux avantages des institutions démocratiques. Quant aux inconvéniens et aux vices de ces institutions, Tocqueville en signale un grand nombre, tels que l'instabilité des lois, l'infériorité de mérite dans les gouvernans, l'abus de l'uniformité, l'excès de la passion du bien-être; mais le mal décisif et générateur, celui qui produit ou envenime tous les autres, et contre lequel les états démocratiques doivent sans cesse lutter, c'est la tendance à la tyrannie.

Dans une société où toute distinction a disparu, où tous les hommes ne sont plus que des individus égaux, la seule force décisive est celle du nombre. La majorité y est donc toute-puissante et par conséquent tyrannique. La tyrannie du souverain conduit à l'arbitraire des magistrats. Ceux-ci en effet, n'étant rien par eux-mêmes, sont les agens passifs de la majorité; ils peuvent donc tout faire, pourvu qu'ils épousent ses passions : « garantis par l'opinion du plus grand nombre et forts de son concours, ils osent alors des choses dont un Européen habitué au spectacle de l'arbitraire s'étonne encore. » Une conséquence plus grave, et la plus grave de toutes, c'est l'asservissement de la pensée. « Je ne connais pas de pays, dit Tocqueville, où il règne moins d'indépendance d'esprit et moins de véritable liberté de discussion qu'en Amérique. La majorité trace un cercle formidable autour de la pensée. Au dedans de ces limites, l'écrivain est libre; mais malheur à lui s'il ose en sortir ! Ce n'est pas qu'il ait à craindre un auto-da-fé; mais il est en butte à des dégoûts de tout genre et à des persécutions de tous les jours. La conséquence de cette tyrannie obscure exercée sur la pensée est une sorte de servilisme nouveau et de courtisanerie démocratique digne d'être étudiée. » Cette servitude d'un nouveau genre peut se comprendre aisément. Lorsque tous les pouvoirs intermédiaires ont été détruits, il ne reste plus que des individus dispersés et un corps immense. Quelle existence propre peuvent garder ces molécules indiscernables dans cet océan infini? Quelle défense peuvent-elles avoir contre un pouvoir social qui a hérité de tous les pouvoirs divisés d'autrefois, et qui semble le mandataire de la société même? Les individus, à la fois indépendans et faibles, n'ont aucun secours à attendre les uns des autres. « Dans cette extrémité, ils lèvent naturellement les yeux vers cet être immense qui seul s'élève au milieu de l'abaissement universel. » Dans les âges aristocratiques, les individus sont inégaux, mais chacun pris à part est quelque chose; dans les âges démocratiques, les hommes sont tous égaux, mais chaque individu n'est rien. L'extrême petitesse de chacun comparé au tout décourage et désarme la force morale : il semble même que

la disproportion d'une âme forte et d'une situation faible a quelque chose d'inconvenant; on craint de jouer au héros, et, chacun se diminuant ainsi par faiblesse et par scrupule, il en résulte une diminution générale, qui, en se perpétuant et en s'aggravant de génération en génération, pourrait avoir de tristes effets. Ajoutez que l'absence de grandes fortunes constituées par la loi et l'extrême mobilité des biens sont cause que chacun est obligé d'employer toute son énergie à vivre et à se procurer un certain bien-être : or cette perpétuelle occupation n'est pas toujours très favorable à l'élévation des idées et à la noblesse du caractère. Enfin, dans la démocratie, c'est la majorité qui fait la loi et qui fait l'opinion. Malheureusement la majorité est toujours la médiocrité. Un niveau général de médiocrité s'impose ainsi aux choses de l'esprit. Le bien-être, l'utile et le frivole deviennent la règle du bien et du beau. Les sciences tournent péniblement à l'utilité; les arts ne recherchent que le petit et le joli, quand ils ne poursuivent pas le grossier. Telles étaient les tendances démocratiques contre lesquelles se révoltaient les instincts fiers, nobles et délicats de M. de Tocqueville.

Avant lui, beaucoup d'autres avaient dit déjà que nul pouvoir humain ne doit être absolu, que la toute-puissance est en soi une chose mauvaise et dangereuse, au-dessus des forces de l'homme, que la démocratie a une tendance naturelle à devenir despotique, et qu'il faut par conséquent la tempérer, la limiter, la contenir par les lois. En reprenant ces propositions, M. de Tocqueville les entend différemment. Ce que l'école libérale appelait le despotisme de la démocratie, c'était la violence démagogique, le gouvernement brutal et sauvage des masses; mais Tocqueville avait en vue une autre espèce de despotisme, non pas celui de la démocratie militante, entraînée par la lutte à d'abominables violences et manifestant à la fois une sauvage grandeur : non, il croyait voir la démocratie au repos, nivelant et abaissant successivement tous les individus, s'immisçant dans tous les intérêts, imposant à tous des règles uniformes et minutieuses, traitant les hommes comme des abstractions, assujettissant la société à un mouvement mécanique, et venant à la fin se reposer dans le pouvoir illimité d'un seul. C'était là l'espèce de despotisme qu'il craignait pour les sociétés démocratiques. Il pensait que les démocrates et les conservateurs se trompaient également en prêtant à la démocratie organisée et victorieuse, les uns la grandeur, les autres la férocité des crises révolutionnaires. Il la voyait plutôt amortissant les âmes que les exaltant, répandant la passion du bien-être plutôt que celle de la patrie. Il craignait la servitude plus que la licence, la médiocrité plus que le fanatisme. En un mot, ce qu'il appelait tempérer la démocratie, c'était y répandre l'esprit de liberté.

A la vérité, on pouvait lui opposer la fragilité du pouvoir dans certains états démocratiques; mais il répondait que le pouvoir était fragile, précisément parce qu'il était trop fort et trop concentré. Il ne faut pas confondre la stabilité avec la force. Lorsqu'un pouvoir est très concentré, il n'est qu'un point où l'on puisse l'attaquer, et si l'on triomphe, tout le reste s'écroule. On comprend l'extrême facilité des révolutions dans ces sortes de sociétés. En second lieu, plus un pouvoir est fort et étendu, plus il a de besoins à satisfaire, par conséquent plus il provoque d'inimitiés. Toutes les fois qu'on se mêle des intérêts des hommes, on est sûr de ne pas leur plaire. Pour une place vacante, a-t-on dit, un gouvernement fait neuf mécontens et un ingrat : de même pour une faveur à accorder, pour un intérêt à régler, pour un droit à protéger. En outre, plus le pouvoir s'étend, plus il encourt de responsabilité. On s'habitue à lui attribuer tout ce qui arrive. Si le pain est cher, c'est la faute du pouvoir; c'est sa faute si les fleuves débordent, si la grêle détruit les moissons, si l'ouvrier n'a pas de travail, si la terre enfin n'est pas un paradis. Autrefois on s'en prenait à la Providence, on laissait les gouvernemens tranquilles; aujourd'hui on n'importune plus la Providence, mais on s'en prend aux gouvernemens. Ainsi c'est précisément la force des pouvoirs qui amène les révolutions, et les révolutions à leur tour augmentent par mille raisons la force du pouvoir; de là un cercle d'où il est difficile de sortir. Sans doute il est étrange de dire qu'un gouvernement périt parce qu'il est trop fort, car il est évident qu'au moment où il a succombé il était le plus faible; mais c'est l'extrême concentration qui a permis de l'attaquer avec avantage sur un point unique, comme on s'empare d'un pays en prenant sa capitale.

Au reste, pour bien comprendre la pensée de Tocqueville et ne pas confondre des choses très distinctes, il faut remarquer qu'il peut y avoir deux sortes de despotisme dans les sociétés démocratiques : le despotisme politique, qui naît de l'omnipotence des majorités, et le despotisme administratif, qui vient de la centralisation. Quand il parle de l'Amérique, c'est le premier de ces despotismes qu'il craint pour elle et non le second; quand il parle du second, c'est à l'Europe qu'il pense et non à l'Amérique. Nul écrivain n'a été aussi sévère que Tocqueville pour la centralisation. Sans doute la centralisation n'avait pas manqué d'adversaires, mais elle les avait jusque-là rencontrés dans l'école aristocratique. Au contraire, l'école démocratique et libérale lui était très favorable; c'est ce qu'il est facile d'expliquer. Comme le combat entre les deux écoles portait sur la révolution et ses conquêtes, ceux qui avaient été dépouillés cherchaient à restreindre l'idée de l'état, instrument de leur ruine; ceux qui avaient vaincu voyaient dans l'état l'instrument de leur déli-

vrance et de leur victoire. De là vient que les uns réclamaient la liberté de la commune, la liberté de l'enseignement, la liberté de l'association, espérant ressaisir ainsi leur influence perdue; les autres, au contraire, que leurs principes auraient dû conduire à défendre toutes les libertés, ne voyaient dans certaines d'entre elles qu'un piége de la féodalité, du clergé et de l'aristocratie. C'est à cause de ce malentendu que le parti de la révolution s'est toujours attaché si énergiquement à la centralisation et à l'omnipotence de l'état. M. de Tocqueville, l'un des premiers, sinon le premier, a soutenu à la fois ces deux principes : que la démocratie est la forme nécessaire de la société moderne, et que la démocratie doit avoir pour base et en même temps pour limite toutes les libertés. Tandis que toutes les écoles politiques de son époque combattaient pour ou contre le suffrage universel, il pénétrait plus avant, et, montrant dans la commune le noyau de l'état, il voyait dans la liberté communale la garantie la plus solide et de la liberté politique et de l'ordre public. « Les institutions communales, disait-il, sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science : elles la mettent à la portée du peuple, elles lui en font goûter l'usage paisible et l'habituent à s'en servir. » Il conseillait donc de reprendre les choses par la base et d'assurer le sous-sol, au lieu de construire des édifices magnifiques qui tombent par terre l'un après l'autre avec fracas après les plus belles promesses. C'était là, comme il le dit lui-même dans une lettre à M. de Kergorlay, « la plus vitale de ses pensées... Indiquer, s'il se peut, aux hommes ce qu'il faut faire pour échapper à la tyrannie et à l'abâtardissement en devenant démocratiques, telle est l'idée générale dans laquelle peut se résumer mon livre... Travailler en ce sens, c'est à mes yeux une occupation sainte. »

Ce n'est pas seulement la liberté de l'individu, la liberté de la pensée, la liberté de la commune, que Tocqueville croyait menacées dans les sociétés démocratiques, c'est encore la liberté politique. Tandis que les écoles démocratiques et humanitaires s'enivraient elles-mêmes de leurs rêves et de leurs formules, croyant que les mots d'avenir, de progrès, de peuple, répondent à tout, tandis qu'elles confondaient l'égalité avec la liberté et s'imaginaient que l'une est toujours le plus sûr garant de l'autre, Tocqueville démêlait avec précision ces deux objets. Il montrait qu'ils ne sont pas toujours en raison directe l'un de l'autre, que l'esprit d'égalité n'a rien à craindre, qu'il est irrésistible, qu'il trouve toujours à gagner, même dans ses défaites, que les gouvernemens ont intérêt à l'encourager et à le satisfaire, que, soutenue par la passion des peuples et l'intérêt des souverains, l'égalité fera son chemin quand même et par la force des choses, qu'enfin le vrai problème ne consiste pas à chercher si

l'on aura l'égalité, mais quelle sorte d'égalité on aura. Or il y a deux sortes d'égalité, — l'égalité de servitude et l'égalité de liberté, l'égalité d'abaissement et l'égalité de grandeur. Peut-être Tocqueville a-t-il exagéré les chances que la société avait de tomber dans une de ces égalités au lieu de s'élever à l'autre; mais que de pareilles chances existent dans une société démocratique, c'est ce qu'il est impossible de nier. Il a donc conseillé à la démocratie de chercher son point d'appui dans la liberté, et de ne s'avancer dans l'égalité qu'en raison des progrès accomplis dans la conquête des libertés publiques. Il a montré combien ces libertés sont fragiles et peu garanties par l'égalité même, lorsqu'elles ne reposent pas sur des habitudes de liberté, c'est-à-dire sur les mœurs. Toutes ces vérités avaient été dites à la démocratie, mais par les aristocrates. Tocqueville est le premier qui, regardant la démocratie comme bonne en elle-même et inévitable, ait su voir qu'elle pouvait conduire au despotisme aussi bien qu'à la liberté : observation vulgaire chez tous les publicistes de l'antiquité, et cent fois vérifiée dans les petites républiques de la Grèce, mais qui, appliquée à toute la surface du monde civilisé, inspire à l'entendement et à l'imagination une singulière impression de religieux effroi.

En signalant avec tant de force, et peut-être avec un excès d'inquiétude, les maux et les périls que la démocratie recèle dans son sein, M. de Tocqueville a-t-il voulu décourager les sociétés démocratiques, les ramener aux institutions du passé, et leur proposer comme remède une restauration plus ou moins profonde de l'ancien régime? Non. « Il ne s'agit plus, dit-il, de retenir les avantages particuliers que l'inégalité des conditions procure aux hommes, mais de s'assurer les biens nouveaux que l'égalité peut nous offrir. Nous ne devons pas tendre à nous rendre semblables à nos pères, mais nous efforcer d'atteindre l'espèce de grandeur qui nous est propre. »

Un de ses amis les plus intimes, M. de Corcelles, avait paru comprendre son livre dans un sens trop défavorable à la démocratie. Tocqueville rétablit sa pensée dans la lettre suivante, qui est l'une des plus belles, des plus nobles et des plus instructives de sa correspondance : « Vous me faites voir trop en noir, lui dit-il, l'avenir de ma démocratie. Si mes impressions étaient aussi tristes que vous le pensez, vous auriez raison de croire qu'il y a une sorte de contradiction dans mes conclusions, qui tendent, en définitive, à l'organisation progressive de la démocratie. J'ai cherché, il est vrai, à établir quelles étaient les tendances naturelles que donnait à l'esprit et aux institutions de l'homme un état démocratique. J'ai signalé les dangers qui attendaient une société sur cette voie; mais je n'ai pas prétendu qu'on ne pût lutter contre ces tendances, décou-

vertes et combattues à temps, qu'on ne pût conjurer ces dangers prévus à l'avance. Il m'a semblé que les démocrates (et je prends ce mot dans son bon sens) ne voyaient clairement ni les avantages, ni les périls de l'état vers lequel ils cherchaient à diriger la société, et qu'ils étaient ainsi exposés à se méprendre sur les moyens à employer pour rendre les premiers les plus grands possible et les seconds les plus petits qu'on puisse les faire. J'ai donc entrepris de faire ressortir clairement, et avec toute la fermeté dont je suis capable, les uns et les autres, afin qu'on voie ses ennemis en face, et qu'on sache contre quoi on a à lutter. Voilà ce qui me classe dans une autre catégorie que M. Jouffroy. Ce dernier signale les périls de la démocratie et les regarde comme inévitables. Il ne s'agit, selon lui, que de les conjurer le plus longtemps possible, et lorsqu'enfin ils se présentent, il n'y a plus qu'à se couvrir la tête de son manteau et à se soumettre à sa destinée. Moi, je voudrais que la société vît ces périls comme un homme ferme qui sait que ces périls existent, qu'il faut s'y soumettre pour obtenir le but qu'il se propose, qui s'y expose sans peine et sans regret, comme à une condition de son entreprise, et ne les craint que quand il ne les aperçoit pas dans tout leur jour. » Dans une lettre de la même époque à un autre de ses amis, trop longue pour être citée, il exprime encore avec plus de précision la vraie pensée du livre de *la Démocratie*. « Il ne restait plus qu'à choisir, disait-il, entre des maux inévitables; la question n'était pas de savoir si l'on pouvait obtenir l'aristocratie ou la démocratie, mais si l'on aurait une société démocratique sans poésie et sans grandeur, mais avec ordre et moralité, ou une société démocratique désordonnée et dépravée, livrée à des fureurs frénétiques ou courbée sous un joug plus lourd que tous ceux qui ont pesé sur les hommes depuis la chute de l'empire romain. »

Au reste, M. de Tocqueville, quand il propose et indique les remèdes qui lui paraissent nécessaires, se contente des indications les plus générales et n'entre pas dans les détails particuliers. Je suis disposé, pour ma part, à lui faire un mérite de cette discrétion même. Je dispense volontiers un publiciste de me présenter des projets de constitution et des projets de loi; il est bien rare que ces constructions artificielles, combinées *à priori* dans le cabinet, soient d'une application utile. Et ce qui doit rendre plus indifférent à ces sortes de projets, c'est que les esprits vulgaires s'y abandonnent avec complaisance et qu'ils en ont toujours le cerveau plein. Combien d'abbés de Saint-Pierre pour un Montesquieu! Les grands publicistes se bornent à donner des directions générales, c'est au législateur de faire le reste. Il faut donc louer Tocqueville précisément à cause de la généralité de ses vues, qui ne nous enchaînent pas à telle application plutôt qu'à telle autre, et qui, mettant à notre dis-

position des principes excellens, nous laissent libres de juger de la mesure et des moyens de l'exécution. Rien n'est moins instructif que ces politiques qui ont des expédiens particuliers pour toutes les affaires, ne vous permettant pas d'en imaginer d'autres que ceux qu'ils ont conçus. Sans doute, lorsqu'une question particulière est soulevée, le publiciste doit lui donner une solution pratique et proposer des moyens proportionnés aux conjonctures; mais dans la science il doit se borner aux principes : c'est à cette condition qu'il peut espérer de vivre au-delà d'un temps et d'un pays particulier.

Pour s'assurer d'ailleurs qu'un auteur a quelque originalité et quelque puissance, il faut examiner si ses idées se sont répandues et ont conquis une certaine faveur. Or c'est ce que l'on ne peut nier de M. de Tocqueville. Quand le livre de *la Démocratie* a paru il y a près de trente ans, il semblait être l'œuvre isolée d'un penseur. Aujourd'hui il a presque formé une école. Parmi les écrivains qui depuis une dizaine d'années ont conquis l'attention publique, la plupart et les plus hardis ont pris parti pour l'individu contre la toute-puissance de l'état et même contre la toute-puissance des masses, si chère à l'école humanitaire. L'avertissement du socialisme a été décisif et a pu servir de démonstration pratique à la thèse de M. de Tocqueville. Un écrivain démocrate d'un rare talent, M. Dupont-White, a senti fléchir la thèse favorite de son parti. Il a écrit en faveur de l'état et contre l'individu deux livres remarquables, dont M. de Rémusat a fait ici même l'examen (1). Ce cri d'alarme indique bien que l'école démocratique elle-même est aujourd'hui ébranlée dans sa foi sans bornes à la souveraineté absolue de l'état, et qu'elle est envahie par l'individualisme. Le panthéisme politique cède du terrain en attendant qu'il en soit de même du panthéisme philosophique. Je n'hésite pas à attribuer à M. de Tocqueville la première origine de cette direction nouvelle de la pensée en France, non pas que les événemens n'y aient été pour beaucoup; mais c'est précisément la supériorité de ce grand esprit d'avoir pensé le premier et avant les événemens ce que tant d'autres ne devaient penser qu'après.

II.

Après avoir exposé les doctrines de M. de Tocqueville et en avoir fait, je l'espère, ressortir la véritable portée, qu'il me soit permis de présenter quelques observations qui ne changent pas essentiellement le fond de sa pensée, mais qui la complètent. Quoique Tocqueville soit, à mon avis, un des publicistes qui se sont le moins

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1860.

trompés, je pense cependant que sa doctrine pourrait gagner en étendue et en solidité.

Un premier défaut déjà reproché au livre de *la Démocratie*, c'est que la vue de l'auteur y est constamment partagée entre deux objets différens qui, malgré quelques ressemblances essentielles, se refusent à entrer dans un même système : à savoir la démocratie en Europe et la démocratie en Amérique. Il est certain, il est évident que le problème qui agite M. de Tocqueville et qui l'a conduit aux États-Unis, c'est le problème de la démocratie européenne : c'est là même ce qui donne à ce livre sa grandeur, je dirai presque son pathétique, mais ce qui y répand en même temps une certaine obscurité. Tocqueville décrit l'Amérique, et il pense à l'Europe : de là des traits discordans qui ne peuvent s'appliquer à la fois à l'une et à l'autre. Par exemple, dans un des premiers chapitres, il montre que le trait fondamental de la démocratie américaine est l'absence totale de centralisation administrative, et dans le dernier livre de son ouvrage il soutient que cette sorte de centralisation est le plus grand mal des démocraties. Il n'y a pas là sans doute de contradiction, car il n'est pas question du même objet ni de la même société; mais il est pénible d'être sans cesse transporté d'un hémisphère à l'autre et d'une société à une autre société radicalement différente. Il eût été, je crois, plus simple d'entrer hardiment dans cette difficulté et de décomposer le problème. En traitant d'une part de l'Amérique et de l'autre de l'Europe, on fût arrivé peut-être plus aisément à l'unité cherchée. Les lois communes se seraient mieux fait sentir, lorsque les différences auraient été bien accusées. Au reste, cette critique n'est que secondaire et ne tombe pas précisément sur le fond des choses, car M. de Tocqueville ne méconnaît et n'ignore aucune des différences qui distinguent l'Europe de l'Amérique, et il est toujours possible, quoique avec un peu d'effort, de faire, en le lisant, le partage qu'il n'a pas fait; mais voici une observation d'un ordre bien plus important.

En considérant la démocratie comme un fait, résultat d'une révolution inévitable, M. de Tocqueville s'est affranchi d'une grande difficulté. Il ne s'est pas demandé si ce fait était juste; il s'est contenté d'affirmer qu'il était inévitable. Sans doute c'est une grande présomption en faveur de la justice d'une révolution de la voir grandir et se développer à travers les temps et les lieux, sans rencontrer jamais d'obstacles invincibles, et tournant au contraire les obstacles en moyens. Cependant cette raison n'est pas décisive. L'histoire du monde se compose de grandeur et de décadence, de justice et d'injustice : il y a lutte entre les bons et les mauvais principes. De bons principes peuvent s'éteindre passagèrement et laisser la place aux mauvais, sans qu'on ait le droit de rien affirmer en faveur de ceux-ci. Les révolutions, même irrésistibles, ne sont pas

toujours dignes d'être approuvées. Quel fait plus considérable et plus irrésistible que la recrudescence de l'esclavage après la découverte de l'Amérique? Voilà un fait qui dure depuis trois ou quatre siècles, et qui peut durer longtemps encore. Conclura-t-on qu'il est juste? De même la tendance démocratique des temps modernes est un fait manifeste; mais est-elle légitime? C'est une autre question.

Un fait n'est pas légitime parce qu'il est ancien; que sera-ce s'il est récent? Sans doute M. de Tocqueville a raison de dire, après beaucoup d'autres, que les souverains eux-mêmes, dans leur lutte contre la féodalité, ont travaillé à répandre l'égalité parmi les sujets, et à ce point de vue on peut dire que la révolution démocratique a commencé en France avec Philippe-Auguste; mais n'est-ce pas changer singulièrement le sens des termes que d'appeler démocratie le règne et le progrès de la monarchie absolue? Sans méconnaître ce que Henri IV, Richelieu et Louis XIV ont fait pour la nation et même pour l'égalité, il est très permis de ne pas considérer leur gouvernement comme un gouvernement démocratique. Quelle étrange démocratie que celle de la cour de Louis XIV! Après tout, la royauté n'a jamais eu d'autre but que de détruire le pouvoir politique des nobles, mais non pas leurs priviléges, leurs faveurs, leurs immunités. Elle a ruiné dans l'aristocratie tout ce qui lui nuisait à elle-même, non pas tout ce qui nuisait au peuple. Elle ne voulait pas d'aristocratie, mais elle voulait une noblesse et une cour. D'ailleurs l'idée fondamentale de la démocratie, c'est la souveraineté populaire. Or quoi de plus opposé à un tel principe que la monarchie de Louis XIV et de Louis XV? A dire la vérité, la démocratie n'est dans le monde moderne que depuis 1789. C'est donc un fait tout récent, et qui n'est pas assez couvert par l'antiquité pour n'avoir pas besoin de se démontrer.

Il me semble donc que M. de Tocqueville s'est privé d'une grande force en laissant de côté la question de droit, pour ne s'occuper que du fait. Il a examiné quelles sont historiquement les conséquences bonnes ou mauvaises, heureuses ou malheureuses, de la démocratie. Il n'a pas recherché si la démocratie prise en soi est une cause juste. Or c'est là, en cette question, un poids considérable à apporter dans la balance. Quel œil serait assez perçant pour prévoir et deviner toutes les conséquences qu'un état social aussi nouveau peut produire dans le monde? L'immensité et l'obscurité du tableau défieront toujours l'observation la plus pénétrante. Si l'on soulève un coin du voile, comme a fait Tocqueville, c'est assez pour la gloire d'un publiciste, ce n'est pas assez pour la sécurité des peuples. Si la démocratie est une cause de hasard, destinée à paraître et à disparaître dans le monde, les peuples s'y précipiteront en aveugles pour jouir dès l'heure présente des prétendus biens qu'elle pro-

met. Si elle est au contraire une cause solide et juste, elle a du temps devant elle, elle peut se donner le mérite de la réflexion et du choix; elle est tenue de se gouverner avec sagesse, et elle doit peser avec équité et discernement les biens et les maux qu'elle porte en elle. Or c'est là, je crois, qu'est la vérité. La démocratie prise en soi est une cause juste. La souveraineté populaire et l'égalité des conditions sont des principes dont on peut abuser, que l'on peut corrompre, mal entendre, mal appliquer, mais enfin des principes légitimes, bons par eux-mêmes, et une société qui repose sur ces principes est supérieure, toutes choses égales d'ailleurs, à celles qui s'appuient sur des principes opposés.

On a eu raison de soutenir, et c'est l'honneur de l'école doctrinaire, que le seul souverain légitime, le seul souverain absolu, ce n'est pas le prince, ce n'est pas le sénat, ce n'est pas la multitude, mais la justice et la raison, non pas la raison de tel ou tel homme, mais la raison en elle-même, telle qu'elle prononcerait si elle parlait et se manifestait tout à coup parmi les hommes. Le pouvoir arbitraire n'est pas plus légitime dans le peuple que dans le prince, et au-dessus de la volonté du maître, quel qu'il soit, principe de la tyrannie, il faut placer la raison et le droit, principes de la liberté. Jamais les publicistes n'avaient fait cette distinction. Le *quidquid principi placuit* était leur règle, que le prince d'ailleurs fût le monarque ou le peuple : despotisme de part et d'autre. C'est donc un grand progrès dans la science d'avoir établi que nulle souveraineté n'est absolue, pas même celle du peuple; mais ce point une fois gagné, ne reste-t-il pas encore à savoir à qui appartient cette souveraineté limitée, la seule qui soit possible à l'homme? Est-ce à tous, est-ce à quelques-uns, est-ce à un seul? C'est ici que l'école doctrinaire paraît prêter le flanc à de nombreuses objections.

Elle enseigne que, puisque la souveraineté de droit appartient à la raison, la souveraineté de fait appartient aux plus raisonnables, c'est-à-dire aux plus capables. Or il y a, si je ne me trompe, un abîme entre la souveraineté de la raison et la souveraineté des plus raisonnables. Sans doute il est convenable que les plus sages gouvernent, mais cela ne constitue pas pour eux un droit absolu : je dois de la déférence à celui qui est plus sage que moi, je ne lui dois pas obéissance. On me dit que j'obéis à mon médecin : oui, mais je le choisis et j'en puis prendre un autre; il n'est pas mon maître, je ne suis pas son sujet. Dans l'ordre naturel, nul homme n'est le maître d'un autre homme, quelque supériorité qu'il ait sur lui. D'ailleurs où est la limite des capables et des incapables? Où commencent, où finissent le sujet et le souverain? On peut, dans la pratique, fixer conventionnellement une limite, on ne le peut *à priori*. En supposant qu'il y en ait une, qui la déterminera? Est-ce

tous? Voilà la souveraineté populaire. Est-ce quelques-uns? sont-ce les capables ou les incapables? A quel titre ceux-ci choisiront-ils, et dans l'autre cas les capables ne se décerneront-ils pas à eux-mêmes la souveraineté? D'ailleurs de quelle capacité s'agit-il? De la science? Mais de ce que je sais le sanscrit ou l'algèbre, s'ensuit-il que je sache gouverner l'état? De la capacité politique? Mais en quoi consiste-t-elle? à quel signe se reconnaît-elle? Si l'on écarte la science, il ne reste que deux capacités, la naissance et la fortune, et ainsi la souveraineté des capables deviendrait la souveraineté des nobles et des riches. On rencontre du reste ici une difficulté nouvelle: quel sera le degré de cens qui représentera la capacité politique? Dans la pratique, on peut mépriser cette objection, car on fait comme on peut; mais en droit il faut autre chose qu'un signe changeant et mobile comme la fortune pour élever ou abaisser un homme au rang de souverain ou de sujet. Je finis par une dernière objection : c'est que la capacité n'est nullement une garantie de justice et de bienveillance dans le souverain. La sagesse politique n'exclut pas la tyrannie. Quel corps politique a jamais été plus capable de gouverner l'état que l'oligarchie vénitienne? S'en est-il jamais trouvé un plus oppresseur?

Je conclus que la souveraineté de la raison n'est pas un principe contraire à celui de la souveraineté du peuple, que ces deux doctrines s'expliquent l'une par l'autre. En droit, la société est maîtresse d'elle-même; nul n'est exclu du droit social, par conséquent de la souveraineté, et quelque distance que la sagesse conseille d'établir entre la théorie et la pratique, c'est une loi des sociétés qui s'éclairent de faire une part de plus en plus grande, suivant les circonstances, à la souveraineté populaire. Les sociétés qui sont sur cette pente ne sont donc pas dans le faux : elles peuvent dépasser le but, aller trop vite, s'égarer même. Elles peuvent, comme les aristocraties et les monarchies de tradition, être passionnées, violentes, serviles, oppressives. Ces égaremens n'altèrent pas le droit fondamental qu'elles représentent et qui est la vérité.

J'en dirai autant de l'égalité des conditions. M. de Tocqueville, né dans les rangs de l'aristocratie, a compris la démocratie : cela est admirable. Il l'a même aimée jusqu'à un certain point : cela est plus beau encore. Cependant il ne l'a ni tout à fait aimée, ni tout à fait comprise comme celui qui, sorti des classes autrefois déshéritées, a pu juger par lui-même quels biens il a conquis. Il semble n'avoir aperçu dans l'égalité qu'une augmentation de bien-être parmi les hommes, et presque toujours il réduit la démocratie au développement du bien-être. Sans doute c'est là un des effets et une des tendances de la démocratie, c'est surtout un de ses écueils; mais la démocratie a une racine plus noble et plus pure, elle ne vient pas

seulement du désir de partager les biens de la terre : elle vient du désir plus élevé de faire respecter sa personne et ses droits; l'amour de l'égalité dans ce qu'il a de meilleur n'est autre chose que le respect de soi-même et la défense de sa dignité.

Nous sommes bien loin de soutenir que cet amour n'ait pas d'autres principes que celui qu'on vient d'indiquer : il en a d'autres, les uns légitimes, mais inférieurs, comme l'amour du bien-être, d'autres plus bas encore et tout à fait illégitimes, comme l'envie et les appétits brutaux; mais si l'on prend les aristocraties par leurs grands côtés, il faut prendre aussi les démocraties par ce qu'elles ont de grand. Or le bien des démocraties, quand elles sont sages et honnêtes, c'est qu'il y a un plus grand nombre d'hommes qui éprouvent le besoin de se faire respecter.

Je suis porté à croire que la révolte des peuples contre les aristocraties est venue beaucoup moins du partage inégal des avantages sociaux que de l'irritation causée dans les classes inférieures par le mépris et souvent l'indignité des classes supérieures. Une âme fière peut souffrir la pauvreté, mais non l'humiliation. Lorsque la noblesse, dans les états-généraux, forçait le tiers-état à parler à genoux, ne préparait-elle pas elle-même contre elle-même de tristes représailles? Lorsque Fra Paolo, le publiciste du conseil des dix, écrivait : « Que le peuple soit pourvu des choses nécessaires à la vie! *qui voudra le faire taire doit lui remplir la bouche* (1); » lorsque Richelieu, ennemi des grands, mais né parmi eux, écrivait de son côté : « Si les peuples étaient trop à leur aise, il serait impossible de les contenir dans les règles de leur devoir;... *il faut les comparer aux mulets, qui, étant accoutumés à la charge, se gâtent par un long repos plus que par le travail,* » lorsque ces écrivains laissaient échapper ces outrageantes paroles, ne trahissaient-ils pas par là les sentimens secrets de leur caste? On n'écrit de pareilles paroles que lorsque les mœurs peuvent les autoriser. Ainsi les grands méprisaient le peuple et lui faisaient sentir le poids de leur mépris. Le peuple a cessé de supporter le mépris, et il a demandé à être respecté à l'égal des grands : tel est le véritable bienfait de la démocratie. Ce n'est pas seulement un accroissement de bien-être, c'est un accroissement de l'être moral; c'est un gain pour la nature humaine.

Si de la question de principe nous passons à la question de fait, nous trouverons que Tocqueville n'a peut-être pas aperçu complétement ni tous les périls ni tous les avantages de la démocratie. On peut avoir à la fois plus d'inquiétudes et plus d'espérances qu'il n'en a lui-même, suivant que l'on considère certains faits sur lesquels il n'a jeté qu'un regard inattentif.

(1) « Chi vuol farla tacere, bisogna otturarli la boccha. » *Le Prince* de Fra Paolo, trad. de l'abbé de Marty; Berlin 1751, p. 41.

Quand M. de Tocqueville parle de l'égalité des conditions, il en parle comme d'un fait accompli, définitif, arrêté, dont il faut chercher les conséquences, mais qui en lui-même n'est plus un problème, et laisse l'imagination humaine en repos. Sans doute il reconnaîtrait facilement que cette égalité n'est pas immobile, qu'elle est au contraire en progrès, et c'est ce progrès continu et insensible, ce nivellement lent des classes sociales, cette diffusion du bien-être et des lumières, c'est cet ensemble de faits qu'il appelle d'un seul mot l'égalité des conditions. Cependant il ne paraît pas croire que l'on puisse accuser un tel état social d'être fondé sur le privilége et l'inégalité. Il aperçoit bien quelques écoles utopiques qui rêvent l'égalité des biens; mais il ne voit là que le rêve de quelques individus, et non un fait social de quelque importance. En un mot, M. de Tocqueville, qui a prévu beaucoup de choses avec une sagacité vraiment surprenante, n'a pas prévu le socialisme, au moins dans ses écrits, car il a été un des premiers à s'en émouvoir comme homme politique. A la vérité, M. de Tocqueville, ayant été plus qu'aucun autre frappé des excès et des périls de la centralisation, a bien entrevu cette sorte de communisme où pourrait conduire l'abus de l'intervention de l'état en toutes choses, et c'est là une des formes du socialisme; mais ce n'est pas la plus redoutable, quelque grave qu'elle soit. Avec du temps, des lumières, de l'expérience, on peut réussir à combattre, peut-être même à guérir ce grand mal et cette déplorable tendance. Il y a dans les démocraties un goût si vif d'indépendance individuelle, qu'on peut toujours persuader à l'individu que ce ne serait pas le souverain bien pour lui d'être nourri par l'état et réduit à la condition de pensionnaire de l'administration; sous ce rapport, le peuple serait peut-être plus facile encore à persuader que les classes éclairées, n'ayant pas été gâté, comme celles-ci, par la douceur des fonctions publiques. Il est si habitué à gagner son pain à la sueur de son front, que son bon sens comprendra sans peine, malgré le cri de ses passions, que chacun doit se suffire, et que la fortune publique n'est faite que pour le bien public, et non pour les besoins et les appétits des particuliers. Ce qui est bien autrement redoutable, c'est le mal que voici. — Supposez une société démocratique née d'une révolution qui a aboli tous les priviléges de l'aristocratie, supposez que dans cette société il y ait encore, comme dans toutes les sociétés du monde, des heureux et des misérables, des riches et des pauvres : croit-on qu'il serait difficile de persuader à ceux-ci que la pauvreté des uns et la richesse des autres sont le résultat de certains priviléges des classes supérieures, et viennent de l'oppression des pauvres par les riches? Au lieu de rapporter ces faits à leurs vraies causes, qui peuvent sans doute être combattues et jusqu'à un certain point vaincues, mais très lentement, très difficilement, grâce aux

efforts persévérans de chaque classe, à la concorde de toutes, à un régime de paix et de liberté, combien n'est-il pas plus aisé de faire croire à l'ignorance que le mal vient des priviléges du capital et de la propriété! Et comme on a vu une révolution réussir par l'abolition immédiate des priviléges aristocratiques, les imitateurs sans génie ne trouveront-ils pas tout simple de proposer le même moyen, et d'appeler le prolétariat à la nuit du 4 août de la propriété? Lorsqu'une société en est arrivée à se partager ainsi en deux sociétés hostiles qui combattent non pour le pouvoir, non pour la liberté, mais pour l'existence, et qui se disputent le tien et le mien, quel espoir et quel remède peut-il subsister, sinon la paix dans l'obéissance?

Tel est l'ordre de faits qu'on aurait voulu voir décrit et jugé par M. de Tocqueville. Comme il n'a jamais rien vu d'une manière commune, il nous eût laissé sur ce point des observations intéressantes et instructives. Sans doute il a vu ces faits en 1848, mais il les a vus du milieu même de l'action, et non avec le désintéressement et l'impartialité d'un juge. On aurait voulu qu'il nous apprît si, suivant lui, le mal dont les symptômes viennent d'être esquissés n'est qu'à la surface de notre société, ou s'il a déjà pénétré au fond, si ce malentendu redoutable n'est que le résultat de certaines prédications violentes, ou s'il tient à l'essence des choses. On aurait aimé qu'il s'expliquât sur les plaintes des réformateurs, qu'il appréciât le mérite de leurs plans, qu'il expliquât enfin comment, dans sa pensée, ce débat pouvait se résoudre. C'est ce qu'il n'a pas fait. En 1835, il n'a pas vu le problème; en 1848, il l'a vu, mais de trop près : il était alors trop assiégé par les faits et trop découragé par ce qu'il voyait pour arriver à une solution.

Ce problème n'est pas un petit problème. Rien de plus difficile à définir, à préciser, à limiter, que la notion d'égalité. Le christianisme avait résolu la difficulté en transportant cette idée dans l'ordre religieux. Tous sont frères et égaux en Jésus-Christ, ce qui laisse ici-bas la porte ouverte à toutes les différences de condition; mais lorsqu'on a transporté cette idée de l'ordre moral et religieux dans l'ordre social et politique, on a été bien embarrassé. La raison et l'expérience nous disent que les hommes sont à la fois égaux et inégaux. En quoi sont-ils égaux, en quoi inégaux? C'est ce qu'il n'est pas facile de savoir. Dès qu'on a laissé entrevoir aux hommes que la plupart des inégalités qui les séparaient étaient artificielles, ils sont aussitôt tentés de croire qu'elles le sont toutes. Et ce qu'il y a de plus grave, c'est que les inégalités nous pèsent d'autant plus qu'elles sont moindres, et que ceux qu'on envie avec le plus d'amertume sont ceux qui ne nous surpassent que de très peu. Posant en principe l'égalité des hommes sans pouvoir fixer de limites certaines, la démocratie éveille chez tous des ambitions jalouses que rien ne peut

satisfaire. L'esprit, qui n'est plus arrêté comme dans le temps des castes par des faits sacrés, traditionnels, et par les obstacles de toute nature que le hasard et la coutume avaient mis entre les hommes, l'esprit, qui a contracté l'habitude de pousser chaque principe à ses dernières conséquences, s'indigne d'autant plus de tout ce qui semble faire résistance à ses théories. Aussi voyons-nous que jamais cris plus redoutables n'ont été poussés en faveur de l'égalité que dans ce siècle, qui est celui où les hommes ont été le plus égaux. Et l'on ne peut guère espérer faire taire ces cris en leur donnant satisfaction sur quelques points, puisque la plus grande satisfaction qui ait jamais été donnée en ce monde à l'esprit d'égalité, je veux dire la révolution française, a eu précisément pour effet de produire cette race de niveleurs insatiables et effrénés. Je le répète, est-ce là un fait accidentel et passager, un résidu de l'esprit révolutionnaire qui doit disparaître peu à peu et céder la place à un sage esprit de progrès? Est-ce au contraire un mal incurable de la démocratie? J'incline à la première de ces deux solutions, qui est la moins décourageante; mais je n'oserais absolument nier la seconde. Il faudrait plus de faits que nous n'en avons à notre disposition pour trancher la question. Au reste, si l'on résolvait cette terrible difficulté dans le sens le moins favorable, on ne s'éloignerait cependant pas des vues générales de M. de Tocqueville, car cet esprit de nivellement à outrance appelle le pouvoir absolu, soit qu'il triomphe, soit qu'il succombe. Il en a besoin pour réussir, et la société en a besoin pour se défendre contre lui. C'est donc un des phénomènes par lesquels se manifeste la tendance des sociétés démocratiques vers le pouvoir concentré.

Quant aux avantages de la démocratie, Tocqueville leur a-t-il rendu tout à fait justice? Il est très vrai sans doute que la démocratie, en détruisant les pouvoirs moyens, les priviléges locaux, les corporations, les titres personnels, a laissé l'individu seul et désarmé en face de l'état; mais en même temps qu'elle le prive des points d'appui, des forces artificielles de l'ancien régime, elle le protége à son tour par des libertés générales, qui à la vérité ne s'appliquent pas à tel individu en particulier, mais à tous. Je ne suis plus protégé contre le pouvoir public à titre de prince du sang, de seigneur, de parlementaire, de bourgeois, comme possédant tel nom, ayant acheté telle charge, jouissant de telle immunité, ayant été gratifié de telle charte. Non; mais je suis protégé à la fois contre le pouvoir public et contre l'oppression particulière comme membre de la société humaine. Ce sont ces libertés générales qui, loin d'être en contradiction avec la démocratie, sont de son essence même; ce sont elles qu'elle doit conquérir, compléter, organiser, bien comprendre. Quelques-unes d'entre elles sont assurées, d'autres ne

demandent qu'à l'être, d'autres le seront un jour. J'en citerai principalement trois : la liberté de penser, la liberté de conscience, la liberté de l'industrie.

La liberté de penser a grandi avec la société moderne et avec l'esprit d'égalité ; elle est aujourd'hui un de nos besoins les plus impérieux. Sans doute cette liberté peut souffrir des accidens de la politique, et je ne doute pas que si une société, même démocratique, était privée longtemps de toute liberté publique, elle ne vît à la longue s'altérer et s'éteindre la liberté de la pensée spéculative. Sans doute il y a certaines institutions qui peuvent être mises à l'abri de la discussion par l'inquiétude jalouse de la société et par l'intérêt de la sécurité publique ; mais, à prendre les choses d'une manière générale et dans leur ensemble, on ne peut nier qu'au XVIIe siècle il n'y eût plus de liberté de pensée en Hollande qu'en France, qu'il n'y en ait plus aujourd'hui en Amérique qu'en Russie, et dans la France de nos jours que dans celle du moyen âge. Il est permis de soutenir le mouvement de la terre sans aller en prison comme Galilée, l'infinité du monde sans être brûlé comme Bruno ; on peut être panthéiste et même athée sans craindre le supplice de Michel Servet et de Vanini. M. de Tocqueville, dans une lettre à M. de Corcelles, se plaint « de ce que certains esprits voient dans la liberté illimitée de philosopher contre le catholicisme une compensation suffisante à la perte des autres libertés. » J'avoue que c'est là un vilain sentiment ; mais, sans soutenir que cette liberté puisse tenir lieu de toutes les autres, au moins faut-il reconnaître que c'est une liberté, par conséquent une limite à la toute-puissance de l'état. Sans doute une majorité toute-puissante, comme en Amérique, peut empêcher l'individu de penser ce qui ne lui convient pas ; mais il restera toujours un champ très étendu de pensée libre, et de ce retranchement la liberté pourra toujours faire peu à peu des sorties et prendre pied sur le terrain qui lui est interdit. La liberté de penser, au moins dans l'ordre spéculatif et scientifique, est donc une première limite à l'esprit de tyrannie des démocraties.

Il y a une autre liberté, liée à la précédente, et qui sert également de frein à l'omnipotence démocratique : c'est la liberté religieuse. Or il est juste de remarquer que c'est dans des sociétés démocratiques, en Hollande, en Amérique, que l'on a vu les premiers exemples de la liberté religieuse. La France, qui, depuis le XVIIIe siècle et surtout de nos jours, a les principaux caractères d'une société démocratique, a établi chez elle la liberté religieuse, et c'est une des conquêtes de 89 auxquelles elle est le plus attachée. On peut discuter sur le plus ou le moins, trouver que la liberté de prosélytisme n'est pas assez facilitée, on peut enfin s'inquiéter d'avance pour les cultes futurs ; mais quant aux points les plus essentiels de la liberté reli-

gieuse, on ne peut nier qu'ils ne soient solidement garantis. Enfin, s'il y a eu lieu à de graves discussions sur les rapports de l'église et de l'état, il n'y en a pas sur l'indépendance de la conscience. C'est là, il faut le dire, la plus grande victoire des temps modernes : « Nous sommes ici, vous et moi, disait naguère M. Guizot au père Lacordaire, les preuves vivantes et les heureux témoins du sublime progrès qui s'est accompli parmi nous dans l'intelligence et le respect de la justice, de la conscience, des droits, des lois divines, si longtemps méconnues, qui règlent les devoirs mutuels des hommes, quand il s'agit de Dieu et de la foi en Dieu. Personne aujourd'hui ne frappe plus et n'est plus frappé au nom de Dieu; personne ne prétend plus à usurper les droits et à devancer les arrêts du souverain juge. »

Il est enfin une troisième liberté qui tend à grandir de plus en plus : c'est la liberté industrielle. Ici, à la vérité, je me rencontre précisément sur le terrain où M. de Tocqueville croit sentir le plus clairement la main toute-puissante de l'état. — Le progrès de l'industrie, dit-il, amène le développement de la puissance publique de trois manières : d'abord l'industrie, en réunissant un grand nombre d'hommes dans des cités populeuses, appelle des lois de police, une surveillance compliquée et coûteuse, la crainte des révolutions et par conséquent l'augmentation de la force publique ; en second lieu, un pays où l'industrie prospère a besoin de routes, de ponts, de ports, de canaux : de là un immense déploiement des travaux publics, et par suite de la puissance de l'état. En outre, dans un pays industriel, l'état lui-même se fait industriel et tend à devenir le chef de toutes les industries. Les industries ne vivent que d'associations, et l'état surveille et contrôle toutes les associations. — Tout cela est vrai, parfaitement observé, et les conséquences de cet état de choses ont été cent fois signalées par les économistes. Et cependant on peut affirmer que, toute proportion gardée, il y a aujourd'hui infiniment plus de liberté industrielle qu'il n'y en avait avant 1789. C'est ce qu'attestent les plus fervens défenseurs de la liberté du travail, les plus énergiques adversaires de l'intervention de l'état dans l'industrie (1). Que l'on compare le régime actuel au régime de Colbert, qui a duré, à peu près sans changement, jusqu'à la révolution, et l'on verra à quel point l'industrie était asservie, non-seulement par les corporations, mais par les règlemens de l'administration centrale (2). Ces règlemens déterminaient la longueur et la largeur des étoffes, les dimensions des lisières, le nombre des fils de la chaîne, la qualité des matières premières et le mode de

(1) Voyez Ch. Dunoyer, *Liberté du Travail*, l. IV, ch. 7 et 8.

(2) Voyez l'intéressant livre de M. Levasseur sur l'*Histoire des classes ouvrières*, ouvrage couronné par l'Institut.

fabrication. Des inspecteurs des manufactures, officiers dépendans des intendans, marquaient les étoffes, visitaient les foires, coupaient les marchandises défectueuses, appointaient les procès de communauté. Au XVIIIe siècle, des règlemens nouveaux soumettaient les comptes des corporations à l'examen du procureur du roi. On multipliait les ordonnances sur les prohibitions, sur le plomb et la marque, on paralysait les fabricans par la crainte des châtimens, on étouffait l'industrie sous le poids des formalités, sans pouvoir détruire la fraude, contre laquelle on luttait. On voit par ces faits et par beaucoup d'autres que la société démocratique de 89 est bien plus favorable à la liberté de l'industrie que la société aristocratique de l'ancien régime.

Il y a donc des libertés générales qui sont nées ou qui ont grandi avec la démocratie, et qui ne sont point par conséquent incompatibles avec elle. On peut en réclamer d'autres, on peut étendre encore le domaine de celles-là : c'est là l'objet de la politique appliquée. Il suffit à la science que la liberté et l'égalité n'aient rien de contradictoire. A la liberté de privilége, la démocratie cherche à substituer la liberté de droit commun. L'individu est-il donc vraiment diminué parce que son droit, au lieu d'être fondé sur une situation extérieure, l'est sur sa qualité d'homme? Là est la question. N'étant plus soutenu par le dehors, il n'a de grandeur que celle qu'il trouve en lui-même. Aura-t-il la force de la défendre contre tout ce qui l'envahit et la menace? Je n'oserais le soutenir, et c'est ici que M. de Tocqueville me paraît nouveau, pénétrant et profond. Cependant il est vrai de dire que la vraie destinée de l'homme est de valoir par soi-même et non par sa condition. La démocratie met donc l'homme dans l'état où il doit être; mais c'est à lui d'être ce qu'il doit être. Je crois volontiers que l'égalité, dans les premiers momens de la jouissance, et lorsque la grandeur de la lutte a cessé, tend à répandre un certain esprit de médiocrité parmi les hommes; mais je ne désespère pas qu'avec le temps, et si elles échappent à l'anarchie et au despotisme, les sociétés démocratiques ne finissent par découvrir pour l'individu un nouveau genre de grandeur, égale ou supérieure même à celle de l'aristocratie. Pour y arriver, il ne faut point laisser diminuer l'idée de l'homme et du citoyen, et c'est en quoi j'applaudis à la pensée générale qui a inspiré M. de Tocqueville, tout en me permettant de corriger quelques-unes de ses pensées particulières.

III.

Il nous reste, pour compléter cette étude, à interroger M. de Tocqueville sur ses doctrines philosophiques et religieuses. Chose

remarquable, Tocqueville, qui avait un esprit si philosophique, si porté à rechercher le comment et le pourquoi des choses historiques et politiques, n'avait aucun goût pour la philosophie elle-même. Son esprit n'était nullement tourné de ce côté. Cependant la philosophie le touchait par deux endroits : d'abord comme un grand et noble exercice de l'esprit, et en second lieu par son influence sur les institutions politiques. Ces deux vues lui inspiraient pour la métaphysique, qu'il n'aimait pas, une sorte d'estime respectueuse. Il en parle avec un sens très juste et très fin dans cette belle lettre à M. de Corcelles : « Comme vous, mon cher ami, je n'ai jamais eu beaucoup de goût pour la métaphysique, peut-être parce que je ne m'y suis jamais livré sérieusement, et parce qu'il m'a toujours paru que le bon sens amenait aussi bien qu'elle au but qu'elle se propose; mais néanmoins je ne puis m'empêcher de reconnaître qu'elle a eu un attrait singulier pour plusieurs des plus grands et même des plus religieux génies qui aient paru dans le monde, en dépit de ce que dit Voltaire, que la métaphysique est un roman sur l'âme. Les siècles où on l'a le plus cultivée sont en général ceux où les hommes ont été le plus attirés hors et au-dessus d'eux-mêmes. Enfin, quelque peu métaphysicien que je sois, j'ai toujours été frappé de l'influence que les opinions métaphysiques avaient sur les choses qui en paraissaient le plus éloignées et sur la condition même des sociétés. Il n'y a pas, je crois, d'homme d'état qui dût voir avec indifférence que la métaphysique dominante dans le monde savant prît son point de départ dans la sensation ou en dehors de celle-là, car les idées abstraites qui se rapportent à l'homme finissent toujours par s'infiltrer, je ne sais comment, jusque dans les mœurs de la foule. »

Quelque peu métaphysicien qu'il fût, il avait bien pénétré le sens de certaines doctrines, et en particulier du panthéisme, et il expliquait parfaitement le secret de son empire dans le siècle où nous vivons. Un des premiers, il a montré le lien étroit qui unit le panthéisme et l'esprit de démocratie exagéré. « On ne peut nier, disait-il dans la deuxième partie de *la Démocratie en Amérique*, publiée en 1840, que le panthéisme n'ait fait de grands progrès de nos jours. » A peu près vers le même temps, un philosophe de profession, Théodore Jouffroy, disait au contraire que le panthéisme avait peu de chances de succès dans les nations occidentales. Ici le publiciste voyait plus clair que le philosophe. Il était contre le panthéisme politiquement. « Le grand péril des âges démocratiques, soyez-en sûr, écrit Tocqueville, c'est la destruction ou l'affaiblissement excessif des parties du corps social en présence du tout. *Tout ce qui relève de nos jours l'idée de l'individu est sain;* tout ce qui donne une existence à part à l'espèce et grandit la notion du genre est dangereux.

L'esprit de nos contemporains court de lui-même de ce côté. La doctrine des réalistes, introduite dans le monde politique, pousse à tous les excès de la démocratie : c'est elle qui facilite le despotisme, la centralisation, le mépris des droits particuliers, la doctrine de la nécessité, toutes les institutions qui permettent de fouler aux pieds les hommes, et qui font de la nation tout, et des citoyens rien. » La même pensée est fortement développée dans la seconde partie de *la Démocratie en Amérique*. C'est en se plaçant au même point de vue qu'il attaque la doctrine du fatalisme historique, trop répandue à cette époque, et défend contre elle l'idée de la responsabilité des nations. « Une pareille doctrine, dit-il, est particulièrement dangereuse à l'époque où nous sommes : nos contemporains ne sont que trop enclins à douter du libre arbitre, parce que chacun d'eux se sent borné de tous côtés par sa faiblesse; mais ils accordent encore volontiers de la force et de l'indépendance aux hommes réunis en corps social. Il faut se garder d'obscurcir cette idée, car il s'agit de relever les âmes, et non d'achever de les abattre. »

Sur un autre point, j'admire également la finesse de l'auteur, mais je n'approuve pas autant sa conclusion. Il montre comment la doctrine de l'intérêt bien entendu est conforme à l'esprit démocratique. « Il n'y a pas de pouvoir sur la terre, dit-il, qui puisse empêcher que l'égalité croissante des conditions ne porte l'esprit humain vers la recherche de l'utile, et ne dispose chaque citoyen à se resserrer en lui-même. » Il y a en effet bien des raisons, et trop longues à énumérer, pour qu'il en soit ainsi; je ne sais cependant s'il faut dire : « La doctrine de l'intérêt bien entendu me semble la mieux appropriée aux besoins des hommes de notre temps. C'est principalement vers elle que l'esprit des moralistes de nos jours doit se tourner. » Sans doute il est bon d'éclairer l'intérêt et de montrer que le bien de tous peut se concilier avec le bien de chacun; mais faut-il s'en tenir là et laisser aux siècles aristocratiques l'honneur de parler des beautés de la vertu, tandis que nous ne parlerons que de ses avantages? Faut-il renoncer à dire que le mutuel dévouement des hommes est noble et généreux, et se contenter d'affirmer qu'il rapporte autant qu'il coûte? Il semble qu'ici l'auteur laisse un peu trop paraître son dédain pour les sociétés démocratiques, puisqu'il les juge complétement incapables d'entendre parler de la vertu d'une manière désintéressée. Il semble même qu'il n'est pas ici entièrement fidèle à sa doctrine, qui consiste en toutes choses et partout à revendiquer la grandeur humaine. Il dit avec raison : « Éclairez les hommes à tout prix, car je vois approcher le temps où la liberté, la paix publique et l'ordre social lui-même ne pourront se passer de lumières. » Est-il donc con-

traire aux lumières de cultiver la vertu pour elle-même, et d'obéir au devoir, parce qu'il est le devoir? Ce serait une triste chute pour l'humanité, et sans compensation, si, en passant des siècles aristocratiques aux siècles démocratiques, il fallait renoncer à voir dans la vertu autre chose qu'un égoïsme éclairé.

Il n'entre pas dans mon sujet d'examiner quelles étaient les pensées intimes de Tocqueville sur la religion. Si nous en croyons un juge éclairé en matière si délicate, « sa foi tenait peut-être de la raison plus que du cœur. Il n'avait pas atteint cette sphère où la religion ne nous laisse plus rien qui ne prenne sa forme et son ardeur. Ce fut la mort qui lui fit le don de l'amour. » On peut accepter ce jugement du père Lacordaire. Dans sa jeunesse, Tocqueville avait douté; mais il s'était arrêté dans le doute, et son esprit, curieux surtout des choses politiques, semble avoir mis en réserve les vérités révélées pour s'exercer en toute liberté sur le reste. C'était donc principalement dans ses rapports avec la politique qu'il considérait la religion : non qu'il fût de ces publicistes, comme Machiavel et Hobbes, pour qui la religion n'est qu'un instrument de gouvernement. Au contraire il y voyait un instrument et une garantie de liberté, le contre-poids le plus salutaire et le plus nécessaire aux maux et aux périls de la démocratie. C'était là une de ses pensées les plus persistantes et les plus invétérées. Il lui semblait que plus l'homme s'accorde de liberté sur la terre, plus il doit s'enchaîner du côté du ciel, qu'il est incapable de supporter à la fois une complète indépendance religieuse et une entière liberté politique, enfin « que s'il n'a pas de foi, il faut qu'il serve, et s'il est libre, qu'il croie. »

Quelque pénétré qu'il fût de la nécessité de cette alliance entre la liberté et la religion, il ne se faisait aucune illusion sur les difficultés qu'elle rencontrait de notre temps. Il voyait bien qu'en fait la religion est souvent d'un côté, et la liberté d'un autre. C'était une de ses grandes tristesses, et plus d'une fois, dans sa correspondance avec M. de Corcelles, il se plaint de cette étrange contradiction. C'est aussi sous l'empire de cette inquiète préoccupation qu'il adressait à M. Albert de Broglie la question suivante, qui, de la part d'un écrivain un peu suspect de libre pensée, ne laisserait pas de passer pour indiscrète : « Pourquoi la religion chrétienne, qui, sous tant de rapports, a amélioré l'individu et perfectionné l'espèce humaine, a-t-elle exercé, surtout à sa naissance, si peu d'influence sur la marche de la société? Pourquoi, à mesure que les hommes devenaient individuellement plus humains, plus justes, plus tempérans, plus chastes, paraissaient-ils devenir chaque jour plus étrangers à toutes les vertus publiques? De telle sorte que la grande société nationale semble plus corrompue, plus lâche, plus infirme dans le

même temps où la petite société de la famille est mieux réglée! Vous touchez à ce sujet en plus d'un endroit, jamais à fond, ce me semble. Il mériterait, suivant moi, d'être traité à part, car enfin nous ne prenons ni l'un ni l'autre au pied de la lettre, et comme règle de morale publique, de rendre à César ce que nous lui devons, sans examiner quel est César, et quel est le droit et la limite de sa créance sur nous. Ce contraste, qui frappe dès les premiers temps du christianisme, entre les vertus chrétiennes et ce que j'ai appelé les vertus publiques s'est souvent reproduit depuis. Il n'y en a pas dans ce monde qui me paraisse plus difficile à expliquer, Dieu, et après lui la religion qu'il nous a donnée, devant être comme le centre auquel les vertus de toute espèce doivent aboutir, ou plutôt d'où elles sortent aussi naturellement les unes que les autres, suivant les occasions et les différentes conditions des hommes. Cette grande question me semble digne de votre esprit, et celui-ci capable de la saisir et d'y pénétrer. » C'est là un grand problème, trop grave peut-être, traité ici en quelques mots, mais qui montre avec quelle pénétration hardie Tocqueville abordait les questions les plus délicates; peut-être la demi-liberté qu'il s'accordait sur ces matières ne lui permettait-elle pas de le sonder dans toute sa profondeur.

Quoi qu'il en soit, il nous semble que M. de Tocqueville pose la question en termes bien absolus, lorsqu'il n'admet aucun milieu entre la foi avec la liberté et l'incrédulité avec la servitude. Une société peut exister sans être toute croyante, ni toute incrédule. Il peut se faire entre la raison et la foi une lutte généreuse à l'avantage de l'un et de l'autre. On se dispute les âmes, non plus par la menace du bûcher, mais par la discussion, par la persuasion. On se fait des conquêtes réciproques. Lorsque cela arrive, on crie de part et d'autre à l'apostasie, à la défection; mais la plupart du temps ces sortes de conversions naissent des vrais besoins de l'âme, partagée entre le doute et la foi. Or cette situation, que l'on peut déplorer au point de vue du salut des âmes, n'a rien qui rende impossible la liberté civile et politique. Si Tocqueville a exagéré une pensée qui lui était chère, il faut reconnaître en même temps qu'il avait le sentiment le plus juste, lorsqu'il demandait à la religion et à l'église de s'unir à la liberté au lieu de la combattre, et à la liberté de respecter la religion et l'église au nom de ses principes mêmes; mais il est plus facile de réconcilier les idées que les intérêts et les passions.

Si nous essayons de résumer cette analyse de l'œuvre accomplie par M. de Tocqueville comme publiciste et comme philosophe, nous reconnaissons qu'il a rendu à la politique un incontestable service en lui restituant son caractère de science, qu'elle avait perdu presque

entièrement dans notre siècle. Depuis la révolution, les passions se mêlaient sans cesse aux doctrines, et il était presque impossible de séparer les écoles des partis. Tocqueville, au contraire, se plaçait à une hauteur et dans un lointain où il n'était plus guère accessible aux passions et aux préjugés. De là ce caractère de placidité noble et de haut désintéressement qui a été si justement admiré dans son grand ouvrage. Ce n'est pas qu'il fût indifférent aux choses de son temps, car on sent dans tous ses écrits une émotion contenue qui témoigne d'une âme vivement préoccupée; mais cette émotion, qui lui donnait l'ardeur de la recherche, n'était pas assez violente pour le dominer et l'aveugler. Il y a beaucoup d'analogie entre lui et M. Jouffroy. L'inquiétude que celui-ci éprouvait sur la destinée humaine, Tocqueville la ressentait pour la destinée des sociétés. L'un et l'autre étaient intérieurement atteints d'une secrète mélancolie devant les obscurités et les redoutables mystères de ce double problème; l'un et l'autre contenaient leur âme dans leurs écrits, et ne laissaient paraître que la curiosité du vrai et la lente et patiente recherche des faits humains. L'un aimait à se replier sur lui-même et à surprendre dans l'intimité de la conscience les différences les plus subtiles des faits intérieurs; l'autre portait un regard non moins attentif sur les faits du dehors : il les démêlait avec le même plaisir, avec la même finesse, avec la même sincérité. Dans le plaisir de la recherche, ils oubliaient la passion qui les avait inspirés. De là, chez l'un et chez l'autre, ce contraste d'un esprit si calme et si éclairé et d'une âme si mélancolique, si inquiète et si émue.

Tocqueville a eu le goût des faits politiques dans un temps où la plupart des esprits n'aimaient que les systèmes politiques : il apportait à la recherche et à l'analyse de l'histoire positive la même ardeur et la même passion qu'Augustin Thierry et M. Guizot appliquaient à l'étude des origines du moyen âge, et Cuvier à l'histoire des révolutions du globe. Les sociétés humaines, comme tous les objets de la nature, sont des phénomènes très complexes, qui ne peuvent être la plupart du temps devinés *à priori*. Sans doute on peut bien fonder une sorte de politique absolue en partant de l'idée de la nature humaine et de la notion abstraite de l'état, et c'est par là seulement qu'on arrive à la notion du droit et du devoir dans les sociétés. Il ne faut pas dédaigner cette politique spéculative, et j'ai fait remarquer qu'elle manque un peu trop dans les écrits de M. de Tocqueville. Il n'en est pas moins vrai qu'il ne suffit pas de savoir ce qui doit être, il faut encore observer ce qui est. Or c'est ici que la richesse et la fécondité des faits humains dépassent toute prévision, et que les lois générales ne peuvent être découvertes que par les mêmes procédés qu'on emploie dans les sciences naturelles, l'obser-

vation et l'expérience, avec cette différence que dans les sciences de la nature c'est le savant qui expérimente, tandis que dans les sciences politiques c'est la société elle-même qui très souvent accomplit des expériences pour l'instruction des savans. C'est ce qui a lieu surtout dans les temps modernes. Lorsque les esprits aventureux ont jeté en avant quelques hypothèses, les sociétés se mettent à les vérifier sur elles-mêmes. Fidèles aux règles prescrites par Bacon, elles varient l'expérience, la transportent, la renversent, la prolongent ou la suspendent; procédant par exclusion et élimination, elles rejettent tantôt un élément, tantôt un autre, souvent même elles s'abandonnent à ce que Bacon appelle les hasards de l'expérience, *sortes experimenti*, comme pour voir ce qui en arrivera. Les publicistes recueillent les résultats de ces expériences si bien préparées; ils constatent et comparent les faits : ils en forment des lois. Voilà la politique expérimentale telle que Tocqueville l'a comprise et l'a conçue.

Cette manière d'entendre la politique pourrait avoir des inconvéniens entre les mains d'un esprit corrompu, comme Machiavel, ou un peu trop indifférent, comme Aristote et quelquefois Montesquieu, car, en se contentant d'observer comment les hommes agissent, on peut oublier comment ils devraient agir, et prendre leur conduite habituelle pour règle et pour mesure du juste et du droit. Que faut-il pourtant conclure de là? C'est que la politique ne se suffit pas à elle-même, et qu'elle doit reposer sur le droit naturel et sur la morale; c'est ce que pensait M. de Tocqueville. « Sa visée, dit-il en parlant de Platon, qui consiste à introduire le plus possible la morale dans la politique, est admirable. » Pénétré de ce principe, quoiqu'il ne fût lui-même qu'un publiciste observateur, il n'est jamais indifférent entre le bien et le mal, et il apportait dans la politique un esprit de haute moralité qu'il n'aurait jamais trouvé par la politique seule. Toutefois, s'il ne faut pas conclure de ce que font les hommes à ce qu'ils doivent faire, il ne faut pas conclure davantage de ce qu'ils doivent faire à ce qu'ils feront en réalité. Il reste donc toujours à examiner comment les choses se passent, et ce qui advient des principes abstraits, lorsqu'ils sont réalisés par les hommes et parmi les hommes. C'est ici que la politique spéculative est en défaut et qu'elle doit appeler à son secours la politique expérimentale.

Si l'on cherche maintenant à quelle conclusion la méthode précédente a conduit M. de Tocqueville, on verra qu'en dehors des vues particulières, qui sont très nombreuses dans ses écrits, il a mis en pleine lumière cette loi aperçue par quelques auteurs, mais que nul n'avait encore développée comme lui. « Le plus grand péril des démocraties, c'est l'affaiblissement et la ruine de l'individualité

humaine; » d'où il tire cette règle pratique : « tout ce qui relève l'individu est sain. » Sa morale était conforme à sa politique. C'était la morale stoïcienne, la morale de l'effort et de la volonté. Elle a inspiré ces belles maximes éparses dans sa correspondance : « en toutes choses, il faut viser à la perfection; — ce monde appartient à l'énergie; — la grande maladie de l'âme, c'est le froid. » Sa vie même était une confirmation de ses doctrines : c'était une nature noble et haute, admirablement sincère, ayant toujours devant les yeux la grandeur morale : c'était une personne, une âme, un caractère.

Comme les écoles et les partis n'aiment guère plus que les gouvernemens qu'on leur dise leurs vérités, les démocrates ont toujours tenu M. de Tocqueville en défiance et ne l'ont jamais considéré comme un des leurs. Homme des anciennes races, il se mêlait de trouver à redire à l'idole du siècle; il ne pensait pas que le peuple fût nécessairement parfait, irréprochable, infaillible; il pensait que, tout en développant la démocratie d'un certain côté, il était urgent en même temps de la tempérer, de la surveiller et de la retenir; il accusait enfin la démocratie de répandre partout un esprit d'uniformité, de médiocrité et de servitude. Toutes ces hérésies devaient souverainement déplaire à une école très intolérante et très passionnée. Et cependant M. de Tocqueville est certainement un des amis les plus sérieux, les plus éclairés, les plus sincères que la démocratie ait eus de notre temps. Sans doute il était cruel à une cause qui s'était toujours confondue avec celle de la liberté de s'entendre dire, et cela sans passion et même avec bienveillance, qu'elle portait la servitude dans son sein, qu'il lui fallait lutter contre ses plus violens instincts pour rester libre. Cet avertissement cependant est le salut de la démocratie : c'est pour l'avoir méconnu dans la bouche de tous les sages qu'elle a toujours succombé sous les périls du dehors ou les périls du dedans. Il est digne de la démocratie moderne, qui se croit la loi future de l'humanité, d'éviter les écueils où ont échoué Athènes et Florence. Ce n'est pas parce qu'elle s'étendra sur un plus grand espace et s'appliquera, non plus à de petites cités, mais à de grands peuples, que la démocratie verra ses périls diminuer : ils ne peuvent que croître avec son empire. Si elle parvient à se persuader de ces vérités et à se corriger de ses principaux vices, elle devra de la reconnaissance à M. de Tocqueville comme à l'un de ces maîtres sévères que l'on maudit dans l'enfance et qu'on honore avec gratitude à l'âge de l'expérience et de la maturité.

PAUL JANET.

LE BARREAU MODERNE

SA CONSTITUTION ET SES FRANCHISES

Le Ministère public et le Barreau, leurs Droits et leurs Rapports, avec une introduction de M. Berryer; Paris 1860. — *De la Justice et des Avocats en Bavière et en Allemagne*, traduit de l'allemand par MM. Becker et Bonneville de Marsangy; Paris 1861. — Travaux récens sur l'histoire du barreau, de MM. Egger, Grellet-Dumazeau, etc.

Il y a une année à peine, à l'occasion d'un incident d'audience, s'élevait une question de prérogative qui agita vivement le monde judiciaire. Cette question se posait entre la magistrature et le barreau, ou plutôt entre l'accusation et la défense. Il ne s'agissait ni de hiérarchie ni d'étiquette : dans un tel ordre d'idées, que la magistrature occupe un rang plus élevé que le barreau, cela importe peu; mais dans une société réglée il importera toujours de connaître avec certitude les droits de l'accusateur et ceux de l'accusé, de savoir si l'organe du ministère public est placé vis-à-vis du barreau dans une condition marquée de supériorité devant la justice ou si l'un et l'autre doivent s'y mesurer à armes égales. Or telle était la question soulevée, et l'on peut dire qu'elle était d'un intérêt considérable, car elle touche à la liberté de la défense et en même temps à l'une de nos plus belles institutions, l'organisation judiciaire, si étroitement liée à celle du barreau. Que demandait la magistrature ou tout au moins une partie de la magistrature dans ce conflit? Que l'on donnât à l'organe de l'accusation comme un

cachet d'inviolabilité : chargé, disait-on, de porter la parole au nom de la société, il lui faut plus d'autorité qu'à la défense dans l'œuvre de la justice, où il représente des intérêts d'un ordre supérieur. Cette prétention était de nature à émouvoir le barreau; il la combattit aussitôt qu'elle se manifesta ouvertement, et opposa ses droits à ceux de l'accusation avec une certaine vigueur.

Aujourd'hui l'incident judiciaire est vidé, mais l'opinion publique est restée saisie de la question. Dans la période de calme qui a suivi l'orage, il était bon qu'une voix autorisée se fît entendre; un des membres les plus éminens du barreau français, M. Berryer, a pris la parole et donné son opinion. Il a vu un danger, et un danger des plus graves, dans la manière dont on entendait envisager les rapports du ministère public et du barreau : il a voulu relever le barreau, nous ne dirons pas à ses propres yeux, cela était inutile, mais aux yeux de la magistrature et du public, et il l'a fait avec un grand éclat de langage, une grande richesse d'aperçus. La publication de ce rapide écrit de M. Berryer, qui sert d'introduction à la savante monographie sur le même sujet d'un auteur qui a modestement gardé l'anonyme, a fait sensation en France et ailleurs; on a compris que mesurer les droits de l'accusation et ceux de la défense, c'était en définitive mettre en présence l'individu et la société, la liberté de chacun et la sécurité de tous. Or les problèmes de ce genre ne connaissent point de frontières; ils intéressent au même degré tous les citoyens, tous les états et tous les peuples, ils auront toujours le privilége de frapper vivement les esprits par la vertu de cette rapide intuition qui voit le péril pour tous là où le droit d'un seul est contestable ou contesté.

Nous avons pensé qu'il n'était point inutile de ramener un moment l'attention sur un débat qui veut une solution, et que, même après ce qui a été dit et si bien dit, il nous serait encore permis d'insister sur un point d'une importance particulière, et qui peut-être n'a pas été mis suffisamment en relief. — Le droit de la défense, a-t-on dit, doit être égal à celui de l'accusation; devant les tribunaux de répression, le ministère public et l'avocat doivent être placés au même niveau, sur le même terrain. — Soit; mais ce droit de la défense, où le prenez-vous? ce noble ministère de l'avocat, quelle en est la source? Descend-il des faveurs de la loi? Alors, pour le définir, il suffit de consulter les textes; c'est l'œuvre du jurisconsulte. — Au contraire, faut-il, pour le connaître, remonter à ces grands principes qui nous régissent parfois sans être inscrits dans nos codes? C'est là plutôt l'œuvre du publiciste, et si elle est plus difficile, en revanche elle ouvre à la question des aspects infiniment plus larges, elle peut conduire à une solution beaucoup plus radicale,

puisqu'elle placerait le droit de la défense au-dessus des lois, au-dessus des constitutions politiques et judiciaires de tout pays. Cela vaut donc la peine d'être examiné. La question, au surplus, vient à son heure et peut trouver plus d'un éclaircissement dans de récentes publications. En même temps qu'un studieux magistrat, M. Grellet-Dumazeau, essayait de faire revivre les mœurs et les institutions du barreau romain, un savant helléniste, M. Egger, recherchait si la société athénienne a connu de véritables avocats. Il convient d'autant mieux de s'arrêter sur cet important sujet qu'un mouvement très sensible s'est manifesté du côté du barreau dans les pays où, moins heureux qu'en France, il n'a point encore sa constitution et son autonomie. Les divers états de l'Allemagne réclament instamment une meilleure organisation judiciaire, et les mêmes besoins appellent les mêmes vœux en Autriche et en Russie. Là aussi se pose la question de savoir ce qu'est au juste le droit de la défense, et le barreau commence à se demander s'il doit relever de lui-même ou du gouvernement.

Le but de cette étude serait de caractériser le droit de la défense judiciaire et, avant tout, d'en rechercher l'origine : cela est nécessaire en présence des erreurs qui à cet égard se sont accréditées et tendent à prévaloir. Il faudrait examiner d'abord à quelles conditions ce droit peut s'exercer au milieu des institutions d'un grand pays, comment il s'est exercé, comment il s'exerce dans différens états; on verrait ensuite quelles vicissitudes a subies le barreau français avant d'arriver à sa constitution actuelle, une des meilleures qui existent malgré ses imperfections. C'est alors seulement que viendra la question de prérogative récemment soulevée, et peut-être aurons-nous réussi à démontrer que le chemin le plus long est encore le plus court pour arriver à résoudre cette grave question d'une manière pleinement satisfaisante.

I.

La première page de l'histoire du barreau est encore à écrire. D'où vient cette institution? quelle en fut l'origine? La doit-on à la Grèce ou à Rome? Les écrivains ont généralement pris pour point de départ de leurs recherches le barreau romain, et ce barreau, ils l'ont fait descendre du patronat comme de sa source naturelle. C'était méconnaître le caractère de deux institutions à la fois. Qu'était-ce donc que le patronat, si ce n'est un des attributs de la féodalité dans la formation de la société romaine? Après Niebuhr et Michelet, on ne saurait douter qu'il n'y eût quelque chose de féodal dans une société où le peuple avait été divisé en patriciens et en plé-

béiens, et où le plébéien s'était fait le colon, le client du patricien devenu son patron. Or jusqu'à ce jour la féodalité n'a guère enfanté d'institutions libérales dans aucun pays. Ce qu'on a pris pour la défense naturelle et spontanée des colons ou cliens n'était que l'exécution d'un contrat qui livrait les cliens aux patrons, et mettait ceux-ci dans la nécessité de défendre leurs cliens quand ils étaient poursuivis ou attaqués, à peu près comme on défend sa propriété. Nous avons eu en France un barreau de ce genre : le serf de la glèbe et le vilain avaient également un défenseur naturel dans le seigneur terrien ou haut justicier; mais nous ne sachons pas que ce barreau seigneurial ait laissé les populations très reconnaissantes. M. Grellet-Dumazeau a donc bien fait de répudier pour le barreau romain cette fausse origine, de nous montrer le patronat sous son véritable aspect, c'est-à-dire comme une institution féodale à peu près semblable à celle qui a pesé sur la société française jusqu'à l'affranchissement des communes.

Mais où trouver les commencemens du barreau, et à quelles conclusions M. Grellet-Dumazeau est-il arrivé lui-même dans ses recherches? Selon lui, « l'origine du ministère de l'avocat est probablement contemporaine du premier procès et du premier tribunal. » Si cette manière de voir est juste, on doit retrouver le ministère de l'avocat partout où il existe des procès et des tribunaux, ce qui revient à dire que ce ministère a dû s'exercer de tout temps et doit exister chez tous les peuples. Est-il en effet une contrée au monde où les hommes soient en paix avec la société ou avec eux-mêmes, et où personnes et biens ne soient à défendre devant les tribunaux? Cette heureuse contrée a-t-elle jamais existé? Non sans doute, et pourtant, si tous les pays ont eu des procès, tous n'ont pas eu d'avocats. Il existait, dit-on, des avocats dans les forêts de la Germanie; mais de nos jours on en chercherait vainement en Turquie, et l'empire ottoman a des tribunaux. L'opinion de M. Grellet-Dumazeau serait mise en défaut par bien d'autres exemples, et, malgré la faveur dont elle jouit auprès des écrivains juristes, nous ne saurions l'admettre. Il nous semble qu'on n'a pas assez remarqué jusqu'à présent ce qu'est en soi le droit de la défense et à quelles conditions il lui est donné de se produire au milieu des institutions d'un pays. Là était, selon nous, le point de départ de toute investigation et de tout examen en cette matière. Il convient de s'y arrêter un instant.

L'attention s'est portée sur le droit de la défense dans deux circonstances notables, — au moment où l'on rétablissait en France la procédure secrète, — puis à l'époque où l'on venait de la supprimer pour toujours. En 1670 et en 1790, deux hommes différem-

ment célèbres, un grand magistrat et un fougueux tribun, firent entendre la même protestation, et c'est à eux qu'on doit la véritable définition de ce droit. L'ordonnance de Villers-Cotterets de 1539, œuvre du chancelier Poyet, privait les accusés du droit de se faire défendre par un avocat, et avait introduit la procédure secrète dans nos lois criminelles; mais le principe de la défense avait été plus fort que les textes, et les juges, plus humains que la loi, avaient permis à l'accusé de communiquer avec un avocat. Lorsqu'en 1670 fut révisée en France la procédure criminelle, le président de Lamoignon s'éleva contre le huis clos de la procédure et plaida chaleureusement la cause des accusés. « Ce conseil, dit-il, qu'on a accoutumé de donner aux accusés n'est point un privilége accordé par les ordonnances ni par les lois, c'est une *liberté* acquise par le *droit naturel*, qui est plus ancien que toutes les lois humaines. » La protestation, hélas! fut impuissante, et l'ordonnance de 1670, complétant l'œuvre inique du chancelier Poyet, priva l'accusé du secours de la défense, même dans les causes capitales. De ce débat n'était pas moins sorti un mot puissant, une grande vérité qu'en 1790 l'assemblée constituante devait relever dans ce magnifique langage : « A qui appartient le droit de défendre les citoyens? Aux citoyens eux-mêmes, ou à ceux en qui ils ont mis leur confiance. Ce droit est fondé sur les premiers principes de la raison et de la justice; il n'est autre chose que le *droit* essentiel et imprescriptible de la *défense naturelle*. S'il ne m'est pas permis de défendre mon honneur, ma vie, ma liberté, ma fortune par moi-même quand je le veux et quand je le puis, et, dans le cas où je n'en ai pas les moyens, par l'organe de celui que je regarde comme le plus éclairé, le plus vertueux, le plus humain, le plus attaché à mes intérêts, alors vous violez à la fois et cette loi sacrée de la nature et de la justice et toutes les notions de l'ordre social. » Qui donc parlait ainsi? qui donc démontrait si bien la nature et l'imprescriptibilité du droit de la défense? L'orateur qui s'exprimait en ces termes était Maximilien Robespierre. Tant pis pour Merlin, tant pis pour Tronchet, Demeuniers, Thouret, et tant d'autres qui étaient là et qui, pouvant dire ces choses, proclamer ces vérités avec plus d'autorité sans doute, ne l'ont point fait; tant pis même pour d'Aguesseau, qui, dans sa splendide apologie du barreau, n'a point eu ce trait de lumière et n'a pas aperçu la solide base qu'on devait donner à cette institution.

Le droit de la défense est donc un *droit naturel* et dès lors imprescriptible, et ce droit, c'est le barreau qui en est le dépositaire et le gardien. Voilà ce qu'il importait de constater. Et qu'on ne dise pas que cela n'est écrit dans aucune loi, dans aucune constitution;

autant vaudrait dire que ce qui n'est point écrit dans les lois et les constitutions est sans valeur. Les droits naturels ont traversé les siècles sans codes et sans chartes : en sont-ils moins certains? Placé à cette hauteur et envisagé à ce point de vue, le barreau n'est point une institution précaire émanant des volontés de la loi, mais une institution nécessaire dérivant du droit naturel, et qui a pour condition souveraine l'indépendance. Sans indépendance, pas de barreau : dès qu'il peut être asservi, le barreau n'existe plus; intimement lié au droit sacré de la défense, avec lui meurt ce droit quand il n'est plus libre. Voulez-vous savoir s'il existe un barreau, des avocats dans un pays : ne recherchez pas si ce pays possède ou non des tribunaux; voyez seulement à quel régime il est soumis. Là où règne le despotisme, c'est-à-dire la raison du plus fort, le droit naturel de la défense est méconnu et le ministère de l'avocat devient impossible; il est dans l'ordre des choses qu'il soit rabaissé, molesté, proscrit enfin. A cet égard, qu'importe l'âge des peuples? Il est des nations qui ont eu des avocats à leur formation même, parce qu'elles jouissaient d'institutions libérales; il en est qui comptent presque autant d'années que les pyramides, et n'en ont pas. On peut affirmer par exemple sans trop de hardiesse qu'à Thèbes et à Lacédémone le barreau devait être à peu près inconnu. Dans son livre sur les *orateurs*, Cicéron a lui-même fait cette remarque. « Le goût de l'éloquence, dit-il, n'était point commun à la Grèce entière; c'était un heureux attribut du peuple athénien. Qui peut dire en effet qu'il ait existé dans ce temps-là un orateur d'Argos, de Corinthe ou de Thèbes, si ce n'est Épaminondas, homme assez éclairé pour qu'on lui suppose quelque talent en ce genre? Quant à Lacédémone, je n'ai pas entendu dire que jusqu'à ce jour elle en ait produit un seul. » Cicéron ne remonte point à la cause du fait qu'il signale; mais observez qu'il ne trouve d'orateurs que là où le peuple jouissait véritablement d'institutions libérales, c'est-à-dire à Athènes, cette terre classique du gouvernement libre. Argos, Thèbes, Corinthe et Lacédémone vivaient plus ou moins sous le despotisme; la liberté n'y fut jamais que de passage.

L'auteur d'un mémoire dont nous avons déjà indiqué l'objet, M. Egger, a pensé néanmoins qu'Athènes n'avait pas eu de véritables avocats. Qu'il lui ait manqué un barreau organisé et perfectionné comme le nôtre, cela peut être. La république athénienne eut ses rêves, et l'un de ces rêves avait été que le peuple possédât tous les talens, toutes les vertus, qu'il fût tout à la fois guerrier, magistrat, orateur et homme d'état. Le droit de la libre défense était le premier des droits, mais chacun, dit M. Egger, devait l'exercer soi-même; nous verrons renaître cette idée en 1789. La force des choses

amena bientôt à Athènes des sophistes et des rhéteurs, espèce de barreau muet qui composa des plaidoyers pour le peuple. Ce barreau cachait son intervention, et empruntait autant que possible le langage du plaideur. Vaine supercherie : le plaideur ne sut même pas débiter ce qu'on avait écrit pour lui, et du temps d'Aristophane cette coutume était déjà en plein discrédit. Le satirique des *Guêpes* put s'en moquer et traduire sur la scène ce pauvre artisan qui jour et nuit répète le plaidoyer du rhéteur qu'il doit improviser devant ses juges. Les rhéteurs devinrent donc des avocats, et comment refuser ce titre à Eschine et à Démosthènes? Ils ont certainement plaidé pour autrui, on le voit par quelques-uns de leurs discours; mais nous sommes loin d'avoir tous les plaidoyers qu'ils ont pu faire. D'ailleurs à Rome, qui a si souvent copié Athènes, on aperçoit de bonne heure un véritable barreau, et il est permis de supposer que c'est à la Grèce qu'avait été empruntée l'institution telle que la tradition, à défaut de lois, l'avait transmise.

Dans les états modernes, que voyons-nous? Un barreau là seulement où la liberté existe. Et que de nuances se révèlent ici d'un état à l'autre! Les Turcs, avons-nous dit, n'ont point d'avocats; en eurent-ils jamais? Non, car le mot n'est même pas dans leur langue. Lorsque, vers la fin du XVIIe siècle, le chevalier Chardin fit un voyage en Perse, il fut assez surpris de la manière dont s'y rendait la justice civile. La procédure, il est vrai, était des plus simples : celui qui voulait intenter un procès présentait requête au juge; un des valets de celui-ci, muni de son autorisation, faisait office de sergent et allait chercher la partie adverse. S'agissait-il de gens de condition, le juge les faisait asseoir près de lui; les gens du peuple restaient debout. Chacun plaidait sa cause sans conseil et sans avocat, ce qui se faisait d'ordinaire avec un tel bruit que le juge, étourdi, prenait sa tête dans ses mains et criait de toutes ses forces aux plaideurs : *gaugaumicouri* (vous mâchez de l'ordure). « Quand ce sont des gens tout à fait de néant qu'on ne saurait faire taire, ajoute le chevalier Chardin, le juge ordonne qu'on les frappe, ce que fait sur-le-champ le valet qui a assigné les parties, lequel leur donne à chacun un coup de poing sur le chignon du cou et sur le dos. » Cet état de choses n'a pas changé; il n'existe point encore d'avocats en Perse; les derniers historiens de ce pays assurent que la police des audiences y est toujours maintenue par la force du bâton, et que si les frais de procès sont peu considérables, en revanche les plaideurs dépensent beaucoup d'argent pour acheter les juges.

En Autriche, le formalisme a placé l'œuvre de la justice dans les conditions d'un véritable mouvement de peloton: la théorie des preuves devant les tribunaux a quelque chose d'algébrique. Pour

constituer une preuve complète, on énumère vingt conditions différentes; au-dessous de ce point culminant de la vérité judiciaire se trouve placée une série de demi-preuves, de deuxièmes demi-preuves, dont le mécanisme paraît assez compliqué. « Cinq *combinaisons de moyens de preuves*, dit le professeur Beidtel, constituent une première demi-preuve; pour faire une deuxième demi-preuve, il n'y a que le serment supplétif, un témoin douteux ou un témoin reprochable. Au-dessous d'une demi-preuve, il y a les présomptions, qui ne sont pas fondées dans la loi. » C'est là un grand obstacle pour la libre défense, et, il faut le dire, pour la recherche de la vérité; le formalisme enserre la justice et ne lui permet aucun mouvement spontané. En outre la procédure est secrète dans les affaires civiles; au criminel, la publicité des débats est admise depuis quelques années, mais d'une manière fort restreinte, et seulement, comme on dit, pour les gens comme il faut, ce qui signifie qu'elle est abandonnée au pouvoir discrétionnaire du juge. Quant aux avocats, ce sont de véritables fonctionnaires, en nombre limité, commissionnés et patentés par le gouvernement.

La même situation est faite au barreau dans la Bavière et dans toute l'Allemagne. La profession d'avocat est ici plus ou moins doublée de celle de l'avoué, du notaire, de l'huissier ou de l'agent d'affaires, suivant les localités. En Bavière et dans le Wurtemberg, l'avocat postule et plaide; il s'occupe des affiches de ventes forcées, dresse des protêts de lettres de change, etc. En Saxe, il a, comme le notaire, le privilége de certains protocoles, et pour ses émolumens il est soumis à la taxe. Dans tous ces pays, l'institution du barreau est détournée de sa mission. Et que peut-on attendre d'une institution ainsi dénaturée? Il faut le demander à un respectable magistrat, M. Zink, président de chambre à la cour suprême du royaume de Bavière. Dans l'ouvrage qu'il vient de publier sur *la justice et les avocats en Bavière et en Allemagne*, il nous fait cette triste révélation : « A peine descendus (les avocats) dans l'arène judiciaire, tous les bons sentimens, dit-il, s'évanouissent; l'amour de la vérité, la conscience, la raison, la franchise, la bonne foi, tout disparaît. Ils se tiennent absolument pour dégagés, en exerçant leur profession d'avocat, de toute honnêteté dans la procédure, et c'est sans la plus légère émotion, sans le moindre scrupule, qu'ils mentent, trouvant pour excuse les vieux us et coutumes. » Faut-il s'en prendre aux hommes? Oui sans doute, mais beaucoup moins aux hommes encore qu'aux institutions du pays, qui ont dégradé à ce point le barreau après l'avoir asservi.

La Prusse est-elle dans de meilleures conditions? En 1847, des lois ont amélioré l'organisation judiciaire, et le barreau, rayé du

code en 1781 par Frédéric le Grand, a reconquis une certaine influence devant les tribunaux; mais l'avocat prussien relève encore du gouvernement, dont il tient sa nomination, et n'a vraiment pas l'indépendance nécessaire à sa profession. Dans la majeure partie du territoire prussien, il est considéré plutôt comme une espèce de procureur que comme un véritable avocat. — Qu'on passe de l'Allemagne à la Russie, on y trouvera l'exemple le plus complet de l'anéantissement du barreau; les avocats russes sont désignés, et en petit nombre, auprès des tribunaux par le gouvernement; ils n'ont d'ailleurs jamais à parler en public : au civil et au criminel, la procédure est secrète, et questions de fortune, questions de vie ou de liberté, tout se décide dans le plus strict huis clos. Ce trait particulier des institutions russes paraît avoir échappé à M. de Custine. Il rapporte toutefois qu'à l'époque de son voyage en Russie on y racontait avec admiration qu'un obscur particulier avait gagné un procès contre de grands seigneurs; il en concluait que l'équité devait être une assez rare exception dans ce pays. Si la nation russe a des tribunaux, « elle n'a pas encore de justice, » disait-il. On peut ajouter aujourd'hui qu'elle n'a pas encore de véritables avocats, et l'on ne saurait s'en étonner; les avocats peuvent-ils être autre chose que des scribes là où le droit de propriété et la liberté civile n'existent que sous le bon plaisir de l'état?

Si maintenant on observe la Belgique et l'Angleterre, le tableau change, et alors commence la contre-épreuve de notre observation. Dans ces pays de liberté, non-seulement on trouve des avocats à tous les degrés de juridiction, mais le barreau y est en possession de toutes ses franchises. Les institutions anglaises sont assez connues; là, aucune crainte pour l'accusé : tout ce qui le concerne se fait au grand jour; depuis le premier moment de son arrestation jusqu'au jugement, le public est admis à tous ses interrogatoires, à tous les actes de la procédure. Si un officier de police s'écartait de la loi, si un juge cachait quelque prévention particulière, en tout état de cause le prévenu ou l'accusé peut réclamer la protection des lois; il peut appeler des conseils, des avocats, il peut même appeler à son secours ceux qui sont présens à son interrogatoire, invoquer leur témoignage et implorer leur assistance. Sur l'œuvre de la justice se répand le bienfaisant éclat de la publicité, et aucun abus d'autorité n'échapperait à la presse anglaise. Avec de pareilles institutions, on sent combien est favorisé le rôle de l'avocat. Le barreau est donc librement constitué en Angleterre; il est ouvert à tous les talens, à toutes les classes de la société, et ne relève que de lui-même; il a son tableau, sa police intérieure, et comme dans tous les pays où le droit de la défense est en honneur, il fournit des orateurs

aux chambres législatives, des magistrats et des hommes d'état au gouvernement. — Le barreau anglais a été, nous le savons, l'objet d'assez vives critiques. On a prétendu que les jeunes gens n'y étaient point préparés par des études suffisantes, et que le stage forcé de trois années était plutôt marqué par les dîners périodiques de *Temple-Bar* que par une application sérieuse aux affaires. On a fait remarquer en outre que les abords de la carrière, libres en principe, étaient rendus difficiles comme à plaisir par les nécessités de luxe et de dépense qui sont imposées même à l'avocat stagiaire. Quant à l'avocat qui, ayant franchi le stage, est admis par le comité au nombre des *barristers*, c'est-à-dire des avocats inscrits, il semble que ses efforts tendent moins à devenir un orateur disert, un savant légiste, qu'à passer pour un *gentleman* accompli. — Ce portrait est-il bien celui de l'avocat anglais, et le juger ainsi, n'est-ce pas le voir avec nos préjugés et nos habitudes? S'il est vrai que l'avocat français recherche plus volontiers le silence du cabinet, l'avocat anglais semble tenir de l'avocat romain, qui savait être à la fois sénateur, augure et soldat, et pouvait suffire à tous ces emplois, répondre à toutes les nécessités de cette vie agitée et remplie. Les dîners de *Temple-Bar* ne sont en Angleterre que le souvenir ou le reste d'un ancien usage : le stage se comptait par les dîners qui avaient eu lieu dans les salles du collége, parce que l'assiduité aux audiences exigeait que les repas fussent pris dans l'enceinte même où se tenaient les assises, pendant le *terme* de la session, tandis qu'en France l'assiduité est constatée par la signature des stagiaires déposée sur un registre, ou par tout autre moyen de contrôle laissé à l'appréciation du conseil de l'ordre. Par sa tenue et ses habitudes, l'avocat français est presque un magistrat : les *barristers* sont des hommes du monde; mais qu'importe si l'étude des affaires y trouve son compte et si le plaideur est satisfait? L'organisation judiciaire dans la Grande-Bretagne paraît d'ailleurs beaucoup moins exiger de l'homme de cabinet; les affaires s'instruisent en grande partie à l'audience, et les débats publics, la composition du tribunal, formé de jurés et de magistrats, l'immense retentissement de la presse, offrent à l'œuvre de la justice de sérieuses garanties. Ce qu'il importe surtout de constater en Angleterre, c'est l'alliance du barreau et de la liberté. Guidé par le principe que nous avons posé tout d'abord, nous avons interrogé le pays des libertés par excellence, et la réponse est bien ce qu'elle devait être, ce que nous désirions qu'elle fût. Le barreau anglais nous montre Erskine, et cela suffit : là où l'on a le droit de tout dire, la liberté publique ne court aucun péril. A ce *barrister* qui vous paraît un peu trop mêlé au brillant et superficiel mouvement de la vie, allez dire qu'un citoyen est arrêté préventivement, qu'arraché à sa famille, il

a été jeté dans un cachot, et que peut-être, par mesure administrative, il sera transporté dans une colonie sans procédure et sans jugement... Aussitôt vous verrez à l'œuvre cet homme du monde; vous l'entendrez à la barre des tribunaux, dans la presse, à la tribune, dans les salons même, cette autre puissance dans un pays libre, et vous saurez alors ce qu'il y aurait de force et de vitalité dans le barreau anglais, si la main du pouvoir venait à frapper quelqu'un dans l'ombre.

Ainsi ramené à son principe, le barreau doit être étudié maintenant dans sa constitution particulière. Il n'est pas sans intérêt de connaître les conditions nécessaires de son existence, et de savoir par quels efforts, après quelles vicissitudes, il est parvenu à sauvegarder ses franchises et à se constituer en France tel qu'il est aujourd'hui.

II.

On a dit, après un grand magistrat, que l'avocat est trop obscur pour avoir des protégés, trop fier pour avoir des protecteurs. Dans cette réflexion, dont on a fait une espèce de maxime, la fierté est de trop : si l'avocat n'a point de protecteurs, c'est que nul ne saurait le protéger. Quel est son devoir? Défendre. De quelle protection a-t-il besoin pour cela? Une seule chose lui est nécessaire, l'indépendance; mais cette indépendance, où peut-il la trouver? Dans la constitution de cet *ordre* que d'Aguesseau disait être aussi ancien que la magistrature, ce qui n'est point absolument exact, ainsi qu'on vient de le voir, et aussi nécessaire que la justice, ce qui est incontestable. Nous disons ordre, et non corporation : c'est qu'en effet les corporations, nous l'avons démontré ici même (1), sont des créations de la loi, qui leur donne la vie, mais peut aussi la leur ôter. C'est la loi qui fait les congrégations, les colléges, les établissemens publics, tels que les hospices, les fabriques d'église, et les autorise à subsister dans l'état. Le barreau, ayant sa source dans le droit naturel, supérieur à la loi elle-même, ne saurait s'accommoder de cette existence précaire, subordonnée, révocable. Cela ne veut pas dire que le barreau ne peut pas être comprimé, anéanti par une loi : une loi, juste ou injuste, veut être obéie; Napoléon comprima l'ordre des avocats; le grand Frédéric avait trouvé bon de le supprimer. Cela veut dire que la blessure faite au droit naturel dans l'institution du barreau n'est jamais mortelle : la loi passe un jour, et le barreau renaît par la force des choses. Tel est le secret de sa lon-

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 15 avril 1859.

gévité. Quant à celui de son indépendance, il est dans la constitution de cet ordre, qui veut ses franchises et les a placées dans sa discipline intérieure, dans la possession de son tableau. Avec la discipline intérieure, le barreau devient le gardien de sa propre dignité; avec la possession de son tableau, il admet ou rejette qui bon lui semble, et apprend à se connaître. Montrons un exemple de cette discipline intérieure. Un débat judiciaire n'est point, Dieu merci, une guerre de buissons et de surprises; c'est un combat à armes loyales. Au civil, les avocats échangent leurs dossiers sans reçu, quel que soit le nombre, quelle que soit l'importance des pièces. Au criminel, ils ont communication de tous les élémens de l'instruction. Une seule pièce peut parfois décider de la fortune d'un plaideur, de l'honneur ou de la vie d'un accusé. Eh bien! il est sans exemple au barreau que jamais une pièce ait disparu d'un dossier dans ces continuelles communications. Voilà ce qu'on doit à cette surveillance du barreau sur lui-même et à la libre constitution de cet ordre, représenté par un conseil composé de quelques membres et d'un chef ou bâtonnier, tous librement choisis par les avocats eux-mêmes. D'Aguesseau avait raison de dire que l'ordre des avocats « se distingue par un caractère qui lui est propre; » mais lorsqu'il ajoute que, « seul entre tous les états, il se maintient toujours dans l'heureuse et paisible possession de son indépendance, » l'illustre chancelier se transportait dans un monde imaginaire. Cela n'était point l'histoire du passé, et ne devait point être non plus celle de l'avenir; il n'a pas été donné au barreau de vivre dans une pareille béatitude. De récentes publications permettent de rétablir les faits et de restituer au barreau sa douloureuse odyssée à travers les états et les siècles.

On ne peut plus douter aujourd'hui que le barreau romain n'ait eu aussi sa constitution propre, et pendant longtemps cette constitution n'a été réglée par aucune loi. Bien avant le VIIe siècle de l'ère romaine, le barreau était collectivement placé sous l'empire de règles communes et de statuts dont parle Cicéron; mais ces règles communes et ces statuts ne découlaient d'aucun acte du pouvoir. « Ces règles étaient-elles écrites? dit M. Grellet-Dumazeau. L'agrégation avait-elle le caractère d'une institution organisée, comme le collége des augures par exemple? Nous ne le pensons pas. Il est probable que la tradition fut longtemps la seule loi invoquée et acceptée, et que l'unité fut plutôt le résultat de l'esprit de corps que du fait de l'existence légale du corps lui-même. Des devoirs s'établirent par le sentiment des convenances et se maintinrent par l'usage, autorité si puissante chez les Romains. » Cette discipline intérieure, qui échappe à la loi, aux règlemens de l'autorité publique, et qui cependant gouverne le collége des avocats, est

la meilleure preuve de l'indépendance du barreau romain. L'absence de toute loi qui autorise l'existence de ce collége, tandis que les corporations proprement dites étaient constituées en vertu de lois formelles, démontre en même temps la puissance de l'institution et ses affinités avec le droit naturel, qui n'attend pour se manifester aucun acte législatif.

A aucune époque même, le barreau romain ne fut soumis à une réglementation générale et complète. Des dispositions éparses vinrent seulement en gêner successivement la marche. D'abord ces dispositions n'atteignent en rien les prérogatives de la défense. Il semble, au contraire, qu'elles n'aient pour objet que de la placer sous la bienveillante protection de la loi. Telle est celle qui règle la défense d'office. Puis peu à peu, et à mesure que grandit le pouvoir absolu, le droit de la défense est affaibli par diverses mesures : on ne peut plus plaider sans y être autorisé par un édit du magistrat; les avocats sont inscrits sur un tableau par rang d'ancienneté, mais leur nombre est limité. Il y a des avocats en titre et des avocats surnuméraires ou postulans, comme cela se voit aujourd'hui en Autriche, destinés à remplacer les premiers au fur et à mesure des vacances. Le nombre des avocats titulaires était de cent cinquante à la préfecture de Rome et de Constantinople; il fut ensuite réduit à quatre-vingts par Justin. Il était de cinquante au barreau d'Alexandrie, de trente au barreau de Syrie, de seize dans les barreaux de province. L'exercice de la défense fut ainsi ramené à une véritable fonction; cela est si vrai que l'admission à la plaidoirie fut enfin subordonnée, — et cela était logique, — à la permission spéciale du prince. Ainsi va l'autorité réglementaire : un empiétement succède à un autre, et l'engrenage dévore tout. Au bas-empire, que restait-il de ce barreau qui avait compté Hortensius et Cicéron? A peu près rien; le collége des avocats lui-même est presque assimilé aux corporations organisées et réglementées par l'état. En parlant des priviléges dont jouissait le barreau romain, M. Grellet-Dumazeau fait cette judicieuse remarque : « Les plus beaux priviléges des avocats ne furent jamais écrits, et ils existaient surtout à l'époque où la profession n'était point encore réglementée, ou ne l'était que d'une manière très incomplète. Pendant une longue période, toutes les magistratures de Rome et de son empire se recrutèrent dans le barreau. Les priviléges proprement dits, qui ne sont ordinairement que le salaire de la servitude, ne se produisirent que lorsque le barreau, cessant d'être accessible à tous, devint une sorte de fonction concédée nominativement par le prince, et limitée dans le personnel appelé à la remplir. » C'est la loi fatale du barreau de s'abaisser dès qu'il perd son indépendance. Aussi faut-il honorer les efforts

qu'il a toujours faits pour échapper à l'action des gouvernemens et se soustraire à leurs séductions comme à leurs violences.

En France, les destinées du barreau ont été fort diverses. Si la Gaule, au dire de Juvénal, était la pépinière des avocats, si elle forma à l'éloquence le peuple naissant de l'Angleterre,

Gallia causidicos docuit facunda Britannos,

sa faconde, rectifiée par l'influence romaine, dut singulièrement se calmer après l'invasion des peuples du Nord et sous la compression féodale. Depuis quelques années, on a cherché à pénétrer les ténèbres qui couvrent les premiers siècles de notre histoire. Nous ne sachons pas que l'on ait encore rien découvert d'intéressant sur le barreau français. Le barreau pouvait-il être quelque chose quand la justice n'était rien? Quelle aurait été la source de ses lumières, quel eût été le secret de sa puissance dans un temps où, comme on l'a si bien dit, le droit de la force avait remplacé la force du droit? Il existait cependant des avocats sous la féodalité. Plusieurs documens en parlent, mais sans donner aucune idée du rôle qui leur était réservé dans ce qui pouvait ressembler alors à des tribunaux. Lorsque saint Louis se fit le grand justicier de son petit royaume, avec lui se réveilla le droit de la défense. Au xve siècle, avec les parlemens, le barreau a reconquis son prestige, et déjà son influence est manifeste dans les choses qui touchent aux libertés publiques. Aux états de 1484, on voit figurer un certain nombre d'avocats; ce sont eux en grande partie qui posèrent les premiers jalons des réformes que sollicitait déjà le pays, et qu'il était réservé aux cahiers de 1789 de reproduire presque littéralement. — On pourrait croire que la monarchie absolue ne fut pas moins funeste au barreau qu'aux autres institutions libérales du pays : cela ne serait pas exact. Certes les beaux jours de la défense ne furent point de cette époque. On frémit encore à l'idée qu'il suffisait, pour être condamné, d'être véhémentement soupçonné, et que ces terribles soupçons résultaient uniquement pour le juge de la procédure secrète et des interrogatoires de la torture. Néanmoins il y aurait injustice à dire que le barreau n'eût pas alors une certaine indépendance. Dans la sphère où il lui était donné d'agir, c'est-à-dire dans la discussion des affaires civiles, il avait une grande latitude. Il en profita pour reconstituer sa discipline.

Dès le xviie siècle, le barreau français jouissait de ses franchises et ne relevait que de lui-même. Comment donc s'opéra ce miracle, et, lorsque tout fléchissait sous la main du pouvoir, à quelles circonstances heureuses le barreau dut-il de conserver sa liberté? Il le

dut évidemment à la lutte engagée entre la royauté et les parlemens. Le barreau formait autant de compagnies dans les principaux siéges de justice; c'était un appoint que, des deux côtés, chacun avait intérêt à ménager. Le barreau s'associa cependant fort peu à ces luttes, et, chose assez bizarre, il eut plutôt à se défendre contre l'autorité dominatrice des parlemens que contre la toute-puissance de la royauté. Lorsque la querelle va trop loin, c'est le gouvernement qui intervient pour apaiser les esprits, et il est rare qu'il ne saisisse pas cette occasion pour parler assez haut aux compagnies judiciaires. En 1704, le barreau du parlement d'Aix, blessé dans sa dignité, refusait de se rendre aux audiences. M. le chancelier de Pontchartrain engage le parlement à mettre fin à cette brouille et à ramener le barreau « par quelques marques de bienveillance envers un ordre qui mérite de la considération par lui-même. » Le barreau revient en effet aux audiences, mais le président du parlement s'avise de dire que les choses n'en allaient pas plus mal sans les avocats; il reçoit alors du chancelier cette verte réponse : « Je vous félicite sur l'heureux succès des vues que vous avez eues concernant les avocats; mais, si j'ai de la joie qu'ils aient repris l'exercice de leurs fonctions, c'est beaucoup plus pour le bien de la justice que pour toute autre raison, car, quelque chose que vous disiez, je ne puis être de votre avis sur l'inutilité des avocats, dont le ministère a toujours été considéré comme nécessaire et indispensable pour l'administration de la justice, et a été déclaré tel par les ordonnances. Je vous avoue que je suis surpris que vous pensiez et que vous parliez autrement, surtout dans la place que vous occupez, et que vous vouliez me persuader que, pendant qu'ils ont cessé de faire leurs fonctions, la justice n'a pas été administrée dans votre compagnie avec moins de décence et de dignité. » Grâce à cet antagonisme, le barreau put échapper à l'oppression générale; il resta libre, mais avec une influence restreinte par l'organisation de la justice criminelle et la constitution politique de l'état. Il plaida les causes civiles, et rien de plus; Antoine Lemaistre, Cochin et Gerbier, qui personnifient le barreau des XVIIe et XVIIIe siècles, n'en plaidèrent pas d'autres. Les causes criminelles et politiques étaient réservées au barreau moderne.

Placée en face des anciennes institutions, l'erreur de l'assemblée constituante fut de confondre l'ordre des avocats avec les compagnies judiciaires et les corporations, dont la suppression était nécessaire. En abolissant les corporations d'arts et métiers, elle avait indubitablement affranchi le commerce et l'industrie; en abolissant l'ordre des avocats, elle raya de son code le droit de la défense. Était-ce là ce que voulait l'assemblée constituante? En au-

cune façon : elle se proposait au contraire de rendre plus libre le ministère de l'avocat. L'erreur apparaît avec évidence dans le projet du comité de constitution sur l'organisation judiciaire présenté par Bergasse. « Toute partie, disait ce projet, aura le droit de plaider sa cause elle-même, si elle le juge convenable, et, afin que le ministère des avocats soit aussi libre qu'il doit l'être, les avocats cesseront de former une corporation ou un ordre, et tout citoyen ayant fait les études et subi les examens nécessaires pour exercer cette profession ne sera plus tenu de répondre de sa conduite qu'à la loi.» On a peu consulté ce projet, qui révèle la pensée primitive et réelle de l'assemblée constituante; on s'est plutôt arrêté aux brèves dispositions du décret du 2 septembre 1790, qui enlève aux avocats leur costume, parce qu'ils ne doivent, dit-il, former ni ordre ni corporation, et de là on a conclu que l'assemblée avait résolûment sacrifié le droit de la défense. Cela n'est pas : la liberté individuelle est une des choses dont elle était le plus préoccupée et qu'elle voulait garantir par tous les moyens possibles; seulement l'assemblée constituante ne vit pas très clairement ce que nous voyons si bien aujourd'hui : au milieu des ruines qu'elle avait faites et où elle cherchait à trouver les élémens du nouvel édifice, le barreau ne lui apparut sans doute que comme une institution secondaire ayant eu les torts et devant porter les fautes des parlemens. Restreint aux affaires civiles sous l'ancienne société, le barreau n'avait pas eu un très grand retentissement; on ne l'avait pas vu à l'œuvre dans les affaires criminelles, et, tout en constituant le jury, l'assemblée ne comprit pas l'importance du nouveau rôle qu'il devait remplir avec cette institution. Peut-être aussi se fit-elle une trop bonne opinion de cette émancipation du peuple qui était écrite dans ses lois, mais qui n'était pas encore passée dans la pratique. Un coup de baguette n'avait pas suffi pour transformer la vieille société en citoyens clairvoyans et instruits, capables de se défendre, de parler savamment de leurs intérêts et des affaires publiques : or c'est surtout au citoyen lui-même, nouvel Athénien de cette nouvelle Athènes, que la constituante remettait le soin de se défendre. On peut voir que les souvenirs de la Grèce étaient à chaque instant invoqués dans la discussion, mais on oubliait le plaideur d'Aristophane. Il arriva donc que le simple citoyen fut armé et cuirassé pour se défendre sans connaître l'usage des armes qu'on lui mettait aux mains. Le ministère de l'avocat n'était point interdit; mais, en voulant le rendre plus libre, l'assemblée lui enlevait une grande partie de sa force.

Une chose est restée incompréhensible dans les débats de l'assemblée constituante : c'est le silence de Thouret, de Merlin, Tronchet, Duport et Treilhard, tous avocats ou juristes, sur la constitution du

barreau. Ne voyaient-ils pas que le barreau allait manquer à la justice, ou craignaient-ils qu'on ne les accusât, s'ils en parlaient, de plaider leur propre cause? Chose non moins surprenante, un seul orateur paraît pénétré de l'importance du ministère de l'avocat, et cet orateur, c'est Robespierre, qui devait bientôt faire si bon marché et de la liberté individuelle et du droit de la défense; il en parle avec un feu, avec un enthousiasme qui vont jusqu'à l'éloquence. S'agit-il de confier la défense à des individus commissionnés par les tribunaux et en nombre limité, il s'écrie aussitôt : « Cette fonction seule échappe à la fiscalité et au pouvoir absolu du monarque. La loi tint toujours cette carrière libre à tous les citoyens; du moins n'exigea-t-elle d'eux que la condition de parcourir un cours d'études faciles, ouvert à tout le monde, tant le droit de la défense naturelle paraissait sacré dans ce temps-là! Aussi, en déclarant sans aucune peine que cette profession même n'était pas exempte des abus qui désoleront toujours les peuples qui ne vivront point sous le régime de la liberté, suis-je du moins forcé de convenir que le barreau semblait montrer encore les dernières traces de la liberté exilée du reste de la société; c'était là que se trouvait encore le courage de la vérité, qui osait proclamer les droits du faible opprimé contre les crimes de l'oppresseur puissant. Le pouvoir exclusif de défendre les citoyens sera conféré par trois juges et par deux hommes de loi! Alors vous ne verrez plus dans le sanctuaire de la justice de ces hommes sensibles, capables de se passionner pour la cause des malheureux, et par conséquent dignes de la défendre; ces hommes intrépides et éloquens, appuis de l'innocence et fléaux du crime, la faiblesse, la médiocrité, l'injustice et la prévarication les redouteront. Ils seront repoussés, mais vous verrez accueillir des gens de loi sans délicatesse, sans enthousiasme pour leurs devoirs, et poussés seulement dans une noble carrière par un vil intérêt. Vous dénaturez, vous dégradez des fonctions précieuses à l'humanité, essentielles au progrès de l'esprit public; vous fermez cette école de vertus civiques où les talens et le mérite apprendraient, en plaidant la cause du citoyen devant le juge, à défendre un jour celle du peuple parmi les législateurs. » Ces paroles étaient prophétiques. Des procureurs furent autorisés à plaider devant les tribunaux, et si les parties restèrent libres de choisir des *défenseurs officieux*, c'est le nom que prirent les avocats, le ministère de la défense perdit bientôt tout prestige et toute autorité dans un concours où il ne pouvait s'exercer avec convenance. Vainement les avocats ont spontanément reconstitué leur discipline par des statuts pleins de fermeté, vainement ils forment sous le titre de *société d'hommes de loi* une association vouée à la défense et offrant toutes les garanties de mo-

ralité et de savoir à la justice; ils sont confondus à la barre des tribunaux avec les intrus qui s'y présentent, et peuvent, avec un simple mandat, parler au nom des parties. On s'éloigna d'une carrière ainsi dénaturée, comme l'avait dit Robespierre, et dès 1792 furent fermés les registres de l'ancienne faculté de droit de Paris. Voilà où devait conduire l'erreur de l'assemblée constituante, et lorsque la convention, faisant un pas de plus, mais un de ces pas comme elle savait en faire, eut proclamé que, « si la loi donnait pour défenseurs aux patriotes calomniés des jurés patriotes, elle n'en accordait point aux conspirateurs, » il ne resta plus au tribunal révolutionnaire qu'à fonctionner librement, et aux citoyens déclarés suspects qu'à porter silencieusement leur tête sur l'échafaud.

La faute de l'assemblée constituante avait été trop cruellement évidente pour qu'il ne vînt pas à la pensée de ceux qui l'avaient commise de chercher à restituer au barreau sa constitution et ses anciennes prérogatives. Malheureusement au despotisme de la convention avait succédé le pouvoir absolu de l'empire; l'heure était peu favorable pour donner au barreau de l'éclat et de la force, bien que ce fût le vœu le plus ardent d'hommes éminens du conseil d'état. On venait d'organiser la magistrature, les tribunaux, la procédure civile et criminelle; on n'avait encore rien fait pour le barreau. Un projet de réglement fut enfin préparé. La rédaction en fut confiée à Treilhard, ancien membre de l'assemblée constituante, qui saisit l'occasion de réparer le mal qu'il avait laissé faire à une autre époque, et dont il avait pu mesurer les conséquences. Le préambule du projet était conçu en termes élevés et fermes; il rendait hommage « à la liberté, à l'indépendance et à la noblesse de la profession d'avocat » et déclarait « qu'en retraçant les règles de cette discipline salutaire dont les avocats s'étaient montrés si jaloux dans les beaux jours du barreau, » l'auteur de la loi entendait en même temps poser les bornes qui devaient séparer cette profession « de la licence, de l'insubordination et de la corruption. » Bien que ces derniers traits fussent lancés contre les praticiens qui s'étaient emparés de la barre des tribunaux depuis la révolution, ils parurent trop forts, et à une nouvelle rédaction le mot de « corruption » disparut. Ce projet ouvrait la porte aux plus essentielles prérogatives du barreau : il laissait le conseil de discipline et le bâtonnier à la nomination de l'ordre entier des avocats, donnait au bâtonnier le droit de convoquer le conseil, et enfin restituait à l'ordre son tableau. Ce projet fut envoyé à l'empereur, qui le trouva fort mauvais; il ne comprenait pas qu'on laissât au barreau le soin exclusif de sa discipline, et qu'il lui fût permis de choisir ses pairs alors que l'élection avait cessé de fonctionner sur tous les points de la

France; pour lui, il y avait là comme un foyer permanent de sédition. Il en écrivit à Cambacérès. A la mort de l'archi-chancelier, on a retrouvé dans ses papiers la lettre impériale, dont M. Dupin a extrait un passage assez significatif : « Le décret est absurde, disait l'empereur. Il ne laisse aucune prise, aucune action contre eux. Ce sont des factieux, des artisans de crimes et de trahisons; tant que j'aurai une épée au côté, jamais je ne signerai un pareil décret; je veux qu'on puisse couper la langue à un avocat qui s'en servirait contre le gouvernement. » Voilà du moins qui était clair. Le décret fut remanié plusieurs fois; nous en avons eu les différentes épreuves sous les yeux; on peut voir que Treilhard défendait pied à pied son œuvre, et ne laissait passer chaque mutilation qu'à son corps défendant; on suit jusqu'à la dernière épreuve la destruction du premier projet, dont il ne resta presque rien. On en avait extirpé le principe de l'élection; la nomination du bâtonnier et du conseil de l'ordre était confiée au procureur-général, à l'agrément duquel fut également réservé le droit de convocation, et le grand-juge ministre de la justice pouvait « de son autorité et selon les cas » infliger à un avocat des peines disciplinaires, et même le rayer du tableau. Telle fut en définitive l'économie du décret du 14 décembre 1810, qui conserva le préambule de Treilhard, après en avoir néanmoins écarté le mot « indépendance, » qui dit tout. Malgré cette ablation, le préambule du décret a gardé une couleur de libéralisme qui en fait une véritable énigme pour ceux qui cherchent à concilier cette pompeuse apologie de la liberté de l'avocat et de la noblesse de sa profession avec les dispositions qui suivent et lui imposent tant de chaînes. Était-ce pourtant que l'empereur détestât beaucoup les avocats? Ce serait peut-être trop dire; ce qu'il détestait surtout, c'était leur indépendance, et c'est là ce qu'il avait voulu leur enlever. Quels adversaires plus gênans en effet que ces hommes habitués à tout ramener aux principes de la justice et du droit? C'est la réflexion de M. Dupin, qui ajoute, il est vrai, que l'aversion de l'empereur n'existait que pour ceux qui voulaient rester avocats au service du public; ceux qui consentaient à entrer au sien étaient sûrs d'être bien accueillis. L'étude du droit et de l'histoire n'était pas toujours un refuge assuré contre les recherches du pouvoir. M. Dupin raconte encore qu'en 1809, étant alors jeune avocat, il lui arriva, dans un précis historique du droit romain, de critiquer les usurpations législatives d'Auguste. La police vit là une allusion aux envahissemens progressifs des décrets impériaux sur le domaine des lois, et saisit l'ouvrage. En définitive, si l'on voulait savoir en quoi consiste l'indépendance du barreau et où véritablement elle réside, il suffirait d'examiner par quels côtés l'empereur se hâta de l'atteindre

dès qu'il fut question de l'organiser, et l'atteignit en réalité assez profondément pour lui ôter toute espèce d'importance sous son règne.

Le barreau n'a retrouvé son tableau, ses élections et ses franchises qu'avec le gouvernement du roi Louis-Philippe. L'ordonnance du 27 août 1830 a marqué la plus haute expression de sa liberté et de son indépendance. Elle est encore en grande partie la charte du barreau français; nous disons en grande partie, car deux mesures ont touché le barreau depuis cette époque : la révolution de 1848 lui a imposé la patente, contribution qui jusque-là n'avait atteint que le commerce et l'industrie, et dont le principe est peu conciliable avec ce que nous savons de cette institution libérale. D'un autre côté, le décret du 22 mars 1852 a restreint l'élection du bâtonnier, et l'a confiée aux seuls membres du conseil de l'ordre; elle appartenait auparavant à l'ordre tout entier. Il faut ajouter que, depuis 1851, la connaissance des délits de presse a été enlevée au jury et transportée aux tribunaux correctionnels, devant lesquels la publicité des débats est limitée à celle de l'audience même; dans les causes de ce genre, le compte-rendu des plaidoiries est sévèrement interdit. C'est une de ces causes qui a donné lieu à l'incident dont nous avons parlé au commencement de cette étude, et fait naître la question de prérogative à laquelle nous n'avons voulu arriver qu'après avoir exposé dans son principe même l'organisation du barreau. Voyons maintenant quelle latitude est laissée à la défense pour l'accomplissement de son œuvre auprès de la justice.

III.

L'avocat doit être libre, non pour devenir à son tour un instrument d'oppression, mais au contraire afin de porter secours à l'opprimé; il doit être libre parce que la défense et la liberté ne font qu'un. Or qui dit liberté de la défense dit nécessairement liberté de la parole. Jusqu'où peut aller cette liberté? La limite n'a jamais été fixée. Pourrait-elle l'être? Longtemps deux écoles ou deux opinions ont été en présence, l'une qui réclame la liberté absolue, l'autre qui veut réglementer la plaidoirie et lui tracer une voie plus ou moins restreinte. Cette dernière école était celle de Filangieri. C'est la même qui avait placé la clepsydre devant l'avocat dans l'antiquité, et aspirait à mesurer la longueur du raisonnement, la durée des mouvemens oratoires. Nous nous trompons : pour cette école, il n'y a pas de mouvemens oratoires; elle punit l'éloquence comme un délit. « Je ne sais pourquoi, dit Filangieri, on punit le défenseur

d'un accusé qui tente de corrompre les juges avec de l'argent, lorsqu'on lui permet de les séduire par les artifices d'une éloquence pathétique, » et il demande des punitions sévères contre ce genre de corruption. Le rôle de l'avocat sera bien simple; on n'exigera de lui d'autre talent que de savoir « développer ses idées avec méthode. » Suffit-il donc d'exposer le fait et le droit devant le juge? La vérité n'est-elle pas souvent enveloppée d'artificieuses obscurités, et, pour la faire jaillir d'un débat, ne faut-il pas des efforts inouis? Dans ces efforts, dans cette lutte ardente, passionnée, dans cette laborieuse investigation, où toute l'énergie de l'avocat s'épuise, comment arrêter ces élans qui jettent tout à coup la lumière et vont droit à la conscience du juge par des voies mystérieuses et divines? Comment étouffer, selon la belle expression d'un ancien, le merveilleux son que rendent naturellement les grandes âmes?

Nous sommes peu touché, pour notre compte, des exemples empruntés par Filangieri à l'Égypte, à la Chine, même à l'antiquité grecque et à Platon. Platon ne voulait pas que le plaideur descendît à de basses supplications, *turpiter supplicare*, qu'il provoquât la pitié par des sanglots efféminés, *commiseratione muliebriter uti*. Et à cela quel remède proposait-il? Que le juge rappelât tout simplement le plaideur au fait, *ad rem a magistratu reducatur*. A la bonne heure! Sur ce point, tout le monde sera d'accord; des intempérances de langage n'ont jamais été l'éloquence, et de tout temps la satire en a fait son affaire. *Les Guêpes* d'Aristophane et *les Plaideurs* de Racine ont marqué la limite à laquelle commence le ridicule dans les plaidoiries. Il faut remarquer que Platon écrivait pour son temps, qu'il avait sous les yeux le tribunal d'Athènes, composé de juges pris dans le peuple, et devant lequel chacun pouvait plaider sa propre cause. « Un plaideur sorti des rangs de la foule, observe très bien M. Egger, pour défendre sa cause devant un juge qui sort de ces rangs comme lui et qui demain y rentrera, ne peut parler comme l'avocat moderne, espèce de magistrat lui-même, devant une magistrature encore plus haute. Sans cesse l'intérêt et la passion offusquent en lui le sentiment de la justice; l'ignorance du juge le réduit aussi à plus d'une ruse dont l'emploi aujourd'hui serait honteux ou inutile. » Jusque-là tout serait au mieux, et l'on pourrait s'entendre, même avec Platon; mais nous ne dirons rien qu'on ne sache en ajoutant que le philosophe allait plus loin, qu'en voulant tout ramener à la vérité absolue, il s'était cru obligé par son système à proscrire l'éloquence comme une dupeuse d'oreilles et la poésie comme une rêveuse. On sait également que, pour avoir médit de ces arts sublimes qui rapprochent l'homme de Dieu, jamais Platon ne fut plus éloquent qu'en parlant contre l'éloquence, ni plus poète qu'en

s'élevant contre la poésie. Ce fut sa punition. — Ne doit-on pas s'étonner que de pareilles théories aient pu trouver de l'écho à la fin du XVIIIe siècle, et que, sur la foi du philosophe athénien, Filangieri ait proposé de faire de l'avocat une espèce de juge rapporteur devant les tribunaux? Cette doctrine frappait au cœur le droit de la défense, elle a fait son temps et n'a plus d'adeptes. C'est tout au plus si on la retrouve dans les appréciations superficielles du monde ou sur les théâtres, d'où elle a longtemps envoyé d'innocens traits au barreau, qui en a ri et ne s'est point senti blessé.

Reste à la défense une voie plus large, où il lui est donné de se mouvoir avec une liberté absolue et d'user de toutes ses armes, de toutes ses ressources, pour la recherche de la vérité judiciaire : nous disons de la vérité judiciaire, et non de la vérité absolue, qui est du domaine de la philosophie. On n'a point imposé au juge une œuvre impossible; pour faciliter sa tâche et soulager sa conscience, souvent la loi a pris soin d'attacher la vérité à tel fait ou à tel genre de preuves, et elle a tracé le cercle dans lequel est renfermée pour elle la vérité judiciaire. Ce cercle, si étroit en Autriche et en Allemagne, est fort large devant les tribunaux français, assez large pour que l'avocat et le juge n'aient point à le franchir, et lorsqu'en s'y renfermant ils ont l'un et l'autre accompli leurs explorations, la justice est satisfaite, car ils ont fait, disait Duport, tout ce qui dépend des hommes pour que la vérité soit connue. Dans ces explorations, dans cette recherche, jusqu'où peut aller la parole de l'avocat? La règle n'a jamais été posée, parce qu'en effet elle ne saurait l'être : ce qui est ici la liberté, là ne serait peut-être plus la liberté; il faut tenir compte des temps et des lieux; il faut aussi envisager le mécanisme des institutions judiciaires et se pénétrer des nécessités qu'il impose à l'avocat. Avec nos habitudes, lorsque nous relisons aujourd'hui les plaidoiries des avocats grecs et romains, nous sommes surpris, choqués même des hardiesses et des violences que l'on y rencontre. Dans ses discours sur l'*ambassade* et sur la *couronne*, Démosthènes se laisse aller aux personnalités, aux apostrophes les plus sanglantes. Cicéron prend à partie les plaideurs, les témoins, les juges. L'ironie et le sarcasme, la raillerie et l'invective, vous trouvez tout cela dans ses plaidoiries. « Il n'y a plus rien de sacré, dit-il par exemple, et la vertu du juge ne vient plus en aide à la faiblesse de la partie. » — Voilà pour les magistrats. — « Ne sois pas étonné, Vatinius, si je te fais l'honneur de t'interroger, toi dont nul ne voudrait dans sa société, et qui es aussi indigne du droit de cité que de la lumière du jour! Rien au monde ne m'aurait poussé à cette extrémité, si je n'avais voulu châtier ta sotte arrogance, abaisser ton audace, et arrêter ton bavardage par

un petit nombre de questions. » — Voilà pour les témoins, auxquels l'avocat lance parfois des pointes comme celle-ci. Un prétendu jurisconsulte vient déposer et déclare qu'il ne sait rien : « Vous croyez peut-être, dit Cicéron, que je vous interroge sur le droit? » — Enfin, dans la défense de Célius, avec quelle cruelle finesse parle-t-il de Clodia, la sœur de son adversaire! « Je m'exprimerais autrement, dit-il, sur son compte, si je n'avais égard à mes démêlés avec son mari, je veux dire avec son frère, car je m'y trompe toujours. Je n'ai jamais encouru les ressentimens d'une femme. Comment ne tiendrais-je pas à conserver les bonnes grâces de celle que l'on s'accorde à proclamer l'amie de tous les hommes! » — Et cependant Cicéron est resté le grand avocat, l'éloquent orateur romain, et tous les avocats, tous les orateurs usaient de la même liberté de langage. C'est qu'il importait à la défense qu'il en fût ainsi. Dans quel milieu se trouvait Cicéron? La dépravation était en haut et en bas; juges et témoins se laissent corrompre; la délation est partout, elle s'exerce à la façon d'une industrie et soutient le faste de plus d'une maison; le barreau lui-même s'est, dit-on, laissé atteindre, et c'est parfois un adversaire qui a pactisé avec les délateurs qu'il faut combattre. Juvénal n'a point encore parlé du luxe des femmes, de leur goût effréné pour les plaisirs, de leur débauche : il n'a point encore dit comment, par leurs exigences ruineuses, elles avilissent les consciences et poussent la société aux gémonies; mais le sujet de ses satires existe et n'attend plus que sa verve mordante. Dans ce temps de sourde agitation où le vieux monde se décompose, où le besoin du luxe et des plaisirs a surexcité toutes les passions, engendré tous les crimes, chercher des débats réglés, des plaidoiries modérées, polies et respectueuses, ce serait commettre un étrange anachronisme.

Parcourez maintenant les plaidoiries des avocats des XVIIe et XVIIIe siècles, tout change alors; la parole de l'avocat est dogmatique, châtiée, presque toujours froide et sans mouvement; les traits les plus hardis sont contenus par une prudente réserve et comme emmaillottés dans une formule académique. C'est le temps de la renaissance des lettres; ce n'est pas encore celui de la réorganisation judiciaire. Il n'y a guère de débats qu'entre parties, le plus souvent sur des questions de fortune ou de propriété. Au criminel, l'avocat n'a rien à faire; la procédure est secrète, et la plaidoirie, toujours si ardente quand il s'agit de la liberté ou de la vie des citoyens, est inconnue devant les tribunaux de répression. Il n'existe pas non plus de procès politiques; une lettre de cachet aplanit en cette matière toutes les difficultés. On ne trouvera donc pas dans les plaidoiries de cette époque les prises énergiques de l'éloquence

parlée et les hardiesses du barreau romain; on ne les trouvera pas parce que, dans le petit cercle où se renfermait la défense, elles étaient inutiles; les plus belles plaidoiries ont quelque chose du mémoire et de l'amplification, parce que l'on vit sur de longues procédures; l'avocat a eu le loisir de méditer sa plaidoirie, de l'écrire même. Gerbier, dont la parole se ressentait le moins du travail de la plume, a laissé des manuscrits où l'on voit des exordes recommencés à trois fois ou préparés sous trois formes différentes. Il n'y avait rien pour ainsi dire d'imprévu dans des luttes dont toutes les péripéties s'étaient lentement accusées à l'avance dans la procédure écrite; l'avocat agissait avec une préméditation qui eût donné une gravité particulière à des mouvemens oratoires trop vifs, ce qui est souvent inévitable dans la plaidoirie, alors qu'une partie de la procédure se fait oralement et à l'audience publique, comme de nos jours en matière criminelle.

Il appartenait à la nouvelle organisation judiciaire d'ouvrir à la défense d'autres horizons. Si nous prenons cette organisation à sa plus belle période, nous la voyons avec un jury au grand criminel et dans les affaires de presse, avec la publicité des audiences, avec un barreau pour tous les degrés et pour tous les ordres de juridiction; nous la voyons avec un organe de l'accusation appartenant à la magistrature, chargé de la poursuite des délits et des crimes, et c'est là précisément que vient se placer l'importante question traitée par M. Berryer. Dans l'état actuel des choses, le barreau jouit-il d'une liberté absolue dans l'exercice de la défense, même en face du ministère public? ou bien est-il placé, relativement à ce magistrat, dans une condition inférieure aux yeux de la justice? En un mot, peut-il combattre un réquisitoire comme il combattrait une plaidoirie adverse?

Une question bien posée est, dit-on, à moitié résolue; celle qui nous occupe se réduit à des termes bien simples. Que résulte-t-il des développemens qui précèdent? Nous aurions bien peu fait, s'il n'était pas maintenant démontré que le droit de la défense est un droit naturel, que le barreau est le dépositaire et le gardien vigilant de ce droit au sein de la société. Il s'agit donc uniquement de savoir si une loi quelconque a limité l'exercice de ce droit en présence de l'accusation, car, du moment où un droit de ce genre est constaté, il doit s'exercer sans obstacle. Une loi seule peut en comprimer l'essor, sinon aux yeux de la morale et du droit absolu, du moins aux yeux des pouvoirs publics. Une pareille loi aurait-elle restreint le droit de la défense ou l'aurait-elle placé, dans notre organisation judiciaire, au-dessous du droit de l'accusation?

La création du ministère public est une des choses qui ont le plus

préoccupé l'assemblée constituante. Quelle était sa crainte? C'est que l'action du ministère public ne devînt oppressive pour les citoyens. Il lui semblait que la liberté individuelle devait passer avant tout et ne pouvait être environnée de trop de garanties. Aussi rechercha-t-on longtemps quelle était la source de cette fonction du ministère public et par qui serait nommé le magistrat chargé de la remplir. Pour les uns, la source de cette fonction était dans le mandat populaire, le droit d'accusation étant un droit naturel pour tout citoyen menacé, et ce droit ne pouvant être transmis que par délégation. Le ministère public devait donc être désigné par les citoyens eux-mêmes. D'autres pensaient que le ministère public était, avant tout, chargé de faire exécuter la loi pénale et que ses fonctions découlaient du pouvoir exécutif, que c'était donc au chef de l'état que revenait sa nomination. Ce fut la première opinion qui l'emporta : les officiers du ministère public ou accusateurs publics, comme tous les autres magistrats, furent soumis à l'élection. Aujourd'hui et depuis la constitution de l'an VIII, tous les magistrats sans exception sont à la nomination du souverain. Cette investiture a-t-elle changé les conditions dans lesquelles doivent s'exercer les fonctions du ministère public? Nullement; peu importe l'origine de la fonction : le but qu'elle se propose au point de vue pénal, c'est la répression des délits et des crimes. Ce but est poursuivi dans l'intérêt de tous les citoyens, cela n'est pas douteux; mais lorsque dans l'accomplissement de sa mission le ministère public rencontre les membres isolés de la société, le droit de chacun s'affirme hautement, et ce droit, c'est de n'être pas arrêté ou poursuivi injustement, c'est de se défendre contre l'accusation par tous les moyens que Dieu a donnés à l'homme : ce droit naturel est imprescriptible et sacré. Il n'est point entré dans la pensée de l'assemblée constituante d'accorder la prédominance à l'accusation sur la défense. « Comment, disait Bergasse au nom du comité de constitution, comment, par l'institution même des formes destinées à procurer la conviction des coupables, parviendrez-vous à faire naître la confiance dans le cœur de l'homme injustement accusé? La confiance naîtra lorsque la loi permettra que l'accusé fasse autant de pas pour se disculper qu'on en fera contre lui pour prouver qu'il est coupable; la confiance naîtra, si le magistrat qui applique la loi est distingué du magistrat qui met sous la puissance de la loi, c'est-à-dire du magistrat qui décrète l'accusé. Tant que le magistrat qui décrète sera le même que celui qui juge, vous aurez toujours à craindre que, s'il a décrété sur de faux soupçons, son amour-propre ou sa prévention ne le porte à justifier par une condamnation inique un décret injustement lancé. »

Telle était la pensée du comité de constitution, telle fut aussi

celle de l'assemblée constituante, et alors fut posé dans l'organisation judiciaire ce principe, que l'accusation doit être séparée du jugement, et qu'à des magistrats spéciaux doit être confié le soin de prononcer sur les poursuites. L'assemblée constituante, on le voit, ne supposait pas que l'organe du ministère public fût infaillible et dût toujours conserver le calme et l'impassibilité; dans ces fonctions pénibles, dans cette vie militante et tourmentée, elle sentit que l'homme pourrait parfois apparaître avec ses entraînemens ou ses faiblesses. Ce qu'elle redoutait encore dans le magistrat, c'était ce qu'on appelait alors l'endurcissement professionnel. Un autre membre du comité de constitution, Thouret, dépeignait les angoisses du magistrat qui entre dans la carrière, et toute l'attention qu'il met à peser la moindre accusation, épouvanté du ministère qu'il va remplir; il a déjà vu la preuve, et il cherche encore à s'assurer de nouveau qu'elle existe. « Voyez-le dix ans après, s'écrie Thouret, surtout s'il a acquis la réputation de ce qu'on appelle au palais un grand criminaliste; il est devenu insouciant et dur, se décidant sur les premières impressions, tranchant sans examen sur les difficultés les plus graves, croyant à peine qu'il y ait une distinction à faire entre un accusé et un coupable. Ce dernier excès de l'abus est l'effet presque inévitable de la permanence des fonctions en matière criminelle : on ne tarde pas à faire par routine ce qu'on ne fait que par métier; la routine éteint le zèle, et l'habitude d'être sévère conduit à quelque chose de pire que l'insensibilité. » Pour donner plus de relief à la pensée du comité, Thouret l'exagérait sans doute; du moins est-il vrai de dire que l'assemblée constituante fut loin de placer la défense au-dessous de l'accusation. Aujourd'hui nous marchons avec le code criminel de 1808. Ce code a-t-il conservé l'empreinte de la pensée des législateurs de 1789? Lorsqu'il fut discuté, on voulut précisément effacer la distinction posée par l'assemblée constituante, et confondre l'organe du ministère public avec les autres juges; on voulut non-seulement lui laisser le droit de requérir, mais le droit de préparer lui-même l'instruction. Voici comment ce projet fut repoussé par l'archi-chancelier, dont les paroles sont à retenir : « On ne comprend pas, dit-il, comment la partie adverse du prévenu peut devenir l'instructeur de l'affaire. Autrefois le ministère public était borné à requérir, et les juges prononçaient entre lui et le particulier inculpé. Maintenant on veut le rendre maître des poursuites; mais on se rassure, parce que, dit-on, les magistrats chargés du ministère public méritent confiance. En méritaient-ils moins autrefois? Cependant on ne leur donnait pas un pouvoir aussi étendu. Le ministère du procureur impérial consiste essentiellement à poursuivre; il faut donc que celui de juge lui soit indéfiniment interdit.

Que la partie publique comparaisse devant le tribunal comme toute autre partie; autrement, dans des temps moins heureux, sous un gouvernement moins ferme, le procureur impérial serait un petit tyran qui ferait trembler toute la cité. » Et le compte-rendu de la séance du conseil d'état ajoute : « Son altesse sérénissime voit avec plaisir que son opinion sera consignée au procès-verbal. Du moins on se souviendra qu'elle a combattu un système qu'elle croit désastreux. » Ce système ne fut point admis en effet, et le procureur impérial est resté, sous le code d'instruction criminelle, partie poursuivante, adversaire du prévenu. Devant le tribunal, il doit comparaître comme toute autre partie, selon l'expression de Cambacérès, faire ses preuves et justifier sa demande.

C'est dans ces conditions seulement que la lutte peut s'engager à armes égales avec le défenseur de l'inculpé. A côté de l'instruction, à laquelle l'avocat n'assiste pas, a été placé le débat public; c'est au grand jour de l'audience que les faits sont examinés, constatés, débattus. Est-il arrivé à l'instruction d'aller trop loin, d'exercer une trop grande pression sur un esprit faible, et d'obtenir des déclarations qui n'aient pas été librement faites : tout cela, l'avocat aura le droit de le dire devant le juge; il pourra blâmer ce qui lui paraîtra abusif. Pourquoi n'aurait-il pas la même latitude vis-à-vis de son adversaire naturel, le ministère public, chargé de soutenir l'accusation sortie du travail de l'instruction même? C'est ce que demande M. Berryer. Pour lui, la lutte cesserait d'être égale si l'avocat avait à se préoccuper à chaque parole des susceptibilités, parfois très délicates, qu'elle pourrait éveiller dans l'organe de l'accusation. « Et ce que la magistrature gagnerait, selon lui, par une déférence excessive envers l'organe du ministère public serait loin de compenser ce que la justice perdrait à l'absence d'une défense libre. » — Dans un procès célèbre dont le souvenir est resté au barreau, et qui fit naître dans l'opinion publique des impressions très diverses, on a pu voir comment la défense entendait user de ses droits vis-à-vis de l'instruction et du ministère public, et ses paroles n'ont été l'objet d'aucun blâme, d'aucune observation même, de la part de la magistrature. Un jeune homme appartenant à une bonne famille, fils d'un banquier, était accusé de complicité dans l'assassinat de son père. A l'audience, on lui opposait des aveux consignés par l'instruction. Il déniait ces aveux et soutenait qu'ils lui avaient été arrachés par les souffrances de la prison, par la durée du secret, par les obsessions de la police. Le jury était là; il s'agissait de la peine capitale. Il fallait que la vérité éclatât; il fallait qu'on sût ce qui s'était passé dans la prison. La défense voulait tout dire; mais pour tout dire il lui fallait sa liberté complète, et

cette liberté, elle sut la revendiquer avec une noble énergie. « La police! dit le défenseur; oh! messieurs, permettez-moi de vous dévoiler ses mystères. La police! Elle peut avoir ses priviléges aux yeux de la justice, mais elle ne saurait être inviolable aux yeux de la vérité. La police! Encore une fois qu'il me soit permis de vous dire ce qu'elle est! Quand la torture morale a un moment remplacé la torture légale, quand la police descend dans un cachot et arrache violemment un aveu, la défense a le droit de vous le dire. Si elle n'avait pas le droit de le dire, je déposerais immédiatement ma toge, je ne voudrais pas me prêter à un simulacre de défense, et laisser croire qu'il y a eu un défenseur là où la défense n'existait pas. » Puis l'avocat, c'était M. Chaix-d'Est-Ange, retraça les scènes de la prison et du cachot; selon le défenseur, la police s'était oubliée et avait usé envers l'accusé des moyens d'information d'un autre âge. Il n'y avait pas eu d'aveux, ajoutait-il, en présence d'une sorte de torture exercée sur un enfant abattu, démoralisé par les rigueurs prolongées du secret et le cruel séjour de la prison. — La plaidoirie était entraînante, incisive, éloquente. L'accusé fut acquitté. A cette allure de la défense substituez une parole moins ferme, moins hardie, ménageant l'instruction, l'accusation et la police : au lieu d'entrer résolûment dans ce cachot dont il fallait livrer les secrets à la justice, que l'avocat en eût seulement entr'ouvert la porte, qu'il eût craint en un mot de tout dire, et le jury, qui n'eût point tout entendu, aurait peut-être laissé tomber la tête de l'accusé.

Ainsi s'est toujours pratiqué le droit de la défense sous l'organisation judiciaire actuelle. On en convient dans une certaine mesure, mais on ajoute que le droit de défendre n'entraîne pas celui d'attaquer, et surtout d'attaquer l'organe de l'accusation, « parce que, dit-on, il est investi par la loi du droit de porter la parole au nom de la société. » Incontestablement c'est à l'accusation qu'il faut s'en prendre et non à la personne du ministère public; c'est, avant tout, l'accusation que l'on combat et non le magistrat qui la porte. La pratique habituelle de la justice peut accepter cette règle; mais la question n'est pas là. Il faut supposer, ce qui doit être rare sans aucun doute, que le ministère public s'est mis personnellement en avant, et qu'agissant avec un zèle excessif, avec une ardeur trop passionnée, il a dépassé le but légitime de l'accusation. Que fera le défenseur? Ne pourra-t-il arrêter l'accusation dans cette voie funeste et blâmer ce qui lui paraîtra blâmable? Supposition impossible, dit-on : « chargé par la loi de poursuivre la répression des délits et des crimes, le ministère public le fait avec fermeté, avec vigueur quelquefois, avec passion jamais. » Ce n'est pas là répondre; c'est contester le fait supposé, et rien de plus. Eh bien! le législateur est allé

plus loin et a pensé, lui, que le ministère public pouvait agir avec prévention, avec passion même : c'est pour cela qu'il n'en a point voulu pour juge et lui a interdit de se mêler aux délibérations; en face d'une accusation prévenue ou passionnée, en face d'une injuste attaque, comment aurait-il voulu que la défense restât muette et désarmée?

Nous n'insisterons pas davantage. Le droit du ministère public, ce droit de prédominance et de supériorité qu'on lui a supposé ne pouvait résulter que d'un texte, et non-seulement ce texte n'est pas encore trouvé, mais l'examen de notre organisation judiciaire conduit à reconnaître que l'accusation et la défense ont été placées par la loi sur un pied de complète égalité. C'est là un principe acquis, certain, et qu'il importe au barreau de maintenir comme un de ces priviléges de la libre parole, assez peu nombreux de notre temps pour qu'on mette quelque zèle à les défendre. On ne doit pas oublier que la tribune française n'a point encore reconquis toutes ses franchises, que la législation sur la presse est vivement critiquée et n'offre pas toutes les garanties qu'on doit en attendre, qu'en l'absence de toute responsabilité ministérielle il y a bien quelques dangers pour celui qui veut se livrer à l'appréciation et à l'examen des actes du pouvoir, la critique sincère et vive pouvant être confondue avec l'hostilité et les attaques contre le chef de l'état, — que le droit de pétition, cet autre droit naturel selon l'assemblée constituante, admis seulement auprès du sénat, n'a pas encore repris la place qu'il occupait naguère dans nos institutions. En s'élevant à ces divers points de vue, chacun peut comprendre à quoi sert l'indépendance du barreau, et se demandera si, dans certains cas, il ne serait pas un rempart contre les attaques et les colères du pouvoir lui-même, contre la violation des droits et d'injustes persécutions. M. Berryer n'en doute pas, et c'est avec une conviction sincère qu'après avoir démontré la nécessité de cette indépendance, il s'écrie : « Tout est à craindre si elle est mutilée; rien n'est désespéré si elle se maintient et se fait respecter. »

Dans sa tâche difficile, souvent courageuse, c'est principalement sur le bon vouloir, sur l'appui, disons mieux, sur l'indépendance même de la magistrature que le barreau doit compter. Un lien étroit les unit dans l'accomplissement d'une œuvre commune, la justice; ce lien, nous voudrions qu'il fût plus étroit encore, nous voudrions qu'il fût bien compris qu'on a trop souvent cherché à désunir ces deux forces, et que l'une et l'autre n'ont trouvé qu'affaiblissement dans la désunion. Sous ce rapport, le passé est plein de leçons et d'exemples. Qui donc, sous le pouvoir despotique de Louis XIV, exaltait le barreau et lui tendait la main? Les plus grands

magistrats de l'époque. Ce sont des magistrats et non des avocats qui ont écrit tous ces panégyriques du barreau au dernier siècle. Sous le premier empire, qui donc élevait le barreau à la hauteur d'une espèce de divinité? Le président Henrion de Pansey. Avec la magistrature et le barreau, c'est-à-dire avec des hommes honnêtes, éclairés, résolus à défendre le droit, que peut-on craindre dans les plus mauvais jours? Dans les conflits de la vie publique et privée, est-ce que tout en définitive n'aboutit pas à l'audience des tribunaux? On a dit depuis 1789 : « l'église et l'état, » et l'expérience a plusieurs fois démontré que la séparation des deux pouvoirs était tout à la fois un grand principe de morale et une sage mesure d'application. On doit dire avec non moins de raison : « la justice et l'état; » si les gouvernemens passent, la justice reste et parfois elle reste seule. Une des conditions de sa force est dans la popularité dont elle jouit, et pour demeurer populaire, la justice doit planer au-dessus des passions qui s'agitent autour d'elle sans les partager. L'assemblée constituante l'avait si bien compris qu'elle avait laissé au jury, c'est-à-dire au jugement du pays lui-même, tout ce qui de près ou de loin touchait au brûlant domaine de la politique; aussi la magistrature française a-t-elle vu plus d'une fois le flot de l'émeute s'arrêter devant elle. En pleine révolution, au bruit de la fusillade, les magistrats sont restés sur leur siége, rendant paisiblement leurs arrêts : la liberté survivait dans la justice alors qu'elle agonisait partout ailleurs. La justice était debout pour comprimer l'émeute avec tous ses désordres, pour défendre la propriété menacée, et elle l'a défendue parfois, il faut le dire, avec un certain courage. Qui n'a présente encore à l'esprit cette audience émouvante des premiers jours de 1852, où le droit et la force étaient en lutte dans une question de propriété? Deux de nos plus grands maîtres, Paillet et Berryer, venaient d'affirmer hautement le droit méconnu, attaqué. A cette audience étaient réunis des jurisconsultes blanchis sous les ans et l'étude, étonnés, effrayés de cet audacieux défi porté à la loi, des avocats, d'anciens magistrats; chacun est muet, attentif. L'éloquence des défenseurs a fait brèche et mis l'attaque en déroute. L'auditoire est brûlant, transporté; seuls, les magistrats ont su garder l'impassibilité de la loi. Leur jugement est attendu avec une émotion cruelle. Ce jugement est bref comme un oracle, mais il rend un éclatant hommage au droit menacé. Un même cri sort de toutes les poitrines : Il y a encore des juges à Paris! Ce jour-là, la magistrature française venait de montrer ce qu'elle peut faire dans les temps les plus difficiles; mais elle dut comprendre aussi ce qu'était dans ces temps-là pour elle la puissante solidarité du barreau.

On le voit donc, lorsque le barreau parle de ses franchises, il ne

réclame ni passe-droit ni faveurs; institution nécessaire, il demande à vivre de la vie qui lui est propre. Voilà ce que nous tenions à faire ressortir et ce qui n'est pas suffisamment dégagé dans les écrits publiés jusqu'à ce jour; cette nécessité de la libre défense est la base de la constitution du barreau, le premier mot, le point de départ de son histoire. Il n'est donc pas vrai de dire, comme on l'a toujours fait, que le barreau a pris naissance avec les premiers magistrats, car il existe partout des tribunaux, et le barreau est encore inconnu ou méconnu dans beaucoup d'états. Ainsi que le droit naturel, la défense ou le barreau ne subsiste point sur le sol ingrat et desséché du despotisme; il n'a jamais vécu que dans la terre franche de la liberté, et les exemples que nous avons cités autorisent à dire, aussi bien pour les temps anciens que pour les temps modernes : « tel état, tel barreau. » Il importait surtout de préciser le caractère de cette institution au moment où des efforts sont tentés dans divers pays pour obtenir une meilleure organisation judiciaire. Dans les états même où la parole n'était comptée pour rien, des vœux ardens s'élèvent en faveur de la libre discussion des affaires publiques et des intérêts privés. La défense revendique ses droits. Ce mouvement est sensible en Russie, en Autriche, en Allemagne et en Prusse. Les avocats autrichiens et allemands viennent de réclamer le droit d'exercer leur profession librement, sans investiture gouvernementale. Ces symptômes sont d'un heureux augure et signalent le réveil de l'esprit public dans des contrées où la raison d'état, à des degrés divers, dominait tout, hommes et choses. C'est aux pays qui comme le nôtre ont, malgré de fréquentes secousses politiques, conservé quelques franchises, de montrer la source à laquelle le barreau a conservé le droit de puiser les siennes : or s'il est vrai que ce soit à la source toujours vive du droit naturel, cette vérité était bonne à proclamer, car le droit naturel ne dépend pas des conventions des hommes; il ne connaît ni frontières ni limites, il est de tous les temps et de tous les pays, s'il n'est point de tous les états ni de tous les régimes.

JULES LE BERQUIER.

VELASQUEZ

AU MUSÉE DE MADRID

Si vous allez en Espagne pour étudier les écoles de peinture, attendez-vous à de singulières déceptions, car vous n'aurez pas manqué de lire attentivement les écrits de Palomino de Velasco, les biographies de Cean Bermudez et d'autres traités sur l'art espagnol. Vous aurez remarqué que le nombre des artistes est considérable, que leurs tableaux sont décrits avec des éloges qui ne tarissent point, que les mots de talent et de génie sont prodigués volontiers, que les comparaisons avec Raphaël, Michel-Ange et le Corrège sont hardiment soutenues. Vous aurez été frappé de la puissance que l'on prête à certaines écoles, de leur enchaînement méthodique, de leurs subdivisions, qui attestent l'excès de fécondité, en Andalousie, par exemple, où l'on vous montre les écoles de Grenade, de Murcie, de Cordoue, se rattachant à l'école de Séville comme les jets vigoureux d'une même souche, de sorte que les semaines et les mois semblent ne point devoir vous suffire pour savourer avec ordre tant de merveilles.

J'avoue humblement que j'étais du nombre de ces voyageurs naïfs, et que j'ai été dupe. Certes l'orgueil national est respectable, mais il a ses limites. Nous accordons de grandes licences aux peuples situés au-delà de la Garonne; par conséquent plus les races de cette partie de l'Europe descendent vers le sud, plus il est logique qu'elles abusent de l'hyperbole. Cependant l'hyperbole mérite un autre nom, lorsqu'elle s'applique à l'histoire. C'est même compromettre les titres de gloire d'une nation que de les enfler outre mesure, car si ses historiens prétendent pour elle plus qu'il n'est vrai, les nations voisines lui ôteront peut-être plus qu'il n'est juste. Jus-

qu'ici l'Espagne n'est pas très connue, et l'on n'a guère réclamé contre la hardiesse des auteurs espagnols qui ont écrit sur l'art. Nous disons avec raison de certaines affirmations qu'elles *en imposent*, car des écrivains étrangers, gagnés par l'exemple, n'ont su que pousser l'emphase plus loin encore. Le *Dictionnaire des Peintres espagnols*, que Quilliet dédiait au duc de Berri en 1816, nous montre combien les hommes subissent les jugemens tout faits et trouvent la déclamation plus aisée que la critique.

Si l'on considère l'école espagnole dans son ensemble, il faut reconnaître qu'elle ne peut être comparée ni aux écoles de l'Italie, ni à l'école française, ni aux écoles flamande et hollandaise. Elle soutiendrait la lutte avec l'Angleterre, qui n'a eu que des peintres habiles, ou peut-être avec l'Allemagne, qui, malgré plusieurs maîtres illustres, n'offre après eux que des traditions affaiblies. Un seul peintre en Espagne fera dire de lui qu'il a du génie : ce peintre, c'est Velasquez. Pour Murillo, sa facilité charmante et la pieuse mollesse de son pinceau permettent d'affirmer qu'il a du talent, mais rien de plus : il n'a aucune des grandes qualités qui font les maîtres. Je ne parle pas de Ribera, qui s'enfuit de Valence tout jeune pour se faire italien, qui fut l'adepte fervent du Caravage, ne retourna jamais dans sa patrie et mourut à Naples. S'il honore l'Espagne, il ne lui appartient plus. Après Velasquez et Murillo, à un degré bien inférieur, on citera plusieurs artistes qui ont du mérite : Alonzo Cano, qui fut moins bon peintre que bon sculpteur; Zurbaran, dont la fermeté ascétique touche à la rudesse, et rappelle trop le laboureur de l'Estramadure; Juanès, qui apprit des derniers disciples de Raphaël les lignes suaves et les contours harmonieux: Sanchez Coello, qui fut pour Philippe II ce que Velasquez fut pour Philippe IV, mais dont les portraits les plus vantés périrent dans les incendies du Pardo et de l'Alcazar; Luis de Vargas et Juan de Las Roelas, tous les deux nourris dans les écoles de l'Italie, et demeurant de louables imitateurs, dont la vigueur est incontestable, mais dont le style inculte, désordonné, est plutôt digne des Hurons que d'un peuple civilisé. Il faut rapprocher les œuvres de ces artistes de celles des peintres italiens, je ne dis pas du premier, mais du deuxième et troisième ordre, pour juger sainement quelle est leur place dans l'histoire de l'art; mais si l'on descend plus bas, si l'on jette un regard sur les toiles du commun des martyrs, on est surpris de l'ignorance profonde de la plupart de ces Espagnols dont les biographies sont si pompeuses. Que de fois ils m'ont fait songer aux tableaux suspendus dans les corridors ou entassés dans les greniers de nos vieux châteaux, et dont les auteurs se sont sagement voués à l'oubli!

Il y a des peuples, aussi bien que des individus, chez lesquels on voit une opposition étrange entre ce qu'ils aiment et ce qu'ils atteignent, ce qu'ils veulent et ce qu'ils font. Les Français professent l'amour de la liberté et la haine des révolutions : c'est chez eux que les révolutions sont le plus fréquentes, la liberté le plus vite sacrifiée. Les Espagnols ont cultivé la peinture avec passion sans contribuer à ses progrès : ils ont eu des artistes nombreux, mais la plupart médiocres; ils ont appelé sans cesse des maîtres étrangers, sans profiter de leurs leçons; ils ont fondé des écoles, mais ces écoles, au lieu de grandir, s'affaiblissaient aussitôt, tandis que ceux qui les dédaignaient pour ne relever que d'eux-mêmes sont quelquefois devenus célèbres. Il faut chercher l'explication de semblables contradictions non pas dans les faits, mais dans le caractère d'une nation. L'homme trop souvent accuse la destinée, quand il ne devrait accuser que lui-même. On a prétendu que la domination des Arabes, qui sont iconoclastes, c'est-à-dire qui proscrivent les images, était la cause de l'infériorité des Espagnols dans les arts d'imitation. D'abord la domination des Arabes était détruite longtemps avant la renaissance, car le royaume de Grenade, loin d'exercer sur la Péninsule aucune influence fâcheuse, ne fut que le dernier et le plus aimable asile des Maures vaincus. Ensuite il y a une ingratitude rare à présenter comme les oppresseurs des arts ceux qui ont revêtu l'Espagne de sa plus belle parure. Il faut avoir visité l'Afrique et l'Espagne coup sur coup pour saisir tous les liens qui unissent l'une à l'autre les civilisations de ces deux pays. Ce que l'Espagne possède de plus précieux ou de plus caractéristique, elle le doit aux Arabes. Ses monumens les plus exquis, ses demeures les plus élégantes, ses villes les plus poétiques, sont arabes; ce qu'il y a de pittoresque dans ses mœurs, dans ses costumes, dans ses meubles, dans les détails familiers de la vie, est emprunté aux Arabes; si, dans la bouche des Espagnols, vous surprenez un mot plus sonore, il est arabe; si une pensée vous paraît plus fleurie, un tour de politesse plus délicat, ils viennent des Arabes. Il est beau à un peuple de s'affranchir et de se constituer, mais il n'est pas nécessaire qu'il oublie pour cela ce qu'il doit aux conquérans, ni qu'il les calomnie. Pour certaines parties de l'Espagne, le départ des Arabes fut une ruine, et si la plaine de Valence est restée un jardin enchanté, c'est qu'on y a gardé la culture des Arabes et jusqu'aux lois qui régissaient la distribution des eaux.

La religion musulmane, il est vrai, écartait les arts d'imitation; mais le Koran, en passant en Europe, avait perdu beaucoup de sa rigueur. Les maîtres de l'Andalousie ont même donné aux Espagnols des exemples de tolérance en tout genre qu'ils n'ont guère suivis.

Les peintures qui décorent une des salles de l'Alhambra attestent que l'aversion des Maures pour les représentations figurées n'était point si violente. D'ailleurs, à la suite de l'art arabe, s'introduisait l'art byzantin, qui l'avait inspiré jadis et le soutenait encore. Il reste en Espagne des œuvres byzantines assez nombreuses et assez belles pour avoir pu former un Cimabué et un Giotto. Ce ne sont donc pas les modèles qui ont manqué, ce sont les hommes.

On a dit aussi que l'Espagne, occupée pendant plusieurs siècles à chasser ses dominateurs, a vu se prolonger plus longtemps cette crise d'enfantement qui s'appelle le moyen âge. Née plus tard à la civilisation, elle n'a pu pousser aussi loin la science de l'art et des traditions, qui ne se forment qu'avec l'aide du temps; mais la crise a été beaucoup plus simple en Espagne que dans les autres pays, et dès la fin du XIIIe siècle la croisade contre les Maures était assurée de triompher. D'ailleurs la découverte de l'Amérique et la renaissance sont deux faits contemporains; les trésors ne manquaient pas aux Espagnols pour payer les chefs-d'œuvre. On sait au contraire quel usage ils en firent, surtout sous Philippe II. Peut-être le caractère même de ce peuple expliquerait-il mieux la stérilité de ses écoles de peinture et l'impuissance relative de ses aspirations. Fier et indomptable, il n'a ni la souplesse d'esprit ni la docilité qui font des disciples après avoir fait des maîtres. Le sentiment personnel que les romantiques de notre temps ont divinisé et l'allure indépendante qu'ils ont affectée sont chez les Espagnols un don inné. Leur littérature est par excellence romantique, c'est-à-dire que les traditions et les règles y sont inconnues, tandis que le bon plaisir de l'auteur règne tout-puissant. Il en est de même dans l'art. En vain les peintres s'attachent à copier des modèles ou à s'imposer un professeur, leur tempérament les entraîne, et bientôt ils cessent d'apprendre, parce qu'ils sont peu capables d'imiter. Il ne convient pas de blâmer dans une race un tel instinct, qui est une des conditions de l'originalité. L'école qui saurait y joindre le labeur, la passion du beau, l'application infatigable, atteindrait un singulier degré d'expression et d'énergie. Malheureusement le peuple espagnol n'est point ennemi d'une certaine paresse que le climat excuse, mais qui contribue à retenir ses efforts, quand il serait l'heure de les redoubler. En étudiant avec soin les œuvres des divers artistes, on voit le point où ils se sont arrêtés, se contentant de répéter les sujets religieux, cherchant les compositions faciles, satisfaits d'une exécution rapide et molle qui pour d'autres n'eût été que le début.

Cette indolence naturelle, s'alliant à un goût assez sensible pour ce qui est trivial, paralysa les intentions les plus sincères; car on ne saurait s'imaginer avec quelle bonne foi les artistes de la Pénin-

sule briguaient les leçons des maîtres italiens et flamands, ou prétendaient se nourrir de leurs œuvres. Les étrangers étaient appelés sans relâche, et, quoique ce ne fussent en général que des peintres de troisième ordre, ils ne laissaient pas d'apporter des germes qui, en tout autre pays, eussent été féconds. Dès l'an 1415, nous voyons en Castille le Florentin Gherardo Starnina. Sous le règne de Jean II, on appelle de Florence le peintre Dello et de Flandre Rogel. Les Français arrivent à leur tour : Jean de Bourgogne, qui décore les monumens de Tolède; Pierre de Champagne, qui peint à Séville, où les frères italiens Giulio et Alessandro enseignent leur art. A Tolède, Isaac de Helle et Dominique Theotocopoulos, appelé justement *il Greco* par les Italiens, fondent l'école; Lupicini professe en Aragon. A Madrid, on compte toute une série de peintres étrangers : Antoine Moor, Caxesi, Rizi, Tibaldi, Castello et ses fils, les deux Carducci, Rubens enfin, qui réside à Madrid en 1628. Plus tard, Charles II appellera Luca Giordano; Philippe V, Van Loo, Procaccini, Ranc Vanvitelli; Charles III, Raphaël Mengs, sans pouvoir régénérer l'art, et les académies de Madrid, de Sarragosse, de Valence, de Séville même, ne sont qu'une solennelle protestation d'impuissance. Du reste, les peintres n'avaient rien à envier aux sculpteurs, car il est aisé de voir comment ces derniers ont profité des leçons de Philippe de Bourgogne et de Torrigiano, le rival de Michel-Ange.

Qu'on ne croie pas que les maîtres étrangers fussent mal accueillis. Ils étaient entourés d'honneurs, écoutés avec zèle, recherchés sans jalousie. Les Espagnols donnaient des preuves plus vives encore de leur ardeur, lorsqu'ils partaient pour l'Italie ou la Flandre, afin de s'inspirer aux sources. Vincente Juanes et Ribalta ont vécu en Italie, de même que Luis de Vargas, Marmolejo, Berruguete, Becerra, Fernandez Navarrete, et bien d'autres qui n'acquirent pas même la facilité d'exécution de ceux que je viens de citer. Pierre de Moya poursuivit Van Dyck jusqu'à Londres, afin de devenir son disciple. Velasquez fit en Italie des voyages prolongés, au risque de mécontenter Philippe IV, son protecteur. Le rêve de Murillo était de visiter l'Italie, il partit même pour Rome; mais il rencontra sur sa route le musée de Madrid et s'y enferma pendant deux ans. Malgré tant d'efforts et des intentions si belles, les peintres espagnols ont gardé leur physionomie propre et une bonne part d'inexpérience. Les écoles, à peine constituées, ou tombaient ou méritaient l'oubli. Il ne reste, aux yeux de la postérité, que des individualités brillantes et des talens dont le principal trait (ce qui n'étonnera personne) est l'originalité. Parmi ces figures originales, les plus remarquables sont celles de Velasquez et de Murillo, l'un qui respire toute la fierté castillane et peint les splendeurs de la cour, l'autre qui représente le charme de la race andalouse et résume les inspi-

rations religieuses qui sont l'âme de l'art espagnol; le premier qui excite l'admiration, le second qui exerce un vif attrait, tous deux l'honneur de l'Espagne, et les seuls qui supportent une étude approfondie. Il est naturel de commencer par Velasquez, qui est *le plus grand*.

Velasquez est peu connu en Europe : on le range parmi les maîtres sans contestation comme sans enthousiasme, parce que sa place est faite et parce que les artistes qui ont visité Madrid se portent garans de sa gloire; mais cette gloire, le public ne peut ni la discuter ni la confirmer, car les pièces du procès ne sont pas sous ses yeux. Rome, Gênes, Paris, Dresde et surtout l'Angleterre possèdent quelques tableaux de Velasquez, mais des tableaux isolés, d'une importance secondaire, qui ne donnent point sa mesure et ne frappent que les vrais connaisseurs. On peut dire que Velasquez est tout entier au musée de Madrid, puisque ce musée compte plus de soixante toiles du peintre de Philippe IV. L'Espagne a eu la fortune de retenir ses chefs-d'œuvre dans tous les genres où il s'est essayé, peinture religieuse, peinture d'histoire, mythologie, paysages, scènes d'intérieur, portraits en pied, portraits équestres. Pour expliquer cette fortune, il suffit de jeter un regard sur la vie de l'artiste.

Velasquez naquit à Séville en 1599. Son père s'appelait Juan-Rodriguez de Silva, sa mère Geronima Velasquez. Il réunit les deux noms, d'après l'usage espagnol, plus fréquent encore en Andalousie. La postérité, qui tend toujours à simplifier, n'a retenu que le nom de sa mère. Ses parens, frappés de la passion qui le portait vers le dessin, lui firent cesser ses études classiques et l'envoyèrent dans l'atelier d'Herrera le Vieux, qu'on aurait surnommé plutôt Herrera le Diable, si la peur de l'inquisition l'avait permis. Cet Herrera était un brutal avec qui personne ne pouvait vivre. Non-seulement ses élèves, mais ses enfans eux-mêmes prenaient la fuite, et il finit par rester seul. Sa peinture se ressentait de son caractère, elle était d'un furieux. Il se servait de brosses et de joncs pour couvrir ses toiles avec plus de rapidité, je veux dire avec plus de rage. Aussi ses saints et ses docteurs, qu'il aimait à représenter la plume à la main, ressemblent-ils à des possédés qu'on exorcise ou à des bandits que l'on va pendre. Les Espagnols, il est vrai, comparent modestement Herrera à Michel-Ange, comparaison qui réjouit singulièrement ceux qui voient ensuite les peintures d'Herrera à Séville. Velasquez se hâta de quitter un tel maître, et il fit bien. Tout ce qu'il put apprendre de lui, ce fut la négligence et l'audace, le mépris de la beauté et le goût d'un coloris énergique, enfin une liberté de composition qui ne dépasse pas les mérites de l'ébauche.

Il entra chez Francesco Pacheco, qui formait avec Herrera un contraste parfait, caractère aimable, esprit cultivé, poète élégant, peintre

froid et médiocre, comme beaucoup de peintres de l'école de Séville que l'emphase espagnole proclame en vain des hommes de génie. Si Pacheco avait peu de talent, il avait de l'instruction; son traité sur la peinture prouve qu'il put donner à Velasquez de bons conseils. Il fut surtout assez avisé pour lui donner une famille : ce choix d'un jeune homme pauvre et obscur est honorable pour lui de toute façon, surtout s'il pressentit que son gendre serait un grand artiste.

Mais Velasquez ne se contentait point, cela se conçoit, des leçons de Pacheco. Il cherchait des modèles plus élevés, une nourriture plus forte que Séville ne pouvait alors lui fournir. C'est ainsi qu'à un moment donné il s'éprend des tableaux de Louis Tristan, peintre de Tolède, que les biographes comptent, pour ce motif, parmi ses maîtres. Il fut forcé de se rejeter sur la nature, comme Lysippe; il copiait avec acharnement les objets qui lui tombaient sous la main, les plantes, les poissons, les oiseaux, les animaux; il dessinait dans mille postures et avec mille expressions diverses un jeune paysan qu'il avait pris à son service; il peignait tous ceux qui s'y prêtaient, développant par ces études répétées son goût et son talent pour le portrait, de sorte qu'à proprement parler, Velasquez fut élève de la nature et de lui-même. L'art fut pour lui un véritable don : il l'aima par instinct, le cultiva par passion, le conquit par la force du sentiment personnel. Son originalité traversa victorieuse les ateliers où elle aurait dû s'éteindre; elle résista même à l'influence de maîtres ou de modèles illustres qu'il rencontra plus tard. A l'âge de vingt-neuf ans, il connut Rubens à Madrid; il passa neuf mois dans un commerce intime avec ce séduisant esprit. A trente ans, il était à Venise, où il copiait les tableaux vénitiens, notamment *le Calvaire* et *la Communion* du Tintoret. De Venise, il se rendait à Rome, où il étudiait Raphaël et Michel-Ange, copiant même *le Jugement dernier, les Sibylles de la Chapelle Sixtine, l'École d'Athènes, le Parnasse.* Mais ni Rubens, ni les Vénitiens, ni Michel-Ange, ni Raphaël n'ont marqué leur empreinte sur les œuvres de Velasquez. Ce qu'il déroba à d'aussi excellens modèles, il se l'assimila avec une énergie qui effaçait les traces et sauvait son indépendance.

Rien n'était plus propre d'ailleurs à inspirer à Velasquez la fermeté et la foi en lui-même que la faveur précoce qui l'éleva au-dessus de ses contemporains et l'y maintint jusqu'à sa dernière heure. Dès l'an 1623, Philippe IV le nommait son peintre, l'attachait à son palais, l'admettait dans sa familiarité. Carducho, Caxes, Nardi, ses rivaux à la cour, s'inclinant devant la volonté souveraine, avouaient que jamais ils n'avaient représenté le roi avec autant de bonheur, aveu plus véridique que sincère; ils souffraient que leurs portraits fussent relégués dans une salle obscure, tandis que Velasquez, à l'égal d'Apelle, gardait seul le privilége de peindre le nou-

vel Alexandre. Dès lors la vie de Velasquez peut se raconter d'un seul mot, car ce fut celle des courtisans. Pendant trente-sept années il fut l'ami du roi; il travailla pour lui, sous sa direction, sous ses yeux, sous sa clé. D'abord huissier de la chambre, puis maréchal-des-logis du palais, enfin chevalier de Saint-Jacques, il connut la servitude dorée, les plaisirs bruyans, les dignités pompeuses et les graves soucis de l'étiquette. La chaîne était d'autant plus étroite que Philippe IV ne pouvait se passer de lui. Les deux voyages qu'il fit en Italie, d'abord pour ses propres études, puis pour acheter des tableaux et des statues de maîtres italiens, furent abrégés par les instances les plus affectueuses et par un ordre de rappel. Du reste, qu'on ne suppose pas Velasquez triste ou digne de plainte. La vie de cour était sa joie : noble de naissance, magnifique dans ses goûts, comblé de richesses par le roi, il était beau cavalier et se mettait avec élégance; ses diamans excitaient l'envie; il tenait table ouverte, et les plus hauts personnages regardaient comme un honneur d'être admis chez lui. Il prenait au sérieux ses fonctions de premier maréchal-des-logis, son zèle abrégea même sa vie, car ce fut dans l'île des Faisans, en préparant la maison où devaient se rencontrer Philippe IV et Louis XIV, qu'il contracta, par excès de fatigue, le mal dont il mourut.

Qui peut dire ce qu'auraient produit les éminentes facultés dont Velasquez était doué s'il fût resté libre, si la retraite lui eût permis de consacrer au travail le temps qu'il perdait en occupations frivoles? Je sais que le bonheur donne des ailes à l'âme d'un artiste et que l'éclat a des enivremens féconds; mais il faut que cet éclat s'appelle la gloire et que ce bonheur ne soit pas la dissipation. De même que la faveur de Louis XIV a été pour le génie de Racine plus funeste que salutaire, de même l'amitié de Philippe IV a arrêté l'essor de Velasquez, en l'enfermant dans un cercle où il lui était trop facile de tourner toujours. Les portraits de la famille royale, répétés dans toutes les dimensions et sous toutes les formes, étaient un sujet qui ne pouvait exciter longtemps l'enthousiasme d'un artiste, et qui parfois, cela est manifeste, n'a été traité par lui ni sans froideur ni sans ennui. Les nains et les bouffons qu'il était de mode de faire peindre à cette époque n'étaient pas non plus une matière digne d'un talent élevé. Velasquez n'était pas né seulement pour exceller dans le portrait, mais surtout dans la peinture d'histoire. Je ne puis donc reconnaître sans un profond regret à quel métier le roi l'a rabaissé, puisqu'il ne lui a commandé, pendant les trente-sept années de loisir qu'il lui créait, qu'une seule grande page, *la Reddition de Bréda*. Quelques vues des châteaux royaux, l'intérieur d'une manufacture de tapis, une Vierge pour décorer un oratoire, sont une faible compensation pour tant de chefs-d'œuvre étouffés dans leur

germe. Combien la solitude et la pauvreté n'eussent-elles pas offert à Velasquez des conseils plus mâles, une protection plus utile à sa gloire!

Philippe IV du moins témoigna à Velasquez qu'il admirait son génie mieux qu'il ne le comprenait. Il achetait tout ce qui sortait de son atelier : les palais d'Aranjuez, de l'Escurial, de Buen-Retiro, du Pardo, se remplirent ainsi d'œuvres qui n'éprouvèrent ni les injures du temps ni les dangers des voyages. Quand le musée de Madrid fut formé, les souverains de l'Espagne y réunirent tous ces tableaux, dispersés dans leurs demeures. C'est pourquoi l'on y compte plus de *soixante* toiles de Velasquez, richesse rare et merveilleuse d'un musée qui est déjà le plus riche du monde.

Je n'entreprendrai point de décrire minutieusement tous ces tableaux. Je choisirai les principaux dans chaque genre pour en donner une esquisse et une appréciation : il sera plus facile de saisir ensuite le véritable caractère du talent de Velasquez.

Il est naturel de commencer par la peinture religieuse ,qui tient dans l'école espagnole une place si grande qu'elle semble avoir proscrit presque toutes les autres branches. Aussi Velasquez est-il une exception unique dans un pays où l'inquisition nommait des inspecteurs pour surveiller les ateliers des artistes et les boutiques des marchands. Il fit peu de peinture religieuse et n'en avait point le goût, danger sérieux si l'amitié du roi ne l'eût couvert. Les sujets inspirés par la religion demandent à la fois une profondeur et une naïveté, une passion et un idéal dont le peintre de Séville n'était point capable. Sec, spirituel, observateur, il ne se plaisait qu'à imiter la nature; la vie de courtisan ne lui laissait point d'ailleurs le temps de chercher la beauté dans le monde des rêves, ni d'échauffer son propre cœur. Au début de sa carrière, il fit une *Adoration des Mages* qui est vigoureusement peinte, mais d'un style horrible. Sa madone est une cuisinière hollandaise, et son enfant avec une vaste bavette est certainement le fils d'un marchand de harengs d'Amsterdam. Malgré sa trivialité, ce tableau a du mérite; l'exécution en est serrée, et l'accent va jusqu'à la dureté. Plus tard l'artiste adoucira ses teintes, il évitera les fonds noirs pour répandre autour de ses personnages de l'air et de la clarté. Son *Christ sur la croix*, de grandeur naturelle, est une bonne étude, non pas du nu, mais de l'ivoire, car il est évident qu'il a pris pour modèle un Christ sculpté pour quelque prie-Dieu, afin d'en reproduire les tons fermes et le poli. Le bois de la croix est d'une exactitude effrayante; les veines, les suintemens résineux, la couleur rougeâtre du pin verni, se détachent sur les ténèbres. Le sang ruisselle sur les pieds et sur les mains du Christ, ses cheveux pendent sur le côté et se mêlent au sang qui dégoutte de son front. Tout cet appareil lugubre paraîtra

repoussant aux âmes délicates, théâtral aux âmes pieuses. Le *Couronnement de la Vierge* est en face et repose les yeux. Il ne faut chercher ni dans les traits de la Vierge une beauté d'un ordre supérieur, ni dans les traits du Père et du Fils qui la couronnent un sentiment très religieux. Destiné à être placé dans l'oratoire de la reine et sans doute assez mal éclairé, ce tableau est peu fait : quoique la touche en soit rapide, l'arrangement du groupe, la tournure des personnages, le grand jet des draperies, frappent le spectateur. Le coloris est délicieux. C'est un véritable tour de force, car l'artiste n'a employé que deux couleurs, le rouge et le bleu; mais il combine ces deux couleurs avec tant d'habileté, il les fond et les dégrade avec tant de richesse, il obtient des violets alternativement pâles ou foncés d'un effet si harmonieux, il établit la relation de ses tons et de leurs valeurs avec une finesse si exquise, qu'on reconnaît un grand coloriste.

Les sujets d'imagination n'ont point été traités avec plus de succès que les sujets religieux, car la mythologie, qui exige la tradition et le style, attirait Velasquez aussi peu que la Bible. Il est même à remarquer que son principal tableau mythologique, *les Forges de Vulcain,* a été fait à Rome, quand l'artiste subissait l'influence des lieux où il se trouvait, des hommes qui l'entouraient. Guido Reni, le Dominiquin, notre Poussin lui-même, à qui Velasquez commandait des tableaux pour le roi d'Espagne, l'exhortaient peut-être à lutter avec eux dans le genre académique, que les Espagnols ont si peu cultivé. Velasquez représenta les forges de Vulcain au moment où Apollon annonce au malheureux mari qu'il a surpris les amours de Mars et de Vénus. Rien n'est plus froid, et cependant il y a des détails admirables. La composition est faible, sans intérêt, l'effet ridicule. Apollon ressemble à un contemporain de Louis XIV qui va danser un ballet mythologique; Vulcain paraît trop mériter son infortune malgré ses yeux perçans, interrogateurs, furibonds; ses compagnons de travail expriment moins un étonnement trivial qu'une parfaite sottise. En revanche, le torse d'Apollon est d'une grande beauté, son geste plein d'éloquence; le corps des forgerons est d'une vérité incroyable. Les détails de la forge, éclairés à la fois par les rayons du soleil qui pénètrent dans l'intérieur et par le brasier que le soufflet active, sont rendus avec une précision qui montre bien que le génie de l'artiste ne se sentait à l'aise qu'en face de la réalité. Le *Mercure tuant Argus* me dicte les mêmes réflexions. Argus, avec sa chemise de bure grise, est un brigand endormi au bord du grand chemin, et Mercure, qui s'avance en rampant sur les mains, est un gendarme qui veut le surprendre; mais le sommeil d'Argus, sa tête tombant sur la poitrine, l'abandon des bras et des jambes, sont représentés avec un naturel si saisissant, qu'on oublie la mythologie et la traduction vulgaire qu'en donne le

peintre pour n'admirer que l'énergie de l'empreinte et ce que j'appelle la griffe du lion. De même le *Mars au repos* est copié sur quelque soldat des gardes wallonnes, mais avec un ton de fresque que ne répudieraient point les maîtres italiens, et surtout avec une singulière grandeur.

J'ai hâte d'arriver aux quatre chefs-d'œuvre de Velasquez, si différens entre eux par les défauts comme par les mérites, d'une originalité éclatante, et qui prouvent ce qu'il eût pu faire avec un protecteur qui ne l'eût pas condamné à rester un peintre de portraits.

Ses *Buveurs* sont les premiers par la date. Un jeune homme nu, qu'il faut bien accepter pour un Bacchus, puisque deux satyres se jouent derrière lui, est assis sur un tonneau; il couronne un buveur qui s'est agenouillé. Cinq ivrognes, choisis parmi la fleur de la canaille espagnole, entourent le vainqueur, et, le verre en main, se livrent à la joie la plus bruyante. Quelles figures avinées et ignobles! quelle expression! quelles poses! quels haillons! quelle impudence! Mais les têtes sont rendues avec une hardiesse et une véhémence de couleur qui les font sortir du cadre. J'ai encore devant les yeux le grand coquin qui se présente de face, coiffé d'un chapeau que je renonce à décrire, et rit au visage des passans avec une gaieté si étourdissante que l'on en croit entendre les éclats. Et le même artiste, après avoir copié ces effroyables truands, allait peindre les figures pâles et aristocratiques de Philippe IV ou de l'infant don Carlos! Ce qui fait supporter un tel sujet et de tels types, ce n'est pas seulement la vérité, c'est une certaine vérité, idéale à sa manière, à force de volonté, d'exécution, de couleur et d'harmonie. On sent je ne sais quelle chaleur qui prouve que l'artiste s'est pris corps à corps avec la nature, et en même temps une fierté de pinceau qui annonce le gentilhomme et rehausse tout ce qu'il touche. Il y a des tableaux de Velasquez que je préfère, il n'y en a point qui soit plus fortement peint. Son Bacchus, devant lequel Praxitèle et Scopas se voileraient le visage, est un type vulgaire, mais bien choisi et merveilleusement relevé. C'est à la fois l'athlète et le viveur, jeune, trapu, d'une élégance roturière, d'une beauté qui se palpe, trempé pour la lutte aussi bien que pour la débauche. Les formes et les chairs sont rendues avec un sensualisme mâle et splendide qui bientôt vous attache, et, l'impression première s'effaçant, on finit, tant l'artiste vous impose son type et vous parle en maître, on finit par trouver que ce type est beau. N'oubliez pas qu'un ciel gris et assombri à dessein se marie avec les tons bruns des vêtemens. Sur cette teinte de plomb ressortent sans dureté les têtes des buveurs : comme elles reflètent d'abondantes libations, elles eussent tranché trop crûment sur un ciel bleu.

J'ai déjà dit que le roi d'Espagne ne commanda qu'un seul tableau

d'histoire à son peintre; ce fut après la prise de Bréda, car les victoires étaient rares sous son règne. *La Reddition de Bréda* est appelée aussi le *Tableau des Lances*, parce que les hautes piques des troupes espagnoles se dressent sur la droite comme une forêt. Devant les lances, les officiers du général Spinola se tiennent immobiles; toutes les têtes sont graves, tournées de façon à être vues, parce qu'elles sont des portraits. Dans l'angle, Velasquez s'est représenté lui-même avec un feutre, des bottes et un manteau gris. Son œil est vif, son teint brillant, sa moustache frisée, sa tournure élégante; on voit qu'il comptait parmi les cavaliers accomplis. Le côté opposé de la toile montre en pendant l'escorte du gouverneur de Bréda. Entre ces deux troupes, un grand vide laisse voir le paysage : c'est là que les deux chefs s'abordent. Spinola a mis pied à terre pour recevoir le prince de Nassau. Sa figure rusée a une telle expression d'affabilité et de bonne grâce, il appuie si éloquemment sa main sur l'épaule du vaincu, qu'on devine qu'il le complimente sur sa belle défense. La scène est simple, conçue largement, traitée de main de maître. Afin de rompre la monotonie des deux groupes, le peintre a laissé au premier plan le cheval de Spinola, et, pour ajouter à tant de hardiesse, il le présente en raccourci.

Assurément une capitulation est un sujet peu fécond, d'un intérêt médiocre, et nous passons d'ordinaire avec indifférence devant la peinture officielle, qui rivalise avec les gazettes. Ici au contraire, rien ne peut rendre le charme qui vous arrête, vous retient, vous ramène et vous retient encore. L'action la plus dramatique n'aurait pas plus de puissance, la peinture la plus voluptueuse plus d'amorces. Tantôt on admire la couleur enchanteresse de cette vaste toile, où les tons, choisis, limpides, harmonieux, prennent par leur juxtaposition une vigueur inouie; tantôt c'est le paysage qui se déroule plein de clarté, de fraîcheur, où l'air circule véritablement et donne à la nature cette vie muette qui vous enivre; tantôt ce sont les personnages, peints avec tant de naturel, saisis dans le vif de leur action, et nous causant le même plaisir que nous causerait une scène représentée sous nos yeux. Il n'y a rien de sacrifié, rien de conventionnel, même dans les effets et dans les ombres; aucun des artifices permis aux peintres n'a été employé. Tout se montre, tout est interprété, tout se modèle en pleine lumière. Un parti aussi hardi aurait effrayé plus d'un maître. Velasquez en a tiré des beautés si originales et un succès si fier, qu'il est digne de prendre place à côté des plus grands.

Les Fileuses nous ramènent aux tableaux d'intérieur que Velasquez, accoutumé à peindre le portrait en pied, excellait à traiter sur une grande échelle. Le sujet est une manufacture de tapis. Dans une salle fermée aux ardeurs de l'été, cinq fileuses préparent des

laines. Des tapisseries sont tendues dans le fond d'une seconde salle, qui communique avec la première par une large arcade, à la façon arabe. Des dames de la cour regardent ces tapisseries et font leur choix, tandis que, par une fenêtre que l'on ne voit pas, un rayon de soleil répand une lumière éclatante sur les derniers plans. Il y a beaucoup à blâmer dans ce tableau, qui ressemble à une ébauche, tant l'exécution de certaines parties est rapide. Les fileuses sont d'un type commun, leur pose est sans noblesse, et quoique le clair-obscur permette de sous-entendre beaucoup de détails, la licence ne va point jusqu'à représenter des pieds sans doigts et des mains si mal définies qu'elles se terminent en pointe de la manière la plus fantastique. Ce double caractère de vulgarité et de négligence imprime aux figures quelque chose de moderne; nous avons vu souvent leurs sœurs dans nos expositions de peinture; nous les dirions peintes d'hier, par un de nos contemporains, rapprochement que Velasquez estimerait une cruelle punition, s'il revenait à la vie. Dans l'art en effet, les belles choses gagnent aussitôt vingt siècles : ce qui est lâché ou commun reste la monnaie courante de tous les temps.

Mais si, après un examen forcément sévère, on s'éloigne pour ne considérer que l'ensemble du tableau, les critiques font place au plaisir le plus délicieux. La couleur est divine et chante comme une prairie émaillée de fleurs. Jamais le pinceau de Velasquez n'a été plus jeune, plus délicat, plus étincelant. Ces tapisseries sur lesquelles le soleil se joue, où les amours voltigent au milieu des guirlandes, elles ont un éclat et une douceur infinis. Les murs ont des reflets dorés, les vêtemens des dames de la cour s'illuminent dans le rayon qui les atteint ainsi qu'un trait. Rien de chargé ni de précis; à peine si la brosse a effleuré la toile, à peine si l'huile l'a pénétrée. L'on saisit bien quelques coups de pinceau ou quelques glacis; mais on doute, tant la main du peintre a été légère, inspirée, rapide. Les tons les plus vifs sont appliqués par touches insensibles ou contrariées; tout se fond dans le lointain, et la couleur elle-même semble n'être qu'une caresse de la lumière. Dix fois pendant mon séjour à Madrid je me suis replacé devant ce tableau, dix fois j'ai subi le même charme. Je ne crois pas que la puissance humaine ait jamais exprimé à un tel degré cette musique des yeux qu'on appelle l'harmonie des couleurs.

Je n'en dirai point autant d'une autre scène d'intérieur que l'on nomme *les Filles d'honneur* (*Las Meninas*). Quoique cette toile soit réputée avec raison un prodige, ce n'est ni par le coloris ni par la grâce qu'elle se recommande. L'aspect en est peu agréable, la couleur triste, tant le génie de Velasquez était capable d'applications

diverses, tant il avait ses heures! D'un autre côté, la science de la perspective, l'étude de la vérité, la précision des détails, l'imitation poussée jusqu'à tromper l'œil, expliquent cette différence radicale dans l'effet. On ne saurait mieux définir l'impression que produit ce tableau qu'en le comparant à un dessin photographique. Velasquez a saisi une salle du palais avec les personnages qui s'y trouvaient groupés, sans s'excepter lui-même; il en a tiré une épreuve, non pas à l'aide d'une machine, mais par la force de sa mémoire et l'énergie de son pinceau. Cette épreuve a tous les mérites et tous les défauts de la photographie; la nature y est calquée, mais sans charme. L'on me croira dès que j'aurai décrit le sujet. Un jour le roi Philippe IV et sa femme posaient pour la vingtième fois devant leur peintre favori. Pendant que l'artiste peignait, la petite infante Marguerite était auprès de lui avec ses deux filles d'honneur, qui cherchaient à l'amuser, avec Maria Barbola, naine hideuse qui servait de jouet à la cour. Non loin, le nain Pertusano lutinait un gros dogue, tandis que dans le fond de la galerie Joseph Nieto, quartier-maître de la reine, et dona Marcella de Ulloa, religieuse et dame d'honneur, causaient ensemble. Le roi fut frappé du tableau qu'il avait sous les yeux, il pensa qu'il prêtait à la peinture, il demanda à Velasquez s'il pourrait le reproduire. Il fut reproduit, sans omettre le grand chevalet qui occupe presque toute la hauteur de la composition, sans omettre un gentilhomme qui entr'ouvre une porte par laquelle se précipite un flot de lumière. Enfin, pour faire comprendre que Philippe IV et sa femme sont les spectateurs de cette scène intime, leur image est reflétée dans une glace; elle explique une composition renversée d'une manière aussi bizarre, puisque le peintre et ses modèles sont sur le même plan et regardent également le public : or, dans le principe, le public c'était le roi et la reine qui posaient.

On voit combien le mot de photographie, que j'ai employé tout à l'heure, s'applique justement. Il faut même donner à cette comparaison toute sa portée, pour faire sentir l'incroyable tour de force accompli par Velasquez. Luca Giordano, amené par Philippe IV devant cette œuvre, s'écriait : « Sire, c'est la théologie de la peinture. » Les modernes pourraient dire plus simplement : « C'est la photographie de la peinture. » Breughel, Téniers, Gérard Dow et les Flamands les plus minutieux n'ont jamais produit une telle illusion. Les figures sont de grandeur naturelle, et l'imitation est poussée à un tel degré de réalité qu'on croit assister à une représentation sur un théâtre. De semblables beautés frappent trop directement la foule pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Elles émeuvent moins ceux qui pensent que l'art est quelque chose de plus que la nature, et que l'artiste ne doit pas rivaliser de fidélité avec un miroir. Il est certain

que rien ne donne mieux la mesure de la puissance d'un peintre. Si notre plaisir est moins pur, notre admiration grandit.

On raconte que la croix de Saint-Jacques qui décore la poitrine de Velasquez fut tracée par Philippe IV lui-même. Le tableau terminé, le peintre demanda à son souverain s'il était satisfait : « Il manque encore une chose, » répondit le roi, et, prenant le pinceau des mains de Velasquez, il alla peindre sur son image la croix rouge de l'ordre. Ce trait honore Philippe IV. Pourquoi son amitié n'était-elle point éclairée autant que délicate? Pourquoi plutôt Velasquez n'a-t-il pas vécu sous Charles-Quint ou sous Philippe II? L'histoire contemporaine lui aurait offert des pages glorieuses et les princes lui eussent tracé une tâche plus digne de son génie, tandis qu'il a subi, au milieu d'une cour sans grandeur, les sujets de circonstance, accepté les sujets faciles, pris le goût des portraits, travail aimable qui se fait en causant avec les modèles, et qui détourne trop souvent du labeur fécond et des luttes solitaires. Du moins avons-nous cette consolation qu'il est devenu, dans l'art du portrait, un maître de premier ordre.

Je passerai plus rapidement sur ses portraits en buste, parce qu'ils présentent les mêmes qualités et moins de richesse que ses personnages en pied ou à cheval. Arrêtons-nous néanmoins, dans le Salon d'Isabelle, devant ce sculpteur que l'on appelle à tort Alonzo Cano. Le pourpoint noir est si simple qu'il paraît à peine exécuté; la tête que tient le sculpteur et qu'il ébauche est indiquée par deux traits, la toile n'est même pas couverte à cet endroit; le fond du tableau n'est qu'une teinte neutre, jetée comme au hasard. D'où vient donc l'incroyable vigueur de cette image, qui sort du cadre, s'impose au regard, et prend un relief, un éclat, une intensité qui est la vie elle-même? Elle a des voisins redoutables, tels que le *Thomas Morus* de Rubens, le *comte de Bristol* de Van Dyck, qui s'est représenté à côté de son noble ami, et un autre portrait, chef-d'œuvre de Tintoret; mais oserai-je le dire? ces voisins, elle les écrase. Van Dyck paraît trop rose et trop pâle, Rubens semble avoir emprunté à une torche le reflet qui dore son personnage; Tintoret, avec ses belles pâtes vénitiennes, sent aussi la convention. La nature, la vérité et la lumière sont avec Velasquez. On croirait qu'un jour particulier tombe sur ce tableau; on cherche si une ouverture dans le plafond ne répand pas sur lui seul ces clartés qui vivifient la chair. Quels secrets possède donc le peintre? quels procédés emploie-t-il? Secrets et procédés, tout lui est personnel, tout échappe à l'analyse, parce qu'il est conduit par un instinct divin. De près, le visage paraît confus et peint grossièrement; on y voit de petits points noirs, des taches, des éclaboussures de pinceau, des traits capricieux qu'on ne s'explique pas : éloignez-vous, tout se fond, se purifie et resplendit. De près les mous-

taches semblent faites d'un bloc, elles tombent sur les lèvres comme une muraille : écartez-vous, elles deviennent transparentes, fines, laissent percer les formes du menton et des lèvres, on en compterait presque les fils argentés. De près, la main est empâtée d'une façon extraordinaire, grossière, sans contours arrêtés : de loin, elle se compose, s'anime par la distance, se modèle par la couleur, elle est pleine de mouvement, elle parle.

Aucun artiste n'a poussé aussi loin que Velasquez le mépris des accessoires, je me trompe, l'art de les mettre à leur place et de les faire servir à l'harmonie générale de son œuvre. C'est un sacrifice qui coûte à beaucoup, parce que le vulgaire n'y voit que de la négligence; mais c'est un sacrifice qui contribue souvent à la beauté d'un portrait. La tête et les mains, c'est-à-dire le sujet, paraissent d'autant plus finies et plus saillantes que le reste du tableau est plus incertain ou atténué. De même que certains peintres répandent sur leurs accessoires des teintes sombres et de véritables ténèbres, Velasquez traitait les siens avec une rapidité manifeste. Je n'assurerais point qu'une indolence naturelle et le désir d'abréger le travail n'y trouvassent leur compte; mais la peinture y trouvait aussi le sien. On en verra un exemple dans une des deux salles où les écoles espagnoles sont réunies. C'est le portrait d'un guerrier couvert d'une armure damasquinée d'or; son casque et ses gantelets sont déposés devant lui. L'armure est exécutée à la hâte, le damasquinage indiqué avec autant d'aisance que sur un décor d'opéra; l'or et le fer n'ont qu'un éclat éteint par le pinceau; çà et là quelques traits légèrement frottés donnent les reflets; une écharpe d'un violet passé produit une harmonie charmante. La tête se détache sur un rideau rouge, mais d'un rouge assombri, sous lequel perce le noir, et qui s'éclaire sourdement; un pan du rideau se relève et laisse voir un ciel gris. Au milieu de ces accessoires, peints avec autant de négligence que de justesse d'effet, brille une figure aimable, persuasive, spirituelle, à laquelle des cheveux gris prêtent encore de la douceur. Le front est élevé, et l'intelligence l'éclaire, les tempes et les pommettes des joues sont délicieusement modelées, les yeux sont beaux et baignés de rayons, la bouche est prononcée, les lèvres sont fraîches, humides, et feraient envie à Rubens. Mais le personnage aurait-il autant d'éclat, si l'éclat des détails eux-mêmes ne lui eût été subordonné et peut-être sacrifié?

Quelquefois le talent souple et tout imprévu de Velasquez reçoit d'un sujet une impression qui change sa manière. A-t-il à peindre une vieille femme dévote et déjà penchée vers la tombe : il a recours aux tons obscurs; il rivalise avec Rembrandt. Lui aussi, quoique par exception, il sait préparer les fonds noirs, et modeler dans l'ombre un corps qui fuit, un pli qui s'efface. Il donne à son modèle

une expression touchante de résignation, de piété, de vérité tranquille. Ses chairs sont pâles et presque livides, sans avoir rien de repoussant, mais plutôt à la façon de l'ivoire vieilli. Le teint est à la fois maladif et reposé : la mort est voisine, non sans un dernier sourire de la vie. Les mains, dont l'une est dégantée, sont croisées paisiblement autour d'un livre de messe. Une coiffe à demi transparente couvre le front et un crâne qui doit être chauve, mais qui est noblement déguisé. Toutefois, sous ce linon, la tête laisse percer ses contours, l'oreille donne ses profils, les tempes se modèlent, sans minutie, largement. Les joues, qui tombent un peu sous le poids des années, la bouche, d'où les rides n'ont point chassé la bonté, l'œil pensif, qui se prépare à s'éteindre, tout est sérieux, touchant; il n'est pas jusqu'au ton bistré dont s'éclaire le visage de la vieille femme, qui ne rappelle la lumière discrète de l'église où elle va prier.

Les portraits en pied sont principalement les portraits de la famille royale, et, prises dans leur ensemble, ces images d'une race qui dépérit laissent aux plus indifférens une impression de tristesse. Ce que Van Dyck fut pour les Stuarts, Velasquez l'avait été pour la maison d'Autriche. Peintres des grandeurs déchues, tous les deux ont le secret de la dignité mélancolique et des fières pâleurs. En effet, le sang royal ne peut se démentir jusqu'au bout : il se rattache par quelque effort suprême aux traditions d'une longue suite d'ancêtres. En face du bourreau, il retrouve l'héroïsme; au sein de l'abaissement, il sait descendre avec orgueil. Philippe IV perdit successivement le Roussillon, la Catalogne, le Portugal, les Flandres, sans tirer l'épée, mais sans que son visage trahît la moindre émotion. Indolent, dévot, ami des plaisirs, ayant pour les arts et les lettres le goût qu'inspirent des distractions délicates, l'idée de la royauté fut sa seule conviction profonde. Il sentait à chaque heure du jour qu'il était le représentant du droit divin sur la terre, et se comportait avec une gravité propre à imposer aux peuples. Jamais on ne le vit sourire : l'étiquette pompeuse et froide régnait à sa cour, et je ne doute pas qu'il n'ait servi de modèle, en cela du moins, à son gendre Louis XIV. Aussi Velasquez dut-il se borner à reproduire cette figure impassible, qu'il peignît le roi dans son palais ou dans son oratoire, à cheval ou en costume de chasse; mais, tout en copiant ses yeux fixes, ses traits raides, ses lèvres pesantes, sa moustache frisée, ses cheveux clairs, sa complexion appauvrie, il y ajoutait quelque chose de ce que nous appelons la morgue espagnole. Cette hauteur qui se surfait à elle-même ce qu'elle vaut et déclare aux autres que rien ne peut l'atteindre n'est pas la majesté vraie, mais elle en tient lieu. Outre la grande tournure qu'il imprimait aussitôt à son personnage, l'artiste le réchauffait encore par la noblesse des poses. Il exécutait les mains avec soin; il les faisait

belles, fines, aristocratiques autant que Van Dyck. Cela frappe surtout dans le portrait qui représente le roi debout, vêtu de noir, tenant une lettre. Je louerai avec plus de réserve celui qui le montre dans son oratoire, à genoux, mais ne priant point, étudiant sa pose bien plus qu'il ne pense à Dieu. C'est un spectacle qui choque et qui glace. Là cependant la tête est admirablement peinte.

On retrouve la même noblesse d'attitude et des mains délicieuses dans le portrait de l'infant don Carlos. Debout, la jambe tendue, tenant son feutre noir et le doigt d'un gant qu'il laisse dédaigneusement pendre, il annonce, plus que son frère Philippe IV, la fierté du sang royal et la raideur castillane qui le rendaient cher aux Espagnols. L'artiste l'a embelli, parce que son flegme est adouci par les grâces de la jeunesse. L'ennui qu'exprimait son visage se transforme en tristesse et vous touche : comme il fut enlevé à vingt-six ans, nous croyons reconnaître le sceau précoce de la mort. Du reste, avec quelle variété de talent Velasquez n'a-t-il pas traité toute la famille du roi, et son autre frère, le cardinal-infant, qui voulut être peint en chasseur, et sa première femme, Isabelle de Bourbon, montée sur sa haquenée, et sa seconde femme, Mariana d'Autriche, type ingrat qui faisait un contraste avec la beauté de la fille de Henri IV, et le petit prince des Asturies, si frais, si rose, mais qui ne devait point dépasser sa dix-septième année, et l'infante Marguerite, tant de fois répétée, dont l'image est populaire dans toute l'Europe!

Cependant l'artiste se délassait de la contrainte que lui imposaient les portraits officiels en peignant des modèles qui lui laissaient plus de liberté ou flattaient sa fantaisie, témoin ce vieux capitaine d'arquebusiers (peut-être était-ce un grand-maître de l'artillerie) dont le nom est aujourd'hui perdu, mais que désignent une cuirasse, une arme à feu et quelques boulets épars à ses pieds. Son costume, d'un violet passé, a fait bien des campagnes; soyez sûr que Velasquez le préférait aux étoffes les plus splendides pour en tirer les harmonies où il excellait. Sa canne, son petit chapeau noir surmonté d'une plume, l'expression fine, concentrée, pénétrante du visage, sa laideur même, tout laisse sa marque, et la personnalité du modèle est si énergiquement rendue que vous l'aurez longtemps devant les yeux. Une autre fois, c'est un acteur que le peintre choisit; il le met en scène, se balançant sur ses jambes, étendant une main éloquente, tandis que l'autre main presse contre sa poitrine les plis du manteau court. Les yeux brillent, les lèvres s'agitent, la physionomie tout entière travaille, la bouche lance les paroles : ce n'est pas seulement la vie, c'est l'action prise sur le fait. Rencontre-t-il un de ces mendians qui ont été de tout temps la gloire de l'Espagne, hardi, cynique, prêt à tout, se drapant dans son manteau déchiqueté, le feutre sur les yeux, le nez rouge, la bouche caustique : il

l'emmène chez lui, le copie et écrit en grandes lettres sur sa toile le nom de *Menippus*. Entre-t-il, au contraire, chez quelque savant de ses amis, sale, en désordre, poussant l'oubli des choses de ce monde jusqu'à ne point porter de linge, du reste tête intelligente, énergique, à l'œil observateur, aux pommettes saillantes, au front bien planté, laideur repoussante et spirituelle : il le supplie de se laisser peindre tel qu'il est, avec sa robe de chambre pour unique vêtement, la main passée dans la ceinture, l'autre tenant un livre, et sur la toile il écrit le nom d'*Æsopus*. C'était sa façon de comprendre l'antique.

Ce goût du trivial ne doit pas nous étonner chez Velasquez : il est dans le génie espagnol, extrême en toutes choses, capable d'aimer à la fois ce qui est bas et ce qui est sublime. La littérature offre plus d'un exemple de cette alliance; en cela, elle n'est que l'expression du caractère national. C'est pourquoi Velasquez semble s'être prêté sans répugnance à une mode de son temps, lorsqu'il a peint les nains et les bouffons qui divertissaient alors la cour. Il les a peints de grandeur naturelle, comme tous les personnages que je viens de citer, et sa verve est aussi souple que soutenue en face de ces monstruosités. Ici, il assied sur le sol un nain hideux, trapu, à la tête carrée, vigoureux comme un portefaix, et il emploie à le colorer toutes les ressources de sa palette; là, il en représente un autre habillé et empanaché comme un courtisan, avec une perruque gigantesque, le feutre en main, et s'appuyant sur un chien aussi grand que lui. Plus loin, en voici un qui se coiffe sur l'oreille d'un air provocateur; il tient une plume et feuillette un gros livre, comme s'il y cherchait des argumens pour foudroyer son adversaire. Ses petites mains sont nerveuses, son visage pointu, son front haut; de chétives moustaches ne peuvent cacher sa bouche réfléchie et pleine de rancune. Hélas! ce pygmée de la science serait-il la satire de certains savans et le symbole de leurs discussions stériles? Quelquefois le sentiment combat l'ironie. Par exemple, arrêtez-vous devant ce nain accroupi et vêtu de noir, avec un col et des manches de dentelle : son poing est appuyé sur la paume de son autre main, il vous regarde et rit d'un rire triste où l'amertume se mêle à une nuance d'idiotisme, comme si la souffrance naissait du ridicule. La sensibilité est chose si étrangère au talent de Velasquez qu'il faut croire qu'il a trouvé cette opposition dans l'expression naturelle de son modèle. Du reste, il copiait la nature avec une telle vérité qu'on reconnaît encore en Espagne certains types qui se sont perpétués, et devant lesquels on s'arrête subitement, comme lorsque l'on rencontre dans la rue l'original d'un portrait. Je me promenais un jour à Grenade dans le quartier qui fut jadis le quartier arabe. Sur le seuil d'une masure en ruine, un enfant était assis et regardait les

passans, bouche béante. Son visage et sa pose exprimaient la paresse la plus profonde, le bonheur de vivre, l'insouciance de l'animal et l'extase de l'idiot. Cet enfant, c'était trait pour trait un tableau de Velasquez qui est au musée de Madrid, et qu'on nomme *l'Enfant de Ballecas, el niño de Ballecas.*

J'ai gardé pour la fin les deux genres où Velasquez me paraît incomparable, les portraits équestres et le paysage. Il est difficile de les séparer l'un de l'autre, parce que les cavaliers sont nécessairement en plein air, et parce que Velasquez n'a conçu le paysage qu'au point de vue de l'homme, c'est-à-dire comme cadre de ses personnages. On citera de lui, je le sais, d'excellentes études qui prouvent qu'il copiait en maître la nature morte aussi bien que la nature vivante, et qu'il appliquait à tous les objets sans distinction le don merveilleux qu'il tenait du ciel. *La Fontaine des Tritons* et *la Visite de saint Antoine à l'ermite saint Paul* sont de ce nombre; mais c'est surtout dans les vastes toiles au milieu desquelles le peintre place ses portraits que je saisis sa manière originale et grandiose de traiter le paysage, car il se rapproche bien plus que ses rivaux, et de la réalité, et de l'idéal tout ensemble : de la réalité pour le parti-pris de composition, de l'idéal pour la couleur. Ainsi c'est un artifice légitime de recourir aux lois de la perspective pour diminuer les objets, pour rapetisser la nature en l'éloignant, de sorte que le héros lui-même en paraisse plus grand. Velasquez ne veut rien de pareil. S'il met un arbre, le tronc aura sa dimension relative, et l'on ne verra que les premières branches au sommet du cadre; s'il y a un fossé, il aura sa largeur, et remplira tout un côté du premier plan; s'il y a une chaîne de montagnes à l'horizon, elle ne sera pas reculée de façon à se voir tout entière, mais rapprochée au contraire, afin de ne donner qu'une seule de ses parties, qui aura plus de corps, plus de détails, plus d'importance. Malgré cela, les personnages, au lieu de paraître plus petits, se rehaussent et dominent tout ce qui les entoure, comme ces vainqueurs qui recueillent d'autant plus de gloire que les vaincus sont plus grands. Quant à la couleur, elle est divine, elle est une création de Velasquez, et jamais la peinture d'histoire et de style n'a trouvé une plus idéale interprétation de la nature. Il est impossible de faire comprendre à l'aide des mots une beauté que le regard lui-même peut difficilement analyser. Analyse-t-on l'air? analyse-t-on le souffle de la brise ou le rayon du soleil? Pour entrevoir le charme des paysages de Velasquez, il faut se rappeler les tons effacés des peintures de Pompéi, ou certaines décorations arabes dont le vert et le bleu donnent la gamme principale; il faut songer à tels tableaux de la première manière de Raphaël ou à des Francia qui ont poussé au vert; il faut regarder les faïences de l'Orient, les porcelaines chinoises de la *fa-*

mille verte, les émaux, et surtout nos vieilles tapisseries, où le ciel est plutôt vert, où la verdure est plutôt bleue, et l'on concevra peut-être de quelles harmonies dispose ce puissant coloriste. Rien n'est plus faux, mais rien n'est plus beau, car tous les peuples qui ont eu le sentiment de la couleur et qui ont pratiqué ses plus hardies conventions justifieraient ma théorie.

C'est le paysage qu'on admirera dans les portraits de Philippe III et de la reine Marguerite, que Velasquez n'avait point connus, dont il emprunta la ressemblance aux portraits de Pantoja de la Cruz, leur contemporain, et qu'il représenta à cheval tous les deux par un effort d'imagination. Le paysage n'est pas moins admirable dans le portrait d'Isabelle, première femme de Philippe IV. La composition est froide; il faut avouer qu'une belle personne fardée, en toilette de gala, assise sur une haquenée blanche qui va le pas, couverte d'une épaisse robe de brocart qui tombe sur ses pieds et cache l'arrière-train de la monture, prête peu au mouvement. Mais c'est dans le portrait de l'infant don Balthazar, fils de Philippe IV, que Velasquez se révèle tout entier. L'infant, âgé de sept ou huit ans à peine, est sur un petit cheval à tous crins : il est pris de trois quarts, presque de face. Lancé au galop, il arrive sur le spectateur avec un élan, une fougue, un aplomb qui le fait ressembler au dieu Apollon fendant les airs. Il tient un bâton de commandement, et le peintre a donné à ses traits une fierté, à son œil un feu, à sa bouche un accent de volonté sérieuse qui le ferait croire déjà prêt à régner. En même temps la jeunesse garde ses droits : joyeux de courir, animé par l'action, il boit l'air qui fouette son visage et livre au vent sa blonde chevelure. Mais comment décrire la ravissante couleur de ce tableau? Y a-t-il même des couleurs? Je cherche, je ne vois que du gris, du brun, des teintes neutres, des nuances fugitives, et cependant une incroyable vigueur. Il y a bien une petite écharpe rose, mais si petite et d'un rose si effacé! Il y a une frange d'or, mais l'or est éteint et se fond avec la lumière du jour. Que de fines touches! quel instinct de toutes les délicatesses! quel sentiment de la couleur plus élevé, plus pur, plus *éthéré*, si l'on me pardonne ce mot, que ne l'ont eu les Flamands et peut-être les Vénitiens! Le paysage est d'une fraîcheur qui donne le frisson de la réalité, et d'une poésie qui répond à ce que l'on rêve. Ses élémens sont cependant très simples, une colline, un peu de plaine; dans le fond, des montagnes bleuâtres dont la cime est légèrement semée de neige : c'est le Guadarrama, qui s'étend au nord de Madrid comme une muraille; mais les montagnes sont d'un bleu qui se fond si naturellement avec le ciel, cette plaine est d'un vert qui s'allie si bien avec le bleu, ce ciel est d'une teinte azurée qui se marie si doucement avec la verdure, que nos yeux se réjouissent autant que nos oreilles

se réjouiraient, si un musicien leur faisait entendre les accords les plus exquis.

De tous les portraits de Philippe IV, le plus vanté est celui qui représente le roi de profil, revêtu d'une cuirasse, enlevant un cheval andalou et justifiant le titre de premier cavalier d'Espagne que les courtisans lui avaient décerné. Ce portrait mérite sa réputation; mais j'avoue qu'il fait sur moi beaucoup moins d'impression que celui du comte-duc Olivarès. On n'en a point jugé autrement à Madrid, puisque dans le Salon d'Isabelle, qui est pour le musée ce que la *Tribune* est pour le Palais-Vieux de Florence, on n'a pas osé, malgré les conseils de la flatterie, placer Philippe IV comme le chef-d'œuvre de Velasquez : on y a mis Olivarès. Du reste, quel que fût l'attachement du peintre pour son royal ami (si toutefois il est votre ami celui qui est votre maître), il ne professait pas une moindre reconnaissance envers le ministre qui l'avait présenté au roi, et qui demeura son appui tant qu'il fut au pouvoir. Olivarès, sans être un grand homme, offrait assurément un modèle plus digne d'inspirer un artiste.

Il est porté par un andalou bai-brun, puissant cheval de bataille, comme on les aimait encore à cette époque. Le cheval, vu en raccourci, se cabre et fuit en présentant la croupe au spectateur. Le duc présente le dos aussi, mais de trois quarts, tandis que sa tête se retourne par un mouvement hautain ou plutôt héroïque, et montre un visage habitué à commander. Il semble marcher en avant de son armée, regarder si ses soldats vont à l'assaut avec lui et leur désigner l'ennemi. Un fossé en talus annonce en effet une place de guerre, et le comte étend son bâton de général avec un geste d'empereur romain. Son attitude est si fière, son expression si calme, son œil si impérieux, sans dureté, il est enlevé par un élan si grandiose que le groupe paraît colossal et prêt à être coulé en bronze. Les vêtemens eux-mêmes ont cette harmonie muette que notre personnalité communique aux objets qui nous touchent. Ils sont d'un homme de guerre; les couleurs en ont été adoucies, l'or des harnais éteint, le ton de l'écharpe atténué, et cependant tout est en pleine lumière, tout ressort avec un merveilleux relief. Le paysage est d'une simplicité antique : un tronc de peuplier blanc, quelques feuilles qui s'agitent au sommet du cadre, des collines dont les teintes bleues se fondent avec le ciel. Mais on se sent en rase campagne, on respire un air véritable, on entend le souffle de la brise, on subit je ne sais quelle étreinte de la nature qui vous transporte loin des villes et des musées. Entre ce cavalier et nous, il y a une atmosphère réelle, palpable, lumineuse, qui l'entoure, l'éclaire, le vivifie. « Velasquez sait peindre l'air, » disait Moratin. Ce n'est point une phrase, c'est l'expression la plus juste de la puissance du peintre et de l'effet que

son œuvre produit sur nous. Dans le Salon d'Isabelle, il y a deux autres portraits équestres de même grandeur, — l'un de Charles-Quint par Titien, l'autre de Philippe II par Rubens. Pourquoi n'oserais-je point dire que Velasquez l'emporte et sur Rubens et sur Titien? Le Philippe II paraît un nain auprès du grand Olivarès; la Renommée qui le couronne devient une froide allégorie; son cheval semble sans vie auprès de l'andalou fougueux; on trouve le paysage confus, lec iel terne. Charles-Quint soutient mieux la comparaison, mais pour être également vaincu. Son cheval est élégant et bien lancé, mais sans relief, perdu dans un fond sombre et sacrifié aux conventions commodes du clair-obscur. Lui-même, la lance au poing et l'armet en tête, galope avec une allure de reître; son mouvement a si peu de noblesse qu'il touche au ridicule et rappelle don Quichotte s'apprêtant à charger. Assurément c'était la faute du modèle : le rusé politique n'était point un centaure; mais le peintre devait, surtout dans une composition aussi libre que l'est un portrait équestre, donner à Charles-Quint la grandeur qui lui manquait. Le paysage est d'un ton chaud et nuit par cela même à l'unité d'impression : le personnage se détache avec plus d'incertitude sur un ciel jaune et gris, sur des montagnes brunes et bleues, sur des terrains rouges et verts. Aussi Olivarès écrase-t-il ses deux rivaux : c'est lui qui apparaît en roi.

Velasquez est donc un maître, et dans le portrait il tient le premier rang. D'autres offrent des lignes plus pures, d'autres un style plus sévère, d'autres un coloris plus suave : aucun ne saisit comme lui un personnage pour le faire vivre, agir, respirer devant vous. En même temps quelle tournure il lui donne! Comme il a le secret de cette fleur d'insolence et de ces belles rodomontades dont, à nos yeux, l'hidalgo castillan est le type! Mais ce qui me touche et m'émeut par-dessus tout, c'est son incroyable originalité. L'Espagne, en peinture comme en littérature, n'occupe une place dans le monde ni par ses découvertes, ni par la recherche des principes, ni par la suite des traditions : elle brille par les personnalités et ces personnalités sont des exceptions. Chez elle, le mot *école* n'a guère de sens. Calderon, Lope de Vega, Cervantes ont trop d'originalité pour faire école; de même, en peinture, Velasquez n'a ni ancêtres, ni successeurs (1). En vain on nomme ses professeurs, que ce soit Herrera, Pacheco, ou Tristan; en vain l'histoire raconte qu'il a travaillé avec Rubens, qu'il a étudié Raphaël et Michel-Ange : cette nature riche et inflexible ne relève que d'elle-

(1) Mazo, gendre de Velasquez et son élève, n'a rien, quoi que disent les biographes espagnols, du talent de son beau-père. Ses paysages le recommandent surtout à l'attention, mais ce sont des vues générales, à la façon de Canaletto, que l'on ne peut même pas comparer aux paysages de Velasquez. Quant à Paréja, esclave affranchi, puis disciple du grand peintre, ses œuvres attestent qu'il imitait les Vénitiens.

même. Si les bons exemples ne l'ont point séduite, les influences mauvaises ont été impuissantes à la corrompre. Velasquez a passé toute sa vie à la cour, heureux, choyé, magnifique, courtisan surtout, c'est-à-dire acceptant tous les sujets, peignant des chiens favoris, des monstres, des manufactures, des reines fardées, de tristes figures de rois ou de princes dont le sang appauvri se glaçait avant l'âge. Malgré cette contrainte, je dirais presque cette domesticité déguisée, au sein d'une vie facile qui conseillait la négligence, si elle ne l'imposait pas, au milieu des plaisirs qui détendent les doigts du peintre et énervent sa volonté, Velasquez est resté lui-même, soutenant son pinceau à la hauteur qu'il a choisie, fidèle à ses fiers instincts, soignant ses œuvres à sa façon et ne laissant rien affaiblir de leur caractère.

L'habitude du portrait, conçu comme il le concevait, affermissait encore son originalité native. Le genre religieux ou historique conduit le peintre à se former un certain idéal et à jeter ses figures dans un même moule. Murillo répète sans cesse le type andalous; les vierges de Raphaël sont sœurs; une tête de Léonard de Vinci ou d'André del Sarto les fait reconnaître et vaut une signature. Velasquez n'a copié que des individualités. Son idéal varie autant que varient les sujets : rois, ministres, généraux, princesses, nains difformes, vieilles femmes, soudards, mendians, sont pour lui une manifestation nouvelle de la nature avec laquelle il veut lutter corps à corps. L'absence de type général est une condition de plus d'originalité. De cette diversité ressort une seule figure, celle de l'artiste, avec sa façon de voir ses modèles, de les interpréter, de nous imposer ses impressions avec une netteté incisive et une énergie qui nous pénètrent. En regardant Philippe IV, Olivarès ou l'infant Balthazar, c'est Velasquez que je sens, c'est à Velasquez que je pense, et j'emporte dans mon souvenir l'image chaque fois plus vive de sa personnalité.

Examine-t-on ses procédés : ils sont bien à lui, en dehors des traditions et des règles. Tout est instinct, audace, habileté de main, souplesse qui se conforme aux sujets, improvisation qui change selon les heures. L'artiste cherchait à produire l'illusion par tous les moyens, ici par un jet rapide et léger qui rappelle les qualités d'une ébauche, là par un empâtement vigoureux, presque toujours par des touches délicates, effacées, qui n'appartiennent qu'à lui. A distance, ses paysages, ses vêtemens, ses accessoires trompent l'œil par leur éloquente vraisemblance. Si l'on s'approche, tout se trouble, se confond, disparaît : on croit avoir été le jouet d'un mirage. Aussi n'a-t-il jamais pu être imité. Les plus grands peintres ont non-seulement des élèves, mais des imitateurs qui leur dérobent une partie de leurs secrets. Sébastien del Piombo peut être pris quelquefois pour Michel-Ange, Luini pour Léonard de Vinci, Jules Romain pour

Raphaël, Jordaëns pour Rubens; mais personne n'a pu suivre les traces de Velasquez. Dans aucun musée, on ne rencontrera de tableau avec cette étiquette : *école de Velasquez*. S'il y a plusieurs répétitions du même personnage, elles offrent toutes des variantes, elles sont toutes de lui. Or l'originalité est la première condition du génie; il est vrai qu'elle n'est pas la seule.

Il manque, par exemple, à Velasquez un sentiment plus élevé de la forme, la passion du beau et l'art de le dégager des imperfections du modèle. C'est dire qu'il n'a pas cette science du dessin qui constitue le grand style. Il a un style à lui, qui est le plus original du monde, mais qui n'est pas le grand style : je n'y reconnais pas ce trait surhumain qui purifie les œuvres de Raphaël. La ligne est pour Velasquez la résultante des impressions colorées. Il ne fait point d'abstraction, comme le sculpteur qui dépouille le corps de ses apparences lumineuses pour en mieux saisir les lignes. Ce qu'il rend au contraire, c'est le contour indécis, flottant, chatoyant, tel que le font paraître les couleurs, le jeu des tons, les alternatives d'ombre et de lumière, le caprice des muscles, le hasard des poses et l'abandon familier de la vie. A force d'être vrai, son dessin ne l'est plus; à force de copier la nature, il s'en éloigne, parce que l'art, ne disposant pas de moyens capables de l'égaler, doit l'interpréter et la corriger au besoin, pour lui opposer une convention plus belle. Velasquez est conduit à dessiner des mains goutteuses, comme dans quelques portraits, ou pointues, comme dans *les Fileuses*, parce que la lumière, en se jouant, exagère ou diminue les contours. Il est conduit à faire des genoux sans rotules ou des pieds sans doigts, comme dans *les Forges de Vulcain*, parce que l'ombre portée efface des détails que la science du peintre doit rétablir. C'est là l'écueil des réalistes, c'est là qu'éclate leur infériorité. De même que dans une littérature nous plaçons les poètes plus haut que les prosateurs, de même, dans la peinture, le grand style passe avant l'imitation la plus exacte de la nature.

La ligne pure est en effet une création aussi bien que la poésie. Dans la réalité, elle n'existe pas : les corps ne sont pas circonscrits comme une figure de géométrie, ils tournent, et la lumière tourne avec eux. La ligne écrit plus qu'elle ne modèle; c'est une limite précise, une séparation des corps avec l'air ambiant. Les grands dessinateurs ont voulu rendre cette limite qu'ils traçaient aussi noble que possible; ils se sont dit qu'elle charmerait les yeux par les beautés les plus persuasives; ils en ont fait l'enveloppe de grâces célestes et d'ineffables attitudes. Or ces formes sont convenues, voulues, rhythmées : ce sont les vers. Les réalistes, au contraire, sont des prosateurs; mais la prose compte des Bossuet pour peindre Turenne ou Condé,

des Sévigné et des Saint-Simon pour peindre les courtisans, des La Bruyère pour peindre les difformités morales. Ces peintres cherchaient, aussi bien que Velasquez, à saisir sur le vif les détails des physionomies, et leur style n'était que l'instrument destiné à graver avec plus d'énergie les portraits. Qu'on ne me reproche point d'avoir nommé Bossuet, qui ne prêtait à ses figures que des beautés héroïques, dignes de la postérité, car Velasquez, lui aussi, a des tons plus sublimes, et sait atteindre parfois à la véritable grandeur. Il n'ajoute pas aux traits de ses personnages, mais il les recompose avec une singulière puissance. Il les formule tels qu'il les a vus, à leur moment le plus heureux, dans leur jet le plus hardi, avec la pose la plus majestueuse ou la plus aisée, en plein air, avec le cadre d'une belle nature, sur le cheval qui se cabre, avec le bras qui commande, la voix qui tonne, l'œil qui brille. Or le souvenir est une forme rétrospective de l'idéal. Les voyageurs savent bien que les lieux qu'ils ont visités grandissent par le souvenir, de même que ceux qu'ils doivent parcourir grandissent par l'espérance. Velasquez écrit en prose; mais, pour le portrait du moins, il est le premier des prosateurs.

Enfin, si nous le considérons comme coloriste, c'est là surtout que nous le jugerons inimitable. Dans les commencemens, sa palette était assez noire : il ne craignait point de laisser dans ses tableaux des parties obscures qui ne servaient qu'à faire mieux ressortir les parties principales : artifice légitime, mais facile, auquel les autres peintres espagnols ont trop souvent recours. De bonne heure, Velasquez rejeta ce procédé, qu'il estimait vulgaire; comme les maîtres, il voulut que dans ses œuvres tout fût clair, sensible, interprété, rendu, et en pleine lumière. Ne sacrifia-t-il pour cela rien de la perspective, et laissa-t-il leur relation juste aux plans, aux personnages, aux accessoires? C'est ce que je n'oserais toujours affirmer. Cependant il faut tenir compte des difficultés suprêmes que rencontre l'artiste qui, au lieu de recourir au jour oblique et à l'ombre portée de l'atelier, veut représenter les objets en plein air, sans soleil, c'est-à-dire sans projection, et tels que la lumière diffuse les éclaire. Jean Bellin et d'autres Italiens du xve siècle, Raphaël dans sa première manière, Albert Dürer dans certains tableaux, ont fait des prodiges dans ce genre; mais Velasquez a été plus loin encore, parce qu'il a voulu que ses figures fussent éclairées d'un jour vrai. Chaque peintre a sa convention, et donne au visage humain une lueur qui lui est propre. Raphaël répand sur les traits du comte de Castiglione ou de César Borgia les ardeurs du soleil; Rubens a des lis et des roses, Léonard de Vinci des tons olivâtres, Titien des pâtes dorées, Van Dyck de suaves pâleurs. Je ne parle pas des peintres d'un ordre inférieur, qui supposent l'éclat factice d'une torche et

en copient les reflets. Velasquez ne voit que les apparences réelles. Si ses chairs sont blanches, c'est parce qu'elles se pénètrent de la blancheur du jour; ce n'est pas le sang qui les anime, c'est la lumière qui se masse ou se joue sur l'épiderme. Il ne cherche ni le clair-obscur ni les simplifications; rien ne sera sous-entendu; tout aura sa place, sa valeur, sa clarté, comme si le modèle posait au milieu d'une plaine. L'air lui-même, qui est incolore, l'air sera peint, et son épaisseur transparente, que la science seule sait rendre palpable, l'art la fera sentir. Jamais le problème de l'imitation n'a été posé avec autant d'audace.

Ce système devrait conduire l'artiste à laisser aux vêtemens et aux accessoires leur ton le plus vif, pour ne pas dire le plus violent. Ne prodiguera-t-il pas le rouge, le bleu, le jaune? Ne cherchera-t-il pas des alliances éclatantes ou des oppositions? Son génie l'inspirera mieux, et lui fera découvrir que ce n'est ni le nombre ni le fracas des couleurs qui constitue le coloriste. Il préférera les tons neutres, le blanc, le gris, le brun, le jaune pâle; il pénétrera avec un instinct rare leurs propriétés et leurs rapports; il tirera de leurs combinaisons des reliefs surprenans, une vigueur pleine de charme, des harmonies claires, gaies, chantantes. Coloriste avec peu de bruit, fleuri à l'aide de couleurs austères, brillant à l'aide de teintes tranquilles, c'est dans la gamme fraternelle des tons et l'exquise intelligence de leurs valeurs qu'est le secret de sa puissance. Aucun peintre n'a employé moins de couleurs que lui. Dans tel tableau, vous apercevrez à peine un peu de rouge, dans tel autre un ruban rose, ici une plume violette que la pluie a fait passer, là une frange d'or bien assombrie. A peine si quelques tons plus vifs rehaussent la composition sans l'étendre, la réveillent sans l'écraser, et mettent l'accent sur une partie du tableau sans nuire aux parties voisines. Je comparerais le pinceau de Velasquez à un grand seigneur qui, dans sa conduite, dans ses gestes, dans ses paroles, garde une mesure parfaite, un tact plein de dignité, et s'annonce par je ne sais quel parfum supérieur. Il hait les cris, évite les éclats, il craint même l'éloquence, qui dérangerait sa tenue et l'harmonie générale de sa personne. En effet, Murillo, placé à côté de Velasquez, Murillo, malgré ses qualités de coloriste et son charme, est épais, violent : son pinceau paraît roturier.

Velasquez en toute circonstance a l'aversion des couleurs qui frappent trop vivement la vue; il écarte les ressources les plus légitimes de la peinture. Que l'on considère les accessoires qui entourent l'infante Marguerite! L'infante est en blanc avec des rubans rouges, le tapis est rouge, les rideaux sont rouges, le fond de la salle est rouge. Comment ne pas développer librement de telles har-

monies? Le peintre au contraire les adoucit, les nuance, les assourdit, les éteint; il faut que vous réfléchissiez pour reconnaître que tout est rouge, tant vos yeux sont mal avertis, tant l'éclat des tons leur a été savamment dérobé. Cet art n'est pas moins sensible dans un portrait du cardinal Gaspar de Borja, que M. de Salamanca possède. Le vêtement et le bonnet du cardinal doivent être rouges; ils le sont, mais ils ne le paraissent pas, tant le peintre a le secret de sacrifier tout ce qui nuirait au sujet principal. Dans le tableau de *la Reddition de Bréda*, où il y a des guerriers, des seigneurs, des costumes de toute sorte, des armes, des étendards, la richesse et l'abondance des couleurs ne sont-elles pas inévitables? Vous ne verrez que des teintes neutres ou habilement fondues, çà et là un hoqueton bleu, un drapeau d'un bleu plus pâle, un ruban de nuance analogue, une banderole d'un rose léger, discret, rien de plus. Art prodigieux, qui tire toute sa force du sentiment profond des harmonies, de leurs rapports et des valeurs posées sur d'autres valeurs! Dans le tableau des *Fileuses*, il y a des tons vifs et variés qui chantent, mais comme une musique sautillante, spirituelle, contenue par la sourdine. Les teintes éclatantes ont peu d'étendue, elles sont brisées, disséminées; sans empâtement, à peine frottées, elles semblent des glissades du pinceau, et leurs douces oppositions se font équilibre. En outre, un jet puissant de lumière, en disjoignant les masses colorées, les fait trembler, se séparer et s'alléger encore.

J'ai déjà parlé des paysages : il est inutile d'en louer de nouveau la couleur si idéale, et pourtant si propre à produire l'illusion du vrai. Je n'ai pas craint de dire qu'à côté de telles œuvres les autres coloristes paraissaient plus fougueux, mais moins délicats, que leurs tons semblaient plutôt enflammés que lumineux, que le pourpre, le bleu, le violet, l'orange qu'ils jetaient sur leurs toiles produisaient des effets saisissans, mais qui soutenaient mal la lutte avec de tranquilles clartés. A côté d'eux, Velasquez a quelque chose de limpide, d'élevé, de choisi, comme s'il peignait au sommet d'une montagne, dans une atmosphère plus pure, entouré d'un jour égal et serein, laissant à ses rivaux les accidens d'un monde plus grossier, soleils brumeux, nuages amoncelés, sombres tempêtes.

Ainsi ce maître original, à qui ont manqué une science plus rigoureuse du dessin, l'amour de la beauté et la recherche des types généraux, n'en est pas moins le premier parmi les peintres de portrait, et si je ne me trompe, le plus grand des coloristes.

BEULÉ.

DES

SOCIÉTÉS FONCIÈRES

ET

DE LEUR ROLE DANS LES TRAVAUX PUBLICS.

I. *Le Crédit foncier de France*, par M. J. Josseau, député au corps législatif; 1861. — II. *Rapports* du gouverneur du Crédit foncier de France; 1858, 1859, 1860, 1861. — III. *Rapports* à l'assemblée générale des actionnaires de la Société immobilière de Paris, de 1857 à 1861.

Il y a dans la situation prise au milieu de notre mouvement industriel par quelques grandes associations financières un spectacle bien fait pour appeler les méditations les plus sérieuses. On voit ces associations étendre avec un succès croissant le cercle de leur activité; elles se multiplient hors de Paris même, et la plupart des grandes villes de France marchent résolûment dans la voie ouverte par la capitale. Comment expliquer la fortune croissante et la multiplicité de ces institutions de crédit? N'y a-t-il là qu'un fait accidentel, un engouement passager? N'est-ce pas plutôt le signe de besoins nouveaux auxquels ces sociétés répondent, d'intérêts impérieux qui veulent être satisfaits? Nul ne pourra en douter, s'il interroge l'histoire de ces établissemens dans une période récente, et s'il observe surtout la nature des opérations auxquelles ils se sont livrés. Il les verra partout apporter des ressources nouvelles aux grands travaux publics dont nos villes sont aujourd'hui le théâtre, exercer par conséquent sur la propriété urbaine une influence considérable et croissante. C'est la part de cette influence qu'on essaiera de dé-

terminer ici en montrant, par l'exemple du Crédit foncier et du Crédit agricole, comment on pourrait concilier l'essor de la propriété urbaine avec les intérêts de la propriété rurale, puis, par l'exemple de quelques sociétés immobilières d'origine récente, comment le concours du crédit devrait être appliqué aux travaux des villes.

I. — DU CRÉDIT FONCIER.

L'organisation du Crédit foncier, le mécanisme de ses opérations, sont bien connus, et il n'est pas nécessaire de s'étendre beaucoup sur un tel sujet, qui d'ailleurs a été traité d'une façon si complète dans l'ouvrage récent d'un député au corps législatif, M. Josseau. Après des remaniemens successifs et des transformations réclamées par l'expérience, le Crédit foncier a été constitué en un établissement unique, privilégié, avec droit d'une émission de papier limitée par la nécessité de l'autorisation gouvernementale, mais indéfinie en raison des besoins auxquels ce papier est appelé à satisfaire. Le Crédit foncier sert d'intermédiaire entre l'emprunteur, — à qui, moyennant le paiement de primes annuelles, et sous des conditions sévères d'exécution, il se borne à remettre les obligations qu'il crée, — et les prêteurs, qui souscrivent ou achètent ces mêmes obligations. Ce n'est en définitive ni une société d'emprunteurs solidaires, comme il en existe en Allemagne, fondée dans l'unique intérêt d'agriculteurs obérés, ni une société de prêteurs qui fournissent eux-mêmes, et avec profit, leurs capitaux à la propriété foncière : c'est simplement une réunion d'actionnaires donnant une certaine somme de capitaux en garantie de la sécurité des emprunts que les propriétaires d'immeubles contracteront avec le public porteur des obligations du Crédit foncier. Le tout s'exécute sous la surveillance, on pourrait presque dire sous la direction du gouvernement.

Ainsi le Crédit foncier ne prête pas son propre argent, mais son papier, dont le public est l'endosseur : il verse d'une main aux prêteurs l'intérêt des obligations remises, et reçoit de l'autre les annuités acquittées par les emprunteurs. La différence qui existe entre les intérêts et les annuités constitue le bénéfice des actionnaires. Or les intérêts payés aux souscripteurs d'obligations s'élèvent à 3, 4 ou 5 pour 100. Les annuités acquittées par les emprunteurs comprennent : 1° ces mêmes chiffres d'intérêt, 2° une somme proportionnelle à la durée du prêt, rigoureusement suffisante pour assurer l'amortissement du capital, 3° des frais d'administration s'élevant à 60 centimes pour 100. Ces frais d'administration forment le béné-

fice réel des actionnaires; ils sont assez élevés pour que le bénéfice devienne très considérable, si les emprunts reposent sur des bases solides, si par conséquent le paiement des annuités se fait avec régularité.

Pourvu du droit de prêter son propre papier et ramené ainsi à l'état de société de garantie simple, armé en outre par la loi de priviléges importans en ce qui touche la purge des hypothèques légales et en matière de poursuite immobilière, le Crédit foncier paraissait, il y a trois ans, devoir étendre surtout sa clientèle parmi les possesseurs de propriétés de grands rapports, seuls en mesure de supporter le poids d'annuités de 6 pour 100 en moyenne. Dans cette classe même des emprunteurs, la grande et la moyenne propriété étaient appelées surtout à recourir au Crédit foncier. Quant aux ressources à obtenir des prêteurs, cet aliment des opérations quotidiennes, il fallait attendre la fin de l'émission des 200 millions d'obligations premièrement autorisée, pour savoir à quel prix de nouveaux capitaux afflueraient dans les caisses de la société, et lui permettraient de continuer les fructueuses opérations dont les actionnaires avaient jusque-là recueilli les bénéfices. A l'époque dont nous parlons, en 1858, on comptait 2,192 prêts réalisés, 85 millions d'obligations émises, dont 27 millions seulement appliqués à des propriétés rurales, et 50 concédés au département de la Seine. Enfin les actionnaires du Crédit foncier ne touchaient pas moins de 7 ou 8 pour 100 d'intérêt de leurs capitaux, outre la constitution de très fortes réserves. Moins de trois ans se sont écoulés depuis lors, et les destinées de la société ont pris, on va le voir, un essor considérable.

Au 31 décembre 1860, le total des prêts à long terme effectués s'élevait en nombre rond à 188 millions. A la date du 20 avril 1861, il dépassait de plus de 20 millions le chiffre de la première émission autorisée de 200 millions de francs. A la fin de janvier 1861, le département de la Seine figurait seul au nombre des emprunteurs pour près de 135 millions, et dans les 56 millions de prêts accordés aux autres départemens la propriété urbaine avait encore obtenu 8 millions 1/2. Ce fait prouve bien que les prêts sont consentis aux propriétés de grands rapports, telle que les immeubles urbains, et que les propriétaires de ces immeubles composent presque toute la clientèle du Crédit foncier. Les prêts au-dessous de 10,000 francs ne comptent dans le même total que pour le chiffre de 3 millions 1/2 : la petite propriété n'a donc pas eu recours à l'emprunt. Pour subvenir à toutes ces opérations, la société, depuis qu'elle ne fournit plus de numéraire, avait émis au 1er janvier 1861 : 82 millions d'obligations à 4 pour 100, donnant lieu à un tirage au sort sans primes de remboursement; — 31 millions 1/2 d'obligations rapportant 3 pour

100 d'intérêt, participant au tirage des lots et jouissant en outre d'une prime de remboursement; — enfin plus de 63 millions d'obligations rapportant 5 pour 100 d'intérêt, mais sans lots ni primes. L'émission de ces dernières obligations n'est point comprise dans le chiffre des 200 millions premièrement autorisés; elle n'a pour limite que la quantité même des prêts qui lui servent de garantie hypothécaire. N'étant l'objet d'aucune des faveurs destinées à faciliter l'émission des obligations à 3 ou 4 pour 100 d'intérêt, ces obligations à 5 pour 100, appelées surtout à jouer le rôle de valeurs de placement et non de spéculation, ne se négocient pas à la Bourse, et se distribuent, principalement en province, par les soins des receveurs-généraux. L'augmentation du placement de ces titres constitue une des preuves les plus significatives de la prospérité du Crédit foncier. Lorsqu'il donne, pour l'argent que le public lui prête sur ses propres titres, 3 ou 4 pour 100 d'intérêt, et qu'il en retire des emprunteurs 5,65, amortissement et frais d'administration compris, il semble qu'il bénéficie d'un excédant d'intérêt; mais cet excédant n'est que la représentation des lots et des primes que la société doit acquitter.

Ces dernières charges avaient même paru si lourdes que le Crédit foncier obtint du gouvernement une subvention de 10 millions exigible jusqu'au placement des 200 millions d'obligations premières. En effet, l'émission des titres 3 et 4 pour 100 n'avait pu se faire sans recourir au système des tirages de lots, qui favorise la spéculation et facilite le placement hâtif des titres, mais qui n'est le plus souvent admis que dans les pays obérés ou arriérés. L'Autriche, dont les finances ne jouissent pas d'une grande prospérité, a recours à la loterie sous toutes les formes. On peut citer comme un modèle du genre l'émission des obligations de la société du Crédit mobilier à Vienne. Ces obligations ne rapportent *aucun intérêt*, mais participent à de fréquens tirages, où l'on gagne des lots qui s'élèvent jusqu'à *deux cent cinquante mille florins;* elles sont fort recherchées et ont été émises sans aucune difficulté, même dans des circonstances critiques. Croit-on qu'il faille encourager un tel emploi de fonds, et ne vaut-il pas mieux faire circuler dans notre pays des titres qui rapportent un intérêt sérieux, suffisant pour que les vrais *capitaux d'épargne* les recherchent, et qui constituent des placemens de *bon père de famille?* Les obligations à 5 pour 100 du Crédit foncier remplissent ce rôle à merveille, parce qu'elles composent un mode de placement en harmonie avec les anciennes habitudes du pays. Ces obligations se substitueraient très aisément aux *contrats d'hypothèque* eux-mêmes dont l'intérêt est également de 5 pour 100, et ce n'est que par ce moyen qu'il serait possible d'éteindre enfin la

dette hypothécaire, cette lèpre inguérissable de la propriété française. Il faut reconnaître toutefois que le placement des obligations à 5 pour 100, favorable aux prêteurs et à la société du Crédit foncier, qu'il débarrasse du service de la loterie, rencontre quelques difficultés de la part des emprunteurs : il exige en effet le paiement d'annuités plus fortes. Ainsi, dans un emprunt effectué pour cinquante années, lorsque l'emprunteur ne doit payer pour frais d'administration, d'amortissement et d'intérêt qu'une annuité de 5,65 pour 100 en recevant des obligations à 4 pour 100, le même emprunteur qui reçoit des obligations à 5 pour 100 paie une annuité de 6,06 pour 100. Ce chiffre peut être un obstacle. Une autre différence existe encore entre les obligations à 5 et les obligations à 4 pour 100. Les premières ne sont pas négociables à la Bourse, les secondes se vendent à terme et au comptant sur nos marchés publics. Comme le remboursement d'un prêt moyennant la remise de titres pareils à ceux que l'on a reçus est toujours possible même avant l'expiration du terme, on préfère emprunter des titres qui se négocient à la Bourse, et dont l'agio peut donner lieu à un certain bénéfice. Au contraire, les obligations à 5 pour 100 se placent de gré à gré, en province, et ne sortent guère des portefeuilles où elles sont entrées. Il y a là toutefois une sorte de supériorité morale en faveur de ces dernières.

C'est parce que la société du Crédit foncier se renferme de plus en plus étroitement (en ce qui touche, bien entendu, les prêts à long terme) dans son rôle d'intermédiaire, que ses opérations ont pris une extension aussi grande. Lorsque la société, sous l'empire des premières illusions, remettait aux emprunteurs du numéraire contre une annuité de 5 pour 100, amortissement même compris, elle avait pu en une seule année, de 1852 à 1853, réaliser pour 27 millions de prêts; mais dès que sous la pression des événemens elle éleva successivement le taux de l'annuité, on vit les prêts en numéraire descendre au chiffre de 12 millions pour 1855, de 8 millions pour 1856, et cesser presque en 1857. L'année suivante au contraire, à peine le système des prêts en obligations est-il définitivement adopté, que les opérations s'élèvent au total de 30 millions. L'année 1859 réalise pour plus de 26 millions de prêts à long terme. En 1860 enfin, le chiffre de ces opérations atteint plus de 48 millions, dont 30 millions fournis en obligations rapportant 5 pour 100 d'intérêt sans lots ni primes. Pour multiplier encore les opérations d'emprunt sous cette forme, qui date, on le voit, de 1858, la société du Crédit foncier ne peut employer qu'un moyen, que lui rend facile le succès croissant de ses opérations : c'est de diminuer le prix des frais d'administration.

Ces frais, avons-nous dit, s'élèvent par année à 60 centimes pour 100, tandis que la dépense de l'amortissement pour un emprunt de cinquante années ne dépasse pas 46 centimes. On a souvent répété que les frais de notaire dans les contrats d'hypothèque étaient très onéreux; ils ne montaient toutefois qu'à un demi pour 100, — soit 50 centimes *une fois payés*. Dans les emprunts consentis par le Crédit foncier, l'entremise d'un notaire est obligatoire, et les frais d'administration reviennent tous les ans. En somme, le Crédit foncier pour son service d'intermédiaire reçoit bien réellement près du double du capital prêté. On ne saurait donc trop recommander à la société d'adopter des combinaisons propres à alléger sous ce rapport les charges des emprunteurs. Pourquoi ne diminuerait-elle pas les frais d'administration dans les dernières années du prêt à mesure que les emprunts se prolongent, à mesure par conséquent que les risques diminuent? Déjà en 1855 M. le comte de Germiny, gouverneur du Crédit foncier, remarquait que, pour se tenir dans les limites rigoureuses du prêt à 5 pour 100, amortissement et frais compris, la société avait dû sacrifier une partie de ses propres droits, et il établissait que, sur l'ensemble des prêts réalisés à des taux d'annuité différens, la moyenne des frais d'administration n'atteignait pas 40 centimes pour 100. Il exprimait l'espoir que les futurs prêts, consentis dans des conditions plus onéreuses pour le prêteur, relèveraient les frais d'administration au taux légal. Le vœu de l'honorable gouverneur a été réalisé, et, grâce à l'initiative énergique de son successeur, d'autres sources de revenu, et des plus abondantes, ont accru dans de très grandes proportions les bénéfices des sociétaires. Il est donc permis dès à présent de provoquer le retour à une mesure qui, adoptée au début de l'entreprise, n'en a point paralysé les progrès. Alors que l'émission des 200 millions d'obligations touche à son terme, au lieu de voir se perpétuer l'habitude des emprunts avec lots, ne serait-il pas très souhaitable que l'usage des obligations à 5 pour 100 d'intérêt se propageât, et que, pour les faire accepter par les nombreux emprunteurs du Crédit foncier, les frais d'administration fussent amoindris dans une proportion considérable?

En dehors du prêt à long terme, le Crédit foncier a été autorisé à opérer des prêts à court terme avec ou sans amortissement, — à ouvrir une caisse de service pour y recevoir des dépôts en comptes courans et faire des avances sur obligations foncières et autres valeurs déterminées, — à faire des prêts à long terme destinés à favoriser les travaux de drainage, — à étendre ses opérations à l'Algérie, — à patroner les opérations du sous-comptoir des entrepreneurs, — à prêter même sans hypothèque aux départemens, aux communes

et aux syndicats, — à fonder avec une subvention et une garantie d'intérêt une société de crédit agricole.

En 1858, lorsqu'on a exposé ici les opérations du Crédit foncier (1), les emprunts à long et à court terme et l'ouverture de la caisse de service avaient été seuls autorisés. Les prêts à court terme ne furent guère qu'un expédient transitoire nécessaire dans un moment où l'intérêt de l'argent s'élevait notablement au-dessus du taux habituel, et où par conséquent le cours des obligations du Crédit foncier faisait subir à l'emprunteur des pertes trop sensibles pour qu'il lui fût permis de contracter des emprunts à long terme. Jusqu'en 1859, presque aucun prêt à court terme n'avait été contracté. En 1859, des propriétaires de terrains non bâtis demandèrent au Crédit foncier les ressources nécessaires pour construire, et lui empruntèrent près de 8 millions. Ces emprunts à courte échéance ont dû se convertir pour la plupart en emprunts à long terme. Depuis le traité passé avec le sous-comptoir des entrepreneurs, ce genre d'opérations a presque entièrement cessé.

La caisse de service, autorisée en 1856, a été en 1859 l'objet de deux modifications importantes : créée pour recevoir des dépôts et faire des avances sur obligations foncières, elle peut aujourd'hui employer à ces avances non plus le cinquième, mais la moitié des sommes reçues en dépôts, et il lui est permis de prêter sur tous les titres que reçoit la Banque de France elle-même comme garantie d'avances. Quant aux dépôts, le solde non employé en avances est versé en compte courant au trésor, et comme l'intérêt payé par l'état est supérieur à l'intérêt payé par le Crédit foncier aux déposans, il en résulte pour la société un bénéfice notable en même temps que la trésorerie y trouve des facilités dont l'importance n'est pas contestable, mais qui pourraient devenir dangereuses en temps de crise, les souvenirs de 1848 en font foi. Les opérations de la caisse de service ont pris une extension considérable. En 1858, le chiffre des versemens s'est élevé à 112 millions contre 81 millions de retraits. En 1859, le mouvement a été beaucoup plus fort, puisqu'à la fin de l'année le solde de la caisse (retraits opérés) montait à plus de 55 millions. Au 31 décembre 1860, après un total de dépôts s'élevant pour l'exercice entier à 358 millions, le solde des fonds non retirés n'était pas moindre de 98 millions. Quant aux avances, elles se sont élevées dans la même année à 11 millions sur obligations foncières et à 62 millions sur valeurs diverses. Au 31 décembre 1860, le solde des avances sur divers titres ne dépassait pas 17 millions. Le mouvement général de la caisse du Crédit foncier a atteint en

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1858.

1860 le chiffre énorme de 2 milliards 33 millions, représentant une augmentation de 825 millions sur l'année 1859.

La caisse de service, au moyen de l'ouverture des comptes courans, a contribué à populariser en France l'usage du dépôt avec intérêt et de la circulation du *chèque* ou reçu qui règle en Angleterre toutes les transactions. Au lieu de conserver improductif un capital plus ou moins élevé, destiné à solder même les dépenses de la consommation journalière, nombre de propriétaires et de rentiers ont déjà contracté chez nous l'habitude de déposer dans de grands établissemens publics, tels que le Crédit foncier, le Crédit mobilier, la société de Crédit commercial et industriel, les sommes qui proviennent de leurs revenus fixes ou éventuels, et de délivrer à leurs fournisseurs, à leurs créanciers de tout genre, des chèques ou reçus au porteur que ces établissemens acquittent à présentation. Il n'est pas nécessaire de faire comprendre l'utilité de semblables mesures: plus les dépôts seront multipliés, moins il restera de capital improductif. Toutefois l'emploi des chèques cause souvent à celui qui les reçoit une perte de temps pour en aller toucher le montant, et lui inspire une juste défiance par la crainte des contrefaçons ou de la perte du chèque lui-même. Il faudra faire un pas de plus dans l'industrie des banques. On verra sans aucun doute se créer chez nous les *claring houses* de la Cité de Londres, destinés à l'échange des chèques entre banquiers à des heures déterminées. L'usage du *virement des chèques* et des *chèques barrés* suivra inévitablement l'usage du chèque lui-même et l'habitude du dépôt (1).

Quant à ce qui concerne les encouragemens aux travaux de drainage, on peut dire que l'insuccès est entier. En deux années, le Crédit foncier n'a réalisé que vingt-quatre prêts, pour une somme de 423,000 fr. On ne doit pas attendre non plus de bien grands résultats de l'extension des opérations de la société à l'Algérie : non point que les besoins n'y soient très grands et les demandes d'emprunt nombreuses; mais le Crédit foncier ne peut dépasser en Algérie 5 pour 100 de la totalité des prêts effectués en France; ses prêts seront d'ailleurs effectués en numéraire, et ils ne seront consentis que pour trente ans au maximum, moyennant une annuité de 10 pour 100, comprenant, outre les frais d'amortissement et d'administration, 8 pour 100 d'intérêt. Puisqu'au taux actuel de l'intérêt en Algérie, qui est d'environ 10 pour 100, l'absence du numéraire y constitue le principal obstacle aux progrès matériels, il n'est pas présumable

(1) Les améliorations à introduire dans notre organisation et nos habitudes financières ont été signalées avec beaucoup de clarté dans un opuscule que l'on croit pouvoir recommander ici : *Mémoire sur la nécessité d'introduire en France les banques de dépôts, les chèques et les viremens de chèques*, par M. Jules Lechevalier.

que la maigre part de prêts dont le Crédit foncier est autorisé à accorder le bienfait supplée à l'insuffisance du capital français, que les embarras de la propriété algérienne et le bénéfice limité de ses productions agricoles ont jusqu'à présent effrayé. Cependant, pour favoriser au moins sur un point spécial le développement de ses opérations, l'administration du Crédit foncier a réduit de 8 pour 100 à 6,75 l'intérêt des prêts pour les immeubles situés dans la ville même d'Alger.

Les opérations avec le sous-comptoir des entrepreneurs et les prêts aux communes promettent de tout autres résultats. Le sous-comptoir des entrepreneurs, créé après la révolution de 1848 pour venir en aide à l'industrie du bâtiment, avait été depuis lors une des annexes du Comptoir d'escompte. En 1859, il en fut détaché et dut se mettre sous l'égide du Crédit foncier, auquel des entreprises semblables le rattachent étroitement. Le sous-comptoir des entrepreneurs est destiné en effet à édifier les immeubles urbains sur lesquels les obligations du Crédit foncier doivent asseoir leur gage hypothécaire. Pour être en mesure de répondre à de plus grands besoins, le capital du sous-comptoir des entrepreneurs a été porté à 5 millions, dont les trois quarts ont été remis au Crédit foncier à titre de garantie. Les fonctions du sous-comptoir consistent à escompter les effets des propriétaires de terrains non bâtis qui édifient des maisons nouvelles, ou plutôt à leur avancer sur leur signature les sommes nécessaires au fur et à mesure de la construction. Ces effets, dont les immeubles en cours d'exécution forment le gage, se trouvent, par l'entremise du sous-comptoir des entrepreneurs et du Crédit foncier, revêtus des trois signatures obligatoires pour être admis en cas de besoin à la Banque de France; mais l'opération s'arrête en réalité au Crédit foncier, qui, sur ses propres ressources, avance au sous-comptoir des entrepreneurs les sommes que réclament les cliens de celui-ci. Aux termes des conventions constitutives de 1860, le Crédit foncier ne peut disposer en faveur du sous-comptoir que de la moitié de son propre capital versé et de la partie du fonds social du sous-comptoir déposée en garantie. La limite statutaire des opérations du sous-comptoir lui-même est fixée à 15 millions. Dès la première année, elle s'est trouvée atteinte, et il devient urgent de l'étendre : en sept mois, c'est-à-dire de juin à décembre 1860, les crédits ouverts par le sous-comptoir se sont élevés à près de 14 millions. Les avantages de la combinaison nouvelle frappent tous les yeux. Les avances du sous-comptoir des entrepreneurs offrent d'autant plus de sécurité qu'elles sont contrôlées par l'administration du Crédit foncier, dont l'autorisation est indispensable, et cette autorisation ne s'ac-

corde pas à la légère, puisque les avances sur des immeubles en construction se résolvent pour la plupart du temps en prêts à long terme. Grâce à cette mutation, les propriétaires entrepreneurs, pour acquitter leurs engagemens, échappent aux nécessités d'une vente forcée, cause autrefois si fréquente des désastres de l'industrie du bâtiment, et la liquidation d'une entreprise immobilière ne dépasse presque plus les limites de la liquidation de toutes les entreprises commerciales. Avec cette facilité et cette rapidité d'exécution, on peut dire que les avances sous la forme de prêts à court terme concédés par le sous-comptoir sont de véritables emprunts à long terme anticipés, et rien n'empêche par conséquent d'étendre les facilités promises à des opérations qui ne se renferment plus seulement dans les limites de la ville de Paris, comme aux premiers temps de l'existence du sous-comptoir des entrepreneurs, mais qui peuvent rayonner dans toutes les autres villes.

Les prêts aux départemens, aux communes et aux associations syndicales ont atteint aussi en une seule année un chiffre considérable, plus de 30 millions de francs, et ont absorbé presque toute la moitié de l'emprunt de 75 millions en obligations communales émises le 18 octobre 1860. Dans son rapport à l'assemblée générale des actionnaires, M. le gouverneur du Crédit foncier annonce que les prêts de cette nature ont atteint en 1860 la somme de 19 millions de francs; mais il ajoute que du 1er janvier au 1er avril 1861 de nouveaux prêts communaux ont été autorisés pour 5 millions 1/2, et que des traités conditionnels ont été passés avec quelques villes pour près de 9 millions. La loi sur le crédit communal date du 17 juillet 1860; on a donc prêté plus de 30 millions en un an. Les principales différences qui caractérisent cette sorte de prêts sont l'obligation pour le Crédit foncier de prêter en numéraire et la facilité qui lui est laissée de prêter sans affectation hypothécaire. Notons aussi que la commission allouée pour frais d'administration ne peut dépasser 45 centimes. C'est un argument de plus à l'appui de nos précédentes observations. La dispense d'une affectation hypothécaire ne peut dans l'espèce exciter aucune appréhension. Le contrôle du gouvernement, qui dans certains cas provoque l'intervention du pouvoir législatif, suffit pour amener la rentrée des annuités dues par les départemens et les communes. Dans le budget local, les contributions votées et au besoin imposées d'office serviront au paiement exact des annuités. L'utilité de ces emprunts n'est point à justifier; l'importance des demandes transmises dès le premier exercice démontre l'urgence des besoins à satisfaire. Et ici il ne s'agira pas seulement de travaux improductifs, d'embellissemens des villes, de construction même d'édifices destinés à des services publics : grâce

au concours du Crédit foncier, les départemens et les communes pourront achever leur système de viabilité, procéder à de grandes opérations de défrichement et d'irrigation. Cette question des biens communaux, si longtemps et si inutilement débattue, peut trouver enfin la solution cherchée. On rentrerait ainsi dans la voie premièrement tracée au Crédit foncier, la voie trop négligée des améliorations agricoles.

Le Crédit foncier laisse aux départemens, aux communes et aux syndicats le choix entre deux modes d'emprunts. Dans l'un de ces modes, l'intérêt est de 5 pour 100, plus une commission de 45 centimes et la somme nécessaire pour opérer l'amortissement. Dans l'autre, l'intérêt, outre l'amortissement, n'est que de 5 pour 100, commission comprise; mais l'emprunteur s'interdit la faculté de se libérer par anticipation, clause dont les avantages pour le Crédit foncier n'ont pas besoin d'être démontrés. Ne peut-on transporter ce dernier mode aux prêts hypothécaires ordinaires, en stipulant, comme il a été dit plus haut, des termes plus ou moins longs avant toute possibilité de remboursement? Les conditions faites aux communes et aux départemens qui empruntent ne doivent pas paraître trop onéreuses pour des opérations de longue haleine, dont les charges sont réparties sur un grand nombre de contribuables, surtout s'il s'agit de travaux vraiment rémunérateurs. A voir l'empressement avec lequel les départemens et les communes les plus importantes, telles que Lyon, Marseille, Cette et Le Havre, ont eu recours au Crédit foncier, on peut se faire une idée de l'étendue des opérations réservées à la société. Il y a plus, l'ancienne dette communale et départementale se transformerait utilement en dette foncière, et sous ce rapport on doit plutôt redouter les entraînemens précipités que les hésitations. Si l'on considère que pour l'année 1859 les impositions extraordinaires des départemens, destinées en général à couvrir des emprunts et des dépenses de la nature de celles que le Crédit foncier peut subventionner, atteignent 25 millions, soit le quart des recettes totales des départemens, si l'on remarque aussi que l'augmentation annuelle des dépenses départementales depuis 1845 jusqu'à 1856 seulement est estimée à 30 millions, on appréciera l'importance de la clientèle que les départemens et les communes peuvent assurer au Crédit foncier.

Ne peut-on craindre toutefois que l'obligation de prêter en numéraire n'amène le retour des embarras qui ont entravé la marche des opérations au début des prêts hypothécaires? Cela dépend de la nature des ressources spéciales que le Crédit foncier aura dû se créer. C'est à cette pensée qu'il faut attribuer l'émission d'obligations dites communales, rapportant 3 pour 100, remboursables au pair de

500 francs en cinquante années et souscrites primitivement à un taux inférieur, donnant lieu à des lots dans deux tirages semestriels, enfin négociables à la Bourse. En dehors de ces obligations, la société émet aussi des obligations communales à 5 pour 100 sans lots et non négociables. Le chiffre d'émission de ces dernières n'est pas limité; l'émission des obligations à 3 pour 100 a été fixée à 75 millions, dont la première moitié seule a été livrée au public. On remarquera, pour ce qui concerne les prêts communaux, qu'en s'imposant la nécessité de délivrer du numéraire, la société du Crédit foncier cesse d'être un intermédiaire simple entre des emprunteurs et des prêteurs; on remarquera aussi que les opérations peuvent se trouver paralysées, si l'intérêt de l'argent s'élevait assez pour rendre plus difficile la négociation des obligations, avec lesquelles le Crédit foncier lui-même bat monnaie.

Enfin la société du Crédit foncier vient d'organiser le crédit agricole, c'est-à-dire de créer une institution ayant pour objet de procurer à court terme et sans hypothèque des capitaux ou des crédits à l'une de nos industries les plus intéressantes. Le Crédit foncier avait été fondé pour prêter à long terme et sur hypothèque des capitaux à la propriété seulement : on a vu qu'il en avait surtout prêté à la propriété urbaine. Par la négociation des emprunts communaux, il ne prête encore, quoique sans hypothèque, qu'à la propriété collective. Le Crédit agricole fait un grand pas, il prêtera sans hypothèque, à court terme, non plus à des propriétaires, individus ou corps collectifs, mais aux agriculteurs, et même, il est permis de le supposer, à toute personne présentant une solvabilité suffisante. On a dit depuis longtemps que l'usure dévore les campagnes; on remarquait que le cultivateur proprement dit ne trouvait pas les mêmes facilités de crédit que le négociant, dont la signature est admise chez les banquiers, aux comptoirs d'escompte, à la Banque de France. Le gouvernement a voulu pourvoir à des besoins non moins dignes d'intérêt : il a fait examiner des projets d'organisation de crédit agricole, et la loi du 28 juillet 1860 a été votée. Aux termes de cette loi, une société distincte de celle du Crédit foncier est créée au capital de 20 millions, dont la moitié seulement sera d'abord souscrite. Son objet est de prêter des capitaux à l'agriculture ou aux industries qui s'y rattachent, en faisant ou en facilitant par sa garantie l'escompte d'effets à 90 jours. Elle choisira dans les départemens des *représentans dont la fonction sera de lui garantir la solvabilité de l'emprunteur*. La signature de celui-ci, celle de l'*intermédiaire* obligé auquel la demande d'emprunt sera adressée, enfin la signature de la société du Crédit agricole formeront les trois signatures requises pour que les effets puissent être admis à

l'escompte par la Banque de France. Il est inutile de dire que ces effets à 90 jours ne procureront pas des ressources suffisantes pour des opérations agricoles exigeant d'ordinaire une plus grande latitude; mais la société y pourvoira au moyen de renouvellemens échelonnés. Pour faciliter la mise en œuvre de ce système, le gouvernement a garanti jusqu'à la concurrence de 400,000 francs un intérêt de 4 pour 100 aux actionnaires de la nouvelle société.

Cependant quelques objections ont été élevées contre une des dispositions particulières des statuts. La nécessité de choisir dans les départemens un intermédiaire offrant une responsabilité suffisante, à qui les demandes de prêts seraient adressées et qui en garantirait le remboursement, a paru offrir des difficultés telles qu'on peut craindre de voir se renouveler pour ces intermédiaires l'échec éprouvé à l'occasion des directeurs départementaux du Crédit foncier. Aussi l'administration de cette dernière société, chargée de diriger également le Crédit agricole, dont les intérêts doivent néanmoins être tout à fait distincts, a eu dit-on, l'heureuse pensée de provoquer la création d'un sous-comptoir de l'agriculture. Si ce nouveau rouage était admis par le gouvernement, il remplirait le rôle d'intermédiaire entre les emprunteurs et le Crédit agricole lui-même, verserait dans la caisse de celui-ci son capital à titre de garantie, et fournirait une deuxième signature à laquelle le Crédit agricole ajouterait en dernier lieu la sienne propre, si les ressources du nouvel établissement ne suffisent pas à prévenir le recours à la Banque de France, fin nécessaire, le *deus ex machinâ* de toute combinaison financière. Toutefois la société du Crédit agricole ne manquera pas de moyens d'alimenter sa caisse sociale; en dehors de son capital de 20 millions, elle peut recevoir des *dépôts avec ou sans intérêts*, *créer et émettre des valeurs* dont l'exigibilité est limitée à cinq ans au plus. Ce terme de cinq ans, supérieur à la durée des prêts faits par la société, paraît devoir lui assurer un délai suffisant entre le recouvrement des sommes à elle dues et le remboursement de ses propres obligations. Quant à ces dernières, elles trouveront faveur dans le public selon les avantages particuliers qu'elles offriront, et surtout selon le taux général de l'intérêt et l'abondance de l'argent. Jusqu'ici rien ne peut faire présumer que le Crédit agricole, dirigé par les mêmes mains qui ont imprimé au Crédit foncier une heureuse impulsion, ne soit pas appelé à multiplier ses opérations dans une mesure difficile à prévoir. Cette société le pourra d'autant mieux que la nature des prêts est moins définie, que ces prêts ne seront pas consentis aux cultivateurs seuls, ni même aux diverses industries se rattachant à l'agriculture, cercle assez large déjà, mais que toute personne offrant un nantissement convenable, une garantie spéciale, pourra sur une

seule signature, et pour une durée de trois ans, se faire ouvrir un crédit.

La société du Crédit agricole devient, on le voit, une véritable et grande banque de dépôt, d'escompte et d'émission. Ses opérations peuvent se faire sur la plus large échelle, ses bénéfices n'ont d'autre limite que ses risques mêmes. S'il était permis de prévoir quelle sera la nature particulière des entreprises secourues par le Crédit agricole, on pourrait dire qu'en concourant à cette fondation, le Crédit foncier a voulu faire pour les travaux ruraux ce qu'il a fait pour les travaux urbains. L'analogie frappera surtout si l'on vient à fonder, comme le bruit en a couru, des sociétés de grandes entreprises dans les campagnes pour irrigation, desséchemens, reboisemens, défrichemens, etc.; ces sociétés anonymes formeraient le pendant des sociétés immobilières. A côté de ces sociétés de grands travaux publics se trouverait le sous-comptoir de l'agriculture, comme à côté des sociétés immobilières se place le sous-comptoir des entrepreneurs. Enfin, au-dessus des *institutions rurales* pour ainsi dire, on rencontrerait la société du Crédit agricole, de même qu'au-dessus des *institutions urbaines* existe le Crédit foncier. Toutefois cette division en deux branches de services ne serait pas complétement exacte, puisque le Crédit foncier prête à la propriété rurale aussi bien qu'à la propriété urbaine, et il est même permis de supposer que cet ensemble d'institutions agricoles amènera le Crédit foncier à fournir à la propriété rurale de plus amples ressources que par le passé.

En même temps que les directeurs du Crédit foncier de France se préoccupent à juste titre de grandes combinaisons propres à pousser plus loin son heureuse fortune, le soin des améliorations de détail ne saurait leur échapper. Tout emprunteur à long terme peut craindre de laisser ses héritiers sous le poids d'une longue suite d'annuités. Pour obvier à cette appréhension, un syndicat vient de se former entre toutes les compagnies d'assurances dont le siége est à Paris, afin de garantir, aux conditions d'abonnement viager les plus douces, la libération, après le décès de l'assuré, des annuités foncières restant à solder; les compagnies en demeureront seules chargées. Dans cet ordre d'idées secondaires, nous voudrions appeler l'attention des administrateurs du Crédit foncier sur une difficulté révélée par la pratique, et qui peut nuire au développement des opérations de la société. Les emprunts opérés par le Crédit foncier doivent rendre les mutations de propriété plus fréquentes; ils diminuent d'autant l'importance du capital à débourser. On sera d'autant plus disposé à acquérir un immeuble qu'en se chargeant des emprunts contractés par le propriétaire vendeur, on aura en réalité à

lui verser une moindre somme. Ce résultat sera facilement obtenu, si les obligations du vendeur peuvent passer sur la tête de l'acheteur. Dans l'espèce, le vendeur ne se trouve entièrement libre vis-à-vis du Crédit foncier que si un remboursement réel est opéré, et si l'acquéreur contracte un nouvel emprunt. On conçoit tous les embarras d'une pareille opération. Il serait donc utile d'ouvrir un autre mode de libération. Quoique l'obligation de l'emprunteur vis-à-vis du Crédit foncier soit personnelle, comme au fond la dette frappe surtout un immeuble, l'administration du Crédit foncier ne pourrait-elle, pour le paiement des annuités, accepter comme débiteur le nouveau propriétaire au lieu de l'ancien? On éviterait de la sorte qu'après avoir vendu un immeuble grevé d'hypothèque foncière, le premier propriétaire et tous ses héritiers se trouvassent chargés d'une dette personnelle et solidaire, pendant un quart de siècle au moins, pour une propriété passée en d'autres mains.

Tout en rendant justice à l'esprit d'initiative hardie qui a su élargir d'une si notable manière le cercle d'action du Crédit foncier, on ne peut s'empêcher de remarquer dans quelles proportions se développe la circulation du papier qu'il crée. En une seule année, on a vu émettre plus de 50 millions d'obligations à long terme et près de 30 millions d'obligations communales. Le sous-comptoir des entrepreneurs a ouvert 15 millions de crédits à court terme, et les demandes ont atteint un chiffre deux fois plus élevé. Les emprunts communaux eux-mêmes pourraient être aisément contractés dans une proportion bien plus vaste. Si le Crédit agricole, grâce au mécanisme du sous-comptoir agricole et des sociétés anonymes dont nous avons parlé, voulait favoriser la transformation à bref délai des parties de notre territoire susceptibles d'amélioration, il faudrait, pour répondre à ces besoins, créer des obligations pour une somme annuelle de 100 millions au moins. Une émission de 2 ou 300 millions d'obligations par an, faite par le Crédit foncier seul, est de nature à éveiller l'attention. Les esprits qui vont au bout de toutes les hypothèses, ceux qui supposent encore que notre pays peut traverser des jours d'orage, ne manqueront pas de se demander à quelle dépréciation une telle masse de papier serait exposée. Il est évident que pour les prêts à court terme du sous comptoir des entrepreneurs et du Crédit agricole, pour le remboursement des dépôts et des comptes courans, le Crédit foncier et ses annexes sont exposés aux mêmes périls que toutes les banques. Quant aux prêts à long terme consentis en obligations et remboursables en obligations, c'est-à-dire à ce qui constitue le fonds essentiel des opérations du Crédit foncier, la pire fortune que la société eût à craindre serait de recevoir au pair ses obligations, rachetées à vil prix dans un moment de

panique, et de liquider ainsi ses emprunts. On peut recommander dans cette prévision l'usage de prêts non remboursables, en constituant en leur faveur une notable diminution sur les frais d'administration, comme cela se pratique pour les prêts aux communes. Il ne faut pas d'ailleurs se flatter, dans les affaires humaines, de se soustraire à toutes les mauvaises chances; la sagesse consiste seulement à en diminuer le nombre.

Pour résumer en peu de mots l'histoire des transformations et des progrès du Crédit foncier, on peut dire qu'il a perdu de plus en plus le caractère agricole qui lui avait été attribué, et n'a pas tardé à devenir la plus importante comme la plus active de nos sociétés de crédit. Il s'est complété heureusement par la création du Crédit agricole. Cette nouvelle société se prêtera à des applications intéressantes et variées; elle fera sans doute pour la propriété rurale ce que fait pour la propriété urbaine le Crédit foncier, aidé de quelques institutions moins considérables, moins connues aussi, et dont il reste maintenant à parler.

II. — DES SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES.

On a tenté plusieurs fois de constituer dans les villes des sociétés immobilières, c'est-à-dire des associations ayant pour objet l'achat de terrains et la construction d'habitations nouvelles. Trois tentatives seulement ont été suivies d'un succès qui appelle sur ces entreprises l'attention publique : nous voulons dire la *Société immobilière de Paris*, la *Société de la Rue-Impériale de Lyon* et la *Société des ports de Marseille.*

La Société immobilière de Paris offre le plus complet spécimen du type que l'on se propose d'étudier. A la suite d'une adjudication infructueuse de terrains non encore bâtis dans cette rue de Rivoli, objet des prédilections et des faveurs du premier comme du second empire, une réunion de capitalistes se forma pour acquérir, au prix même qui n'avait point trouvé de preneurs dans l'enchère officielle, les parties de cette grande voie qui restaient inachevées, sous la condition d'y élever des constructions dans un délai déterminé. Treize immeubles importans et le grand hôtel du Louvre furent bâtis avant l'ouverture de l'exposition de 1855, et la société vint ainsi en aide au désir du gouvernement, jaloux de montrer aux étrangers cette œuvre complétement terminée. On peut dire qu'à ce point de vue la Société immobilière s'inspirait d'une heureuse pensée; elle introduisit une innovation utile à certains égards en exploitant à Paris même un de ces grands hôtels dont les États-

Unis présentent des modèles encore plus vastes, et où l'accumulation des ressources permet d'assurer dans la plus large mesure le comfort des voyageurs. La suite des opérations de la Société immobilière, qui primitivement ne portait que le nom de la Société des immeubles Rivoli, a caractérisé de plus en plus l'esprit imprimé à sa constitution. Sans doute cette société avait pour objet principal la construction et la location d'immeubles, mais elle poursuivait ce but dans des conditions particulières d'embellissement pour Paris lui-même. On la trouve active et empressée à prendre pour siége de ses spéculations les quartiers nouveaux, s'inquiétant aussi d'améliorer et à de transformer les anciens. Les Champs-Élysées sont l'objet des prédilections générales; elle y ouvre dans les terrains du Jardin d'hiver une rue somptueuse qui prend le nom de rue de Marignan. Le boulevard de Sébastopol ouvre dans toute la largeur de Paris une voie jusqu'alors sans égale; la société entreprend une rue commerçante qui va de ce boulevard même à la rue Saint-Denis; en ce moment, elle bâtit le côté du boulevard des Capucines destiné à combler l'ancienne rue Basse-du-Rempart; demain elle couvrira de maisons nouvelles les deux trottoirs latéraux du boulevard Malesherbes entre la rue de la Pépinière et le parc de Monceaux. Il y a lieu à coup sûr de remarquer cette double préoccupation chez les administrateurs de la Société immobilière, qui s'appliquent à suivre des opérations utiles à leurs actionnaires tout en réalisant des entreprises empreintes d'un certain caractère d'innovation et d'élégance.

Sans entrer dans le détail des opérations successives d'achats, de reventes, d'échanges et de constructions de la Société immobilière, il faut dire que, grâce à ces opérations, cette société, fondée au capital de 24 millions, a pu distribuer à ses actionnaires des intérêts suffisans, même pendant l'époque d'achèvement des immeubles et sans comprendre dans les dépenses de construction l'intérêt des sommes qui y sont afférentes. Elle a aussi constitué des réserves assez fortes pour que l'intérêt seul de ces réserves fonctionnât comme amortissement, et que dans une période de quarante-cinq années le capital social pût être porté de 24 millions à 50, sans aucun sacrifice nouveau des actionnaires. En résumé, et dans l'état actuel, le capital social est de 24 millions d'actions représentés par des immeubles construits et des terrains qui attendent des constructions nouvelles (1). En vue des opérations faites ou à faire, le conseil

(1) Les immeubles construits sont situés rue de Rivoli, hôtel du Louvre et rue de Marignan, où un lot de terrain reste encore à vendre. Ils représentent une dépense effective de plus de 20 millions et rapportent 1,800,000 fr., y compris le revenu industriel de l'hôtel du Louvre. — Les immeubles en voie de construction sont placés au

d'administration avait obtenu en 1858 de l'assemblée générale des actionnaires l'autorisation de contracter des emprunts pouvant s'élever jusqu'à 24 millions; il n'avait cette année même emprunté que 11 millions. En 1859, il a demandé au Crédit foncier une nouvelle somme de 3,600,000 francs; depuis lors, il a complété le chiffre de 24 millions, et dans l'assemblée tenue le 20 avril 1861 il a été autorisé à se procurer de nouvelles ressources jusqu'à la concurrence de 40 millions, soit par des emprunts au Crédit foncier, soit par l'émission d'obligations sociales. En ce moment, la société ouvre une souscription publique de 18 millions d'obligations. Le système de ces emprunts a été jusqu'ici très favorable à la Société immobilière, puisqu'elle a employé l'argent emprunté en opérations dont le produit est supérieur à l intérêt des emprunts, et que sur le seul intérêt de sa réserve elle a trouvé le prix de l'amortissement. C'est en tenant compte de ces importans résultats qu'on a pu affirmer que dans un délai de quarante-cinq années le capital social se trouverait plus que doublé.

Grâce à ces combinaisons, le Crédit foncier lui-même a vu s'élargir singulièrement le cercle de ses opérations, et l'on peut dire que les destinées des deux sociétés se confondent réellement. A mesure que s'élèveront des constructions nouvelles, la Société immobilière offrira de nouveaux gages au Crédit foncier, dont les prêts serviront eux-mêmes à édifier d'autres immeubles. Le concours de ces deux sociétés rendra de plus en plus facile l'accession de la propriété immobilière au plus grand nombre, car les immeubles bâtis se prêtent d'autant mieux à la vente, qu'il faut débourser un moins grand capital pour les acquérir et qu'on peut se libérer par annuités. Le rôle rempli par la Société immobilière et par le Crédit foncier dans l'accomplissement des grands travaux de Paris peut assurément être étendu à d'autres villes de France. Il n'est pas besoin de démontrer combien d'avantages en découleraient pour ces villes elles-mêmes, comme pour ceux qui destineraient leurs capitaux à un pareil emploi (1).

A Lyon, une société anonyme a été formée pour la construction

boulevard des Capucines. La société y possède plus de 17,000 mètres de terrain qui lui ont coûté en moyenne 825 fr. le mètre. Enfin elle est propriétaire de 33,000 mètres de terrain sur le boulevard Malesherbes au prix moyen de 175 fr. le mètre. Toutes ces acquisitions justifient, et au-delà, les emprunts contractés auprès du Crédit foncier.

(1) Il existe à Paris un assez grand nombre de sociétés immobilières par actions, sociétés civiles ou en commandite. On pourrait citer la Compagnie générale immobilière, qui n'est pas la même que la Compagnie immobilière de Paris, la Société immobilière de la place du Palais-Royal, les sociétés civiles des bâtimens et galerie Colbert, du passage des Panoramas, de la galerie Véro-Dodat, bien d'autres encore. Quoique les actions de ces sociétés puissent se transférer et se négocier assez aisément, au moins pour

de la Rue-Impériale. Créée au capital de 10 millions 1/2 en actions, elle a dû contracter, sous forme d'obligations, des emprunts qui s'élèvent à 20 millions de francs. Ces obligations, émises à 540 francs et remboursables à 625, rapportent 25 francs d'intérêt. La société de la Rue-Impériale s'est chargée à ses risques et périls, moyennant un forfait, de l'expropriation de tous les immeubles nécessaires pour l'ouverture d'une voie de 22 mètres de large et de 1 kilomètre de long. La Rue-Impériale prend naissance au centre de l'activité et du commerce lyonnais; se continuant entre les deux grands fleuves qui donnent à la capitale industrielle de la France un si remarquable caractère, elle a transformé la ville même en lui assurant une de ces larges voies de circulation qui sont l'ornement nécessaire des grandes cités modernes. Néanmoins, et malgré le bas prix relatif des terrains et des constructions, cette entreprise n'a donné que des résultats médiocres. Le prix du terrain a été d'environ 500 francs par mètre, la construction a coûté de même 500 francs par mètre superficiel. Les intérêts du capital dépensé jusqu'au moment de la location s'élèvent à 200 francs, ce qui donne un total de dépenses de 1,200 francs par mètre. Aujourd'hui le revenu des 25,000 mètres construits ne dépasse pas, pour les locations faites, 1,500,000 francs. Il reste encore environ pour 200,000 francs de locations à faire. Si l'on déduit de ce total les intérêts et l'amortissement des emprunts, on trouve que le revenu actuel des actions n'est que de 20 francs ou 4 pour 100 du capital.

La municipalité de Lyon avait laissé les dépenses de l'expropriation, moyennant un forfait, à la charge de la société de la Rue-Impériale. Cette décision a occasionné de graves mécomptes, et telle est assurément la cause du peu de succès de cette opération. Depuis lors, on a suivi une voie toute différente; on a laissé le soin comme les risques de l'expropriation à qui de droit, c'est-à-dire au pouvoir municipal, en vendant aux tiers les terrains expropriés ou à exproprier d'après un prix ferme stipulé à l'avance. C'est ainsi que la rue de l'Impératrice, parallèle à la Rue-Impériale, a été commencée et construite par les soins de l'une de ces sociétés d'entrepreneurs si nombreuses dans la ville de Lyon. Déjà la rue de la Bourse avait été achevée par une réunion d'entrepreneurs de toutes professions, au nombre d'environ cinquante. Dix affaires semblables ont été menées à fin, grâce à une combinaison ingénieuse en principe, mais qui dans l'avenir peut donner naissance à de graves difficultés. Des entrepreneurs se réunissent pour acheter un terrain, dont la plupart du

quelques-unes d'entre elles, elles jouent dans le mouvement général un rôle trop restreint ou trop effacé pour mériter d'être étudié.

temps ils empruntent le prix d'acquisition : ils émettent entre eux des obligations et des actions qui représentent la part proportionnelle de leurs fournitures, le salaire des ouvriers, enfin leurs bénéfices. Jusqu'ici, on a pu négocier ces titres, ou au moins ceux qui constituent des créances véritables sur les immeubles eux-mêmes; mais on conçoit dans quelle série inextricable de difficultés légales la faillite ou la mort de l'un des associés pourrait et devra même certainement précipiter la liquidation de ces affaires. Déjà avant 1848 un important immeuble, la boucherie des Terreaux, avait été construit au capital de 2,600,000 francs par une société civile. A la même époque, de vastes bâtimens, compris dans l'actif de la faillite d'un banquier de Grenoble, furent mis en parts. Depuis lors, des mutations ont eu lieu dans la propriété de ces immeubles, et, par suite des difficultés légales survenues, la négociation de ces parts a produit les plus graves mécomptes. Il est de toute évidence que des affaires de ce genre ne peuvent prospérer que sous forme de sociétés anonymes.

La Société des ports de Marseille est une véritable société immobilière, créée plutôt cependant pour préparer et pour vendre des terrains propres à la construction que pour élever des constructions mêmes. Créée au capital de 16 millions en actions et de 10 millions en obligations, elle a acquis de la ville de Marseille, au prix de 50 francs le mètre, 400,000 mètres de terrain, dépendant de l'ancien lazaret ou conquis sur la mer au moyen des déblais fournis par le nivellement des collines sur lesquelles le lazaret avait été construit. Le gouvernement de 1830 avait décidé que de nouveaux ports seraient creusés pour répondre aux exigences commerciales d'une destinée singulièrement agrandie; mais ces ports étaient éloignés du centre même des habitations : il fallait d'abord créer à l'entour presque l'emplacement d'une nouvelle ville. Telle est l'œuvre de la société immobilière dont il s'agit, telle est la destination des terrains achetés par elle. Le nivellement de ces terrains, l'ouverture des voies publiques et le raccordement de ces rues avec les quartiers voisins, la construction des égouts et des trottoirs ont été faits par la ville, et ces diverses dépenses réunies atteindront le chiffre de 7 ou 8 millions. La société s'est d'abord occupée de la revente des terrains, dont une grande partie a été livrée à des prix variant de 100 à 300 francs le mètre; ensuite elle a élevé en façade, sur le quai de la Joliette, un îlot de belles constructions qui ont coûté plus de 2 millions, et où sont venues s'installer les principales compagnies de navigation à vapeur, les bureaux des docks, du chemin de fer, de l'entreprise du canal de Suez. D'autres constructions, qui nécessiteront encore une dépense d'environ 3 millions, sont en voie

d'exécution, et toutes pourront loger quatre ou cinq mille habitans; mais ces vastes espaces restaient séparés de l'agglomération marseillaise par l'éminence sur laquelle l'ancienne cité phocéenne a été fondée. Pour arriver aux ports nouveaux, il fallait contourner la base de cette éminence ou en franchir le sommet par des ruelles escarpées. Un nouveau boulevard a été décrété, qui traversera la vieille ville, et cette voie non-seulement mettra en communication directe les quartiers du commerce et de la douane avec les nouveaux ports, mais abrégera de moitié la distance.

Il n'y a point à s'occuper encore d'un nouveau projet de constitution de société anonyme fondée au capital de 7 millions pour rebâtir le marché du Temple à Paris; mais il importe de faire ressortir ce que les trois entreprises dont on vient de rappeler les fortunes diverses présentent néanmoins de semblable et ont produit d'utile à beaucoup d'égards. Elles ont été toutes les trois conçues dans la même pensée, établies sous la même forme, elles ont enfin concouru à la même œuvre. Le but de ces sociétés, on l'explique d'un mot, c'est de *démocratiser* la propriété foncière, d'intéresser à la construction et à la possession des maisons nouvelles tous les capitaux, même les plus petits. Les actions de la Société immobilière de Paris sont de 100 francs. L'habileté de semblables combinaisons frappe tous les yeux. Quant à la forme anonyme adoptée par chacune de ces trois sociétés, seule elle peut en assurer le succès. Avec notre législation, qui entoure de si minutieuses garanties les droits des femmes et des mineurs, on se demande comment, sous la forme d'une société civile, il serait possible, non pas de former, mais de perpétuer une propriété collective immobilière. La société en commandite s'y prêterait peut-être plus aisément; mais à combien de dangers l'administration d'un gérant n'expose-t-elle pas les intéressés! Un gérant n'est que le mandataire, le représentant officiel des commanditaires, et cependant il engage leur responsabilité par chacun des actes qu'il commet en dehors même de sa qualité de gérant. Il échappe à la surveillance d'associés qui craignent d'ordinaire de s'ingérer dans l'administration sous prétexte de contrôle. La gérance devient ainsi une sorte de pouvoir absolu sous les dehors d'un pouvoir soumis à la discussion. La forme anonyme se prête au contraire à toutes les exigences de la loi en matière de succession, de tutelle, de faillite même; elle permet aux propriétaires associés d'administrer eux-mêmes leurs propres affaires sans courir des risques illimités. En se fondant sous la forme anonyme, les entreprises immobilières que nous avons prises pour exemple ont adopté la seule combinaison qui puisse leur assurer un succès durable.

Examinons maintenant quel but d'intérêt public on poursuit dans

ces vastes opérations en dehors du résultat financier, en prenant surtout Paris pour exemple. Par l'expropriation, la démolition et la reconstruction, on veut ou assainir les anciens quartiers, ou en créer de nouveaux, ou bien encore ouvrir des débouchés à la circulation. Pour tous ces travaux, qui demandent surtout une exécution rapide, les associations de capitaux, qui peuvent seules accepter des conditions prescrites à l'avance, conduire à fin dans les délais voulus les constructions nouvelles demandées par l'administration, offrent à celle-ci une sécurité que des efforts individuels, la bonne volonté d'entrepreneurs et de propriétaires isolés ne lui présenteraient jamais. L'administration veut-elle enfin appeler à son aide, non pas les grands spéculateurs, mais la bourse qui ne s'épuise réellement pas, la bourse commune, celle du public et des petits capitaux : ce sont les associations anonymes qui seules fournissent le moyen d'obtenir ce résultat, et aussi, nous le répétons, de démocratiser la propriété comme on a démocratisé la rente pour le plus grand succès des emprunts publics faits et à faire.

Pour nous convaincre de l'avenir réservé aux sociétés immobilières, n'envisageons cependant que l'un des buts poursuivis par la sollicitude de l'édilité parisienne, l'ouverture de nouveaux débouchés de circulation. Il est certain que l'assainissement, la viabilité, l'embellissement d'une cité s'obtiennent de concert : ce qui est utile à l'un favorise l'autre. Le percement du boulevard de Strasbourg et du boulevard de Sébastopol sur les deux rives de la Seine, le prolongement de la rue de Rivoli, ont à la fois rendu salubres des quartiers malsains, embelli la capitale et ouvert de larges voies de circulation. Toutefois il est certains grands travaux destinés à ne satisfaire qu'à l'un des besoins qui viennent d'être signalés, et non à tous. Or, pour le seul besoin d'une circulation facile, de grands efforts peuvent être nécessaires à Paris, et la comparaison de ces travaux avec ceux qui s'accomplissent à Londres pour le même objet permet *à priori* d'en mesurer l'importance. A Londres, en huit années, les chemins de fer ont occasionné un accroissement de population d'un million d'habitans, la circulation y devient si difficile, les encombremens de voitures dans les quartiers commerçans tels que la Cité, Fleet-street, le Strand, etc., entraînent pour les affaires des retards si considérables, et pour les piétons des accidens si multipliés, que, nonobstant la construction de ponts sur la Tamise, les chemins de fer souterrains projetés ou en voie d'exécution, le gouvernement a résolu d'endiguer la Tamise depuis le palais du parlement jusqu'au pont de Londres. Cet endiguement aurait pour résultat d'augmenter la profondeur de la rivière, d'en purifier les eaux, de permettre la construction d'un égout monumental et surtout l'é-

tablissement d'un chemin de fer sur le bord de la Tamise, offrant une nouvelle issue au gigantesque mouvement commercial qui s'y rattache. Le Strand, Fleet-street et Cornhill pourraient être ainsi laissés à la circulation ordinaire. Londres est en ce moment engagé dans un plan général d'améliorations dont la dépense n'est pas estimée à moins de 375 millions. La banque d'Angleterre avance en particulier 75 millions pour la création d'un système de grandes artères de circulation : elle compte se rembourser au moyen de taxes locales. L'endiguement de la Tamise, qui se trouve en dehors de ces grands projets, serait payé par un impôt local de 90 centimes perçu sur chaque tonne de charbon consommé à Londres et à vingt milles à la ronde.

Nous sommes loin de ces travaux immenses et nous ne réclamons pas pour la capitale de la France de telles entreprises. Cependant les besoins de la circulation ne se sont-ils pas accrus à Paris comme à Londres? A Paris, le chiffre de la population en dix années s'est élevé de près de 50 pour 100. Paris n'est pas seulement la capitale de la France, c'est à divers points de vue, et tout faux orgueil national à part, la capitale du monde. D'autres villes invitent ou retiennent l'étranger par des attraits particuliers, par une grande activité politique et commerciale comme Londres, par le charme du climat ou la majesté des souvenirs, comme Naples, Rome, Venise; Paris offre des séductions non moins puissantes et plus variées qu'aucune de ces villes, et le flot des voyageurs tend à s'y porter de plus en plus. Il s'agit par conséquent de pourvoir aux nécessités de circulation de cette population indigène et de cette population étrangère qui croissent d'année en année. Sans aborder ce sujet des travaux de Paris, qui mérite d'être traité à part, on peut dire sommairement, et avec la certitude de ne soulever aucune objection, que pour l'assainissement et la salubrité on a beaucoup fait et bien fait, que pour les embellissemens on a plus fait encore, mais fait trop vite et trop chèrement. Quant aux besoins de la circulation, ils sont toujours bien loin d'être satisfaits, malgré la création de larges et nombreux débouchés (1). Il est de toute évidence que sous ce rap-

(1) La création des halles centrales, si louable à tous égards, qui a nécessité de si grands sacrifices, fournit la preuve la plus évidente de ce manque de débouchés que nous signalons. Hors un seul côté et sur un seul point, l'accès des halles est partout interdit aux différens quartiers de la capitale, et des ruelles tortueuses et impraticables permettent seules d'aborder au vaste réservoir où s'alimente la vie quotidienne de ce grand camp. La plupart des gares de chemins de fer ne sont construites que sur des places trop étroites ou manquant de voies larges et droites qui conduisent des extrémités au centre. Quant au centre même, il suffit de jeter les yeux sur l'espace compris entre les Tuileries et les boulevards d'un côté, la Bourse et la place Vendôme de l'autre, pour comprendre ce que les nécessités de la circulation exigent de sacrifices et de travaux.

port l'administration de la ville, si vigilante, peut-être même en certains cas si téméraire, se laisse dépasser par un accroissement d'activité, une exubérance de vie industrielle et commerciale, un progrès de consommation, qui exigent des efforts de plus en plus grands pour se développer à l'aise. L'association des capitaux seule peut suivre dans son essor les progrès de la population, satisfaire sûrement et rapidement à de telles nécessités. Ce n'est pas à l'état, ce n'est point à une municipalité d'entreprendre de pareilles œuvres. L'autorité publique constate les nécessités générales, la loi exproprie les propriétés particulières, le pouvoir municipal déblaie le terrain et ouvre les rues; c'est ensuite aux efforts des individus qu'il appartient de construire, d'approprier, de louer les nouvelles habitations. Or, s'il est vrai que les efforts associés ont une puissance bien supérieure à ceux des individus isolés, s'il est vrai aussi que les associations sous forme anonyme permettent seules d'obtenir un succès durable dans les opérations de ce genre, on voit à combien de titres l'action du Crédit foncier sur les entreprises urbaines et la création des sociétés immobilières méritent notre sollicitude. Il y a dans ces tentatives un emploi fécond, non-seulement des capitaux propres aux localités où les immeubles se construisent, mais des capitaux qui leur sont étrangers. Lyon et Marseille peuvent apporter par exemple à Paris le concours qu'elles en ont reçu, et ainsi s'établiraient de plus en plus entre toutes les villes de France ces liens de solidarité sociale qui ne sont jamais plus sérieux et durables que lorsqu'ils sont noués par l'intérêt.

BAILLEUX DE MARISY.

DE QUELQUES ERREURS

DU GOUT CONTEMPORAIN

EN MATIÈRE D'ART

Michel-Ange, Léonard de Vinci, Raphaël, avec une Étude sur l'art italien avant le seizième siècle et des Catalogues raisonnés, par M. Charles Clément; Paris, 1861.

Le goût des arts est aujourd'hui plus répandu en France qu'il ne l'a jamais été; mais à coup sûr ce goût, de date toute récente, est beaucoup plus général qu'éclairé. On peut calculer ce que les collectionneurs et les brocanteurs y gagnent; mais il serait plus difficile de dire ce que l'intelligence de l'art sérieux y a gagné. A vrai dire, je crains fort qu'il n'ait guère servi jusqu'à présent qu'à créer une nouvelle branche de commerce et à donner à quelque ingénieux économiste de l'avenir le sujet d'un ou deux chapitres à ajouter au livre d'Adam Smith, sous ce titre piquant : *Du Goût des arts considéré dans ses rapports avec la circulation des richesses et de la réalité substantielle des valeurs fictives créées par les caprices de la mode et de l'opinion.* Notre goût pour les arts ressemble un peu à notre goût contemporain pour les vieux livres justement oubliés. Jamais il n'y a eu en France autant de lecteurs que de nos jours; mais jamais en revanche on n'a réimprimé autant de choses inutiles et oiseuses. Nous avons l'amour des vieux papiers, le fanatisme des chiffons historiques et des loques biographiques. Nous imprimons sous le titre de documens toute sorte d'almanachs moisis et

de comptes de ménage. Nous publions sous le titre de résurrections littéraires toute sorte d'antiques productions stériles, pédantesques et quelquefois même obscènes ou sordides. Nous avons aujourd'hui à l'œuvre quantité d'esprits trop zélés qui sont en train de gâter la noble profession d'érudit. Il y aurait dans une liasse de papiers une page à déchirer et à sauver de l'oubli; ils publient la liasse entière. Il y aurait dans une page deux lignes d'un intérêt vraiment humain à extraire; ils copient toute la page. Il semble en vérité que la caducité et les injures du temps soient un titre à la curiosité et à la faveur du public. La plupart de ces publications se recommandent à l'attention des lecteurs, non parce qu'elles contiennent des choses nouvelles ou ignorées, mais parce qu'elles contiennent de vieux papiers. Ces papiers sont *vieux;* le beau mérite et le beau titre d'honneur, s'ils sont en même temps ennuyeux et stériles! Ce serait à croire vraiment que ceux qui les publient obéissent, à l'endroit des âges écoulés, à un préjugé d'un genre tout nouveau, et qu'ils s'imaginent qu'il n'y avait dans les siècles qui nous ont précédés ni bavards, ni sots, ni pédans, ni fats, ni littérateurs hydrophobes mordus du chien de la métromanie et possédés du démon de l'écritoire. Grâce au lointain des années, les défauts de tous ces écrits inutiles semblent se transformer en autant de qualités aux yeux de quelques-uns de nos érudits, qui récitent, commentent et traduisent sous diverses formes la belle tirade que Molière a imitée de Lucrèce. Le bavard devient un fidèle écho des bruits du temps; l'ennuyeux, un témoin grave et sévère; le fat, un miroir caché où viennent se réfléchir les scènes que les convenances sociales obligeaient à tenir secrètes. Il en résulte que la critique et l'érudition, qui devraient servir à dissiper le chaos des doutes et des incertitudes, finissent par ne plus servir qu'à embrouiller encore davantage ce chaos et à augmenter la confusion. Pour moi, je demanderais volontiers qu'on montrât par un exemple mémorable comment le passé doit être aimé, lesquelles de ses reliques doivent être conservées et lesquels de ses haillons détruits à jamais. On élèverait un beau jour sur une de nos places publiques deux statues, l'une à Saint-Simon, l'autre à Mme de Sévigné, et au-dessous on allumerait un immense bûcher dans lequel on jetterait tous les exemplaires existans sans exception aucune du journal de Dangeau, comme étant le type suprême en qui se résument ces publications nauséabondes et encombrantes. On jetterait encore au bûcher, comme exemple du châtiment qui menace les bavards de l'avenir et du présent trop pressés de saisir leur plume à toute heure du matin ou du soir, une bonne moitié des exemplaires existans du journal de l'avocat Barbier, que je n'y verrais aucun inconvénient.

Il en est, dis-je, à peu près ainsi de notre goût pour les beaux-arts. Il se distingue par le même engouement et la même facilité banale, il se porte avec la même curiosité, sans discernement, sur toutes les œuvres du passé, bonnes, mauvaises ou médiocres. Il ne fait pas de différence entre les maîtres ni entre les œuvres d'un même maître. Il les admet toutes également, non parce qu'elles ont tel ou tel mérite original, mais par l'unique raison qu'elles sont anciennes. Ce goût tolérant, ou, pour mieux dire, cet engouement banal engendre des conséquences déplorables, auxquelles un démocrate égalitaire à outrance applaudirait peut-être, mais dont tout véritable artiste ou tout véritable connaisseur ne peut que s'affliger. Une de ces conséquences les plus singulières est de placer commercialement toutes les œuvres à la merci du caprice individuel, et de créer ainsi des valeurs factices et exagérées. Les œuvres n'ont plus leur prix en elles-mêmes, elles ont le prix que leur donne le caprice d'un enchérisseur ou la ruse d'un trafiquant. On ne saurait expliquer raisonnablement pourquoi telle toile d'un peintre d'ordre secondaire se paie 100,000 fr., tandis que telle toile d'un maître véritable n'atteint pas à la moitié de cette somme. On me dit que ce fait n'a qu'une médiocre importance et ne regarde après tout que celui qui achète une œuvre inférieure. Il est libre d'employer son argent comme il lui plaît : tant pis pour lui, s'il paie une toile médiocre d'un prix exagéré; il est dupe de son engouement, et n'a fait qu'un sot marché. Mais l'esprit humain se gouverne par des lois beaucoup plus subtiles que ne le pensent ceux qui parlent ainsi, et il a une tendance singulière à établir des relations entre les choses les plus lointaines, et à tirer de ses actions les conséquences les plus inattendues. Qui croirait, par exemple, qu'une œuvre finit par être admirée non pour sa valeur intrinsèque, mais en proportion du prix qu'elle a coûté? Si une toile a été payée 100,000 francs, le possesseur arrive très vite à l'admirer en proportion de la somme qu'il a dépensée, et tout le monde finit par penser comme lui. Très involontairement le public se laisse aller à donner aux œuvres une valeur égale au prix dont elles ont été payées. On a peine en effet à se figurer qu'une toile qui a coûté 100,000 francs puisse avoir une valeur inférieure à une toile qui en a coûté seulement 50,000. On cherche des raisons d'admirer malgré l'évidence, malgré le témoignage des sens, malgré les résistances de l'imagination, qui reste froide, et si on n'en trouve pas, ainsi qu'il arrive la plupart du temps, on admire de confiance et sans souffler mot. L'économie politique nous enseigne quelles perturbations matérielles bouleversent la société lorsque, par une cause ou par une autre, l'équilibre qui doit exister entre la valeur réelle des choses et le signe monétaire qui représente ces valeurs est rompu. On n'a

pas encore calculé quels désordres s'opèrent dans le goût public et dans l'intelligence générale d'une société, lorsqu'il n'existe plus aucune proportion entre la valeur intrinsèque et la valeur commerciale des objets d'art. La mode et le caprice remplacent d'abord la raison et la justice, puis l'arbitraire remplace la mode, et bientôt le faux goût remplace à son tour l'arbitraire. L'intelligence descend ainsi, de degré en degré, toutes les marches qui conduisent à ces limbes de l'ignorance, où s'efface tout sentiment du beau et de l'art, et où les œuvres les plus grandes comme les œuvres les plus médiocres apparaissent sous un même jour blafard et uniforme. On commence, comme cela se fait aujourd'hui, par payer un Hobbema du prix dont on devrait payer un Ruysdaël, puis on arrive à payer un Pater du prix dont on ne paierait pas toujours un Chardin ou un Watteau, et progressivement, en continuant toujours ainsi, on finit par donner à toutes les œuvres d'art indifféremment la même valeur matérielle banale. On les achetait d'abord comme objets de caprice et de fantaisie, on les achètera bientôt comme objets de luxe, et enfin comme objets d'ameublement.

Ainsi les libéralités de nos modernes amateurs prouvent moins en faveur du goût contemporain qu'on ne veut le croire. Ce n'est pas aimer les arts d'un amour vraiment éclairé que de payer un tableau hollandais quelconque du même prix qu'un Ruysdaël, et un Pater du même prix qu'un Chardin ou un Watteau. Et ces derniers mêmes, qui méritent à bon droit le titre de maîtres, sont trop souvent cotés au-dessus de leur valeur réelle et de leur importance véritable dans le royaume de l'art. Nous estimons à un trop haut prix non-seulement les productions des peintres médiocres, mais encore les chefs-d'œuvre des maîtres secondaires. Nous semblons croire que les belles choses, à quelque ordre qu'elles appartiennent, n'ont pas de prix. C'est une erreur. Il existe à la vérité des œuvres inappréciables, qu'on ne saurait coter; mais combien elles sont rares! Celles-là, on les paie d'un prix quelconque, faute de savoir exactement de quel prix on doit les payer, car leur valeur dépasserait l'estimation des experts et des connaisseurs les plus habiles. Un Raphaël, un Léonard de Vinci, un Corrège n'ont aucun prix : vous pouvez les payer indifféremment 100,000 francs ou 1 million, la plus forte de ces deux sommes ne représentera pas beaucoup mieux leur valeur réelle que la plus faible; mais quand on sort de ces régions exceptionnelles de l'art pour entrer dans les régions moyennes, les choses changent d'aspect, car les belles œuvres y ont une valeur certaine qu'on peut fixer exactement. Si on ne peut jamais payer dignement un Léonard ou un Raphaël, on peut payer exactement un Chardin ou un Watteau. Leur valeur pourrait être cotée avec la dernière précision à la bourse

de l'art. Les payer plus cher que le prix indiqué par le bon sens n'est pas générosité et libéralité, mais prodigalité désastreuse et pure duperie.

Un autre défaut de notre goût pour les arts, — défaut qui se rattache au précédent par des liens étroits, — c'est d'être plus avide que curieux et plus emporté que sagace. Il n'est pas armé de discernement, de subtilité et de tact. Il ne sait pas assez que certains mots expriment mille nuances, sont susceptibles des acceptions les plus différentes, le mot chef-d'œuvre par exemple. Il semble croire que toutes les productions rangées sous cette dénomination sont égales entre elles, et qu'elles portent toutes le même cachet d'excellence; mais ce mot désigne des œuvres très diverses et de valeur très inégale. Il y a des chefs-d'œuvre qui ont dans l'art une importance capitale, il y en a d'autres qui n'ont qu'une importance relative, et quelquefois même très relative. Il y en a qui vivent d'une vie pour ainsi dire isolée et indépendante, qui ne gagnent rien à la comparaison, au contraste; il y en a d'autres qui ne sont jamais bien compris que par le contraste, et bien jugés que par la comparaison. Il en est dont l'esprit humain pouvait parfaitement se passer; ils pouvaient être ou n'être pas, l'histoire de l'art n'en aurait pas été changée, pas plus que l'histoire de l'humanité n'aurait été changée, si telle ou telle victoire brillante n'avait pas été remportée par tel ou tel souverain. De ce nombre sont la plus grande partie des peintures hollandaises et surtout des peintures espagnoles. Il est très heureux pour le plaisir de nos yeux et l'amusement de notre esprit que ces peintures existent; mais en vérité elles auraient pu ne pas exister sans que le développement naturel de l'art en fût arrêté, car elles ne constituent pas un anneau nécessaire dans la chaîne de ce développement. Il est d'autres œuvres au contraire que l'on ne peut supprimer par la pensée sans que la logique de l'esprit soit aussitôt déroutée, dont l'existence est pour ainsi dire nécessaire, et sans lesquelles on ne saurait concevoir le développement de l'art tel qu'il s'est produit, par exemple les œuvres de Michel-Ange, de Léonard, de Titien et de Rembrandt. On dit d'une peinture qui fait éprouver à celui qui la contemple une sensation d'extrême plaisir : C'est un chef-d'œuvre, comme on le dit d'une œuvre qui impose à l'esprit l'admiration, et cependant il existe entre la sensation du plaisir et le sentiment de l'admiration une différence qui suffit pour établir une inégalité entre deux peintures décorées de la même qualification de chef-d'œuvre. Il faut donc savoir choisir même entre les chefs-d'œuvre et oser être indépendant même envers le génie. Sans cette extrême indépendance, on court risque de tomber dans la superstition. Nous avons dit que la prodigalité étour-

die et immodérée était nuisible au goût éclairé des arts, nous en disons autant de l'admiration aveugle qui confond dans un même enthousiasme les œuvres les plus diverses sous prétexte qu'elles portent toutes la même qualification superlative.

Celui qui ne sait pas faire cette distinction entre les chefs-d'œuvre, celui qui ne sait pas admirer proportionnellement pour ainsi dire, qui confond dans un banal enthousiasme tous les genres de beauté, pour lequel ce mot de chef-d'œuvre n'est pas susceptible de nuances infinies, n'aura jamais un goût éclairé des arts, et si le malheur veut que pour une raison ou pour une autre il soit autorisé à imposer ses préférences, il égarera infailliblement ceux qu'il prétend guider. J'ai l'air d'énoncer ce que les Anglais appellent un *truism;* mais la question a son importance pratique et vaut la peine de faire réfléchir un instant ceux qui ont quelque souci du goût public. Je prends un exemple pour *illustrer* ma pensée. On dit un chef-d'œuvre de Murillo comme on dit un chef-d'œuvre de Raphaël et de Léonard, et cependant quelle différence d'acception un véritable connaisseur donnera dans l'un ou dans l'autre cas à ce même mot! Un chef-d'œuvre de Murillo n'est un chef-d'œuvre que relativement, par comparaison avec les autres œuvres du même peintre ou celles de l'école à laquelle il appartient. Un chef-d'œuvre de Raphaël ou de Léonard est un chef-d'œuvre absolu et qui défie toute comparaison; il vit de sa vie propre, il n'a pas besoin, pour faire éclater sa supériorité, du rapprochement des autres tableaux du même peintre ou des œuvres de ses émules et de ses rivaux. Un seul chef-d'œuvre me suffit pour attester le génie de Léonard, de Raphaël, de Titien, et il me serait impossible d'en dire autant d'un tableau de Murillo. Celui qui posséderait la *Madone de Saint-Sixte* ou la *Vierge à la Chaise* n'aurait pas besoin d'autres échantillons du génie de Raphaël; celui qui ne posséderait qu'un seul tableau de Murillo, fût-ce le plus beau de tous, n'aurait au contraire qu'une idée très incomplète de ce peintre. La question a bien son importance, on le voit, et mérite d'arrêter l'attention non-seulement des millionnaires qui seraient désireux de se former une galerie de peinture, mais des personnes qui sont chargées de l'administration de nos musées. On a payé d'un prix énorme une toile aimable et gracieuse de Murillo, *la Conception.* C'est un chef-d'œuvre, je l'accorde; mais les points de comparaison manquent au contemplateur pour comprendre comment cette toile est un chef-d'œuvre, car elle n'a pas en elle-même une puissance de beauté suffisante pour imposer l'admiration. Séparée des autres toiles de Murillo, elle est pour ainsi humiliée et déclassée; elle soutient mal la comparaison avec les tableaux des grands maîtres italiens qui l'entourent, et le véritable sentiment qu'elle inspire est cette

sympathie mêlée de charité que nous font éprouver dans le monde les personnes que nous appelons intéressantes. Si nous avions un plus grand nombre de toiles de Murillo, nous comprendrions facilement pourquoi *la Conception* mérite le titre de chef-d'œuvre. Au contraire, la *Joconde* de Léonard, qui l'avoisine au Salon carré, peut être transportée indifféremment dans tous les musées et en face des plus grandes œuvres : elle n'aura pas besoin du secours des autres toiles de son auteur. Elle pourra exister isolément, sans redouter aucune comparaison, et suffira pour nous donner à elle seule une idée du génie de Léonard. Quiconque possède la *Joconde* possède en même temps deux choses, un chef-d'œuvre éternel et absolu, et un résumé du génie de Léonard qui permet de se passer de toutes ses œuvres. Quiconque possède *la Conception* au contraire ne possède ni un chef-d'œuvre absolu, ni un résumé du génie de Murillo. En payant d'un si grand prix ce dernier tableau, l'administration des musées a fait, on peut le dire, une mauvaise affaire et s'est laissé égarer par l'acception usuelle et générale du mot chef-d'œuvre. Peut-être n'aurait-elle pas fait ce marché, si elle eût réfléchi aux nuances infinies que ce mot comporte, et si elle se fût préalablement posé ces questions : le contemplateur français comprendra-t-il pourquoi ce tableau est un chef-d'œuvre, et sentira-t-il devant cette toile *isolée* de Murillo la même satisfaction, la même plénitude d'admiration qu'il ressent devant une toile *isolée* de Léonard ou de Raphaël? Murillo est-il un peintre dont les œuvres supportent l'isolement? ne gagnent-elles pas plutôt par le rapprochement, et ne se prêtent-elles pas un mutuel appui, un mutuel secours?

Ce que nous disons des maîtres, on peut l'étendre aux écoles entières. Telle école peut se résumer en quelques œuvres, d'autres ne peuvent être comprises que par le nombre et la foule de leurs productions. Deux ou trois tableaux judicieusement choisis vous représenteront toute l'Italie; mais que peuvent représenter deux ou trois tableaux hollandais ou espagnols (Rembrandt et Velasquez exceptés), même choisis avec le soin du connaisseur le plus exercé, sinon d'amusantes caricatures, des miniatures charmantes ou de furieuses excentricités? Pourquoi? Parce que le mérite de ces peintures ne consiste pas tout entier dans le génie du peintre, et qu'une grande partie de l'intérêt qu'elles inspirent est surtout historique. Elles plaisent comme œuvres d'art, mais aussi comme représentation pittoresque des mœurs et de la vie des peuples au milieu desquels elles se sont produites. De là leur charme et leur attrait, mais de là aussi, chose étrange à dire, leur infériorité. Ce n'est pas tant le génie des artistes qui nous séduit et nous attire que les sujets qu'ils

traitent. Ces peintures ont pour nous l'attrait de documens historiques, ce sont autant de pages qui nous racontent la vie familière et les annales morales de générations aujourd'hui éteintes. Là nous contemplons librement les costumes, les allures, les physionomies des hommes d'autrefois, aussi librement que les contemplèrent les contemporains; là nous surprenons les secrets de la protestante, bourgeoise et rustique Hollande, de la catholique, passionnée et picaresque Espagne. Il n'y a pas de livre mystique qui puisse mieux enseigner ce qu'était la dévotion espagnole que ces tableaux de Murillo où la Vierge apparaît au milieu de guirlandes d'anges frais et gracieux, et enveloppée de vapeurs légères aux nuances tendres et fondantes. Ce ne sont pas des tableaux faits pour affronter le profane soleil et le grand jour des musées comme ceux des grands maîtres italiens; mais replacez-les par l'imagination dans le jour douteux d'une sacristie, au-dessus des tables chargées du pêle-mêle des vases sacrés, des chapes dorées, des étoles, ou, mieux encore, transportez-les dans le demi-jour d'un oratoire de grande dame espagnole, et ils vous livreront tous les secrets de dévotion galante dont ils sont pleins. La dureté mêlée à l'exaltation, le fanatisme violent et sombre, l'amour emporté de la mort, l'énergie d'une imagination fiévreuse qui est bien décidée à défendre les voluptés religieuses dont elle aime à se nourrir envers et contre tous, même au prix de la persécution et du meurtre, tous ces caractères du catholicisme espagnol revivent dans les toiles fougueuses, bizarres, d'un Zurbaran et d'un Herrera. L'intérêt qui s'attache à ces toiles est donc en grande partie un intérêt historique. Cela est si vrai que si, par un miracle, le souvenir de l'Espagne était effacé de la mémoire humaine, si nous ignorions quelle a été sa civilisation morale et de quelles flammes son âme s'est brûlée, ces peintures perdraient aussitôt la moitié de leur valeur. Nous ne remarquerions plus que les bizarreries de la facture, les incorrections, les infractions aux lois normales de la beauté et de l'art. Elles nous apparaîtraient comme des logogryphes indéchiffrables, car elles auraient perdu cette puissance d'évoquer aux yeux de l'imagination tout un passé éteint qui fait leur âme. Ce que nous disons des peintres espagnols, on peut le dire également des peintres hollandais, qui sont, eux cependant, en général des artistes tout à fait sérieux et d'un incontestable génie. Prendrions-nous le même intérêt à leurs peintures, si nous ne savions rien de la Hollande, de sa civilisation protestante, de sa vie bourgeoise et populaire, à la fois honnête et débraillée, économe et somptueuse? Au contraire, voyez les maîtres italiens : sans doute ils doivent beaucoup au génie de leur pays; mais cet élément historique est absorbé chez eux par l'élément de la beauté et de l'art.

L'idée de la civilisation italienne ne se présente que tardivement à l'imagination, et n'arrive pour ainsi dire que comme accessoire. Le souvenir de l'Italie pourrait être aboli, que ces œuvres n'en resteraient pas moins ce qu'elles sont, parce qu'elles ne tirent pas l'intérêt qu'elles inspirent de circonstances extérieures et étrangères à l'art de la peinture. Leur valeur est presque tout entière dans leur beauté et dans la réalisation qu'elles présentent des grandes lois de l'art.

Si tel est le caractère des peintures espagnoles et hollandaises, il est facile de comprendre qu'on ne peut les goûter de la même manière que les peintures italiennes. Que peut dire à l'esprit un seul tableau de Murillo ou de Zurbaran, je vous le demande? Rien, ou à peu près rien; tout au plus produira-t-il une impression d'étonnement ou un effet irritant de curiosité maladive. Devant un tableau espagnol isolé, le contemplateur éprouve une sensation toute particulière : cette peinture l'irrite sans le satisfaire; elle ne lui suffit pas, il ne comprend pas ou ne comprend qu'imparfaitement, il ressent une irrésistible envie de voir d'autres œuvres de la même école. Si sa curiosité n'est pas satisfaite, son jugement courra risque d'être faux, ou même malveillant, car il aura manqué des élémens nécessaires pour se former une opinion vraie. Mais tout change lorsque cette curiosité a pu se satisfaire. Alors peu à peu le sens intime de cette peinture se révèle; toutes ces toiles se complètent l'une par l'autre et se servent l'une à l'autre de commentaire; les singularités qui nous frappaient comme des exceptions étranges nous expliquent leur raison d'être et leur droit d'exister; les scènes, les figures, les combinaisons, qui nous apparaissaient comme des produits de la fantaisie individuelle des artistes, nous découvrent quelles furent les réalités de tous les jours d'une vie éteinte. Pour comprendre la valeur de la peinture espagnole, quelques tableaux, même choisis avec discernement, ne suffisent donc pas, il faut en voir beaucoup et le plus possible. Je soumets humblement ces réflexions à l'attention des administrateurs du musée du Louvre, dont le bon vouloir et le zèle se sont laissé égarer, à notre avis, dans ces dernières années, sur ce chapitre de la peinture espagnole. Ils ne nous semblent pas avoir compris suffisamment que cette peinture est de celles qui ne se laissent pas juger sur quelques échantillons. On a choisi dans la galerie du maréchal Soult quelques tableaux de Murillo, de Zurbaran et d'Herrera; mais ces peintures, j'ai le regret de le dire, malgré les qualités d'énergie qui les recommandent, choquent presque comme des extravagances et paraissent hors de leur place. Ajoutons qu'elles perdent au Louvre la moitié de leur valeur par le voisinage des peintures italiennes et françaises; le *Saint Basile* d'Herrera et *la Mort de*

l'Évêque noir de Zurbaran sont loin de produire aujourd'hui sur le spectateur l'impression qu'ils produisaient dans la galerie du maréchal Soult. Ce n'était pas quelques tableaux qu'il fallait acheter; si l'on voulait donner au public l'intelligence de la peinture espagnole, c'était la galerie tout entière. Ainsi aurait été remplacé ce riche musée espagnol, propriété des princes d'Orléans, qui a disparu du Louvre après la révolution de février, ce musée si intéressant par l'abondance et la diversité des œuvres qu'il renfermait, et qui permettait au curieux d'entrer si profondément dans l'intelligence de l'art espagnol sans qu'il eût besoin de sortir de Paris. Après quelques visites dans ce musée, on se sentait transporté dans un monde tout particulier de l'art, dans un monde qui n'était ni celui de la beauté comme le monde italien, ni celui de la raison comme le monde français, ni celui de la familiarité et de la bonhomie comme le monde hollandais, dans un monde où tout était passion, aridité, sécheresse, âpreté et violence. On regimbait, mais bientôt la fascination opérait, et on éprouvait un charme maladif à contempler ces physionomies hérissées, ces corps desséchés, ces expressions hideuses d'une foi sauvage et vivace. J'ose dire que ceux d'entre les jeunes Français qui n'ont pu voir le musée espagnol du Louvre à l'époque où il existait ne peuvent avoir aucune idée de cette école par les échantillons que nous en possédons aujourd'hui, quelque remarquables qu'ils soient. Quiconque ne verra que quelques échantillons de la peinture espagnole gardera de cette peinture une impression fausse et fâcheuse, et je crains bien de caractériser par ces épithètes le sentiment qu'ont éprouvé beaucoup de curieux et de contemplateurs devant les trop rares tableaux que le Louvre possède de cette école.

On voit que ce goût tout nouveau pour l'art qui s'est emparé de nous n'est pas exempt de défauts et peut commettre à l'occasion bien des erreurs. Il y aurait encore à dire bien des choses sur ces défauts et ces erreurs. Nous nous bornerons pour aujourd'hui aux quelques réflexions qui précèdent. Disons, pour excuser notre amour des arts, qu'il est de date assez récente, et qu'il a par conséquent les défauts de la jeunesse. Il se distingue plutôt par l'empressement et l'ardeur que par la sagacité et le discernement. Il pèche volontiers par une exubérance d'admiration qui le porte à tout confondre et à prodiguer à l'art de second ordre les mêmes louanges qu'au grand art. Son éducation est à peine ébauchée, mais elle se ferait facilement, je le crois, et en assez peu de temps, si la critique d'art, qui est un peu nonchalante, se donnait plus souvent la peine de l'aider et de le guider.

Nous aurions besoin pendant quelques années d'un certain nombre de livres comme celui que vient de publier notre collaborateur

M. Charles Clément, judicieux et sagaces, d'un goût à la fois large et sûr, sans intolérance pédantesque et sans indulgence puérile. M. Charles Clément peut donner à ceux qui le liront une leçon très importante, une de celles que nous réclamons nous-même de la critique d'art : il leur apprendra comment il faut admirer, et varier selon les œuvres et les maîtres les formules de l'admiration. Nos lecteurs connaissent déjà les trois excellentes monographies que M. Clément a consacrées aux trois plus grands représentans de l'art moderne, et nous n'avons pas besoin de leur dire tout ce qu'elles contiennent de détails intéressans et de recherches instructives. Comme nous sans doute, ils se sont réjouis de trouver leurs propres jugemens d'accord avec ceux que porte le critique, et de sentir leurs impressions légitimées par les siennes propres; comme nous encore, ils auront aimé à repasser dans ses pages tout ce qu'ils savaient déjà, et ils lui auront été reconnaissans des détails inconnus ou inédits qu'il a ajoutés à leurs connaissances, par exemple de ces pages où François de Hollande nous introduit dans l'intérieur de la marquise de Pescaire, et nous fait assister à une de ces conversations sublimes où Michel-Ange expliquait les secrets de son art. Nous laissons de côté tous ces mérites trop évidens, que le lecteur a pu apprécier aussi bien que nous, pour insister sur un mérite plus caché, qu'il n'a peut-être pas apprécié à sa valeur, et qui fait, si j'ose parler ainsi, le sel de ce livre, je veux dire l'indépendance et la fermeté d'esprit dans l'admiration. La critique de M. Clément s'est adressée aux trois plus grands artistes modernes, elle ne sort pas des régions du très grand art, et cependant elle a su conserver en face de ces géans, qu'elle a choisis précisément pour l'admiration qu'ils lui inspirent, une attitude aussi indépendante que respectueuse. Cette indépendance est la marque d'une admiration sincère et vraie. Défiez-vous de ces admirations débordantes qui ne savent s'imposer aucune réserve, et croyez bien que la convention entre pour une grande part dans de tels enthousiasmes. Trop admirer n'est pas une marque d'émotion, c'est bien plutôt, la plupart du temps, une preuve de défiance de soi-même. On admire trop par crainte de ne pas admirer assez et de paraître sentir trop faiblement. Comme toutes les passions vraies, la véritable admiration est calme et sagace, elle voit d'un œil aimant les défauts de l'œuvre admirée, elle les constate avec une finesse bienveillante, et, loin d'y trouver un motif de se refroidir, elle y trouve au contraire un motif d'y raviver son ardeur. C'est ainsi que M. Clément sait admirer. Il faut un sentiment tout à fait sincère et profond pour ne pas se laisser aller, en traitant un sujet comme le sien, aux redites, aux épithètes accréditées, aux lieux communs consacrés depuis trois siècles. Si M. Clément eût admiré ses grands hommes

favoris d'une façon servile, il n'eût trouvé pour les louer que les vieux éloges trop connus, et n'eût pas rencontré les aperçus nouveaux qui recommandent son livre, car les sentimens de convention ne brillent pas plus par l'imprévu de l'expression que par la vérité du jugement.

Des trois monographies que M. Clément a consacrées à l'Italie du XVIe siècle, celle de Michel-Ange est la plus étendue, la plus enthousiaste et la plus intéressante. On sent qu'elle a été écrite avec amour et prédilection, et cependant elle ne trahit aucune partialité ni aucun caprice de passion. Michel-Ange est l'artiste favori de M. Clément; mais s'il le préfère à ses deux grands rivaux, ce n'est point par entraînement d'intelligence ou par une particularité de nature, c'est par obéissance à l'équité qui doit présider aux jugemens du goût. L'enthousiasme de M. Clément est proportionné à la grandeur des sujets qu'il traite, et cette proportion est marquée par des nuances extrêmement fines qui se laissent deviner plutôt qu'elles ne se montrent. Sur Michel-Ange, cet enthousiasme s'exprime par l'émotion unie à l'étonnement, sur Léonard par un mélange de curiosité et d'attention, sur Raphaël par la sympathie unie au ravissement. Ces nuances suffisent pour marquer les places respectives de ces trois grands artistes; leurs rangs sont pour ainsi dire déterminés par les différens degrés d'admiration qu'ils inspirent à leur critique et par la diversité des qualités pour lesquelles ils sont loués. Sans que l'auteur ait besoin de formuler en termes sévères des jugemens que nous pourrions trouver pédantesques et audacieux, nous sentons que l'artiste qui est loué pour telle qualité ou tel don de nature doit être regardé comme inférieur à l'artiste qui est loué pour telle autre qualité ou tel autre don; nous comprenons que la facilité la plus heureuse et la faculté d'assimilation la plus rapide ne sauraient être comparées à la force inventive, que la science la plus ingénieuse et l'esprit de combinaison le plus habile ne sauraient égaler le génie qui tire tout de lui-même. Quand il entre dans le domaine du très grand art, la timidité saisit d'ordinaire le contemplateur; la beauté des œuvres, loin de raffermir son jugement, le trouble et le fait hésiter; il tremble d'avouer une préférence. M. Clément nous enseigne le moyen de prévenir cette timidité. « Cherchez, nous dit-il, l'artiste chez lequel se révèlent les facultés les plus élevées et admirez-le hardiment en faisant abstraction des louanges consacrées. Abaissez ou haussez votre admiration selon les divers degrés d'estime que la conscience morale du genre humain a toujours accordés et accordera toujours aux diverses qualités de la nature et de l'esprit. Si vous jugez selon les lois de ce *criterium* infaillible, la supériorité de Michel-Ange sur Léonard et

Raphaël vous apparaîtra imposante et écrasante, et vous n'éprouverez plus aucune fausse honte à préférer le géant florentin à ses deux rivaux. »

La monographie de Michel-Ange est la plus habile, la plus amoureusement écrite des trois; la supériorité du grand artiste se montre même en ceci, qu'il fournit à son admirateur un thème de critique plus heureux que ses rivaux, et qu'il accroît les forces de son talent. Cependant nous préférons peut-être les chapitres sur Léonard de Vinci et Raphaël, parce que ce sont les chapitres où le critique a le mieux déployé cette indépendance d'admiration dont nous lui faisons une louange et que nous proposons comme modèle à imiter. Il a osé dire la vérité sur Léonard et Raphaël; il a laissé de côté les phrases toutes faites, les formules banales et commodes, et il a regardé de ses propres yeux, au lieu de regarder à travers les lunettes traditionnelles. Il a pu, grâce à cette heureuse audace, connaître et savourer la plus grande de toutes les voluptés de l'esprit, celle de se sentir réellement le possesseur légitime de son admiration. Beaucoup d'hommes, même d'un esprit distingué, laissent trop souvent échapper cette occasion de volupté; ils admirent à travers l'admiration des générations qui les ont précédés, et n'ont ainsi qu'une admiration de reflet qui arrive à leur âme refroidie et pâle comme la lumière de la leur. Ils ne savent pas quel bonheur on trouve à entrer directement en communication avec les hommes et les œuvres du passé, sans intermédiaire, sans opinion préconçue, à sentir qu'on a des raisons personnelles d'admirer qui ne doivent rien à autrui, qu'on s'est acquis par ses propres émotions le privilége de sanctionner l'arrêt du temps et le jugement de nos devanciers. C'est ce droit que s'est acquis M. Clément. Il rejoint le jugement traditionnel et général par des voies qui lui sont propres, il arrive au grand rendez-vous de l'admiration universelle par des chemins qu'il s'est frayés lui-même. Il a éprouvé certainement devant Raphaël et Léonard des émotions d'une nature intime, celui qui connaît si bien les ressources et les faiblesses de ces merveilleux talens, et qui a pu trouver pour le concert de louanges dont la postérité célèbre leur gloire des variations aussi vraies que charmantes sur un vieux thème de critique bien connu. Comme le génie gracieux et souple de Raphaël est bien exprimé dans ces quelques lignes : « génie plus intelligent que créateur, il se transforme sans parti-pris à mesure que l'âge et les circonstances modifient ses impressions!.. C'est un arbre qui suit sa croissance naturelle, et qui, d'abord plante aux feuilles molles et aux formes indécises, devient une tige flexible, élégante et gracieuse, puis un tronc robuste et élevé. » Sur Léonard, il a trouvé quelques notes vraiment belles, et qui expriment exactement

cette espèce de fascination enchanteresse et trompeuse, ce je ne sais quoi d'artificieux né du mélange d'une science ingénieuse et d'une élégante sensualité, qui fait du génie de l'auteur de la *Joconde* et du *Saint Jean* un symbole frappant du prestige fatal et de la séduction à demi divine, à demi diabolique, que le génie italien a exercés de tout temps sur tous les peuples. « Par quelle étrange fantaisie l'artiste a-t-il mis une croix dans la main de cette figure profane? Ce saint Jean est une femme, personne ne s'y trompe. C'est l'image de la volupté : elle s'impose à l'esprit avec une incroyable puissance; il semble qu'on l'ait vue vivante; elle reste gravée dans l'imagination et dans le cœur comme ces souvenirs douloureux et charmans que l'on déteste et que l'on chérit. Je me souviens que, me rendant à Rome pour la première fois, je fus arrêté près de Baccano par un accident de voiture... Le spectacle que je désirais voir depuis bien des années, je l'avais sous les yeux; mais cette figure du *Saint Jean* de Léonard me poursuivait... La voluptueuse image ne me quittait pas; elle flottait devant moi sur la vaste plaine; je voyais ses lèvres folles et souriantes, ses yeux enivrés, ses abondans cheveux d'or, et j'entrai dans la ville éternelle l'esprit hanté par le fantôme du faux dieu de tous les temps. » Encore une fois, ce ne sont que des variations sur un thème connu; mais ces variations suffisent pour révéler une émotion tout à fait personnelle, pour la rendre communicative et contagieuse, pour l'enfoncer comme un aiguillon dans l'esprit des lecteurs, et y aviver, ce qui est le but de toute critique sérieuse, le désir de connaître, de savoir, de chercher des raisons toujours plus profondes d'aimer et d'admirer.

M. Clément ne peut admirer Léonard et Raphaël autant que Michel-Ange, et sans timidité il explique pourquoi. Le génie de l'un est de trempe moins forte, le génie de l'autre est de vol moins noble et moins haut. M. Clément vous dira tout net que le génie de Raphaël n'est que la facilité, la souplesse, la faculté la plus merveilleuse d'assimilation. Raphaël n'a pas tiré tout de lui-même comme Michel-Ange. Son génie s'étale, se déploie pour ainsi dire sur la vie richement organisée du passé, s'y nourrit à l'aise et enfante ainsi un art nouveau. Art antique, maîtres primitifs, école d'Ombrie, école florentine, il a profité de tout, il s'est tout assimilé, sans paraître rien emprunter et sans rien perdre de son originalité. Son âme heureuse, ouverte à la beauté, recevait toutes les impressions avec une docilité voluptueuse, elle en était touchée comme d'une caresse et d'un baiser. Dans cette passivité même est le secret de la prodigieuse unité que Raphaël sut imprimer à toutes ses œuvres, nées pourtant d'influences si diverses et si contradictoires. Beaucoup de personnes jugeront que de telles paroles sont un blasphème; cepen-

dant ce blasphème, M. Clément le prononce, il va même beaucoup plus loin, et il vous déclare sans détours qu'il y a chez Raphaël beaucoup de ce qu'on est bien obligé d'appeler de la rhétorique, faute d'un autre mot. Raphaël reçoit plus du dehors qu'il ne tire de lui-même, et lorsque l'impression reçue par lui n'est pas assez forte pour échauffer son génie, il supplée à l'inspiration qui lui manque par des beautés de convention et des expédiens d'école. « Guidé par un admirable instinct de la beauté, qui fut son vrai génie, il comprenait tout, s'assimilait tout, transformait tout en œuvres accomplies; mais une inspiration personnelle ne vivifie pas, tant s'en faut, à un égal degré tout ce qu'il a fait. La rhétorique n'existe pas seulement en littérature, et c'est le beau académique, le conventionnel qui lui correspond dans les arts du dessin. Cette transaction entre les manières extrêmes de concevoir et d'exprimer la forme, cette beauté moyenne, sans individualité, sans réalité, sans vie, ce modèle trop connu qui se transmet dans l'école, cette maladie désastreuse qui atteint l'art aussitôt qu'il s'éloigne de sa source, la nature, n'a point épargné Raphaël. » Et ailleurs, parlant de *l'École d'Athènes*, l'auteur, sans se laisser abuser par la haute valeur de cette œuvre, a indiqué nettement cet autre germe de la rhétorique en peinture, l'art représentatif. « C'est à la fois, dit-il, un grand effort de talent et une œuvre accomplie; mais c'est aussi le premier essai dans de pareilles proportions de cet art purement représentatif où la science remplace l'inspiration poétique, où une pensée imparfaitement définie ne semble appeler les personnages qu'à témoigner par leur beauté du savoir et de l'habileté du peintre. »

Le génie de Léonard est jugé avec la même indépendance et la même absence de tout préjugé. Ceux qui sont habitués, en vertu de certaines règles nées dans l'école, à identifier les mots d'idéal et d'idéalisme avec le mot de génie, à considérer tout grand peintre, tout grand poète, tout grand artiste comme un *idéaliste*, seront peut-être étonnés de voir M. Clément donner au système de Léonard le nom de naturalisme. Si ce mot n'avait été mal employé de nos jours, il donnerait même au grand peintre l'épithète de *réaliste*, et cette qualification ne serait qu'exacte. La réalité, la réalité avec ses pompes, ses splendeurs, ses mystères, son mélange d'ombre et de lumière, même au besoin avec ses laideurs et ses monstres, voilà le domaine de Léonard. Il voit la nature et l'homme comme un savant et un philosophe, nullement comme un contemplateur, un mystique ou un chrétien. Il semble considérer la nature comme un riche magasin rempli de formes vivantes, belles et bizarres, et où l'artiste peut rencontrer à profusion des sourires, des attitudes, des regards qui sont les expressions d'une âme obscure qui se dissimule derrière

la matière animée. Mieux que Raphaël, mieux que Michel-Ange peut-être, il représente le génie de la renaissance, le retour ardent à la nature à travers les somptuosités d'une civilisation raffinée, et il sait exprimer ce génie par des figures mystérieuses où les naïves passions de la vie et de la nature s'unissent aux raffinemens et à la science des âmes civilisées. De là l'incomparable attrait de ces peintures, et cet air de mystère qui a frappé tous les contemplateurs; elles représentent des âmes savantes qui ont bu aux sources naturelles, et qui ont, grâce à leur science, surpris, comme Actéon, la nudité de la déesse. Leurs figures ont quelque chose d'énigmatique qui séduit et repousse en même temps; elles inquiètent par un secret qu'elles ne disent pas, et nous ne les abordons pas avec la confiance et la franchise que nous inspirent les figures de Michel-Ange, ou avec l'abandon qui nous pénètre devant les figures de Raphaël. Ce secret, c'est tout simplement qu'elles n'ont pas de candeur et d'innocence; elles ont appris toutes les vertus de la nature retrouvée et elles en connaissent le prix, mais elles n'ont rien oublié des passions de la vie civilisée. Les peintures de Léonard révèlent un psychologue d'une pénétration et d'une sagacité inouies, un connaisseur profond des passions de l'âme; mais M. Clément a raison de dire qu'il n'est pas entré bien avant dans le monde moral. C'est un génie terrestre et qui n'a jamais dépassé les horizons de la terre. L'univers sensible et visible suffit à sa curiosité, qui est si grande qu'elle suspend chez lui toutes les autres facultés et fait taire toutes les autres voix de l'âme. Il ne possède à aucun degré le sens du divin et du surnaturel; ses sujets religieux sont des cadres et des prétextes qui lui servent à exprimer les beautés naturelles et le jeu des passions sur les visages humains. Avec lui, nous sommes bien loin de ce monde surhumain où le sentiment chrétien de Michel-Ange transporte l'imagination, bien loin aussi de cette légèreté d'âme, de cette innocence, de cette fleur de piété naïve, qui caractérisent les œuvres de Raphaël lorsqu'il se souvient qu'il est chrétien et qu'il se rappelle les leçons de l'école d'Ombrie et le sentiment des maîtres primitifs. Léonard mérite donc l'épithète de *naturaliste* que lui a donnée M. Clément, et nous devons espérer que désormais après lui il ne sera plus permis de prononcer sans les expliquer les mots d'idéal et d'idéalisme.

M. Clément a fait précéder ces trois monographies d'une introduction où il retrace l'histoire des vicissitudes et des aventures de l'art entre la chute de l'empire romain et la grande renaissance du xve siècle. C'est un chapitre très complet, où l'auteur compte et étudie un à un tous les élémens qui sont entrés dans la composition de l'art moderne, qui devaient former pour ainsi dire la matière morale

sur laquelle le génie individuel et la libre fantaisie des grands artistes devaient un jour s'exercer. Le lecteur pourra, en lisant ce chapitre avec attention, s'expliquer pourquoi les grandes écoles d'art sont si rares et se rendre compte d'une des grandes lois qui président à leur formation. Le génie de l'artiste n'est pas tout dans les arts, il lui faut une matière sur laquelle il puisse s'exercer, et cette matière, sa volonté est impuissante à la lui donner. Quand elle existe, le génie de l'artiste s'élève à son plus haut point de splendeur; quand elle n'est pas encore formée ou quand elle est épuisée, le génie de l'artiste reste impuissant, stérile, ou bien s'égare en conceptions désordonnées. C'est l'humanité qui fournit à l'artiste cette matière morale, autrement précieuse et rare que le marbre de Carrare et le lapis-lazuli. Il faut des siècles pour la préparer, et pour l'épuiser il ne faut qu'une saison. Comptez les siècles qui s'écoulent depuis la chute de l'empire jusqu'à l'apparition de Cimabué et de Giotto, et depuis Giotto jusqu'à Léonard comptez encore tous les tâtonnemens de l'art, toutes les tentatives gauches, maladroites, incomplètes des écoles qui se succèdent, et vous aurez une idée de ce que coûte à la nature l'enfantement d'une grande époque comme la renaissance. Dans l'amalgame qui a servi à former la matière nécessaire à un Raphaël, à un Michel-Ange, à un Léonard, le temps et les hommes ont mis tout ce qu'ils avaient de plus précieux et de plus rare. Trois civilisations ont concouru à cette œuvre : la civilisation antique, la civilisation byzantine, et la civilisation chrétienne. Aux souvenirs et aux débris de l'art païen, proscrit par la religion nouvelle, viennent s'ajouter successivement les types chrétiens lentement élaborés par la foi naïve des artistes des catacombes, les magnificences orientales à demi barbares des artistes byzantins, le sentiment profond de l'art gothique. Tous ces élémens s'unissent dans une combinaison de plus en plus savante, au milieu des vicissitudes les plus diverses et des expériences les plus laborieuses. C'est à ce prix seulement que pourront éclore les vierges de Raphaël, et apparaître les sibylles et les prophètes de Michel-Ange. Elles éclatent enfin, ces œuvres du génie humain lentement initié aux secrets de la nature et de la beauté par une culture assidue de dix siècles, et à peine ont-elles apparu que déjà la source est tarie et la matière épuisée. Le cycle du grand art s'ouvre avec Léonard et se ferme avec Titien, si bien qu'on peut dire que son apogée est contemporain de sa décadence, ou mieux encore que sa perfection n'est que le commencement de son déclin. Il y aurait là de quoi inspirer bien des réflexions mélancoliques. La beauté, la science, le génie, sont de courte durée sur la terre; la laideur, l'ignorance et la barbarie y sont au contraire à demeure.

Le livre de M. Clément est un de ces livres comme il nous en fau-

drait beaucoup, et on peut le recommander, à ce titre, à tous ceux qui voudraient voir le goût des arts en France se répandre et s'éclairer. Ce livre a un mérite qui n'est pas commun aujourd'hui : il n'entretient ses lecteurs que de grands artistes et ne les promène que dans les régions du grand art; il peut leur apprendre ainsi ce qu'ils doivent admirer, et comment ils doivent s'y prendre pour admirer. Chaque génération a ses maladies et ses infirmités de goût : c'est tantôt le pédantisme, tantôt le dilettantisme, tantôt la superstition intolérante ou le fanatisme exclusif. Les nôtres sont une curiosité puérile et un amour enfantin du bric-à-brac en art comme en littérature. Dans notre désir de trouver du nouveau et de ne pas répéter servilement ce que disaient nos devanciers, nous nous sommes jetés dans toute sorte de voies écartées, étroites; nous avons fouillé et remué des terres maigres et sablonneuses, nous avons ramassé tous les oripeaux dédaignés de l'art, nettoyé et reverni toutes les vieilles toiles oubliées. Nous avons fait quelques heureuses trouvailles, je le sais, nous avons cassé quelques arrêts injustes, remis à leur vraie place quelques œuvres de mérite; mais cette fièvre de curiosité n'a-t-elle pas donné tout ce qu'elle pouvait donner, et ne menace-t-elle pas de dégénérer en pure manie? A force de fouiller l'art secondaire et d'éparpiller notre curiosité sur les artistes inférieurs, nous avons presque fini par oublier le grand art, et nous avons besoin, pour nous laver de la poussière de nos recherches, de venir nous rafraîchir aux sources abondantes et vraiment fécondes. Les générations qui nous ont précédés avaient fini par tomber dans le pédantisme par leur admiration aveugle pour les grands maîtres; nous courons risque d'y tomber à notre tour par notre amour prolongé pour les œuvres d'une importance secondaire. Notre faculté d'admirer a certes acquis assez de souplesse et d'impartialité; elle court risque maintenant de manquer de dignité et de noblesse. Si elle veut conserver ces vertus, elle n'a d'autre moyen que de retourner aux grands maîtres. Au lieu de chercher partout des sujets nouveaux d'admiration, ne serait-il pas plus sage à notre génération de suivre l'exemple donné par M. Clément, de s'adresser aux grandes œuvres, de s'efforcer de les admirer d'une manière indépendante, comme si elles étaient exposées aux yeux pour la première fois, d'essayer de les sentir d'une manière personnelle, comme si elles n'avaient jamais été goûtées avant elle? Cette admiration reconquise en sa fraîcheur première, recréée dans sa fleur et dans sa naïveté par les propres efforts de chaque génération, contient peut-être le secret si souvent cherché qui permettrait de combiner les vertus de la liberté avec les avantages de la tradition.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1861.

Des faits politiques importans, sans que toutefois ils fussent de nature à surprendre et à exciter les esprits, se sont pressés dans ces derniers jours. A l'intérieur, des élections départementales, la discussion de la liberté de la presse enfin abordée de front par le plus éloquent orateur du corps législatif, la session de l'assemblée se terminant par le vote précipité de plusieurs lois d'une portée considérable; au dehors, la reconnaissance du royaume d'Italie, le conflit entre la cour de Vienne et la diète hongroise approchant de la crise décisive, la politique prussienne prenant un nouvel aspect, les partis anglais se balançant exactement dans un vote significatif de la chambre des communes, la mort du sultan : c'est un ensemble d'accidens ou de tours de situation plus nourri que nous n'avons l'habitude d'en rencontrer en l'espace de deux semaines.

Nous ne parlerons du résultat des élections aux conseils-généraux et aux conseils d'arrondissement que pour exprimer notre satisfaction. On nous trouvera peut-être étrangement modestes ou singulièrement optimistes. Nous ne sommes ni l'un ni l'autre, et c'est très sérieusement que nous nous félicitons du dernier mouvement électoral. Sur je ne sais combien de centaines d'élections, l'opposition libérale n'a eu que vingt ou trente succès! Nous en convenons, ce serait peu de chose, si l'on ne devait tenir compte des circonstances au milieu desquelles ont été remportées ces victoires plus éclatantes que nombreuses. Au point de vue pratique, c'est beaucoup. C'est d'abord un exemple donné : chez une nation moutonnière comme la nôtre, un exemple donné est sûrement efficace; on peut être certain qu'à la prochaine occasion il sera suivi. N'est-il pas vrai que nous vivions depuis plusieurs années dans la plus profonde indifférence électorale? N'est-il pas vrai que la cause de cette indifférence était la conviction enracinée dans la multitude qu'il était absolument impossible de l'emporter sur les influences administratives, qu'il était chimérique de tenter l'opposition électorale, que

tout effort était si manifestement inutile qu'il en devenait ridicule? Voilà une conviction qui ne tiendra plus contre le fait. Il est démontré que l'on peut entrer en lutte aux élections contre les candidats recommandés par l'administration, — bien plus, qu'il est possible de les battre. Il faut remercier de cette démonstration et les candidats indépendans qui, comme M. Casimir Perier et plusieurs autres, ont su tenir tête à l'hostilité de l'administration, et les populations qui les ont soutenus dans cette lutte généreuse. Il fallait que le parti libéral de l'activité politique pût enfin, qu'on nous passe le mot, démarrer. C'est ce qu'il vient de faire. Le premier coup d'aviron est donné, et nous allons prendre le large.

Puis, nous ne sommes point aussi ambitieux de force numérique que nos adversaires le supposent. D'abord nous ne considérons point, nous le déclarons hautement, comme hostiles à la cause libérale la masse des candidats débonnaires qui, par nécessité de position, par entraînement de circonstance ou par habitude, se parent de la recommandation administrative. Il y a là beaucoup de braves gens qui ont été des nôtres, et avec qui nous sommes sûrs de nous rencontrer encore à travers les vicissitudes que l'avenir nous peut réserver. Nous avons assez de modération pour reconnaître que, dans la confusion où nous avons été jetés par les révolutions violentes, tout le monde n'est point tenu d'avoir l'immobilité, la fermeté, la constance des porte-drapeaux. Nous allons si loin dans notre mansuétude, que nous sommes même reconnaissans envers ceux qui veulent bien garder de bons souvenirs pour la cause libérale, et qui avouent qu'ils n'ont à lui adresser d'autre reproche que de n'avoir pas su prévenir sa défaite et demeurer la plus forte. C'est de rancunes de ce genre que la cause libérale a principalement à souffrir; avouez qu'il y aurait de l'imprévoyance et de la maladresse à se fâcher contre de tels ennemis. Il faudrait d'ailleurs bien peu connaître la France, et nous pourrions dire l'ondoyante humanité, pour se laisser trop décourager par l'illusion de l'unanimité apparente. Rien n'est moins stable que les majorités exagérées et débordantes; le moindre accident pousse les vagues mouvantes dans les directions les plus imprévues. L'important pour nous, quand nous considérons d'où nous partons, c'est bien plus l'impulsion donnée que l'espace qui a été parcouru encore, car il est manifeste que c'est en ce moment le flot de la liberté qui remonte.

Nous tenons donc grand compte et de ce réveil d'activité politique dont certaines élections départementales ont témoigné, et du nombre, bien que petit, des élus indépendans qui vont entrer dans les assemblées locales. Il faut bien peu d'un levain généreux pour gonfler une pâte épaisse. Ce levain de libéralisme vivifiant, nous l'avons trouvé dans le beau discours que M. Jules Favre a récemment prononcé sur le régime actuel de la presse. En signalant avec une entière franchise les misères du journalisme actuel, M. Jules Favre a mieux servi la cause de la presse que n'ont semblé le croire certains écrivains qui se sont plaints que l'on mît en doute leur indépendance. Ces écrivains ont commis une méprise : ce n'était point l'indépen-

dance de leur conscience que l'orateur libéral contestait; les questions de personnes étaient écartées. M. Jules Favre a démontré que la législation actuelle de la presse n'est point compatible avec la véritable indépendance des journaux; il a montré que, par l'excès et l'abus de l'intervention administrative, le gouvernement se rendait directement ou indirectement responsable de la direction des journaux, et devenait en quelque sorte le journaliste unique du pays. M. Favre a eu un autre mérite : il a appelé l'attention plus fortement qu'on ne l'avait encore fait à la chambre sur le principal vice du système actuel, le droit que l'administration s'est attribué d'accorder ou d'interdire l'autorisation de fonder un journal. Cette attribution est bien plus contraire à la liberté de la presse que la juridiction administrative et la pénalité des avertissemens, sur lesquelles on a eu en général le tort de fonder presque exclusivement la critique de la législation de 1852. Sans doute l'autorité répressive que l'administration exerce sur les journaux est une exception au principe tutélaire de la division des pouvoirs et n'est pas compatible avec l'esprit de nos lois; mais, en réservant au pouvoir exécutif la faculté d'autoriser ou d'interdire la création d'un journal, le décret de 1852 donne au pouvoir une action préventive bien plus incompatible avec la liberté, si c'est possible, que l'action répressive exercée par la voie des avertissemens. Trois grands principes qui sont compris apparemment dans les principes de 1789 ont donc à souffrir de la législation actuelle de la presse : le droit de propriété, puisque la propriété d'un journal est abandonnée à la discrétion de l'administration, qui peut la déprécier par les avertissemens ou la suspension prononcée contre le journal, ou la détruire par la suppression; le principe de la liberté, puisque la presse est en certains cas frappée de pénalités pour des offenses qui ne sont point définies par la loi, et dont l'appréciation est enlevée à la justice ordinaire; le principe d'égalité, puisque la création d'un journal, au lieu d'être soumise à des conditions légales, les mêmes pour tous, est devenue un privilége, une faveur arbitrairement octroyée ou refusée par le ministre de l'intérieur.

L'honorable M. Billault a répondu à M. Jules Favre, et nous comptons la réponse du ministre comme l'un des succès de l'orateur libéral. M. Billault a parlé plus d'une fois durant la dernière session avec une adresse remarquable. Tout le monde reconnaît qu'il a aisément conquis la première place parmi les ministres sans portefeuille, parmi les ministres orateurs qui sont chargés d'exposer et de défendre par leurs plaidoiries devant les chambres les actes du gouvernement. Nous sommes sur ce point de l'avis de tout le monde : c'est dire que nous ne cherchons à déprécier ni le mérite ni la gloire de M. Billault, si nous sommes obligés de constater que sa réponse a laissé dans cette lutte tout l'avantage à M. Jules Favre. Nous ne parlons point de quelques digressions peu heureuses. En voulant prouver que l'administration a bien fait de refuser l'autorisation de créer un journal à un écrivain modeste, M. Chassin, dont nous avons dans le temps encouragé les justes réclamations, M. Billault, trompé par des renseignemens officiels

inexacts, a commis une regrettable confusion de personnes. Il a justifié le refus dont M. Chassin a été victime en lui attribuant la personnalité d'un pamphlétaire de 1848, lorsqu'en 1848 M. Chassin, achevant à peine ses études, se préparait, sous la tutelle de sa mère, à l'examen du baccalauréat.

Comment l'aurais-je fait, si je n'étais pas né?

Voilà une erreur dont certes M. Billault n'est point coupable, car il l'a trouvée dans le dossier que le ministère de l'intérieur lui avait fourni, mais qui n'est point propre à donner une haute idée du discernement et de l'impartialité qu'apporte l'administration dans l'octroi ou le refus des priviléges de journaux. M. Billault n'a pas été plus heureusement inspiré lorsqu'il a fait allusion à l'ouvrage récemment saisi de M. le duc de Broglie. Certes cette saisie, on s'en aperçoit aujourd'hui, a été une étourderie maladroite. Grâce à Dieu, on n'a pu lui laisser le caractère d'une saisie administrative: l'ouvrage arrêté a été déféré à la justice, et la justice, reconnaissant que l'ouvrage du duc de Broglie ne pouvait être poursuivi, puisqu'il n'avait reçu et n'était destiné à recevoir aucune publicité, a prononcé une ordonnance de non-lieu. De cet ouvrage, un seul mot est connu jusqu'à présent, et c'est à M. Billault que nous en devons la révélation! Ne nous plaignons point au surplus de cet incident : il apprend à l'Europe libérale que les méditations de cette noble intelligence, dans la retraite où le respect universel l'environne, n'auront point été stériles. Le duc de Broglie a essentiellement l'esprit d'un législateur. A en juger par ce qui a été dit de la nature de l'ouvrage inédit qui a trop piqué la curiosité de l'administration, les législateurs de l'avenir y pourront sans doute puiser un jour des inspirations lumineuses, et, soit qu'ils se rangent à ses conclusions, soit qu'ils les repoussent, ils devront compter avec l'autorité d'un des penseurs politiques les plus éminens de ce siècle. Nous ne savons si les idées de M. de Broglie auraient chance d'être accueillies aujourd'hui; mais l'illustre vétéran n'est point de ceux qui s'effraient de l'isolement intellectuel et politique : il l'a plus d'une fois connu dans sa carrière, et plus d'une fois aussi sa carrière lui a montré que les généreuses obstinations ne trompent point les âmes fières. Les nombreuses histoires de la restauration qui se publient en ce moment nous rappellent que M. de Broglie était seul aussi dans la chambre des pairs lorsqu'il protestait contre le jugement du maréchal Ney, et lorsqu'il défendait contre les passions et les préjugés du temps les victimes que le naufrage de l'empire avait livrées aux fureurs d'une méchante et sotte réaction. Ce jeune entêté devait paraître fort bizarre aux ultras et aux chambres introuvables de cette époque; mais que sont devenus les ultras, et que deviennent les chambres introuvables?

Il nous semble que M. Billault n'a pas montré sa finesse ordinaire dans l'accueil qu'il a fait aux interpellations de M. Jules Favre. L'orateur libéral n'est pas seulement un maître consommé de la parole, il est aussi un tacticien malicieux. M. Billault a trop appuyé sur la pointe que lui présentait

son adversaire : il a posé un *nec plus ultrà* aux concessions du 24 novembre; il a dit que les réformes n'iraient pas au-delà, et que la presse n'avait à espérer rien de semblable à ce que les chambres ont obtenu. Il est des dissidens que les fonctionnaires de l'administration, avec plus de zèle que de lumières, ne craignent point de qualifier d'ennemis du gouvernement. S'il était possible que le gouvernement eût des ennemis, ce n'est probablement pas eux que l'on fâcherait en cherchant en toute occasion à établir que le gouvernement ne veut pas ou ne peut pas vivre avec la liberté de la presse. Les partis violens sont ainsi faits qu'ils préfèrent chez leurs adversaires les résistances opiniâtres aux concessions. M. Billault a invoqué l'histoire contre la liberté de la presse. L'histoire des partis montrerait que nous ne nous trompons point en leur attribuant ces perfides calculs. Quant à l'argument que l'on puise contre la presse dans la part qu'elle a prise à nos dernières révolutions, nous ne comprenons point qu'un pareil argument puisse encore figurer dans la rhétorique politique. On nous montre les journaux renversant des gouvernemens. Bien des gouvernemens ont été renversés en France depuis 1789. Au point de vue moral et politique, ils n'ont pas tous également mérité leur sort. Les uns ont péri par la violence, les autres par la faiblesse, — les uns par la folie, les autres par une sorte d'inertie sénile; mais, nous le demandons, en est-il un seul qui ne soit tombé par le vice radical de ses institutions ou par la faute de ses chefs? La presse n'a jamais été qu'un instrument dans nos luttes politiques, la cause des révolutions a toujours été dans le pouvoir lui-même. D'ailleurs ne pourrait-on pas répéter, avec plus de force apparente et avec non moins d'injustice, contre les assemblées, les accusations que l'on porte devant les assemblées elles-mêmes contre les journaux? Nous le répétons, les journaux sont un des instrumens, une des formes, un des moyens d'action qui, donnés aux sociétés politiques par les besoins et les progrès de la civilisation moderne, ne peuvent être ravis au libre mouvement de ces sociétés sans blesser leurs intérêts, sans violer leurs droits? Incriminer des moyens d'action qui, comme tous les instrumens mis à la disposition de la liberté humaine, sont également puissans pour le bien et pour le mal, est-ce bien logique? C'est avec la liberté humaine que les gouvernemens et les législateurs doivent traiter; tant pis pour eux s'ils ne savent point y parvenir, car quant à supprimer aucune des manifestations naturelles et légitimes de la liberté, c'est une œuvre impossible et à laquelle on ne peut longtemps réussir. Le dernier débat de l'assemblée législative produira donc, selon nous, plus d'effets que M. Billault n'a voulu nous le promettre. Peu importe, nous le répéterons encore, que dans cette circonstance les défenseurs de la liberté de la presse aient été si peu nombreux à la chambre. Au-dessus de l'auditoire passager de nos discussions, il y a pour le défenseur des principes libéraux un auditoire invisible, formé de tous les grands esprits qui ont soutenu cette cause vraie, et dont les noms sont consacrés par l'admiration et la reconnaissance du monde. Les applaudissemens de cet auditoire sont les plus fortifians et les

plus sûrs, car depuis Mirabeau jusqu'à Royer-Collard nous y trouvons l'expression rayonnante et foudroyante de nos idées. On peut être confiant dans le succès quand on marche ainsi vers l'avenir appuyé sur les plus vigoureux représentans de la raison politique, dans l'ère où ils ont commencé et continué cette révolution française que les générations qui se succèdent devront poursuivre jusqu'à son achèvement. Si M. Billault eût, il y a douze ans, entendu un discours identique à celui qu'il vient de prononcer sur la liberté de la presse, qui doute qu'il n'eût protesté contre une telle harangue? M. Billault a trop d'esprit pour ne pas prévoir que, si dans douze ans le discours qui vient d'enchanter la chambre lui revient en mémoire, ce discours lui paraîtra alors dépouillé de la vie et des couleurs de l'opportunité. Quant à nous, qui n'avons pas les charges du pouvoir, il nous suffit de regarder ainsi aux sanctions du passé et de l'avenir pour nous confirmer dans nos opinions présentes. Nous ne renonçons même point aux consolations du présent, car nous avons l'espoir que dans la prochaine session quelque pétition sérieuse mettra le sénat en mesure de consacrer à la liberté de la presse une de ces discussions approfondies en goût desquelles nous ont mis plusieurs délibérations sénatoriales de cette année, une de ces discussions par lesquelles les questions mûrissent et les solutions sont rapprochées.

Le discours de M. Jules Favre a été le dernier éclat de la session expirante. Des lois importantes ont été cependant votées dans les derniers jours; mais ici s'est révélé un vice véritable dans la conduite et l'expédition des affaires législatives. Le gouvernement a entassé projets sur projets à une époque trop tardive, et le corps législatif, qui n'a eu rien à faire pendant les deux mois qui ont suivi la discussion de l'adresse, s'est vu en présence de travaux qui auraient suffi à remplir une session bien employée, lorsqu'il n'avait plus que deux semaines devant lui, et qu'il ne pouvait plus donner que des votes à peu près silencieux aux lois proposées. On aura une idée du défaut d'ensemble qu'ont présenté ces derniers travaux par le rapprochement suivant. Trois lois d'une portée sérieuse, et qui se reliaient entre elles par une étroite solidarité financière, ont été votées isolément, et sur les trois projets deux ont été votés sans discussion : nous voulons parler de la loi sur les obligations trentenaires, de la loi sur les nouveaux chemins de fer, de la loi sur les chemins de fer algériens. A ne prendre que la question financière engagée dans ces divers projets, cette question était très grave, et aurait dû être traitée à fond : elle n'a même pas été indiquée. Nous allons la signaler rapidement. Il ne s'agissait de rien moins pour l'état que d'entreprendre une dépense extraordinaire considérable, de pourvoir aux voies et moyens de cette dépense, et d'engager le crédit public dans la création d'un fonds nouveau.

L'état doit en subventions aux compagnies de chemins de fer des sommes importantes. Il reste redevable d'une part, pour subventions promises avant 1857, d'une somme de 69 millions, et d'autre part, pour subventions promises depuis cette époque, d'une somme de 104 millions. Ce n'est pas tout:

le gouvernement a voulu cette année donner une nouvelle impulsion au développement des chemins de fer. Il a décidé l'exécution de vingt-cinq lignes nouvelles et la construction des grandes lignes de l'Algérie. Seulement, comme les lignes projetées ne sont que des embranchemens qui ne donnent point des espérances de trafic immédiatement avantageux, le gouvernement est revenu sur la politique rigoureuse qu'il avait adoptée depuis quelques années en matière de chemins de fer. Il ne donnait plus aux capitaux appelés vers ces entreprises qu'une garantie d'intérêt; l'attrait de cette garantie eût été insuffisant pour amener les capitaux privés au troisième réseau, celui que l'on présentait cette année. Le gouvernement s'est donc décidé à employer, pour l'exécution de ce troisième réseau, le système de la loi de 1842, c'est-à-dire qu'il prendra à sa charge plus de la moitié des frais d'établissement de ces chemins de fer. Il appliquera le même système à la construction des chemins algériens. De ces deux chefs, les engagemens qu'il contracte ne peuvent pas être estimés à moins de 300 millions. Si l'on récapitule la dette contractée avant 1857, celle qui a été encourue depuis, les charges prises dans la construction du troisième réseau et des chemins algériens, on voit que l'état est en présence d'une dépense extraordinaire, s'étendant sur plusieurs années, d'environ 500 millions.

Il valait assurément la peine de prendre en considération dans une vue d'ensemble les voies et moyens d'un budget extraordinaire qui arrive déjà à un chiffre si considérable. Il y avait d'autant plus d'intérêt à ouvrir à ce sujet une discussion générale, que l'état, à en juger par le projet présenté sur les obligations trentenaires, paraît s'engager dans une voie financière qui soulève de vives critiques, et eût offert à cette discussion une occasion toute naturelle. Il semble en effet que, manquant lui-même de vues d'ensemble, trompé par la préoccupation d'éviter, sinon la réalité, du moins l'apparence d'un emprunt, le gouvernement va mettre sur le marché un fonds d'une nouvelle espèce, l'obligation trentenaire, que l'on ne s'attendait point à voir se produire. Voici l'histoire de l'obligation trentenaire.

Cette obligation fut un expédient inventé en 1857 pour éviter le déficit apparent dans les budgets de 1857 et 1858. L'état, à cette époque, devait aux compagnies de chemins de fer 200 millions payables dans un espace de douze années. Les premières échéances, celles de 1857 et de 1858, étaient considérables et auraient rompu l'équilibre des budgets. On imagina alors d'ajourner le paiement de la dette et d'en répartir la liquidation sur un espace de trente années. De la sorte, on ne devait inscrire au budget annuel qu'une somme équivalente à l'intérêt et à l'amortissement de la dette, et la charge, en s'étendant sur trente années, s'atténuait relativement pour les premières, celles qui auraient été lourdement frappées, si l'on eût payé aux échéances précédemment indiquées. De là naquit l'idée du titre appelé obligation trentenaire, titre portant 20 francs d'intérêt, remboursable à 500, émis aux environs de 450, et que l'on se proposa de remettre aux compa-

gnies pour qu'elles pussent se procurer, en le négociant, les sommes qui leur étaient immédiatement nécessaires. Seulement on se défia du succès de ce titre sur le marché, et l'on trouva le moyen d'en faire ressource pour les compagnies sans affronter le public. On avait sous la main la caisse des dépôts et consignations, laquelle, avec les dépôts provenant des caisses d'épargne et des consignations judiciaires, a des emplois considérables de fonds à faire. La caisse des dépôts prendrait aux compagnies ces obligations trentenaires aux prix auxquels l'état les leur aurait remises. Les choses ainsi arrangées, l'on a marché pendant plusieurs années sans autrement se préoccuper des obligations trentenaires. Le public financier ne voyait là qu'un expédient par lequel on faisait prêter aux compagnies par la caisse des dépôts les sommes que le gouvernement n'avait pas pu payer aux échéances antérieurement fixées. C'était, croyait-on, un biais pour différer un emprunt. On pensait que ces comptes seraient régularisés lorsque l'état se déciderait à emprunter, et que le public n'aurait ainsi jamais connu l'obligation trentenaire que de nom.

En effet, la caisse des dépôts a pris aux compagnies et possède à l'heure qu'il est une somme d'obligations trentenaires qui atteint aux environs de 100 millions; mais sa situation financière ne lui permet pas d'aller au-delà de ce chiffre. L'expédient est donc à bout, et le moment était venu, ce semble, pour le gouvernement et pour la chambre, d'examiner dans une discussion publique quel était le meilleur système à employer pour remplir les obligations déjà existantes de l'état envers les compagnies, et celles que l'état allait contracter dans la construction des chemins de fer. Nous ne doutons point que la nécessité ou la convenance d'un emprunt sur rentes n'eût été démontrée par une telle discussion. Emprunt sur obligations ou emprunt sur rentes, quelle que soit la forme, la chose subsiste, il y a emprunt. L'emprunt étant nécessaire et devant s'accomplir, le crédit de l'état y étant engagé au même degré, sous quelque forme qu'on le présente, qu'y a-t-il de plus simple et de plus sage que d'emprunter sur le type du crédit le mieux compris et le plus goûté? Pourquoi compliquer et embrouiller le jeu du crédit public par la création d'un étalon nouveau, lorsqu'au contraire le progrès en matière d'emprunts est d'approcher le plus possible de l'unité de titres? Nous omettons beaucoup de considérations techniques ou qui ressortent de l'objet même de l'emprunt, qui est la construction de chemins de fer; le vice évident de l'obligation trentenaire est de faire une double concurrence et aux fonds de l'état et aux obligations qui représentent le crédit des compagnies, d'alourdir gauchement par là les deux ressorts du marché des fonds publics. Nous le répétons, avant de prendre un parti décisif, il aurait fallu s'éclairer par une discussion générale. Or l'on a voté sans discussion la loi sur les obligations trentenaires. Si la discussion a fait défaut, on doit l'attribuer au retard mis par l'administration à la présentation des projets. On aura beau dire, mais les formes parlementaires régulières sont encore ce qui est le plus favorable à la bonne expédition des affaires. M. Billault a pro-

mis que, dans la prochaine session, le corps législatif n'éprouverait point les mêmes retards dans la présentation des projets de loi. La promesse est bonne, et nous y comptons; nous aimerions mieux cependant que les députés eussent au moins le droit d'interpellation, ne fût-ce que pour régler d'accord la marche et l'ordre des travaux de la chambre. Ces explications mutuelles sur ce que les Anglais appellent *the conduct of business*, renouvelées à plusieurs reprises dans le courant des sessions, régularisent et facilitent beaucoup les travaux de la chambre des communes. Ne pourrait-on avoir ici, au corps législatif, quelque prérogative analogue? La précipitation, et par conséquent les fautes d'omission qui ont marqué la fin de la session actuelle du corps législatif, montrent qu'il serait à propos de combler promptement cette lacune.

Le grand événement extérieur est la reconnaissance du royaume d'Italie par le gouvernement français. Cet acte s'est accompli dans les conditions et avec la mesure que nous avions désirées, et nous ne saurions trop louer M. Thouvenel du remarquable mélange de fermeté et de délicatesse qui distingue les dépêches importantes écrites par lui à cette occasion. En reconnaissant le royaume d'Italie, la France devait naturellement affirmer les principes qui ont eu le double avantage de nous dépêtrer des engagemens de Villafranca et de maintenir la paix : le principe d'intervention et la déclaration faite au moment de l'entrevue de Varsovie par laquelle nous laissions désormais à l'Italie la responsabilité de ses futures résolutions. Ces deux principes ne couvrent pas seulement l'Italie, ils la rendent vraiment à elle-même, l'affranchissent de toute ingérence, et, s'ils l'obligent à la prudence, lui assurent du moins dans l'avenir tout le mérite et l'honneur de ses succès. L'on avait redouté un moment que la France ne mît des conditions à sa reconnaissance; cette crainte était absurde : un acte de reconnaissance n'est point un traité. La France ne pouvait point empiéter sur la liberté d'action de l'Italie au moment même où elle reconnaissait l'œuvre que cette libre action a produite; elle ne devait faire de réserves que pour son propre compte. Telle a été la réserve exprimée au sujet de Rome; encore cette réserve n'est-elle point absolue, elle est subordonnée à une solution, si elle est possible, qui garantirait l'indépendance du saint-siége. Les Italiens ne doutent point, et nous croyons qu'ils ont raison, qu'une telle condition ne se puisse concilier avec l'aspiration nationale et la nécessité politique qui les portent à Rome comme à leur capitale naturelle. Nous trouvons donc que M. Ricasoli a fait un acte de franchise et à la fois d'habileté en revendiquant la prétention de l'Italie sur Rome au moment même où la France lui annonçait qu'elle restait à Rome. La présence de nos troupes dans cette ville et plus encore les intérêts religieux qui s'attachent à la papauté enlèvent à la question romaine le caractère d'une question qui se puisse trancher par la force. Ce problème ne doit être résolu que par des moyens moraux. C'est l'honneur des hommes qui sont à la tête du gouvernement italien de ne point songer à employer des moyens différens et de

ne pas désespérer pourtant d'un succès prochain. Il est certain que le mouvement national est favorisé par les dispositions du clergé secondaire, et qu'une obstination plus longue de la cour de Rome mettrait en péril les intérêts sérieux de l'église en Italie. Nous ne croyons point aux rumeurs de schisme légèrement répandues : de telles menaces ne sont que des boutades de mauvaise humeur; mais le temps pourrait venir où l'église aurait à regretter cette offre magnifique de la liberté que M. de Cavour lui a pour ainsi dire léguée, et que M. Ricasoli renouvelle avec éclat. Peut-être l'objet du voyage de M. Arese en France, où il est accompagné d'un des amis les plus dévoués et des collaborateurs les plus distingués de M. de Cavour, M. Artom, se rapporte-t-il, du moins en partie, à l'une des combinaisons qui se préparent en Italie pour la solution pacifique de la question romaine.

Si l'Italie est obligée par la plus simple prudence d'ajourner tout conflit avec l'Autriche, on doit reconnaître que l'Autriche de son côté est trop paralysée dans son action étrangère par ses embarras intérieurs pour pouvoir troubler la sécurité de l'Italie. Il est difficile de comprendre comment la Hongrie, dont les représentans vont porter à l'empereur l'adresse diétale, pourra, après une telle adresse, se concilier avec la cour de Vienne, et pourtant l'esprit se refuse encore à croire à l'imminence d'un déchirement violent. C'est une circonstance curieuse que la situation de la Hongrie n'est pas moins compliquée que celle de l'empire autrichien, considéré dans son ensemble. Le problème dont la diète de Pesth s'occupe en ce moment est de concilier au gouvernement magyar les nombreuses races répandues sur le territoire hongrois. Toutes ces races demandent l'usage de leur langue, des administrations séparées et une sorte d'autonomie. Il faut satisfaire les Slovènes du nord et les Slaves du midi. Il faut gagner la Croatie, qui, elle, veut s'étendre jusqu'à ses frontières virtuelles, c'est-à-dire s'agréger d'une part la Croatie turque et de l'autre la Carniole, la Carinthie, la Styrie et l'Illyrie, qui sont comprises dans le territoire de la confédération germanique. Il faut faire vivre d'accord les Roumains, les Saxons, les Sicules de la Transylvanie. Il est vrai que, dans ce premier moment d'effusion universelle qui suit la ruine du despotisme centralisateur, ces nationalités diverses se montrent animées de dispositions bienveillantes envers les Magyars; mais ces bonnes dispositions seront-elles durables, et les Magyars ne seront-ils pas exposés au premier jour à des difficultés semblables à celles qu'ils suscitent maintenant à l'empereur François-Joseph? Le *Reichsrath,* tout incomplet qu'il soit, est déchiré par des discordes de races. Les Polonais et les Tchèques y font cause commune; il faut rendre cette justice aux Polonais, que, tout en maintenant leurs prétentions nationales, ils montrent plus d'esprit politique que les Tchèques. Le chef de ceux-ci, M. Rieger, semble prendre plaisir à offenser les Allemands par de puériles violences. On a peine à s'expliquer, en voyant ce qui se passe dans le *Reichsrath,* que les Hongrois abdiquent volontairement l'influence prépondérante qu'ils exerceraient par leur présence sur l'empire tout entier. Il leur serait si facile d'y former avec

les oppositions tchèque et polonaise une majorité qui les rendrait maîtres de l'empire. On ne conçoit pas qu'une nation aristocratique renonce ainsi à l'éclat qu'elle recevrait en contribuant à former et à diriger une puissance européenne de premier ordre, pour se confiner dans les étroites limites qui la tiennent à l'écart des affaires générales du monde. Le temps aura peut-être raison de ce contre-sens; peut-être le plus efficace moyen d'action de la cour de Vienne sur la Hongrie sera-t-il la patience. En attendant, tout rôle extérieur est interdit à l'Autriche, et les Italiens peuvent lire sans inquiétude les protestations opiniâtres, mais dénuées de moyens d'action, que renferment les dépêches de M. de Rechberg.

Il paraît qu'en Prusse il y aurait eu une crise ministérielle plus sérieuse qu'on ne voudrait le laisser croire. Décidément le roi Guillaume n'abandonne pas le principe du droit divin, et n'est point prêt à jouer en Allemagne un rôle analogue à celui que Victor-Emmanuel a si énergiquement mené à bout en Italie. Le ministère a encouru le déplaisir du roi en se montrant peu favorable au renouvellement de la vieille cérémonie de l'hommage qui suivait l'avénement des rois de Prusse. Dans des pays où la tradition historique est un des élémens les plus vivans de l'esprit national, il y a peut-être plus de puérilité à s'offenser de ces coutumes léguées par le moyen âge qu'à s'y complaire. D'ailleurs, pour être lente dans l'action, la politique prussienne n'en persiste pas moins dans celles de ses tendances qui lui rallient le *National Verein* et les partisans de l'unité allemande. Le duc de Cobourg vient d'accomplir ce qu'on pourrait appeler la fusion militaire de ses états avec la Prusse. Cette abdication militaire, au profit de la Prusse, du prince qui patronne le mouvement unitaire excitera sans doute des protestations au sein de la diète de Francfort; mais comme elle procure au prince et à son état une économie importante, sans affaiblir, à vrai dire, une petite principauté qui n'a aucune prétention à la puissance des armes, l'exemple aura peut-être des imitateurs parmi les petits princes, et l'unité militaire préparera lentement et sur une petite échelle l'unité politique. Le grand-duché de Bade, dont les tendances unitaires s'accusent chaque jour davantage, vient d'envoyer à Francfort pour le représenter un partisan de l'idée unitaire, M. de Mohl, qui jouit du reste en Allemagne de l'estime de tous les partis.

M. Disraeli vient de remporter dans la chambre des communes une victoire de tactique dont les membres de son parti, qui dans leur impatience manquent souvent de justice à son égard, doivent lui savoir gré. La question des *church-rates,* des taxes pour l'entretien des églises, taxes insupportables aux dissidens, semblait perdue pour le parti conservateur depuis bien des années. A chaque session, avec cette patience infatigable qu'ont en Angleterre les membres de la chambre qui veulent attacher leur nom à une réforme, sir John Trelawny obtenait aux communes un vote favorable à l'abolition de ces taxes, abolition à laquelle la chambre des lords s'opposait avec une persistance non moins remarquable. Cette année, au vote sur

la troisième lecture du bill de sir John Trelawny, les *non* ont obtenu le même nombre de voix que les *oui* au milieu d'une chambre d'environ cinq cent cinquante membres. Le *speaker,* pour décider de la majorité, a été obligé de donner son *casting vote,* et il l'a donné aux adversaires du bill, c'est-à-dire aux tories. Le fruit de cette victoire n'est point seulement de montrer les progrès constans du parti tory; elle permet à ce parti de faire de bonne grâce sur la question des *church-rates* des concessions auxquelles son nom sera attaché, et de terminer par un compromis honorable une des dernières controverses irritantes qui aient survécu au mouvement de réforme de ces vingt dernières années.

La mort du sultan Abdul-Medjid laissera peu de regrets dans le monde politique. Les folles prodigalités de ce faible souverain ont créé à la Turquie les embarras financiers qui à tout moment depuis deux années mettent son existence en péril. Sur un revenu de moins de 300 millions, le dernier sultan prenait jusqu'à une centaine de millions pour sa liste civile. Il n'est guère possible de rien dire encore de précis sur les facultés et les tendances que son successeur apporte au gouvernement. Ce qui est certain, c'est que le sultan Abdul-Aziz est une nature mâle et énergique, que ses mœurs viriles distinguent avantageusement de l'efféminé Abdul-Medjid. Le nouveau sultan, sous le règne de son frère, se montrait souvent à cheval dans les rues de Constantinople; il était grand chasseur, et dirigeait lui-même l'exploitation d'une ferme. Sa vie était sérieuse. Ce qu'il faut avant tout à la Turquie, c'est une main vigoureuse : espérons qu'elle l'aura trouvée dans Abdul-Aziz.

E. FORCADE.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

L'Espagne semble traverser depuis quelque temps une de ces phases où sous les dehors d'une prospérité matérielle qui envahit heureusement le pays, qui s'atteste tous les jours, se cachent une ambiguïté de direction politique et une incertitude dont les polémiques des partis, aussi bien que les actes du gouvernement, sont l'expression confuse. En réalité, il y a une question qui grandit au-delà des Pyrénées, qui, après s'être fait jour dans les débats parlementaires, est encore incessamment agitée par la presse : c'est celle de savoir si le ministère du général O'Donnell, qui a maintenant trois ans d'existence, qui se formait le 28 juin 1858 pour porter au pouvoir une pensée de sérieux et large libéralisme, si ce ministère a gagné en sécurité et tenu ses promesses, ou bien s'il s'est borné simplement à vivre, ayant quelques bonnes fortunes telles que la guerre du Maroc et l'annexion de la république dominicaine, mais plein de perplexité entre les partis qu'il prétendait concilier, se laissant aller à la dérive dans la politique extérieure comme dans la politique intérieure, et voyant chaque jour diminuer le prestige de cette idée de l'*union libérale,* dont il avait fait son symbole, non sans

une certaine ostentation. La session qui vient de finir à Madrid un peu d'épuisement, et aussi par un brusque décret de suspension des cortès, laisse cette question singulièrement indécise. Ce n'est pas que la majorité ait manqué au gouvernement toutes les fois que la politique ministérielle a été mise en jeu, et que les oppositions modérées ou progressistes ont engagé le combat; mais le danger est là justement, dans ces discussions multipliées, toujours renaissantes, qui se dénouent chaque fois par un vote favorable, et qui ne mettent pas moins en lumière les faiblesses de la politique ministérielle, ses tergiversations incessantes et son ambiguïté dans le maniement des intérêts extérieurs et intérieurs de la Péninsule.

Une des conditions du cabinet actuel de Madrid, on le sait bien, c'est de vivre d'un système de transaction perpétuelle, travaillant sans cesse à rallier les fractions éparses des anciens partis, modérés et progressistes, pour les faire marcher ensemble. Depuis trois ans qu'il est au pouvoir, le général O'Donnell a mis sans nul doute à résoudre ce problème un talent de tacticien qu'on ne lui connaissait pas. Il fait face avec intrépidité aux oppositions, il manœuvre habilement entre les partis, et quand il est à bout de raisons, il argumente volontiers en homme décidé à garder la position. Pour tout dire, seul il a fait vivre le ministère, qui, sans lui, ne serait point entré ces jours-ci dans la quatrième année de son existence. La situation qu'il s'était faite cependant le mettait en face d'une alternative qu'il ne pouvait éviter : s'il essayait de marcher et d'agir, il risquait de froisser les uns ou les autres de ses amis, les progressistes ou les modérés, et s'il ne faisait rien, s'il se réfugiait dans l'équilibre de l'inaction, il mettait un peu tout le monde contre lui. Il est à craindre qu'après avoir épuisé toutes les chances de ce double système, il n'en soit aujourd'hui au point où il n'a d'autre garantie que la faiblesse et l'incohérence de ses adversaires. Sous ce rapport, et à n'observer que la politique intérieure, la session qui vient de finir ne laisse point d'être instructive; elle montre le chemin qui a été fait, ce qu'est devenue cette idée de l'*union libérale* qui représentait naguère comme le dernier mot des combinaisons possibles. Le ministère en effet a essayé un peu de tous les systèmes, il en a éprouvé alternativement les dangers, et au bout du compte, mis en présence d'une interpellation délicate, il a fini par clore brusquement les cortès sans qu'aucun des projets qu'il avait présentés aux chambres ait pu être voté. C'est là le résumé le plus clair d'une session de six mois.

Le ministère avait proposé une loi destinée à réorganiser l'administration provinciale; mais à peine cette loi était-elle livrée à la discussion, qu'elle rencontrait la plus vive opposition de la part des progressistes ralliés au cabinet. L'opposition grandissait à mesure que le débat se prolongeait, et il s'ensuivait bientôt une véritable crise ministérielle. On échappait à la crise; seulement la loi est restée en suspens, et n'a pu être votée par les deux chambres. Une législation nouvelle sur la presse avait également été présentée pour remplacer une loi qui crée un régime des plus durs, et contre laquelle était dirigé en partie le mouvement d'opinion d'où naissait, il y a trois ans, le ministère actuel. Qu'est-il arrivé? Après trois ans, l'ancienne loi est toujours en vigueur, et la législation nouvelle a subi à peine un commencement de discussion dans le congrès. Lorsque le cabinet du général

O'Donnell arrivait au pouvoir en 1858, il trouvait la situation constitutionnelle de l'Espagne assez troublée et assez indécise. Il y avait une réforme votée par les chambres, mais encore inachevée; elle devait être complétée par une loi sur les majorats et par une réglementation nouvelle des débats parlementaires. Que pouvait faire un ministère sérieusement libéral? Rien n'était moins compliqué, ce semble. Le gouvernement nouveau n'avait qu'à se rattacher à la constitution pure et simple. Il a cependant flotté jusqu'ici entre toutes les résolutions, tantôt acceptant la réforme, mais manifestant l'intention de ne point présenter les lois complémentaires, tantôt faisant un pas en arrière et se montrant décidé à présenter ces lois pour en venir enfin à proposer l'abolition de la réforme tout entière. C'est là justement le système d'inaction et d'ambiguïté dont on s'est fait un grief contre le ministère, et c'est de là qu'est né, à la fin de la session, un incident qui, sans ébranler absolument la majorité, laisse voir le travail de scission qui s'accomplit. Un homme qui a été un des premiers, un des plus éloquens défenseurs et même presque l'inventeur ou tout au moins le théoricien de l'*union libérale*, s'est séparé ouvertement du cabinet, et il lui a déclaré la guerre dans le parlement après avoir renoncé à sa position d'ambassadeur à Rome. M. Rios-Rosas avait d'autant plus de droits à prendre ce rôle, que dans une session précédente il s'était chargé, avec le consentement du cabinet, de formuler dans l'adresse à la reine le programme de la politique à suivre, et c'est de cette politique même qu'il s'est armé en passant dans le camp des dissidens. M. Rios-Rosas n'a point réussi sans doute à entraîner du premier coup la majorité dans son évolution; mais il a porté une alluvion de plus dans une opposition croissante. Il a élevé un drapeau nouveau d'union libérale en face du drapeau quelque peu usé du gouvernement, et il a mis à nu, d'une façon bien plus tranchée, cette condition d'un cabinet qui se défend moins par ses œuvres et par la netteté décisive de sa politique que par l'ascendant personnel du président du conseil, qui s'applique moins à combiner un système d'action qu'à empêcher des hommes de toutes nuances de se disperser.

Cette ambiguïté qui tend à se communiquer à tout en Espagne, qui crée une situation vraiment indéfinissable, n'apparaît pas seulement en tout ce qui touche à la marche intérieure du pays; elle règne surtout dans la politique extérieure, et elle fait à l'Espagne une position assez difficile à préciser. Les questions extérieures ne sont pas évidemment du goût du gouvernement; il les a éludées le mieux qu'il a pu, et même lorsqu'à toute extrémité il a dû accepter la discussion dans les chambres, il n'est pas arrivé à éclaircir le mystère. Ce qu'il y a de plus étrange à coup sûr, c'est l'attitude que l'Espagne a prise et qu'elle garde encore dans les affaires d'Italie. Au premier abord, s'il était en Europe un pays qui parût devoir suivre d'un sentiment sympathique un mouvement de nationalité et d'indépendance, et qui de plus n'eût aucun intérêt à s'attacher obstinément à ces éternels traités de 1815, c'était certainement l'Espagne. Et cependant quelle est la politique espagnole depuis deux ans? Le ministre des affaires étrangères, M. Calderon Collantès, l'a exposée dans les cortès, et elle n'est pas devenue plus claire, ou plutôt ce qu'il y a de visible, c'est un sentiment mal déguisé d'hostilité à l'égard de l'Italie. Que l'Espagne, comme nation catho-

lique, comme monarchie liée dynastiquement à la royauté des Deux-Siciles, eût joint ses efforts à ceux de l'Europe pour conjurer par des conseils libéraux les catastrophes qui ont atteint le saint-siége et le roi de Naples, et que, les événemens une fois accomplis, elle eût déposé une de ces protestations qui sont un devoir et une réserve, rien n'était plus simple. Ce qui est moins compréhensible, c'est une politique proclamant qu'elle ne fera rien parce qu'elle ne peut évidemment rien faire, et en même temps s'agitant, se démenant, laissant éclater son antipathie contre tout ce qui se fait au-delà des Alpes, entretenant encore un ambassadeur auprès du roi de Naples, élevant des difficultés sur ce mot de royaume d'Italie, tout comme la Bavière et le Wurtemberg. L'Espagne, dans ses relations avec l'Italie, est arrivée par le fait à réunir tous les inconvéniens de l'intervention et de la non-intervention, de l'impuissance et de l'esprit agressif.

Le mot de cette politique, il faut bien le dire, c'est une mauvaise humeur contre la France que nous avons eu plus d'une fois à constater, et qui se manifeste en ce moment encore à l'occasion de la reconnaissance du royaume d'Italie. Depuis quelque temps en effet, c'est un malheureux penchant qui règne à Madrid de se livrer à toute sorte de polémiques contre la France. C'est la France qui a tout fait en Italie et qui menace l'Espagne elle-même de ses plans de conquête. A Madrid aussi bien qu'en Allemagne, il y a des journaux qui tracent de nouvelles cartes de l'Europe et qui démembrent quelque peu la France au profit de l'Espagne. C'est notre Gascogne qui s'en irait cette fois au sud, tout comme l'Alsace et la Lorraine s'en iraient au nord. Le gouvernement espagnol, nous ne l'ignorons pas, n'est nullement complice de ces fantaisies de polémique. Le malheur est qu'il leur offre quelque prétexte par les incertitudes de sa politique et par la position qu'il a prise dans les affaires d'Italie. Chose étrange, dans de telles questions, où tous les intérêts du libéralisme sont engagés, l'Espagne n'est ni avec l'Angleterre et la France, ni avec l'Italie, ni avec tous les états qui en viennent peu à peu à reconnaître le royaume de Victor-Emmanuel; elle n'est ni avec la Prusse, qui n'a cessé d'avoir un ministre à Turin, ni avec la Russie, qui s'abstient encore sans malveillance. Elle est avec l'Autriche, on vient de le voir récemment par la démarche que l'Espagne a faite en commun avec l'Autriche auprès du gouvernement français, en apparence pour provoquer une délibération des puissances catholiques sur les affaires du saint-siége, et au fond pour essayer de conjurer la reconnaissance imminente du royaume d'Italie.

Que l'Autriche ne néglige aucune occasion de protester contre tout ce qui s'accomplit en Italie et de se prononcer en faveur de la restauration de tous les pouvoirs, de manifester ses préférences pour la seule solution possible à ses yeux, celle d'une intervention armée, elle est dans son droit, elle suit la logique de ses traditions et de ses intérêts. Nous nous demandons par quelle étrange déviation l'Espagne se trouve aujourd'hui conduite à professer la même politique que l'Autriche dans les affaires d'Italie. L'Espagne semble fort préoccupée de maintenir son droit de figurer dans le congrès où se régleront les questions italiennes. C'est un droit qui ne lui est point disputé. Seulement, le jour où le congrès s'ouvrira, l'Italie ne viendra pas demander la sanction d'un droit qui se passera parfaitement

de validation; elle demandera simplement le respect d'une nationalité reconstituée et indépendante de toutes les autorisations diplomatiques; c'est un droit que l'Espagne sera fort peu en mesure de contester. Et dès lors ne vaudrait-il pas mieux dès ce moment reconnaître ce qu'on ne peut empêcher, porter le secours de ses sympathies à la résurrection spontanée d'un peuple? C'est même le meilleur moyen d'agir utilement dans l'intérêt de la situation nouvelle du saint-siége, dont il serait aussi impossible de reconstituer le pouvoir temporel dans son intégrité que de refaire l'Italie d'il y a un siècle. C'est pour avoir méconnu ce qu'il y a de puissance dans ce mouvement italien que l'Espagne s'est engagée dans cette voie d'une politique qui n'est ni franchement absolutiste ni libérale, et qui la laisse en définitive fort bien avec l'Autriche, il est vrai, mais fort mal avec l'Italie, dont elle devrait être la première alliée, en même temps qu'elle l'isole de la France et de l'Angleterre. Et voilà comment le cabinet du général O'Donnell a conduit la péninsule à une de ces situations où une impuissance réelle se cache sous des velléités d'action inévitablement obligées de s'arrêter en chemin.

C'est là malheureusement l'essence de la politique du ministère espagnol, qui flotte entre la tentation d'agir et un sentiment de responsabilité toujours prompt à se réveiller, quoiqu'il se réveille quelquefois tardivement. Le cabinet de Madrid s'est trouvé engagé depuis quelque temps dans des affaires extérieures qui n'ont pas peu contribué à mettre en relief l'incertitude de son action, et qui en définitive le laissent en présence de difficultés sérieuses, de nature à embarrasser singulièrement le rôle de l'Espagne dans le Nouveau-Monde. Il y a un an, peut-être sous l'influence excitante de la campagne du Maroc, il envoyait une grande ambassade au Mexique, avec la mission de veiller à l'exécution d'un traité récemment signé, et d'exiger des satisfactions pour des Espagnols atteints dans leur vie et dans leur fortune. L'ambassadeur était M. Joaquin Francisco Pacheco, un ancien président du conseil, un homme considérable par son talent, sa position et son caractère. Au milieu de l'affreuse guerre civile qui désolait le Mexique, entre deux partis qui se disputaient le pays, et dont l'un était représenté par le jeune général Miramon, l'autre par un petit Indien opiniâtre, M. Benito Juarez, c'était peut-être une faute de mettre en jeu de si grands moyens diplomatiques, de compromettre une ambassade si relevée. Quoi qu'il en soit, M. Pacheco, exécutant ses instructions, partait pour le Mexique et commençait par reconnaître le général Miramon, puis il se tournait vers M. Juarez, maître de la Vera-Cruz, pour lui demander satisfaction de violences commises par ses chefs militaires contre des Espagnols. M. Juarez éludait avec la ruse et l'opiniâtreté d'un Indien, et dès ce moment M. Pacheco se trouvait réduit, sous peine de se borner à une démarche ridicule, à faire appel aux forces navales espagnoles de l'île de Cuba pour agir contre la Vera-Cruz; mais, soit qu'il n'eût pas reçu des instructions identiques, soit qu'il prît sur lui de ne point obtempérer aux réquisitions de M. Pacheco, le capitaine-général de l'île de Cuba retardait l'envoi des forces navales. Pendant ce temps, la guerre civile mexicaine se dénouait par la défaite du général Miramon; M. Juarez entrait comme chef du pouvoir à Mexico, et son premier acte était d'expulser brutalement M. Pacheco, sans tenir compte

de son caractère d'ambassadeur. Ce qu'il y a de curieux en tout cela, c'est que M. Juarez envoyait aussitôt un ministre à Madrid pour essayer de persuader au cabinet espagnol qu'il n'avait entendu frapper que l'homme en M. Pacheco sans atteindre le représentant de la reine, et ce qu'il y a de plus curieux encore, c'est que la ruse ne paraît pas avoir été sans succès jusqu'ici. Le cabinet de Madrid a du moins hésité, si bien que M. Pacheco a fini tout récemment par être obligé de donner assez vivement sa démission, et c'est dans ces termes que l'Espagne se trouve encore vis-à-vis du Mexique.

Le même fait s'est reproduit à peu près dans une autre république américaine, le Venezuela, qui n'est pas moins que le Mexique livrée à la guerre civile. Depuis deux ans, cette guerre civile a coûté la vie à plus de cent Espagnols, assassinés par les deux partis. Le chargé d'affaires d'Espagne, qui était M. Eduardo Romea, un frère du célèbre acteur de Madrid, eut l'ordre de réclamer des satisfactions pour tous ces crimes. Ne recevant qu'une réponse évasive, il prit ses passeports, appelant quelques navires de La Havane pour exiger par les armes ce qu'il n'avait pu obtenir. Les navires arrivèrent en effet devant le port vénézuélien de La Guayra; ils y restèrent quelques jours, puis ils repartirent, laissant le Venezuela en pleine anarchie, sans tenter même la moindre démonstration pour ramener ce triste gouvernement au respect du droit et de la vie humaine. Il est vrai que le Venezuela, agissant comme le Mexique, a envoyé aussi un ministre à Madrid pour rejeter la faute de tout ce qui est arrivé sur M. Romea, qu'on ne peut cependant accuser de l'assassinat de tant d'Espagnols victimes des passions locales.

Ces événemens, il nous semble, laissent voir quelque chose de l'incertitude dont nous parlions, — incertitude qui se manifeste au Mexique et dans le Venezuela comme dans les affaires d'Italie, comme dans la marche intérieure du pays, et qui réduit la politique du gouvernement de Madrid à n'être qu'une espèce d'équilibre d'inaction. Qu'en résulte-t-il? C'est que le ministère du général O'Donnell voit peu à peu sa position diminuer, ses amis se retirer de lui, et l'opposition grandir. Après M. Rios-Rosas, qui rompait avec le cabinet il y a deux mois, c'est tout récemment M. Pacheco qui a été conduit à une rupture semblable. Bien d'autres hommes rapprochés du général O'Donnell ne lui cachent pas, dit-on, la crise qui s'aggrave et la nécessité d'en venir à une reconstitution du cabinet propre à relever la fortune de l'*union libérale*. Il n'est point difficile d'un autre côté de distinguer un effort de toutes les oppositions pour se rapprocher, se coaliser et entreprendre une campagne plus décisive. Une chose à remarquer, c'est que dans cette lutte ministère et opposition sont également des coalitions de partis différens, de diverses nuances. Quelle est celle qui l'emportera? L'imprévu peut jouer un grand rôle aujourd'hui, comme dans toutes les affaires de la Péninsule en tous les temps. Ce qui est certain, c'est que la combinaison la plus heureuse, la plus favorable pour le pays, sera celle qui, adoptant enfin une politique nette et résolue, appliquera les idées libérales au maniement de tous les intérêts extérieurs et intérieurs de l'Espagne, et fera de ces idées elles-mêmes l'appui le plus sûr, la garantie la plus efficace de la monarchie et de la paix publique.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

PROGRÈS DE LA DOMINATION FRANÇAISE AU SÉNÉGAL.[1]

Depuis quelques années, la France élargit d'une manière considérable le cercle de son influence et de sa domination sur le Sénégal et dans les contrées voisines de ce beau fleuve. Il n'y a pas encore dix ans, notre colonie était resserrée à l'embouchure du fleuve entre les populations dites maures (Arabes et Berbers), habitantes de la rive droite, et les royaumes peuls et noirs, qui s'étendent le long de la rive gauche; elle achetait de ces voisins farouches le droit de faire un peu de commerce, en leur payant une sorte d'impôt déguisé sous le nom de *coutume,* et il n'y avait guère de sécurité pour les caravanes qui, de Saint-Louis, s'aventuraient dans les directions du nord et du sud et même sur la longue ligne du fleuve. Cet ancien état de choses est aujourd'hui bien changé : les coutumes ont été partout abolies; le cours entier du fleuve et de son affluent la Falémé est dominé par une série d'établissemens militaires; un chef peul, conquérant d'une partie des états de la rive gauche, qui remuait, au nom de l'islamisme, des populations nouvellement converties, et qui les excitait contre nous, Al-Hadji-Oumar, a vu son influence et sa puissance presque entièrement détruites (2); la région s'est ouverte dans un vaste rayon aux excursions scientifiques de nos officiers, en même temps qu'à notre politique et à notre commerce. Enfin le gouverneur, M. Faidherbe, à la forte administration duquel la colonie est surtout redevable de ces améliorations, nous présente aujourd'hui, assisté d'un de ses officiers, la topographie exacte et complète de ce pays dompté, et nous permet de mesurer sur une carte à grande échelle les avantages prochains que son heureuse configuration et ses richesses naturelles promettent à la France.

La position des sources du Sénégal vient d'être déterminée d'une façon tout à fait précise par un officier de l'infanterie de marine, M. Lambert. Le fleuve sort de la région appelée Fouta-Dialon, par le 10e degré 50 minutes de latitude nord et le 13e degré 40 minutes de longitude ouest du méridien de Paris. Il est formé à sa naissance par deux bras qui s'appellent, celui de droite Bakhoy, celui de gauche Bafing, ce qui paraît signifier *rivière blanche* et *rivière noire*. Les deux bras, par leur réunion, qui a lieu en un point appelé Bafoulabé, un peu au-dessous du 14e degré de latitude nord, forment le Sénégal. A un degré plus haut, le fleuve reçoit sur sa gauche le puissant affluent la Falémé, puis, décrivant un vaste arc de cercle, il va se

(1) *Notice sur la colonie du Sénégal et sur les pays qui sont en relation avec elle,* par M. L. Faidherbe, colonel du génie. — *Carte du Sénégal, de la Falémé et de la Gambie* dressée, sous la direction de M. Faidherbe, par le baron Brossard de Corbigny, 1861.

(2) M. Jules Duval a raconté cette lutte dans ses remarquables études sur le Sénégal, *Revue des Deux Mondes* du 1er et du 15 octobre 1858.

jeter, après un cours de plus de quatre cents lieues, dans l'Atlantique, par une seule embouchure qu'obstrue une barre variable et toujours périlleuse.

C'est entre Bafoulabé et le confluent du Sénégal avec la Falémé que se trouve notre établissement le plus reculé. Il s'appelle Médine et s'élève près de l'endroit où le cours du fleuve est interrompu par les chutes de Félou. Sur la Falémé et près de cette rivière, les postes de Sénoudebou et de Keniéba nous ouvrent l'accès des régions aurifères de cette partie de l'Afrique; puis s'échelonnent, de Médine à Saint-Louis, situé à l'extrême embouchure du fleuve, les stations de Bakel, Matam, Podor, Dagana et Richard-Toll. Enfin Lampsar et Merinaghen ont été récemment instituées dans le Oualo, pour contenir et protéger ce pays, qui vient d'être réuni à la France.

Des races très variées peuplent ce coin de l'Afrique. Le Sénégal forme la délimitation qui sépare le désert de la partie arrosée et fertile que l'on appelle le Soudan. De chaque côté de cette ligne de démarcation, la physionomie et les productions du sol ne sont plus les mêmes, et les peuples diffèrent également. Au nord, des représentans de la race blanche : Arabes et Berbers, confondus sous le nom commun de Maures; leurs tribus nomades sillonnent le désert, qu'elles infestent de leurs brigandages. Au sud, cette population à peau rouge, aux traits réguliers, aux cheveux bouclés, mais non laineux, que l'on appelle Poul, Peul, Poula, Foulah, Foulan, Fellah, Fellani, Fellatah, Fellatin, et diverses populations noires parmi lesquelles les plus importantes sont les Ouolofs, sur les bords du fleuve inférieur, et les Malinkés, désignés à tort en Europe sous le nom de Mandingues, qui disputent aux envahissemens des Peuls les régions situées entre le Sénégal, la Falémé et la Gambie.

Aucune notion satisfaisante n'a pu encore être obtenue touchant l'origine de ces Peuls, dont la physionomie est si distincte de celle des noirs africains. Ils habitent l'Afrique depuis un temps considérable, sans que l'on sache quand et par quels chemins ils y sont venus. Longtemps paisibles pasteurs, ils se sont convertis, au commencement de ce siècle, à l'islamisme, et ils ont été pris alors de la passion des conquêtes et de la propagande religieuse. Ils se sont répandus le long du Sénégal et du Haut-Niger, jusque dans l'intérieur du Soudan, et toute la partie de l'Afrique qui s'étend entre nos possessions de Saint-Louis et le lac Tchad est le théâtre de leurs luttes, souvent heureuses, contre les nombreux états nègres répartis dans cet intervalle.

Les nègres de cette partie de l'Afrique, Ouolofs et Malinkés, diffèrent du type grossier des habitans du Congo et des régions plus centrales du continent africain. Ce sont des noirs de haute taille, vigoureux, aux cheveux crépus, dont les traits n'ont pas une épaisseur exagérée. Ils sont braves, volontiers guerriers, et quelques-unes de leurs tribus ont des aptitudes particulières pour le commerce. Les Ouolofs, nos voisins sur la rive gauche du Sénégal, sont les nègres les plus beaux et les plus grands de l'Afrique; ils ont les cheveux crépus et les traits souvent agréables. Ils sont doux et braves, mais peu actifs et imprévoyans. La sobriété a été une de leurs vertus, tant qu'ils n'ont pas été en contact avec les Européens; aujourd'hui ils s'abrutissent dans l'ivresse. Plusieurs des états qu'ils ont formés ont été ravagés et presque dépeuplés par leurs voisins. Maures et Peuls se jetaient

sur leurs territoires pour ramasser des esclaves ou enlever les troupeaux; la France a interdit aux premiers de franchir la barrière du Sénégal, et elle a arrêté les autres dans leurs déprédations et leurs conquêtes. Le contact de ces noirs sympathiques aux Français avec nos établissemens a donné naissance à une race métisse intelligente et plus active, qui accepte volontiers nos habitudes, et qui pourra tenir une place importante, comme lien, entre les Européens et les indigènes. De même le mélange des Peuls avec les noirs a produit une race intermédiaire appelée Toucouleurs (*two colours*), répandue avec les Peuls et les noirs dans la plupart des états riverains du Sénégal.

La France entretient des relations plus ou moins directes avec ces états répartis de l'embouchure du fleuve au Niger supérieur. Sur la rive droite, dans un territoire qui appartenait aux Ouolofs, se sont établies quelques familles arabes auxquelles on a donné le nom des Trarzas, celle qui était la plus puissante. Son cheik, Mohammed-el-Habib, règne de la façon la plus absolue; il a été presque constamment en guerre avec la France : de là sont résultés les plus grands désastres pour son pays. Lui-même a été obligé de fuir, et la plupart de ses tribus ont dû chercher un refuge dans les états du voisinage. A l'est des Trarzas, du même côté du fleuve, s'étendent les Braknas, qui présentent un mélange semblable de sang berbère, arabe et noir, et qui ont aussi un chef absolu pris par élection dans la plus ancienne et la plus puissante famille. Les tribus zénégas, d'origine arabe et berbère, desquelles le fleuve tient, comme on le voit, son nom, sont leurs tributaires. Ils ont été en hostilité avec la France, et c'est pour les contenir en même temps que pour dominer un point important du fleuve que le gouvernement colonial a occupé Podor, qui est un des centres principaux du commerce considérable de gommes qui se fait dans toute cette région. Les Douaïcs, plus avant encore dans l'est, présentent les mêmes mélanges de races que les deux précédens états. Ils sont divisés en deux factions, qui se font constamment la guerre. Cependant ils ont quelque goût pour le commerce et apportent à notre comptoir de Bakel des gommes, des bestiaux, des moutons, des chevaux, du beurre. Leurs relations commerciales s'étendent à travers le Sahara, jusqu'au Maroc.

Sur la rive gauche du fleuve se succède une série d'états ouolofs, peuls et malinkés, formant les étapes que devra nécessairement franchir le voyageur qui accomplira la traversée du Sénégal en Algérie, ou réciproquement, par Tombouctou. Ce sont le Oualo, aujourd'hui réuni aux possessions françaises et qui avait été longtemps déchiré par les guerres ouvertes et les intrigues des Trarzas. Le chef du pays portait le titre de *brak;* il était élu par les *sibs* et les *baors,* chefs des hommes libres appelés *diambours*. Le choix était limité à trois familles et présentait un caractère d'hérédité bizarre : on procédait de l'oncle au neveu par les femmes, c'est-à-dire qu'à la mort d'un chef l'élection se faisait parmi les fils de ses sœurs. Cette loi a été violée à une époque assez récente par l'élection successive de deux reines, Guimbotte et Ndété-Jallah. Guimbotte épousa un des ennemis les plus obstinés de la colonie française, le roi des Trarzas, Mohammed-el-Habib, et transporta ainsi le Oualo sous son influence. De là une série de guerres qui ont commencé en 1820 et se sont terminées en 1857 par la réunion du Oualo à nos posses-

sions. C'est un territoire de quatre cents lieues carrées, peuplé de 16,000 habitans. On a vu que des postes y ont été installés. Il a de plus été partagé en quatre cercles, commandés par quatre chefs indigènes placés sous la direction d'un officier français résidant à Richard-Toll.

Au sud du Oualo s'étend le Cayor, le plus puissant des états ouolofs; il va de nos possessions de Saint-Louis à celles de Gorée, sous le Cap-Vert. Il a un chef absolu, appelé *damel*, entièrement despotique et idolâtre, d'où résultent une inimitié et des luttes permanentes entre lui et une partie des tribus sujettes qui se sont converties à l'islamisme. Ce damel est entouré d'esclaves, appelés *tiédos*, dont il a fait ses compagnons de débauche; ils se sont emparés de son esprit au détriment des hommes libres, et le pays est livré en proie à leurs brigandages. Le Cayor est peu favorable à la France, mais il ne tardera probablement pas à subir son influence et peut-être sa domination. Plus au sud se trouve le Baol, souvent en guerre avec lui. A l'est, le Djolof, entièrement déchu de l'importance qu'il eut jadis, ravagé par les Peuls, par les Maures, et presque désert, ne demande qu'à se placer sous la protection de la France.

Au nord-est de ces états noirs, dans un espace de cent cinquante lieues sur la rive gauche du Sénégal, et dans l'île à Morfil, qui est formée par une large ouverture de deux bras du fleuve, s'étend le puissant état peul du Fouta-Sénégalais, celui qui de tout temps, et aujourd'hui même encore, s'est montré notre plus persévérant ennemi. Il comprenait deux grandes provinces, le Dimar et le Toro, qui se détachent de lui en ce moment pour se placer, l'une sous l'autorité des Trarzas, l'autre sous l'influence de la France. C'est un état turbulent et fanatique depuis qu'il s'est converti à l'islamisme, il y a environ cent cinquante ans, sous le marabout Abd-oul-Kader. Celui-ci, dans le cours d'un long règne, a étendu sa domination sur la plupart des états voisins. Récemment, un de ses successeurs, Al-Hadji-Oumar, eût repris ce rôle de conquérant, s'il n'eût trouvé devant lui la France.

Plus loin, sur le fleuve, s'étend le Gadianga, habité par des Soninkés ou Sarakollés, race parente des Malinkés, et auquel a été enlevé le riche village de Bakel, qui est devenu l'un de nos comptoirs. Le Bondou, état peul et musulman, est situé dans l'angle formé par les rives gauches de la Falémé et du Sénégal. Le Khasso, avec un mélange d'habitans peuls et malinkés, vient ensuite, presque au confluent du Bafing et du Bakhoy. C'est dans ce pays que s'élève notre fort de Médine, qui, en 1857, a soutenu vaillamment, trois mois durant, l'assaut d'une armée peule d'Al-Hadji; ce chef y a perdu plus de mille de ses guerriers. Le Kaarta, habité par les Bamanas, que nous appelons Bambaras, et qui paraissent se rattacher aux Malinkés, sur la rive droite du Sénégal, a été très riche et très puissant; mais en 1855, à la suite de querelles intestines, il a été conquis par Al-Hadji. Enfin, dans l'angle formé par la rive droite de la Falémé et le Sénégal, se trouvent la région aurifère du Bambouk, où nous occupons Keniéba, et l'état de Ségou, qui nous mènent par le Djoliba ou Haut-Niger sur le chemin de Tombouctou. De ce côté, sur un affluent du Djoliba, est situé le Bouré, la région la plus riche en or de toute cette partie de l'Afrique.

Tels sont les développemens extérieurs que notre colonie du Sénégal a pris depuis ces dernières années. Elle fait peser sa domination ou son in-

fluence sur ces états de son voisinage, à leur profit aussi bien qu'au nôtre, car c'est elle seule qui peut établir la régularité, l'ordre et partout la prospérité et le bien-être au milieu des races diverses et turbulentes dont les intérêts, les passions et le fanatisme sont en lutte autour d'elle. Les produits qu'elle tire de ces contrées sont abondans et variés. Ils consistent en or, ivoire, cire, gommes, arachides, graines oléagineuses, mil, bestiaux, et aussi en coton et en indigo. Ces dernières cultures, auxquelles certaines parties du sol se trouvent être très favorables, sont pratiquées déjà dans le Gadianga et le Bondou, et constituent un des élémens de leur commerce. Le chiffre des importations et exportations pour le Sénégal monte à 10 ou 12 millions; celui du commerce de Gorée ne s'élève guère à moins de 10 millions, et M. Faidherbe évalue à environ 30 millions la totalité du mouvement commercial français qui se fait à la côte occidentale d'Afrique. La population de la colonie, qui en 1854 ne s'élevait qu'à 17,466 habitans, était montée en janvier 1858 à 35,000. Les forces militaires dont elle dispose consistent en cinq compagnies de tirailleurs indigènes, une compagnie d'artillerie de marine, un détachement de sapeurs du génie, un escadron de spahis français et indigènes, en milices de Saint-Louis et des postes. Elles comprennent aussi douze bâtimens armés en guerre, dont six avisos à vapeur et trois canonnières à hélice, montés par ces équipages noirs appelés *laptots,* qui sont nombreux et aguerris.

Ces forces mettent aujourd'hui à profit la période de repos qui a succédé aux agitations belliqueuses des Trarzas et du Fouta-Sénégalais, pour explorer au loin le pays, en étudier les ressources, en reconnaître avec précision la configuration géographique, et nouer des relations commerciales dans le désert et le Soudan. Une série d'expéditions, que nous ne pouvons ici que mentionner, viennent ainsi d'être conduites dans toutes les directions par de hardis et intelligens officiers. En 1859, MM. Hazan et Lambert ont exploré le Djolof. Ce dernier est retourné en 1860 sur la Haute-Gambie et dans le Fouta-Dialon. M. Mage, enseigne de vaisseau, est parti de Bakel et remonté dans l'oasis du Tagant, qui est une des étapes menant au Maroc. Durant cette même année 1860, si fructueuse pour la géographie de ces régions, M. le lieutenant Pascal a complété dans le Bambouk les anciennes explorations du voyageur Raffenel, et le premier visité la cataracte de Gouïna. Enfin un autre lieutenant d'infanterie de marine, M. Vincent, a accompli par les pays des Triris et d'Adrar, du sud au nord, le long de la côte de l'Atlantique, la moitié du trajet qui sépare notre colonie du Maroc.

On voit, par ce rapide exposé des derniers faits qui se sont accomplis dans notre colonie du Sénégal, quelle grande extension la France prend dans cette région de l'Afrique. Qu'elle réoccupe au nord l'île d'Arguin, dont jadis elle avait pris possession, qu'elle étende au sud son influence sur le Cayor de façon à relier Saint-Louis à Gorée, qu'elle échelonne quelques postes encore au-delà de Médine, dans la direction du Niger, et nous serons maîtres à la fois, avec le Sénégal pour point de départ et pour centre, des chemins qui mènent au Maroc, aux régions aurifères du Soudan et à Tombouctou.

ALFRED JACOBS.

V. DE MARS.

TROP MENU LE FIL CASSE

SCÈNES DE LA VIE RUSSE.

PERSONNAGES.

ANNA VASSILEVNA LIBANOF, quarante ans.
VERA NICOLAEVNA, sa fille, dix-neuf ans.
VARVARA IVANOVNA MOROZOF, parente de Mme Libanof, quarante-cinq ans.
Mlle BIENAIMÉ, gouvernante de Vera Nicolaevna.
VLADIMIR PETROVITCH STANITZINE, un voisin, vingt-huit ans.
EUGÈNE ANDRÉITCH GORSKI, autre voisin, vingt-six ans.
IVAN PAVLITCH MOUKHINE, troisième voisin, trente ans.
Le capitaine TCHOUKHANOF, cinquante ans.
UN MAITRE D'HOTEL.
UN DOMESTIQUE.

(La scène se passe chez Mme Libanof. — Le théâtre représente la grande salle d'une riche habitation; trois portes s'ouvrent, au fond sur la salle à manger, à droite sur le salon, à gauche sur le jardin. — Les murs sont ornés de portraits. — Sur le devant, une table couverte de journaux, un piano et quelques fauteuils. — Au second plan, un petit billard. — Dans un coin, une grande horloge murale.

GORSKI, entrant

Il n'y a personne. Tant mieux... Quelle heure est-il?... Neuf heures et demie. C'est aujourd'hui le jour décisif... Oui,... oui. (Il s'approche de la table et prend un journal.) Voyons les nouvelles... (Moukhine sort de la salle à manger. Gorski se retourne vivement.) Tiens... Moukhine! Par quel hasard? quand es-tu arrivé?

MOUKHINE.

Cette nuit, mais j'ai quitté la ville à six heures. Mon postillon s'est égaré...

GORSKI.

Tu connais donc *Mme de Libanof*?

MOUKHINE.

Je viens ici pour la première fois. C'est au bal du gouverneur qu'on m'a

présenté à *Mme de Libanof,* comme tu l'appelles; j'ai dansé avec sa fille, et cela m'a valu l'honneur d'une invitation. (Regardant autour de lui.) La résidence est belle!

GORSKI.

Je le crois bien! la première maison de la province! Il fait bon vivre ici... C'est un agréable mélange que cette existence campagnarde à la russe et cette vie de château à la française... Tu en jugeras. La maîtresse de la maison est veuve et riche. Sa fille...

MOUKHINE, l'interrompant.

Sa fille est charmante?...

GORSKI.

Ah!... (Après un court silence.) Oui.

MOUKHINE.

Comment se nomme-t-elle?

GORSKI.

Vera Nicolaevna... Sa dot est magnifique.

MOUKHINE.

Bah! cela m'est égal. Je ne suis pas un épouseur.

GORSKI.

Tu n'es pas un épouseur, mais tu as la mine d'un prétendu.

MOUKHINE.

Serais-tu jaloux par hasard?

GORSKI.

Encore! Causons donc en attendant que ces dames descendent pour déjeuner.

MOUKHINE.

Dis-moi d'abord quelle sorte de maison est celle-ci,... quelles gens l'habitent...

GORSKI.

Ma défunte mère a détesté Mme Libanof pendant vingt ans au moins... Il y a donc longtemps que nous nous connaissons. *Mme de Libanof, née Solotopine* (tel est le nom inscrit sur ses cartes de visite), est une brave femme qui jouit de la vie et en laisse jouir les autres. Le général Monplaisir s'arrête chez elle en passant. Si son mari n'était pas mort jeune, elle eût fait son chemin. Elle est un peu sentimentale, un peu enfant gâté; elle accueille son monde sans trop de réserve, sans trop de prévenance... Il faut lui savoir gré de ne pas parler du nez et de ne pas faire trop de médisances. Elle tient sa maison en bon ordre, et régit elle-même ses biens. C'est une tête politique. Une de ses parentes, Mme Morozof, Varvara Ivanovna, vit auprès d'elle. C'est une femme assez bien élevée, veuve aussi, mais pauvre. Elle est méchante, et elle déteste sa bienfaitrice; mais cela importe peu. Il y a encore une gouvernante française qui fait partie de l'établissement, sert le thé, soupire après Paris, aime *le petit mot pour rire,* et roule mélancoliquement ses petits yeux... à l'adresse des arpenteurs et des architectes, qui lui font la cour. Comme elle ne joue pas aux cartes, et que le boston n'est agréable qu'à trois, on s'est affublé en son honneur d'un

capitaine en retraite, un certain Tchoukhanof, qu'on tient à demi-ration. Il a de grandes moustaches et un air de matamore, ce qui ne l'empêche pas de n'être au fond qu'un très humble courtisan. Toutes ces personnes sont de la maison et n'en sortent pas; mais Mme de Libanof a beaucoup d'autres relations... Il me serait impossible de me les rappeler toutes... Parmi les visiteurs les plus assidus, il faut compter le docteur Gutmann. C'est un joli garçon, à favoris soyeux, qui n'entend pas grand'chose à la médecine, mais qui baise avec attendrissement les mains d'Anna Vassilevna... Cela plaît assez à la veuve, qui a de jolies mains, un peu trop potelées, mais blanches. et les doigts retroussés du bout...

MOUKHINE, avec impatience.

Mais tu ne dis rien de la fille?

GORSKI.

Patience donc! Que te dirai-je de Vera Nicolaevna? Je ne sais vraiment rien d'elle. Qui peut se vanter de connaître une jeune fille de dix-huit ans? Elle fermente encore comme un vin nouveau, mais elle fera sans doute une femme charmante. Elle est fine et spirituelle, elle a du caractère, un cœur tendre, et ne demande qu'à vivre. Elle se mariera bientôt.

MOUKHINE.

Avec qui?

GORSKI.

Je n'en sais rien,... mais elle ne restera pas longtemps fille.

MOUKHINE.

Cela s'entend. Un riche parti...

GORSKI.

Oh! ce n'est pas parce qu'elle est riche!

MOUKHINE.

Et pourquoi donc?

GORSKI.

Parce qu'elle a compris que la vie de la femme ne commence que le jour de ses noces, et qu'elle veut vivre. Écoute... Mais quelle heure est-il?

MOUKHINE.

Il est dix heures.

GORSKI.

Dix heures,... j'ai encore le temps. Écoute bien. Nous sommes en guerre ouverte, Vera Nicolaevna et moi. Sais-tu ce qui m'a fait accourir ici ventre à terre hier matin?

MOUKHINE.

Comment veux-tu que je le sache?

GORSKI.

Un jeune homme de ta connaissance a l'intention de demander aujourd'hui sa main.

MOUKHINE.

Et qui donc?

GORSKI.

Vladimir Petrovitch Stanitzine, ex-lieutenant de la garde, un de mes bons

amis. Imagine-toi que c'est moi-même qui l'ai introduit ici! Ce n'est pas tout : je l'ai précisément introduit pour qu'il épouse Vera Nicolaevna. C'est un homme d'un esprit médiocre, bon, modeste, paresseux, sédentaire. Elle ne peut trouver un meilleur mari, et elle le sait bien. Je suis un ancien ami de la famille, et ne veux que son bien.

MOUKHINE.

Tu es donc accouru ici au galop pour être témoin du bonheur de ton protégé?

GORSKI.

Tout au contraire... Je suis venu pour mettre obstacle à ce mariage.

MOUKHINE.

Je ne te comprends pas.

GORSKI.

Il me semble pourtant que la chose est claire.

MOUKHINE.

Veux-tu donc l'épouser toi-même?

GORSKI.

Non pas, mais je ne veux point qu'elle en épouse un autre.

MOUKHINE.

Tu es amoureux d'elle?

GORSKI.

Je ne le pense pas.

MOUKHINE.

Eh bien! tu l'as demandée en mariage?...

GORSKI.

Pas du tout. Je n'ai nullement l'intention de l'épouser. Écoute, je vais te parler à cœur ouvert. Je suis certain, entends-tu, que, si je faisais ma demande, je serais préféré par Vera Nicolaevna à notre ami Stanitzine. Quant à la mère, elle nous tient, Stanitzine et moi, pour deux partis également sortables... Vera croit que je suis amoureux d'elle, mais elle sait que je crains le mariage plus que le feu... Elle veut triompher de cette crainte... Voilà pourquoi elle attend... Elle n'attendra pas longtemps. Ce n'est pas qu'elle ait peur de perdre Stanitzine : ce pauvre jeune homme brûle et fond comme de la cire; mais, à vrai dire, elle commence à lire dans mon jeu, et son intention est de me pousser à une explication décisive. J'ai le pressentiment que cette situation se dénouera aujourd'hui même. Le serpent me glissera entre les doigts, ou il m'étouffera. Ce qui m'est insupportable, c'est que Stanitzine est amoureux au point de n'être plus capable ni de jalousie, ni d'emportement. On le voit errer çà et là, les yeux chargés de langueur, la bouche béante : il est affreusement ridicule! Cependant les sarcasmes ne me serviraient plus à rien... Il faut me montrer tendre. Je me suis déjà mis à l'œuvre hier, et n'en reviens pas du peu d'efforts que cela m'a coûté. Je cesse de me comprendre moi-même.

MOUKHINE.

Comment t'y es-tu pris?

GORSKI.

Je ne sais si Vera Nicolaevna pressent la proposition de son adorateur; ce qui est certain, c'est qu'hier soir elle m'observait tout particulièrement. Tu ne peux t'imaginer combien il est difficile, même à un homme expérimenté, d'affronter le regard scrutateur de ces yeux jeunes, mais intelligens, surtout lorsqu'ils clignotent un peu. Elle a été sans doute frappée aussi de ma nouvelle attitude vis-à-vis d'elle. Je passe pour un homme moqueur et froid et j'en suis bien aise... On vit très bien avec cette réputation... Mais hier j'ai dû paraître tendre et préoccupé. A quoi bon mentir? J'ai ressenti en effet quelque agitation, et mon cœur ne demandait qu'à s'attendrir. Tu me connais, mon cher, tu sais que je garde le libre exercice de toutes mes facultés d'observation, même dans les crises les plus solennelles de la vie... Et Vera m'offrait hier un curieux sujet d'observation; elle cédait à l'entraînement de la curiosité, si ce n'est à celui de l'amour. Elle avait peur, elle ne se fiait pas à elle-même et ne se comprenait pas... Tout cela se reflétait gracieusement sur son frais visage; je ne l'ai pas quittée de la journée, et je sentis le soir que je commençais à perdre tout empire sur moi-même... O Moukhine, Moukhine! quelle chose dangereuse que de voir trop longtemps de fermes épaules, de respirer une fraîche haleine!... Le soir, nous nous sommes promenés dans le jardin. Le temps était magnifique; aucun souffle n'agitait l'air. Mlle Bienaimé, sa gouvernante, est venue sur le balcon; elle portait une bougie dont la flamme n'a pas vacillé. Vera et moi, nous nous sommes longtemps promenés tous deux devant la maison, sur le sable moelleux de l'allée qui longe l'étang. Les étoiles scintillaient doucement au ciel et sur l'eau... Mlle Bienaimé, indulgente, mais attentive, nous suivait des yeux du haut de son balcon... Je propose à Vera Nicolaevna d'entrer dans la barque; elle y consent, je rame, et nous allons ainsi jusqu'au milieu de l'étang. — Où allez-vous donc? s'écrie la Française. — Nulle part, répondis-je tout haut. Nulle part, répétai-je tout bas, nous sommes trop bien ici. Vera Nicolaevna baissa les yeux, sourit et se mit à effleurer la surface de l'eau du bout de son ombrelle. Un doux et pensif sourire s'épanouissait sur ses joues virginales; elle voulut parler et ne fit que soupirer, mais si joyeusement! tout comme soupirent les enfans! Eh bien! que te dirai-je de plus? Prudence, projets, sang-froid, j'ai tout envoyé au diable, j'ai été heureux, j'ai été stupide. Dieu me pardonne! j'ai déclamé des vers... Oui, je te le jure!... Tu n'en crois rien, et c'est vrai pourtant.... J'ai déclamé des vers,... et encore ma voix tremblait-elle.... Pendant le souper, j'ai été assis à côté de Vera... Oui,... tout cela est fort beau... Mes affaires sont excellentes, et si je voulais me marier!... Mais voici le malheur, on ne la trompe pas, elle! Je ne sais qui a dit que les femmes s'entendaient admirablement à faire des armes. Personne certes ne fera tomber le fleuret des mains à Vera Nicolaevna. Nous le verrons aujourd'hui du reste... Et toi, Ivan Pavlitch, à quoi penses-tu?

MOUKHINE.

Je pense que si tu n'es pas amoureux de Vera Nicolaevna, tu es un grand original ou un égoïste insupportable.

GORSKI.

C'est possible! Mais l'on vient... Aux armes!... Je compte sur ta discrétion?...

MOUKHINE.

Oh! naturellement.

GORSKI.

Voici Mlle Bienaimé, toujours la première... forcément; le thé l'attend. (Mademoiselle Bienaimé entre. Moukhine se lève et la salue. Gorski s'approche d'elle.) Mademoiselle, j'ai l'honneur de vous saluer. Toujours fraîche comme une rose!

MADEMOISELLE BIENAIMÉ, minaudant.

Et vous toujours galant. Venez, j'ai quelque chose à vous dire. (Tous les deux entrent dans la salle à manger.)

MOUKHINE, seul.

L'étrange garçon que ce Gorski! Qui donc le priait de me prendre pour confident? (Se promenant de long en large.) Ma foi, j'avais bien besoin de venir ici! Si je pouvais... (Entre Vera Nicolaevna. Elle est en robe blanche et tient une rose à la main. Moukhine se retourne et salue avec embarras. Vera s'arrête indécise.) Vous,... vous ne me reconnaissez pas,... je...

VERA.

Ah! monsieur,... monsieur Moukhine. Je ne m'attendais pas vraiment... Et quand êtes-vous arrivé?

MOUKHINE.

Cette nuit... Imaginez-vous que mon postillon...

VERA.

Ma mère sera très heureuse. J'espère que vous nous restez... (Elle regarde autour d'elle.)

MOUKHINE.

Peut-être cherchez-vous Gorski?... Il vient de sortir.

VERA.

Qui vous fait croire que je cherche M. Gorski?

MOUKHINE.

Je... je pensais...

VERA.

Vous vous connaissez?

MOUKHINE.

Depuis longtemps. Nous avons servi ensemble.

VERA, se dirigeant vers la fenêtre.

Quelle ravissante matinée!

MOUKHINE.

Vous venez déjà du jardin?

VERA.

Oui, je me suis levée de bonne heure.

MOUKHINE.

Cette rose?... Permettez-moi une question... Pour qui l'avez-vous cueillie?

VERA.

Pour qui? Pour moi-même.

MOUKHINE.

Ah!

GORSKI, sortant de la salle à manger.

Veux-tu du thé, Moukhine? (Apercevant Vera.) Bonjour, Vera Nicolaevna.

VERA.

Bonjour.

MOUKHINE.

Le thé est servi? Eh bien! je vais déjeuner. (Il se dirige vers la salle à manger.)

GORSKI.

Vera Nicolaevna, donnez-moi donc votre main... (Elle lui tend la main en silence.) Qu'avez-vous?

VERA.

Dites-moi, Eugène Andréitch, votre ami Moukhine est-il bête?

GORSKI.

Je n'en sais rien... Il passe pour un homme intelligent... Mais quelle question!...

VERA.

Êtes-vous très lié avec lui?

GORSKI.

Je le connais... Qu'est-ce qu'il peut donc?... Est-il?...

VERA, vivement.

Rien,... rien,... je ne sais...

GORSKI, montrant la rose.

Je vois que vous êtes déjà sortie ce matin.

VERA.

Oui... M. Moukhine m'a déjà demandé pour qui j'avais cueilli cette rose.

GORSKI.

Et que lui avez-vous répondu?

VERA.

Que c'était pour moi-même.

GORSKI.

Et l'avez-vous réellement cueillie pour vous-même?

VERA.

Non, pour vous. Vous voyez que je suis franche.

GORSKI.

Donnez-la-moi alors.

VERA.

Je n'ose plus vous la donner à présent. Me voilà forcée de la mettre à ma ceinture ou de l'offrir à Mlle Bienaimé. C'est votre faute. Pourquoi n'êtes-vous pas descendu le premier?

GORSKI.

C'est insupportable, Moukhine...

VERA.

Gorski, vous jouez au plus fin avec moi. Je vous le prouverai plus tard... Maintenant allons déjeuner.

GORSKI, la retenant.

Écoutez, Vera Nicolaevna, vous me connaissez. Je suis méfiant; j'ai l'air moqueur et dégagé, mais de fait je suis simplement timide.

VERA.

Vous...

GORSKI.

Moi. De plus, tout ce qui m'arrive est si nouveau pour moi... Vous dites que je joue au plus fin... Ayez un peu d'indulgence... (Vera le regarde.) Je vous assure qu'il ne m'est jamais arrivé de parler à une femme comme je vous parle. C'est pour cela qu'il m'est difficile... Eh bien! oui, je suis habitué à dissimuler... Mais ne me regardez pas ainsi... Je vous jure que je mérite d'être encouragé.

VERA.

Gorski! il est facile de me tromper... J'ai été élevée à la campagne, j'ai vu peu de monde... Il est facile de me tromper, mais à quoi bon? Vous n'en retirerez pas une bien grande gloire... Quant à vous jouer de moi,... non, je ne puis le croire...

GORSKI.

Me jouer de vous!... Regardez-vous donc vous-même... Mais ces yeux voient tout. (Vera se détourne lentement.) Et savez-vous que lorsque vous êtes là, je ne puis,... non, je ne puis décidément m'empêcher de dire tout ce que je pense... Dans votre doux sourire, dans votre calme regard, dans votre silence même, il y a quelque chose de si impérieux...

VERA, l'interrompant.

Et vous ne voulez pas vous livrer? Vous voulez toujours ruser?

GORSKI.

Non;... mais écoutez. A parler franchement, qui donc se livre tout à fait? Serait-ce vous par exemple? Dites-moi sincèrement si vous attendez quelqu'un aujourd'hui.

VERA, tranquillement.

Oui. Il est probable que nous verrons M. Stanitzine.

GORSKI.

Vous êtes une femme terrible. Vous avez le don de ne rien laisser voir tout en ne paraissant rien cacher... *La franchise est la meilleure des diplomaties,* sans doute parce qu'elle ne fait pas tort à l'autre.

VERA.

Ainsi donc vous saviez aussi qu'il devait venir?

GORSKI, légèrement troublé.

Je le savais.

VERA, se penchant sur sa rose.

Et votre monsieur Moukhine le savait aussi?

GORSKI.

Pour quelle raison me parlez-vous toujours de Moukhine?...

VERA.

Assez. Voyons, ne vous fâchez pas... Si vous le voulez, nous irons au jar-

din après le déjeuner... Nous causerons... de choses graves... (Elle jette sa rose sur la table et entre dans la salle à manger.)

GORSKI, seul. Il prend la rose, et reste quelques instans immobile.

Eugène Andréitch, mon ami, je dois vous dire franchement qu'à mon avis vous n'êtes pas de force à lutter contre ce démon. Vous vous jetez de côté et d'autre, elle ne remue pas seulement le petit doigt, et vous vous découvrez complétement. Du reste, qu'est-ce que cela fait? Ou je serai vainqueur, ou je perdrai la partie. Dans ce cas, il n'y aura pas de honte à épouser une femme comme celle-ci! C'est effrayant sans doute;... mais d'un autre côté à quoi bon conserver ma liberté? Doucement, Eugène Andréitch, doucement, ne vous livrez pas trop vite... (Considérant la rose.) Que signifies-tu, pauvre fleur?... Ah! Mme Libanof avec son amie!... (Il cache avec soin la rose. — Entre madame Libanof, accompagnée de Varvara Ivanovna.) Bonjour, mesdames, comment avez-vous dormi?

MADAME LIBANOF, lui donnant le bout de ses doigts.

Bonjour, Eugène.... J'ai un peu mal à la tête aujourd'hui.

VARVARA IVANOVNA.

Vous vous couchez trop tard, Anna Vassilevna.

MADAME LIBANOF.

C'est possible... Et où est Vera? L'avez-vous vue?

GORSKI.

Elle prend le thé dans la salle à manger avec Mlle Bienaimé et Moukhine.

MADAME LIBANOF.

Ah! oui, M. Moukhine; on dit qu'il est arrivé cette nuit. Le connaissez-vous? (Elle s'assied.)

GORSKI.

Je le connais depuis longtemps. N'allez-vous pas prendre une tasse de thé?

MADAME LIBANOF.

Non, le thé m'agite, Gutmann me le défend; mais je ne vous retiens pas,... allez, allez, Varvara Ivanovna. (Varvara Ivanovna sort.) Et vous, Gorski, vous restez?... Quelle délicieuse matinée!... Avez-vous vu le capitaine?

GORSKI.

Non. Il doit être, selon son habitude, à se promener au jardin,... pour chercher des champignons.

MADAME LIBANOF.

Imaginez-vous quelle partie il m'a gagnée hier?... Mais asseyez-vous donc... Pourquoi restez-vous debout? (Gorski s'assied.) J'avais le plus beau jeu, mes combinaisons étaient parfaites; mais Varvara Ivanovna a tout gâté. Elle joue à tort et à travers, avec un guignon inconcevable. Ce scélérat, lui, a du bonheur, et, les maladresses de Varvara Ivanovna l'aidant, je me suis trouvée dans une fort mauvaise passe. Que voulez-vous? Il a gagné, c'est tout simple; mais à propos, il faut que j'envoie en ville. (Elle sonne.)

GORSKI.

Pour quoi faire?

UN MAÎTRE D'HÔTEL.

Madame a sonné?

MADAME LIBANOF.

Envoie Gabriel en ville pour qu'il achète de la craie (1)... Tu sais, des morceaux de craie comme je les aime.

LE MAÎTRE D'HÔTEL.

Oui, madame.

MADAME LIBANOF.

Dis-lui d'en prendre suffisamment et de choisir les plus gros morceaux... Où en est la fenaison?

LE MAÎTRE D'HÔTEL.

Madame, on fauche encore.

MADAME LIBANOF.

C'est bien. Où est Élie Élitch?

LE MAÎTRE D'HÔTEL.

Madame, il se promène au jardin.

MADAME LIBANOF.

Au jardin!... Appelle-le.

LE MAÎTRE D'HÔTEL.

Oui, madame.

MADAME LIBANOF.

C'est bien, retire-toi.

LE MAÎTRE D'HÔTEL.

Oui, madame. (Il sort.)

MADAME LIBANOF.

Que ferons-nous aujourd'hui, Eugène? Vous savez que je m'en rapporte complétement à vous. Pensez à quelque chose de gai... Je suis en train aujourd'hui. Dites, est-ce un homme agréable que ce M. Moukhine?

GORSKI.

Il est fort bien.

MADAME LIBANOF.

Il n'est pas gênant?

GORSKI.

Oh! nullement.

MADAME LIBANOF.

Joue-t-il au boston?

GORSKI.

Certainement.

MADAME LIBANOF.

Ah! mais c'est très bien... Eugène, donnez-moi un tabouret sous les pieds. (Gorski apporte un tabouret.) Merci... Voici le capitaine!

TCHOUKHANOF. (Il entre par le jardin; sa casquette est pleine de champignons.)

Bonjour, ma chère dame... Votre main, je vous prie.

(1) En Russie, on emploie de petits morceaux de craie pour marquer les gains.

MADAME LIBANOF, lui tendant langoureusement la main.

Bonjour, scélérat!

TCHOUKHANOF.

Eugène Andréitch, mes plus humbles... (Gorski salue. Tchoukhanof le regarde en secouant la tête.) Dieu! la belle prestance! Pourquoi ne pas vous faire militaire, hein?... Et vous, ma chère dame, comment vous sentez-vous?... J'ai récolté pour vous des champignons.

MADAME LIBANOF.

Pourquoi ne pas emporter un panier, capitaine? Comment peut-on mettre des champignons dans une casquette?

TCHOUKHANOF.

J'obéirai, chère dame, j'obéirai. Pour nous autres vieux soldats, cela n'a pas d'importance; mais pour vous, certainement... J'obéirai. Je vais tout de suite les mettre sur une assiette. Et votre petite fauvette, Vera Nicolaevna, est-elle déjà éveillée?

MADAME LIBANOF, à Gorski, sans répondre au capitaine.

Ce monsieur Moukhine est-il riche?

GORSKI.

Il a deux cents âmes.

MADAME LIBANOF, avec indifférence.

Ah!... Ils sont bien longtemps à déjeuner!

TCHOUKHANOF.

M'ordonnez-vous d'aller les prendre d'assaut? Dites une parole, je triompherai en un clin d'œil... Ce n'est pas une forteresse pareille qui nous résistera,... surtout si nous avons affaire à un colonel comme Eugène Andréitch.

GORSKI.

Colonel! A propos de quoi, Élie Élitch? De grâce!

TCHOUKHANOF.

Le rang n'est pour rien, je parle de la prestance,... de la prestance.

MADAME LIBANOF.

Mais allez donc!... Allez voir s'ils ont fini de déjeuner!

TCHOUKHANOF.

J'obéis, ma chère dame. (Il fait quelques pas pour sortir.) Ah! mais les voici. (Vera, Moukhine, mademoiselle Bienaimé et Varvara Ivanovna viennent de la salle à manger.) Mes respects...

VERA, en passant.

Bonjour. (Courant à sa mère.) Bonjour, maman.

MADAME LIBANOF, la baisant au front.

Bonjour, petite... monsieur Moukhine, soyez le bienvenu... Je suis enchantée que vous ne nous ayez pas oubliées.

MOUKHINE.

C'est bien de la bonté, madame... Je ne mérite pas un tel honneur.

MADAME LIBANOF.

Vous n'avez pas encore vu notre jardin? Il est grand. Beaucoup de fleurs;

j'aime tant les fleurs! Du reste, chez nous chacun est libre de faire ce qui lui plaît. Liberté entière.

MOUKHINE.

C'est charmant!

MADAME LIBANOF.

C'est mon principe... Je ne puis souffrir l'égoïsme. C'est chose assommante pour les autres et fatigante pour soi-même. Demandez-leur à tous. (Varvara Ivanovna sourit d'un air mielleux.) Mais pourquoi n'allez-vous pas vous promener?

GORSKI.

Oui, allons au jardin.

VERA, vivement.

Non, non; à cette heure, il fait trop chaud.

MADAME LIBANOF.

Comme vous voudrez. (A Moukhine.) Nous avons un billard... Du reste, vous le savez, liberté entière... Quant à nous, capitaine, nous allons nous mettre aux cartes... C'est un peu tôt; mais puisque Vera dit qu'on ne peut pas se promener...

TCHOUKHANOF, qui n'a pas du tout envie de jouer.

Volontiers, volontiers, chère dame... Pourquoi trop tôt? Il faut que vous preniez votre revanche.

MADAME LIBANOF.

Certainement,... certainement... (A Moukhine.) On dit,... monsieur Moukhine,... que vous aimez le boston... Ne voudriez-vous pas?... Mlle Bienaimé ne sait pas jouer, et voilà longtemps que je n'ai fait une partie à quatre.

MOUKHINE.

Je... certainement,... avec plaisir...

MADAME LIBANOF.

Vous êtes fort aimable; mais pas de cérémonie, je vous prie.

MOUKHINE.

Nullement, madame,... je suis ravi...

MADAME LIBANOF.

Eh bien! allons... Nous ferons notre partie au salon;... la table est déjà préparée... Monsieur Moukhine, donnez-moi votre bras... (Elle se lève.) Et vous, Gorski, organisez quelque chose pour la journée, entendez-vous? Vera vous aidera... (Elle se dirige vers le salon.)

TCHOUKHANOF, s'approchant de Varvara Ivanovna.

Permettez-moi de me mettre à vos ordres...

VARVARA IVANOVNA, avec dépit, en acceptant son bras.

Encore vous! (Mademoiselle Bienaimé s'assied à gauche et prend sa broderie d'un air affairé. Vera se met au piano. Gorski s'approche d'elle doucement.)

GORSKI, après un moment de silence.

Que jouez-vous donc là, Vera Nicolaevna?

VERA, sans le regarder.

Une sonate de Clementi.

GORSKI.

Dieu! quelle vieillerie!

VERA.

Oui, c'est très vieux et très ennuyeux.

GORSKI.

Pourquoi donc alors l'avoir choisie? Et quelle fantaisie de vous mettre au piano?... Auriez-vous oublié que vous m'aviez promis d'aller au jardin avec moi?

VERA.

Je fais précisément de la musique pour ne pas aller me promener avec vous.

GORSKI.

Et pourquoi cette rigueur soudaine? Par quel caprice?...

MADEMOISELLE BIENAIMÉ.

Ce n'est pas joli ce que vous jouez là, Vera...

VERA, haut.

Je le crois bien. (A Gorski.) Écoutez, Gorski, je n'ai ni l'habitude ni le goût de la coquetterie et des caprices, je suis trop fière pour cela. Vous savez parfaitement que je ne fais pas la capricieuse en cet instant;... mais je vous en veux...

GORSKI.

Pourquoi cela?

VERA.

Vous m'avez offensée.

GORSKI.

Je vous ai offensée, moi!

VERA, déchiffrant toujours sa sonate.

Vous auriez pu du moins mieux choisir votre confident. A peine suis-je entrée dans la salle à manger que ce monsieur,... monsieur... Comment s'appelle-t-il donc? M. Moukhine vient me dire que ma rose était probablement arrivée à sa destination... Puis, voyant que je ne répondais pas à ses amabilités, il s'est mis tout à coup à faire votre éloge, mais d'une façon si maladroite... Pourquoi les amis sont-ils donc si maladroits dans les louanges qu'ils se donnent l'un à l'autre? Il a pris en général des airs si mystérieux, a mis tant de discrétion dans son silence, m'a regardée avec tant de respect et de compassion... Je ne puis le souffrir.

GORSKI.

Que concluez-vous de tout cela?

VERA.

J'en conclus que M. Moukhine... a l'honneur de recevoir vos confidences. (Elle se met à jouer très fort.)

GORSKI.

D'où vous est venue cette idée?... Et que puis-je lui avoir dit?

VERA.

Le sais-je?... Que vous m'avez fait la cour, que vous vous êtes moqué de moi, que vous êtes en train de me tourner la tête, que je vous amuse. (Ma-

demoiselle Bienaimé est prise d'un accès de toux sèche.) Qu'avez-vous, bonne amie? Pourquoi toussez-vous?

MADEMOISELLE BIENAIMÉ.

Rien, rien... Je ne sais... Cette sonate doit être bien difficile...

VERA, à demi-voix.

Comme elle m'ennuie!... (A Gorski.) Pourquoi ne dites-vous rien?

GORSKI.

Je me demande si je suis coupable envers vous. Je le confesse, je suis coupable certainement : ma langue est mon ennemie; mais écoutez, Vera Nicolaevna... Vous souvenez-vous de ce poème de Lermontof que je vous lisais hier? vous souvenez-vous de ce passage où le poète décrit une folle lutte entre l'amour et la haine?... (Vera lève doucement les yeux.) Oh! mais je ne pourrai plus continuer, si vous me regardez ainsi...

VERA, haussant les épaules.

Finissez donc...

GORSKI.

Écoutez... Je vous avoue franchement que je redoute, que j'ai peur de m'assujettir à ce charme involontaire que je ne puis cependant nier... Je m'efforce de m'y soustraire par tous les moyens, par des discours, par des moqueries, par des récits... Je bavarde comme une vieille fille...

VERA.

Et pourquoi? Qui nous empêche de rester bons amis?... Vos rapports ne peuvent-ils être simples et naturels?

GORSKI.

Simples et naturels... C'est facile à dire... (Avec fermeté.) Eh bien! oui; je suis coupable envers vous, et j'implore votre pardon. J'ai dissimulé et je dissimule encore... Mais je puis vous assurer, Vera Nicolaevna, que, quels que soient mes rêves et mes projets en votre absence, ces intentions se dissipent comme de la fumée à la moindre de vos paroles, et je sens, — vous allez rire, — je sens que je suis sous votre charme...

VERA, cessant peu à peu de jouer.

Vous m'avez dit la même chose hier au soir...

GORSKI.

C'est qu'hier je ressentais la même chose. Je renonce décidément à ruser avec vous.

VERA.

Ah! vous voyez bien que j'avais raison!

GORSKI.

Je m'en rapporte complétement à vous. Vous devez savoir enfin que je ne vous ai pas trompée, lorsque je vous ai dit...

VERA, l'interrompant.

Que je vous plaisais... Il ne manquait plus que cela!

GORSKI, avec dépit.

Vous êtes aujourd'hui aussi méfiante qu'un usurier de soixante-dix ans.

VERA.

Voulez-vous que je vous joue votre mazurka favorite?

GORSKI.

Ne me tourmentez pas, Vera... Je vous jure.

VERA, gaiement.

Eh bien! donnez-moi la main. Je vous pardonne. (A mademoiselle Bienaimé.) Nous faisons la paix, bonne amie!

MADEMOISELLE BIENAIMÉ, avec une feinte surprise.

Ah! est-ce que vous vous étiez querellés?

VERA.

Oui, un peu! (A Gorski.) Eh bien! voulez-vous que je vous joue votre mazurka?

GORSKI.

Non. Cette mazurka est trop mélancolique... Il s'en échappe comme une douloureuse aspiration vers les régions lointaines, et je vous assure que je me trouve bien ici. Jouez-moi quelque chose de gai, de lumineux, de vif, qui se reflète et reluise au soleil comme un poisson dans l'eau... (Vera se met à jouer une valse brillante.) Mon Dieu, que vous êtes charmante! Vous ressemblez vous-même à un joli petit poisson dans un ruisseau limpide.

VERA, après un moment de silence.

Dites-moi, Gorski, pourquoi donc M. Stanitzine n'achève-t-il jamais ses pensées?

GORSKI.

Probablement parce qu'il en a trop.

VERA.

Que vous êtes méchant! Il n'est pas sot. C'est un homme excellent. Je l'aime beaucoup.

GORSKI.

C'est un homme admirable et solide!

VERA.

Oui;... mais pourquoi a-t-il toujours l'air si gêné dans ses habits?... Vous ne répondez pas?... A quoi pensez-vous?

GORSKI.

Je rêvais,... je me figurais une petite chambre, non pas dans nos pays glacés, mais quelque part au midi, dans une belle contrée lointaine.

VERA.

Vous disiez tout à l'heure que vous ne vouliez pas aller au loin...

GORSKI.

Je ne veux pas y aller seul... Nul être humain autour de nous, les mots d'une langue étrangère résonnent de temps à autre dans la rue, la fenêtre grande ouverte laisse pénétrer une brise fraîche qui vient de la mer... Les rideaux blancs s'enflent comme une voile,... la porte donne sur un jardin, et à l'entrée, sous l'ombre transparente du lierre...

VERA, avec émotion.

Ah! mais vous êtes poète!...

GORSKI.

Que Dieu m'en préserve! Je ne fais que me souvenir.

VERA.

Vous vous souvenez?

GORSKI.

De la nature,... oui; le reste,... tout le reste,... vous ne m'avez pas laissé achever,... n'est qu'un rêve.

VERA.

Les rêves ne s'accomplissent pas... dans le monde de la réalité.

GORSKI.

Qui vous l'a dit? Est-ce Mlle Bienaimé? Laissez, pour l'amour de Dieu, toutes ces sentences de la sagesse mondaine aux vieilles filles de quarante-cinq ans et aux adolescens lymphatiques. La réalité!... Mais où est l'imagination la plus ardente, la plus créatrice, qui puisse égaler la réalité!... Il y a tel coquillage des mers qui est cent mille fois plus fantastique que tous les contes d'Hoffmann! Quelle est la production du génie poétique que l'on puisse comparer... à ce chêne que voilà dans votre jardin?

VERA.

Je suis disposée à vous croire, Gorski!

GORSKI.

Croyez-moi, le bonheur le plus infini qui prenne naissance dans l'imagination capricieuse de l'homme oisif ne peut se comparer à cette béatitude qui lui est réellement accessible,... s'il conserve seulement la santé, si le sort ne lui tient pas rigueur, si ses biens ne sont pas vendus à l'encan, et si enfin il sait bien lui-même ce qu'il veut.

VERA.

Rien que cela!

GORSKI.

Mais nous,... mais moi, je suis jeune, mes biens ne sont pas engagés...

VERA.

Mais vous ne savez pas ce que vous voulez!...

GORSKI, gravement.

Je le sais.

VERA, le regardant.

Eh bien! si vous le savez, dites-le.

GORSKI.

Volontiers, je veux que vous... (Un domestique annonce M. Vladimir Petrovitch Stanitzine.)

VERA, se levant vivement.

Je ne puis le voir en ce moment.... Gorski, il me semble que je vous ai enfin compris... Recevez-le à ma place,... à ma place, entendez-vous,... puisque tout est décidé... (Elle entre dans le salon.)

MADEMOISELLE BIENAIMÉ.

Eh bien! elle s'en va? Quelle petite folle! (Elle se lève et rentre également dans le salon.)

GORSKI, seul.

Où donc en suis-je? Suis-je marié?... « Il me semble que je vous ai enfin compris... » Voilà où elle veut en venir... « Puisque tout est décidé! » Mais dans ce moment je ne puis la souffrir! Ah! fanfaron que je suis! je me suis tant vanté devant Moukhine, et voilà qu'à cette heure... A quelle élucubration poétique me suis-je donc livré! Il ne manquait plus que la phrase sacramentelle : « Parlez à maman!... » Fi!... Quelle sotte position! Il faut pourtant en sortir d'une façon quelconque. Stanitzine arrive fort à propos. O destinée! destinée! dis-moi, de grâce, si tu te moques de moi, ou si tu viens à mon secours? (Entre Stanitzine. Il est élégamment vêtu. De la main droite il tient son chapeau, de la gauche un sac de papier. Son visage est agité. A la vue de Gorski, il s'arrête tout court et rougit subitement. Gorski s'élance à sa rencontre et lui tend les bras.) Bonjour, Vladimir Petrovitch, que je suis content de vous voir!...

STANITZINE.

Et moi... aussi... Comment cela va-t-il?... Y a-t-il longtemps que vous êtes ici?

GORSKI.

Depuis hier, Vladimir Petrovitch.

STANITZINE.

Tout le monde va bien?

GORSKI.

Tout le monde, sans exception, Vladimir Petrovitch, à partir d'Anna Vassilevna jusqu'au petit chien que vous avez donné à Vera Nicolaevna... Et vous-même, comment allez-vous?

STANITZINE.

Moi... Dieu merci... Où est-elle?

GORSKI.

Au salon... on y joue un boston.

STANITZINE.

De si bonne heure... Et vous?

GORSKI.

Je suis ici, comme vous le voyez. Qu'apportez-vous là? Une offrande sans doute?

STANITZINE.

Oui. Vera Nicolaevna demandait l'autre jour... J'ai fait venir ces bonbons de Moscou.

GORSKI.

De Moscou?

STANITZINE.

Oui, ils y sont meilleurs; mais où est Vera Nicolaevna? (Il pose son chapeau et ses bonbons sur une table.)

GORSKI.

Il me semble qu'elle est au salon... Elle regarde jouer au boston.

STANITZINE, jetant un regard furtif dans le salon.

Quel est ce nouveau visage?

GORSKI.

Ne le reconnaissez-vous pas? C'est Moukhine.

STANITZINE.

Ah! oui...

GORSKI.

N'entrez-vous pas au salon? Vous paraissez agité, Vladimir Petrovitch?

STANITZINE.

Non, ce n'est rien;... la route, vous savez, la poussière,... ma tête aussi... (Un éclat de rire général s'élève au salon... Tout le monde crie : Quatre remises! quatre remises! La voix de Vera : Je vous félicite, monsieur Moukhine!)

GORSKI.

Pourquoi donc n'entrez-vous pas?...

STANITZINE.

A parler franchement, Gorski,... je voudrais dire quelques mots à Vera Nicolaevna.

GORSKI.

En tête à tête?

STANITZINE, avec hésitation.

Oui, deux mots seulement. J'aurais voulu... maintenant... dans le courant de la journée... Vous savez vous-même... (Il se dirige timidement vers la porte, lorsque tout à coup retentit la voix d'Anna Vassilevna disant : C'est vous, Vladimir? Bonjour! Entrez donc! — Il sort.)

GORSKI, seul.

Je suis mécontent de moi. L'ennui et l'irritation me gagnent. Mon Dieu! que se passe-t-il donc en moi? Pourquoi ai-je ressenti tout à coup une joie si amère? Pourquoi, pareil à un écolier, suis-je disposé à taquiner tous ceux qui m'entourent, et moi-même avec les autres? Si je ne suis pas amoureux, qu'est-ce que cela veut dire? Me marier? Non, quoi qu'on en dise, je ne me marierai point, surtout pas de cette façon, comme sous la menace du couteau! Je ne me laisserai pas mettre au pied du mur. Soit. Ne puis-je alors faire le sacrifice de ma vanité? Eh bien! elle triomphera. — Que Dieu la bénisse! (Il s'approche du billard et fait rouler les billes.) Peut-être cela vaudrait-il mieux pour moi qu'elle épousât... Mais non, c'est absurde!... Je ne pourrais plus la voir alors, pas plus que je ne vois mes oreilles... (Il continue à faire rouler les billes.) Consultons le sort... Si je carambole!... Fi donc! quel enfantillage, mon Dieu! (Il jette la queue, s'approche de la table et prend un livre.) Qu'est-ce que cela? Un roman russe!... Ah! voyons ce que dit le roman russe. (Il ouvre le livre au hasard, et lit:) « Le croirait-on? Cinq années à peine se sont écoulées depuis le mariage, et voilà déjà la vive et ravissante Marie transformée en une Marie Bogdanovna replète et tracassière. Que sont devenues ces aspirations, ces rêveries?... » O messieurs les auteurs, c'est là ce dont vous vous affligez!... Est-il étonnant que l'homme vieillisse, s'alourdisse et s'abêtisse? Mais voici ce qui est plus accablant : « Les aspirations et les rêveries restent les mêmes, les yeux ne perdent pas leur éclat, les joues conservent encore leur frais duvet, et le mari ne sait déjà plus où donner de la tête. » Eh quoi! un honnête homme ne se sent-il pas pris de la fièvre même avant

le mariage?... Les voici, ils viennent... Eh bien! cédons-leur la place. (Il entre dans le jardin. Au moment où Gorski sort précipitamment, Vera et Stanitzine entrent par le salon.)

VERA, à Stanitzine.

Qu'est ceci? On dirait que Gorski s'enfuit au jardin.

STANITZINE.

Oui, mademoiselle... Je... je confesse... lui avoir dit que je... désirais vous parler seul... Deux mots seulement.

VERA.

Ah! vous lui avez dit... Qu'a-t-il répondu?

STANITZINE.

Lui? Rien, mademoiselle.

VERA.

Mais que de précautions!... Vous m'effrayez!... Je n'ai déjà pas trop bien compris votre lettre d'hier.

STANITZINE.

Voici, Vera Nicolaevna... Pardonnez à ma hardiesse, je vous en supplie... Je sais... que je ne suis pas digne. (Vera s'approche lentement de la fenêtre. Il la suit.) Voici ce dont il s'agit... Je... je me suis décidé à demander votre main... Je sais fort bien, mon Dieu, que je ne suis pas digne de vous... De ma part, c'est certainement... Mais vous me connaissez depuis longtemps... Si mon dévouement aveugle,... l'accomplissement du moindre de vos désirs,... si tout cela... Pardonnez à ma témérité, je vous en prie... Je ressens... (Il reste muet. Vera lui tend silencieusement la main.) Serait-il possible?... serait-il possible?... Vraiment pourrais-je espérer?

VERA.

Vous ne m'avez pas comprise, Vladimir Petrovitch.

STANITZINE.

En ce cas,... assurément... Pardonnez-moi... Mais permettez-moi de vous adresser une prière, Vera Nicolaevna ;... ne me privez pas du bonheur de vous voir quelquefois... Je vous assure que je n'en abuserai pas... Si même un autre,... un élu de votre choix!... Je vous assure que je serai toujours heureux de ce qui vous rendra heureuse. Je me reconnais indigne certainement... Vous avez sans doute raison.

VERA.

Donnez-moi le temps de réfléchir, Vladimir Petrovitch.

STANITZINE.

Comment?

VERA.

Oui, laissez-moi un instant... Je vous reverrai,... nous en causerons.

STANITZINE.

Quelle que soit votre décision, vous savez que je m'y soumettrai sans murmure. (Il s'incline et rentre au salon.)

VERA, appelant à la porte du jardin.

Gorski! Gorski!

GORSKI.

Vous m'avez appelé?

VERA.

Saviez-vous que Stanitzine voulait me parler à moi seule?

GORSKI.

Oui, il me l'a dit.

VERA.

Et saviez-vous pourquoi?

GORSKI.

Avec certitude, non.

VERA.

Il me demande en mariage.

GORSKI.

Que lui avez-vous répondu?

VERA.

Moi, rien.

GORSKI.

Vous n'avez pas refusé?

VERA.

Je l'ai prié d'attendre.

GORSKI.

Quelle est votre intention?

VERA.

Comment, Gorski? Qu'avez-vous donc? Pourquoi me regardez-vous si froidement? Pourquoi cet air distrait? Quel sourire erre donc sur vos lèvres? Vous savez que je compte sur vous pour me donner un conseil, que je vous tends la main...

GORSKI.

Je vous demande pardon, Vera Nicolaevna... Il me prend parfois je ne sais quels accès... Je me suis promené au soleil sans chapeau... Ne riez pas... Mon trouble peut réellement venir de là... Ainsi donc Stanitzine vous demande en mariage, et vous me demandez un conseil!... Et moi je vous demanderai quelle est votre opinion sur la vie de famille en général.

VERA.

Gorski, je ne vous comprends pas. Il y a un quart d'heure à peine, ici, à cette place (lui montrant le piano), vous en souvenez-vous? est-ce ainsi que vous m'avez parlé? est-ce ainsi que vous m'avez quittée? Qu'avez-vous donc? Vous moquez-vous de moi? Vous aurais-je donné ce droit par hasard?

GORSKI, avec amertume.

Je vous assure que je ne songe pas à me moquer.

VERA.

Comment s'expliquer ce changement soudain? Pourquoi ne puis-je vous comprendre? Dites-le, dites-le vous-même, n'ai-je pas toujours eu vis-à-vis de vous la franchise d'une sœur?

GORSKI.

Vera Nicolaevna! Je...

VERA.

Ou bien serait-il possible,... voyez ce que vous me forcez à dire,... serait-

il possible que Stanitzine vous inspirât... Comment dire? De la jalousie peut-être?

GORSKI.

Et pourquoi pas?

VERA.

Oh!... Vous savez fort bien... Mais au fait sais-je ce que vous pensez de moi?... ce que vous ressentez véritablement vous-même?...

GORSKI.

Vera Nicolaevna, il vaudrait mieux vraiment nous séparer pour quelque temps...

VERA.

Que voulez-vous dire?

GORSKI.

Nos rapports sont si étranges... Nous sommes destinés à ne pas nous comprendre, à nous tourmenter l'un l'autre...

VERA.

A ne pas nous comprendre!... A qui la faute? Ne vous ai-je pas toujours regardé en face? Ai-je montré du goût pour les querelles? N'ai-je pas toujours dit ma pensée? Ai-je été méfiante? Gorski, s'il faut nous quitter, séparons-nous du moins en bons amis.

GORSKI.

Et une fois séparés, vous ne songerez plus à moi?

VERA.

Gorski, vous semblez désirer que je... Vous voulez un aveu vraiment! Je n'ai l'habitude ni de mentir, ni d'exagérer. Eh bien! je suis attirée vers vous malgré vos singularités; mais... voilà tout. Ce sentiment affectueux peut se développer; il peut aussi en rester là : cela dépend de vous... Voilà ce qui se passe en moi... Mais vous, vous, dites enfin ce que vous voulez, ce que vous pensez!...

GORSKI.

Écoutez-moi, Vera Nicolaevna. Dieu vous a heureusement douée. Dès votre enfance, vous avez vécu et respiré librement... La vérité est à votre âme ce que la lumière est aux yeux et l'air aux poumons... Vous regardez hardiment autour de vous, vous marchez hardiment en avant, quoique vous ne connaissiez pas la vie, car la vie n'a et n'aura pas d'obstacles pour vous; mais, pour l'amour de Dieu, n'exigez pas cette même hardiesse d'un homme assombri et embarrassé comme moi, d'un homme bien coupable envers lui-même, qui a péché et qui pèche sans cesse... Ne m'arrachez pas cette dernière et décisive parole que je ne prononce pas hautement en face de vous peut-être, parce que je me suis dit mille fois cette parole à moi-même... Je vous le répète : soyez indulgente pour moi, ou repoussez-moi complétement... Attendez encore un peu...

VERA.

Gorski! dois-je vous croire? Dites-le-moi, — j'aurai foi en vous, — dois-je vous croire enfin?

GORSKI, avec un mouvement involontaire.

Dieu le sait!

VERA, après un instant de silence.

Réfléchissez et donnez-moi une autre réponse.

GORSKI.

Je réponds toujours mieux lorsque je ne réfléchis pas.

VERA.

Vous êtes aussi capricieux qu'une petite fille.

GORSKI.

Et vous êtes terriblement clairvoyante... Mais vous m'excuserez... Il me semble avoir dit : Attendez. Cette malheureuse expression s'est échappée de mes lèvres.

VERA, avec une rougeur subite.

Ah! vraiment? Merci de votre franchise. (Gorski veut répondre, mais la porte du salon s'ouvre, et tous entrent, excepté mademoiselle Bienaimé. Anna Vassilevna paraît joyeuse : elle donne le bras à Moukhine.)

MADAME LIBANOF.

Le croiriez-vous, Eugène? nous avons entièrement ruiné M. Moukhine... Oui, vraiment. Mais quel joueur passionné!

GORSKI.

Ah! je ne le savais pas si épris du jeu.

MADAME LIBANOF, s'asseyant.

On pourrait se promener à présent.

MOUKHINE, avec un dépit contenu en s'approchant de la fenêtre.

Pas trop. Il commence à pleuvoir.

VARVARA IVANOVNA.

Le baromètre a beaucoup baissé aujourd'hui... (Elle s'assied un peu en arrière de madame Libanof.)

MADAME LIBANOF.

Réellement! Comme c'est contrariant! Eh bien! il faut organiser quelque chose... Eugène et vous, Vladimir, c'est votre affaire.

TCHOUKHANOF.

Quelqu'un veut-il se mesurer avec moi au billard? (Personne ne répond.) Ou bien quelqu'un voudrait-il prendre un petit verre d'eau-de-vie? (Nouveau silence.) S'il en est ainsi, j'irai seul et je boirai à la santé de toute l'honorable société. (Il sort.)

MADAME LIBANOF.

Que faites-vous donc, messieurs? Allons, Gorski, imaginez quelque chose.

GORSKI.

Dois-je vous lire l'introduction de l'histoire naturelle de M. de Buffon?

MADAME LIBANOF.

Quelle plaisanterie!

GOSRKI.

Résignons-nous alors aux petits jeux innocens.

MADAME LIBANOF.

Comme vous voudrez... Du reste ce n'est pas ma cause que je plaide. Mon intendant doit m'attendre au bureau... Y est-il déjà, Varvara Ivanovna?

VARVARA IVANOVNA.

Probablement. Il doit y être.

MADAME LIBANOF.

Allez donc voir, cher cœur. (Varvara Ivanovna sort.) Vera, mon enfant, viens un peu auprès de moi... Pourquoi es-tu si pâle aujourd'hui? Te portes-tu bien?

VERA.

Oui, maman.

MADAME LIBANOF.

Tant mieux alors. (A Stanitzine.) Ah! Vladimir, n'oubliez pas de me rappeler... J'ai une commission à vous donner pour la ville. (A Vera.) Il est si complaisant!

VERA.

Il est mieux que cela, maman, il est bon. (Stanitzine sourit d'un air de triomphe.)

VARVARA IVANOVNA, entrant.

Anna Vassilevna, Fédote est arrivé.

MADAME LIBANOF, se levant.

Très bien. Et le *staroste* (1) y est-il?

VARVARA IVANOVNA.

Le *staroste* y est aussi.

MADAME LIBANOF.

Eh bien! adieu, mes enfans... Eugène, je vous les confie... Amusez-vous... Voilà Mlle Bienaimé qui vient à votre secours. Venez, Varvara Ivanovna. (Elles sortent. Il s'établit un assez long silence.)

MADEMOISELLE BIENAIMÉ, d'une voix sèche.

Eh bien! que ferons-nous?

MOUKHINE.

Oui, qu'allons-nous faire?

STANITZINE.

Voilà la question.

GORSKI.

Hamlet a dit cela avant toi, Vladimir Petrovitch... (S'animant tout à coup.) Voyons d'ailleurs, voyons... Regardez comme il pleut... Que faisons-nous donc à rester ainsi les bras croisés?

STANITZINE.

Je suis prêt... Et vous, Vera Nicolaevna?

VERA, qui est restée presque immobile pendant tout ce temps.

Moi aussi,... je suis prête.

STANITZINE.

Voilà qui est bien.

GORSKI.

Voici ce que je vous propose : asseyons-nous autour de la table...

MADEMOISELLE BIENAIMÉ.

Oh! ce sera charmant!

(1) Le doyen des paysans, espèce de régisseur.

GORSKI.

N'est-ce pas? Nous allons écrire tous nos noms sur des morceaux de papier, et celui que le sort désignera le premier nous dira quelque conte invraisemblable et fantastique qu'il tirera de sa propre vie, de celle des autres, de ce qu'il voudra enfin... *Liberté entière,* comme dit Anna Vassilevna.

MOUKHINE.

Mais encore quelle sorte de conte?

GORSKI.

Tout ce qu'il vous plaira... Cela vous convient-il, Vera Nicolaevna?

VERA.

Pourquoi pas? (Tout le monde s'assied. Gorski écrit les noms sur de petits morceaux de papier qu'il plie.)

MOUKHINE, à Vera.

Vous êtes pensive aujourd'hui, Vera Nicolaevna.

VERA.

Comment savez-vous que je ne suis pas toujours ainsi? Vous me voyez pour la première fois.

MOUKHINE, souriant.

Oh! non; comment serait-il possible que vous fussiez toujours ainsi?

VERA, avec un léger dépit.

Vraiment? (A Stanitzine.) Vos bonbons sont excellens, Vladimir.

STANITZINE.

Je suis bien heureux!... Je me mets à vos ordres.

GORSKI, remuant les billets.

C'est prêt. Maintenant qui tirera... Mademoiselle Bienaimé, voulez-vous?

MADEMOISELLE BIENAIMÉ.

Mais très volontiers. (Elle prend un billet avec affectation et lit.) M. Stanitzine.

GORSKI, à Stanitzine.

Eh bien! racontez-nous quelque chose, Vladimir Petrovitch.

STANITZINE.

Mais que voulez-vous que je vous raconte?

GORSKI.

Ce qu'il vous plaira. Vous pouvez dire tout ce qui vous viendra en tête.

STANITZINE.

Mais s'il ne me vient rien en tête?

GORSKI.

Ah! c'est désagréable, assurément.

VERA.

Je suis de l'avis de Stanitzine... Comment peut-on, là, subitement?...

MOUKHINE, vivement.

Je pense comme vous.

STANITZINE.

Voyons, donnez-nous l'exemple, Eugène Andréitch; commencez vous-même.

VERA.

Oui, commencez.

MOUKHINE.

Commence, commence.

MADEMOISELLE BIENAIMÉ.

Oui, commencez, monsieur Gorski.

GORSKI.

Vous le voulez absolument!... Volontiers... Je commence. (Il tousse.) Hum! hum!...

MADEMOISELLE BIENAIMÉ.

Hé! hé! nous allons rire.

GORSKI.

Ne riez pas d'avance!... Or donc écoutez. Un certain baron...

MOUKHINE, interrompant.

Avait une fantaisie (1).

GORSKI.

Non, avait une fille.

MOUKHINE.

Bon, c'est à peu près la même chose.

GORSKI.

Dieu! que tu es spirituel aujourd'hui! Or donc un certain baron avait une fille unique : elle était très jolie, son père l'aimait beaucoup, elle aimait beaucoup son père, tout était pour le mieux. — Mais un beau jour la jeune baronne se persuada soudain qu'au fond la vie était chose fort déplaisante. La voilà qui commence à s'ennuyer, elle pleure et se met au lit... La camériste court aussitôt prévenir le père. Le père arrive, regarde, hoche la tête; il se retire à pas mesurés, sonne son secrétaire et lui dicte trois lettres pour trois jeunes seigneurs d'ancienne souche et de tournure agréable. Le lendemain, nos trois jeunes seigneurs viennent s'incliner à tour de rôle devant le baron. La jeune baronne se reprend à sourire comme auparavant, — plus gracieusement encore qu'auparavant, — et examine avec attention les trois prétendus, car le baron était un diplomate, et les jeunes gens étaient des prétendus.

MOUKHINE.

Comme tu entres dans les détails!

GORSKI.

Quel mal y vois-tu, mon cher ami?

MADEMOISELLE BIENAIMÉ.

Mais oui, laissez-le faire.

VERA, regardant attentivement Gorski.

Continuez.

GORSKI.

La jeune baronne a donc trois prétendans. Lequel choisir? C'est le cœur qui répond le mieux à cette question... Mais quand le cœur balance?... La

(1) Allusion à un proverbe russe : « Chaque baron a sa fantaisie. »

jeune baronne était spirituelle et fine... Elle résolut de mettre les trois prétendans à l'épreuve... Un jour qu'elle était restée seule avec l'un d'eux, un blondin, elle se tourne subitement vers lui et lui pose cette question : « Que seriez-vous disposé à faire, dites-moi, pour me prouver votre amour? » Le blondin, homme d'un naturel très froid, mais d'autant plus porté à l'exagération, lui répond avec feu : « Ordonnez, et vous me trouverez prêt à me précipiter de la plus haute tour du monde! » La jeune baronne sourit d'un air affable. Le lendemain, elle adresse la même question au second de ses adorateurs (celui-ci était brun), et lui communique d'avance la réponse du blondin. Le brun réplique par les mêmes paroles exactement, et y met, s'il est possible, encore plus d'ardeur que le premier. La jeune baronne s'adresse alors au troisième, un châtain clair. Le châtain clair se tait un instant par bienséance, déclare qu'il consentira de grand cœur à tenter autre chose, mais refuse positivement de se précipiter du haut de la tour, par la raison toute simple que, s'il se fend la tête, il lui sera difficile d'offrir son cœur et sa main à qui de droit. Cette réponse du châtain clair excita le courroux de la jeune baronne; mais comme elle le préférait... peut-être aux deux autres, elle essaya de le faire changer d'avis : « Promettez du moins, dit-elle, je n'exigerai pas l'épreuve... » Mais en homme consciencieux il ne voulut rien promettre...

VERA.

Vous n'êtes pas en train aujourd'hui, monsieur Gorski!

MADEMOISELLE BIENAIMÉ.

Non, il n'est pas en veine, c'est vrai. Mauvais, mauvais!

STANITZINE.

Un autre conte, un autre!

GORSKI, avec quelque dépit.

Je ne suis pas en verve aujourd'hui,... on ne l'est pas toujours... (A Vera.) Vous-même, par exemple, vous n'êtes pas aujourd'hui ce que vous étiez hier!

VERA.

Que voulez-vous dire? (Elle se lève, les autres en font autant.)

GORSKI, s'adressant à Stanitzine.

Vous ne pouvez vous imaginer quelle charmante soirée nous avons passée hier... C'est dommage que vous n'y fussiez pas, Vladimir Petrovitch... Voilà Mlle Bienaimé qui peut me servir de témoin... Nous avons passé, Vera Nicolaevna et moi, plus d'une heure sur l'étang... Vera Nicolaevna était tellement enchantée de la soirée, elle en jouissait si complétement... On aurait dit qu'elle allait s'envoler dans les cieux... Ses yeux se remplissaient de larmes... Je n'oublierai jamais cette soirée, Vladimir Petrovitch!

STANITZINE, avec découragement.

Je vous crois.

VERA.

Gorski ne dit pas tout, messieurs. Il oublie d'ajouter qu'il m'a récité des vers, et quels vers! doux et mélancoliques, débités d'une voix si étrange,... d'une voix de malade et avec de tels soupirs!... Vous m'avez d'autant plus

étonnée hier, Gorski, qu'on sait que vous aimez beaucoup mieux rire que... soupirer ou rêver.

GORSKI.

Oh! j'en conviens. Et de fait, désignez-moi quelque chose qui ne prête pas à rire. L'amitié, la vie de famille, l'amour? Tout cela n'est bon que pour le délassement d'un instant, ensuite sauve qui peut!

VERA, lentement.

On voit bien que vous exprimez vos propres convictions... Mais pourquoi vous échauffer? Personne ne doute que vous n'ayez toujours pensé ainsi.

GORSKI, avec un rire forcé.

Vraiment? Vous étiez d'un autre avis hier.

VERA.

Qu'en savez-vous? Gorski, permettez-moi de vous donner un conseil d'ami... Ne tombez jamais dans la sentimentalité,... cela ne vous sied pas du tout... Vous avez tant d'esprit... que vous pouvez vous passer d'autre chose... Mais il me semble que la pluie a cessé... Voyez le beau soleil! Venez au jardin... Stanitzine, donnez-moi votre bras.

STANITZINE, s'élançant.

Volontiers, Vera Nicolaevna, volontiers!

MADEMOISELLE BIENAIMÉ.

Monsieur Moukhine, voulez-vous me donner votre bras?

MOUKHINE.

Avec plaisir, mademoiselle... (A Gorski.) Adieu, *châtain clair!*

GORSKI, seul. Il s'approche de la fenêtre.

Comme elle court!... elle ne se retourne pas une seule fois... Et Stanitzine donc, Stanitzine! il trébuche de plaisir. (Haussant les épaules.) Le pauvre homme, il ne comprend pas sa situation... Est-il réellement si fort à plaindre? Je crois que je suis allé trop loin. Ce démon ne m'a pas quitté des yeux tout le temps de mon récit... Allons! c'est fini, Eugène Andréitch, mon cher ami. (Se promenant de long en large.) Oui, c'en est fait... je me suis enferré... Occasion! infortune des sots et providence des gens d'esprit, viens à mon secours! (Il regarde autour de lui.) Qui est là? Tchoukhanof. Serait-ce lui, l'occasion?...

TCHOUKHANOF, sortant prudemment de la salle à manger.

Ah! mon cher monsieur Eugène, que je suis heureux de vous trouver seul!

GORSKI.

Qu'y a-t-il pour votre service?

TCHOUKHANOF, à demi-voix.

Voici l'affaire, Eugène Andréitch... Anna Vassilevna (que Dieu lui accorde de longs jours!) a daigné me promettre du bois pour bâtir ma petite maison; mais elle a oublié de passer l'ordre à son compte... Et pas d'ordre, pas de bois...

GORSKI.

Pourquoi ne le lui rappelez-vous pas?

TCHOUKHANOF.

Mon bon monsieur, je crains de l'ennuyer... Mon bon monsieur, soyez gentil... Forcez-moi de prier Dieu pour vous ma vie entière... Glissez-lui cela entre deux phrases... (Clignant des yeux.) Vous savez si bien comment vous y prendre... Ne pourriez-vous lui dire indirectement?... (Il cligne des yeux d'un air encore plus significatif.) N'êtes-vous pas d'ailleurs à peu près le maître ici?... Hé, hé!

GORSKI.

Vraiment?... Volontiers, ce sera avec plaisir...

TCHOUKHANOF.

Mon bon monsieur, j'emporterai ma reconnaissance au tombeau... (Haut et reprenant ses anciennes allures.) Et si vous avez jamais besoin d'un service, faites-moi seulement un signe...

GORSKI.

C'est bien; soyez tranquille.

TCHOUKHANOF.

J'obéis, votre excellence. Le vieux Tchoukhanof est satisfait et reconnaissant. Tour à gauche, marche! (Il sort.)

GORSKI.

Eh bien! il me semble que voilà « une occasion » qui ne mène pas à grand'chose...

STANITZINE, entrant tout essoufflé.

Où est Anna Vassilevna?

GORSKI.

Qui demandez-vous?

STANITZINE, s'arrêtant subitement.

Gorski!... Ah! si vous saviez?...

GORSKI.

Que vous est-il arrivé?

STANITZINE, lui saisissant la main.

Gorski,... je ne devrais pas vous le dire;... mais je ne puis... La joie m'étouffe... Je sais que vous m'avez toujours témoigné de l'intérêt... Qui aurait pu s'imaginer?

GORSKI.

Mais qu'est-ce donc enfin?

STANITZINE.

J'ai demandé la main de Vera Nicolaevna, et elle...

GORSKI.

Qu'a-t-elle fait?

STANITZINE.

Figurez-vous, Gorski, qu'elle accepte... Tout à l'heure, au jardin,... elle m'a permis de m'adresser à Anna Vassilevna... Gorski, je suis heureux comme un enfant... Quelle étonnante jeune fille!

GORSKI, s'efforçant de cacher son émotion.

Et vous allez maintenant trouver Anna Vassilevna?

STANITZINE.

Oui, je sais qu'elle ne me repoussera pas... Gorski! je suis heureux... Je voudrais embrasser l'univers... Permettez du moins que je vous embrasse. (Embrassant Gorski.) Ah! que je suis heureux! (Il sort en courant.)

GORSKI, après un silence prolongé.

Bravissimo! (Il s'incline du côté où est sorti Stanitzine.) J'ai l'honneur de vous féliciter... (Il marche par la chambre avec dépit.) J'avoue que je ne m'attendais pas à cela. Voyez quelle perfidie! Il faut pourtant que je m'en aille au plus vite... ou bien, non, je reste... Ah! que le cœur me bat d'une façon désagréable... C'est affreux. Eh bien! quoi, je suis vaincu. (Il s'approche de la fenêtre et regarde dans le jardin.) Les voici qui viennent... Sachons du moins mourir avec grâce... (Il met son chapeau comme s'il se disposait à sortir, et se trouve en face de Moukhine, Vera et mademoiselle Bienaimé, à laquelle Vera donne le bras.) Ah! vous rentrez déjà, et moi qui allais vous rejoindre... (Vera ne lève pas les yeux.)

MADEMOISELLE BIENAIMÉ.

Il fait encore trop mouillé.

MOUKHINE.

Pourquoi n'es-tu pas venu tout de suite avec nous?

GORSKI.

Tchoukhanof m'a retenu. Vous paraissez avoir couru beaucoup, Vera Nicolaevna?

VERA.

Oui,... j'ai chaud. (Mademoiselle Bienaimé et Moukhine s'approchent du billard et se mettent à jouer.)

GORSKI, à demi-voix.

Je sais tout, Vera Nicolaevna... Je ne m'attendais pas à cela.

VERA.

Vous savez;... mais cela ne me surprend pas. Ce qu'il a sur le cœur, *lui*, il l'a aussi sur les lèvres.

GORSKI, d'un ton de reproche.

Lui... Vous vous repentirez.

VERA.

Non.

GORSKI.

Vous avez agi sous l'influence du dépit.

VERA.

C'est possible; mais j'ai agi sagement, et ne m'en repentirai pas... Vous-même, vous m'avez appliqué les vers de votre Lermontof; vous m'avez dit qu'une fois que le hasard aurait disposé de ma vie, j'irais sans repentir et sans regret là où il me conduirait... Du reste, Gorski, vous savez que je n'aurais pas été heureuse avec vous.

GORSKI.

C'est flatteur.

VERA.

Je dis ce que je pense. Il m'aime, mais vous...

GORSKI.

Mais moi?...

VERA.

Vous n'êtes pas capable d'aimer. Vous avez le cœur trop froid, l'imagination trop ardente. Je vous parle comme à un ami, comme s'il s'agissait de choses depuis longtemps passées.

GORSKI, d'une voix sourde.

Je vous ai blessée.

VERA.

Vous ne m'avez pas assez aimée pour avoir le droit de me blesser... Tout cela d'ailleurs appartient au passé... Quittons-nous en amis,... donnez-moi votre main.

GORSKI.

Je vous admire, Vera Nicolaevna! Vous êtes transparente comme du verre, jeune comme un enfant de douze ans et résolue comme Frédéric le Grand. Vous donner la main... Ne sentez-vous pas quelle amertume je dois avoir dans le cœur?...

VERA.

Votre amour-propre est blessé... Ce n'est rien, cela passera.

GORSKI.

Oh! vous êtes philosophe!

VERA.

Écoutez... Il est probable que nous parlons de ceci pour la dernière fois... Vous êtes un homme d'esprit, mais vous vous êtes grossièrement mépris à mon égard. Croyez-le, je n'ai pas songé à vous mettre *au pied du mur,* comme dit votre ami Moukhine; je n'ai pas voulu vous soumettre à une épreuve : j'ai cherché le vrai et le simple; je ne vous ai pas demandé de vous précipiter du haut d'une tour.

MOUKHINE, haut.

J'ai gagné.

MADEMOISELLE BIENAIMÉ.

Eh bien! la revanche.

VERA.

Il n'y a pas d'amertume en moi, croyez-le.

GORSKI.

Je vous en félicite. La grandeur d'âme sied aux vainqueurs.

VERA.

Donnez-moi votre main... voici la mienne.

GORSKI.

Excusez-moi : votre main ne vous appartient plus. (Vera se détourne et s'approche du billard.) Tout d'ailleurs est pour le mieux en ce monde.

VERA.

Certainement... Qui a gagné?

MOUKHINE.

Jusqu'à présent c'est toujours moi.

VERA.

Oh! vous êtes un grand homme!

GORSKI, frappant sur l'épaule de Moukhine.

Et le premier de mes amis, n'est-ce pas, Ivan Pavlitch? Ah! à propos, Vera Nicolaevna, voulez-vous avoir la bonté de venir ici?... (Il va sur le devant de la scène.)

VERA, le suivant.

Qu'avez-vous à me dire?

GORSKI, montrant à Vera la rose qu'il a conservée.

Eh bien! qu'en dites-vous? (Il rit. Vera rougit et baisse les yeux.) C'est drôle, n'est-ce pas? Regardez, c'est à peine si elle a eu le temps de se faner... (S'inclinant.) Permettez que je la rende à qui de droit...

VERA.

Si vous aviez le moindre égard pour moi, vous ne me l'auriez pas rendue en ce moment.

GORSKI, retirant sa main.

Dans ce cas, permettez qu'elle me reste, cette pauvre fleur... Mais la sentimentalité ne me sied guère,... n'est-ce pas?... Non certainement... Vivent donc l'ironie, la gaieté et la malice!... Me voilà de nouveau dans mon assiette.

VERA.

Tant mieux!

GORSKI.

Regardez-moi. (Vera lève les yeux sur lui. Gorski continue, non sans émotion.) Adieu... Tout est pour le mieux, n'est-ce pas?

MOUKHINE, riant.

J'ai gagné encore une fois.

VERA.

Tout est pour le mieux, Gorski!

GORSKI.

Peut-être,... peut-être... Mais voici la porte du salon qui s'ouvre... Toute la famille arrive solennellement. (Anna Vassilevna sort du salon au bras de Stanitzine. Varvara Ivanovna les suit. Vera court au-devant de sa mère et l'embrasse.)

MADAME LIBANOF, d'une voix larmoyante.

Pourvu que tu sois heureuse, mon enfant. (Les yeux de Stanitzine s'écarquillent; il est prêt à pleurer.)

GORSKI, à part.

Quel touchant tableau! Et quand je pense que j'aurais pu être à la place de cet imbécile!... Non, décidément, je ne suis pas fait pour la vie de famille... (Haut.) Eh bien! Anna Vassilevna, avez-vous enfin terminé vos sages dispositions administratives, vos comptes, vos liquidations?

MADAME LIBANOF.

J'ai fini, Eugène, j'ai fini... Que voulez-vous?

GORSKI.

Je propose de faire atteler la voiture et d'emmener toute la société au bois.

MADAME LIBANOF, d'un air attendri.

Avec plaisir. Varvara Ivanovna, mon cœur, donnez des ordres.

VARVARA IVANOVNA.

A l'instant. (Elle sort.)

GORSKI.

Je suis gai comme un pinson aujourd'hui. (A part.) Tous ces événemens me font monter le sang à la tête. Je suis comme un homme ivre... Mon Dieu! qu'elle est charmante! (Haut.) Apprêtez-vous, partons, partons. (A part, regardant Stanitzine, qui s'approche gauchement de Vera.) Sois tranquille, l'ami, je m'occuperai de tes affaires pendant la promenade, je te ferai apparaître dans tout ton éclat. Que j'ai le ton léger!... fi!... Et que d'amertume!... Qu'est-ce que cela fait? (Haut.) Mesdames, allons à pied, la voiture nous suivra.

MADAME LIBANOF.

Allons! allons!

MOUKHINE.

Qu'as-tu donc, Gorski? on te dirait possédé du démon!

GORSKI.

Du démon, c'est vrai... Anna Vassilevna, donnez-moi votre bras... Je reste toujours votre maître des cérémonies, n'est-ce pas?

MADAME LIBANOF.

Oui, oui, Eugène, certainement.

GORSKI.

C'est fort bien! Vera Nicolaevna, veuillez prendre le bras de Stanitzine... Mademoiselle Bienaimé, prenez mon ami M. Moukhine... Et le capitaine, où est le capitaine?

TCHOUKHANOF, sortant de l'antichambre.

Qui est-ce qui m'appelle? Toujours à mon poste.

GORSKI.

Capitaine, donnez votre bras à Varvara Ivanovna, la voilà qui vient juste à propos. (Varvara Ivanovna entre.) A la grâce de Dieu! marche! La voiture nous rejoindra. Vera Nicolaevna, vous ouvrez la procession; Anna Vassilevna et moi, nous formerons l'arrière-garde.

MADAME LIBANOF, bas à Gorski.

Ah! mon cher, si vous saviez combien je suis heureuse aujourd'hui?

MOUKHINE, à l'oreille de Gorski, en s'arrêtant sur place avec mademoiselle Bienaimé.

Bien, mon ami, bien. Tu ne perds pas courage; mais reconnais avec moi que — trop menu le fil casse.

I. TOURGUENEF.

L'ITALIE

NOTES DE VOYAGE

PREMIÈRE PARTIE.

Qui ne s'est promis d'aller à Rome? On attend rarement aussi tard que moi pour se tenir cette promesse; mais, malgré l'adage vulgaire, toute vie n'est pas un chemin qui conduise à Rome, et quand il faut passer par les sentiers de la politique et le circuit des révolutions pour atteindre un but où seule l'imagination nous attire, on court risque de se retarder en route et de laisser fuir dix ou douze lustres à ne faire que rêver *urbem quam dicunt Romam*. Peut-être devrais-je ajouter comme le berger : *stultus ego;* mais enfin j'avais dans ces dernières années résolu de ne plus l'être, et à la fin de l'automne ma résolution s'est accomplie. Il est douteux qu'on se souvienne d'avoir lu ici même les notes d'un court voyage dans l'Italie septentrionale (1). Elles ne pouvaient avoir d'autre mérite qu'une certaine sincérité dans la manière d'être affecté par les lieux et les choses et de dire ce qu'on avait vu et ce qu'on avait senti. C'est la seule valeur encore que pourraient avoir ces nouvelles notes d'un nouveau voyage, car celui qui l'a fait et qui le raconte ne peut assez dire qu'il se range dans la classe la plus ordinaire des voyageurs. Il est curieux de tout, il parle de tout, il ne se connaît en rien. Une personne d'un esprit noble et délicat, dont les écrits trahissent avec originalité une raison sévère et une imagination gracieuse, a publié toute jeune, avant de s'élever des *horizons prochains*

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 octobre 1857.

aux *horizons célestes* de la vie, un ouvrage de début qu'elle appelait modestement *Voyage d'une ignorante*. J'imiterais ce titre, si ce n'était un peu trop naïf — ou trop affecté — quand on est membre de deux académies.

Il est convenu qu'on parle de soi dès qu'on fait le récit d'un voyage; qui sait si ce n'est pas pour cela qu'on le raconte? Je voudrais croire que non, car je n'ai pu encore parler que du voyageur, et je prévois que je n'ai pas fini; mais il faudrait une singulière adresse pour éviter le moi quand on s'essaie à rendre plutôt ce qu'on a senti que ce que l'on sait. Avant donc de nous mettre en route, prenons comme un passeport une permission pleine et entière de dire *je*, renonçons même à toute apologie : ce ne serait qu'une occasion de plus de se mettre en scène. Supposons accordé qu'une vie déjà longue ait laissé dans une âme qui n'a pu se détacher d'aucune des formes du vrai et du beau une curiosité sensible et mobile qu'attire et touche encore le spectacle de l'habitation des hommes. Oui, cette terre qu'il faudra bientôt quitter, *linquenda tellus*, n'a rien perdu de l'attrait captivant des lignes et des couleurs qui varient ses aspects. Ce ciel dont la splendeur peut demain pâlir et s'éteindre devant un dernier regard a conservé pour nous sa puissance de vivifier tout ce qu'il colore, de prêter aux objets son éclat, de donner à l'âme sa sérénité. La mer qui se brise en blanchissant, le rayon qui tremble dans les feuilles mouillées, les montagnes dont le profil se dessine avec majesté, les riches cultures, les landes désertes, les monumens dans leur pompe ou dans leur ruine, tout ce que le génie et la main de l'homme sèment d'œuvres rares, utiles, brillantes, à la face du sol qu'il habite, tout frappe et captive encore ce spectateur qui a tant vu ce monde et qui devrait moins s'attacher à ce qui passe. D'où peut venir cette soif de nouveaux souvenirs, ce besoin d'en recueillir, d'en amasser jusqu'à la fin, comme pour emporter plus de sensations et d'images là où peut-être la pure pensée ne s'en sert plus? Stérile avidité, vaine manie de thésauriser sans avenir! dirait Aristote, qui ne voulait pas que la mémoire fût immortelle. Mais son école n'est pas la nôtre, et c'est parce que la figure du monde s'enfuit et passe qu'il faut le connaître pour le faire vivre et durer dans la pensée, qui ne périt pas comme lui.

Donc, pour me le rappeler dans un meilleur monde, j'ai pris le chemin de fer du Midi le 19 novembre 1860.

I. — DE TOULOUSE A NICE.

Il n'était pas sans à propos de gagner l'Italie par les contrées que j'allais traverser. La ressemblance pouvait amener la comparaison.

Je quittais cette longue plaine que borde la Garonne, froide encore des neiges qui l'ont grossie, et la vue de cette vaste ceinture des Pyrénées qui se déroule encore devant moi à l'instant où j'écris. Cette ligne de montagnes dans leur blancheur glacée limite nos campagnes unies et cultivées, comme le rempart des Alpes longe les champs fertiles du Piémont et de la Lombardie. Notre ciel, moins renommé que celui de l'Italie, a peut-être plus de pureté et de douceur, et devient encore plus serein et plus clément à mesure qu'on approche du littoral de la Méditerranée. C'est aux environs de Narbonne que commence à se montrer la végétation caractéristique du midi. Ce qui empêche l'olivier de se plaire chez nous, ce n'est pas le ciel, c'est la terre. Notre sol est trop élevé; mais à partir de Narbonne on marche presque sur le plan de la mer. Les étangs sont des lagunes ou des maremmes exposées aux vents impétueux du sud, coupées tour à tour de vignes et de salines, de prairies et de canaux, et qui, par l'âpreté des côteaux, l'éclat du ciel, la teinte des mers, peuvent rappeler certains rivages de l'Émilie et de la Toscane. Enfin, dès qu'on rentre un peu dans les terres, à travers de riches cultures qui n'ont rien de l'aspect du nord, on arrive à Nîmes, cette ville où l'antiquité romaine est debout.

Nîmes a maintenant l'apparence d'une ville riche et prospère, belle à la manière nouvelle et dans le goût du siècle. La gare du chemin de fer est elle-même un édifice orné, dont le premier étage sert de station aux trains et d'étape aux wagons, et quand les voyageurs en descendent, ils se trouvent dans une large rue qui commence à se garnir de riches bâtimens. Celui qui frappe le premier est la préfecture, grande comme un palais. Le style de la nouvelle rue de Rivoli, du boulevard Sébastopol, ou des maisons de l'avenue de l'Étoile, gagne toutes nos grandes villes. Cette première entrée de Nîmes conduit à une vaste place ou plutôt à une vaste promenade, au milieu de laquelle s'élève une fontaine en marbre blanc, ouvrage important d'Antoine Étex. Les rues, les places adjacentes, le boulevard qui y touche, tout s'est nettoyé, élargi, embelli; tout a pris cet air de soin et de luxe qu'il ne faut pas s'attendre à trouver souvent en Italie, et qui me faisait une Nîmes toute nouvelle, depuis trente ans et plus, je crois, que je ne m'y étais arrêté. Malgré les critiques d'un goût sévère, je ne fais point fi de l'architecture moderne de nos villes transformées; ces œuvres matérielles, ces marques visibles de la prospérité du siècle, attestent et caractérisent le plus certain peut-être des progrès de nos sociétés, et j'ai trop la passion d'être de mon temps pour ne pas voir le bon et même le beau côté des créations de cette activité sociale élevée de nos jours à une puissance inconnue. Il y a certes des produits et des

applications du travail humain que je préfère; mais les préférences ne doivent pas se tourner en exclusions. Quelque admiration que m'inspirent les solitudes de la nature ou les monumens en débris du passé, je ne puis sans une intime joie voir les magnificences de la civilisation contemporaine : ce sont les fêtes de Versailles de la démocratie, et je les aime mieux que celles dont Molière nous a complaisamment entretenus. Que notre temps est puissant, et qu'il lui manquerait peu, s'il voulait, pour effacer tous les temps par l'emploi de sa puissance! Un peu plus de courage d'esprit, — cela seulement, — et l'humanité n'eût jamais été si grande.

Ce n'est pas à Nîmes au reste que l'on est obligé de s'absorber dans la contemplation des œuvres du présent. J'ai parlé de ses antiquités, et je voulais les revoir, non-seulement pour les personnes qui m'accompagnaient, mais pour moi-même, et pour me préparer à ce que j'allais chercher. Les nouvelles constructions me montraient Nîmes se modelant sur Paris; je voulais voir *Nemausus* se réglant sur Rome, et dans les deux cas comparer la ville de province à la capitale. Les trois grandes antiquités de Nîmes, la Maison-Carrée, les Arènes et le pont du Gard, n'ont plus besoin d'être décrites; elles me frappèrent diversement, mais également, par le soin avec lequel elles sont conservées, rendues accessibles, et les deux premières surtout, intelligibles et explicables grâce à la manière dont elles sont déblayées et isolées. J'étais destiné à ne pas retrouver souvent des attentions pareilles, et l'édilité nîmoise pourrait en remontrer aux sénats des municipes de l'Italie. Le sénateur de Rome lui-même trouverait à gagner à cette école. Les fouilles, assez récentes, qui ont mis en évidence ce qu'on appelle la porte d'Auguste ont été dirigées avec une véritable intelligence archéologique, et la critique a éclairci l'origine des monumens, que la curiosité et le respect maintiennent dans les meilleures conditions. Seulement il leur est arrivé ce qui advient à tant d'antiquités, on les a rajeunis. Dans les premiers temps où l'on s'occupait de ces sortes de recherches, l'esprit plein des souvenirs de l'histoire classique, on voulait toujours rapporter les moindres débris du passé aux époques les plus célèbres, aux personnages les plus renommés. Tout ce qui venait de Rome datait de la république, ou tout au moins du siècle d'Auguste; mais un examen plus sévère a presque toujours diminué l'âge des monumens, et même à Rome les ruines des mauvais ou médiocres temps de l'empire ont effacé une bonne partie des souvenirs qu'on aurait voulu rattacher à une plus noble origine. Nîmes au reste n'a pas été encore si mal partagée. Ses monumens ne paraissent pas plus récens que le règne d'Adrien, époque encore intéressante dans l'histoire de l'art, et même le pont du Gard est regardé comme

plus ancien. Il subsiste néanmoins sur tout cela des incertitudes que d'excellens travaux n'ont pas réussi pleinement à dissiper.

La Maison-Carrée, comme on sait, n'est point une maison, et n'est point carrée. C'est un temple oblong, quadrangulaire, ayant, à la manière de l'antiquité, sa façade sur son petit côté, et cette façade est un péristyle élégant, de l'ordre corinthien. Les deux colonnes de chaque extrémité se continuent par une file de colonnes engagées dans les murs latéraux, ce qui n'est pas aussi élégant que la façade, mais ce qui était racheté, caché, sauvé par une large colonnade détachée du monument, et qui l'environnait de tous côtés. On voit à la surface de l'ancien sol naturel d'une excavation régulière, au milieu de laquelle le temple s'élève sur son soubassement reconstruit, les traces et les bases de cette ancienne colonnade, en sorte que le plan de l'ensemble se lit en quelque sorte sur le terrain. Il n'en résulte pas qu'on sache avec une certitude absolue ce qu'était la Maison-Carrée. Elle a porté vulgairement le nom de capitole, de *capdueil*, dans le patois cisalpin, ou de *campidoglio*, comme à Rome. Il n'y a que notre Toulouse pour écrire hardiment au fronton de sa municipalité : CAPITOLIUM. Le monument de Nîmes serait donc alors une basilique, c'est-à-dire un bâtiment civil. Cependant l'usage a prévalu de le regarder comme un temple, et un temple faisant face à d'autres constructions dont on retrouve les vestiges. Malgré les doutes qui obscurcissent encore certaines dispositions locales et la destination de certains édifices connus seulement par leurs fondations, on se les représente au moins à leur place, et l'on a quelque idée de ce quartier monumental, peut-être aussi romain qu'aucune chose qu'on voie en Italie.

Je ne sais si c'est une idée aussi heureuse pratiquement qu'elle est ingénieuse d'avoir fait un musée de la Maison-Carrée : à la bonne heure, si elle était un musée d'antiquités et ne contenait que ses remarquables mosaïques et ses fragmens de sculpture qu'on y rassemble; mais nos tableaux modernes font un effet étrange dans un édifice qui a gardé son caractère aussi intact, et où l'on aimerait à ne rien apercevoir qui n'eût l'empreinte du passé. Le temple de Vespasien, qui sert de musée à la ville de Brescia, outre que, pour l'adapter à cet usage, il a fallu le modifier par de grandes réparations et y créer des salles toutes neuves, ne contient que des antiques. Du reste l'emploi qu'on a fait du temple de Nîmes atteste assez son état de rare conservation, et, je l'avoue, ce mérite me touche. L'amphithéâtre, ou, comme on l'appelle, les Arènes, a plus souffert des ravages du temps. Les Sarrasins en ont fait une forteresse, et pour la peine Charles-Martel l'a brûlé. Les Nîmois s'en sont servis longtemps comme d'une carrière où ils prenaient des

pierres pour bâtir leurs maisons, pas plus barbares en cela que Michel-Ange, qui en a fait autant au Colisée. Puis la population pauvre s'est abritée dans ces mêmes ruines, y creusant des chambres, y perçant des portes et des cheminées. Toutes ces profanations ont cessé, et le gigantesque monument a été rendu à son isolement et à son silence. Moins dégradé que le Colisée, il a aussi moins de grandeur; mais une différence d'un quart peut-être sur les axes de l'ellipse est comme non avenue entre ces colosses, qu'on ne peut regarder au même moment. L'inégalité de hauteur devrait se faire plus sentir. Je crois que le Colisée est plus haut de moitié, et le cirque de Vérone aussi m'a laissé le souvenir d'une élévation qui étourdissait davantage. Celui de Rome, l'amphithéâtre de Flavien, a plus de mérite d'architecture : du moins les différens ordres superposés de l'enceinte extérieure me paraissent-ils plus agréables que les formes un peu lourdes de nos arènes; mais celles-ci semblent reprendre l'avantage du côté de la construction. La qualité et le volume des matériaux, la taille des pierres, toujours oblique sur quelqu'une de leurs faces, la jointure sans fer et sans ciment témoignent assez de l'habileté des Romains dans l'exécution, quoique leurs plans et leurs procédés trahissent encore quelque inexpérience dans la science de l'ingénieur. Tel qu'il est, l'amphithéâtre de Nîmes peut rivaliser avec tout ce qui existe d'analogue, et il ne ferait surtout plus dire à Rousseau : « Les Français n'ont soin de rien et ne respectent aucun monument. »

Mais c'est devant le pont du Gard qu'on voudrait répéter ses éloquentes paroles. Je ne l'avais jamais vu. Après une course d'une heure et demie, au détour d'un chemin qui longe la rivière, on l'aperçoit tout à coup. Je m'attendais à tout, je ne m'attendais pas à ce que je vis. Le Gard coule entre deux berges hautes, agrestes, escarpées, et de l'une à l'autre sont jetés trois aqueducs en étages légers et grandioses dont l'effet n'est pas exprimable. L'édifice n'est point parfait : les arches du pont le plus élevé semblent un peu écrasées, on a collé au pont inférieur un pont carrossable parallèle qui en double l'épaisseur et l'alourdit; mais ces détails se perdent dans le prestige de l'ensemble, et quand on monte au sommet jusque dans la rigole où coulait l'eau de l'Eure, quelle vue! et comment la décrire? Du côté où fuit la rivière, ses bords accidentés et verdoyans, une campagne montueuse, des villes placées aux flancs des coteaux de l'horizon, forment un admirable paysage. En amont, le site, plus resserré, est d'un aspect plus saisissant encore. Le Gard, qui s'est détourné à peu de distance, coule dans un ravin large, hérissé de rochers et d'arbres toujours verts, et qui se ferme au fond comme s'il n'y avait rien au-delà. En présence de ce beau désert, ce mo-

nument immense et singulier devient une chose sublime. Il faut ici employer les derniers termes de l'admiration. Dans le genre de beauté pittoresque que peut réaliser l'union de l'architecture et du paysage, je n'ai rien vu qui fût au-dessus de cela.

Dans leurs travaux comme ingénieurs, les Romains étaient plus entreprenans qu'inventifs. Ils ne raffinaient pas sur les procédés, ils ne plaignaient pas leur peine. Pour amener l'eau d'un ruisseau à une ville de second ordre, jeter à une hauteur de près de 60 mètres un pont long de plus de 140, c'est assurément travailler en grand, et l'on trouve un peu mince le filet d'eau qu'il a fallu amener de si loin et soutenir si haut à force de pierre et de bras. Quelques réparations ont été entamées pour rendre à ce bel ouvrage son ancien emploi. De nouvelles eaux vont être dérivées et repasser par l'ancien conduit bien bétonné pour aller arroser Nîmes, qui a déjà cependant des fontaines et même de magnifiques bassins à l'ancienne mode dans une belle promenade qui n'est pas de notre temps. L'utilité n'était pas nécessaire au pont du Gard, mais elle ne lui ôtera rien, et cette seconde réflexion que suggère l'utile après l'impression du beau, cette pensée que les Romains, il y a peut-être dix-huit siècles, auront travaillé pour nous, profite encore à la grandeur de leur mémoire.

Arles offrirait des antiquités tant de l'époque romaine que du moyen âge, et la première n'a laissé nulle part plus de traces que dans cette ville, où la principale place s'appelle encore officiellement le *Forum*, où l'on voit des noms en *us*, des Marius, des Marcus, inscrits sur la devanture des boutiques, où s'est conservé, particulièrement chez les femmes, un type de beauté qu'envierait la statuaire, et qui n'a pas d'analogue dans le reste des Gaules; mais nous ne voyageons pas en Provence, et je ne nommerai même Marseille que pour signaler les progrès éblouissans de cette grande cité. « C'est une vieille ville, disait un Marseillais spirituel, où il n'y a rien de vieux, et une belle ville où il n'y a rien de beau. » Cela est toujours vrai. Rien du passé dans cette fondation phocéenne d'au moins deux mille cinq cents ans. Aucun monument qui frappe par la perfection des lignes et des proportions. Il n'y a de vieux dans Marseille que son existence; il n'y a de beau que Marseille même, sa situation, son ciel, sa mer, sa transformation continuelle dans le sens de l'amélioration moderne. Les grandes villes de commerce maritime, quand même elles datent de six cents ans avant Jésus-Christ, sont destinées à se renouveler sans cesse. Toujours trop à l'étroit dans leur enceinte, elles tendent à en sortir et à devenir plus spacieuses, plus commodes, plus somptueuses, parce qu'elles deviennent rapidement et incessamment plus riches. Ce progrès a créé une Marseille nou-

velle. J'ai cru autrefois Gênes supérieure; Gênes a de plus ses souvenirs historiques, ses palais et une cathédrale d'une vétusté bizarre; mais Gênes a gardé un air de ville vieille et délabrée : Marseille a suivi et presque devancé le siècle. Son nouveau port, ses nouveaux quartiers, sa promenade de ceinture, par le Prado, le Château-Borelli et la Nouvelle-Corniche, peuvent rivaliser avec ce que l'embellissement moderne a produit de mieux. Me sera-t-il permis de dire qu'un sentiment instinctif qu'il faudrait peut-être appeler le cri du sang ne me laisse pas voir avec indifférence cette cité que je n'ai jamais habitée, à ce point que je ne la traverse pas sans un vague désir de ne la plus quitter? Homme du nord par toutes mes opinions et tous mes goûts, je ne rencontre à Marseille que des intérêts qui me sont étrangers; les mœurs, le langage, rien ne m'est familier, et cependant je m'y sens comme dans une patrie dont j'aurais gardé un vague souvenir. Est-ce l'esprit de famille qui parle en moi, et entendrais-je à mon insu la voix de ces échevins d'un autre siècle qui m'ont laissé leur nom? Peut-être, sans s'en douter, reste-t-on toujours du pays d'où l'on vient.

Le chemin de fer de Marseille à Toulon parcourt un pays singulier qui ressemble aux environs de Sienne avec la Méditerranée de plus. On ne traverse plus ces gorges d'Ollioules, ce paysage de rochers, ce défilé âpre et nu qui semblait disposé par les romanciers pour servir de scène au rapt et au meurtre; mais on arrive sans un moment d'ennui dans cette petite ville, qui, elle aussi, a doublé son périmètre et qui remplit en hâte la large ceinture que le génie militaire vient de lui donner. De Toulon au Var, notre ancienne frontière, on traverse des pays charmans, la solitaire forêt de l'Esterel, où se soulèvent à perte de vue des mamelons couverts de pins ou d'arbustes du midi; Cannes enfin, que le débarquement de l'île d'Elbe avait illustrée sans la faire connaître, et dont nous devons la découverte aux Anglais. Il y a là une ou deux heures de route qui sont un véritable enchantement. La nature méridionale n'est nulle part plus riche et plus riante qu'aux environs de Cannes. Les jolies maisons qui s'y sont bâties depuis vingt ans ne sont pas encore assez nombreuses pour encombrer le paysage. La végétation naturelle et la culture des fleurs s'y disputent les pentes d'un terrain qui, par les accidens de sa surface, se prête à toutes les expositions et presque à tous les climats. Entre des bouquets de pins maritimes, d'oliviers et de chênes verts, des bosquets d'orangers croissent dans des champs de jasmin et de violette. Quand nous suivîmes ce doux rivage, la pluie de la nuit avait rafraîchi toutes les teintes qu'un soleil du matin, perçant les nuages, lustrait de ses rayons humides. C'était, à la naissance de l'hiver, la température du prin-

temps; c'était, avec les couleurs et les formes du midi, la fraîcheur de l'Écosse. Il semblait que tout fût lumière et parfum, repos et bien-être, que tout respirât le calme, la joie et la vie; mais presque aussitôt nous vîmes une voiture noire, un chariot lugubre qui relayait sur la route. Deux hommes en deuil étaient assis sur le devant, et notre postillon nous dit qu'il avait déjà plus d'une fois depuis l'automne ramené vers le nord ce fourgon funèbre. Il est donc vrai, c'est à Cannes que Tocqueville a rendu le dernier soupir. Là, pendant que nous passons curieux et charmés, souffrent sans se plaindre et s'éteignent en silence de jeunes et nobles créatures faites pour embellir, faites pour honorer la vie humaine. Où est-elle donc cette harmonie tant promise? Que tout est obscur et que tout est amer!

Mais ramenons nos yeux sur ce littoral du Languedoc et de la Provence, parcouru dans une saison qui semble un printemps nouveau, et convenons qu'on en peut emporter des points de comparaison dont le souvenir nous soutiendra contre toute jalousie patriotique en Italie. Les antiquités nîmoises ne font pas dans l'imagination si mauvaise figure auprès des antiquités romaines. Les bords de l'Adriatique ne m'ont offert rien d'égal à nos bords de la Méditerranée, et le rivage ligurien ne fait guère que les continuer. Enfin il ne faut pas être trop rigoureux pour ce que j'appelle le beau moderne, tel que le réalise un art toujours un peu industriel dans ses procédés, toujours un peu utilitaire dans ses fins. Nîmes, Toulon et surtout Marseille, sous la main puissante de la civilisation actuelle, offrent un spectacle qu'on chercherait longtemps hors de nos frontières, et vraiment les œuvres du progrès économique et technologique peuvent être portées à de telles proportions, exécutées avec une telle recherche de bonne ordonnance et de luxe commode, qu'elles arrivent à intéresser et à étonner l'imagination. C'est la poésie de la prose, ce sont des merveilles sans le merveilleux, c'est le conte oriental dans notre Occident. L'Italie n'en est pas encore tout à fait au point de nous donner le spectacle de ces créations magiques du capital et du travail.

Nice est un peu ce que sera Cannes, quand Cannes sera gâtée. La ville commence à être trop grande, et les villas à surcharger la campagne. Cependant il y a plus d'espace à remplir ou à gaspiller qu'à Hyères ou à Cannes, et nous avons fait là une très jolie acquisition. Nice d'ailleurs ne paraît ni plus ni moins française qu'avant l'annexion. C'est par sa position une ville qui sera toujours cosmopolite. Ce qui la renoue encore à l'Italie, c'est qu'elle est la patrie du général Garibaldi. Elle ne saurait guère rester indifférente à ce nom que tout le monde répète. L'Italie ne peut se défendre d'aimer

Garibaldi. Elle l'aime, elle l'encense, elle l'admire, et pourtant elle n'est pas garibaldienne, et elle fait bien.

II. — DE NICE A TURIN.

On va de Nice en Piémont par le col de Tende, c'est-à-dire qu'on prend au nord-ouest, qu'on remonte la Scarena, et qu'au bout de trois ou quatre heures de marche on a passé du printemps à l'hiver, de la région des fleurs à celle des neiges. Nous eûmes toute la vivacité du contraste. Vers le soir, la malle-poste se mit au pas pour ne le plus quitter jusqu'au lendemain dans l'après-midi. La nuit était assez claire pour nous laisser voir l'âpreté sauvage des rochers, des torrens, des précipices. Ce n'était pas le temps où l'on dit qu'une végétation embaumée émaille par place ces côtes abruptes. Bientôt à nos côtés, au-dessus, au-dessous de nous, tout ne fut que frimas et glace. L'air n'était pas froid pourtant, et la voiture ne resta jamais fermée. Il y eut des momens de beau temps, il y eut des éclairs avec un tonnerre lointain, il y eut de la pluie et du vent, et, en arrivant à Tende, tout annonçait une de ces tourmentes de neige qui quelquefois se font redouter; mais, avant d'atteindre ce point, c'est-à-dire plus de 1,800 mètres au-dessus de la mer, par un chemin très bon, mais très raide, on a dépassé le fort de Saorgio, qui commande une gorge étroite, et l'on s'est demandé par quel prodige de vigueur et d'adresse nos soldats ont autrefois franchi de tels défilés et forcé de telles positions. Saorgio, pour un passant, a tout l'air imprenable; mais Masséna ne l'a pas jugé sur l'apparence.

Un moment le doute nous prit sur la possibilité d'avancer. En sortant de Tende, poste de douane italienne, où nous étions à six heures du matin, la neige devint plus épaisse, et nous oubliâmes de nous faire montrer le château de cette Béatrice qui ne nous est guère connue que par un opéra, mais que la torture contraignit à se calomnier elle-même, et qui mourut victime de la jalousie d'un Visconti. Il avait fallu atteler douze mules à la berline, et quinze ou vingt montagnards, bien chaussés, bien couverts, bien fourrés, armés de grandes pioches dont la lame ressemble à une bêche en as de pique, marchaient en pionniers autour de la voiture et creusaient presque à chaque pas notre voie dans la neige fraîchement amoncelée. La route est ancienne, croisée en lacets, et non dessinée en longues courbes au flanc des montagnes, selon la méthode moderne. Elle fait honneur au XVIe siècle, dont elle date, et elle est entretenue avec soin. Le gouvernement piémontais donne une forte subvention aux maîtres de poste de la région pour soudoyer l'armée de mule-

tiers et de pionniers nécessaire au parcours; mais les lacets sont au nombre de soixante ou quatre-vingts, et quand on arrive à l'extrémité de chacun, dix mules sur les douze deviennent inutiles : une seule paire est obligée de tirer la voiture en tournant à angle aigu, et chaque fois, malgré les cris de nos vigoureux compagnons et force coups de fouet et de pioche, l'on avait toute raison de croire qu'on n'irait pas plus loin. La neige tombait fort serrée, et le vent fut un moment assez fort. On put craindre la tempête, et justement à l'instant où tout moyen d'avancer paraissait épuisé, nous rencontrâmes la malle de Turin qui arrivait en traîneau et commençait à descendre. C'était le premier jour que l'on recourait à ce moyen de transport, dont l'emploi est indispensable pendant plusieurs mois d'hiver. La berline fut échangée contre les deux traîneaux, et la marche devint plus facile, sans être beaucoup plus rapide. Le temps s'éclaircit par intervalle; il y eut quelques lueurs de soleil, bientôt noyées dans une pluie neigeuse, et nous arrivâmes enfin à Coni à neuf heures du soir : c'était dix heures plus tard qu'il ne fallait. Cette course a les apparences, sinon la réalité du danger. Dans une contrée qu'on ne traverse guère, elle vous conduit à une hauteur qu'une voiture de poste atteint rarement par une route raide, étroite, que rien ne sépare du précipice, au milieu des scènes les plus sauvages d'une solitude de montagnes. Elle vous fait traverser des lieux historiques semés de souvenirs guerriers, et quand l'hiver couvre tout au loin de son manteau de frimas, cette Sibérie escarpée, ce montueux désert, radieux de blancheur, offre un spectacle qui saisit des sens encore remplis des images riantes de la patrie des orangers. Le Mont-Cenis, rendu plus accessible, est devenu tellement civilisé que le col de Tende est peut-être la voie la plus pittoresque pour entrer en Italie. Lorsque le jour est clair, c'est des hauteurs qui dominent Coni, c'est d'auprès de Tende même, par de certaines embrasures de montagne, qu'on peut se donner la vue la plus vaste de ces grandes et célèbres plaines qui vont jusqu'à l'Adriatique, et où la guerre a plus d'une fois décidé du sort du monde. C'est de là que Napoléon contempla, bien jeune encore, ce premier théâtre de sa gloire. Après la prise de Toulon, chargé d'armer les côtes de la Méditerranée, il prit à Nice le commandement en chef de l'artillerie. Bientôt Masséna, en se portant sur le col de Tende, rendit l'armée maîtresse de toute la chaîne des Alpes. « En janvier 1795, Napoléon (lui-même il le raconte) passa une nuit sur le col de Tende, d'où, au soleil levant, il découvrit ces belles plaines qui étaient déjà l'objet de ses méditations. *Italiam, Italiam!* » Il semble que ces mots si simples sont ici d'un saisissant effet. Cette citation si connue, que d'Alembert appliquait à la musique, devient

ici comme le programme de gloire du futur conquérant, qui voit de ses yeux le champ réel des victoires imaginaires dont il fera d'immortelles réalités.

Nous ne vîmes de ces plaines qu'un nuage pluvieux qui les couvrait tout entières, et à Coni nous commençâmes à connaître l'Italie en hiver. Quoique cette saison soit loin d'y être aussi rigoureuse que dans le nord, je ne conseillerai à personne de trop compter sur la réputation de son beau ciel. Beyle ne veut pas qu'on voie sans soleil le *pays de la volupté*. Volupté à part, Beyle a raison.

Coni est une ville très italienne, et par un jour de marché la population s'y montre telle à peu près qu'en pareils jours celle de Plaisance ou de Pavie, voire celle de Rimini ou de Spolète; il manque seulement la mendicité. Les anciens remparts, changés par les Français en boulevards inoffensifs, laissent voir au loin les riches campagnes que domine le plateau où la ville est assise; mais pour nous la pluie noie le paysage : il nous faut entrer dans ces rues où se presse la foule; on y vend partout des journaux et des châtaignes. Achetons un journal. Je l'achetai, et j'y trouvai un premier Turin avec ce titre : *Les dernières réformes en France*. Qu'est-ce que cela voulait dire? Je fus longtemps sans y rien comprendre. C'était le décret du 24 novembre. Il est donc vrai, il faut qu'un gouvernement soit discuté. C'est une nécessité de notre temps; tôt ou tard tout le monde y vient.

Le Piémont en est là depuis longtemps, et en allant à Turin je savais que j'allais retrouver quelque chose de la liberté de Londres. On respire à l'aise dans ces endroits-là. Le climat de Turin passe pour rigoureux; il ne l'a pas été cette année. Cependant la ville n'était pas égayée par la lumière comme je l'avais vue au printemps de 1857; mais elle avait toute autre chose à faire qu'à s'occuper de la pluie et du beau temps, et le jour qui l'éclaire dissipe tous les nuages et brille jusque sous un ciel orageux.

Il me semble avoir dit autrefois tout ce que j'avais à dire de Turin, et j'ai hâte de conduire le lecteur en des lieux qui nous soient plus nouveaux; mais quoi! est-il possible de quitter cette ville sans dire un mot de ce qui lui est arrivé depuis notre dernière visite? Aurais-je fait la gageure, et pourrais-je la tenir, de parler de l'Italie en 1860 sans effleurer la politique? Ne serait-ce pas une affectation ou une faiblesse qu'on ne saurait comprendre ni me pardonner? Et ceux qui me voudront bien lire s'attendent-ils à ne trouver en moi qu'un amateur de musées et de paysages?

Cependant, je l'avoue, il m'en coûte de parler de l'Italie politique. Des opinions si exclusives et des passions si respectables ont à son sujet pris en France une telle autorité et si éloquemment interdit,

si impérieusement condammé la plus modeste dissidence, le doute le plus timide, quand ce doute et cette dissidence sont dans le sens des espérances actuelles de l'Italie, que c'est une question qu'on aimerait à éviter quand on ne peut la résoudre, ou du moins qu'on ne voudrait pas traiter à demi. Elle est grave et difficile, et ce n'est pas en passant qu'on pourrait, non pas échapper, mais répondre par avance aux arrêts dédaigneux d'une sagesse absolue qui n'admet ni tempérament ni incertitude. J'ajouterai donc peu de chose à ce que j'ai dit autrefois de l'Italie, mais je ne rétracterai rien, car il faut bien avouer qu'ici même, dans ce recueil, dans ces notes de voyage qui n'avaient pas déplu, j'avais déjà dit que le seul pays du continent peut-être que la crise de 1848 n'eût pas laissé abattu et humilié, c'était l'Italie. A son peuple seulement, cette crise énervante avait après elle laissé la confiance dans l'avenir et en lui-même. De lui, à ce qu'il me semblait alors, devait venir le premier grand événement qui occuperait le monde. C'était chose évidente depuis dix ans, et parce que l'événement est venu en aide au pronostic, parce qu'il est arrivé à mon opinion des renforts bien inattendus, je ne puis en vérité ni l'abandonner ni la taire, et je continue à être de l'avis de ce qu'ont fait nos soldats.

Les événemens, j'en conviens, ont marché plus vite que ma pensée; ils m'ont de beaucoup dépassé. S'il était bienséant de se citer soi-même, on verrait qu'en attribuant au Piémont l'initiative et la direction du mouvement national, en croyant qu'un certain agrandissement de ce royaume serait le signal et le premier pas de la reconstitution de la nationalité italienne, je n'attendais rien que de lent, de partiel, de successif. Les évolutions brusques, les plans systématiques, les résultats complets ne sont jamais à prévoir ni à désirer, et je ne me défends pas d'une certaine crainte de l'absolu. Je me défie de toute politique logique jusqu'au bout, et n'aurais pas conseillé à l'Italie de s'éprendre des conséquences extrêmes; mais ce n'est pas une raison pour retirer un principe après l'avoir posé, et rien ne me paraît avoir ébranlé cette idée fondamentale : l'indépendance et la liberté de l'Italie par l'hégémonie du Piémont et par l'union de l'Italie entière. Que naturellement l'hégémonie tendît à la domination et l'union à l'unité, cela est encore certain; que l'une et l'autre dussent arriver pleinement à ce double but, c'est plus douteux. Ici commence le rôle de la prudence, l'examen des faits, l'appréciation des droits acquis, le calcul des chances et des obstacles, des inconvéniens et des avantages, la science de la conduite, la part de la nécessité, en un mot tout ce qui est obscur et litigieux dans la politique. Pour moi, je ne suis engagé à soutenir que les deux points fondamentaux, et même je me bornerai à rappeler qu'ils

n'ont rien de bien nouveau ni de bien hasardé. Si l'on daignait revenir sur le passé, on verrait que ces prétendues inventions de la fantaisie ou de l'ambition politique, que ces conceptions, qui passent pour si neuves et si arbitraires, de l'esprit de système ou de l'esprit de conquête, s'appuient sur bon nombre d'antécédens et d'autorités. Elles remontent dans les siècles, les racines de l'arbre qui s'élève. On me pardonnera peu de citer les poètes; cependant, quand il s'agit de constater une idée traditionnelle, un sentiment populaire, la poésie a droit de rendre témoignage. Qui dépose mieux qu'elle de cette pensée irréfléchie qui est chez elle à l'état d'inspiration, à l'état d'instinct dans les masses? Or n'a-t-elle pas en tout temps parlé de l'Italie comme si l'Italie existait? Ne lui a-t-elle pas, dans ses gémissemens comme dans ses imprécations, prêté une unité persistante, et n'est-ce pas à l'Italie entière que Dante reproche d'être *un navire sans nocher* (1)? Pétrarque, Dante, Filicaja, Alfieri, Leopardi, expriment un sentiment confus, mais indestructible, en faveur de cette patrie commune qui a traversé les siècles dans le monde de la pensée. Et le grand poète qui l'a tant aimée et si bien décrite qu'il semble s'y être naturalisé par son génie, lord Byron, s'inspirant des pensées de Dante, ne le faisait-il pas parler ainsi :

« Oui, oui, la terre d'Ausonie a des cœurs, et des mains, et des bras, et des armées à diriger contre l'oppression; mais combien l'effort serait vain, tant que la division sème encore des germes d'inimitié et de faiblesse, tant que l'étranger fait sa moisson spoliatrice! O mon beau pays, si longtemps tenu dans l'abaissement, toi, si longtemps le tombeau des espérances de tes enfans, lorsqu'il ne faudrait qu'un seul coup pour briser la chaîne, le vengeur tarde, il tarde encore; le doute et la discorde marchent entre les tiens et toi, et prêtent des forces à tout ce qui veut t'accabler. Que te manque-t-il donc pour te faire libre et pour montrer ta beauté dans tout son éclat? Rendre les Alpes infranchissables, et nous, ses fils, nous le pouvons en faisant une seule chose, — nous unir. »

Her sons, may do this with
And we one deed — unite (2)!

Mais ce sont là des poètes, répondra-t-on toujours. Je pourrais dire que pour moi il n'y a pas deux manières de penser et de sentir,

(1) Je laisse ces notes telles qu'elles ont été écrites au retour du voyage qui en a été l'occasion. On n'y trouvera donc pas d'allusion au grand et douloureux événement qui depuis a frappé l'Italie. La Providence semblait avoir donné à son navire le *nocher* que réclamait Dante. Puisse l'Italie ne l'avoir pas perdu pour jamais en perdant M. de Cavour! Son nom ne sera écrit que cette fois dans ces pages. Il faudrait un plus sérieux travail pour parler de cet homme d'état comme en parlera l'histoire.

(2) *The Prophecy of Dante*, II.

l'une avec l'imagination, l'autre avec la raison, et je tiendrais pour singulièrement frivole celui qui ferait si peu de cas de la parole humaine que tout ce qu'il a entendu et répété des années se perdît comme un vain son, dès qu'il faut agir ou juger des faits. Quel futile passe-temps que de se plaire incessamment, de *Corinne* à *Childe-Harold*, à relire les conseils et les vœux du génie pour le réveil et l'indépendance de l'Italie, puis, le jour du réveil venu, l'heure de l'indépendance sonnée, de rayer ces mots comme nuls, de traiter en rêves d'enfans tous les souhaits, tous les appels, toutes les prophéties qu'on accueillait avec un apparent enthousiasme, et d'insulter à ce qu'on feignait d'espérer! Pour moi, je l'avoue, je n'en suis pas venu à mépriser à ce point les mots ni les idées dont l'humanité a paru s'émouvoir, et je n'ai point vécu cinquante ans à réciter des fables. Je tiens pour sérieux le poète qui a dit :

Dans tes fils réunis cherche ton Roméo,
Noble et sainte Italie, ô mère du vrai beau!

Mais puisqu'à d'autres il faut d'autres témoignages, voici ce que pensaient il y a longtemps, de ces récentes chimères tant insultées, trois hommes qu'on peut en croire sur l'Italie, et qui ne jugeaient point en poètes lyriques les affaires du monde, Machiavel, Napoléon et Rossi.

Le livre du *Prince* se termine par un chapitre intitulé : *Exhortation à délivrer l'Italie des Barbares*, et ce chapitre finit ainsi :

« On ne devait pas laisser passer pour l'Italie cette occasion de voir, après tant de temps, apparaître son rédempteur. Je ne puis exprimer avec quel amour il eût été reçu dans toutes les provinces qui ont souffert des inondations étrangères, avec quelle soif de vengeance, avec quelle foi obstinée, avec quelle affection pieuse, avec quelles larmes! Où sont les portes qui se fermeraient devant lui, les peuples qui lui refuseraient soumission, l'envie qui se lèverait contre lui, l'Italien qui lui dénierait obéissance? Pour tous, c'est la peste que cette domination des Barbares. »

Voilà pour la haine de l'étranger. Venons à l'initiative et à l'influence du Piémont :

« Le Piémont seul, écrivait Rossi en 1829 (1), a encore une force nationale. La rivalité contre l'Autriche, le sentiment que l'Italie a besoin de la dynastie de Savoie, la cessation des persécutions, l'espoir que les vœux des amis de la liberté pourront un jour se réaliser, et la conduite franche, loyale, du roi défunt, ont conservé les liens entre le gouvernement et la nation, malgré les événemens de 1821, et même dans le cœur des proscrits.

(1) *De l'État de l'Italie*, 1829.

Le Piémont est en Italie le seul gouvernement non étranger qui ait une force morale et matérielle à la fois, car les Piémontais et les Génois sont fort braves, et l'armée est bien organisée. Le jour où le roi de Piémont consentira à faire ce qu'il aurait déjà dû faire en 1814, le jour où il accordera à ses deux peuples des institutions raisonnables où le tiers-état et la noblesse trouvent également leur place, le jour où par cela seul il s'émancipera de cette espèce de dépendance anti-nationale dans laquelle il paraît être maintenant vis-à-vis de l'Autriche, ce jour-là il raffermira les bases de son trône, il doublera la force de l'état, et il attirera sur lui les regards et les bénédictions de l'Italie. »

De cette concentration des espérances et des forces de l'Italie sous la direction du Piémont à l'unité politique, il y a une certaine distance; mais à qui, si ce n'est à la nation italienne, de savoir si cette distance, elle la veut franchir? Quant à l'unité en elle-même, si, comme toute grande nouveauté historique, elle peut provoquer le doute et l'hésitation, voyons pourtant si elle n'est qu'une fiction tombée d'hier dans quelques esprits fantasques.

On ne peut écrire une ligne sur l'Italie sans se reporter à l'un des plus beaux morceaux de géographie politique et militaire qui aient été écrits, à cette description de l'Italie tracée de la même main qui tint l'épée d'Arcole et de Marengo. Elle se trouve dans un des plus importans ouvrages qui aient paru de nos jours. Il est vrai que cet important ouvrage est un des livres qu'on lit le moins, et le public se souvient à peine que Napoléon a écrit des mémoires. C'est dans le premier volume de ces mémoires, consacré presque entier à l'Italie, qu'après l'avoir décrite en maître, il s'arrête et se dit : « L'Italie isolée dans ses limites naturelles, séparée par les mers et par de très hautes montagnes du reste de l'Europe, semble être appelée à former une grande et puissante nation; » mais aussitôt il cherche et donne avec la sagacité du plus expérimenté des hommes de guerre les raisons prises de la configuration de ce pays, et qui ont été la cause de ses malheurs et des succès de ses ennemis. Cependant il ne voit pas là un insurmontable obstacle, et il termine par ces mots : « Quoique le sud de l'Italie soit par sa situation séparé du nord, l'Italie est une seule nation; l'unité de mœurs, de langage, de littérature, doit dans un avenir plus ou moins éloigné réunir enfin ses habitans sous un seul gouvernement. » Voilà les paroles mêmes de Napoléon. Sont-elles prophétiques? L'avenir nous l'apprendra.

Ajouterai-je que l'empereur continue ensuite ses conseils à *cette monarchie* (c'est le nom qu'il lui donne) dont il salue de loin la naissance? Dirai-je, au risque d'encourager une opinion que je ne partage pas, qu'il s'occupe même de rechercher quel lieu serait le plus propre à devenir sa capitale? Il ne voit, remarquez ceci, d'hé-

sitation possible qu'entre deux villes : Venise et Rome, les seules grandes cités restées en dehors de la monarchie nouvelle; puis il les compare, et il conclut ainsi : « Nous pensons, quoiqu'elle n'ait pas toutes les qualités désirables, que Rome est sans contredit la capitale que les Italiens choisiront un jour. » Nous rapportons cette conclusion sans y souscrire. Napoléon ne tenait pas compte apparemment d'une objection que tout le monde connaît, et qui ne peut être levée par la force : cette objection subsiste, et son autorité ne la supprime pas; mais il reste que l'homme peut-être qui a le mieux connu l'Italie, l'homme qui l'a deux fois conquise et longtemps gouvernée, croyait à l'unité de l'Italie.

Cette unité doit-elle être absolue? Je me défie trop de l'unité en toute chose pour l'affirmer, et si l'on proposait à la monarchie italienne de choisir entre l'annexion de Venise et celle de Naples, elle devrait opter mille fois pour la Vénétie. Je ne prétends dire qu'une chose : ce qui se passe ne vient pas d'un caprice du moment, car c'est l'accomplissement de certaines opinions que je laisse sous la protection des noms qui les recommandent. Pour moi, sans épouser aucun système et quoi qu'il advienne de l'Italie, mes vœux sont pour elle, c'est-à-dire pour qu'elle ne soit qu'italienne. Et nous irons, si vous le trouvez bon, porter ce vœu à la madone de la Chartreuse de Pavie.

III. — LA CHARTREUSE DE PAVIE.

J'ai revu Milan sans canons autrichiens braqués sur la place. Cette belle ville est rendue à elle-même : il n'y a plus rien à souhaiter aux Lombards qu'une seule chose, la persévérance; mais la cathédrale, mais Saint-Ambroise, le musée, l'Ambrosienne, l'hôpital Majeur, mais le *Cenacolo*, l'aspect original de cette cité, qui semble à la fois du nord et du midi, tout cela forme toujours un spectacle qui se grave dans la mémoire, et j'aurais peine à choisir entre Milan, Florence et Rome. L'architecture de l'hôpital Majeur est un élégant chef-d'œuvre de la renaissance. La Brera m'a enchanté par ses Luini, et le *Mariage de la Vierge* de Raphaël ne m'avait jamais paru une chose aussi exquise. Luini encore et surtout Léonard triomphent à l'Ambrosienne. Il n'est pas jusqu'à l'arc de triomphe de l'Esplanade qui, dans sa froideur solennelle, ne soit une digne représentation monumentale du génie des arts tel qu'il était sous l'empire, grave et timide, fier et gêné, servilement noble, comme bien d'autres choses... Mais il y aurait trop à dire de Milan, si on se laissait aller, et il ne faut pas manquer cette fois cette char-

treuse tant prônée. Quittons la ville pour le désert. Et quel singulier désert!

Les Visconti se partageaient la Lombardie. Jean Galeas régnait modestement à Pavie, tandis que Bernabo, son oncle et son beau-père, dominait à Milan avec la rudesse d'un despote et l'ambition d'un conquérant. Le neveu semblait comme enseveli dans les humbles devoirs d'une dévotion minutieuse, lorsqu'en passant près de Milan pour aller en pèlerinage à la madone del Monte, près de Varèse, il fit prendre et garrotter, avec toute sa famille, Bernabo, qui était venu à sa rencontre; il l'enferma dans le château de Trezzo, et l'y laissa mourir, empoisonné trois fois (1385). Maître de toute la Lombardie, il étendit son pouvoir au loin, jusqu'à Spolète, jusqu'à Pérouse; menaçant Rome même, il convoita ce titre de roi des Lombards, qui ne devait pas renaître encore, et rêva cette unité de l'Italie à laquelle travaillaient plus innocemment Pétrarque et Boccace. Heureusement l'instinct d'un ambitieux en fait souvent l'instrument de quelque grande pensée qu'il sert par ses passions et par ses fautes. Le premier duc de Milan avait cette piété de son temps, qui ne se passait le crime qu'à la condition de la pénitence, et il crut s'absoudre d'une trahison suivie d'assassinat en détachant de son parc de Mirabello, qui avait clos de mur cinq milles de tour, un terrain pour y fonder un couvent de chartreux. On dit même qu'il ne fit en cela qu'accomplir un vœu de Catherine Visconti, sa femme, qui n'était pas apparemment sans quelque inquiétude au souvenir de la mort de son père. Il posa en grande pompe la première pierre de la nouvelle chartreuse le 8 septembre 1396, et deux ans après il y installa, avec une bonne dotation, vingt-cinq moines et leur prieur, auxquels à sa mort, survenue en 1402, son testament laissait un riche domaine, dont le revenu devait, pour une partie, servir à la construction et à l'ornement de l'édifice, et passer aux pauvres quand l'église et le couvent seraient achevés. Aussi l'ouvrage dura-t-il longtemps; mais le résultat fut magnifique, et ainsi fut élevé le monastère le plus beau peut-être, dit Guicciardin, qui soit en Italie. On mit à le finir cent quarante-six ans. Il en fallut davantage pour achever le tombeau de Galeas Visconti, qui avait cru se bâtir une sépulture expiatoire, et quand tout fut prêt pour recevoir ses restes, on avait oublié dans quel lieu on les avait mis, et sa tombe est restée un cénotaphe. Louis le More, ce Sforza qui détrônait son neveu, se fit proclamer duc de Milan par le peuple, consacra l'église cent un ans après qu'elle avait été commencée, et, plus heureux que le fondateur, il repose, ainsi que Beatrice d'Este, sa femme, dans le même transept où Galeas n'a qu'un vide mausolée. C'est ce Louis le More qui, concevant aussi à sa manière l'indépen-

dance de l'Italie, y appela les Français comme diversion, et, de Charles VIII à Napoléon Ier, fit de sa patrie le prix de la lutte entre l'Autriche et la France.

On quitte à Torre del Mangano la belle route bordée de canaux et d'arbres qui mène de Milan à Pavie, et, tournant à angle droit par une avenue plantée, on arrive en face de la porte d'un grand bâtiment carré d'apparence assez commune. Sous le porche, des fresques dégradées sont attribuées à Bernardino Luini. C'est l'entrée d'une vaste cour fermée dont le côté droit est occupé par une espèce de château servant jadis d'hospice aux pieux ou curieux visiteurs de la chartreuse. Le fond de la cour est fermé par une façade de marbre blanc, celle de l'église, ainsi dédiée : *Mariæ Virgini, Matri, Filiæ, Sponsæ Dei.* Le dernier titre abuse un peu de la métaphore; mais on est plus occupé de regarder le monument que de critiquer les inscriptions.

Le président de Brosses a la réputation d'un homme de goût, et même il la mérite. Voici pourtant comment il juge cette *galimafrée de tous les ornemens imaginables.* « Cela ne laisse pas de faire un coup d'œil qui amuse la vue, car il y a par-ci par-là de bons morceaux; mais c'est toujours du gothique. Je ne sais si je me trompe, mais qui dit gothique dit presque infailliblement un mauvais ouvrage. » Assurément il se trompait, on n'en doute pas aujourd'hui, et il faut ajouter que le gothique n'avait que faire ici. On n'en trouverait guère de traces dans l'église entière. Quant à la *galimafrée,* c'est une façade, œuvre de la renaissance, dans ce goût dit de *cinquecento,* qui n'attend l'effet d'ensemble que de l'accumulation des détails. Aussi, quoique assez haute et assez large, paraît-elle d'abord relativement petite à cause de la multitude de ses ornemens. Il a fallu les diminuer, afin d'en mettre tant. C'est une telle profusion de pilastres et de colonnettes en candélabres, de niches, de médaillons, de compartimens divers, de bas-reliefs et de statues, d'encadremens et de moulures, qu'on dirait un de ces cabinets d'ivoire travaillés avec un art patient qui s'ingénie à faire de jolis chefs-d'œuvre. C'est, au premier abord, de la sculpture d'ébénisterie; c'est un meuble en marbre. Cependant, en regardant plus longtemps, la beauté d'exécution, le mérite des parties relèvent l'impression générale, et l'on arrive à une admiration qui n'est pas du premier ordre, à celle qu'on doit au produit combiné du talent et de la magnificence réunis dans une pensée sans grandeur et sans génie. Le peintre Ambroise de Fossano, nommé souvent le Borgognone, a dessiné ce vaste cadre que des sculpteurs habiles, Jean-Antoine Amadeo, Marc-Aurèle Agrate, Jean-Jacques della Porta, Augustin Busti dit le Bambaja, Christophe Solari dit le Gobbo, ont rempli d'œuvres

dignes d'être vues isolées et admirées pour elles-mêmes. Malheureusement ce splendide placage, un peu lourd faute d'un couronnement qui se fait attendre encore, n'est pas en parfaite harmonie avec le reste du monument extérieur. En regardant celui-ci, on a peine à comprendre qu'il soit l'ouvrage de Heinrich von Gmunden, l'Enrico da Gamodia des Italiens, premier auteur de la cathédrale de Milan. Woods a eu raison d'en douter, n'y trouvant point de réminiscence de l'architecture du nord. De nouvelles recherches ont rendu la Chartreuse de Pavie à Jacques Campion, qui fut choisi par Galeas Visconti, et cessa, pour ce nouveau travail, d'être attaché à la construction du dôme de Milan. On lui dut ainsi une large église en briques taillées, en *terra cotta*, qui ne manque ni de richesse ni d'élégance, d'un style lombard de la renaissance ou romanesque en transition, qu'on définirait malaisément, mais qui n'est pas désagréable, peut-être comparable à celui de Sainte-Marie-des-Grâces de Milan. Le plus beau modèle de ce style me paraît être le grand hôpital de cette ville, dont la façade centrale et la vaste cour, ouvrage du Florentin Antonio Filarete, sont un des meilleurs morceaux d'architecture civile qu'on puisse voir. La cour célèbre, et justement célèbre, de notre hôtel des Invalides paraît bien lourde auprès de cette élégance.

Mais enfin, après avoir difficilement, laborieusement obtenu la sensation que peut produire le dehors de la Chartreuse, il faut y entrer, et l'on ne manquera pas d'être frappé, sinon de la disposition générale, au moins de la splendeur intacte de ce trésor de choses précieuses. C'est un écrin de bijoux religieux, et pourtant, tout bijoux qu'ils sont, on ne veut pas que les femmes les voient de près : elles ne sont admises que dans la nef; une consigne sévère leur ferme le chœur et les chapelles latérales. Cette défense un peu sauvage s'explique au moins ici, parce qu'elle est prononcée moins contre les femmes que contre les chartreux. Cette prohibition, assez commune en Italie, n'a pas partout cette excuse plausible, encore qu'un peu grossière. Heureusement le gardien, homme attentif et intelligent, a soin d'indiquer aux visiteuses la meilleure place pour voir du bord de chaque grille ou balustrade ce dont il leur défend d'approcher. L'inspection doit en être longue pour être intéressante, car il n'y a point ici de ces beautés hors ligne vers lesquelles il faut marcher en ne donnant au reste qu'un coup d'œil, mais une profusion d'excellentes choses, de jolies choses, de curiosités précieuses, qui font de cette église un monument unique du luxe de l'art religieux en Italie.

C'est une croix latine, avec bas côtés bordés de quatorze chapelles, et dont les bras contiennent trois autels, en comptant celui

du chœur. Partout on admire le même soin et la même magnificence. Les riches métaux richement ciselés, les marbres rares et variés travaillés finement et assortis avec goût, une décoration opulente en fresques, en tableaux, en statues, le fini des détails et le fini de l'ensemble, tout se réunit pour faire de cette église un des meilleurs échantillons à étudier, si l'on veut un moment considérer un côté de l'art qu'on ne retrouve guère hors de l'Italie : c'est le côté par où les artistes de ce pays pourraient n'être envisagés que comme ornemanistes et décorateurs. Quelques-uns de ceux dont les œuvres parent la Chartreuse méritent un titre beaucoup plus élevé; cependant, à l'exception du Guerchin, du Pérugin, de Luini, la plupart ne peuvent être promus au premier rang, et le Borgognone, Camille Procaccini, Gaudenzio Ferrari, Pierre Mazuchelli, dit le Morazzone, Jean Crespi, dit le Cerano, et Étienne Danedi ou le Montalto ne sont pas de ces noms que tout le monde est obligé de savoir.

Je conseillerais cependant d'étudier ici leurs œuvres et leur manière, car on rencontrera plus d'un de ces noms dans le reste de l'Italie, et tous les ouvrages d'un peintre de quelque valeur augmentent de prix, dès qu'on s'est assez familiarisé avec son style pour le reconnaître à première vue et le comparer dans les diverses applications et les âges divers de son talent. J'avais noté dans ce dessein un remarquable tableau à six compartimens, qui semble au plus tard du temps du Pérugin, et tout à fait digne des amateurs de cette époque de la peinture. Le nom de l'auteur, Macrino d'Alba, m'était nouveau, et je l'avais écrit pour y penser dans l'occasion. Je ne l'ai pas retrouvé dans toute l'Italie. Beaucoup de tableaux et plus encore de fresques, m'ont au contraire frappé par un air moderne qui n'en fait guère que de fraîches décorations. Plus d'attention est due aux œuvres des sculpteurs, qui peut-être ont la meilleure part dans la parure de la Chartreuse. Le tombeau de Galeas Visconti, ouvrage considérable, sorte d'édifice dans le goût de nos tombeaux des Valois à Saint-Denis, et auquel ont coopéré Pellegrino, Amadeo, Della Porta, est une chose véritablement belle, et, quoique moins importantes, les tombes de Louis le More et de Beatrice sont assurément d'une valeur égale. Leurs statues, couchées chacune sur un mausolée séparé et dues au ciseau du Gobbo, intéressent celui dont la mémoire est encore toute remplie de leurs deux portraits, qu'on voit à l'Ambrosienne. Léonard de Vinci a été égal à lui-même dans ces deux peintures, surtout dans le profil de la femme, chef-d'œuvre d'une vérité charmante, où l'art le plus exquis atteint à la naïveté la plus parfaite. On reconnaît un peu cette image, dont le souvenir est ineffaçable, dans la tête de la statue du tombeau, et il est vrai cet

éloge donné à Christophe Solari, qu'il a su conserver dans la mort tout le souvenir de la vie.

Les deux autels du transept et le maître-autel, gardé par une grille qui semble d'or, offrent une somptuosité orientale, et ne pourraient se décrire que par les détails. Les deux sacristies sont, peu s'en faut, aussi riches en objets d'art que les chapelles, et tout l'intérieur du couvent mérite d'être visité. Il y a deux cloîtres dont les colonnettes simples et les arceaux à plein cintre excluent toute idée du gothique que l'auteur de la description officielle qu'on vend sur place a prétendu retrouver dans l'église. Une des cours est close par des lignes de cellules, ou plutôt, selon la règle de l'ordre, de maisons composées de trois pièces, une au rez-de-chaussée, deux au premier étage, et qui sont pour chacun des chartreux un véritable ermitage. Çà et là, dans les bâtimens de service, l'art se montre encore : c'est un lavoir où l'on peut admirer de bonnes sculptures; c'est une fresque de Bernardino Luini représentant la Vierge et l'Enfant, qui tient une fleur incarnat, le meilleur souvenir de peinture que m'ait laissé la Chartreuse de Pavie.

On quitte à regret ce vaste dépôt de richesses ensevelies dans une solitude par les soins des moins mondains, des plus austères des religieux. Plusieurs générations de chartreux, disposant d'un revenu considérable, qu'ils ne pouvaient garder qu'autant qu'ils le consacraient à l'achèvement de leur maison, se sont attachées à décorer un édifice dont le nom réveille l'idée d'un âpre séjour de souffrance et d'effroi dans une solitude sauvage. Des cénobites qui ne portent pas de linge ont bâti un palais des *Mille et Une Nuits*. Rien ne ressemble moins à la Grande-Chartreuse que ce monument historié, qui fait certes plus penser à François Ier qu'à saint Bruno. On dirait la chapelle d'un Versailles de la renaissance; mais ce nom de François Ier rappelle que nous sommes aux environs de Marignan (*Melegnano*), le lieu où Galeas est mort, et d'où partit processionnellement Louis Sforza pour venir, en 1497, présider à la consécration de l'église. Vingt-huit ans après, on amenait ici François Ier, fait prisonnier à la bataille de Pavie, dans le parc de Mirabello, et il entendait en entrant les religieux chanter ce verset du psaume 118 : *Bonum mihi quia humiliasti me ut discam justificationes tuas*. On dit qu'il se mit à chanter avec eux en prenant pour lui la fortuite allusion.

Au nombre des ornemens qu'on admire dans ce temple sont les devans d'autel, tous en incrustations de pierres dures, égales à ce qu'en ce genre Florence a de mieux. C'est l'ouvrage de plusieurs générations d'une famille Sacchi, Valère, André, Charles, etc., qui s'est fixée près de la Chartreuse, et à qui tel autel a coûté dix ans

de travail. Chose assez triste, cette famille réside encore aux environs, et, n'ayant plus à faire de mosaïques en incrustations, elle ne se compose plus d'artistes, mais de maçons. Cette décadence s'accorde assez avec le destin de ce monument, enrichi d'abord à si grands frais par des soins tant prolongés, et qui, vers une certaine époque, est resté comme abandonné à l'action du temps, par qui tout décline. Cependant, à l'intérieur du moins, la main du temps n'a laissé qu'une empreinte légère, et la façade, à peine mutilée dans quelqu'une de ses mille figurines, ne trahit son âge que par la couleur de rouille qui a succédé à la blancheur de plusieurs de ses marbres. Des réparations peu dispendieuses rendraient au monument tout son éclat, et la seule opération coûteuse serait de terminer le faîte carré de la façade par l'un des deux projets qui n'ont point été exécutés, le groupe de l'Assomption soutenu par quatre anges, ou un fronton orné d'acrotères et de statues. Cette façade y perdrait l'aspect de lourdeur dont la multiplicité de ses sculptures ne la délivre pas.

Mais ce travail de restauration sera-t-il jamais entrepris? Le couvent a perdu ces 100,000 écus ou ce million de revenu que lui prêtent les auteurs. Ce n'est pas qu'il y ait lieu de confirmer les plaintes déclamatoires dont l'abandon prétendu de ce monument a été l'objet. D'abord, il est bon de le dire, ce n'est pas la France et sa révolution qui ont porté les premiers coups à la fortune des chartreux : c'est l'empereur Joseph II, qui la confisqua administrativement et donna le couvent à d'autres religieux. La présence des armées françaises n'y changea rien, et en 1796 le général Berthier, plus tard prince de Wagram, fit entendre raison à ses soldats, choqués de la couronne ducale et des armoiries des Visconti, et sauva le tombeau de toute conséquence extrême de l'abolition rétroactive de la féodalité. En 1810 seulement, la Chartreuse fut définitivement fermée, et les Autrichiens ne la rouvrirent qu'en 1843. Ils la rendirent aux chartreux, mais ils ne rendirent pas l'argent. Les bons moines vivent des fruits de leur jardin, et quelques libéralités que la piété ou l'amour de l'art envoie de Milan entretiennent la magnificence besoigneuse de la Chartreuse de Pavie.

CHARLES DE RÉMUSAT.

L'INSURRECTION CHINOISE

SON ORIGINE ET SES PROGRÈS

II.

TRIOMPHE DE L'INSURRECTION. — LE NOUVEAU ROI CÉLESTE ET SA DOCTRINE.

I. — RETRAITE DES INSURGÉS EN-DEÇA DU FLEUVE-JAUNE.

On connaît maintenant la première période de l'insurrection chinoise, période de progrès incessans et de faciles victoires (1). A partir de 1853, la lutte devient plus sérieuse, et l'Europe la suit dès lors avec une attention croissante, justifiée par l'importance des faits de guerre que nous allons exposer rapidement d'après les témoignages officiels de la *gazette* de l'empire.

Au mois de juin 1853, l'avant-garde de l'insurrection avait traversé le Fleuve-Jaune. Après avoir franchi la passe Ling-ming, que n'avait pas su défendre le vice-roi du Tchi-li, et pénétré ainsi dans cette province, elle s'était avancée dans la direction du nord-est sans que le général tartare Ching-paou, à qui le gouvernement chinois venait de confier les fonctions de commissaire impérial, pût mettre obstacle à sa marche victorieuse vers la capitale de l'empire. Au commencement d'octobre, l'armée rebelle se divise en deux corps. L'un va mettre le siége devant l'importante cité de Tien-tsin, le grenier de la capitale (2). Repoussé par l'intendant des sels

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

(2) Tien-tsin, où a été signé par M. le baron Gros le traité de 1858, est situé à l'embranchement du Peï-ho et du Grand-Canal, à trente lieues environ au sud de Pékin.

Ouan-kin, qui avait pu rassembler à temps quelques milliers de volontaires, il s'enferme dans la petite place de Tu-liou, où il travaille à élever de formidables retranchemens. L'autre corps tient en échec toutes les forces du général Ching-paou, et il évite une action générale jusqu'au moment où il arrive sous les murs de Tsing-haï, qu'il emporte d'assaut le 29 octobre. Quelques jours auparavant, le commissaire impérial avait reçu un renfort de troupes tartares sous les ordres du général Tsang-ki-lin-sin (1), et Si-ling-a, qui poursuivait les rebelles depuis le Fleuve-Jaune, avait réuni ses Mandchoux à la division du Tchi-li. Ching-paou se hâta de mettre le siége, avec toutes ses forces, devant Tu-liou et Tsing-haï.

Pendant les deux derniers mois de 1853, les opérations militaires du commissaire impérial n'amenèrent aucun résultat décisif. Les rebelles se trouvaient en face des soldats tartares, défenseurs intéressés du trône. Habitués à combattre sous un climat plus doux de plus faciles ennemis, ils attendirent derrière leurs fortifications que le retour du printemps et l'arrivée de nouveaux renforts leur permissent de reprendre l'offensive. Cette inaction leur devint fatale. Ils manquèrent bientôt de vivres, et ils durent faire des sorties pour s'en procurer. Leurs forces s'épuisèrent dans de nombreuses escarmouches qui furent un thème inépuisable pour la verve présomptueuse du commissaire Ching-paou. Le secours attendu fit défaut. Le froid et la faim brisèrent cet élan qui les avait portés pour ainsi dire tout d'une haleine jusqu'au pied des murailles de la capitale. Il ne leur fallait plus qu'un dernier effort pour conquérir, en les franchissant, ce prestige qui impose la soumission aux populations éblouies, cette légitimité qui suit toujours le triomphe : ils vinrent échouer au but même de leur séditieuse entreprise; leur retraite commença lorsqu'ils allaient l'atteindre.

Le 10 décembre, les deux garnisons rebelles tentent d'opérer leur jonction, mais Ching-paou s'avance en personne pour prévenir l'accomplissement de ce projet et arrive avant elles au point où elles devaient se réunir. En apercevant les bannières impériales, la garnison maîtresse de Tsing-haï se hâte de regagner ses quartiers; celle qui s'est enfermée dans Tu-liou ose commencer l'attaque, mais, prise en tête par la cavalerie tartare, en queue par Ching-paou, balayée par l'artillerie du général Toung-ting, elle s'enfuit bientôt en désordre, laissant plusieurs centaines de morts sur le terrain. L'em-

(1) Tsang-ki-lin-sin est devenu un personnage célèbre. C'est lui qui a victorieusement repoussé notre attaque lorsque l'escadre anglo-française a tenté le 25 juin 1859 de forcer l'entrée du Peï-ho. Chargé d'organiser la défense dont nos troupes ont vaillamment triomphé, le prince Tsang l'a dirigée avec énergie et valeur; mais sa trahison de Tong-tchéou a terni l'éclat de sa conduite.

pereur remarque, à cette occasion, « que Ching-paou est un admirable tacticien. » Cependant les actes de ce haut fonctionnaire ne semblent pas tenir ce que ses premiers succès avaient promis. Le 23 décembre, les rebelles viennent l'attaquer dans un lieu nommé Hia-si-ho, où il avait dessein d'établir un nouveau camp, Ils cèdent d'abord devant le feu de l'artillerie de Toung-ting; mais, ce général ayant été tué au moment où il s'élançait à leur poursuite, ainsi que le préfet de Tien-tsin, qui était accouru à son secours, ils retournent avec furie à l'attaque. Peu s'en faut que Ta-houng-a, qui commande la division du nord, ne soit entouré et massacré. Sans un détachement de cavalerie qui vint à propos le secourir, il périssait avec tous ses soldats. « Que faisait en ce moment Ching-paou? dit l'empereur dans une proclamation empreinte de sa colère. Séparé du lieu du combat par un canal qu'il ne pouvait franchir faute de bateaux, il se bornait à tirer de l'autre rive quelques coups de canon sur les rebelles. Que sont devenus cette activité et ce sang-froid dont on a tant parlé? Si les belles actions sont récompensées, il faut que les lâchetés soient punies. Sur le lieu même où a vaillamment succombé le brave et fidèle Toung-ting, un temple sera élevé à sa mémoire; mais le rang officiel de Ching-paou et de Ta-houng-a sera abaissé de quatre degrés, et si ce dernier ne se conduit pas mieux à l'avenir, qu'il sache qu'il sera décapité devant le camp! » Dans sa juste sévérité, l'empereur sévissait contre ses propres parens. Il renvoyait en Mandchourie, pour y servir comme simple soldat sous sa bannière, son cousin, le prince Yih, qui dans l'action du 23 décembre avait déserté le champ de bataille sous prétexte d'aller soigner un rhume à Tien-tsin.

Ching-paou occupa son armée pendant les premiers jours de janvier 1854 à élever des batteries qui pussent foudroyer les rebelles jusque dans leurs retranchemens de Tu-liou et à construire des ouvrages avancés afin de couper toute communication entre cette place et Tsing-haï. Le 14, il s'était rendu sur le lieu même des travaux pour donner des instructions de vive voix à ses officiers, lorsque l'ennemi opéra une sortie à la faveur du brouillard. Il trouva les impériaux sur leurs gardes et perdit, ce jour-là, plus de six cents hommes. Les retranchemens, élevés par les troupes de l'insurrection pour se couvrir du feu de l'artillerie, furent forcés le 16 janvier; les soldats qui les défendaient furent culbutés et presque tous massacrés par la cavalerie tartare. Ching-paou se hâta d'annoncer à Pékin les nouveaux avantages qu'il venait de remporter; mais ils ne suffirent pas pour racheter, aux yeux de Hienn-foung, l'échec du 23 décembre et surtout l'*inconcevable lenteur* des succès du vice-roi. L'empereur lui fit demander « comment il pouvait ne pas rougir

de sa conduite, » il lui annonça qu'il lui adjoignait le général Tsang-ki-lin-sin, mais que, s'il essayait de rejeter sur ce nouvel auxiliaire la responsabilité qui pesait encore sur lui tout entière, il n'échapperait pas à la juste sévérité des lois de l'empire.

Tandis que l'avant-garde des forces de Taï-ping-ouang tenait en échec, à quelques lieues de Pékin, une armée nombreuse, les généraux de Hienn-foung combattaient l'insurrection dans trois provinces de l'empire : le Fo-kien, le Kiang-sou et le Ngan-hoeï.

Dans le Fo-kien, Amoy avait été repris sur les rebelles le 11 novembre 1855, à la suite d'une attaque combinée des forces de terre et de mer. La flotte impériale s'était d'abord emparée de l'île Kin, située dans la rade, et la ville avait été ensuite emportée d'assaut. Toutefois Hae-tching et d'autres places étaient restées au pouvoir de l'insurrection, malgré les efforts du gouverneur provincial Ouang-i-tih.

Dans le Ngan-hoeï, la cause tartare avait essuyé de rudes échecs. Les insurgés possédaient sur le lac Tsao, qui occupe le centre de la province, une flotte nombreuse qui s'y était rendue maîtresse de la navigation. Le 20 novembre, elle alla bloquer le port de la petite ville de Houang-tchi, qu'une bande de rebelles attaquait en même temps par terre. Après s'en être emparés, les soldats de Taï-ping se dirigèrent sur Chou-tching, qui se trouvait en ce moment sans défense, et qu'ils pillèrent. Le préfet avait quitté Chou-tching la veille à la tête de la garnison pour aller défendre la ville de Lou-tchao-fou, que, d'après une fausse rumeur, il croyait assiégée. Cette méprise lui coûta cher : l'empereur ordonna qu'il fût décapité pour avoir déserté son poste. Dans le courant du mois de décembre, la ville de Lou-tchao fut attaquée à son tour, et le gouverneur provincial Kiang-tchong-youen s'y jeta avec un faible détachement, décidé à s'y maintenir jusqu'à la dernière extrémité. Au commencement de janvier, les chefs insurgés commandant pour Taï-ping-ouang dans le Hou-pé firent passer une division de leurs troupes dans le Ngan-hoeï pour aider leurs frères à prendre Lou-tchao. Cette division, après avoir franchi les frontières des deux provinces, s'empara de Ying-san. — Le 9 janvier 1854, les rebelles dirigent une fausse attaque sur Lou-tchao du côté de la porte de l'est, tandis qu'ils mettent le feu à une mine qu'ils avaient creusée près de celle de l'ouest, et qui fait sauter près de cent pieds de murailles. Le bruit de l'explosion retentissait encore que déjà ils étaient sur la brèche; mais là ils se trouvèrent en face de quelques soldats qui, accourus à la hâte sous les ordres du major Ma-liang-héoun, leur opposèrent une résistance désespérée. Ce dernier venait de percer de sa pique un des chefs rebelles vêtu d'une longue robe jaune, lorsque le gouverneur arriva avec quelques canons, et après une

lutte acharnée força les assaillans à la retraite. A cette occasion, l'empereur félicita Kiang-tchong-youen; il lui transmit les insignes de l'ordre de chevalerie *Hôh-long*, et l'exhorta à faire tous ses efforts pour tenir dans la place jusqu'à l'arrivée des troupes que le commissaire impérial Hiang-yong envoyait à son secours sous les ordres du général Chou-hing-a; mais lorsque celui-ci parut sous les murs de Lou-tchao, il y vit flotter les bannières de Taï-ping-ouang. Dans la nuit du 14 janvier, cette grande ville était tombée au pouvoir des rebelles, et le gouverneur provincial avait été tué en combattant vaillamment sur la brèche. Hienn-foung, en apprenant la nouvelle de ce désastre, versa des larmes sur le sort de Kiang-tchong-youen. Il ordonna « qu'on lui rendît les honneurs dus à un vice-roi mort au champ d'honneur, que le souvenir de ses fautes fût effacé, et qu'on élevât un temple sur le lieu même où le héros avait succombé, afin d'y offrir des sacrifices à ses mânes fidèles. » Chou-hing-a fut dégradé pour n'avoir pas su secourir à temps Lou-tchao, et Ho-tchoun, qui était placé sous ses ordres, prit le commandement des troupes; Fou-tsi succéda à Kiang en qualité de gouverneur du Ngan-hoeï.

Dans le Kiang-sou, le haut commissaire Hiang-yong continuait à assiéger Nankin; mais les troupes de Ki-chen avaient occupé Yang-tchao sans toutefois que cette reprise de possession, qui avait été précédée d'un nouveau revers essuyé par les armes tartares, fût un succès pour la cause impériale. Depuis que Yang-tchao-fou, Koua-tchao et I-tchin étaient tombés au pouvoir de l'insurrection, les détachemens qui avaient pris possession de ces trois places avaient tenté plusieurs fois de se réunir pour échapper à l'armée impériale, qui les pressait de toutes parts. Dans le courant du mois de décembre, ils avaient opéré simultanément plusieurs sorties. Ki-chen les avait toujours repoussés dans leurs retranchemens; il affirmait avoir tué en différentes rencontres plus de six mille hommes, détruit leurs principales batteries, brûlé plus de vingt jonques, et il avait annoncé à l'empereur que la garnison rebelle de Yang-tchao, réduite à la dernière extrémité par suite des mesures qu'il avait prises, était sur le point de déposer les armes. Cependant cette fois encore la vigilance et l'habileté des généraux de Hienn-foung furent mises en défaut par l'audace de ses ennemis. Informé des dangers que courait la garnison assiégée, le *roi de l'est*, Yang-siou-tsing, premier ministre et généralissime de Taï-ping-ouang, envoya un corps de troupes à son secours (1). Il débarqua près de Koua-tchao et se porta immédiatement sur les positions fortifiées occupées par les régimens de la milice de

(1) Lorsque j'ai remonté le Yang-tze-kiang pour aller à Nankin, j'ai rencontré ce corps d'armée, un peu au-dessus de Tching-kiang-fou, descendant le cours du fleuve dans d'innombrables barques.

l'armée de Ki-chen, en même temps que les assiégés attaquaient ces positions d'un autre côté. Les soldats de la milice ne purent les défendre; ils les abandonnèrent et s'enfuirent en désordre après une courte résistance. « Pendant la nuit qui suivit cet engagement, dit le commissaire impérial dans son rapport, un détachement considérable sortit de la ville par la porte de l'est, et depuis ce moment, ajoute-t-il sans commentaire, les troupes impériales occupent de nouveau Yang-tchao. » L'empereur comprit que le laconisme de Ki-chen cachait un succès de l'ennemi, et que Yang-tchao n'avait pas été reprise par ses soldats, mais évacuée à dessein par les rebelles. En conséquence il condamna, par un décret, le commandant des troupes de la milice à être immédiatement décapité devant le camp, dégrada Ki-chen tout en lui conservant ses difficiles fonctions, et lui transmit des instructions qu'il lui ordonna d'exécuter sans retard sous peine de la vie. Le commissaire impérial dut envoyer une division de son armée pour reprendre Koua-tchao et I-tching, tandis qu'il se porterait rapidement au nord pour arrêter la marche des insurgés, qui avaient abandonné Yang-tchao-fou.

Laissons Ki-chen entreprendre avec ses troupes désorganisées la tâche périlleuse que lui a imposée son maître, et tâchons de préciser la situation de l'armée rebelle que les forces réunies des généraux Ching-paou et Tsang-ki-lin-sin tiennent bloquée aux environs de Tien-tsin-fou. Le 2 janvier, les bandes insurgées qui occupaient Tu-liou et Tsing-haï avaient voulu opérer leur jonction. Assaillie à l'improviste par trois mille hommes de Tsing-haï, la cavalerie impériale eût été forcée de lâcher pied sans l'arrivée des régimens du Ghirin, qui, la voyant dans une position difficile, se hâtèrent de se porter à son secours. Ching-paou put alors déployer son armée en deux ailes et refouler l'ennemi dans Tsing-haï, pendant que le général Koueï-fu mettait en fuite les insurgés de Tu-liou, et leur tuait cinq ou six cents hommes. « Résolu d'en finir avec cette bande de brigands impurs, » le commissaire impérial fit attaquer Tu-liou par toutes ses forces dans la nuit du 5 février, à dix heures du soir. Ses soldats surprirent l'ennemi, escaladèrent les remparts, mirent le feu aux palissades et reprirent possession de la ville. La garnison prit la fuite dans la direction de l'ouest. Quelques heures après, le général Tsang-ki-lin-sin remportait aussi un succès. Dans la matinée du 6, les rebelles sortirent en masse de Tsing-haï pour l'attaquer; mais, intimidés par la « fière contenance de leurs ennemis, » ils s'enfuirent du côté du sud-ouest (1). Poursuivis avec acharnement, ils es-

(1) Il est probable que les garnisons rebelles de Tu-liou et de Tsing-haï, ne pouvant tenir plus longtemps dans ces deux places contre l'armée impériale, se seront entendues

sayèrent en vain d'arrêter l'ardeur des troupes impériales en tentant leur cupidité : elles dédaignèrent les objets précieux qu'ils avaient semés à dessein sur les routes où ils passaient, leur firent essuyer une sanglante défaite près du village de Tzé-haï et les contraignirent à se jeter dans Sou-tching. L'avant-garde de l'insurrection avait ainsi cédé aux forces supérieures envoyées pour la combattre et fait un premier pas en arrière. Cependant l'empereur attendait un résultat plus complet des mesures qu'il avait prises pour l'éloigner de sa capitale. Il apprit bientôt après qu'elle s'était arrêtée dans son mouvement de retraite, et que, pénétrant dans le Chan-tong, elle y avait occupé deux places importantes, Kao-tang et Lin-tsing-tchao.

Combattue victorieusement au nord sur quelques points de l'empire, l'insurrection tenait tête aux armées de Hienn-foung dans huit provinces. Exposer suivant l'ordre des dates, comme on l'a fait jusqu'ici, mois par mois, ou même année par année, les événemens qui s'y sont simultanément accomplis, ce serait imposer au lecteur la fatigue de relire sans cesse le récit de faits à peu près semblables. Au lieu de passer successivement d'une province à l'autre, nous ferons connaître sans interruption les principaux incidens militaires dont chacune des grandes divisions territoriales de l'empire a été le théâtre depuis le commencement de l'année 1854 jusqu'à la fin de 1860. Aussi bien, à partir du moment où les rebelles ont été rejetés hors du Tchi-li, les informations que l'on a pu trouver dans la *Gazette de Pékin* sont devenues plus rares et surtout plus confuses.

Koueï-tchéou, You-nan, Se-tchouen. — A partir de 1854, la région sud-ouest de l'empire, que la contagion de la révolte n'avait pas encore atteinte, commence à s'agiter. Au mois de septembre, la province du Koueï-tchéou donne le signal, et l'on voit s'organiser successivement trois insurrections dans les districts montagneux de cette région, dont le sol est profondément divisé par de hautes chaînes où résident plusieurs tribus vassales. La première éclate au nord, dans le département de Tsou-ni, dont la capitale est prise d'assaut et pillée, étend ses ravages aux deux sous-préfectures de Sin-houa et de Toung-tze, y concentre ses forces, et lutte avec avantage pendant plus d'un an contre les troupes envoyées pour la réduire; puis, abandonnant ses premières conquêtes, elle franchit les frontières du Se-tchouen et déborde dans cette province, où elle occupe encore aujourd'hui plusieurs villes importantes.

La seconde insurrection prend naissance à l'ouest du Koueï-tchéou,

pour les évacuer simultanément et se réunir ensuite afin de tenter quelque nouvelle entreprise.

et se manifeste bientôt par des symptômes plus sérieux. Un soulèvement des Miao-tsé en aurait été l'origine. Elle a occupé jusqu'en 1858 plus du quart de toute la province. Le journal officiel nous a appris qu'en 1860 elle avait été vaincue et entièrement réprimée. Il n'en a pas été de même du troisième mouvement insurrectionnel, de celui contre lequel le gouverneur provincial Tsang-oueï-youen lutte, depuis plusieurs années déjà, sur les frontières du Hou-nan. Il résulterait d'informations récentes qu'il n'a pas été, comme les deux autres, isolé et local, mais qu'il se rattache à la grande rébellion chinoise, dont il partage les aspirations et la fortune. Tsang-oueï-youen a fait parvenir à l'empereur une requête suppliante dans laquelle, alléguant son incapacité et ses fatigues, il conjure la clémence du souverain de le relever momentanément de ses accablantes fonctions.

Le gouverneur du Koueï-tchéou n'est pas le seul des hauts fonctionnaires de l'empire dont les forces trahissent le zèle. Son collègue du You-nan s'est trouvé en face de sérieux périls. La fièvre de la révolte a gagné les populations musulmanes de sa province et a pénétré jusque dans la capitale You-nan-fou, dont les autorités ont dû prendre précipitamment la fuite. L'ordre n'y est pas encore rétabli; ni le Se-tchouen ni le Koueï-tchéou ne sont pacifiés.

Kouang-si, Kouang-tong. — Le Kouang-si renferme, comme le Koueï-tchéou, des populations insoumises ou simplement tributaires, qui ont sans cesse les armes à la main, des montagnes abruptes où les bandits et les mécontens trouvent d'inaccessibles asiles, où la rébellion contre les autorités légitimes est devenue un mal chronique, presque un état normal. L'insurrection de Taï-ping-ouang y a pris naissance et s'y est maintenue jusqu'à ce moment avec des alternatives de succès et de revers dont la prudence officielle a souvent épargné aux habitans de l'empire l'affligeant récit. En 1855, les rebelles descendent sur une immense flottille le cours du Si-kiang, pillent en passant les grandes villes de Vou-tchao-fou et Shao-king-fou, se recrutent de tous les mécontens qui abondent dans cette partie du Kouang-tong, et portent la terreur jusqu'au pied des murailles de Canton. Le vice-roi Yé-minn-tching ne néglige aucun des moyens qu'il peut avoir à sa disposition pour sauver sa capitale; il met à profit les instincts querelleurs, l'esprit de turbulence et de rivalité qui distinguent les Cantonais, organise des bandes de volontaires, institue des tribunaux extraordinaires qui jugent sommairement les suspects, et pendant six mois ne laisse pas reposer les haches de ses bourreaux (1). Son

(1) On dit que dans l'espace de huit mois Yé a fait tomber soixante-dix mille têtes sur la place d'exécution de Canton.

infatigable énergie repousse victorieusement les efforts des insurgés. Ceux-ci voient leur échapper la riche proie qu'ils convoitaient et s'éloignent dans les premiers mois de 1856, laissant derrière eux dix mille cadavres. Ils reparaissent au commencement de 1860 et occupent de nouveau Chao-king-fou, ainsi que les districts environnans, pendant que les autorités provinciales guerroient au nord et à l'est contre d'autres bandes venant du Fo-kien, où l'on suppose qu'elles avaient été envoyées par l'un des lieutenans de Taï-ping-ouang, Chi-ta-kah, qui commande les divisions insurrectionnelles du Kiang-si. Il s'en est fallu de bien peu qu'elles ne donnassent la main aux rebelles du Kouang-si, et qu'ainsi la plus grande partie du Liang-kouang (1) ne fût distraite de la domination impériale.

Kiang-si, Fo-kien. — Dès le commencement du mois d'octobre 1853, l'étendard de la rébellion flottait sur les murailles des plus vastes cités du nord du Kiang-si. On racontait qu'il y avait été planté par les soldats de Chi-ta-kah, le plus vaillant, le plus populaire et le plus habile des généraux de Taï-ping-ouang, que dans les départemens septentrionaux baignés par le *grand fleuve* il ne restait plus trace de l'administration mandchoue, enfin que les habitans y vivaient heureux et paisibles sous le gouvernement nouveau. En 1855 et 1856, les progrès de l'insurrection furent encore plus rapides et plus décisifs. Elle fut contrainte, il est vrai, d'évacuer momentanément quatre villes situées à l'est du lac Poyang; mais six autres cités lui ouvrirent successivement leurs portes, et nous la voyons en 1857 maîtresse absolue du centre de la province, dont elle occupe toutes les préfectures, sauf la capitale, Nan-tchang, que tiennent encore les troupes impériales. En 1859, elle répare ses pertes, rétablit son pouvoir sur les rives orientales du lac Poyang (2), et met le siége devant Nan-tchang-fou.

Dominateur presque absolu dans une des plus industrielles et des plus fertiles provinces de la Chine, Chi-ta-kah avait voulu pousser encore plus loin ses conquêtes, et les autorités du Fo-kien, qui jusque-là n'avaient eu à repousser que des attaques de pirates ou des séditions locales, s'étaient trouvées, au mois de novembre 1856, en face des troupes de l'insurrection victorieuse. Ce fut sans doute par les passes des monts Bohèa (3) que ces bandes entrèrent dans

(1) On donne le nom de Liang-kouang à la réunion, sous un gouverneur-général, du Kouang-tong et du Kouang-si.

(2) Le lac Poyang a environ trente-cinq lieues de long sur neuf de large. Plusieurs grandes cités occupent ses rives; il renferme beaucoup d'îles pittoresques et populeuses et de très importantes pêcheries.

(3) Les Bohèa sont une chaîne de montagnes qui sépare en partie le Fo-kien du Kiang-si. On y récolte les thés les plus estimés de la Chine.

les districts de Yenn-ping et de Chao-vou, dont elles pillèrent les capitales. L'année suivante, elles furent contraintes d'évacuer ces positions et se divisèrent en deux corps : l'un poussa vers le nord et s'empara, en 1858, de la ville de Soung-ki; l'autre marcha vers le sud, longeant la chaîne des Bohèa, franchit au commencement de 1860 les frontières du Kouang-tong, où il occupa Ta-pou et Kia-ying. La rébellion n'avait pu pénétrer dans les départemens maritimes du Fo-kien, mais elle était entrée au cœur de la province; elle en avait parcouru et ravagé toute la partie occidentale.

Hou-pé et Hou-nan. — Le Hou-pé a été, pendant ces dernières années, le foyer le plus ardent de l'insurrection. Nulle part la lutte ne s'est montrée plus impitoyable ni plus active, nulle part elle n'a pris une physionomie plus sauvage, nulle part on n'a fait des deux côtés d'aussi constans et d'aussi puissans efforts pour conquérir et conserver, reprendre et maintenir des positions qui occupent les plus vitales parties de l'empire. Les rives du Yang-tze-kiang, les frontières des deux provinces voisines, le Kiang-si et le Ngan-hoeï, où dominait depuis 1853 la cause de Taï-ping-ouang, ont été principalement le théâtre de ces sanglantes péripéties. Dans les derniers jours de mars 1854, Vou-tchang-fou, la capitale du Hou-pé, Han-yang-fou, qui est située sur le bord opposé du fleuve et qui forme avec elle le plus vaste marché de la Chine, Houang-tchao-fou, autre grande ville, dont le Yang-tze-kiang baigne également les murs, sont prises par les insurgés. La nouvelle de ce désastre frappe les ministres de Hienn-foung comme un coup de foudre. Ils jugent que le temps de l'indulgence et du pardon est passé. Le cœur paternel du souverain gémira; mais il doit consentir, pour le salut de ses peuples, à des châtimens qui punissent rigoureusement la lâcheté ou l'impéritie, qui réveillent l'apathie et la torpeur, qui épouvantent les traîtres. Le vice-roi du Hou-kouang (1), Ta-yong, est destitué; Tsing-ling, gouverneur du Hou-pé, qui a laissé tomber Vou-tchang, la capitale de sa province, au pouvoir de la rébellion, sera décapité sans merci. Quelques jours après, les hautes autorités de la province assistaient sur la place publique de Chang-cha, la capitale du Hou-nan, à une scène lugubre et sanglante. Le gouverneur Tsing-ling, auquel tout récemment encore elles obéissaient comme à leur chef, paraissait en leur présence dans l'attitude d'un suppliant. Le visage tourné vers Pékin, il s'inclinait profondément et implorait à haute voix le pardon de l'empereur. Près de lui, debout et revêtu des insignes de son costume officiel, se tenait le commandant des troupes de la pro-

(1) La vice-royauté du Hou-kouang comprend les deux provinces du Hou-nan et du Hou-pé.

vince, le général Kouenn-voun, qui, dans cette solennelle occasion, devait remplir lui-même le rôle d'exécuteur. Cette fois Hienn-foung n'avait pas fait grâce. Le complice du coupable fut lui-même son bourreau.

Ce terrible exemple eut d'abord de salutaires résultats. Avant la fin de 1854, d'importans avantages vinrent couronner dans le Hou-pé les efforts des impériaux. Leurs adversaires, après avoir essuyé plusieurs défaites en rase campagne, furent contraints, dès le mois de décembre, d'évacuer toute la partie méridionale de la province; mais le printemps de 1855 les ramena au Ngan-hoeï, où ils avaient pris leurs quartiers d'hiver, et leur rendit les villes qu'ils avaient perdues; battus près de Lo-tienn, ils ne tardèrent pas à venger cette défaite en égorgeant huit cents Mandchoux surpris par eux dans une embuscade, et ajoutèrent bientôt à leurs conquêtes la préfecture de Teh-ngann, qui limite au nord celle de Han-yang. S'il faut en croire la *Gazette de Pékin*, de grands revers ont suivi dans le Hou-pé depuis l'automne de 1855 ces nouveaux succès de l'insurrection, et l'étendard de Taï-ping-ouang n'y flotte plus en ce moment que sur des positions sans importance. Les soldats de l'empereur ont conquis de nouveau pour leur maître Han-yang et Vou-tchang. Cette dernière ville a été reprise par le général Houlinn-yi, qui a reçu pour récompense la charge de gouverneur du Hou-pé ainsi que le bouton de première classe; le bourreau de Tsing-ling, le général Kouenn-voun, a recueilli également d'éclatans témoignages de la faveur impériale.

Pendant que les armées de Hienn-foung sont aux prises avec les hordes rebelles qui infestent dans le Hou-pé les rives du grand fleuve, les autorités impériales ont à soutenir contre l'insurrection, dans la province frontière, le Hou-nan, une lutte non moins laborieuse. Au nord, Yo-tchao-fou, qui baigne ses murailles dans le lac Toung-ting (1), est successivement prise et reprise; Siang-yin et Tchang-tih sont perdues, et on ne dit point qu'elles aient été réoccupées. Au sud, les bandes du Kouang-tong et du Kouang-si font des irruptions fréquentes : elles repassent les frontières aux approches de la saison froide; mais on les voit régulièrement reparaître au printemps quand les caisses publiques, déjà pillées par elles, commencent à se remplir, et quand les moissons mûrissent. En réalité, depuis huit ans l'empereur ne règne plus dans le Hou-kouang. L'anarchie et la guerre civile y exercent seules leur sanglant empire.

(1) Le lac Toung-ting, situé au nord du Hou-nan, est le plus grand de la Chine; il reçoit les eaux du Yonen et du Siang, deux grandes rivières qui viennent, l'une de l'ouest, l'autre du nord, et communique par un large canal avec le Yang-tze-kiang. Le Toung-ting a plus de quatre-vingts lieues de tour.

Ho-nan, Chan-tong, Tchi-li. — Les régions situées au nord du Hou-pé et au-delà du Fleuve-Jaune n'ont pas vu flotter depuis 1854 les couleurs de Taï-ping-ouang; mais la domination impériale ne s'y est pas exercée sans réserve. Les bandes insurgées qui occupaient Kao-tang, non loin des bords du Grand-Canal, ont été anéanties en 1854 par le prince Tsang-ki-lin-sin; leur général Li-kaï-foun et les chefs qui commandaient sous ses ordres ont été faits prisonniers, conduits à Pékin, « condamnés à la mort lente et coupés en petits morceaux pour réjouir le cœur du peuple. » Cependant cette grande victoire, en achevant la destruction de l'armée rebelle qui avait pénétré jusqu'à Tien-tsin, ne devait pas complétement pacifier le Chan-tong. En 1855, une insurrection locale avait éclaté au sud du Ho-nan. Ces nouveaux révoltés, qu'on appelait simplement les *niefi* (1), s'étaient emparés de plusieurs villes; puis, remontant vers le nord, ils avaient franchi les frontières du Ngan-hoeï et du Kiang-sou, passé le Fleuve-Jaune et donné probablement la main aux fuyards que chassaient devant eux les soldats victorieux de Tsang-ki-lin-sin. L'incendie signalait partout leur passage. Il fallut qu'un des généraux les plus expérimentés de l'empereur, Ho-tchoun, qui soutenait alors dans le Ngan-hoeï une lutte opiniâtre contre les armées de Taï-ping-ouang, laissât à ses subalternes la conduite des opérations militaires au centre de la province, et allât lui-même se mesurer avec les *niefi*. Il les atteignit près de Toung-ling, sur les frontières septentrionales du Ngan-hoeï, les défit complétement et en fit décapiter trois mille. Il n'est resté de la rébellion des *niefi* que de lamentables souvenirs et une misère affreuse dont les suites se font encore sentir.

Les excès commis en 1857 au sud de la province du Tchi-li et aux environs de Tien-tsin par des bandes isolées de brigands qui ont incendié quelques villages, pillé les prétoires et vidé les caisses publiques, ont eu pour les populations des conséquences moins désastreuses et moins durables. En 1858, la province était entièrement pacifiée. Comblé des faveurs impériales, honoré de toute la confiance de Hienn-foung, Tsang-ki-lin-sin put employer ses loisirs à exercer ses troupes, à fortifier le Peï-ho contre les barbares, à méditer cette suite de trahisons et de cruautés qui s'est terminée par l'humiliation de l'empire en 1860.

Pour achever ce récit, dont j'aurais épargné certainement au lecteur quelques détails un peu arides, si je n'avais voulu que cette étude fût sérieuse et complète, il me reste à raconter les événemens militaires qui se sont accomplis depuis 1853 dans le Kiang-sou, aux environs

(1) C'est-à-dire filous, voleurs.

de Nankin et de Shang-haï, et qui nous ont mis face à face avec l'insurrection chinoise.

II. — LES INSURGÉS DANS LE KIANG-SOU ET A NANKIN.

Le Yang-tze-kiang, qui arrose les provinces les mieux cultivées et les plus industrieuses de la Chine, est aussi la grande artère de l'insurrection. C'est ce fleuve qui l'a portée directement au cœur même du Hou-pé, du Ngan-hoeï et du Kiang-sou. C'est par ses affluens qu'elle a remonté, à travers le Hou-nan, le Hou-pé et le Ho-nan, jusqu'aux bords du Fleuve-Jaune, et qu'elle a envahi toute la province du Kiang-si (1). Le grand fleuve et les rivières qu'il reçoit font communiquer entre elles toutes les positions importantes que l'insurrection occupe. Il coupe en deux le Ngan-hoeï et le Kiang-sou, baigne leurs capitales, Ngan-king et Nankin, ainsi que leurs plus vastes cités, où se déploie, depuis huit ans déjà, l'étendard de Taï-ping-ouang. Les flottilles des rebelles sillonnent ses eaux; chaque jour, le bruit de leur artillerie fait retentir les échos de ses rives. Tant qu'ils n'en auront point été chassés, ils seront maîtres de tout le centre de l'empire, et disposeront de ses plus fécondes et de ses plus vitales ressources.

Battus à plusieurs reprises par Ho-tchoun, qui leur tua cinq mille hommes en 1855, près de Ta-tang, les vainquit en 1856 dans trois rencontres, sous les murs de Vou-veï et de Ta-ping, et fit brûler vifs plusieurs de leurs chefs, les rebelles avaient perdu successivement la plupart des villes qu'ils occupaient au sud de la province. L'année suivante, ils vengèrent cruellement ces défaites, et on les retrouve en 1860 établis à Ngan-king, à Ning-kouo, à Ta-ping, c'est-à-dire commandant tout le cours du grand fleuve dans le Ngan-hoeï, et maîtres à peu près absolus d'une grande partie de cette belle province.

La province voisine, le Kiang-sou, où est situé Nankin, a vu s'ac-

(1) Il suffit de jeter les yeux sur une carte de la Chine pour reconnaître l'exactitude de cette assertion. Au sud du Fleuve-Jaune, les rivières et les canaux sont les grandes routes de l'empire. Les produits de l'agriculture et de l'industrie, les fonctionnaires, les marchands, les soldats voyagent par eau. Les insurgés du Kouang-si ont suivi le cours du Si-kiang pour pénétrer jusqu'à la capitale du Kouang-tong; le Pe-kiang et le Tong-kiang les ont conduits au nord et à l'est de cette province; par le Tsi-kiang et le Siang-kiang, ils ont remonté jusqu'au lac Toung-ting, et le Fleuve-Bleu les a portés à Nankin; par le Grand-Canal et les affluens du lac Houng-tsih, ils ont envahi les districts septentrionaux du Ngan-hoeï, et sont parvenus à travers le Ho-nan jusqu'aux rives du Fleuve-Jaune; par le Han-kiang et les nombreuses rivières qui s'y jettent, ils ont parcouru tout le Hou-pé; le Kan-kiang et les rivières qui se déchargent dans le lac Poyang leur ont ouvert enfin les principaux districts du Kiang-si.

complir des événemens qui touchent de trop près aux destinées de la rébellion et à l'avenir de nos relations avec la Chine pour ne pas mériter une sérieuse attention. Ces événemens, qui ont conduit les soldats de Taï-ping jusqu'aux portes de Shang-haï, nous ont rapprochés de l'insurrection; ils nous eussent permis de pénétrer ses secrets, de l'étudier, de la connaître, si, pour ménager, dans l'intérêt de nos négociations avec le gouvernement impérial, la position qu'une stricte neutralité nous avait faite, nous n'avions cru devoir éviter tout ce qui eût pu nous mettre en contact officiel avec ses ennemis et repousser systématiquement leurs avances. Dans de telles circonstances, quand les agens des grandes nations se trouvent en face d'un élément inconnu et mystérieux dont le développement menace l'existence même du pouvoir auprès duquel ils sont accrédités, quand ils sont séparés par une longue distance des pays qu'ils représentent et doivent attendre pendant plusieurs mois les instructions qu'ils sollicitent, ils ne sauraient mesurer avec une attention trop minutieuse la portée de leurs démarches et en calculer avec trop de soin les résultats. Les trois plénipotentiaires d'Angleterre, de France et des États-Unis ont voulu, dès 1853 et 1854, prendre par eux-mêmes une idée de la rébellion chinoise, de ce mouvement national, politique et religieux, dont on racontait à Shang-haï des choses si étranges et si merveilleuses. Ils ont remonté successivement le Yang-tze-kiang et séjourné quelques heures devant Nankin; mais aucun de ces trois agens n'eût risqué de compromettre son caractère et son mandat en négociant avec Hong-siou-tsiouen ou ses ministres. Sir George Bonham, le représentant de la Grande-Bretagne, eut la satisfaction d'inspirer une salutaire terreur aux soldats de Taï-ping-ouang en faisant lancer quelques bombes par les canons de l'*Hermès* au milieu des batteries rebelles qui avaient salué son passage avec leurs boulets. M. de Bourboulon vit de plus près les chefs insurgés; il trouva l'occasion d'humilier la morgue insolente du confident de Taï-ping-ouang par son attitude digne et fière, et lui fit comprendre que la France entendait qu'on respectât partout les chrétiens (1). Le ministre des États-Unis, M. Mac-Lane (2), accepta près de Tchin-kiang-fou les avances officielles du commandant de la flotte impériale; il ne descendit pas à terre, et se contenta de

(1) M. de Bourboulon, que j'avais l'honneur d'accompagner en qualité de secrétaire de notre légation, avait quitté Shang-haï le 30 novembre 1853 et y était de retour le 18 décembre suivant. Il avait pris passage sur la corvette à vapeur le *Cassini*, que commandait M. le capitaine de vaisseau Robinet de Plas.

(2) L'excursion de M Mac-Lane eut lieu en mai 1854. Ce fut le *Susquehannah*, une des plus belles et des plus grandes frégates des États-Unis, qui le porta jusqu'à Wou-hou, à plus de quatre-vingt-dix lieues de l'embouchure du Yang-tze-kiang.

transmettre aux généraux rebelles des promesses verbales de neutralité.

Le 7 septembre 1853, une troupe de bandits fo-kiennois et cantonais affiliés à la *Triade* s'emparait de Shang-haï, et pendant dix-huit mois la communauté étrangère assistait à l'un des plus curieux et des plus désolans spectacles que puisse offrir la guerre civile, alimentée par la triste impuissance d'un gouvernement dont toutes les bases sont minées par l'avilissement, par la corruption et l'insatiable cupidité de ses fonctionnaires, par l'abaissement et l'apathie de ses sujets. La flotte qui bloquait Shang-haï du côté de la rivière laissait passer les provisions; les officiers de l'armée impériale qui l'assiégeaient à l'ouest et au sud vendaient eux-mêmes aux rebelles de la poudre et des boulets, et quand nous signalions ce commerce au général Ki-heul-hang-a, le grand-juge de la province, il nous répondait en souriant : « Je sais tout cela mieux que vous; c'est la coutume, et je n'y puis rien. » Au pied des murailles qui cernent la ville du côté du nord, et sur le terrain même des concessions étrangères, les paysans avaient établi un marché où ils vendaient paisiblement des fruits et des légumes. Quelques trafiquans étrangers, au mépris des droits les plus élémentaires de la neutralité, échangeaient pour de grosses sommes avec la garnison des munitions de guerre. Plusieurs missionnaires protestans lui portaient eux-mêmes des encouragemens et des conseils. La voix des consuls anglais et américains protestait faiblement contre de tels abus (1). On eût dit qu'ils obéissaient eux-mêmes, et comme à leur insu, à ce courant de sympathie qui portait alors leurs nationaux vers la cause rebelle. Les bandits qui tenaient Shang-haï avaient arboré les couleurs de Taï-ping-ouang, et les étrangers s'étaient d'abord laissé prendre à ces apparences de séditieuse parenté. On sut plus tard que, dans un moment de détresse, ils avaient fait d'humbles avances au chef de l'insurrection, et qu'elles avaient été repoussées.

Les agens et les missionnaires français ne partagèrent point ces inclinations, et ce fut pour eux, au milieu de l'aveuglement général, un grand honneur qu'un tel discernement. Les rebelles avaient en-

(1) Je raconte ici des faits dont j'ai été témoin. J'habitais à Shang-haï, où j'ai passé trois mois en 1854, la maison d'un riche négociant anglais, M. Beale, qui avait aussi offert l'hospitalité à M. l'amiral Laguerre. L'entêtement aveugle des étrangers en faveur des bandes qui occupaient la ville et l'injustice de leurs procédés envers les impériaux nous révoltaient. J'eus l'occasion de visiter incognito les chefs de ces bandes, le Cantonais Liou et le Fo-kiennois Tchen-Alin, et le spectacle que m'offrit leur prétoire me parut dépasser tout ce que l'imagination peut se figurer de plus abject. Ces deux hommes et les gens de leur suite étaient d'ignobles brigands, livrés aux vices les plus hideux, toujours ivres d'opium et souillés de sang.

voyé des boulets dans la direction de notre consulat, et répondu à nos avertissemens par des excuses dérisoires. L'amiral Laguerre dut les menacer de les punir, et il n'hésita point à informer le commandant des troupes impériales de l'utile concours que les circonstances le mettaient dans l'obligation de lui prêter. Notre procédé était loyal et parfaitement désintéressé; le juge Kih le reconnut par une double trahison : il nous offrit une diversion qu'il ne fit pas, et laissa lutter seuls deux cent cinquante marins français contre toutes les forces assiégées; puis quand, à la suite de cette héroïque attaque du 6 janvier 1855, qui nous coûta dix hommes et trois officiers, il eut appris par ses espions que la garnison, affaiblie et découragée, n'était plus en état de se défendre, il pénétra la nuit dans la ville sans nous prévenir, y mit le feu et y laissa commettre d'affreux massacres en dépit des engagemens formels qu'il avait pris avec nous. Un peu plus tard, Kih recevait le bouton de rubis (1) et la charge de gouverneur du Kiang-sou comme récompense de ses faciles triomphes. Dans le rapport par lequel il racontait ses exploits à l'empereur, il daignait mentionner en deux lignes insignifiantes l'assistance que nous lui avions prêtée (2), et ses administrés admiraient naïvement qu'il en eût tant fait pour nous!

La prise de Shang-haï mit le gouverneur du Kiang-sou en grand crédit à la cour. Plein de confiance dans ses talens militaires, l'empereur lui donna le commandement de l'armée qui assiégeait Tchin-kiang-fou (3). Cet honneur lui devint fatal. L'année suivante, il fut battu par les rebelles, et périt sur le champ de bataille sans avoir pu accomplir sa mission. Un décret impérial lui accorda des récompenses posthumes. Hienn-foung voulut qu'un temple fût élevé sur le lieu même où il était mort en héros pour la défense du trône, et que son ombre fidèle y reçût les sacrifices dus aux mânes d'un vice-roi (4).

Cependant le généralissime Hiang-yong tenait toujours Nankin étroitement bloquée, et il savait calmer à propos l'impatience de son souverain en lui adressant de temps à autre le récit imaginaire de quelques combats sanglans, où le succès couronnait toujours ses efforts. C'est ainsi qu'en 1855 il avait brûlé ou coulé à fond plus d'un millier de jonques et tué plus de vingt mille hommes à l'ennemi,

(1) Le bouton de rubis est l'insigne le plus élevé que puisse recevoir un fonctionnaire chinois.

(2) « L'amiral Laguerre fut le premier parmi les étrangers qui nous aida à soumettre les rebelles. » Le gouverneur Kih n'en dit pas davantage.

(3) Préfecture située à l'embranchement du Yang-tze-kiang et du Grand-Canal, et position stratégique très importante.

(4) Ki-heul-hang-a était Mandchou et l'un des fonctionnaires les plus éclairés du gouvernement.

sans que d'aussi grands succès eussent amené aucun résultat important. Sa verve n'était pas encore épuisée, lorsque les événemens vinrent trahir sa fortune. Au mois de mars 1856, les assiégés, qui commençaient à manquer de vivres, firent une sortie, rompirent en plusieurs endroits les lignes d'investissement, et mirent en pleine déroute l'armée du généralissime, qui s'enfuit d'une seule traite jusqu'à Tan-yang. Quelques jours après, Hiang-yong s'y laissait surprendre et entourer par les rebelles. Le camp retranché qu'il avait fait construire était pris et brûlé. Un décret de l'empereur flétrissait sa défaite et le privait de ses dignités. Le chagrin, la honte et la goutte tuèrent bientôt ce vieillard, qui avait rendu en 1852 de grands services à son souverain. Hienn-foung versa des larmes en apprenant sa mort, et fit nommer une députation qui devait accompagner jusqu'à Pékin ses dépouilles mortelles. Ce fut Ho-tchoun, général en chef des troupes du Ngan-hoeï, qui recueillit son périlleux héritage.

Les avantages éclatans que venaient de remporter les soldats de Taï-ping-ouang furent suivis d'aventures mystérieuses et terribles, qui mirent un instant sa cause dans le plus sérieux péril. Pendant que son armée emportait les retranchemens de Tan-yang, la discorde divisait ses partisans et ensanglantait sa capitale. Taï-ping-ouang voyait grandir dans son propre conseil une influence dangereuse pour son autorité. Hiang-siou-tsing, qui avait pris le titre de roi de l'est, *tchong-ouang*, était en même temps le plus capable et le plus influent de ses ministres, le plus hardi et le plus populaire de ses généraux. Il avait obtenu pour son fils aîné la succession de son collègue le roi de l'ouest, qui avait, disait-on, disparu dans un combat. Imposteur habile, sophiste éloquent, ingénieux écrivain, il s'était attribué depuis quelque temps dans ses discours et ses proclamations le rôle du saint-esprit. Il primait dans le conseil, se faisait donner les charges les plus importantes, et avait déjà le pied sur les marches du trône, lorsqu'une jalousie de harem le brouilla avec le roi du nord, Oueï-tching, qui occupait aussi à la cour de hautes dignités, et sauva Taï-ping-ouang. Ce dernier favorisa sous main ces dissensions intestines, maintint quelque temps la balance égale entre les deux rivaux, en faisant aider secrètement le plus faible, et manda en toute hâte à son aide un autre de ses généraux, le prince assistant Chi-ta-kah, qui guerroyait alors dans le Kiang-si; puis, quand il jugea le moment venu de se débarrasser d'un homme qui lui portait ombrage, il prit parti ouvertement pour le roi du nord. Hiang-siou-tsing succomba devant cette alliance. En une seule nuit, trente mille de ses partisans étaient égorgés. Déclaré coupable de haute trahison, il fut condamné à mort, et périt écartelé par quatre buffles.

Sur ces entrefaites arrivait Chi-ta-kah. On prétend que, saisi de tristesse et d'indignation à la nouvelle des événemens qui venaient de mettre en danger l'œuvre commune, il jugea politique d'en rejeter la responsabilité sur le roi du nord, et fit demander secrètement sa tête. Nankin fut de nouveau menacée d'un siége; on ferma ses portes; la tour de porcelaine (1), d'où le prince assistant pouvait foudroyer la ville, fut minée. Il y eut dans le parti de l'insurrection deux camps et deux armées. La fortune de Taï-ping-ouang devait sortir triomphante de cette difficile épreuve. Le roi du nord se laissa séduire par de flatteuses apparences. Arrêté au moment où il se croyait au comble de la faveur, il fut accusé de conspiration et décapité. Le jour même, Chi-ta-kah entrait à Nankin en libérateur. La paix et la confiance y étaient rétablies.

Ce n'était pas seulement au centre de sa capitale et dans l'enceinte même de son palais que Taï-ping-ouang voyait la trahison conspirer contre son naissant empire. Un de ses plus braves généraux, Tchang-kouo-liang, venait de passer à l'ennemi. Connaissant de vieille date la tactique des insurgés, doué d'une grande audace, d'une rare activité et de beaucoup d'ambition, ce nouvel auxiliaire, dont Hotchoun avait sans doute acheté le concours par des titres et des dignités, eut bientôt rétabli dans le Kiang-sou les affaires de l'empereur. Avant la fin de 1857, il avait rendu Pouh-kaho à son nouveau maître, forcé, pris ou brûlé onze camps rebelles, et était devenu la terreur de ses anciens compagnons d'armes. Un titre de noblesse, transmissible à son fils, et qui devait également illustrer la mémoire de son père, fut la récompense de ces premiers exploits (2).

(1) La fameuse tour de porcelaine est située au sud de la ville, un peu en dehors des murs, au centre d'un monastère dont l'enceinte a près d'une lieue et qui est appelé le *monastère de la faveur rémunératrice*. C'est un monument octogone à neuf étages dont le plus bas a 120 pieds de tour. Elle repose sur une large base en briques de 10 pieds de haut. Un escalier en spirale de cent quatre-vingt-dix marches conduit au sommet, que surmonte un mât de 30 pieds terminé par une boule en cuivre. L'ensemble s'élève à 260 pieds au-dessus du sol. Le monument est recouvert de plaques de porcelaine vertes, rouges, jaunes et blanches. Chaque étage est surmonté d'un toit en saillie couvert en tuiles vertes, et une sonnette en cuivre est suspendue à l'extrémité de chacune des huit cornes. Commencée en l'an 372 après Jésus-Christ par l'empereur Kien-ouan, de la dynastie des Tsin, elle fut brûlée par les Mongols et rebâtie par Yong-loh en 1411, lorsqu'il transporta le siége du gouvernement de Nankin à Pékin. Son fils la termina. La construction de cette tour n'a pas coûté moins de 20 millions de francs.

(2) Les lois chinoises admettent cinq ordres de noblesse non héréditaires, ou héréditaires seulement pour un certain nombre de générations mentionnées dans le brevet. Ces ordres, dont les trois premiers donnent le pas sur les plus hauts fonctionnaires et qui sont conférés également aux civils ou aux militaires, s'appellent en chinois *kong, hao, peh, tz, nan*. On est convenu de traduire ces expressions par celles de *duc, marquis, comte, vicomte* et *baron*, afin de maintenir entre ces différens titres une hiérarchie qui nous soit intelligible. La loi n'accorde l'hérédité perpétuelle du titre qu'à deux familles,

Les victoires qui les suivirent parurent plus décisives encore. Pendant les premiers mois de 1858, on combattit avec acharnement aux environs de Lih-choui (1). Perdue et reprise trois fois, cette sous-préfecture fut définitivement occupée par Tchang-kouo-liang. Le 27 septembre à minuit, il s'emparait par surprise de Tchin-kiang-fou, faisait un grand carnage de la garnison, et le lendemain il pénétrait sans résistance dans Koua-tchao. La libre navigation du Grand-Canal, interrompue depuis cinq ans, était enfin rétablie. Dans toute la province du Kiang-sou, une seule ville, Nankin, restait à Taï-ping-ouang. Les rebelles qui avaient échappé aux massacres de Tchin-kiang et de Koua-tchao s'y étaient réfugiés. Tchang mit immédiatement le siége devant la capitale de l'insurrection.

La chute de Nankin fut alors regardée comme certaine par le gouvernement impérial. On savait bien à Pékin qu'une ville entourée de hautes et épaisses murailles, défendue par des fossés profonds et par cent mille rebelles, ne pouvait être emportée d'assaut; mais on comptait sur la vigilance et la grande habileté de Tchang-kouo-liang, sur la famine et la défection. Les combinaisons du jeune et bouillant général devaient pourtant échouer devant les mêmes obstacles qui avaient déjoué les plans du vieux Hiang-yong. Un long siége use vite l'énergie des troupes d'attaque quand elle n'est pas entretenue par de continuels dangers et de fréquentes escarmouches. Peu à peu l'activité du général s'endort, la discipline de ses soldats se relâche, leur ardeur s'éteint. Les assiégés au contraire semblent puiser de nouvelles forces dans leur détresse même, et quand ils savent que le vainqueur ne fait pas grâce, ils deviennent capables d'un élan qui brise toute résistance et fait tout plier. En 1859, Tchang recula devant les sorties de la garnison qu'il tenait bloquée, son camp fut surpris; il se vit forcé de lever le siége de Nankin et se laissa tourner par une bande de rebelles qui alla s'établir dans la ville de Yang-tchao. Quelques jours après, il passait le fleuve, afin d'arracher à l'insurrection cette nouvelle conquête qui la rendait maîtresse une seconde fois de la navigation du Grand-Canal.

Nankin était encore cernée par les troupes impériales lorsque lord Elgin remonta le Yang-tze-kiang à son retour du Peï-ho. On sait que les traités de Tien-tsin ont ouvert au commerce les villes que baigne le grand fleuve. L'ambassadeur d'Angleterre se proposait de les visiter, de mettre à l'étude jusqu'à Vou-tchang-fou, sur un parcours de 250 lieues, une navigation périlleuse et presque inconnue, d'apprécier par lui-même la situation morale et politique de la partie

celles du sage Confucius et du brave Ko-ching-a, dont les descendans en ligne directe ajoutent à leurs noms ceux de *duc sacré* et de *duc dompteur de la mer*.

(1) Sous-préfecture à l'est de Ta-ping-fou.

de l'empire où domine l'insurrection. Partie de Shang-haï le 8 novembre 1858, l'expédition y fut de retour le 1er janvier suivant et rapporta des impressions peu favorables aux rebelles (1). Autour des villes où flottait leur étendard, les campagnes semblaient arides et désertes; les horreurs de la guerre civile, le pillage, la ruine et l'incendie, avaient laissé partout leurs désolantes empreintes; les traces bienfaisantes d'une administration tutélaire et réparatrice ne se montraient nulle part. On voyait qu'après avoir tout détruit, ils n'avaient rien édifié. En résumé, on pouvait tenir pour certain que les populations ne leur étaient point sympathiques, et que l'extrême faiblesse du gouvernement mandchou faisait à elle seule toute leur force. Les grandes villes situées sur les rives du Yang-tze-kiang, depuis Nankin jusqu'à Toung-liou, étaient en leur possession. Au-delà de Toung-liou, l'autorité de l'empereur paraissait partout rétablie; l'aspect était plus animé et moins triste. Les forts de Nankin, de Taping et de Ngan-king firent feu sur les Anglais. On les réduisit au silence après une canonnade assez vive. Deux matelots de la *Retribution* furent tués; un boulet perça le pavillon de lord Elgin. A Taping, un rebelle vint à bord, présenta des excuses verbales et remit à un officier du *Furious* une note écrite en style assez fier, dans laquelle le commandant de la place promettait aux frères étrangers les faveurs du roi céleste, s'ils voulaient lui prêter leur assistance pour la destruction des démons tartares. Une simple déclaration de neutralité fut la réponse. L'ambassadeur d'Angleterre resta cinq jours dans le fameux port d'Han-kao, visita Vou-tchang-fou, où le vice-roi du Hou-kouang le reçut avec un empressement plein de courtoisie. Quand l'expédition revit Shang-haï après une absence de sept semaines, il n'était personne à bord des bâtimens anglais qui ne fût convaincu de l'anéantissement prochain de la rébellion chinoise.

Les événemens militaires qui s'accomplirent au centre du Kiang-sou pendant l'hiver de 1860 parurent d'abord confirmer la justesse de cette opinion. On annonçait que Tchang-kouo-liang venait de remporter d'éclatans avantages; un mouvement offensif habilement combiné avec les manœuvres du général en chef Ho-tchoun l'avait rendu maître de Yang-tchao et ramené sous les murs de Nankin. La navigation du Grand-Canal était libre. Les autorités provinciales affirmaient sans hésiter que cette fois Taï-ping-ouang était perdu sans ressource, et qu'avant un mois la tête du fameux chef de la rébellion serait envoyée à l'empereur. Comment ces brillantes illusions

(1) L'expédition se composait de trois corvettes à vapeur, le *Furious*, la *Retribution* et le *Cruizer*, et de deux chaloupes canonnières, le *Lee* et le *Dove*.

se sont-elles évanouies? Le gouvernement mandchou a-t-il voulu rallier autour de lui toutes ses ressources au moment où nous nous apprêtions à venger l'offense du Peï-ho, et l'armée qui assiégeait Nankin s'est-elle affaiblie elle-même pour contribuer à la défense de la capitale? ou bien les soldats qui la composaient, mal nourris, mal vêtus, décimés par le typhus et irrégulièrement payés, ont-ils déserté en masse le drapeau de l'empereur et abandonné leurs généraux? C'est ce dont personne n'a pu se rendre compte au moment du grand désastre qu'il me reste à raconter et au milieu de l'affreuse confusion qui en a été la suite.

Le 9 mai 1860, Nankin ouvre ses portes et donne passage à plusieurs divisions rebelles qui attaquent les assiégeans avec furie. Prévenu à la hâte, Ho-tchoun arrive trop tard. Les lignes de Tchang-kouo-liang sont forcées, il est blessé dans l'action et prend la fuite. A Tan-yang, il rallie ses soldats et tente d'arrêter l'ennemi. Il est vaincu et s'empoisonne. Délivrés du plus redoutable adversaire qu'ils eussent encore rencontré, les rebelles brisent sans résistance les faibles obstacles que leur opposent les garnisons des places voisines; ils reprennent en passant les villes et les positions qu'ils ont perdues en 1859, mais ne s'arrêtent nulle part et s'avancent à marches forcées vers la capitale de la province. La paisible et opulente cité de Sou-tchao était depuis longtemps l'objet des ardentes convoitises de l'insurrection; les autorités impériales savent bien qu'elles ne lui déroberont pas une si riche proie, si elles ne réussissent à organiser une défense active et vigoureuse. Elles ont confiance dans la solidité des murailles et la fidélité des habitans, elles se concertent et se mettent à l'œuvre; mais, en apprenant le péril qui le menace, le vice-roi du Kiang-nan, Hou-koueï-tsin, est devenu fou de terreur. Il réunit sa garde et donne l'ordre du départ; ses officiers le supplient de ne pas abandonner la ville : leurs avis et leurs prières sont rejetés. En arrivant près de la porte de l'est, Hou-koueï-tsin y trouve une compagnie de miliciens qui la gardaient, et ordonne qu'on fasse feu sur elle afin de dégager le passage. Quelques jours après, ce misérable, à qui l'imprudence des ministres de Hienn-foung avait confié l'administration de cent millions de ses sujets, recevait à Shang-haï, où il s'était honteusement réfugié, un décret de l'empereur qui le destituait de ses fonctions et le mandait enchaîné à Pékin. On apprenait en même temps que, pendant la nuit du 2 juin, Sou-tchao était tombée entre les mains des rebelles. Les soldats mécontens les avaient eux-mêmes introduits dans la ville; le gouverneur Su s'était ôté la vie après avoir mis le feu à son harem. Des flots de sang tartare avaient coulé.

Quinze lieues seulement séparent Sou-tchao de Shang-haï. La

capture de l'une des plus riches et des plus importantes cités de l'empire ajoutait sans doute un grand lustre aux armes de Taï-ping-ouang et portait par conséquent dans le Kiang-sou un coup funeste au prestige du gouvernement de Pékin; mais la possession de Shang-haï eût procuré aux rebelles de bien plus sérieux avantages. Une fois maîtres de ce vaste marché et des districts environnans, où l'on recueille la soie et le thé qui l'alimentent, ils acquéraient une existence politique et des revenus réguliers; ils confisquaient les produits de la douane chinoise, qui fonctionne depuis huit ans déjà sous notre direction, et qui verse chaque année dans le trésor impérial des sommes importantes; ils imposaient leur faveur au commerce étranger, pour lequel l'inaction est la ruine, et forçaient par là même les agens qui le protégent à engager avec eux des relations officielles. Nous aurions eu dès lors à compter en Chine avec deux pouvoirs établis; il eût été dans notre intérêt de ménager les insurgés aussi bien que les impériaux, et de tenir entre eux la balance égale.

Avant de marcher sur Shang-haï, il était prudent de sonder nos dispositions et de ne rien négliger pour se les rendre favorables. Il fallait avant tout calmer les terreurs et dissiper les appréhensions. Poussés par un sentiment de courageuse curiosité, animés du désir de retrouver leurs illusions perdues, quelques missionnaires anglais étaient allés visiter Sou-tchao. Le roi fidèle, *tchong-ouang*, qui y commandait les troupes insurgées, les avait accueillis avec une politesse courtoise et un fraternel empressement. Son langage n'avait pas été sans doute d'une irréprochable orthodoxie, mais il leur avait dit d'un ton convaincu en prenant congé d'eux : « Nous adorons le même père céleste et le même frère aîné céleste; quelle difficulté pourrait exister entre nous? » Et ils étaient revenus rassurés et satisfaits. Peut-être les hôtes du roi fidèle n'avaient-ils pas observé dans l'expression de leurs sympathies une réserve assez scrupuleuse, peut-être entrait-il dans ses calculs de paraître attribuer à leur démarche un caractère officiel qui constituât une sorte d'engagement. Toujours est-il que le 13 août 1860 on avait pu lire sur les murs de Shang-haï des proclamations revêtues de son sceau par lesquelles il annonçait sa prochaine arrivée. Déjà même on voyait briller au loin le feu des incendies qui annonçaient son approche (1).

Cependant les ministres de France et d'Angleterre s'étaient en-

(1) Une de ces proclamations était destinée à frapper de terreur les habitans chinois de Shang-haï; elle les engageait à éviter les horreurs d'un siége en ouvrant eux-mêmes leurs portes aux rebelles. Voici les principaux passages de cette menaçante invitation :

« Lih, commissaire impérial du souverain qui règne par la volonté du ciel, roi fidèle, loyal et juste, commandant la garde impériale, général commandant en chef, publie la

tendus sur l'attitude que les difficultés des circonstances leur conseillaient de prendre et de maintenir en face des complications contre lesquelles avait à lutter notre politique. Tendre la main aux rebelles au moment où nous allions obtenir du gouvernement mandchou des concessions sérieuses, c'eût été en quelque sorte amoindrir l'importance de nos conquêtes diplomatiques en ajoutant de nouveaux dangers à tous ceux qui menaçaient la dynastie des Tsing, et créer peut-être de grands embarras aux ambassadeurs qui négociaient à Tien-tsin. Permettre que les bandes du *tchong-ouang* s'emparassent de Shang-haï ou les repousser par la force, c'était placer notre commerce entre la bienveillance impuissante de l'un des partis et le ressentiment de l'autre, c'était l'engager dans la voie des incertitudes et des hasards, et nous priver gratuitement des bénéfices d'une neutralité qui avait au moins l'avantage de ménager l'avenir. En interdisant à nos nationaux, par un avis officiel de leurs consuls, toute partialité effective, en faisant savoir aux rebelles que nous n'entendions les traiter ni comme nos amis ni comme nos en-

proclamation suivante, et insiste pour que chacun y prête une attention sérieuse afin qu'elle soit bien comprise et que l'erreur ne devienne pas une cause de châtiment.

« Ministre des commandemens célestes, j'ai conduit depuis nombre d'années mes puissans soldats comme un seul homme à l'extermination des démons tartares. Aux environs de Nankin, ils en ont balayé des myriades comme les vagues balaient le sable du rivage. Il n'est pas besoin de parler ici de leurs hauts faits, puisqu'ils sont connus de tous. Nous sommes venus à Sou-tchao en traversant les districts de Tchou-joung, Tan-yang, Tchang-tchao et Vou-tsi, et durant cette rapide expédition nous n'avons pas subi l'ombre d'un échec. Nous avons repris toutes les places que nous avions perdues. Je vous le demande : pourquoi trembleriez-vous? pourquoi ne choisiriez-vous pas le droit chemin? Ne connaissez-vous pas ma longanimité?

« J'ai formé le dessein de conduire toutes mes vaillantes troupes à l'assaut de Shang-haï, et je serai inébranlable dans ma résolution. Pendant ma marche vers Sou-tchao, j'ai vu toutes les populations s'enfuir comme l'oiseau qui craint la flèche du chasseur. C'est pourquoi, connaissant les paternelles intentions du roi céleste et la bonté de son cœur, j'arrête le mouvement victorieux de mes soldats, et je vous envoie une proclamation pour guider votre conduite. Vous auriez dû m'envoyer déjà une liste de vos maisons et un dénombrement des habitans de votre cité, ou bien m'attendre sur le bord du chemin et m'offrir respectueusement une coupe de vin en signe de soumission; mais vous avez saisi et mis à mort les messagers qui vous portaient mes ordres, et votre crime est vraiment impardonnable.

« Je devrais vous frapper sans miséricorde, et pourtant mon cœur a encore compassion de vous : il vous exhorte au repentir. Amendez-vous et mettez-moi à même de vous pardonner. Il y a dix ans que nous avons commencé à combattre pour la cause du droit dans le Kouang-si, et depuis ce moment nul ennemi n'a pu nous résister. C'est à peine si votre ville a la largeur d'une coudée : osera-t-elle me braver et rejeter mes ordres? L'œuf peut-il lutter contre la pierre? Hâtez-vous de faire votre soumission, et mes soldats vous épargneront, vous et vos propriétés. Ma volonté est ferme comme une montagne. Mes troupes suivront immédiatement mes avertissemens, elles ne sont pas venues pour vous attendre; ne dites pas que vous n'êtes pas prévenus, et obéissez en tremblant. »

nemis, mais que nous ne pouvions tolérer qu'ils livrassent nos établissemens aux horreurs de la guerre civile, on crut sans doute leur ôter l'espoir du succès, arrêter leur marche vers Shang-haï sans provoquer imprudemment leur vengeance et conjurer en partie les périls que l'on redoutait. Par mesure de prudence, le commandant des forces navales françaises fit occuper le faubourg de l'est; les Anglais se chargèrent de défendre la ville du côté de l'ouest et du sud, les négocians étrangers s'entendirent entre eux pour s'organiser en compagnies de volontaires, et protéger au besoin les concessions contre les insurgés, les impériaux ou les voleurs.

Soit que le roi fidèle n'eût pas reçu nos avertissemens, soit qu'il n'en eût pas saisi exactement la portée, ou qu'il ait voulu feindre de ne les pas comprendre, ses troupes continuèrent à s'avancer vers Shang-haï. Le 18 août 1860, à dix heures du matin, les impériaux, qui couvraient les approches de la ville, furent attaqués et poursuivis jusqu'aux faubourgs de l'ouest, où les Anglais avaient placé leurs batteries. Repoussés par l'artillerie des *Sikhs*, ils se retirèrent en assez bon ordre, et essayèrent le lendemain de pénétrer par le faubourg de l'est, dont nous avions pris la défense. Nos boulets et nos obus les mirent en fuite; mais ce double échec ne les découragea pas. Le 20 août, on les vit reparaître plus nombreux et plus ardens; cette fois, nos batteries et celles des Anglais firent feu sur eux de toutes leurs pièces : ils maintinrent leur terrain quelques instans, puis reculèrent et finirent par battre en retraite lentement, sans effroi, sans désordre. Depuis ce moment, ils n'ont pas reparu.

La lutte était engagée, et pouvait avoir de funestes conséquences pour la sûreté de nos nationaux. Afin de prévenir le retour des scènes sanglantes qui venaient d'épouvanter Shang-haï, nos agens ne reculèrent devant aucune des mesures que parut leur conseiller la prudence, quelque graves, quelque terribles qu'elles pussent être. Ils savaient par les rapports de la police chinoise que les vastes faubourgs de Shang-haï recélaient des espions de Taï-ping-ouang, des bandits, des soldats de l'insurrection déguisés en mendians ou en voyageurs, toute une population turbulente et affamée qui attendait depuis longtemps le signal du meurtre et du pillage. Nos forces n'étaient pas nombreuses. Nous ne pouvions éviter le danger qu'en le voyant venir de loin. Il nous fallait niveler le terrain et dégager les abords de la place. Les commandans des forces navales appelèrent l'incendie à leur aide, et firent à la ville une ceinture de ruines fumantes. Ils se décidèrent ensuite à prendre officiellement vis-à-vis des rebelles une attitude qui ne pût leur laisser aucun doute sur leurs véritables intentions, dans le cas où ils eussent cru pouvoir attribuer à un malentendu les derniers événemens. M. Forrest, at-

taché à la légation britannique, se chargea de porter le 22 août au camp des rebelles la notification suivante :

« Aux chefs des bandes armées occupant Sou-tchao, Sang-kiang, etc. Des avis nous étant parvenus du rassemblement de bandes armées dans le voisinage de Shang-haï, nous, les commandans des forces militaires et navales de sa majesté l'empereur des Français et de la reine de la Grande-Bretagne, faisons savoir par la présente que la ville de Shang-haï et les établissemens étrangers y attenant sont occupés militairement par les forces de sa majesté l'empereur des Français et de son alliée la reine de la Grande-Bretagne. Les commandans avertissent en conséquence tous ceux que cela peut concerner que, si des partis armés quelconques viennent attaquer les positions occupées par eux, ils seront considérés comme ennemis par les forces alliées et traités en conséquence. »

La réponse du chef insurgé ne se fit pas attendre; elle était ainsi conçue :

« Lih, commissaire impérial du souverain qui règne par la volonté expresse du ciel, publie la présente notification :

« Les temps fixés pour la domination des Tsing (1) étant accomplis, le Seigneur vraiment sacré a été envoyé dans le monde pour le sauver. J'ai eu l'honneur de recevoir ses commandemens, afin d'accomplir l'œuvre céleste en punissant les crimes de la dynastie déchue, et depuis le moment où j'ai pris les armes pour la cause du droit dans le Kouang-si, je n'ai jamais livré bataille sans être vainqueur, ni attaqué une ville sans m'en emparer. Il n'y a que peu de temps, lorsque nos armées ont pris possession de Sou-tchao, vos compatriotes sont venus maintes fois et nous ont pressés de nous rendre à Shang-haï pour y discuter personnellement diverses matières concernant le commerce étranger. Je suis donc venu ici, après avoir pris Sang-kiang, non pas pour chercher le combat et pour me mesurer avec les forces des nations étrangères, mais pour leur offrir un traité de commerce, et maintenant que je viens de parcourir la communication qui m'a été remise, je suis on ne peut plus surpris de l'extravagante perversité du langage qu'on m'y tient.

« Je vous prie de bien remarquer que je commande à de nombreux officiers, que j'ai sous mes ordres une armée immense, et qu'il m'est facile d'effectuer en un clin d'œil l'anéantissement d'une ville aussi parfaitement insignifiante que Shang-haï. Si donc je défends à mes soldats de tirer l'épée, ce ne peut être que par un sentiment de conciliation et en considération de nos communes croyances. Si je permettais seulement une démonstration hostile, vous verriez les membres des mêmes familles se ruer les uns contre les autres, comme pour attester à vos regards la ridicule impuissance de la dynastie des Tsing. Vous êtes à présent en guerre ouverte avec cette dynastie, et vous ne pouvez pas avoir oublié la trahison de Tien-tsin. Nous

(1) La dynastie mandchoue.

n'avons d'autre but que de reprendre la terre qui nous appartient. Nous sommes en guerre avec la dynastie tartare, mais nous ne voulons aucun mal aux nations étrangères. Vos compatriotes attachent beaucoup d'importance au commerce. Nous vous accorderons des avantages plus grands que ne pourra vous en offrir la dynastie des Tsing, car une fois que vous serez entrés en relations amicales avec nous, nous vous donnerons liberté complète de faire le commerce dans toutes les villes sans exception. Je ne puis m'expliquer en aucune façon le ton fallacieux et grossier de la communication qui m'a été remise. Il me paraît raisonnable d'en conclure que vous ne tenez aucun compte de la communauté de nos sentimens et de nos croyances, et qu'après tout vous avez eu peut-être l'intention d'entrer en lutte avec moi.

« C'est pourquoi j'ai voulu éclairer par cette notification les divers pays dont les nationaux résident à Shang-haï. Si vous désirez faire le commerce sous nos auspices, venez vous consulter avec nous sur les termes du traité à conclure; mais, si c'est votre désir de créer inutilement des difficultés et de nous faire la guerre, alors mes troupes se mettront en mouvement comme les flots de la mer. Je serai inébranlable dans ma résolution, comme les montagnes sur leurs bases. L'avenir décidera de quel côté sera la victoire et de quel côté la défaite. J'ai la confiance que vous comprendrez vos intérêts, et que vous vous épargnerez les maux qui vous attendent. »

Cette communication était en même temps une menace et une fanfaronnade (1). Depuis la tentative du 22 août 1860, nos canons ont tenu à respectueuse distance l'invincible armée du *tchong-ouang*, et nous n'aurions pas eu à nous plaindre de ce dangereux voisinage sans le meurtre d'un missionnaire catholique, le père Massa, de l'ordre des jésuites, qui, surpris aux environs du collége de Zekaveï par une troupe de rôdeurs, a été dépouillé et impitoyablement massacré. Le roi fidèle n'a pas attendu qu'on exigeât de lui le châtiment des coupables. Après nous avoir donné l'assurance qu'une fatale erreur avait été commise et qu'on avait pris le père Massa pour un impérialiste, il s'est hâté de nous offrir ses excuses et de nous annoncer qu'il avait puni les assassins. Il sera toujours en Chine d'une

(1) Avant de recevoir la notification des ministres de France et d'Angleterre, le *tchong-ouang* avait écrit aux consuls une lettre fort curieuse dont la traduction a paru dans le *North-China-Herald*, et par laquelle il accusait les étrangers, les Français particulièrement, de l'avoir trahi en le faisant engager par leurs émissaires à venir à Shang-haï et en aidant ensuite les impériaux, qui avaient acheté leurs services, à repousser ses soldats. Cette lettre renfermait des récriminations amères et des menaces. « Trompé par vos avances, y disait-il, je venais à Shang-haï pour y signer avec vous un traité. Vous avez tiré l'épée contre vos frères en religion; ne vous étonnez donc point si j'arrête les marchandises et les produits qui alimentent votre commerce. » Plus tard il jugea prudent d'abandonner le système d'intimidation qu'il avait suivi jusqu'alors et changea complétement de ton. La communication que reçut de lui lord Elgin en septembre 1860 fait seulement appel à nos sentimens chrétiens et à nos intérêts.

sage politique de terrifier tous les partis quand nous jugerons prudent de ne pactiser avec aucun. La crainte que nous leur inspirerons fera tout le respect qu'ils auront pour nous. Il s'agit seulement de frapper juste. Du moment que nous ne pouvions, sans nous compromettre, accueillir favorablement les avances des insurgés, nous devions faire le vide autour de nous pour ne pas être surpris et étouffés.

En effet, le péril allait croissant, se rapprochait; il pouvait finir par nous cerner. Les rebelles occupaient les plus grandes villes du Kiang-sou et campaient à nos portes. Dans le Tché-kiang, où ils avaient pénétré au commencement de 1858, sous la conduite du prince assistant Chi-ta-kah, ils avaient pris successivement sept villes importantes. Le centre, l'ouest et le nord de la province étaient en feu. Aujourd'hui même, en 1861, la situation n'a fait que s'aggraver : tout manque à la fois aux impériaux. Sommé dernièrement par un ordre de son souverain de rassembler toutes ses forces et d'expulser de Sou-tchao les misérables qui s'y sont établis, le gouverneur du Kiang-nan, Tsang-kouo-fan (1), répondait avec une humilité respectueuse qu'il n'avait à sa disposition ni artillerie, ni argent, ni soldats.

Il faut compléter ici l'ensemble des faits qu'on vient d'exposer par l'analyse d'une série de documens aussi curieux qu'instructifs. La détresse du gouvernement de l'empereur Hienn-foung, l'insuffisance de ses ressources y sont mises tristement en lumière par les désolantes révélations que lui font ses conseillers et la singulière gravité des mesures qu'ils lui proposent. On voit qu'à leurs yeux le mal est immense, et que l'imagination ne doit pas reculer devant les plus énergiques remèdes.

Un membre de la famille impériale, le prince King-houi, considérant d'un côté que la guerre engagée depuis plus de trois ans déjà au sein de l'empire a engendré des maux sans nombre pour le peuple et qu'il convient de mettre fin à ses maux en imprimant une plus grande activité aux opérations militaires, — de l'autre, que l'état des finances épuisées ne permet même plus d'entretenir sur pied les armées qui doivent veiller à la sûreté du territoire en temps de paix, — propose à sa majesté l'adoption d'une mesure extrême, il est vrai, mais que le malheur des temps justifie suffisamment à ses yeux. Cette mesure, ce serait l'émission par le gouvernement d'un papier-monnaie ayant cours forcé. Les généraux l'emploieraient à la solde des troupes, qui s'en serviraient pour acheter tous les objets dont elles ont besoin; les sujets de l'empereur paieraient

(1) Successeur du vice-roi Ho-kouei-tsin.

l'impôt, les marchands acquitteraient leurs obligations avec cette monnaie fictive, et quiconque se refuserait à l'accepter serait sévèrement puni. Si l'empereur daignait ordonner l'adoption de cette mesure, le rapporteur ne doutait pas que la prospérité ne vînt à renaître bientôt dans l'empire et que les rebelles ne fussent en un moment balayés de la surface de la terre. L'empereur approuve le plan financier de son parent, et ordonne à ses ministres d'aviser promptement aux meilleurs moyens de le mettre à exécution; mais il ne dit pas quelles mesures ils devraient prendre pour rétablir le crédit public, sans lequel l'emploi d'un pareil système est évidemment impossible.

D'après les renseignemens fournis au censeur Youn-paou, dont les fonctions consistaient spécialement à surveiller les quartiers du centre de la capitale, les soldats tartares et chinois qui devraient veiller à sa défense n'y existent guère que sur le papier. Tout ce qu'il y avait de valide parmi les troupes de la garnison a été appelé sur le théâtre de la guerre, les vieillards et les gens infirmes qui restent font si négligemment leur service, « qu'ils seraient tout au plus bons à repousser l'attaque d'une bande de voleurs. » Cette coupable incurie des chefs militaires est devenue une cause de terreur pour la partie riche de la population. Depuis 1853, plus de trente mille familles ont quitté la capitale, emportant avec elles tout ce qui leur appartenait. Il en est résulté que les travaux et le commerce sont interrompus, et que les basses classes sont en proie à la plus effroyable misère. Cependant on n'a pas craint, pour remplir le trésor épuisé, de lever des impôts extraordinaires sur ces malheureux, qui manquent de nourriture et de vêtemens. Le rapporteur a rencontré de pauvres vieilles femmes presque nues qui, n'ayant pu trouver une seule pièce de monnaie, allaient porter aux percepteurs des taxes le seul vêtement qui pût les garantir des rigueurs de l'hiver. Il supplie l'empereur de vouloir bien, dans sa sagesse et sa bonté, remédier à ces abus, à ces maux que la présence de l'ennemi au cœur de la province (1) rend encore plus déplorables, et il ne craint pas d'affirmer à sa majesté que, d'après les aveux de ses émissaires, un grand nombre de rebelles sont entrés, il y a quelque temps, dans la capitale, où ils ont loué des maisons et travaillent avec ardeur à se faire des partisans (2).

(1) Les rebelles étaient alors aux environs de Tien-tsin.

(2) D'après les lois de l'empire, aucun document ne peut être imprimé dans le journal officiel avant d'avoir été soumis à l'appréciation du cabinet impérial. Le rapport du censeur Youn-paou ne lui avait pas été présenté avant la publication. Le gouvernement s'émut et ordonna une enquête, qui prouva la négligence de quelques employés d'imprimerie, mais sans démentir les faits signalés par le censeur.

Ouang-mao-yin, attaché au département de la guerre, a consulté les signes du temps, et il ne doit pas cacher à l'empereur que les phénomènes aussi bien que les faits dont il a été témoin l'ont frappé d'un effroi mystérieux. Depuis quelques mois, des torrens d'eau inondent les plaines, et quand la pluie cesse, la lumière des astres est triste et voilée. A Kin-tchao, près de la province qui fut le berceau de la dynastie, le sol s'est entr'ouvert, et le même jour la terre a tremblé quarante-deux fois. A Pékin, l'argent est si rare que la valeur en est quatre fois plus grande; les vivres font défaut, la population tartare elle-même est désaffectionnée. Partout la rébellion gagne des forces, chaque jour apporte des nouvelles de plus en plus fâcheuses. Les plus braves et les plus habiles généraux ont succombé sur le champ de bataille. Les troupes ne sont plus payées, et leur fidélité chancelle. Dans une aussi grave situation, il convient de ne pas dédaigner les manifestations du courroux céleste, et pour apaiser la colère divine il faut écouter la voix du peuple, qui est aussi la voix de Dieu. Les misères du peuple sont à leur comble, et l'empereur n'a rien épargné pour les secourir; mais les connaît-il bien, et ses sujets, qu'il chérit comme ses enfans, ont-ils entendu parler de la bonté de son cœur? Les anciens souverains de la Chine ne faisaient pas fermer les portes de leur palais : ils voulaient que les conseils de tous y pussent pénétrer, que l'intelligence et le bon sens de la multitude les éclairassent au besoin sur le choix des fonctionnaires, sur les mesures importantes auxquelles le gouvernement devait recourir dans les circonstances difficiles. L'illustre et modeste Yu a dit : « L'orgueil amène la ruine, mais l'humilité assure le succès. » Fidèle à cette admirable maxime, l'empereur a constamment accueilli avec respect les avis et les remontrances, il en a toujours tenu compte lorsque le dévouement et la raison les avaient dictés; malheureusement depuis quelque temps ces avis sont devenus plus timides et plus rares. On dirait que l'on craint de prendre l'initiative, et que l'on tremble de parler suivant sa conscience à moins d'y être invité. La Providence, dans sa clairvoyante sollicitude, a départi à chaque époque la somme de capacités et de talens qui lui est nécessaire. Si on ne trouve ni habileté ni indépendance parmi les sommités officielles, qu'on les cherche dans les rangs inférieurs de la société. En consultant les sentimens du peuple, on les trouvera sans peine, et le ciel récompensera la condescendance paternelle du gouvernement. Dévoués et reconnaissans, les habitans de l'empire n'écouteront plus les fallacieuses promesses des rebelles et repousseront leurs perfides avances. Haïe des populations, combattue par des généraux capables et fidèles, l'insurrection sera vaincue. Ouang-mao-yin a été comblé des gracieuses faveurs de son souverain. Il

lui devait la vérité et n'hésite pas à la lui dire : « pour conserver l'empire, il faut garder les cœurs de ses sujets. »

Ainsi les provinces centrales et maritimes de la Chine proprement dite ont été successivement envahies par l'insurrection ; le mal s'est attaché d'abord au cœur et aux entrailles de l'empire, puis il s'est étendu avec une effrayante rapidité, et maintenant toutes les parties vitales sont atteintes. Le trésor est vide, et les sources qui devaient le remplir, — le commerce, l'industrie, les impôts, — sont presque taries. Les fonctionnaires sont en général corrompus et inhabiles, les soldats mal payés et mécontens, les populations inquiètes, et le journal officiel trahit lui-même les souffrances qui épuisent cette constitution vieillie. L'émission du papier-monnaie, ce stérile expédient d'un pouvoir aux abois, les abus déplorables signalés par le censeur Youn-paou, la franchise hardie de Ouang-mao-yin, ce reflet encore éclatant d'une civilisation qui avait devancé la nôtre dans la conquête des doctrines libérales, sont pour le gouvernement tartare d'accablantes révélations. Elles témoignent de l'épuisement de ses ressources au moment où les plus sérieux périls le pressent de toutes parts; elles montrent son imprévoyance et son incurie en face de la vigilance et de l'activité de ses adversaires; elles accusent en un mot des symptômes de décadence, indices presque certains d'une ruine prochaine. Pour sauver une cause si compromise, il faudrait que l'union du dévouement et du génie lui vînt en aide. La dynastie mandchoue a encore des serviteurs dévoués et habiles; mais le talent de ses fonctionnaires ne s'est élevé nulle part jusqu'au génie. Les intempéries des saisons, la constance de quelques officiers fidèles, peuvent encore prolonger la lutte; l'entreprise de l'insurrection peut encore échouer sous l'influence des vices secrets qui la travaillent. On ne voit pourtant, à l'époque où nous sommes arrivés (1861) et dans les mesures adoptées récemment par le gouvernement impérial, aucun motif de douter du triomphe prochain de Taï-ping-ouang.

III. — DE LA NATURE ET DES TENDANCES DE L'INSURRECTION CHINOISE.

Après avoir étudié les causes de l'insurrection chinoise et cherché à découvrir son obscure et mystérieuse origine, après avoir tracé le récit souvent monotone de ses victoires et de ses épreuves, il me reste à l'observer dans sa nature et ses tendances. Plus inquiet de l'avenir que soucieux du passé, je ne me dissimule pas qu'au moment de finir ma tâche, j'en aborde précisément la partie la plus importante et la plus délicate. Pénétrer les conséquences des événemens que j'ai racontés, montrer comment, sous la double pression du

temps et des faits, le développement du caractère religieux et politique de l'insurrection a dû modifier les idées, les intentions, les mœurs des rebelles, ce serait formuler à l'avance la solution d'un problème qui intéresse peut-être tout le genre humain; ce serait définir dès ce jour l'influence que le triomphe de Taï-ping-ouang, s'il venait à se réaliser, exercerait sur les relations du peuple chinois avec les autres peuples de la terre, sur les relations d'un tiers de l'humanité avec le reste du monde.

Ce n'est pas que les documens ou les informations fassent défaut à celui qui veut tenter la difficile étude de ce problème social. Nous en connaissons les données, et nous savons qu'elles sont authentiques. Taï-ping-ouang a fait passer entre nos mains des proclamations et des brochures, nos agens et nos voyageurs ont visité ses places de guerre, ses généraux et ses ministres. Malheureusement les écrits que nous possédons et les actes mêmes dont nous avons été témoins ne sont pas d'accord. Les écrits nous avaient d'abord charmés et remplis d'espérances; les actes nous ont douloureusement surpris. Les faits ont paru le plus souvent démentir les promesses. En présence de ces contradictions, l'historien demeure interdit. Il connaît les habitudes antiques et les vices enracinés de ce peuple, qu'une révolution religieuse, une révolution chrétienne pourrait seule rajeunir et régénérer; il sait que le mensonge y est en honneur et en crédit, que l'astuce et la duplicité le gouvernent, que les plus belles maximes ornent la mémoire et les lèvres souriantes de ses hommes d'état, tandis qu'elles sont bien loin de leurs cœurs. Comment n'hésiterait-il pas dans ses appréciations? comment ne suspendrait-il pas son jugement, et oserait-il énoncer des convictions ou des certitudes?

Les traités qui renferment l'explication du système de Taï-ping-ouang, l'exposé de ses vues et de sa doctrine, sont au nombre de huit. Le premier, intitulé : *Livre des préceptes de la dynastie Taï-ping*, est exclusivement religieux (1). Les sept autres, le *Classique trimétrique*, l'*Ode pour la jeunesse*, le *Livre des décrets célestes et déclarations de la volonté impériale*, le *Livre des déclarations de la volonté divine faites à l'occasion de la descente du Père céleste sur la terre*, la *Déclaration impériale de Taï-ping*, les *Proclamations* publiées, sur l'ordre de l'empereur, par Yang et Siaou, ministres d'état, et l'*Ode de la dynastie Taï-ping sur la rédemption du monde*, sont

(1) Il faut y ajouter les traductions en chinois de la Genèse, de l'Exode, des Nombres, conformes, à quelques mots près, à celles que renferme la seconde édition des œuvres de Gutslaff, publiée à Ning-po, ainsi que la traduction de l'Évangile de saint Matthieu. Ces travaux ont été publiés par Taï-ping-ouang postérieurement à la plupart des écrits dont nous donnons ici les titres, alors qu'il avait fondé à Nankin le siége de son pouvoir, et que depuis deux ans déjà son système religieux était établi.

à la fois religieux et politiques (1). Entrer dans l'analyse de chacun de ces écrits serait se condamner à de fastidieuses répétitions : il suffira de les prendre dans leur ensemble et d'en présenter un résumé général qui fasse ressortir le but politique du chef de l'insurrection, les préceptes religieux, les maximes morales qui sont les fondemens de sa réforme et les bases de sa doctrine.

« Tous les hommes, dit Taï-ping-ouang, ont été créés par le grand Dieu. Il leur a donné la vie, il la leur conserve; ils appartiennent donc tous à une même famille, ils sont donc tous frères, frères par le corps, puisqu'ils descendent tous du premier homme créé par Dieu, frère par l'âme, puisque toutes les âmes ont une commune origine, le grand Dieu.

« Le grand Dieu a créé le monde en six jours; il a donné à l'homme l'empire de toutes choses; il l'a revêtu de gloire et d'honneur. Il y eut au commencement une nation que Dieu consacra spécialement à son culte : son nom était Israël. Elle devint captive en Égypte et gémit sous le poids d'un dur esclavage. Dieu en eut pitié : il envoya Moïse et Aaron demander au roi sa délivrance; ni leurs miracles ni les plaies dont ils frappèrent l'Égypte n'ayant pu toucher son cœur endurci, Dieu fit périr tous les premiers-nés de son royaume. Israël alors fut libre et put quitter la terre d'Égypte; mais le roi envoya ses armées à sa poursuite : elles furent englouties dans la Mer-Rouge, qui se divisa pour laisser passer les fugitifs. Dans le désert, Dieu nourrit son peuple avec la manne et les cailles qu'il lui envoya du ciel. Il déploya sa puissance sur le mont Sinaï, et écrivit ses dix commandemens sur des tables de pierre qu'il avait fait faire par Moïse.

« Dans la suite, les hommes, tentés (2) par le diable, tombèrent dans la désobéissance et l'infortune; mais Dieu eut pitié de leurs malheurs, et il envoya son fils aîné en ce monde, afin qu'il donnât sa vie pour la rédemption du genre humain. Jésus, le seigneur et le sauveur du monde, racheta l'homme du péché en répandant pour lui son précieux sang sur la croix. Trois jours après sa mort, il ressuscita, et pendant quarante autres jours il enseigna à ses disciples les doctrines célestes. Avant de monter au ciel, il leur ordonna de répandre parmi les peuples la connaissance de son *Évangile* et de sa volonté révélée. Tous ceux qui refuseront d'y croire seront condamnés.

« Cependant les Chinois, trompés par les démons, s'écartèrent des dix commandemens et « s'enfoncèrent de plus en plus dans l'erreur; » mais le

(1) Deux autres traités, ceux des *Dispositions de l'armée* et du *Cérémonial de la céleste dynastie Taï-ping,* contiennent des détails d'organisation qui n'offrent pas grand intérêt. Le *Nouveau Calendrier pour la troisième année de la céleste dynastie,* qui faisait aussi partie des brochures qu'on nous a remises à Nankin, modifie entièrement le système astronomique suivi de toute antiquité par les Chinois et consacre une réforme malheureuse. Les auteurs de ce traité substituent à la combinaison des périodes solaires et lunaires, qui comportait les calculs les plus exacts, la division *invariable* de l'année en douze mois de trente jours chacun, ou trois cent soixante jours.

(2) Voyez l'*Ode de la dynastie Taï-ping,* et le traité *Classique trimétrique,* ainsi appelé parce que chaque ligne contient trois syllabes.

grand Dieu eut pitié d'eux, il « déploya à leur égard une générosité aussi vaste que la mer, » et envoya sur la terre son fils Hong-siou-tsiouen pour les sauver (1). En 1837, après qu'il eut étudié les classiques, il monta au ciel, où le grand Dieu lui communiqua personnellement la vraie doctrine, lui remit un sceau et une épée, emblèmes d'une autorité et d'une majesté irrésistibles, et lui donna l'ordre de combattre les démons avec l'aide du frère aîné Jésus et des anges. Lorsqu'il eut vaincu l'ennemi des hommes, il fut rappelé au ciel : Dieu l'y investit d'une grande autorité, et lui donna une nouvelle mission pour le salut du genre humain, lui disant : Je suis avec vous pour diriger toute chose. En 1848, Hong-siou-tsiouen se trouvant dans une grande perplexité, le grand Dieu vint avec Jésus-Christ pour le secourir et lui apprendre à porter le poids du gouvernement. — « Le grand Dieu a suscité son fils pour déjouer les complots des méchans, pour déployer la majesté et l'autorité et pour sauver le monde, pour séparer les bons des méchans, accorder aux uns les joies du ciel, envoyer les autres aux peines de l'enfer. » — Il surpasse de beaucoup les hommes en intelligence, savoir et générosité. — Que tous ceux qui sont sous le ciel viennent et reconnaissent le nouveau monarque.

« Depuis que le grand Dieu a fait à l'homme (par son fils Hong-siou-tsiouen) une gracieuse communication de sa doctrine, « tous ceux qui se repentent de leurs péchés et évitent d'adorer les esprits corrompus, de pratiquer le mal et de transgresser les divins commandemens, retourneront au ciel d'où ils tirent leur origine, et y jouiront éternellement d'une infinité de délices, de dignités et d'honneurs, » tandis que ceux qui ne pratiqueront pas le repentir et l'obéissance « iront certainement aux enfers pour y gémir éternellement sous le poids de tristesses, de souffrances et de tortures infinies. Quel est le meilleur et quel est le pire? Je vous le laisse à juger (2).»

Le *Livre des préceptes religieux* est le véritable rituel du culte institué par Taï-ping-ouang. Il reproduit le Décalogue, et proscrit, par un ingénieux commentaire des commandemens de Jéhovah, l'usage du jeu, de l'opium et des liqueurs fermentées. Il renferme des prières dont il recommande les formules à la piété des nouveaux convertis pour les temps d'épreuves, d'afflictions et les circonstances solennelles de la vie : les naissances, les funérailles, les mariages, l'entreprise d'une œuvre importante, la construction d'un nouveau foyer. Le réformateur ordonne à ses sujets d'invoquer Dieu chaque jour; il veut que leurs prières soient accompagnées du repentir, d'une offrande de vin, de thé, de riz, qui les fasse agréer du Seigneur, et d'une ablution régénératrice qui achève de purifier l'âme. C'est là tout ce qui constitue, d'après ses écrits, la forme extérieure de son culte.

Après avoir exposé ses préceptes religieux, Taï-ping-ouang a soin

(1) Le chef de la rébellion, qui a pris le nom de Taï-ping-ouang.

(2) *Livre des décrets célestes. — Ode de la dynastie Taï-ping. — Livre des préceptes religieux. — Classique trimétrique.*

de justifier sa doctrine d'une redoutable accusation que ses adversaires ont portée contre elle, et il s'attache à combattre les répugnances nationales de ses partisans par des argumens tirés des classiques chinois.

« Quelques-uns, dit-il, ne craignent pas d'affirmer qu'en adorant Dieu nous ne faisons qu'imiter les étrangers, comme si nos annales historiques, que chacun peut lire, ne démontraient pas la fausseté de leur allégation. » Depuis le temps de Poan-khou (1) jusqu'à l'ère des trois dynasties, les princes et les peuples honoraient et respectaient le grand Dieu. « Mencius dit : lorsque le ciel forma le genre humain, il institua des souverains et des sages qui pussent, en qualité de lieutenans de Dieu sur la terre, conférer gracieusement la tranquillité aux nations. » Selon le livre des *Odes,* Vou-ouang et Ouang-ouang, de la dynastie Tchao, ainsi que Tching-tang, de la dynastie Chang, rendaient leurs hommages à la Divinité, et « nous lisons dans le livre des *Diagrammes* (2) que les anciens rois, après avoir inventé les instrumens de musique dans le dessein de perfectionner la vertu, en jouaient principalement en présence du grand Dieu. » Nous vous le demandons, peut-on dire raisonnablement que ces respectables personnages imitaient les étrangers (3)? Il a été dit de toute antiquité que les hommes ne constituent qu'une seule famille dont le grand Dieu est le père. « Si nous n'avions pas perdu cette conscience naturelle » qui guidait autrefois les sages et que les étrangers ont su conserver, nous croirions encore que « tout dépend ici-bas de la volonté de Dieu, » et nous eussions continué à marcher dans les mêmes voies que les nations étrangères; mais il y a déjà quatre mille ans que Kiou (2219 ans avant Jésus-Christ) introduisit parmi nous le culte des esprits corrompus. Plus tard, sous la dynastie des Tsing, on adora les empereurs Chun et Yu; puis vinrent Siouen (72 ans avant Jésus-Christ) et Vou (25 ans avant Jésus-Christ), de la dynastie Han, qui crurent également aux génies, Ming, de la même dynastie (58 ans après Jésus-Christ), qui fut le coupable protecteur des institutions boudhiques, et enfin Houi, de la dynastie Song (1107 ans après Jésus-Christ), qui surpassa les folies superstitieuses de ses prédécesseurs, et fut assez audacieux pour donner à Dieu le nom « d'empereur de perle. » Depuis ce moment, les ténèbres sont devenues plus épaisses, et nous nous sommes enfoncés de plus en plus dans l'erreur. Les choses en sont venues à ce point que « les pieds ont pris la place de la tête, » que « la terre des esprits a été occupée par les démons, » que « les Chinois ont été conquis par les Tartares (4). »

« Les démons tartares ont perdu de vue leur origine : ils ont oublié que

(1) Le premier homme dont il soit parlé dans l'histoire de la Chine.

(2) Ce livre est attribué à Fou-hi, qui, si l'on s'en rapporte à la chronologie chinoise, vivait 2852 ans avant Jésus-Christ. Les historiens ne sont pas bien d'accord sur cette date, mais ils pensent généralement que c'est au temps de Fou-hi que se termine la période mythologique de l'histoire chinoise.

(3) *Livre des préceptes religieux.*

(4) Proclamations publiées par Yang et Siaou.

leur race était issue d'un renard blanc et d'un chien rouge. Ils ont osé franchir les limites qui les séparaient de notre terre fleurie, et alors le renard est monté sur le trône impérial, et nos graves magistrats ont incliné leurs fronts devant lui. Ils ont contraint les Chinois à porter une longue queue qui les fait ressembler à des animaux, à revêtir des robes tartares et des bonnets de singe; ils ont substitué leurs lois diaboliques à notre législation, leur patois à notre langue. Lorsque les fleuves grossis par les pluies ont rompu leurs digues, ils ont vu, sans s'en émouvoir, le peuple expirer de misère et de faim; ils ont souillé nos couches pour pervertir les nobles instincts de notre race, ils nous ont ravi nos plus belles femmes pour en faire leurs esclaves et leurs concubines; ils ont confié le pouvoir à des magistrats corrompus qui écorchent la peau et mangent la graisse du peuple. Le récit de telles abominations souille la langue. On userait tous les bambous des montagnes du sud à raconter les infamies des démons tartares, et tous les flots de la mer d'Orient ne suffiraient pas pour laver leurs crimes (1).

« Cependant, lorsque le désordre est à son comble et que les ténèbres sont les plus profondes, c'est alors quelquefois que l'ordre et la lumière sont bien près d'en sortir. Le grand Dieu a trouvé que les iniquités tartares avaient comblé la mesure, il a manifesté sa colère contre ceux qui adorent les esprits corrompus et violent ses commandemens; il a suscité le roi céleste, à qui il a donné l'ordre de balayer la horde des démons tartares et d'en purger notre terre fleurie! Secouons donc notre léthargie, déployons nos brillans étendards, jurons d'exterminer les huit bannières et de pacifier les neuf provinces (2)! Nous serons ainsi des héros en ce monde, et nous jouirons dans l'autre d'une félicité éternelle (3). »

Le violent manifeste dont on vient de lire l'analyse, et qui a été publié par les rois de l'est et de l'ouest, Yang et Siaou, sur l'ordre de Taï-ping-ouang, est le chef-d'œuvre de sa politique. Le chef de la nouvelle dynastie y rattache, par un enchaînement qui doit paraître logique à des hommes superstitieux, son entreprise insurrectionnelle à sa réforme religieuse : il confond l'une et l'autre dans une seule et même mission émanée de la Divinité, et c'est au nom de cette mission, au nom de Dieu de qui il la tient, qu'il fait un éloquent appel aux passions d'esclaves déshonorés contre des maîtres exécrés et persécuteurs; c'est au nom de Dieu qu'il promet à la révolte triomphante la gloire ici-bas et des félicités infinies dans le ciel. Une fois engagé dans cette voie où l'ont précédé Mahomet et les autres réformateurs guerriers, il ira trop loin, il dépassera les bornes de la prudence, et il faudra que la foi religieuse de ses partisans soit bien robuste pour qu'ils ne comprennent point qu'il fait un abus calculé de l'intervention divine. Soit qu'il veuille déjouer les complots

(1) Proclamations publiées par Yang et Siaou.

(2) L'armée mandchoue est divisée en huit bannières. — On appelait autrefois la Chine le pays des neuf provinces.

(3) Proclamations publiées par Yang et Siaou.

qui mettent en péril le succès de son entreprise ou se débarrasser peut-être de quelque dangereux rival, soit qu'il sente le besoin de maintenir l'union parmi ses partisans, de leur inspirer une confiance illimitée dans la bonté de sa cause et l'infaillibilité de ses paroles, de les maintenir par le frein d'une obéissance passive en leur imposant, pendant toute la durée de la guerre, cette dure pratique du communisme si antipathique à la nature humaine et à la nature chinoise en particulier, Hong-siou-tsiouen appelle à son aide l'intervention de la Divinité. Il emploie comme un puissant levier, pour remuer ces masses indolentes ou indociles, la terreur religieuse, à laquelle il les a rendues accessibles par sa doctrine. On voit d'ailleurs que les grossières natures sur lesquelles il devait agir n'ont pas toujours cédé à la pression de ce levier, et qu'il lui a fallu, pour les exciter plus vivement, avoir recours à des moyens qui fussent plus à leur portée par cela même qu'ils étaient plus immédiats et plus directs : nous voulons parler de la menace des châtimens et de la promesse des récompenses, de l'institution de marques honorifiques et infamantes.

Le 24 septembre 1851, il adresse à son armée ces paroles significatives : « Nous vous disons en vérité que ceux qui désirent la vie et qui redoutent la mort en ce monde n'y auront pas la vie, mais y trouveront la mort. » Le 13 septembre, à Young-ngan, il donne l'ordre à ses officiers de mettre tout le butin en commun sous peine de mort (1). Un décret rendu le 30 octobre à Young-ngan ordonne qu'après le combat chaque chef d'escouade fasse un rapport sur la conduite des cinq hommes qui ont combattu sous ses ordres. Ce rapport sera transmis par voie hiérarchique, à la cour. Le brave sera marqué d'un cercle, le lâche d'une croix (2). « Le père céleste, le frère aîné céleste et moi, dit le chef insurrectionnel dans un autre décret, nous avons constamment les yeux fixés sur vous, et aucune de vos actions n'échappe à nos regards. C'est pourquoi nous voulons que ces braves qui sont morts sur le champ de bataille et dont les âmes sont au ciel reçoivent maintenant d'éclatans honneurs (3), et nous promettons d'importantes et lucratives dignités à ceux dont le succès couronnera les efforts. Nous vous disons sincèrement que, si vous obéissez à la volonté du père et du frère aîné célestes en combattant vaillamment les suppôts des démons, vous jouirez dans ce

(1) *Livre des décrets célestes.*

(2) *Ibid.*

(3) Ces honneurs posthumes consistent dans un décret qui confère aux mânes de celui qui a succombé un grade, une dignité supérieurs à ceux dont il jouissait de son vivant. On sait que telle est aussi la coutume des Tartares. Ces derniers y ajoutent des sacrifices qu'ils offrent aux mânes du défunt.

monde d'honneurs incomparables et dans l'autre d'une félicité éternelle (1). »

Par une autre proclamation publiée l'année suivante, il promet à ses partisans d'en faire des ducs, des comtes et des marquis; s'ils obéissent aux commandemens du grand Dieu, il leur donne l'assurance qu'ils parviendront au ciel après leur mort et qu'ils y habiteront des palais dorés. Là, ajoute-t-il, les plus humbles sont vêtus de soie et de satin : les hommes portent des robes ornées de dragons, les femmes sont parées de fleurs éclatantes (2). A ces faiblessse complaisantes du roi céleste pour les vices de ses nationaux et pour leurs instincts de vanité puérile, il convient cependant d'opposer des maximes plus élevées et plus pures, qui ont fait l'ornement de sa doctrine, l'orgueil et l'espoir de ses admirateurs.

« Avant que les hommes fussent créés, est-il dit dans un traité évidemment écrit sous son inspiration, — l'*Ode de la dynastie Taï-ping*, — leurs âmes habitaient le ciel. » — « La vertu tire son origine du ciel, — elle est la nature originelle de l'homme, — c'est elle qui le distingue de la brute; — il la développe par la perfection, elle en fait un être admirable à toutes les époques de sa vie et le ramène au ciel, sa patrie. — La vertu dompte la violence et impose silence aux flatteurs. »

« Que vos actions soient droites et vos motifs sincères. — Que le savant instruise l'ignorant, sans le faire rougir de son ignorance; que les supérieurs demandent conseil à leurs inférieurs, et n'oublient jamais que ceux-ci peuvent être élevés un jour au rang qu'ils occupent. — Lorsqu'un fonctionnaire rentre dans la vie privée, il doit cacher sa gloire dans l'obscurité.

« Dieu a donné à l'homme un esprit intelligent, afin que cet esprit contrôlât le corps. Lorsque l'esprit est droit, il devient le vrai régulateur auquel obéissent les sens et les membres. — Que mon œil soit vertueux! — Que mon oreille soit ouverte aux discours du sage, fermée aux conseils pervers, et de cette façon je deviendrai intelligent. — Je couperai celle de mes mains qui aura mal fait. — Mes pieds marcheront dans la voie droite et la suivront toujours.

« Le bonheur d'une famille dépend de l'harmonie et de l'union qui règnent parmi ses membres. — Que les fils considèrent l'obéissance à leurs parens comme leur principal devoir! — Que le père soit sévère, mais surtout qu'il soit juste! — La mère distribuera également son affection à ses enfans, et elle se gardera de partialité. — Les frères aînés instruiront leurs jeunes frères; ils se rappelleront que le même sang coule dans leurs veines, et ce souvenir les rendra indulgens pour leurs fautes. — Les frères cadets n'oublieront pas que Dieu lui-même a établi l'inégalité des âges et des conditions, et en conséquence ils respecteront leurs frères aînés.

« Vous devez accorder votre soutien aux vieillards et aux enfans, et ne

(1) *Livre des décrets célestes.*
(2) *Ibid.*

jamais abandonner ni les malades ni les blessés. Si vous ne soutenez pas la faiblesse, vous encourrez la disgrâce du ciel.

« Aujourd'hui les affections et les haines des hommes sont toutes dictées par des considérations égoïstes et des vues étroites. Les habitans d'une province, d'un district, d'un village, ne connaissent pas ceux d'une autre province, d'un autre district, d'un autre village, et parce qu'ils ne les connaissent pas, ils se croient supérieurs à eux, ils s'en méfient, ils les dédaignent. Ainsi l'ignorance, engendrant l'égoïsme, devient une source de rivalités, de querelles, de guerres. Cependant, lorsque les souverains de l'antiquité, comme Yaou et Chun, ouvraient leurs greniers pour soulager la misère publique, ils ne favorisaient pas dans leurs largesses un peuple plutôt qu'un autre. Confucius et Mencius distribuaient également leurs enseignemens aux uns et aux autres. — Pourquoi cela? C'est que ces dignes personnages considéraient le monde comme divisé en plusieurs royaumes, mais ne constituant qu'une seule famille; c'est qu'ils savaient que le grand Dieu est le père universel de tous les hommes, qui sont tous frères, et qu'il gouverne et protége les nations étrangères les plus éloignées aussi bien que la Chine. Dépouillez donc ces vues étroites et ces sentimens de vil égoïsme que vous inspire la vue des frontières et des limites (1). »

La politique des nations civilisées, disons plus, la politique des nations chrétiennes, est-elle plus éclairée? Tiendrait-elle un langage plus élevé, plus noble, plus libéral? Et si ce langage est sincère, ne sommes-nous pas en droit d'attendre du triomphe de l'insurrection l'anéantissement des préjugés nationaux, l'ouverture de la Chine? Si ce langage est sincère!... C'est la question qui domine tout le sujet, et à laquelle on voudrait qu'il fût possible de répondre par l'affirmative.

Pour terminer l'exposé du système politique de Taï-ping-ouang tel qu'il nous apparaît d'après ses écrits, il reste à parler de son gouvernement et de l'organisation de son armée. On ne possède encore à cet égard que des données insuffisantes. C'est ainsi par exemple que l'on sait les titres des fonctionnaires qui agissent sous ses ordres; mais la nature des emplois qu'ils remplissent nous est très imparfaitement connue, bien que les titres mêmes de ces emplois, les insignes qui les distinguent, les circonstances où ils ont été créés, et où se trouvent en ce moment les affaires de l'insurrection, nous mettent en droit de conjecturer qu'ils ont été jusqu'ici presque exclusivement militaires. Ils deviendront certainement de plus en plus pacifiques, à mesure que les bases sur lesquelles repose le trône de Taï-ping-ouang acquerront plus de solidité, et que le bruit des batailles s'éloignera de Nankin, où le réformateur a établi le siége de sa puissance. Tant que le canon grondera dans les provinces en-

(1) *Déclaration impériale de Taï-ping. — Ode de la dynastie Taï-ping. — Ode pour la jeunesse. — Livre des décrets célestes.*

vironnantes, tant que ses armées n'auront pas refoulé au-delà du Fleuve-Jaune, ou même jusqu'aux frontières de Tartarie, les derniers soldats mandchoux, ses ministres devront être avant tout des généraux, et sa capitale restera un camp.

Au-dessous de Hong-siou-tsiouen, roi céleste (*tin-ouang*) et chef de la dynastie pacifique (*taï-ping-ouang*), nous voyons siéger à l'origine cinq autres rois (*ouang*) qui exercent les plus hautes fonctions de son gouvernement. Ce sont Yang-siou-tsing, le mari de la sœur aînée, qui prend le titre de roi de l'est (*tchong-ouang*) et de premier ministre d'état; Siaou-tchaou-koueï, également son beau-frère, qui prend le titre de roi de l'ouest (*si-ouang*) et de second ministre d'état; Foung-youn-san, qui est roi du sud (*nam-ouang*); Oueï-tching, roi du nord (*pé-ouang*), et Chi-ta-kah, roi assistant. Les rois de l'est et de l'ouest ont aussi le titre de premiers généralissimes; ceux du sud et du nord remplissent les fonctions de lieutenans-généralissimes. Le premier commande l'avant-garde, le second l'arrière-garde. Le roi assistant n'a pas d'emploi dans l'armée: il doit siéger constamment à côté du *tin-ouang* (roi céleste), et l'aider à régler les affaires de la cour (1).

L'institution des cinq rois remonte au mois de novembre 1851. Le chef de l'insurrection n'était pas encore sorti du Kouang-si. Il se trouvait à Young-ngan-tchao, où il séjourna quelque temps en dépit des efforts du vice-roi Su, et où il rédigea un grand nombre de proclamations. Celle d'où est sortie la création des rois est particulièrement remarquable. Hong-siou-tsiouen y rappelle à ses soldats que Dieu seul a droit aux dénominations de *saint* et de *père*. Il leur défend en conséquence de l'appeler désormais *chang* ou *ti*; il conservera seulement le titre de *ouang*, et sera *tin-ouang* (roi céleste) (2). Pour Yang, Siaou, Foung, Oueï et Chi, auxquels il avait laissé prendre « par condescendance pour les usages corrompus du siècle le titre de pères royaux, » on devra les appeler à l'avenir « rois de l'est, de l'ouest, du sud, du nord, et roi assistant (3). »

Les rois de l'ouest et du sud ont péri sur le champ de bataille avant la prise de Nankin; ceux du nord et de l'est sont tombés dans le conflit sanglant que leurs mutuelles rivalités avaient fait naître, et dont on a lu plus haut le récit. Chi-ta-kah est maintenant généralissime, et commande, dit-on, l'armée insurrectionnelle, qui occupe la plus grande partie du Tche-kiang. Taï-ping-ouang a institué récemment de nouvelles royautés pour récompenser les services ou flatter les ambitions de ses conseillers; le *tchong-ouang*, qui s'est emparé

(1) Organisation de l'armée de Taï-ping, dans le *Livre des décrets célestes.*

(2) Les empereurs de la Chine prennent le titre de *ouang-chang* (roi suprême).

(3) *Livre des décrets célestes.*

de Sou-tchao et qui dernièrement menaçait Shang-haï, le *ngan-ouang* (roi de la félicité) et le *fou-ouang* (roi de la tranquillité) font partie des nouveaux dignitaires, qui sont tous, dit-on, des hommes du Kouang-si et par conséquent d'anciens compagnons d'armes du chef insurgé. Ce dernier a placé près de lui sur le trône un de ses fils, âgé de douze ans, qui publie déjà, sous le nom de prince-héritier, des décrets et des édits, et auquel il a donné une large part dans le pouvoir temporel, se réservant d'ailleurs pour lui seul la suprématie spirituelle.

Les *ministres d'état* viennent immédiatement après les *rois* dans la hiérarchie instituée par le chef de la rébellion. Au-dessous d'eux sont les *directeurs-généraux*, puis les *directeurs*, les *préteurs*, les *régulateurs*, les *inspecteurs*, les *ducs*, les *préfets*, les *tribuns*, les *centurions*, les *vexillaires* et les *quinquévirs*. Chacun de ces fonctionnaires est toujours accompagné d'un étendard jaune qui est l'insigne de son autorité, et varie de dimension suivant son grade. Les étendards des deux premiers généralissimes (les rois de l'est et de l'ouest) ont huit pieds carrés, ceux des vexillaires sont triangulaires et ont deux pieds sur chaque côté. Un quinquévir ou brigadier commande quatre hommes, le vexillaire a sous ses ordres cinq brigadiers (25 hommes), le centenier quatre vexillaires (104 hommes), le tribun cinq centurions (525 hommes), le préfet cinq tribuns (2,625 hommes), le duc cinq préfets (13,125 hommes). Ils doivent être tous des hommes éprouvés pour leur valeur; leur rôle consiste à se battre, ils n'ont rien de plus à faire. Les autres officiers exercent des fonctions plus complexes. Les uns, sans doute les directeurs-généraux, forment une sorte de comité supérieur des opérations militaires, ils méditent et déterminent les plans de campagne; les autres, constitués en conseil de guerre, les préteurs, rendent une justice sommaire et terrible; d'autres encore veillent aux approvisionnemens de l'armée ou administrent les vastes magasins qui renferment les richesses communes; d'autres enfin, probablement les inspecteurs, se font rendre compte de la conduite des soldats et distribuent des châtimens et des récompenses.

Nous ne savons rien de plus de l'organisation du pouvoir insurrectionnel. On trouve bien dans les écrits de Taï-ping-ouang quelques règles d'administration, quelques maximes de gouvernement énonçant les devoirs réciproques du souverain et de ses sujets; mais ces règles et ces maximes ne sont que de belles théories, comme celles que l'on rencontre à chaque page dans les classiques chinois, théories révérées, rarement mises en pratique, parce qu'elles ne constituent guère, en fin de compte, qu'un vague idéal. Nous devons cependant en excepter une que les insurgés ont d'abord observée dans

toute sa rigueur : je veux parler du précepte qui proclame « la séquestration de la femme comme la source de tout bon gouvernement, » qui recommande de la tenir enfermée dans l'intérieur de sa maison quand la paix sera rétablie, dans un camp ou un quartier séparé tant que durera la guerre, et qui lui défend, sous les peines les plus sévères, de « se mêler des affaires du dehors. » La doctrine religieuse de Taï-ping-ouang n'a pas réalisé une des plus belles conquêtes du christianisme; elle n'a pas relevé la femme de l'état d'infériorité et de déchéance morale auquel elle est soumise dans l'empire du milieu.

Ainsi l'égalité de tous les hommes, qui constitue, en présence d'un Dieu unique, le Dieu créateur et père, une seule et même famille dont tous les membres doivent être unis pour obéir à ses lois et aux destinées de leur nature par les liens d'un fraternel amour; la croyance en Dieu, révélée par la conscience, perpétuée par la tradition nationale; l'espoir du paradis, qui nous fait chérir nos épreuves et bénir nos propres misères; la terreur de l'enfer, qui réprime nos mauvais instincts; l'élection du peuple juif et la promulgation des dix commandemens qui sont restés la loi divine; l'obéissance au Décalogue interprété par un commentaire habile qui prohibe l'usage de l'opium et le jeu; la notion nettement définie de la Trinité; l'ingratitude et l'avilissement de la créature nécessitant une rédemption; la dignité humaine rehaussée par le monothéisme, qui nous met en rapport direct avec Dieu, exaltée par la mission de Moïse, par l'immolation du Christ, par l'entreprise de Hong-siou-tsiouen, qui a reçu un mandat divin, — voilà, si l'on supprime quelques traits secondaires, tout le système religieux de Taï-ping-ouang.

L'humiliation et le pervertissement du peuple chinois par la domination tartare; la colère vengeresse de Dieu excitée par la corruption des Mandchoux et leur grossier polythéisme, sa compassion pour les malheurs d'une noble race qu'il avait jadis comblée de ses bienfaits et son intervention pour la sauver; cette intervention même, qui s'est clairement révélée par les fréquentes entrevues de Hong-siou-tsiouen avec le Père céleste, attestant aux yeux de tous la divinité de la mission du chef insurgé; la conformité de cette mission avec celle du Christ, qui guide lui-même l'entreprise et qui la couvre de sa protection fraternelle et toute-puissante; l'infaillibilité des promesses, des menaces et des arrêts de Taï-ping-ouang, dont toutes les pensées et les paroles émanent d'une autorité divine; le fanatisme inspirant à ses soldats une confiance aveugle dans le succès de sa cause; la communauté du butin qui assure des ressources permanentes à la cause rebelle, qui refrène le pillage et prévient la débauche; l'appel incessant que font à la bienveillante

et active sympathie des nations étrangères ces théories d'origine et de croyances communes, ces assurances d'égalité fraternelle et les séduisantes perspectives qui en doivent naître, — voilà tout le système politique du chef de l'insurrection chinoise, système hardiment conçu, habilement combiné, et qui se rattache à sa théorie religieuse par un enchaînement logique.

Nous connaissons la doctrine, il s'agit maintenant d'en apprécier l'application.

Je ne sais si les plus chauds partisans de Hong-siou-tsiouen ont été aveuglés par l'ardeur de leurs sympathies au point d'être convaincus qu'il a été véritablement chrétien, et je croirais superflu de démentir ce qu'une telle opinion a d'aventureux. Taï-ping-ouang promet à tous ceux qui suivront ses préceptes religieux de magnifiques récompenses ici-bas, des jouissances matérielles dans une autre vie, et cependant Jésus-Christ a dit bien des fois à ses disciples que son royaume n'était pas de ce monde. Nous lisons dans le *Livre des préceptes* une invocation au grand Dieu dont le texte se rapproche de l'oraison dominicale; mais nous n'y retrouvons pas cette simple et touchante expression de l'un des plus sublimes enseignemens du Christ: « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » Hong-siou-tsiouen eût trouvé dangereux d'enseigner à ses partisans la consolante et pacifique doctrine du pardon des injures. N'avait-il pas engagé une lutte d'extermination contre ses irréconciliables ennemis les Tartares-Mandchoux, et pouvait-il enseigner le renoncement à soi-même à des hommes dont il lui fallait armer le cœur aussi bien que les bras dans l'intérêt de son ambition? Le christianisme, en remplaçant l'ancienne loi, a aboli les sacrifices qu'elle prescrivait. Un cœur pur, sanctifié par les pratiques et les vertus évangéliques, telle est l'unique offrande qui soit agréable à Dieu depuis la mort de son fils sur la croix. Taï-ping-ouang n'a pas su, sous ce rapport comme sous tant d'autres, interpréter la loi nouvelle. Il veut que, dans toutes les circonstances solennelles de la vie, l'homme présente au grand Dieu des animaux, du thé, du vin ou du riz; il ne s'est pas affranchi des entraves du judaïsme ou plutôt des pratiques idolâtriques en usage dans son pays. Le dogme du péché originel est si essentiel au christianisme qu'il est en partie *sa raison d'être*; Taï-ping-ouang ne paraît même pas l'avoir soupçonné. Le dogme de l'incarnation lui échappe également. Il enseigne la mort du fils de Dieu sur la croix, mais il le fait venir directement du ciel, et rien dans ses écrits ne semble prouver qu'il serait disposé à croire que son *frère aîné* est issu d'une femme, qu'il a eu la même enfance et les mêmes infirmités que les autres hommes. Il ne paraît avoir aucune notion des sacremens, ces signes

visibles de la grâce divine que le christianisme a fait sortir de l'interprétation de l'Évangile, et nous ne parlons pas seulement de *tous* les sacremens administrés par l'église catholique, mais de ceux qui sont admis par la presque universalité des chrétiens, le baptême et la communion (1). Sa doctrine est évidemment l'œuvre d'un homme qui n'avait reçu que des leçons incomplètes du christianisme, et qui, faute de guide spirituel, s'est perdu dans les contradictions apparentes que présentent le Nouveau et l'Ancien Testament. C'est avant tout l'œuvre d'un imposteur, d'un imposteur moins habile, plus hardi que Mahomet, qui, aspirant à révolutionner son pays dans l'intérêt de son ambition et ayant besoin pour le succès de ses vues politiques de partisans dévoués jusqu'au fanatisme, a entrepris de réveiller la nature indolente de ses compatriotes et de la transformer par une régénération religieuse (2). Cet homme a trouvé sous sa main, dans les livres qu'il avait à sa disposition, une religion toute faite, qu'il n'a pu qu'imparfaitement comprendre, mais dont les préceptes, à travers sa confuse interprétation, lui ont paru propres à opérer cette régénération, et dont l'histoire lui a fourni des renseignemens précieux, qu'il a su mettre à profit. Il a fait appel à la superstition du peuple en s'attribuant une mission divine et rédemptrice semblable à celle de Jésus-Christ, qu'il a appelé son frère aîné; mais, comme son but était de conquérir un trône et non de convertir et de sauver les âmes, cette mission devait être guerrière et vengeresse.

Au reste, les chefs de l'insurrection ont senti promptement le besoin de proclamer de nouveaux dogmes et d'inventer de nouveaux miracles, afin d'éblouir leurs soldats, de raffermir les liens de la discipline relâchée par l'inaction des camps, et surtout d'augmenter l'éclat de leur autorité, dont les victoires des impériaux avaient récemment affaibli le prestige. Ils ont voulu aussi dérober aux yeux de la multitude le ridicule ou scandaleux spectacle de leurs rivalités, de leurs faiblesses et de leurs désordres, en les couvrant d'un voile mystérieux qu'aucune main profane ne pouvait soulever sans se rendre sacrilége. L'intervention divine, qu'ils avaient réservée d'abord pour les grandes et solennelles occasions, deviendra bientôt pour eux un moyen vulgaire. Le roi de l'est, Yang-tsiou-tsing, se

(1) L'ablution régénératrice dont parle Hong-siou-tsiouen ne saurait être considérée comme un sacrement : elle n'a pas à ses yeux le caractère obligatoire du baptême. Il la considère comme une simple pratique pieuse qu'il est bon pour tout homme d'accomplir de son propre chef, sans qu'il soit besoin de recourir, pour s'en acquitter, à l'intervention d'un ministre du culte.

(2) Quelques-uns des journaux anglais publiés en Chine appellent Taï-ping-ouang *le chef protestant* (*the protestant ruler*).

dit inspiré de Dieu et s'arroge purement et simplement le rôle du saint-esprit. Veut-il imposer ses conseils à Taï-ping-ouang et modérer par des maximes pratiques, dans l'intérêt de la cause commune, l'impétuosité de son caractère et la fougue de son tempérament; veut-il le convaincre de la nécessité d'adoucir, par l'application d'une discipline moins exigeante, le sort des femmes enrégimentées qui travaillent à la réparation des murailles ou au transport des provisions; veut-il prescrire des soins hygiéniques au prince héritier, l'espoir du parti (1), ou bien satisfaire ses propres passions, augmenter le nombre de ses titres honorifiques et celui de ses concubines : il sait appeler à propos le père céleste sur la terre, le faire parler au gré de ses désirs et humilier toutes les volontés devant les intentions divines dont il est l'interprète respectueux et inspiré. Hong-siou-tsiouen lui-même, l'élève et le converti du pieux Roberts, a l'air de se laisser prendre aux grossiers artifices de ces profanes parodies. Il ratifie la sacrilége usurpation du roi de l'est (2), et après la mort de cet ambitieux conseiller il prend pour lui-même le rôle du saint-esprit, absorbant ainsi sans scrupule sa propre individualité dans l'unité divine (3). Une fois engagé dans cette voie nouvelle, il ne s'arrêtera plus, et il ira jusqu'à se faire offrir des sacrifices. Oubliant d'ailleurs ou confondant à dessein les notions les plus élémentaires de la doctrine qu'il a reçue dans sa jeunesse, il prend pour lui trente femmes légitimes et cent concubines, et décrète la peine de mort contre l'imprudent qui osera scruter d'un œil indiscret les mystères de son harem; il marie le père céleste à la sainte Vierge, donne une épouse charnelle à Jésus-Christ; puis, quand un missionnaire anglais, M. Holmes, qui est allé visiter Nankin au mois d'août 1860, s'indigne de ces extravagances, il lui fait répondre par un de ses confidens : « Vous vous étonnez à tort, Dieu vous a donné vos dogmes il y a dix-huit cents ans; ma doctrine est le fruit d'une révélation récente. Le père céleste a conféré au monde par mon intermédiaire le bienfait d'une religion nouvelle (4). »

(1) Le fils de Hong-sou-tsiouen, âgé de douze ans.

(2) Toutes ces informations sont extraites d'un long pamphlet que le gouvernement de Taï-ping-ouang a fait afficher en 1854 sur les murs de Nankin, et qui portait le titre de : *Récit officiel de la descente du père céleste sur la terre.*

(3) Dans un des édits de Taï-ping-ouang que M. Holmes a rapportés de Nankin, on trouve ce passage : « Le père céleste, le frère aîné céleste et moi, en tout trois personnes, nous constituons une unité. »

(4) Au moment où Taï-ping-ouang, perverti par la politique de ses ministres et aveuglé lui-même par ses propres passions, a laissé dégénérer son système religieux en un chaos ridicule, le hasard vient de lui envoyer le secours opportun d'un guide spirituel. Un de ses parens, Hong-jing, qui a fréquenté pendant plusieurs années les missions protestantes et fourni à M. Humbert de précieux renseignemens pour son ouvrage sur

Taï-ping-ouang s'est montré plus scrupuleux observateur de son système politique que de ses théories religieuses. Il n'y a pas en Orient de civilisation qui n'admette de nombreux abus, ni d'administration qui n'ait beaucoup à se faire pardonner, et qui ne soit contrainte, pour ne pas être jugée avec trop de rigueur, de savoir se montrer à propos indulgente et débonnaire. La nature sensuelle des soldats de la rébellion n'a pas parlé moins haut que celle de leurs chefs; elle s'est révoltée contre la contrainte qu'on leur avait d'abord imposée. On fume du tabac et de l'opium à Nankin et dans les autres villes où flotte l'étendard des insurgés, on y joue quelque peu, et la discipline n'y est pas très sévère; mais la rigueur du principe est maintenue, et de temps à autre on fait tomber quelques têtes pour prouver que la loi n'a pas été abolie. Les rangs inférieurs de l'armée obéissent en général à la règle qui exige la séparation des sexes; celle qui prescrit la communauté du butin est encore observée (1).

Fidèle à la haine qu'il a vouée au gouvernement mandchou, Taï-ping-ouang dédaigne systématiquement tout ce que ses adversaires honorent et patronne tout ce qu'ils méprisent. Il a proscrit la plupart des ouvrages dont se servent les lettrés et établi un nouveau mode d'examen d'après lequel les aspirans aux épreuves littéraires doivent être interrogés sur les sujets qu'il a traités dans ses écrits (2). Ses sympathies pour les étrangers, auxquels la dynastie des Tsing a constamment donné des témoignages d'une si soupçonneuse aversion, son respect pour leurs traditions et leurs livres, son admiration pour les merveilles de la civilisation chrétienne, ont

l'origine de la rébellion chinoise, s'est rendu dernièrement à Nankin, où il a été accueilli avec un fraternel empressement, comblé de distinctions et de faveur. Hong-jing n'a pas oublié les enseignemens qu'il avait reçus avant de quitter Hong-kong. Sa morale est encore pure, et sa doctrine serait irréprochable au point de vue protestant, s'il n'y avait mêlé certains dogmes qui sont admis maintenant comme des articles de foi par les partisans de l'insurrection. Élevé au rang de premier ministre, honoré du titre de roi-kan (*kan-ouang*), il vient de publier une série de documens remarquables dans lesquels il donne à Taï-ping-ouang des avis souvent profonds sur la religion et la politique.

(1) Après l'entrevue de M. de Bourboulon et du premier ministre de Taï-ping-ouang, l'un de nous offrit une demi-piastre à un soldat qui s'était trouvé séparé un instant du reste de notre escorte. Il la refusa obstinément, bien qu'il fît alors nuit noire et qu'il ne pût être vu de personne. Comme nous le pressions d'accepter, il répondit qu'il n'avait pas besoin d'argent, puisqu'on lui fournissait la nourriture, les vêtemens et les armes. Et comme nous redoublions d'instance afin de voir jusqu'où il pousserait une répugnance qui nous semblait si antipathique aux instincts de sa race, il ajouta qu'il ne voulait pas courir le risque de se faire couper la tête.

(2) Il proscrit particulièrement les ouvrages des commentateurs, qui, au lieu d'interpréter les sages qu'ils n'ont pas compris, n'ont fait, suivant lui, que fausser le sens naturel du peuple chinois.

été, en diverses circonstances, hautement avoués; un de ses ministres, le *roi-kan* (*kan-ouang*), non content de lui proposer l'interdiction de la vente des spiritueux et de l'opium, le châtiment de l'infanticide et l'abolition de la maxime désolante qui fait peser sur le fils la responsabilité du crime de son père, vient de lui recommander publiquement des institutions dont le patronage honorerait les souverains éclairés de l'Europe, — l'émancipation graduelle de la presse fonctionnant sous un contrôle intelligent et libéral, l'abolition légale et définitive de toutes les distinctions offensantes pour les nations étrangères, l'établissement d'un réseau de grandes routes et d'un service de poste actif et périodique, la création d'hospices et de diverses associations de bienfaisance, la fondation de tout un système d'encouragement pour les grandes entreprises industrielles qui ont renouvelé en cinquante ans la face de l'Europe. On croit rêver quand on lit le curieux rapport du roi-kan, et quand on pense que de tels conseils, évidemment dictés par les enseignemens des missions protestantes, ont pu être donnés par un ministre chinois à son souverain. Et cependant Taï-ping-ouang n'a pas borné à l'autorisation qui a permis cette publication officielle les témoignages des sentimens favorables que sa politique lui inspire à l'égard des Européens. Toutes les fois que nos voyageurs et nos missionnaires se sont présentés sans armes à ses avant-postes, ils ont été accueillis avec empressement, conduits en présence de ses généraux, traités avec déférence, écoutés avec une respectueuse attention. En 1860, M. Holmes a passé quelques jours à Nankin et reçu de ses principaux conseillers des marques d'une intimité presque familière. Il y a quelques mois à peine, Taï-ping-ouang admettait lui-même dans son palais M. Roberts et ordonnait de vive voix à son entourage de montrer au courageux missionnaire les égards que méritaient son caractère, sa nationalité et la noblesse de ses intentions (1). Dans toutes les circonstances où le hasard nous a mis en relations avec les rebelles, les officiers de Taï-ping-ouang nous ont prodigué les assurances les plus amicales et nous ont offert de conclure un traité qui unît leur cause à la nôtre par les liens d'une fraternelle alliance. Ils n'ont même pas voulu paraître nous garder rancune des revers que notre prudence leur avait infligés. Repoussé de Shang-haï par les canons de la France

(1) Nous ne savons pas si M. Roberts a reconnu dans Taï-ping-ouang le jeune homme qui assistait, il y a treize ans, à ses leçons avec une assiduité si exemplaire. « Lorsqu'on m'introduisit en sa présence, dit-il dans la relation de son entrevue, je fus étonné de voir un personnage d'une aussi grande mine. La stature de Taï-ping-ouang est élevée et sa taille bien prise; de belles moustaches noires relèvent admirablement la beauté de ses traits; sa voix est agréable. Nous nous entretînmes exclusivement de matières religieuses. Sa théologie, je dois l'avouer, ne me paraît pas très correcte; mais je ne négligeai aucune occasion d'en corriger les erreurs. »

et de l'Angleterre, le *tchong-ouang* adressait, en octobre 1860, aux ambassadeurs une longue dépêche où l'on remarque les passages suivans :

« Pendant l'année courante, me confiant à la puissance du ciel, j'ai réussi à prendre Sou-tchéou et Hang-tchéou, et je serais heureux que les missionnaires de tous les pays voulussent venir et propager au milieu de mon peuple les vrais principes de l'Évangile. Je m'en réjouirais plus que je ne puis dire, désirant que ceux qui n'ont qu'une même doctrine n'aient qu'un seul cœur. La publication de cette doctrine deviendrait alors générale, et le droit chemin serait évident. Avant peu, tout le pays jusqu'à ses extrêmes limites pratiquerait le système de l'adoration du Christ et le publierait sans restrictions. Vraiment ce serait un résultat glorieux et prospère.

« J'ai reçu avec respect le commandement impérial de marcher à travers tous les *tchao*, les *fou* et les *hienn* (1); moi-même je désirais avoir une entrevue avec les divers commissaires étrangers, afin de leur fournir des explications et d'obtenir des instructions, de manière à maintenir une bonne entente réciproque. Enfin j'ai marché vers Shang-haï, et subitement vous avez paru enclins à nous témoigner des dispositions hostiles. Or notre dynastie céleste révère le même système céleste que votre honorable pays, et nous appartenons à la même doctrine. Pourquoi donc nous repousser en toute hâte?

« Maintenant, en ce qui concerne les honorables pays dont les représentans sont à Shang-haï pour favoriser les établissemens de commerce, je désire leur faire remarquer que, pour ce qui regarde les intérêts de ce commerce, la voie nous est toute tracée. Quant à moi, je suis prêt à traiter avec les différens ministres et à observer scrupuleusement les règlemens de douane, attendu que notre dynastie céleste révère le même système céleste que vos honorables pays, en sorte qu'on peut dire que nous tous sous le ciel, qui agissons ainsi, nous appartenons à la même famille. Pourquoi tous les frères des quatre mers dans le monde entier, à l'est, à l'ouest, au nord et au sud, ne pratiqueraient-ils pas la paix et la bonne volonté les uns envers les autres? Prenant tout cela en considération, je prie vos honorables pays d'avoir des pensées généreuses à notre égard. »

Il y a cinq siècles, un drame national dont les péripéties diverses offrent de frappantes analogies avec les événemens que je viens de raconter s'accomplissait sur le vaste théâtre où Taï-ping-ouang lutte, depuis dix ans déjà, contre la domination mandchoue. — Un trône dont les bases paraissaient inébranlables était violemment renversé. Un puissant souverain allait mourir d'ennui et de misère sur la terre glacée qui avait été le berceau de sa famille. Cet illustre vaincu s'appelait Choun-ti, il était le neuvième empereur de la célèbre dynastie mongole des Youen, dont Marco Polo s'est fait l'historien émerveillé et consciencieux, et qui avait su imposer à la race

(1) On sait que les *tchao* et les *fou* équivalent à des préfectures, et les *hienn* à des sous-préfectures.

chinoise tout entière la livrée de la servitude. Le vainqueur était un jeune homme nommé Tchou-youen-tchang, issu d'une famille obscure et misérable. A dix-sept ans, il remplissait dans une bonzerie les infimes fonctions de balayeur et de valet de cuisine; à vingt ans, prenant son métier en dégoût, il s'enrôlait dans une bande de voleurs qui faisait de lui son chef et lui donnait le surnom prophétique de *Hong-vou* (puissant et fort). En ce moment, Choun-ti mécontentait l'empire par la mollesse de ses mœurs, les faveurs dont il ne cessait de combler ses compatriotes, et la pratique des superstitions tartares. Hong-vou devint bientôt chef de parti et porta ses vues jusqu'au trône; la victoire couronna partout ses efforts; la misère, l'amour du pillage, l'esprit d'aventure, la conspiration, grossirent ses rangs. Sa troupe devint une armée. Il prit Nankin et en fit sa capitale. Après y avoir établi une administration régulière, il marcha sur Pékin, vainquit les troupes mongoles dans une seule bataille et s'empara de la capitale des Youen. Hong-vou fut le chef de la dynastie chinoise des *Ming*, que les Mandchoux ont expulsée en 1643. Pendant vingt et un ans, il soutint avec vigueur et talent le fardeau du pouvoir impérial, qu'il avait conquis par son habileté et sa valeur. Ses réformes organiques et administratives, sa modération, son remarquable discernement, la sagesse de ses décisions, l'ont illustré, et il est devenu l'un des héros les plus populaires de la Chine. C'est ainsi que tombent et s'élèvent souvent à toutes les époques du monde et dans tous les pays les grandes puissances et les éclatantes fortunes.

L'histoire de l'avénement des Ming nous offre d'utiles et précieux enseignemens. La dynastie des Tsing est plus usée et plus vieillie que ne l'était au XVIe siècle celle des Youen, les périls qui la menacent de toutes parts sont plus nombreux et plus pressans. Hienn-foung n'a plus à sa disposition les ressources que possédait encore Choun-ti. Il n'est ni plus brave, ni moins efféminé, ni mieux servi, ni plus populaire. L'entreprise de Hong-siou-tsiouen est nationale comme le fut celle de Hong-vou, et ses compagnons d'armes ne sont pas moins aguerris que ceux du premier des Ming. Tous deux se sont proposé, dès qu'ils ont vu leur fortune grandir, d'expulser la race étrangère qui opprimait leur pays; tous deux sont d'une naissance obscure et ont humblement débuté. Seulement l'un a grandi parmi des moines païens, ignorans et corrompus, tandis que l'autre a reçu d'un missionnaire chrétien ou puisé aux sources mêmes de nos croyances, dans l'Évangile et la Bible, ces doctrines admirables qui ont fait toute la grandeur de notre civilisation. Dans les persévérans efforts que nous ne cessons de faire afin de nous maintenir et de nous fixer sur cette terre mystérieuse de Sinim vers laquelle nous

poussent depuis si longtemps nos légitimes convoitises, pourquoi nous attacher d'une main à la branche qui fléchit, et repousser de l'autre le rameau plus jeune, plus vigoureux, qui s'étend vers nous? Peut-être cette branche à demi rompue offrira-t-elle encore quelque résistance, mais à coup sûr elle ne reverdira jamais, et la chute en est certaine; faut-il donc nous laisser tomber avec elle? La greffe tartare entée sur le vieux tronc chinois ne lui a pas pris toute sa séve; il lui est resté encore assez de vie pour produire des fruits abondans. Taï-pang-ouang n'est pas chrétien : qui s'aviserait maintenant de le nier? Son système religieux n'est plus qu'une confusion ridicule et sacrilége. Il n'y a sans doute dans sa politique ni sincérité, ni franchise, puisqu'elle est chinoise; ses avances sont autant de calculs et d'appels intéressés faits à notre influente sympathie. Il n'en est pas moins vrai que ses soldats victorieux ont renversé partout les emblèmes du paganisme, que des préceptes vraiment chrétiens, des principes d'une philosophie élevée et pure, des maximes vraiment libérales ont été hautement proclamés par lui, et qu'en sollicitant notre alliance, il invoque le puissant patronage d'une foi commune. La race sur laquelle il aspire à règner est studieuse, intelligente et souple. Pourquoi les doctrines de Taï-ping-ouang, sanctionnées par son triomphe, épurées par nos enseignemens, ne seraient-elles pas appelées à devenir un jour pour ses sujets la source d'une civilisation nouvelle? Je craindrais d'exprimer ici une espérance et ne voudrais pas que mes conclusions fussent une utopie; mais, si j'entrevois d'un côté quelques chances de régénération, je ne puis voir de l'autre que les symptômes affligeans d'une inévitable décadence, et je sais que l'occasion ne revient pas à qui l'a perdue. La prudence et notre généreuse loyauté envers un gouvernement malheureux qui nous a tant de fois trahis nous interdisent de prendre ouvertement parti pour l'insurrection : elles ne nous défendent pas d'accueillir avec intérêt ses démarches, d'entrer en relations suivies avec Taï-ping-ouang et ses lieutenans, d'étudier ses véritables dispositions et de lui faire connaître officiellement les nôtres, de formuler au besoin les avantages que nous promet sa réforme, de protéger ainsi, autant qu'il dépend de nous, par les obligations réciproques d'une convention solennelle, les intérêts de nos nationaux et ceux du christianisme contre les incertitudes et les dangers de l'avenir.

René de Courcy.

ROGER BACON

SA VIE ET SON ŒUVRE

Roger Bacon, sa vie, ses œuvres, ses doctrines, d'après des documens inédits, par M. Émile Charles, Paris 1861. — *Fr. Roger Bacon, opera quædam hactenus inedita*, London 1860.

Au siècle dernier, il y avait encore à Oxford, au-delà de la ville, dans un faubourg situé sur l'autre bord de la rivière, une vieille tour qu'on faisait visiter aux étrangers comme ayant autrefois servi de lieu d'étude et d'observatoire au *frère* Bacon, *friar Bacon's study* (1). C'est là, suivant la tradition, qu'il se retirait pour étudier le ciel et y lire le secret des choses de la terre; c'est là qu'il cherchait le *grand œuvre* en compagnie de son bon ami *frère* Thomas Bungey et d'autres nécromans et sorciers que la légende lui associe :

> The nigromancie thair saw i eckanone,
> Of Benytas, Bengo and friar Bacone, etc. (2).

Ce fut sans doute dans le coin le plus caché de cette mystérieuse retraite que Bacon et son ami fabriquèrent cette fameuse tête d'airain qui parlait et rendait des oracles. La tradition nous peint les deux moines interrogeant la tête miraculeuse : ils lui demandent, en véritables Anglais, un moyen de ceindre leur chère Albion d'une mu-

(1) Cette tour, pendant les guerres civiles, servait de poste d'observation, et on en trouve la gravure dans l'ouvrage de Joseph Skelton : *Oxonia antiqua restaurata*, t. II, p. 2, Oxford 1823.

(2) Voyez le *Miroir enchanté* de Douglas, poète écossais de la fin du xve siècle.

raille inexpugnable. La tête reste d'abord muette, puis, au moment où les magiciens découragés se laissent distraire à d'autres soins, tout à coup la tête parle et leur révèle le grand secret. Hélas! ils ne l'ont pas entendu. Qui sait si, en recueillant cette légende, plus d'un bon Anglais de nos jours ne se prendra pas à regretter que la tête d'airain de frère Bacon n'ait pas été conservée, et qu'elle ne puisse pas dire son secret à l'oreille attentive de lord Palmerston? Que d'alarmes et d'argent épargnés à l'amirauté anglaise! que de soucis de moins pour M. Gladstone! Aussi bien il s'en faut que tout soit à rejeter dans ces traditions bizarres, où le sentiment national conspire avec les fantaisies de la légende pour travestir un homme de génie en sorcier. Roger Bacon était Anglais de génie et de cœur, comme il l'était de naissance. Sa grande idée, celle qui recommande son nom et le rapproche de l'illustre chancelier, son compatriote et son homonyme, cette idée est profondément britannique : c'est l'idée du génie de l'homme asservissant la nature à ses volontés, c'est la prise de possession de l'univers par l'industrie.

Comment se fait-il que l'Angleterre, si renommée par le culte pieux qu'elle rend à ses grands hommes, ait si longtemps laissé dormir dans l'oubli les pensées et les écrits de Roger Bacon, et livré au caprice de la tradition populaire la mémoire d'un de ses plus illustres enfans? Je n'ose pas dire, avec M. de Humboldt, que Roger Bacon ait été *la plus grande apparition du moyen âge* (1); mais à coup sûr il est digne de prendre place, au siècle de saint Louis, à côté de saint Thomas, de saint Bonaventure et d'Albert le Grand. Deux moines ses compatriotes, Duns Scot et Okkam, ont leur monument; seul, le plus grand moine de l'Angleterre attend encore l'achèvement du sien.

Il faut aller du XIIIe siècle jusqu'au XVIIIe pour rencontrer un travail sérieux consacré à Roger Bacon. En 1733, le docteur Samuel Jebb, habile et savant homme, sur les instances de Richard Mead, médecin de la cour, publia la première édition de l'*Opus majus*. C'est un beau travail, bien qu'il pèche à la fois par excès et par défaut, puisqu'il insère dans l'*Opus majus* des chapitres qui n'en font point partie, et supprime, on ne sait par quelle méprise, tout un livre de la plus grande importance, le livre septième, qui contenait la morale. Voilà tout ce que l'Angleterre jusqu'à ces derniers temps a fait pour Roger Bacon; c'est à un Français, à un de nos compatriotes, érudit passionné autant qu'éminent philosophe, qu'elle a laissé le soin et l'honneur de reprendre les travaux de Samuel Jebb,

(1) *Cosmos*, t. II, p. 398.

et de susciter en faveur de l'illustre franciscain d'Oxford un mouvement de recherches qui ne s'arrêtera plus, s'il plaît à Dieu, jusqu'au jour où justice entière sera faite et où Roger Bacon aura retrouvé la place qu'il mérite dans l'histoire de l'esprit humain. En 1848, M. Cousin, tout occupé de ses travaux sur la philosophie du moyen âge, découvrit dans la bibliothèque de Douai un manuscrit inédit de Roger Bacon. Cette grande mémoire l'intéressa. « Nous ne pouvions oublier, dit-il, cet ingénieux et infortuné franciscain qui, à la fin du XIIIe siècle, comprit la haute utilité des langues, enrichit l'optique d'une foule d'observations et même d'expériences importantes, signala le vice du calendrier julien et prépara la réforme grégorienne, inventa la poudre à canon ou du moins la renouvela, qui enfin, pour avoir été plus éclairé que son siècle dans les sciences physiques, en reçut le nom de *doctor mirabilis*, passa pour sorcier et subit la longue et absurde persécution qui a consacré sa mémoire auprès de la postérité. Nous attachions d'autant plus de prix à retrouver quelque ouvrage inédit de Roger Bacon qu'un examen attentif nous a laissé la conviction que, si par sa naissance Roger Bacon appartient à l'Angleterre, c'est en France et à Paris qu'il acheva ses études, prit le bonnet de docteur, enseigna, fit ses expériences et ses découvertes, et à deux époques différentes fut condamné à une réclusion plus ou moins juste par le général de son ordre, Jérôme d'Ascoli, dans ce fameux couvent des franciscains ou des cordeliers qui occupait le terrain actuel de l'École de Médecine (1). »

Plein de ces grands souvenirs, M. Victor Cousin s'appliqua à l'étude du manuscrit de Douai, et ne tarda pas à y reconnaître, sous un titre inexact et au milieu d'autres documens, un ouvrage capital de Roger Bacon, l'*Opus tertium*. On savait qu'après avoir envoyé au pape Clément IV, son protecteur, l'*Opus majus*, Roger Bacon avait écrit, sous le nom d'*Opus minus*, un second ouvrage qui devait être tout ensemble l'abrégé et le complément du premier; mais ce qu'on savait moins, ce qu'on avait perdu de vue depuis Samuel Jebb, c'est que Roger Bacon avait fait un troisième et suprême effort pour réunir dans une sorte d'encyclopédie l'ensemble de ses pensées et de ses découvertes. Ce dernier mot de son génie, c'est l'*Opus tertium*. M. Cousin a le mérite de l'avoir fait connaître pour la première fois et d'en avoir mis en lumière les côtés les plus intéressans. Ce n'est pas tout : depuis 1848, M. Cousin a rendu un nouveau service à la mémoire de Roger Bacon en découvrant dans la bibliothèque d'Amiens un manuscrit qui contient une sorte de

(1) *Journal des Savans*, mars 1848.

commentaire de Roger Bacon sur la physique et la métaphysique d'Aristote (1). Ce manuscrit a de l'importance. On y voit Roger Bacon aux prises avec les grands problèmes de la métaphysique. Or c'est là un côté de son génie resté jusqu'à ce jour complétement inconnu. Aussi M. Cousin, arrivé au terme de ses recherches sur les manuscrits inédits de Roger Bacon, adressait-il un noble appel aux savans de France et d'Angleterre. Il demandait à quelque jeune et consciencieux amateur de la philosophie du moyen âge de s'enfoncer dans l'étude du manuscrit d'Amiens, lui promettant pour prix de ses peines une ample et riche moisson; il stimulait le patriotisme des savans d'Oxford et de Cambridge, et les adjurait de compléter la publication de Samuel Jebb. Ni l'Angleterre ni la France n'ont fermé l'oreille à ces pressantes réclamations. Dans le vaste recueil qui se publie par les ordres du parlement anglais (2), on a compris les œuvres de Roger Bacon. Tout récemment encore, un professeur de l'université de Dublin a retrouvé en partie le complément de l'*Opus majus*, et on nous fait espérer la publication prochaine du morceau tout entier (3). Voici enfin un savant français, M. Émile Charles, qui nous donne sur la vie, les œuvres et les doctrines de Roger Bacon une monographie complète (4). Elle est le résultat de six années de recherches et d'efforts. Rien n'a pu lasser la patience ni refroidir le zèle de ce jeune bénédictin de la philosophie. Voyages lointains et coûteux, transcriptions pénibles, déchiffremens laborieux, aucune épreuve ne l'a rebuté. Nul manuscrit connu n'a échappé à ses recherches. Il en a demandé de nouveaux à toutes les bibliothèques, à la Bodleienne, au *British Museum*, à la collection Sloane, au musée Ashmole, à la Bibliothèque impériale, à la Mazarine, à tous les colléges d'Oxford, à toutes les collections de Londres, de Paris, de Douai, d'Amiens. Le fruit de tant de soins, de fatigues et de veilles est un ouvrage des plus distingués, que la Faculté des lettres de Paris, après une soutenance brillante en Sorbonne, a consacré par un suffrage unanime.

(1) Amiens s'est enrichi des livres et des manuscrits de l'antique abbaye de Corbie. Voyez *Journal des Savans*, août 1848.

(2) Voici le titre de cette collection : *Rerum Britannicarum medii ævi Scriptores*, or Chronicles and memorials of Great-Britain and Ireland during the middle age, published by the authority of her Majesty's treasury, under the direction of the master of the rolls. — La publication des écrits inédits de Roger Bacon a été confiée à M. J. S. Brewer, professeur de littérature anglaise au collége du Roi à Londres. Nous n'avons encore qu'un volume, qui a paru en 1859 et qui contient l'*Opus tertium*, l'*Opus minus*, le *Compendium philosophiæ* et un appendice, le traité *De Nullitate magiæ*.

(3) *On the Opus majus of Roger Bacon*, by John Kells Ingram, fellow of Trinity College, professor of English literature in the University of Dublin. Dublin 1858.

(4) *Roger Bacon, sa vie, ses œuvres, ses doctrines, d'après des textes inédits*, par Émile Charles, professeur de philosophie au lycée de Bordeaux; 1 vol. in-8°.

Certes la matière est loin d'être épuisée, et il y a encore beaucoup à faire pour tirer de son obscurité séculaire la figure de Roger Bacon. La recherche pourtant nous a paru assez avancée pour essayer de donner une idée du *docteur admirable*, de raconter les vicissitudes de sa destinée, de caractériser enfin l'œuvre, trop oubliée du plus hardi génie que le moyen âge ait enfanté.

I.

On sait au juste où naquit Roger Bacon : ce fut à Ilchester, dans le Sommersetshire. La date de sa naissance est moins bien connue; la plus probable est 1214. Il était d'une famille noble, riche et considérée. Son frère aîné joua un rôle dans les discordes civiles du règne d'Henri III; il prit parti pour le roi contre les barons.

Roger, né cadet et animé d'une vocation ardente pour les études, fut destiné à l'église et envoyé par sa famille à l'université d'Oxford. Le collége de Morton et celui du Nez de Bronze, *Brazen nase hall*, se disputent encore l'honneur de l'avoir élevé. Dès cette époque lointaine, Oxford se signalait déjà par le goût des langues et des sciences mathématiques, et surtout par un esprit particulier d'indépendance et de liberté dans les choses spéculatives comme dans les choses pratiques. Roger y trouva les maîtres qui convenaient le mieux au tour naturel de son génie et de son caractère, Robert Bacon, son parent (probablement son oncle), Richard Fitzacre le dominicain, Adam de Marsh, Edmond Rich, et entre tous ce fameux Robert Grosse-Tête, évêque de Lincoln, théologien passionné pour les lettres, caractère énergique et hardi, si connu par ses démêlés avec le pape Innocent IV, qu'il osa un jour qualifier d'hérétique et d'antechrist.

L'esprit de Roger Bacon se déploya tout à l'aise dans cette atmosphère de science curieuse et de libre critique. Nous le voyons figurer à côté de son parent Robert dans une scène solennelle, où il prélude par des hardiesses politiques à des témérités encore plus dangereuses.

En 1233, le jour de la Saint-Jean, le roi Henri III eut une entrevue avec les barons mécontens; il lui fallut subir un long sermon, de sévères réprimandes. Le prédicateur qu'on avait choisi pour cette mission était le frère Robert, le parent de Roger Bacon. Le sermon à peine fini, le moine apostropha directement le roi, et lui déclara que toute paix durable était impossible s'il ne bannissait de ses conseils l'évêque de Manchester, Pierre Desroches, objet de la haine des Anglais. « Les assistans se récriaient à tant d'audace; mais le roi, se recueillant en lui-même, sut se faire violence. Le voyant

calmé, un clerc de l'assemblée, célèbre déjà par son esprit, osa adresser au roi cette raillerie : « Seigneur roi, savez-vous les dangers qu'on a le plus à redouter quand on navigue en pleine mer? — Ceux-là le savent, repartit Henri, qui ont l'habitude de ces voyages. — Eh bien! je vais vous le dire, reprit le clerc, ce sont les *pierres* et les *roches*. Et il voulait désigner par là Pierre Desroches, l'évêque de Winchester (1). »

Ce plaisant audacieux n'était autre que Roger Bacon; il avait alors dix-neuf ans. Sa première éducation terminée à Oxford, il vint la compléter à Paris. C'était l'usage universel du temps. L'Université de Paris attirait l'Anglais Roger Bacon comme elle attira l'Allemand Albert, l'Italien saint Thomas, le Belge Henri de Gand. Les détails manquent sur ce premier séjour de Roger Bacon à Paris; mais il est certain qu'il s'y livra à de profondes études, y reçut le grade de docteur, et commença de s'y faire une grande réputation.

Est-ce pendant son premier séjour à Paris ou seulement à son retour à Oxford que Roger Bacon entra dans l'ordre de Saint-François? On l'ignore. Qu'un tel homme se soit fait moine et moine franciscain, c'est ce que peut à peine comprendre un illustre érudit dont les hommes de ma génération ont pu saluer la noble et vénérable vieillesse, et qui savait par expérience ce que les vocations prématurées laissent de chaînes et de regrets. « Que faisait parmi des franciscains, s'écrie Daunou avec un accent qui semble dénoter un secret et amer retour sur lui-même, que faisait parmi ces moines un homme de génie impatient d'acquérir des lumières et de les répandre (2)? » Les réflexions qu'ajoute l'ancien oratorien ne sont pas moins curieuses : « Roger Bacon, s'il voulait embrasser l'état monastique, eût bien mieux fait de se vouer aux frères prêcheurs, inquisiteurs, il est vrai, et persécuteurs hors de leurs couvens, mais jaloux d'attirer et de conserver dans leur ordre tous les hommes qui se distinguaient par des productions scientifiques ou littéraires, religieuses ou philosophiques. Ils en ont possédé, encouragé, honoré un très grand nombre, en dirigeant contre ceux qui ne leur appartenaient pas le zèle intolérant de leur institut. Les franciscains au contraire, toujours gouvernés, si l'on excepte saint Bonaventure, par des généraux d'un mince talent et d'un médiocre savoir, ne se sentaient qu'humiliés de la présence et de la gloire des hommes de mérite qui s'étaient égarés parmi eux. Roger Bacon a ressenti plus qu'aucun autre les effets de cette envieuse malveillance, et il faut convenir que nul ne

(1) *Chronique de Matthieu Paris*, p. 265.

(2) Voyez, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XX, p. 230, la notice de M. Daunou, interrompue par sa mort; un digne héritier de son érudition, M. J.-V. Le Clerc, l'a complétée par de savantes recherches bibliographiques.

l'a provoquée autant que lui, puisqu'il était alors et qu'il est encore, par l'étendue et l'éclat de son génie, le plus illustre des frères mineurs. »

Il y aurait peut-être bien quelque chose à dire sur cette peinture un peu chargée des deux ordres rivaux de Saint-Dominique et de Saint-François; mais comment ne pas s'associer aux regrets pathétiques du vieux Daunou, quand on songe aux persécutions qui vont assaillir notre franciscain, tourmenter sa vie entière, comprimer l'essor de son génie, arrêter le cours de ses travaux, et s'acharner jusque sur ses écrits et sur sa mémoire?

Il est aujourd'hui certain (1) que Roger Bacon a subi deux persécutions distinctes, l'une qui a duré environ dix ans, de 1257 à 1267, saint Bonaventure étant général des franciscains; l'autre, encore plus cruelle et plus longue, de 1278 à 1292, pendant le généralat de Jérôme d'Ascoli, devenu pape (en 1288) sous le nom de Nicolas IV. Pourquoi ces sévérités redoublées? Si on interroge les historiens de l'ordre, Wadding par exemple, on les trouve presque muets. Il semble qu'ils aient voulu ensevelir dans le même oubli les souffrances et la gloire de leur victime. Roger Bacon avait-il péché contre les mœurs? Non. Sa vie était pure, ses mœurs innocentes. S'était-il révolté contre les dogmes de la foi? Pas davantage; le christianisme n'a pas eu de croyant plus sincère, l'église de serviteur plus dévoué. Avait-il contesté l'autorité du saint-siége? Point du tout. C'est même en s'appuyant sur un pape ami des lettres qu'il essayait de se dérober aux entraves de son couvent.

Quel est donc son crime? Un mot de Wadding le laisse entendre, quoique discrètement. Il fut condamné, dit-il, *propter quasdam novitates suspectas*. En effet, Roger Bacon a été un esprit essentiellement novateur. Comme tous ses pareils, il est mécontent de son siècle. Il se plaint surtout de l'autorité exclusive qu'on accorde à Aristote. Au lieu d'étudier la nature, dit-il, on perd vingt ans à lire les raisonnemens d'un ancien. « Pour moi, dit résolûment Roger Bacon, s'il m'était donné de disposer des livres d'Aristote, je les ferais tous brûler, car cette étude ne peut que faire perdre le temps, engendrer l'erreur et propager l'ignorance au-delà de tout ce qu'on peut imaginer (2). » Ce n'est pas que Roger Bacon méconnaisse le génie d'Aristote; mais, dit-il, avant de l'admirer, il faut le comprendre, et pour le comprendre il faut le lire dans l'original. Or c'est ce dont les docteurs les plus vantés de ce temps sont incapables. Ils admirent un faux Aristote défiguré par des traducteurs imbéciles.

(1) Voyez M. Cousin, *Journal des Savans*, cahiers de mars, avril, mai, juin 1848. — Comp. M. Émile Charles, *Roger Bacon, sa vie*, etc., p. 11 et suiv.

(2) *Compendium Theologiæ*, pars I, cap. 2.

Roger Bacon n'épargne personne. On a cru voir dans ses attaques contre Albert le Grand et saint Thomas la trace de la rivalité naissante des moines de Saint-François et des enfans de Saint-Dominique. Il n'en est rien. Roger Bacon n'est pas moins âpre contre Alexandre de Hales, l'oracle des franciscains, que contre le dominicain Albert le Grand. « Je ne fais exception pour aucun ordre, dit-il en propres termes, *nullum ordinem excludo* (1). » Il est sans ménagement pour la subtilité, la sécheresse, la diffusion des théologiens, pour leurs pesantes et interminables *sommes*. Suivant lui, ce qu'il y a d'utile dans Albert le Grand pourrait être résumé dans un traité qui ne serait pas la vingtième partie de ses écrits. Et ailleurs, sur un ton encore plus vif : « On vante beaucoup, dit-il, la somme du frère Alexandre de Hales; la vérité est qu'un cheval en aurait sa charge, mais cette somme tant vantée n'est pas de lui. » Qu'est-ce que saint Thomas? *Vir erroneus et famosus*, c'est ainsi que l'irrévérend franciscain désigne l'ange de l'école. Impitoyable pour les théologiens chrétiens, il n'épargne pas beaucoup plus les Arabes : Avicenne est plein d'erreurs, Averroès a emprunté à d'autres tout ce qu'il a de bon et de vrai; il n'a tiré de son propre fonds que ses erreurs et ses chimères. « Et l'on ose prétendre, s'écrie Roger Bacon, qu'il n'y a plus rien à faire en philosophie, qu'elle a été achevée dans ces temps-ci, tout récemment, à Paris! » Quelle illusion! La science est fille du temps; elle n'est pas faite d'ailleurs pour devenir facile et vulgaire. « Ce qui est approuvé du vulgaire, dit durement Roger Bacon, est nécessairement faux (2). » Aussi ne se dissimule-t-il pas qu'il est dans la destinée des hommes de génie d'être méprisés par la foule et persécutés. Qu'importe? il faut rendre à la foule mépris pour mépris. « La foule a été dédaignée de tout temps par les grands hommes qu'elle a méconnus; elle n'assista pas avec le Christ à la transfiguration, et trois disciples seulement furent choisis. Ce fut après avoir suivi pendant deux ans les prédications de Jésus que la foule l'abandonna et s'écria : Crucifiez-le (3)! » Mais une telle perspective n'a rien qui fasse fléchir le courage de Roger Bacon. « Ceux qui ont voulu introduire quelque réforme dans la science ont toujours été en butte aux contradictions et arrêtés par les obstacles. Et cependant la vérité triomphait, et elle triomphera jusqu'au temps de l'antechrist (4). »

On s'explique sans peine qu'un esprit et un caractère de cette trempe n'étaient pas à leur place dans un couvent. Les moines ne comprenaient rien à ce frère étrange, qui passait sa vie dans sa tour

(1) Voyez l'ouvrage de M. Charles, p. 107.
(2) *De Mirabili potestate*, 47.
(3) *Opus majus*, p. 6.
(4) *Ibid.*, p. 13.

d'Oxford à observer les astres et à faire des expériences de physique. Ils y soupçonnaient quelque odieux mystère, peut-être un secret commerce avec les démons. On se disait à l'oreille que frère Roger se vantait d'avoir inventé de prodigieuses machines, un appareil pour s'élever dans les airs, un autre pour naviguer sans rameurs avec une vitesse inouie. On parlait de miroirs incendiaires capables de détruire une armée en un instant, d'un automate doué de la parole, de je ne sais quel androïde prodigieux. Tout cela se faisait-il sans un peu de magie? Un homme en si bonne intelligence avec les puissances infernales pouvait-il rester disciple et serviteur du Christ? N'avait-il pas emprunté à ses amis les Arabes, sectateurs de Mahomet, cette horrible et diabolique doctrine que l'apparition des prophètes, l'origine et le progrès des religions tiennent aux conjonctions des astres, que la loi chrétienne en particulier dépend de la conjonction de Jupiter avec Mercure, et enfin, prodige d'erreur et d'iniquité! que la conjonction de la lune avec Jupiter sera le signal de la chute de toutes les religions?

Telles étaient les rumeurs du couvent, et comme à l'ordinaire un peu de vrai s'y mêlait à beaucoup de faux. Les supérieurs avertis envoyèrent le frère incriminé d'Oxford à Paris, et là commença pour lui un régime de sévère surveillance et d'inquisition tracassière qui dura dix ans, et fut poussé quelquefois jusqu'aux châtimens les plus humilians. Il faut entendre Roger Bacon raconter lui-même au saint-père ses tribulations dans ce préambule de l'*Opus tertium*, découvert par M. Cousin, et qui rappelle l'*Historia calamitatum* d'Abélard. D'abord il lui fut défendu de rien écrire, à plus forte raison d'enseigner. Quel supplice pour un homme dévoré de la passion de répandre ses idées, et qui répétait sans cesse le mot de Sénèque : Je n'aime à apprendre que pour enseigner! Le voilà réduit à la méditation solitaire; on lui refuse toute espèce de livre, on lui retranche ses instrumens de mathématiques. S'il s'occupe des plus simples calculs, s'il veut dresser des tables astronomiques, surtout s'il essaie de former de jeunes novices à l'observation des astres, on s'effraie, on lui interdit ces nobles et innocens exercices comme des œuvres du démon. La moindre des punitions qu'il encoure en cas de désobéissance, c'est le jeûne au pain et à l'eau.

Pendant que frère Roger se consumait au milieu de ces indignités, un rayon de lumière vint tout à coup éclairer sa cellule et réjouir son cœur. On annonce l'exaltation d'un nouveau pape. C'est un Français, Guy Foulques (1), esprit généreux et libéral, ami des

(1) Je ne sais pourquoi M. Charles italianise le nom de Foulques et l'appelle constamment Guido Fulcodi. Passe peut-être pour Fulcodi, mais pourquoi Guido? Guy Foulques était né à Saint-Gilles sur le Rhône. Il entra dans les ordres à la mort de sa femme, fut

lettres et ami de Bacon. Avant d'entrer dans l'église, il avait passé par la guerre et par la jurisprudence. Choisi pour secrétaire par saint Louis, il devint rapidement archevêque, cardinal, puis légat du pape en Angleterre. Ce fut là qu'il entendit parler de ce moine d'Oxford dont les travaux excitaient une admiration mêlée de jalousie et de frayeur. Ne pouvant communiquer directement avec le frère, il se servit d'un ami commun, Rémond de Laon, et sut par lui que Roger préparait un grand ouvrage sur la réforme de la philosophie. Quand Roger fut exilé à Paris, Foulques lui écrivit plusieurs fois, mais inutilement; la défense des supérieurs était absolue.

On devine quelle fut la joie du pauvre franciscain en apprenant l'exaltation de son protecteur. Il sentit l'espérance entrer dans son âme. Nous trouvons dans l'*Opus tertium* le contre-coup de cette allégresse : « Que béni soit Dieu, le père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui a exalté sur le trône de son royaume un prince éclairé qui veut servir les intérêts de la science! Les prédécesseurs de votre béatitude, occupés par les affaires de l'église, harcelés par les rebelles et les tyrans, n'eurent pas le loisir de songer à la direction des études libérales; mais, grâce à Dieu, la main droite de votre sainteté a déployé dans les airs son étendard triomphant, tiré le glaive du fourreau, plongé dans les enfers les deux partis opposés et rendu la paix à l'église. Le temps est propice aux œuvres de la sagesse (1). »

Malgré la surveillance étroite qui l'entourait, Roger Bacon parvint à faire passer des lettres au nouveau pape; un chevalier nommé Bonnecor se chargea de les porter et d'y joindre les explications nécessaires. Clément IV ne tarda pas à répondre; nous avons sa lettre, Wadding, l'historien des franciscains, l'a copiée dans les archives du Vatican :

Lettre du pape Clément IV à Roger Bacon.

« A notre fils chéri le frère Roger dit Bacon, de l'ordre des frères mineurs : Nous avons reçu avec reconnaissance les lettres de votre dévotion, et nous avons pris bonne note des paroles que notre cher fils, le chevalier Bonnecor, y a ajoutées, pour les expliquer, avec autant de fidélité que de prudence. Afin que nous sachions mieux où vous en voulez venir, nous voulons et vous ordonnons, au nom de notre autorité apostolique, que, nonobstant toute injonction contraire de quelque prélat que ce soit, ou toute constitution de votre ordre, vous ayez à nous envoyer au plus vite l'ouvrage

archevêque de Narbonne en 1359, cardinal-évêque de Sabine en 1261, légat du pape Urbain II en Angleterre pour apaiser la querelle d'Henri III et des barons, enfin pape en 1265. Voyez la notice de Daunou et les travaux de M. Cousin.

(1) *Opus tertium*, cap. 2, manuscrit de Douai. On peut maintenant confronter les extraits de l'*Opus tertium* avec l'édition récente publiée à Londres et mentionnée plus haut.

que nous vous avons prié de communiquer à notre cher fils Rémond de Laon quand nous étions légat. Nous voulons encore que vous vous expliquiez dans vos lettres sur les remèdes qu'on doit appliquer à ces maux si dangereux que vous nous signalez, et qu'avec le plus de secret possible vous vous mettiez en devoir sans aucun délai.

« Donné à Viterbe, le 10 des calendes de juillet, de notre pontificat la deuxième année. »

En lisant cette lettre, si honorable pour Clément IV, on remarquera qu'il n'ose pas exiger la délivrance de son protégé. Lui le vicaire de Jésus-Christ, le successeur de Grégoire VII, il s'humilie jusqu'à demander le secret à un moine de Saint-François, tant était grand le prestige de cet ordre redoutable, qui forçait les chefs de l'église, les empereurs et les rois à compter avec lui : immense armée, à la fois disciplinée et remuante, que plusieurs papes eurent la pensée de détruire, sans en avoir le courage ou le pouvoir, et qui se crut un instant à la veille de substituer à l'ordre établi en Europe une sorte de république universelle dont le général des franciscains aurait été le chef! Aussi bien la lettre de Clément IV fut loin de mettre un terme aux épreuves de Roger Bacon. Elle ranima son courage, mais elle n'améliora pas, bien plus, elle aggrava sa position.

On le gardait à vue, on lui défendait de communiquer avec le dehors, on l'exténuait de jeûnes et de macérations. Il se mit à l'œuvre pourtant; mais comment se procurer les livres, l'argent et jusqu'au parchemin nécessaire? Il lui fallait des aides pour ses expériences et ses calculs, on les lui refusait; il lui fallait des copistes, il ne savait où en trouver : dans son ordre, ils eussent livré ses écrits aux supérieurs; hors de son ordre, il n'avait que les copistes de Paris, mercenaires renommés par leur infidélité, et qui n'auraient pas manqué de rendre publics ces écrits dont le pape devait avoir les prémices. Il lui fallait enfin de l'argent, et ce fut là de toutes les difficultés la plus dure à surmonter. Lui, simple moine, il n'avait rien et ne pouvait rien avoir. Il excusait le saint-père, « qui, assis au faîte de l'univers et l'esprit embarrassé de mille soucis, n'avait pas pensé à lui faire tenir quelque somme; » mais il maudissait les intermédiaires qui n'avaient rien su dire au pontife et ne voulaient pas débourser un seul denier. Il eut beau leur promettre d'en écrire au pape et de les faire rentrer dans leurs avances; il eut beau s'adresser à son frère, qui était fort riche, mais que la guerre avait ruiné, puis à plusieurs prélats, à *ces personnages*, écrivait-il au pape avec amertume, *dont vous connaissez le visage, mais non pas le cœur :* partout il fut éconduit; sa probité même fut soupçonnée. « Combien de fois n'ai-je point passé pour un malhonnête homme! Com-

bien de fois on m'a rebuté et leurré de vaines espérances! Que de hontes et d'angoisses j'ai dévorées en dedans de moi! » Désespéré, il s'adresse enfin à des amis presque aussi pauvres que lui, les décide à vendre une partie de leur modeste avoir et à engager le reste à des conditions usuraires. Et grâce à tant d'efforts et d'humiliations, à quoi parvient-il? A réunir une somme de 60 livres!

Et pendant ce temps, comme le remarque fort bien le dernier et savant historien de Roger Bacon (1), pendant que le pauvre franciscain s'épuisait en efforts de tout genre au fond de sa cellule de la porte Saint-Michel, ses rivaux de gloire et de génie vivaient dans la faveur des papes et des rois. Saint Thomas dînait à la table de saint Louis, et Albert le Grand donnait à l'empereur cette fastueuse hospitalité que la légende a encore rehaussée de ses fantastiques couleurs.

A ces entraves indirectes se joignaient de mauvais traitemens personnels. On voulait à tout prix le faire renoncer à son travail; Bacon refusait d'obéir, appuyé sur la lettre du saint-père. Dans cette lutte, la violence fut poussée jusqu'aux dernières extrémités; elles furent si graves qu'il n'ose en faire le récit dans un ouvrage qui doit passer par la main des copistes. « Je vous donnerai peut-être, dit-il au pape, des détails certains sur les mauvais traitemens que j'ai subis, mais je les écrirai de ma main à cause de l'importance du secret (2). »

Ce fut au milieu de ces tracasseries, de ces obstacles et de ces violences que Roger Bacon parvint à écrire l'*Opus majus*, qu'il fit porter au pape par un jeune homme nommé Jean, son disciple bien-aimé. Le pape se décida enfin à intervenir. Par ses ordres, Roger Bacon fut rendu à la liberté; il put revoir le pays natal, sa chère ville d'Oxford, et reprendre, avec son ami Thomas Bungey, l'exécution de ses vastes projets scientifiques. Malheureusement cette période de faveur et de liberté fut bien courte. Un an à peine s'était écoulé que Clément IV mourut et qu'on lui donna pour successeur un pape qui devait la tiare à l'influence du général des franciscains. Désormais privé de tout appui, Roger Bacon retomba sous le poids des préventions et des haines qu'il avait un instant conjurées.

La persécution ne l'avait pas changé. Il continuait de parler et d'écrire, et à ses objections contre les philosophes en renom et les théologiens autorisés il joignait les attaques les plus hardies contre les légistes et les princes, contre les prélats et les ordres mendians, osant même dénoncer l'ignorance et les mœurs dissolues du clergé et la corruption de la cour romaine. L'orage accumulé sur sa tête

(1) M. Émile Charles, p. 25 et suiv.
(2) *Opus tertium*, cap. 2.

éclata en 1278. A saint Bonaventure, qui, en dépit de son surnom de docteur séraphique, n'avait pas été doux pour Roger Bacon, mais qui du moins portait dans le gouvernement quelque chose de l'élévation de son esprit et de la douceur relative de son caractère, venait de succéder Jérôme d'Ascoli, caractère énergique, étroit, inflexible. Jérôme vint à Paris tenir un chapitre général de l'ordre. On y fit d'abord comparaître le frère Pierre-Jean d'Olive, suspect de partager les erreurs de Jean de Parme et de l'*Évangile éternel*. Après lui, ce fut le tour de Roger Bacon. Nous ne savons rien de ce procès, sinon que défense fut faite d'embrasser les opinions du frère rebelle, et qu'il fut lui-même jeté en prison.

En vain Roger s'adressa-t-il au pape Nicolas III. Jérôme l'avait prévenu auprès du saint-père, et les cris de détresse du malheureux franciscain furent étouffés. Cette nouvelle et plus terrible épreuve, sur laquelle tout détail nous manque, dura quatorze ans. Ce ne fut qu'en 1592, après la mort de Jérôme d'Ascoli (pape depuis 1288 sous le nom de Nicolas IV), que le nouveau général de l'ordre, Raymond Galfred ou Gaufredi, rendit à Roger Bacon la liberté. L'infortuné n'était plus en état d'en abuser; il avait près de quatre-vingts ans. Il s'éteignit peu de temps après à Oxford. Les haines qui l'avaient opprimé pendant sa vie s'acharnèrent sur ses écrits après sa mort. On cloua ses écrits sur des planches pour en empêcher la lecture et les laisser pourrir dans la poussière et l'humidité.

II.

Il ne faut point s'attendre à trouver dans l'*Opus majus*, ni dans aucun autre ouvrage de Roger Bacon, un système général de philosophie. Sous ce rapport, l'analogie est frappante entre le moine d'Oxford et son grand homonyme le chancelier d'Angleterre. Lisez le *De Augmentis* et le *Novum Organum*, vous y chercheriez vainement une nouvelle métaphysique; mais vous y trouverez une méthode et des vues supérieures sur la réforme de la philosophie et la constitution de l'esprit humain. Dans les écrits de Roger Bacon, vous ne trouverez aussi qu'une méthode et des vues générales; mais ce qui est prodigieux, c'est que le franciscain du XIIIe siècle préconise la même méthode et s'élève aux mêmes vues que le contemporain de Galilée et de Kepler.

Il y a pourtant une différence notable entre les deux Bacon, et elle est toute à l'avantage de Roger. Le chancelier a été sans aucun doute un grand esprit, un grand promoteur; mais on ne peut nier qu'il ne lui ait manqué un don essentiel, celui qu'ont possédé au degré le plus élevé les Descartes et les Pascal : il lui a manqué ce don d'in-

vention qui fait pénétrer le génie de l'homme dans les mystères de la nature. Bacon de Verulam n'a rien découvert de vraiment capital. Admirable quand il décrit la vraie méthode, quand il en célèbre les avantages et en prophétise les conquêtes, on dirait qu'il perd ses ailes dès qu'il veut entrer dans la sphère des applications. Il ne cesse pas d'être ingénieux et brillant; mais inventif avec grandeur, mais véritablement fécond, il ne l'est pas.

Roger Bacon a plus de fécondité dans le génie. Ce n'est pas seulement un promoteur, c'est un inventeur. S'il n'a pas connu et décrit la méthode d'observation et d'induction avec cette netteté, cette suite, cette puissance qu'on ne peut assez admirer dans le dernier Bacon, on peut dire qu'il l'a maniée avec plus d'assiduité et de bonheur. Le génie du chancelier regarde la nature de haut; celui du franciscain vit avec elle dans un commerce intime et familier. Aussi lui a-t-elle confié quelques-uns de ses secrets. Transportez Roger Bacon au XVIe siècle : il eût été Kepler ou Galilée. Ajoutez enfin que Roger Bacon, sans avoir une grande originalité en métaphysique, est plus métaphysicien que Bacon de Verulam, qui ne l'est pas du tout. Il n'a pas inventé sans doute un système nouveau sur l'origine et la nature des choses; mais il a pris part aux grandes controverses métaphysiques de son temps, et là encore il a laissé des traces que l'histoire de l'esprit humain doit recueillir.

Ce qu'il y a peut-être de plus extraordinaire dans Roger Bacon, c'est le sentiment net et profond qu'il a eu des vices de la philosophie de son temps. Songez que nous sommes au XIIIe siècle. C'est l'âge d'or de la scolastique; c'est l'époque héroïque des grands docteurs, d'Alexandre de Hales, le docteur irréfragable, de saint Thomas d'Aquin, le docteur angélique, amenant à leur suite Duns Scot, le docteur subtil, Henri de Gand, le docteur solennel. On n'en est plus à l'Aristote de Boèce et aux combats un peu mesquins de la dialectique étroite du XIe siècle. L'horizon s'est élargi; tous les problèmes essentiels de la philosophie et de la théologie ont été soulevés; on vénère toujours Aristote, mais c'est l'Aristote des Arabes, non plus seulement le logicien de l'*Organon*, mais l'auteur du traité *de l'Ame*, de la *Physique*, de la *Métaphysique* et de l'*Histoire des Animaux*, Aristote psychologue, naturaliste, théologien. Voici saint Thomas, le maître des maîtres, qui, Aristote d'une main, la Bible de l'autre, se dispose à résumer tous les travaux de son siècle dans une encyclopédie gigantesque et à écrire pour l'instruction des âges futurs cette immortelle *somme* où tous les problèmes de la science et de la foi sont décomposés dans leurs élémens, régulièrement discutés, magistralement résolus, où la sagesse profane représentée par

le *philosophe* contracte un mariage indissoluble avec la science sacrée, monument unique par l'ordre, la proportion, la grandeur de l'ensemble, comme par la finesse, l'abondance et la précision des détails.

Certes, si jamais la science humaine a présenté l'image de l'éternel et du définitif, c'est au siècle de saint Thomas. Eh bien! il y avait alors sous le froc de Saint-François un homme, un seul, qui n'était point dupe de ces magnifiques apparences, qui, scrutant les bases de l'édifice, en discernait, en touchait du doigt les parties fragiles et caduques. Et ce même homme, ébauchant dans sa pensée l'image prophétique d'un édifice plus vaste et plus solide, payait de sa personne et abordait vigoureusement l'exécution.

Roger Bacon élève contre la philosophie scolastique trois accusations capitales : elle est d'une crédulité aveugle pour l'autorité d'Aristote; elle est d'une insigne ignorance, puisqu'elle ne connaît ni l'antiquité sacrée, ni l'antiquité profane, son Aristote même étant un Aristote controuvé; enfin, et c'est là son vice radical, elle se meut dans un cercle d'abstractions, étrangère au sentiment de la réalité et à la contemplation de la nature, par suite artificielle, subtile, disputeuse, pédantesque, enfermant l'esprit humain dans l'école, loin de la nature et des œuvres de Dieu. C'est bien là le fonds de la polémique victorieuse que la renaissance et l'âge moderne ont dirigée contre la scolastique. Les Bruno, les Campanella, les Ramus, Bacon de Verulam lui-même, ne porteront pas un regard plus pénétrant sur les vices de la philosophie du moyen âge. Ils lui feront le même procès. Seulement Bacon le franciscain a perdu ce procès contre son siècle pour avoir eu raison trop tôt, tandis que Bacon le chancelier l'a gagné, non pour avoir mieux plaidé, mais pour avoir trouvé des juges meilleurs.

Rien n'égale la véhémence de Roger Bacon quand il proteste contre le joug d'Aristote. Quoi de plus arbitraire que de déclarer un certain jour que tel philosophe est infaillible? « Il y a un demi-siècle à peine, dit Roger, Aristote était suspect d'impiété et proscrit des écoles. Le voilà aujourd'hui érigé en maître souverain! Quel est son titre? Il est savant, dit-on; soit, mais il n'a pas tout su. Il a fait ce qui était possible pour son temps, mais il n'est pas parvenu au terme de la sagesse. Avicenne a commis de graves erreurs, et Averroès prête à la critique sur plus d'un point. Les saints eux-mêmes ne sont pas infaillibles; ils se sont souvent trompés, souvent rétractés, témoin saint Augustin, saint Jérôme et Origène (1). » — « Mais, dit l'école, il faut respecter les anciens. » — « Eh! sans doute, les anciens sont

(1) *Compendium philosophiæ*, cap. IV.

vénérables, et il faut se montrer reconnaissant envers eux pour nous avoir frayé la route; mais on ne doit pas oublier que ces anciens furent hommes et qu'ils se sont trompés plus d'une fois : ils ont même commis d'autant plus d'erreurs qu'ils sont plus anciens, car les plus jeunes sont en réalité les plus vieux; les générations modernes doivent surpasser en lumières celles d'autrefois, puisqu'elles héritent de tous les travaux du passé. »

Ainsi parle un moine vers 1267. En recueillant aujourd'hui cette parole si neuve alors, si hardie et si ingénieuse : *les plus jeunes sont en réalité les plus vieux*, ne croyez-vous pas entendre l'auteur du *De Augmentis* s'écrier : *Antiquitas seculi juventus mundi* (1), ou l'auteur des *Pensées* comparer le genre humain à un homme unique qui ne meurt jamais et qui apprend et avance toujours?

Dans cette lutte commune contre Aristote, Roger Bacon a cet avantage sur les hommes de la renaissance et des temps modernes, qu'il a profondément étudié le grand philosophe dont il répudie la tyrannie, et qu'il rend pleine justice à ses travaux. « Je pardonnerais, dit-il, plus volontiers l'abus qu'on fait d'Aristote, si ceux qui l'invoquent étaient en état de le comprendre et de l'apprécier; mais ce qui m'indigne, c'est qu'on célèbre Aristote sans l'avoir lu. » Aussi bien ce n'est pas chose facile que de connaître la philosophie d'Aristote. On n'en possède que des parties souvent mutilées. Il y a beaucoup d'ouvrages d'un prix infini qu'on ne retrouve plus. Aristote n'avait-il pas écrit, au témoignage de Pline, un millier de volumes? Il n'en reste qu'un petit nombre. L'*Organon* lui-même présente des lacunes. L'original de l'*Histoire des animaux* avait cinquante livres; les exemplaires latins n'en contiennent que dix-neuf. On n'a conservé que dix livres de la *Métaphysique*, et dans la traduction la plus répandue il manque une foule de chapitres et une infinité de lignes. Quant aux sciences qui traitent des secrets de la nature, on n'en a que de misérables fragmens.

Maintenant ces fragmens épars de l'œuvre immense d'Aristote, est-on capable de les comprendre? On les lit, mais non pas dans l'original, qu'on ne connaît pas. On s'en rapporte aux versions latines. Or quoi de plus indigne de confiance que les traducteurs latins d'Aristote? C'est d'abord Michel Scot, qui, ne sachant pas le grec, s'est servi d'un Juif espagnol nommé Andréas; c'est Gérard de Crémone, qui ne sait ni le latin ni le grec et ne comprend rien à ses propres versions; c'est Hermann l'Allemand, qui a avoué ne pas avoir osé traduire la *Poétique* d'Aristote, parce qu'il ne l'entendait pas; c'est Guillaume de Morbecke, le plus ignorant de tous, bien qu'il

(1) *De Dignitate et Augmentis*, 138.

soit aujourd'hui florissant et fournisse de traductions son ami Thomas d'Aquin. Ainsi cet Aristote dont on fait l'incarnation de toute sagesse humaine, et qu'on prétend mettre d'accord avec la sagesse divine, on ne le connaît pas! Connaît-on mieux la sagesse divine elle-même, l'antiquité sacrée? Pas davantage. Et pourquoi cela? C'est qu'on ne sait pas plus l'hébreu que le grec.

Parmi les textes sacrés, les uns sont mal traduits, les autres font absolument défaut : il nous manque deux livres des Machabées; nous n'avons plus les écrits d'Origène, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze. D'un autre côté, les livres saints sont pleins d'obscurités, et saint Jérôme lui-même ne les a pas toujours bien compris. Que faut-il faire? Au lieu de défigurer la Bible de plus en plus, et de la mettre en méchans vers dont on charge la mémoire des enfans, il faut instituer dans les écoles une étude sérieuse de la grammaire et des langues. Et quand on aura formé des lecteurs capables d'entendre les textes, il faudra se mettre en quête de découvrir les monumens que nous avons perdus. Pourquoi les prélats et les riches n'enverraient-ils pas des savans en Italie et dans l'Orient pour y recueillir des manuscrits grecs? Pourquoi ne pas imiter le saint évêque de Lincoln, Robert Grosse-Tête, qui a chargé à grands frais nombre de personnes instruites d'aller à la recherche des monumens de l'antiquité profane et de l'antiquité sacrée? Ne serait-ce pas là un digne objet de la sollicitude du saint-siége? Les infidèles à convertir par des missionnaires qui parleraient leur langue, l'église grecque à réconcilier, quelle magnifique perspective, sans parler des avantages de cette connaissance des langues pour le commerce et l'amitié des nations! Il faut donc introduire dans l'éducation commune les quatre langues philosophiques, c'est-à-dire le grec, l'hébreu, l'arabe et le chaldéen. C'est de là que sont venues toutes les sciences; voilà les ancêtres dont nous sommes les fils et les héritiers. Dieu donne la sagesse à qui il lui plaît; il ne lui a pas convenu de la donner aux Latins, et la philosophie n'a été achevée que trois fois depuis le commencement du monde : chez les Hébreux, chez les Grecs et chez les Arabes (1).

Qui parle de la sorte? qui célèbre avec cet enthousiasme et cette véhémence l'étude de la langue grecque et des langues orientales, l'épuration des monumens, la critique des textes fondée sur une philologie exacte et sur une érudition universelle? Ne vous sentez-vous pas transportés à l'école de Florence auprès des Médicis, dans la société de Marsile Ficin, de Pic de La Mirandole, de Politien, ou même en plein collége de France, au temps de Turnèbe et de Budé?

(1) *Opus tertium*, cap. x, manuscrit de Douai.

Comme ces grands rénovateurs de l'esprit humain, Roger Bacon est plein d'enthousiasme pour la belle et noble antiquité. C'est au point qu'il va, lui chrétien sincère et moine de vocation et de mœurs, jusqu'à placer les moralistes de la Grèce au-dessus des docteurs de l'école. « Il est étrange que nous, chrétiens, nous soyons sans comparaison inférieurs dans la morale aux philosophes anciens. Qu'on lise les dix livres de l'*Éthique* d'Aristote, les traités innombrables de Sénèque, de Cicéron et de tant d'autres, et nous verrons que nous sommes dans l'abîme des vices, et que la grâce de Dieu peut seule nous sauver. Le zèle de la chasteté, de la douceur, de la paix, de la constance et de toutes les vertus fut grand chez les philosophes, et il n'y a pas un homme assez absurdement entiché de ses vices qui n'y renonçât sur-le-champ, s'il lisait leurs ouvrages, tant sont éloquens leurs éloges de la vertu et leurs invectives contre le vice! Le pire de tous les vices, c'est la colère, qui détruit tous les hommes et l'univers entier; eh bien! l'homme le plus emporté, s'il lisait avec soin les trois livres de Sénèque, rougirait de s'irriter (1). » Roger Bacon a pour Sénèque un goût particulier. Il ne peut le louer assez d'avoir recommandé de faire chaque soir son examen de conscience. Voilà, dit-il, un admirable argument pour la morale! Un païen, sans les lumières de la grâce et de la foi, est arrivé là, conduit par la seule force de sa raison (2).

Mais si l'étude des anciens faite avec indépendance et éclairée par l'érudition et la critique est une étude féconde, il en est une bien plus féconde encore et bien plus nécessaire : c'est l'étude sans laquelle toutes les autres sont vaines, l'étude de la nature, la contemplation directe des œuvres de Dieu. Nous touchons ici au vice mortel de la philosophie des écoles. Elle se consume en vaines disputes; elle s'aiguise, se raffine et se confond en subtilités; elle ignore la vie. Il n'y a qu'un remède à ce mal, c'est de constituer les sciences expérimentales. Ici Roger Bacon trace des pages mémorables, qui, à quatre siècles d'intervalle, annoncent tour à tour le *Novum Organum* et le *Discours de la Méthode*. Voici d'abord quelques pensées détachées, qui tiendraient fort bien leur place parmi les meilleurs aphorismes de lord Verulam.

« J'appelle science expérimentale celle qui néglige les argumentations, car les plus forts argumens ne prouvent rien, tant que les conclusions ne sont pas vérifiées par l'expérience. »

« La science expérimentale ne reçoit pas la vérité des mains de sciences supérieures; c'est elle qui est la maîtresse, et les autres sciences sont ses servantes. »

(1) *Opus tertium*, cap. XIV.

(2) *Ibid.*, cap. LXXV, manuscrit de Douai, fol. 82.

« Elle a le droit en effet de commander à toutes les sciences, puisqu'elle seule certifie et consacre leurs résultats. »

« La science expérimentale est donc la reine des sciences et le terme de toute spéculation (1). »

Ce ne sont là que des aperçus rapides et comme des éclairs de génie. Voici des pensées plus suivies et d'un plus large développement : « Dans toute recherche, il faut employer la meilleure méthode possible. Or cette méthode consiste à étudier dans leur ordre nécessaire les parties de la science, à placer au premier rang ce qui réellement doit se trouver au commencement, le plus facile avant le plus difficile, le général avant le particulier, le simple avant le composé; il faut encore choisir pour l'étude les objets les plus utiles en raison de la brièveté de la vie; il faut enfin exposer la science avec toute certitude et toute clarté, sans mélange de doute et d'obscurité. Or tout cela est impossible sans l'expérience, car nous avons bien divers moyens de connaître, c'est-à-dire l'autorité, le raisonnement et l'expérience; mais l'autorité n'a pas de valeur, si on n'en rend compte, *non sapit nisi detur ejus ratio;* elle ne fait rien comprendre, elle fait seulement croire; elle s'impose à l'esprit sans l'éclairer. Quant au raisonnement, on ne peut distinguer le sophisme de la démonstration qu'en vérifiant la conclusion par l'expérience et par la pratique. » Page vraiment admirable! Cette fière indépendance, cette haine de l'obscurité, ce besoin d'idées claires et distinctes, cet amour de l'ordre et de la simplicité, ne sont-ce pas les traits distinctifs du *Discours de la Méthode* et les propres expressions de Descartes?

Roger Bacon distingue, comme fera plus tard le *Novum Organum*, deux sortes d'observations : l'une passive et vulgaire, et l'autre active et savante. A celle-là seulement convient le nom d'expérience. « Il y a une expérience naturelle et imparfaite, dit-il, qui n'a pas conscience de sa puissance, qui ne se rend pas compte de ses procédés, qui est à l'usage des artisans et non des savans. Au-dessus d'elle, au-dessus de toutes les sciences spéculatives et de tous les arts, il y a l'art de faire des expériences qui ne soient pas débiles et incomplètes (2). » Mais à quelle condition l'expérience atteindra-t-elle à des résultats précis, elle qui opère toujours sur des phénomènes fugitifs et changeans? A la condition d'appeler à son secours les instrumens de précision, et le premier de tous, le calcul. « Les physiciens doivent savoir, dit Roger Bacon, que leur science est impuissante, s'ils n'y appliquent le pouvoir des mathématiques, sans

(1) *Opus tertium,* dans le manuscrit de Douai.
(2) *Ibid.*, cap. XIII.

lesquelles l'observation languit et n'est capable d'aucune certitude (1). » Bacon s'était lui-même engagé si avant dans cette voie neuve et hardie, que dans un traité *de multiplicatione specierum*, qui lui avait coûté, dit-il, dix ans de travail, il avait essayé l'œuvre réservée à Descartes et à Newton, la réduction de toutes les actions réciproques des corps à des lois mathématiques.

Armée de l'expérience et du calcul, la science pourra s'élever au-dessus des faits, car les faits en eux-mêmes ne sont pas l'objet de la science. Les faits peuvent avoir leur utilité, mais la science vise plus haut que l'utile : elle aspire au vrai. Elle ne se contente pas de faits, elle veut saisir des lois, des causes, *canones, universales regulæ*. « Si Aristote prétend, au deuxième livre de la *Métaphysique*, que la connaissance des raisons et des causes surpasse l'expérience, il parle d'une expérience inférieure. Celle que j'ai en vue s'étend jusqu'à la cause, et la découvre à l'aide de l'observation. Alors seulement l'esprit est satisfait; toute incertitude a disparu, et le philosophe se repose dans l'intuition de la vérité (2). »

Les lois de la nature découvertes, la spéculation a terminé son ouvrage; c'est à la pratique de commencer le sien. Ici, nous l'avouerons, l'ardente imagination de Roger Bacon l'emporte au-delà du raisonnable et du possible. Comme il ne connaît pas de limites à la science de l'homme, il n'en met pas à son pouvoir. Aucune force dans la nature n'est si cachée que l'esprit de l'homme ne puisse l'atteindre, et sa volonté la maîtriser. L'univers connu, c'est l'univers conquis. « On fabriquera des instrumens pour naviguer sans le secours des rameurs et faire voguer les plus grands vaisseaux, avec un seul homme pour les conduire, plus vite que s'ils étaient pleins de matelots; des voitures qui rouleront avec une vitesse inimaginable sans aucun attelage; des instrumens pour voler, au milieu desquels l'homme assis fera mouvoir quelque ressort qui mettra en branle des ailes artificielles battant l'air comme celles des oiseaux; un petit instrument de la longueur de trois doigts et d'une hauteur égale pouvant servir à élever ou abaisser sans fatigue des poids incroyables. On pourra, avec son aide, s'enlever avec ses amis du fond d'un cachot au plus haut des airs, et descendre à terre à son gré. Un autre instrument servira pour traîner tout objet résistant sur un terrain uni, et permettre à un seul homme d'entraîner mille personnes contre leur volonté; il y aura un appareil pour marcher au fond de la mer et des fleuves sans aucun danger, des instrumens pour nager et rester sous l'eau, des ponts sur les rivières sans piles

(1) *Opus majus*, édition de Jebb, p. 199.
(2) *De Cœlestibus*, cap. I, manuscrit de la Mazarine.

ni colonnes, enfin toute sortes de mécaniques et d'appareils merveilleux (1). »

Que le lecteur moderne se garde d'être trop sévère pour ces promesses brillantes où quelques chimères se mêlent à plus d'une espérance prophétique. Ni Kepler, ni Descartes, ni Leibnitz lui-même ne se sont préservés d'un peu d'illusion, et peut-être est-il nécessaire, même aux hommes supérieurs, pour atteindre un but proportionné aux forces humaines, de viser plus haut et de prendre leur élan vers l'inaccessible et l'infini.

III.

Parmi les découvertes innombrables (je parle de découvertes proprement scientifiques) dont une critique peu sévère, depuis Wood jusqu'à M. Pierre Leroux, fait honneur à Roger Bacon, quelles sont celles qui lui appartiennent d'une manière authentique? Question délicate et compliquée sur laquelle les nouveaux documens pourront fournir plus d'une information précieuse, mais que nous toucherons d'une main discrète, laissant aux juges spéciaux et compétens le soin de la discuter.

Le titre scientifique le plus certain de Roger Bacon, c'est la réforme du calendrier. Il est aujourd'hui incontestable que le moine franciscain a proposé à Clément IV cette réforme, sollicitée aussi par Copernic, et qui ne s'est accomplie que sous Grégoire XIII, en 1582.

« Les défauts du calendrier, dit Roger Bacon, sont devenus intolérables au sage et font horreur à l'astronome. Depuis le temps de Jules César, et malgré les corrections qu'ont essayées le concile de Nicée, Eusèbe, Victorinus, Cyrillus, Bède, les erreurs n'ont fait que s'aggraver; elles ont leur origine dans l'évaluation de l'année, que César estime être de trois cent soixante-cinq jours et un quart, ce qui tous les quatre ans amène l'intercalation d'un jour entier; mais cette évaluation est exagérée, et l'astronomie nous donne le moyen de savoir que la longueur de l'année solaire est moindre d'un cent-trentième de jour (environ onze minutes); de là vient qu'au bout de cent trente années (2) on a compté un jour de trop, et cette erreur se trouverait redressée si on retranchait un jour après cette période. »

« L'église, continue Roger Bacon, avait d'abord fixé l'équinoxe du printemps au 25 mars, et maintenant au 21; mais l'équinoxe n'arrive pas à cette date. Cette année (Roger écrivait en 1267), l'équi-

(1) Les traits de ce tableau sont tirés du traité *De Mirabili* et d'un fragment inédit du *Traité de Mathématiques*.

(2) Rigoureusement cent vingt-huit.

noxe du printemps a eu lieu le 13 mars, et tous les 125 ans environ il avancera d'un jour. L'église se trompa d'ailleurs dès le principe; 140 ans après l'incarnation, Ptolémée trouvait que l'équinoxe du printemps avait lieu le 22 mars; il y a de cela 1127 ans. Aujourd'hui il a lieu le 13, c'est-à-dire neuf jours plus tôt, et en divisant 1267 par 9, on obtient 124, qui est le nombre d'années au bout duquel les équinoxes avancent d'un jour. L'église prétend que le solstice d'hiver tombait le jour de la nativité de Jésus-Christ, le 25 décembre : c'est une erreur, la vérification de Ptolémée l'ayant fixé en l'an 140 au 22, il ne pouvait être, en l'an premier, qu'un peu plus d'un jour en retard, c'est-à-dire du 23 au 24. L'équinoxe du printemps ne pouvait être non plus, en l'an premier, le 25 mars, puisque Ptolémée l'a fixé, pour l'an 140, au 22 de ce même mois; encore moins peut-il être, comme on le compte aujourd'hui, le 21, d'après l'usage de l'église; en réalité il vient le 13 à peu près, puisqu'en 124 ans il avance d'un jour. Donc d'abord les équinoxes ne sont pas fixes, et puis ils n'arrivent pas aux jours indiqués par l'église.»

Les erreurs qui concernent les lunaisons ne sont pas relevées par Roger Bacon avec moins de sagacité et d'exactitude. « Le calendrier actuel, dit-il, indique mal les nouvelles lunes; en 76 ans, la nouvelle lune avance sur l'époque fixée par le calendrier de 6 heures 40 minutes (1); au bout de 356 ans, l'erreur sera d'un jour entier. » En ajoutant d'autres erreurs à celle-là, Roger Bacon arrive à ce résultat qu'après 4266 ans la lune sera pleine dans le ciel et nouvelle sur le calendrier, et il conclut en adressant au pape cette énergique et éloquente adjuration : « Une réforme est nécessaire; toutes les personnes instruites dans le comput et l'astronomie le savent et se raillent de l'ignorance des prélats, qui maintiennent l'état actuel. Les philosophes infidèles, arabes et hébreux, les Grecs qui habitent parmi les chrétiens, comme en Espagne, en Égypte et dans les contrées de l'Orient, et ailleurs encore, ont horreur de la stupidité dont font preuve les chrétiens dans leur chronologie et la célébration de leurs solennités. Et cependant les chrétiens ont maintenant assez de connaissances astronomiques pour s'appuyer sur une base certaine. Que votre révérence donne des ordres, et vous trouverez des hommes qui sauront remédier à ces défauts, à ceux dont j'ai parlé et à d'autres encore (car il y en a treize en tout), sans compter leurs ramifications infinies. Si cette œuvre glorieuse s'accomplissait du temps de votre sainteté, on verrait s'achever une des entreprises les plus grandes, les meilleures et les plus belles qui jamais aient été tentées dans l'église de Dieu. »

(1) Plus exactement de 6 heures 8 minutes.

Roger Bacon ne réduit pas ses vues astronomiques à la question particulière du calendrier. Il attaque sur tous les points le système de Ptolémée, et, ce qui est fort à son honneur, il l'attaque à l'endroit même qui devait attirer le regard sévère de Copernic et susciter le nouveau système du monde. Le *cosmos* de Ptolémée, avec ses emboîtemens infinis, avec ses excentriques et ses épicycles, lui paraît artificiel, compliqué, trop asservi aux apparences des sens et infiniment éloigné de la simplicité de la nature.

Si en astronomie Roger Bacon annonce Copernic, l'on peut dire qu'en optique il prépare Newton. A la vérité, les travaux des Arabes dans l'une et l'autre science, particulièrement ceux d'Alpetragius et d'Alhasen, lui ont beaucoup servi; mais il a le mérite, éminent pour l'époque, d'avoir décrit le mécanisme délicat et compliqué de l'œil avec une rare précision et soupçonné l'action de la rétine. Ce n'est pas non plus un faible service d'avoir soutenu contre Aristote que la propagation de la lumière n'est pas instantanée (1), et que la lumière des étoiles leur appartient en propre et ne leur vient pas du soleil, enfin d'avoir essayé de rendre compte de la scintillation stellaire et d'expliquer le phénomène si curieux, et encore si discuté, des étoiles filantes. A son avis, ces météores ne sont pas de véritables étoiles, mais des corps relativement assez petits, *corpora parvæ quantitatis*, qui traversent notre atmosphère et s'enflamment par la rapidité même de leur mouvement.

En fait d'optique, on a attribué à Roger Bacon l'invention des verres de lunette, celle du microscope et du télescope. On voit en effet dans le préambule de l'*Opus tertium* qu'en envoyant son ouvrage à Clément IV, Roger avait chargé Jean, son élève chéri, de remettre au saint-père une lentille de cristal (2); mais cette indication est vague. Ce qui est hors de contestation, c'est que Roger avait étudié de près le phénomène des réfractions, particulièrement celle qui concourt à produire l'arc-en-ciel, et cherché la loi de déviation des rayons lumineux passant à travers l'atmosphère.

Sa part d'invention en chimie n'est pas aussi facile à démêler (3).

(1) M. de Humboldt ayant attribué l'honneur de cette découverte à Bacon de Verulam (*Cosmos*, t. III, p. 86), je citerai le texte de Roger Bacon : « Tous les auteurs, dit-il, y compris Aristote, prétendent que la propagation de la lumière est instantanée; la vérité est qu'elle s'effectue dans un temps très court, mais mesurable. » (*Opus Majus*, p. 298 et 300.)

(2) « Puer vero Johannes portavit crystallum sphæricum ad experiendum, et instruxi eum in demonstratione et figuratione hujus rei occultæ. » *Opus tertium*, ch. XXXI du manuscrit de Douai. Comparez pages 110 et 111 de la grande édition de Londres, dirigée par M. J.-S. Brewer, Londres, 1859.

(3) Voyez les intéressantes leçons de *philosophie chimique* données au Collége de France par M. Dumas.

A-t-il découvert le phosphore, le manganèse, le bismuth? A-t-il inventé la poudre à canon? La formule chimique en est certainement dans ses écrits; mais peut-être l'avait-il empruntée aux Arabes, ainsi que beaucoup d'autres recettes et observations. Les hommes du métier savent d'ailleurs qu'entre une observation de détail même heureuse, une formule chimique même exacte, un pressentiment même divinateur, entre tout cela et une véritable découverte scientifique il y a une différence infinie. Le fait est qu'en cherchant peu philosophiquement l'introuvable pierre philosophale, les alchimistes ont rencontré beaucoup de vérités qu'ils ne cherchaient pas. Roger Bacon est plus souvent un alchimiste et un astrologue qu'un véritable astronome et un chimiste digne de ce nom. Il croit à la transmutation des métaux et à l'influence des conjonctions célestes sur les événemens humains. Les Arabes lui ont assuré qu'Artéphius avait vécu mille vingt-cinq ans, et que l'élixir chimique ferait vivre plus longtemps encore. Il donne des électuaires où entrent l'or potable, des herbes, des fleurs, du *sperma ceti*, de l'aloès, de la chair de serpent, etc.

Alchimiste et astrologue, il ne lui manquait rien pour être un magnétiseur. Je trouve en effet dans Roger Bacon cette grande découverte du XVIIIe siècle, le magnétisme animal, de sorte que s'il a la gloire d'avoir fait pressentir tantôt Copernic, tantôt Descartes, tantôt Newton, il n'a pas échappé au malheur de devancer Mesmer. « L'âme, dit-il, agit sur le corps, et son acte principal, c'est la parole. Or la parole, proférée avec une pensée profonde, une volonté droite, un grand désir et une forte conscience, conserve en elle-même la puissance que l'âme lui a communiquée et la porte à l'extérieur; c'est l'âme qui agit par elle et sur les forces physiques et sur les autres âmes, qui s'inclinent au gré de l'opérateur. La nature obéit à la pensée, et les actes de l'homme ont une énergie irrésistible. Voilà en quoi consistent les caractères, les charmes et les sortiléges; voilà aussi l'explication des miracles et des prophéties, qui ne sont que des faits naturels. Une âme pure et sans péché peut par là commander aux élémens et changer l'ordre du monde; c'est pourquoi les saints ont fait tant de prodiges (1). »

Il faut pardonner à Roger Bacon, qui a devancé de trois siècles les grandes vues des temps modernes, de ressembler par plus d'un mauvais côté aux génies aventureux du XVIe siècle. J'avoue qu'il a des traits de Cardan et de Paracelse; mais il est plus juste de le rapprocher de Kepler. Comme ce grand astronome, il associe les calculs précis et les vues de génie avec les caprices d'une imagi-

(1) *Opus majus*, p. 251. Comp. *Opus tertium*, cap. 27.

nation exaltée. Comme lui encore, et je retrouve cette faiblesse dans quelques contemporains, disciples un peu attardés de l'ingénieuse et chimérique renaissance, il introduit les mathématiques dans les choses religieuses et morales, expliquant la trinité par la géométrie et voyant entre l'effusion de la grâce et celle des rayons lumineux les plus belles analogies. Ce qui rachète ces écarts, c'est une sincérité, une candeur, une naïveté parfaites. La source où Roger Bacon puise son ardeur, ce n'est pas le fol orgueil d'étonner le vulgaire, ou la convoitise des biens matériels; non, c'est la noble ambition de comprendre et de coordonner toutes les parties de l'immense vérité, et de rendre la vérité elle-même secourable et bienfaisante au genre humain.

IV.

Promoteur de la vraie méthode, inventeur dans les sciences, Roger Bacon est-il aussi un métaphysicien original? C'est ce que nous laisserait croire volontiers M. Émile Charles, qui a le mérite d'avoir étudié le premier sur l'ensemble des manuscrits cette face du génie de Bacon signalée par M. Cousin, mais encore mal connue et quelque peu incertaine. Nous n'avons nulle peine à comprendre chez M. Charles quelque excès de complaisance et de faveur; mais nous lui demandons la permission de ne nous y associer que dans une certaine mesure. Roger Bacon, je le reconnais, n'est pas un pur savant, personne ne ressemble moins que lui à ce qu'on appelle aujourd'hui un homme spécial; les grandes controverses métaphysiques de son temps l'ont occupé, cela est notable, cela est intéressant, cela complète la figure du personnage. Il importe par conséquent à l'histoire de la philosophie de rechercher ses opinions sur la matière et la forme, sur le principe de l'individuation, sur les espèces sensibles et les espèces intelligibles, et c'est ce que fait M. Charles avec une grande abondance d'informations, un choix curieux de textes courageusement recueillis. Mais Roger Bacon est-il un métaphysicien vraiment original, égal ou supérieur à ses contemporains Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin? M. Charles ose l'affirmer, sauf quelquefois à s'en dédire. Je le crois plus près de la vérité quand il s'en dédit.

Le docte interprète de Roger Bacon pose fort bien le problème métaphysique de la substance : il le pose dans les termes mêmes où le XIIIe siècle le posa, c'est-à-dire en partant de la distinction de la matière et de la forme; mais à peine M. Charles a-t-il indiqué un peu superficiellement cette distinction célèbre établie par Aristote, qu'il se hâte de déclarer qu'elle n'a pour lui qu'une valeur logique. A son

avis, dans la réalité des choses, l'idée de la substance est une idée simple. Voilà qui aurait mérité d'être éclairci et prouvé. Après avoir posé la question de la matière et de la forme, M. Charles pense que la solution qu'en a donnée Bacon *est certainement la plus originale du siècle;* puis, tout en maintenant ce grand éloge, il l'explique en disant que le principal mérite des idées de Bacon sur la substance, *c'est d'être le plus négatives possible*, car, ajoute le savant auteur, la meilleure théorie de la matière et de la forme, c'est celle de Descartes, qui supprime le problème. Descartes a-t-il en effet supprimé le problème, et le plus grand philosophe du monde peut-il supprimer un problème qui a sa racine dans la nature des choses et dans la constitution de l'esprit humain? Ce n'est pas à la légère que le génie profondément pénétrant d'Aristote avait imposé à qui veut pénétrer la nature intime d'un être quelconque ces deux questions : quelle est la substance de cet être, c'est-à-dire le fond, la base, le sujet de ses attributs et de ses modes? et puis quelle est l'essence de cet être, c'est-à-dire son attribut distinctif, caractéristique? La substance, c'est ce qu'Aristote appelle la matière; l'essence, c'est ce qu'il nomme la forme. Il est clair que le problème est parfaitement sérieux et absolument inévitable à moins de supprimer la métaphysique, moyen de simplification très à la mode aujourd'hui, mais qui n'était pas à l'usage de Descartes.

Même quand il ne s'agit que d'expliquer le monde corporel, Descartes trouve devant lui le problème de la matière et de la forme, et il le résout en imaginant une étendue indéfinie, mobile, figurable et divisible, matière première qui devient toute espèce de corps en recevant une figure et un mouvement déterminés. Ainsi Descartes a eu beau faire, il n'a pu supprimer le problème, et s'il l'avait en effet écarté entièrement, il n'eût pas été un grand métaphysicien. Comment donc Roger Bacon peut-il avoir droit à être proclamé l'auteur de la doctrine la plus originale sur la substance qui ait paru au XIIIe siècle, s'il s'est borné à écarter un problème inévitable? Il faudrait, pour justifier cet éloge, que vous démontrassiez, soit à l'aide de Bacon, soit par de nouveaux raisonnemens, que le problème de la matière et de la forme n'existe réellement pas.

Et j'en dirai autant d'un autre problème étroitement lié à celui-là, et fort agité au moyen âge, le problème de l'individuation ou de l'individualité. Ces deux questions ont l'air d'être nouvelles au temps de saint Thomas et de Duns Scot. Ce sont les mots qui trompent. L'esprit humain est ingénieux : quand on dédaigne un problème métaphysique sous une certaine forme pédantesque et vieillie, il feint de quitter la partie et de faire acte de modestie; puis il invente subtilement des formules nouvelles sous lesquelles se cache le pro-

blème éconduit, et voilà les métaphysiciens qui se remettent à l'ouvrage, et les générations nouvelles qui se passionnent pour leurs systèmes et leurs combats. Je crains que M. Charles n'ait pas démêlé que le problème de l'individualité n'est autre que le problème de la matière et de la forme, lequel n'est qu'un aspect du problème éternel des réalistes et des nominaux.

Mais voyons un peu ce que dit Roger Bacon sur la matière et la forme. M. Charles admire la clarté de sa théorie. C'est ne pas être difficile en fait de clarté. Ce que j'entrevois pour ma part dans cette doctrine obscure et indécise, c'est d'abord que tout individu réel, esprit ou corps, corps brut ou corps vivant, esprit humain ou esprit angélique, en tant qu'il est réel, en tant qu'il est une substance, possède matière et forme, c'est-à-dire peut être envisagé par la raison sous le point de vue de l'indétermination ou de la possibilité, ou sous celui de la détermination et de l'actualité. Il y a donc matière spirituelle et matière corporelle, matière angélique et matière humaine. Il n'est donc pas vrai que la forme soit le principe unique de la différence des êtres, ni que la matière soit, chez l'homme, le principe de l'individuation.

Cette théorie paraît plaire beaucoup à l'historien de Roger Bacon; j'aurais voulu mieux comprendre ses motifs d'admiration. Il dit qu'elle a l'avantage de faire comprendre l'existence des lois générales de la nature, tandis que les autres doctrines rendent ces lois impossibles. Ceci est tout simplement une contre-vérité, car avec la théorie de Roger Bacon, chaque individu ayant sa matière propre et sa forme propre, je ne vois plus quel rapport d'analogie il peut avoir avec d'autres individus. Au contraire, chez saint Thomas par exemple, la forme ou l'essence humaine étant identique dans tous les hommes, cela explique les lois générales du genre humain. Quant aux individus, ils trouvent dans la substance ou dans la matière leur principe d'individuation. Ou bien, si l'on admet que tous les êtres finis sortent d'une commune matière, voilà encore l'explication des lois générales, car alors la matière est le principe des analogies, et la forme le principe des différences. M. Charles prétend que Roger Bacon a un autre avantage, celui d'éviter les *formes séparées* du docteur angélique, conception en effet fort bizarre et fort périlleuse, sans parler de toutes les difficultés attachées à cette fameuse théorie thomiste de l'individualité humaine, qui rend la séparation de l'âme et du corps impossible. Soit; mais à la place de ces inconvéniens il y en a d'autres. Comment Roger Bacon expliquerait-il l'union de l'âme et du corps, si l'âme et le corps, ayant chacun leur matière et leur forme spéciales, constituent par là même deux êtres profondément séparés, sans analogie réelle et sans union conceva-

ble? Et pour ne pas insister sur mille autres difficultés, le moyen, je le demande à Roger Bacon et à son habile interprète, le moyen de comprendre l'immutabilité de Dieu, si Dieu même a une matière en tant qu'il est substance? Je ne vois donc pas que Roger Bacon mérite le brevet d'originalité métaphysique qu'on veut lui donner. Roger Bacon se trompe en voulant supprimer un problème qui est inhérent à la métaphysique; puis, au lieu de le supprimer, il adopte une solution particulière, sujette à mille objections.

Il y a un passage notable de Roger Bacon sur l'universel qui me paraît être en pleine contradiction avec la théorie que son historien lui attribue sur la matière et la forme : « Il y a des sophistes, dit Roger (1), qui veulent montrer que l'universel n'est rien, ni dans l'âme, ni dans les choses, et s'appuient sur des visions comme celle-ci : que tout ce qu'il y a dans le singulier est singulier. Suivant eux, l'universel n'est rien dans les choses, et le seul rapport entre les objets individuels consiste dans l'analogie, et non dans la participation à une nature commune; entre un homme et un autre homme, il n'y a d'autre rapport qu'une analogie... »

Voilà bien là la doctrine de l'universel, telle qu'elle résulterait des principes de Roger Bacon sur la matière et la forme; cette doctrine est bien connue : c'est le nominalisme. Après lui avoir donné des gages, Roger la combat et distingue dans l'individu deux sortes de caractères, les uns absolus et individuels, les autres relatifs, résultant des rapports de cet individu avec tous ceux qui lui sont unis par une nature commune, par exemple l'humanité. Mais s'il en est ainsi, si Socrate et Platon, outre leur nature individuelle, participent à une nature commune, il n'est plus vrai que tout être ait sa matière propre et sa forme propre. Il faut que soit la matière, soit la forme aient un caractère général, et alors qu'il y ait entre la matière et la forme autre chose qu'une différence purement logique et artificielle. Je m'étonne qu'un esprit aussi pénétrant que M. Charles n'ait pas vu cette contradiction.

Il félicite Roger Bacon d'avoir écarté le problème de l'individuation et d'avoir presque dit, comme plus tard Okkam : *Et ideo non est quærenda causa individuationis.* C'est facile à dire, et au surplus je conçois Okkam se moquant des hæccéités de Duns Scott, le *magister abstractionum,* et des universaux du réalisme. Il n'admet, lui, que des individus ou plutôt que des phénomènes, doctrine très simple, j'en conviens, très commode surtout, et que des hommes d'esprit, fils déguisés de Condillac, nous donnent aujourd'hui pour

(1) Extrait du *de Communibus naturalium,* troisième partie de l'*Opus tertium,* d'après le manuscrit de la Mazarine.

le dernier mot de la science hégélienne; mais nier la substance, ce n'est pas en écarter le problème : c'est le résoudre dans le sens du scepticisme absolu.

Ainsi, d'aucune façon, je ne puis souscrire à la prétendue originalité de la doctrine de Roger Bacon, soit sur la matière et la forme, soit sur l'universel, soit sur l'individuation. J'accorderai que Roger Bacon, tout enclin qu'il fût par vocation et par génie à s'adonner avec passion aux sciences, a eu ce rare mérite d'avoir compris l'importance de la métaphysique. J'accorderai qu'il applique à ces matières un goût de simplicité et une force de bon sens qui l'inspirent quelquefois très heureusement, comme lorsqu'il rejette cet intermédiaire inutile que la scholastique établissait entre l'esprit et ses objets sous le nom d'espèces sensibles et intelligibles. C'est fort bien fait de souffler sur les fantômes de l'abstraction, mais à la condition de ne point aller jusqu'à la négation des problèmes inévitables et des réalités certaines. Roger Bacon incline au nominalisme, mais il y incline sans le savoir. Il n'a pas sur ce point la hardiesse et la netteté de Roscelin, ni la finesse ingénieuse d'Abélard; c'est un nominaliste indécis, et la preuve qu'il n'a pas pleinement conscience de la portée de ses systèmes, c'est qu'il est en théologie d'une orthodoxie parfaite, vraiment moine par ce côté, et moine du XIIIe siècle, mettant la foi par-dessus tout, acceptant tous les mystères avec humilité, et par surcroît la suprématie du pape et la supériorité du droit canonique sur le droit civil. Que nous sommes loin de la logique d'un Okkam!

Cette médiocrité du sens métaphysique chez Roger Bacon, jointe à cette exacte orthodoxie théologique, achève de le caractériser et de le mettre en un juste rapport avec son siècle et avec les siècles qui ont suivi. A un premier aperçu, celui qui ne songerait qu'aux persécutions qu'il a subies dans son ordre pourrait le prendre pour un moine en pleine révolte, comme aussi, à ne regarder qu'à la hardiesse de certaines vues, on serait tenté de voir en lui un libre penseur, un libertin. Ce serait se tromper dans les deux cas. Roger Bacon n'est point un Luther ni un Bruno. Au milieu de ses élans les plus audacieux vers l'avenir, il reste un franciscain contemporain de saint Bonaventure. Cela est tout simple, on est toujours de son siècle par quelque endroit. Supposer un homme qui n'aurait avec ses contemporains aucun point de ressemblance, c'est supposer plus qu'un prodige, c'est imaginer un monstre, une apparition inexplicable et inutile. Roger Bacon a subi, et, qui plus est, librement accepté les conditions organiques de la vie morale au XIIIe siècle. Il s'est fait moine par vocation, et il est resté moine dans le fond le plus intime de

ses croyances. Pour lui, la vérité réside dans les saintes écritures; il ne reste qu'à l'en faire sortir ou à l'y rattacher : c'est à quoi sert la philosophie. L'Écriture, c'est la main fermée; la philosophie, c'est la main ouverte. Pourquoi les philosophes anciens ont-ils pressenti les plus hautes vérités du christianisme? C'est d'abord qu'ils ont recueilli par des voies mystérieuses cette première révélation que les patriarches se sont transmise dans son intégrité, et qui s'est communiquée par lambeaux aux sages de tous les pays. Et puis, il y a une raison plus simple et plus profonde de l'accord nécessaire de la philosophie et de la théologie : c'est qu'elles ont la même origine. Ce sont deux rayons du même soleil, car la raison qui éclaire les philosophes, cet intellect actif, comme ils disent, qui excite et allume toutes les intelligences, c'est le Verbe même de Dieu, le Verbe qui s'est fait chair et qui a habité parmi nous.

Voilà certes une manière très élevée de concevoir l'harmonie de la science et de la foi; mais qui ne reconnaît à l'instant que cette doctrine est celle-là même qu'ont enseignée tous les grands théologiens du XIIIe siècle? Comment se fait-il maintenant que Roger Bacon se montre pénétré d'un si profond dédain pour l'œuvre d'Alexandre de Hales, d'Albert le Grand et de saint Thomas, et qu'il ait employé sa vie à ouvrir une autre voie à ses contemporains? Voici, je crois, la clé de cette énigme.

Roger Bacon connaît à fond la théologie chrétienne, et il la tient pour absolument vraie. Or qu'est-ce que la théologie, si ce n'est la solution régulière et raisonnée de tous les grands problèmes qui intéressent l'humanité? Il y a dans les dogmes du christianisme, et parmi les obscurités mêmes des mystères, une métaphysique secrète. La Trinité est-elle autre chose qu'une explication de la nature de Dieu, explication incomplète il est vrai, lumière mêlée d'ombre, mais proportionnée à nos faibles yeux, en attendant qu'ils soient capables de supporter le plein jour de la vérité contemplée *facie ad faciem?* Comment concevoir l'origine de l'homme et de toutes choses? La théologie l'explique par la puissance créatrice du Verbe. Et quant à la condition terrestre du genre humain, la religion n'en assigne-t-elle pas la cause première par le dogme du péché originel, dogme redoutable, qu'une logique sublime rattache par des nœuds étroits aux dogmes consolans de l'incarnation et de la rédemption, gages de notre salut et de notre félicité future? Recueillir et comprendre ces dogmes autant que la raison le permet, en saisir les rapports et l'enchaînement, c'est véritablement connaître les premières causes et les premiers principes des choses. Or cette connaissance, c'est ce qu'on appelle proprement la métaphysique. S'il en est ainsi, quelle est l'œuvre la plus féconde que la science hu-

maine ait à se proposer? Quant aux causes premières, la théologie seule les connaît et les enseigne. Reste la région des causes secondes, la région de l'homme et de l'univers. Or, pour connaître l'univers et l'homme, faut-il spéculer d'une manière abstraite sur la cause matérielle et sur la cause formelle, inventer des *espèces intentionnelles*, des *hæccéités*, des *entités*, monde fantastique où l'esprit s'agite stérilement et se consume en vains combats? ou bien encore faut-il tourmenter les écrits d'un ancien, qu'on érige en oracle, sans savoir le lire ni le comprendre, pour aboutir, sous prétexte de conciliation, à corrompre la foi par Aristote et Aristote par la foi? Non, il y a quelque chose de mieux à faire : c'est de laisser là les disputes de l'école et les livres d'Aristote, et de contempler l'univers. Le grand livre de la nature est là; Dieu l'a mis sous nos yeux pour nous engager à le lire sans cesse et à y chercher les plans de sa sagesse et les secrets de sa toute-puissance. Voilà l'objet de la véritable philosophie.

C'est ainsi que je me représente l'œuvre de Roger Bacon. Je ne vois point un lui un panthéiste enivré de l'infinité des mondes comme Bruno; j'y trouve moins encore un de ces observateurs à tête dure et étroite, qui ne veulent rien voir au-delà des phénomènes. C'est un esprit vaste et hardi, capable d'embrasser tout l'horizon de l'esprit humain, mais qui a été violemment rebuté par les vices de la métaphysique de l'école, et qui a eu le pressentiment des sciences de la nature à ce degré où le pressentiment est du génie. En dépit de quelques défaillances, la gloire de Roger Bacon est donc en sûreté. Loin d'avoir reçu quelque diminution des nouvelles recherches de l'érudition française, cette imposante figure en a été à la fois éclaircie et agrandie. Roger Bacon reste, parmi les esprits éminens du moyen âge, le plus extraordinaire. Docteur vraiment merveilleux par l'étendue et la variété de ses connaissances en tout genre comme par la fière indépendance et l'héroïque énergie de son caractère, il a eu en partage, avec le don des vues générales, un autre privilége supérieur, cet esprit d'invention et de découverte qui n'appartient qu'aux meilleurs parmi les plus grands. Certes il est beau d'être un saint Thomas d'Aquin, je veux dire d'exprimer un grand siècle, de lui donner une voix majestueuse et longtemps écoutée; mais il y a un privilége peut-être plus beau encore, et à coup sûr plus périlleux : c'est de contredire les préjugés de son temps au prix de sa liberté et de son repos, et de se faire, par un miracle d'intelligence, le contemporain des hommes de génie à venir.

ÉMILE SAISSET.

LES

ASSEMBLÉES PROVINCIALES

EN FRANCE AVANT 1789

II.

LE BERRI ET LA HAUTE-GUIENNE.

I. — LE BERRI.

Après avoir présenté, dans la première partie de ce travail (1), un aperçu général de l'histoire des assemblées provinciales depuis Fénelon et Turgot jusqu'à 1789, nous allons pénétrer plus avant dans les détails et passer en revue les assemblées instituées par Louis XVI. La première qui se présente est celle du Berri, la plus ancienne de toutes, puisqu'elle remonte au 12 juillet 1778, sous le premier ministère de Necker.

La généralité de Bourges, qui avait remplacé l'ancienne province du Berri, comprenait les deux départemens actuels du Cher et de l'Indre avec deux petits districts en Bourbonnais et en Nivernais. D'une étendue totale de 1,500,000 hectares, elle contenait une population de 500,000 âmes, ou 30 habitans environ par 100 hectares. Elle se divisait en sept élections, qui forment aujourd'hui autant d'arrondissemens, et qui avaient pour chefs-lieux Bourges, Saint-Amand, La Charité-sur-Loire, maintenant remplacée par Sancerre, Châteauroux, Issoudun, La Châtre et Le Blanc. Comme toutes les provinces du royaume, le Berri avait eu au moyen âge ses états par-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

ticuliers; mais on n'en trouve plus de traces après le XVe siècle. Cette province jouissait alors d'une assez grande prospérité. Bourges, qui renfermait une population nombreuse et de florissantes manufactures, avait été un moment, sous Charles VII, la véritable capitale de la France; il suffit de rappeler le nom de Jacques Cœur pour montrer les richesses qu'y accumulait le commerce. Un épouvantable incendie, arrivé en 1487, détruisit la plus grande partie de cette ville, et la royauté, délivrée des Anglais, ayant porté ailleurs sa résidence, une décadence marquée commença pour la province entière, dépouillée de ses anciens droits. Les guerres civiles des XVIe et XVIIe siècles et l'administration plus meurtrière encore de Louis XIV l'avaient réduite progressivement à une véritable misère. En 1700, elle comptait à peine 400,000 habitans. Pendant le long règne de Louis XV, elle s'était un peu relevée, mais sans cesser d'être une des plus pauvres et des moins peuplées. Mirabeau l'appelle quelque part la Sibérie de la France.

Necker évaluait le produit total des contributions dans la généralité de Bourges à 8 millions; les deux départemens du Cher et de l'Indre en paient aujourd'hui 16. Les cultivateurs avaient beaucoup de peine, faute de communications et de débouchés, à vendre leurs produits; ce qu'ils auraient aisément payé en nature, ils ne l'acquittaient qu'avec effort en argent. D'un autre côté, l'art de percevoir l'impôt, quoique fort amélioré depuis Louis XIV, était encore dans l'enfance, surtout en Berri. La taille y était *personnelle*, c'est-à-dire calculée non sur la valeur du fonds, mais sur les facultés présumées du contribuable, ce qui le rendait absolument arbitraire: les chemins s'exécutaient par le moyen détesté des *corvées;* de plus la province appartenait à la région dite des *grandes gabelles*, et on y payait le sel 62 livres le quintal, tandis que les provinces franches, comme la Bretagne, ne le payaient que 2 ou 3 livres.

L'article 1er de l'arrêt du conseil qui instituait l'assemblée du Berri (1) portait que cette assemblée aurait à répartir les impositions et à diriger les travaux publics de la province *aussi longtemps qu'il plairait à sa majesté*. On a blâmé ces termes, qui laissaient dans l'incertitude l'avenir de l'institution; mais on perd trop facilement de vue les résistances que rencontrait le ministre dans l'exécution de ses plans de réforme. Le nombre était grand des courtisans et des fonctionnaires qui allaient criant partout que le roi se dépouillait de son autorité; on avait imaginé cette réserve pour leur fermer la bouche. Tout le monde savait à n'en pas douter que Necker avait

(1) J'ai dépouillé, pour l'exposé qu'on va lire, les procès-verbaux imprimés de l'assemblée; je me suis aussi beaucoup servi d'un excellent *Essai sur l'assemblée provinciale du Berri*, publié à Bourges en 1845 par M. le baron de Girardot, conseiller de préfecture du Cher, qui a eu à sa disposition les archives du département.

l'intention d'appliquer successivement à toutes les provinces les mêmes règles d'administration : il n'y avait par conséquent d'incertitude et d'hésitation que dans la forme. Ces mots ne signifiaient d'ailleurs rien de nouveau, plus d'un exemple récent ayant prouvé que le roi pouvait toujours revenir sur ce qu'il avait fait. Necker s'en était expliqué dans le passage suivant, qui termine le préambule de l'arrêt du conseil : « Sa majesté recommande surtout aux membres de la nouvelle assemblée le sort du peuple et les intérêts des contribuables les moins aisés; c'est en revêtant cet esprit de tutelle et de bienfaisance qu'ils se montreront dignes de la confiance de sa majesté; elle doit d'autant plus l'attendre de leur zèle qu'ils auront sans doute présent à l'esprit qu'indépendamment du bien qu'ils pourront faire à la province dont les intérêts leur sont particulièrement confiés, c'est du succès de leur administration que naîtront de nouveaux motifs d'étendre ces mêmes institutions, et qu'ils hâteront ainsi, par la sagesse de leur conduite, l'accomplissement des vues générales et bienfaisantes de sa majesté. Et si jamais, ce qu'elle ne veut pas présumer, les intérêts particuliers, la discorde ou l'indifférence venaient prendre la place de cette union qui peut seule effectuer le bien public, sa majesté, en détruisant son ouvrage et en renonçant à regret à ses espérances, ne pourrait jamais se repentir d'avoir fait, dans son amour pour ses peuples, l'essai d'une administration qui forme depuis si longtemps l'objet des vœux de ses provinces. »

On sait que le roi devait nommer les seize premiers membres, qui devaient désigner les trente-deux autres. Les seize membres nommés par le roi furent : pour le clergé, M. Phélypeaux de La Vrillière, archevêque de Bourges, M. de Véri, abbé de Saint-Satur, M. de Séguiran, abbé du Landais, et M. de Vélard, chanoine de Bourges; pour la noblesse, le marquis de Gaucourt, le comte de Barbançon, le marquis de Lancosme et le comte Du Buat; pour le tiers-état, M. Soumard de Crosses, maire de Bourges, et sept habitans notables des diverses parties de la province. Sorti de cette grande famille des Phélypeaux qui avait fourni tant de ministres depuis Henri IV et à qui appartenaient les Pontchartrain, les Maurepas, les La Vrillière, l'archevêque-président était le neveu du premier ministre Maurepas. Les archevêques étaient alors de véritables princes, non moins occupés des intérêts temporels de leurs diocèses que de leurs intérêts spirituels. M. de Phélypeaux dépensait avec munificence ses grands revenus; on se souvient encore à Bourges de son affabilité, de sa bonté, de son inépuisable bienfaisance. Il prit fort au sérieux la présidence de l'assemblée provinciale, et s'y dévoua tout entier.

Deux des membres du clergé avaient le titre d'abbés *commendataires*. On appelait ainsi les abbés nommés par le roi, et qui ap-

partenaient au clergé séculier, pour les distinguer des abbés *réguliers* élus par les moines. Située au bord de la Loire, au pied du plateau de Sancerre, l'abbaye de Saint-Satur était une des plus anciennes et des plus célèbres du Berri; on admire encore les restes de son église, mais l'abbaye elle-même avait été supprimée peu avant la réunion de l'assemblée, en même temps que Fontgombaud, la sainte chapelle de Bourges, et Saint-Benoît-de-Fleury. La révolution a fait beaucoup de ruines en ce genre; elle ne les a pas toutes faites, et les chefs du clergé avaient commencé, bien avant 1789, à réduire le nombre des établissemens monastiques. M. de Véri, qui avait conservé le nom d'abbé de Saint-Satur, avait contribué lui-même à la suppression de son abbaye : c'était un prêtre philosophe qui avait fait partie, avec Turgot, l'abbé de Brienne, l'abbé de Boisgelin, de ce petit groupe d'amis vivant et étudiant ensemble à la Sorbonne dont l'abbé Morellet nous a laissé dans ses *mémoires* un si vivant portrait. La France lui doit le ministère de Turgot, car c'est lui qui avait suggéré à M. de Maurepas, dont il était connu, l'idée d'appeler au pouvoir son ancien condisciple. M. de Séguiran, abbé du Landais, se distinguait, comme l'abbé de Véri, par l'esprit le plus libre et le plus éclairé. Le Landais était une assez pauvre abbaye, située, comme son nom l'indique, dans un pays tout couvert de landes, et qui ne rapportait à son abbé que 3,500 livres de rente. Le quatrième membre du clergé, M. de Vélard, qui représentait le chapitre métropolitain, ne justifia pas moins le choix du ministre.

Dans la noblesse, il faut remarquer le comte Du Buat; quoiqu'il n'appartînt pas au Berri par sa naissance, il y possédait la terre de Neuvy-sur-Baranjon. Longtemps ministre plénipotentiaire en Allemagne, il s'était retiré dans son château de Nançay et y avait écrit plusieurs volumes de politique et d'histoire fort estimés de leur temps, oubliés aujourd'hui en France, mais dont quelques-uns sont restés classiques en Allemagne. La terre de Lancosme, qui avait fourni un autre membre de la noblesse, existe encore dans la Brenne, près du Blanc; elle a près de 8,000 hectares. Quant aux représentans du tiers-état, ils n'avaient acquis aucune illustration hors de leur province, mais ils y étaient tous connus et estimés. L'un d'eux, M. Guimond de La Touche, devait être le fils ou le neveu de l'auteur tragique de ce nom, né lui-même à Châteauroux, et dont l'*Iphigénie en Tauride* avait alarmé un moment par son succès l'inquiète susceptibilité de Voltaire.

Le 5 octobre 1778 se tint dans la grande salle du palais archiépiscopal de Bourges une réunion préliminaire des seize pour nommer les trente-deux qui devaient les compléter. Furent élus : pour le clergé, l'abbé de Saint-Martin de Châteauroux, l'abbé de Barzelles, l'abbé de Chezal-Benoît, quatre prieurs et un chanoine; pour la noblesse,

le marquis de Blosset, le baron d'Espagnac, le marquis de Bonneval, le comte de Chabrillant, le comte de Poix, le comte de La Rochechevreux, le marquis de Bouthillier et le marquis de Sancé; pour le tiers-état, huit bourgeois ou propriétaires de ville, et huit propriétaires habitans des campagnes : après quoi, la session provisoire fut close, et la véritable session renvoyée à un mois, pour que le roi pût dans l'intervalle agréer les nouveaux membres.

Ce qui frappe le plus dans cette organisation, c'est l'active participation du clergé. On a trop généralement oublié la véritable situation du clergé à la veille de 1789. L'institution des commendes, en se généralisant, avait fait, à tort ou à raison, de ses principaux membres de véritables fonctionnaires publics, que le choix du roi élevait, de bénéfice en bénéfice, jusqu'aux plus hautes dignités. La plupart avaient l'esprit et le goût des affaires en même temps qu'une forte instruction classique. Necker comptait beaucoup sur eux pour le succès de ses assemblées. Mirabeau écrivit à ce sujet un pamphlet contre le ministre, qu'il appelait Narsès. « Narsès, disait-il, n'ose pas être du parti du peuple et craint d'être repoussé par celui de la noblesse; il se flatte de trouver dans le clergé un parti intermédiaire qui modérera l'effervescence des deux autres. » Cette observation passait alors pour une critique; ne pourrait-on pas aujourd'hui la considérer comme un éloge?

Ainsi composée, l'assemblée du Berri se réunit à Bourges le 10 novembre 1778. Le 11, elle se rendit processionnellement à la cathédrale, l'archevêque en tête, pour y entendre une messe du Saint-Esprit; la milice bourgeoise formait la haie, et l'intendant de la province, M. Faydeau de Brou, assistait à la cérémonie. Le 12, l'assemblée commença ses travaux en se partageant en quatre bureaux : le bureau des impositions, celui des travaux publics, celui de l'agriculture et du commerce, et celui du règlement. Le premier qui fut prêt fut celui du règlement; il avait choisi pour rapporteur l'abbé de Séguiran. Necker avait laissé en suspens la forme à suivre pour le renouvellement de l'assemblée. Le bureau proposait que les membres sortissent par tiers, de trois ans en trois ans, mais il ne pensait pas que le choix des remplaçans dût continuer à être fait par le roi ou par l'assemblée elle-même. « Ce genre de nomination, disait le rapporteur, est peu fait pour concilier à l'administration provinciale l'affection des peuples, parce qu'il ne flatte aucunement les citoyens par l'opinion d'un concours quelconque à la manutention des affaires publiques. Si, désignés dans le principe par la volonté du souverain, les administrateurs se reproduisent les uns par les autres, ils n'auront jamais reçu leur mission de la province. Ils la représenteront sans avoir son aveu et ne paraîtront aux yeux de la multitude qu'un tribunal établi pour substituer l'autorité de plusieurs à l'au-

torité d'un seul. La répartition de l'impôt devant être désormais, dans les vues bienfaisantes du roi, *un partage fraternel des charges publiques*, c'est contrarier la nature même de cet établissement que d'ôter la désignation des administrateurs à la multitude des intéressés. »

L'abbé de Séguiran passait en revue les divers modes d'élection; il écartait l'idée de faire élire tous les membres par une seule réunion électorale où les ordres seraient confondus, et prenait à part chacun des trois ordres. « Nous commencerons, dit-il, par le tiers-état. Intimement lié au succès de vos opérations, parce qu'en général il n'attend sa prospérité particulière que de la prospérité de la province, cet ordre sera tôt ou tard le nerf et la force de vos assemblées. Dépositaire presque unique des lumières locales, instruit plus que tout autre des secrets de la nature du sol qu'il a étudié sans relâche, il vous fera connaître tout à la fois les maux et les remèdes, les besoins et les ressources. Flatté de son influence sur l'administration publique, il entreprendra les plus grandes choses par amour pour son roi et pour sa patrie, s'il peut joindre à l'honneur de les servir celui d'y être appelé par le choix le plus libre de ses commettans. »

Le rapporteur proposait donc de procéder dans la forme suivante aux élections du tiers-état : on eût divisé la province en vingt-quatre arrondissemens à peu près égaux, composés d'environ trente paroisses; chacun de ces arrondissemens, qui devaient avoir à peu près l'étendue de deux de nos cantons d'aujourd'hui, aurait été appelé à élire un membre. Les assemblées électorales devaient se composer des maires et échevins du chef-lieu et de six représentans des campagnes, députés par les paroisses; les syndics ou maires étaient dans chaque paroisse les seuls électeurs. Les députés des douze arrondissemens où se trouvaient les premières villes de la province devaient être considérés comme députés des villes, les douze autres comme députés des campagnes. On n'organisait pas encore par là un système complet d'élection directe; mais ce mode valait toujours mieux que l'usage généralement suivi dans les anciens états provinciaux, où le droit de représentation s'attachait à certaines villes privilégiées, au lieu de s'étendre à tout le territoire. Ces inégalités se comprenaient pour des temps où il n'existait pas de bourgeoisie rurale; mais depuis que la propriété d'une partie du sol avait passé dans les mains du tiers-état, cet ordre avait acquis dans les campagnes comme dans les villes le droit de représentation.

Pour la noblesse, on proposait un système tout différent. Il s'agissait de rendre uniquement éligibles pour cet ordre les possesseurs de terres seigneuriales donnant au moins trois ou quatre mille livres de rente, pourvu qu'ils eussent eux-mêmes cent ans de noblesse. On reconnaît là l'intention, qui se retrouvait alors partout, de réduire

autant que possible le nombre des privilégiés et de forcer la petite noblesse à se confondre avec le tiers-état. Tel était le faible revenu que donnaient en Berri les plus grands domaines, tel était en même temps le nombre des terres seigneuriales possédées par des membres du tiers-état, que le corps des gentilshommes éligibles se trouvait par là réduit à 50 ou 60 pour toute la province; chacun d'eux pouvait alors être appelé à son tour à faire partie de l'assemblée. Il avait été proposé, mais sans succès, d'affecter à perpétuité le droit de représentation aux douze principales terres de la province, comme en Languedoc. « Il nous a répugné, disait le rapporteur, de regarder comme un droit successif l'honneur d'être associé à l'administration publique; l'idée de perpétuer ainsi les administrateurs a paru révoltante à plusieurs d'entre nous. »

Le clergé devait avoir pour représentans, outre l'archevêque de Bourges, six abbés réguliers ou commendataires, un chanoine de l'église métropolitaine et quatre chanoines des collégiales; les prieurs et les curés étaient exclus comme n'ayant pas un intérêt suffisant à la bonne administration des biens ecclésiastiques. Les choix devaient être faits par l'assemblée elle-même. Le principe électif n'avait donc prévalu en réalité que pour le tiers-état.

Le projet de règlement fut rédigé en conséquence pour être soumis à l'approbation du roi. En même temps on régla la formation des bureaux, l'ordre des délibérations, la composition du bureau permanent ou commission intermédiaire. La disposition la plus remarquable portait que, lorsque l'assemblée en viendrait au vote, les opinions seraient prises par tête et en croisant les ordres, de telle sorte qu'un membre du clergé, un membre de la noblesse et deux membres du tiers-état opinassent toujours à la suite les uns des autres. Ce moyen de maintenir entre les ordres une jalouse égalité avait été emprunté par Necker aux états du Languedoc; en l'insérant dans son règlement, l'assemblée du Berri ne fit que reproduire l'article 7 de l'arrêt du conseil qui l'avait instituée.

Le bureau des impôts présenta le second son travail; il avait pour rapporteur l'abbé de Véri. Les impôts dont le roi avait spécialement confié l'examen à l'assemblée étaient la taille, la capitation et les vingtièmes, c'est-à-dire les impôts directs, qui rapportaient ensemble dans la généralité 2,500,000 livres; la taille proprement dite y figurait pour la moitié. « La répartition sur les contribuables, disait l'abbé de Véri, a été le plus important objet de nos recherches. Lorsque les collecteurs des tailles ont reçu le mandement de leur paroisse, ils n'ont d'autre règle pour la répartition que l'opinion qu'ils ont de la richesse des contribuables. Le rôle des années précédentes peut servir de guide, mais il ne fait pas loi. Tout dépend de l'opinion d'un appréciateur, et cet appréciateur change tous les ans.

Ces obscurités ouvrent un champ libre aux passions humaines. La faveur, la pauvreté, l'intérêt, la crainte de choquer un successeur, l'inquiétude de déplaire à un protecteur puissant, peuvent diminuer certaines taxes au préjudice d'autrui; les sentimens de la haine et de la vengeance peuvent au contraire en aggraver d'autres, et toutes ces différentes sources d'injustice sont derrière un voile qu'il est impossible de lever. » Les plus pauvres ayant le moins les moyens de se défendre, c'est sur eux que tombait le plus lourd fardeau, et il n'était pas rare de voir le terrible *huissier des tailles* vendre les meubles des malheureux paysans qui n'avaient pu s'acquitter.

Ce mode déplorable de perception avait amené une conséquence que Vauban et Boisguillebert signalaient énergiquement au début du siècle et qui durait encore en 1778. « Un taillable exact dans ses paiemens, disait l'abbé de Véri, craint de voir, l'année suivante, son exactitude punie par une augmentation. Il en résulte que tout taillable redoute de montrer ses facultés; il s'en refuse l'usage dans ses meubles, dans ses vêtemens, dans sa nourriture, dans tout ce qui est soumis à la vue d'autrui. Cette honte basse, que la crainte d'une légère augmentation occasionne, énerve l'âme du citoyen. Nul ne rougit de faire le pauvre et de se soumettre à l'humiliation qui accompagne les couleurs de la pauvreté. L'attitude de la dépendance et du besoin remplace cette noble sécurité qui chérit la soumission aux lois, et qui repousse la dépendance de ses égaux. Nous ne vous assurerons pas que l'industrie énervée par cette crainte soit la cause unique de la misère du paysan dans sa vieillesse et de l'affluence qui frappe à la porte des hôpitaux; mais nous affirmerons avec certitude que la crainte de montrer au jour ses jouissances a beaucoup d'influence sur cette inertie qui se borne au jour le jour et qui ne veut que le strict nécessaire. Qui de nous ne connaît cette expression triviale où se complaît l'indolence du taillable: *si je gagnais davantage, ce serait pour le collecteur.* »

A ce mal si franchement accusé, comment trouver un remède? La première idée qui se présentait était celle d'un cadastre tel qu'il existait déjà dans quelques provinces; mais le bureau avait reculé devant les frais et les lenteurs d'une pareille entreprise. Un autre système avait séduit un moment les membres du bureau. Exposé dans un mémoire envoyé de Provence par un avocat au parlement d'Aix, il consistait dans la substitution d'une contribution en nature à l'impôt en argent. « En Provence, disait l'auteur, où cette imposition est très en usage, il est des communes qui prélèvent la dixième partie des fruits, d'autres la quinzième, et même moins encore. On annonce par des affiches que cette portion de fruits sera vendue par enchères à des personnes solvables, qui verseront le prix dans les mains du receveur. Il ne faut ni livre terrier, ni arpentage, ni éva-

luations, ni déclarations d'habitans. Le propriétaire est libéré sur-le-champ. Il ne craint pas de voir accumuler des intérêts ni de souffrir des frais de saisie; il ne peut jamais être arriéré et ne paie jamais au-delà de ses forces. Dans une récolte abondante, il paie un tribut plus fort, et se croit encore très heureux; dans une récolte médiocre, il donne peu, et dans une année de stérilité absolue il ne donne rien. »

Cette forme d'impôt avait la plus grande analogie avec la dîme ecclésiastique, et l'auteur du mémoire ne le dissimulait pas. « Jamais, disait-il, la dîme n'a ruiné personne, tandis que la taille, même réelle, a causé la ruine d'une infinité de familles. Combien de cultivateurs, accablés par les intérêts et les frais accumulés de leurs tailles arriérées, ne se sont-ils pas vus expulsés du patrimoine de leurs pères par des trésoriers avides! Au contraire, dans les pays heureux où règne l'imposition en fruits, la propriété est sacrée, la liberté personnelle assurée; jamais l'impôt ne peut mordre ni sur le fonds, ni sur les meubles, ni sur la personne; il ne prend qu'une portion des fruits. Les administrateurs nouveaux du Berri pourraient du moins en faire l'essai dans les premières années. On peut leur en assurer le succès d'après l'expérience de la Provence, où les *communautés* (on appelait ainsi les *communes* d'aujourd'hui) qui vivent sous l'imposition des fruits prospèrent beaucoup plus que celles où la taille est en usage. »

Malgré ces promesses, le bureau opposait à ce système de nombreuses objections : d'abord l'embarras de la perception, les différentes espèces de fruits se recueillant successivement et presque jour par jour; ensuite l'incertitude du produit, qui permettait difficilement le paiement exact et régulier des deniers publics; enfin l'inégalité d'un impôt qui, portant sur le produit brut et non sur le produit net, ne tenait pas compte de la différence des frais d'exploitation, et surchargeait un terrain ingrat plus qu'un terrain fertile. On voit cependant, par l'importance donnée à la proposition, qu'elle répondait à un besoin réel : d'après la constitution financière de la monarchie, l'argent de l'impôt sortait presque tout entier de la province, et il fallait pour le ramener un travail incessant.

Le comte Du Buat avait lu à l'assemblée tout un plan financier conçu par lui. Ce plan n'a pas été publié dans les procès-verbaux, mais le résumé qu'en donne l'abbé de Véri montre qu'il se rapprochait beaucoup de ce qui existe aujourd'hui. M. Du Buat distinguait trois sortes de revenus qu'il proposait d'imposer à part : le revenu foncier des terres et des maisons, le revenu mobilier et le revenu industriel, ce qui revient assez exactement à la distinction établie plus tard par l'assemblée constituante, — impôt foncier, impôt mobilier et impôt des patentes. Le bureau avait jugé ces idées bonnes

en théorie, mais il n'avait pas cru devoir s'y arrêter pour le moment, parce qu'elles supposaient un travail d'ensemble, et qu'on n'avait ni le temps ni les moyens de s'y livrer. Il fallait courir au plus pressé, c'est-à-dire parer aux plus gros inconvéniens du mode usité, tout en réservant la question de principe.

On redoutait d'ailleurs l'incurable défiance que tant d'années de gouvernement absolu avaient enracinée dans les esprits. « Le peuple, disait avec raison le rapporteur, n'imagine jamais qu'aucune opération ait pour but son soulagement; il croit toujours que ce n'est qu'un moyen d'augmenter l'impôt. » Et le peuple n'était pas le seul à concevoir ces craintes : des publicistes écoutés écrivaient que l'institution des assemblées provinciales n'avait d'autre but que de contracter des emprunts avec la garantie des provinces, et de les accabler de nouvelles exactions. Au milieu de ces difficultés, aggravées encore par l'attitude ombrageuse de l'intendant, qui défendait pied à pied son autorité, le bureau ne proposait que quelques mesures de détail qui avaient cependant leur importance : elles consistaient à solliciter du roi la fixation des vingtièmes à payer par la province sous forme d'abonnement, et à confier aux contribuables eux-mêmes le droit de faire dans chaque paroisse la répartition de la taille par des experts *élus*. L'assemblée adopta ces conclusions, qui apportaient un véritable soulagement.

Le bureau des travaux publics vint en troisième; il avait pour rapporteur l'abbé de Barzelles. Tout le monde sait combien les travaux publics manquaient en France sous l'ancien régime. Necker évalue à 9,000 lieues de 2,000 toises, ou 36,000 kilomètres, la longueur des routes achevées en 1780 dans tout le royaume; nous en avons aujourd'hui plus de 160,000, sans compter les chemins de fer et la petite vicinalité. La situation de la France s'était pourtant fort améliorée sous ce rapport, comme sous tous les autres, depuis la mort de Louis XIV, la plupart des routes existantes ayant été ouvertes dans les trente dernières années du règne de Louis XV. Ce grand travail, entrepris par Trudaine, directeur-général des ponts et chaussées, excitait à bon droit l'admiration. La France lui devait l'impulsion qu'avaient reçue son agriculture, son commerce et son industrie, et plus on sentait les effets des routes ouvertes, plus on voulait en ouvrir d'autres. Le Berri, qui formait la quarantième partie de la surface de la France, n'avait alors que 92 lieues ou 368 kilomètres de routes terminées, c'est-à-dire le centième du total national. Il en a aujourd'hui 4,500 kilomètres : il a plus que décuplé. On y ouvrait en moyenne 10 kilomètres de chemins neufs par an, ou le dixième environ de ce qu'on en ouvre annuellement depuis trente ans. On n'avait guère d'autre ressource que celle des

corvées. C'est avec les corvées que Trudaine avait fait exécuter son réseau de grandes routes; mais il regrettait lui-même l'emploi de ce moyen, et demandait que les travaux fussent exécutés autant que possible à prix d'argent, moyennant un impôt spécial.

Après avoir étudié avec soin cette question délicate, le bureau des travaux publics n'avait pas cru devoir prendre de parti : les défauts de la corvée sautaient aux yeux; mais on sentait en même temps la difficulté de la remplacer, et on se demandait s'il ne valait pas mieux chercher à la corriger dans les détails. Lorsque le roi avait révoqué l'édit qui la supprimait, deux ans auparavant, on n'avait pas osé l'appeler par son nom, et on s'était borné à dire que *l'ancien usage* était rétabli par *provision*. En même temps une instruction envoyée aux intendans recommandait de nombreux adoucissemens dans la perception. Ainsi les corvéables ne pouvaient désormais être contraints de se transporter à plus de 8,000 toises de distance, ce qui atténuait un des plus graves abus du passé. L'ingénieur en chef de la généralité proposait à la fois deux systèmes, l'un pour maintenir la corvée, l'autre pour la convertir en argent. Le bureau rapportait le pour et le contre et ne concluait pas. L'assemblée prit une résolution qui montrait à la fois l'impopularité de la corvée et l'embarras de la remplacer : elle décida que les routes seraient continuées en 1779 au moyen de la corvée, mais qu'on les distribuerait par tâches entre les *communautés*, et que la prochaine assemblée s'occuperait, dès le commencement de ses séances, des moyens les plus efficaces à prendre soit pour supprimer la corvée, soit pour n'en laisser subsister que ce qui pourrait se concilier avec les principes de justice et de bienfaisance qui avaient dirigé le roi dans l'établissement des assemblées provinciales.

Le bureau de l'agriculture et du commerce fit son rapport le dernier. Il avait pour rapporteur l'abbé de Vélard. Le travail de M. de Vélard ne fait partie ni des procès-verbaux imprimés, ni des procès-verbaux manuscrits qui existent encore aux archives de Bourges.

Cependant le terme de la session, qui ne devait pas durer plus d'un mois, arrivait. Avant de se séparer, l'assemblée nomma au scrutin secret les sept membres de la commission intermédiaire. Cette commission se constitua aussitôt sous la présidence de l'archevêque; ses fonctions devaient être gratuites. Les deux procureurs-syndics furent pris hors de l'assemblée : les choix se portèrent sur M. de Bengy, lieutenant-général au bailliage de Bourges, et M. Dumont, procureur du roi au bureau des finances. Leurs *gages*, comme on disait alors, furent fixés à 4,000 livres par tête. Le secrétaire de l'archevêché fut nommé secrétaire-greffier avec un traitement de 2,400 livres. Quant aux membres de l'assemblée, ils ne consentirent à accepter qu'une indemnité de 300 livres.

Telle fut dans son ensemble cette première session. Elle ne donna point par elle-même de grands résultats, mais elle prépara ce qui se fit par la suite. Cette réunion de quarante-huit *députés*, comme on les appelait, délibérant, sous la présidence d'un archevêque, sur les affaires d'une grande province, offrait un spectacle imposant, qui ne pouvait manquer de frapper les esprits. La province y vit le signe certain d'un retour à son ancienne prospérité, et les parties du royaume qui n'avaient pas encore de représentation provinciale accueillirent ce premier pas comme une promesse.

La seconde session fut convoquée pour le 16 août 1779, bien que les deux ans d'intervalle légal ne fussent pas expirés. L'intendant de la province, commissaire du roi, y annonça que le règlement définitif ne serait arrêté que plus tard en ce qui concernait le mode de renouvellement des membres, et qu'en attendant le roi avait réduit de deux le nombre des membres du clergé et augmenté d'autant ceux de la noblesse, satisfaction donnée par Necker au parti philosophique. Les deux nouveaux membres nommés par le roi étaient le duc de Béthune-Charost et le comte de Lusignan; ils prirent séance immédiatement.

On a quelque peine à s'expliquer comment le duc de Charost n'avait pas été élu par l'assemblée; on n'avait pas osé sans doute, par respect pour sa qualité de duc et pair, porter sur lui des suffrages qu'il méritait à tant d'égards. Descendant et héritier de Sully, qui avait en Berri ses principaux domaines, il possédait dans cette province d'immenses propriétés. La petite ville de Charost, érigée en duché-pairie par Louis XIV, est aujourd'hui un chef-lieu de canton du département du Cher. Né en 1728, le duc de Charost avait alors cinquante ans. Peu d'hommes ont laissé sur la terre un souvenir aussi vénéré. Il avait aboli sur ses terres les corvées seigneuriales dès 1770 et fondé dans sa seigneurie de Meillant, près du magnifique château qui existe encore, un hôpital qu'il entretenait à ses frais. En Bretagne, où il avait aussi des domaines, il avait établi des ateliers de charité; en Picardie, il encourageait la culture du lin et fondait des prix sur les moyens de prévenir les épizooties. C'est de lui que Louis XV disait un jour : *Vous voyez bien cet homme; il ne paie pas de mine, et il vivifie trois de mes provinces.* — Il porta dans ses fonctions de simple membre de l'assemblée du Berri, quoiqu'il eût pu les considérer comme au-dessous de son rang, le même zèle, le même dévouement qui devaient lui faire accepter, en 1799, celles de maire d'un arrondissement de Paris. Une juste popularité l'entourait dans la province, ce qui ne l'empêcha pas d'être arrêté pendant la terreur; il ne dut la vie qu'au 9 thermidor.

Cette session extraordinaire de 1779 ne dura que quinze jours. Il

y fut rendu compte des études que la commission intermédiaire avait entreprises pour bien connaître l'effet utile des corvées. Deux membres de cette commission avaient fait faire sous leurs yeux des expériences ayant pour but d'évaluer le prix en argent d'une lieue de chemin neuf. Ils étaient arrivés l'un et l'autre à un prix moyen de 24,000 livres. En même temps on avait calculé que les corvées exécutées annuellement dans la province s'élevaient à 320,000 journées d'hommes et à 96,000 journées de voiture, de sorte qu'en évaluant la journée d'homme à 15 sols et la journée de voiture à 4 livres, on obtenait l'équivalent de 624,000 livres. Avec l'emploi d'une pareille ressource, on n'achevait tout au plus que deux ou trois lieues de chemin neuf par an, outre les réparations sur les chemins existans, ce qui accusait une perte des deux tiers au moins des fonds employés. On en concluait qu'avec une somme en argent de 250,000 livres, on pourrait faire six lieues de chemin neuf par an, sans compter les réparations, et réaliser encore pour les contribuables une économie de 374,000 livres. L'assemblée renvoya encore sa décision à l'année suivante, pour se donner le temps de vérifier et de compléter les études.

La commission intermédiaire avait rencontré dans l'intendant et ses subdélégués, ainsi que dans les ingénieurs des ponts et chaussées, qui formaient dès cette époque le même corps qu'aujourd'hui (1), un mauvais vouloir manifeste. L'archevêque et le ministre, pour venir à bout de ces résistances, imaginèrent de faire un appel éclatant à l'autorité du roi. L'assemblée délibéra que son président solliciterait l'autorisation de porter au pied du trône, par une députation, les témoignages de sa reconnaissance, et cette députation fut en effet admise à Versailles au mois de février 1780. L'archevêque, qui la conduisait, adressa un discours au roi. Louis XVI répondit avec bienveillance, et l'éclat qui en rejaillit sur l'assemblée contint pour quelque temps ses ennemis. Les principaux membres, passant habituellement l'hiver à Paris, voyaient souvent les ministres; Necker correspondait en outre avec quelques-uns d'entre eux, notamment avec l'abbé de Véri.

La session de 1780 fut l'apogée de l'institution. L'intendant avait été changé dans l'intervalle, car les intendans changeaient aussi souvent sous l'ancien régime que les préfets de nos jours : on a

(1) Le corps des ponts et chaussées avait reçu son organisation de Trudaine. Il se recrutait dans une école spéciale et avait à sa tête un conseil supérieur, qui relevait directement du contrôleur-général des finances. Sur un fonds annuel de 5 millions alloués par l'état aux travaux publics en sus des corvées, le Berri ne recevait que 60,000 livres, qui passaient presque complétement en frais de personnel. L'ingénieur en chef de la généralité avait un traitement de 6,250 livres; les quatre ingénieurs sous ses ordres recevaient de 2,000 à 2,600 livres. Puis venaient des commis, des conducteurs, des piqueurs, etc.

calculé qu'en cent cinquante ans l'Auvergne avait eu trente intendans. Le nouvel administrateur, M. Dufour de Villeneuve, ouvrit la première séance par un discours plein de témoignages de respect et de déférence pour l'assemblée. L'archevêque-président rendit compte de l'honorable réception faite par le roi à la députation. Il fut annoncé en même temps que le roi accordait l'abonnement demandé pour les vingtièmes, et, pour mettre le comble aux présages favorables, de nombreux dons volontaires furent faits par la noblesse et le clergé de la province. Le chapitre métropolitain offrit 3,000 livres pour être employées à tel objet d'utilité publique que l'assemblée jugerait convenable; plusieurs autres églises collégiales, plusieurs abbés et prieurs s'étaient empressés de suivre cet exemple, et ce qu'ils offraient montait à plus de 68,000 livres; quelques gentilshommes avaient donné, en moins de vingt-quatre heures, une somme de 17,000 livres. C'est ainsi que les ordres privilégiés cherchaient à faire oublier leurs immunités avant d'y renoncer tout à fait.

La grande question de la corvée fut remise sur le tapis, mais cette fois pour être résolue. Necker, impatient comme tous les ministres dont l'autorité est contestée, poussait vivement à la suppression. L'assemblée céda, mais avec quelque hésitation; elle aurait préféré visiblement laisser aux paroisses l'option entre le travail en nature et le rachat en argent. « La perception en nature de tous les genres d'impôts, disait le rapporteur, a été la première règle des sociétés. On y a substitué, pour la commodité des gouvernemens, des perceptions en argent, plus onéreuses, sans consulter les peuples. La province en est encore à l'état primitif pour les chemins, il faut laisser aux contribuables l'option de la charge pour les exécuter; c'est un soulagement qu'on leur doit. » D'autres proposaient une sorte de corvée mixte, c'est-à-dire que les corvéables auraient acquitté la moitié de leur tâche gratuitement et auraient reçu salaire pour l'autre moitié. Peut-être eût-il mieux valu, au point de vue purement économique, adopter ces demi-mesures, qui permettaient de conserver la corvée tout en l'allégeant. Dans la généralité d'Auch entre les mains de l'intendant d'Étigny, dans la province de Bretagne sous la direction des états, la corvée, bien administrée, venait de donner des résultats inattendus. En la supprimant tout à fait, on se privait d'une grande ressource, car, pour la remplacer par un impôt, il fallait commencer par la réduire des deux tiers. On disait, il est vrai, qu'avec un tiers en argent on obtiendrait plus de travail effectif; mais on aurait pu obtenir plus d'effet encore en joignant au rachat en argent une portion de travail en nature. La suppression radicale de la corvée a plus nui que servi au développement des routes, et quand on a voulu donner une impulsion sérieuse aux travaux, on s'est cru obligé de la rétablir sous le nom adouci de *prestation*

en nature. Sans doute le rachat en argent vaut mieux en soi, mais il n'est pas toujours possible; il ne le devient que peu à peu, à mesure que le travail prend de la valeur par l'ouverture des débouchés, et on peut affirmer que, si le système de l'option l'avait emporté, notre réseau de chemins serait aujourd'hui beaucoup plus complet.

De telles considérations n'arrêtaient pas Necker et ne pouvaient pas l'arrêter. Ce qu'il voulait, c'était moins une mesure économique qu'un acte politique éclatant qui popularisât les assemblées provinciales par la disparition d'un usage détesté. L'assemblée du Berri comprit cette pensée; elle décida que la corvée serait abolie dans la province, et que les travaux des chemins s'exécuteraient à l'avenir à prix d'argent. Pour parer à cette dépense, elle écarta la proposition d'un emprunt, et se prononça pour une contribution proportionnelle à la taille; cette contribution devait être du quart au tiers du principal.

Bien que l'assemblée n'eût pas précisément à s'occuper des impôts indirects, dont la réforme ne pouvait s'accomplir que par l'autorité centrale, elle entendit sur ce sujet plusieurs mémoires étudiés avec soin. Le plus lourd de ces impôts était la gabelle, qui rapportait dans la province 1,800,000 livres. M. de Lusignan proposa de la transformer en une capitation de 4 livres par tête, à l'exception des indigens. On sait que Necker voulait mieux encore : il voulait réduire des deux tiers cet impôt écrasant. Le Berri ne formait pas seulement du côté du midi la frontière des grandes gabelles, il confinait aussi à la ligne de douanes qui partageait la France de l'est à l'ouest, et qui séparait les provinces soumises au tarif de 1664 des provinces *réputées étrangères*. On payait donc, pour aller de l'Auvergne et du Limousin en Berri, ce qu'on appelait des *droits de traite* pour certaines marchandises; ces droits ne rapportaient annuellement que la misérable somme de 105,000 livres, et entravaient inutilement le commerce. L'abbé de Véri, d'accord avec Necker, proposa de les supprimer et de reporter aux frontières toutes les lignes de douanes. Les droits sur les boissons, qu'on appelait *aides*, donnaient lieu à une foule d'abus et de vexations; on indiqua également les moyens de les réformer, ainsi que les droits sur le contrôle des actes, la marque des fers, etc.

Le duc de Charost proposa, dans un mémoire important, tout un système de canalisation. La position du Berri au centre de la France, le nombre des cours d'eau qui l'arrosent, la forme de la Loire qui décrit une sorte de demi-cercle autour de la province, avaient depuis longtemps attiré l'attention. D'anciens projets, qui remontaient jusqu'à Jacques Cœur, accueillis plus tard par Sully et par Colbert, étaient restés sans effet. On calculait cependant que, de tous les

moyens de transport, les canaux étaient les plus économiques. « Un chariot, disait-on, attelé de six chevaux et conduit par deux hommes, ne porte que deux ou trois milliers, tandis que deux mariniers suffisent à un bateau chargé de trois cents milliers; un seul bateau rend donc à la culture deux cents hommes et six cents chevaux. » Le travail du duc de Charost, imprimé d'abord dans les procès-verbaux, a été réimprimé à part avec cartes et plans. Il s'agissait de rendre navigables toutes les rivières du Berri, l'Yèvre jusqu'à Bourges, la Creuse jusqu'à Argenton, le Cher jusqu'à Montluçon, l'Indre jusqu'à La Châtre, et de relier toutes ces rivières entre elles et avec la Loire par un ensemble de canaux. En Angleterre, le duc de Bridgewater venait de terminer son fameux canal de Manchester à Liverpool, et le duc de Charost ambitionnait évidemment l'honneur de devenir le Bridgewater de la France. Comme moyens d'exécution, il proposait d'employer dans la province la somme qu'elle payait tous les ans pour la navigation générale, d'inviter les riverains des canaux projetés à contribuer à une dépense qui devait les enrichir, et de solliciter du roi la concession des coupes de la vaste forêt du Tronçais, inexploitée faute de débouchés.

On était alors au plus fort de la guerre d'Amérique, qui ne devait se terminer que par la paix de 1783. La France dépensait 400 millions par an pour son armée et sa marine, et, malgré toutes les ressources de son génie financier, Necker avait quelque peine à pourvoir à ces dépenses par des emprunts. Le moment était mal choisi pour entreprendre des dépenses utiles; c'était déjà beaucoup que de les préparer. L'assemblée se borna donc à voter de nouvelles études; elle ne devait s'en occuper de nouveau qu'en 1786, et alors elle vota un emprunt de 150,000 livres par an pendant dix ans. La révolution étant survenue, le projet fut abandonné. Il fut repris en 1807, interrompu encore à la fin de l'empire, repris de nouveau sous la restauration, et, bien qu'il ne soit exécuté qu'en partie, le département du Cher lui doit d'être aujourd'hui le plus riche de France en voies artificielles de navigation. En revanche, le département de l'Indre, qui devait avoir sa part dans le projet du duc de Charost, n'a pas un seul kilomètre de voie navigable.

C'est à la fin de cette session de 1780 que l'assemblée du Berri, sur la proposition de son président, vota l'impression de ses procès-verbaux. « Les désirs d'un grand nombre de citoyens de tous les ordres semblent, dit l'archevêque, en faire une loi, et il est juste de leur accorder une satisfaction si naturelle sur un objet essentiellement lié au bonheur du peuple. » Ces premiers procès-verbaux forment un volume in-4°, imprimé à Bourges.

L'année suivante, Necker n'était plus ministre, et l'institution des assemblées provinciales paraissait menacée de tomber avec lui. La

commission intermédiaire ne se découragea pas; elle poursuivit avec persévérance l'exécution des votes, notamment en ce qui concernait les travaux des chemins. L'assemblée, aux termes de son institution, devait être convoquée en 1782; elle ne le fut qu'au mois d'octobre 1783, sur les instances réitérées de l'archevêque. Le nouveau ministre présenta cet ajournement comme une compensation de la session extraordinaire de 1779. L'autorisation de publier les procès-verbaux fut retirée. Trois membres du clergé avaient été promus à l'épiscopat : M. de Séguiran, abbé du Landais, était devenu évêque de Nevers; M. de Béthisy, abbé de Barzelles, évêque d'Uzès, et M. de Hercé, abbé de Chezal-Benoît, évêque de Dol. Tous trois conservèrent leurs abbayes dans la province, mais les évêques d'Uzès et de Dol, étant désormais trop éloignés du Berri par leur résidence, durent être remplacés à l'assemblée. Le nouvel évêque de Nevers ne cessa pas d'en faire partie. Tous les trois ont été plus tard membres de l'assemble des notables, et élus en 1789 aux états-généraux.

Avant de quitter le ministère, Necker avait pris une des meilleures mesures de son administration : il avait fait décider par le roi, le 13 février 1780, que la taille, qui pouvait jusqu'alors s'accroître arbitrairement par un simple arrêt du conseil, ne pourrait plus être augmentée que par une loi soumise à l'enregistrement des parlemens. Le bureau de l'impôt rendit hommage en ces termes à la nouvelle réforme : « Il est heureusement arrivé, depuis votre séparation, une sorte de révolution, un événement mémorable en matière de taille. Ce qui rendait surtout cet impôt affligeant pour les contribuables, c'est qu'il pouvait s'accroître et s'accroissait réellement d'année en année sans formes publiques, sans promulgation quelconque, et devait, par sa progression naturelle, peser indéfiniment sur la substance de la nation. Il eût été chimérique, dans cette situation, d'attendre des peuples qu'ils se prêtassent à donner les éclaircissemens nécessaires à une meilleure répartition. Rien ne les eût rassurés contre la crainte de voir ajouter aux charges anciennes à mesure que leurs facultés seraient mieux connues, et tout projet de recherche eût été un signe de terreur. Enfin le gouvernement a pris la résolution courageuse de fixer le montant de la taille et de ses accessoires. Après cet engagement solennel, nous pouvons avec confiance rechercher les rapports des facultés des contribuables et des charges, et les peuples, éclairés sur l'objet de vos recherches, n'y verront que le désir paternel et juste de partager entre les membres d'une même famille les diverses parties du fardeau commun. »

L'abbé de Vélard lut sur la situation de l'agriculture et de l'industrie un grand travail. Quelque misérable que fût le Berri, l'agriculture n'y était pas précisément stationnaire. Une société d'agricul-

ture fondée peu après celle de Paris, en 1762, avait fait quelques efforts pour ranimer le travail des champs. L'intendant d'alors, M. Dodart, avait prononcé un discours d'ouverture où il insistait sur la nécessité d'étendre la culture des prairies artificielles, d'augmenter le nombre des bestiaux et la quantité des engrais, de clore les champs par des haies, d'affermer les communaux, etc. On peut se moquer des discours en fait d'agriculture; ils n'en sont pas moins le témoignage de la situation des esprits au moment où on les prononce. Celui-ci prouve que les principes du développement agricole étaient connus et professés en Berri il y a cent ans; la grande difficulté venait, comme toujours, du manque de capitaux et de débouchés. Expilly s'exprimait ainsi dans son *Dictionnaire de la France :* « Le Berri serait l'une des meilleures provinces du royaume, si le commerce y était plus florissant et l'exportation des denrées plus facile. Les habitans y font un débit considérable de leurs bestiaux et surtout de leurs moutons. Ils vendent aussi quantité de laine et de chanvre. »

Ces divers produits allaient en s'accroissant, mais par un mouvement de progression si lent, qu'il paraissait insensible. Un propriétaire du pays, le marquis de Barbançois, avait reçu dans sa terre de Villegougis les premiers moutons de race espagnole importés par Turgot en 1776. Un autre, le vicomte de Lamerville, le même qui fut plus tard député à l'assemblée constituante et rapporteur de la loi de 1791 sur les *biens et usages ruraux*, créait dans ses domaines, à Dun-le-Roi, le plus beau troupeau de mérinos qu'il y eût en France, la race de Rambouillet n'existant pas encore. D'autres travaillaient à perfectionner la culture du chanvre et celle des céréales. On avait essayé, mais sans succès, d'introduire le mûrier. L'abbé de Vélard n'en fit pas moins dans son rapport le plus triste tableau de l'état des campagnes. Il condamnait surtout l'abus de la vaine pâture. Sous prétexte que les troupeaux formaient le revenu le plus clair du sol, le Berri presque tout entier n'offrait qu'un immense pâturage sans clôtures, où les moutons dévoraient tout. L'assemblée demanda la réforme des coutumes en matière de vaine pâture, de manière à favoriser l'extension des prairies, tant naturelles qu'artificielles, et la reproduction des bois. En même temps elle fonda des prix et des concours, créa une école pratique de bergers, sous la direction de M. de Lamerville, et acheta de Daubenton vingt béliers de race améliorée.

Au nombre des usages locaux les plus pernicieux à l'agriculture, le rapporteur rangeait ce qu'on appelait la *communauté taisible* entre frères et sœurs, pour l'exploitation d'un même domaine. « Dans ces petites républiques, disait-il, comme dans les grands états, chacun a la prétention de profiter de tous les bénéfices de l'association

en rejetant le plus possible sur les autres sa part des charges communes; chacun fait le moins de travail qu'il peut. Il en résulte qu'avec beaucoup de bras il se fait très peu d'ouvrage; il faut qu'un domaine chargé de nourrir tant de monde sans activité donne des récoltes valant 4 ou 5,000 livres, pour que le propriétaire ait un produit de 4 à 500 livres, et quelquefois moins. L'anarchie règne naturellement dans une ferme où chacun est maître au même titre que le chef. Cet usage entretient celui des mariages prématurés, qui est une des principales causes de la faiblesse et de la paresse des femmes, et contribue beaucoup à la dégradation de l'espèce humaine en Berri. » Ces associations rurales étaient autrefois usitées dans tout le centre de la France, et y portaient partout les mêmes fruits. Quant à l'industrie, elle était encombrée de tant de règlemens et de priviléges qu'elle pouvait difficilement faire un pas. Pour être admis à faire à Châteauroux le pauvre métier de tisserand, il fallait commencer par payer 200 livres. Heureusement l'édit de Turgot sur l'abolition des maîtrises venait de commencer une autre ère; tous les documens émanés de l'assemblée respirent la nouvelle doctrine économique de la liberté du travail.

La cinquième session, qui devait être la dernière, s'ouvrit au mois d'octobre 1786. L'assemblée dut encore pourvoir aux places devenues vacantes dans son sein. Parmi les noms qu'elle désigna, il s'en trouvait un destiné à une prochaine illustration. Né en 1754, le comte Destutt de Tracy était alors colonel du régiment de Penthièvre. Il devait bientôt quitter les armes pour la politique et la philosophie. Ses ancêtres avaient été au nombre de ces Écossais qui, sous les ordres d'un Stuart, passèrent en France pour combattre les Anglais pendant la guerre de cent ans. Ils avaient en récompense reçu du roi une seigneurie en Berri, et avaient acquis plus tard par alliance la terre de Tracy, sur la rive droite de la Loire. M. de Tracy, qui possédait en outre de grands biens dans le Bourbonnais, fut élu aux états-généraux par la sénéchaussée de Moulins en 1789; il est mort en 1836 pair de France et membre de l'Institut. Un des derniers et des plus honorables représentans de la philosophie du XVIIIe siècle, il a marqué par ses écrits une période dans l'histoire des sciences morales et politiques.

Au début de cette cinquième session, l'intendant félicita l'assemblée au nom du roi sur les résultats, désormais constatés par une expérience de six ans, de la méthode adoptée pour la confection et l'entretien des routes. L'opinion commençait à se prononcer hautement en faveur des assemblées provinciales; l'édit de 1787 approchait. Le vote le plus important de la session fut l'emprunt pour l'exécution des canaux. L'année suivante, l'assemblée fut représentée à la réunion des notables par plusieurs de ses membres. On ne

la réunit point en 1788 à cause de l'agitation générale qui avait suivi la convocation des états-généraux, et le décret de l'assemblée constituante qui institua la nouvelle organisation départementale mit fin à son existence.

II. — LA HAUTE-GUIENNE.

La généralité de Montauban, qui, sous le nom de Haute-Guienne, reçut en 1779 la seconde assemblée provinciale, comprenait les anciennes provinces de Rouergue et de Quercy, ou les deux départemens actuels de l'Aveyron et du Lot, avec une partie de Tarn-et-Garonne. Elle contenait quatre évêchés : Cahors, Montauban, Rodez et Vabres, et six élections, dont trois en Rouergue : Villefranche, Rodez et Millau, et trois en Quercy : Montauban, Cahors et Figeac. Ces six élections forment aujourd'hui dix arrondissemens. La généralité avait 1,600,000 hectares d'étendue, et contenait 530,000 habitans, ou 30 par 100 hectares, comme en Berri, quoique le sol y fût bien autrement montueux et stérile. On y payait 22 livres 5 sols de contributions par tête, tandis que la généralité de Bourges ne payait que 15 livres 12 sols, et cette différence dans le produit des impôts peut être considérée comme indiquant assez exactement la différence de richesse. La taille était plus forte dans la généralité de Montauban, mais moins arbitraire. Le Quercy était rédimé de l'impôt du sel, et le Rouergue n'avait à supporter que les petites gabelles, tandis que la grande gabelle pesait de tout son poids sur le Berri.

Avec les provinces voisines de la Haute-Auvergne et du Gévaudan, le Rouergue forme le nœud de montagnes le plus hérissé de France. Trois rivières, ou plutôt trois torrens, en découlent, — le Lot, l'Aveyron, le Tarn, — et partagent le Rouergue en trois grandes chaînes qui se subdivisent en une foule de chaînons. Moins élevé, le Quercy se divisait en deux groupes, le *haut*, presque tout composé de plateaux calcaires que perce le cours sinueux du Lot, et le *bas*, plus uni et plus fertile, où le Tarn et l'Aveyron viennent mêler leurs eaux avant de se jeter ensemble dans la Garonne.

Au moyen âge, le Rouergue et le Quercy avaient eu leurs états particuliers. L'histoire locale a conservé la liste des membres des derniers états du Rouergue. On les appelait dans le pays les *petits états* par allusion à ceux de la grande province voisine, le Languedoc. Le clergé y comptait une trentaine de membres; à côté des deux évêques de la province siégeait l'abbé ou *dom* d'Aubrac, ce mont Saint-Bernard de la France, fondé au XIIIe siècle sur la cime à peine accessible des montagnes de la Guiole. Le Larzac presque tout entier appartenait à une commanderie de l'ordre du Temple, dont le titulaire avait aussi un siége aux états du Rouergue, ainsi que les ab-

bés de Conques, de Bonnecombe, de Bonneval, de Loc-Dieu, de Nant, de Sylvanès, et jusqu'aux abbesses de deux couvens de femmes. La noblesse n'y comptait pas moins de soixante représentans, car ces montagnes portaient de nombreux châteaux-forts, dont les habitans ont pris une part active à toutes les luttes de notre histoire, depuis les croisades jusqu'aux guerres de religion. Les consuls, jurats et syndics de soixante-dix villes ou bourgs, dont la moitié ne sont même pas aujourd'hui des chefs-lieux de canton, formaient le tiers-état (1). Cette assemblée, qui ne devait pas compter moins de deux cents membres pour l'étendue actuelle d'un seul département, se réunit pour la dernière fois à Villefranche le 27 août 1651. L'évêque de Rodez, qui aurait dû présider, était Hardouin de Péréfixe, le précepteur de Louis XIV et l'auteur de la *Vie de Henri IV*; mais ce prélat était absent ainsi que le *dom* d'Aubrac : la cour attirait dès lors loin de leur résidence et de leurs devoirs le haut clergé comme la haute noblesse.

Nous n'avons pas de détails aussi précis sur les anciens états du Quercy que sur ceux du Rouergue. Nous savons seulement que leur composition devait être à peu près la même et qu'ils se réunissaient alternativement dans les quatre villes de Cahors, Montauban, Figeac et Moissac, et dans les quatre châtellenies de Caylus, Lauzerte, Gourdon et Montcuq. Ils existaient avant le XIIIe siècle, puisque Simon de Montfort les réunit à Figeac en 1214. C'étaient eux qui, sous Henri II, avaient racheté la gabelle en payant un faible capital. Ils paraissent s'être soutenus jusqu'à Richelieu. « Ce ministre, dit l'historien du Quercy, créa en 1635 une intendance à Montauban, *et dès lors tout espoir de voir rétablir les états du pays fut perdu.* » En 1642, une cour des aides fut créée à Cahors, puis transférée à Montauban. La petite vicomté de Turenne, enclavée dans le Quercy , avait eu aussi ses états particuliers, qui se réunissaient à Martel.

Cette destruction des libertés locales avait eu dans la Haute-Guienne les mêmes conséquences qu'en Berri. Suivant toutes les apparences, la population du Rouergue et du Quercy était la même vers la fin du XVIe siècle que deux cents ans après. Fromenteau, dans son *Secret des finances*, écrit en 1581, évalue à 65,000 le nombre des familles du Rouergue, ce qui, à cinq personnes par famille, donnerait un total de 325,000 âmes; en supposant que le Quercy en eût proportionnellement 225,000, on arrive à un total de 550,000, ou à très peu près ce qu'a donné le dénombrement de 1790. La

(1) J'emprunte ces détails aux *Études historiques sur le Rouergue*, par M. le baron de Gaujal, et aux *Documens historiques et généalogiques* sur cette province, par M. de Barrau. Pour ce qui touche à l'assemblée provinciale, j'ai consulté, outre les procès-verbaux imprimés, les renseignemens inédits qu'a bien voulu me communiquer M. Rouquayrol, professeur à Rodez, et qu'il a tirés des archives de cette ville.

plupart des villes avaient alors au moins autant d'habitans qu'aujourd'hui. Pour que Montauban ait pu résister à l'armée de Louis XIII, il fallait que cette ville fût très peuplée. Les campagnes offrant peu de sécurité, la population devait s'accumuler dans les bourgs fortifiés pour s'y mettre à l'abri. On peut voir un indice de ces agglomérations dans les pestes nombreuses qui dévastèrent la plupart de ces villes, et qui amenèrent, suivant les historiens, des mortalités hors de proportion avec le nombre actuel de leurs habitans. Dans le cours du XVIIe siècle, cette population diminua. La ville de Millau, qui, d'après Monteil, avait eu jusqu'à 15,000 habitans, n'est portée dans le Dictionnaire d'Expilly que pour 3,000 en 1726. D'après les dénombremens des intendans, la généralité de Montauban comptait 788,000 habitans en 1700, mais elle avait alors deux fois plus d'étendue qu'en 1789; en retranchant les cinq élections détachées en 1715 pour former la généralité d'Auch, on trouve pour le Rouergue et le Quercy environ 400,000 âmes. La révocation de l'édit de Nantes avait été pour beaucoup dans cette diminution.

Un autre signe de l'antique prospérité de ces deux provinces se retrouve dans les nombreux édifices qui datent du moyen-âge. On est frappé, en entrant dans les moindres cités, du grand nombre de vieilles maisons qu'on rencontre et de l'élégance de la construction. En Rouergue le clocher de Rodez et le château de Bournazel, en Quercy les châteaux de Montal, d'Assier, de Brétenoux, portent le magnifique témoignage de ce qu'a été dans cette région l'architecture de la renaissance. Rien de pareil ne reste des siècles suivans. La poésie suit les mêmes vicissitudes; Clément Marot, le charmant poète du règne de François Ier, était un enfant du Quercy, et un autre poète de cette province, Maynard, venu au moment de la décadence, a finement exprimé les griefs de son pays et les siens dans ces vers adressés à Richelieu :

Par votre humeur le monde est gouverné;
Vos volontés font le calme et l'orage,
Et vous riez de me voir confiné,
Loin de la cour, dans mon petit village!
J'y suis heureux de vieillir sans emploi,
De me cacher, de vivre tout à moi,
D'avoir dompté la crainte et l'espérance.
Et si le ciel, qui me traita si bien,
Avait pitié de vous et de la France,
Votre bonheur serait égal au mien.

Après Maynard, tout se tait, et rien ne trouble plus le silence qui se fait en Quercy comme partout.

L'arrêt du conseil du 11 juillet 1779, qui instituait l'assemblée pro-

vinciale en échange des anciens états, portait qu'elle serait composée de dix membres de l'ordre du clergé, seize gentilshommes propriétaires et vingt-six membres du tiers-état, en tout cinquante-deux, ou quatre de plus que dans le Berri, pour tenir compte de l'étendue un peu plus grande de la généralité. Le roi nomma les seize premiers membres qui devaient nommer les trente-six autres. Il désigna, pour le clergé, les quatre évêques de la généralité, pour la noblesse le comte de Durfort-Boissière, le comte d'Adhémar de Panat, le comte de Lastic Saint-Pol et le marquis de Lavalette-Parisot, pour le tiers-état MM. Pons de Caylus, de Combette, de Séguret, de Neirac, Dumas, de Boutaric, de Labro et Marqueyret.

L'évêque de Rodez, M. Champion de Cicé, avait rempli, de 1765 à 1770, les fonctions d'agent-général du clergé, position importante et fort en vue qui menait toujours à l'épiscopat. Il y avait montré des talens qui le firent nommer par Necker, devenu son ami, président de l'assemblée provinciale. L'évêque de Montauban ne prit jamais part aux travaux de l'assemblée, sans doute pour ne pas accepter la présidence de l'évêque de Rodez. L'évêque de Cahors, M. de Nicolaï, et l'évêque de Vabres, M. de Castries, se montrèrent plus accommodans. Le siége de Vabres, supprimé par le concordat, avait eu plusieurs cardinaux parmi ses évêques; Vabres, qui a beaucoup perdu à cette suppression, n'est plus qu'une modeste commune d'un millier d'habitans, près de Sainte-Affrique. Quant à l'antique *domerie* d'Aubrac, elle n'existait plus depuis longtemps; elle avait été sécularisée sous Louis XIV.

Dans la noblesse, le comte de Durfort-Boissière appartenait à la grande maison ducale des Durfort-Duras. Le marquis de Lavalette-Parisot descendait d'un frère du fameux grand-maître de l'ordre de Malte qui défendit si glorieusement son île contre les Turcs en 1565; on voit encore sur les bords de l'Aveyron, au-dessous de Saint-Antonin, les ruines du château de Lavalette, bâti vers le milieu du douzième siècle. Ces montagnes avaient produit deux autres grands-maîtres de l'ordre, Dieudonné de Goyon, qui tua le fameux serpent de Rhodes et devint grand-maître en 1345, et Jean de Lastic, élu en 1437; c'est à une branche de cette dernière famille qu'appartenait le comte de Lastic Saint-Pol, lieutenant-général des armées du roi, nommé membre de l'assemblée. Le comte d'Adhémar, issu des Adhémar de Provence, avait acquis par mariage la terre de Panat, une des plus anciennes châtellenies du Rouergue; les seigneurs de Panat étaient autrefois au premier rang parmi les barons des états, et cette nomination rappelait heureusement des souvenirs chers à la province.

Dans le tiers-état, M. de Séguret était lieutenant-général au pré-

sidial de Rodez; M. de Boutaric, descendant du célèbre jurisconsulte de ce nom, président de l'élection de Figeac, et M. Marqueyret, lieutenant de maire à Montauban.

Parmi les membres élus par l'assemblée, on remarque : pour le clergé, l'abbé de Villaret, alors vicaire-général de Rodez, et qui devint ensuite député aux états-généraux, évêque d'Amiens et de Casal sous l'empire, chancelier de l'université, et le modeste nom d'un simple curé de campagne, M. Cocural, dont le choix montre l'esprit de justice et d'égalité qui régnait dans l'assemblée; dans la noblesse, le marquis de Mostuéjouls, dont la famille habite depuis huit cents ans sans interruption le château de ce nom sur les bords du Tarn, exemple de fidélité peut-être unique en France, et un autre descendant d'un ancien baron des états, le comte de Vézins (1); pour le tiers-état, Verninac de Saint-Maur, juge à Souillac, père de celui qui fut sous la république ministre en Suède et à Constantinople et préfet du Rhône, le littérateur Pechméja, auteur de *Télèphe*, poème en prose qui eut dans son temps l'honneur d'être comparé à *Télémaque*, et Allaret des Pradels, agronome passionné qui a introduit dans les environs de Millau la culture du trèfle et de la pomme de terre.

Une question délicate s'était élevée sur le lieu où se réunirait l'assemblée. Quoique le Quercy et le Rouergue fissent partie depuis longtemps de la même administration, chacune de ces deux provinces ne cessait de se considérer à part. La ville de Montauban, la plus importante de toutes, résidence de l'intendant et de la cour des aides, était située à l'une des extrémités de la généralité; on pouvait craindre d'ailleurs des conflits nombreux entre les personnes en rapprochant trop les nouveaux administrateurs des anciens. Cahors et Rodez, les deux autres capitales, soulevaient aussi par leur situation des objections et des rivalités. On préféra Villefranche comme placée au centre des deux provinces et comme ayant été le siége des derniers états. L'assemblée s'y réunit le 14 septembre 1779, dans la chapelle particulière du collége des frères de la doctrine chrétienne, par lettres de convocation expédiées par ordre du roi et adres-

(1) La notice consacrée à la maison de Levezou de Vézins dans les *Documens historiques et généalogiques sur le Rouergue*, de M. de Barrau, est une des plus intéressantes. Le personnage le plus saillant de cette galerie est Antoine II, grand-bailli d'épée, gouverneur sous les derniers Valois des provinces de Rouergue, Quercy, Albigeois et Cévennes, que l'amiral de Coligny appelait le *lion catholique*, et dont le chancelier de L'Hôpital disait qu'il était un composé *de pur or et de fer ardent*. Mézeray raconte de lui un trait caractéristique. Au milieu du massacre de la Saint-Barthélemy, à Paris, il entra l'épée à la main chez un huguenot du Quercy, nommé Régniers, son ennemi juré, et lui intima l'ordre de le suivre. Régniers, se croyant perdu, obéit; Vézins le fit monter sur un bon cheval, le conduisit à petites journées, *sans lui adresser la parole*, jusqu'à la porte de son château en Quercy, et le laissa là, tout surpris de ce dénoûment.

sées à tous les membres sans distinction. M. Terray, intendant de la généralité et neveu du fameux contrôleur-général, prononça un discours d'inauguration, après quoi il se retira et ne reparut qu'à la séance de clôture pour prononcer un autre discours. L'assemblée entendit en corps, comme celle du Berri, une messe du Saint-Esprit, et commença immédiatement ses travaux.

L'abbé de Saint-Géry, vicaire-général à Montauban, rapporteur du bureau dit du *bien public*, entretint le premier ses collègues d'une question relative à la liberté du commerce des vins. Les vins et les farines formaient dès lors le principal objet du commerce du Quercy. Or on connaît, par le préambule de l'édit de Turgot d'avril 1776, la prétention, incroyable aujourd'hui, des propriétaires du Bordelais d'interdire dans cette ville la vente de tout autre vin que le leur. Cet édit, qui avait abrogé tous les règlemens contraires à la circulation des vins, n'avait alors que trois ans de date, et, comme toutes les mesures de Turgot, il rencontrait dans l'exécution des difficultés. L'abbé de Saint-Géry se fit l'énergique interprète des réclamations de la Haute-Guienne contre l'ancien monopole. La ville de Bordeaux exigeait encore, sous peine d'amende et de confiscation, que la futaille de Cahors fût plus petite que celle du Bordelais; les droits d'exportation étant perçus par tonneau, sans distinction de jauge, les marchands étrangers se voyaient contraints de préférer les grandes futailles aux petites. Sur la proposition de l'abbé de Saint-Géry, l'assemblée supplia le roi de mettre un terme à cet abus, qui fermait presque aux vins du Quercy leur principal débouché.

L'abbé de Villaret fit le rapport sur le projet de règlement. Fort semblable à celui de l'assemblée du Berri, ce projet s'en distinguait cependant sur quelques points importans. Ainsi, pour le renouvellement ultérieur des membres, il admettait la sortie triennale, mais il écartait l'élection proprement dite et réservait tous les choix à l'assemblée. En revanche, parmi les membres éligibles de l'ordre du clergé, il admettait les curés, qu'avait exclus le règlement du Berri. Il se déclarait très nettement contre toute indemnité pour les députés.

Le rapport du bureau des impositions fut présenté par l'évêque de Cahors. La taille était *réelle* dans la généralité, c'est-à-dire perçue sur la valeur des biens-fonds d'après un cadastre fait par ordre de Colbert en 1669. Ce cadastre étant très défectueux, on avait essayé d'y porter remède par des remises accordées par le roi sous le nom de *trop allivré* et de *moins imposé;* mais la répartition de ces allégemens donnait lieu à de vives réclamations. On jugera du fardeau que la taille imposait à certaines propriétés par ce fait qu'une loi spéciale défendait aux propriétaires d'abandonner les fonds trop imposés, *à moins d'abandonner en même temps tous ceux qu'ils pos-*

sédaient dans la même commune. Dans l'impossibilité de recommencer un cadastre général, l'assemblée décida qu'il serait fait successivement un nouveau cadastre partiel des communes trop imposées, pour régler la distribution des décharges.

Le rapport sur les chemins fut fait par l'évêque de Vabres. Avant 1742, on ne connaissait, dans la généralité, d'autre route que la ligne de poste de Paris à Toulouse et celle de Montauban à Agen. Lors de l'impulsion donnée aux travaux publics par Trudaine, on avait essayé d'en ouvrir deux autres, l'une de Caussade vers le Bas-Languedoc, l'autre de Toulouse aux Cévennes; mais l'intendant d'alors, Lescalopier, avait eu recours, pour les exécuter, à l'emploi des corvées, ce qui souleva une telle irritation qu'il fallut y renoncer. Les fonds provenant de l'impôt établi en échange avaient été ensuite si mal administrés que les travaux avaient fait très peu de progrès, et que la province devait aux entrepreneurs un arriéré de 300,000 livres. Sans hésiter, l'assemblée entreprit d'exécuter les routes qui manquaient, et vota à cet effet une imposition additionnelle, fixée provisoirement au onzième de la taille; les deux ordres privilégiés, le clergé et la noblesse, déclarèrent spontanément qu'ils consentaient à payer leur part d'imposition pour cet objet. Un membre du tiers-état, Pechméja, lut au nom du même bureau un rapport sur les moyens d'améliorer la navigation des rivières; des travaux étant déjà commencés dans le Lot par ordre du roi, l'assemblée se borna à en demander la continuation; elle émit en outre le vœu que les propriétaires de moulins fussent invités à exécuter avec plus de soin les règlemens protecteurs de la navigation. Le comte de Panat accepta les fonctions de procureur-syndic, qu'il devait remplir avec le zèle le plus assidu; son traitement fut fixé à 4,000 livres. Les membres de la commission intermédiaire reçurent une indemnité de 1,000 livres. Après avoir nommé au scrutin les membres de cette commission et décidé l'impression de ses procès-verbaux, ainsi que l'envoi d'une députation au roi, l'assemblée se sépara.

Elle se réunit de nouveau l'année suivante, en 1780, la première session n'étant considérée que comme préparatoire. L'intendant annonça que la plupart des propositions avaient reçu l'assentiment du roi. Un rapport du procureur-syndic, au nom de la commission intermédiaire, fit connaître l'état de toutes les questions. Puis vinrent de nombreux rapports de la part des bureaux. Il serait superflu d'entrer ici dans le détail d'opérations compliquées sur des impôts qui ont généralement changé de nom et d'assiette. Il suffira de dire que les efforts tendaient toujours vers le même but, l'amélioration de la répartition et le soulagement des contribuables les plus chargés. L'assemblée avait décidé l'année précédente, conformément aux

bases posées par Turgot dans un édit de 1776, que les routes seraient divisées en quatre classes : 1° les grandes routes de poste, qui communiquaient avec la capitale; 2° celles d'une ville de la province à une autre, que nous appelons aujourd'hui *routes départementales;* 3° celles d'une petite ville à une autre, que nous appelons *chemins vicinaux de grande communication;* 4° celles de commune à commune, que nous appelons *chemins vicinaux ordinaires.* On devait pourvoir à l'exécution de chacune de ces classes sur des fonds différens (1). En même temps on régla rigoureusement l'emploi des fonds accordés par le roi pour les *ateliers de charité*, institution ancienne, renouvelée et perfectionnée par Turgot, qui consistait à fournir du travail sur les chemins, dans la saison rigoureuse, aux pauvres des communes rurales.

La grande affaire était toujours le cadastre. Un travail immense avait été préparé pour poser les bases d'une évaluation aussi exacte que possible des terres. La commission intermédiaire avait fait choix, pour diriger l'exécution, d'un ingénieur géomètre connu par un travail analogue qu'il avait exécuté dans l'île de Corse, M. Henri de Richeprey, qui déploya un talent supérieur et une prodigieuse activité. Pour donner une idée du nouveau système, on avait décidé qu'il en serait fait un essai sur la commune ou *communauté* de Villefranche, dont le vaste territoire représentait par sa variété presque tous les terrains de la province. Le cadastre de cette commune fut en effet terminé à temps et présenté à l'assemblée.

Plusieurs questions qui intéressaient directement l'agriculture furent traitées dans cette session. L'usage des *champarts* ou partages de fruits en nature entre le cultivateur et le propriétaire était assez répandu dans la province, et les terres soumises à ce mode de redevance paraissaient moins bien cultivées que les autres. Un membre de la noblesse, le baron de La Guépie, avait pris le parti *d'inféoder* ses champarts, comme on disait alors, c'est-à-dire de les transformer en une rente fixe en grains, et on remarquait qu'il avait, par ce moyen, assuré ses revenus et augmenté le bien-être de ses colons. L'assemblée émit le vœu, pour favoriser de semblables transformations, que les actes d'inféodation des terres soumises au droit

(1) En parcourant la liste des chemins demandés par les localités intéressées, on trouve à tout moment des passages comme ceux-ci : *Chemin de Peyreleau à Saint-Jean du Bruel; la communauté offre une contribution de* 700 *livres, et M. le comte d'Albignac, seigneur, a fait une soumission de* 1,800 *livres. — Il y a déjà* 7,000 *livres d'employées sur le chemin de Vézins, dont partie a été donnée sur le fonds de charité et le reste par M. le comte de Vézins. — Chemin de Sylvanès à Montlaur; les religieux de Sylvanès ont déjà fourni* 2,500 *livres, ils offrent encore* 1,000 *livres et se chargent de l'entretien.* Ces dons volontaires venaient s'ajouter aux contributions, déjà votées par les ordres privilégiés.

de champart fussent exemptés du droit de contrôle et d'enregistrement. Elle se prononça contre l'institution des pépinières publiques, qui entraînaient des frais sans utilité. Un propriétaire du pays, M. d'Auterives, ayant importé avec succès des béliers flamands, elle décida qu'on ferait venir de Flandre vingt-quatre béliers de la plus belle espèce, et qu'on les distribuerait entre les principaux cultivateurs, à la charge par eux d'en rendre deux l'année suivante, qui seraient distribués de la même façon.

Le Rouergue et le Quercy, renfermant beaucoup de terres stériles et difficilement cultivables, avaient de grandes étendues de biens communaux. L'attention de l'assemblée fut appelée sur ce sujet, un de ceux qui occupaient le plus les économistes et les agronomes. « L'opinion générale, disait le rapport, semble demander depuis longtemps le partage des communaux en France, et les principes de l'économie politique doivent en effet condamner tous les établissemens dont le résultat est de borner la masse des productions nationales et d'arrêter les progrès de la culture. Ces terrains, qui semblent destinés à assurer au pauvre des secours indépendans de toute révolution, ne remplissent même pas cet objet. Le pauvre, n'ayant ni bestiaux ni troupeaux, ne fait aucun usage de ses droits sur des biens plus stériles encore pour lui que pour la société. Des paysans entreprenans en usurpent des portions considérables, dont la taille et la rente restent à la charge de la totalité des habitans. De là une infinité de procès et un cri général pour demander le partage. Les principes de ce partage n'étant fixés ni par la loi ni par l'usage, les discussions n'ont point de fin, et les communautés s'écrasent par les procès ou s'appauvrissent par leur silence. » Le bureau du *bien public* proposait donc un partage sur les bases suivantes : une moitié des communaux eût été divisée par portions égales entre tous les habitans de la commune, et une autre moitié suivant la proportion de l'impôt ou *allivrement* payé par chacun d'eux. On avait voulu concilier par là les deux prétentions qui se disputaient les communaux et favoriser à la fois l'extension de la grande, de la moyenne et de la petite propriété.

L'assemblée s'occupa ensuite de la mise en valeur des richesses minérales que possèdent en si grande abondance les montagnes du Rouergue. « Les grandes avances que demande l'exploitation des mines, dit le rapport, ont fait négliger ce moyen d'augmenter nos richesses. Nous trouvons encore des traces du travail que nos pères ont fait en ce genre. Le gouvernement, occupé de l'exploitation des mines, n'a trouvé d'autre moyen d'en tirer parti que d'en faire concession à des particuliers. Ce moyen n'a pas toujours eu des suites heureuses, et on se rappelle encore avec effroi les troubles qu'occa-

sionna dans quelques communautés des environs de Cransac la concession que le roi avait faite des mines de charbon de ce canton. Ces mines furent de nouveau abandonnées au peuple qui les avoisine; il se contente d'en tirer ce qu'il lui faut pour sa consommation et en vend une petite quantité pour satisfaire aux besoins bornés qu'il éprouve. Le genre d'exploitation nécessaire est au-dessus de son industrie et de ses moyens. Les mines de Cransac sont d'autant plus importantes que, placées sur le bord du Lot, le charbon qu'on en retire se transporte par eau jusqu'à Bordeaux. Si le roi voulait bien confier à l'assemblée provinciale l'administration et l'exploitation des mines, cette source de richesses pourrait devenir féconde, car personne ne peut surveiller un pareil travail comme une administration composée des députés de tous les cantons, qui ont à répondre de leurs fautes à la province entière. »

Pendant cette première période de l'assemblée de la Haute-Guienne, on retrouve partout l'ardente impulsion de l'évêque-président. M. Champion de Cicé était, comme l'abbé de Véri, un ami et un disciple de Turgot; ce n'est cependant pas à lui, mais à son frère aîné, qui devint évêque d'Auxerre, que Turgot avait adressé à vingt-deux ans sa *Lettre sur le papier-monnaie*, où se révélait tout entier le grand économiste. Les archives de Rodez contiennent la copie de la correspondance de M. Champion de Cicé avec les procureurs-syndics de l'assemblée pendant l'année 1780. Il passa à Paris cette année entière, à part le temps de la session, et s'y occupa très activement des intérêts de la province. L'intendant et la cour des aides de Montauban contrariaient tous les mouvemens de la nouvelle administration; l'évêque, tenu au courant de leurs démarches, les combattait avec énergie, et, avec l'aide de Necker, finissait presque toujours par l'emporter. Ses lettres roulent sur les sujets les plus divers : routes, postes, octrois, haras, navigation des rivières, commerce, jauge des vins, questions d'impôts, rien ne lui échappe; il n'y a pas jusqu'à une manufacture de cuirs façon d'Angleterre, qu'il s'agissait d'établir à Montauban, qui n'occupe fortement son attention. On ne peut lui reprocher qu'un ton de hauteur et de domination qui contraste avec son caractère épiscopal; il aimait les honneurs, le pouvoir, les affaires, et cette passion l'a mené loin, puisqu'elle lui a fait accepter pendant son ministère la constitution civile du clergé; pour le moment, son ambition même ne servait qu'à l'exciter au bien.

Au commencement de 1781, il fut nommé archevêque de Bordeaux et quitta la province. Son successeur au siége de Rodez, M. Seignelay de Colbert, devint à son tour président de l'assemblée, et y montra le même dévouement, avec moins de fougue peut-être, mais

avec plus de douceur. Si le Berri a eu parmi ses administrateurs un membre de la famille de Sully, la Haute-Guienne a pu s'honorer de compter parmi les siens un descendant de Colbert. Le nouveau président écrivait moins que l'autre, mais il calma souvent par son caractère conciliant des froissemens de personnes que son prédécesseur aurait peut-être irrités, ce qui ne l'empêchait pas de montrer à l'occasion une fermeté inébranlable.

La retraite de Necker en 1781 parut mettre un moment en question, dans la Haute-Guienne comme dans le Berri, l'existence de l'assemblée provinciale; mais elle avait eu en moins de deux années le temps de jeter de profondes racines. Cette année 1781 fut même celle où la commission intermédiaire et son infatigable agent, M. de Richeprey, accomplirent le plus de travaux. L'assemblée avait ordonné une sorte d'enquête sur l'état agricole de la généralité; M. de Richeprey fit à lui seul cette immense recherche, dont le résultat pratique fut imprimé sous ce titre : *Description des diverses qualités du sol de la Haute-Guienne.* Pour en réunir les matériaux, il se rendait successivement dans chaque commune avec deux ou trois géomètres; là, il assemblait les notables, s'enquérait auprès d'eux des besoins du pays, de l'état des impôts et des rentes, et rédigeait un procès-verbal de leurs réponses, qu'il accompagnait de ses observations personnelles. La relation de ce voyage est distincte de la *description* imprimée; le manuscrit existe encore aux archives de Rodez. Les réflexions de M. de Richeprey portent l'empreinte de l'esprit le plus libéral; toutes les exactions le révoltent, toutes les souffrances l'affligent; il réclame partout l'égalité des charges et l'affranchissement du travail. Tout ce qu'il constate met en lumière un fait qu'il croit local, mais qui se retrouvait en même temps d'un bout du royaume à l'autre, le souvenir d'une ancienne prospérité qui avait disparu depuis plus d'un siècle. Ce précieux document contient probablement le tableau le plus complet qui existe de l'état des campagnes à la fin de l'ancien régime, et, quoiqu'il ne s'applique qu'à une seule généralité, il a un grand intérêt historique.

La session de 1782 s'ouvrit sous de tristes auspices. Le comte de Panat, procureur-syndic, était mort à la peine. « Il n'a pu suffire, disait le rapport de la commission intermédiaire, aux efforts qu'il a dû faire pour accélérer l'application des remèdes que vous opposez aux abus; il est mort accablé des fatigues d'un travail continuel, après avoir sacrifié au bonheur de la province ses plus douces jouissances, son repos, sa santé, la société de ses amis et de sa famille, l'habitation d'une terre qui lui était chère par le besoin qu'on y avait de ses bienfaits. » On lui donna pour successeur le marquis de Lavalette-Parisot. En même temps le rapport de la commission rend

un témoignage public de reconnaissance à M. Necker, *qui vit dans la retraite*, et à M. Champion de Cicé, « ce chef habile, qui, par la grandeur de ses vues et la profondeur de son jugement, exerçait l'empire le plus étendu. Il nous guide encore, son esprit nous reste, il est tout entier dans les premiers monumens de nos assemblées, et son successeur, en remplissant avec gloire une carrière *que les circonstances ont rendue si pénible à parcourir*, n'en acquiert que plus de droits à notre confiance. »

Un peu plus loin, la commission s'explique plus nettement sur ces *circonstances pénibles* en rappelant la résistance ouverte de la cour des aides de Montauban. « Vous avez dû être étonnés que cette cour se soit élevée contre une loi qu'elle avait consacrée par son enregistrement, et qu'elle ait fait un crime à l'administration des mesures que nous avons prises pour rendre l'impôt moins accablant. Vous n'ignorez pas que notre conduite a été censurée avec aigreur dans des écrits rendus publics. On nous a reproché d'avoir favorisé le Rouergue, au préjudice du Quercy, dans l'emploi des fonds destinés pour les grandes routes; on n'a pas craint d'adresser des plaintes au conseil du roi. Vous avez été à portée de voir par vous-mêmes qu'on a travaillé dans le Quercy ainsi que dans le Rouergue, et qu'aucune partie de la Haute-Guienne n'a obtenu de préférence. » Ces réclamations, qui venaient de la ville de Montauban, dépossédée de son ancienne suprématie, portaient principalement sur l'emploi des 80,000 livres que le roi allouait tous les ans à la province pour les ateliers de charité. Pour imposer silence à ces attaques, l'assemblée prit le meilleur parti : elle ordonna la publication complète des états de dépense pour les ateliers de charité.

Dans la lutte entre la commission intermédiaire et la cour des aides, la première avait eu le dessus, grâce aux démarches du nouvel évêque. La cour avait rendu un arrêt, le 6 mai 1781, pour suspendre les travaux du nouveau cadastre; cet arrêt avait été cassé par le conseil du roi le 22 avril suivant, ce qui coupa court pour un temps aux espérances qu'avaient fait naître la retraite de Necker et le départ de M. Champion de Cicé, mais ce qui ne mit pas et ne pouvait pas mettre fin à la querelle, car l'existence d'une cour des aides était difficilement compatible avec celle de l'assemblée.

En même temps qu'elle obtenait satisfaction sur ce point, l'assemblée échouait dans plusieurs de ses demandes, notamment en ce qui concernait les mines, dont le gouvernement avait refusé de lui confier l'administration. Ses propositions sur les communaux étaient aussi restées sans réponse. La commission intermédiaire en manifesta clairement sa mauvaise humeur. L'intendant avait été changé

dans l'intervalle, et son successeur, M. Meulan d'Ablois, voulut s'opposer à l'impression des procès-verbaux. M. de Colbert se fâcha : il écrivit un mémoire très vif au ministre. On avait pris pour prétexte le danger que pouvait avoir la publication des renseignemens sur l'état des récoltes. « M. l'intendant, disait l'évêque, semble nous accuser de répandre l'inquiétude relativement à la disette. Le syndic a dit en effet que l'année était très mauvaise; mais quel est l'homme qui n'en était pas convaincu d'avance? M. l'intendant croit-il que notre subsistance dépende de lui et des mesures qu'il va prendre pour nous procurer des blés? Nous n'avons aucune confiance dans cette ressource, et nous en cherchons de plus assurées en faisant connaître d'avance aux particuliers et aux communautés la possibilité et même la probabilité du danger. Ce n'est pas du gouvernement que nous devons recevoir notre instruction. Les principes généraux nous viennent de l'éducation, et quant aux connaissances locales, le gouvernement a besoin de nous pour les acquérir. Du temps du ministère de M. de Laverdy, il y eut une défense de rien écrire et de rien publier sur les objets d'administration. Cette loi tomba bientôt, comme un règlement injuste et nuisible. Les hommes qui gouvernent sont-ils donc des dieux? N'ont-ils aucun besoin de connaissances et d'instruction sur les objets éloignés d'eux? Peuvent-ils connaître les besoins des peuples, s'ils interdisent à ceux qui les représentent les moyens de s'en instruire et de les dépeindre? L'impression de nos procès-verbaux est utile : elle excite le zèle pour le bien public, elle a donné aux habitans de la province une énergie qu'ils n'avaient pas auparavant. Cette impression ne peut compromettre en rien le gouvernement, car nos délibérations ne sont pas son ouvrage, mais le nôtre. » Cette verte remontrance eut un plein succès. Plus heureuse que l'assemblée du Berri, l'assemblée de la Haute-Guienne publia ses procès-verbaux jusqu'au bout; ils forment cinq volumes in-4°, imprimés à Villefranche.

La disette de 1782 avait porté l'assemblée à s'occuper plus spécialement de l'agriculture. Elle institua, sur la proposition du bureau du *bien public*, inspirée par Allaret des Pradels, des réunions agricoles sur divers points de la province, prenant ainsi les devans sur la généralité de Paris, où le premier comice agricole ne se réunit à Melun qu'en 1787. Les cultivateurs devaient y conférer sur l'état de la culture et sur les moyens de la développer ; le résultat de ces conférences devait être envoyé à la commission intermédiaire pour qu'elle rendît public ce qui lui paraîtrait intéressant. Déjà en 1781 un ami et un compatriote d'Allaret des Pradels, l'abbé Peyrot, prieur de Pardinas, avait publié à Villefranche un poème en vers patois sur l'agriculture. Les *Mois* de Roucher venaient de paraître, la traduction des *Géor-*

giques par Delille avait vu le jour, ainsi que *les Saisons* de Saint-Lambert. La poésie champêtre avait donc la vogue, et les *Géorgiques patoises* du bon prieur de Pardinas firent beaucoup de bruit, même à Paris. Le comte de Provence, frère du roi, se les fit expliquer, *le Mercure de France* en parla avec éloge. Il s'en est fait dans le pays quatre éditions, et elles ont eu en 1832 l'honneur d'une traduction en vers français. Il est peu de cultivateurs du Rouergue qui n'en sachent quelques morceaux par cœur.

Les principes adoptés pour la confection du nouveau cadastre ayant été contestés, la commission intermédiaire les avait soumis à l'Académie des sciences de Paris, qui leur donna son entière approbation. L'assemblée créa à Cahors une école spéciale d'ingénieurs géomètres; elle appela dans son sein M. de Richeprey pour le remercier de ses services, et lui accorda en récompense une pension annuelle et viagère de 2,000 livres.

Lorsqu'elle se réunit deux ans après pour sa quatrième session, l'intendant avait encore changé; mais cette fois tout avait tourné à l'avantage de l'administration provinciale. Autant les documens de 1782 attestent de récriminations et de luttes, autant ceux de 1784 manifestent de bonne harmonie. Le nouvel intendant, M. de Trimond, a tout à fait accepté le pouvoir de l'assemblée; à son tour, celle-ci lui témoigne les plus grands égards, elle adopte d'avance au nom de la province l'enfant que Mme de Trimond portait dans son sein. « Ma reconnaissance, répond l'intendant, serait imparfaite, si elle ne m'inspirait le désir le plus ardent que cet enfant soit un fils, afin qu'il puisse mériter un jour, dans la place que j'occupe, la confiance du roi et les bénédictions des peuples. »

Les travaux des chemins se poursuivaient avec activité, les contributions se percevaient plus aisément, les fondations utiles se multipliaient. La grande question des mines avait fait un pas. Le gouvernement avait envoyé un inspecteur-général pour reconnaître les houillères d'Aubin et de Cransac. La présence de ce fonctionnaire ayant réveillé dans la population les anciennes terreurs, il avait fallu, pour calmer ces inquiétudes, le faire accompagner par deux délégués de l'assemblée. La commission réclamait avec instance l'abrogation des anciennes concessions, qui, embrassant la totalité des charbonnages, avaient excité une révolte, et indiquait, comme un moyen de tout concilier, une sorte de partage à l'amiable entre de nouveaux concessionnaires et les populations usagères. L'école des mines venait d'être fondée à Paris; l'assemblée décida qu'un élève y serait envoyé avec une indemnité annuelle de 600 livres.

Les récoltes avaient été un peu moins mauvaises qu'en 1781; mais un nouveau fléau était venu fondre sur la province. Toutes les

rivières avaient débordé. L'évêque de Cahors, M. de Nicolaï, s'était particulièrement distingué par sa belle conduite pendant l'inondation. La commission intermédiaire avait obtenu du roi de nombreuses décharges sur les impositions, et on travaillait de tous côtés à réparer les désastres. Aux vingt-quatre béliers flamands dont l'achat était déjà voté, on ajouta quatre-vingt-seize béliers du Roussillon, d'une race plus fine, moins exigeante, moins difficile à nourrir, par conséquent plus appropriée aux pâturages de montagnes. La plupart des troupeaux qui paissent en si grand nombre sur les plateaux du Rouergue et du Quercy reçurent alors un mélange de sang espagnol qui améliora la qualité de leur laine. La province possédait un haras depuis 1750; sur la réclamation de la commission intermédiaire, la garde des étalons avait été retirée à des dépositaires épars qui n'en prenaient aucun soin, et on les avait réunis dans un seul dépôt; on résolut de joindre aux douze étalons du gouvernement douze autres, achetés aux frais de la province, et trente jumens. On s'occupa aussi de la production du mulet, qui avait été autrefois une industrie florissante.

L'assemblée, qui songeait à tout, porta son attention sur les nombreux accidens qu'amenait dans les campagnes l'ignorance des sages-femmes; elle créa dans chaque chef-lieu d'élection un cours d'accouchement, et vota une somme de 400 livres par élection à distribuer entre les chirurgiens qui donneraient leurs soins aux malades pauvres. Elle s'occupa aussi d'améliorer l'état des prisons. « Autrefois, était-il dit dans le rapport, les prisons étaient entretenues aux dépens du domaine royal; sous le dernier règne, la dépense de leur entretien a été mise à la charge des villes et communautés. A cette époque, les prisons étaient déjà dans le plus mauvais état; le délabrement s'est accru depuis par l'impossibilité où se sont trouvées les villes de fournir à de si grandes réparations, et le mal est parvenu à un tel excès qu'il serait injuste et barbare de le négliger plus longtemps. »

C'est enfin dans cette session que fut voté l'emprunt destiné aux travaux des routes. Cet emprunt devait être de trois millions en dix ans. L'on comptait qu'avec cette somme on pourrait finir les routes commencées et ouvrir quatre-vingts lieues de routes nouvelles. « Nous savons, disait le rapport, que l'emprunt est le moyen le plus dangereux qu'un administrateur puisse employer pour effectuer ses projets. Nous n'aurions aucune réponse à faire à cette objection, s'il s'agissait d'ouvrir un emprunt pour des objets indifférens à la fortune des peuples et à la vivification générale; mais nous ne faisons que vous indiquer un moyen infaillible de hâter la prospérité du pays. En cédant à la force des circonstances, prenons l'engagement

formel et public de ne jamais revenir à l'emprunt que par nécessité ou du moins par la certitude d'un grand bien, vouant à l'indignation de ses concitoyens tout administrateur qui proposerait des emprunts pour des dépenses d'un luxe inutile; c'est à bannir la misère et à introduire l'aisance et la richesse qu'il faut réserver ce moyen, dont les dangers naissent précisément des facilités qu'il présente. »

Au volume des procès-verbaux de 1784 est joint un grand rapport de M. de Richeprey sur le cadastre. Au nombre des questions que touche cet excellent travail, se trouve celle des poids et mesures. Tout le monde voulait l'uniformité des poids et mesures, le gouvernement tout le premier, et l'assemblée s'en était déjà occupée à plusieurs reprises. M. de Richeprey avait dressé un tableau de réduction des mesures locales en mesures de Paris qui fut imprimé et répandu dans toute la province. L'idée qui a servi plus tard de base au système métrique était déjà connue et discutée, mais on n'avait pas cru devoir l'adopter. « Vous n'ignorez pas, disait M. de Richeprey, que la longueur du double pendule sous l'équateur aurait procuré un terme de réduction invariable, qui, existant dans la nature même, n'aurait eu aucun des inconvéniens des mesures de Paris; mais vous avez considéré que la réduction à la longueur du double pendule *proposée par les personnes les plus savantes du royaume et projetée par d'habiles ministres*, n'ayant été exécutée nulle part, n'aurait peut-être pas été accueillie par le grand nombre, qui ne se décide que d'après l'usage, et dont la confiance est nécessaire pour le succès d'une administration qui ne veut même pas que la manière de faire le bien excite des inquiétudes. La réduction aux mesures de Paris, plus généralement connues, plus en usage que d'autres, concourra plus facilement aux vues du gouvernement. »

Le cadastre de 1669 se divisait en unités arbitraires appelées *feux*, dont chacune se subdivisait en cent *bellugues* ou *étincelles*. Aucune règle générale n'avait présidé à cette répartition. On ne savait pas exactement ce que représentait un feu, pas plus que ce qu'était au juste la *livre d'allivrement*, divisée elle-même en sols et deniers, qui servait au calcul de l'impôt. Il en résultait que certaines communes payaient pour la taille le tiers de leur produit net, tandis que d'autres ne payaient que le douzième. Cette criante inégalité allait disparaître.

Dans la Haute-Guienne comme en Languedoc, l'exemption de taille ne portait pas sur les personnes, mais sur les biens. Les nobles possesseurs de biens non nobles payaient la taille, et les roturiers possesseurs de biens nobles ne la payaient pas. Il importait donc de bien constater les terres véritablement exemptes, et tout un système de recherche avait été organisé pour en réduire le nombre autant

que possible. Mille huit cent quarante-trois possesseurs de biens nobles avaient présenté leurs titres, huit cent quarante-huit étaient en retard, et suivant toute apparence la plupart au moins devaient être rayés de la liste.

La session de 1786 fut la dernière dans la Haute-Guienne comme en Berri. L'emprunt de 3 millions en dix ans n'avait été autorisé par le roi que pour la moitié, c'est-à-dire 1,500,000 francs en cinq ans. Le parlement de Toulouse fit quelques difficultés pour enregistrer l'édit, mais il finit par s'y décider, et tel fut l'empressement des capitalistes que la souscription fut couverte en huit jours. Ce témoignage de la confiance universelle est assurément le plus bel éloge qu'on puisse faire de l'administration de la province. Tous les documens communiqués à l'assemblée attestent le bon effet des mesures prises, notamment pour les ateliers de charité. « On n'a pu qu'être saisi d'admiration, dit un de ces rapports, en voyant ce grand nombre de routes vicinales traverser et vivifier nos campagnes jusqu'à présent inaccessibles, en voyant des marais malsains devenir des prairies fertiles, des cantons secs et arides auparavant pourvus aujourd'hui de réservoirs abondans et suffisans pour nourrir des hommes et des bestiaux dans toutes les saisons de l'année, en voyant enfin une grande quantité d'ateliers ouverts où le pauvre de tout âge est nourri, la jeunesse de tout sexe occupée au travail, et où elle conserve en travaillant les mœurs que l'oisiveté et la misère lui auraient infailliblement fait perdre. » Pour achever son ouvrage, l'assemblée fonda des bureaux de bienfaisance dans toutes les communes, et prit des mesures sévères pour la répression de la mendicité.

Le roi venait de lever un des plus grands obstacles qui eussent retardé jusqu'alors la prospérité des provinces. En sus des corvées le trésor royal allouait tous les ans 5 millions aux ponts et chaussées pour frais de personnel et travaux d'art; mais ce fonds était reparti très inégalement. Un édit porta qu'à l'avenir les contributions payées par chaque province pour les travaux publics seraient employées autant que possible au profit du pays qui les aurait fournies. La contribution annuelle de la Haute-Guienne à la caisse des ponts et chaussées s'élevait à 216,000 livres; sur cette somme, elle ne recevait originairement que 40,000 livres à peu près, absorbées par les frais de personnel, et, sur les réclamations constantes de la commission intermédiaire, cette allocation annuelle avait été portée à 90,000 livres; on estimait que, déduction faite des frais généraux, une nouvelle somme de 60 à 80,000 livres allait faire retour annuellement. Avec cette ressource, accrue de l'emprunt, de l'impôt spécial, des fonds de charité, des souscriptions volontaires, la province allait disposer d'un fonds annuel de plus de 600,000 livres pour les

travaux publics. Elle ne reculait plus devant aucune entreprise ; le pont de Souillac, sur la Dordogne, évalué à un million, trois autres ponts, évalués ensemble à un autre million, furent votés et entrepris sans retard. Sans aucun doute, si l'assemblée provinciale avait duré, le Rouergue et le Quercy auraient aujourd'hui deux fois plus de travaux publics.

Aux termes du règlement, un tiers des membres devait sortir cette année. L'assemblée, chargée de les remplacer, n'adopta pas le principe de la réélection ; dans une intention plus honnête qu'éclairée, qui devait être partagée plus tard par l'assemblée constituante, elle voulut appeler le plus grand nombre possible de citoyens à prendre part successivement à l'administration. Parmi les membres nouveaux qu'elle désigna, on peut citer, dans l'ordre du tiers-état, M. Cavaignac, avocat à Gourdon, le même qui devait être nommé six ans après membre de la convention nationale, et M. Sirieys de Meyrinhac, fort connu dans les chambres de la restauration. Ces hommes, qui devaient suivre des carrières si diverses, se réunissaient alors dans une même pensée. L'emphatique auteur de l'*Histoire des deux Indes*, l'abbé Raynal, qui était de Villefranche, voulut s'associer aussi aux travaux de l'assemblée en fondant un prix annuel de culture qu'elle devait décerner.

A partir de 1786, une agitation violente se déclare dans la Haute-Guienne comme dans le reste du royaume. Des idées indéfinies de régénération universelle fermentent dans les têtes ; M. de Richeprey, poussé par une ardeur inquiète, a quitté la province. M. de La Fayette venait de donner à Louis XVI une habitation qu'il possédait à Cayenne, *la Gabrielle*, pour y faire un essai d'émancipation graduelle des nègres : M. de Richeprey fut nommé directeur et y mourut à trente-cinq ans, tué par le climat. Il était resté cinq ans dans la Haute-Guienne, et les travaux qu'il a faits dans ce court espace de temps semblent ceux d'une vie entière.

Ces faits trop peu connus montrent assez ce qu'avait de fécond l'institution des assemblées provinciales. L'importance de leur action ressortira mieux encore quand nous la verrons s'exercer sur d'autres points du royaume.

LÉONCE DE LAVERGNE.

LORD ABERDEEN

SOUVENIRS ET PAPIERS DIPLOMATIQUES.

Quand la mort vient frapper un homme d'état éminent en possession du pouvoir, dans la plénitude de ses forces, alors que les destinées d'un grand empire paraissaient devoir rester longtemps encore associées aux siennes, le pays lui-même se sent atteint, et le deuil d'une famille devient le deuil de la nation. Il en est surtout ainsi chez les peuples libres, où la seule présence aux affaires d'un ministre dirigeant accuse toujours dans une certaine mesure la sympathie et la confiance publiques. Aussi, quand M. Pitt, M. Fox, M. Casimir Perier ont été enlevés à leur pays, les solennels hommages rendus à leur cercueil n'ont que faiblement représenté l'alarme et la douleur générales. Plus tard, lorsque, dans le plein exercice de ses facultés transcendantes, sir Robert Peel est tombé foudroyé, la consternation universelle a témoigné du sentiment d'une perte aussi irréparable qu'imprévue, et la même impression s'est tout récemment produite à la nouvelle de la mort du comte de Cavour. Il n'en a point été, il ne pouvait guère en être de même lorsque le plus fidèle et le plus illustre des amis de sir Robert Peel est à son tour lentement descendu dans la tombe. Sans toucher encore aux extrêmes limites de la vie humaine, lord Aberdeen avait dépassé celles des carrières politiques ordinaires. Depuis longtemps, sa santé était chancelante. L'Angleterre, qui l'avait toujours plus respecté que compris, avait cessé de compter sur lui, soit dans le présent, soit pour l'avenir. Un cortége d'élite lui rendit pieusement les derniers devoirs; mais en définitive la nation anglaise vit disparaître avec une passagère émotion le plus profondément intègre peut-être de ses hommes d'état. Les services passés et les plus rares vertus ne pèsent guère,

à l'heure de la mort, dans la mobile balance de l'appréciation populaire. Pour attirer en ce moment suprême les regrets comme les regards de la foule, il faut être puissant, utile, fortement en relief. Et néanmoins, pour n'être pas influens et efficaces au jour même où ils nous sont enlevés, les hommes vraiment éminens méritent d'être étudiés et regrettés. C'est à leurs amis, à ceux qui ont eu le bonheur de les voir de près, qu'il appartient de rectifier ce qu'a souvent d'inexact, de compléter ce qu'a toujours d'imparfait l'opinion du public, et d'arracher ces mémoires vénérées à l'oubli et à l'indifférence.

J'ai eu l'honneur d'approcher lord Aberdeen dans quelque intimité durant les dix-huit dernières et plus importantes années de sa vie. Notre affection s'était accrue et fortifiée à travers des épreuves et des vicissitudes peu communes. Je ne me propose cependant point de rapporter avec détail ce que fut, depuis son origine jusqu'à sa fin, cette belle carrière. J'entreprendrai encore moins d'émettre, sur l'ensemble de sa vie politique, un jugement en forme. Je m'efforcerai simplement de montrer ce grand homme de bien tel qu'il m'est constamment apparu dans les circonstances les plus diverses et parfois les plus critiques. Il m'a été donné de voir de près, dans ma jeunesse, quelques hommes d'état dont les facultés pouvaient avoir plus d'éclat et de puissance; mais je n'ai rencontré nulle part un esprit plus judicieux, plus éclairé, plus libéral, plus profondément équitable, nulle part plus de simplicité, de dignité, d'autorité. Mon but serait atteint si je pouvais faire apprécier dans un pays dont il fut parfois l'adversaire sans en être jamais l'ennemi tout ce que son caractère avait d'élévation, de droiture et de charme. « J'aimerai qui m'aime, » disaient autrefois nos rois : noble devise qui, je l'espère, ne cessera jamais d'être la nôtre. Lorsque de grands efforts, de grands sacrifices ont été faits pour maintenir son alliance, c'est bien le moins que la France le sache et en tienne quelque compte.

Il est naturel que les détails de la vie politique de lord Aberdeen n'intéressent particulièrement notre nation que dans ce qui se rattache à notre politique extérieure. Je n'ai commencé à le connaître moi-même que dans les négociations suivies à Londres au nom de la France. Témoin de sa vive sollicitude à entretenir avec notre pays les plus amicales relations, je serai conduit parfois à me mettre en scène, à citer en propres termes, à défaut de toute donnée, de tout document nouveau, les souvenirs écrits que j'ai pu conserver. Je désespérerais autrement de faire assez bien comprendre les circonstances au milieu desquelles se sont formés ces sentimens de rare estime que j'ai à cœur de proclamer, peut-être même de faire

partager. Peu de lignes suffiront ainsi pour rappeler quelle fut la vie politique de lord Aberdeen jusqu'à l'époque où il me fut donné d'entrer en relations personnelles avec lui.

I.

Né à la fin de 1784, il n'avait que sept ans à la mort de son père, qui lui désigna pour tuteurs les deux ministres les plus considérables de ce temps, M. Pitt et M. Dundas, depuis lord Melville. A l'âge de dix ans, il fut placé par eux au collége de Harrow. Là comme plus tard, au collége de Saint-John, à Cambridge, il fut le condisciple de lord Palmerston; mais il ne paraît pas qu'aucune relation se soit établie entre ces deux premiers ministres futurs de l'Angleterre. Le temps du jeune lord Aberdeen, quand il lui était permis de venir à Londres, se passait le plus souvent soit dans les bureaux de la trésorerie, soit dans ceux de l'amirauté, sous la surveillance de l'un ou de l'autre de ses tuteurs. Ainsi dès l'enfance il recueillait, presque à son insu, les grandes traditions du gouvernement de son pays. Il voyait à l'œuvre, dans une intimité absolue, les hommes qui dirigeaient la plus formidable guerre des temps modernes : grande école, dont aucun enseignement ne fut perdu pour lui. On a imprimé à tort qu'il avait fait partie de la mission de lord Cornwallis, à Paris, en 1801. Il est vrai qu'au moment de la paix d'Amiens il vint deux fois à Paris, mais sans aucun caractère officiel. Il fut pourtant présenté à quelques-uns des principaux personnages de l'époque et au premier consul lui-même. La reprise imminente des hostilités devait rendre impossible au jeune voyageur le grand tour européen, complément indispensable de l'éducation patricienne en Angleterre. Cependant la mer restait libre. Devançant Childe-Harold, lord Aberdeen parcourut la Grèce, que bien peu d'étrangers avaient visitée jusqu'alors, la Turquie, la Russie et les côtes de la Baltique. Le romanesque intérêt de l'inconnu s'attachait encore à ces aventureuses explorations. Aussi attirèrent-elles sur lui l'attention de la société de Londres et lui valurent-elles, de la part de lord Byron, dans sa fameuse satire, le sobriquet du « thane voyageur » (*the travelled thane*), qu'il a conservé jusqu'à la fin dans la polémique familière de la presse britannique. C'est l'aspect de la Grèce, parmi ces lointaines contrées, qui produisit sur lui l'impression la plus vive et la plus durable. Dès son retour en Angleterre, il fonda la *Société Athénienne*, dont chaque membre devait avoir visité Athènes. Il contribua de la sorte à inspirer la mode de ces pèlerinages comme de ces sympathies helléniques qui valurent plus tard à l'Angleterre un des plus beaux poèmes de sa langue, et à la Grèce sa laborieuse émancipation quand la France

fut entraînée à son tour. Les deux seuls travaux purement littéraires de lord Aberdeen témoignent du souvenir passionné qu'il conserva toujours de son voyage en Orient. Un article très érudit dans la *Revue d'Édimbourg* sur la *Position topographique de Troie* fut suivi d'un écrit plus soigneusement élaboré. A l'occasion de la traduction de Vitruve, par Wilkins, il publia, sous forme d'introduction, un essai sur l'architecture grecque qui fut réimprimé en 1822. Le mérite de ce morceau fut universellement reconnu. Bien que le jeune auteur prît à partie une des renommées les plus grandes et les plus populaires en contestant les principes de Burke sur le beau idéal, sa réfutation du grand penseur fut jugée victorieuse. Aussi dès 1812 fut-il nommé président de la Société des Antiquaires, position qu'il conserva jusqu'en 1846.

Malgré tous les avantages que lui eussent assurés sa naissance et ses relations, il ne paraît point que dans sa jeunesse lord Aberdeen ait ressenti aucun attrait pour la politique active. Dans un pays libre, il est rare d'avoir été si longtemps mêlé aux affaires en recherchant si peu le pouvoir et en négligeant avec une si constante insouciance les dons et les moyens qui en ouvrent l'accès. A la mort de son grand-père, en 1801, le jeune lord Haddo avait succédé au titre sous lequel il sera connu de l'histoire. En 1806, il fut appelé à la chambre des lords comme pair représentatif d'Écosse, et son mandat fut renouvelé avec des circonstances flatteuses en 1807 et en 1812. Il ne semble pourtant point que la bienveillance traditionnelle de l'illustre assemblée pour ses jeunes membres ait tenté lord Aberdeen de prendre une part active à ses débats. On ne cite de lui, dans ce long intervalle, que deux discours un peu développés, celui dans lequel il proposa l'adresse en 1811 et celui qu'il fit pendant la même session pour seconder un vote de remercîmens parlementaires au duc de Wellington. Malgré ce peu d'empressement à rechercher la notoriété publique, lord Aberdeen dut témoigner sans doute une aptitude peu commune pour les grandes affaires, car ses débuts y furent aussi importans qu'honorables. La guerre avait continué avec un acharnement toujours croissant. Dès la reprise des hostilités, l'Angleterre avait décerné dans une même année de solennelles funérailles aux trois hommes sur lesquels elle avait le plus compté à cette période critique de ses destinées, M. Pitt, lord Nelson, M. Fox. Habituée cependant à ne mettre sa foi qu'en elle-même, avec un roi fou et des ministres dont aucun ne devait tenir, ni dans sa confiance, ni dans l'histoire, une place considérable, l'Angleterre affrontait toujours, sans appréhension, le plus puissant génie et la nation la plus guerrière des temps modernes. Quelles institutions ont jamais été mises à une épreuve semblable? Le despotisme le plus éclatant était

aux prises avec la plus fière liberté. Je pense souvent à la réponse du représentant de la Grande-Bretagne à Napoléon lors de la rupture de la courte trève d'Amiens. Le premier consul s'était livré à un de ces accès de colère vraie ou simulée qui lui étaient familiers : « Je vous attaquerai, dit-il à lord Whitworth. — Cela dépend de vous. — Je vous anéantirai. — Cela dépend de nous. » Noble réplique et digne mot d'ordre d'un grand peuple!

Toutefois, en comptant sur elle-même, la nation anglaise ne comptait pas sur elle seule. — Souvent la fortune devait lui sembler inconstante, souvent la défaite ou la séduction devait momentanément séparer d'elle ses divers auxiliaires continentaux; mais, bien que tranchés plus d'une fois par la glorieuse épée de la France, ces liens se renouaient sans cesse, jusqu'au moment où les folies suprêmes du maître de l'Europe rapprochèrent l'heure de l'inévitable catastrophe. Restaient encore, même à cette heure, avec le prestige de sa miraculeuse fortune, les souvenirs des éclatantes vengeances qu'il avait plus d'une fois tirées d'un allié chancelant. Pour l'Autriche notamment, qu'il s'agissait d'enlever aux liens imposés par tant de défaites, ces souvenirs devaient n'avoir rien perdu de leur force. En 1813, sa coopération semblait devoir être décisive. Pour se l'assurer, pour faire valoir tous les moyens de séduction, toute la terreur des représailles, Napoléon avait envoyé à Vienne M. de Narbonne. Pour lutter contre une telle influence personnelle et tant de circonstances défavorables, ce fut lord Aberdeen qui, à l'âge de vingt-neuf ans, fut désigné par le gouvernement anglais. C'était la mission la plus délicate, la plus importante du moment. Il devait s'en acquitter avec honneur comme avec succès. On vit alors le beau-père de Napoléon passer successivement de la neutralité à la médiation, de la médiation à l'hostilité, et d'une hostilité mesurée d'abord aux partis les plus extrêmes.

Ce n'était point d'ailleurs dans la seule et paisible région des cours qu'avaient à s'exercer les talens du jeune ambassadeur. Dans les états-majors, dans les conseils de guerre, dans les conférences des souverains, coalisés sans être unis, partout sa présence était réclamée. Elle le fut même sur les champs de bataille. Il eut à parcourir entre autres celui de Leipzig, et ce fut là qu'à l'aspect de tant de carnage il éprouva cette horreur profonde pour la guerre qui ne devait jamais l'abandonner. C'est ainsi encore qu'il vit mourir Moreau au quartier-général des alliés, et qu'il put étudier de près tous les ressorts, toutes les intrigues qui s'agitaient dans le sein de la vaste conjuration européenne. De cette époque datent pour lord Aberdeen tant d'importantes relations que la mort seule devait interrompre.

On conçoit qu'après un pareil apprentissage il se soit trouvé à

l'aise dans les délicates conférences du congrès de Châtillon. La dignité de son attitude et sa noble modération y frappaient tout le monde : « modèle rare, dit un grand historien, par sa simplicité, sa gravité douce, du représentant d'un état libre. » Par cette modération même, il se trouvait souvent en désaccord avec les membres les plus influens de son gouvernement (1). Ainsi dans une lettre de lord Castlereagh, datée de La Haye 14 décembre 1812, je lis : « Quant à la déclaration des alliés (de Francfort), je ne puis partager ni l'avis de Charles (son frère, depuis marquis de Londonderry) ni celui d'Aberdeen. La substance, le style, le ton me semblent bien calculés pour produire une impression sur le peuple français; mais comment Aberdeen peut-il dire que la déclaration, quoique faible, est sans inconvéniens et exempte de blâme? Cela me semble incompréhensible. Quoi de plus fâcheux, quoi de plus digne de blâme que cet engagement gratuit des alliés au début même de la négociation, par lequel ils admettent pour la France une étendue de territoire plus grande que celle qu'elle a jamais possédée sous ses rois? » On voit avec quelle sincérité lord Aberdeen appuyait à Francfort les ouvertures de M. de Metternich à M. de Saint-Aignan.

Cette profonde aversion pour les partis extrêmes comme pour les procédés violens, quand les transactions étaient encore possibles et honorables, ne se mêlait pourtant à aucune irrésolution, à aucune timidité dans ses propres vues. Nul n'était au fond plus ferme et plus décidé que lui. Il ne se distinguait pas moins par sa confiance dans le succès final de sa cause que par sa modération envers un adversaire malheureux. Vers la fin de 1813, il écrivait de Fribourg à lord Castlereagh : « Nous sommes persuadés que nous sommes ici sur la vraie route de Paris, et j'espère que vous ne me trouverez pas trop téméraire ou trop confiant, si, après tout ce qui a été dit, je parle de Paris. Il me semble que, du moment où nous avons dû entrer en France, il serait ridicule de jouer pour autre chose que pour le plus grand enjeu. Si nous restons unis, je ne vois pas quelle résistance efficace Napoléon est en mesure de nous faire, et j'espère avec confiance que l'entreprise sera poursuivie avec l'énergie et la vigueur qu'elle réclame. » Lord Aberdeen pensait qu'on devait être à la fois confiant et modéré lorsqu'on représentait l'Angleterre. La calme et sereine conscience de tout ce que pouvait son pays ne l'abandonna jamais; elle ne cessa d'inspirer, jusqu'à la fin de sa carrière, chacune de ses paroles comme chacun de ses actes. Une

(1) On n'a pas oublié les détails intéressans sur cette attitude de lord Aberdeen à Châtillon qu'a donnés M. d'Haussonville dans la *Revue* (livraison du 15 janvier dernier). Le jugement porté sur son caractère et ses sentimens par l'historien de la restauration, M. Louis de Viel-Castel, est également présent à tous les souvenirs.

puissance pareille n'avait nul besoin, à ses yeux, de se faire valoir, et elle risquait toujours, par une tracassière arrogance, d'affaiblir sa considération sans augmenter son influence.

Lorsque la grande pacification fut accomplie, lord Aberdeen, qui en avait signé à Paris les premiers actes, reprit pour longtemps les habitudes de la vie privée. Tant de succès avaient rendu tout-puissant le parti dont il avait la confiance entière; treize années pourtant s'écoulent sans qu'il paraisse avoir recherché aucune fonction publique. Enfin en 1828 nous le voyons accepter, dans le ministère du duc de Wellington, d'abord les fonctions de chancelier du duché de Lancastre, puis celles de ministre des affaires étrangères. En cette qualité, il prêta son concours à l'émancipation des catholiques, le refusa à la réforme parlementaire, telle que la proposait le parti whig, et reconnut sans hésiter le roi Louis-Philippe. Dès lors aussi il prit une part plus considérable et plus suivie aux débats de la chambre des pairs. Il quitta le pouvoir à la fin de 1830, avec le duc de Wellington, pour y rentrer avec lui, en 1834, comme secrétaire d'état des colonies. Désormais il avait pris place parmi les plus hautes influences de son pays.

Je vis pour la première fois lord Aberdeen vers la fin de 1837. Je venais d'arriver à Londres comme secrétaire d'ambassade et je traversais en curieux une des principales rues de la ville, quand je fus frappé de l'attention générale qu'attiraient deux personnages qui se dirigeaient lentement du côté de la chambre des lords. En les considérant de plus près, je ne tardai point à reconnaître les traits fortement prononcés et souvent reproduits du duc de Wellington; mais quel était l'ami auquel il donnait le bras et qui semblait fournir le plus à leur grave entretien? Je demandai à un passant de m'éclairer: « Le comte d'Aberdeen, » me répondit-il avec le laconisme national. Longtemps je les suivis des yeux avec la curiosité qu'éprouve la jeunesse devant tout ce qui est éminent ou célèbre. L'impression profonde que produisait sur ses compatriotes le duc de Wellington était d'ailleurs un spectacle assez singulier. Dans cette population si affairée, si peu démonstrative, chacun le saluait, chacun s'arrêtait pour le contempler, souvent même on se félicitait tout haut de le retrouver en si belle et si vigoureuse santé. Jalouse avant tout de ses libertés progressives, la nation anglaise n'avait jamais vu au pouvoir suprême son grand et inflexible capitaine sans une certaine méfiance, qui plus d'une fois s'était traduite en bruyantes et honteuses manifestations de l'ingratitude populaire; mais du moment que lord Wellington cessa d'aspirer au rôle de ministre dirigeant, les aigreurs et les préventions de l'esprit de parti se confondirent dans un hommage universel et permanent de reconnais-

sance et de dévouement. Quelquefois les plus vives acclamations éclataient spontanément à son passage. Plus souvent, comme dans la circonstance que je rappelle, pour être isolées et silencieuses, les démonstrations n'en étaient que plus imposantes. Je vis le duc y répondre par le geste qui lui était familier, en touchant du doigt le bord de son chapeau, et lord Aberdeen avec ce gracieux sourire qui donnait à sa physionomie un charme dont la nature n'avait pas été très prodigue pour ses traits. Le sourire qui éclairait ainsi une figure d'une austérité peu commune me frappa dès ce premier jour. Durant les cinq années suivantes, je me trouvai souvent auprès de lord Aberdeen dans les salons ou dans les réunions publiques de Londres, et toujours ce qu'il y avait de grave jusqu'à la sévérité dans son premier aspect, de bienveillant jusqu'à la tendresse dans son regard, m'attirait vers lui. Toutefois la timidité de mon âge me retenait. Il passait d'ailleurs pour être médiocrement disposé en faveur du gouvernement que j'avais l'honneur de servir, et je ne fis en définitive sa connaissance personnelle que le jour même où je lui fus présenté par M. le comte de Sainte-Aulaire, en qualité de chargé d'affaires de France, au mois de juin 1842.

A cette époque, les relations des deux pays, sans être sérieusement compromises, étaient dans une situation précaire et mal définie. Les graves complications de 1840 avaient profondément séparé la France des principales cours de l'Europe, et surtout de son alliée de la veille. Depuis lors, un changement de ministère avait eu lieu, d'abord à Paris, puis à Londres. Les hommes nouvellement arrivés au pouvoir étaient de part et d'autre demeurés étrangers aux actes et aux passions qui avaient déterminé et aggravé la crise. Pour la plupart même, ils les avaient désapprouvés. Cependant, sans tenir grand compte de ce fait essentiel, l'opinion publique se refusait à désarmer. En France surtout, un vague, mais profond ressentiment demeurait au fond des cœurs. Dans les chambres comme au dehors, il se portait sur chaque incident du jour, sur chaque affaire qui mettait en présence les deux gouvernemens ou leurs agens les plus éloignés. L'opposition exploitait, la presse envenimait jusqu'aux questions les plus insignifiantes. « Votre ambassade, m'écrivait le chef de la direction politique des affaires étrangères, commence une nouvelle ère. Jusqu'ici, elle a fait plus de politique générale qu'autre chose; les affaires spéciales vont désormais en tenir la place et se multiplier de nous à l'Angleterre. En France, on y regardera de plus près : c'est une suite nécessaire du réveil des susceptibilités. Il faut savoir accepter cette situation et s'appliquer seulement à la gouverner de manière à ce que la paix et la bonne harmonie des deux pays n'en souffrent aucune atteinte. » Plus calme alors, l'Angleterre cé-

dait aussi par momens à l'animosité qu'une portion notable de sa presse n'était pas seule à fomenter. « L... me dit (je cite encore, je citerai parfois M. Désages, homme d'une perspicacité rare et d'une modération à toute épreuve comme d'une grande élévation de caractère), L... me dit (30 juin 1842) qu'on est très mécontent de nous à Londres. Les Anglais qui sont ici (je ne saurais d'ailleurs vous dire qui ils sont) parlent guerre, et l'appellent à grands cris. Cela prouve seulement qu'il y a partout des fous. » Pour faire face à cette situation, la France, qui au fond voulait fermement la paix et qui s'était nettement prononcée dans ce sens, s'était donné un ministère décidé à n'en point sacrifier légèrement les bienfaits. Pleinement d'accord avec la constante pensée du roi Louis-Philippe, l'illustre homme d'état sur qui portait réellement le poids des affaires les plus critiques consacrait à cette cause toute son énergie et toute son éloquence. Le maréchal Soult et le comte Duchâtel, ses principaux collègues, n'étaient ni moins convaincus ni moins fermes que lui; mais ses amis le secondaient timidement, et le succès de ses efforts ne restait trop souvent qu'imparfait ou douteux. Le cabinet récemment parvenu au pouvoir en Angleterre était, sous ce rapport, dans une position plus forte et plus franche. Un retour très prononcé de l'opinion publique, expliqué surtout par l'estime personnelle qu'inspiraient les principaux membres de ce cabinet, lui avait assuré dans les dernières élections un triomphe signalé. Dans la chambre des lords le duc de Wellington, dans la chambre des communes sir Robert Peel, exerçaient sans effort la domination qui leur était familière. A la tête de chaque branche de l'administration se trouvait un homme déjà célèbre par son aptitude connue, ou l'un de ceux qui, jeunes à cette époque, ont réalisé depuis, comme M. Gladstone, le duc de Newcastle, lord Canning, M. Cardwell, les plus brillantes espérances. Les membres les plus élevés de l'aristocratie territoriale apportaient, dans une mesure convenable, l'appui et l'éclat de leur position sociale. Rarement, dans ses annales parlementaires, l'Angleterre avait vu de pareils chefs, ainsi secondés et soutenus. Celui auquel, dans une si brillante combinaison, la direction de la politique étrangère était encore une fois dévolue s'était toujours dérobé à la faveur populaire avec une telle persistance qu'il ne tenait point le premier rang parmi ceux qu'elle avait ainsi recherchés; mais, en jouissant suffisamment de la bienveillance publique, lord Aberdeen avait et a toujours conservé une position toute spéciale, qu'elle n'eût pu ni lui ravir ni lui conférer. La reine le respectait et l'aimait particulièrement. L'amitié personnelle et à toute épreuve du duc de Wellington, de sir Robert Peel, de ses principaux collègues, lui était depuis longtemps

acquise. Son influence, grande toujours dans le conseil, était décisive et habituellement sans contrôle dans les affaires de son département. La part signalée qu'il avait prise aux mémorables luttes du passé avait fondé pour lui, dans les principales cours de l'Europe, des relations qui ne s'étaient point interrompues. Aussi, à la seule exception du duc de Wellington, nul ne possédait plus que lui la confiance des souverains et des cabinets étrangers; nul n'avait des moyens plus assurés d'action et d'information. Tel était l'homme avec lequel j'étais appelé, très jeune encore, à traiter et à débattre ces graves questions dont dépend trop souvent le sort des nations.

Celle qui nous occupa dès notre premier entretien était de ce nombre. J'ai conservé de cette entrevue un souvenir que peu d'autres m'ont laissé. Aujourd'hui j'ai peine à croire que dix-neuf années se soient écoulées depuis lors, et qu'une sanglante guerre ait désolé l'Europe à l'occasion de ces mêmes affaires du Levant que je discutais ainsi au *foreign office*, et qui nous apparaissent encore aujourd'hui aussi menaçantes que jamais. Déjà, deux ans auparavant, elles avaient failli amener une conflagration générale : plus tard, la catastrophe devait éclater sous l'administration et malgré tous les efforts de lord Aberdeen lui-même; mais en 1842 il s'agissait de réparer le mal survenu, de prévenir celui qui pouvait toujours se reproduire. Les relations des Druses et des Maronites en Syrie, leur gouvernement, leur administration, le degré d'intervention que chacune des puissances européennes est appelée à y exercer séparément ou collectivement, telle était la matière de mon premier entretien au *foreign office*, et au moment où j'écris elle n'est sans doute point encore épuisée.

Lord Aberdeen avait une façon de traiter les affaires, grandes ou petites, à laquelle on ne saurait trop rendre hommage. Toujours calme, toujours mesuré, toujours accessible, plus porté à écouter qu'à parler lui-même, il laissait à son interlocuteur toute occasion d'exprimer et de développer sa pensée. Son expérience consommée des questions européennes, l'importance de celles qui, dès sa jeunesse, lui avaient été confiées, sa longue pratique de la vie publique, lui avaient donné pour la controverse diplomatique une facilité, une aisance qui ne lui faisaient jamais défaut; mais, toujours plein de ressources, de lucidité, surtout d'autorité, il recherchait peu la discussion, sans jamais l'éviter. La discussion ne risquait guère d'ailleurs de se prolonger ou de s'aigrir avec lui, car il avait un art tout particulier pour réduire chaque question à son terme le plus simple, la dégager de toute considération accessoire comme de tout levain de personnalité, y marquer enfin la part du bon sens et du droit. Son esprit semblait planer dans des régions inaccessibles aux

misérables passions qui viennent trop souvent compliquer, comme à plaisir, la véritable mission de la diplomatie. Il ne quittait qu'à regret sa sphère élevée pour prendre part à nos tristes conflits. Que d'efforts, que de sacrifices les nations ne font-elles pas en tout genre pour s'assurer le respect de leurs rivales! Sauraient-elles être trop sévères dans le choix de ceux qui personnifient pour ainsi dire leur puissance et leur caractère dans les négociations de peuple à peuple? Dès nos premières entrevues, lord Aberdeen m'apparut comme le type de tout ce qu'il y a de vraiment libéral et national dans la vieille Angleterre. Assez d'autres se chargeaient d'être les organes des aveugles préjugés, des passions déréglées du pays, et ils y trouvaient leur compte. Bien plus que les princes, les peuples veulent avoir leurs fervens adulateurs et leurs grossiers complaisans. Auprès d'eux plus qu'ailleurs, l'estime est pour Sénèque, mais la faveur pour Narcisse.

J'ai dit que lord Aberdeen avait reconnu promptement et franchement la révolution de juillet. Il l'avait vue pourtant avec regret. Il aimait les princes et les hommes de la restauration; il aimait les traditions de l'ancienne France dans ce qu'elles avaient d'élevé et de chevaleresque. Resté fidèle aux souvenirs de 1815 avec la mesure et la modération qui ne l'abandonnaient jamais, il ne voyait pas sans une certaine défiance notre pays reprendre en Europe sa position dominante. Deux questions notamment l'avaient mis en conflit presque personnel avec le gouvernement nouveau, l'occupation prolongée de l'Algérie et le démembrement du royaume des Pays-Bas. Exempt néanmoins de mesquines jalousies, il acceptait plus que personne l'empire des faits, et il rendait pleine justice aux efforts du roi Louis-Philippe pour faire respecter les droits de ses voisins comme pour faire prévaloir les siens. Il était revenu au pouvoir animé du plus sincère désir de cultiver les meilleurs rapports avec le gouvernement constitutionnel de la France. Toutefois il se sentait moins que jamais enclin à sacrifier les grandes alliances continentales qui ont tant de fois assuré à la Grande-Bretagne sa prépondérance durant la paix comme son triomphe durant la lutte. Rien à ce moment n'annonçait encore la dissolution de la formidable ligue qui, après vingt ans d'efforts, avait dompté la France. Le sagace secrétaire d'état ne se croyait nullement appelé à en précipiter la rupture, tout en ne recherchant avec le gouvernement français que le maintien de la bonne harmonie. Les dispositions de la France ne réclamaient, ne comportaient pas autre chose. Pendant les trois mois que durèrent en 1842 mes rapports avec lord Aberdeen, aucun progrès ne fut fait entre nous vers une intimité plus grande, soit personnelle, soit officielle. Cette intimité d'ailleurs, nous l'eus-

sions voulue de part ou d'autre que nos efforts pour y atteindre eussent été illusoires et périlleux en présence des complications que soulevait sans cesse l'animosité réciproque des deux pays.

Pour faire bien apprécier ce que devinrent plus tard nos relations avec lord Aberdeen, il n'est pas sans intérêt d'établir nettement ce qu'elles furent à leur origine. Quelques courts extraits des souvenirs écrits de l'époque que j'ai pu conserver suffiront, je l'espère, pour les caractériser. Ainsi le 8 juillet 1842 j'écrivais à M. Guizot :

« Lord Aberdeen ne m'a parlé ensuite que des affaires de pêcheries que nous cherchons sérieusement à terminer. Il se montre peu disposé aux concessions dans un moment, m'a-t-il dit, « où vous nous témoignez votre hostilité sous toutes les formes. » J'espère que la question est en bonne voie. »

« Le 13 juillet (1). — On croit ici avoir déjà gardé bien des ménagemens inutiles et peu comptés en France, et je craindrais en vérité s'il surgissait une affaire irritante... « Que deviendraient, m'a dit lord Aberdeen, les relations diplomatiques des nations, si les questions liquides, si les solutions incontestablement équitables étaient, pour de pareils motifs, indéfiniment ajournées? Ne serais-je pas forcé moi-même, par ceux qui me surveillent, de suspendre à votre exemple toute résolution impliquant une concession quelconque à une réclamation française? » — ... J'ai cru devoir, monsieur le ministre, rendre compte à votre excellence de ces dispositions de lord Aberdeen telles qu'elles se manifestent, avec une parfaite courtoisie dans la forme, toutes les fois que j'ai l'occasion d'aborder avec lui une question politique. Il serait presque inutile d'ajouter que ces dispositions sont exploitées avec une grande persévérance par les représentans des principales puissances européennes à Londres, et qu'ils se félicitent sans cesse de l'entente parfaite établie entre leurs cours et le nouveau cabinet. »

Parfois pourtant, de loin comme de près, les plus sagaces s'alarmaient de l'intensité du mal.

« Londres, le 4 août. — Notre entretien subséquent nous ayant amenés, monsieur le ministre, à examiner encore une fois l'état actuel des relations entre les deux gouvernemens, lord Aberdeen m'a dit qu'il avait dernièrement reçu communication confidentielle d'une dépêche dans laquelle M. le prince de Metternich prescrivait au baron de Neumann d'user de son influence auprès du cabinet britannique pour calmer l'irritation qui se manifestait en Angleterre contre la France. « Mais, m'a dit lord Aberdeen en riant, comme Metternich a dû le faire sentir à votre ambassadeur, ce n'est pas à Londres qu'il faudrait agir pour préparer des relations plus heureuses, c'est bien à Paris... Quant à nous, nous croyons avoir plus d'un légitime grief contre la conduite politique du gouvernement français; mais vous êtes vous-même témoin de tout le soin que nous apportons à ne trahir aucun ressentiment qui puisse réagir sur nos rapports avec la France. »

(1) Je n'ai pas à dire qu'au moment où ces lignes étaient tracées, j'ignorais le cruel malheur qui venait de frapper la famille royale et la France.

« Londres, le 29 juillet. — J'ai cru devoir vous donner officiellement un compte détaillé de ma grande conversation d'hier avec sir Robert Peel. Je l'ai trouvé profondément découragé et irrité, sensiblement plus que lord Aberdeen, et il ne faut pas oublier que c'est lui qui gouverne. J'ai plutôt atténué dans ma dépêche, et pourtant il me paraît bon que vous puissiez montrer dans l'occasion à quel point la politique de la paix hostile compromet les relations de la France. »

Il est peu dans les usages, pour un chef de mission, soit permanent, soit temporaire à Londres, de rechercher une entrevue avec le premier lord de la trésorerie. La gravité des circonstances générales et un orage qui s'annonçait dans le parlement anglais sur la question du jour m'avaient décidé à le faire dans cette occasion avec l'entier assentiment de lord Aberdeen. Je crois devoir donner ici quelques extraits de la dépêche où je rapportai mon entretien avec sir Robert Peel. Tout ce qui fait parler et pour ainsi dire revivre aujourd'hui ces hommes illustres et trop tôt ravis à l'estime universelle ne saurait être dépourvu d'intérêt.

« ..... Pour la première fois peut-être, monsieur le ministre, depuis sa rentrée aux affaires, sir Robert Peel exposait sans réserve sa pensée sur l'état actuel de nos relations. L'influence dominante qu'exerce le premier ministre dans les conseils de la Grande-Bretagne et l'irritation profonde qui se révélait dans chacune de ses paroles me font un devoir de rapporter à votre excellence, avec quelques développemens, la substance d'un entretien qu'il a prolongé, malgré sa réserve et son laconisme habituels, pendant plus de trois quarts d'heure. J'ai commencé, d'après le désir de sir Robert Peel, par rappeler les difficultés de la question de Portendick dans les mêmes termes à peu près que durant l'entretien avec lord Aberdeen, dont j'ai déjà eu l'honneur de rendre compte à votre excellence... Sir Robert Peel m'a écouté, le regard baissé, selon son usage, et avec la plus grande attention, mais sans qu'une seule fois sa physionomie trahît l'adhésion la plus légère aux considérations que je développais. Il m'a dit à son tour qu'ayant dû se rendre compte de l'affaire de Portendick pour répondre aux interpellations annoncées, il avait été plus surpris encore qu'affligé de l'état actuel de cette question. Tant de promesses réitérées du gouvernement français établissaient à ses yeux la justice des demandes anglaises; tant de retards successifs, suivis enfin d'un ajournement indéfini, équivalaient à une déclaration formelle du gouvernement du roi que les rapports des deux pays ne lui permettaient plus de faire droit aux plus justes réclamations suscitées par la conduite de ses propres agens. Sans doute il n'ignorait pas que de récens événemens avaient ranimé en France une méfiance et une antipathie générales contre l'Angleterre; dans plusieurs occasions, le gouvernement du roi s'était chargé de le lui manifester. « Votre ordonnance qui frappe la branche la plus importante de notre commerce avec vous, a-t-il continué, c'est la guerre! guerre de prohibitions mutuelles qui a ses précédens, ses usages, ses représailles. Je puis ouvrir les marchés de la Grande-Bretagne

aux vins d'Espagne et de Portugal, je puis même à mon tour vous atteindre directement dans un de vos plus grands intérêts commerciaux; mais comment répondre à cette dernière décision du gouvernement français? Comment l'expliquer? Les justes réclamations de sujets anglais, discutées depuis huit ans, soumises à une commission mixte et déclarées liquides, ne pourraient plus être prises en considération par un cabinet français! Où en serait donc l'autorité du gouvernement? Que serait devenue en France la majesté du principe monarchique? »

« J'ai cru devoir, monsieur le ministre, faire observer à sir Robert Peel que je ne pouvais, à l'exemple de lord Cowley, considérer la question de Portendick comme ajournée indéfiniment par la dernière réponse de votre excellence, qu'il m'était impossible également de regarder encore comme nettes et reconnues les réclamations des sujets anglais. J'admettais en leur faveur une forte présomption; mais il ne suffisait pas, en pareille matière, de la conviction profonde des parties intéressées, sincèrement partagée par leur gouvernement, pour constituer aux yeux d'un autre gouvernement une créance liquide. Cette question n'était pas de celles que le pouvoir exécutif était seul appelé à décider. L'intervention des chambres était indispensable. Assurément rien ne serait plus facile que de leur porter l'affaire et de provoquer à tout prix un vote immédiat; mais, animé du désir sincère de faire droit à toute demande fondée, le gouvernement du roi devait, dans l'intérêt même des réclamans, choisir et préparer le moment où il appellerait sur une question aussi délicate l'attention et les investigations parlementaires. Je ne regardais assurément pas les relations actuelles de la France et de l'Angleterre comme satisfaisantes et régulières. Nous avions assez longtemps fatigué le *foreign office,* il y a deux ans, de nos inquiétudes et de nos prévisions sur les conséquences d'une politique systématiquement hostile aux sentimens et aux intérêts de la France pour être en droit de rappeler aujourd'hui tant d'avertissemens méconnus. Nous n'avions cessé, pendant la dernière année de l'administration précédente, d'annoncer que l'on établissait à plaisir en Europe une situation nouvelle, qui ne produirait peut-être pas la guerre, mais qui ne serait sans doute pas moins éloignée des conditions d'une paix tranquille et assurée. Sir Robert Peel avait lui-même, à la tête de son parti, condamné la politique à laquelle je faisais allusion. Il avait signalé, lors de sa rentrée au pouvoir, parmi les difficultés de sa position, les rapports que cette politique avait créés entre les deux pays. Ces rapports, une seule parole publique pouvait les aggraver encore aujourd'hui. Fidèle à la tradition de l'ambassade du roi, et frappé avant tout des inconvéniens de toute provocation parlementaire entre les deux pays, j'avais voulu à l'avance indiquer le péril. Je viendrais trop tard, si j'attendais, pour le signaler, la discussion qui aurait perdu la question. — « Je ne sais en vérité comment la poser, a repris sir Robert Peel, sans exciter la surprise et l'animadversion du parlement. Je me bornerais au plus simple énoncé des faits, que vous verriez encore une manifestation des plus fâcheuses éclater sur tous les bancs. C'est à tort que vous me prêteriez, sur la discussion qui pourra s'élever, une influence que je n'ai plus. La politique récente de la France vous a entièrement aliéné le parti qui me soutient. Personne n'a plus sou-

vent que moi témoigné, dès son origine, mon respect et ma confiance pour le gouvernement actuel de la France. Je l'ai soutenu dès le principe de tout mon pouvoir, en dépit des convictions et des antipathies d'un grand nombre de mes partisans. Je n'ai jamais cherché à entraver sa marche ou à augmenter ses difficultés; mais jamais je n'avais pu prévoir que nos relations dussent en venir à la situation que je trouve aujourd'hui. Ne me rendez pas responsable d'un état de choses que je ne saurais me reprocher, et que je ne puis m'expliquer. »

Qui sondera les abîmes de la crédulité populaire? A l'époque où ces entretiens avaient lieu, le roi Louis-Philippe et son gouvernement étaient sérieusement accusés de condescendance excessive pour l'Angleterre, et ces accusations étaient sincèrement crues, sincèrement propagées. L'un et l'autre n'en poursuivaient pas moins leur tâche avec fermeté et avec confiance. « Je n'ai guère réussi jusqu'à présent, m'écrivait M. Guizot le 16 août 1842, qu'à empêcher le mal : succès obscur et ingrat. Le moment viendra, je l'espère, où nous pourrons faire ensemble du bien. Je ferai de mon mieux pour hâter ce moment. » De leur côté, sir Robert Peel et lord Aberdeen surtout n'échappaient point à des imputations de complaisance extrême; elles ont été même assez accréditées pour nuire sérieusement plus tard à l'influence que ce dernier était appelé à exercer dans son pays. L'extrait suivant, que je cite entre mille, montrera du moins que cette impression de ses compatriotes n'avait pas grand cours à Paris :

« On parle beaucoup, m'écrivait M. Désages le 11 novembre 1842, les journaux ont déjà parlé d'une circulaire de lord Aberdeen relative au projet d'union franco-belge. Cette circulaire serait un appel aux trois cours, dites du Nord, contre l'ambition française et le dérangement que l'accomplissement du projet apporterait à l'équilibre, au *statu quo* européen (1). — Comme ici il y a ajournement obligé à raison de l'état d'esprit de nos industriels, je ne pense pas que cette bombe, chargée par lord Aberdeen, éclate pour le moment; mais nous avons depuis longtemps prévu la chose, et nous en avons pris notre parti. Seulement ce qui me peine, si ce que l'on dit de cette circulaire est vrai, c'est le ton de vieil Anglais qui y règne... Il y a place pour les Anglais et pour nous dans le monde en fait de commerce, de comptoirs coloniaux, et, au lieu de tirer chacun sans cesse de son côté, il serait aisé de s'expliquer, de s'entendre, sans quoi les soupçons (et Dieu sait si on nous les épargne à Londres!), les accidens de rencontre et les passions des subalternes pourront nous conduire les uns et les autres... Dieu seul sait où. »

J'ai dit que durant l'année 1842 aucun progrès sérieux n'avait été fait ou tenté vers des relations plus intimes avec lord Aberdeen.

(1) La nouvelle était vraie, et, si j'ai bonne mémoire, les cours du Nord répondirent à l'appel du ministre de l'Angleterre par une protestation immédiate contre le projet d'union franco-belge.

Toutefois un événement des plus douloureux m'avait permis d'apprécier tout ce qu'il y avait de bonté dans son cœur, de vive sensibilité dans sa nature. Le 14 juillet, la nouvelle de la mort de M. le duc d'Orléans était tombée comme un coup de foudre à Londres. La consternation fut profonde et la sympathie universelle. La reine Victoria, sa cour, chacun à l'envi s'associait à notre affliction. Que de témoignages je pourrais reproduire de ce noble et généreux mouvement de la nation tout entière ! Je me bornerai à citer les propres termes de celui qui, plus que personne, était autorisé à parler en son nom :

« A Londres, ce 14 juillet, à la nuit. — Monsieur le comte, j'avais reçu ce matin la nouvelle du malheur qui est arrivé hier à Paris, dont vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer le récit, et je vous assure que j'en ai ressenti les conséquences pour sa majesté et son auguste famille, non-seulement dans ses affections et son bonheur domestiques, mais dans la position politique à laquelle l'univers entier est intéressé. Quelques années se sont passées depuis que j'ai eu l'honneur de voir et de connaître le prince que nous avons perdu. Il avait accompagné le roi son père, alors duc d'Orléans, lui étant duc de Chartres, dans une visite que sa majesté fit à Londres au feu roi George IV. Je fus frappé de ses talens, et tout ce que j'ai entendu dire depuis de son altesse royale m'avait démontré que ses qualités étaient de nature à le rendre digne de la position éminente qu'il était destiné à remplir.

« Il a laissé deux princes, l'objet des soins de sa majesté, de l'intérêt et des espérances du monde. Ils ne consoleront pas sa majesté de sa perte, rien ne le pourrait; mais ils lui donneront un nouvel intérêt et de nouveaux devoirs que son attachement à la tranquillité et aux intérêts de son pays et du monde lui rendra chers.

« WELLINGTON. »

Cependant, au milieu de tant de marques d'intérêt, rien ne m'avait autant touché que la grave et cordiale condoléance de lord Aberdeen. Ses premiers regrets furent pour le roi, pour la famille royale. Il ne se lassait pas de m'interroger, au nom de la reine Victoria, comme au sien, sur les détails de la catastrophe; il recueillait avec une émotion visible ceux que me transmettait M. Guizot :

« J'ai été pendant trois heures dans cette misérable chambre, en face de ce prince mourant sur un matelas, son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, à genoux autour de lui, se taisant pour l'entendre respirer, écartant tout le monde pour qu'un peu d'air frais arrivât jusqu'à lui. Je l'ai vu mourir. J'ai vu le roi et la reine embrasser leur fils mort.

« Nous sommes sortis, le corps du prince sur un brancard : un long cri de *vive le roi!* est parti de la foule, qui s'était assemblée autour de la maison. La plupart croyaient que le prince n'était pas mort, qu'on le ramenait à Neuilly pour le mieux soigner. La marche a duré plus d'une demi-heure.

Je quitte le roi. Hier, durant cette agonie, il a été admirable de courage, de présence d'esprit, d'empire sur lui-même et sur les autres. Il est fatigué ce matin, plus livré qu'hier à sa tristesse, mais d'une force physique et morale qui surmonte tout. Nous avons rapproché de huit jours la réunion des chambres. »

La première stupeur passée, je pus connaître à fond les sentimens de lord Aberdeen. Il examinait avec sollicitude la question de la régence sous toutes ses faces; il approuvait surtout la délégation du pouvoir suprême au prince que les titres de sa naissance et la confiance des chambres appelaient à l'exercer éventuellement; mais avec la haute prévoyance que lui avait donnée sa longue pratique des vicissitudes de ce monde, il sondait notre malheur jusque dans ses conséquences extrêmes, et en tirait pour l'avenir de funestes présages.

La situation générale que j'ai essayé de caractériser ne devait pas, ne pouvait pas durer. La rupture n'était dans les vues de personne, l'intérêt le plus évident commandait à chacun la bonne intelligence; une impérieuse sympathie attirait les uns vers les autres ces hommes, les plus éminens de leur génération, qui présidaient aux destinées des deux peuples : l'éloignement factice et périlleux que l'on s'efforçait de leur imposer ne pouvait donc se prolonger. Les deux souverains, les deux gouvernemens avaient à cœur d'y mettre un terme, et nul ne s'y employa plus que le secrétaire d'état britannique. La première entrevue du château d'Eu vint le seconder. Le roi Louis-Philippe et la reine Victoria, M. Guizot et lord Aberdeen se virent, se comprirent, et un progrès sensible se manifesta. M. de Sainte-Aulaire avait voué à cette œuvre toute son habileté, et lorsqu'au mois d'août 1843 il m'abandonna encore une fois la direction des affaires, je savais tout ce qu'elles avaient gagné entre ses mains. Les liens de lord Aberdeen avec l'Europe ne s'étaient pas relâchés; mais plus il avait étudié et pratiqué la situation, plus il s'était convaincu qu'elle imposait aux deux cours de Paris et de Londres le concert intime et efficace qu'elles souhaitaient. Entre elles était l'affinité véritable sur presque toutes les questions du jour, entre elles le conflit, si cette affinité n'était soigneusement cultivée. En dehors d'ailleurs de tant de motifs de rapprochement, deux questions capitales s'annonçaient déjà graves, menaçantes, n'offrant chance de solution amicale que dans le plus intime accord pour les résoudre. Celle du droit de visite était la première. Il s'agissait non-seulement de faire prévaloir la non-ratification d'un traité récemment signé, mais de préparer les voies à l'abolition complète d'un régime en faveur duquel l'Angleterre s'était vivement passionnée. « Travaillez-vous toujours, *in your closet*, m'écrivait M. Désages (13 avril 1843)

à cette terrible question du droit de visite. A tout événement, rendez-vous tout à fait maître de la matière. » — Et le 13 juin : « Étudiez-vous toujours, à part vous, la grande, la bien autrement grande question du droit de visite? N'y renoncez pas. » Nous n'y renonçâmes point en effet. J'aurai à parler plus tard de la seconde des questions qui nous préoccupaient le plus, celle du mariage de la reine Isabelle, car elle fut la pierre de touche réelle de nos loyales relations avec lord Aberdeen; mais alors la crise était lointaine.

II.

Quelques semaines après le départ de M. de Sainte-Aulaire, le principal secrétaire d'état britannique se rendit, pour prendre un peu de repos, dans sa terre de Haddo, en Écosse. Nous avions ensemble tant de choses à régler, à prévoir, qu'il voyait s'interrompre, non sans inquiétude, les relations dont j'étais l'intermédiaire. Aussi m'engagea-t-il fortement à le suivre, et, sous la pressante autorisation de mon gouvernement, je ne tardai pas à le rejoindre. Le voyage de Londres à Aberdeen n'était pas alors une course d'une vingtaine d'heures. Parti de l'ambassade le 7 octobre et en faisant la meilleure diligence possible, je n'arrivai à Haddo-House que le 12. Sur mer la tempête, sur terre les ouragans de neige : la sombre Écosse, que je voyais pour la première fois, m'apparut sous son plus sévère aspect; mais d'abondantes compensations m'attendaient au terme de ces passagères fatigues. Si lord Aberdeen avait quelque chose qui inspirait, qui commandait même le respect et l'affection dans les entrevues ardues et compassées du *foreign office*, cet attrait était bien plus sensible encore quand on le voyait dans l'intimité et au sein de sa famille, quand il reprenait, selon ses préférences très décidées, sa grande existence féodale et patriarcale dans le domaine héréditaire de la branche cadette des Gordon. Il chérissait l'Écosse, sa sauvage et poétique patrie. Il aimait avec une passion presque égale non-seulement le calme enchanteur de la vie de campagne, mais tous les plaisirs, toutes les occupations, tous les soins qu'elle offre ou qu'elle entraîne. Le jardinage, l'agriculture, l'administration, tout lui plaisait, jusqu'à la chasse aux loutres, pour laquelle il avait une meute célèbre dans le royaume-uni. Comme la plupart des âmes élevées, rien ne le ravissait plus que le spectacle de la nature, l'étude de ses lois, de ses mystères. Ici comme ailleurs, il avait à son insu l'art de faire partager ses impressions et ses goûts.

Je compte ce premier séjour à Haddo-House parmi les souvenirs les plus intéressans de ma vie. Nous déjeunions de bonne heure, en

famille et à l'écossaise, c'est-à-dire assez solidement. Le repas terminé, lord Aberdeen m'emmenait dans son cabinet; les courriers de l'ambassade comme ceux du *foreign office* nous arrivaient sans cesse. Nous nous communiquions tout, autant que les intérêts du service le permettaient; nous causions de tout à cœur ouvert, nous réglions ce qui était urgent; puis, connaissant ma passion pour la chasse, il me faisait réclamer par ses fils, par ses gardes, pour arpenter les bois, les plaines, les marais de sa vaste propriété. Quel rêve pour un chasseur, et quel rêve accompli! Non pas que mon adresse fût en rapport avec mon ardeur, et plus d'une plaisanterie m'attendait à mon retour, car le maître se faisait informer de tout. L'expédition des courriers remplissait la fin de l'après-midi, et l'on ne se réunissait plus que pour le dîner et pour une longue soirée passée en commun. La table était excellente, les vins très recherchés, car lord Aberdeen tenait à recevoir somptueusement ses amis, et en matière de bonne chère, comme en toutes choses, son goût était fin et délicat.

Le soir, tantôt dans un coin des salons, tantôt en parcourant les jardins, les terrasses, les bois, lord Aberdeen me parlait de l'Europe, des ministres et des souverains qui la gouvernaient. D'un mot, souvent d'un sourire, lord Aberdeen caractérisait chacun de ceux qu'il avait entrevus ou connus. C'était lord Nelson, « le niais inspiré (*the inspired fool*), » « ce pauvre Canning (*poor Canning*), » dont il avait vu de trop près les faiblesses, M. Pitt, son tuteur, à la lente agonie duquel il avait assisté, le duc de Wellington, son intime ami, lord Liverpool, lord Bathurst, lord Castlereagh, dont les portraits ou les souvenirs nous entouraient de toutes parts. Qui n'avait-il point pratiqué ou approché, jusqu'au premier consul lui-même, auquel il avait été présenté lors de la paix d'Amiens? Je lui demandai l'impression qu'avait produite sur sa jeunesse cette imposante figure historique. Lord Aberdeen convint que la profondeur de son premier regard et le charme du sourire qui le suivit l'avaient beaucoup frappé d'abord; mais évidemment le grand conquérant était resté à ses yeux un personnage malfaisant autant que sublime. Il avait vu trop longtemps et de trop près les ravages de la guerre pour s'engouer des hommes qui en faisaient leur jeu. Équitable pourtant aussi bien que sévère dans ses jugemens, il était aussi cosmopolite par l'esprit que profondément national par le cœur. Cependant son hommage instinctif était pour les grandes vertus plus que pour les grands talens. Je lui parlais un jour de la physionomie, si frappante selon moi, du prince de Talleyrand. « Sa physionomie vous a plu? me répondit-il en souriant; pour moi, je n'ai jamais pu y voir que l'empreinte de toutes les mauvaises passions de notre nature... » Il parlait plus volontiers de l'inflexible inté-

grité du duc de Broglie, de la reine Marie-Amélie, *that angel on earth*, à laquelle il avait voué un culte tout particulier, « la seule personne éminente de notre siècle, disait-il, contre laquelle le souffle de la calomnie n'a jamais osé s'élever, » — de la noble lutte que soutenaient le roi Louis-Philippe et M. Guizot dans les intérêts les plus chers de l'humanité. Quelle en serait la fortune, quelle en serait l'issue? Car souvent nous nous efforcions ensemble de trouver, à l'aide des enseignemens du passé, quelques lueurs dans les ténébreux abîmes de l'avenir. Le sagace témoin de tant de bouleversemens ne scrutait jamais sans inquiétude les destinées futures de la France. Il croyait le sol trop profondément ébranlé par les secousses révolutionnaires pour pouvoir longtemps soutenir aucun des édifices que notre génération tenterait d'y consolider; mais il désirait vivement le triomphe de la monarchie constitutionnelle, qui offrait tant de garanties pour le repos, pour la grandeur de la France, comme pour la paix qu'il souhaitait si ardemment. Cette paix était dans mes vœux aussi profondément que dans les siens. Toutefois, avec l'abandon qui faisait le charme de nos entretiens, je ne pouvais dissimuler à lord Aberdeen qu'à mes yeux la paix, que je chérissais comme lui, existait à des conditions fort différentes pour les deux pays. Dans les étroites limites des traités de 1815, — je le reconnaissais pleinement, — la France avait pu développer d'une façon réellement merveilleuse ses immenses richesses intérieures. Pour la première fois dans sa grande histoire, elle était devenue, grâce à la vivifiante influence de ses institutions libérales, puissante par l'accroissement inoui de la prospérité et du crédit publics autant que par l'appareil de ses forces militaires. Il était tout simple cependant que ceux qui, comme moi, la servaient avec ardeur n'acceptassent point comme le dernier mot de ses destinées une situation européenne fondée sur sa défaite. Toute alliance, toute bonne intelligence permanente avec elle ne pouvaient reposer que sur une appréciation exacte de ce fait essentiel et sur un esprit équitable de concession aux changemens que le temps, les circonstances et nos propres efforts pourraient amener en Europe. Déjà je voyais poindre en Angleterre une disposition à répudier les arrangemens de 1815 dans ce qu'ils avaient de suranné et d'excessif. Le progrès de cette tendance devait être à mes yeux la garantie la plus solide de la durable alliance que nous souhaitions.

Quoi que l'on fasse, les intérêts de deux grands pays comme la France et l'Angleterre ne peuvent être identiques. Je ne citerai donc pas, tant s'en faut, comme un reproche pour sa mémoire, la divergence qui se manifestait entre lord Aberdeen et moi, lorsque nous parlions en principe de la situation européenne. Sans doute il était

dans son rôle en défendant les résultats de 1815 autant que 'étais moi-même dans le mien en faisant mes réserves à cet égard. Les résultats de 1815 étaient pour lui la consécration du plus signalé triomphe que son pays pût invoquer dans ses longues annales, et, sachant tout ce qu'ils lui avaient coûté de trésors et de sang, il était peu disposé à les laisser battre en brèche dans quelque accès de passager engouement : non qu'il portât aux arrangemens de cette époque aucun respect superstitieux, non pas surtout qu'il fût animé envers la France d'aucune mesquine jalousie, même sur les questions de territoire, et nous en avions eu la preuve à Francfort; mais plus que personne il avait réfléchi sur la position de l'Angleterre dans le monde, sur les conditions non-seulement de sa grandeur, mais de sa sécurité. Nul n'avait vu de plus près tout ce qu'elle pouvait déployer de ressources dans un moment de crise vitale et d'indomptable ténacité dans une lutte à outrance; mais il n'ignorait pas qu'une paix assurée et un désarmement absolu étaient profondément entrés dans ses vœux et dans ses habitudes. Aussi me répliquait-il que, si la partie n'était déjà point égale entre la France et l'Angleterre sous le régime de 1815, elle serait plus inégale encore, au préjudice de son pays, si ce régime était profondément bouleversé. « La France, me disait-il, ne désarme jamais. Un vaste et constant déploiement de ses forces militaires et maritimes est dans son génie comme dans ses traditions. Elle n'est donc jamais à la merci de personne, et il lui suffit d'une seule grande alliance pour exercer la plus formidable domination. Il n'en est pas de même pour l'Angleterre. Une Europe fortement constituée dans son intérêt, ou des armemens extraordinaires et excessifs, telle est pour elle l'alternative; sa grandeur, son indépendance, sa sécurité même, sont à ce prix. » Ceci n'était point pour lord Aberdeen et pour son école une simple question de suprématie diplomatique, bien qu'ils trouvassent tout simple de maintenir celle que la victoire et un enchaînement de circonstances heureuses avaient attribuée à leur pays : c'étaient des intérêts de premier ordre qui étaient en jeu.

On a quelquefois reproché à lord Aberdeen ses sympathies pour la Russie. J'avoue que pour ma part je ne les ai jamais trouvées très ardentes. En 1843, ce fut lui surtout qui dut s'opposer à l'insertion dans le discours de la couronne d'un paragraphe destiné à constater, conformément au vœu d'une partie notable du conseil, un rapprochement intime avec la cour de Saint-Pétersbourg. A cette époque, la cour de Russie était fort en froid avec le gouvernement français, fort en prévenance à l'égard de la Grande-Bretagne. Ce fut dans ces dispositions qu'après la première visite de la reine Victoria

au château d'Eu, l'empereur Nicolas se rendit à Londres. On répéta que le puissant autocrate avait cherché et trouvé l'occasion de dire à sa jeune alliée qu'il avait toujours six cent mille hommes à son service. Sans faire grand sacrifice pour se les concilier, lord Aberdeen n'estimait pas que de tels auxiliaires fussent précisément à dédaigner. Il savait d'ailleurs qu'en les repoussant, en les offensant, il risquait toujours de les précipiter dans un autre camp, et de faire naître une situation européenne dont le dernier contribuable en Angleterre aurait bientôt à faire les frais.

De même on a beaucoup plaisanté sur ses faiblesses pour l'Autriche. Ici encore sa politique, sage ou erronée, était pratiquée et proclamée sans le moindre mystère : aucune prédilection extrême pour le prince de Metternich, dont il signalait les terreurs incessantes avec la plus fine raillerie; aucun appui prêté ou promis au système de gouvernement suivi par la cour de Vienne, et qu'il désapprouvait. Il savait toutefois ce que pesait l'Autriche dans le délicat ajustement de l'équilibre européen, et il en tenait grand compte dans chaque question spéciale. Aussi me disait-il parfois : « Souvenez-vous, quelle que soit d'ailleurs l'intimité de notre union, qu'en Italie je ne suis pas Français, je suis Autrichien. » Je combattais de mon mieux cette tendance; mais, je dois le dire, en mon âme et conscience elle ne m'étonnait point, et les raisons dont le secrétaire d'état l'appuyait, sans être admissibles pour nous, me semblaient, à son point de vue, justes et péremptoires. Il avait vu dès sa jeunesse une des nombreuses émancipations de l'Italie, entreprise d'abord par la France au nom des principes humanitaires, dégénérer bientôt en une simple extension de territoire et d'influence, pour devenir en définitive une des causes déterminantes de la longue lutte entre nos deux pays. Le triomphe de l'Angleterre avait ramené la domination autrichienne, et les mêmes considérations en demandaient encore le maintien. Quel que fût le zèle de tout gouvernement français pour les plus nobles théories, lord Aberdeen estimait qu'aucun ne pourrait porter les armes et les trésors de la France dans les plaines de la Lombardie pour un intérêt qui ne fût pas le sien. Un peu plus tôt, un peu plus tard, il serait conduit ou condamné à présenter au pays, comme compensation de la victoire elle-même, non point des voisins plus ou moins unis, plus ou moins libérés, mais de belles et bonnes provinces acquises, et la perspective peut-être d'un système européen tout nouveau. Que dirait, que ferait alors l'Angleterre, dupe et victime peut-être de tel entraînement irréfléchi? Et quelques embarras suscités au pape constitueraient-ils un dédommagement suffisant pour les sacrifices et les périls du lendemain?

Plus je réfléchissais sur cette situation de l'Angleterre à l'égard

de l'Europe, telle que l'envisageait et la maintenait lord Aberdeen, plus il me semblait inutile et puéril pour notre diplomatie de chercher à l'ébranler, alors que la France elle-même ne hâtait nullement de ses vœux le moment où s'ouvrirait de nouveau pour elle la périlleuse carrière des aventures. Lorsque, dans un état de désarmement absolu, la Grande-Bretagne exerçait un tel ascendant, comment lui demander d'en sacrifier les conditions? Le temps seul pouvait en déterminer la durée, et le temps a prononcé. J'ai sous les yeux, au moment où j'écris, la principale feuille de Londres; j'y trouve ces propres paroles : « Les dépenses de notre armée, de notre marine, de nos services divers, sont énormes, épouvantables, terribles, exorbitantes. Jamais ce pays n'a fait l'expérience de rien de semblable.» Je ne m'arrête pas à rappeler ce qu'étaient en 1843 les charges correspondantes, et je laisse aux détracteurs du sage ministre le soin de dresser ce simple tableau comparatif. Pour moi, je le répète, j'avais moins à cœur de voir de tels changemens s'opérer par quelque vertu magique que de me rendre fidèlement compte de la situation, et de m'assurer si elle était compatible avec d'intimes relations entre les deux pays. Le gouvernement français, quelque bien disposé qu'il fût pour l'Angleterre, ne songeait nullement à licencier son armée ni à désarmer ses vaisseaux. Sans briser encore les grandes alliances qui lui tenaient lieu d'armemens, le cabinet anglais nous proposait-il cette intimité nouvelle aux seules conditions acceptables pour le puissant et glorieux pays que je servais? Mon opinion sur ce point se forma lentement, avec une circonspection extrême, je le crois du moins; mais jour par jour la conviction me gagna, et elle devint à la fin chez moi profonde et permanente. Pour la France étaient au fond la grande considération, les grands égards, les grandes prévenances. En tout, depuis l'action commune sur les plus importantes questions jusqu'au plus infime détail de l'étiquette et du cérémonial, pour elle était le pas, pour elle le premier rang. Le soin le plus scrupuleux de sa dignité lui permettait donc d'entrer dans ces rapports plus intimes autant que son intérêt le lui commandait. Il ne s'agissait point d'une alliance solennellement formulée. L'union des deux cours, nouvelle peut-être dans le monde par son caractère personnel et affectueux, devait aussi adopter insensiblement une désignation nouvelle, qui prit précisément naissance à Haddo-House. Tenant surtout à me convaincre de son entière sincérité dans les dispositions qu'il nous témoignait, lord Aberdeen m'avait un matin montré une longue lettre des plus confidentielles qu'il écrivait à son frère, sir Robert Gordon, ambassadeur à Vienne, pour définir les relations qu'il désirait désormais entretenir avec le gouvernement français. Il se servait de cette expression : *A cordial good*

understanding. A son tour M. Guizot la releva, et elle devint plus tard aussi familière dans la politique que dans la diplomatie. On l'a souvent critiquée comme peu conforme à l'idiome national. Je n'ai garde d'entrer, sur ce point ou sur aucun autre, en lice avec les grammairiens. On a aussi accusé les deux cabinets et un illustre ministre surtout d'avoir trop souvent et trop hautement proclamé ce terme comme le mot d'ordre de leur politique. Sans doute, dans les pays libres, les gouvernemens, en exprimant nettement leurs vues, alimentent les discussions, souvent même les passions; mais, comme c'est leur mission et leur devoir d'éclairer l'esprit public, il n'est point indifférent que les voies les plus salutaires soient par eux clairement indiquées. En définitive, cette bonne intelligence, si essentielle aux deux pays et cultivée depuis par des gouvernemens si divers, a gagné plus qu'elle n'a souffert à être ouvertement et fièrement érigée en principe. Elle devait momentanément être troublée, je le sais; toutefois les deux peuples, l'Europe, le monde entier, lui ont dû les années les plus paisibles, les plus prospères, les plus belles que notre génération ait connues.

III.

Des crises nouvelles ne se firent pas longtemps attendre. Dès l'été de 1844, la France se trouva engagée dans un différend des plus graves avec le Maroc. Nos frontières algériennes étaient continuellement menacées, souvent même envahies par des tribus placées sous la dépendance de l'empereur marocain : notre vaillant et infatigable adversaire, Abd-el-Kader, trouvait chez elles tantôt des complices, tantôt des auxiliaires très efficaces. De fréquentes représentations avaient été adressées au gouvernement marocain, appuyées enfin par des démonstrations navales et militaires. Le droit de la France était incontestable, ses réclamations justes et modérées, et elles étaient communiquées au cabinet britannique avec une loyauté et une confiance qui certes n'ont jamais été surpassées. Cependant, dans le parlement comme dans le public anglais, une inquiétude et une irritation extrêmes ne tardèrent point à se manifester et à pénétrer de là jusque dans les conseils de la reine. Nous étions très près alors de la conquête de l'Algérie, et l'occupation permanente de ce pays, en dépit des assurances que le cabinet conservateur croyait avoir reçues du gouvernement de la restauration, était un fait à peine encore accepté par lui. On s'obstinait à ne voir dans la lutte qui éclatait que des projets nouveaux d'agrandissement territorial, cette fois absolument inadmissibles pour la Grande-Bretagne. Des démonstra-

tions, des armemens étaient réclamés à grands cris, et plus d'un ministre influent les jugeait déjà indispensables. « Jamais je ne vois ou ne rencontre lord Aberdeen, écrivais-je le 29 juillet 1844, sans qu'il me répète que c'est là la plus grosse question qui se soit élevée entre nous depuis 1830. Ce matin encore il me disait : « Je veux éviter le plus possible de susciter des difficultés extérieures à M. Guizot ou de prévoir les extrémités, même les plus inévitables; mais, de vous à moi, soyez sûr que l'occupation définitive d'un point quelconque de l'empire marocain par la France serait forcément un *casus belli*, et que, dans la mesure même où vous paraîtriez prendre pied définitivement, nous serions contraints de faire des démonstrations de guerre proportionnelles. Je me montre toujours très réservé, très convaincu que vous voulez avant tout la paix avec le Maroc, moins persuadé qu'elle sera toujours possible, et prêt à réclamer au besoin le droit entier et sans limites de la guerre, si elle devenait inévitable. »

Le jour même où je résumais ainsi la situation, la nouvelle parvenait à Londres d'un incident très fâcheux, et qui absorba, bien plus qu'il ne méritait de le faire, l'attention de l'Europe entière. L'Angleterre et son gouvernement avaient, dès le principe, vu d'un mauvais œil l'occupation de Taïti par la France. Ici encore notre droit était incontestable, car la Grande-Bretagne avait formellement refusé le protectorat de ces îles. Converties toutefois à la religion protestante, elles étaient considérées, par une portion notable et très exaltée du public anglais, comme unies à l'Angleterre par des liens moins officiels, mais presque aussi sacrés que ceux d'une nationalité commune. Le principal des missionnaires et des résidens anglais avait été nommé consul auprès de la reine Pomaré et aux îles des Amis, comme plus tard aux îles des Navigateurs, et c'était lui précisément qui venait de débarquer pour rendre compte du flagrant outrage dont il se disait la victime. Selon la version qu'il fit circuler, il avait été, sans forme de procédure aucune, arrêté, jeté et détenu durant six jours dans une sorte de cachot où on lui donnait à manger par un trou dans le plafond, et où, gravement malade, il ne pouvait consulter son médecin que par le même orifice. Il avait été de plus, dans une proclamation publique, rendu responsable sur sa tête des progrès d'une insurrection qui éclatait à l'autre extrémité de l'île, et en définitive expulsé du lieu où depuis longtemps il avait placé sa fortune et ses intérêts. A cette occasion, sir Robert Peel s'exprima avec la vivacité qui a caractérisé plus d'une fois ses paroles publiques sur les questions internationales. Il déclara en effet, au milieu des applaudissemens enthousiastes du parlement, qu'un grossier affront (*a gross outrage accompanied with gross indignity*)

avait été fait au consul britannique, et qu'il ne doutait point que le gouvernement français n'offrît sur-le-champ la réparation que l'Angleterre était en droit d'exiger.

Ces malencontreuses paroles produisirent en France, dans les chambres encore réunies, le seul effet qu'il fût possible d'en attendre. Depuis longtemps, tous ceux qui regardaient de près la situation redoutaient surtout une de ces questions irritantes qui mettraient directement en présence l'amour-propre ou l'honneur des deux pays, et cette complication survenait dans les circonstances les moins propices. Quant à nous, nous avions à rétablir les faits méconnus et exagérés, à revendiquer par exemple le droit d'expulser un étranger dangereux, droit inhérent au régime et conforme à la pratique de tout établissement colonial. Nous avions à repousser, comme absolument inadmissible, plus d'un projet de solution en faveur duquel sir Robert Peel et son cabinet semblaient à la veille même de se prononcer irrévocablement. Nous avions aussi à déterminer si l'honneur de la France était engagé à adopter ou à répudier de propos délibéré certaines paroles, certains actes de nos officiers, empreints de l'extrême précipitation du moment, si, en dépit du mauvais vouloir qu'il excitait, M. Pritchard n'avait point quelques titres à une équitable compensation pour ce qu'il avait souffert dans sa personne ou dans ses intérêts. De son côté, lord Aberdeen avait à réclamer la satisfaction que l'Angleterre et son gouvernement se croyaient impérieusement tenus de poursuivre à tout événement. Il était de son devoir, en évitant avec le plus grand soin tout ce qui aurait eu au moindre degré un caractère comminatoire, de nous prémunir contre une appréciation trop légère de la situation. Enfin il était appelé à combattre jour par jour, jusque dans le conseil même, des propositions ou des projets extrêmes auxquels des hommes comme sir Robert Peel et le duc de Wellington accordaient leur appui. Sa première communication me fut faite à ce sujet le 29 juillet 1844. Le différend ne fut terminé que le 5 septembre. Ce long intervalle fut consacré à faire laborieusement la part du vrai et du faux, de ce que la justice exigeait, de ce que l'honneur réclamait ou repoussait. Cette discussion se poursuivait au bruit du canon de Tanger et de Mogador, au moment où une démonstration navale de la France devant Tunis était jugée indispensable, où, en occupant, pour les besoins de la guerre, un point du territoire marocain, nous faisions précisément surgir le cas de rupture indiqué par les plus modérés en Angleterre. J'écrivais de Londres le 1er août : « Évidemment lord Aberdeen est en lutte violente sur cette difficulté comme sur l'ensemble de ses rapports avec vous. Et voyez quel thème fournissent à ceux qui se lassent de la politique de ménagemens les

événemens qui surgissent de toutes parts et se conjurent contre votre œuvre. » M. Guizot me répondait le 3 août :

« Je reviens de la chambre des pairs. Je ne vous en dis rien. Vous verrez combien l'émotion est vive. J'ai maintenu mon droit de me taire, mes raisons de me taire, et n'ai voulu faire aucun usage de votre dépêche de ce matin; mais j'ai été fort poussé par les plus gros comme par les plus petits de mes adversaires. Tenez pour certain qu'ici comme à Londres il faut mener cette affaire-ci doucement, et que, si elle continuait comme elle a commencé, elle nous mènerait nous-mêmes fort loin. »

Quelques jours plus tard, le 8 août, M. Guizot m'écrivait :

« Il n'y a vraiment pas moyen de traiter des affaires un peu délicates à cette condition qu'à peine commencées elles feront explosion, explosion tous les matins, explosion à Londres, explosion à Paris, mettant le feu à tout ce qui y touche. Vous n'avez pas d'idée de l'effet qu'ont produit ici les paroles de sir Robert Peel et de ce qu'elles ont ajouté de difficultés à une situation déjà bien difficile... Le fond de l'affaire a presque disparu devant un tel langage... De tout ceci il reste une impression bien vive, et qui aggrave beaucoup les embarras. »

Je répondis de Londres le 14 août :

« Tous les membres du cabinet, sauf lord Aberdeen, se sont prononcés pour une augmentation forte et immédiate des armemens maritimes de la Grande-Bretagne. Lui seul a soutenu que toute mesure semblable aggraverait considérablement la situation, et il a usé de toute son influence personnelle comme de toute l'autorité de sa position pour la faire écarter... »

Cependant la crise s'aggravait en se prolongeant. M. Guizot m'écrivit le 15 août :

« Je comprends et je partage votre sollicitude; mais je ne saurais admettre qu'entre deux gouvernemens sensés et équitables l'un envers l'autre, un tel incident puisse amener la guerre... J'irai aussi loin que me le permettront la justice envers nos agens et notre dignité. Puis, s'il y a de l'humeur, j'attendrai qu'elle passe; mais s'il y a un acte d'arrogance, ce n'est pas moi qui le subirai... »

Le 18 août, je recevais encore de M. Guizot la dépêche suivante :

« ... J'ai demandé au roi un conseil pour les premiers jours de la semaine prochaine. Dès que le conseil aura délibéré, je répondrai. Je me félicite plus que je ne puis le dire que l'affaire soit remise aux mains de lord Aberdeen. Je compte pleinement sur son bon esprit, son bon vouloir et son courage contre l'effervescence extérieure. Nous avons entre lui et moi étouffé depuis trois ans bien des germes funestes. J'espère que nous étoufferons en-

core celui-ci. Si nous ne le pouvions pas, j'ose croire que personne ne le pourrait. Pour mon compte, je ferai sans hésiter, et quoi qu'il m'en puisse arriver, ce qui me paraîtra juste et honorable; mais, s'il devait y avoir au bout de tout ceci ou une faiblesse ou une folie, bien certainement je ne m'en chargerais pas. »

L'affaire cependant s'était envenimée; le 29 août, j'écrivais à M. Guizot :

« Mon entretien avec lord Aberdeen sur les affaires du Maroc, et particulièrement sur les dernières opérations à Mogador, a été très grave et très long... Tout a été discuté et controversé entre nous, et je ne saurais mieux vous représenter le caractère général de notre entretien qu'en vous rapportant la confidence que lord Aberdeen m'a faite au moment où nous nous séparions. Nous en étions arrivés à Taïti et à l'anxiété qu'éprouve chacun sur la décision prochaine que vous m'annoncez à ce sujet. Lord Aberdeen m'a dit que lord Cowley lui avait rapporté quelques paroles de vous annonçant que, si votre dernier mot n'était pas jugé suffisant à Londres, vous n'accepteriez pas la situation qui s'ensuivrait en restant au pouvoir. « C'est donc bien la guerre que M. Guizot entrevoit, » m'a dit lord Aberdeen. J'ai dit qu'assurément, nos propositions rejetées, il ne resterait que cette formidable alternative ou des concessions que vous pourriez ne pas vouloir faire, et qui seraient sans doute aussi impossibles pour d'autres. « Alors, m'a dit lord Aberdeen, je n'aurais point à choisir : nous nous retirerions ensemble, et notre politique succomberait avec nous. »

Ces paroles du principal secrétaire d'état résumaient fidèlement l'esprit que les deux ministres avaient dès l'origine porté dans ce conflit involontaire. Ils étaient de part et d'autre décidés à obtenir tout ce que réclamerait l'honneur de leur pays et à refuser tout ce qu'il interdirait d'accorder sous l'inspiration du patriotisme le plus vif et le plus vrai. Ils étaient non moins déterminés à faire prévaloir leurs vues sages, modérées et conciliantes au prix de leur existence officielle. Le succès le plus complet couronna leurs constans efforts. Avertie par notre démonstration navale devant Tunis, la flotte ottomane ne quitta point les eaux de l'Archipel. De leur côté, le prince amiral et le maréchal Bugeaud, par la promptitude et la vigueur de leurs opérations, conduisaient à une fin glorieuse la guerre contre le Maroc. « J'étais sûr, m'avait écrit M. Guizot, que M. le prince de Joinville jugerait avec beaucoup de sagacité et agirait avec beaucoup de prudence. Je ne me suis pas trompé. » Le 31 juillet, je m'étais permis d'écrire au prince sur la gravité de la situation. Sa réponse montre à quel point les hautes convenances avaient été ménagées, tandis que le plus signalé triomphe était assuré aux armes et à la politique de la France.

« *Pluton*, à Cadix, le 30 août 1844. — Je viens vous remercier de vos deux lettres et en particulier de la dernière, dans laquelle vous me dites de si bonnes choses pour moi et pour ma femme. Tous les bonheurs m'arrivent à la fois; mais j'oublie que ce que j'appelle bonheur est peut-être malheur pour vous, puisque cela risque de troubler la cordiale entente. Pour moi, je ne crois pas à de si graves conséquences de nos actes. Notre cause est parfaitement juste, plus juste que beaucoup d'autres que nous avons laissé passer sans mot dire, en Chine par exemple. Nous avons la volonté de faire nos affaires nous-mêmes, sans le concours ni l'assistance de personne. Nous avons eu pour les étrangers, pour les agens anglais en particulier, tous les égards imaginables. Par égard pour la sûreté de M. Hay, nous avons attendu son retour avant de tirer le canon. Les maisons consulaires de Tanger n'ont reçu aucune atteinte; pas un boulet de plus qu'il ne fallait pour faire taire les batteries n'a été tiré sur Tanger. A Mogador, nous avons recueilli le consul et les résidens anglais, nous les avons nourris, nos officiers leur ont donné des habits. Le commandant des forces anglaises m'en a écrit une lettre officielle de remercîmens que j'ai envoyée à Paris. Je ne vois là dedans rien de bien outrageant pour l'Angleterre... Je crois avoir rendu service à mon pays en frappant un coup énergique qui nous assurera un jour une influence prépondérante qui doit nous appartenir sur le Maroc. J'ai frappé ce coup avec tous les égards dus aux étrangers, mais aussi en maintenant hautement notre droit de ne prendre conseil de personne. Aujourd'hui je suis des premiers à conseiller au gouvernement de s'en tenir là, de se contenter de la saisie d'Ouchda et de Mogador comme gage, de laisser tomber l'effervescence des Marocains pour pouvoir, avant le printemps prochain, faire une bonne paix; mais il faut qu'on nous seconde... Je vous dirai que, si nous avons à nous plaindre de bien du monde, j'ai grandement à me louer de M. Hay et du capitaine Wallis du *Warspite*. Avec ces messieurs, je suis à cœur ouvert et cartes sur table. »

Vers le jour où cette lettre me parvenait, le discours de clôture de la reine d'Angleterre annonçait la fin de nos différends tout en faisant comprendre quelle en avait été la gravité. Quelques paroles plutôt de regret que de blâme sur des actes dont il eût été impossible à aucun gouvernement français d'accepter la solidarité, la promesse toute conditionnelle pour M. Pritchard d'une indemnité qui, en définitive, ne fut jamais payée ni même réclamée, tels furent les termes de l'accommodement consenti de notre part sur la trop fameuse question de Taïti. Ceux qui ont si bruyamment désapprouvé un pareil arrangement dans de telles circonstances s'étaient fait une singulière idée de ce que réclament l'honneur et les intérêts d'une grande nation civilisée. Ils s'étaient aussi formé une étrange opinion de la consciencieuse maturité avec laquelle ces questions se discutent. En citant les passages qui m'ont paru caractériser les sentimens mutuels des deux ministres, j'ai soigneusement évité de reproduire un seul paragraphe qui marquât tout ce qui avait été rejeté, écarté

ou laborieusement débattu entre eux durant cette controverse ardue de plus de cinq semaines. J'en pourrais citer plus d'un qui étonnerait les esprits peu initiés aux minuties de la procédure internationale, qui a bien aussi ses Pancrace et ses Marphurius. Nous parvînmes pourtant à terminer en paix ce misérable conflit, à la grande satisfaction de tous les gens sensés de chaque côté du détroit comme des deux ministres sur qui devait porter, fort inégalement plus tard, le poids de la discussion parlementaire.

« J'ai l'âme en repos (m'écrivait M. Guizot le 9 septembre 1844). A dire vrai, j'ai toujours espéré ce résultat. Je voyais bien que nous rasions le bord du précipice; mais ma raison ne pouvait admettre que deux hommes droits et sensés, comme lord Aberdeen et moi, s'y laissassent tomber avec tout ce qu'ils portaient. Je voudrais que lord Aberdeen sût quelle confiance vraiment intime et affectueuse s'est enracinée en moi pour lui dans cette épreuve, qui n'est pas la première par laquelle nous passions ensemble, et ne sera pas la dernière... »

Les nations ne tiennent pas grand compte à ceux qui les gouvernent des malheurs dont ils les préservent. Que l'on estime pourtant de bonne foi ce qui serait arrivé, si la question de Taïti avait fini comme s'est terminée dix ans plus tard la question, moins grave à son origine, des lieux saints en Orient. On ne contestera guère dès lors la reconnaissance due aux deux souverains et aux deux ministres qui sauvèrent pour cette fois la paix européenne si gravement compromise.

En 1845, le ministère de sir Robert Peel fut profondément ébranlé. Les causes de sa retraite, temporaire d'abord, mais bientôt devenue définitive, sont suffisamment connues. Personnellement lord Aberdeen avait été converti, longtemps avant le premier ministre, aux doctrines du libre-échange, surtout en matière de céréales. Aussi fut-il dès l'abord de cette faible minorité du conseil qui entreprit de répudier de la façon la plus brusque et la plus absolue une législation dont le principe formait le lien du parti alors au pouvoir, comme il lui avait fourni son cri de ralliement, de l'aveu de tous ses chefs, durant les dernières élections. Quant au fond de la question, le temps a donné grandement raison aux vues incontestablement éclairées et patriotiques de sir Robert Peel et de ses adhérens; quant à la forme, aux circonstances, à la conduite, on a peine aujourd'hui même à reconnaître qu'ils aient fait preuve de leur habileté ordinaire. On aurait compris qu'aux approches d'une redoutable famine le chef du parti conservateur eût suspendu sur-le-champ, à l'instar du sage gouvernement de la Belgique, toute sorte de droits protecteurs de l'agriculture, laissant à l'avenir le soin de prononcer un

arrêt définitif. On aurait admis que, préférant une solution immédiate d'une aussi périlleuse question, il eût, pour l'assurer, secondé de tous ses efforts ses adversaires en se refusant absolument lui-même à y attacher son nom; mais en présence d'antécédens si positifs et si récens, rechercher, comme a trop paru le faire sir Robert Peel, les honneurs de l'abolition, c'était briser à plaisir sa belle majorité, et courir le risque de compromettre non-seulement la confiance, mais la considération nécessaires pour l'exercice du gouvernement parlementaire. L'événement ne l'a que trop prouvé (1).

Le gouvernement parlementaire! ce terme, emprunté à nos récentes discussions, s'est rencontré sous ma plume; mais je m'empresse de reconnaître qu'il s'applique bien imparfaitement à l'antique monarchie britannique. L'usage a consacré, il est vrai, dans ces derniers temps, l'absence de toute action ostensible du souverain sur les affaires de l'Angleterre; mais cette stricte abstention, conforme au désir général et actuel du pays, n'est point rigoureusement prescrite par les formes constitutionnelles. Elle dépend beaucoup des circonstances, beaucoup aussi du caractère personnel du monarque. La maxime « le roi règne et ne gouverne pas, » qui a trouvé ailleurs une faveur momentanée, n'a jamais été proclamée en Angleterre comme un article de foi politique. Toutes les formules officielles semblent au contraire la contredire : « la reine qui nous gouverne (*the queen our governor*); vaisseaux de la reine, troupes de la reine, serviteurs confidentiels de la reine, » tels sont, entre mille, les termes de la langue usuelle. J'ai même entendu dire au parlement « opposition de la reine, » tant on tient à invoquer cette autorité royale dont tout émane et tout dépend dans l'ordre exécutif, lors même que l'on combat la politique de ses conseillers.

(1) Si la passion publique raisonnait, je me serais étonné que, dans les violentes discussions soulevées à cette époque en Angleterre par les *corn-laws*, le côté fiscal de la question ait été tellement perdu de vue; il méritait pourtant que l'on en tînt quelque compte. D'après le dernier exposé financier de M. Gladstone, le simple droit de balance de 1 shilling par quarter anglais, maintenu par sir Robert Peel, soit, approximativement, 40 cent. par hectolitre, a produit en 1860 plus de 21 millions de francs. D'après cette donnée, le droit d'entrée de 8 shillings, proposé par lord John Russell en 1841, eût rendu 168 millions, et le droit de 5 shillings, dont il fut question plus tard, 105 millions. Il est vrai que dans les deux cas l'impôt sur les grains eût été maintenu sérieusement et d'une manière sensible; mais quelle influence eût pu exercer sur le prix de consommation un droit de 3 shillings par quarter, soit de 1 fr. 20 cent. par hectolitre? Ce droit de 6 pour 100 environ, en prenant 20 fr. comme prix moyen de l'hectolitre, eût rendu pourtant au trésor britannique plus de 63 millions, et eût permis de réduire d'autant l'impôt sur les revenus, objet de tant de réclamations. Ces considérations ne sont pas sans intérêt pour la France en ce moment, et viennent fort à l'appui des sages réflexions présentées dernièrement dans la *Revue* par M. Léonce de Lavergne (livraison du 1er avril).

La couronne d'Angleterre n'est point un vain symbole. C'est un pouvoir de l'état, pouvoir très efficace et très salutaire, mais contenu par des restrictions qui ne le sont pas moins. Parmi ces dernières, le vote annuel de l'impôt n'est peut-être pas la plus importante. Le *mutiny bill*, qui seul sanctionne la fidélité de la force armée, est voté annuellement dans les mêmes conditions. Il y a plus : tous ces agens de la puissance exécutive, nommés par elle seule, soumis à elle seule, sont passibles sans rémission, depuis le plus puissant jusqu'au plus humble, de l'inexorable justice du pays. Ils obéissent en présence de l'échafaud toujours dressé de Strafford. S'ensuit-il que tant de précautions prises, non contre l'exercice régulier de l'autorité royale, mais contre ses excès et ses abus, ou que tant d'immenses attributions dont, de son côté, le parlement est armé, constituent pour la Grande-Bretagne un gouvernement parlementaire? La locution serait des plus incorrectes. L'Angleterre n'a pas mis moins de soin à distinguer et à séparer les pouvoirs qu'à les restreindre. Le parlement ne gouverne point, même dans ces cas extrêmes où il dépend de lui de rendre le gouvernement impossible. Sa puissance législative, la seule qui lui soit garantie par le bill des droits comme par les franchises traditionnelles du pays, serait elle-même imparfaite sans le concours du souverain. Les Anglais ont eu, il est vrai, leur gouvernement parlementaire et leur armée parlementaire; mais alors leur admirable constitution avait cessé de les régir, comme leurs libertés cessèrent bientôt d'exister. Il importe de rappeler quelquefois ces vérités bien élémentaires et pourtant trop souvent méconnues par des publicistes distingués. Les fausses locutions font les fausses appréciations et créent les injustes préjugés.

La première crise, qui se termina par la rentrée au pouvoir du cabinet de sir Robert Peel, à l'exception de lord Stanley, fut signalée par un incident des plus honorables pour lord Aberdeen. On sait que ce fut sur la répugnance décidée de lord Grey à voir introduire dans la direction de la politique étrangère les changemens prévus par chacun que lord John Russell abandonna la tâche de former son ministère. Cette adhésion, de la part de ses adversaires même, à la politique essentiellement libérale, patriotique, mais conciliante du ministre conservateur, semblait alors assez générale dans le pays. Les critiques et les censeurs ne faisaient pourtant pas défaut à lord Aberdeen; mais j'ai rencontré peu d'hommes publics qui s'y montrassent plus profondément indifférens. Frappé pour ma part de la multiplicité d'attaques semblables, je voyais avec un étonnement assez naïf, chaque fois que je rentrais en France, des accusations plus vives encore dirigées contre le gouvernement du roi sous ce

même chef de condescendance excessive pour l'étranger. Les unes et les autres étaient acceptées, accréditées : pouvaient-elles être fondées de chaque côté? Je m'en expliquai un jour avec M. Guizot. Je lui témoignai ma surprise qu'aucun des journaux qui défendaient sa politique ne fît jamais aucune allusion à cette contre-partie constante des inculpations qu'ils repoussaient. Il reconnut avec moi qu'un moyen semblable serait souvent fort efficace auprès de ses amis; « mais, ajouta-t-il, jamais, en tant qu'il dépendra de moi, une feuille qui me soutiendra ne reproduira un seul mot hostile à lord Aberdeen. » C'est ainsi que se manifestait de part et d'autre la loyale amitié des deux ministres; c'est ainsi que les idées et les pratiques de la paix s'emparaient si profondément du public, que nous avons été jusqu'à croire leur empire à jamais établi, tandis que les doctrines sagement libérales et constitutionnelles se propageaient lentement, mais d'autant plus sûrement dans toute l'Europe.

Cette intime et mutuelle confiance nous avait aussi permis, entre autres bienfaits, de conduire bien près d'une solution heureuse la question non pas la plus dangereuse, mais assurément la plus compliquée et la plus délicate de notre temps. En reconnaissant immédiatement le droit de succession au trône d'Espagne des deux jeunes princesses filles de Ferdinand VII, la France et l'Angleterre avaient incontestablement fait preuve d'une parfaite sagacité : là était la vraie légitimité, là étaient aussi les espérances les mieux fondées de la nation; mais en s'acquittant de ce devoir, les deux gouvernemens s'étaient préparé pour l'avenir une immense difficulté. Qui épouserait les jeunes princesses successivement appelées au trône de cette antique monarchie? Serait-il permis à l'Angleterre, serait-il possible à la France de rester indifférentes à leur choix? Sous quelle forme, de quel droit pourraient-elles prétendre à l'influencer? « Vous allez en Angleterre, disait le prince de Metternich au comte de Sainte-Aulaire quand il quitta l'ambassade de Vienne pour celle de Londres; vous y allez pour maintenir la cordiale entente. Vous vous mettrez d'accord sur tout le reste; vous ne vous mettrez jamais d'accord sur l'Espagne. » Nous fûmes bien près de démentir le sinistre pronostic du Nestor de la diplomatie; mais en dernière analyse il eut raison contre nous.

Pour l'Angleterre, la question était bien simple : il s'agissait d'empêcher l'avénement au trône d'Espagne d'un prince français. Quels que dussent être l'inclination personnelle de la jeune reine, le désir de la reine sa mère et le vœu de la nation espagnole, le but constant de la Grande-Bretagne était de prévenir tout accroissement semblable d'influence pour sa rivale. Elle le poursuivit avec une ténacité et une rudesse intraitables. De quel droit elle posait cette

interdiction à la reine d'Espagne sous peine de la perte de son appui, elle ne s'appliqua jamais à le définir. L'alliance, de l'aveu de tous, la plus sortable pour la jeune souveraine, comme la plus propre à garantir son bonheur domestique, ne convenait point à l'Angleterre : tel était le seul argument produit en son nom avant l'événement. Jamais le *pro ratione voluntas* n'a été plus laconiquement proclamé. Les vues du gouvernement français étaient, sinon aussi simples, du moins plus logiques et plus raisonnées. Depuis le premier jour jusqu'au dernier, rien ne lui eût mieux convenu, s'il avait formé quelque ambitieux projet, que d'accepter d'avance le choix librement fait, librement délibéré de l'Espagne, de son gouvernement, de sa jeune reine. Aussi, quand le 5 mars 1843 sir Robert Peel dit, dans le parlement, qu'il ne concevait point de restrictions à un pareil choix, dans de pareilles circonstances, nous empressâmes-nous de prendre acte de cette déclaration, bien promptement rétractée et modifiée par son plus sagace collègue. Je ne pense pas qu'aucun gouvernement français eût pu admettre explicitement la limite posée par l'Angleterre au libre choix de la reine d'Espagne. « Toute protestation doit se fonder sur un droit, dit M. Guizot dans le cours de la discussion ultérieure. On n'est point admis à protester contre un fait uniquement parce qu'il ne nous convient pas. » Mais derrière cette hautaine prétention il y avait évidemment un fait très grave pour la France, un péril très grand pour l'Espagne. Le roi Louis-Philippe avait la plus grande aversion pour tout ce qui eût pu compromettre la politique du pays au dehors dans une cause qui lui fût personnelle. Il avait de plus une répugnance invincible et spéciale à engager sa propre responsabilité dans les affaires intérieures de l'Espagne. Quand même la question ne se fût compliquée d'aucune jalousie étrangère, jamais il ne se fût volontairement prêté, avec la branche espagnole, à une alliance de famille dont le caractère eût été essentiellement politique. Il était d'autant plus libre de remplir strictement les devoirs de la royauté à l'égard des intérêts permanens de l'état. Sans entrer dans aucune comparaison de la puissance relative des deux nations, sans tenir le moindre compte des traditions du passé, il semble impossible à tout esprit sensé et impartial de ne point reconnaître, sur la simple inspection de la carte, que cet intérêt de la France dans les affaires de l'Espagne est plus direct et plus impérieux que ne saurait être celui de l'Angleterre. Que prescrivait-il surtout dans la question du mariage de la jeune reine ? Le simple *statu quo*, le simple maintien de la couronne dans la maison régnante. Cet intérêt convenait-il moins à l'Espagne, qui deux fois avait versé le plus pur de son sang pour les droits de la famille régnante, et à l'Angleterre, qui naguère avait

fait pour cette cause tant d'efforts et de sacrifices? Nul ne le prétendait. Cependant, en reconnaissant la succession féminine, la France ne s'était pas seulement exposée, par le mariage de la reine Isabelle, à voir une famille nouvelle, hostile peut-être, s'asseoir sur ce trône si voisin; elle était, par l'appui qu'elle avait prêté au nouvel ordre de choses, indirectement responsable des dangereux changemens qu'il pourrait entraîner, et elle aggravait encore cette responsabilité en refusant ses jeunes princes au vœu et aux offres de la cour d'Espagne. La situation donnée, aucun cabinet français, je pense, n'aurait pu laisser jour par jour grandir un pareil péril sous ses yeux sans essayer de le prévenir ou de le combattre. Que devaient faire les deux gouvernemens de France et d'Angleterre, complétement unis sur l'ensemble de leur politique, mais complétement séparés encore sur la question qui pouvait tout compromettre? Poursuivraient-ils dans l'ombre le résultat que chacun avait en vue, au risque de se trouver subitement précipités dans le plus grave conflit? Chercheraient-ils, là comme ailleurs, à restreindre le terrain de la divergence inévitable, et à s'établir fermement sur celui d'une honorable conciliation? Pas plus que le roi, M. Guizot ne voulait la seule combinaison qui inquiétât le gouvernement anglais. Pas plus qu'eux, lord Aberdeen ne souhaitait le succès de la seule candidature qui excitât notre sérieuse inquiétude, celle du prince Léopold de Cobourg. On examina la question avec soin, sous toutes ses faces, dans un esprit de sage appréciation des difficultés diverses; on convint, non sans peine, de s'entendre franchement, en engageant l'appui combiné des deux cours à Madrid pour la candidature exclusive des princes descendans de Philippe V.

A peine le croira-t-on un jour, en adoptant hautement ce principe, qui avant tout excluait nos propres princes et ne garantissait que l'ordre de succession déjà établi, le gouvernement français fut accusé de mettre en avant une prétention excessive, de porter atteinte à l'indépendance de la reine d'Espagne. Il y avait alors huit princes, tous très jeunes, placés dans cette catégorie : trois infans fils de don Carlos, deux infans fils de don François de Paule, deux princes de Naples, et l'infant fils du duc de Lucques. Au risque de voir se perdre la qualité royale de leurs descendans, les princesses, comme les princes, sont condamnées, en fait de mariage, à des choix très restreints. Surviennent encore les obstacles créés par la religion, par les considérations internationales. Quelle princesse d'Angleterre, obligée de choisir parmi les princes protestans, quelle princesse de France ou de Russie, soumise à des restrictions correspondantes, a pu voir désigner à son choix, par la politique, plus de huit partis parfaitement sortables, de son âge et de sa condition?

On n'est pas digne de porter une grande couronne, de représenter sur le trône une famille illustre entre toutes, si l'on ne tient pas un compte sérieux des intérêts de cette couronne et de cette famille, même dans ce qui touche à la vie domestique. Rien n'annonçait que la reine Isabelle et la cour de Madrid fussent insensibles à ces considérations. Nous ne pouvions nous dissimuler cependant que ce principe de la candidature exclusive des descendans de Philippe V, admis par les esprits les plus sensés en France et en Angleterre, rencontrait moins d'adhésion en Espagne. Lorsque je parle de l'Espagne, je me sers évidemment de ce terme, si je puis m'exprimer ainsi, dans le sens le plus pratique. Il y a toujours dans un grand pays telle influence prépondérante du moment sur laquelle et avec laquelle la diplomatie étrangère est tenue de compter. Dans cette question du mariage, l'influence décisive, c'était la reine-mère, et ses vues au fond n'étaient point celles des deux cours alliées. Les princesses ses filles étaient les deux grands partis de l'Europe. La reine Christine voulait pour elles un éclatant mariage, un mariage qui compromît d'une façon personnelle et permanente, dans leurs destinées futures, un puissant auxiliaire à l'étranger. Telle était notre difficulté réelle et en même temps la moins connue du public. Constamment animée de cette pensée, la reine-mère désirait avant tout le mariage français. La main des deux princesses ses filles pour deux jeunes princes de France, tel fut son vœu, telle fut son offre constante; mais, sur le refus non moins constant de la cour des Tuileries, elle ne dissimula nullement qu'elle se croyait d'autant plus libre de rechercher le mariage anglais, car personne n'affectait de considérer sous un autre jour l'alliance avec le prince de Cobourg. C'est sans doute à cette tendance de la reine-mère que nous dûmes en partie de voir successivement écarter, malgré tous les efforts de l'ambassade de France, tant de princes descendans de Philippe V. Les fils de don Carlos furent déclarés inadmissibles à cause de leurs propres prétentions au trône, les princes de Naples à raison de leur impopularité présumée. L'infant fils du duc de Lucques, sous l'influence de la cour de Vienne, ne se présenta point. Restaient donc seulement les deux jeunes princes fils de don François de Paule, peu agréables, disait-on, à l'une comme à l'autre reine. La difficulté grandissait donc malgré tous nos efforts. Elle entrait dans sa crise au moment même où le gouvernement dont faisait partie lord Aberdeen recevait son premier ébranlement. Si la France ne se refusait péremptoirement au mariage de la reine Isabelle avec un prince français, si l'Angleterre ne se refusait péremptoirement au mariage de la jeune reine avec un prince de Cobourg, l'un ou l'autre de ces mariages pouvait se conclure au premier jour, car, après trois an-

nées de stériles négociations, la reine Christine et les cortès étaient pressées d'en finir.

La candidature du prince de Cobourg devenait de plus en plus menaçante. Une portion de sa famille, un parti considérable en Espagne et l'habile représentant de l'Angleterre à Madrid s'y ralliaient plus ou moins ouvertement. La reine-mère elle-même, lasse des refus persistans de la cour de France, faisait offrir au duc régnant de Cobourg la main de la reine Isabelle pour le prince Léopold. Contre son succès, nous n'avions qu'une garantie au dehors, la loyauté de la cour d'Angleterre et de lord Aberdeen. « Nous sommes destinés à nous revoir souvent, m'avait-il dit vers l'origine de nos rapports plus intimes; croyez tout ce que je vous affirmerai jusqu'au moment où je vous aurai trompé en quoi que ce soit; dès lors ne me croyez plus du tout. » Mais les jours ministériels de lord Aberdeen étaient comptés, et son successeur évident n'avait cessé de combattre sa politique avec une extrême vivacité. Tout le monde à Paris convenait que l'avénement de la maison de Cobourg, remplaçant sur le trône d'Espagne la maison de Bourbon, serait pour le gouvernement français le plus sérieux, peut-être le plus funeste des échecs. En présence de cette éventualité, il était impossible de déclarer d'avance plus nettement que ne le fit alors M. Guizot, dans une note souvent citée, la conduite que le gouvernement français se verrait contraint de tenir, si cette solution, contre laquelle, dès le premier jour, il n'avait cessé de s'élever, devenait probable et imminente. J'assistai avec l'ambassadeur à la remise de cette note à lord Aberdeen. Nous l'appuyâmes du récit détaillé de tout ce que j'avais vu et entendu dans un récent voyage à Paris. Je me souviens même d'avoir demandé au secrétaire d'état s'il était possible à l'ambassade de mettre directement le prince Albert au courant de la gravité de toute la question, telle que l'envisageait le gouvernement du roi. La rupture pouvait encore être prévenue par le fidèle accomplissement de la condition essentielle de notre accord, la résistance de l'Angleterre à toute prétention du prince de Cobourg. Telle fut aussi la condition que, jusqu'à la fin de son existence ministérielle, lord Aberdeen remplit avec sa loyauté accoutumée. Son représentant à Madrid, sir Henri Bulwer, s'étant plus résolûment prononcé en faveur du prince Léopold, il lui adressa une si forte remontrance que sir Henri Bulwer lui offrit sa démission.

Ce fut, dans la question des mariages espagnols, le dernier acte du ministère de lord Aberdeen. Le premier acte de son successeur fut de placer le nom du prince de Cobourg à la tête des trois candidats officiellement désignés par le nouveau gouvernement au choix de la reine Isabelle. Le résultat est connu; le grave dissentiment qu'il fit

éclater entre les deux gouvernemens ne l'est pas moins. Au fond, les clameurs soulevées en Angleterre par le parti que prit la France pour se garantir d'un désastreux échec n'étaient nullement justifiées. La reine Isabelle épousait en définitive un des trois candidats officiellement recommandés à son choix par le cabinet nouveau; l'infante, sa sœur, le prince le plus propre, comme l'événement l'a prouvé, à assurer son bonheur domestique (1). Je me suis toujours étonné que le ministère anglais n'ait pas ainsi accepté et présenté la question sous son véritable jour, d'autant plus que, selon sa constante affirmation, il n'avait jamais réellement voulu ou appuyé le prince de Cobourg. A défaut d'argumens, les invectives ne manquèrent pas, et elles trouvent toujours plus de faveur auprès du public que les plus rigoureuses déductions de la logique. L'Angleterre croit avec une inébranlable ténacité aux vertus et à la candeur de ses hommes d'état; elle est convaincue d'avance de tous les forfaits qu'il leur plaît d'attribuer aux ministres et aux souverains étrangers. Le temps a donné un rude démenti à ces absurdes imputations, à ces monstrueux pronostics. Au milieu de tant de trônes ébranlés, celui de la reine Isabelle ne cesse de se consolider; la succession directe est pleinement assurée, et l'heureuse existence de l'infante et du prince français s'écoule loin de la cour et loin de la politique.

Lord Aberdeen quittait le pouvoir sans le regretter. Je crois même qu'il hâtait secrètement de ses vœux l'heure où il pourrait déposer son écrasant fardeau pour reprendre momentanément les douces occupations de sa vie privée. Il aimait pourtant les affaires, et souffrait de les voir conduites d'après des principes qui n'étaient pas les siens. Je crois même qu'en 1846 il eût voulu mener jusqu'à une solution satisfaisante pour nos deux pays cette difficile question du mariage des princesses espagnoles. Toujours est-il qu'il contemplait avec une certaine appréhension, pour l'affaire elle-même comme pour nous, la fâcheuse coïncidence d'un changement de ministère à Londres avec la période critique à Madrid : non qu'il envisageât avec aucune prévention de parti ni aucun préjugé personnel la politique de ses successeurs; pour l'illustre chef du nouveau cabinet surtout, il avait une sympathie particulière. — *Lord*

(1) Telle fut la première et judicieuse impression du public anglais; telle fut celle de lord Aberdeen quant au fond de la question, car sur la forme et les circonstances nous ne nous mîmes jamais complétement d'accord avec lui. Dès le 14 septembre, il écrivait de Haddo : « I presume that the marriage of the Queen is regarded with satisfaction in this country. We might perhaps have preferred the duc de Seville, but we can have no reason to object to the duc de Cadiz. » Et plus tard, le 28 octobre : « To the marriage itself of the duc de Montpensier I attach little importance. »

John and I are one mind, — me dit-il le dernier jour, tandis que nous tentions de tirer ensemble l'horoscope des prochaines relations des deux cours. L'expression était juste, en tant qu'elle s'appliquait à l'élévation commune de l'esprit, au dédain commun pour le côté tracassier et personnel des affaires. Quant à l'appréciation des intérêts européens de l'Angleterre, les deux hommes d'état étaient au fond d'une école différente.

Malgré toute la latitude que permettent, que commandent même les nobles usages de la société de Londres, je savais combien sont délicates les relations d'une ambassade étrangère avec les chefs d'un parti éloigné du pouvoir, même lorsque ceux-ci, comme le proclamaient sir Robert Peel et lord Aberdeen, annoncent l'intention d'appuyer leurs successeurs. Je savais aussi qu'en pareille matière nul n'était juge plus compétent que lord Aberdeen lui-même. Je lui abandonnai donc le soin de régler ce que deviendraient désormais nos rapports.

Fidèle aux vues conciliatrices qui l'avaient toujours animé, lord Aberdeen resta préoccupé, même en dehors du pouvoir, de rétablir entre les deux cours les relations amicales si nécessaires à la paix du monde, et M. le duc de Broglie, que, sur la demande du roi et de M. Guizot, une même pensée avait décidé à accepter l'ambassade de Londres quand M. de Sainte-Aulaire la quitta, ne trouva point d'auxiliaire plus efficace. Nous aurions souhaité sans doute parfois que son opinion fût proclamée aussi haut dans le parlement qu'elle était nettement constatée dans la conversation; mais lord Aberdeen n'était point orateur. Il était d'ailleurs, ainsi que sir Robert Peel, lié et enchaîné par sa sincère intention de prêter tout appui à ses successeurs contre les attaques du parti protectioniste. La fatalité le voulait alors ainsi. Notre monarchie constitutionnelle comptait en Angleterre peu d'adversaires et d'innombrables amis; mais nos amis étaient de leur nature circonspects, prudens, peu agressifs : parmi nos rares adversaires se rencontrait tout ce que le pays avait de plus passionné, de plus audacieux, de plus entreprenant. « Vous aurez neuf sur dix contre vous, disait un de ses amis à Cromwell. — Oui, mais le dixième tiendra l'épée. » Que de fois l'opinion du grand nombre a été ainsi maîtrisée! « Jamais nous ne vous avons assez secondés! s'écria lord Aberdeen après la catastrophe. — Je vous l'ai dit souvent; maintenant il est trop tard. »

Combien de calamités en effet allait attirer sur l'Europe la chute du gouvernement constitutionnel de la France! Celui qui les avait conjurées durant tant d'années, le roi Louis-Philippe, arrivait en proscrit sur le sol hospitalier de la Grande-Bretagne. Lord Aberdeen et sir Robert Peel n'étaient pas de ceux que la contagion du malheur

éloigne ou refroidit. Leurs offres de service, leurs témoignages de sympathie à l'égard des augustes exilés furent empressés, constans, prirent les formes les plus délicates et les plus touchantes. Je n'y eus recours qu'une fois, mais dans une circonstance qui m'a laissé un souvenir indélébile. La reine Victoria avait fait immédiatement proposer par mon entremise la résidence royale de Claremont au roi et à sa famille, qui avaient provisoirement agréé cette gracieuse attention. Quelques membres du cabinet en conçurent de l'inquiétude, et l'un d'eux me le témoigna. Je tins à connaître sur ce sujet le sentiment des chefs du parti conservateur. Jamais je n'oublierai avec quelle vivacité ils me l'exprimèrent, mais dans un sens tout opposé. D'après leur conseil, je vis le duc de Wellington, arbitre généralement consulté et accepté alors à Londres dans les questions difficiles. Je fus frappé de tout ce qu'il y avait de chaleur et d'élévation dans le cœur du vieux guerrier. Il discuta la position du roi et de la famille déchus, et la convenance toute particulière de leur établissement à Claremont, avec la justesse et la netteté d'appréciation qui lui étaient propres. Il se résuma ainsi : *Mind the king does not leave Claremont until I tell you.*

Cet avis, qui fut celui de tout le pays, prévalut en effet, et les inquiets ne tardèrent pas à se rassurer. Pourtant le sentiment public en Angleterre, si empressé pour le roi Louis-Philippe dans des jours plus heureux, ne lui fut guère fidèle au jour de l'adversité. A travers l'abîme des siècles écoulés, qui de nous n'a entendu ce cri : « mieux vaut être un pauvre pêcheur que de gouverner les hommes ! » Que de fois a-t-il été répété depuis par la vertu politique proscrite ! Quel souverain étranger a jamais prodigué, comme le roi Louis-Philippe, sa royale hospitalité à tout ce qui appartenait à l'Angleterre ? Qui a conçu et témoigné pour elle une aussi vive sympathie ? Qui a fait autant d'efforts pour maintenir son alliance, souvent peu populaire ? Les princes n'ont guère à compter sur la reconnaissance des peuples dont ils assurent le bonheur; qu'ils n'attendent pas davantage de ceux auxquels leur courage et leur sagesse ont épargné des maux incalculables !

La révolution de 1848 marqua le terme de mes relations suivies avec lord Aberdeen. Je n'eus dès lors que de rares occasions de le revoir. Il reprit la direction des affaires au mois de janvier 1853, dans les circonstances les plus honorables. Le ministère de lord Derby succombait faute d'un appui parlementaire suffisant. Qui présiderait à ses adversaires combinés ? Sous quelle autorité, respectée de tous, se fonderait enfin l'union des whigs et des peelites, attendue depuis longtemps par l'Angleterre, et qui la gouverne encore aujourd'hui ? Le choix de la reine Victoria, d'accord avec le senti-

ment public, désigna lord Aberdeen comme le chef de l'administration la plus brillante par sa composition personnelle que la Grande-Bretagne ait peut-être jamais vue. L'hommage était grand et mérité; mais le succès ne répondit point à l'espérance générale. « Quand vous viendrez parmi nous, m'écrivait un des membres les plus distingués du nouveau cabinet (3 mars 1853), vous verrez un étrange aspect des affaires et des partis, surtout dans les murs d'Argyle-House. » En effet, trop de puissantes ambitions se heurtaient et se neutralisaient dans ces étroites limites. Pourtant rien n'eût empêché sans doute lord Aberdeen de fournir la carrière moyenne des premiers ministres de la Grande-Bretagne depuis le bill de réforme sans la grave complication étrangère qui survint dès sa rentrée au pouvoir; mais l'ère de la paix européenne, dont il était devenu le plus illustre représentant et le plus constant défenseur, touchait alors à son terme. Lorsque le différend entre la France et la Russie sur la question des lieux saints éclata, l'opinion en Angleterre se prononça d'abord pour l'abstention. Bientôt cependant on vit prévaloir les inspirations d'une politique différente. Avec une soudaine et surprenante ardeur, les principes de la paix et les hommes qui les représentaient furent abandonnés. Les convictions intimes de lord Aberdeen n'en furent point ébranlées. Comme tout le monde, il blâmait la folle présomption de l'empereur Nicolas; mais depuis quarante ans la Russie était en Europe l'alliée de l'Angleterre, depuis vingt ans l'adversaire déclarée de la France. Les plus éclatans succès n'établiraient point pour la Grande-Bretagne une situation meilleure, et si par aventure, dans cette guerre lointaine, le premier rôle n'était point pour elle, si, entrant dans la lutte avec plus de calme et moins de passion, son alliée, par une paix habilement prématurée, se conciliait l'ennemi aux dépens du frère d'armes, si ce premier bouleversement de la situation de 1815 devait y apporter une confusion permanente, qu'aurait gagné l'Angleterre aux sacrifices qu'elle s'imposait? — Telles étaient les appréhensions de lord Aberdeen au moment où allait s'engager ce grand conflit. Appelant la guerre avec ardeur, le pays reporta, je le répète, ses sympathies sur les hommes qui partageaient ses entraînemens, sur celui avant tout qui unissait l'expérience consommée d'une longue carrière politique à la virile ardeur d'une ambition et d'un patriotisme exaltés. La situation donnée, la confiance publique était bien placée, et nul ne le sentit mieux que lord Aberdeen. Sa retraite, précipitée par quelques dissensions fâcheuses, fut au fond volontaire, comme elle devait être définitive.

Le cœur de la reine Victoria demeura plus fidèle que l'inconstante faveur populaire au plus judicieux et au plus dévoué de ses conseil-

lers. Après lui avoir fait accepter l'ordre de la Jarretière, elle tint à lui donner un témoignage nouveau de sa bienveillance en lui rendant visite à Haddo-House (octobre 1857). La réception fut digne de la circonstance, et cinq cents fermiers à cheval, sous la conduite du colonel Gordon, officier distingué de l'armée de Crimée, formèrent, sur les terres patrimoniales de Haddo, l'escorte de la souveraine bien-aimée. Ce fut là le dernier événement comme le dernier effort de la vie publique de lord Aberdeen. Lorsque je le revis bientôt après à Haddo-House, la maladie avait déjà frappé cette constitution vigoureuse. Cependant la pénétration de l'esprit, la tendresse des sentimens, l'attrait de la conversation, n'avaient reçu en lui aucune atteinte. La récente révolte de l'Inde était alors la question dominante. Justement indignée des excès de l'insurrection, l'opinion en Angleterre persistait à réclamer une répression excessive avec les fureurs qui lui sont propres quand la passion l'enivre. Que n'ai-je pu recueillir chaque parole, chaque pensée de l'homme d'état dont la fin semblait si prochaine! Qui a jamais, avec une plus exquise et plus lumineuse équité, marqué ainsi la part de la justice en revendiquant celle de l'humanité? Cependant un effort pénible, périlleux peut-être, se trahissait à chaque instant, et, d'accord avec sa famille, je ne me prêtais qu'en tremblant à nos courtes et rares entrevues. Un jour il fut question de la chasse aux loutres, longtemps son *sport* de prédilection. « Mes loutres sont épuisées, *worn-out*, dit-il en souriant, mes chiens sont épuisés, et je suis épuisé moi-même. » Ainsi se trahissait parfois la calme et sereine conscience de son état sans que son active sollicitude pour les affaires publiques en fût ralentie. Averti à Édimbourg de ce triste changement, j'avais poursuivi mon voyage à Haddo non sans de grands scrupules. Mon séjour ne me causait pas une moindre perplexité. Je craignais à la fois de le prolonger et de contrarier lord Aberdeen en l'abrégeant outre mesure. Une nouvelle bien funeste fut la cause toute naturelle de mon départ. La mort avait frappé du coup le plus soudain et le plus cruel une princesse supérieure dans toutes les fortunes. Pressé de m'associer de plus près à une affliction que lord Aberdeen partagea sincèrement, je lui fis en toute hâte des adieux que je croyais être les derniers. Je me trompais pourtant. Je devais le revoir plusieurs fois encore. Il revint lui-même à Londres, et on put croire à une amélioration sensible dans son état. On le vit reprendre, avec une portion de ses forces, quelques-unes de ses habitudes; mais ce retour à la santé fut bientôt suivi d'une rechute, et en 1860 il devint impossible de se dissimuler les ravages croissans d'un mal incurable. — Lord Aberdeen s'éteignit à Londres, sans douleur, au sein de sa famille, vers la fin du mois de décembre 1860.

J'ai atteint, j'ai dépassé même les limites de la tâche que je m'étais assignée, et pourtant je n'ai que bien incomplétement, bien imparfaitement retracé cette belle carrière parcourue pendant cinquante-quatre années sans faste, sans bruit, féconde en résultats obtenus par la plus habile persévérance, et jamais exploités dans un intérêt personnel, jamais étalés avec vanité. C'est le caractère original de la politique de lord Aberdeen et de lui-même, qu'il était sincèrement et qu'il a été constamment à la fois conservateur et libéral, dévoué à l'ordre européen et aux principes sur lesquels il repose, mais attentif aussi à respecter les droits, à tenir compte des intérêts, à ménager les sentimens des peuples divers, et partout défenseur de l'équité, partout ami de la civilisation générale, en même temps que serviteur fidèle de son propre pays. Je me suis surtout attaché, en parlant de lui, à recueillir les souvenirs qui intéressent particulièrement la France; il appartient à d'autres de faire connaître pleinement cette grande époque et lord Aberdeen lui-même par les documens qu'il a laissés. Si les nombreuses lettres qu'il a écrites à l'occasion des affaires publiques étaient recueillies avec soin, quel trésor serait ainsi accumulé de curieux renseignemens, de sages appréciations, de noble jurisprudence politique! Souffrira-t-on que cette pure et précieuse lumière soit perdue pour nous et pour la postérité, qu'elle s'éteigne sans retour dans le néant de l'oubli? Espérons plutôt qu'elle sera vivifiée et entretenue par une pieuse sollicitude. On affirme à Londres que lord Aberdeen a laissé ses papiers politiques sous la pieuse garde de sa propre famille en désignant, pour surveiller toute publication éventuelle, sir James Graham et M. Gladstone, dignes entre tous d'élever à la mémoire de leur chef vénéré un monument digne de lui.

JARNAC.

UNE

PRINCESSE DE SAVOIE

A LA COUR DE LOUIS XIV

I. *Mémoires d'une Demoiselle d'honneur de madame la duchesse de Bourgogne.*
II. *Souvenirs de madame de Caylus,* nouvelle édition.

La fortune se plaît à mêler sur la scène du monde bien des êtres divers, humbles ou grands, puissans ou gracieux, qui se montrent, passent, disparaissent, et les plus heureux, ceux qui gardent dans l'histoire la plus sympathique figure, ne sont pas ceux qui vont jusqu'au bout de leur carrière. Ceux-là n'ont plus rien à demander à la vie, plus rien à donner d'eux-mêmes. Ils ont dit leur dernier mot, montrant tout ce qu'ils pouvaient, tout ce qu'ils étaient, ne laissant rien à deviner, dissipant trop souvent les charmes de leur jeunesse par les tristesses de leur déclin, et quelquefois on se prend à dire d'eux : « Ce n'était que cela! » Ceux qui disparaissent avant le temps ont pour eux le mystère d'une destinée inachevée, qui n'a pas connu le désenchantement. Princes, poètes ou hommes d'état, ils représentent une force brusquement enlevée au monde, ou un charme prématurément évanoui, une espérance arrêtée dans son essor; ils sont comme la poésie de l'histoire. Ce qui est arrivé de ceux qui ont vécu, nous le savons : c'est la réalité, souvent maussade, quelquefois navrante, rarement victorieuse. De ceux qui s'en sont allés avant l'âge, nous ne savons rien; l'imagination seule leur

fait une destinée fictive, ils ont une légende qui va se mêler à l'histoire.

Quel esprit curieux, en contemplant le XVIIe siècle dans la suite de ses péripéties, dans ce tumulte de personnages qui se heurtent, se pressent et se succèdent, ne s'est demandé ce qui serait arrivé, si le duc et la duchesse de Bourgogne eussent assez vécu pour régner, et ce qui serait survenu pour la France elle-même du règne de ce petit-fils de Louis XIV, élève de Beauvilliers et de Fénelon, ayant à ses côtés la plus spirituelle et la plus gracieuse des princesses? La réalité, nous la connaissons : c'est la régence et Louis XV s'endormant dans les voluptés efféminées, tandis que tout se détraque et va vers l'abîme. Le roman de ce qui aurait pu être et de ce qui n'a point été, c'est le règne du duc de Bourgogne, et l'héroïne de ce roman, c'est cette petite princesse de Savoie, véritable enfant gâté de Louis XIV, élève soumise et révoltée de Mme de Maintenon, échappant à toute contrainte par les saillies de son humeur, animant une cour vieillie de sa grâce pétulante, puis disparaissant tout à coup dans la fleur de sa jeunesse, à vingt-six ans : image singulièrement vivante, qui se dégage du déclin d'un grand siècle. La duchesse de Bourgogne est une de ces apparitions charmantes dont je parlais, qui ne font que passer, et dont l'indéfinissable attrait semble se rajeunir sans cesse, tantôt par une notice, tantôt par quelques lettres inédites, tantôt par une de ces fictions qui sont l'illusion de l'histoire. Était-elle accompagnée, quand elle vint en France, d'une *demoiselle d'honneur*, jeune et intelligente comme elle, qui l'a suivie jusqu'à la mort, puis a raconté ce qu'elle a vu dans des *mémoires* inconnus jusqu'ici et heureusement tirés de l'oubli? C'est plutôt, je pense bien, une demoiselle d'honneur de notre temps qui a lu Saint-Simon et Mme de Caylus et bien d'autres, et qui, avec ce qu'elle a lu, a formé ce tissu léger où se dessine encore l'aimable figure.

Ce passage de la duchesse de Bourgogne à la cour de France, ce règne anticipé et interrompu de la vivacité et de la grâce fut le dernier rayon qui éclaira la vieillesse de Louis XIV, de 1696 à 1712, de même que le règne d'une autre princesse, de Madame, duchesse d'Orléans, avait marqué le plus beau moment de sa jeunesse, de 1661 à 1670. On s'est plu longtemps à voir dans cette époque un type de majesté correcte et d'uniforme grandeur, où tout se meut sous le regard et au signal du maître. C'est au contraire une époque pleine de vie et de mouvement, de ce mouvement dont l'unique expression est dans Saint-Simon. Les épisodes s'y multiplient, les personnages s'y pressent comme les événemens, et plusieurs fois l'époque change de physionomie. C'est un drame aux acteurs in-

nombrables et aux péripéties très diverses. Dans cette carrière de grandeurs et de désastres qui compose le XVIIe siècle, la paix de Nimègue est le point culminant, la paix de Ryswyk est une sorte de point d'équilibre, comme une halte avant le déclin, avant la formidable étreinte de la guerre de la succession d'Espagne, et cette paix de Ryswyk, on le sait, a pour prologue la paix d'Italie, négociée entre deux combats avec le duc de Savoie Victor-Amédée II. C'est alors, dans ce monde où règnent Louis XIV vieilli et Mme de Maintenon, où s'agite la foule des courtisans et des princes légitimés, qu'apparaît la jeune duchesse, rejeton vivace de cette vivace maison de Savoie qui poussait ses rameaux dans toutes les cours, et qui eut vers le même temps ou à peu d'intervalle deux filles de son sang reines ou presque reines. L'une porta la couronne en Espagne et fut la reine Marie-Louise-Gabrielle, la première femme de Philippe V; l'autre était faite pour régner en France : ce fut Marie-Adélaïde, duchesse de Bourgogne. Les deux sœurs se ressemblaient par je ne sais quelle grâce fière et charmante. Une alliance de famille entre les deux cours n'avait rien de nouveau; c'était au contraire une tradition. Ce mariage de Marie-Adélaïde de Savoie et du petit-fils de Louis XIV se fit pourtant d'une façon singulière.

On était au moment où se préparait cette évolution qui allait faire passer Victor-Amédée du camp des alliés dans le camp de la France. Louis XIV réclamait comme otage une des filles du duc. On négociait secrètement tout en se battant, lorsqu'un jour un envoyé de Victor-Amédée, Gropello, arrivait à Pignerol, où était le comte de Tessé, avec la mission de remettre un portrait de la jeune princesse. Ce fut l'idée première du mariage qui devint une des conditions de la paix négociée par Tessé et étrangement disputée par Victor-Amédée. La paix se fit en effet à Turin le 29 août 1696, et en même temps Marie-Adélaïde de Savoie fut fiancée au duc de Bourgogne. Elle devait être conduite en France pour y être formée aux usages de la cour et achever son éducation sous les yeux de Mme de Maintenon, en attendant que le mariage pût être accompli : elle avait onze ans à peine, et le duc de Bourgogne en avait treize! Il est vrai que le contrat de mariage de la jeune duchesse disait qu'elle était « douée de connaissance et de jugement au-dessus de son âge. » C'est ainsi que cette enfant précoce devenait comme un gage de paix et partait pour la France non plus comme otage, mais comme future dauphine. Elle quittait sa petite cour de Turin le 7 octobre avec Tessé et tout un cortége savoyard qui la conduisit jusqu'à Pont-de-Beauvoisin, où elle fut reçue par Dangeau, et le 14 novembre elle se trouvait auprès de Louis XIV, qui était allé l'attendre à Montargis. C'était désormais la duchesse de Bourgogne, quoiqu'elle ne dût

être mariée réellement qu'un an plus tard, au mois de décembre 1697, et qu'elle dût vivre quelques années encore, jusqu'en 1699, séparée de son jeune mari. Du premier coup elle fit la conquête du grand roi, et cette impression d'enchantement est passée tout entière dans une lettre que Louis XIV écrivait le soir même à Mme de Maintenon, lettre où il peint sa nouvelle petite-fille, et où il se peint lui-même naïvement préoccupé du dehors, de l'extérieur, de l'effet. Il la décrit un peu comme un homme qui vient de recevoir un oiseau rare, ou, mieux encore, comme un vieillard désaccoutumé de la jeunesse : « Je l'ai montrée de temps en temps à ceux qui s'approchaient, dit-il, et je l'ai considérée de toutes manières... Elle a la meilleure grâce et la plus belle taille que j'ai jamais vues, habillée à peindre et coiffée de même; des yeux très vifs et très beaux, des paupières noires et admirables, le teint fort uni, blanc et rouge comme on peut le désirer; les plus beaux cheveux blonds que l'on puisse voir, et en grande quantité. Elle est maigre comme il convient à son âge; la bouche fort vermeille, les lèvres grosses, les dents blanches, longues et mal rangées... Elle parle peu, au moins à ce que j'ai vu, n'est point embarrassée qu'on la regarde, comme une personne qui a vu du monde. Elle fait mal la révérence et d'un air un peu italien. Elle a quelque chose d'une Italienne dans le visage, mais elle plaît, et je l'ai vu dans les yeux de tout le monde. Pour moi, j'en suis tout à fait content;... je la trouve à souhait et serais fâché qu'elle fût plus belle... » Ce qui frappe surtout Louis XIV dans le premier moment, c'est que la jeune duchesse *ne manque à rien* et tient sa place à merveille. Simple, naturelle et aisée, ainsi cette petite personne faisait son entrée dans un monde si nouveau, se prêtant à tout pour réussir, ayant le don de plaire, mais gardant toujours le sentiment de sa race et cette originalité italienne qui était un charme de plus.

C'était comme une fleur transplantée de cette petite cour de Turin qui se modelait de loin sur la cour de Versailles, mais qui ne laissait point d'avoir elle-même son originalité dans le monde de ce temps. Quoique tout imprégnées de l'influence de la France et formées à la galanterie, les mœurs y gardaient je ne sais quoi de fruste et d'un peu provincial. Là vivait une noblesse qui nourrissait l'orgueil du sang plus qu'à Versailles peut-être, qui affectait les façons françaises, qui parlait notre langue, mais qui, selon le mot d'un écrivain italien, était bien loin d'avoir cette affabilité, cet air dégagé et courtois, cette vivacité de caractère de la noblesse française. Il y avait dans cette nature piémontaise de la gravité, de la rudesse, de la sagacité mêlée de défiance, et une forte saveur de terroir. C'était une noblesse qui vivait des armes et de la politique où elle était passée

maîtresse. Les femmes, avec de la beauté naturelle, avaient de la vivacité, de l'esprit, de l'enjouement, mais peu de culture. Quelques romans français composaient toute la bibliothèque de celles qui savaient lire. « Les femmes en général, dit un observateur du temps, sont portées à la galanterie, quelques-unes par nature, d'autres par mode, et pour ne pas paraître oubliées. Il en est qui restent à l'abri, mais elles sont rares. » Qui ne se souvient des libres peintures d'Hamilton et des aventures un peu scabreuses du chevalier de Gramont à la cour de Turin? Il n'y avait point réellement peut-être ce qu'on peut appeler une société à Turin: c'était plutôt un petit monde que le maître, Victor-Amédée, gouvernait comme une grande famille; il avait le regard à tout, disposait de tout, au point de régler les relations des personnes de sa cour, à qui il interdisait un moment les assiduités chez l'ambassadeur de France. Et comme M. de Tessé le lui reprochait, il répondait sans façon : « Nous ne sommes ici qu'une poignée de gens, tout se sait. Nos Piémontais n'ont guère d'esprit, nos Piémontaises encore moins... On n'aura pas été dix fois de suite dîner chez M. l'ambassadeur qu'il en naîtra toute sorte de dits et de redits qui ne sont que trop ordinaires dans les petites cours. Celle de France est une mer où l'on s'observe moins; celle-ci n'est quasi qu'une famille où l'on sait tout... »

Cette petite cour, comme celle de France, avait à cette époque sa favorite qui subjuguait le duc et le tenait captif autant qu'on pouvait tenir cette insaisissable et ombrageuse nature de prince : c'était une Française, de la maison de Luynes, d'une beauté attachante et mariée à un gentilhomme piémontais. La comtesse de Verrue avait commencé par être une Lavallière, elle finissait par être une Montespan, hautaine, impérieuse, poursuivant, elle aussi, la légitimation de ses enfans jusqu'au jour où elle en vint à trahir le duc en livrant ses secrets à Louis XIV. Victor-Amédée portait dans ses amours une humeur inquiète et ardente qui en faisait une suite d'orages. Il avait sa Montespan, dis-je; il eut plus tard sa Maintenon dans la comtesse de Saint-Sébastien : homme étrange d'ailleurs, emporté dans ses passions et inépuisable dans ses ruses, conduisant ses amours comme ses affaires, incompréhensible d'humeur, et capable, lorsqu'il lui survenait un prince héritier de sa couronne, d'avoir des mouvemens de paternité, selon le mot de Tessé, qui allaient jusqu'à la fureur. C'est là, dans cette cour où se reflétaient les mœurs galantes de la France, mais où régnait avant tout la préoccupation de la politique concentrée dans une pensée unique d'agrandissement, c'est là, sous les yeux de la duchesse Anne d'Orléans, femme de Victor-Amédée, petite-fille par sa mère de la séduisante Henriette d'Angleterre, que s'était formée depuis 1685 cette jeune Marie-Adélaïde,

appelée à l'improviste à devenir un gage de rapprochement entre deux mondes si divers de puissance, d'éclat et d'esprit. La petite princesse n'avait pas tout pris de la cour de Savoie; elle en avait pris une certaine originalité native, la grâce qu'elle tenait de la famille de sa mère et un peu aussi de la ruse de son père, tout ce qui charma au premier instant, lorsqu'elle montait les degrés de l'escalier de Fontainebleau, conduite par Louis XIV, et ce qui faisait dire à Mme de Maintenon elle-même, chargée désormais de faire son éducation : « Cette Italienne est vraiment fort jolie. »

Les jeux de la politique, on l'avouera, en faisant de la duchesse de Bourgogne l'élève de Mme de Maintenon, ne pouvaient combiner un spectacle plus curieux et mettre en présence deux figures plus différentes. Tout était mouvement, pétulance et action chez l'une, fille d'une race originale et hardie. L'autre, la dame aux coiffes noires, selon le nom qui lui est resté, était la reine équivoque d'une cour figée dans l'étiquette, l'image grise et terne d'une époque vieillie. De quelque façon qu'on juge Mme de Maintenon, qu'on la représente sensée, judicieuse, reine par la grâce d'une raison aimable et enjouée, elle garde toujours ce maussade reflet qui s'attache à une liaison de vieillards, cette liaison prît-elle une couleur de vertu et de religion, — à une fortune de ce genre, conquise non par la passion, mais par l'habileté et le calcul, cette fortune fût-elle présentée comme un sacrifice et un martyre. Mme de Maintenon a pu avoir le mérite de préserver la vieillesse de Louis XIV des amours déshonorans; elle rétrécit son règne. C'est peut-être la raison, mais la raison stérile et sans élan. Nul ne l'a mieux peinte que Mme Du Deffand, qui a dit d'elle : « Ses lettres sont réfléchies, mais elles ne sont point animées... On voit qu'elle n'aimait ni le roi, ni ses amis, ni ses parens, ni même sa place; sans sentiment, sans imagination, elle ne se fait point d'illusions, elle connaît la valeur intrinsèque de toutes choses... Il me reste de cette lecture beaucoup d'opinion de son esprit, peu d'estime de son cœur et nul goût pour sa personne... » Mme de Maintenon, à la cour de Louis XIV, ressemble un peu à une gouvernante : elle a le goût de régenter, de diriger; elle fait sa merveille de Saint-Cyr, et sous ce rapport elle est du moins dans son rôle avec la duchesse de Bourgogne. Elle commence par lui créer une maison, et elle l'entoure naturellement de tout ce qu'elle peut trouver de plus dévoué à sa propre fortune, la duchesse du Lude, Mme de Montgon, Mme d'O, Mme de Nogaret, sans compter Mmes de Montchevreuil et d'Heudicourt, celles que la spirituelle princesse appelait les *dames sérieuses*. Le précepteur est Dangeau, que Saint-Simon peint comme « chamarré de ridicules. » — « Il est bizarre de vouloir faire de vous un précepteur, lui écrit Mme de Main-

tenon; mais vous êtes capable de tout pour le bien, et vous en pouvez plus faire à la princesse que tous les maîtres du monde... Je crois qu'il faudrait lui faire tous les jours deux leçons, l'une de la fable, et l'autre de l'histoire romaine. Vous savez mieux que moi qu'il ne faut pas songer à la faire savante, on n'y réussirait pas; il faut se borner à lui apprendre certaines choses qui entrent continuellement dans le commerce des plaisirs et de la conversation. »

Je ne sais si la petite duchesse apprenait la fable ou l'histoire romaine; elle faisait mieux, elle se laissait aller à son naturel, et si elle négligeait fort les leçons de Mme de Maintenon, elle la séduisait, elle la flattait, elle s'asseyait sur ses genoux et l'embrassait malgré elle en lui disant qu'elle n'était point si vieille. Elle agissait de même avec Louis XIV, dont elle amusait la vieillesse morose, se jetant à travers l'étiquette, se permettant tout et mettant à tout une grâce aimable ou un tour piquant, soit qu'elle accueillît Bossuet, qui lui prêtait serment à genoux le jour de son mariage, en lui disant : « Ah! je suis honteuse d'avoir à mes pieds une si bonne tête! » soit que, peu touchée de la trop longue harangue du président de la grand'chambre, elle lui répondît : « Monsieur, ce que vous me dites est sans doute fort beau; mais heureusement on ne se marie pas tous les jours. » Ce jour du mariage, le 7 décembre 1697, ne fut encore qu'une demi-émancipation. Le soir, toutes les cérémonies du coucher accomplies, les deux jeunes époux furent séparés; la petite princesse n'y voulait pas trop entendre, et en pleura. « Eh quoi! ne suis-je pas sa femme? » disait-elle plaisamment. L'émancipation ne fut complète qu'en 1699, par la réunion définitive du prince et de la princesse. Alors commence un nouveau personnage, la vraie duchesse de Bourgogne, vive, parlante, agissante, libre même à la cour et se sentant croître, comme elle le disait, ne cessant pas d'être la « mignonne » de Mme de Maintenon, mais lui échappant à chaque instant, et devenue surtout la joie, l'amusement de Louis XIV, qui ne pouvait plus se séparer d'elle, qui voulait l'avoir partout à ses côtés, aimant à reposer son regard sur ce frais visage. Alors aussi commence une vie nouvelle d'enchantemens et de fêtes dont elle est la gaieté et la lumière. Qu'on se représente cette aimable personne dans ces premiers jours d'épanouissement et de liberté : elle éclaire tout autour d'elle.

« Ma princesse prend tous les jours des grâces nouvelles (dit la *demoiselle d'honneur,* qui n'a eu qu'à recueillir les souvenirs du temps); elle embellit à vue d'œil. Quand nous sommes arrivés ici, elle était petite et délicate; elle a beaucoup grandi sans perdre son embonpoint; son teint est maintenant blanc, incarnat, comme on peut le désirer; son cou, si beau et si rond, s'est élancé. Jamais on ne vit de taille si fine ni si noble, et rien de si gracieux

ni d'un tour plus achevé que toute la forme de son corps. A sa démarche aisée et légère, quand elle passe suivie de son petit nègre, on croirait voir courir une nymphe dans les jardins de Versailles. A sa fraîcheur, on la prendrait pour l'aurore d'un jour d'été. On ne peut moins penser à son ajustement, qui est souvent négligé; mais, si simplement vêtue qu'elle soit, un arrangement naturel la pare en dépit de ses habits. Ses cheveux sont devenus de couleur un peu plus brune; elle a le front et les sourcils arqués de la plus belle forme du monde. Ses yeux sont si beaux, si vifs, et quelquefois si amoureux et si languissans, qu'on ne peut ni en soutenir l'éclat ni en détacher ses regards, et qu'ils semblent éclairer tous les objets sur lesquels ils se fixent. Pour son esprit, on peut dire qu'il brille autant que ses yeux. Son humeur est galante et enjouée. Elle a le cœur haut, mais l'esprit flatteur, et une douceur, un charme dans l'air du visage qui donnent du prix à ses moindres paroles. Enfin il n'y a rien de si aimable ni de si assorti que son esprit et sa personne. Aussi peut-on bien dire que ma jeune princesse est vraiment la déesse de ces lieux... »

Cette vie de la cour de Louis XIV n'était pas une vie de loisir et de paisibles jouissances; c'était au contraire une vie de fatigue, où l'on s'agitait beaucoup, et souvent pour ne pas s'ennuyer. Ce n'était qu'un tourbillon de fêtes, de comédies, de chasses, de voyages, puis le jeu suivait toute la nuit. La petite princesse se livrait avec fureur à tous ces divertissemens, qu'elle animait. La crainte d'être grosse était un stimulant de plus à se hâter de jouir de tout. Grosse ou malade, il fallait qu'elle fût parée, habillée deux ou trois fois par jour, qu'elle dansât, qu'elle veillât, qu'elle accompagnât le vieux roi à Marly, à Trianon, à Fontainebleau. Elle ne songeait guère à sa santé, le roi y songeait encore moins pour elle; il eût été fort mécontent d'être dérangé dans ses habitudes. Dès qu'il se portait bien, tout devait marcher. Il faut se souvenir qu'on vivait dans un temps où Dangeau disait : « Le tremblement de terre que *le roi sentit* à Marly!... » Il y avait un tremblement de terre pour le roi, de même que les amusemens étaient pour le roi. A travers ce tourbillon pourtant, la jeune duchesse s'arrêtait quelquefois comme surprise, sentant une bouffée de souvenir du pays natal, et disant : « On rit de tout, on se moque de tout ici... » Sa gaieté, à elle, était plus libre, plus naturelle, moins raffinée, et elle plaisait justement par ces saillies d'une nature qui restait elle-même jusque dans une atmosphère si prodigieusement factice.

Si la politique eût été pour Louis XIV une combinaison de prévoyance et d'avenir, ou plutôt, pour rester juste, si le temps l'eût voulu, la duchesse de Bourgogne eût été dès cette époque la vive et séduisante personnification d'une alliance qui, en agrandissant la maison de Savoie au-delà des Alpes, garantissait la France en Italie et la laissait plus libre en Europe. Malheureusement ce n'était qu'un

mariage, mieux fait, il est vrai, que celui du premier dauphin, pour assurer une distraction à la vieillesse du roi : ce n'était pas une alliance. Entre Louis XIV et le duc Victor-Amédée, il y avait émulation de réserve, de méfiance et de diplomatie; sous les couleurs d'une récente amitié, on ne s'entendait guère. Le roi voulait bien retenir le duc dans la sphère de sa politique, lui demander ses filles, et lui laisser même entrevoir vaguement quelque avantage pour prix de son concours ou de sa neutralité en Italie; mais il se défiait et ne voulait rien promettre. Victor-Amédée à son tour voulait bien donner ses filles, prodiguer les marques de son dévouement au roi, et agir, s'il le fallait, avec la France; mais il n'abdiquait pas son ambition et ne se livrait pas. C'était le prince ruminant toujours quelque évolution extraordinaire, n'étant jamais plus près d'être l'ami de l'empereur que lorsqu'il négociait avec le roi.

Rien n'est plus curieux que la scène qui se passa vers 1699 entre Victor-Amédée et Tessé, qui fut envoyé à Turin en apparence pour porter les complimens de la duchesse de Bourgogne, au fond pour sonder le duc à l'approche de la succession espagnole, lorsque la santé du roi d'Espagne, selon le mot de Tessé lui-même, était « un jour d'automne qui fait encore plaisir, et que l'hiver talonne. » Tessé voulait savoir ce que le duc aurait à lui proposer, et le duc voulait savoir quelles offres lui seraient faites par le roi. Victor-Amédée se montra ce qu'il était toujours, fin, éloquent, grand questionneur, ayant l'œil sur tout en Europe, allant de la Hongrie sur le Rhin, de l'Angleterre en Espagne. « Que dit-on des affaires de Hongrie et du peu de réforme que l'empereur a fait dans ses troupes? — Quel retardement apporte-t-on à la remise de Brisach? — Parlons un peu d'Angleterre. Le parlement traverse étrangement le roi de la Grande-Bretagne. » Puis il ajoutait gravement : « J'admire la vicissitude des choses de ce monde, car aurions-nous cru, il y a quatre ans, que le roi et le roi d'Angleterre fussent aussi amis qu'il paraît qu'ils le sont. » Il en venait enfin par voie détournée à l'Espagne. « Que pensez-vous de l'exil du comte d'Oropesa, et que disait-on à la cour, quand vous en êtes parti, de la maladie du roi d'Espagne? » Tessé, sans se livrer, défendait de son mieux et avec esprit son terrain contre le duc, qui ne défendait pas moins habilement le sien, et on finissait par se quitter ainsi, ne sachant rien de part ni d'autre, non cependant sans que Victor-Amédée eût déclaré une fois de plus qu'il considérait comme le plus beau jour de sa vie le jour où il était rentré dans les bonnes grâces du roi, qu'il voulait être tout au roi, — ce qui était un mauvais signe. Tessé partit sans rien savoir, et bientôt, la guerre de la succession éclatant, après une courte alliance avec la France, Victor-Amédée passait dans la coalition, d'où il sor-

tait avec cette couronne de roi qui devient aujourd'hui, sur la tête d'un de ses héritiers, la couronne d'Italie.

Ainsi la duchesse de Bourgogne se trouvait être le gage aimable d'un rapprochement momentané, non d'une alliance durable. Elle restait avec sa gentillesse et sa bonne humeur, tandis que la politique suivait son cours et allait à la guerre. Il en résultait sans doute pour elle une épreuve délicate au moment de la rupture. Elle défendit d'abord son père contre tout soupçon de défection; mais enfin il fallait bien se rendre. Qu'on imagine ce que pouvait être sa situation à la cour de Versailles, lorsque le duc de Vendôme, qui commandait les armées en Italie, recevait l'ordre de retenir prisonnières les troupes du duc de Savoie, et que Victor-Amédée à son tour faisait arrêter par représailles l'ambassadeur de France Philippeaux. Elle traversa heureusement cette épreuve. Le roi avait le ménagement délicat de ne rien dire et de ne laisser rien dire du duc de Savoie devant elle. A son tour, elle gardait un silence éloquent et habile. Au fond, qu'en pensait-elle, et où était son cœur? Elle avait un fier sentiment de la gloire de son père; elle gardait pour son pays natal un attachement qui étincelait, selon le mot de Saint-Simon, et jamais elle ne versa autant de larmes pour tous les malheurs de la famille royale de France qu'elle en versa d'émotion et de joie à la naissance d'un prince héritier de la couronne de Savoie. Le cri du sang jaillissait en elle. Bien que toute Française, elle ne pouvait suivre que d'un cœur singulièrement partagé les chances de la guerre. Alla-t-elle plus loin? Profita-t-elle de ses familiarités avec le roi pour lire dans ses papiers et transmettre à son père les secrets de la guerre et de la politique? On l'a cru, on l'a dit; un mot de Louis XIV le donnerait à entendre. « La petite coquine nous trompait, » dit-il en ouvrant une cassette à sa mort; mais peut-être s'agissait-il de toute autre chose que des secrets de la politique et de la guerre.

La brillante princesse n'en restait pas moins en ces années la reine capricieuse et charmante de la cour, la folâtre enfant qui animait tout. La duchesse de Bourgogne est la fée lumineuse de ce déclin morose, disais-je, comme Madame, duchesse d'Orléans, représente le moment de jeunesse du règne, de 1661 à 1670. Chez l'une et l'autre, il y a le don de plaire et de répandre la vie autour d'elles. Seulement à je ne sais quelle grâce supérieure madame Henriette joignait les goûts de l'esprit; elle était la protectrice sympathique de Molière et confiait le soin de raconter son histoire et ses faiblesses à Mme de La Fayette; elle aimait les conversations avec Turenne et le duc de La Rochefoucauld. La jeune duchesse de Bourgogne avait peut-être moins de ces goûts élevés. Si elle n'eut

Molière, elle avait du moins Racine et *Athalie* où elle jouait un personnage; mais elle désespérait Racine et elle trouvait la pièce ennuyeuse et froide : elle ne commença à la trouver admirable que lorsqu'elle y eut du succès dans son riche costume de Josabeth. La duchesse d'Orléans avait été une fascination pour Louis XIV; la duchesse de Bourgogne était un amusement pour le vieux roi, une enfant impétueuse qui avait le droit de tout faire, même ce qui n'eût point été permis aux autres princes, et qui émerveillait par l'imprévu de ses saillies, par la liberté de ses propos, témoin le jour où, entendant le roi et Mme de Maintenon parler de la cour d'Angleterre et de la reine Anne, elle disait avec une piquante brusquerie : « Ma tante, — c'était le nom qu'elle donnait à Mme de Maintenon, — il faut convenir qu'en Angleterre les reines gouvernent mieux que les rois, et savez-vous bien pourquoi, ma tante?... C'est que sous les rois ce sont les femmes qui gouvernent, et ce sont les hommes sous les reines. » Le règne d'ailleurs avait changé, et le siècle aussi inclinait vers sa fin, allant se perdre dans le XVIIIe siècle commençant. Les mœurs tendaient à s'altérer de plus en plus; l'amour de tous les plaisirs avait un caractère moins raffiné. C'était le temps où tout un monde de jeunes cavaliers et de jeunes femmes d'une génération nouvelle échappait à l'étiquette en s'en allant la nuit dans les bois de Marly. On jouait un jeu effréné, et même le goût de la table se répandait. La jeune duchesse de Bourgogne elle-même, avec sa fougue naturelle, se laissait aller à l'étourdissement. Elle aimait ces courses mystérieuses et irritantes dans les bois de Marly. Elle jouait, perdait des sommes folles, se repentait d'une façon charmante, demandait pardon à Mme de Maintenon, qui la grondait, puis recommençait. L'entraînement du plaisir l'emportait toujours.

Dans cette vie agitée d'une jeune femme souveraine par la grâce, tout était fête et enivrement, et celui qui pouvait avoir le moins d'empire sur cette brillante et impétueuse organisation était le duc de Bourgogne lui-même. C'était, à vrai dire, l'union inégale de deux natures bien différentes. Autant la princesse était vive et légère, autant le jeune prince était sérieux et presque sauvage. Le duc de Bourgogne, fils du dauphin et petit-fils de Louis XIV, est assurément une des plus curieuses et des plus originales figures de ce siècle. Son père, le grand dauphin, était né indolent et paresseux, « tout à la matière, » dit Saint-Simon. La forte parole de Bossuet, qui fut son précepteur, ne put le réveiller et l'élever au-dessus d'une vulgaire condition morale. Le duc de Bourgogne était né avec des instincts terribles et emportés. Plein de passions et d'opiniâtreté, il ne souffrait aucune résistance. Il se livrait à tous les plaisirs avec fureur, et était farouche jusqu'à la cruauté. Il joignait à une hau-

teur étrange de caractère un esprit vif et pénétrant. Ce fut l'œuvre du duc de Beauvilliers, secondé par le duc de Chevreuse et surtout par Fénelon, d'assouplir cette rude nature par une éducation de tous les jours et de toutes les heures. Par un effort singulier sur lui-même, ce jeune prince, né violent, était devenu un homme nouveau, doux, affable, animé d'un haut sentiment du devoir, austère, fuyant les plaisirs, et toujours un peu sauvage par crainte de lui-même et des autres. Le duc de Bourgogne ressentait pour sa jeune femme un amour ardent; il avait pour elle des préoccupations et des délicatesses infinies. Il s'inquiétait surtout de cette vie de plaisirs qu'elle menait; quelquefois il refusait de la suivre, et se réfugiait chez lui. En un mot, ce qu'elle aimait, il ne l'aimait pas, et le contraste éclatait dans les goûts autant que dans les caractères. Cette sérieuse et austère nature ne pouvait plaire à la vive et pétulante princesse. Ce n'est pas qu'il y eût une antipathie réelle. La duchesse de Bourgogne avait de l'estime pour le jeune prince, elle le défendait même dans sa considération contre les intrigues de cour, elle cherchait à adoucir ses mœurs; mais elle ne l'aimait pas, elle se moquait de son austérité et de ses dévotions, et elle disait en riant : « Je suis sûre que si je mourais demain, le duc de Bourgogne épouserait une sœur grise ou une tourière de Sainte-Marie. » Et Louis XIV était de l'avis de sa petite-fille; il n'aimait pas ce jeune homme sévère ou bizarre, qui se refusait au plaisir, s'absentait du bal de la cour, et ressemblait à un censeur; il le lui faisait sentir par ses railleries de Jupiter mécontent. Le dauphin et sa petite cour de Meudon semblaient préférer un autre frère du jeune prince, le duc de Berri. Tout le monde était un peu de cette conspiration contre le farouche époux de la brillante princesse.

Vive, d'humeur galante, ayant peu de goût pour son mari et tout enivrée de jeunesse et de fêtes, la duchesse de Bourgogne n'eut-elle pas d'autres goûts, — je ne veux dire d'autres passions? C'est peut-être ici un point délicat que Mme de Caylus effleure, que le grand révélateur Saint-Simon laisse entrevoir, et que n'oublie pas la spirituelle demoiselle d'honneur qui écrit aujourd'hui; il y a en un mot ce qu'on peut appeler le chapitre des amoureux de la duchesse de Bourgogne et des faibles de cœur de la piquante princesse, chapitre romanesque et resté à demi dans l'ombre. Ce furent tout au moins des commencemens d'aventure et de sentiment. Le premier amoureux fut M. de Nangis, un des plus brillans seigneurs de la cour, quoiqu'il soit devenu un pauvre maréchal de France, beau, bien fait, ayant de la grâce et de la discrétion, connu pour sa valeur à la guerre. La duchesse de Bourgogne ne fut pas insensible, dit-on; elle avait du goût pour M. de Nangis, et les bois

de Marly couvrirent plus d'une entrevue. Le malheur est que Nangis était pris d'un autre côté; il était gardé par Mme de La Vrillière, qui, « sans beauté, était jolie comme les amours et avait toutes les grâces, » et disputait sa conquête même à la princesse. De là mille péripéties intimes, mille scènes piquantes, qui troublaient le repos de cette aimable jeune femme et excitaient chez elle ce besoin de plaire, devenu son charme comme son piége. Un autre amoureux fut M. de Maulevrier, gendre de M. de Tessé, que la princesse traitait toujours avec une affection particulière parce qu'il avait été le négociateur de son mariage et son introducteur en France. Maulevrier était un fou furieux, plein d'intrigue et d'ambition, terriblement jaloux de Nangis et étudiant toujours la mesure de la faveur de celui-ci soit dans un regard de la princesse, soit dans les jalousies de Mme de La Vrillière. Déjà fort avant dans la maison de la duchesse de Bourgogne, il employa un moyen singulier pour entrer encore plus dans son intimité. Il feignit une maladie de poitrine, une extinction de voix qui lui permettait de parler bas à la princesse devant toute la cour; il joua son rôle pendant plus d'un an, parlant de sa passion, redoutant le bonheur de Nangis, éclatant parfois en reproches contre la princesse, et lui faisant un jour, au sortir de la messe, une scène presque violente qui laissait la jeune femme tremblante et éperdue, lorsque Tessé, heureusement informé, fit une diversion de tacticien et persuada à son gendre de le suivre en Espagne. Malheureusement Maulevrier revint d'Espagne plus violent que jamais, croyant avoir acquis de l'importance par une sorte de faveur auprès de Mme de Maintenon et de Mme des Ursins, toujours jaloux de Nangis et de tout le monde, et il finit tragiquement, en se précipitant du haut d'une fenêtre. La duchesse reçut la nouvelle à la messe du roi; elle en pleura en secret sans qu'on pût dire si c'était de pitié ou d'attendrissement.

Il y eut enfin parmi ces amoureux de la duchesse de Bourgogne un personnage qui n'est pas le moins étrange et le moins imprévu : c'est l'abbé de Polignac, depuis cardinal, celui qui, dans un poème, entreprit de réfuter Lucrèce et *la Nature des Choses* au nom de la Providence. L'abbé de Polignac était bien fait, lui aussi, comme Nangis, beau de visage, gracieux de manières et d'esprit, insinuant, flatteur, parfait courtisan, au point de dire un jour au roi, dans les jardins de Marly, où l'on était surpris par la pluie : « Ce n'est rien, sire; la pluie de Marly ne mouille point. » Il s'insinua adroitement dans le monde intime du duc de Bourgogne, et il fit si bien qu'il devint le favori du prince au moins autant que de la princesse. Que se passait-il? On ne le sait; mais lorsque l'abbé de Polignac partait pour Rome en 1706 comme auditeur de rote, l'aimable princesse ne

put cacher son émotion; elle resta enfermée tout le jour sous prétexte d'une migraine, et elle pleura, dit-on. Il faut le dire, dans ces liaisons rapides que les bois de Marly couvraient de leur ombre mystérieuse, il y avait plus de légèreté et de vivacité de jeunesse que d'entraînement vulgaire; il y avait surtout cette coquetterie naturelle qui voulait plaire à tout le monde, et laissait toujours espérer. Et ce qu'il y a de curieux, c'est que tout le monde à la cour était dans la confidence de la duchesse de Bourgogne, et nul ne la trahissait. Elle était si bien aimée qu'on s'entendait pour se taire et pour garder ce secret, qui était le secret de tous. Un jour des vers satiriques furent déposés sur une balustrade de Versailles, ils furent trouvés par Madame, la Palatine, cette rude Allemande, qui ne se gêna pas pour les montrer; mais ils furent aussitôt détruits, et la cruelle médisance resta étouffée dans le silence. Le secret était si bien gardé que le roi et le duc de Bourgogne ne se doutaient nullement de ces petites intrigues. Mme de Maintenon seule ne les ignorait pas, et un jour, comme la duchesse de Bourgogne, folâtrant et badinant, remuait avec sa familiarité habituelle les papiers de celle qu'elle appelait sa tante, elle tomba sur une lettre où ses aventures de galanterie étaient racontées par une de ses dames d'atours. La princesse pâlit et rougit tour à tour, tandis que Mme de Maintenon la suivait du regard en lui disant : « Eh bien! mignonne, qu'avez-vous donc? » La dame aux coiffes noires gronda, la duchesse pleura, et tout fut fini, car Mme de Maintenon l'aimait réellement; elle aussi, elle gardait son secret. Ce goût de galanterie d'ailleurs était contenu chez la duchesse de Bourgogne par une fierté naturelle qui l'empêchait de glisser dans le désordre ou qui la ramenait à temps, et qui la tenait éloignée soit de la petite cour de Meudon, où régnait Mlle Choin à côté du grand dauphin, soit des autres princesses légitimées, telles que Mme la Duchesse et Mme de Conti, qui étaient des filles de Mme de Montespan. Elle n'était pas toujours en bonne intelligence avec ce monde, où l'on enviait sa faveur auprès de Louis XIV, et où l'on se moquait des enfantillages auxquels elle se livrait pour amuser le vieux roi. Elle se moquait encore plus des princesses qui remarquaient ses galanteries ou ses enfantillages. « Eh! je m'en ris! Eh! je me moque d'elles! disait-elle plaisamment, et je serai leur reine. Je n'ai que faire d'elles ni à cette heure ni jamais, et elles auront à compter avec moi, et je serai leur reine! » La malice, chez la pétulante princesse, ne laissait pas de cacher de la hauteur et de la fierté.

La duchesse de Bourgogne était donc à vingt-cinq ans dans le plein épanouissement de la jeunesse, elle jetait sur une époque en déclin le dernier reflet de sa grâce piquante; tout était fête pour

elle dans le présent, et tout lui souriait dans l'avenir. C'était pourtant le moment où elle touchait à une suite de catastrophes qui, après l'avoir rapprochée à l'improviste du trône, l'enlevaient elle-même brusquement à la puissance et à la vie. Rien n'est plus saisissant et plus lugubre que ces années où, tandis que la guerre est partout allumée aux frontières, la mort entre en maîtresse dans ce règne et frappe à coups redoublés, comme pour achever la ruine. Les catastrophes royales commencèrent en 1711 par la mort du dauphin, gros homme de cinquante ans, apathique et vulgaire. Qui ne se souvient de cette scène si étrangement puissante où Saint-Simon peint tout ce mouvement qui suit la mort du premier dauphin, les plaintes intéressées, les ambitions éveillées ou déçues, les cabales s'agitant, les valets cherchant des nouvelles, les courtisans se pressant dans les galeries de Versailles, les uns « tirant des soupirs de leurs talons, » d'autres composant leur visage, les plus avisés allant saluer dans les nouveaux dauphins, le duc et la duchesse de Bourgogne, le soleil levant, « la première pointe de l'aurore, » puis tout à coup Madame paraissant en habits de deuil, « hurlante de douleur, » sans savoir pourquoi, parce que sans doute elle pensait qu'il le fallait, et enfin le bon gros suisse cuvant son vin sans se réveiller au milieu de cette cohue dorée, agitée et flottante? Tout n'était point malheur. Le grand dauphin ne promettait qu'un règne vulgaire, où Mlle Choin eût remplacé Mme de Maintenon. Par sa mort, le duc et la duchesse de Bourgogne montaient d'un degré vers le trône et devenaient les héritiers de Louis XIV. La petite princesse de Savoie s'élevait au rang de dauphine de France, et elle entrait de bon cœur dans ce rôle nouveau, heureuse dans sa jeunesse et sa grandeur. Une année n'était point encore passée cependant que déjà la mort avait soufflé sur ce rêve en enlevant subitement et la jeune dauphine et le nouveau dauphin lui-même.

C'est au mois de janvier 1712 que la duchesse de Bourgogne ressentit les premières atteintes d'une indisposition qui n'avait d'abord que l'apparence légère d'une fluxion. Elle avait accompagné le roi à Marly, et comme avec le roi il fallait toujours marcher et faire figure, elle ne cessait point de se lever pour tenir le salon et le jeu. Peu à peu ce qui n'était qu'une indisposition s'aggravait, la souffrance devenait plus intense, les symptômes d'un mal inconnu apparaissaient, et bientôt, le 11 février, le danger était assez grand pour qu'on parlât des derniers sacremens. Alors se passait une scène qui laissait peut-être pressentir quelques-uns de ces petits mystères de la vie de la jeune dauphine qu'on avait réussi à cacher au roi. Louis XIV, avec cette naïveté d'autocratie qui était l'essence de sa nature, allait jusqu'à choisir les confesseurs des princes. Il avait

donné notamment pour confesseur à la duchesse de Bourgogne un homme à lui, un jésuite, le père La Rue. Lorsque celui-ci s'approcha de la princesse et l'interrogea, elle le regarda, lui dit qu'elle l'entendait, et se tut. Le père La Rue renouvela ses questions sans obtenir aucune réponse. La princesse craignait de l'affliger, et en même temps elle ne voulait pas se confesser à lui. Se défiait-elle de sa discrétion? Avait-elle à révéler en ce suprême moment quelques-unes de ces choses intimes qu'elle n'avait point avouées jusque-là dans ses confessions ordinaires? Le père La Rue sentit cet embarras et eut l'esprit de le respecter. Il se borna à lui demander qui elle désirait appeler, et elle désigna un prêtre de la paroisse de Versailles, M. Bailly, qui n'était pas net du soupçon de jansénisme, au dire de Saint-Simon. M. Bailly ne se trouva pas là, et ce fut un récollet, le père Noël, qui fut appelé. Ce changement de confesseur à la dernière heure fit éclat à la cour et éveilla tous les commentaires. Le roi lui-même fut plein de surprise, et n'eut peut-être des soupçons qu'à ce moment. La pauvre princesse, en refusant de se confesser au père La Rue, s'était peut-être confessée à tout le monde. Elle n'avait plus d'ailleurs que quelques heures à vivre : le lendemain, 12 février, elle expirait entourée de Mme de Maintenon et du roi, qui pleuraient en voyant leur échapper cette créature charmante, quoique ni l'un ni l'autre ne fussent extrêmement tendres. Et le deuil de la royauté ne s'arrêtait pas là : sous le coup même d'une douleur qui était chez lui aussi sincère que profonde, le dauphin à son tour était pris d'un mal mystérieux qui l'abattait en quelques jours. Le 18 février, il était mort. « Avec la dauphine, dit Saint-Simon, s'éclipsèrent joie, plaisirs, amusemens même, et toutes espèces de grâces; les ténèbres couvrirent toute la surface de la cour; elle la remplissait tout entière, elle y animait tout, elle en pénétrait tout l'intérieur. Si la cour subsista après elle, ce ne fut plus que pour languir... » Avec le duc de Bourgogne s'évanouissait l'espoir d'un règne sérieux, qui eût pu relever la royauté et la rajeunir peut-être.

Tout s'en allait d'ailleurs. Ce n'était plus le temps du bonheur pour Louis XIV, qui restait presque comme le dernier et l'unique demeurant de son siècle, voyant tout changé autour de lui, ses grands hommes disparus, ses héritiers les plus directs prématurément enlevés, ses dernières joies évanouies, toutes ses combinaisons déjouées par une sorte de fatalité. A quoi lui servait tout ce qu'il avait vu passer sous ses yeux, tout ce qu'il avait tenté? Il avait eu Bossuet pour élever son fils; Bossuet n'avait pu faire de ce fils un homme, et le premier dauphin était mort sans régner. Il avait eu Fénelon pour élever son petit-fils; Fénelon avait mieux réussi,

mais le duc de Bourgogne avait disparu avant l'âge. Il avait trouvé dans les combinaisons de sa politique une petite princesse qui était la lumière et la grâce d'un règne assombri, et la duchesse de Bourgogne n'était plus. La reine d'Espagne, elle aussi, mourait peu après. Ces deux sœurs de Savoie s'en allaient presque ensemble. Je ne veux point exagérer le rôle des princes dans les destinées des peuples, dans la marche mystérieuse des choses, et cependant ne peut-on se demander ce qui serait arrivé si la mort eût été moins inexorable, si elle eût laissé vivre la duchesse de Bourgogne à côté du second dauphin devenu roi, la reine Louise-Gabrielle à côté de Philippe V en Espagne? Ce destin ne s'est point accompli.

Telle qu'elle est, la duchesse de Bourgogne apparaît comme une de ces figures de l'histoire qui charment par ce qu'elles ont été et par ce qu'elles auraient pu être, qui s'éclipsent avant de réaliser les espérances qu'elles éveillent. Dans cette cour du grand roi où tout vieillit, se refroidit et s'affaisse, elle est la vie, la grâce spirituelle et attachante. Dans ce monde de princes légitimés, fruits des amours royales, elle a un air de vraie princesse, elle a une hauteur pétulante et une fierté naturelle. Par son esprit, elle touche au XVIIe siècle qui finit et au XVIIIe siècle qui commence, réunissant dans sa personne quelques-uns des traits des deux époques. Princesse de Savoie enfin, n'est-elle pas à la cour de Louis XIV comme une personnification prématurée et piquante de cette alliance de la France et du Piémont qui a été si souvent essayée, qui a été le nœud de tant de combinaisons, et qui n'est devenue une réalité sérieuse que de nos jours? Et c'est ainsi qu'un reflet de cette aimable figure vient encore se mêler à tous les événemens contemporains.

CHARLES DE MAZADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1861.

Nous sommes au moment de l'année où à peu près partout on devient las de politique. Il y a longtemps que l'on a remarqué cette division naturelle, qui, coupant l'année en deux, fait à peu près pour toute l'Europe de l'hiver la saison politique, de l'été la saison du repos. Il y aurait entre ces deux divisions une autre démarcation à tracer. L'hiver est l'époque où les gouvernemens sont en conférence avec les parlemens; les hommes d'état sont sur la scène : c'est à la spontanéité et à la raison des hommes politiques de déterminer la direction des affaires et de rendre un compte raisonné de leur initiative à l'opinion. L'été, cette initiative, si elle s'exerce encore, se renferme dans le cabinet, se blottit dans l'ombre des parcs, flâne et papillonne aux eaux. La parole alors, comme dit un lieu-commun pompeux, est aux événemens, c'est-à-dire que la marche de la politique, loin qu'on puisse la calculer sur les déclarations publiques des gouvernemens ou les discussions des chambres, dépend des accidens qui naissent des choses mêmes. Les étés de ces dernières années ont été remplis et tout émus d'accidens de cette sorte, qui, au point de vue de la curiosité et de l'amusement du spectacle, rendirent ces étés plus intéressans que les hivers auxquels ils succédèrent. Ce fut par exemple dans la saison des accidens que nous assistâmes, l'année dernière, au roman des expéditions garibaldiennes. Cette année-ci, la saison des accidens paraît devoir être une morte saison. On se reposera à peu près partout, et comme le repos est un besoin universel, il faut souhaiter qu'aucun caprice du dieu Hasard ne nous vienne troubler en nos quartiers d'été.

Commençons par la France la tournée de cette quinzaine. De quoi l'opinion s'est-elle surtout occupée depuis deux semaines? Il faut le dire, de l'affaire Mirès. Le moment n'est point encore venu où l'on puisse tirer de ce procès les inductions morales, sociales et politiques qui s'en dégagent. Une voie d'appel est encore ouverte aux condamnés du tribunal de police cor-

rectionnelle, la cause n'est point décidée en dernier ressort. Entre les accusés et la justice, il ne serait point convenable d'intervenir. Ce sont les idées françaises, et nous nous y tenons. Devant un accusé, on a chez nous ce sentiment, que sur un seul homme pèsent toutes les forces de la société, représentée par le pouvoir judiciaire, et l'on se ferait un scrupule de porter secours à l'accusation armée de tant de puissance. Il n'en est point ainsi en Angleterre, où l'on sait que la justice participe elle-même du *self-government,* et où la part des pouvoirs publics dans les poursuites est extrêmement réduite. Il y a quelques années, une affaire analogue à la déconfiture de la Caisse des chemins de fer éclata à Londres, l'affaire de la *Royal British-Bank*. La presse politique et économique d'Angleterre fut loin de garder envers les directeurs et les administrateurs de la *British-Bank* l'attitude de réserve où la presse française s'est tenue à l'égard des directeurs de la Caisse des chemins de fer. La presse anglaise épousa chaudement la cause des créanciers et des malheureux actionnaires de la *British-Bank,* qui était en réalité celle du public; elle en seconda l'instruction en établissant les véritables principes de morale et de droit qui doivent présider à la direction des sociétés financières, en faisant ressortir la responsabilité encourue par les directeurs, dont plusieurs étaient membres du parlement ou *aldermen* de Londres. Mais, nous le répétons, l'administration de la justice n'est point en Angleterre aussi armée qu'en France, et il est naturel que chez nous la presse s'abstienne d'accabler des accusés placés devant un pouvoir judiciaire redoutable. Par réciprocité du moins, il serait convenable que tous les journaux en France voulussent bien observer entre les accusés et l'accusation une impartialité absolue, et s'abstinssent de donner, ne fût-ce qu'indirectement, aux inculpés des témoignages de sympathie qui, jusqu'à ce que leur innocence soit démontrée et reconnue par les tribunaux, risquent de s'égarer et d'égarer les préventions de l'opinion sur de grands coupables. Nous ne nous croyons donc autorisés à émettre sur le procès Mirès aucune appréciation avant que tous les degrés de juridiction aient été épuisés. Qu'il y ait à tirer de cette affaire des moralités qui appartiennent à la politique, cela est manifeste. N'a-t-on pas vu, d'après le témoignage même de l'accusé, consigné dans des lettres qui n'étaient point destinées à la publicité, l'immense influence qu'il avait pu acquérir sur les journaux, grâce à la triste condition qui est faite à la presse? Nous le disions ici même il y a trois ans : dans les pays où la presse n'est point libre, les intérêts politiques du pays ne sont pas seuls compromis. A la faveur du régime qui entrave les libres manifestations de l'opinion, il s'établit toute sorte de despotismes subalternes dont les intérêts des particuliers ont à souffrir. M. Mirès lui-même a été la victime de ce régime de la presse, où il croyait puiser une force irrésistible, parce qu'il y trouvait d'inépuisables complaisances. Supposez un instant qu'il eût pu exister depuis huit ans dans la presse parisienne un journal tel qu'était l'ancien *National;* aucune des témérités que l'annonce et la réclame rendaient faciles à M. Mirès n'eût été

possible; les systèmes erronés de finances et d'économie dans lesquels nous sommes engagés, combattus énergiquement à l'origine et dans chacune de leurs premières manifestations décisives, eussent été redressés à temps. M. Mirès lui-même, à l'heure qu'il est, ne doit-il pas penser qu'il eût tiré un meilleur parti de ses facultés naturelles et de cette ardeur entreprenante qui a fixé sur lui l'attention publique, s'il avait eu à compter avec le sévère contrôle de journaux indépendans, au lieu de s'emparer de l'influence d'une presse énervée et corrompue dans son principe?

Après ce grand procès, dramatisé par l'énergie et l'activité de M. Mirès, et qui, nous le répétons, acquiert une véritable importance politique par les questions qu'il soulève soit sur le régime de la presse, soit sur les lois qui régissent en France les sociétés commerciales, soit sur le mouvement qui a été imprimé aux affaires depuis 1852, nous ne trouvons plus guère à l'intérieur de faits intéressans. M. le ministre de l'intérieur a bien publié une circulaire modeste et pratique qui élargit un peu l'action des préfets. Ces représentans du pouvoir exécutif sont autorisés à se réunir pour se concerter sur les intérêts communs aux départemens qu'ils administrent. Nous aurons ainsi des conciles provinciaux de préfets. Nous n'y trouvons pas à redire. Il est clair que, malgré la division administrative de la France en départemens, qui a exagéré l'arbitraire de l'ancienne délimitation des généralités, il subsiste en France des intérêts communs à nos vieilles provinces démembrées, dont la configuration et la constitution avaient été la conséquence même de cette communauté d'intérêts et l'œuvre du temps. Il y a donc dans l'autorisation nouvelle accordée aux préfets un principe conforme à la nature des choses et le germe peut-être d'un travail de saine décentralisation. Il reste à voir ce que cela deviendra dans l'application. Un document non moins important est la lettre de l'empereur annonçant la suppression du recrutement des engagés volontaires sur la côte d'Afrique. Personne n'était plus dupe du véritable effet des engagemens volontaires des noirs en Afrique. On savait que, malgré l'honnêteté du mot, la chose produisait des résultats analogues à ceux de la traite. C'étaient des esclaves appartenant aux petits chefs de la côte, des esclaves, butin de la guerre, et non des hommes libres, qui devenaient des engagés, et c'était à leurs maîtres, non à eux, que la prime d'engagement était payée. Dès l'affaire du *Charles-et-George,* nous demandions l'abandon de ce système. Une des chances de l'abolition de l'esclavage dans les sociétés participant à la civilisation européenne qui l'ont encore conservé, c'est que les cultures qui réclament le travail des noirs se puissent établir dans le pays même des noirs, en Afrique. Pour atteindre ce résultat, il faut que les noirs d'Afrique soient intéressés par les profits du commerce à s'appliquer chez eux à ces cultures. Les bénéfices que les chefs africains tirent de la traite et des engagemens les détournent de ces grands et féconds intérêts de l'agriculture et du commerce. Privés de ces odieux profits, leur cupidité les obligera bientôt à se tourner vers une source d'avantages plus légitimes. Ceci n'est point

une simple conjecture. L'expérience a prouvé que, partout où cessait la traite, le travail et le commerce succédaient à cet infâme trafic. Nous devons donc nous féliciter, malgré la satisfaction que l'Angleterre en éprouve, de voir la France rompre entièrement avec tout ce qui, de près ou de loin, peut ressembler à la traite. Ce n'est pas nous qui nous plaindrons, tant que notre gouvernement ne fera à l'Angleterre que des concessions de ce genre, concessions qui profitent à l'humanité et par conséquent nous honorent. Un esprit éclairé, animé d'un libéralisme et d'une philanthropie sincères, M. Augustin Cochin, vient de publier sur le côté historique de cette question de l'abolition de l'esclavage deux volumes où la matière est épuisée avec un véritable talent. La crise américaine donne un intérêt particulier d'opportunité à ce généreux ouvrage, auquel l'abandon par la France du système des engagemens volontaires de la côte d'Afrique fournira naturellement, pour une édition prochaine, un dernier chapitre.

Un de ces maux qui tiennent inévitablement à notre état économique et social se manifeste en ce moment sur divers points de l'Europe, et même de la France, par des symptômes auxquels il importe de prendre garde. Le débat des salaires entre les patrons et les ouvriers provoque des grèves en Belgique, en Angleterre, dans plusieurs de nos villes. C'est un terrible problème que celui de la compétition du capital et de la main-d'œuvre. Tout conflit entre ces deux agens de la production annonce un malaise réel, suscite des maux immédiats et crée un péril. Il est possible, au milieu de ces débats, que quelquefois les ouvriers aient tort dans leurs exigences, se méprennent sur leur intérêt véritable, et il faut convenir qu'il est rare que le résultat ait donné raison au système des grèves. Ce mal, à notre avis, ne comporte point de remède absolu : on ne s'en débarrasse point par une légalité rigoureusement répressive, et la science économique est impuissante à le prévenir par l'organisation d'un système infaillible de relations entre le capital et la main-d'œuvre. Il y a là une maladie, une sorte de fièvre d'accès inhérente à la forme économique de la condition humaine, et dont les sociétés ne peuvent pas plus être radicalement délivrées que l'homme physique ne peut être affranchi de la souffrance et de la mort. Il faut être bien pénétré de cette vérité avant d'aborder l'examen particulier des luttes qui s'engagent entre le capital et le travail, car, une fois édifié sur ce point, on ne cherchera ni d'un côté ni de l'autre le remède dans les moyens violens et arbitraires. Du côté du capital, on ne demandera pas le salut à une législation cruelle et contraire à la liberté; du côté du travail, on ne placera pas l'espoir d'un triomphe prochain et final dans le mirage d'une organisation artificielle de la société. L'on abordera chaque problème particulier à mesure qu'il se présentera, en recherchant de bonne foi les palliatifs qu'il comporte, et avec l'attention scrupuleuse, la sympathie sincère qui sont dues à la condition matérielle et morale des classes populaires. Si d'ailleurs l'économie politique n'a point de solution absolue sur les relations du travail et du capital, il s'en faut qu'elle soit dans l'impuissance complète de

prévenir quelques-unes au moins de ces crises douloureuses. Toutes ces crises ne sont point naturelles, et ne proviennent pas de l'aveugle force des choses : il en est d'artificielles, qui sont amenées par le vice des institutions et la faute des hommes. La puissance de l'économie s'arrête devant l'influence que les causes naturelles exercent sur le prix des choses et la rémunération des services, devant l'action des saisons et devant les accidens politiques, qui peuvent paralyser le travail au sein des nations barbares qui fournissent à l'industrie des peuples civilisés de grands articles de consommation, ou les principales matières premières de la production. Les plus intelligens et les plus savans économistes placés à la tête des gouvernemens ne peuvent rien sur les accidens météorologiques, qui mettent la perturbation dans l'équilibre des récoltes; ils ne peuvent rien sur les troubles politiques, qui altéreront les conditions du travail et le mouvement de la production dans les pays plus ou moins barbares, plus ou moins avancés, qui sont de grands marchés de matières premières ou de denrées, tels que l'Inde ou la Chine, l'Amérique ou la Russie. Mais outre ces causes naturelles et générales qui viennent troubler à l'improviste les prix des choses, les rémunérations, et par conséquent les relations du capital et de la main-d'œuvre, causes qui échappent à la prévoyance ou à la direction de l'homme d'état, il est d'autres causes de crise que la prudence humaine peut prévenir, ou que l'ignorance, l'imprévoyance, l'inapplication des gouvernemens peut engendrer. De cette nature sont les actes politiques tels que des guerres qui ne sont pas nécessaires, ou des armemens excessifs qui absorbent et anéantissent improductivement une quantité trop considérable du capital disponible d'un pays; telle est encore une impulsion exagérée donnée aux travaux publics. Un état, des administrations publiques, en s'abandonnant avec excès à la séduisante fantaisie et à la luxueuse prodigalité des travaux et des constructions, deviennent des industriels et des spéculateurs sur une colossale échelle : ils appliquent à la branche d'industrie et de spéculation à laquelle ils se livrent des ressources et des forces supérieures à celles que les producteurs apportent dans les autres branches d'industrie. Or les économistes connaissent, — et les hommes d'état de notre temps commettent ce que la loi appelle la faute lourde, s'ils ignorent ce que l'économie politique enseigne et démontre, — les économistes connaissent les conséquences inévitables de tout développement excessif donné à une branche particulière d'industrie. Ces conséquences sont le capital enlevé dans une proportion souvent trop grande à la masse disponible sur laquelle se prélèvent les salaires et les profits, pour être détruit en partie et pour être employé à des transformations trop lentement ou insuffisamment reproductrices, la cherté artificielle des prix produite par une application disproportionnée de capital à un objet au détriment des autres, le renchérissement des prix, accru encore arbitrairement par les folies de la spéculation, enfin une altération inévitable des relations du capital et du travail dans les autres branches de l'industrie. Nous le répétons, les phénomènes

de cette nature ont été étudiés scientifiquement, les causes et les effets en sont connus. L'ignorance des gouvernemens en cette matière n'est plus pardonnable aujourd'hui. Les grèves qui éclatent sous nos yeux sont un avertissement donné aux gouvernemens, surtout à ceux qui, amplifiant leur rôle, ont pris un pouvoir immodéré et ont la prétention d'exercer sur la société une impossible tutelle. Les grèves invitent les gouvernemens à faire un examen de conscience, à rechercher s'il n'existe point des causes factices de crise industrielle, et si, en partie du moins, ces causes n'émanent point d'eux-mêmes. Il est temps peut-être d'y faire attention : des emprunts onéreux pour l'état, et qui, offrant une excitante amorce à la spéculation, amèneraient une fabuleuse abondance de souscriptions aux guichets du trésor, ne sont point une vraie démonstration de prospérité générale. En tout cas, des grèves, des débats sur les salaires entre les patrons et les ouvriers, sont un signe du temps qui tempère singulièrement le sens de la hausse extravagante des terrains, de la cherté de la main-d'œuvre à Paris, et du succès spéculatif des souscriptions ouvertes au trésor. C'est le devoir des économistes et du gouvernement d'étudier promptement la nature et la portée de ce mouvement douloureux, car l'action des lois qui régissent certains faits économiques se peut calculer presque aussi facilement et avec plus de profit pour l'humanité que l'orbite de la comète régnante.

Quoique la session dure encore pour quelques jours en Angleterre, on en sent l'agonie au peu d'intérêt que présentent les séances du parlement. Cette fin de vie parlementaire est consacrée à l'expédition du détail des affaires de second et de troisième ordre. Rarement s'y présentent des questions qui puissent mettre encore aux prises les partis fatigués. Quand le parti tory rencontre pourtant l'occasion de quelque escarmouche, il ne la laisse point échapper et se donne le plaisir de mettre le ministère en minorité, ou plutôt il en fait la menace. C'est ce qui est arrivé à propos d'une motion qui demandait que les électeurs de Wakefield fussent convoqués pour la nomination d'un nouveau député. Aux élections dernières, le bourg de Wakefield se distingua par de cyniques manœuvres de corruption. Le candidat tory et le candidat libéral achetèrent les votes à l'envi. Le candidat libéral, qui n'était autre que le propre beau-frère de M. Bright, fut nommé. L'élection de Wakefield, après une longue enquête, fut cassée par la chambre des communes, et ce bourg n'a point de représentant. Wakefield sera-t-il puni par la perte de la représentation? C'est la peine que l'on inflige en Angleterre aux bourgs où la corruption s'est trop effrontément étalée. Il semble que le cabinet n'ait point pris encore parti à cet égard. A la fin d'une séance, après minuit, les tories, se trouvant les plus nombreux dans la chambre, tentèrent de résoudre la question en proposant qu'un *writ* fût émis pour que Wakefield fût appelé à élire un représentant. Trois fois les whigs présentèrent un amendement contraire à la motion, trois fois l'amendement fut repoussé. Les tories, satisfaits de ce petit succès, consentirent à l'ajournement de la discussion, et enfin leur

motion a été rejetée par une majorité considérable dans une autre séance. Wakefield demeure donc pour le moment frappé d'interdit. Les tories ont paru essayer de prendre leur revanche à propos d'un bill relatif également à une question électorale. Ils ont demandé, se trouvant en nombre, à la fin d'une séance, que la chambre votât la troisième lecture de ce bill. C'était une niche à M. Gladstone, grâce à laquelle ils espèrent lui enlever le collége de l'université d'Oxford, en faisant voter une clause qui permettrait aux membres de l'université de voter par procuration. C'est encore en proposant l'ajournement, plusieurs fois repoussé, que lord Palmerston a fatigué les tories et leur a fait lâcher prise. Ces misères de la fin de la session, en somme peu profitables aux tories, ont été effacées par la discussion sur les affaires de Pologne et par les explications que lord John Russell a données, en réponse à M. Kinglake, sur la question de Savoie et les réclamations suisses. Il semble que, dans le discours auquel nous faisons allusion, lord John Russell ait tenu à en finir avec la question de Savoie. Les puissances continentales n'ont pas voulu prendre en considération les réclamations suisses et les soumettre au jugement général d'un congrès européen. Que pouvait lord John Russell après ce résultat? S'en laver les mains, et c'est ce qu'il fait en rejetant sur les puissances la responsabilité de leur mauvais vouloir. Il se console en constatant que les relations entre la France et l'Angleterre sont établies sur le pied de l'amitié, déclaration dont on ne saurait trop se réjouir, si elle devait rapporter aux Anglais et à nous quelques économies de canons rayés et de vaisseaux cuirassés.

La cause polonaise a en Angleterre assurément de fidèles et généreux amis : la récente discussion qui a eu lieu à la chambre des communes sur les affaires de Pologne n'a peut-être point répondu cependant à ce que l'on devait attendre de l'assemblée la plus libérale de l'Europe. On comprend la réserve dont lord John Russell, lié par sa position officielle, a dû accompagner les sincères témoignages de sympathie qu'il a donnés au malheur des Polonais. On aurait souhaité que des orateurs influens, plus libres que le ministre, eussent adressé au gouvernement russe quelques remontrances plus chaleureuses. La Russie est dans une situation qui devrait d'ailleurs la porter d'elle-même aux justes concessions que réclame la Pologne. Ce grand empire russe, qui a de si vastes ressources, se laisse consumer par une sorte de phthisie financière. C'est le mal qui atteint infailliblement tous les despotismes. La Russie a encore un malheur commun à tous les gouvernemens absolutistes, dont le vice et à la fois le châtiment sont de ne point vouloir et de ne pouvoir pas appeler aux affaires les esprits élevés et les hommes d'un vrai talent, auxquels le pouvoir répugne lorsqu'il y faut entrer sous la livrée de la domesticité : le gouvernement russe montre une rare incapacité financière. Des capitaux considérables de l'Occident s'étaient engagés dans la construction des chemins de fer russes avec une étourderie confiante. Ils pensaient du moins que le gouvernement de Pétersbourg au-

rait toujours assez d'esprit pour réparer les erreurs d'une concession trop légèrement étudiée, et pour s'assurer par des avantages habilement et opportunément accordés le concours du crédit occidental. Ils avaient trop présumé de l'intelligence des deux ministres de l'empereur Alexandre qui gouvernent les finances et les travaux publics de ce vaste empire. La France ne s'est point effrayée de l'aide que les capitaux anglais lui prêtèrent au commencement de ses grandes entreprises de chemins de fer, et elle n'a point regretté le profit que les capitaux anglais ont pu retirer de ce concours. La Russie, elle, a peur que l'on ne s'enrichisse à ses dépens quand on va lui porter l'instrument qui doit féconder ses richesses naturelles! L'état en France s'est imposé d'énormes charges pour engager l'industrie privée à entreprendre la construction du réseau; le gouvernement russe a feint d'ignorer jusque dans ces derniers temps que les gouvernemens continentaux ont tous subvenu largement à la construction des chemins de fer. Tandis qu'aujourd'hui encore, en France, l'état est obligé, pour continuer l'œuvre des chemins de fer, de prendre à son compte la moitié de la dépense d'établissement des nouvelles lignes, en Russie le gouvernement se figure qu'il pourra se donner des chemins de fer avec l'amorce usée d'une simple garantie d'intérêt! Quelle est la conséquence de ces erreurs, où l'on ne sait ce qui l'emporte de l'incapacité, de la vanité, ou de la jalousie de l'étranger? Le crédit de la Russie est gravement entamé; la Russie est en proie à une crise financière au moment où, par la généreuse initiative de l'empereur Alexandre, elle affronte une crise sociale. Pour faire réussir l'émancipation des serfs, il fallait la soutenir par une habile politique de travaux publics et par une savante et hardie politique financière. On ne l'a pas su, et les deux crises s'aggravent en se compliquant l'une par l'autre. Dans cette situation, il n'est point téméraire de prédire que la force des choses entraînera l'empereur de Russie à finir par où il aurait dû commencer, à réformer les institutions politiques de son empire. Il fera plus ainsi pour sa vraie puissance, pour la prospérité et l'honneur de ses peuples, qu'en essayant, comme une rumeur le prétend, de renouveler avec la Prusse et l'Autriche la ligue des copartageans de la Pologne. On aurait pu tenir avec autorité ce langage au gouvernement de Saint-Pétersbourg dans le parlement d'Angleterre; mais la défiance que des fautes commises sur le continent inspirent à l'Angleterre, le besoin qu'elle croit avoir de l'alliance des puissances du nord et du centre de l'Europe pour parer on ne sait à quelle éventualité, altèrent le ton du libéralisme anglais. Dans son humeur actuelle, l'Angleterre aime mieux commenter les statistiques que lui envoie sa légation de Pétersbourg : elle y voit que l'Angleterre absorbe la moitié des exportations et fournit le tiers des importations de la Russie. C'est un beau compte-courant entre deux peuples, et l'Angleterre en est satisfaite. Tout au plus laisse-t-elle entendre que ses sympathies pour la Pologne pourraient prendre une forme pratique, si la question d'Orient venait à donner de nouveaux soucis; mais, bah! le moment n'est guère propice aux agressions

russes contre la Turquie. Les propriétaires russes à demi ruinés par l'affranchissement des paysans ne permettront pas à leur gouvernement de se brouiller avec le meilleur *customer* de la Russie. John Bull rassuré ne doit pour l'instant à la Pologne que de platoniques vœux!

Peut-être est-il moins permis aujourd'hui de désespérer que la querelle de l'Autriche et de la Hongrie se puisse arranger à l'amiable. En consentant à changer la suscription de son adresse à l'empereur, la diète hongroise a fait une première concession de forme qui a prévenu un éclat immédiat. Ce qui nous confirme dans l'espoir d'une transaction amiable, ce sont les embarras semblables, sinon égaux, qui paralysent dans l'action les deux adversaires. L'Autriche ne saurait songer à courber la Hongrie par la force : elle exposerait tout par une résolution violente, et la Hongrie encore une fois conquise et comprimée ne lui apporterait aucune ressource. Quant à la Hongrie, elle n'a point, comme en 1848, une armée organisée à sa disposition : sa résistance matérielle n'aboutirait donc qu'à des émeutes qui compromettraient sa cause, et ne lui fourniraient pas de chances de succès. Entre l'Autriche et la Hongrie, si des deux côtés on se place au point de vue de la raison, le conflit semble devoir demeurer renfermé sur le terrain de la discussion du droit et des interprétations de la légalité. Sans doute la prolongation sans mesure d'un tel état de choses est irritante, mais l'esprit allemand ne se déplaît point aux subtilités légales, et s'il y a chez le Magyar un poète, un orateur, un soldat, le légiste entre à coup sûr pour une forte part dans la composition de ce type national si original et si brillant. Les querelles de légistes peuvent durer longtemps. Les légistes ne disent pas du premier coup leur dernier mot. L'adresse de M. Deak est bien longue; les plaintes et les remontrances sur le passé y occupent une bien large place. L'empereur d'Autriche, en s'accusant cordialement pour les fautes passées de son gouvernement envers la Hongrie, donnerait peut-être aux sentimens hongrois une satisfaction dont il retrouverait la compensation dans le règlement des choses présentes. Des deux côtés, on garde donc vraisemblablement des concessions en réserve. En tout cas, l'empereur François-Joseph doit se féliciter aujourd'hui d'avoir eu recours aux institutions parlementaires. Il a derrière lui des assemblées qui le préservent du péril de l'isolement, qui l'absolvent en partie de la responsabilité des résolutions que lui commanderont les circonstances. Les Hongrois peuvent s'apercevoir, eux aussi, de l'influence qu'ils pourraient exercer sur ces assemblées le jour où ils consentiraient à y entrer; ils grandiraient leur rôle et leur action en Europe de la puissance du grand empire auquel ils se seraient librement associés.

Nous continuons à ne comprendre que médiocrement les éternelles disputes qui divisent la confédération germanique, et tant d'importance attachée par les polémiques allemandes à tant de petitesses. L'incorporation du contingent cobourgeois dans l'armée prussienne est toujours la grosse af-

faire. C'est un exemple d'une nature d'annexion d'une nouvelle forme, et c'est à titre d'exemple que ce fait est digne de remarque. Il ne semble pas que le duc de Cobourg-Gotha doive avoir des imitateurs prompts ou nombreux. Le premier journal de l'Allemagne, la *Gazette d'Augsbourg,* avait annoncé prématurément que le grand-duché de Bade allait, lui aussi, faire sa fusion militaire. Cette assertion a été démentie par le journal du grand-duché. Ce n'est pas la tentation de censurer bruyamment Cobourg-Gotha, et de protester contre les envahissemens prussiens, qui fait en ce moment défaut aux cours secondaires. Ces cours se taisent néanmoins : on ne peut compter sur la cour de Vienne, elle a trop d'affaires ailleurs, et l'on n'ose point s'attaquer à la Prusse. Les mécontens se consolent en espérant du moins que la Saxe royale, elle qui est la tête de toutes les ligues saxonnes, tancera le petit duc comme il le mérite. Ce serait en ce cas M. de Beust qui serait chargé de laver la tête au duc de Saxe-Gotha. M. de Beust est un homme d'esprit, supérieur au petit théâtre qu'il occupe, et qui ferait bien de ne point discréditer son mérite et user ses facultés dans ces pédantes et ridicules résistances à la marche des choses et aux nécessités du temps. M. de Cavour avait touché juste lorsqu'il avait retiré l'*exequatur* aux consuls de la Bavière, du Wurtemberg et du Mecklembourg en Italie pour répondre à une petite piqûre que la petite diplomatie des petits états avait voulu faire au nouveau royaume d'Italie. D'après une explication que le ministre des affaires étrangères a présentée sur cet incident devant la seconde chambre wurtembergeoise, il paraîtrait que les états secondaires, un peu honteux de leur impuissante pointillerie d'étiquette, voudraient atténuer la portée que M. de Cavour avait donnée à leurs objections. Le nouveau représentant de Bade à Francfort, M. Mohl, a fait un début sensé en demandant que la diète mît un terme à la plaisanterie éternelle des élections et des dissolutions d'assemblées qui se joue à Cassel depuis douze ans, et permît que la constitution de 1831 fût rétablie conformément au vœu des populations. La proposition de M. Mohl sera sans doute repoussée. L'obstination de la diète à refuser à l'électorat la constitution qu'il réclame a un digne pendant : c'est l'obstination avec laquelle la même diète réclame du Danemark la modification de ses institutions pour le plus grand plaisir des hobereaux du Holstein et du Slesvig. Il nous vient cependant de ce côté une nouvelle assez rassurante. Le Danemark entamerait avec l'Autriche une négociation nouvelle. L'exécution fédérale dont le Danemark était menacé serait ajournée à l'année prochaine; ce délai serait mis à profit, et une solution définitive serait à peu près certaine. L'Europe se trouverait ainsi délivrée enfin de l'immense ennui que la bonne diète de Francfort lui infligeait depuis si longtemps avec cette malheureuse question du Slesvig-Holstein.

Certes l'Italie a, elle aussi, des embarras; mais qu'ils sont différens des mesquines tracasseries qui sont l'occupation politique de l'Allemagne! Les difficultés italiennes ont un caractère de grandeur qui peut effrayer certains esprits, mais qui du moins séduit l'imagination et l'exalte. Du premier

coup, le gouvernement italien aborde par la nécessité même de son existence des problèmes qui font tressaillir le monde. Ce n'est pas M. Ricasoli qui est homme à dissimuler l'importance de ces problèmes. On reproche au contraire au premier ministre italien de les avoir trop nettement accusés par le discours politique qu'il a prononcé dans la discussion de l'emprunt. Il y a une singulière injustice dans cette critique. M. Ricasoli a pris le pouvoir dans un moment où le mouvement italien, ayant conquis les positions intermédiaires, n'a plus devant lui que ses deux grands écueils, Rome et Venise. Personne n'est moins disposé que nous à conseiller l'impatience aux Italiens; nous ne leur dirons pas de se hâter vers Rome ou vers Venise. Ces deux grands obstacles, où ils rencontrent la France et l'Autriche, au lieu de provoquer leur élan, doivent au contraire les inviter à se replier sur eux-mêmes, à se recueillir, à se fortifier. La question romaine d'ailleurs, nous l'avons mainte fois répété, et c'est l'avis des plus éminens esprits de l'Italie, ne peut se trancher par un coup de force; mais, cela étant, et les paroles de M. Ricasoli ont été sur ce point conformes aux conseils de la prudence, le premier ministre pouvait-il raisonnablement voiler l'objet des aspirations italiennes et passer sous silence ce qui est la condition vitale de la constitution définitive du nouveau royaume? Plus M. Ricasoli était résolu à pratiquer la modération dans la conduite, et plus, suivant nous, il devait être énergique et net dans l'expression des vœux de l'Italie. Nous voyons donc une garantie de sagesse pratique dans ces paroles vigoureuses où d'autres ont voulu blâmer une provocation imprudente. Nous conseillons aux Italiens de ne point se décourager, s'ils n'ont pas réussi d'emblée à convertir le gouvernement français à leurs théories sur Rome. Ils veulent donner à l'église la liberté spirituelle la plus large en échange du pouvoir temporel de la papauté. La situation qu'ils entendent faire à l'église en Italie est une révolution radicale dans les rapports de l'église et de l'état. Cette révolution ne pourrait être contenue dans les limites de la péninsule, elle s'étendrait nécessairement à tous les pays catholiques; mais ces pays, et la France au premier rang, n'ont pas tous encore des institutions politiques qui comportent l'entière liberté de l'église : ils ne sont donc point préparés à la révolution méditée par les Italiens. Il faut que les Italiens, tout en gardant l'espoir fondé qu'ils auront pour eux le bénéfice du temps, accordent aux autres nations catholiques, surtout à la France, des délais indispensables. Résoudre à nouveau le problème des relations de l'église et de l'état n'est point une œuvre aussi facile que la conquête et la pacification du royaume de Naples, et pourtant les Italiens n'ont rempli encore de cette dernière tâche que la moitié, comme nous le montrent les troubles des provinces napolitaines, la regrettable retraite de M. de San-Martino, et la mission militaire qui vient d'être donnée au général Cialdini.

E. FORCADE.

LES SOPRANISTES.

I.

VELLUTI.

Dans le mois de février dernier, il est mort un chanteur italien qui a joui pendant sa vie d'une grande célébrité : nous voulons parler de Velluti, le dernier des sopranistes remarquables qu'on ait entendus au théâtre. Successeur des Pacchiarotti, des Marchesi et des Crescentini, Velluti a vu s'accomplir une grande transformation dans la musique dramatique, dont le premier résultat a été de proscrire les voix factices de ces êtres étranges que l'Italie a produits en si grand nombre pendant le XVIIIe siècle. En effet, c'est depuis l'avénement de Rossini que les voix de contralto féminin ont été substituées à celles des castrats, et que les Molanotte, les Pisaroni, les Pasta et les Malibran, ont pris la place des Guadagni, des Farinelli, des Caffarelli et des Gizzielo. Velluti a connu Rossini, qui a composé pour lui un ouvrage de sa jeunesse; il a connu Meyerbeer, qui a écrit également pour le sopraniste un rôle important dans son opéra italien, *il Crociato in Egitto*. Velluti cependant appartient à la génération de chanteurs qui a précédé la réforme opérée par l'auteur de *Tancredi;* il était, par le style et par les tendances de son goût, le contemporain de Mayer, de Paër, de Niccolini et des compositeurs qui forment la transition entre le XVIIIe siècle et la musique moderne. A ce titre, et comme le dernier représentant d'une forme de l'art qui n'existe plus, Velluti mérite que nous lui consacrions quelques lignes de souvenir.

Il était né à Monterone, dans les Marches d'Ancône, en 1781, disent la plupart des biographes; mais j'ai tout lieu de croire que cette date n'est pas vraie, car Rossini m'a affirmé cet hiver que Velluti est mort âgé de quatre-vingt-quatre ans, ce qui le ferait naître en 1777. Quoi qu'il en soit de ce détail peu important, Velluti, après avoir subi assez tard la cruelle opération qui a fixé le timbre de son organe, fut confié, à l'âge de quatorze ans, à un maître de chant de la ville de Ravenne, l'abbé Calpi, qui le prit dans sa maison et se chargea de son éducation musicale. C'est ainsi qu'ont été élevés la plupart des sopranistes célèbres qui ont émerveillé l'Europe. Ils entraient rarement dans un conservatoire, et presque toujours ils étaient confiés aux soins d'un maître particulier qui les dirigeait jusqu'au moment de leurs débuts. C'est à Forli que Velluti débuta dans la carrière théâtrale vers le commencement de ce siècle. Il parcourut ensuite les petites villes des états de l'église et arriva en 1805 à Rome, où il obtint beaucoup de succès dans un opéra de Niccolini, *la Selvaggia*. Deux ans après, Velluti retourna à Rome et chanta avec un plus grand succès encore dans un nouvel opéra du même compositeur, *Trajano in Dacia*. A l'automne de la même année, il fut engagé au théâtre de Saint-Charles, à Naples, où il produisit un très grand effet. Après avoir tour à tour chanté à Milan en 1809, à Turin, à Milan encore en l'année 1810, Velluti se rendit à Vienne en 1812. De

retour en Italie, il chanta successivement à Venise, à Milan, dans un opéra de son compositeur favori, Niccolini. En 1824, il créait à Venise un rôle dans *il Crociato* de Meyerbeer. En 1825, Velluti traversa Paris pour se rendre à Londres, où il est resté deux ans. Il fit un second voyage en Angleterre en 1829, et depuis lors, je crois, il n'a plus paru sur aucun théâtre. Il vivait retiré, dans une petite propriété qu'il avait dans les environs de Padoue, avec un frère et un neveu, jouissant d'une modeste aisance qu'il avait chèrement achetée.

Velluti était grand, d'une taille mince et élancée. Sa voix était un véritable soprano d'une grande douceur, et qu'il dirigeait avec beaucoup d'habileté; mais il ne pouvait pas parcourir une gamme entière, soit ascendante, soit descendante, dit Stendhal dans sa *Vie de Rossini,* et ce fait m'a été confirmé par le grand maestro. Velluti était un chanteur un peu froid, au style brillant, mais tempéré, qui ne possédait ni l'éclat de vocalisation qui distinguait Marchesi, ni l'accent pathétique de Pacchiarotti, ni l'élégance soutenue de Crescentini. Un amateur anglais fort distingué, le comte Edgecumbe, qui a entendu Velluti à Londres en 1825, a apprécié avec beaucoup de justesse le talent de ce virtuose. « Je vais parler maintenant, dit-il dans un volume curieux où il a consigné ses souvenirs (1), de l'arrivée d'un soprano, le seul qui existe encore en Europe. Il vint à Londres avec de fortes recommandations, mais sans que le directeur du théâtre osât l'engager. Il se passa même quelque temps avant que Velluti eût le courage de paraître en public, car la génération qui avait admiré Pacchiarotti et Marchesi avait complétement disparu. Depuis la fin du XVIIIe siècle, aucun sopraniste n'avait paru en Angleterre, et il existait parmi nous un grand préjugé contre de pareils chanteurs. Aussi, la première fois que Velluti se fit entendre dans un concert, il excita une sorte de surprise qui n'avait rien de commun avec l'admiration. On fut même obligé de prendre certaines précautions de police le jour où Velluti débuta dans *il Crociato* de Meyerbeer. La salle était comble, et d'abord le public garda un profond silence. Ceux des spectateurs qui n'avaient jamais entendu ce genre de voix éprouvèrent d'abord une surprise qui allait jusqu'au dégoût. Peu à peu cependant le virtuose se fit écouter et vivement applaudir. « Velluti n'est plus jeune, dit le comte Edgecumbe, et sa voix, qui a été fort étendue, est aujourd'hui très altérée. C'est le corps de la voix qui a le plus souffert, tandis que les notes supérieures ont encore une douceur ravissante. Velluti possède aussi de belles cordes dans le registre inférieur dont il tire de beaux effets. Son style est gracieux, mais sans élévation, et ne rappelle pas la manière large de l'ancienne école. Il chante avec goût, mais non pas sans un peu de monotonie. »

C'est un phénomène curieux que l'apparition des sopranistes dans l'opéra italien au commencement du XVIIIe siècle. On ne sait trop à quelle époque remonte l'usage monstrueux de mutiler la nature humaine pour obtenir un genre de voix factice qui pût remplacer la voix de femme; mais tout porte à croire que c'est à l'église qu'on doit l'invention de ce sacrilége. Les femmes n'étant pas admises à chanter dans la chapelle papale, on eut d'abord l'idée de les remplacer par des enfans; mais comme les enfans ne peuvent con-

(1) *Musical Reminiscences of an old amateur,* Londres 1827.

server le diapason qui leur est propre que jusqu'à la fin de l'adolescence, on dut facilement concevoir le projet de fixer cette voix juvénile en portant la main sur l'œuvre de Dieu. C'est ainsi que les eunuques, qui existent de toute antiquité et qui sont un témoignage irrécusable de la barbarie des temps, ont été supportés par le christianisme comme il a supporté l'esclavage, et qu'ils sont devenus un ornement, un luxe pieux de la sainte église romaine. Ce qu'il y a de certain, c'est que les castrats ont été admis de très bonne heure à la chapelle Sixtine, et que, depuis la fin du XVIe siècle jusqu'à nos jours, ils n'ont cessé d'y chanter les louanges du divin supplicié. A la naissance de l'opéra, les sopranistes, qui existaient depuis longtemps dans les églises et les chapelles princières, se jettent avec empressement dans la carrière dramatique. On les voit apparaître dès l'époque de Monteverde, de Cavalli et de Cesti, et au commencement du XVIIIe siècle ils sont l'idole du public, les maîtres souverains de l'opéra italien, qu'ils dominent de leur incomparable bravoure. Tous les grands compositeurs, Scarlatti, Leo, Pergolèse, Handel, Hasse, Jomelli, Gluck, ont écrit expressément des opéras pour des sopranistes célèbres qui ont laissé l'empreinte de leur talent dans l'œuvre du maître. Leur influence a été considérable, et c'est contre le despotisme que les sopranistes exerçaient sur la volonté et l'imagination du compositeur que Gluck a eu particulièrement à lutter. Cependant Gluck lui-même n'a pas dédaigné de composer pour Guadagni le rôle d'Orfeo dans le chef-d'œuvre que tout Paris a pu entendre au Théâtre-Lyrique, interprété par Mme Viardot.

Les castrats qui se sont illustrés dans la carrière dramatique peuvent se diviser en deux classes distinctes : ceux qui ont possédé une voix élevée, dite voix de *soprano,* et les *contraltistes,* dont le diapason occupait la partie inférieure de la voix de femme. Avant de se décider à faire subir à un enfant la mutilation cruelle et déshonorante dont nous parlons, il fallait s'assurer si l'organe naturel de l'enfant prédestiné valait le sacrifice qu'on lui imposait. L'opération une fois décidée, on n'était pas toujours certain que le résultat répondît aux prévisions de ceux qui l'avaient ordonnée. Il arrivait très souvent, hélas! que la victime succombait sans aucune compensation, ou que la voix de l'enfant élu changeait de caractère, et perdait le charme naturel qui avait suscité l'idée de la mutilation. Lorsque l'évolution était heureusement accomplie, l'enfant passait sous la direction d'un maître qui lui enseignait les élémens de la musique, et le soumettait pendant des années à un long travail de vocalisation. C'était là la partie importante de l'éducation d'un sopraniste, dont la bravoure était la qualité la plus appréciée du public. On assure que Farinelli, qui fut élève de Porpora, resta des années à étudier une page de vocalisation sans qu'il lui fût permis de chanter autre chose. L'élève, s'ennuyant à la fin de répéter incessamment les mêmes traits, demanda au maître quand il lui serait permis, comme on dit, de passer à un autre exercice. « Dans deux ans, » aurait répondu Porpora. Le temps prescrit s'était écoulé. « Va, dit Porpora à Farinelli, tu peux chanter maintenant tout ce que tu voudras, car tu es le premier virtuose de l'Italie. » Sans attacher à cette anecdote plus d'importance qu'elle n'en mérite, elle nous prouve du moins que l'étude du mécanisme vocal était la grande occupation des sopranistes avant de monter sur les

planches d'un théâtre. On se tromperait beaucoup cependant si l'on croyait que ces chanteurs exceptionnels, victimes d'un goût dépravé et d'une monstrueuse aberration des mœurs, ne fussent que des instrumens perfectionnés dépourvus d'intelligence et de sentiment. Ils étaient en général bons musiciens, avaient l'esprit cultivé et n'étaient incapables ni de comprendre les belles situations dramatiques, ni d'exprimer fortement les élans de la passion. Quelques-uns des plus célèbres sopranistes, tels que Senesino, qui chanta à Londres sous la direction de Handel, Guadagni, Millico et surtout Pacchiarotti ont été d'excellens comédiens aussi bien que des chanteurs merveilleux et touchans. Il existe encore de vieux amateurs qui ont pu entendre à Paris, sous le premier empire, le célèbre Crescentini chanter avec une émotion profonde l'air de *Romeo e Giulietta* de Zingarelli :

Ombra adorata aspetta.

Cet air, qui arracha des larmes à Napoléon lui-même, était de la composition du virtuose qui le disait si bien. On sait que l'empereur Napoléon, après la représentation de l'opéra de Zingarelli sur le théâtre des Tuileries, où le jeu, la voix et le sentiment de Crescentini l'avaient si doucement ému, envoya au virtuose la décoration de la Couronne-de-Fer, ce qui fit dire à la Grassini, une grande cantatrice aussi : « *Poveretto!* il l'a bien méritée! »

Une qualité que possédaient presque tous les sopranistes, c'était une longue respiration, dont ils avaient l'art d'économiser l'émission. On raconte que, lorsque Farinelli chanta pour la première fois à Rome dans un opéra de son maître Porpora, *Comene,* il rencontra dans le petit orchestre du théâtre Aliberti un trompettiste allemand qui excitait l'admiration du public. L'administration du théâtre demanda au compositeur d'écrire un air pour son élève avec accompagnement de trompette obligé, et d'établir entre les deux virtuoses une lutte qui ne pouvait être que favorable au succès de l'ouvrage. L'air commençait par une note tenue longuement par le trompettiste, que répétait ensuite le chanteur, en y ajoutant tous les ornemens que pouvait lui fournir une riche vocalisation. Le chanteur vainquit l'instrumentiste dans ce duel, qui excita dans toute la salle des transports d'admiration. Lorsque Farinelli se rendit à Londres en 1734, il débuta dans un opéra de Hasse, *Artaxercès,* et il y fit intercaler un air que lui avait composé son frère Richard Broschi, où était reproduit le même genre d'effets que dans celui de Porpora. Mais c'est par des qualités d'un ordre supérieur que Farinelli a conquis l'immense renommée qu'il a laissée dans l'histoire de l'art. D'un physique charmant, doué d'une voix de soprano très étendue, claire et admirablement assouplie, plein de goût et de sentiment, Farinelli n'avait qu'à ouvrir la bouche pour enchanter ceux qui l'écoutaient. Qui ne sait le rôle important qu'a joué Farinelli à la cour d'Espagne, près du roi Philippe V, dont il soulageait la sombre tristesse en lui chantant tous les jours quatre morceaux, parmi lesquels se trouvaient deux airs de Hasse, *Pallido e il sole* et *Per questo dolce amplesso!* J'ai eu la bonne fortune de trouver dans un recueil de vieille musique un de ces airs de Hasse que chantait Farinelli : *Pallido e il sole,* et je puis assurer que rien dans le canevas mélodique du compositeur saxon n'indique l'effet prodigieux qu'en tirait le virtuose. C'est que Farinelli et tous les sopranistes célèbres

du XVIIIe siècle étaient des espèces d'improvisateurs qui, sur un thème très simple que leur préparait le *maestro,* ajoutaient les ornemens et les inflexions de voix qu'ils voulaient. Ils étaient plus que des interprètes de la pensée du maître; ils décidaient souvent du choix du sujet, prenaient une grande part à la conception de l'œuvre et se montraient fort exigeans sur la nature des effets qu'ils voulaient produire. Millico, qui a été un sopraniste d'un très grand goût, n'a-t-il pas imposé à Sacchini l'obligation d'intercaler dans un air de sa composition, *se cerca se dice,* un passage qui appartenait à un air de l'*Alceste* italienne de Gluck : *Ah! per questo gia stanco mio cuore?* Les interpolations de ce genre sont très nombreuses dans l'ancien *opera seria* italien, où dominaient la personnalité et la fantaisie des sopranistes. Ils paraissaient rarement dans l'*opera buffa,* genre éminemment national, qui se développa librement avec le concours des voix naturelles, la basse, le ténor et les diverses voix de femme. Aussi, pendant que l'*opera seria* demeura stationnaire jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, ne renfermant dans une action des plus simples que des airs, des duos, tout au plus des trios, l'*opera buffa,* sous la main de Pergolèse, de Piccinni, de Guglielmi, de Paisiello et de Cimarosa, atteignait aux plus grands développemens de la musique dramatique. Il y a une distance immense entre *gli Orazi e i Curiazi, opera seria* que Cimarosa a composé à Venise en 1797 pour le sopraniste Crescentini et la belle Mme Grassini, et *il Matrimonio segreto,* chef-d'œuvre d'une rare perfection, que le grand maître italien du XIXe siècle n'a pas dépassé. On peut dire la même chose des opéras bouffes de Paisiello, tels que *il Re Teodoro, il Marchese di Tulipano, la Cuffiara, l'Idolo chinese,* comparés à ses opéras sérieux, *Pirro, l'Olympiade,* etc., qui renferment des morceaux exquis, mais qu'on ne pourrait plus représenter de nos jours.

Les sopranistes sont les représentans de l'âge héroïque de l'art de chanter. Suscités par l'église pour remplacer les voix de femmes dans la chapelle du pape et dans les grandes métropoles de l'Italie, ces victimes de la sensualité de l'oreille et de la dépravation du sens moral apparaissent au théâtre dès la naissance de l'opéra, au commencement du XVIIe siècle. Au siècle suivant, les sopranistes, de plus en plus nombreux, étonnent l'Italie par leur incomparable bravoure; ils enchantent l'Europe, qui les paie au poids de l'or. Tous les princes souverains de l'Allemagne ont un opéra italien où domine un sopraniste plus ou moins célèbre, qui fait les beaux jours de la cour. On les entend partout, à Londres principalement, à Lisbonne, Madrid, Vienne, Stuttgart, Dresde, Berlin, Varsovie, et même à Saint-Pétersbourg, du temps de la grande Catherine. Ils sont les maîtres de la situation, ils traitent de puissance à puissance avec les princes et les rois, ils imposent au musicien, au poète, à l'entrepreneur de théâtre leur goût et leurs caprices enfantins. Ici ils exigent une entrée triomphale, là une scène d'amour, un duo avec la *prima donna,* plus loin un monologue dans un cachot et les bras chargés de chaînes, au dénoûment un air de bravoure où ils puissent faire éclater la souplesse de leur organe, l'étonnante fécondité de leurs combinaisons vocales. Eh bien! malgré ces travers qui choquent le bon sens et la logique des passions, malgré la puérilité de la fable dramatique, la simplicité de la composition musicale, malgré l'idée pé-

nible que pouvait inspirer la vue d'un être aussi étrange qu'un castrat, on s'explique très bien l'effet prodigieux d'un Farinelli, d'un Guadagni, d'un Pacchiarotti et d'un Crescentini dans des opéras aussi simples que le *Romeo e Giulietta* de Zingarelli. La perfection de l'art de moduler la voix humaine, qui était le partage de presque tous les sopranistes, le sentiment profond dont quelques-uns étaient doués, la beauté de l'organe, l'agrément du physique, le talent de comédien dont plusieurs d'entre eux ont fait preuve, les mœurs du temps et les concessions que l'imagination du public est toujours disposée à faire au plaisir qu'il éprouve, tout cela ne suffit-il pas pour expliquer le succès extraordinaire des sopranistes pendant plus d'un siècle? Mozart, Haydn, Handel, Jomelli, Hasse, Gluck, Cimarosa, Rossini ont écrit expressément pour ces admirables virtuoses, que la génération actuelle ne connaît plus. Qu'on n'oublie pas que c'est pour le contraltiste Guadagni que Gluck a composé l'air touchant d'*Orfeo :*

Che faro senza Euridice!

J'ai entendu dans ma jeunesse au théâtre de la Fenice, à Venise, Velluti dans un opéra de Mayer, *Ginevra di Sozzia.* Plus tard, à Milan, j'ai eu l'occasion d'entendre le vieux sopraniste Marchesi chanter d'une voix chevrotante un rondeau de Sarti avec un goût et une manière qui me firent une grande impression. Par ces deux exemples, par celui de la Grassini et de Mme Pisaroni, qui avait reçu des conseils de Pacchiarotti, j'ai pu me faire une idée du grand art des sopranistes, de cette large manière de phraser, et de la longue respiration qui leur était propre. Sans regretter la révolution morale qui a banni de la scène italienne des chanteurs qui témoignaient d'un outrage fait à la nature humaine, en rendant justice au beau génie qui le premier a écarté de ses œuvres les voies factices des castrats pour les remplacer par des voix de femmes, ne craignons pas d'avouer cependant que des virtuoses comme Senesino, Farinelli, Caffarelli, Gizzielo, Guadagni, Pacchiarotti et Crescentini ont eu leur raison d'être, et qu'on s'explique l'admiration qu'ils ont excitée pendant un siècle dans toute l'Europe. Si nous pouvions entendre de nos jours au Théâtre-Italien de Paris un Pacchiarotti chanter le fameux air de Piccinni :

Destrier, che all' armi usato,

avec le goût, le style large et le sentiment profond que tous les contemporains de ce virtuose lui ont réconnus, est-il bien certain que le public de notre temps restât insensible à de pareils effets, et que son penchant pour le mélodrame, pour les cris forcenés, les scènes violentes et compliquées l'empêchât de sentir le prix d'un art plus simple et plus touchant? Quand on a vu Rubini exciter des transports d'enthousiasme avec une simple mélodie de Bellini :

Una furtiva lagrima,

il est facile de comprendre que l'Italie se soit attardée pendant un siècle dans le développement musical de l'*opera seria,* qui n'était qu'un cadre dramatique pour faire ressortir l'étonnante virtuosité des sopranistes.

Velluti, le dernier venu de ces virtuoses exceptionnels, qui presque tous

ont vu le jour dans l'ancien royaume de Naples et dans les états de l'église, n'a été qu'un chanteur froid, l'interprète gracieux des compositeurs médiocres qui ont succédé aux grands maîtres du XVIIIe siècle et précédé l'avénement de Rossini. Rossini n'a écrit pour Velluti qu'un ouvrage de sa jeunesse sans importance. *Il Crociato* de Meyerbeer est le seul opéra connu où Velluti ait créé un rôle dont on puisse apprécier le caractère. Bien qu'il y ait encore quelques vieux castrats à la chapelle Sixtine à Rome et dans d'autres églises moins importantes de la péninsule, il n'est pas probable que les mœurs et les lois de notre époque permettent le retour de pareilles monstruosités. Les sopranistes ont donc disparu pour toujours de l'opéra italien, qu'ils ont dominé pendant plus d'un siècle. Ils ont été l'expression d'une forme de l'art qui n'existe plus et des virtuoses incomparables. Aussi nous proposons-nous de revenir sur ce sujet piquant, qui offre plus d'un genre d'intérêt, en racontant successivement aux lecteurs de la *Revue* l'histoire des plus célèbres sopranistes dont Velluti a été le dernier représentant.

P. SCUDO.

ESSAIS ET NOTICES.

SYLVIE, par M. Ernest Feydeau.

Les jeunes écrivains se plaignent fréquemment depuis quelques années de l'abandon où les laisse la critique, et dans ces derniers temps surtout l'accent de leurs plaintes a quelque chose d'amer et d'irrité. Ils ne comprennent pas, disent-ils parfois, les préférences de la critique pour certains livres, et peu s'en faut que quelques-uns ne voient dans ces préférences les indices d'une conspiration sourdement tramée contre les nouvelles générations. Ils seraient plus indulgens, s'ils savaient à combien d'injustices involontaires est exposé le critique le plus bienveillant, et à combien de préjugés innocens il obéit sans s'en douter. Voulez-vous connaître un de ces mille préjugés auxquels l'homme le plus juste obéit à son insu? Une formidable barricade de livres s'est élevée sourdement autour du critique, qui s'est levé un matin avec la ferme intention de la démolir, ainsi que l'y obligent sa conscience et son devoir; mais par quel pavé littéraire commencera-t-il son œuvre de démolition? Involontairement sa main s'étend sur ceux qui présentent la plus large surface, qui offrent une forme saisissable, qui en un mot sont le plus en vue. Lorsque le travail est achevé, on s'aperçoit souvent qu'on aurait pu tout aussi bien le mener à fin en attaquant la barricade par un autre côté, et qu'on aurait même dépensé moins de temps, de soins et de peine. Le préjugé du nom est un des plus puissans parmi ces préjugés involontaires auxquels obéit le critique. Il ne lit pas toujours un livre parce qu'il le croit bon, mais parce que l'auteur s'est acquis une certaine notoriété, parce que son nom est populaire, parce que ses opinions sont connues, parce qu'enfin il est intéressant et curieux de suivre les mouvemens d'un esprit dont on s'est occupé déjà, et de mesurer quel chemin il a fait depuis qu'on l'a quitté. Les innocens paient pour les coupables, et les inconnus pour les gens célèbres; c'est un axiome aussi

vrai en matière de critique littéraire qu'en morale transcendante. Je ne puis qu'engager les inconnus, les jeunes écrivains trop impatiens, à se consoler par quelques minutes de méditation sur cette grande loi de solidarité, qui veut que nous portions le poids des erreurs, des scandales et de la gloire d'autrui. Un peu de philosophie ne nuit jamais, et quelquefois même il arrive qu'elle fait quelque bien.

Voilà les raisons pour lesquelles je me suis empressé de lire le nouveau roman de M. Ernest Feydeau, au détriment de tant d'autres livres que je m'étais promis d'examiner. Que me reste-t-il de cette lecture? La satisfaction d'une curiosité un peu banale et un assez grand désappointement.

Le lecteur connaît notre opinion sur les œuvres précédentes de l'auteur; nous les avons jugées avec une sévérité qui a paru excessive à beaucoup, et que nous ne croyons que juste; mais si quelque considération pouvait nous faire modifier nos jugemens antérieurs, ce serait la lecture de *Sylvie*. Comparés à son dernier livre, ses premiers romans sont des chefs-d'œuvre de délicatesse et de poésie. Nous avons reconnu et signalé dans *Daniel* quelques notes de passion violente à la *Verdi,* qui ne manquaient pas de frénésie poétique. Il y a çà et là dans ses livres, et surtout dans *Fanny,* — le meilleur de tous, — quelques observations fortes et vraies; mais que dire de *Sylvie?* Vous y chercherez en vain ces notes de passion brutale de *Daniel* et de *Catherine d'Overmeire* qui éclataient parfois au visage du lecteur comme des obus, cette véhémence et ce mouvement fiévreux qui sont le caractère le plus sérieux et en même temps l'attrait de ses romans. M. Feydeau a essayé d'une nouvelle gamme, la gamme du rire et du comique. Il fera bien d'y renoncer et de revenir au plus vite à l'emportement, à la misanthropie et à la colère, qui lui réussissent beaucoup mieux. La verve amère qui distinguait ses premiers romans choquait souvent, l'auteur et le lecteur finissaient par s'enflammer de compagnie, et l'irritation du second croissait en raison de l'emportement mal fondé du premier. C'est un succès pour un auteur que d'obtenir la colère de son lecteur, un succès que M. Feydeau n'a pas apprécié toujours peut-être à sa juste valeur. Mieux vaut en tout cas la colère que l'indifférence. Or c'est l'indifférence que produit la gaieté de M. Feydeau. Son rire n'est pas communicatif et contagieux comme sa colère et sa misanthropie; sa plaisanterie manque de mordant, d'imprévu et de vivacité, et il est seul à s'amuser des bons mots qu'il invente et des facéties qu'il imagine. M. Feydeau a la main trop forte pour agiter la marotte du vaudeville, il sait mieux donner le coup de poignard que le coup d'épingle; aussi nous ne pouvons que lui recommander le conseil du fabuliste, que nous sommes tous trop portés à oublier, et que beaucoup feraient bien de faire graver au-dessus de leur cabinet de travail, pour s'exhorter à la persévérance dans les qualités qu'ils ont éprouvées, et à un usage discret des qualités dont ils n'ont pas fait l'essai :

> Ne forçons pas notre talent,
> Nous ne ferions rien avec grâce.

Cependant nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître que dans son dernier roman M. Feydeau a montré un talent que nous ne lui connaissions pas : il s'est révélé comme peintre d'animaux. Le héros de son dernier livre

est un singe, le singe Polémon, que quelques personnes ont déjà surnommé le *singe compromettant*. Je n'exagère rien : vous pourrez en juger vous-même par la consciencieuse analyse de ce roman, qui n'est pas difficile à raconter, car il serait vide de tout intérêt, si Polémon ne le remplissait pas de ses cris et ne le traversait pas de ses gambades. Polémon habite rue de l'Ouest dans une espèce de volière qu'un jeune poète néo-romantique de l'an 1860, Anselme Schanfara, — un nom malheureux qui semble formé du mélange d'un nom auvergnat et d'un nom persan, — s'est fait construire sans doute d'après les indications contenues dans une nouvelle de M. Gautier appelée *Fortunio*. Schanfara et Polémon vivent en bonne intelligence dans cette volière, en compagnie de quelques perruches et d'un caniche blanc. De ces deux compagnons si bien assortis, le personnage supérieur est Polémon. Schanfara a beau se nourrir de confitures de gingembre, viser à l'excentricité et traiter lord Byron de bourgeois; il n'égalera jamais son singe en originalité, en passion véhémente, en intelligence des choses pratiques de la vie; voyez plutôt. Un jour, la solitude de cette volière est troublée par une visite inattendue; une jeune femme merveilleusement belle, et qui refuse de dire son nom, vient déclarer son amour à Schanfara, lequel reste interdit devant cette apparition, et ne trouve presque rien à dire. Polémon, irrité sans doute de la timidité de son compagnon et le jugeant *in petto* un peu niais, prend le parti de brusquer les choses et exécute une manœuvre dont vous vous rendrez compte, si vous lisez le roman. Encouragé par la hardiesse de Polémon, Schanfara se trouve enfin au comble de ses vœux, et rien n'égale alors la pantomime turbulente et le désespoir du singe, qui dépassent de beaucoup comme expression passionnée tout ce que sait imaginer le cerveau de l'heureux poète. — Cet atroce animal est horriblement jaloux, fait observer délicatement Schanfara. — Cependant un beau jour l'inconnue disparaît, sans doute pour punir Schanfara de l'avoir suivie indiscrètement malgré ses recommandations expresses. Désespoir du poète, qui serait vraiment fort en peine de découvrir la retraite de Sylvie, si l'intelligent et agile Polémon ne lui venait en aide. Il grimpe le long des murs, escalade les balcons, s'accroche aux jalousies et désigne par ses cris rauques, mais expressifs, la fenêtre de la bien-aimée. Tout finit par un mariage entre l'inconnue, qui, paraît-il, a bon caractère et oublie facilement les injures, et Schanfara, qui la mérite beaucoup moins que Polémon. Ce dernier assiste au mariage, et, sans en être prié, appose sa griffe au contrat. Il en a vraiment le droit, car il est le véritable héros de l'aventure.

Voilà tout le dernier roman de M. Feydeau. De pareils enfantillages sont excusables peut-être, plus excusables du moins que des livres comme *Fanny* par exemple; mais je préviens charitablement M. Feydeau que souvent les puérilités nuisent plus à la réputation d'un auteur que de très gros péchés. Il vaut peut-être mieux pour sa gloire qu'il revienne aux douleurs des Daniel et des Roger, et qu'il laisse Schanfara exécuter seul ses promen des indiscrètes. Les auteurs de mélodrames font rarement concurrence aux auteurs de vaudevilles, et ils ont raison; ils y compromettraient leur réputation de gravité, de tenue et de sérieux, sans y gagner en revanche une réputation de légèreté et de bonne humeur.

ÉMILE MONTÉGUT.

UN NOUVEAU COMMENTAIRE DE CORNEILLE.[1]

Les esprits délicats qui se nourrissent de la lecture du *Cid* et de *Polyeucte* seraient bien étonnés, si on leur apprenait qu'ils ont lu jusqu'à présent leur poète à rebours, et que, s'ils en savent la lettre par cœur, ils en connaissent bien imparfaitement l'esprit. Un professeur de la nouvelle université française s'est chargé d'éclairer ces épaisses ténèbres, et, avec beaucoup plus de hardiesse que de goût, il a prétendu que l'histoire critique et philosophique de toutes les grandes époques de Rome se trouvait dans Corneille. L'idée est plus bizarre qu'elle ne semble à première vue. Le défenseur de cette idée, M. Ernest Desjardins, pouvait d'autant mieux surprendre ici l'opinion distraite de la foule qu'il paraît tout d'abord ne lui présenter que les développemens d'un thème connu. On s'accorde généralement à voir dans le style de Corneille l'expression même du génie romain, et si l'on n'oublie pas que la série de ses tragédies touche en effet par les dates aux principales périodes de l'histoire romaine, on est naturellement tenté de regarder toute cette histoire comme complétement élucidée par l'auteur d'*Horace,* de *Sertorius* et d'*Attila.* Rien d'abord, ni dans ce qu'on sait de lui, ni dans ce qu'il dit de lui-même, ne prouve que Corneille ait jamais eu l'intention de faire de son œuvre un perpétuel enseignement historique; rien surtout n'indique à quelle idée générale il eût voulu faire servir cet enseignement. « Corneille, nous dit-on, n'est pas contredit par les découvertes de la science moderne; » mais quelles sont les idées de Corneille? quelle en est surtout l'expression? Quand la poésie traite de politique ou de morale, son langage, pour être plus majestueux et plus frappant, n'est ni plus précis ni plus pratique que dans l'ode ou l'épopée. Il est permis d'y voir et d'y trouver tout ce que l'on veut. On peut de la sorte s'expliquer que M. Desjardins fasse surtout de Corneille l'avocat des institutions impériales contre la prétendue impuissance de la république ou d'un gouvernement discuté à rien fonder de durable. La vérité, c'est que Corneille a la plus vive pénétration du génie romain, de son patriotisme jaloux et de sa constante politique extérieure. Lorsqu'il doit exprimer ces vérités générales, il le fait avec sûreté et grandeur; mais ces variétés de politique intérieure, ces causes lentement fondées sur la succession des faits et le travail des esprits, il ne les expose le plus souvent que par un froid énoncé de détails enchâssé dans de longues tirades, où se trouvent cependant de belles pensées, mais qui sont de tous les temps et de tous les pays. La forme vague de cette rhétorique permet facilement de supposer au poète des intentions philosophiques qu'il n'a jamais eues. La grandeur de Corneille n'est pas en réalité dans ce fragile mérite d'historien, elle est dans ce mérite qui a rendu également grands d'autres écrivains, d'autres poètes : l'agencement des situations, le style, l'étude des caractères. Il importe peu que Pauline soit ou non une vraie femme de la société romaine, que l'empereur Auguste ne soit qu'un masque de théâtre : ici vivent deux personnes.

Celle des tragédies romaines de Corneille qui se présente la première, *Horace,* pourrait peut-être, si l'on s'y tenait, faire illusion sur l'ensemble

(1) *Corneille historien,* par M. E. Desjardins, 1 vol. in-8°, Didier.

d'un système historique. *Horace* en effet résume véritablement une période, c'est-à-dire les institutions, les mœurs, les nuances, tous les élémens qui font qu'un peuple vit d'une certaine vie à une certaine époque; mais aussi comme Corneille suit exactement ici le récit de Tite-Live! comme il s'inspire étroitement de l'esprit et de l'amour patriotique qui animent l'historien romain! Dès qu'il l'abandonne pour obéir aux règles d'Aristote, il retombe aussitôt dans le milieu de la tragédie, qui ne se soutient plus que par la déclamation, et que la déclamation rend incompatible avec la stricte vérité historique, tout en se prêtant elle-même aux plus élastiques interprétations. Quant aux personnages, ce sont d'ordinaire et forcément des êtres abstraits; mais, loin que cette remarque soit un appui pour le système proposé, elle le combat directement. On ne comprend point en effet que le tableau vrai d'une époque puisse se retracer, si l'on en retranche les élémens qui précisément constituent cette vérité. Si les personnages ne sont que des abstractions, tout ce qui les entoure se généralise et perd également son caractère précis. Au lieu de se laisser guider par la réalité des faits, de montrer les personnages aux prises avec la succession régulière des événemens, l'écrivain plie ces événemens et ces personnages aux exigences plus impérieuses et à ses yeux plus sacrées de l'art, aux besoins de l'émotion qu'il veut produire. Il suffit de lire les *examens* de Corneille lui-même pour s'assurer que ce qui le préoccupe, c'est la question d'art, la vraisemblance, beaucoup plus que la question de vérité historique. Il semble que M. Desjardins veuille ici renouveler au profit de sa thèse la prétention scolastique des réalistes contre les nominaux. A toute force, il prétend donner une réalité particulière à ces idées générales, à ces *abstractions,* à ces *universaux historiques* en quelque sorte qu'il est permis à tout le monde de trouver dans Corneille, mais auxquels on ne saurait donner une existence pratique, car, selon la juste parole de Boèce, « tout ce qui existe réellement n'existe qu'en tant qu'individuel. » Au reste Corneille lui-même fait-il autre chose qu'affirmer purement et simplement une pensée générale? Jamais il ne vise au compte-rendu exact d'une situation limitée. « Mon principal but, dit-il dans l'examen de *Nicomède,* c'est de peindre la politique des Romains au dehors, et comme ils agissaient impérieusement avec leurs alliés, leurs *maximes* pour les empêcher de s'accroître, etc. » On le voit : ce que Corneille veut exprimer, c'est la forme générale de la politique romaine, politique qui précisément a très peu varié pendant plus de huit siècles, et qui se résume dans ce beau vers de Virgile :

Tu regere imperio populos, Romane, memento!

On s'explique ainsi que Corneille ait toujours fait parler à ses Romains le même langage.

L'examen de *Cinna* porte pour sous-titre : *La fondation de l'empire, l'ordre établi.* Ici se fait jour la véritable pensée du système : déjà dans *Sertorius,* paraît-il, Corneille avait prédit la nécessité de l'empire; l'empire se fait, et cet empire, c'est moins un résultat social que l'œuvre et la personnification d'un homme, Auguste. A s'en tenir à la tragédie de Corneille, au seul but qu'il poursuit, aux limites anecdotiques dont il se contente, mais qu'il embellit des magnifiques détails que l'on connaît, Auguste est un ca-

ractère individuel qui vit et qui excite l'intérêt par la façon dont il dénoue l'incident qui le menace, et surtout par les sentimens sincères que lui inspire un juste retour sur lui-même. Veut-on voir en lui le représentant abstrait d'un système politique, aussitôt ce qu'il a de personnel disparaît, et il ne demeure plus qu'un masque théâtral de la bouche duquel s'échappe un flot de maximes officielles.

C'est cependant ce fantôme du pouvoir monarchique et de la raison d'état que M. Desjardins prend à témoin de la foi du poète tragique dans la nécessité et la légitimité de l'empire! Attribuer à Corneille une telle pensée, c'est bien se payer de mots. Les maximes de *Cinna* sont des armes à double tranchant avec lesquelles il est facile de se blesser. Il est une chose certaine, c'est que l'établissement de l'empire, en introduisant peu à peu dans les habitudes latines l'idée de la *majesté* d'un seul, le despotisme et l'étiquette des cours asiatiques, a été la perte de Rome. Et Rome perdue, que pouvaient les provinces seules contre le christianisme donnant la main aux Barbares? En temps de paix, le génie romain et la puissante administration de Rome suffisent à soutenir ce grand corps; mais quand le cœur ne bat plus, étouffé par la proscription du patriciat et la tyrannie prétorienne, comment veut-on qu'il envoie aux extrémités quelques gouttes de son sang? Tuer l'aristocratie romaine, c'était tuer Rome, et Tacite l'a fort bien compris, quoi qu'en dise M. Desjardins. Autre erreur que de croire que les nationalités conquises n'existaient plus. Rome ne prétendait que les administrer, et je ne sache pas que notre Gaule par exemple s'en soit si mal trouvée; mais elles vivaient de leur vie propre, grâce aux libertés municipales, et la preuve, c'est que le grec et le latin n'effacèrent point les idiomes de chaque peuple. On parle de la grandeur des *institutions* impériales : quelles sont-elles donc? Elles ne se trouvent ni dans Corneille, ni dans la réalité. Ce qu'il y eut de grand dans l'empire fut toujours dû à la persistance du génie républicain. Tant que les césars renfermèrent dans Rome leur tyrannie et leurs crimes, les provinces continuèrent d'être sagement administrées. Il n'y eut réellement pas d'institutions nouvelles. L'ancien ordre de choses subsista un temps hors de l'Italie par sa seule force; mais, pour le faire durer, il eût fallu le vieil esprit romain et les traditions du sénat. Quant à l'anarchie étouffée par le système impérial, on sait ce qui en est, et une simple comparaison en fait justice : en trois siècles et demi, sur quarante-neuf empereurs, trente et un périrent de mort violente, sans compter le chaos des *trente tyrans* et la succession, qui ne s'arrête plus, des usurpateurs.

Il est maintenant hors de doute, et c'est un fait qui rentre dans les conditions ordinaires de l'évolution sociale, que l'empire romain a dû surtout sa chute à des raisons économiques. M. Desjardins l'attribue uniquement au christianisme. Où donc est en ce cas la valeur de ces institutions impériales si bien interprétées par l'intuition de Corneille? Quoi! Rome, c'est-à-dire le monde tout entier, doit sa renaissance politique à un système nécessaire d'autorité absolue, et à la même heure apparaît sur la terre celui dont la doctrine est « incompatible avec cet empire, » dont la parole va détruire cette société si récemment renouvelée! Je ne veux pas insister sur cette contradiction; mais il est bien certain que quelqu'un s'est trompé ici : est-ce la Providence ou M. Desjardins?

En continuant de soutenir sa thèse, c'est-à-dire d'affirmer la pénétration de Corneille dans les détails réels qui spécifient les époques, M. Desjardins se trouve amené à prétendre que le poète a aussi bien compris la valeur historique du christianisme naissant que celle de la politique romaine. Pour nous, notre objection reste la même. Il nous est difficile de voir dans les vers de *Polyeucte* autre chose que l'expression éloquente d'un sentiment religieux assez vague, appartenant aussi bien à une sorte de renaissance néo-platonique qu'à toute espèce de dogme. Les fameuses strophes sont des maximes de la sagesse antique auxquelles s'ajoutent parfois les sombres et monacales volitions du cerveau rigide et solitaire qui entreprendra plus tard la traduction de l'*Imitation;* mais il n'y a pas dans *Polyeucte* de véritable critique religieuse : il n'y a que le fanatisme dramatique d'un martyr. La gloire de Corneille n'en est pas le moins du monde diminuée : il n'a pas en effet prétendu faire autre chose, et d'ailleurs les impérissables beautés de cette tragédie ne sont-elles pas toutes dans ce rôle de Pauline, tout entier créé par le poète?

En résumé, Corneille est un grand écrivain qui a donné à sa pensée des cadres historiques, mais ce n'est point un historien. Il n'en a pas moins pour cela profondément pénétré le génie des institutions romaines; mais il est demeuré sur les sereines hauteurs de la poésie, et il n'est pas descendu réellement dans le dédale des causes et des enchaînemens de faits où peuvent seuls porter la lumière le philosophe et le critique. Il aime Rome, il en comprend les forces vives, les superficies dramatiques, si je puis m'exprimer ainsi; mais les formules qu'il emploie sont générales, et elles ne serrent pas d'assez près le texte et la réalité pour en être le commentaire historique. On connaît le mot de Napoléon : « Si Corneille eût vécu de nos jours, j'en eusse fait mon premier ministre. » C'est un hommage éclatant sans doute, mais c'est un hommage profondément égoïste. Rien ne prouve que Corneille se fût beaucoup entendu à la conduite des affaires d'état, et il est probable que ministre il eût été ce que le cardinal de Richelieu, poète tragique, parvenait à être, quelque chose d'assez médiocre. J'imagine que Napoléon, avec une intuition toute dynastique, eût spécialement créé pour Corneille ce poste de ministre-orateur auquel vont si bien les phrases générales et abstraites de *Cinna*. Napoléon trouvait sans doute que le tableau fait à Émilie par Cinna des motifs de la conspiration était « déclamatoire, rempli de lieux communs et de procédés de rhétorique surannée. » En revanche il admirait plus loin « les belles sentences du même Cinna sur les excès du gouvernement populaire et les avantages de la monarchie. » Pourtant Corneille est lui-même partout, et, pour conclure, disons que la fameuse discussion politique entre Auguste, Cinna et Maxime, ne prouve rien que le génie de l'écrivain. Enfin, s'il fallait nous appuyer d'une autorité que personne ne récusera, voici ce que pensait La Bruyère : « Corneille est politique, il est philosophe; il entreprend de *faire parler des héros,* de les faire agir; il peint les Romains : ils sont plus grands et plus Romains dans ses vers que dans leur histoire. »

EUGÈNE LATAYE.

V. DE MARS.

TROIS MINISTRES

DE L'EMPIRE ROMAIN

SOUS LES FILS DE THÉODOSE.

RUFIN, EUTROPE, STILICON.

EUTROPE.

DEUXIÈME PARTIE.

I.

Tandis que le sinistre génie d'Eutrope agitait si violemment l'Occident (1), l'Orient était tranquille, et, il faut bien le dire, la jeune Rome ne voyait pas avec déplaisir les humiliations accumulées sur son aînée. Devant un si habile ministre, Arcadius avait passé de la peur à l'admiration, et se soumettait à lui désormais sans arrière-pensée. Eutrope gouverna dès lors la vie de son jeune maître plus despotiquement encore que l'empire. Il n'y eut pas de petit détail quotidien où ne s'étendît le contrôle de l'eunuque : audiences publiques ou privées, fêtes de la cour, lever ou coucher du prince, tout jusqu'aux moindres divertissemens était réglé à l'avance. Les jeux du cirque, pour lesquels Eutrope montrait une sorte de fureur, devinrent, par une conséquence logique, la passion d'Arcadius, et reçurent de sa présence assidue une splendeur et une vogue inaccoutumées. C'était là qu'il fallait chercher l'empereur, quand il ha-

(1) Voyez, sur la première période de la vie d'Eutrope, la *Revue* du 1er mars 1861.

bitait Constantinople. Les voluptueux voyages d'Ancyre amenaient d'autres divertissemens que savait varier à l'infini l'imagination d'un esclave enfant de l'Euphrate : Eudoxie seule y manquait.

En dépit du philosophe Synésius et de ses remontrances, la cour s'abîmait de plus en plus dans les fantaisies d'un luxe sans frein. Nos magnificences pâliraient auprès de celles du palais d'Arcadius, et nos recherches de mollesse seraient en comparaison presque grossières. De peur que le contact du bois, de la pierre ou même des marbres précieux n'offensât les pieds sacrés du prince, on étendait sur le pavé des appartemens, comme un tapis plus moelleux que ceux de l'Égypte ou de l'Inde, un lit de sable d'or très fin, apporté de loin et renouvelé chaque jour. Un service régulier de navires et de chariots était organisé pour cet emploi entre Constantinople et les contrées de l'Asie qui produisaient la poussière d'or. D'innombrables esclaves de toute profession et de tout pays, distingués par le costume, formaient comme un peuple intérieur, qui faisait du palais et de ses dépendances une véritable ville. On était loin alors des temps de Constantin, pourtant si critiqués pour leur luxe, et les mille cuisiniers, les mille barbiers, les mille échansons, que Julien chassa avec tant de fracas à son entrée dans Constantinople, eussent paru sous Arcadius d'une simplicité rustique et bien peu digne d'un maître de l'empire.

Sitôt qu'arrivait l'été avec ses chaleurs, le fils de Théodose, sur un signe de son ministre, se préparait à déserter le palais pour les fraîches campagnes de la Phrygie. Le jour du départ était proclamé dans la ville, comme celui d'un spectacle où la foule curieuse était conviée. Dès le matin en effet, les rues qui s'étendaient du forum au port se remplissaient d'une multitude impatiente de voir et d'admirer. Dans le port stationnait une flotte de barques richement décorées, prêtes à conduire le prince et sa suite sur la rive opposée du Bosphore. A l'heure fixée par le cérémonial commençait à déboucher des portiques du palais, en longues files espacées, la double milice des appariteurs et des soldats, ceux-ci habillés de blanc sous des enseignes brodées d'or. Le corps des *domestiques*, avec ses tribuns et ses généraux vêtus de toges d'or, montés sur des chevaux harnachés d'or, une lance dorée dans la main droite, et dans la gauche un bouclier à champ d'or semé de pierres précieuses, attirait surtout l'attention des spectateurs. A la suite des cohortes palatines, et flanqué d'un cortége de grands officiers, de ministres et de comtes à cheval, apparaissait le char impérial traîné par des mules d'une blancheur sans tache, portant des housses de pourpre parsemées d'or et de pierreries. Le char lui-même, garni dans tout son pourtour de lames d'or mobiles qu'agitait perpétuellement le mouvement des

roues, rayonnait comme un foyer de lumière, au milieu duquel on distinguait le prince. A voir ce jeune homme pâle et somnolent près de la figure immobile et ridée de l'eunuque, qui semblait couver sa proie, on eût plaint volontiers le captif insensible à sa chaîne, ou du moins impuissant à la secouer; mais le peuple de Constantinople avait de bien autres soucis. Il contemplait de loin toutes ces merveilles, et les pennons de soie flottans, brodés d'animaux fantastiques, qui ombrageaient, comme un dais, le char impérial. Heureux qui pouvait apercevoir le prince, admirer l'éclat de ses pendans d'oreilles, l'orbe éblouissant de son diadème, le nombre et la grosseur des perles qui recouvraient son vêtement et jusqu'aux bandelettes de sa chaussure! La ville n'avait pas d'autre conversation ni le soir ni les jours suivans. Au retour de Phrygie, c'étaient des fêtes d'un genre différent, mais non moins dispendieuses : on simulait un triomphe militaire; Arcadius, reçu par les troupes, l'épée au poing, était réinstallé dans son palais, au bruit des fanfares, comme s'il fût revenu vainqueur des Perses ou des Huns. Ces traits de mœurs nous sont donnés par les contemporains eux-mêmes, et, en les reproduisant ici, nous les avons plutôt affaiblis qu'exagérés.

C'est ainsi que l'eunuque amusait par des divertissemens un prince enfant et une capitale aussi frivole que lui. Dans les provinces, l'esprit était tendu surtout vers la lutte des deux ministres; leur inimitié, leurs projets patens ou secrets, leurs mérites divers, leurs chances de réussite étaient l'objet de tous les entretiens, la thèse de toutes les discussions. Si ces instrumens subordonnés de l'autocratie impériale avaient eu l'ambition d'effacer leurs maîtres, cette ambition devait être bien satisfaite, car on semblait à peine savoir qu'Honorius et Arcadius fussent vivans et sur le trône : on ne connaissait qu'Eutrope et Stilicon. Les mesures de police établies depuis la guerre gênant considérablement les communications d'un empire à l'autre, on s'adressait aux voyageurs pour apprendre d'eux ce que les lettres n'osaient pas dire. Un historien du temps, qui habitait une ville de l'Asie-Mineure, nous raconte comment les curieux, en quête de récits, accostaient les nouveaux débarqués dans les ports, et les patrons de navires, qui, plus que tous les autres, avaient à subir de longs interrogatoires. — « Vous venez de Ravenne? de Constantinople? — Que s'y passe-t-il? qu'y dit-on? — Le régent d'Occident nous menace-t-il d'une guerre? Connaissez-vous Stilicon? — Avez-vous vu l'eunuque? » Les réponses n'étaient la plupart du temps que des mensonges, selon la remarque du même historien; mais ces nouvelles imaginaires contentaient la crédulité et lui servaient d'aliment jusqu'à ce qu'elles fussent remplacées par d'autres. Toutefois en dépit de la gêne des communications,

en dépit de la stagnation des affaires commerciales, il se formait dans l'esprit des grandes villes de l'Asie une sorte de patriotisme oriental favorable à l'eunuque : beaucoup approuvaient le fond de sa politique, et il n'eût pas été prudent aux autres de soutenir trop vivement celle de Stilicon.

Eudoxie cependant supportait avec une impatience croissante l'espèce d'exil où elle était condamnée dans son propre palais. Cette fille altière des Franks, en qui le sang barbare coulait presque pur, ne se consolait pas d'avoir été le jouet d'un esclave, elle qui n'avait rêvé dans son mariage que les satisfactions de l'orgueil et le triomphe d'une domination absolue. Quand, révoltée contre sa chaîne, elle s'efforçait de ressaisir par les séductions de la femme la puissance qui lui échappait, elle rencontrait au fond de son gynécée un regard insolent qui semblait la menacer jusque dans les bras de son époux; mais ses efforts pour reconquérir son autorité ne parvenaient qu'à l'affaiblir. Trop violente, trop impérieuse pour ce faible jeune homme qu'elle effrayait, la Barbare voyait son esprit s'amortir avec l'éclat de sa beauté, et elle put à bon droit regretter l'existence paisible qu'elle menait dans cette modeste maison de Promotus, d'où ce même Eutrope l'avait tirée. Elle se prit donc d'une haine féroce contre son tyran, ne se nourrit plus que d'idées de vengeance, et, appelant à son aide le mécontentement public, elle résolut de jouer dans un dernier coup de fortune la perte de l'eunuque ou la sienne.

Les amis ne lui manquèrent point dans la haute société de Constantinople, et elle put compter sur l'appui de quiconque avait à se plaindre d'Eutrope. Trois femmes surtout, ses intimes confidentes, mirent au service de sa vengeance leur propre haine, égale à la sienne, et un puissant génie d'intrigue. L'histoire nous a conservé leurs noms, devenus célèbres dans les luttes d'Eudoxie, dont la vie ne fut qu'un long combat : c'était d'abord Marcia, récemment veuve de Promotus, le tuteur officieux de l'impératrice, puis Castricia, femme de Saturninus, fonctionnaire éminent, prince du sénat, et enfin une autre veuve, appelée Eugraphia, brouillonne acariâtre qu'un contemporain nous peint d'un seul trait : « elle poussait, dit-il, l'esprit de discorde jusqu'à la folie. » Ce trio féminin forma autour de l'impératrice un foyer permanent de dénigrement contre le ministre et contre ses actes. Les ennemis d'Eutrope, hommes et femmes, s'y rallièrent avec empressement, et l'intrigue de palais finit par être un vrai complot où des ambitieux prirent pied pour leur fortune, en paraissant servir l'épouse du prince. La galanterie se mêle assez naturellement aux conspirations dont les femmes sont l'âme; c'est ce qui arriva pour celle-ci, ou du moins ce qu'on ne manqua pas de prétendre. L'impératrice eut à en souffrir dans son honneur. Eudoxie

étant accouchée le 13 janvier 399, au plus fort de ces conciliabules et aussi de son délaissement, d'une fille qui fut nommée Pulchérie, la malignité publique donna pour père à l'enfant un officier du palais bien venu d'elle, disait-on, le comte Jean, homme encore jeune, distingué d'esprit, et qui parvint, lorsqu'elle fut toute puissante, à l'intendance des largesses sacrées.

Gaïnas ne pouvait être oublié en pareille circonstance; mais l'aveugle exécuteur du complot de l'hippodrome, le bourreau de Rufin, dupé par Eutrope, avait appris à ne plus prêter son bras sans réserve, mais à garantir avant tout son intérêt dans le succès d'autrui. Il ne voyait pas d'ailleurs pour qui, dans l'empire, il pouvait travailler, sinon pour lui-même, tant il était infatué de sa propre importance. Borné, dans son autorité militaire, au commandement des corps auxiliaires de sa nation, il leur faisait partager les rancunes de sa disgrâce, comme si elle eût été une injure pour eux, et se rattachant par des relations habiles, la plupart du temps secrètes, les autres Goths disséminés en Asie, soit comme garnisons dans les villes, soit comme colonies agricoles dans les campagnes, il les habituait à voir en lui leur chef naturel. Ainsi déjà se réalisait dans l'ombre la sinistre prédiction de Synésius, quand l'écho de ses sages paroles retentissait peut-être encore sous les voûtes du palais impérial.

L'année 398 amena au parti des mécontens, sinon un complice (ce mot serait un outrage pour l'homme dont il s'agit), du moins un appui considérable en la personne du nouvel évêque de Constantinople, Jean Chrysostome, promu à ce siége éminent en 397, après le décès de Nectaire. Chose singulière, ce fut Eutrope lui-même qui, malgré l'opposition d'un grand nombre d'évêques orientaux, en dépit de cabales puissantes et par un véritable esprit de religion, appela dans la métropole de l'empire celui qui devait être, avant l'année écoulée, son adversaire le plus déclaré. La fortune ne voulut pas tenir compte d'une bonne action à cet homme, qui en pratiquait d'ailleurs si peu.

Le personnage qui fait ici son entrée sur la scène de nos récits y doit jouer un rôle tellement important, et sa place est si grande dans l'histoire du IVe siècle, que nous devons, comme introduction aux faits qui vont suivre, exposer brièvement quels étaient son caractère, sa famille, et de quelle condition il arriva subitement à un rang si élevé. Jean avait alors environ cinquante ans, né qu'il était vers 347, dans la ville d'Antioche, d'une famille aisée, dont le chef appartenait comme officier à la préfecture du prétoire d'Orient. Son père étant mort lorsqu'il était encore enfant, sa mère prit soin de son éducation, l'éleva, et, bien qu'ils fussent chrétiens tous deux, elle le remit aux mains du sophiste païen Libanius, qui tenait à An-

tioche même l'école la plus célèbre de l'Asie. Jean s'y fit remarquer dès son début par ce don de la parole qui lui valut plus tard le surnom de Chrysostome, c'est-à-dire *bouche d'or*. Le vieux maître admirait dans le jeune homme ce langage vif, coloré, tantôt arrondi en périodes savamment balancées, tantôt impétueux et rompu à dessein, qui faisait le cachet de l'éloquence grecque asiatique, et qui caractérise celle de Chrysostome. Il songeait à l'avoir pour successeur dans la direction de son école, et quand il se vit déçu dans son projet, on l'entendit s'écrier avec amertume : « Les chrétiens me l'ont enlevé! » La mère de Jean le destinait au barreau, chemin de tous les honneurs; elle ne réussit pas davantage. Après avoir plaidé quelque temps, Jean se dégoûta de sa profession; il se dégoûta plus encore de la vie licencieuse que menaient les jeunes avocats d'Antioche : des passions plus sérieuses le sauvèrent.

Ce fut vers l'étude de l'Écriture sainte qu'au sortir des mains de Libanius Jean se sentit entraîné par une pente irrésistible. Il s'adressa à l'évêque d'Antioche, qui le reçut dans son clergé en qualité de lecteur; mais, trouvant l'église trop mondaine, il voulut s'enfuir au désert en compagnie d'un ami. Retenu par les larmes de sa mère, il se créa dans sa propre maison une solitude où, pour se tromper lui-même, il accumula tout ce qu'il rêvait ailleurs d'austérités : veilles, jeûnes, macérations, et ce que l'ascétisme pouvait imaginer de plus dures pratiques. Cette fiction du désert ne lui suffit pas longtemps; il lui fallut la réalité. Un grand nombre de chrétiens, tourmentés de la même passion, s'étaient alors retirés dans les montagnes voisines d'Antioche, où ils formaient comme une nation de cénobites : Jean courut les rejoindre; mais cette demi-solitude l'eut bientôt rassasié : il n'était fait ni pour les règles vulgaires, ni pour les tempéramens de conduite. Un jour donc il quitta son couvent pour aller vivre dans une caverne où il passa quatre années, s'abîmant dans l'étude, dans la contemplation, dans des privations inouies, mangeant à peine, et passant les nuits debout pour dompter le sommeil. Poussée avec la ténacité que Jean mettait dans ses entreprises, cette lutte de l'esprit contre le corps ruina sa santé pour jamais. Quand il se fut saturé d'isolemens et d'austérités, il reparut subitement dans Antioche, où l'évêque, ravi de le retrouver, le prit comme diacre et ensuite comme prêtre. Ses premières prédications attirèrent par leur éclat l'attention de toute la chrétienté orientale. L'enfant des rhéteurs païens, orateur chrétien par la vertu du désert, apportait dans le monde, avec un savoir immense, une pensée mûrie par la méditation, sans que sa parole eût rien perdu de cette ampleur élégante et de ces vives images qui plaisaient tant aux Grecs d'Asie. Ce fut comme une apparition du génie ionien,

jetant sa poussière d'or et ses fleurs sur la tribune austère des apôtres. Chrysostome atteignit le comble de sa renommée dans les jours terribles qui suivirent la sédition d'Antioche, quand, par le charme de ses discours, il sut retenir au pied du sanctuaire, l'instruisant, la soutenant, la consolant, une ville entière tremblante sous la colère de Théodose.

Dans cette situation humble par le titre, élevée par les services et la gloire, Chrysostome se félicitait d'avoir su repousser les tentations de l'épiscopat, car on avait voulu le faire évêque au temps de sa retraite dans la montagne, et il n'avait pas résisté sans quelque peine, lui-même l'avoue naïvement. La tentation se représenta en 397, et cette fois avec plus de succès. L'église de Constantinople venait de perdre, le 17 septembre de cette année, son évêque Nectaire, qui l'avait administrée seize ans, au milieu de circonstances difficiles, sans grand éclat, mais aussi sans trouble. La vacance de ce siége était toujours un événement public, non qu'il possédât sur l'Orient, comme celui de Rome sur l'Occident, une suprématie avouée, dérivant soit du consentement des autres églises, soit d'une origine apostolique; il exerçait une simple suprématie de fait en qualité de siége de la ville impériale, mais cette suprématie était grande. L'évêque de Constantinople occupait à la cour un rang égal à celui des premiers fonctionnaires de l'empire, et mettait toujours un poids considérable dans les discussions de l'église, quelquefois même dans celles de l'état. Les évêques étrangers que leurs affaires amenaient dans la métropole, reçus, hébergés chez lui, lui formaient une espèce de cour, et de plus, sans qu'on pût invoquer pour cette extension de pouvoir aucune règle de droit, les titulaires du siége de Byzance s'étaient attribué, sur leurs collègues des diocèses administratifs de Thrace, d'Asie et de Pont, une juridiction qui avait été confirmée par l'usage. C'était donc une chose grave en tout temps que l'élection d'un évêque de Constantinople, et elle se compliquait en ce moment d'embarras nouveaux par la présence de plusieurs évêques réunis à Constantinople, qui réclamèrent le droit ou de la diriger, ou de la contrôler. Leur nombre ne fit que s'accroître à mesure que le bruit de la vacance se répandit en Orient, et il se forma près du siége à remplir une sorte de concile improvisé avec lequel durent compter les électeurs et le gouvernement lui-même.

A la tête de ce petit concile se trouvait un homme remuant et dangereux, le patriarche d'Alexandrie, Théophile, prêtre d'un savoir reconnu, mais d'une moralité contestée, machinateur infatigable d'intrigues, influent à la cour, plein de séduction près des autres évêques, habile enfin à déguiser un esprit dominateur sous des apparences de désintéressement. Ses prétentions à la fidélité envers ses

amis, à la justice paternelle envers son clergé, n'avaient au fond d'autre motif que son intérêt, et la protection parfois bruyante dont il couvrait les autres n'était qu'une manœuvre pour les enchaîner sous lui ou les désarmer. Dans la circonstance présente, Théophile voulait s'emparer de l'élection, non afin d'en profiter lui-même, soit qu'il ne l'osât pas, soit qu'il se contentât du siége d'Alexandrie, qui était canoniquement la première parmi les églises orientales; mais il demandait le siége vacant pour un de ses prêtres, et ce par des raisons que nous ferons connaître tout à l'heure. Grâce à son influence, la plupart des évêques s'engagèrent dans cette candidature; les autres réservèrent leur liberté, désireux de sonder le terrain dans leur intérêt et de courir au besoin les chances d'une compétition.

A côté de cette cabale de prélats étrangers, une autre s'était formée dans le clergé même de Constantinople, résolu à ne point céder la place. Qui donc en effet pouvait revendiquer la légitime possession de ce grand siége, sinon ceux qui, sous Grégoire de Nazianze et Nectaire, en avaient étudié les besoins et supporté les rudes labeurs? Ainsi s'exprimaient avec une apparente raison les prêtres et les diacres de l'église métropolitaine. Des brigues contraires entrèrent donc en lutte, et la ville ne présenta plus qu'un spectacle d'agitation ardente et de disputes. Dès l'aube du jour, les portiques des temples, les places, les lieux de réunion et de promenades étaient occupés par les candidats et leurs amis, discourant, prêchant, travaillant à séduire le peuple, qui, avec le clergé et les *honorés* (1), devait prendre part à l'élection. On ne négligeait aucune des honteuses manœuvres ordinaires aux candidatures électorales, promesses, grossières flatteries, basses supplications à la populace, éloge de soi et des siens, dénigrement de ses rivaux. La brigue près des honorés se faisait avec un peu plus de pudeur; on allait frapper humblement aux portes des gens en crédit, on se glissait chez eux à l'aide de présens destinés à faciliter les audiences ou à corrompre les gardiens : l'un offrait quelque rareté d'Égypte ou quelque statue de la Grèce, l'autre apportait de la soie de l'Inde ou des parfums de l'Arabie; des sommes d'argent furent même distribuées. Heureux qui pouvait se procurer l'appui d'une noble matrone ou le patronage d'un officier du palais! Tant de compétitions se formèrent, tant de factions se combattirent, qu'il fut impossible de procéder à l'élection pendant quatre mois entiers. Sans atteindre à la gravité des désordres de Rome lors de la promotion du pape Damase, quand les électeurs, après une bataille rangée, laissèrent cent trente-sept

(1) *Honorati* : on appelait ainsi la classe des hommes qui avaient traversé les hautes fonctions publiques.

cadavres sur le pavé de l'église, le spectacle donné à Constantinople n'en était ni moins affligeant ni moins honteux. Le peuple fut le premier à en rougir, et, trouvant que ces ambitieux qui se déclaraient les uns les autres indignes de l'épiscopat avaient tous également raison, il résolut de s'en remettre à l'empereur pour faire choix d'un véritable évêque, qui répondît par le caractère et les talens à la grandeur de sa mission. Ce vœu du peuple, délibéré en place publique, fut porté au palais pour être mis sous les yeux du prince. Les honorés n'osèrent point récuser un si auguste arbitrage, et l'élection du futur évêque de Constantinople se trouva transportée du forum et de l'église dans le cabinet impérial.

La faveur des gens du palais, celle de l'empereur peut-être, avait paru pencher du côté d'Isidore : c'était le nom du prêtre d'Alexandrie protégé de Théophile. Les raisons qui poussaient le patriarche de cette grande église à patroner son prêtre avec tant d'ardeur lui étaient toutes personnelles, et méritent d'être relatées ici. Théophile n'avait pas toujours été, quoiqu'il proclamât le contraire, un ami bien fidèle de Théodose. A l'époque où l'empereur catholique entrait en lutte avec le tyran Maxime, suscité par les païens de l'Occident, l'évêque d'Alexandrie avait réfléchi que, grâce au hasard des batailles, le chrétien pouvait être vaincu malgré la sainteté de sa cause, et Maxime devenir le souverain de l'Orient; il avait écrit en conséquence deux lettres de félicitations pour l'un et pour l'autre, suivant le résultat de la guerre. Le messager chargé de les porter était ce même prêtre Isidore, lequel se rendit à Rome pour y attendre discrètement le dernier mot de la victoire. Ce dernier mot ayant été pour Théodose, Isidore courut lui présenter, de la part du patriarche, la lettre qui lui était destinée; mais il ne rapporta pas l'autre à Alexandrie : « elle lui avait été dérobée, disait-il, par un diacre qui l'accompagnait. » Dans le fait, on ne sut jamais ce qu'elle était devenue. Théophile put soupçonner pour plus d'une raison qu'Isidore la retenait à part soi, pour s'en servir au besoin : il y eut même quelques rumeurs répandues à ce sujet dans le public. Telle était la situation de l'évêque vis-à-vis de son prêtre, et il fallait que celui-ci nourrît des prétentions bien désordonnées pour que Théophile n'eût pas encore trouvé moyen de les satisfaire. Enfin se présenta cette magnifique vacance du siége de Constantinople, capable de suffire assurément au plus ambitieux des hommes. En y portant le témoin dangereux de ses faiblesses, le patriarche espérait le désarmer par une marque solennelle d'affection, en même temps qu'il mettait au grand jour son propre désintéressement. Et puis c'était se placer, comme évêque, au-dessus du siége de Constantinople que de le donner et de n'en vouloir pas.

Eutrope, qui connaissait de longue main Théophile, et à qui d'ailleurs il restait, au milieu des ignominies de sa vie, un fonds de piété sincère, Eutrope, inquiet de tant d'intrigues, voyait surtout avec un grand déplaisir la candidature d'Isidore. Il en eût voulu une autre à laquelle personne ne songeait à Constantinople, et qu'il résolut de faire triompher maintenant que l'empereur était le maître de l'élection. Pendant un voyage qu'il avait fait récemment à Antioche pour certaines affaires d'état, Eutrope avait eu occasion d'entendre Chrysostome, et il avait été émerveillé de son éloquence; il le proposa donc à l'empereur, dépeignant avec feu le génie et les vertus de ce prêtre, l'austérité de ses mœurs et la modestie de sa situation au milieu de tant de gloire. Arcadius applaudit à son ministre, comme il faisait toujours; mais la chose n'était point sans difficulté. Chrysostome avait refusé autrefois l'épiscopat; persisterait-il dans son refus? La ville dont il était le conseiller et l'idole consentirait-elle à son départ? Il fallait compter en tout avec ce peuple d'Antioche, léger, ardent, toujours prêt à la sédition; des troubles, des regrets publics, une seule goutte de sang, amèneraient infailliblement le refus de Chrysostome. Il fallait aussi prévoir les oppositions que ce choix rencontrerait à Constantinople, soit de la part des évêques étrangers, soit de la part du clergé métropolitain, qui se croirait méprisé. L'esprit timide d'Arcadius avait besoin d'être rassuré, car ces objections, qui se présentaient d'ailleurs naturellement, ne manquaient ni de vérité, ni de force. Eutrope les résolut comme il lui plut, et lorsqu'il eut tout aplani, il se mit à l'œuvre avec la dextérité d'un eunuque de théâtre préparant le dénoûment d'une comédie.

Avant que rien fût ébruité, il adressa au comte d'Orient, Astérius, qui résidait à Antioche, une lettre signée de l'empereur, laquelle lui enjoignait d'enlever adroitement Chrysostome, et de l'envoyer à Constantinople sous bonne garde. On lui recommandait la prudence, et l'exécution se montra digne en tout point d'un tel message. Astérius ayant attiré Chrysostome hors de la ville, près de la porte qu'on appelait Romaine, sous le prétexte de visiter ensemble un *martyre* (1), il le retint bon gré, mal gré, et l'emmena jusqu'à Pagres, première station de la course publique. Là les attendaient un chariot tout attelé, un eunuque du palais impérial et un maître des milices accompagné de soldats. Ceux-ci, s'emparant du prêtre, le firent monter dans le chariot, quelles que fussent sa surprise et ses réclamations; puis l'escorte s'éloigna au grand galop des chevaux. Il en fut de

(1) On désignait sous ce nom les chapelles construites en l'honneur des saints morts pour la foi.

même à chaque relais. Les courtes explications que put recevoir Chrysostome pendant le trajet augmentèrent sa stupéfaction. Réfléchissant ensuite aux étranges moyens employés pour son élévation au premier siége de l'Orient, il crut voir dans cet événement la main de la Providence et se résigna. C'est de cette façon, et plutôt en criminel d'état qu'en évêque, que le futur chef du diocèse de Constantinople vint prendre possession de sa métropole.

Ce coup de théâtre fit sur le troupeau des prétendans l'effet de la foudre. Le peuple, qui connaissait la renommée de Jean d'Antioche, applaudit avec transport à cette idée de l'eunuque; mais les évêques se trouvèrent indignement offensés. Non contens de se plaindre et de verser sur l'intrus toute leur malignité, ils protestèrent contre l'empereur lui-même au nom de la liberté électorale, et Théophile déclara tout haut qu'il n'ordonnerait pas Chrysostome. « Vous l'ordonnerez, » lui dit l'eunuque, et, le prenant à part, il lui montra des papiers devant lesquels l'évêque d'Alexandrie pâlit. Eutrope s'était procuré sous main des lettres qui compromettaient Théophile pour des choses que nous ne connaissons pas; il en avait d'autres aussi où l'affaire du prêtre Isidore était expliquée de point en point. La communication fut telle, à ce qu'il paraît, et accompagnée de tels avertissemens, que non-seulement Théophile retira sa menace de refus, mais qu'il ordonna lui-même Jean Chrysostome, dont l'intronisation eut lieu le 2 février 398, en présence d'une foule de peuple innombrable.

Alors commença cette administration épiscopale si orageuse, qui devait avoir pour péripéties deux exils, des conciles pleins de scandale, une émeute populaire et l'embrasement de la moitié de Constantinople par les partisans mêmes de l'évêque. Avec un si grand savoir, un génie incomparable et des mœurs qu'on ne put jamais noircir, Chrysostome manquait de la première des vertus pastorales, l'amour de la paix : aussi sa vie, constamment tourmentée, fut la justification du mot profond de l'Évangile : « heureux les pacifiques! » Ces réflexions l'avaient sans doute frappé durant sa retraite au mont Cassius, quand seul, vis-à-vis de sa conscience et encore étranger aux enivremens de la célébrité, il avait repoussé l'épiscopat. Les circonstances actuelles, en exaltant chez lui le sentiment de sa valeur, firent taire ses anciens scrupules, et l'aventure étrange de son élévation le persuada aisément que Dieu le jugeait propre à un état qu'il lui laissait imposer par la force. A tout prendre, Jean d'Antioche n'était point né pour le gouvernement des hommes : il lui fallait l'isolement pour rester lui-même. Dans la méditation solitaire, sa bonne et vraie passion, résidait aussi sa force; elle avait purifié son cœur, agrandi son esprit, placé ses désirs

au-dessus des besoins et des misères terrestres; il lui devait sa grandeur et sa vertu, et pourtant elle ne lui suffisait pas. Il avait besoin des hommes pour leur faire admirer cette vertu et leur imposer cette grandeur, il lui fallait le monde pour le dominer. Simple jusqu'à la pauvreté, sobre jusqu'à défier les plus rigides anachorètes, désintéressé jusqu'à livrer au premier indigent venu sa maigre table et son vêtement, Chrysostome avait l'orgueil de sa vertu comme il avait celui de son génie, et devant ces deux orgueils disparaissaient trop souvent l'indulgence et les ménagemens nécessaires à l'accomplissement du bien. Sa volonté était impérieuse et prompte, son action inclinait presque toujours à la violence; un tempérament dans les choses graves l'offusquait comme une trahison au devoir, tandis que ses séquestrations volontaires et son amour de la solitude le privaient des leçons de l'expérience et des conseils souvent sensés du monde.

Par un effet de son caractère sauvage, qui lui faisait fuir les grands et les riches, il s'était pris d'une ardente tendresse pour les classes misérables du peuple, et cette préférence revêtait parfois la couleur d'une envie secrète contre les heureux de la terre. Il fut accusé près de l'empereur d'exciter les pauvres contre les riches, et ces excès de charité dans une ville telle que Constantinople, où se réunissait la lie de l'Orient, pouvaient n'être pas sans péril. Cinq siècles plus tôt, il eût été au forum un compagnon de Gracchus prêchant la loi agraire sous l'inviolabilité du tribunat; au quatrième siècle et sous l'inviolabilité de l'épiscopat, il ne fut ni moins hardi dans ses systèmes, ni moins opiniâtre dans ses luttes, ni moins puissant à la tête d'une multitude qui fut pour lui comme une armée. C'était d'ailleurs un bizarre spectacle que cet homme au corps chétif, au teint jaune et d'apparence maladive, à la tête dépouillée de cheveux, qui semblait n'avoir qu'un souffle de vie et venait soulever en présence de l'empereur et de la cour les questions sociales les plus redoutables. Le contraste n'était pas moindre entre la véhémence de ses idées et cette éloquence asiatique, à périodes cadencées, un peu molle, dont il fut à son époque le plus parfait modèle; mais lorsqu'il parlait, sa tête et son corps semblaient s'illuminer, et de ses yeux, dont on pouvait à peine supporter l'éclat, rayonnait au dehors le feu sacré de son génie, ce feu dont la trace est restée vivante dans les siècles.

Son entrée en fonction fut une véritable révolution qui engloba tout le régime épiscopal et toute la discipline de son église. Nectaire, ancien questeur de Constantinople, resté homme du monde dans l'épiscopat, entretenait, autant par raison que par goût, un grand train de maison, et recevait avec une large hospitalité les grands de

la ville et les évêques en passage. Chrysostome supprima tout cela. Les meubles du palais furent vendus, ainsi que la garde-robe des anciens évêques; à l'or et à la soie succédèrent partout la laine et la bure. Quand l'économe de l'église lui présenta le livre des dépenses de table, Chrysostome le repoussa avec mépris : « Qu'est cela? dit-il. Mes minces revenus sont suffisans pour me nourrir, je ne veux point de l'argent de l'église. » Le luxe des basiliques ne fut pas plus épargné que celui des appartemens et de la table : le nouvel évêque vendit tous les ornemens de prix, et jusqu'à des vases sacrés qu'il jugea trop magnifiques. Il fit mettre également à l'encan des marbres préparés par Nectaire pour l'église d'Anastasie, que cet évêque affectionnait, et où Grégoire de Nazianze avait prononcé ses éloquens adieux : on put voir dans l'acte de Chrysostome un blâme jeté sur son prédécesseur, qui avait été un prêtre indulgent et regretté, et ce blâme n'était pas charitable. Du produit de ces ventes, l'évêque fonda un hospice pour les étrangers malades, et donna le reste aux pauvres; ses ennemis ne manquèrent pas de publier qu'il appliquait l'argent à son profit. Sa justification était évidente par ses œuvres et par ses aumônes; mais son âpre désir de tout changer, de tout briser, de dominer jusqu'à la mémoire de ses prédécesseurs, choquait la conscience publique dans les rangs élevés du monde, et on en profitait pour le perdre.

Sa manière de vivre, il faut l'avouer, put surprendre une grande métropole, capitale de l'empire, où l'évêque, considéré comme un haut fonctionnaire, marchant de pair avec les plus élevés, fréquentait la cour, et entretenait des relations au sein de la société élégante et riche. Chrysostome rompit tout d'abord ces relations, et déclara qu'il ne mettrait le pied à la cour que pour les affaires urgentes de son église. Cédant à son goût constant pour la retraite, il se fit dans le palais épiscopal, comme autrefois dans la maison de sa mère, une solitude où il aima à se confiner, mangeant seul, n'invitant jamais personne à sa table, et ne dînant jamais chez autrui. Cette vie passablement étrange donna lieu à mille interprétations qui ne le furent pas moins : les uns firent de Chrysostome un avare qui se laissait mourir de faim pour entasser écus sur écus; d'autres le peignirent comme un débauché qui se livrait, loin de tous les regards, à « des orgies de cyclope » (c'était le terme dont on se servait); d'autres enfin racontèrent de lui des infirmités bizarres, inconnues, qu'il avait intérêt de cacher aux regards des hommes. Ces accusations, dont la source principale résidait dans le mauvais vouloir du clergé, prirent une telle consistance que l'évêque se crut obligé d'en parler en chaire, et il réfuta la calomnie des « orgies de cyclope » en découvrant sa poitrine et montrant ses bras amai-

gris par le jeûne. Ce fut bien pis quand il voulut prescrire à ses clercs un régime conforme au sien, quand il leur interdit par exemple d'aller, comme ils faisaient, quêter des dîners à la table des grands et mener la vie de parasites sous le costume de prêtres. « Les deniers de l'église, disait-il, devaient suffire à la nourriture des clercs. » Le clergé en masse réclama : l'évêque tint bon; mais l'abus trop enraciné n'en persista pas moins, malgré ses menaces.

Après les clercs, ce fut le tour des *veuves* ou diaconesses, espèce d'ordre ecclésiastique féminin, chargé primitivement du service des femmes admises au baptême par immersion, utilisé ensuite pour divers ministères dans l'intérieur des églises. Ce titre était fort recherché par les veuves de haut rang auxquelles il procurait une position respectable, sans leur enlever entièrement la fréquentation du monde; aussi beaucoup n'y cherchaient qu'un manteau dont elles couvraient leur vie dissipée. L'austère Chrysostome les fit comparaître toutes devant lui, et, après une enquête sur les habitudes de chacune d'elles, il en renvoya plusieurs en leur conseillant de se remarier au plus tôt. Des *veuves*, il passa aux *sœurs*. Les *sœurs adoptives* formaient une autre classe de femmes qui tenaient, sinon à l'église, du moins aux ecclésiastiques. Quoique le célibat à cette époque ne fût point de rigueur pour les clercs, beaucoup le préféraient au mariage, afin de s'épargner les charges et les ennuis d'une famille. Ils prenaient alors chez eux une jeune fille, quelquefois non encore nubile, la logeaient sous leur toit, où elle vaquait aux soins du ménage, et le frère et la sœur électifs étaient censés ne devoir plus se séparer qu'à la mort. On voyait ainsi des enfans abandonner leur famille pour des hommes qui ne leur étaient rien; quelquefois même c'étaient des vierges consacrées qui, par une confiance excessive dans leur force, croyaient concilier leur vœu de chasteté avec ces liens de fraternité menteuse. En Orient, ces sortes de sœurs par élection s'étaient donné le nom de vierges *agapètes*, c'est-à-dire vierges d'amour spirituel (*agapê* étant l'amour de Dieu par opposition à *erôs*, l'amour mondain); en Occident, elles prirent communément celui de *femmes sous-introduites*. Leur tolérance avait amené dans le clergé une corruption morale extrême, contre laquelle les censeurs ecclésiastiques ne cessaient de tonner, soit en Orient, soit en Occident. Saint Jérôme qualifiait ces fausses sœurs « d'épouses sans mariage, de concubines d'un nouveau genre, de courtisanes d'un seul homme. » Chrysostome, plus hardi dans l'énergie de son blâme, s'écria un jour qu'un évêque qui souffrait ces désordres avait moins d'excuse que les entremetteurs de débauches publiques. Il résolut d'extirper le mal dans son église; mais les mesures qu'il prit, trop brusques et trop violentes, manquèrent d'abord leur but.

Il n'avait pas gouverné trois mois que tout son clergé était soulevé contre lui : diacres et prêtres cabalaient à qui mieux mieux; l'évêque leur rendit guerre pour guerre, il en cassa, il en renvoya plusieurs. Un mot imprudent mit le comble à leur exaspération. Un diacre nommé Sérapion, qui le poussait dans la voie des rigueurs, et, comme il arrive de tous les caractères excessifs, avait pris une grande influence sur lui, se penchant vers son oreille au milieu d'une discussion tumultueuse, lui dit assez haut pour être entendu de quelques-uns : « Évêque, prends un bâton et chasse-moi du même coup tous ces gens-là, car autrement tu n'en viendras pas à bout. » C'en était trop. L'évêque et le clergé formèrent dès lors deux camps séparés qui s'épiaient incessamment, l'un pour diffamer, l'autre pour punir. Les clercs répandus dans le monde allaient de porte en porte déverser le ridicule ou la calomnie sur leur chef, qu'ils bravaient par l'infraction de tous ses ordres. Tandis que la division la plus lamentable régnait dans l'église de Constantinople, Chrysostome ne se fit pas plus d'amis parmi les évêques des diocèses voisins, sur lesquels une suprématie de fait était exercée par le siége de la ville impériale. Jean les traita sans beaucoup plus de ménagement que ses propres clercs, et des hommes, ses égaux, qui pouvaient même, à un moment donné, devenir ses juges, crièrent aussi à la tyrannie et tendirent la main aux ennemis du dedans.

Si le ministre d'Arcadius, en appelant près de lui Chrysostome et livrant au simple prêtre d'Antioche le plus beau siége épiscopal de l'empire, avait pu songer à se faire un complaisant, il aurait certes montré peu de discernement des hommes. Il suffisait même, en dehors de toute autre considération, que le nouvel élu fût notoirement la créature d'Eutrope, pour qu'il évitât avec soin toute apparence de faiblesse au nom de sa propre dignité et des devoirs de son ministère : ici le caractère de l'évêque répondait trop bien aux idées d'indépendance sacerdotale pour qu'il n'en fût pas ainsi. La bonne intelligence exista donc à peine quelques jours entre des personnages si différens, placés en face l'un de l'autre et en contact perpétuel. Le spectacle de ce qui se passait à la cour fit fermenter la bile du prélat, qui se crut le droit de régenter les ministres de l'empereur, et l'empereur lui-même, comme il régentait ses clercs. Ce furent d'abord des remontrances privées, orales ou par écrit, tantôt sur le luxe et les dépenses du palais, tantôt sur la passion du théâtre et des courses du cirque; peu à peu ces plaintes devinrent publiques; des avertissemens et presque des menaces étaient proférés en pleine chaire sous des allusions qui ne trompaient personne. Enfin, des tremblemens de terre ayant eu lieu à Constantinople pendant cette année 398, Chrysostome s'emporta jusqu'à dire

que c'étaient les injustices, les prodigalités, les débauches des puissans et des magistrats qui avaient allumé la colère de Dieu, retenue seulement par les prières des pauvres. Eutrope lui-même, comme si les allusions ne lui eussent pas suffi, donna à Chrysostome le signal des attaques directes en complétant, par un nouveau décret, les mesures restrictives de l'immunité des asiles.

Nous avons déjà parlé (1) du droit d'asile ecclésiastique et de ses abus, qui créaient, sous la main des évêques et des abbés des monastères, un droit à l'impunité en faveur des condamnés fugitifs. Il fallait que ces abus fussent bien crians, puisque Théodose lui-même avait cru devoir y porter remède. Des décrets, comme on l'a vu, limitatifs de l'immunité d'asile, avaient donc été rendus antérieurement au règne d'Arcadius, et l'avaient été dans une sage mesure : Eutrope gâta tout en choisissant, pour renouveler et étendre les anciennes prescriptions, une circonstance où la question de droit n'était évidemment que le prétexte, et la satisfaction d'une vengeance personnelle le véritable but. Aussi Nectaire avait-il eu pour lui la faveur générale lorsqu'il avait adressé à l'empereur des représentations qui par malheur n'avaient point été écoutées. L'affaire en était là lorsque Chrysostome vit paraître, sous la date du 27 juillet, plusieurs lois nouvelles qui complétaient et aggravaient en divers points les actes précédens. De Nectaire à Chrysostome, la différence était grande : celui-ci prit feu avec l'animosité d'un tribun, et l'évêque se déclara hautement l'ennemi du ministre.

Cependant le parti des mécontens, attentif à ce qui se passait, vit avec joie ses rangs s'accroître d'un auxiliaire aussi opiniâtre que puissant. L'impératrice, avec cette intuition des femmes qui ne les trompe jamais quand leur intérêt ou leur vanité est en jeu, avait pressenti, dès les premiers momens, l'antagonisme qui éclatait, et non moins habilement elle s'était mise en mesure d'en profiter. L'évêque ne la recherchant point et évitant la cour, elle était allée vers lui, et s'était jetée avec une apparente passion dans tout ce qui pouvait lui complaire et l'attirer. Son chambellan particulier, l'eunuque Amantius, homme d'une grande droiture de cœur et d'une sincère piété, devint son intermédiaire près du prélat et le canal des libéralités dont elle se mit à combler sans mesure les églises et les pauvres. Cette liaison de l'impératrice avec Chrysostome s'établit, comme on le pense bien, aux dépens d'Eutrope. Pour donner des gages de sa bonne foi à ce nouvel et ombrageux allié, on vit l'altière Eudoxie afficher, malgré ses goûts mondains, les pratiques d'une dévotion excessive, suivre les reliques pieds nus, dans un

(1) *Revue* du 1er mars 1861.

costume moitié monastique et moitié impérial, traînant l'empereur à sa suite, et fonder au loin des basiliques dont elle dessinait elle-même les plans. Aussi la chaire épiscopale ne trouvait-elle pas de louanges assez retentissantes pour remercier « cette mère des églises, cette nourricière des moines, cette protectrice des saints, ce bâton des pauvres. » Eudoxie était la lumière de l'empire, l'eunuque en était l'ombre et la nuit.

Ainsi s'amoncelait, au fond du gynécée impérial et dans les retraites du sanctuaire de Sainte-Sophie, un double orage qu'Eutrope dédaigna ou ne vit pas. La foudre était bien près d'éclater lorsque l'imprudent ministre, dans l'infatuation de ses succès, jeta un dernier défi à l'opinion du monde en se faisant conférer par son maître le titre de patrice avec celui de consul.

II.

Le consulat d'Eutrope causa dans le monde romain une émotion à laquelle l'eunuque ne s'était pas attendu, parce qu'il ne connaissait pas bien l'Occident. En Orient, on fut offensé de cet orgueil excessif de l'esclave aspirant à une dignité voisine du trône, et l'on se demanda si quelque jour l'étrange consul n'aurait pas la fantaisie de se faire empereur. Quant au titre de patrice, il fut accueilli par des railleries qui retombaient directement sur le prince. « Il a bien fait, disait-on, de se choisir un tel père. » Ainsi se produisait devant les entreprises ambitieuses d'Eutrope le sentiment des Romains d'Orient. En Occident, en Italie surtout, où le consulat n'était pas seulement le premier des honneurs, mais une institution sacrée, liée aux grandeurs de la vieille Rome et pour ainsi dire sa représentation historique et l'âme de son passé, l'étonnement fut plus grand et l'indignation plus profonde. D'abord on ne crut pas à la nouvelle, arrivée de Constantinople par des bruits vagues en octobre ou novembre 398, qu'Eutrope venait d'être désigné consul; on la repoussa comme une fable. « Autant vaudrait, se disaient les Romains, nous annoncer un cygne noir ou un corbeau blanc. » Quand la fable se fut trouvée vraie, qu'aucun recours ne resta plus au doute, la colère éclata de toutes parts en manifestations bruyantes : chacun se sentit blessé dans sa croyance, dans ses préjugés, dans sa dignité de citoyen, dans l'honneur même de sa maison.

Le consulat avait à Rome un caractère religieux, dérivé des institutions païennes, et dont la trace subsistait dans beaucoup d'esprits, malgré l'affaiblissement de l'ancien culte et les progrès croissans du nouveau. Ce caractère religieux reprenait sa force sous le coup de graves inquiétudes publiques ou de grands désastres : il reparut

dans cette circonstance, où la pureté du consulat était mise en question. Les nouveaux consuls inaugurant à la fois leur magistrature et l'année, ni leur personne, ni leur nom n'étaient censés indifférens au destin de cette année nouvelle, et les vieux Romains avaient porté en cela la superstition à l'excès. Sans être aussi crédules que leurs pères, les contemporains d'Honorius ne virent pas sans une secrète terreur l'année 399 s'ouvrir sous les auspices d'Eutrope. On s'abordait dans les rues, sur les places, on se communiquait mutuellement ses alarmes. « Quels auspices! disait l'un, les enfans à deux têtes, les bœufs qui parlent, les oiseaux sinistres, ne sont rien à côté de ceci : c'est la stérilité qui nous menace. Plus de mariages féconds, plus de récoltes. A quoi bon ensemencer les champs? Qui perdra son temps à planter la vigne? Le ciel ne peut féconder une année que l'impuissance même va ouvrir. — Non, non, répliquait un autre, l'année repousse un pareil nom; Janus, de sa double bouche, défend de l'inscrire sur les fastes. — Les lois du monde sont renversées, ajoutait un troisième; si les eunuques usurpent la trabée, les hommes n'ont plus qu'à prendre la quenouille et à filer. L'univers va se soumettre au gouvernement des amazones. — Oh! s'écriait un survenant avec l'autorité ou la prétention de l'érudit, l'antiquité, dans ses plus grandes fureurs, n'a rien offert de si monstrueux : OEdipe épousa sa mère, Thyeste sa fille, Médée immola son père, les frères se sont égorgés dans Thèbes, les dieux se sont battus devant Troie; mais un eunuque consul, on ne l'a jamais vu! » Ainsi éclataient les émotions du peuple; telles étaient ses idées et ses terreurs superstitieuses, dont la poésie contemporaine nous a laissé le vivant tableau.

Pour des cœurs plus élevés, c'étaient de plus sérieuses douleurs : la patrie romaine dégradée dans le présent, souillée jusque dans son histoire, et les noms des Brutus, des Scipions, des Fabius, des Claude, profanés par le contact d'un nom servile. Ceux des sénateurs qui comptaient des personnages consulaires dans les annales de leurs familles allaient gémir au milieu des images, rangées par ordre, dans l'atrium de leur demeure. Tous, grands et petits, se remémoraient les affronts et les misères de tout genre que cet esclave, consul désigné, avait fait peser sur l'Italie : le feu de la révolte soufflé en Afrique, les navires de l'annone saisis, la ville éternelle livrée à la famine! Comme tout le monde avait souffert, tout le monde s'indignait à ce souvenir de la veille, et l'on jurait que le consulat d'Eutrope ne serait pas inscrit au Capitole. Il fut même résolu que le peuple et le sénat porteraient ce vœu à l'empereur par une députation solennelle.

Au camp de Milan, où résidait le prince sous l'œil de son tuteur,

la nouvelle n'avait pas été mieux reçue qu'à Rome, et pour des raisons plus personnelles, car c'était vis-à-vis d'eux une raillerie amère et un défi; Stilicon et Honorius étaient déjà convenus de ne point reconnaître Eutrope en Occident. Au moment où les députés de Rome arrivèrent au palais, l'empereur donnait audience à des Germains venus des bords du Rhin au nom de leurs peuplades pour renouer avec l'empire l'alliance un moment ébranlée. Haut de taille et d'un port assez majestueux, le fils de Théodose répondait avec assez d'à-propos à ces fils de la Germanie, ambassadeurs au manteau de peaux de bêtes, aux longues moustaches rousses, à la chevelure liée sur le sommet de la tête ou retombant en anneaux sur leurs épaules. Aux uns il imposait des rois, à d'autres il demandait des otages en garantie de leurs promesses; quelques-uns recevaient l'ordre d'envoyer des contingens à l'armée romaine, et le Sicambre, mêlé aux légions, devait raser cette épaisse crinière qui distinguait les fédérés servant comme troupes barbares de ceux qui combattaient sous les aigles. En assistant à cette revue, pâle image des temps où Rome était puissante et révérée dans le monde, les députés du Capitole se sentirent émus et eurent peine à retenir leurs larmes.

Ce qui se dit entre eux et l'empereur, ou plutôt entre eux et le vrai souverain, Stilicon, nous ne le savons que par la bouche d'un poète; mais celui-ci n'était pas un vulgaire versificateur chantant les grands par ouï-dire et n'apercevant que de loin les lambris de la cour. Claudien, tribun d'une légion par la faveur de Stilicon, assistait peut-être à cette audience; en tout cas, il put la connaître dès le jour même par le récit de son protecteur. Quoi qu'il en soit, il nous en fait, suivant l'habitude des poètes, une narration allégorique, où la déesse Rome représente la députation de la ville éternelle et adresse à l'empereur un discours, celui sans doute que lui tinrent les envoyés. C'est du moins le genre d'argumens, c'est la suite des idées que l'orateur du sénat et du peuple de Rome put exposer au jeune homme qui tenait en ses mains, sinon la destinée, du moins la dignité du consulat.

Puisant son exorde dans le spectacle inattendu qui venait de frapper ses regards, l'orateur (on peut supposer que c'était lui) récapitula les gloires de Théodose et d'Honorius : le Saxon défait sur l'Océan, la Bretagne délivrée des attaques du Picte, la Gaule vengée des menaces de la Germanie. « Par toi, prince, ajouta-t-il, Rome voit à ses pieds le Frank humilié, le Suève abattu, et le Rhin, soumis à ta loi, te salue du nom de Germanique... Mais, hélas! l'Orient, cette terre vouée à la discorde, envie nos prospérités. De l'autre côté du soleil fermentent d'abominables complots qui tendent à nous désunir, à empêcher que l'empire tout entier ne forme un seul corps. » Alors vient l'énumération de toutes les insultes faites à

l'Occident par le gouvernement de Byzance : révolte de Gildon, ravage des villes africaines, famine de Rome, souffrances de l'Italie. Tout cela est l'ouvrage d'Eutrope, c'est ainsi qu'il a mérité le consulat que lui décerne l'Orient; mais ce consulat lui-même est le plus grand des crimes.

« Accoutumé à se courber sous le sceptre des femmes, l'Orient peut accepter celui d'un eunuque, on le comprend bien; mais ce que l'Oronte ou l'Halys regarde comme un usage serait une souillure pour le Tibre. S'ils restent indifférens à leur gloire, nous sommes juges et gardiens de la nôtre. Depuis que la Perse a fait passer dans nos mœurs son luxe et sa corruption, l'espèce dégradée des collègues d'Eutrope s'est glissée chez nous; mais sa puissance est heureusement limitée à la chambre impériale, à la surveillance du vestiaire, à la garde des bijoux. Qu'ils s'occupent de colliers, qu'ils soignent les vêtemens de pourpre, qu'ils protégent le sommeil du prince contre des bruits importuns, ou sa tête sacrée contre les ardeurs du soleil, à la bonne heure! Mais revêtir la pourpre au lieu de la soigner, mais toucher aux rênes de l'état au lieu de manier l'éventail, la majesté romaine le leur défend!

« Quoi! nous irions convoquer les comices au Champ-de-Mars, poser les barrières, recueillir les suffrages pour un eunuque! La tribune du Forum retentirait de ses louanges! L'image d'Eutrope serait portée parmi celles des Émile, des Décius, des Camille, sauveurs et soutiens de la patrie! La dignité fondée par Brutus irait se salir aux mains des Chrysogone et des Narcisse! Voilà où auraient abouti ta chaste mort, ô Lucrèce! ton dévouement devant les brasiers de Porsenna, ô Mucius! ton héroïsme, ô Brutus! quand tu sacrifiais les sentimens du père au devoir du citoyen, et les faisceaux auraient été ravis aux Tarquins pour être jetés aux pieds d'un esclave?... Sortez donc des profondeurs de vos tombeaux, vieux Romains, orgueil du Latium, venez contempler sur vos chaises curules un collègue inconnu! Ou plutôt, ombres magnanimes, apportez-nous la vengeance du sein de l'éternelle nuit! vengez-vous, vengez la majesté romaine : des monstres au sexe douteux se parent de vos insignes; des mains serviles, faites pour porter des fers, osent brandir la hache des consuls...

« Vous aussi, qui fûtes quatre fois décoré du titre consulaire, prince, fils de Théodose, songez à votre propre gloire, épargnez à nos fastes l'infamie qui veut les atteindre. Cette magistrature est la seule que les césars au comble de leur puissance peuvent encore ambitionner : elle leur est commune avec nous; par une noble participation d'honneurs, on la voit passer des mains du monarque dans celles du sujet, et de nos mains dans ses mains augustes : gardez-la donc dans sa pureté, puisqu'elle vous appartient aussi; éloignez d'elle une flétrissure qui retomberait sur vous. Nous te le demandons également, Stilicon! ta gloire y est intéressée comme la nôtre. Quelle guerre ton bras voudrait-il entreprendre, quelle victoire Rome pourrait-elle espérer sous les auspices d'un eunuque? »

Trop habile pour faire un éclat qui aurait amené la guerre immédiate, Stilicon répondit par quelques brèves paroles, d'une modé-

ration apparente. Il affirma n'avoir reçu aucune notification directe de la nomination du consul d'Orient, ajoutant qu'il n'en recevrait probablement pas avant les calendes de janvier, la mer et les vents étant contraires, qu'ainsi on devait s'attendre à ne proclamer dans Rome qu'un seul consul. Le choix de ce consul unique avait été fait avec mûre réflexion, et comme pour contraster d'avance avec ce qui allait se passer en Orient, Honorius désignait Mallius Theodorus, préfet actuel d'Italie, un des hommes les plus considérables et les plus honorés de l'Occident. Des mesures furent arrêtées d'ailleurs entre la cour de Milan et le sénat de Rome pour que son entrée en charge reçût un éclat extraordinaire en rapport avec l'étrangeté des circonstances.

Mallius Theodorus était un type curieux du noble romain à cette époque de transition religieuse où le païen était attiré vers le christianisme par l'exemple du prince ou le cri de sa conscience, et le chrétien retenu sur la limite du polythéisme par le respect des traditions séculaires et l'esprit intolérant de la noblesse. Dans ce conflit de doctrines et de cultes, la philosophie platonicienne, voisine du christianisme par ses sublimités, tandis qu'elle purifiait le grossier réalisme païen par des interprétations idéales, formait un terrain neutre où chrétiens et païens pouvaient se rencontrer sans se choquer. C'était sur ce terrain que Mallius Theodorus, chrétien de profession, mais noble par sa naissance et ses fonctions, avait planté sa tente, là qu'il pouvait être à la fois l'ami du vieux pontife Symmaque et le protecteur du jeune Augustin, récemment converti, qui lui dédia son traité de la vie heureuse. Lui-même avait composé un livre sur l'origine du monde et la source de nos idées, probablement d'après le système de Platon. Séduisant dans ses manières, irréprochable dans ses mœurs, bienveillant dans ses rapports avec les autres, écrivain correct en prose et en vers, Théodore avait eu une vie facile et applaudie. Dans ce temps de discorde de tout genre, on ne lui connaissait point d'ennemi. Successivement avocat au barreau du prétoire, proconsul en Afrique et en Macédoine, intendant des largesses privées et préfet du prétoire des Gaules, il occupait la grande préfecture de l'Italie, lorsqu'Honorius jeta les yeux sur lui. Tous les partis approuvèrent un choix si prudent, et, afin de flatter le sénat, le nouveau consul réclama la présence de Symmaque à la cérémonie de son installation. Symmaque, n'ayant pu venir, se fit remplacer par son fils Flavien, de sorte que le chrétien Théodore, montant au Capitole pour y bénir l'année, se trouva flanqué d'un exilé de la veille, chef du parti païen dans les dernières guerres religieuses. Claudien reçut l'ordre de célébrer le consulat de Mallius par ses vers les plus retentissans, et on lui commanda en même temps une satire sur celui d'Eutrope; mais l'homme pacifique et modéré ne sut guère

inspirer la muse passionnée du poète : elle se trouvait plus à l'aise devant l'ennemi de Stilicon.

Tandis que la ville de Rome, aux calendes de janvier 399, célébrait l'entrée en charge d'un seul consul, une cérémonie semblable ou plutôt une parodie des grandeurs romaines avait lieu le même jour, à la même heure, dans les murs de Constantinople. Eutrope, vêtu du manteau à larges palmes, venait s'asseoir au foyer des césars; le sénat l'entourait, tout ce que l'empire avait de plus illustre, le genou fléchi devant cet esclave, se disputait l'honneur de baiser sa main; les plus favorisés venaient appliquer leurs lèvres sur ses joues ridées et difformes. On l'appelait le soutien des lois, le sauveur de la patrie, le père du prince. Eutrope avait voulu que les portes du palais fussent ouvertes, comme si cette demeure eût été la sienne, et une foule immense s'y précipita, faisant retentir les galeries de marbre de ses cris d'impatience mêlés à mille railleries. Enfin le cortége se met en marche : — du palais il se rend à la curie de Constantin, réservée pour l'inauguration des consuls, puis au forum voisin, dont l'enceinte circulaire était formée de deux portiques superposés. Eutrope traverse cette vaste place que décorent des marbres de toutes couleurs, des statues, des colonnes d'airain; il s'avance vers le tribunal, élevé sur des gradins de porphyre, il y monte et harangue le peuple au milieu d'acclamations payées. Pendant que ce cérémonial a lieu dans le quartier du palais impérial et du sénat, d'autres parties de la ville se remplissent d'ouvriers qui dressent les statues de l'arrogant parvenu; les unes sont d'airain, les autres du marbre le plus beau. Ici on le voit en costume de juge, là il porte la toge, ailleurs il a ceint l'épée. Le sénat a voulu l'avoir à cheval, et bientôt ses portiques l'étaleront aux regards, pressant les flancs d'un coursier. Au-dessous de chacun des monumens sont inscrits des titres emphatiques qui eussent fait rougir un plus digne que lui : on l'appelle le troisième fondateur de la ville, après Byzas et Constantin, et l'on ose y parler de sa haute naissance, quand les maîtres qu'il servait sont encore vivans.

« Quel excès de bassesse dans cette cour! s'écrie Claudien, qui nous donne une partie de ces détails. La terreur règne-t-elle donc là-bas? un effroi secret comprime-t-il l'indignation? l'horreur du moins siége-t-elle au fond des âmes? Non; le sénat applaudit de bon cœur, et les grands de Byzance font écho : voilà les Romains de la Grèce! Peuple bien digne de son sénat, sénat bien digne de son consul! L'armée elle-même ne sait que rester oisive; il n'y a plus un seul soldat qui, dans une pudique colère, saisisse son arme et se lève. C'est apparemment aux Barbares qu'il appartiendra de laver l'ignominie des Romains.

« Il ne reste plus qu'une chose : c'est que tous les eunuques du monde, les égaux, les compagnons du consul, viennent occuper les siéges de ces faux

pères de la patrie! Allons, eunuques, accourez, venez faire cortége à votre chef! Patriciens d'un nouveau genre, quittez la chambre à coucher, votre place est au tribunal; vous avez suivi assez longtemps la litière des matrones, on vous attend derrière la chaise des consuls! ou plutôt, non, cela ne se passera pas ainsi. Si le terrible Stilicon rougissait de combattre un tel ennemi avec l'épée, qu'a-t-il besoin de tirer la sienne? Que le fouet seul retentisse, et l'on verra se courber des dos habitués au châtiment. On nous raconte que les Scythes, au bout d'une guerre de plusieurs années, trouvèrent leurs esclaves assis à leurs foyers, maîtres de leurs femmes et opprimant leurs enfans. Ces misérables voulaient encore leur fermer l'entrée de leur pays, et s'avançaient au-devant d'eux avec des armes : les Scythes ne montrèrent que des fouets, et au seul bruit des lanières les esclaves redemandèrent leurs chaînes. »

Le poète va plus loin : il met dans la bouche de Mars, père des Romains, un fougueux appel aux armes, et comme la côte d'Asie éprouvait alors des secousses de tremblement de terre assez violentes pour avoir endommagé un quartier de Constantinople, Claudien énumère ces désastres avec un contentement sinistre, et il ose ajouter ces mots : « Puisse Neptune, d'un revers de son trident, rejeter dans la mer cette terre souillée avec le crime qu'elle a enfanté! — Nous accordons volontiers aux furies une seule ville pour sauver l'univers. » Telle était la haine fratricide qui animait l'une contre l'autre les deux métropoles du monde romain.

L'Orient était dans cette situation, lorsqu'au mois de février ou de mars arriva dans Constantinople un officier goth qui commandait, avec le grade romain de tribun, une colonie militaire barbare, établie dans les provinces phrygiennes, autour de la ville de Nacolie. Il se nommait Tarbigile ou Tribigilde, et la tribu de colons fédérés placée sous ses ordres appartenait aux Gruthonges, branche considérable des Ostrogoths. Tribigilde venait à la cour saluer l'empereur et solliciter pour lui-même un avancement de grade, pour ses colons une solde plus forte en argent, attendu que les Gruthonges, mauvais laboureurs comme tous les Barbares, mouraient de faim sur les terres les plus fertiles de l'Asie. La richesse par un travail productif leur convenait beaucoup moins que l'oisiveté avec un peu d'argent et le pouvoir de satisfaire doublement les vices de leur race et ceux qu'ils empruntaient aux Romains. Ils avaient d'ailleurs devant les yeux l'exemple d'Alaric, qui avait montré comment on se procurait en Épire les gratifications que refusait Constantinople. Le voyage de Tribigilde n'eut point le succès qu'il en attendait. Assailli de réclamations semblables de la part de tous les cantonnemens barbares de son empire, Arcadius repoussa celle-là, et Eutrope, après avoir promené le Gruthonge de délai en délai, finit par le congédier en se moquant de lui. Tribigilde était parent de Gaïnas, qu'il avait entre-

tenu des espérances de sa mission, et à qui il vint confier sa déconvenue et son dépit. Gaïnas se garda bien de le calmer; il sembla au contraire plus irrité que lui des airs insolens de l'eunuque vis-à-vis d'un chef de leur race. On ne sut pas d'ailleurs ce qui se passa entre ces deux Barbares; mais, quand le tribun partit pour regagner sa colonie, il avait le cœur profondément ulcéré.

Il s'acheminait lentement vers sa demeure, honteux d'y reparaître les mains vides et de la retrouver pauvre, dénuée de ce luxe grossier qui faisait l'orgueil des familles germaines, et attestait soit le bonheur de son chef dans les expéditions de guerre, soit son crédit près des généraux romains et sa faveur près de l'empereur. Les femmes surtout tenaient à étaler ces marques de l'autorité de leurs maris, ou sur elles en parures bizarres, ou, comme ornement, sur les parois de leur maison. La femme de Tribigilde devançait en idée le moment de son retour, impatiente de voir les cadeaux que devait rapporter du palais impérial un chef de son importance, un tribun parent du maître des milices Gaïnas. Si loin donc qu'elle l'aperçut, elle franchit le seuil de sa porte pour courir au-devant de lui, et le serra joyeusement dans ses bras. C'était, suivant le portrait que nous en trace Claudien, une grande et robuste Germaine à la voix rude, à l'œil hardi, aux instincts belliqueux, digne en un mot d'être dans les vers du poète une personnification de Bellone. Comme les femmes de sa colonie, elle avait adopté un costume moitié phrygien, moitié goth. Son corps se dessinait sous une longue chemise de lin; une agrafe, placée entre les mamelles, retenait les deux pans de sa robe rejetée en arrière, et le contour d'une mitre solidement agencée emprisonnait ses longues tresses blondes toutes prêtes à s'échapper. « Que m'apportes-tu? lui dit-elle; le prince a sans doute été généreux, la cour favorable. — Je n'apporte rien, » répondit tristement le guerrier, et il lui raconta ses déboires, l'inutilité de ses démarches et les outrages qu'il avait essuyés de la part de l'eunuque.

A mesure qu'il parlait, la surprise, la honte, la colère, se peignaient tour à tour sur les traits de la Germaine. Soudain elle se déchire le visage avec les ongles, elle éclate en malédictions contre les Romains, en reproches contre son mari. « Te voilà donc voué à la charrue, lui disait-elle; laisse l'épée pour enseigner à tes camarades l'art de fendre la terre et de suer sous le râteau. Le beau métier pour des hommes! Le Gruthonge, par tes soins, va devenir un adroit laboureur, un bon vigneron qui saura planter sa vigne en temps opportun. Heureuses les autres femmes dont les maris conquièrent des cités! Elles peuvent se parer des dépouilles enlevées par la vaillance : aussi nos sœurs de l'armée d'Alaric sont riches et fières; les filles d'Argos et de Lacédémone tremblent devant elles, et les

célèbres beautés de la Thessalie sont les servantes de leur maison. Mais moi, j'ai épousé un homme faible et sans cœur, un Goth dégénéré qui renie les mœurs de ses pères et prétend être fidèle à des maîtres, un lâche qui aime mieux vivre en sujet sur un champ qu'on lui prête que de le ravir lui-même et de le posséder par le droit de l'épée. Ces grands mots de justice et de fidélité dont on se couvre, au fond que signifient-ils, sinon qu'on n'ose rien, parce que le courage manque? Les Romains nous enseignent eux-mêmes en ce moment comment on récompense les fédérés qui observent les traités et comment on punit les autres. Toi, tu vas humblement réclamer ce qui t'est dû, on te chasse. Alaric vivait pauvre dans les contrées de la Mésie : irrité d'un refus, il envahit l'Épire, il la pille, et on l'en fait gouverneur. Tu me diras peut-être : « Alaric avait une grande armée, et je compte à peine quelques soldats! » C'est vrai, mais la guerre t'en donnera, et puis as-tu affaire à des hommes? Vois plutôt celui qui les commande et qui marchera devant leurs aigles... Écoute donc mon conseil et suis-le; reprends enfin ta vie de Barbare. Les Romains te méprisent fidèle et te foulent aux pieds : ils te craindront rebelle et t'admireront; puis quand tu seras enrichi de butin et redouté de tous, tu deviendras Romain si tu veux. »

Cette scène d'intérieur barbare, admirablement tracée par Claudien, est de la plus complète vérité historique. C'était bien là la pensée et le langage de toutes les femmes de fédérés germains à la vue des succès d'Alaric; c'étaient bien là les excitations qui venaient troubler l'officier vandale ou goth dans son passage de la barbarie à la romanité, et ébranlaient sa fidélité jusque sous le toit domestique.

Quelques jours à peine s'écoulèrent, et la colonie de Tribigilde présenta l'aspect d'un cantonnement barbare en insurrection. Les charrues étaient brisées ou abandonnées dans les champs; les chevaux, dételés des chars rustiques, reprenaient leurs harnais de guerre, chacun fourbissait ses armes. Bientôt commença le pillage des fermes et des villas romaines. Comme il arrive toujours en pareille occurrence, tous les misérables, tous les gens sans aveu vinrent se joindre aux Gruthonges; les Barbares des cantonnemens voisins en firent autant, et le nombre des soldats de Tribigilde fut doublé. Assez fort alors pour assaillir des villes fermées, il en prit plusieurs et en passa la population par les armes. La Phrygie tout entière fut en feu, et l'Asie-Mineure, craignant le même sort, demanda des renforts de troupes à l'empereur. Ces nouvelles, comme on le pense bien, jetèrent une vive inquiétude dans Constantinople; Arcadius était alarmé, et Gaïnas semblait l'être plus que tout le monde. « Je connais les Gruthonges, répétait-il, et je connais Tribigilde; rien ne leur coûtera pour assouvir leurs rancunes, et ce sont

de braves soldats. » Eutrope au contraire affichait la plus entière sérénité; il nia d'abord l'événement, traitant les nouvelles de fables ridicules, puis, quand il ne fut plus possible de les nier, il affecta d'en rire : « C'était, disait-il, une émeute de bandits qui ne réclamait pas l'emploi de l'épée, mais la potence et le bourreau. — J'enverrai là un juge, ajoutait-il, et non pas un général. » Ce dernier mot avait trait à Gaïnas, qui, dans ses exagérations suspectes, se présentait comme le seul homme qui pût aisément étouffer la rébellion. Bien décidé à décliner de tels services, Eutrope offrait sous main à Tribigilde un arrangement que celui-ci refusait. Fier d'être à son tour sollicité par l'homme qui naguère l'avait accueilli avec tant de dédain, le Barbare prenait amplement sa revanche. A toutes les propositions que lui adressaient les émissaires du ministre, il répondait qu'il ne voulait rien. — Quel grade souhaites-tu? lui disaient-ils. — Aucun. — Est-ce de l'argent que tu désires? — Non. — Que te faut-il donc? — La tête de l'eunuque.

Eutrope, ne pouvant éviter la guerre, tâcha du moins de ne point recourir à Gaïnas. Il laissa ce dernier à la tête des auxiliaires barbares en lui donnant la charge honorable de protéger la métropole et l'empereur, si Tribigilde osait passer le Bosphore; mais il envoya son favori Léon en Asie avec les légions romaines et des levées assez considérables faites à Constantinople, les garnisons de la Thrace et de la Mésie restant d'ailleurs à leur poste. Léon se voyait donc général en chef, préposé au commandement d'une guerre importante, et sa surprise d'une telle bonne fortune égala peut-être celle des autres. Ce n'est pas que cet homme fût complétement incapable, ou qu'il manquât de qualités bienveillantes envers le soldat; mais les satires dont il était perpétuellement l'objet avaient détruit son autorité dans l'armée, et sa grotesque figure, son énorme embonpoint, le souvenir enfin de son ancien métier de cardeur, excitaient une risée générale dès qu'il voulait parler de discipline ou punir. Ses lieutenans ne le respectaient pas davantage; chacun obéissait, chacun ordonnait suivant son caprice, et cette armée, grossie de soldats recrutés dans les bas lieux de Constantinople, était l'une des plus mauvaises qu'eût jamais abritées l'aigle romaine.

Cependant sa présence sur la rive orientale du Bosphore rendit confiance aux provinces dévastées. Les citoyens prirent les armes et s'organisèrent. De la Phrygie, où ils ne laissaient que des ruines, les Gruthonges avaient passé dans la Pisidie; mais ils y trouvèrent une sérieuse résistance chez les montagnards du Taurus. Ceux-ci, trompant Tribigilde, qui ne connaissait point le pays, le poussèrent dans des défilés qu'il reconnut trop tard impraticables à sa cavalerie. Il approchait alors de Selgé, ville autrefois peuplée et guerrière, réduite à n'être plus qu'un petit bourg fortifié sur une colline,

mais appelée par sa position à commander les gorges où l'ennemi s'engageait. Décidés à se débarrasser de ces brigands, et conduits par un ancien officier d'un grand courage nommé Valentinus, les habitans allèrent, à l'approche de la nuit, se poster sur les hauteurs, d'où, se démasquant tout à coup, ils firent pleuvoir au fond de la vallée une telle avalanche de pierres que les lignes barbares furent rompues et une partie de la troupe ensevelie sous un amas de rochers. Le vallon aboutissait à un escarpement d'une prodigieuse hauteur que l'on ne pouvait franchir que par un sentier tortueux, à peine assez large pour deux hommes de front. C'est là que Valentinus se proposait de rejoindre au point du jour les Gruthonges, pour les exterminer, et il avait confié la défense du sentier à un autre habitant de Selgé, nommé Florentius; mais celui-ci, gagné par l'argent de Tribigilde, lui livra passage. Les Gruthonges étaient déjà loin quand le jour parut, et ils atteignirent la Pamphilie en suivant le cours de l'Eurymédon.

Pendant cette marche des Barbares, Léon s'était mis à leur poursuite, et il arriva presque en même temps qu'eux aux défilés du mont Taurus. Il franchit cette chaîne sur leurs derrières, et les deux armées se trouvèrent bientôt en présence dans la vaste plaine où coulent l'Eurymédon et le Mélas, et que ferment au nord les derniers contre-forts de la montagne, au midi le golfe de Pamphilie. Elles y manœuvrèrent durant plusieurs jours, Tribigilde évitant une bataille décisive, Léon cherchant à l'acculer le long du golfe pour finir la guerre par un seul combat. Dans cette situation d'ailleurs fort critique, le chef gruthonge ne manqua ni de sang-froid, ni de ruse. Étudiant par des mouvemens simulés les dispositions de son ennemi, il feint un découragement qui accroît la confiance des Romains : sûrs de vaincre, ceux-ci se contentent de le bloquer contre la mer, en attendant qu'il leur plaise de l'y rejeter avec toutes ses forces. Quant à Léon, en dépit des précautions les plus vulgaires, il va adosser son camp à un marais qui peut lui couper la retraite, tandis qu'il se fortifie à peine du côté des Barbares, soit ignorance du général, soit plutôt indiscipline du soldat et refus d'exécuter les travaux de défense. A l'intérieur règne une anarchie sans nom : on ne connaît ni gardes, ni sentinelles; les soldats courent librement la campagne, ou passent la nuit à jouer et à boire. Tribigilde aux aguets épiait le moment favorable pour une attaque. En effet, par une nuit obscure, il approche à pas de loup, franchit un rempart mal gardé, et lance son armée sur le camp ennemi. Les Barbares n'ont d'autre peine que d'égorger des gens surpris ou endormis dans l'ivresse. Les Romains qui parviennent à s'échapper rencontrent le marais qui leur barre le chemin; ils essaient inutilement de le traverser et vont s'entasser par monceaux dans la vase. Léon, entraîné

par le courant des fuyards, arrive lui-même au bord de ces marécages, dont le sol défoncé ne présente plus qu'une boue liquide; il y pousse au milieu des ténèbres son cheval couvert de sueur; l'animal nage d'abord courageusement, puis, écrasé sous le poids de son cavalier, il fléchit et tombe dans un bas-fond. Léon se dégage comme il peut; il rampe sur son ventre; mais plus il s'agite, plus il enfonce, et sa lourde masse disparaît enfin sous les eaux. Au point du jour, on retrouva son cadavre, et on connut les vains efforts qu'il avait faits pour se sauver. Quoique en réalité il ne fût pas méchant, sa mort excita plus de rires que de pitié : un si joyeux compagnon semblait mériter une fin moins tragique. Le lendemain, Tribigilde était maître de toute l'Asie-Mineure, et les soldats romains, en pleine déroute, regagnaient par tous les chemins possibles le voisinage du Bosphore.

A ces nouvelles et à la consternation profonde qu'elles jetèrent dans Constantinople, Gaïnas ne put retenir l'excès de sa joie. Son attitude pendant le cours de la campagne avait été de plus en plus arrogante : exaltant Tribigilde aux dépens de Léon, il semblait prédire à coup sûr un échec à l'armée romaine. On le soupçonna même d'entretenir une correspondance secrète avec le chef des révoltés, et on put le croire en effet quand on vit certains détachemens de Goths auxiliaires, qu'il avait recommandés comme très fidèles, passer avec leurs armes à l'ennemi. Pourtant, quels que fussent les répugnances et les soupçons, la nécessité obligeait l'empereur à recourir à Gaïnas : eût-il été prudent d'avoir à Constantinople ce Barbare mécontent ou disgracié et Tribigilde vainqueur à Chalcédoine? Le plus simple et le plus sûr peut-être était d'accepter pour bonnes ses protestations de service et de l'éloigner : c'est ce que fit Arcadius. Gaïnas, avec les troupes auxiliaires, alla donc prendre position sur la rive orientale du Bosphore, comme pour couvrir Constantinople. Il pouvait marcher au-devant de Tribigilde et l'arrêter au débouché des montagnes lydiennes : il n'en fit rien, ou plutôt il laissa tous les passages dégarnis, et les Gruthonges recommencèrent à se promener le fer et la flamme en main dans les campagnes de la Phrygie et de la Bithynie, Gaïnas les cherchant sans cesse et ne les trouvant jamais. Cependant les messages du général romain à l'empereur dénotaient une grande irrésolution : il continuait à représenter Tribigilde comme un chef inépuisable en ressources, qu'il ne fallait affronter qu'avec réserve, d'autant plus que les deux armées se composaient de deux peuples du même sang. Alors Gaïnas discutait avec son souverain les causes de la guerre : « Tribigilde, écrivait-il, était pour le prince un aussi bon serviteur que lui-même, et les Gruthonges ne demandaient pas mieux que de vouer, comme ils l'avaient fait longtemps, leurs bras à la défense de l'empire; mais le gouvernement

romain avait été injuste pour eux. Qu'exigeaient-ils? La destitution du ministre qui les avait offensés : à ce prix, la paix était faite. Eutrope était-il donc si nécessaire à la prospérité publique, que le prince et l'empire dussent se sacrifier pour lui de gaieté de cœur? » Telle était la conclusion de toutes les lettres de Gaïnas, qui, devenant de plus en plus positif, déclara qu'il répondait à peine de son armée, s'il n'était pas donné satisfaction aux demandes des Gruthonges.

A Constantinople, comme on le pense bien, les ennemis d'Eutrope ne s'endormaient pas et agissaient de leur côté sur Arcadius; mais le ministre tenait bon. Deux événemens nouveaux amenèrent pourtant quelque incertitude dans l'esprit du prince en augmentant ses terreurs. La Perse avait eu jusqu'alors pour roi Vararane, quatrième du nom, ami de Théodose et constant allié de l'empire; il venait d'être tué par une faction opposée aux Romains, et le premier acte de son successeur Isdégerd, chef de cette faction, avait été d'envoyer des troupes d'expédition sur la frontière de Syrie. Le bruit s'accrédita presque au même instant que Stilicon, prenant pour motif ou pour prétexte les réclamations de plusieurs provinces d'Orient, qui imploraient son assistance armée contre le mauvais gouvernement d'Eutrope, faisait des préparatifs sérieux, autorisés par le sénat de Rome. Le fait était vrai, et, d'après les révélations du poète son confident, Stilicon ne projetait pas moins que la réunion des deux empires et des deux princes sous sa double régence. Cette dernière menace jeta plus d'épouvante que tout le reste dans l'âme d'Arcadius : il se demanda si, après tout, Eutrope lui était tellement précieux qu'il dût braver, à cause de lui, le danger de tomber en tutelle sous l'homme qu'il haïssait le plus au monde.

Ce fut le ministre lui-même qui, par un acte d'impudence inouie, mit fin aux hésitations de son jeune maître. Ces oppositions, qui éclataient de toutes parts et tout à la fois autour de lui, l'envahissant comme une mer montante, le mettaient dans une rage qu'il ne savait plus dissimuler : cet homme d'ordinaire si cauteleux ne se possédait plus. Il s'en prit à l'impératrice, dont il avait découvert les menées, et un jour il s'emporta jusqu'à lui dire : « Prenez-garde à vous! la main qui vous a amenée dans ce palais est encore assez forte pour vous en chasser... » L'impératrice, à ce mot, se redressa de toute sa fierté barbare; elle écarta d'un geste l'eunuque, et, passant dans l'appartement où se trouvaient ses deux filles, Flaccile, âgée de trois ans, et Pulchérie, qui avait à peine cinq mois, elle les prit dans ses bras et s'achemina à grands pas vers le cabinet de son mari. L'indignation l'étouffait; ses larmes coulaient en abondance, au milieu des sanglots. Émus de l'agitation de leur mère, les enfans y répondirent par des cris perçans qui retentissaient au loin sous les

galeries du palais. En face d'Arcadius, accouru à ces cris, Eudoxie resta longtemps sans proférer une parole, puis, en mots entrecoupés et la fureur dans les yeux, elle lui apprit l'outrage qu'elle avait reçu de son esclave. Cette scène était trop violente pour le faible Arcadius. Il fit venir Eutrope à l'instant, et en présence de l'impératrice il le cassa de sa charge, déclara qu'il lui retirait tous ses biens, et lui ordonna de quitter aussitôt le palais, sous peine de la vie. Les serviteurs des appartemens impériaux et les chefs des gardes, attirés par le bruit, purent assister à la dégradation du tout-puissant ministre. Eudoxie commanda de le suivre et de mettre sur lui la main, coûte que coûte. Redevenue calme par la satisfaction de la vengeance, elle prit pour la circonstance les dispositions que son mari était hors d'état de régler, et son regard impérieux fit comprendre à tout le monde qu'elle régnait désormais dans le palais.

Eutrope ne s'y était pas trompé, et il sentit qu'il était perdu. Il traversa précipitamment ces vastes salles et ces portiques où le matin encore il recevait plus d'adorations que son maître, et où maintenant les mêmes courtisans, empressés de le fuir, lui ouvraient leurs rangs, comme à un pestiféré. Sorti du palais par une porte secrète, la tête troublée, ne sachant que devenir, il courut se réfugier à l'église métropolitaine, qui était assez voisine du palais, y cherchant un asile, et oubliant que lui-même avait aboli l'immunité ecclésiastique pour les criminels de lèse-majesté. Avant de franchir le seuil, il se baissa vers le pavé, et, prenant une poignée de poussière, il s'en souilla les cheveux et le front, comme pour mieux exciter la pitié. Voyant qu'on le suivait du côté de l'église, il marcha hardiment au sanctuaire, entr'ouvrit le voile qui séparait le saint des saints des parties de la basilique réservées aux fidèles, et, embrassant une des colonnes qui soutenaient la table du sacrifice, il attendit dans cette attitude suppliante l'arrivée de l'évêque. Cependant le voile était retombé, mais il entendait les pas pressés de la foule qui se répandait dans les nefs, et bientôt un bruit d'armes et des voix menaçantes l'avertirent que des soldats étaient à sa recherche. L'évêque ne tarda pas à paraître, environné de son clergé. A la vue de ce suppliant qu'il n'attendait pas, il ressentit un mouvement non de satisfaction pour lui-même, mais d'orgueil pour son ministère. Il rassura le fugitif par quelques paroles, lui recommandant d'avoir bon courage, et comme dans le cortége des clercs quelques-uns murmuraient de ce qu'un misérable tel qu'Eutrope pouvait être enlevé à son juste châtiment: « Quoi donc! interrompit l'évêque, ne comprenez-vous pas la gloire de l'église, qui voit son persécuteur reconnaître ses droits et implorer sa miséricorde? »

Tandis que ces choses se passaient en dedans du voile, les sol-

dats, l'épée nue, mais n'osant pénétrer plus avant, appelaient l'évêque à grands cris. Chrysostome alarmé prit Eutrope par la main, et le conduisit dans la sacristie, où il le cacha parmi les vases sacrés, puis il revint à grands pas s'opposer à la profanation du sanctuaire. « Évêque, lui criaient les soldats furieux, Eutrope est caché ici; livre-le-nous; nous avons ordre de le saisir. — Cet asile est sacré, répondait Chrysostome, nul n'y pénétrera que sur mon corps. L'église est l'épouse de Jésus-Christ, qui m'a confié son honneur; je ne le trahirai jamais. » Ils firent mine de porter la main sur lui; mais, sans s'effrayer, il présenta sa poitrine aux coups : « Menez-moi à l'empereur, répétait-il, nous nous expliquerons en sa présence. » De guerre lasse, les chefs de la troupe consentirent à ce qu'il proposait, et Chrysostome, placé entre deux haies de lances et d'épées, s'achemina vers le palais, comme un prisonnier. A l'heure où cette scène avait lieu dans l'église, sur les marches du sanctuaire, il s'en passait une autre bien différente dans le grand amphithéâtre si fréquenté jadis par Eutrope, et où se donnait ce jour là une représentation extraordinaire. A peine la nouvelle des derniers événemens fut-elle connue des spectateurs, que l'assistance tout entière se leva en demandant la tête du ministre.

III.

L'apparition de cet évêque emmené par des soldats à travers les rues ne causa, soit dans la ville, soit au palais, guère moins d'émotion que l'événement même du matin. L'audience impériale ne se fit point attendre, et les explications commencèrent entre Chrysostome et l'empereur. L'évêque développa la thèse qu'il avait déjà soutenue contre Eutrope à propos du dernier décret sur l'immunité ecclésiastique, à savoir que l'enceinte de l'église protégeait, par un droit dérivant de son caractère sacré, quiconque y cherchait un refuge, soit juif, soit païen, soit chrétien, condamné par la justice des hommes. Et quand l'empereur objectait qu'une loi rendue par lui-même avait excepté du privilége d'asile les criminels de lèse-majesté, et qu'aucun n'était plus coupable assurément que celui qui avait osé insulter la *nobilissime impératrice*, celui dont les crimes ou la mauvaise administration avaient compromis la sûreté de l'empire : — « Les lois humaines, répondait l'évêque, ne sauraient prévaloir contre la loi divine. » Eutrope n'en fournissait-il pas une preuve éclatante, lui qui, après avoir attenté aux droits du sanctuaire par cet acte dont la responsabilité pesait sur sa tête, était forcé de les proclamer aujourd'hui en venant se placer sous leur ombre? Dieu, qui l'avait frappé pour ce crime, mettait dans son châtiment un avertissement salutaire pour ceux qui oseraient l'imiter. » Ces choses

ou d'autres pareilles, exprimées avec feu, dans ce magnifique langage que possédait seul Chrysostome, troublèrent profondément Arcadius, qui ne se sentait pas de force à discuter avec un tel homme des questions où le droit divin était aux prises avec la souveraineté temporelle et la théologie avec l'obéissance due aux lois. Une secrète frayeur le saisit d'ailleurs en songeant qu'il avait signé de sa main ce décret qui semblait entraîner des conséquences si funestes pour son ministre. Il accorda ce que demandait l'évêque, c'est-à-dire que la retraite de l'eunuque serait respectée : on n'alla pas plus loin, à ce qu'il paraît. C'était déjà beaucoup, car les troupes de l'escorte et celles qui se trouvaient de garde au palais se révoltèrent en apprenant cette décision : « Il nous faut Eutrope, criaient-elles. Eutrope à mort! » Et les soldats agitaient leurs lances au milieu d'un tumulte affreux. L'empereur dut aller en personne calmer cette émeute. Dans un long discours qu'il fit aux séditieux, il essaya de reproduire les argumens qu'il avait entendus de la bouche de l'évêque, ajoutant que, si Eutrope avait commis de grandes fautes, il fallait reconnaître aussi qu'il avait fait quelque bien. Évidemment la résolution d'Arcadius commençait à chanceler; voyant que, loin de l'écouter, les soldats redoublaient de cris et de menaces, il se mit à fondre en larmes, demandant grâce pour son ministre, comme il l'eût fait pour lui-même. Les soldats alors se laissèrent fléchir. Tel fut l'incroyable spectacle que présenta le palais impérial durant cette soirée avant le départ de l'évêque.

Ces dramatiques incidens se passaient un samedi, l'évêque devait célébrer le lendemain les saints mystères et parler au peuple suivant l'usage. Or de quoi l'entretenir sinon de l'étrange catastrophe qui occupait tous les esprits, et des marches du trône était venue, comme sous la main de Dieu, aboutir à celles du sanctuaire? Fatigué des émotions de la journée, Chrysostome eut à peine le temps de méditer sur un si grand sujet; cependant le lendemain matin il était prêt. La basilique, dès le point du jour, commençait à se remplir d'une foule curieuse, passionnée, avide d'émotions : les femmes quittaient le gynécée de leur maison, les vierges l'appartement secret où elles étaient confinées près de leur mère; les hommes, désertant les places publiques ou l'amphithéâtre, tous accouraient à ce drame de la fragilité des grandeurs humaines comme à une représentation scénique. L'église, avec ses nefs, ses tribunes, ses portiques, se trouva bientôt encombrée de monde. « La solennité de Pâques, disait Chrysostome, en avait à peine réuni autant. » Des sentimens divers agitaient cette foule, composée de gens de toute classe; mais la haine d'Eutrope dominait à tel point qu'on put craindre un retour de violence contre le sanctuaire. Il s'éleva même d'amères récriminations contre l'évêque, qui couvrait le scélérat d'une protection imméri-

tée. Partout sur les visages éclatait cette joie vulgaire que produit chez les petits la chute inopinée des grands. Quant à Chrysostome, une seule pensée l'absorbait, celle du triomphe de l'église sur les puissances de la terre, et il y joignait l'orgueil d'avoir été choisi d'en haut pour instrument de ce beau triomphe. C'était là la signification religieuse des faits qui se déroulaient sous ses yeux : ce fut le thème de son discours. Eutrope n'était point pour lui un ennemi personnel, mais un ennemi de l'église; il n'était point non plus un de ces obscurs misérables envers qui la charité commune ordonne l'oubli; c'était un grand coupable, entouré de l'éclat du monde, qui avait osé méconnaître les droits de Dieu, que Dieu avait renversé dans sa colère, et à qui, pour dernier châtiment, le prêtre allait infliger, du haut de sa chaire, l'humiliation du pardon. Tel est le point de vue où il faut se placer pour bien comprendre la scène qui va s'ouvrir, et qui donna lieu chez les spectateurs eux-mêmes à des appréciations très diverses.

On pourrait croire que l'évêque avait voulu seconder l'effet de sa puissante parole par un appareil un peu théâtral, car à l'instant où, monté sur l'estrade qui lui servait de chaire, il commandait le silence d'un mouvement de sa main, le voile du sanctuaire s'ouvrit, et l'auditoire aperçut Eutrope. L'ancien ministre était agenouillé presque sous l'autel, qu'il enlaçait de ses bras, pâle, couvert de cendres, et si tremblant qu'on pouvait entendre en quelque sorte le claquement convulsif de ses dents. Profitant de l'émotion produite par ce spectacle inattendu, l'évêque commença ainsi :

« C'est en ce moment plus que jamais qu'il est permis de dire avec le sage : Vanité des vanités, tout est vanité. Où donc est maintenant la splendeur du consulat? Où est l'éclat des lampes et des torches? Où sont les applaudissemens et les chœurs de danse, les festins et les joyeuses assemblées? Où sont les couronnes et les magnifiques tentures? Les rumeurs flatteuses de la ville, les acclamations du Cirque, les adulations des milliers de spectateurs, où sont-elles? Tout cela a passé. Le vent, soufflant tout à coup, a balayé les feuilles, et nous montre l'arbre nu, ébranlé jusque dans ses racines : si violente a été la tempête, que toute force a été brisée en lui, et qu'il va tomber. Où sont les prétendus amis? où est l'essaim des parasites? Et les tables chargées de viandes, le vin bu à la ronde pendant des journées entières, les raffinemens variés des cuisiniers, le langage souple des serviteurs de la puissance : qu'est devenu tout cela? Un rêve de la nuit qui s'évanouit au jour, une fleur du printemps qui se fane à l'été, une ombre qui passe, une fumée qui se dissout, une bulle d'eau qui éclate, une toile d'araignée qui se déchire. — Aussi disons, disons toujours : Vanité des vanités, tout est vanité. Inscrivez ces mots sur vos murailles, sur vos vêtemens, sur vos places, dans vos rues, sur vos maisons, sur vos fenêtres, sur vos portes; inscrivez-les surtout dans vos consciences, afin qu'ils se repré-

sentent incessamment à votre pensée. Répétez-les à dîner, répétez-les à souper, que dans les assemblées du monde chacun les répète à son voisin!... Vanité des vanités, tout est vanité. »

Se tournant alors vers Eutrope, il continua :

« Ne te disais-je pas sans cesse que la richesse est fugitive? Tu ne m'écoutais pas. Ne te disais-je pas : Elle est de la nature des serviteurs ingrats, qui ne songent qu'à s'échapper? Tu ne m'as pas voulu croire. Et pourtant l'expérience t'a démontré qu'elle n'est pas seulement chose fugitive et ingrate, mais meurtrière, car elle te fait pâlir et trembler. Ne te répétais-je pas quand tu t'irritais contre moi, qui te disais la vérité : « Je suis plus ton ami que ceux qui te flattent? » Et j'ajoutais que les blessures que fait celui qui aime valent mieux que les baisers trompeurs de celui qui hait. Si tu avais sagement supporté mes blessures, les baisers des autres ne t'auraient pas perdu : mes blessures, à moi, donnent la santé; leurs baisers, la mort. Où sont maintenant les échansons? Où sont ces armées d'appariteurs qui écartaient la foule devant toi, pour proclamer en tous lieux ta toute-puissance? Ils ont déserté à l'ennemi, et ils renient ta faveur, cherchant leur propre sûreté dans tes périls. Je n'ai point agi ainsi; quoique tu me supportasses à peine, je ne t'ai point abandonné, et maintenant dans ta chute je suis le seul à t'apporter appui et soulagement. Tu combattais l'église, et l'église a ouvert ses bras pour te recevoir. Tu aimais au contraire, tu favorisais les théâtres, et les théâtres t'ont trahi : aujourd'hui ils demandent ta tête. Quand je te répétais jusqu'à satiété : « Pourquoi agir ainsi? pourquoi te lancer en furieux contre l'église et te précipiter de gaieté de cœur à ta ruine? » tu haussais les épaules et courais au cirque : le cirque, à qui tu prodiguais tout, a aiguisé le glaive qui te perce; l'église, que tu persécutais, n'a qu'un souci aujourd'hui : te tendre la main dans ta détresse et te sauver.

« Ce que je dis là, ce n'est pas pour insulter un homme abattu, mais pour prémunir et fortifier ceux qui sont encore debout; ce n'est pas pour exaspérer les plaies d'un blessé, mais pour garantir la santé à ceux qui n'ont point de blessures; ce n'est pas pour enfoncer sous les flots celui qui se noie, mais pour avertir ceux qui naviguent le vent en poupe, leur signaler les écueils, et tracer la route à leur navire...

« Qui fut jamais plus grand que cet homme? Nul dans le monde entier ne pouvait prétendre à sa richesse; aucun honneur ne lui manquait, il en avait atteint le faîte; on l'enviait, on le redoutait, et voilà qu'il est devenu plus misérable que le captif chargé de fers, plus dénué que l'esclave, plus indigent que le mendiant affamé! Il n'a devant lui à toute heure que glaives affilés, bourreaux, précipices affreux, tortures où s'éteint la vie des hommes. Et ce n'est pas le souvenir de ses voluptés passées qui l'occupe et entretient ses visions : ce qui lui apparaît incessamment, c'est le supplice sous toutes les formes, la mort avec toutes ses horreurs. Mais pourquoi chercher à vous émouvoir par des peintures imaginaires? Ne le voyez-vous pas vous-mêmes là-bas, sous l'autel? Lorsqu'hier on voulut l'en arracher par la force, il s'y cramponnait, plus serré que s'il y eût été rivé par une chaîne, plus livide que le buis, plus pâle qu'un cadavre, et il vous donne encore le même spectacle. Voyez comme ses dents claquent, comme son

corps tremble, comme sa voix sanglote, comme sa langue est paralysée par la frayeur! Ce n'est plus un être vivant, c'est une statue dont l'âme a pris le froid et la rigidité de la pierre.

« Non, je le répète, je ne veux point par mes paroles insulter à son infortune; ce que je veux, c'est vous toucher, c'est vous montrer ce qu'il souffre, afin que ses souffrances vous suffisent et que votre cœur soit amolli. Je sais qu'il est parmi vous des hommes si peu charitables, qu'ils me reprochent à moi d'avoir reçu ici cet homme, et qu'ils me l'imputent à crime; mais, dis-moi, mon ami (toi qui m'accuses), que peux-tu reprendre dans mon action? — Il attaquait l'église. — Oui, mais il s'y est réfugié. Glorifions plutôt, glorifions Dieu d'avoir permis qu'à ce terrible instant l'ennemi de l'église en ait reconnu la puissance et la miséricorde : la puissance, parce qu'elle l'a vaincu dans la lutte qu'il osait rêver; la miséricorde, parce qu'elle a étendu sur lui ses ailes après la victoire. Est-il un trophée plus éclatant que la présence de ce coupable dans cette enceinte, plus propre à faire rougir les Juifs et les païens? Un homme combattait l'église, il niait, il violait les immunités du sanctuaire; il tombe, et voici que cette mère très aimante le cache sous son voile et se jette entre lui et le ressentiment de l'empereur ou la fureur de la multitude. Respectez Eutrope dans son asile; il est là-bas le plus bel ornement de l'autel!

« Un ornement, allez-vous vous écrier, cet homme avare, rapace, injuste! ce scélérat qui voulait attenter à ces mêmes autels, en serait l'ornement! — Oh! taisez-vous; lorsque la courtisane impure a pu baiser les pieds du Christ, ne répétez pas cela. Le crucifié, dont nous sommes les serviteurs, n'a-t-il pas dit lui-même à son père : Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font? Mais, ajouterez-vous, il a fermé lui-même cet asile et abrogé par sa propre loi le pardon qu'il implore! — Sans doute; mais l'inviolabilité de cet asile, il la rend plus forte et plus manifeste par son action même. L'église est comme les rois, dont la majesté est moins grande s'ils sont assis tranquillement sur un trône, la pourpre aux épaules et le diadème au front, que s'ils se montrent à nous debout, le pied levé, foulant la tête des ennemis qu'ils ont vaincus. »

Chrysostome termina en invitant le peuple à se rendre avec lui au palais, après la célébration des saints mystères, pour y solliciter la grâce d'Eutrope, et « déposer, comme il disait, aux genoux du prince très clément les moissons dorées de la miséricorde. » L'auditoire n'obéit point à cette exhortation, que le reste du discours avait assez mal préparée. Eutrope resta plusieurs jours renfermé dans l'église comme dans une prison, puis il disparut subitement, et l'on apprit que, conduit au port sous bonne garde, il avait été déposé dans un navire partant pour l'île de Chypre. Le bruit se répandit aussitôt que Chrysostome l'avait livré pour complaire à l'impératrice, et quoiqu'une pareille calomnie répugnât à l'évidence, qu'elle fût en contradiction flagrante soit avec le caractère personnel du prêtre, soit avec le rôle de protecteur des immunités ecclésiastiques qu'il avait adopté dans cette affaire, le mensonge s'accrédita

tellement dans Constantinople que Chrysostome sentit le besoin de se justifier. Il le fit par un sermon que nous avons encore, où il prend pour texte ce passage significatif du psaume quarante-quatrième : « La reine s'est assise à la droite du roi. » — « Qu'on ne vienne pas me dire, s'écrie-t-il avec indignation, que si cet homme a été trahi, c'est la perfidie de l'église qui l'a livré : s'il n'avait pas abandonné l'église, il n'eût pas été trahi. — N'allez pas me dire : « C'est parce qu'il s'est réfugié ici, qu'il a été trahi; non, non, l'église ne l'a pas abandonné, mais il a abandonné l'église; il n'a pas été trahi dans les entrailles du sanctuaire, mais hors des limites de l'église, parce qu'il s'est soustrait à sa protection. » On sut plus tard qu'attiré par les promesses des agens de la cour, Eutrope s'était remis entre leurs mains, et qu'après l'avoir effrayé sur les mauvaises dispositions du peuple et des soldats, ces agens s'étaient engagés par serment, au nom de l'empereur, à ne pas toucher un cheveu de sa tête, s'il se laissait conduire à Chypre sans résistance. Le malheureux qui avait violé tant de sermens pareils au temps de sa grandeur s'abandonna à ces vaines paroles comme un enfant.

Tandis que le navire qui le portait cinglait vers l'île de Chypre, on instruisit son procès. L'empereur en chargea une commission de hauts personnages sous la présidence d'Aurélien, préfet du prétoire, un de ses plus intimes conseillers. Outre les méfaits et attentats déjà connus et répétés par toutes les bouches, les juges en découvrirent un qui constituait le crime de lèse-majesté au premier chef : l'usurpation des signes et ornements impériaux. On constata en effet que lors de la cérémonie de son consulat, Eutrope, plutôt à dessein que fortuitement, avait mêlé au costume ordinaire des consuls certains insignes réservés à la dignité des césars. Dès lors il n'y avait plus de doute sur le caractère à donner à l'accusation; Eutrope était coupable de complot secret pour usurper l'empire, et la peine portée par les lois contre ce crime était la mort. Un pareil dénoûment cadrait mal avec les engagemens pris envers ce malheureux pour le tirer de son asile, et la conscience de l'empereur pouvait être inquiète. On concilia tout en expliquant au jeune prince que la vie n'avait été garantie qu'au prévenu contumace, menacé par la haine populaire, et nullement au condamné que réclamait la rigueur des lois, que d'ailleurs le serment de respecter sa tête regardait le seul territoire de Constantinople et non les autres parties de l'empire. Ces subtilités ne persuadant pas complétement Arcadius, Eudoxie, qui ne se voyait maîtresse ni de son mari ni de l'empire tant que l'eunuque respirait encore, insista fortement pour l'exécution de la sentence. De son côté, Gaïnas ne déposait point les armes, prétendant qu'on l'avait joué, et qu'il ne croirait au châtiment d'Eutrope que lorsqu'il pourrait toucher sa tête. Il put la toucher à loisir, car

un second navire alla chercher l'eunuque dans son île et le ramena à Chalcédoine, où il fut décapité.

Son supplice avait été précédé de la publication de sa sentence, affichée dans toutes les villes et sur toutes les places; elle était conçue en ces termes :

« Arcadius et Honorius, augustes, à Aurélien, préfet du prétoire.

« Nous réunissons aux revenus de notre trésor toutes les propriétés d'Eutrope, qui fut naguère préposé de notre chambre sacrée, l'ayant déclaré déchu de son rang et ayant purifié le consulat de la tache ignominieuse de son nom. Nous voulons en outre que tous ses actes soient abolis et que le titre de l'année soit changé. Que ceux donc qui par leur vaillance et au prix de leur sang étendent les frontières romaines, ou ceux qui les conservent en faisant régner parmi nous l'équité des lois, cessent de gémir à l'aspect du hideux prodige qui avait sali par son contact la divine récompense du consulat. Qu'ils sachent également qu'Eutrope est dépouillé de la dignité de patrice et de toutes les dignités moindres qu'il déshonorait par la cruauté de ses mœurs.

« Nous ordonnons enfin que toutes les statues et représentations quelconques qui lui ont été élevées dans les cités, villes, bourgs, lieux publics ou privés, en bronze, marbre, métaux fusibles ou toute autre matière, soient renversées, afin de ne plus offenser les regards comme une tache infamante pour notre siècle.

L'ancien consul, avant de mourir, put contempler à Chalcédoine les débris de ses bustes et de ses statues, car la flatterie avait su les multiplier dans une ville qui n'était pour ainsi dire qu'un faubourg de Constantinople.

La place laissée vacante par Eutrope avait été aussitôt remplie, on devine par qui, et de ce jour datait, dans l'histoire d'Arcadius, le ministère, si l'on peut ainsi parler, de la nobilissime impératrice Eudoxie. En même temps qu'elle ressaisissait dans l'intérieur du palais son autorité perdue, Eudoxie s'emparait de la direction souveraine de l'état; elle faisait nommer consul le préfet du prétoire Aurélien, principal juge d'Eutrope, et donnait à son mari pour intendant des largesses le comte Jean, son amant. Son règne fut naturellement celui de la coterie qui avait comploté avec elle le renversement de l'eunuque: Castricia, Eugraphia, Marcia, devinrent les membres d'un gouvernement de gynécée, qui, pour n'être pas officiel, ne fut pas moins puissant que l'autre. Quoique déjà très riches par la fortune de leurs maris, ces trois femmes se livrèrent à toute sorte de rapines et souvent de violences pour entretenir leur luxe ou leur galanterie. L'impératrice, qui ne voyait que par les yeux de ses favorites, se laissa entraîner à des actes qui lui firent perdre beaucoup de sa popularité. Elle porta d'ailleurs dans le règlement des affaires publiques les tendances outrées de sa nature;

elle y fut, comme partout, hardie, impérieuse, impatiente de sages conseils : Arcadius n'avait fait que changer de tyran.

Ce n'était pas pour un pareil dénoûment que Gaïnas avait renversé deux ministres, tué l'un et amené en grande partie la chute de l'autre : aussi prit-il une attitude dédaigneuse, mais toujours hostile, en face de ce gouvernement féminin. Sitôt après la mort d'Eutrope, il conclut la paix avec Tribigilde, en son propre nom, comme de puissance à puissance, et leurs deux armées se réunirent, ou plutôt Tribigilde devint le lieutenant de son parent Gaïnas, généralissime des Goths auxiliaires ou fédérés en commune révolte contre l'empereur. L'Asie était à leur discrétion; ils achevèrent de l'épuiser par des contributions publiques et par le pillage. Gaïnas avait dû s'attendre à une attaque de la part des troupes romaines qui se trouvaient encore en Europe; ne voyant rien venir, il prit l'offensive et envoya Tribigilde sur l'Hellespont menacer Constantinople à revers, tandis qu'il la tenait en échec du haut des rochers de Chalcédoine. Dans cette situation, il ouvrit des négociations avec l'empereur. Sá prétention affichée tout d'abord fut de traiter directement avec le prince, de n'avoir affaire qu'au prince, « les intérêts d'un homme tel que lui, disait-il sans doute dans son langage insolent, ne devant point être discutés devant un conseil de femmes ou par des ministres soumis à l'influence d'une femme. » Et afin de bien montrer que sa volonté en ce point était immuable, Gaïnas exigea qu'on lui livrât les trois plus intimes conseillers de l'empereur, le préfet du prétoire Aurélien, Saturninus, mari de Castricia, et le comte Jean, intendant des largesses, pour en faire ce qu'il lui plairait. Ces choix, surtout celui du comte Jean, dénotaient un dessein arrêté d'attaquer personnellement l'impératrice. A cette demande sans raison, le palais fut dans le plus grand trouble. L'impératrice, blessée dans son honneur ou dans son affection, dut combattre avec un redoublement d'énergie la lâche idée de céder à de si cruelles fantaisies; Arcadius pourtant balançait, quand ces trois hommes, pour éviter à l'empire et à l'empereur la dernière des hontes, et s'inspirant de leur nom de Romain, prirent un parti digne des vieux temps de la république. Traversant le Bosphore sur une barque, à l'insu de tout le monde, ils débarquèrent sur la côte, à quelques milles de Chalcédoine, et envoyèrent prévenir Gaïnas qu'ils se remettaient eux-mêmes en son pouvoir. Le Barbare les fit amener chargés de chaînes, sous sa tente, où il les reçut en présence du bourreau. Tout ce qu'on peut endurer de tortures morales, d'insultes, de menaces, ces trois hommes l'éprouvèrent; Gaïnas leur fit savourer à plaisir l'avant-goût de la mort, puis il ordonna à l'exécuteur de les frapper. Celui-ci s'avança vers eux le glaive nu et la fureur dans les yeux; puis se radoucissant tout à coup, il se con-

tenta de leur tirer un peu de sang en leur écorchant la peau avec la pointe du fer. Cette féroce plaisanterie achevée, Gaïnas retint dans son camp les trois Romains qui restèrent ses prisonniers.

Débarrassé de trois conseillers dont il redoutait à bon droit la fermeté, Gaïnas revint à la charge et somma l'empereur pour la dernière fois de se rendre à Chalcédoine, afin d'y conférer avec lui. A proximité des murs de la ville, près du rivage, s'élevait une église dédiée à sainte Euphémie martyre; ce fut le lieu désigné pour l'entrevue, et les deux parties s'engagèrent, sous serment, à ne se point dresser mutuellement d'embûches. L'empereur arriva comme il avait été convenu, et Gaïnas lui signifia de vive voix ses conditions : il voulait le généralat suprême des armées de l'empire, infanterie et cavalerie, troupes romaines et troupes barbares; en un mot, il voulait ce que possédait Stilicon en Occident, ce qu'il avait ambitionné avant et depuis la mort de Rufin, ce qui en réalité était tout le gouvernement avec un prince enfant comme Honorius, ou imbécile comme son frère. Ce dernier accepta tout et signa la paix avec son général révolté. La première conséquence fut de livrer Constantinople aux Goths, ainsi que la Thrace et la Chersonèse, où l'on échelonna leurs troupes. Des navires romains, unis à une flottille barbare que Gaïnas s'était construite pour ses expéditions, amenèrent successivement de l'autre côté du Bosphore les divisions de l'armée rebelle, et la métropole de l'Orient prit l'aspect d'une ville conquise.

Le généralissime Gaïnas ne fut pas plus tôt installé à son poste. que de nouvelles difficultés surgirent; elles naissaient chaque jour plus vives et plus imprévues. Ainsi il voulut que l'empereur cédât une des églises de la ville à ses Goths, qui étaient ariens, et qui, en vertu des lois de Théodose sur l'exercice du culte chrétien, ne pouvaient avoir d'église dans l'enceinte de Constantinople, réservée aux seuls catholiques. « Que signifient cette humiliation et cette gêne? disait Gaïnas. Les catholiques sont-ils plus braves que nous? défendent-ils mieux l'empire? sont-ils des serviteurs plus attachés au prince? » Arcadius lui objectant que telle était la loi, Gaïnas répliquait avec colère que, si la loi était mauvaise, il fallait la changer, et qu'un césar pouvait bien défaire ce qu'un autre césar avait fait. A bout de raisons, Arcadius renvoya le Barbare à Chrysostome : « Entendez-vous ensemble, lui dit-il, et ce qui sera décidé entre vous, je le ferai. » Gaïnas, à toutes ses prétentions désordonnées, mêlait celle de la théologie, et il se portait pour l'apôtre de l'arianisme depuis qu'il avait soutenu contre saint Nil une discussion sur la question fondamentale du dogme arien, la ressemblance et non l'identité de substances dans le mystère de la Trinité, et qu'il se flattait d'avoir battu son adversaire. Il consentit donc à une conférence avec le célèbre évêque de Constantinople, qu'il attendit de

pied ferme, armé de tous ses argumens; mais Chrysostome ne daigna pas l'écouter jusqu'au bout. Le maître des milices, dans le cours de son argumentation, s'étant exprimé en mécontent dont les Romains n'avaient pas su récompenser le mérite, Chrysostome l'arrêta court. « Quoi! lui dit-il, les Romains, qui t'ont fait chef de leurs armées, qui t'ont prodigué jusqu'aux honneurs consulaires, seraient ingrats envers toi? Tu n'y songes pas, et la récompense dépasse de beaucoup la valeur des services. La mémoire te manque trop, Gaïnas; tu oublies dans quel dénûment on t'a vu jadis arriver ici, et dans quelle abondance maintenant nous t'y voyons vivre. Tu étais nu ou couvert de haillons quand tu as passé le Danube quêtant une place parmi nos stipendiés, et aujourd'hui te voilà vêtu magnifiquement, décoré même des insignes de nos magistrats. Sois donc juste envers toi, qui as tant reçu et si peu fait, et ne parle plus d'ingratitude de peur d'en montrer à un peuple qui t'a accablé de richesses et de dignités. » Les historiens disent que Gaïnas resta sans voix à ce discours, comme si un pouvoir surhumain l'eût rendu muet. Cet homme terrible, disposé à tout briser ou tuer, n'avait jamais entendu de vérités si dures dites avec tant d'autorité. Chrysostome avait dans le regard et dans la parole cette décision qui apaise la lutte en la bravant; Gaïnas connaissait son invincible opiniâtreté, il savait aussi sa puissance sur le peuple, et ne poussa pas plus loin l'affaire de l'église.

D'ailleurs la violence allait mieux que la discussion à cette grossière nature sans vergogne. Tout en vivant au palais et singeant les allures et le ton d'un courtisan, Gaïnas méditait avec ses Goths le pillage de la ville. On devait faire d'abord main basse sur les boutiques des changeurs et des banquiers, chez lesquels on espérait trouver des monceaux d'or, et à la faveur du désordre, pendant la nuit, on irait attaquer et incendier le palais. Un hasard, plutôt que les bonnes dispositions des officiers romains, sauva la ville. Une seconde tentative échoua également, mais par l'attitude courageuse du peuple, qui prit les armes, courut sus aux Barbares et en brûla ou tua plusieurs milliers dans leur église même. Ralliés aux environs de Constantinople, les Goths commencèrent une guerre de brigandage qui ne leur fut pas toujours heureuse. Gaïnas éprouva d'ailleurs une perte irréparable par la mort de son compagnon Tribigilde, qui laissa les Gruthonges sans commandement dans la Chersonèse de Thrace.

Il s'en fallait bien que tous les Goths partageassent les passions de l'homme qui s'était fait leur représentant auprès des Romains : beaucoup d'entre eux, au contraire, surtout parmi les chefs, le voyaient avec dégoût trancher déjà du souverain vis-à-vis de gens ses égaux ou ses supérieurs. Ils étaient donc loin de désirer que la guerre se terminât à son avantage. Dans le nombre était un chef que j'ai déjà nommé, Fravitta, qui joignait à des talens militaires éprouvés

le goût instinctif de la civilisation ainsi qu'un sentiment inébranlable du devoir. Entre tous ces caractères barbares, incertains ou faux, celui-ci s'était dessiné constamment par sa droiture : nul dans les deux nations ne jouissait de plus d'estime que Fravitta. Jeune encore, il avait épousé une Romaine qui l'avait probablement conquis de cette sorte à la civilisation et à l'empire. Il possédait d'ailleurs un esprit cultivé, des manières élégantes, et la connaissance des choses qui faisaient aux yeux du monde le parfait Romain : c'était en tout l'opposé de Gaïnas. Il alla trouver l'empereur et s'offrit à balayer de la Thrace, à rejeter même, s'il le fallait, au-delà du Danube les bandes qui menaçaient Constantinople : que l'empereur daignât lui confier le commandement des troupes romaines, avec celui des Barbares qui n'avaient point suivi Gaïnas, il se faisait fort de réussir. L'empereur accueillit avec joie la proposition d'un homme qui ne trompait jamais, et Fravitta se mit à l'œuvre. Il n'était pas arien comme la plupart de ses compatriotes, mais païen, affilié aux doctrines de ce polythéisme philosophique né du mélange des idées platoniciennes avec l'ancien culte national de la Grèce. En un mot, Fravitta, converti peut-être par sa femme, était *hellène*, hellène convaincu et fervent. On rapporte que plus tard l'empereur, voulant l'élever à de grandes dignités, en récompense de ses services, l'engageait à se faire chrétien : Fravitta s'y refusa. « Que veux-tu donc que je te donne? lui dit l'empereur, contrarié de son refus. — Rien, répondit le païen avec calme, sinon le droit d'adorer Dieu à ma mode. » Son opiniâtreté n'empêcha point qu'il ne fût consul l'année suivante.

Ce Romain de Gothie, qui savait faire revivre dans les armées de l'empire l'ancienne discipline, se signala par des succès dès le début de la campagne. Laissant Gaïnas exhaler sa fougue en vaines fanfaronnades et le battant chaque jour en détail, il l'obligea de quitter les abords de Constantinople et bientôt la longue muraille. Par une manœuvre qu'on ne comprend pas bien, celui-ci voulut gagner la Chersonèse pour se rejeter en Asie; mais Fravitta, non moins habile sur mer que sur terre, l'assaillit au passage de l'Hellespont, culbuta sa flotte et noya une partie de son armée. Les bandes découragées se dispersèrent alors, et Gaïnas gagna l'autre versant de l'Hémus pour tâcher de ranimer la guerre dans les provinces riveraines du Danube : Fravitta l'y suivit. Aidé des paysans daces et mésiens, qui se joignirent aux troupes impériales, il déjoua tous ses efforts, détruisit ses dernières ressources et le pourchassa lui-même de canton en canton. Désespéré, hors de sens, et d'ailleurs sur le point d'être pris, Gaïnas se fit amener des captifs romains qu'il traînait avec lui dans sa fuite (le comte Jean et ses deux compagnons n'étaient pas du nombre, heureusement pour eux), les poignarda de sa main, et, lançant son cheval à travers le Danube, il atteignit avec quelques

Goths fidèles les gorges des Carpathes, où il se cacha. Son projet, dit-on, était de retourner dans la patrie de ses ancêtres sur les bords du Pruth ou du Borysthène, et d'y achever tranquillement ses jours. Cette fin si différente de sa vie ne lui fut pas accordée. Les Huns occupaient alors l'ancienne terre des Goths, et leur roi Uldin recherchait l'alliance des Romains. Informé de la présence de leur ennemi au nord du Danube, il le fit traquer de caverne en caverne comme une bête fauve, le prit, le tua et envoya sa tête à Constantinople en témoignage de bonne amitié. Solidement plantée au bout d'une lance, la tête de l'ancien généralissime des milices d'Orient arriva dans la ville impériale le 3 janvier de l'année 401; elle put presque assister à l'entrée en charge du consul Fravitta et au triomphe d'Eudoxie, proclamée solennellement *auguste*.

Ainsi donc des quatre personnages qui, après la mort de Théodose, s'étaient promis le gouvernement du monde romain, des quatre acteurs principaux du drame sanglant de l'Hebdomon, un seul restait, Stilicon : Rufin, Eutrope et Gaïnas avaient l'un après l'autre péri de mort violente. Stilicon gouvernait toujours l'Occident, où nos récits le retrouveront bientôt; il le gouvernait avec plus de puissance et d'éclat que jamais, tandis que le sceptre de l'Orient, voué à un ballottement perpétuel, venait de passer des mains d'un eunuque dans celles d'une femme.

Associée au gouvernement et devenue l'égale de l'empereur, la fille des Bructères et des Sicambres sembla ramener dans l'histoire romaine les temps d'Agrippine et de Livie. Sa statue, portée à travers les provinces comme celles des césars, y reçut des adorations presque païennes; ce ne fut pas assez : il fallut qu'une de ses images, fondue en argent massif et dressée au haut d'une colonne de porphyre, vînt sur le forum de Constantin dominer le tribunal, et le sénat, et l'église elle-même. Cet excès d'orgueil la perdit; elle trouva là en face d'elle Chrysostome, cet autre souverain de Constantinople, qui s'était fait de la multitude une milice ardente et dévouée. Alors commença entre Augusta et l'évêque la lutte fameuse qui remplit de troubles tout l'Orient, et eut pour incidens des émeutes, des conciles pleins de scandales et de tumulte, deux exils, deux condamnations épiscopales, Sainte-Sophie en cendres, et Constantinople, avec les merveilles des arts, à moitié ruinée par la flamme. Ces événemens, dont l'intérêt dramatique relève encore l'importance aux yeux de l'histoire politique comme à ceux de l'histoire religieuse, mériteraient assurément d'être exposés en détail; mais ils n'entrent point dans le cadre où je dois renfermer ces récits.

AMÉDÉE THIERRY, de l'Institut.

LES HALLUCINATIONS

DU PROFESSEUR FLORÉAL

Au temps de ma jeunesse, — « il n'y ha pas trois jours, » dirait Panurge, — j'avais pour compagnon un jeune homme qui était élève à l'École des Chartes; nous vivions côte à côte, épris l'un pour l'autre d'une de ces belles amitiés qui sont la gloire de la vingtième année, et partageant nos travaux, qui ne se ressemblaient guère. Quand il était fatigué de déchiffrer les vieux documens de la diplomatique, il venait me trouver et me suivait dans les courses à travers les musées, les hôpitaux, les bibliothèques, le théâtre et la campagne, qui se partagaient ma vie. Il m'accompagnait tantôt à l'École de Médecine, tantôt à la Sorbonne, tantôt au Collége de France, suivant que mon goût de ce jour-là avait été de faire de la physiologie, de la philosophie ou de l'histoire. Ah! le bel emportement qui vous pousse à tout apprendre, et qui dure jusqu'à l'heure où l'on s'aperçoit que l'on n'a rien appris! Bien souvent nous sommes allés ensemble visiter à Charenton ou à la Salpétrière ces pauvres êtres vers qui m'entraînait mon insatiable curiosité, et que leur raison trop faible ou trop forte a séparés du reste des hommes. Au retour de ces excursions, c'étaient entre nous des discussions interminables, où l'harmonie préétablie de Leibnitz, le médiateur plastique de Cudworth, l'âme et le corps, l'esprit et la matière, jouaient un grand rôle; la nuit se passait quelquefois dans ces ardentes causeries; la fatigue et le soleil levant nous arrêtaient, et nous en étions quittes pour dormir une partie de la journée. Nous nous promettions d'être plus sages à l'avenir, mais le diable de la jeunesse soufflait méchamment sur nos résolutions, et nous recommencions le lendemain.

Cette bonne vie de recherches, de rêveries, de curiosités toujours nouvelles et de développement forcé dura jusqu'au moment où mon ami quitta subitement ses études et Paris pour aller se marier en province. Il habitait Caen. Notre correspondance était active et régulière; chaque semaine m'apportait une lettre volumineuse à laquelle je répondais longuement : nous échangions nos idées, nous reprenions nos discussions d'autrefois; la distance qui nous séparait et quelques années de plus n'avaient rien changé à notre vieille amitié.

Dans les derniers mois de 1847, je reçus une lettre timbrée de Caen et d'une dimension inusitée; elle était de mon ami, qui m'écrivait : « Je t'envoie un récit qui m'a paru de nature à t'intéresser et à éclaircir peut-être quelques points de cette philosophie indécise qui nous a si souvent fait discuter dans notre bon temps. Le pauvre diable dont tu vas lire l'histoire, écrite par lui-même, inspire ici une sorte de compassion que méritent l'honnêteté et la douceur passées de sa vie, car il est question de l'envoyer en cour d'assises. » Je lus cette bizarre confession, et je la reproduis textuellement.

Je m'appelle Marius-Floréal Longue-Heuze : les deux premiers de ces noms disent assez que je suis né pendant l'époque que la banalité des métaphores françaises appelle obstinément la tourmente révolutionnaire; le dernier indique que j'appartiens à la vieille race normande, et qu'il fut certainement donné à l'un de mes aïeux comme un surnom, devenu par l'usage un nom patronymique pour ses petits-fils. J'ignore quel est celui de mes ascendans dont la difformité mérita cette appellation de Longue-Heuze, qui, comme on le sait, signifie longue-jambe; ce qui est certain, c'est que toutes mes recherches furent inutiles pour découvrir notre vrai nom originel.

Ma famille était une famille de petits robins et mon père tenait l'emploi de greffier d'une justice de paix, charge fort honorable sans contredit, mais peu lucrative, et qui le laissa pendant toute sa vie dans un état assez voisin de la gêne pour qu'il ait souvent côtoyé la misère. J'étais le dernier de six enfans, le plus chétif et peut-être le moins désiré. Je grandis entre les taquineries de mes frères et le dur service qu'exigeait l'entretien de la maison, dont ma mère seule était chargée. — Floréal, va chercher du bois. — Floréal, apporte-moi de l'eau. — Floréal, va voir chez le boulanger si le pain est cuit. — Floréal par-ci, Floréal par-là! — Et j'allais, sans jamais murmurer, portant les falourdes, tirant de l'eau du puits, soutenant dans mes bras trop faibles de grosses piles

de pains brûlans; j'allais toujours, n'obtenant souvent, en guise de remercîmens, qu'un mot bien sec et des reproches sur ma maladresse. J'étais fort maladroit en effet, je ne puis en disconvenir; ma croissance avait été extraordinairement rapide. Il semblait que je fusse arrivé tout exprès au monde pour affirmer la justesse du nom de notre famille, car la longueur démesurée de mes jambes et de mes bras faisait de moi un être osseux, mal attaché et sans proportions; je ressemblais à un pantin dont les fils se sont desserrés. Les autres enfans riaient de moi quand je passais dans la rue, et les beaux-esprits du voisinage prétendaient que je pouvais, sans fléchir les reins, nouer les cordons de mes souliers. Sans altérer la douceur qui est le fonds de mon caractère, ces plaisanteries, que je savais justifiées par mes allures inharmonieuses, m'avaient rendu extrêmement timide. Je fuyais mes camarades parce qu'ils me raillaient sans cesse et que je ne savais pas me mêler à leurs jeux; je n'accompagnais pas mes frères quand ils se rendaient aux *assemblées* des bourgs voisins de la ville; je restais seul à la maison, mais je ne m'ennuyais guère, car, dévoré par un perpétuel besoin de lecture, je lisais ardemment tous les livres qui me tombaient sous la main. Je grandissais cependant ou plutôt j'allongeais, et le temps vint de me faire commencer des études plus sérieuses. Les services obscurs, mais dévoués, que mon père avait rendus pendant de longues années, sa pauvreté, sa probité proverbiale, sa nombreuse famille, lui valurent la protection du préfet, qui obtint pour moi une *bourse* au collége. Ce fut un éclat de rire général lorsque j'y fis mon entrée, vêtu d'un vieil habit trop court d'où mes bras s'échappaient à moitié et couvert d'un pantalon qui faisait paraître mes jambes plus grêles et plus démesurées encore. Ce fut à qui s'en moquerait. On m'avait surnommé Cotret Ier ou le prince Échalas; je m'en consolais en travaillant, et j'étais d'une nature si placidement douce que mes camarades finirent par s'accoutumer à moi, comprenant que ce qu'ils appelaient volontiers ma bêtise n'était peut-être bien que la mansuétude d'une âme incapable de méchanceté. Dans les compositions, j'étais souvent le premier; à la fin de l'année, j'obtenais presque tous les prix; les professeurs m'aimaient pour mon assiduité au travail, les maîtres d'étude pour la régularité de ma conduite; en somme, j'étais heureux.

Lorsque j'eus terminé mes études en méritant le prix d'honneur, ce qui me valut une aubade des deux tambours du collége, tout était bien changé dans ma famille. Mon père et ma mère étaient morts; deux de mes frères, enlevés par la conscription, servaient à l'armée; deux autres étaient allés tenter la fortune en Amérique; ma sœur mariée habitait Saint-Malo, et mon dernier frère venait de s'établir

marchand de bonneterie à Rouen. Je restais donc seul, ayant pour toute fortune mes vingt ans près de sonner, mon diplôme de bachelier ès lettres, et une somme d'environ trois mille francs, qui était toute ma part dans l'héritage paternel. Néanmoins je ne me trouvais pas à plaindre; les privations ne m'ont jamais beaucoup effrayé; n'ayant pas grands besoins, il ne me coûta guère de mener une vie restreinte. Je donnais des répétitions au collége, j'avais quelques leçons particulières en ville, et tout en continuant mes études classiques, car je voulais être nommé professeur titulaire, je trouvai facilement moyen de mener une très passable existence.

J'eus à cette époque une aventure qui fit grand bruit et me fut utile au lieu de me nuire, ainsi que j'aurais pu le craindre. Un régiment de la garde royale tenait garnison dans la ville, et je dois dire que la conduite agressive des officiers amenait entre eux et les étudians des rencontres continuelles. Des idées politiques se mêlaient à tout cela, les mots les plus inoffensifs étaient pris pour des provocations, et presque chaque jour les querelles se dénouaient, les armes à la main, dans les prairies de Saint-Pierre. La police impuissante fermait les yeux; en effet, que pouvait-elle contre des officiers qui appartenaient, pour la plupart, aux premières familles du royaume? L'irritation était extrême entre les *péquins* et les militaires, ainsi que l'on disait; insensiblement la ville se divisa en deux factions, et le préfet avait fort à faire pour calmer un peu les esprits. Je restais naturellement étranger à ces déplorables disputes: je n'aime point la violence; je n'ai jamais pu m'intéresser à une opinion politique quelconque, et je vivais enfermé dans mon travail, beaucoup plus occupé de Silius Italicus et de Velleius Paterculus que des discours ministériels ou libéraux qui à cette époque passionnaient le pays. Une inexplicable fatalité qui semble peser sur ma vie et la diriger devait cependant me faire jouer un rôle dans les luttes insensées dont la ville était le théâtre. Un soir, dans un café où j'allais quelquefois pour causer avec les étudians qui s'y réunissaient d'habitude, j'étais assis sur un tabouret, et j'avoue que, sans méchante intention de ma part, mes malheureuses jambes s'étendaient jusque sur l'espace libre ménagé entre les tables pour la circulation des allans et venans. Un officier entra, le chapeau sur l'oreille, l'œil provocant et la moustache en crocs; je le regardais, admirant ses allures hardies et dégagées, lorsque, passant près de moi, il s'embarrassa dans mes jambes et tomba. Chacun éclata de rire, et ce fut à qui dirait sa plaisanterie ou son insolence : « Il est tombé pile. — Il est tombé face. — Éteignez les bougies, monsieur est couché! » Ce fut un concert de lazzis plus grossiers les uns que les autres. J'étais désespéré de cet accident dont j'avais été la cause fortuite. L'offi-

cier se releva rouge de colère, et comme je me penchais vers lui pour lui faire mes excuses, il me frappa au visage. Malgré l'étonnement que me causa cette injustifiable agression, je lui fis observer qu'il avait tort de répondre par un acte de brutalité réfléchie à une maladresse involontaire. Il répliqua que je l'avais fait exprès, qu'il saurait bien mettre à la raison les petits bourgeois libéraux, et que si je n'étais pas content il me couperait les oreilles; puis il me jeta sa carte au nez et sortit. J'étais fort penaud et tout à fait humilié d'avoir été souffleté devant tant de monde. Chacun m'entourait et me criait aux oreilles : « Il faut vous battre. — Nous serons vos témoins. — Vous ne pouvez garder sans vengeance un affront pareil. » Tant de clameurs m'assourdissaient, et je me sauvai, ne sachant auquel entendre.

Je rentrai chez moi fort perplexe et je passai une mauvaise nuit, ballotté entre toute sorte de projets contraires. J'étais cependant très décidé à ne point me battre. Eh! comment me serais-je battu? Jamais je n'avais manié une arme, car j'ai une instinctive horreur pour ces outils de destruction; le sang versé m'effraie, je déteste la guerre, que je trouve un fléau inutile, et j'aurais volontiers écrit sur les murs de ma chambre cette inscription qu'un notaire avait fait graver dans son étude : « Une plume d'oie vaut seule plus que vingt épées! » Je ne me sentais donc pas l'homme de la circonstance où le hasard m'avait poussé, et j'en souffrais. Vers le point du jour, j'étais à peu près résolu à déposer une plainte régulière au parquet du procureur du roi, lorsque plusieurs jeunes gens qui avaient assisté à la scène de la veille entrèrent chez moi. « Allons! êtes-vous prêt? me dirent-ils. — Prêt à quoi? — Mais prêt à vous battre; votre adversaire est prévenu, toutes les conditions sont réglées, vous vous battrez au pistolet, à vingt pas. Allons vite, dépêchons! Pour un duel, l'exactitude est plus que de la politesse. » J'eus beau protester, on ne m'écouta point, et l'on m'entraîna. Sous prétexte qu'il ne faut jamais se battre à jeun, on me fit boire plusieurs verres d'eau-de-vie qui me troublèrent la tête. J'allai au rendez-vous fixé par mes trop officieux amis avec la persuasion que je marchais à la mort. Nous arrivâmes; on me mit un pistolet dans la main en me disant comment je devais m'en servir. Je voulus faire bonne contenance; mais ce n'était pas facile, car j'avais peur, je l'avoue sans honte, n'étant pas homme de guerre, mais homme d'étude et de contemplation. Je ne me rappelle plus trop ce qui se passa. Je sais seulement qu'à un signal donné je fis feu, que j'entendis un grand cri, et qu'en rouvrant les yeux, que j'avais fermés pour tirer, j'aperçus le pauvre officier étendu la face contre terre et sans vie, car ma balle lui avait brisé le crâne. J'étais désespéré, et je me mis

à pleurer en voyant cette sanglante besogne que l'on m'avait forcé de faire. Mes amis voulaient me rapporter en triomphe; je me débattis, je luttai contre eux, mais ce fut en vain, et ils me ramenèrent dans le café où j'avais reçu l'insulte qui venait, hélas! d'être si cruellement expiée. On but à ma santé plus que je n'aurais voulu, j'avais le deuil dans l'âme; mais j'étais obligé de répondre aux toasts que l'on me portait. Quel supplice! On fit tant et si bien que ma raison, déjà fort ébranlée par les émotions du matin, m'abandonna tout à fait, et qu'on fut dans la nécessité de me reporter chez moi. C'est la seule fois de ma vie que je me sois enivré, et j'en rougis encore lorsque j'y pense.

J'étais devenu le héros du moment; on ne parlait que de mon courage. Moi qui savais à quoi m'en tenir, je cherchais où me cacher lorsque j'entendais vanter ma bravoure. On composa sur cet événement un mauvais couplet qui faisait allusion à la longueur de mes bras :

Déployant son bras surhumain,
A vingt pas, la distance est belle,
Sur son front il posa la main
Et lui fit sauter la cervelle!

Cette ineptie courut la ville; les gamins me la chantaient aux oreilles lorsqu'ils me voyaient passer. J'étais honteux, désolé, et je croyais que ce grand scandale allait ruiner toutes mes espérances. Ce fut le contraire qui arriva. Les hommes qui appartenaient aux fonctions civiles du département prirent parti pour moi, qui, disait-on avec plus de rhétorique que de vérité, avais enfin mis un terme au despotisme d'une soldatesque effrénée. Le régiment reçut l'ordre de changer de garnison; la victoire fut complète du côté des bourgeois, et l'on m'en attribua toute la gloire. Des personnages importans, qui déjà commençaient contre le gouvernement des Bourbons cette opposition systématique qui devait aboutir à la révolution de 1830, s'intéressèrent vivement à mon sort; je devins momentanément une sorte de point de mire vers lequel tous les yeux se tournaient; l'opinion générale de la ville s'était prononcée en ma faveur, et l'on crut faire un acte de bonne et conciliante politique en me nommant d'emblée professeur titulaire de la classe de cinquième au collége. C'est plus que je n'avais espéré dans mes rêves les plus ambitieux, et il se trouva que je dus à un déplorable malheur une position que dix années de travail ne m'auraient pas value.

Arrivé à une situation stable qui me permettait de vivre honorablement en me livrant à mes études les plus chères, étais-je heureux? Oh! non pas! Jamais au contraire je n'avais été plus tour-

menté, car je sentais s'agiter dans les profondeurs de mon âme un drame terrible qui ne me laissait plus aucun repos. Je venais de faire sur moi-même une découverte psychologique extrêmement grave, et j'en suivais avec anxiété les résultats, qui bien souvent m'ont épouvanté. On a cru jusqu'à ce jour que les morts enlevés du milieu de nous n'existent plus, si ce n'est par le souvenir que nous en conservons et par les regrets qu'ils nous inspirent. C'est là une erreur capitale de nos philosophies incomplètes. Je fis sur moi la triste expérience que certains morts vivent toujours, que leur âme ne suit pas leur corps, disparu à jamais, et qu'elle vient au contraire se mêler à l'âme des vivans pour l'effrayer, la diriger, la conduire, selon ses propres tendances, au bien et au mal. Ce jeune officier que j'avais tué, que j'avais vu tout sanglant étendu à mes pieds, qu'on avait enterré en grande cérémonie militaire, et dont je connaissais le tombeau, cet homme, dont on m'avait contraint de devenir le meurtrier, cet homme n'était point mort; il vivait en moi, visible, presque palpable, me raillant, m'accablant de reproches, et bouleversant incessamment mon esprit en faisant combattre ses idées contre les miennes. Parfois, lorsque j'étais absorbé dans mon travail, lorsque, toutes les fibres de mon cerveau tendues vers le but que je poursuivais, je cherchais à rétablir les mots à demi calcinés de quelque palimpseste retrouvé à Herculanum, je voyais tout à coup ce jeune homme apparaître en moi, alerte et bruyant comme au premier jour où j'admirais sa fière tournure. Une indicible terreur me saisissait, les sueurs froides de l'angoisse mouillaient mes tempes, tout l'échafaudage scientifique que j'avais construit avec tant de peine s'écroulait, et je restais saisi de vertige, fasciné, sans force et sans volonté pour repousser ce fantôme qui s'évoquait lui-même en mon âme. Ce n'était point une hallucination, et je n'étais pas fou; je le sentais bien à la logique serrée avec laquelle je conduisais mes raisonnemens; je n'étais pas malade, et je n'ai jamais été très nerveux : non, j'étais habité par ce mort, et j'étais devenu sa proie. Lorsque, tout tremblant, je lui disais, comme Horatio à l'ombre du roi de Danemark : « S'il y a quelque bonne action à faire pour te soulager, parle-moi! » je le voyais qui se mettait à rire, et j'entendais sa voix mordante qui me disait : « Laisse donc là ton fatras de grec et de latin, va faire danser les fillettes dans les faubourgs, va au café boire avec tes amis et chanter quelqu'une de ces bonnes chansons grivoises qui valent mieux que toutes les odes de ton Horace. La vie est courte, la seule loi est le plaisir; dépêche-toi de jouir, ou tu mourras sans avoir vécu. » J'avais beau raisonner avec ce tyrannique interlocuteur; il raillait mes résolutions, bafouait mes argumens, et se moquait si fort de mes douces occupations,

qu'il m'en rendait honteux. Je quittais mon travail alors, j'allais au café, j'y restais tard, m'amusant aux sornettes que l'on y débitait, mais troublé cependant par la voix de ma propre conscience, qui me disait : « Tu as tort, Floréal, la voie droite n'est pas celle où tu t'engages. » Après ces soirées, qui n'eussent été des excès pour personne, mais qui pour moi étaient presque des débauches, j'avais un sommeil agité et tout troublé de rêves étranges : il me semblait que j'étais un beau capitaine reluisant d'or, buvant de larges rasades, embrassant des femmes charmantes, et donnant de grands coups d'épée à tout venant.

Au matin, je me réveillais triste et découragé de n'être qu'un pauvre professeur dans un collége de province. On avait remarqué que parfois je fréquentais les cafés, et déjà j'avais entendu dire : « Floréal se dérange ! » Je rougissais alors de ma conduite, je me répétais la belle phrase de Montaigne : « Le vice laisse comme un ulcère en la chair, une repentance en l'âme qui toujours s'égratigne et s'ensanglante elle-même, » et je me promettais de ne plus me montrer dans les lieux publics, où, pour obéir à des suggestions qui m'étaient odieuses, je compromettais ma dignité, mon savoir et ma considération. Je tenais ma promesse, mais ce n'était pas sans supporter des luttes terribles contre cet ennemi intérieur qui m'était, pour ainsi dire, inhérent et subjectif. Quand à force de ténacité j'avais réussi à le vaincre, il se retournait avec une prestesse merveilleuse vers quelque autre défaut qu'il essayait de faire naître ou de développer en moi. Ses évolutions me déroutaient, et je tombais innocemment dans les piéges qu'il me tendait. « Si tu savais, me disait-il, comme on se moque de toi dans la ville, tu n'oserais plus sortir; c'est à qui raillera ta grotesque tournure et tes mouvemens de télégraphe cassé; on se retourne pour te voir, les enfans te suivent en te montrant la langue; tu es un objet de ridicule pour tout le monde, et tu ferais bien, dans ton propre intérêt, de donner une bonne leçon au premier drôle qui rira de toi. » Je lui répondais, mais, hélas! sans pouvoir le convaincre, que les défauts physiques sont insignifians et que les beautés de l'âme importent seules à la grandeur humaine. « Ésope était bossu, disais-je, Tyrtée contrefait, Annibal borgne, Démosthènes a été bègue, Alexandre avait le cou de travers, Marius avait les jambes couvertes de verrues, César était chauve, Charlemagne avait les pieds hors de toute proportion, ce qui ne les a pas empêchés d'être de grands hommes. » Vains argumens, rhétorique inutile! l'officier maudit faisait si bien que ce jour-là je sortais sentant en moi une hardiesse inconnue; j'allais par la ville, donnant à ma démarche tout ce qu'elle pouvait avoir de martial et à mes regards tout ce qu'ils comportaient de provocant.

On s'étonnait de ces façons d'être si étrangères à ma nature et si incompatibles avec ma profession. Quelquefois des amis m'arrêtaient et me disaient : « Qu'est-ce donc, Floréal? et que vous prend-il? Pourquoi portez-vous ainsi votre chapeau sur le coin de la tête? Pourquoi ces regards irrités que vous lancez aux passans? Êtes-vous donc devenu querelleur, et le souvenir de votre fameux duel vous pousse-t-il à chercher de nouvelles disputes? » Ces paroles fermes et raisonnables me faisaient reprendre possession de moi-même. Je ne pouvais répondre à mes amis : « Je ne suis pas coupable de ces sottes puérilités, ce n'est pas moi qui les commets, c'est le capitaine que j'ai tué jadis et qui vit en moi pour me tourmenter. » Je ne pouvais dévoiler cette simple vérité. car personne ne l'aurait crue, et l'on m'eût ri au nez. Je baissais d'un air contrit mon chapeau sur mes yeux, et je rentrais chez moi, irrité contre cet être dont j'étais doublé, et que je ne parvenais à réduire au silence qu'après des combats d'où je sortais épuisé.

J'avais compris cependant que tous les conseils qu'il me donnait étaient pernicieux, et qu'il tentait sans cesse de substituer à mon caractère doux, tolérant et pacifique jusqu'à l'excès son caractère violent, querelleur, habile à excuser le mal et porté à tous les genres de plaisir. Il me sembla qu'il n'était venu se réfugier en moi après sa mort que pour se venger du meurtre que j'avais presque innocemment commis. Je me décidai alors à lutter contre lui sans relâche jusqu'à ce que j'eusse remporté une victoire si complète qu'elle me remît dans l'absolue possession de mon être réel et primitif. Cette lutte entre deux créatures qui n'en faisaient qu'une, entre deux âmes qui se confondaient dans la même monade, entre deux tendances unies qui se contrariaient sans repos, cette lutte fut longue, acharnée, pleine de péripéties étranges qui parfois ont lassé mon courage, mais ne l'ont jamais abattu. J'en sortis victorieux, ayant forcé mon ennemi au silence et l'ayant réduit à subir le triomphe de ma raison supérieure à la sienne; je pus enfin me ravoir tout entier, et si quelquefois encore il éleva sa voix mauvaise conseillère, ce ne fut plus que timidement, comme une dernière protestation d'un prisonnier enchaîné, et non plus avec cette tyrannie qui pendant les premiers temps m'avait tenu courbé sous sa volonté. Il ne m'avait point quitté cependant, et je ne puis dire qu'il fût mort en moi, car je le sentais toujours; non, il dormait, incapable de prendre goût aux travaux qui faisaient ma joie, trop brutal pour jouir des belles leçons de l'antiquité et trop matérialiste pour s'élever aux contemplations philosophiques dont je nourrissais mon esprit. S'il s'agitait encore, c'était pendant mon sommeil, et alors il me promenait, sous sa forme passée, à travers des rêves

souvent grossiers que je me dépêchais d'oublier au réveil. Une seule fois il me tourmenta encore. C'était au moment où la guerre d'Espagne venait d'être décidée à la suite du congrès de Vérone. Un matin, avant de me rendre au collége pour faire ma classe, je parcourais un journal qui racontait qu'une partie de nos troupes avait reçu l'ordre de franchir les Pyrénées; je lisais cette nouvelle avec indifférence, lorsque tout à coup je vis l'officier surgir en moi. Ce me fut un battement de cœur affreux, car depuis bien longtemps j'avais perdu l'habitude de le voir. Il était pâle, des pleurs gonflaient ses yeux, une large plaie sanglante ouvrait son front comme au jour de sa mort. « Ah! me dit-il d'une voix lente et profonde, pourquoi m'as-tu tué? » A ce mot, je compris la douleur poignante et les regrets qui travaillaient cette pauvre âme en peine, et, laissant tomber ma tête dans mes mains, j'éclatai en larmes, en m'écriant : « Ah! pardonne-moi! » Hélas! ce mot que je prononçais avec un si sincère repentir, je devais l'entendre souvent plus tard dans les circonstances cruelles qui ont perdu ma vie. De ce jour, une curiosité que je n'avais jamais éprouvée, moi qui avais traversé les jours de l'empire, me saisit pour le sort de notre armée; je lisais les journaux avec avidité, j'allais aux nouvelles, j'espérais une victoire avec un emportement inexplicable, et j'étais pris de frisson à la seule idée d'une défaite. Quand arriva enfin la dépêche qui annonçait la prise du Trocadéro, je ne me tins pas de joie; je courus par la ville, je payai à boire à tous les soldats que je rencontrai, j'eus envie d'embrasser le drapeau qui flottait sur la caserne, et le soir je mis des lampions sur mes fenêtres. « Qu'a donc Floréal? disait-on; quelle mouche patriotique l'a piqué? d'où lui vient cette joie de conscrit? » Le lendemain je fus surpris moi-même de mes extravagances de la veille; mais j'aurais bien étonné les gens si je leur avais dit : « Il y a en moi un être qui se réjouit de cette victoire, dont pour ma part je ne me soucie guère. » C'eût été la vérité pourtant. De ce jour, l'officier et moi nous vécûmes en paix, et je repris, sans plus m'en départir, l'existence studieuse que j'avais toujours aimée.

Je me suis étendu longuement, trop longuement peut-être, sur cette aventure et sur les conséquences psychologiques qu'elle eut pour moi; mais je ne crois pas avoir eu tort. Il était nécessaire d'expliquer les curieux phénomènes dont j'ai été le siége, afin qu'on pût bien comprendre comment j'ai été amené, sans participation morale, à commettre un crime inexplicable.

Chaque année cependant, le temps impassible retournait son sablier; un gouvernement nouveau avait remplacé un gouvernement tombé; j'avais revu ce drapeau tricolore, égalitaire et symbolique,

qui flottait pendant les jours de ma jeunesse. Le bruit de l'écroulement de la vieille monarchie vint à peine jusqu'à moi, et, dans la retraite profonde où j'avais enfermé ma vie, j'aurais pu l'ignorer toujours, si parfois le soir je n'avais entendu retentir au loin des chants patriotiques, qui tombaient dans mon oreille comme l'écho de ma première enfance. Cela n'interrompit point mes études, qui me devenaient plus chères à mesure que j'avançais en âge; elles étaient le seul intérêt sérieux de ma vie, et quoique depuis plusieurs années j'eusse passé la trentaine, elles satisfaisaient à tous mes besoins et me tenaient l'âme en équilibre. Je n'étais point de complexion fort amoureuse; les femmes ne me causaient pourtant aucune répugnance, mais elles m'inspiraient un respect tel qu'on eût pu le prendre volontiers pour de la terreur. Parfois, je dois l'avouer, j'ai essayé quelques galanteries avec des femmes qui me semblaient avenantes; mais ce fut en vain : ma maladresse native paralysait mes efforts. Je me consolais de mon mieux de ces défaites en lisant quelques passages du *Stratagematicon* de Frontin, dont je préparais les commentaires, dernière satisfaction donnée à ce mort qui dormait en moi; mais, il faut bien le confesser, les ruses d'Archidamas, d'Iphicrate, de Sulpicius Peticus et de Memnon de Rhodes n'étaient qu'une médiocre compensation aux besoins d'aimer qui me tourmentaient; je prenais mon parti de ma solitude, mais difficilement, et j'éprouvais souvent une certaine peine à calmer le sentiment qui regimbait dans mon cœur. « Allons, me disais-je alors avec quelque mélancolie, je ne suis et ne serai jamais qu'un pauvre professeur; mes amours habitent les temps passés, elles s'appellent Hélène, Lesbie, Lalagé, et les tendresses de ce monde sont fermées pour moi. »

Ces révoltes n'étaient point trop fréquentes. Habitué à ma solitude, j'avais fait mon deuil de bien des choses, ainsi que disent les gens illettrés, et je me croyais sûr de moi pour l'avenir, lorsqu'un matin, en sortant pour aller faire ma classe au collége, je rencontrai sur l'escalier une jeune fille que je ne connaissais pas. Elle me salua d'un sourire; je lui rendis son salut en rougissant. Je me retournai pour la voir; elle était arrêtée, et me regardait. Je fus honteux d'être pris en flagrant délit de curiosité, et je hâtai le pas. Tout en marchant, je me rappelai que, peu de jours auparavant, j'avais vu, devant la porte de la maison que j'habitais, une voiture chargée de meubles. « Ah! me dis-je, c'est la fille des nouveaux locataires. » J'espérais la rencontrer en revenant du collége, mais je ne l'aperçus pas; j'en fus contrarié et même un peu triste.

Le soir, pendant que je travaillais à la clarté de ma petite lampe, j'entendis tout à coup une jeune voix dont les accens semblaient se marier au ronflement d'un rouet. J'écoutai; nulle parole distincte

n'arrivait jusqu'à moi; je ne percevais qu'un chant léger auquel le bruit monotone du rouet faisait une basse continue. Je laissai là ma besogne; je repoussai de la main une longue dissertation que je venais de terminer sur l'*acies obliqua* d'Épaminondas, et, mettant ma tête dans mes mains, je m'abandonnai tout entier au plaisir que j'éprouvais. Quand la chanson eut cessé et que tout fut rentré dans le silence, je fus surpris de me trouver les yeux humides. Je me levai, je marchai dans ma chambre; pour la première fois, elle me parut triste, trop grande et comme déshabitée. Il me sembla qu'elle serait égayée, et que je serais plus heureux, si près de ma table il y avait un rouet qu'une jeune fille semblable à celle que j'avais rencontrée le matin tournât en chantant. Je me couchai; mais, au lieu de prendre Frontin pour continuer mon travail avant de m'endormir, j'ouvris un volume d'Ovide, et, lisant le treizième livre des *Métamorphoses*, j'eus quelque pitié du sort de Polyphème.

Le lendemain matin, comme je venais de descendre pour aller chercher, chez la crémière, la tasse de lait qui compose, avec un petit pain de seigle, mon déjeuner quotidien, je rencontrai une vieille voisine avec qui je causais quelquefois, et que j'aimais beaucoup, car elle m'avait soigné dans une maladie que j'avais eue peu de mois auparavant. Je l'abordai et lui dis en souriant : « Quel est donc le rossignol qui, le soir, chante si bien dans notre maison? — Ah! dit-elle, il ne faut pas lui en vouloir, à la pauvrette, si sa chanson vous a empêché de travailler; elle est aimable et ne recommencera plus, si elle apprend qu'elle vous a dérangé; mais, vous savez, ces jeunesses, il faut que ça chante, ou bien ça étouffe. C'est la fille de Darnetal, le gros mercier de la rue Saint-Jean; la mère est morte il y a six mois; le père est devenu paralytique; il a fallu vendre le magasin; ce pauvre M. Darnetal s'est retiré avec un peu d'argent, pas grand'chose, vous pensez bien; alors il est venu habiter notre maison avec sa fille. Lorsqu'elle chante en filant au rouet, cela amuse son pauvre homme de père qu'il faut soigner comme un enfant, car il ne peut plus remuer les jambes, c'est une pitié que de le voir; la pauvre Célestrie est bonne pour lui et ne le quitte pas, quoique ce soit bien triste pour une fille de vingt ans passés de vivre toujours avec un impotent, sans compter que cela pourrait bien l'empêcher de s'établir. » La bonne femme continua, et, comme elle était fort bavarde, se perdit dans mille détails qui m'intéressaient, quoique je les jugeasse superflus. Elle ne cessait de parler et je ne cessais de l'écouter, lorsque, se retournant tout à coup, elle me dit : « Tenez, la voilà, cette belle chanteuse! » Et s'adressant à Mlle Darnetal : « Bonjour, ma mignonne, lui dit-elle, voilà monsieur Floréal, un savant tout entier dans ses livres, qui se

plaint que vous l'empêchiez de travailler avec vos chansons. » Célestrie me regarda d'un air boudeur en me disant : « Excusez-moi, monsieur; je ne chanterai plus, puisque cela vous gêne. » J'aurais voulu disparaître sous terre, tant j'étais troublé et furieux de la façon ridicule dont cette sotte vieille femme avait interprété ma question; je me sentais très rouge et tout paralysé par ma timidité. Je fis un effort, et je répondis quelques phrases sans suite, mais qui purent faire comprendre à la jeune fille que, loin de me déplaire, son chant m'avait charmé. Elle tenait sa boîte à lait d'une main et de l'autre un panier plein de provisions. Je m'enhardis jusqu'à lui demander la permission de l'aider et de porter son panier jusque chez elle. « Ce sont, lui dis-je, de petits services qui sont permis entre voisins. » Elle me laissa faire avec bonne grâce, et comme elle s'excusait de la peine qu'elle me causait, je lui répondis avec une certaine galanterie que le chant que j'avais entendu la veille me récompensait, et au-delà, de toutes les peines que je pouvais prendre pour elle. Je la quittai à sa porte en lui disant que je serais heureux si je pouvais rendre quelques soins à son père, dont je connaissais la triste situation. La vieille voisine nous avait suivis; au moment de rentrer chez elle, lorsque déjà Célestrie avait disparu, elle me heurta le coude d'un air railleur, et avec ce rire bête des gens maladroits qui croient faire une finesse, elle me dit : « Ah! grand séducteur, vous en tenez pour la petite! » Je m'éloignai sans même daigner lui répondre.

Sa phrase maligne m'était cependant restée au cœur, et j'y pensais en me rendant au collége : « Séducteur, me disais-je; non pas! j'ai de la probité; il ne faut pas qu'on puisse m'appliquer les paroles de Virgile : *Vetitos invasit hymenæos!* Cette jeune fille est charmante, et j'en veux bien faire la compagne de ma vie, mais devant Dieu, dont les ministres nous béniront, en loyal mari et non pas en abusant de sa sainte innocence. » J'aurais été, je l'avoue, fort embarrassé pour abuser de son innocence, car, je l'ai dit, j'étais un pauvre séducteur, ignorant toutes les choses de l'amour et sans pouvoir sur moi-même pour les affronter. J'étais honnête, voilà ce que je savais. Bien des idées confuses m'assaillaient à travers lesquelles je démêlais seulement que j'étais fort troublé, et que pour la première fois de ma vie j'étais préoccupé par une image de femme. Cette préoccupation se fit jour, pendant ma classe, au moment où j'expliquais à mes élèves un passage de *la Pharsale* de Lucain. Je m'interrompis tout à coup, oubliant où j'étais, et, répondant à mes propres pensées : « Célestrie, dis-je, n'est qu'un nom de baptême, il est vrai; mais ce nom était, comme mon nom de famille, souvent porté chez nos pères les vieux Normands. En effet, j'ai découvert dans une charte datant du roi Guillaume qu'un certain Noël,

accompagné de sa femme Célestrie, se rendit en Angleterre après la conquête : *Quidam Noel nomine et Celestria uxor ejus venerunt in exercitu Wilhielmi bastardi, in Angliam...* Ce rapprochement est digne de remarque et peut même servir de base à de sérieuses négociations matrimoniales. » Les rares écoliers qui m'écoutaient éclatèrent de rire, et le tumulte de cette joie me rappela douloureusement que je devais faire un grand effort sur moi-même pour rester maître de mon esprit.

J'abrége par raison ce récit, sur lequel il me serait si doux de m'étendre. J'aurais voulu raconter les émotions dont débordait mon cœur, peu accoutumé à de pareilles fêtes; mais à quoi bon ces détails dont ma mémoire est pleine et qui n'ont de charmes que pour moi? Qu'il suffise de savoir que j'allai voir M. Darnetal, qui m'accueillit avec bonté, que mes visites se renouvelèrent jusqu'à devenir quotidiennes, et qu'au bout d'un mois j'étais amoureux fou de Célestrie. Chaque soir, je descendais près de son père, et je jouais aux dominos avec lui; on approchait la table du fauteuil où le retenait son infirmité, et pendant qu'il me gagnait facilement, car ma pensée était loin de mon jeu, Célestrie faisait tourner son rouet au bruit de ses chansons. J'avais tout oublié, le grec, le latin, Homère, Horace, Virgile, Ovide lui-même, car ses poèmes sur l'amour me semblaient une fade rhétorique en comparaison de ce que j'éprouvais. Célestrie me recevait gracieusement, mais je ne remarquais en elle aucun de ces symptômes extérieurs par où la passion qui me dévorait éclatait au grand jour. M'aime-t-elle? était l'incessante question que je me posais sans pouvoir la résoudre. « Si tu veux le savoir, demande-le-lui, » me disais-je; mais mon indomptable timidité me fermait les lèvres et refoulait vers mon cœur déjà trop plein toutes les pensées que je n'osais en laisser échapper.

Ces tourmens ou plutôt ces délices duraient depuis six semaines déjà, et je ne pouvais me décider à faire au père de Célestrie une demande définitive. Je croyais me donner du courage et me mettre moi-même au pied du mur en allant à la mairie retirer les papiers qui pouvaient m'être nécessaires pour mon mariage; mais ce fut en vain : je lisais ces paperasses qui me parlaient de la mort des miens, et je ne prenais aucune résolution. Chaque jour, en revenant de faire ma classe et en me promenant dans les prairies que baigne l'Odon pour distraire, par un exercice violent, les angoisses qui m'étouffaient, je me disais : « Ce soir, je parlerai. » Le soir venait, j'allais près de M. Darnetal, et nous commencions à jouer. Je me disais alors : « A la fin de cette partie-ci, je parlerai. » La partie finissait, nous en recommencions une autre, et je ne parlais pas. Dix heures sonnaient au coucou pendu à la muraille et je remontais chez

moi, désespéré de ma sottise et me disant : « Ce sera pour demain ; » mais les mêmes scènes se renouvelaient le lendemain, car mon trouble ne diminuait pas. Enfin, comprenant que jamais je n'oserais parler, je me décidai à écrire. Je fis une lettre, je la recommençai bien vingt fois, où je demandais à M. Darnetal la main de Célestrie. Je donnai sur ma position tous les renseignemens désirables, et je détaillai le chiffre de mes économies; je terminai cette lettre par un post-scriptum où je disais : « J'attends votre réponse avec une anxiété inexprimable; si elle est négative, adieu, car je quitterai la maison et ne vous verrai plus; je ne sens pas dans mon cœur le courage d'affronter, après un refus, la vue de celle que j'aime. Si cette réponse doit être favorable, ne me faites pas languir; frappez trois coups au plafond de votre chambre, je les entendrai, et j'irai me jeter dans les bras de celui qui veut bien faire mon bonheur et devenir mon père en me donnant sa fille ! » A l'heure où j'avais l'habitude d'aller chez M. Darnetal, j'envoyai cette lettre, et j'attendis. Jamais damné heurtant aux portes du ciel ne fut dans une telle angoisse. J'étais immobile, n'osant remuer dans la crainte de faire du bruit. Je savais que le sort de ma vie se débattait au-dessous de moi, à mes pieds; je tremblais de tous mes membres et je me disais : « Malheureux ! jusqu'à quelle espérance as-tu osé monter? on va te rire au nez et te renvoyer ta lettre. » Je m'appuyais contre la muraille pour ne pas tomber; il me sembla qu'au-dessous, chez M. Darnetal, j'entendais remuer une chaise; mon cœur battait à rompre. Un premier coup retentit, je n'attendis pas le second, je descendis l'escalier je ne sais comment, j'ouvris la porte, je me jetai aux pieds de Célestrie. Je voulus parler, lui dire que je l'aimais, que j'étais l'être le plus heureux du monde; mais le cantique d'amour qui chantait dans mon cœur ne put parvenir jusqu'à mes lèvres, et je m'évanouis.

Un mois après, nous étions mariés. Je ne dirai rien de mon bonheur, car je ne sais point de mots humains qui puissent, non pas le raconter, mais en donner seulement une idée. Il fut momentanément troublé par la mort de mon beau-père, qui s'éteignit près de nous, heureux de savoir l'avenir de sa fille à jamais assuré; mais, à la honte du cœur humain, je dirai que ma douleur ne fut pas de longue durée, et que toute pensée donnée à ce pauvre mort qui avait été si bon pour moi me semblait un vol fait à la félicité au milieu de laquelle je vivais. Ma femme était charmante, et je l'adorais; le petit avoir qu'elle m'avait apporté, joint à mes émolumens de professeur et au revenu de mes économies, nous mettait dans une situation excellente. Nous n'avions que des goûts simples, et les six ou sept mille livres de rente que nous parvenions à réunir suffisaient

amplement à nos besoins. Nous avions déménagé et pris un appartement plus grand, plus gai, ayant vue sur des jardins, et que ma chère Célestrie s'était plu à orner avec le goût exquis qu'elle mettait en toutes choses. Par ses soins, nos fenêtres s'entourèrent de plantes grimpantes, un gros tapis s'étendit sous mes pieds dans mon cabinet de travail, deux chardonnerets presque apprivoisés chantèrent dans leur cage, et pour la première fois mes livres, rangés par ordre de taille, s'alignèrent régulièrement sur de belles planchettes en bois de Norvége. Ah! le bon petit nid que nous avions là, et les belles heures que j'y ai passées!

J'adorais ma femme, je le répète; mais il ne suffit pas d'aimer, il faut encore savoir aimer, et c'est là peut-être le plus difficile de tous les arts. Cet art, je l'ignorais; j'étais trop pris par ma tendresse pour pouvoir la diriger. Toutes les volontés de Célestrie étaient sacrées pour moi, et je m'efforçais de les accomplir en me donnant cette joie égoïste de plaire à celle que j'aimais plus que tout au monde. Dans les premiers jours qui suivirent notre mariage, j'avais essayé de parfaire son éducation, qui, sous le rapport des lettres et de l'histoire, avait été quelque peu négligée; mais comment y parvenir? Elle m'échappait toujours. Lorsque, voulant lui donner une idée des grandeurs de la langue latine, je cherchais à lui faire comprendre les beautés du *procumbit humi bos* de Virgile, ou les difficultés du *devium scortum* de l'ode d'Horace à Quintius Hirpinus, elle hochait la tête d'un petit air mutin qui lui allait à ravir, et, me passant sur les bras un écheveau de fil qu'elle voulait pelotonner, elle me disait avec un sérieux désespérant : « Comment dis-tu dévidoir en latin? » Lorsque, désirant l'intéresser aux origines de notre cité, je lui disais que le nom de Caen est la contraction du mot saxon *Cathem*, qui signifie demeure de guerre, elle profitait de ce que le mot Caen revenait souvent dans ma phrase, et chantait : « Quand, quand, quand les cannes vont aux champs! » Je me mettais à rire, je l'embrassais, et la leçon était terminée. Quelquefois je lui lisais l'*Histoire des Empereurs romains*, par Crevier, et ce n'est pas sans étonnement que je lui voyais préférer à ces récits sérieux, écrits en bon langage, les romans modernes infectés alors du virus romantique. Quand par hasard nous allions au spectacle, j'aurais choisi de préférence le jour où l'on jouait une tragédie célèbre; mais ma femme ne l'entendait pas ainsi, et j'allais avec elle entendre des drames invraisemblables qui choquaient le bon sens et la grammaire. De tout ce qui précède et des efforts que je faisais incessamment pour lui plaire, on a conclu que j'étais soumis sans réserve à Célestrie, et que, pour me servir d'une expression triviale, elle me menait par le bout du nez. Cela est faux; je ne demandais qu'à la rendre heu-

reuse, et naturellement je m'arrangeais de façon à être toujours d'accord avec elle. C'est à cela que se bornaient les prétendues concessions humiliantes qu'on m'a souvent reproché de lui avoir faites.

Quelques voisins, méchans hors de toute mesure, ont même été jusqu'à oser dire qu'elle me battait. C'est là une calomnie sans pareille et qui se réfute d'elle-même, car il n'est pas supposable qu'armé d'une force naturelle supérieure à la sienne, je lui aie jamais permis de se porter sur moi à des voies de fait que rien du reste ne pouvait motiver. Non certes, elle n'était ni méchante, ni acariâtre, ni même impérieuse; mais le sang qui coulait dans ses jeunes veines lui mettait parfois au cœur des vivacités singulières : elle s'emportait alors et dépassait peut-être les saines limites de la raison; pouvais-je lui en vouloir de ces élans d'ardeur et de vie où se manifestait sa jeunesse? Elle eut un défaut cependant ou plutôt une imperfection : elle était jalouse. Elle ne supportait pas que je regardasse une autre femme dans la rue; lorsque par hasard je revenais du collége un peu plus tard que de coutume, elle me boudait et se livrait à des suppositions dont j'avais quelque peine à lui faire comprendre l'invraisemblance. Lorsque, pendant l'été, nous allions le dimanche en voiture jusqu'à Dives (c'étaient là nos grands jours de fête), et que nous nous promenions sur les bords de la mer en ramassant des coquillages, elle se fâchait gravement contre moi quand il m'arrivait de suivre des yeux une de ces femmes vaillantes qui vont, jambes nues, à la marée basse, chercher sur la grève des équilles et des vignots. Sa jalousie s'exerçait surtout contre une de ses amies que nous voyions assez fréquemment, et qui se nommait Henriette Fatargolle. C'était une fort aimable personne, blonde, blanche, douce, timide même, et dont le mari, petit homme haut en couleur, chauve, reluisant, jovial, quelquefois même un peu grossier dans ses plaisanteries, était employé dans un des greffes du palais de justice. Henriette et ma femme s'aimaient beaucoup, quoiqu'il n'y eût aucun point de ressemblance entre elles; autant l'une était calme et lente, autant l'autre était vive et impétueuse. Faisant allusion à la couleur différente de leurs cheveux et aux aptitudes plus différentes encore de leurs caractères, j'avais coutume de les appeler « le jour et la nuit. » Célestrie goûtait peu cette comparaison, et prétendait qu'elle était faite à son désavantage. Henriette avait été élevée avec ma femme, et de la vie commune du pensionnat elle avait conservé l'habitude de supporter ses petites tyrannies sans jamais murmurer contre elle. Souvent je m'étais hasardé à faire à Célestrie de légères observations sur la façon un peu dure dont elle traitait son amie; elle n'en avait tenu aucun compte et m'avait

même répondu : « Vous la défendez parce que vous lui faites la cour; elle est blonde et vous l'aimez mieux que moi; toutes les fois que je ne vous regarde pas, vous essayez de lui prendre les mains. » Je repoussai avec horreur une si grave accusation, mais je l'excusai bientôt en me disant que le soupçon avait pu naître dans l'esprit de Célestrie, car j'avais eu en effet avec Mme Fatargolle quelques-unes de ces petites familiarités innocentes que l'intimité de nos relations me paraissait devoir expliquer suffisamment. Parfois, abusant de ce qu'elle était très craintive, j'avais tout à coup poussé un cri dans son oreille afin de l'effrayer; un jour qu'elle avait très froid, je lui pris les mains et les tapotai dans les miennes pour les lui réchauffer. Il n'y a pourtant là, ce me semble, rien qui dépasse les bornes des convenances; Célestrie n'avait donc aucune raison de paraître choquée, car moi, je ne me choquais pas lorsque je voyais Étienne Fatargolle lui prendre aussi les mains après quelques-unes de ses vivacités et lui dire avec un gros rire retentissant : « Eh bien! madame Longue-Heuze, nous sommes donc toujours méchante? » Malheureusement elle était ainsi faite, la pauvre chère âme; elle se tourmentait, se troublait, et avait des crises violentes lorsqu'on lui résistait. Elle ne raisonnait pas ses impressions, elle les subissait; mais elle rachetait ce léger défaut par tant de qualités exquises, par tant de prévoyante bonté, tant de charité naturelle, tant de franchise dans l'esprit, qu'on ne pouvait lui en vouloir longtemps, et que ceux même qui en souffraient se hâtaient de lui pardonner. Néanmoins, malgré mes explications loyales et malgré mes efforts pour détruire des soupçons que rien ne justifiait, elle voyait Henriette avec peine; elle l'avait « prise en grippe, » ainsi qu'elle disait elle-même.

Une scène insignifiante en apparence, et qui eut sur ma vie une influence incalculable, vint briser tout à coup les relations que nous entretenions avec M. et Mme Fatargolle. C'était pendant cette foire qui commence le second dimanche après Pâques et dure quinze jours. Cette année-là, le printemps fut précoce et le mois de mai d'une douceur charmante. Dès que la nuit venait, les habitans de la ville allaient dans les prairies de Saint-Pierre se promener à travers les boutiques illuminées, les bruyantes baraques de saltimbanques et les jeux de toute sorte établis en plein air. Un soir, imitant la foule et nous mêlant au *profanum vulgus*, nous étions allés avec les Fatargolle voir toutes ces choses futiles et mondaines. Célestrie et Henriette, qui avaient toujours entre elles de ces petites rivalités auxquelles les femmes ne savent pas renoncer, avaient mis leurs plus belles toilettes et s'en étaient mutuellement fait mille complimens avec un air trop aimable pour ne pas cacher quelque

jalousie. Nous avions parcouru tout le champ de foire, nous arrêtant tantôt à écouter les paroles ridicules que les paillasses débitent du haut de leurs tréteaux, tantôt à regarder les élans d'une danseuse de corde qui bondissait au bruit d'un mauvais orchestre, perdant notre temps en un mot à mille spectacles sans goût, dont Henriette et Célestrie se divertissaient. Nous étions même entrés dans une tente où une somnambule débitait ses oracles. Cette femme m'avait pris pour un capitaine, ce qui me causa un grand trouble, car je pensai tout de suite au malheureux que j'avais tué jadis, et qui si longtemps avait revécu en moi. Nous revenions donc, et je marchais en baissant les yeux, préoccupé de mes souvenirs, lorsque Henriette s'arrêta devant une boutique où s'étalaient des bimbeloteries, des rubans, des pains de savon et quelques menus bijoux. Elle prit un collier d'ambre transparent qui reposait sur un lit de coton, et le marchanda. On lui demanda cinquante ou soixante francs, je ne sais plus au juste, et, comme elle se récriait sur ce prix élevé, on lui fit remarquer que les perles étaient fort grosses, bien taillées, sans défaut et toutes à peu près de même dimension. M. Fatargolle dit alors à sa femme qu'une pareille dépense serait une folie, et qu'il ne fallait plus y penser. Henriette rendit en soupirant le collier d'ambre à la marchande, et nous continuâmes notre route. Henriette était triste et ne parlait pas; son mari semblait contrarié de n'avoir pu lui donner ce qu'elle désirait; Célestrie riait et disait : « L'ambre ne sied pas aux blondes, et c'est faire preuve de goût que de vous refuser cette babiole. » Sur ce propos, les deux femmes se querellèrent, Célestrie avec sa vivacité habituelle et Henriette avec une raideur que je ne lui connaissais pas encore, et qui prouvait combien elle avait été humiliée de ne pouvoir obtenir de son mari le cadeau qui l'avait tentée. M. Fatargolle intervint dans cette petite dispute, et au moment où, arrivés devant la porte de ma maison, nous allions nous séparer, il dit à sa femme : « Voyons, mauvaise tête, calme-toi; demain soir, nous irons acheter ce collier d'ambre, puisqu'il te fait envie. » Henriette fut si contente qu'elle embrassa son mari au milieu de la rue.

Tout le reste de la soirée, Célestrie fut de méchante humeur, et, quelques efforts que je fisse, je ne pus parvenir à l'adoucir. « Cette Henriette est une coquette avec ses airs de sainte nitouche, disait-elle, et son mari est un pauvre sire de ne pas savoir lui résister. » Je hasardai une timide observation qu'elle reçut fort mal, et je me couchai sans avoir pu réussir à calmer son inexplicable irritation. Le lendemain, en revenant du collége à mon heure ordinaire, après avoir fait ma classe du matin, je fus très surpris de ne point trouver Célestrie à la maison; j'allais m'enquérir de cette absence inaccou-

tumée, lorsque je la vis entrer. « Eh! d'où viens-tu donc? lui demandai-je. — Du champ de foire, me répondit-elle, où j'ai acheté le collier d'ambre. — Ah! bonne, aimable et douce créature! m'écriai-je en la prenant dans mes bras, par quelles prévenances charmantes tu sais réparer les vivacités où ton cœur n'a point part! Allons vite porter ce collier à Henriette, qui sera d'autant plus ravie de le tenir de toi que tu l'as plaisantée un peu durement hier au soir. » Elle se dégagea brusquement de mon étreinte. «Tu te trompes, me dit-elle, j'avais vu ce collier avant-hier, et j'en avais eu envie; par conséquent il est juste que je l'aie: c'est pourquoi je l'ai acheté et c'est pourquoi je le garderai. Du reste, il irait très mal à Henriette, qui ne voulait l'avoir que parce qu'elle avait deviné que je le désirais. Ce bijou serait ridicule pour elle, car les Fatargolle, tout le monde sait cela, ne sont pas en position de faire une aussi grosse dépense. » En achevant ces paroles, elle attacha le collier autour de son cou, et comme j'essayais de la faire revenir à des sentimens plus équitables envers son amie : « Ah! tu m'ennuies! me dit-elle; si tu n'aimais pas Henriette, tu ne prendrais pas toujours son parti contre moi! Si elle n'est pas satisfaite, elle n'a qu'à rester chez elle; nous y gagnerons tous! »

Le soir, M. et Mme Fatargolle vinrent nous voir vers les neuf heures. Henriette avait le visage allongé d'une personne qui a supporté une déconvenue; son mari riait, selon son invariable habitude. « Le sort nous force à être sages malgré nous, me dit-il en entrant, le collier d'ambre n'y est plus, et ma pauvre femme en est toute contrariée. » J'étais fort troublé, car plus j'avais réfléchi, plus j'avais trouvé le procédé de Célestrie agressif et peu aimable. En levant les yeux, Henriette aperçut le collier, dont les perles, pénétrées par la lumière de la lampe, brillaient comme des gouttes d'or liquide au cou de Célestrie. « Ah! dit-elle avec un cri d'étonnement qu'elle ne put réprimer, c'est vous qui l'avez? — Eh! pourquoi donc ne l'aurais-je pas? repartit Célestrie avec aigreur. Mon mari ne me refuse jamais rien pour ma toilette, et Dieu merci nous sommes assez riches pour acheter des colliers. » Commencée sur ce ton, la conversation dégénéra bientôt en dispute. M. Fatargolle et moi, nous nous regardions sans mot dire, pendant que les deux femmes, debout, rouges, parlant à la fois, s'accablaient de reproches qui ressemblaient bien à des injures. Suffoquée par ses larmes, Henriette prit tout à coup le bras de son mari. « Sortons d'ici, lui dit-elle, et n'y revenons jamais. » Ils s'en allèrent sans même nous dire adieu. Je ressentis une douleur sincère en les voyant s'éloigner, car cette relation était agréable pour nous, et il n'y avait aucun motif plausible de la briser. J'en fis l'observation à Célestrie, qui me répondit : « Si tu les

aimes mieux que moi, tu n'as qu'à les suivre, je ne te retiens pas. » Je savais déjà par expérience qu'il est inutile de raisonner avec une femme, lorsqu'elle est en colère, et je me tus, tout en donnant intérieurement tort à Célestrie. Henriette ne revint plus nous voir, et lorsque, seul dans les rues, je rencontrais M. Fatargolle, j'osais à peine lui serrer la main, dans la crainte que ma femme ne le sût et s'en irritât.

On eût dit vraiment que cette scène et la rupture qui en fut le résultat avaient éveillé en Célestrie des sentimens de coquetterie que je ne lui connaissais pas encore : elle aimait à se mettre en toilette pour avoir l'occasion de se parer de son collier d'ambre. Bientôt même elle ne le quitta plus, elle le portait tous les jours, le nettoyait sans cesse, le regardait, admirait les jeux de la lumière à travers ses grains à facettes, s'en servait quelquefois en guise de bracelet, et semblait enfin ne pouvoir le quitter. Je souriais à ces enfantillages, et je la laissais faire. Elle sauta de joie en m'entendant dire que les anciens croyaient voir dans les perles d'ambre les larmes cristallisées des sœurs de Phaéton. Un soir qu'elle jouait avec son collier pendant que je travaillais, elle en rompit le fil, et toutes les petites boules, chassées violemment de sa main, s'éparpillèrent sur le parquet. Il fallut tout quitter et rattraper une à une, sous les meubles, les perles égarées. Célestrie les mit précieusement dans une boîte, et me chargea d'aller, dès le lendemain matin, chez un bijoutier, les faire réunir de nouveau à l'aide d'un fil qui ne se pourrait briser. Je n'oublierai jamais qu'en me rendant le collier qu'il venait de réparer, le bijoutier me dit : « J'ai remplacé le cordon rompu par une petite corde à violon que je vous défie bien de casser. Elle est si solide, monsieur Floréal, ajouta-t-il en souriant, que vous pourriez étrangler votre femme avec. » Je frémis encore quand je pense à cette sinistre parole, qui n'était cependant qu'une plaisanterie de mauvais goût.

Plusieurs fois je fis des efforts pour amener Célestrie à aller voir Mme Fatargolle et lui dire qu'elle regrettait ses vivacités passées; mais il me fut impossible de vaincre sa résistance. Par un effet de la passion que les femmes mettent dans les choses les plus simples, elle en était arrivée à se persuader que Henriette avait tous les torts. « Pourquoi, disait-elle sérieusement, a-t-elle voulu s'approprier un collier que je désirais acheter ? » Elle était sincère en parlant ainsi; sans s'en douter, elle avait interverti les rôles, et elle avouait elle-même qu'elle aimait d'autant plus son collier d'ambre qu'il avait failli lui échapper.

Quoiqu'il me fût pénible de ne plus voir les Fatargolle, j'avais fini par prendre mon parti de leur absence, et mon bonheur n'en

fut pas atteint. Rien ne l'interrompit; il coulait pur et profond ainsi qu'un beau fleuve limpide, et peut-être durerait-il encore, comme il a duré pendant dix ans, s'il n'avait été arrêté dans sa course par une effroyable catastrophe. Célestrie tomba malade; son indisposition, qui dans le principe paraissait n'avoir aucune gravité, prit tout à coup un caractère inquiétant. J'obtins aussitôt l'autorisation de me faire remplacer au collége, et je soignai jour et nuit la chère créature à qui je devais toutes les joies de mon existence. J'appelai à mon aide les médecins les plus renommés; nulle dépense, nulle fatigue ne m'arrêtèrent; mais hélas! ce fut en vain, la mort l'avait touchée déjà, et l'implacable déesse allait me la ravir. Chaque jour, chaque heure l'affaiblissait, et la nuit, pendant que je la veillais à la pâle lueur d'une lampe à demi baissée, je suivais avec épouvante les ravages que le mal creusait sur sa pauvre figure. Je voyais s'agrandir ces yeux si doux qui m'avaient regardé avec indulgence et qui ne s'étaient point fermés devant ma laideur; je voyais se contracter et se déformer cette bouche charmante d'où était sorti ce oui tant attendu qui m'avait fait son époux. Ses mains amaigries, déjà revêtues de blancheurs transparentes, erraient machinalement comme à la recherche de choses indécises. Le bleu des veines marbrait ses tempes, auxquelles maintenant la chevelure semblait trop lourde. Ah! quels instans! quel silence, interrompu çà et là par quelques plaintes de la mourante, et où j'entendais seulement les battemens de mon cœur et le balancement régulier de la pendule!

Célestrie sentait bien que ses heures étaient comptées, et courageusement elle surmontait ses souffrances pour apaiser ma douleur. A sa voix, j'éclatais en larmes, je laissais tomber ma tête sur son lit, je criais : « Ne meurs pas! ne meurs pas!... » La pauvre femme essayait de se soulever; ses mains froides passaient sur mon visage comme une caresse de neige : « Du courage! me disait elle, ne pleure pas, garde mon souvenir... » Puis sa raison paraissait l'abandonner tout à coup, et elle parlait de grands oiseaux qui lui frappaient le front en volant auprès d'elle. L'accès aigu passait; elle retrouvait sa sérénité résignée, elle me prenait la main, et s'endormait ainsi pendant que je ne la quittais pas des yeux. Une fois elle se réveilla, c'était vers les heures suprêmes qui précèdent la dernière : « Floréal, me dit-elle, promets-moi, quand tout sera fini, de laisser mon collier d'ambre à mon cou et d'empêcher Henriette de venir me le voler dans ma tombe. » Je jurai. « Mais tu ne mourras pas! m'écriai-je. — Tais-toi, reprit-elle, pense à ta promesse; ne parle pas, laisse-moi, le calme vient, mon âme est en repos, et je ne souffre déjà plus! »

Elle mourut!... Ce qui se passa alors, je ne pourrais le dire. Des

voisins compatissans m'entraînèrent, et je ne sais plus rien de ces heures exécrables. A ces instans où mon âme sombrait dans un vertige sans fond, je vis apparaître en moi celui qui m'avait habité si longtemps. « O fantôme, lui criai-je, que me veux-tu? Pourquoi ne m'as-tu pas tué jadis aux jours de ma jeunesse? Si j'étais resté sur la prairie qui fut teinte de ton sang, je n'aurais pas connu le bonheur qui vient de m'être arraché, et dont la disparition fait ma vie misérable à jamais. » Les personnes qui étaient près de moi me crurent fou. « La douleur lui trouble l'esprit! » disaient-elles, et elles s'empressaient à me soigner, baignant mes tempes, me faisant respirer du vinaigre, et débitant devant moi ces phrases de convention dont la banalité exaspère la douleur au lieu de la calmer.

Vint l'enterrement; je suivis le cercueil malgré toutes les observations que l'on put me faire. On me disait: « Ce n'est point l'usage; ce n'est pas convenable, ce n'est pas ainsi qu'agissent les gens bien élevés. » Eh! que me faisait cela? Est-ce que j'appartiens à telle ou telle catégorie de la société? Je ne suis qu'un homme, et rien de plus. En dépit des efforts conjurés contre moi, j'allai où mon cœur m'entraînait. Tête nue, dévasté, secoué par ma douleur comme un arbre est secoué par l'orage, je marchais derrière la voiture qui emportait tout ce que j'avais aimé; des amis me soutenaient; je me tournais vers eux en gémissant et en cherchant dans leurs regards quelque commisération pour mon infortune, car il me semblait, tant mon malheur était grand, que chacun devait s'apitoyer sur moi. A l'église, j'assistai à cette cérémonie théâtrale et farouche où des versets terribles semblent s'interpeller et se répondre avec des paroles de menace et de colère. Les psalmodies, accompagnées du murmure profond des orgues, montaient sous les voûtes et retombaient sur moi ainsi qu'un ouragan de désolation. Tout à coup, à l'un de ces instans où les chantres disent en chœur: *Requiescat in pace!* je me sentis illuminé par une clarté intérieure qui m'envahit tout entier, et en moi, dans mon cœur gonflé, dans ma poitrine brisée par les sanglots, je vis surgir, semblable à un ange rayonnant, Célestrie, ma Célestrie, cette chère compagne dont je pleurais la mort et dont j'escortais la dépouille. « Me voici, me dit-elle avec un sourire que sa pâleur rendait plus charmant encore, me voici avec toi, à toi, et pour toujours! » Je me levai en poussant un cri : « Elle vit! elle vit! elle n'est point morte! » Tout le monde courut vers moi, le prêtre même quitta l'autel, on s'empressait autour de la bière, qu'on avait déjà débarrassée de ses noires tentures, et qu'on voulait briser. « Où donc? me disait-on. L'avez-vous entendue remuer? — Je l'ai vue! je l'ai vue! répondais-je en levant vers le ciel des yeux pleins d'extase et de reconnaissance. — Mais où donc?

demandait-on. — Là, répliquais-je en frappant sur mon cœur. — Ah! le pauvre homme! dirent les assistans en se regardant entre eux et en haussant les épaules par un geste de pitié. Il est fou! » Non, vraiment, je n'étais pas fou, je ne l'ai jamais été, et je ne le suis pas. Suis-je coupable, et faut-il calomnier ma raison, parce que je subis des phénomènes inconnus à la plupart des autres hommes? La messe interrompue reprit son cours; on m'entraîna, on voulut me calmer et me prouver que j'avais tort. « Elle est là, elle est là, je la vois, je la sens! » criais-je toujours en pressant ma poitrine; mais j'avais été battu par de si violentes émotions que j'en fus accablé : je tombai sans connaissance, et l'on m'emporta.

Lorsque je rentrai dans mon appartement, qui me parut plus désert et plus sinistre qu'une ville ravagée par la peste, ce fut avec un sentiment d'inexprimable tristesse. Je le parcourus comme si j'y cherchais l'hôte chéri que la mort en avait enlevé; je touchais avec une sorte de recueillement religieux à tous les objets qui avaient appartenu à Célestrie, et pendant ce temps je voyais cette même Célestrie sourire dans mon cœur et tourner vers moi des regards pleins de commisération. Les larmes coulaient de mes yeux. Comme tout était triste! Les chardonnerets, si babillards ordinairement, se taisaient dans un coin de leur cage; les fleurs, qu'on avait oublié d'arroser durant ces jours cruels, penchaient leurs tiges souillées de poussière. L'appartement me semblait agrandi et rempli d'un silence qui m'effrayait; quelque chose de nouveau venait d'y entrer : la solitude, que j'avais désapprise pendant tant de bonnes années auprès de Célestrie; oui, la solitude, car je sentais bien que l'image qui vivait en moi, invisible pour le monde extérieur, ne remplacerait jamais l'être charmant près de qui j'aurais voulu vivre toujours. Je continuai ma lugubre inspection, je rassemblai tous ces gracieux petits outils dont les femmes se servent, le dé, les aiguilles, les ciseaux, l'ouvrage que la mort avait interrompu. Je rangeais le livre de messe à côté d'une vieille Bible qui avait autrefois servi à ma mère, lorsque, levant les yeux, j'aperçus tout à coup le collier d'ambre sur un meuble! Je jetai un cri de désolation. Dans le tourbillon de douleur où j'avais disparu après la mort de Célestrie, je n'avais plus pensé à sa recommandation dernière, et les voisines qui prirent soin d'elle crurent bien faire en lui retirant ce collier avec lequel elle avait voulu être ensevelie et enterrée. Que faire? J'avais beau fatiguer mon esprit, je n'inventais aucun moyen de réparer cet oubli déplorable qui me faisait manquer au vœu sacré d'une mourante. Je regardai Célestrie : son visage était sévère et son regard sans douceur. « Je te jure que je le conserverai toujours comme un précieux dépôt que tu m'aurais confié, » m'écriai-je en

appuyant le collier contre ma poitrine. Célestrie secoua la tête, et des pleurs affluèrent à ses yeux. Sous un globe de verre, je réunis le bouquet qu'elle portait le jour de notre mariage et la couronne virginale qui avait pressé son front; j'y joignis le collier d'ambre, et je déposai ces pieuses reliques devant moi, près de ma table de travail, afin de les avoir toujours sous les yeux.

Je repris ma vie bien tristement et sans courage. Le cher fantôme qui m'habitait et ne me quittait plus avait beau rappeler mon énergie, je me traînais à tâtons dans l'existence comme un aveugle qui a perdu son guide. Ce n'est pas que Célestrie eût cessé de me conseiller; au contraire plus que jamais, maintenant que disparue pour tous elle ne vivait absolument que pour moi, elle dirigeait mes actions et substituait peu à peu ses pensées à celles qui jusqu'alors m'avaient conduit. Je sentais en moi son influence permanente toujours éveillée. Elle me donnait des vertus que je n'avais pas, et aussi, je dois le dire, des vivacités, des emportemens que mon caractère n'avait pas encore connus. Que de fois, ayant passé indifférent et songeur devant des mendians qui tendaient leurs mains vers moi, je me suis arrêté, je suis revenu sur mes pas, j'ai déposé mon humble aumône pour obéir à Célestrie, qui disait dans mon cœur : « Donne, celui qui donne aux pauvres prête à Dieu! » Ce n'est pas moi, c'était elle qui faisait la charité. Bien souvent, au collége, j'avais contre mes élèves trop turbulens des colères que j'ignorais jadis : je les grondais, je les punissais à outrance; une fois même je m'abandonnai jusqu'à en frapper un qui m'avait appelé *vieux fou!* Lorsque j'étais revenu à moi, je déplorais ces excès et je disais à Célestrie : « Pourquoi donc te mets-tu ainsi en colère? »

On pourrait croire que, réuni et pour ainsi dire indissolublement mêlé à celle que j'aimais, j'étais heureux. On se tromperait. J'étais le plus infortuné des hommes. Pour ne pas m'éloigner des lieux où j'avais vécu près de Célestrie et pouvoir sans cesse contempler les muets témoins de mon bonheur passé, j'avais conservé notre appartement, qui était pour moi comme un temple. O faiblesse des hommes! ce fut là cependant que je commis le crime, mon vrai crime, celui d'avoir trompé tant de chers souvenirs, crime punissable bien plus que l'accident fatal qui s'ensuivit... Passons, passons : l'instant ne viendra que trop vite de raconter cet événement funeste dont la responsabilité m'écrase, quoique aux yeux de Dieu elle ne doive pas m'incomber. C'est donc dans cet appartement qu'elle s'était plu à orner pour en faire l'asile de notre heureuse existence que je vivais maintenant, cherchant en vain à tromper par mes occupations accumulées les pensées de désolation qui ne cessaient de m'obséder. J'étais, pour ainsi dire, environné de regrets qui, à toute

heure, me parlaient de celle que je ne voyais plus que par les yeux de l'esprit. Son âme identifiée à la mienne était en moi, je le sais, et ce fut un incomparable adoucissement à mes peines; mais son corps, ce corps charmant qui avait la blancheur du duvet de cygne, où était-il? Rien ne pouvait suppléer à son absence, et je me désespérais d'être seul après avoir été deux. Non, non, son âme ne me suffisait pas : elle m'aimait encore, elle me soutenait dans mes défaillances, c'est vrai; mais l'apparence, cette apparence que j'avais idolâtrée, que je regrettais sans relâche, à laquelle j'avais dû tant de joies ineffables, cette apparence n'était plus là, et je m'agitais dans le vide, sans savoir que faire des trésors de tendresse que je sentais amassés en moi. Bien souvent, lorsqu'entraîné par mes rêveries douloureuses, je m'écriais en pensant à Célestrie : « Où es-tu? » je l'ai vue apparaître en moi, me disant : « Me voilà! — Non, lui répondais-je alors, tu n'es pas celle que j'appelle, pauvre âme évoquée qui crois suffire à mon bonheur! Non, tu n'es pas telle que je te voudrais. Où est ton regard limpide? où est ton rire étincelant? où sont tes mains si douces que je frémissais tout entier lorsqu'elles passaient sur mon visage? où sont tes lèvres si regrettées, et dont les miennes restent altérées jusqu'à en mourir? Où es-tu, toi qui étais mes délices et mon idole? Que veux-tu que je fasse de la vie maintenant que je ne t'ai plus? » Célestrie ne répondait pas, et qu'aurait-elle pu répondre? Que de fois, la nuit, assis sur mon lit, si tristement solitaire, je suis resté jusqu'au point du jour, la tête dans mes mains, pleurant, appelant Célestrie et ne pouvant écouter les consolations qu'elle me prodiguait au dedans de moi-même!

Un an s'était écoulé ainsi dans une peine constante qui souvent s'exaspérait jusqu'à devenir une souffrance aiguë. Pour tous ceux qui me connaissaient, je n'étais qu'un pauvre homme accablé d'un chagrin auquel le temps devait apporter son infaillible remède; mais pour moi, qui savais de mes douleurs tout ce que je n'en voulais pas dire, j'étais un être misérable, d'autant plus à plaindre que la présence intérieure de Célestrie me rendait insupportable son absence réelle. Je fuyais le monde, je remplissais exactement mes devoirs de professeur, mais sans plaisir, comme une besogne à laquelle j'étais machinalement accoutumé; en dehors de mes heures de classe, où je me trouvais forcément en rapport avec mes élèves, je vivais dans une solitude absolue, ayant brisé le peu de relations que j'avais et redoutant d'en créer de nouvelles. Je marchais beaucoup, je faisais de longues courses à travers la campagne, mais sans trouver le repos qui semblait s'obstiner à me fuir.

Un soir qu'au soleil couchant, plein de mélancolie, je suivais, en songeant à mon bonheur envolé, les bords de l'Odon, je me trouvai

face à face avec Fatargolle. Il vint cordialement à moi, la main ouverte ; son premier mot fut une doléance sur le malheur qui m'avait frappé. Il répondait si précisément aux pensées qui m'agitaient à ce moment même que j'en fus touché, et que, me laissant tomber dans ses bras, j'éclatai en sanglots. Il me consola par de bonnes paroles : « Venez donc nous voir, me dit-il ; toutes nos petites querelles sont oubliées depuis longtemps, Henriette m'a parlé bien souvent avec regret de cette pauvre Célestrie : si vous êtes libre, venez passer la soirée avec nous, ma femme en sera ravie, et nous renouerons notre vieille amitié que rien jamais n'aurait dû rompre. » Il y avait si longtemps que j'amassais mes douleurs sans les épancher que je ne refusai point l'offre de Fatargolle, et que, prenant son bras, je le suivis. Pendant le trajet, je regardais en moi-même, je voyais Célestrie : son visage paraissait joyeux ; on eût dit qu'elle était heureuse de se réconcilier en moi et par moi avec l'amie qu'elle avait jadis injustement blessée. Henriette me reçut à merveille ; je la trouvai peu changée, légèrement engraissée peut-être, mais toujours charmante et portant dans ses regards une douceur pénétrante qui était son plus sérieux attrait. Ai-je besoin de dire que toute notre soirée fut employée à causer de Célestrie ? Dans mon cœur, elle se réjouissait et s'attristait en même temps des regrets qu'elle avait inspirés. On me fit promettre de revenir souvent. « Voyez, me dit Mme Fatargolle, je suis bien seule ; Étienne est toute la journée occupé à son greffe, et moi je reste à la maison : venez quelquefois me tenir compagnie dans l'intervalle de vos classes, nous parlerons de votre pauvre femme, et au moins vous ne vivrez plus comme un ours, enfermé dans votre chagrin et votre solitude. »

Cette visite me fit un grand bien, car elle diminua le poids qui m'oppressait, et, loin de déplaire à Célestrie, elle parut lui avoir été agréable. En effet, lorsque, resté seul avec cette chère apparition, je l'interrogeai, je ne vis en elle aucun signe de colère ; elle souriait doucement lorsque je lui faisais l'éloge d'Henriette, approuvant ma conduite et m'encourageant à chercher dans cette intimité non pas un oubli, mais un allégement à mes chagrins. Toutes ces mesquines jalousies qui jadis l'avaient séparée de son amie semblaient mises à néant, et pour la première fois depuis bien des jours je m'endormis le cœur moins attristé.

Le soir souvent, au lieu de m'enfermer chez moi ou d'errer sur les routes, j'allais passer une heure avec Étienne et sa femme. Quelquefois, dans la journée, j'allais voir Henriette ; il me plaisait singulièrement d'être seul près d'elle, je causais avec plus d'abandon, et nous n'étions pas dérangés par Fatargolle, dont l'intarissable gaieté me fatiguait beaucoup. Insensiblement ces visites se renouve-

lèrent jusqu'à devenir quotidiennes, et bientôt elles furent pour moi une telle habitude que le matin, en sortant du collége, je prenais instinctivement le chemin de la maison d'Henriette. Lorsque j'entrais, j'étais toujours accueilli par un : « bonjour, monsieur Floréal! » accompagné d'un beau sourire avenant. Je m'asseyais, et pendant qu'elle se livrait aux soins de son ménage ou à ces petits travaux d'aiguille auxquels elle excellait, je causais avec Henriette. Elle m'écoutait, me redonnait du courage quand j'étais triste et m'admirait même un peu. « Vous êtes si savant! » me disait-elle. Peu à peu, fortifiée par les confidences, notre confiance mutuelle devint extrême. Je pus alors connaître sa vie dans tous ses détails. La pauvre femme n'était pas heureuse; trop douce pour se plaindre, elle ne souffrait pas moins; son mari la négligeait fort; il s'était lié avec une ouvrière du voisinage, il passait chez elle une partie de son temps, et presque tout l'argent qu'il gagnait s'en allait en dîners qu'il faisait avec elle dans les petits restaurans de la ville. Une fois ou deux Henriette avait essayé d'adresser quelques remontrances à son mari; il lui avait ri au nez en lui répondant qu'il était fait ainsi et qu'il ne pouvait se changer. Elle se l'était tenu pour dit et n'avait point recommencé. Elle n'avait point d'enfans, et parfois elle trouvait les journées bien longues, seule, travaillant dans sa chambre, pendant qu'Étienne courait la pretantaine. Elle s'ennuyait, et mes visites lui étaient d'un grand secours; nous nous consolions; elle me plaignait d'être isolé dans la vie, et moi je la réconfortais de mon mieux lorsque Fatargolle avait fait quelque nouvelle fredaine. « C'est un mari semblable à vous qu'il m'aurait fallu, me dit-elle un jour, doux, rangé et instruit comme un livre. — Ma pauvre tournure mal gracieuse ne vous aurait donc pas rebutée? » lui demandai-je. Elle me regarda avec ses bons yeux doux et me répondit : « On aime tout dans ceux qu'on aime. » Ce jour-là, je me retirai fort troublé; une sorte de sensation nouvelle qui ressemblait à une espérance indécise m'agitait. Dans mon cœur, Célestrie se remuait confusément. « Qu'as-tu donc? lui disais-je. — Ah! répliqua-t-elle, tu vas l'aimer; je ne saurais t'en vouloir, car tu ne peux pas toujours vivre seul parce que je suis partie; elle est douce et soumise, vous êtes malheureux tous les deux; aime-la donc, mais n'oublie pas cependant ta pauvre Célestrie! »

Étais-je donc amoureux? Je ne sais, mais à coup sûr je ne tardai pas à le devenir, et sans oser dévoiler à Henriette l'état de mon cœur, où se livraient de grands combats, je fus très attentif et plus assidu près d'elle. Nos causeries se prolongeaient plus intimes chaque jour et plus émues; je me sentais troublé jusqu'au plus profond de

mon être, j'éprouvais des angoisses poignantes qui ne ressemblaient en rien au sentiment presque éthéré qui jadis avait envahi mon cœur avant mon mariage. « Que faire? disais-je à Célestrie. — Aime-la, me répondit-elle, mais ne m'oublie pas! »

Un hasard, fut-ce bien un hasard? précipita ma chute. Un soir que je m'étais plaint devant Henriette du désordre qui régnait chez moi depuis la mort de Célestrie : « Les hommes n'entendent rien à tout cela, me dit-elle; demain, si vous me le permettez, j'irai chez vous visiter votre linge et donner un coup d'œil à vos armoires. » J'acceptai avec reconnaissance. Le reste de la soirée se traîna languissamment; nous avions peine à reprendre notre conversation, qui, faute d'aliment, tombait à chaque minute. Lorsque je quittai Henriette, elle me serra la main, et je crus sentir dans sa pression quelque chose de plus doux que d'ordinaire, et qui ressemblait à une promesse. Je dormis mal; à demi éveillé, en proie à des cauchemars qui participaient du rêve et de la vie réelle, je ne cessais de m'entretenir avec Célestrie; parfois elle m'encourageait à aimer Henriette et parfois au contraire elle entrait dans des violences excessives et s'écriait : « Ah! comme tu trahis notre amour! » J'étais comme une boussole affolée entre deux courans magnétiques contraires; je cherchais mon pôle à travers ces hésitations où le souvenir et l'espérance se combattaient, et je ne pouvais parvenir à le trouver. Le lendemain, j'allai au collége; c'était un mardi, jour de composition par bonheur, car, une fois la dictée faite, je n'avais d'autre devoir à remplir que de surveiller mes élèves. Je pus donc, sans contrainte, m'abandonner à toutes mes pensées, que Célestrie dirigeait ou plutôt bouleversait sans pitié. On eût dit que son souvenir, si précieusement conservé et personnifié en moi par sa permanente apparition, se révoltait à l'idée d'une liaison nouvelle qui peut-être allait l'affaiblir. Je luttais, ou, pour parler plus exactement, Célestrie luttait dans mon cœur. Ses irrésolutions se reflétaient dans mon esprit; balancé entre deux extrémités, je ne savais que résoudre. Ah! qu'ils sont heureux, ceux qui ont une volonté!

Je revins chez moi lentement et tout à fait bouleversé. Devant la porte de ma maison, Henriette m'attendait. « Fi, que c'est laid d'être en retard! » me dit-elle en souriant. Nous montâmes l'escalier sans parler. A peine entré dans l'appartement, Célestrie m'enveloppa pour ainsi dire, et je ne pensai plus qu'à elle. « C'est ici qu'elle s'asseyait pour coudre, disais-je à Henriette; c'est là qu'elle était lorsque je lui faisais la lecture; c'est ainsi qu'elle parlait à ses oiseaux... Ah! je suis bien malheureux! » m'écriai-je. Henriette me prit la main, et, me regardant avec ses yeux dont l'étrange douceur avait le don de me troubler jusqu'au fond de l'âme, elle me dit :

« Pauvre monsieur Floréal ! » Je laissai tomber ma tête sur son épaule, et je pleurai. Elle me caressait le visage de sa main, comme on fait aux enfans qu'on veut calmer. Dans mon cœur, Célestrie fermait les yeux et semblait se raidir contre une insupportable émotion. « Ah ! Henriette, disais-je, qui remplacera jamais celle que j'ai perdue ? » Il me sembla que sa bouche murmurait à mon oreille : « Moi ! » Je relevai le front, nos lèvres se rencontrèrent, et, avant même que j'eusse pu combattre, j'étais vaincu.

Nous fûmes coupables, si c'est être coupable que d'obéir aux impulsions terribles de la nature ; je trahissais un ami ; bien plus, je trahissais un souvenir sacré, et lorsque je restai seul après cette crise, je demeurai longtemps absorbé dans un engourdissement douloureux. Mon trouble intérieur n'était pas près de finir, et il se refléta dans ma vie d'une façon déplorable. Célestrie me dirigeait, je subissais son influence sans pouvoir m'y soustraire, et cette influence étrange et mobile imposait à ma conduite d'inexplicables contradictions. Quand j'étais seul, Célestrie, douce, charmante, quoique attristée, me parlait d'Henriette sans colère. Je me trouvais heureux alors, un grand calme se faisait dans mon cerveau, si souvent battu d'idées contraires, et j'estimais que nul au monde n'avait ce bonheur de posséder une maîtresse enviable et de sentir exister en soi une créature autrefois adorée ; mais il n'en était plus ainsi lorsque, dans nos rendez-vous, Henriette et moi nous étions réunis ; on eût dit alors que Célestrie devenait folle ; elle s'agitait dans mon cœur comme si elle eût voulu se jeter sur sa rivale ; toute son ancienne jalousie contre elle se réveillait avec des ardeurs d'injustice que je ne soupçonnais pas, mais que je subissais avec ma passivité ordinaire, tout en m'en effrayant. Pour le plus léger motif, profitant d'un prétexte souvent insensé, j'entrais dans d'absurdes colères contre la pauvre Henriette, qui supportait ces bourrasques sans pouvoir en deviner la cause. « Ah ! Floréal, me disait-elle, mon Dieu ! comme vous êtes méchant, vous que je croyais si doux ! » Ces paroles me rappelaient à moi-même, je faisais un effort désespéré, je réduisais Célestrie au silence, et, m'inclinant vers Henriette, qui pleurait, je lui disais en lui baisant les mains : « Ah ! je vous aime tant et je suis si bon pour vous quand vous n'êtes pas là ! » Elle riait de cette phrase, qu'elle appelait une naïveté, car elle ne se doutait guère de l'inconcevable réalité que ces mots renfermaient. Je pourrais affirmer, sans crainte de me tromper, que Célestrie s'efforçait de se substituer en moi à Henriette, et il me semble, tant l'apparition était violente, que parfois je n'ai pas su laquelle des deux je tenais dans mes bras.

Cette vie de lutte était affreuse ; je souffrais beaucoup, et j'essayais en vain de calmer le fantôme jaloux qui m'habitait. Pendant mes

nuits sans sommeil, je suppliais Célestrie de me donner enfin le repos dont j'avais tant besoin; elle s'attristait alors de ma douleur, elle me jurait d'être plus sage à l'avenir, me parlait d'Henriette en termes affectueux; mais dès qu'elle la revoyait près de moi, elle oubliait ses résolutions promises et entrait dans des colères nouvelles, dont je faisais injustement supporter le poids à mon innocente maîtresse. Vingt fois, pour éviter ces combats où je perdais le meilleur de mes forces, j'ai voulu tout quitter, m'enfuir, aller cacher ma vie dans quelque coin ignoré de tous; mais je n'avais pas l'énergie nécessaire pour accomplir un projet pareil, et puis j'aimais Henriette, et je restais.

Je lui avais remis une clé de mon appartement afin qu'elle pût y entrer pendant mon absence et m'attendre; elle pouvait se rendre assez secrètement chez moi par une sorte *d'allée* qui aboutissait à ma maison, et lui épargnait, par son obscurité, les regards indiscrets du voisinage. Elle rangeait mes affaires, raccommodait mon linge et donnait à tout mon intérieur une proprette élégance. J'aimais à la trouver chez moi quand j'arrivais. « Ne me querellez pas trop aujourd'hui, mon cher Floréal, » me disait-elle en me voyant paraître. Je le lui promettais en l'embrassant, et j'étais bien heureux quand j'avais pu tenir ma promesse.

« J'ai quelque chose à vous demander, me dit-elle un jour. — Faites vite, lui répondis-je, afin que j'aie la joie de vous obéir promptement. — Ce collier d'ambre que j'ai tant désiré autrefois et qui n'est plus pour vous aujourd'hui qu'un souvenir insignifiant, donnez-le-moi, car je le désire encore. » A ces mots, Célestrie fit un bond dans mon cœur. « Jamais vous n'aurez ce collier, dis-je sévèrement à Henriette; je vous défends de m'en parler de nouveau, et si vous redoutez un grand malheur, évitez même d'y toucher lorsque vous viendrez ici. » Henriette voulut insister, j'entrai en fureur; elle pleura et partit en me disant : « Vous êtes en vérité trop méchant pour moi! »

« Pourquoi ne veux-tu pas lui donner ton collier? demandai-je à Célestrie, quand, resté seul, je pus l'interroger. — Tu m'avais promis de l'enterrer avec moi, me répondit-elle. N'est-ce donc pas assez déjà de t'avoir pardonné ta négligence? Ce collier est à moi, il ne doit appartenir à personne; si cette créature y touche, je l'étrangle. » Que faire? Je me tus sans oser répliquer. Henriette ne me parla plus du collier; mais son désir persistait toujours, je m'en apercevais facilement aux regards de convoitise qu'elle jetait souvent sur ce pauvre bijou, qui m'avait déjà valu tant de contrariétés et qui devait encore me valoir bien des douleurs. Toutes les fois qu'Henriette contemplait le collier d'ambre, je sentais les tressaillemens irrités

de Célestrie. Une fois j'eus envie de le prendre et d'aller le jeter à la rivière; Célestrie me fit de tels reproches, si douloureux et si âcres en même temps, que je n'eus pas le courage de mettre mon projet à exécution. Je comprenais vaguement qu'un malheur planait sur nous; mais l'inconcevable fatalité de ma vie déjouait mes projets les plus sages, et la catastrophe s'abattit sur moi comme la foudre.

C'était pendant les premiers jours du mois d'août. Une chaleur accablante rampait sourdement sous un ciel de plomb. Les oiseaux se taisaient parmi les feuilles immobiles; un air épais et carbonique miroitait au-dessus des prairies desséchées comme au-dessus d'un terrain sulfureux. Voilé de gros nuages blanchâtres que nulle brise ne remuait, le soleil laissait tomber sur nous des effluves semblables à l'haleine d'un four embrasé. Les chiens haletans, couchés à l'ombre, le museau étendu sur leurs pattes, tiraient la langue et ne luttaient plus contre les mouches voraces qui les harcelaient; les hirondelles même, moins rapides dans cette atmosphère alanguissante, volaient mollement en rasant la surface des eaux où nul poisson n'apparaissait. Parfois on entendait à l'horizon le bruit sourd d'un tonnerre lointain. Je revenais du collége, me traînant à peine, sentant un cercle de fer presser mes tempes : un engourdissement singulier m'avait saisi; mes pensées étonnées et comme disloquées s'agitaient dans ma tête sans pouvoir se rejoindre, pareilles aux tronçons d'un serpent coupé. Ma peau brûlait, et cependant une sorte de froid glacial circulait jusque dans la moelle de mes os. Avant de rentrer chez moi, je fus obligé, par lassitude, de m'arrêter sur les bords de la rivière; j'y trempai mon front pour en dissiper l'insupportable douleur; les objets dansaient devant mes yeux et prenaient des formes étranges; j'entendais de grands bourdonnemens dans mes oreilles; j'étais comme ivre, tout à fait étourdi, et je trébuchais à chaque pas.

Henriette était chez moi lorsque j'y arrivai; en m'apercevant, elle fit un geste d'effroi que je me suis rappelé depuis, mais que je ne remarquai pas sur le moment même. Une fatigue trop énervante était en moi pour que je pusse faire attention à quoi que ce soit; je me laissai tomber sur une chaise en prenant ma tête dans mes mains. « Qu'avez-vous donc, Floréal? me demanda Henriette. — Je souffre, lui répondis-je, cette chaleur me fait mal. » Elle me baigna les tempes avec de l'eau fraîche, et comme je levais les yeux vers elle pour la remercier, j'aperçus le collier d'ambre qui brillait à son cou comme un chapelet de feu. La malheureuse avait profité de mon absence pour l'essayer, et mon retour l'avait surprise avant qu'elle eût pu le retirer. A cette vue, Célestrie se dressa en moi comme une furie; je la

sentais littéralement qui trépignait dans mon cœur en criant : « Mon collier! mon collier! » Une rage aveugle m'envahit, je me levai d'un bond; un nuage de sang troublait mes yeux, et comme celle qui s'agitait en moi, je me mis à crier : « Mon collier, mon collier! — Le voilà! le voilà! » répondit Henriette éperdue, courant dans la chambre pâle de frayeur, et ne pouvant parvenir à dénouer la corde qui rattachait les perles. Je la poursuivais en répétant toujours : « Mon collier! mon collier! » sans conscience de mes paroles, sans conscience de mes actions, ivre, fou peut-être, à coup sûr stupide! Henriette s'était jetée sur mon lit, ramassée dans un coin, les deux mains sur son visage, grelottant de terreur. « Je ne voulais pas le garder, disait-elle, c'était pour l'essayer. Floréal! ô monsieur Floréal! ne me maltraitez pas; je vais m'en aller, jamais je ne le ferai plus,... je n'y toucherai plus jamais. » Je n'écoutais ou plutôt je n'entendais rien. Une force invincible me poussait. « Mon collier, m'écriai-je, ah! misérable, tu m'as pris mon collier! » J'allongeai le bras, je saisis le collier à pleines mains, je criais : « Veux-tu me le rendre? » Une voix étranglée répondit quelque chose que je n'entendis pas; je tirai le collier à moi, et comme il ne cédait pas à mon mouvement, je me mis à le tordre en fermant les yeux, n'apercevant plus en moi et autour de moi que Célestrie debout, furieuse, effrayante à voir. — Je tordais toujours cet infernal collier. Il me semble que j'entendis une sorte de râle étouffé, que des mains battirent mon bras avec une rapidité indicible; il me semble qu'il y eut près de moi des convulsions dont je ressentis le contre-coup, mais je ne puis rien affirmer; ce qui se passa dans cette chambre fut un rêve. Combien cela dura-t-il? Je ne sais; une éternité sans doute, car le temps me parut très long. Les yeux clos, raidissant toujours ma main dans son étreinte terrible, je regardais Célestrie, qui éclata d'un rire farouche. Puis peu à peu, par d'insensibles gradations, le calme se fit sur son visage; à la colère qui l'animait tout à l'heure succéda une impression d'épouvante et de désespoir; de grosses larmes roulèrent sur ses joues, et, levant ses regards comme si elle eût voulu me voir, elle me dit d'une voix que secouaient des sanglots : « Ah! mon pauvre homme! qu'avons-nous fait? »

Je rouvris les paupières; ce que je vis fut horrible! Henriette, couchée en travers sur mon lit, avait le visage tout pâle, marbré de taches violettes; ses yeux renversés en arrière ne montraient que leur orbe blanc traversé par des filets sanguins que couvrait une teinte laiteuse; sa langue tuméfiée apparaissait livide sur le bord de ses lèvres; ma main, ma main meurtrière tenait encore le collier, dont quelques perles brisées jonchaient les draps blancs. Je dégageai mes doigts lentement, avec un effroi qui me remua tout en-

tier. Une ligne rouge traçait autour du cou un cordon sanglant; nulle respiration ne soulevait la poitrine immobile. Je mis la main sur le cœur, il ne battait plus; la douce Henriette était morte!...

Je tombai anéanti, à genoux, le front appuyé sur le lit où gisait le corps de la pauvre créature, ne comprenant rien au forfait que je venais de commettre, en proie à une sorte d'abrutissement aigu qui me faisait douter de ma raison; des bruits de cloches sonnaient dans ma tête, et mes pensées indécises s'envolaient confusément sans que je pusse les saisir, semblables à des oiseaux de nuit effarouchés. « Ah! malheureuse! qu'as-tu fait? disais-je à Célestrie. — Pardonne-moi, » me répondit-elle en pleurant. Je pleurais comme elle, et je restais prosterné, n'osant lever les yeux dans la crainte d'apercevoir la chose affreuse qui était étendue près de moi. Je demeurai là longtemps, longtemps, dans une somnolence douloureuse, abattu par une lassitude sans nom, et hors d'état de faire un mouvement; je crois même que je m'assoupis pendant quelques minutes. Tout cela du reste est plein de confusion dans mon esprit; c'est un cauchemar qui, pour moi, disparaît dans les épouvantes de mon souvenir. Mon nom prononcé à haute voix, puis des coups précipités frappés à ma porte me tirèrent de ma léthargie. Je me levai avec un battement de cœur affreux. « Est-ce qu'on vient m'arrêter? » La voix disait: « Monsieur Floréal, il est plus de deux heures, vous êtes en retard; on vous attend au collége pour faire votre classe, le censeur m'a envoyé vous prévenir. » Je me tins immobile, n'osant même plus respirer. « Il n'y est pas, » reprenait la voix. Une autre voix répondit: « Ah! il y était ce matin, je vous assure, car on a fait un beau vacarme dans sa chambre. » J'entendis encore quelque mots, puis tout rentra dans le silence.

Je m'assis dans un coin, la face contre la muraille, tournant le dos au lit, et j'essayai de réfléchir. Chose étrange! dans cet instant, l'idée de mourir ne me vint même pas. « Allons, me dis-je après une longue méditation, c'est un irrémédiable malheur; je suis l'instrument du meurtre plutôt que le meurtrier; ce que j'ai de mieux à faire, c'est de me remettre loyalement entre les mains de la justice et de dire la vérité. » Au moment de sortir, je pensai à Fatargolle, et j'éclatai en larmes. Quand je fus un peu remis, j'ouvris ma porte avec mille précautions, je descendis l'escalier sur la pointe du pied; dans la rue, je me glissai le long des murailles, et j'arrivai chez le commissaire de police; je le connaissais, car son fils était un de mes élèves. Dès qu'il me vit entrer, il vint à moi en me tendant la main. « Eh! bonjour, cher monsieur Floréal, comment allez-vous par cette chaleur? — Monsieur, lui répondis-je, je vais très mal, et je viens de tuer une femme. » Il éclata de rire. « Joli, joli!

s'écria-t-il; ah! la plaisanterie est vraiment excellente! — Je ne plaisante pas, repris-je en sentant les pleurs déborder de mes yeux, le malheur que je viens vous annoncer n'est que trop réel; j'ai commis un crime. — Mais alors, dit le commissaire de police en prenant tout à coup un maintien sévère, c'est à l'officier public et non à l'ami que vous vous adressez; quelle est cette femme? Comment l'avez-vous tuée? Est-ce à l'aide d'un instrument contondant? — Non, c'est avec le collier. — Quel collier? C'est donc par mode de strangulation? » Il appela son secrétaire, ceignit son écharpe, envoya chercher deux agens de police entre lesquels il me fit placer, et nous nous rendîmes ainsi à ma maison. La honte m'étouffait; ah! si la terre avait pu m'engloutir!

Nous pénétrâmes dans ma chambre; en voyant sur le lit Henriette morte et encore crispée par les dernières convulsions, le commissaire s'écria : « C'est donc vrai! » Puis, approchant d'elle, il voulut détacher le collier en disant : « Je saisis cette pièce de conviction. » Un nouvel accès de fureur s'empara de moi, je me jetai sur le commissaire en lui criant : « N'y touchez pas! » Ses hommes m'arrêtèrent, me lièrent les bras, me firent asseoir sur une chaise et me gardèrent à vue. Le commissaire m'interrogeait, je répondais. Il haussait les épaules pendant que son secrétaire écrivait, et il me disait : « A qui voulez-vous faire croire de semblables sornettes? » Je n'inventais rien cependant, et Célestrie, qui se désespérait dans mon cœur, était là pour m'affirmer que je ne mentais pas. Quand il fallut sortir, ce fut affreux; tous les voisins remplissaient la rue; c'est à peine si je parvins, toujours tenu par les deux agens, à traverser la foule. Chacun cherchait à me voir; les uns me plaignaient, les autres m'accusaient. « Mais il est fou depuis la mort de sa femme! — Bath! c'est un vieil hypocrite; autrefois déjà il a tué un homme en duel. — Il avait l'air doux comme un mouton. — Il aura eu un transport au cerveau. » Je baissais la tête, n'osant pas regarder autour de moi; je souffrais cruellement de cette implacable curiosité, et je disais à Célestrie : « Tu vois, malheureuse, où tu m'as conduit! Que t'ai-je fait, et ne t'avais-je donc pas assez aimée? »

On me mena dans la prison, où l'on m'enferma dans une cellule, tout seul, en présence d'un crucifix en bois noir pendu contre la muraille. Je me jetai tout habillé sur le lit, et je dormis longtemps d'un sommeil lourd, sans rêve, comme on doit dormir dans la tombe. A mon réveil, j'eus beau me raconter les événemens de cette journée maudite; je ne pus pas mieux les comprendre. J'eus une terreur indicible en pensant que sans doute Henriette allait apparaître en moi, comme jadis y avait apparu le capitaine; mais il n'en fut rien heureusement, car je serais devenu fou. Gardienne vigilante de

ce cœur où elle avait régné de son vivant et où elle voulait régner après sa mort, Célestrie n'en permit pas l'accès à sa rivale.

Un médecin vint, qui me palpa le front, me fit longtemps causer sur différens sujets et me quitta en secouant la tête; un prêtre vint aussi, qui n'écouta rien de ce que j'essayai de lui dire; il me débita une sorte de sermon qui paraissait avoir déjà servi dans d'autres circonstances. « Ce sont vos mauvaises passions qui vous ont conduit au crime, me disait-il; votre impiété vous a poussé vers l'amour déréglé des femmes; Dieu maudit les unions illicites, et vous auriez dû vous rappeler qu'on lit dans l'Ecclésiaste : « La femme est plus amère que la mort, son cœur est un piége, et ses mains sont des chaînes. » Hélas! nul ne compatit à mes douleurs; le remords me déchire, et je suis très malheureux. C'est à peine si j'ose parler à Célestrie; dès que je lui adresse la parole, elle fond en larmes et ne peut me répondre qu'un seul mot : « Pardonne-moi! »

Mon interrogatoire est commencé. Je me perds dans ce dédale où nul fil ne me conduit, et cependant je puis dire en toute sincérité : « J'ai perpétré le crime, mais je ne l'ai pas conçu; je suis inconscient de mon forfait, comme le couteau est inconscient du meurtre qu'il sert à commettre. Que Dieu me pardonne si je prononce un blasphème, mais j'affirme sans honte que je suis innocent. »

Tel était le récit de Floréal. Ainsi qu'on a pu le deviner en le lisant, il croyait être prochainement traduit devant la cour d'assises; mais, grâce à Dieu, la justice des hommes est trop perspicace pour commettre de pareilles erreurs. Une commission de médecins-légistes examina Floréal avec soin, et leur rapport le déclara un halluciné sujet à des colères pouvant dégénérer en folie furieuse. Ce rapport mettait toute procédure à néant. Floréal, par mesure de sûreté, fut enfermé à l'hôpital Saint-Yon, un des plus remarquables asiles que la France ait ouverts à la folie. Ce fut là que je le vis et que je le vis souvent, dans les courses fréquentes que je faisais à Rouen. Sa vue ne me surprit pas, car il s'était dépeint assez fidèlement dans son récit. C'était un grand homme d'une cinquantaine d'années, disgracieux et remarquable surtout par la forme fuyante de son front et de son menton, qui donnait à sa figure l'apparence d'une grosse tête de lièvre; cette similitude était rendue plus frappante encore par des yeux saillans, des tempes creuses, et par l'incessant mouvement des narines, qui indiquait les tressaillemens nerveux d'une insurmontable inquiétude. Ordinairement il était silencieux et solitaire, *absorbé*, comme on dit en style de maison de santé, très doux du reste pendant des mois entiers, et tout à coup

pris d'inexplicables fureurs dont il s'excusait, quand l'accès était passé, en disant : « Ce n'est pas moi, c'est ma femme. »

Il ne se plaignait pas, acceptait son sort avec humilité, était persuadé que ce n'était pas lui-même, mais Célestrie qu'on retenait en prison pour le crime qu'elle avait commis sur Henriette, lisait beaucoup et écrivait souvent pendant des heures entières. « Il faut qu'on sache la vérité, disait-il; je compose un grand traité qui est toute une philosophie nouvelle. » On lui laissait, dans ses jours de calme, une liberté relative dont il n'abusait pas; un matin même il alla trouver le directeur et lui dit : « Monsieur, je vous prie de me faire surveiller, parce que ma femme s'ennuie ici et désire se sauver; je ne veux point prêter les mains à un pareil projet, et je vous serai obligé de mettre obstacle à sa fuite. La détention qu'elle subit par moi est la juste punition de son crime. »

A certaines époques de l'année, vers les équinoxes surtout et les jours caniculaires, il se troublait, abandonnait ses tranquilles occupations, injuriait les gardiens et semblait prévoir ses accès furieux. « Prenez garde, disait-il, je sens que Célestrie va se mettre en colère. » Jamais ces avertissemens singuliers n'ont trompé. On l'enfermait alors dans ce triste préau qu'on appelle la *cour des agités*. On fut obligé parfois de le revêtir de la camisole de force.

En vieillissant, il devint plus calme; sa santé s'altérait visiblement; il se traînait affaissé sur lui-même, et n'en profitait pas moins de tous ses instans de repos pour écrire. Bientôt il ne put quitter son lit; on l'entoura de soins, car il était bon homme, serviable et avait su se faire aimer. Il s'en allait peu à peu, sans secousses, sans angoisses, avec une résignation qui ressemblait bien à la joie d'une délivrance. Son dernier mot fut pour sa femme. « Ah! ma chère Célestrie, nous allons donc partir ensemble! »

On découvrit après sa mort, sous son matelas, un énorme manuscrit; c'était le fameux traité dont il s'était tant occupé, un gros volume, tout en langue latine et intitulé : *De la Résurrection des morts dans les vivans, et des modifications que cette importante découverte doit apporter aux lois morales, philosophiques et politiques qui sont actuellement en vigueur*, par Marius-Floréal Longue-Heuze, autrefois professeur au collége de Caen. On garde encore ce manuscrit à l'hôpital, et on le montre aux curieux qui visitent la maison.

MAXIME DU CAMP.

LA

MÉDITERRANÉE CASPIENNE

ET

LE CANAL DES STEPPES

I. *Kaspische Studien* (*Études sur la Mer-Caspienne*), par M. de Baer; 1854-1860, Saint-Pétersbourg. — II. *Die Verbindung des Kaspischen mit dem Schwarzen Meere* (*la Jonction de la Mer-Caspienne et de la Mer-Noire*), par M. de Bergstræsser, dans les *Mittheilungen* de Petermann, Gotha 1859.

C'est un fait désormais incontesté qu'une grande mer s'étendait autrefois du Pont-Euxin à l'Océan-Glacial : la Caspienne, la mer d'Aral, les innombrables lacs parsemés dans les plaines d'Astrakhan et de la Tartarie, sont des restes de cette antique Méditerranée d'Asie, non moins grande que notre Méditerranée européenne. Les traces diverses laissées sur le sol pendant les périodes géologiques récentes, les amas de coquillages, les bancs de sel épars au milieu des steppes, ne permettent pas de mettre en doute le long séjour des eaux marines dans ces plaines, aujourd'hui desséchées, et l'on peut même reconnaître en grande partie la ligne des falaises que venaient battre autrefois les eaux de l'océan disparu. Il n'est pas étonnant que dans une contrée où chaque rocher, chaque dune, chaque grain de sable est un éloquent témoin des anciens jours, les populations aient inventé ou conservé la tradition de la mer immense qui séparait les continens de l'Europe et de l'Asie. D'ailleurs l'homme a peut-être assisté au desséchement graduel de cette mer; il a peut-être vu le Pont-Euxin s'éloigner de la Caspienne, la Caspienne abandonner dans la plaine son ancien golfe de l'Aral, et des lacs considérables s'évaporer au soleil ou se changer en masses de sel gemme.

Nous ignorons si le volume des eaux diminue encore de nos jours dans le bassin de la Caspienne, la plus grande mer intérieure qui reste de l'antique océan d'Hyrcanie; mais il est certain qu'on ne cesse d'observer bien des changemens importans dans la forme de ses rivages, dans les terrains des steppes qu'elle abandonna jadis, dans les allures des fleuves qui s'y déversent. Le livre que vient de publier M. de Baer, ouvrage remarquable à la fois par ses patientes analyses et ses généralisations hardies, nous prouve que la nature est encore en travail, comme dans les premiers âges, pour transformer la Caspienne et les contrées qui l'avoisinent : aucune force géologique ne s'est arrêtée dans son œuvre. Même pendant les quelques années de nos si courtes vies, nous voyons le territoire de la Russie méridionale s'enrichir d'espaces considérables aux dépens de la mer, nous voyons les steppes salines modifier la nature de leur sol, des lacs se résoudre en étangs et en mares, des fleuves incertains osciller dans les plaines comme des serpens déroulant leurs anneaux. Et ces changemens n'arrivent point à la suite de soudaines révolutions, de redoutables cataclysmes; ils sont amenés par de lents et imperceptibles mouvemens du sol, par les variations périodiques des météores, les immuables lois de la rotation du globe et de la pesanteur; ils s'accomplissent en se succédant chaque jour d'une manière inappréciable à l'œil nu, mais certaine. Par leur majestueuse lenteur, ils donnent un démenti à ce que nos théories géologiques ont de brutal. Si fiers que nous soyons de notre science moderne, il faut avouer qu'elle diffère assez peu des conceptions grossières de nos ancêtres; comme eux, nous avons le grand défaut des faibles, celui d'adorer la violence, et l'histoire de la terre n'est pour nous qu'une succession de terribles catastrophes. Autrefois on attribuait la formation de chaque langue de sable, de chaque éboulis de montagne, de chaque défilé, à la verge de Moïse, au marteau de Thor, à la Durandal de Roland; nous, moins poètes que nos pères, mais non moins matérialistes qu'eux, nous voyons partout les traces de violentes convulsions, de luttes sauvages entre les forces indomptées du chaos. Pour expliquer tous les phénomènes géologiques, nous ne parlons de rien moins que de changemens de l'axe terrestre, de ruptures de la croûte solide, d'effondremens gigantesques; un grand savant, Halley, va même jusqu'à attribuer la concavité du bassin de la Caspienne au choc d'une comète égarée. Ce n'est point ainsi que la nature procède d'ordinaire; elle est plus calme, plus régulière dans ses œuvres, et, contenant sa force, opère les changemens les plus grandioses à l'insu des créatures. Elle soulève les montagnes et dessèche les mers sans déranger le vol des moucherons; telle révolution qui nous semble avoir été produite comme par un coup de foudre a mis

peut-être des milliers de siècles à s'accomplir. C'est que le temps appartient à la terre : elle renouvelle chaque année, sans se hâter, sa parure de feuilles et de fleurs; de même elle rajeunit pendant le cours des âges ses mers et ses continens, et les promène lentement à sa surface suivant des lois qui nous sont encore inconnues, mais que nous commençons à entrevoir. Grâce à des études profondes comme celles de M. de Baer sur la Caspienne, nous pouvons espérer un jour de voir se dérouler devant nous l'ancienne histoire de la terre, non pas dans ses coups de théâtre gigantesques et ses bouleversemens terribles, mais dans sa vie de chaque jour et pour ainsi dire dans l'intimité même de ses lentes évolutions géologiques. Nous apprendrons comment le plus simple phénomène exerce son influence dans la distribution des continens et des mers, comment le moindre grain de sable accomplit sa petite œuvre dans la grande œuvre du globe. Toutes les manifestations de cette force vivante qui pénètre la terre auront un sens pour nous, et la statue si longtemps voilée de la grande Isis nous apparaîtra dans sa divine beauté!

I.

Il y a peu de siècles encore, la Caspienne appartenait plus au domaine de la fable qu'à celui de la géographie. On sait que presque tous les anciens, le grand Strabon lui-même, prenaient la mer d'Hyrcanie pour un appendice de l'Océan-Boréal, de la Mer-Noire, ou pour un prolongement du Golfe-Persique. Seuls, Hérodote, Aristote, Diodore, Ptolémée y voyaient une mer intérieure; mais Aristote ne pouvait en expliquer l'isolement que par l'hypothèse de canaux souterrains qui déversaient le trop-plein des eaux dans la Mer-Noire. En plein XVIIe siècle, le géographe et voyageur hollandais Jean Struys adoptait encore cette idée et dessinait au centre de la Mer-Caspienne un tourbillon dans lequel devaient se perdre les eaux pour se rendre à l'Océan par des gouffres secrets. L'antique mer d'Hyrcanie fut enfin enlevée à la fable lorsque Pierre le Grand eut présenté à l'Académie des sciences de Paris la carte dressée de 1710 à 1720 par le capitaine hollandais van Verden. Puis vinrent Pallas, Gmelin, Eichwald et d'autres savans voyageurs : Kolotkin, Karelin publièrent leurs beaux atlas; Humboldt écrivit son livre si important de *l'Asie centrale*. Maintenant le gouvernement russe fait lever des cartes qui pourront servir de base certaine à toutes les recherches; en même temps on sonde la profondeur des eaux, on en constate la salure, et sur les rochers des bords on trace des marques qui raconteront aux savans toutes les oscillations du niveau.

Le fait le plus étonnant révélé par les explorateurs scientifiques

est la dépression considérable des steppes de la Caspienne au-dessous des eaux de la Mer-Noire. De nombreuses observations barométriques, faites pendant le cours du siècle dernier et au commencement du nôtre, ont donné une différence de niveau de plus de 90 mètres entre les deux mers; mais les nivellemens barométriques doivent être acceptés avec une extrême défiance lorsqu'il s'agit de mesures aussi délicates. Le poids de l'air n'est pas le même sur toutes les parties de la surface terrestre : il change avec les différences de température, la direction des courans atmosphériques, la forme et la hauteur des montagnes (1). Il fallait donc attendre les résultats d'un nivellement géodésique avant de pouvoir admettre comme un fait désormais hors de doute la dépression des steppes caspiennes au-dessous de la hauteur moyenne de la Mer-Noire. Ce nivellement, exécuté en 1837 par MM. Fuss, Sabler et Sawitch avec toutes les garanties désirables d'exactitude, fixe le niveau de la Caspienne à plus de 25 mètres en contre-bas de la Mer-Noire. Aujourd'hui ce chiffre est universellement accepté comme à peu près irrévocable, et de récens nivellemens trigonométriques opérés par le général de Chodzko sur plusieurs points à la fois, dans la Transcaucasie, entre le Don et le Volga, et directement à travers la dépression ponto-caspienne, ont pleinement confirmé le résultat obtenu par les trois savans géomètres. Quant au nivellement vrai ou prétendu de M. Hommaire de Hell, d'après lequel la différence de niveau serait de 12 mètres seulement, les savans russes le considèrent comme non avenu.

Qu'on admette un instant l'existence des gouffres souterrains d'Aristote, et la Mer-Caspienne, se trouvant en communication avec la Mer-Noire, monterait tout à coup de 25 mètres. Au sud, la chaîne de l'Elbourz ne lui permettrait de recouvrir qu'une étroite lisière de côtes; entre l'Elbourz et le Caucase, elle envahirait seulement le delta marécageux du Kour et de l'Araxe; mais plus au nord, à partir de l'embouchure du Terek, elle déroulerait ses flots du côté de l'ouest sur une immense étendue : enveloppant de son nouveau rivage toute la vallée inférieure du Kouma et la dépression du Manytch jusqu'à une petite distance du seuil des deux mers, elle inonderait tout le bassin du Volga au-dessous de Saratov; elle engloutirait les lacs d'Elton, de Baskouchok, tant d'autres lacs qu'elle avait oubliés jadis dans les steppes, et s'arrondirait au pied des collines calcaires du Turkestan jusqu'au-delà de l'embouchure de l'Emba. Contenue par la ligne de hautes falaises qui bordent le plateau rocheux d'Oust-

(1) D'après le capitaine Maury et le lieutenant Herndon, l'erreur probable donnée par les lectures barométriques serait de plus de 600 mètres dans la vallée du Marañon; quand on remonte les bords du fleuve, le baromètre annonce que l'on descend.

Ourt, la partie septentrionale de sa rive orientale ne gagnerait qu'une faible largeur sur le continent; mais, plus au sud, la mer, refluant dans les golfes de Karaboghaz, de Balkhan, de Khiva, envahirait le désert de la Tartarie et reformerait une grande partie du détroit qui l'unissait jadis au lac d'Aral : peut-être même ne ferait-elle avec cette vaste nappe d'eau et les lacs environnans qu'une seule méditerranée, car l'élévation du niveau de l'Aral au-dessus de la Mer-Noire, élévation qui, d'après les observations barométriques de M. Struve en 1858, serait d'environ 7 mètres et 1/2, pourrait fort bien n'être pas confirmée par les nivellemens géodésiques. Humboldt a désigné sous le nom de *concavité du bassin caspien* cette énorme étendue de terrain, comparable à la superficie de la France, que la Caspienne recouvrirait de ses ondes, si elle remontait soudain au niveau de la Mer-Noire. Il est impossible de séparer l'étude de ce bassin desséché et celle de la dépression que remplissent encore les eaux; bien que les plaines d'Astrakhan soient aujourd'hui transformées en terre ferme, leur histoire ne se confond pas moins avec l'histoire de la Caspienne.

Certes ces plaines basses n'ont rien de pittoresque : elles ne peuvent se comparer au rivage du Mazandéran, où les plages ombragées de palmiers, les collines verdoyantes et les lointains horizons bleuâtres que domine le cône du Demawend forment une succession d'admirables paysages; elles n'offrent qu'un spectacle ennuyeux à ceux qui ont pu voir les monts du Caucase étalant au-dessus des eaux leurs larges terrasses de verdure, ou le défilé des Portes-de-Derbend gardé par sa ville bâtie en amphithéâtre et semblable à une pyramide aux gigantesques degrés de pierre; mais, quelles que soient la désolation et l'uniformité des steppes, c'est là que les voyageurs ont pu le mieux lire sur le sol l'histoire récente de la Russie méridionale. Les montagnes nous parlent d'un passé trop lointain, leurs cimes superbes se dressent, pour ainsi dire, au-delà des temps; les empreintes gravées sur leurs assises de rochers témoignent de tant de changemens et de révolutions qu'en les étudiant l'esprit reste souvent confondu. Plus modestes, offrant moins de problèmes à résoudre, les steppes sont aussi plus faciles à explorer; leur surface, nivelée graduellement par les eaux, raconte clairement au géologue l'œuvre de l'Océan.

Les Russes divisent, suivant la nature du sol, les plaines de la Mer-Caspienne en steppes de sable ou d'argile, en steppes rocheux et en steppes salins. Les premiers forment la plus grande partie du bassin occidental de la Caspienne; les steppes rocheux s'étendent à l'est dans la direction de la Tartarie; les plaines salines occupent une étendue considérable entre le cours du Volga et celui de

l'Oural. En général, tous ces steppes mériteraient presque le nom de désert : ils ne comprennent point de magnifiques prairies comme les steppes du Dnieper et du Don, et leurs pâturages occupent une zone très limitée, à une assez grande distance au nord du rivage actuel de la mer. Quand les sauterelles s'y abattent, ce qui arrive assez fréquemment, il n'y reste pas une herbe, et les roseaux des marécages sont rongés jusqu'au niveau même de l'eau.

On sait combien est sinistre d'aspect la surface des steppes au milieu de l'hiver, alors que tout est caché sous la neige et que le vent glacial soulève cette blanche mer en flots et en tourbillons; mais, dans la saison la plus joyeuse de l'année, l'immense étendue de sable blanc et d'argile rougeâtre, où croissent çà et là des armoises et des euphorbes aux feuilles de teintes sombres, offre aussi un aspect effrayant. Le terrain que l'on traverse en char au grand galop des chevaux apparaît comme une nappe couleur de feu rayée de longues lignes grises. De distance en distance, on traverse péniblement un ravin creusé dans le sol par les eaux torrentielles des orages, puis on contourne quelque marécage aux eaux blanchâtres et floconneuses entrevues à travers une forêt de roseaux. Dans le lointain, une lisière de salicornes rouges de sang révèle une mare saline, et tout à fait à l'extrême horizon des nuages pesans, étagés en longues assises, indiquent le rivage de la mer. Le sol répercute une intolérable chaleur. En même temps la brise, attirée comme par un foyer d'appel sur la surface brûlante des steppes, soulève devant elle des tourbillons de poussière; à côté du char, on voit des débris de plantes desséchées bondir étrangement par milliers et par millions; roulés en boules par le vent, ces *coureurs des steppes* luttent de vitesse en rasant la terre, et se pourchassent furieusement en faisant des sauts de plusieurs mètres : on dirait des êtres vivans entraînés dans quelque course démoniaque. A la fin de chaque étape, on s'arrête un instant devant une misérable cabane à demi enterrée dans le sable. On entrevoit une figure humaine aux yeux hagards, aux cheveux en désordre, puis on repart comme un trait pour s'enfoncer de nouveau dans le désert. Rarement on distingue dans le lointain les kibitkas de feutre des Kalmouks ou des Kirghizes; souvent on parcourt des centaines de lieues sans voir d'autres traces du passage de l'homme que les ornières laissées par les roues dans l'argile durcie.

La plus grande largeur du steppe caspien, de Kamychin sur le Volga à Gouriev, près de l'embouchure de l'Oural, dépasse 600 kilomètres. La pente de la plaine, qui est de 25 mètres seulement pour cette énorme distance, se continue au-dessous de la surface des eaux d'une manière à peine plus sensible : on pourrait s'a-

vancer dans les flots jusqu'à plusieurs lieues du rivage sans courir le risque d'être englouti. Il en est ainsi sur tous les bords de la Caspienne septentrionale : partout les côtes sont basses, partout la mer se présente comme un véritable steppe inondé qu'une soudaine baisse de niveau transformerait en plaines semblables à celles d'Astrakhan. Le bassin maritime auquel s'applique cette observation est trois ou quatre fois plus étendu que la mer d'Azof; mais nulle part la profondeur ne dépasse 15 ou 16 mètres; des bancs de sable très nombreux y rendent la navigation difficile ou même complétement impossible, et les fleuves qui s'y déversent, le Terek, le Volga, l'Oural, l'Emba, travaillent sans relâche à le combler de leurs alluvions : on pourrait lui donner le nom de mer des steppes.

Au sud de ce grand marécage, qui est la simple continuation des steppes, et dont l'axe est dirigé du sud-ouest au nord-est, parallèlement aux plaines d'Astrakhan, commence la véritable Caspienne. Elle se compose de deux bassins que la péninsule d'Apchéron ou de Bakou sépare l'un de l'autre. Ce prolongement du Caucase s'avance très loin dans la mer et projette une longue pointe de bancs de sable qui vont à la rencontre d'autres bas-fonds enracinés sur la rive orientale; d'après la tradition locale, on pouvait autrefois se rendre à pied sec de Bakou aux steppes de la Tartarie, et les sillons creusés par les pluies dans le sol argileux de la péninsule sont considérés comme d'anciennes ornières de chars. Ces assertions n'ont rien de fondé; mais il est certain qu'un seuil sous-marin s'étend d'une rive à l'autre. On n'a pas encore exécuté un assez grand nombre de sondages pour que la profondeur moyenne des deux bassins soit bien connue. M. de Baer pense que la dépression la plus considérable de toute la Caspienne doit se trouver au nord de la péninsule d'Apchéron, à peu près sous la latitude de Derbend et à une soixantaine de kilomètres du rivage; cependant, en raisonnant par analogie, on serait amené à croire que le bassin méridional est le plus profond des deux, car il est plus large, et une abrupte chaîne de montagnes le domine en partie. Les sondages sembleraient confirmer cette opinion. M. de Baer lui-même, jetant la sonde à quarante-deux milles de la côte d'Asterabad, n'a pu trouver le fond avec une corde verticale de 540 mètres; depuis, on aurait opéré près du même endroit un sondage de près de 900 mètres.

Ainsi la Mer-Caspienne se divise en trois parties distinctes : celle du nord, considérable seulement par sa superficie, est très peu profonde, et contient un volume d'eau beaucoup moindre que chacun des deux autres bassins. Ceux-ci se ressemblent par la profondeur de leurs eaux et par les traits physiques de leurs rivages; mais ils appartiennent à deux zones climatériques bien différentes. Au nord

du Caucase, c'est-à-dire autour du bassin central et de la mer des steppes, les températures sont extrêmes (1). En été, la chaleur est redoutable; en hiver, les eaux sont ridées par le souffle de l'Océan-Glacial, qui parcourt librement toutes les plaines de la Russie, tandis que l'énorme muraille du Caucase arrête au passage les vents chauds du sud et du sud-ouest. Cette même chaîne sert de rempart protecteur au bassin méridional, et détourne en grande partie le cours des vents glacés du nord. Ceux qui continuent à se diriger vers le fond du golfe rencontrent en chemin les vents contraires venus des plateaux du Khorassan. Il en résulte un conflit qui neutralise les extrêmes de température et force l'atmosphère à livrer les torrens d'humidité qu'elle renferme. Ainsi les rivages persans de la Caspienne sont à la fois garantis des rigueurs du froid et abondamment arrosés par les pluies du ciel. Leur végétation offre un merveilleux contraste avec celle des steppes d'Astrakhan, où l'on ne peut cultiver la vigne qu'à la condition d'enterrer les ceps à 1 mètre et demi de profondeur pendant toute la durée de l'hiver.

La salure des eaux est très inégale dans les diverses parties de la Caspienne. Au nord de la péninsule d'Agrakhan, le Terek, l'Oural et surtout le Volga apportent à la mer une énorme quantité d'eau douce, si bien que la salure totale est seulement de 15 à 16 dix-millièmes, et que, dans plusieurs stations de poste où manquent les sources, on boit l'eau de la mer sans répugnance et sans danger. Entre l'embouchure du Volga et celle de l'Oural, l'eau est à peu près douce tout le long des rivages, tant que la sonde n'a pas atteint 4 mètres de profondeur. Les deux bassins du centre et du midi renferment au contraire une eau tout à fait salée. Ce contraste a donné lieu à d'incessantes discussions, depuis Pline et Quinte-Curce jusqu'à M. Hommaire de Hell. M. de Baer, au lieu d'ajouter une opinion de plus à tant de vaines opinions, a tranché la question par des expériences directes. Il a puisé de l'eau dans toutes les parties de la Caspienne, près des bouches du Volga, au milieu du bassin central, dans les golfes de la côte orientale, non loin d'Asterabad, puis il a dosé la quantité de sel contenue dans les divers échantillons. C'est près du haut promontoire de Tchuk-Karaghan, sur la côte orientale, que M. de Baer croit avoir trouvé le degré de salure moyenne. A côté du cap, en effet, passe un courant assez rapide dans lequel sont parfaitement mélangées les eaux du bassin central et celles de la mer des steppes. Le sel marin contenu dans ce courant ne dépasse pas 9 millièmes : c'est une salure deux fois moindre que celle des eaux de l'Océan-Atlantique.

(1) L'écart est d'environ 80 degrés, de + 40 à — 40. En l'année 1840, M. Platon de Tchihatchef constata un froid de — 43°7 sous le 47e degré de latitude.

Mais la saturation de la Mer-Caspienne diminue-t-elle pendant le cours des siècles, ou bien est-elle au contraire dans une période d'accroissement? Un voyageur allemand, M. Eichwald (1), admet l'augmentation de salure comme une chose évidente. Au premier abord, son assertion doit sembler parfaitement fondée, puisque le terrain des steppes abandonne peu à peu le sel qu'il contient. Les pluies et les eaux de neige, en pénétrant à travers la couche superficielle de sable, entraînent les particules salines et les concentrent dans le sous-sol argileux. Partout où se creusent les ravins si nombreux des steppes, les argiles salines sont délayées par les eaux, et vont à leur tour porter leur sel, soit directement à la mer, soit dans un lac, un étang ou quelque ancien lit de rivière. On peut facilement observer ce fait dans les *limans*, canaux étroits qui se ramifient à travers le sol des steppes, à l'ouest des bouches du Volga. Aussi longtemps qu'ils restent en communication avec le courant du fleuve ou les eaux marines très douces de ces parages, ils sont remplis d'une eau parfaitement potable; mais que, par une cause quelconque, la communication vienne à être interrompue, les limans se transforment graduellement en lacs salés. En délayant les petites falaises d'argile dont ils baignent la base, ils se saturent de plus en plus de particules salines; puis, lorsqu'ils s'ouvrent de nouveau une issue vers la mer, ils lui portent le tribut de sel qu'ils ont recueilli, molécule à molécule, dans le steppe. De même les fleuves dissolvent le sel que contiennent leurs rives, et lors de la fonte des neiges ou pendant les fortes pluies d'automne, de nombreuses ravines déversent dans la mer les eaux des lacs salés. Toutes ces causes, semble-t-il, doivent concentrer dans le bassin de la Caspienne une quantité de sel toujours croissante, et donner à ses eaux une teneur plus considérable.

Cependant M. de Baer ne croit pas à l'augmentation du degré de salure dans les eaux de la Caspienne, et, d'après lui, si la proportion du sel subit une modification quelconque, il faudrait plutôt admettre une diminution qu'un accroissement. Évidemment l'étude scientifique de la Caspienne est d'origine trop récente pour que des analyses dignes de foi puissent fournir des élémens de comparaison; mais l'examen du sol que recouvraient autrefois les eaux supplée en partie aux observations directes. Dans ces plaines abandonnées par la mer, on rencontre çà et là des bancs considérables de coquillages identiquement semblables à ceux qui habitent aujourd'hui la

(1) Ce voyageur ayant, sans penser à mal, indiqué son itinéraire au ministre de la marine, le capitaine de navire chargé de lui faire visiter les points du rivage marqués sur la feuille de route le conduisit comme un prisonnier à tous les endroits désignés, et ne lui permit pas une seule excursion à droite ou à gauche. Peu importait la science au rigide capitaine : il ne connaissait que sa consigne.

Caspienne. Les dimensions de ces coquillages, toujours proportionnelles à la quantité de sel contenue dans les eaux qu'ils peuplaient, doivent indiquer la salure des anciennes mers, et donner ainsi un point de comparaison. Or les coquilles qu'on ramasse dans le voisinage du lac d'Elton, à plus de 350 kilomètres du rivage actuel de la mer, sont aussi grosses que celles des mollusques vivant de nos jours en pleine mer, à 100 kilomètres de l'embouchure du Volga. Près d'Astrakhan, où les eaux de la mer, mélangées à celles du fleuve, devaient être comparativement douces, les coquillages laissés par le retrait de la mer indiquent un degré de salure semblable à celui des eaux du cap Tchuk-Karaghan et du bassin central lui-même. Bien plus, dans les environs de Bakou, sur les flancs des collines qui dominent les flots, on recueille au milieu des rochers des coquilles de mollusques beaucoup plus fortes que celles des mollusques de même espèce nageant aujourd'hui dans la mer à quelques dizaines de mètres plus bas. Ce fait suffirait à lui seul pour créer une forte présomption en faveur de l'hypothèse de M. de Baer sur la décroissance de la salure dans les eaux de la Caspienne (1).

Mais comment cette décroissance est-elle possible? comment le sel apporté par les fleuves et les ruisseaux des steppes peut-il sortir du vaste bassin qui l'a reçu, se séparer de l'eau marine avec laquelle il s'est mélangé? Rien de plus simple : par le mouvement régulier de ses flots, la mer crée sur une grande partie de ses rivages des lagunes où elle enferme ses eaux pour les saturer lentement de sel, et maintenir ainsi sa pureté relative. Devant chaque baie de la Caspienne, l'action des vagues enracine d'abord deux langues de sable aux deux pointes qui gardent l'entrée, puis elle prolonge graduellement ces deux levées et rapproche l'une de l'autre leurs deux extrémités libres, de manière à leur faire décrire un grand arc de cercle dont la convexité est tournée vers le rivage. En même temps elle les élève au-dessus du niveau ordinaire des eaux, et, après une période de temps plus ou moins longue, la mer ne communique plus avec l'intérieur de la lagune que par un étroit canal. L'évaporation, très active dans ces parages qu'avoisine le brûlant désert, fait constamment baisser le niveau des bassins, et l'eau de mer, chargée de sel, doit affluer sans relâche pour rétablir l'équilibre; il se forme ainsi de véritables magasins de sel incessamment enrichis par l'apport des eaux marines. Lorsque, après de fortes tempêtes ou de longues sécheresses, le détroit qui faisait communiquer la mer et la lagune vient enfin à se fermer, la nappe d'eau, complétement isolée, diminue rapidement de superficie ou même se laisse boire

(1) La Mer-Noire, avec laquelle la Caspienne communiquait autrefois par la vallée du Manytch, renferme proportionnellement deux fois plus de sel.

par l'atmosphère, et il ne reste plus d'elle qu'une couche de sel plus ou moins épaisse, formée aux dépens de la mer. C'est ainsi que les lagunes reprennent à la Caspienne le sel que les fleuves des steppes lui avaient apporté. Toute la question est de savoir s'il y a égalité entre la recette et la dépense, ou bien si, conformément à la théorie de M. de Baer, la déperdition de sel est plus considérable que le gain. Une longue série d'observations rigoureuses pourra seule résoudre ce problème.

On peut étudier la formation de ces réservoirs salins sur tout le pourtour de la Caspienne. Pendant un séjour de plusieurs mois à la citadelle de Novo-Petrovsk, qui domine le meilleur port de la rive orientale, non loin du cap Tchuk-Karaghan, M. de Baer utilisait ses loisirs en visitant les restes d'une ancienne baie, aujourd'hui divisée en un grand nombre de bassins qui présentent tous les degrés de concentration saline. L'un reçoit encore de temps en temps les eaux de la mer et n'a déposé sur ses bords qu'une très mince couche de sel; un deuxième, également rempli d'eau, a le fond caché par une épaisse croûte de cristaux roses semblable à un pavé de marbre; un troisième offre une masse compacte de sel où brillent çà et là des flaques d'eau situées à plus d'un mètre au-dessous du niveau de la mer; un autre enfin a perdu par l'évaporation toute l'eau qui le remplissait jadis, et les strates de sel qui en tapissent le fond sont en partie recouvertes par les sables. Il en est de même plus au sud, dans les environs de la baie d'Alexandre. Une crique profonde se sépare de la mer; le Karakul, autre crique déjà complétement isolée, se change en saline, tandis qu'une troisième, l'Achtchi-Saï, dont le niveau se trouve à 15 mètres en contre-bas de la Caspienne, est un réservoir de sel presque inépuisable.

De ces milliers de baies et de lagunes où s'emmagasinent les sels de la Caspienne, aucune n'est plus remarquable que le Karaboghaz, espèce de mer intérieure qui réunissait probablement la mer d'Hyrcanie au lac d'Aral, et dans lequel se jetait peut-être l'Oxus lorsqu'il était encore tributaire de la Caspienne. Le Karaboghaz, à peine indiqué sur la plupart des cartes, couvre cependant une surface très considérable et s'étend dans l'intérieur des terres jusqu'à près d'un tiers de la distance qui sépare le rivage oriental de la Mer-Caspienne d'une baie projetée par l'Aral dans la direction du sud-ouest. Cet immense golfe communique avec la mer par une bouche étroite qui, dans sa partie la plus resserrée, a de 140 à 150 mètres de largeur. Le chenal, que gardent des récifs de calcaire coquillier, offre une profondeur de 7 mètres; mais le fond se relève graduellement vers l'intérieur du bassin, et forme une large barre dont la partie la plus profonde est à cinq pieds au-dessous de la surface; les bateaux à fond plat peuvent seuls franchir l'entrée. Un courant venu de la

haute mer se porte toujours à travers le détroit avec une rapidité de trois nœuds à l'heure. Les vents d'ouest l'accélèrent, les vents qui soufflent dans une direction opposée le retardent, mais jamais il ne coule avec une vitesse moindre d'un nœud et demi. Tous les navigateurs de la Caspienne, tous les Turkmènes nomades qui errent sur ses bords, ont été frappés de la marche inflexible, inexorable de ce fleuve d'eau salée roulant, à travers les noirs écueils, vers un golfe où récemment encore n'avaient jamais osé se hasarder les embarcations. Que peut être cette mer intérieure, sinon un abîme, un *gouffre noir*, ainsi que le dit le nom de Karaboghaz, où plongent les eaux de la Caspienne pour se rendre dans le Golfe-Persique ou dans la Mer-Noire par des canaux souterrains? Peut-être est-ce à de vagues rumeurs sur l'existence du Karaboghaz qu'il faut attribuer les assertions d'Aristote au sujet de ces étranges gouffres de la Mer-Noire où venaient bouillonner les eaux de la mer d'Hyrcanie après avoir coulé pendant des centaines de lieues dans les régions des enfers.

L'existence de ce courant, qui porte les flots salés de la Caspienne au vaste golfe de Karaboghaz, s'explique aujourd'hui de la manière la plus satisfaisante. Dans ce bassin exposé à tous les vents et à des chaleurs estivales très intenses, l'évaporation est considérable, la nappe d'eau s'amincit constamment, et le déficit ne peut être réparé que par des afflux d'eau continuels. Des recherches, très faciles à établir dans le chenal étroit et peu profond du Karaboghaz, n'ont pu faire constater l'existence d'un contre-courant sous-marin ramenant à la Caspienne les eaux plus salées du golfe : il est donc très probable que ce bassin intérieur ne rend qu'à l'atmosphère l'eau apportée par le courant caspien; mais en laissant évaporer ses eaux, l'immense marais garde le sel : il le concentre, il s'en sature chaque jour davantage. Déjà, dit-on, aucun animal ne peut y vivre; les phoques, qui le visitaient autrefois, ne s'y montrent plus aujourd'hui; les rivages mêmes sont dépourvus de toute végétation. Des couches de sel commencent à se déposer sur la vase du fond, et la sonde, à peine retirée de l'eau, se recouvre de cristaux salins. M. de Baer a voulu calculer approximativement la quantité de sel dont s'appauvrissait chaque jour la Caspienne au profit du Gouffre-Noir. En ne prenant que les chiffres les moins élevés pour le degré de salure des eaux caspiennes, la largeur et la profondeur du détroit, la vitesse du courant, il a prouvé que le Karaboghaz reçoit chaque jour 350,000 tonnes de sel, c'est-à-dire autant qu'on en consomme dans tout l'empire russe pendant six mois. Qu'à la suite de tempêtes violentes ou par une lente action de la mer la barre se ferme entre la Caspienne et le Karaboghaz, celui-ci diminuera promptement d'étendue, ses bords se transformeront en immenses champs de sel, et

la nappe d'eau qui restera au centre du bassin ne sera plus qu'un marécage. Peut-être même disparaîtra-t-elle en entier comme cette mer qui se trouvait entre le lac Elton et le fleuve Oural, et dont l'ancienne existence est révélée seulement par une dépression de 21 mètres au-dessous du niveau de la Caspienne, de 46 mètres au-dessous de la Mer-Noire.

Ce n'est pas uniquement dans les golfes à étroites embouchures que la Caspienne se crée des réservoirs salins. La baie de Mertvoï-Kultuk, qui occupe en entier l'extrémité orientale du bassin septentrional, est aussi une grande nappe d'évaporation où le sel s'accumule sans cesse. Cette vaste baie, que des promontoires sablonneux et des bas-fonds séparent en partie de la mer, ne reçoit pas un seul affluent digne de ce nom, et l'évaporation complète de ses eaux, déjà bien plus basses que celles de la Caspienne, ne peut être prévenue que par l'afflux continuel d'un courant parti de la haute mer. Tout en apportant son tribut de flots salés, ce courant, aidé par les brises de terre qui entraînent en tourbillons le sable des steppes et le déposent au milieu de la baie, élève constamment la digue des bas-fonds et travaille à l'isolement du Mertvoï-Kultuk, à sa transformation en un immense marais salant. Bien avant toutefois que cette baie soit séparée du reste de la Caspienne, un bras qu'elle projette au loin dans l'intérieur des terres sera changé en un lac de sel. Ce bras de mer, auquel les cartes donnent le nom de Karasu (eau noire), mais qui porte en réalité celui de Kaïdak, remplit une longue et profonde fissure, dominée par des rochers abrupts et semblable à un *fiord* norvégien. Au XVIe siècle, lorsque les tribus des steppes n'étaient pas encore privées de toute initiative par le despotisme russe, c'était sur les bords du Karasu que se trouvait le grand marché où s'opéraient les échanges entre Khiva et la Moscovie. Alors la barre qui sépare ce fiord du Mertvoï-Kultuk était facile à franchir; elle est aujourd'hui presque inaccessible aux embarcations du plus faible tirant d'eau, et le gouvernement russe a été obligé en 1843 d'abandonner la forteresse, d'ailleurs parfaitement inutile, de Novo-Alexandrovsk, qu'il avait construite en 1826 sur le rivage oriental du Karasu. La salure de Mertvoï-Kultuk est déjà deux fois plus forte que celle du bassin central de la Caspienne; celle du Karasu est presque quadruple et dépasse même celle du golfe de Suez, la plus salée de toutes les mers qui communiquent avec l'Océan. La proportion du sel marin s'élève dans le Karasu à près de 4 centièmes, et tous les sels réunis forment environ les 57 millièmes de l'eau; c'est dire que la vie animale doit y être presque complétement ou tout à fait supprimée.

Ainsi la Mer-Caspienne travaille sans cesse à diminuer de surface en détachant de son sein les baies et les golfes qui découpent

ses rivages. Comme un arbre qui laisse tomber ses fruits sur le sol, elle éparpille dans le steppe des lacs et des étangs. Bien plus, non contente de créer sur ses côtes, et aux dépens de sa propre étendue, des réservoirs d'eau salée, elle transforme en réservoirs de même espèce jusqu'aux îles qu'elle entoure de ses eaux. L'île de Kulali, située entre le bassin septentrional et le bassin central de la Caspienne, non loin du cap Tchuk-Karaghan, est un exemple remarquable de ce travail de la mer. Étalée sur les eaux en forme de cimeterre, elle se compose de deux levées de sable parallèles renfermant une série de lagunes où l'eau marine se sature et s'évapore. Pendant les tempêtes, les vagues bondissent par-dessus les cordons littoraux, apportant de nouvelles quantités de sel à concentrer; puis la chaleur vaporise l'humidité des lagunes, et il ne reste bientôt plus que des couches de cristaux.

II.

Il serait facile d'expliquer l'asséchement graduel des côtes basses et la formation des lagunes salées sur les bords de la Caspienne, si l'on admettait une diminution constante des eaux dans cette mer intérieure. Plusieurs géographes, qui se sont faits les défenseurs de cette hypothèse, citent à l'appui de leurs argumens les îles et les péninsules émergées dans les parages de Bakou; mais jusqu'à nouvel ordre ces émersions peuvent être attribuées aux forces purement locales qui font onduler et ployer l'écorce de la terre dans cette partie des régions caucasiques. Les oscillations diverses constatées sur le bord de la mer, près de Bakou, ne témoignent pas en faveur d'une dénivellation de la Caspienne plus que les immersions et les émersions fréquentes du temple de Sérapis à Pœstum ne prouvent un changement de niveau dans la Méditerranée. Il n'est pas un récit de voyage qui ne parle de l'activité extraordinaire des forces volcaniques à l'œuvre sous le sol de Bakou, et récemment encore on vu dans ces parages surgir brusquement un îlot. Les touristes, aussi bien que les géographes, parlent des abondantes sources de naphte, de ce temple du Feu où les Guèbres entretiennent une flamme éternelle, de ces incendies de gaz qu'allume une étincelle, de ces manteaux de lumière qui, pendant les nuits orageuses, étendent leurs replis phosphorescens sur les flancs des montagnes. Au milieu même de la mer sourdent des ruisseaux de naphte en faisant bouillonner les flots et en répandant au loin sur la surface des vagues une légère pellicule irisée. Il suffit de jeter sur la source une étoupe enflammée pour que le gaz s'allume et qu'un vaste incendie propage ses flots de lumière sur la nappe des eaux. Quelles richesses enfouies dans cette terre qui en laisse échapper le trop-plein avec une telle

abondance! Chaque année, on puise dans le sol plus de 1,500 tonnes de naphte liquide; mais les torrens de gaz, qui pourraient être d'une si grande utilité industrielle, s'échappent librement dans l'air. Quelques chaufourniers seulement s'en servent comme de combustible. En 1856, l'amiral russe de la station de Bakou fit construire sur l'îlot de Swætoï un phare qui devait être alimenté de gaz lumineux par les foyers souterrains. A la vue de ce phare, M. de Baer sentit son cœur se gonfler d'orgueil patriotique. « Que diront nos amis de fraîche date, s'écrie-t-il, que diront les habitans d'Albion, eux qui voient dans l'industrie la mesure de tout progrès et qui jugent de la civilisation par la soif sacrée de l'or? Prétendront-ils encore que la Russie est inactive dans la grande œuvre de l'humanité? » Malheureusement pour la gloire de la Russie, à peine l'étoile de feu avait-elle commencé à briller, que le phare fut renversé par une explosion soudaine.

Si l'abaissement général du niveau de la Caspienne est une de ces hypothèses qu'il est inutile de discuter parce que les observations locales ne sont pas encore assez nombreuses, à bien plus forte raison est-il oiseux de s'arrêter à cette supposition dont parle Humboldt, et d'après laquelle la Mer-Caspienne éprouverait une succession de crues et de retraits correspondant à une période de vingt-cinq à trente-quatre ans. Avant de se prononcer, il faut d'abord établir des points de repère sur tous les rivages, étudier tous les changemens qui s'opèrent dans la forme et la direction des cordons littoraux, constater si les flots n'empiètent pas sur les terres en certains endroits, mesurer le progrès de tous les atterrissemens, distinguer dans toutes les conquêtes de la terre sur la mer la part qui revient à l'action continue des vagues, aux apports des sables par le vent, aux alluvions des fleuves. Bientôt ce dernier élément du problème sera résolu, et, grâce aux cartes excellentes qui se publient aujourd'hui, on pourra sans aucun doute déterminer exactement de combien les deltas des fleuves empiètent chaque année sur la Caspienne. Les énormes saillies du rivage qui marquent les embouchures du Volga, du Terek et du Kour prouvent que ce progrès annuel des terres doit être fort considérable, ainsi que les témoignages historiques s'accordent à l'affirmer. Le majestueux Volga, le plus grand fleuve de l'Europe, se distingue entre tous les fleuves de la Russie méridionale par le volume des apports que ses nombreuses bouches jettent dans la Caspienne. Son delta est un labyrinthe, un dédale de rivières, de fausses rivières, de canaux, de marigots, de simples fossés, les uns obstrués par des bancs de sable, les autres communiquant librement avec la Caspienne, tous serpentant dans un immense lit de boue qui n'est plus la terre et qui n'est pas encore la mer. L'eau du fleuve n'est que de la vase liquide, si bien que les pê-

cheurs russes n'ont aucune expression pour en indiquer la transparence; elle est pour eux rouge ou blanche selon la plus ou moins grande quantité de molécules argileuses ou de craie délayée qui la saturent. Toutes ces matières en suspension vont se déposer en îles, en îlots, en bancs de vase, jusqu'à une grande distance dans l'intérieur de la mer. Des barres, ayant toutes moins de 2 mètres 1/2 de profondeur, obstruent les embouchures; les troubles produits par le courant, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, modifient sans cesse la direction du chenal et obligent les marins à faire constamment de nouveaux sondages. Les grands navires n'osent se hasarder sur la barre, et maintenant le port d'Astrakhan, situé près de l'origine du delta, à 80 kilomètres de la mer, n'est plus un port maritime.

Les atterrissemens du Terek n'envahissent la Caspienne guère moins rapidement que ceux du Volga, et forment un énorme delta qui dépasse 100 kilomètres de large. Une pêcherie, située il y a trente ans à l'extrémité d'une presqu'île maritime, se trouve aujourd'hui à 15 kilomètres dans l'intérieur des terres, et l'on prévoit déjà le moment où les alluvions rempliront toute la baie qui s'étend jusqu'à la péninsule d'Agrakhan. Il n'est pas étonnant que ce progrès si rapide des terres soit attribué par quelques géographes au retrait des eaux; mais, s'il en était ainsi, les terrains laissés à nu par l'eau salée auraient donné spontanément naissance à des salicornes et à d'autres plantes qui aiment les rives saturées de sel. Au contraire, toutes les herbes et tous les arbustes du delta ne peuvent vivre que dans un sol d'alluvions apporté par les eaux douces.

Au sud de la chaîne du Caucase, le Kour et l'Araxe réunis accomplissent aussi un travail géologique considérable; bien que, dans ces parages, la profondeur de la mer soit beaucoup plus grande qu'aux embouchures du Terek et du Volga, cependant le Kour a depuis les temps historiques rempli la moitié de la vaste baie de Kisil-Agatch, et projeté une péninsule d'alluvions jusqu'à 60 kilomètres en mer. Quelques auteurs se sont même demandé si dans les premiers siècles de notre ère la ligne des rivages ne passait pas en amont du confluent du Kour et de l'Araxe, à une distance moyenne de 100 kilomètres à l'ouest du rivage actuel. En effet, le témoignage très explicite de Strabon nous apprend que ces deux fleuves se jetaient autrefois dans la mer par des embouchures indépendantes, tandis qu'aujourd'hui l'Araxe, devenu simple affluent du Kour, lui apporte ses eaux à près d'un degré à l'ouest de l'embouchure commune. Grande matière à discussion! Strabon se serait-il trompé? Les deux fleuves auraient-ils opéré leur confluent dans un nouveau lit conquis à frais communs sur la mer? L'Araxe aurait-il pu se permettre de désobéir au texte de Strabon et changer de cours? M. de Baer a sur tant d'érudits qui ont cherché à élucider la ques-

tion en comparant les manuscrits grecs, latins, arabes, l'immense privilége d'avoir étudié le sol même où depuis Strabon les fleuves Araxe et Kour ont promené leurs lits. Grâce à un examen approfondi des plaines alluviales où l'on peut suivre encore le large sillon abandonné par l'Araxe, il a pu tracer une carte de l'ancien cours, et raconter l'histoire de ce fleuve, transformé de nos jours en simple tributaire. A l'époque de Strabon, l'Araxe coulait, comme aujourd'hui, dans la direction du nord-est jusqu'à une quarantaine de kilomètres du Kour; mais en aval des montagnes appelées Karabag, il se détournait à droite et se dirigeait au sud-est vers la mer. Au coude même, des canaux d'irrigation prenaient les eaux du fleuve pour aller fertiliser au nord les campagnes de la vallée du Kour, situées à plusieurs mètres au-dessous du niveau de l'Araxe. Celui-ci n'avait plus alors qu'à suivre sa propre pente pour élargir un des canaux d'irrigation et déverser dans le Kour d'abord une partie, puis la masse entière de ses eaux. Tous les fleuves qui traversent des plaines alluviales ne sont-ils pas de nature erratique et ne changent-ils pas incessamment de lit? Le Tigre et l'Euphrate, dont les embouchures étaient autrefois éloignées d'une journée de marche, se confondent aujourd'hui dans le Chat-el-Arab; le Pô et l'Adige unissent leurs eaux par un réseau de rivières paresseuses; en Amérique, la Rivière-Rouge, naguère fleuve indépendant, n'est qu'un simple affluent du grand Mississipi; dans la Chine, on a vu de nos jours le Hoang-ho abandonner en partie sa principale embouchure et s'en former une autre à 350 kilomètres plus au nord. Et pour ne pas sortir de la dépression aralo-caspienne, plusieurs savans, parmi lesquels Humboldt se place au premier rang, ne considèrent-ils pas comme un fait acquis à la science l'existence d'un ancien lit de l'Oxus dirigé vers la Mer-Caspienne? Aujourd'hui l'Oxus ou Amu-Deria se jette dans l'Aral, à 600 kilomètres au nord-est de son antique embouchure présumée.

Les fleuves tributaires de la Caspienne ne se contentent pas d'empiéter constamment sur la mer par leurs deltas, ils empiètent aussi sur leur rive droite, et se déplacent sans relâche en abandonnant leurs alluvions à la rive gauche. Ce fait, souvent constaté par les géologues et connu de tout temps par les habitans de la Russie, est un des plus importans de l'hydrologie caspienne, puisqu'il entraîne le remaniement graduel de toute la surface des steppes par les eaux douces, la formation de nouveaux deltas et de nouvelles passes, l'obstruction des anciennes embouchures. Ainsi toutes les bouches orientales de l'Oural se dessèchent graduellement, tandis que de nouveaux bras se creusent à droite du côté de l'ouest. De même toutes les anciennes branches du Terek, qui formaient la continuation naturelle de son cours vers le nord-est, sont aujourd'hui des-

séchées, et des deux embouchures principales qui coulent à droite du delta, la plus importante est celle de droite, appelée le Nouveau-Terek. Dans le delta du Volga, c'est également sur la droite, c'est-à-dire à l'ouest, que s'est portée la masse des eaux. Il y a deux cents ans, l'embouchure principale suivie par les navires coulait directement d'Astrakhan vers l'est; depuis, le grand courant s'est frayé successivement de nouveaux lits, obliquant de plus en plus à droite, et maintenant le bras que suivent les embarcations est dirigé vers le sud-sud-ouest : c'est le Bachtemir.

En amont d'Astrakhan, on peut aussi voir dans leur étonnante grandeur les traces des empiétemens du Volga sur sa rive droite. Du côté de l'est, c'est-à-dire sur la rive gauche, ce sont des îles, des canaux à demi desséchés, des marécages, puis dans le lointain le steppe nivelé par les eaux qui le recouvraient jadis. Le fleuve porte toute la force de son courant vers la rive occidentale, le plus souvent taillée en falaise et formée d'une énorme muraille d'argile reposant sur un talus de sable. Pendant les crues, l'eau du Volga vient se heurter contre la base de la falaise, elle emporte le sable, creuse de grandes cavités au-dessous de la paroi d'argile, puis déblaie les uns après les autres les énormes blocs quadrangulaires qui se détachent des assises supérieures : elle ronge ainsi et détruit sans relâche ces puissantes murailles argileuses qui de loin ressemblent à des rochers, et les emporte à la mer avec les villes et les villages qui les couronnent. Presque toutes les vingt-trois cités construites sur la rive occidentale du Volga, appelée aussi rive d'amont à cause de ses falaises, sont ainsi démolies en détail, maison à maison, rue à rue, et, rongées d'un côté, sont obligées d'avancer de l'autre dans le steppe. La berge de Tchernoï-Jar, haute d'environ 30 mètres, recule à peu près d'autant chaque année, et la route par laquelle on descend de la ville au bord du fleuve est à refaire tous les ans. Le cimetière, aussi bien que l'ancienne ville, est englouti, et récemment encore on voyait des crânes grimaçans et des squelettes blanchis faire saillie hors de la muraille rougeâtre de la falaise. Du haut des escarpemens qui bordent la rive droite, on jouit d'une vue grandiose sur le fleuve, sur les innombrables canaux qui serpentent au milieu du labyrinthe des îles vertes, sur l'Achtouba, ancien lit du Volga, laissé aujourd'hui à 20 kilomètres du courant principal. Au-delà s'étend le steppe immense, qui ressemble à une mer grisâtre, et pendant les inondations du Volga se transforme réellement en mer sur une largeur considérable. C'est pour éviter ces redoutables inondations que les villes ont été presque toutes bâties sur la rive droite; trois seulement ont pu, grâce à des avantages exceptionnels, s'élever sur la rive gauche; l'une d'elles, Kasan, située autrefois au

confluent même de la Kasanka et du Volga, est maintenant à 3 kilomètres de ce dernier fleuve : elle a pour ainsi dire voyagé vers l'est.

Les affluens du Volga et toutes les rivières de la Russie presque sans exception présentent le même phénomène d'un empiétement continu des eaux sur la rive droite du lit qui les contient. La véritable raison de ce phénomène est la rotation de la terre. Puisque la vitesse de chaque point du globe autour de l'axe central, vitesse complétement nulle au pôle, augmente sans cesse à mesure qu'on se rapproche des régions équatoriales, où elle dépasse 1,600 kilomètres à l'heure, tout mobile qui se dirige du pôle vers l'équateur doit nécessairement rester en arrière du mouvement terrestre de plus en plus rapide qui l'emporte, et par conséquent dévier vers l'occident, qui est à droite dans l'hémisphère du nord, à gauche dans l'hémisphère du sud. De même tout corps qui remonte de l'équateur vers l'un des pôles devance, par suite de sa vitesse acquise, le mouvement angulaire du globe et dévie fatalement à l'est, c'est-à-dire à droite encore dans l'hémisphère septentrional, à gauche dans l'hémisphère opposé. C'est à cette loi qu'obéissent les vents alizés et tous les courans atmosphériques, le *gulfstream* et les autres fleuves de l'Océan, les boulets eux-mêmes sortis de la gueule du canon, et parfois, quand elles déraillent, les locomotives de nos voies ferrées. Cette loi règle aussi le cours de toutes les rivières, et quand la configuration du sol s'y prête, quand les oscillations de la croûte terrestre ou d'autres forces géologiques ne viennent pas la contrarier, elle fait régulièrement dévier les eaux courantes à droite dans l'hémisphère du nord, à gauche dans l'hémisphère du sud. Quant aux fleuves qui coulent parallèlement à l'équateur, aucune force ne les oblige à ronger l'une ou l'autre de leurs rives.

M. de Baer cite un grand nombre de fleuves qui modifient leur cours dans le sens indiqué par la loi de déplacement, et l'on pourrait ajouter beaucoup d'autres noms à sa liste. Dans l'hémisphère méridional, il mentionne le système de la Plata avec tous ses affluens qui rongent incessamment leurs rives gauches; dans l'hémisphère du nord, il montre le Gange abandonnant la ville de Gour au milieu des jungles, l'Indus avançant son delta du côté de l'ouest, la Gironde et l'Elbe longeant la base des escarpemens de leurs rives droites, la Vistule approfondissant son embouchure orientale aux dépens de celle de gauche. Il cite aussi les grands fleuves de la Sibérie, l'Ob, l'Irtych, le Iénisséi, qui s'avancent continuellement vers l'est en sapant les falaises sur lesquelles sont bâties les principales villes de la contrée. Parmi les fleuves que M. de Baer a signalés dans les diverses parties du monde comme se déplaçant d'une manière normale, il a eu tort cependant de placer le Mississipi. Ce

cours d'eau, grâce peut-être à un lent mouvement de bascule qui semble faire pencher l'Amérique du Nord vers le sud-est, ne cesse au contraire d'empiéter sur sa rive gauche (1).

C'est probablement dans l'immense territoire russe, et en particulier dans le bassin de la Caspienne, que le phénomène du déplacement normal des fleuves se prête aux études les plus intéressantes. Là en effet se trouvent réunies toutes les conditions favorables à l'empiétement graduel des eaux sur la rive droite de leur lit. Le Volga surtout se fait remarquer sous ce rapport parmi tous les fleuves de la Russie. Son cours, assez droit et souvent parallèle au méridien, lui permet de traverser rapidement des latitudes dont la vitesse angulaire augmente rapidement; il roule une masse d'eau considérable qui peut balayer bien des obstacles; ses énormes crues accroissent périodiquement sa force d'érosion; les falaises qui le bordent sont composées d'un sol friable. Désormais ses envahissemens continuels, qui ont causé tant de surprise aux géologues, ne seront plus un sujet d'étonnement pour personne, et d'avance on pourra calculer la rapidité de sa marche vers l'ouest. Bien que l'influence de la rotation du globe sur les empiétemens des fleuves fût déjà indiquée et même exposée longtemps avant la publication des *Études sur la Caspienne*, c'est à M. de Baer qu'il faut faire remonter l'honneur d'avoir dégagé cette découverte de toute obscurité et de l'avoir étayée sur des preuves irrécusables.

La création des deltas, l'érosion des falaises, l'égalisation du sol des steppes et tous les autres changemens introduits par les fleuves dans le relief de la contrée et la forme de la Mer-Caspienne sont peu de chose cependant, comparés à la véritable révolution géologique qui a suivi la séparation du Pont-Euxin et de la Caspienne en deux mers distinctes. Lorsque ces deux nappes d'eau ne formaient encore qu'une seule et même méditerranée, la Mer-Noire entourait de ses eaux le massif montagneux de la Crimée, recouvrait tous les steppes

(1) Dans un intéressant volume publié récemment sous le titre d'*Harmonies de la Mer*, M. Julien, s'appuyant sur une affirmation fort légère de M. Babinet, prétend que dans notre hémisphère les alluvions des fleuves se déposent invariablement sur la rive droite en vertu même de la rotation du globe. Or c'est précisément le contraire qui a lieu, excepté pour le Mississipi et d'autres cours d'eau qui se trouvent dans des conditions particulières. Il est vrai que tous les bois de dérive, toutes les épaves flottantes entraînées par le *gulf-stream*, dévient sur la rive droite de ce courant; mais les cours d'eau contenus entre deux rivages ne peuvent être comparés au *gulfstream*, qui coule librement au milieu de la mer. Dans ce fleuve maritime, tous les débris que porte le courant trouvent immédiatement à droite une eau tranquille, et ils n'ont qu'à suivre leur pente pour aller s'y déposer; mais, dans les fleuves des continens, les sédimens tenus en suspension ne peuvent s'arrêter là où passe toute la masse des eaux, rongeant constamment le rivage. Laissées, puis reprises, puis déposées de nouveau pour être entraînées encore, toutes les alluvions finissent par être rejetées sur la rive la plus éloignée du fil du courant. Dans l'hémisphère du nord, cette rive est la rive gauche.

des Cosaques, de l'embouchure du Don à celle du Kouban, et projetait un large bras dans la direction de l'est. Ce bras, graduellement rétréci entre les premiers renflemens du Caucase, au sud, et les hauteurs d'Ergeni, au nord, s'unissait par un détroit d'environ 50 kilomètres de large aux eaux de la Mer-Caspienne, qui s'étendaient alors sur les immenses steppes d'Astrakhan jusqu'à l'embouchure de l'Emba. Ce détroit de communication entre les deux mers, cet ancien lit de la Méditerranée ponto-caspienne, est la vallée où coulent aujourd'hui les eaux du Manytch. Malte-Brun ne s'était donc point trompé en donnant cette dépression pour la véritable limite géographique entre l'Europe et l'Asie.

Comment le partage de la grande mer intérieure en deux nappes distinctes s'est-il accompli? A-t-il eu pour cause l'effraction du Bosphore par les eaux du Pont-Euxin, ou plus simplement, comme le veulent Arago et le capitaine Maury, la diminution graduelle des pluies dans le bassin de la Russie méridionale? Cette question nous semble pour le moment très difficile ou même impossible à résoudre; mais déjà on peut affirmer et prouver que l'abaissement du niveau de la Caspienne s'est fait relativement d'une manière assez rapide. Dans les steppes des Kirghizes, non loin du lac Elton, s'élèvent à 200 mètres de hauteur au-dessus de la plaine les collines du Grand-Bogdo, qu'entouraient autrefois les vagues de la mer. Leurs flancs ont été déchiquetés par les eaux en tours, en dents, en aiguilles; les flots y ont creusé de profondes cavernes, et l'on y voit même des *marmites de géant*, grands entonnoirs où les ondes tourbillonnantes roulaient incessamment des roches détachées; mais ces anciens écueils se montrent seulement dans une certaine zone, située sur tout le pourtour du massif à la même élévation au-dessus du sol des steppes; plus bas, les roches ne portent plus aucune trace de l'action érosive des eaux, évidemment parce que le niveau de la mer a baissé trop rapidement pour que les eaux aient pu attaquer les murailles des falaises. On peut observer le même fait sur les rochers qui portent le fort de Novo-Petrovsk, près du cap de Tchuk-Karaghan. Ces rochers, séparés du plateau d'Oust-Ourt par un large ravin, étaient aussi un grand écueil battu des flots. Les assises inférieures, sur lesquelles pesaient des masses d'eau tranquille, offrent à peine quelques traces de l'action destructive de la mer; à une certaine hauteur, les aspérités des roches ont été arrondies et polies par le mouvement incessant et régulier des vagues chargées de sable et de débris; plus haut, quelques grottes, creusées sous des assises surplombantes, indiquent l'extrême élévation qu'atteignaient les lames poussées par un vent d'ouest. Les massifs de roches intactes qui se dressent au-dessus des grottes étaient des îles dominant le tumulte des flots.

Si importante qu'elle soit, cette action des vagues sur quelques rochers ne saurait se comparer aux traces laissées par les eaux sur tous les rivages actuels des steppes d'Astrakhan. Ces témoignages du travail de la mer méritent une étude toute spéciale, et ce n'est qu'après en avoir donné une explication satisfaisante qu'on pourra espérer de résoudre le problème si complexe du partage de la Méditerranée ponto-caspienne en deux mers distinctes. On peut observer ces vestiges d'une grandiose révolution principalement entre l'embouchure du Volga et celle du Kouma. Là, les indentations de la côte affectent une forme des plus étranges : malgré l'énorme différence qu'offrent la formation géologique des steppes d'Astrakhan et celle des montagnes primitives de la Scandinavie, les baies de la Caspienne ressemblent d'une manière frappante aux *fiords* de la Norvége; la côte, découpée régulièrement par des canaux très étroits et longs de 20, 30, 40 et même 50 kilomètres, projette dans la mer d'innombrables presqu'îles parallèles et dirigées de l'ouest à l'est. Jusqu'à une grande distance dans la mer, les îles sont également disposées en rangées parallèles et séparées par de longs détroits; simples continuations des péninsules, elles forment des espèces de chaînons qu'interrompent de distance en distance les eaux de la mer, et qui s'abaissent par chutes successives d'île en îlot et d'îlot en bas-fond. Les milliers de canaux qui séparent ces étroites levées de terre sont un immense dédale inexploré même des pêcheurs; les cartes les plus détaillées peuvent seules donner une idée de cet étrange fourmillement d'îles, d'îlots, de canaux et de baies. Il va sans dire que ces fiords caspiens n'ont rien de la sublimité sauvage des fiords de la Norvége: ils n'ont qu'une faible profondeur et sont obstrués de bancs de sable; les rivages qui les bordent ne sont pas ces âpres rochers d'où s'élancent de merveilleuses cascades : du côté de la terre, l'horizon est borné par la plaine des steppes et non par ces grandioses mers de glace des Alpes scandinaves; mais, bien qu'inférieures en beauté, les indentations de la côte caspienne ne sont pas, au point de vue géologique, moins intéressantes que celles de la Scandinavie.

Entre chaque baie parallèle se prolonge une série de hauteurs qui va se rattacher dans l'intérieur des terres au sol uniforme des steppes. Ces *bugors*, ou monticules en chaînons, sont en général très étroits, tandis que leur longueur varie de 500 mètres à 5 et même 7 kilomètres; ils s'élèvent d'ordinaire à la modeste hauteur de 8 ou 10 mètres, mais il en existe aussi qui atteignent une élévation presque double. Vu d'un ballon, l'ensemble des bugors doit rappeler une campagne marécageuse labourée par une gigantesque charrue. Immédiatement à l'ouest du Volga, les *limans*, ou sillons qui séparent les bugors, sont toujours changés en rivières. Pendant les inon-

dations du fleuve, le courant déverse dans ces canaux le trop-plein de ses eaux chargées d'argile; puis, après la fin de la crue, la mer y pénètre à son tour. Grâce à ces ruisseaux qui coulent tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, et qu'on pourrait comparer à un système de veines et de veinules, il se produit ainsi dans les eaux de cette région des bugors un mouvement incessant de va-et-vient entre la mer et le Volga. Plus au sud, les vallées étroites des limans, étant moins souvent remplies par les eaux d'inondation, n'offrent point en général de nappe continue, mais seulement une chaîne de lacs séparés les uns des autres par des isthmes sablonneux. Lorsque le niveau des lacs s'élève à la suite de longues pluies, d'une crue exceptionnelle du Volga ou d'une infiltration des eaux marines, les digues de sable sont parfois emportées, et plusieurs lacs se réunissent en un seul; souvent aussi de longues sécheresses fractionnent un seul lac en un nombre plus ou moins considérable d'étangs qui se saturent peu à peu de sel aux dépens des bugors dont ils baignent la base. Les agens qui dirigent l'exploitation de ces étangs se procurent de nouveaux lacs salés en coupant un liman de digues pour le séparer du Volga et de la mer; en quelques années, l'ancienne nappe d'eau douce est transformée en un réservoir de sel.

On peut étudier la formation des bugors sur un développement de plus de 400 kilomètres de côtes entre l'embouchure du Kouma et celle de l'Oural. Au nord du Volga, ces monticules sont peu élevés, assez irréguliers et séparés les uns des autres par des limans d'une faible longueur; mais il est cependant facile de les reconnaître. Dans les steppes, des séries de lacs en chapelets épars çà et là semblent indiquer aussi une formation de la nature des bugors. Le delta du Volga offre lui-même un nombre considérable de ces monticules, dirigés de l'est à l'ouest, c'est-à-dire perpendiculairement au courant du fleuve. Les branches du Volga contournent les bugors; mais en même temps elles les rongent pour se frayer un passage direct vers la mer. Dans la partie orientale du delta, où l'œuvre d'érosion se continue depuis de longs siècles, les collines ont été en grande partie déblayées; mais dans la partie occidentale, où le Volga coule depuis une époque comparativement récente, de longues chaînes de bugors dominent encore les eaux. Toutes les stations de pêche disséminées sur les bords du fleuve et la cité d'Astrakhan elle-même ont été construites sur des collines de cette nature.

Un fait très remarquable, c'est que tous ces monticules sont stratifiés, et que leurs couches superposées affectent la forme de voûtes concentriques. Les strates les plus fortement argileuses sont pour ainsi dire les noyaux autour desquels se sont déposées les terres plus mélangées de sable. Cette distribution des couches est due probablement à l'action des courans d'eau qui donnèrent aux bugors

leur apparence actuelle. On comprend en effet que, dans le sol délayé, les couches d'argile et de sable se soient déposées régulièrement, et que toutes ces strates encore flexibles, inclinant de côté et d'autre vers les courans qui baignaient leurs bases, se soient voûtées en forme de coupoles.

Nous avons dit que les chaînes de bugors se dirigent généralement de l'est à l'ouest. Cela est vrai, surtout dans les environs d'Astrakhan; mais si l'on compare ces lignes de monticules à une bordure de franges attachée au continent, on voit que ces franges s'étalent un peu en éventail, d'un côté vers le nord, de l'autre vers le sud. Elles sont toutes comme les extrémités de rayons partant d'un centre commun qui se trouverait dans la dépression du Manytch, sur le seuil qui sépare les versans des deux mers. On peut facilement s'expliquer cette disposition. Lorsque par suite de la rupture du Bosphore ou de la diminution des pluies le seuil du Manytch émergea de la mer, la nappe de la Caspienne, qui avait alors une superficie deux fois plus grande qu'aujourd'hui, fut tout à coup privée des masses d'eau douce qui l'alimentaient conjointement avec la Mer-Noire. Bornée au Volga, au Terek, à l'Oural et à des rivières insignifiantes, elle fut sans doute, dans l'espace de quelques années, réduite par l'évaporation à la moitié de son ancien bassin, et les eaux, dans leur dénivellation graduelle, creusèrent sur le rivage actuel ces étroits sillons qui nous étonnent. Sur les deux rives du Volga, on voit aussi des bugors dirigés perpendiculairement au rivage, et qui semblent devoir leur origine à l'écoulement des eaux des steppes dans le courant du fleuve.

III.

La communication qui existait autrefois entre les deux mers peut-elle être rétablie, et pouvons-nous espérer de voir un jour les navires se rendre sans obstacle de Gibraltar au port d'Asterabad? Si Pierre le Grand avait connu la topographie de la Russie méridionale, il eût sans doute répondu affirmativement à cette question; mais de son temps on n'avait aucune connaissance de la dépression du Manytch. Vers la fin du XVIIe siècle, il fit commencer le percement d'un canal à travers l'isthme étroit de Tsaritzin, qui sépare deux coudes très rapprochés du Don et du Volga. Les travaux continuèrent pendant quatre années; mais les difficultés du terrain et surtout le mauvais vouloir des habitans firent abandonner l'entreprise. Maintenant encore ce projet semble irréalisable, et on s'occupe simplement de remplacer par un chemin de fer à locomotives la voie ferrée à traction de chevaux qui réunissait les deux fleuves depuis une quinzaine d'années. En 1722, le tsar Pierre, vivement

préoccupé du problème de la jonction des deux mers, fit explorer les vallées du Kour et du Rion dans l'espérance de pouvoir établir au pied méridional du Caucase cette voie commerciale qu'il ne pouvait ouvrir au nord de la chaîne. La cession du Kour à la Perse empêcha les recherches d'aboutir; mais l'énormité des travaux à entreprendre pour l'ouverture d'un canal à travers cette région accidentée aurait sans aucun doute fait reculer Pierre le Grand. Lorsque Pallas eut enfin exploré et pour ainsi dire découvert la vallée du Manytch occidental, on put se faire une idée de l'ancienne communication des deux mers par le détroit ponto-caspien, et le projet d'un canal fut repris par les savans. Perrot, le premier, proposa d'utiliser la dépression du Manytch en y ouvrant une artère commerciale; mais c'est depuis les explorations de M. de Baer et surtout de l'inspecteur des salines Bergstræsser que l'entreprise du canal du Manytch se discute sérieusement. Pendant quelques mois, ce projet détourna l'attention publique des grandes spéculations de chemins de fer.

A peu près à égale distance des deux mers, au milieu de la dépression ponto-caspienne, se trouve un lac allongé ou plutôt une chaîne de marécages aux bords obstrués de roseaux : c'est le lac Manytch, dont l'eau se déverse dans le Don par une rivière paresseuse qui porte aussi le nom de Manytch. Au sud du lac, les contreforts du Caucase donnent naissance au torrent Kalaous, qui coule d'abord directement au nord, puis, arrivé à quelques verstes du lac, oblique à l'est et au sud-est pour courir parallèlement à la dépression de l'isthme et s'y jeter à une petite distance en amont du lac. On croyait naguère que le Kalaous, uni à un affluent venu des steppes de l'est, allait perdre toutes ses eaux dans le lac Manytch et n'arrosait ainsi qu'un seul versant de l'isthme, celui de la Mer-Noire. Il n'en est pas ainsi. Arrivé dans la dépression ponto-caspienne, le Kalaous se ramifie en un grand nombre de bras dont plusieurs disparaissent sous les sables, tandis que d'autres se dirigent à l'est vers le lac Chara-Chul-Ussun, situé déjà sur le versant de la Caspienne, et coulent ensuite dans la direction de cette mer, en empruntant une vallée qui est la continuation de celle du Manytch et à laquelle on donne le même nom. Au printemps, lors de la fonte des neiges, et vers la fin de l'automne, après les grandes pluies, le Kalaous roule une quantité d'eau considérable et se partage entre les deux Manytch, l'un tributaire de la mer Caspienne, l'autre de la mer d'Azof. La plaine, en apparence parfaitement unie, qui sépare le lac Manytch du lac Chara-Chul-Ussun forme donc le véritable seuil entre les deux bassins maritimes : c'est le point le plus élevé de l'isthme.

En explorant lui-même le col de partage, M. de Baer recueillit sur la vallée du Manytch oriental les témoignages de nombreux

traitans russes, arméniens ou cosaques; mais comme il n'eut pas le temps de s'aventurer dans cette vallée, un doute eût toujours subsisté sur le cours de la rivière qui l'arrose, si une exploration directe n'avait depuis confirmé ses assertions. Grâce à M. Bergstræsser, cette tâche est remplie : il a fait relever géométriquement toute la dépression du Manytch depuis la Caspienne jusqu'au seuil des deux mers; bien plus, afin de résoudre pratiquement le problème de la communication entre les deux bassins, il fit transporter sur les eaux du Manytch oriental, près de l'entrepôt des salines de Modchar, deux embarcations, dont l'une, assez grande et munie de quatre voiles, était montée de douze rameurs. La crue de la rivière était alors dans son plein. En amont de Modchar, le chenal, profond de 3 mètres environ, permit aux embarcations d'avancer rapidement; mais lorsque les bateaux furent entrés dans le vaste lac de Sasta, dont les eaux, gonflées par l'inondation, recouvraient une grande partie de la steppe, ils s'égarèrent sur cette immense surface, aux bas-fonds encore inconnus, et plus d'une fois échouèrent sur des bancs de sable, ou quittèrent le chenal pour s'aventurer, sans le savoir, au milieu des plaines inondées. Ainsi l'expédition perdit plusieurs jours à la recherche du véritable cours du Manytch, puis, lorsqu'elle fut arrivée à un endroit où la vallée rétrécie permet de toujours reconnaître le lit, il lui fallut lutter péniblement contre un courant assez fort. Enfin elle atteignit l'embouchure du Kalaous; mais l'inondation avait déjà considérablement baissé, et il était impossible de pénétrer directement dans le Manytch occidental. Les membres de l'expédition durent remonter le Kalaous parallèlement à la dépression ponte-caspienne, puis, arrivés au coude où la vallée du Kalaous remonte vers le nord, ils firent transporter leurs embarcations au point très rapproché où le Manytch occidental commence à devenir navigable, et descendirent le cours de la rivière jusqu'à son embouchure dans le Don. En route, un bateau sombra sur un banc de sable; mais le problème n'en était pas moins à peu près résolu : l'expédition avait démontré la possibilité de passer d'une mer à l'autre mer pendant les hautes crues du printemps. A cette époque, deux courans d'eau, coulant en sens inverse, établissent temporairement un canal non interrompu entre les deux mers.

Ainsi la vallée du Manytch oriental, complétement inconnue il y a quelques années, est maintenant explorée dans son entier, et M. Bergstræsser en a fait tracer une carte excellente. Au sortir du lac Chara-Chul-Ussun, qui ressemble plutôt à un large fleuve, la rivière se perd dans le Sasta (lac des Carpes), ou plutôt dans un labyrinthe d'eaux stagnantes, éparses au milieu des steppes comme les îles d'un archipel au milieu de la mer, et s'unissant en un seul

lac à l'époque des inondations. Malgré l'énorme évaporation qui agit sur cette vaste étendue, les eaux du Manytch sont encore assez abondantes pour s'échapper du lac Sasta et se séparer en trois branches. L'une va s'évaporer à l'est, dans les mares en chapelet d'une aride vallée; mais les deux autres se réunissent pour former le lac de Kökö-Ussun, et coulent vers les salines de Modchar sous le nom de Machtuk-Gol. Près du dépôt des salines, le fleuve se divise de nouveau : un bras se dirige à l'est vers le golfe de Beloserk, qu'il n'atteint pas; un autre coule au sud-est et dans la direction du Kouma; enfin le Houïdouk ou bras du milieu, plus important que les deux autres, se change pendant l'été en une longue ligne de mares espacées de distance en distance jusqu'aux dunes qui bordent la Caspienne. N'est-il pas vraiment prodigieux que, dans son voyage de nivellement à travers les steppes de la dépression du Manytch, M. Hommaire de Hell n'ait point vu tous ces affluens de la Caspienne? N'est-il pas plus étonnant encore qu'il ait indiqué la position du seuil des deux mers à plus de 100 kilomètres de sa position vraie, qu'il ait fait du Manytch oriental la source du Manytch occidental et complétement ignoré la bifurcation du Kalaous? Et quelle foi peut-on ajouter aux résultats d'un nivellement qui comporte de pareilles erreurs géographiques? Sans répéter ici les accusations que MM. de Baer et Bergstræsser portent contre M. Hommaire de Hell, nous dirons seulement que Humboldt n'a pas eu besoin de parcourir les steppes du Manytch et de faire des opérations géodésiques pour pressentir la véritable topographie de l'isthme : dans son excellent livre de l'*Asie centrale*, il parle de la bifurcation du Kalaous comme d'un fait probable.

Un fleuve qui se sépare en tant de branches, qui s'épand en de si vastes bassins lacustres soumis à une forte évaporation, qui fournit une mare insalubre à chaque ravin latéral et déverse le restant de ses eaux dans quelques rigoles d'irrigation, pourrait sans doute devenir une voie navigable, si la masse en était contenue par un seul lit. D'ailleurs un document retrouvé prouve que cette voie existait encore au milieu du XVIIe siècle. A cette époque, les Cosaques du Don, accourant en foule auprès de leur compatriote Stenko Rasin, qui avait levé l'étendard de la révolte, se rendirent en barques dans la Caspienne par la dépression du Manytch. Lorsque Stenko Rasin voulut retourner dans sa patrie, il tint conseil pour savoir sur quel cours d'eau il s'embarquerait, le Manytch ou le Volga. S'il fit remonter ce dernier fleuve à ses bateaux, ce fut dans l'espérance de mieux approvisionner sa flottille et de pouvoir, en passant, faire demander sa grâce au tsar. Le canal des deux mers a donc cessé d'exister depuis deux siècles seulement, grâce à quelque bifurcation du Manytch ou à son épanchement dans un lac. Serait-il donc impossible

à l'industrie de ramener le Manytch et de le maintenir dans son ancien lit?

En tout cas, on ne peut songer à creuser un canal maritime à travers l'isthme ponto-caspien. Pour faire descendre en pente douce les eaux de la mer d'Azof vers la Mer-Caspienne, il faudrait accomplir une œuvre bien plus colossale que le percement de l'isthme de Suez en vue d'un résultat incomparablement moindre. Le seuil du Manytch étant situé à 13 mètres au-dessus de la mer d'Azof et à plus de 38 mètres au-dessus du niveau de la Caspienne, les tranchées à creuser pour un canal de 3 mètres seulement n'auraient pas d'égales dans le monde; le fossé, excavé dans la dure argile des steppes et peut-être à travers des assises de grès, atteindrait une profondeur de 29 mètres sur une distance de 50 kilomètres environ. Au contraire un canal d'eau douce alimenté par le Kalaous, le Kouma et tous les ruisseaux qui descendent des contre-forts du Caucase et des hauteurs d'Ergeni, dans la dépression du Manytch, serait, selon toute apparence, une œuvre facile. D'après M. Bergstræsser, il suffirait d'établir des barrages à tous les endroits où des branches latérales épuisent le fleuve pour obtenir à peu de frais une ligne navigable de la Caspienne au lac Chara-Chul-Ussun. Si en même temps on régularisait le cours du Manytch à travers les lacs, qu'on réunît en un même courant ses eaux, celles du Kouma et plusieurs ruisseaux qui se perdent aujourd'hui dans le désert, le canal ponto-caspien serait définitivement rétabli, et les embarcations d'un faible tonnage se rendraient sans peine d'une mer à l'autre mer. L'eau existe : il suffit d'en former un courant et de ne pas la laisser s'évaporer au milieu des steppes ou s'étaler en mares insalubres infestées par les moustiques. En pensant à l'ouverture possible du canal des deux mers, M. Bergstræsser se laisse emporter par son imagination aux rêves du plus brillant avenir. Il voit des villes commerciales se fonder aux embouchures des deux Manytch et au point de partage de leurs eaux; il voit les steppes, ces régions aujourd'hui si arides et désolées, se couvrir de vergers et de champs de blé; il voit des populations sédentaires s'établir en foule là où séjournent seulement pendant quelques mois des tribus de Tatars nomades. Les eaux d'inondation non utilisées pour le canal serviront à fertiliser les campagnes infécondes aujourd'hui; les roseaux des lacs et l'argile du sol fourniront en abondance des matériaux de construction; le bois de chauffage manque, il est vrai, mais on pourrra le remplacer parfaitement par les déjections des bestiaux.

Il y a quelques mois à peine, trois explorateurs de la vallée du Manytch, MM. Kostenkof, Barbet de Marny et Kryjine, sont revenus de leur voyage beaucoup moins enthousiastes que leur devancier; mais admettons un instant que les projets de M. Bergstræsser se réa-

lisent, et que les navires puissent aller librement de la Caspienne dans la Mer-Noire; bien plus, supposons que, par un judicieux aménagement des eaux de l'Oxus, on fasse communiquer la Mer-Caspienne avec la mer d'Aral et que l'on continue celle-ci vers l'Océan-Arctique au moyen des lacs en chapelet et des rivières de la Sibérie méridionale; affirmons avec M. Bergstræsser qu'il suffit de suivre les indications données par la nature elle-même, partout où elle a laissé des traces de son passage, pour refaire son œuvre et conduire de nouveau les bras de mer à travers les continens : eh bien! quand même ces grands travaux seraient accomplis, quand même les steppes seraient sillonnés de routes et les bords de la Caspienne pourvus de docks et d'entrepôts, la civilisation n'y gagnerait que de faibles avantages, si les peuples qui habitent les contrées aralo-caspiennes ne recouvraient pas en même temps leur initiative. Avec sa toute-puissance, qu'a su faire la Russie de ces pays conquis? Sans doute, elle a fait explorer ces vastes contrées et favorisé le progrès de la géographie physique; mais, en faisant étudier le sol, elle a négligé la prospérité du peuple. Au lieu de coloniser les bords de la Caspienne et de donner à cette mer la grande importance commerciale qu'elle devrait avoir, les conquérans moscovites n'ont su que dévaster et appauvrir. Dans ces régions jadis peuplées, le despotisme a fait la solitude.

A l'époque de la migration des peuples, alors que les guerriers de l'Asie se rendaient à la curée de l'empire romain, les tribus s'abattaient tour à tour sur les steppes de la Caspienne comme des légions de sauterelles, et pendant plusieurs siècles ces contrées firent partie du grand atelier des peuples (*officina* ou *vagina gentium*) d'où surgissaient sans cesse de nouvelles hordes de barbares poussant leur cri de guerre et de massacre contre le monde épouvanté. Il ne manquait aux tribus accourues dans les steppes qu'une puissante influence civilisatrice pour les transformer en une véritable nation. Lorsque l'empire des Bulgares, l'un des plus riches de l'Europe, se fonda sur les bords du Volga, on aurait pu croire que cette nation s'était enfin constituée; mais l'émigration des peuplades de l'Asie continuait toujours, les conflits se succédaient sans interruption, la paix était impossible entre ces hordes trop nombreuses qu'attiraient les plaines de la Russie abondamment arrosées par d'immenses fleuves. En 1630, l'émigration n'avait pas cessé encore : cinquante mille familles mongoles, quittant les plateaux du Thibet et les bords du lac de Koko-Noor, vinrent camper sur les rives du Volga. Un siècle après, un autre flot de Kalmouks déborde sur les steppes, et dans l'espace de quelques années cinq cent mille émigrans viennent demander l'hospitalité à la Russie. Quelle bonne aubaine pour le gouvernement qui s'occupait déjà d'introduire à grands frais des

Allemands sur son territoire! Une population plus considérable que celle de plusieurs principautés germaniques s'offrait volontairement à coloniser les parties les plus reculées de l'empire et à fournir en même temps des troupes au tsar. En effet, les nouveau-venus paient généreusement leur droit d'aubaine : ils équipent pour l'empereur une armée de trente mille cavaliers, et vont combattre ses ennemis jusqu'en Turquie; mais bientôt ils s'aperçoivent que la Russie récompense leur bonne amitié par l'oppression : elle leur ravit systématiquement leurs immunités; de libres alliés qu'ils étaient, elle les transforme peu à peu en sujets au moyen d'une pression administrative savamment organisée. Les Kalmouks comprirent que pour sauvegarder leur liberté ils n'avaient plus qu'à retourner dans la patrie de leurs ancêtres. Le 5 janvier 1771, le khan Oubacha se mit en route, suivi de près de quatre cent mille Kalmouks de tout âge et de tout sexe; il déjoua l'armée russe envoyée à sa poursuite, contourna la Caspienne, la mer d'Aral, le lac Balkach, et atteignit enfin le territoire de la Chine après un voyage de huit mois. Le peuple s'étant évadé, il ne restait plus aux Russes qu'un désert. Aujourd'hui on compte à peine dans les steppes d'Astrakhan quinze mille familles de Kalmouks, c'est-à-dire au plus la sixième partie de la population qui s'y trouvait autrefois. La nation est remplacée par quelques hordes errantes et avilies, car les fugitifs ont emporté avec eux leur patrie et leurs dieux; le lien qui réunissait les tribus en un corps de peuple est rompu, et ceux qui sont restés dans les steppes, opprimés, épars, dépaysés, plus exilés que leurs frères, ont perdu toute littérature nationale et jusqu'au souvenir des chants de leurs aïeux; la civilisation originale qui se développait chez eux vers le milieu du XVIIIe siècle a disparu sans retour. Grâce au despotisme, la barbarie a repris l'empire le plus absolu sur ces peuplades asservies, et de nos jours l'instruction des Kalmouks les plus intelligens consiste à savoir écrire des prières et à les faire tourner dévotement sur une roue en l'honneur de Bouddha. Tel a été le résultat de la domination russe, et maintenant même n'assistons-nous pas à la dépopulation presque complète de la Crimée? Pour éviter la loi du tsar, les Tatars Nogaïs vont demander asile à cette Turquie elle-même si profondément démoralisée. Les Tcherkesses aussi abandonnent leurs montagnes par centaines et par milliers, afin de ne pas voir flotter près d'eux l'étendard moscovite.

Ce qui s'est passé sur la rive occidentale de la Caspienne se passe également sur la rive orientale. Après une première et fatale expédition contre Khiva, les généraux russes, n'osant plus aventurer une armée dans une nouvelle campagne, employèrent un ingénieux moyen d'arriver lentement et sûrement à une conquête définitive. De

chaque fort situé sur le bord de la Caspienne, ils envoyèrent dans la direction de l'Aral des compagnies de soldats chargées d'établir, sans se presser, une ligne de *blockhaus* s'étendant comme une barrière d'une mer à l'autre mer. Dès qu'un campement militaire était mis à l'abri de toute attaque et pourvu de puits et de jardins, on organisait un autre campement plus avant dans le steppe. Semblable à ces tiges traçantes qui, de distance en distance, plongent leurs racines dans le sol, l'armée russe d'occupation projetait ainsi vers la mer d'Aral ses postes avancés. Enfin les plaines furent enserrées de toutes parts; mais la Russie avait conquis un désert : sans attendre que le cercle d'acier se fût refermé autour d'eux, les Turkmènes nomades avaient prudemment pris la fuite.

Les steppes arides d'Astrakhan et de l'Aral n'ont pas été seuls à perdre leur ancienne population; les rivages fertiles qui s'étendent au pied du Caucase ont été de même en partie désertés. Derbend, Bakou, n'offrent plus que les restes de leur antique splendeur, et la Transcaucasie caspienne, où les Argonautes allaient autrefois conquérir la toison d'or, où tant d'érudits théologiens ont cherché le paradis terrestre, n'offre guère que des campagnes laissées en friche. Les seules parties du pays où l'on trouve encore des bourgades et des cultures clair-semées sont les rives des fleuves; les anciens canaux d'irrigation ne servent maintenant qu'à former des marécages, et ces régions, jadis salubres, sont aujourd'hui ravagées par des fièvres mortelles. La description que Strabon fait de ces contrées leur convient de nos jours aussi peu que la description de la Babylonie par Hérodote convient aux plaines de l'Euphrate : on dirait qu'un souffle de mort a passé sur elles, flétrissant les arbres, exterminant les peuples.

Toutefois, si les bords de la Caspienne, comparés à d'autres régions d'Europe moins favorisées, sont pour ainsi dire dépeuplés, peut-être, pensera-t-on, la Russie a-t-elle su profiter des immenses avantages commerciaux que lui offre la Caspienne, et y créer au moins quelques marchés où s'opèrent les échanges entre les peuples de l'Europe et ceux de l'Asie. Dans le monde entier, il n'est pas une seule mer qui soit plus admirablement placée pour le commerce du monde que la Méditerranée russe. Située au centre du continent, elle baigne à la fois l'Europe et l'Asie; elle étend d'un côté ses baies sur les plaines du nord, de l'autre reflète dans son bassin la splendide végétation des tropiques; elle unit deux mondes que le Caucase tente vainement de séparer l'un de l'autre par sa haute muraille de rochers et de glaces. Elle semble destinée à devenir le grand chemin du commerce de l'Europe avec l'Inde et la Chine, et le Volga, ce grand fleuve que Strabon prenait pour un bras de mer, est en effet comme un

immense détroit creusé d'avance pour porter dans l'extrême Orient les richesses de l'Europe occidentale. Eh bien! ces priviléges que les Bulgares savaient utiliser, la souple et mobile nation russe, si naturellement portée au commerce, n'a pu jusqu'à ce jour en tirer aucun profit. Pendant le moyen âge, Astrakhan était le grand marché où les négocians de Venise et de Gênes venaient acheter les épices et les soieries des Indes; mais Ivan le Terrible a passé là, et ce qu'il n'a pas détruit par le fer et l'incendie, le despotisme administratif de ses successeurs s'est chargé de le faire. En vain Pierre le Grand, qui avait conscience de la haute destinée réservée à son empire, a voulu rappeler le commerce à coups de décrets; les décisions de l'autocrate n'obligèrent pas les trafiquans des Indes à reprendre le chemin de la ville abandonnée. Astrakhan, que par habitude on croit encore être le rendez-vous des peuples de l'Asie, est aujourd'hui une cité purement russe, renfermant à peine quelques centaines d'étrangers; sa plus grande industrie est une industrie toute locale, celle de la pêche, et son commerce est inférieur à celui d'un port anglais de troisième ordre. Les marchandises qu'elle échange annuellement avec la Perse représentent au plus une valeur de 5 ou 6 millions de francs, et c'est à 300,000 francs chaque année que s'élève à peine son trafic avec Khiva, Boukhara, Samarkhand, ces capitales des plaines fertiles qui, du temps d'Alexandre le Grand, avaient mérité le nom de Sogdiane ou de Paradis, et dont les contes des *Mille et Une Nuits* nous rappellent la merveilleuse splendeur à l'époque des califes. Loin d'être un grand chemin des nations, la Caspienne n'est guère qu'une impasse entourée de déserts. Le commerce la fuit; on a même vu les cotons du Mazanderan, recueillis au bord de la Méditerranée russe, se rendre en Angleterre par la voie du Golfe-Persique, et Trébizonde ne doit son importance qu'à l'adresse avec laquelle le commerce sait éviter les frontières de la Russie. C'est que l'absolutisme pèse même sur les échanges : quand il ne laisse au peuple d'autre soin que celui de ses intérêts matériels, ces intérêts mêmes sont en danger, et les citoyens s'appauvrissent tout en recherchant avidement la fortune. Morts à la vie politique, ils finissent par perdre toute initiative et ne savent plus même s'enrichir. La civilisation ne se laisse pas décréter par un gouvernement, et toute prospérité durable ne peut jamais se fonder que sur la liberté.

ÉLISÉE RECLUS.

LA LIBRE PENSÉE

AU MOYEN AGE

TRAVAUX RÉCENS SUR ABÉLARD.

Le fondateur de la philosophie du moyen âge a été depuis quelques années en Europe l'objet de travaux aussi brillans que variés. M. Victor Cousin, en publiant les œuvres complètes d'Abélard (1), a provoqué un mouvement d'études qui nous a valu de précieux documens sur l'histoire de la libre pensée. Ce n'est pas seulement la France qui a répondu à cette généreuse impulsion. Il était naturel sans doute que la patrie d'Abélard conservât la prééminence dans cette espèce de concours : c'est à elle qu'il appartenait d'élever le plus haut la voix pour rendre hommage au vieux maître, et M. Charles de Rémusat, dans un ouvrage célèbre, a noblement acquitté notre dette; mais le mouvement ne devait pas s'arrêter là. Deux théologiens allemands, M. Ernest Henke et M. George Lindenkohl, ont publié en 1851 une édition nouvelle du *Sic et Non*, et bien qu'ils ne dissimulent pas leur intention de compléter, de rectifier même, d'après le manuscrit de Munich, le texte publié en 1836 par M. Cousin, ils proclament en même temps tout ce qu'ils doivent à leur illustre devancier, « au successeur de Pierre Abélard dans l'Université de Paris, à celui qui a réveillé en France les études philoso-

(1) *Petri Abælardi opera, hactenus seorsim edita nunc primum in unum collegit... Victor Cousin, adjuvantibus C. Jourdain et E. Despois.* — Tomus prior, Parisiis 1849. Tomus posterior, 1859.

phiques et les a remises en honneur (1). » En même temps que paraissait à Marbourg l'édition du *Sic et Non* donnée par MM. Henke et Lindenkohl, un écrivain italien, M. Luigi Tosti, publiait à Naples une curieuse étude historique sur Abélard et son époque : *Storia di Abelardo e dei suoi tempi.* Un tel ensemble de recherches commencées il y a vingt-cinq ans mérite assurément qu'on le résume et qu'on cherche à en dégager les principaux résultats.

C'est en 1836 que M. Cousin fut chargé de publier dans la grande collection des *Documens inédits sur l'histoire de France* plusieurs manuscrits d'Abélard, parmi lesquels le plus important est celui qui porte le titre de *Sic et Non.* Jusque-là l'éloquent professeur de la Sorbonne ne paraissait pas attacher beaucoup d'importance au rôle et aux écrits de l'adversaire de saint Bernard; dans ses brillantes leçons de 1829 sur l'histoire générale de la philosophie, il en parle assez dédaigneusement. « Le grand mérite d'Abélard, dit-il, est d'avoir été beaucoup plus instruit qu'on ne l'était de son temps, et d'avoir joint l'étude de Cicéron à celle de saint Augustin. Dans ce siècle de grossièreté et de pédanterie, Abélard est une sorte de bel-esprit classique;... mais il n'est pas seulement remarquable par le goût, il l'est aussi par la dialectique et par les progrès qu'il fit faire à la forme philosophique. » Ainsi un bel-esprit, un homme plus lettré que ses grossiers contemporains, en même temps un dialecticien entre les mains duquel se développa la forme philosophique, voilà tout Abélard. Il est vrai que ce n'est pas là un médiocre éloge, si l'on songe aux obstacles qui arrêtaient sans cesse le dialecticien du XIIe siècle, aux efforts qu'il dut faire, à l'audace d'esprit qu'il fut obligé de déployer pour assurer ce premier développement de la pensée libre. Qu'il y a loin pourtant de ces paroles aux pages éloquentes où l'éditeur du *Sic et Non* proclame l'importance de la philosophie scolastique et apprécie le rôle si considérable d'Abélard dans les batailles intellectuelles de cette époque! Sept ans plus tard, M. Cousin associait tous les événemens du moyen âge à la fortune d'une simple question métaphysique; le problème, en apparence si fastidieux, des genres et des espèces devenait chez l'historien des idées l'explication des plus grands faits, des plus profondes révolutions de l'histoire. « C'est ici, s'écrie-t-il, qu'il faut se donner le spectacle de la puissance des principes. Un problème, digne à peine, ce semble, d'occuper les rêveries des philosophes, donne naissance à divers systèmes de métaphysique. Ces systèmes troublent les écoles;

(1) *Vir celeberrimus Victor Cousin, ipsius Petri in cathedra philosophica successor et languescentis in Gallia philosophici studii hoc tempore stator et vindex.* Voyez l'ouvrage intitulé *Petri Abœlardi Sic et Non primum integrum ediderunt Ernestus Ludov. Theod. Henke et Georgius Steph. Lindenkohl;* un vol. in-8°, Marbourg 1851.

mais d'abord ils ne troublent que les écoles. Bientôt de la métaphysique ils passent dans la religion et de la religion dans l'état. Les voilà sur la scène de l'histoire; ils interviennent dans les événemens de ce monde, suscitent des conciles, occupent des rois. Un Guillaume le Conquérant est mis en mouvement par le clergé d'Angleterre contre le nominaliste Roscelin, et Louis VII préside l'assemblée où saint Bernard, le héros du siècle, porte la parole contre le conceptualiste Abélard, le maître d'Arnaud de Brescia. Encore n'est-ce là qu'un épisode. Laissez marcher le temps : le conceptualisme, qui pendant près de deux siècles a retenu dans son sein le nominalisme, le laisse échapper enfin, et cette nouvelle conséquence ou plutôt cette conséquence renouvelée du même principe, trouvant des temps plus favorables, jette un bien autre éclat, soulève de bien autres tempêtes. Un autre Roscelin, Okkam, en appliquant encore une fois le nominalisme à la théologie et par la théologie à la politique, fait échec au pape, met dans sa querelle un roi et un empereur, et, s'abritant contre les foudres de Rome sous les ailes de l'aigle impériale, il peut dire avec un légitime orgueil au chef du saint-empire : « Défends-moi avec ton épée; moi, je te défendrai avec ma plume. *Tu me defende gladio, ego te defendam calamo.* » Abandonné par le roi de France, secouru par l'empereur d'Allemagne, l'indompté franciscain, échappé au cachot de Roger Bacon, meurt dans l'exil à Munich; mais il a enseigné à Paris, et cette terre n'a jamais laissé périr aucun des germes qui lui ont été confiés. L'Université de Paris embrasse la doctrine proscrite; le nominalisme victorieux répand l'esprit d'indépendance; cet esprit nouveau produit les conciles de Constance et de Bâle, où siégent les grands nominalistes Pierre d'Ailly, Jean Gerson, ces pères de l'église gallicane, sages réformateurs dont la voix n'est pas écoutée, et que remplace bientôt cet autre nominaliste qui s'appelle Luther. Il ne faut donc pas tant plaisanter avec la métaphysique, car la métaphysique, ce sont les principes premiers et derniers de toutes choses. La philosophie scolastique a donc aussi sa grandeur; elle mérite l'intérêt de l'histoire et par elle-même et par les événemens auxquels elle se lie, et quelque chose de cet intérêt doit se réfléchir jusque sur son enfance si obscure et si négligée. La première époque de la philosophie scolastique est une époque de barbarie à la fois et de lumière; c'est Charlemagne qui l'ouvre, ce sont les écoles carlovingiennes qui la remplissent; tout son trésor est l'Aristote de Boèce, tout son travail est la glose, et son résultat une première polémique où luttent déjà toutes les opinions. Abélard résume cette polémique et couronne cette époque. A ce titre, il mérite d'être sérieusement étudié... »

L'éloquent écrivain donnait ici l'exemple en même temps que le

précepte; la belle page que nous venons de citer est empruntée à cette introduction du *Sic et Non* qui a jeté tout à coup une si vive lumière sur la philosophie du moyen âge. Qu'est-ce donc que cet ouvrage, le *Sic et Non?* Une vaste collection de textes empruntés à l'Écriture et aux pères, collection étrange et dont la pensée seule est singulièrement hardie, car il résulte de cet assemblage d'opinions que sur maintes questions théologiques les évangélistes, les apôtres, les pères, les docteurs ont donné des réponses différentes. Abélard pose les problèmes et cite les solutions contraires que lui fournissent ses lectures; d'un côté se trouvent l'affirmation, de l'autre la négation, et toutes les deux ont pour elles des autorités considérables. En un mot, le oui et le non, le pour et le contre, sont confrontés par le maître; de là le titre de cette singulière compilation, comme il l'appelle, *Sic et Non*. Il n'y a donc pas d'unité dans l'enseignement de l'église? Il n'y a donc rien de certain dans la tradition? L'unité existe, la certitude aussi, mais il faut les conquérir; comment? Par la dialectique. Voilà le sens du livre, voilà la portée de cette entreprise. Abélard ne donne pas lui-même l'exemple de cette recherche qu'il recommande ici; il ne révèle pas à son lecteur la solution des antinomies qu'il prend plaisir à ranger en bataille; cette récompense était réservée sans doute aux innombrables auditeurs qu'il réunissait autour de sa chaire, et qu'il entraîna jusque dans les thébaïdes de son exil. M. Cousin a dit spirituellement que ce livre était « la table des matières de ses traités dogmatiques de théologie et de morale; » on peut y voir aussi une sorte de programme de ses plus audacieuses leçons. Avec quelle curiosité les jeunes théologiens du XIIe siècle ne devaient-ils pas se porter aux leçons d'un dialecticien qui, après avoir accumulé ainsi de telles difficultés, se faisait fort de les résoudre!

Il ne faut pas vouloir rapprocher des périodes que séparent des abîmes; comment ne pas remarquer toutefois de curieuses analogies, en même temps que des différences frappantes, entre les antinomies d'Abélard et celles d'Emmanuel Kant? Abélard nous montre dans la tradition chrétienne des affirmations qui s'excluent, et cependant, malgré cet antagonisme d'autorités diverses qui semblent condamner l'esprit au doute, il conduit ses auditeurs ou promet de les conduire à une solution qui satisfera leur pensée et confirmera leurs croyances. Kant signale dans nos facultés mêmes des tendances opposées, des lois contradictoires, tellement que nous sommes réduits, si son système est vrai, à une incertitude absolue sur toutes choses, et ce même homme, appuyé sur le sentiment moral, va reconstruire à sa manière l'édifice qu'il vient de détruire. Les antinomies de Kant portent sur les facultés de l'entendement humain, c'est-à-dire

sur la vie même de l'esprit, et c'est là ce qui donne à sa philosophie un caractère si désespérant pour ceux qui en subissent les formules sans pouvoir en admettre le correctif. Les antinomies d'Abélard offraient-elles des difficultés moins redoutables aux hommes du moyen âge? Elles portaient sur l'Écriture sainte, sur le texte des Évangiles, sur les décisions des Pères, c'est-à-dire sur ce qui était alors le fondement de la vie intellectuelle et morale. Du scepticisme de Kant est sorti un immense effort de la pensée philosophique, et l'*assembleur* d'antinomies a eu pour héritiers les intrépides constructeurs de systèmes qui ont prétendu à la science universelle; du doute provisoire d'Abélard est né le vigoureux élan de la dialectique du moyen âge, et les successeurs de l'homme qui ne voyait que des contradictions dans les textes consacrés ont trouvé dans ces textes mêmes une parfaite conformité avec la philosophie d'Aristote. On a souvent comparé Abélard avec Descartes : si l'on songe aux antinomies du *Sic et Non*, il n'est peut-être pas hors de propos de signaler aussi ses rapports indirects avec Emmanuel Kant.

Il y a des rapprochemens plus curieux à faire entre Abélard et certains écrivains de l'Allemagne, bien que le précurseur de Descartes soit une physionomie toute française. Il est vrai que les Allemands dont je parle n'ont fait eux-mêmes que reprendre des idées françaises et les développer avec vigueur. En confiant à la dialectique le soin de résoudre les antinomies des Écritures, Abélard devait être amené nécessairement à fonder ou du moins à provoquer une science nouvelle, la critique des livres saints. C'est là en effet une des choses qui donnent au *Sic et Non* une importance particulière. Les bénédictins Martène et Durand, expliquant pourquoi ils ne publient pas le *Sic et Non* dans leur *Thesaurus* avec l'*Hexameron* et la *Theologia christiana*, disent que cet ouvrage est indigne de voir le jour, et qu'il mérite d'être condamné aux ténèbres éternelles. D'où vient une telle colère chez les doux et pieux érudits? Rien de plus simple : ils venaient d'entendre la grande voix de Bossuet foudroyant Richard Simon, et ils retrouvaient chez le théologien du XIIe siècle les principes de cette science qui effrayait l'évêque de Meaux. Oui, ce savant, cet audacieux Richard Simon que Bossuet a combattu avec tant de colère et d'épouvante, ces théologiens de Berlin ou de Halle, de Goettingue ou de Tubingue, qui depuis plus d'un demi-siècle ont renouvelé le champ de la tradition évangélique avec une curiosité si ardente, quelquefois même avec une émotion si religieuse, ont eu pour précurseur en ces périlleux domaines le grand orateur philosophique de la montagne Sainte-Geneviève. L'exégèse allemande, si fière des hommes éminens qu'elle a produits, des laborieuses écoles qu'elle a fondées, et qui, tout mis

en balance, accepte résolûment les dangers de la critique en échange du bien qu'elle en tire, l'exégèse allemande ne se rappelle pas assez qu'elle est née en France au XIIe siècle, et qu'elle y a grandi au XVIIe. Quant à ceux qui lui opposent parmi nous une fin de non-recevoir en la traitant de rêverie germanique, ils oublient tout simplement quelques-unes des plus vives pages de notre histoire. A force de circonscrire l'esprit français, on le rapetisse et le dénature. Vouloir absolument lui donner une correction irréprochable, c'est lui enlever une part de sa vie. La vérité est qu'aux grandes époques de notre développement intellectuel, aux époques de fortes croyances et d'énergie philosophique, le génie de notre pays n'a pas craint d'examiner l'objet de sa foi et de lire avec les yeux de l'esprit les textes les plus sacrés. Le silence sur ce point ne saurait être une preuve de soumission, c'est un signe de tiédeur et d'indifférence, quand ce n'est pas un signe de dédain. Il est naturel, à mon avis, que la science des Schleiermacher et des de Wette, des Baur et des Ewald, soit née dans la France de saint Bernard. Saint Bernard l'a condamnée : qu'importe ? Cette apparition extraordinaire de l'exégèse à côté du moine de Clairvaux n'en est pas moins un témoignage de vitalité religieuse aussi remarquable à sa manière que les triomphes du puissant thaumaturge. Il est impossible d'ailleurs de ne pas être touché quand on voit des principes si sages, des recommandations si naïvement, si tendrement chrétiennes, unis chez Abélard aux premières hardiesses de la pensée. Il ne craint pas de dire que certains passages ont dû être altérés dans tel ou tel Évangile par l'ignorance des copistes ; il ose affirmer que le langage du Sauveur, en face d'une multitude grossière, a dû être nécessairement un langage figuré, et que c'est à la théologie d'interpréter ces figures ; mais quelle circonspection, et surtout quelle tendresse dans ses conseils, lorsqu'il exige de l'interprète des livres saints la piété du cœur, l'humilité de l'esprit, et principalement cette charité « qui croit tout, espère tout, souffre tout, et ne soupçonne pas facilement le mal chez ceux qu'elle aime ! » *Quæ omnia credit, omnia sperat, omnia suffert, nec facile vitia eorum quos amplectitur suspicatur.*

Il semble que l'auteur du *Sic et Non* abandonne ici les principes qu'il vient de proclamer, car enfin, si les traditions religieuses ne peuvent être interprétées qu'avec une charité *qui croit tout et souffre tout*, que deviennent les droits de la critique ? Prenez garde ; Abélard manque souvent de précision dans le langage, et, gêné d'ailleurs par les entraves de son temps, il a besoin, lui aussi, d'un interprète charitable qui mette sa pensée en lumière. Si je comprends bien l'enchaînement de ses idées dans ce *prologue*, je crois découvrir ici un principe très important, et qu'il n'est pas inutile de rap-

peler à l'exégèse de nos jours. Abélard a voulu dire que, pour faire efficacement cette critique des livres saints, il fallait y être préparé par un vif sentiment de la vérité religieuse. La première condition en telle matière, c'est la piété, l'humilité, la charité, c'est-à-dire une complète initiation à la vie chrétienne. Comment décider que le texte a été altéré, comment oser entreprendre l'interprétation de telle ou telle figure, si la conscience du chrétien ne vient pas continuellement en aide au savoir du critique? Une fois cette condition remplie, Abélard n'hésite plus à défendre la liberté de l'interprète; il va même jusqu'à revendiquer ce que Bayle appellera plus tard *le droit de la conscience errante*. « Dieu, dit-il, qui sonde les cœurs et les reins, juge moins les actes que les intentions. Quiconque dit ce qu'il croit la vérité simplement, sans fraude, sans duplicité, est absous devant lui. » Ne semble-t-il pas qu'on entende parler un homme de nos jours? Et ne croirait-on pas avoir affaire à un disciple de Descartes, quand on voit le théologien du XIIe siècle faire du doute provisoire la condition de la science? « C'est le doute, s'écrie-t-il, qui conduit à la recherche, et la recherche à la vérité. » Il y a en un mot dans ce *prologue* un mélange d'ardeur et de retenue, de hardiesse et de circonspection, qui donne un singulier charme à ce premier essor de la pensée libre.

J'ai dit que l'Allemagne oubliait trop aisément l'origine toute française de cette science nouvelle appelée la critique des livres saints; la publication des œuvres inédites d'Abélard par M. Victor Cousin, surtout la publication du *Sic et Non*, eut pour effet de rappeler à nos voisins ces titres de la France. M. Cousin avait publié le *Sic et Non* d'après un manuscrit d'Avranches et un manuscrit de Tours; un autre manuscrit de cet ouvrage se trouve à la bibliothèque de Munich, et l'illustre éditeur n'avait pu en faire usage. Deux Allemands, deux théologiens, M. Henke et Lindenkohl, comparant le texte donné par M. Cousin avec le manuscrit de Munich, furent frappés de certaines lacunes dans l'édition française. M. Cousin du reste avait indiqué lui-même ces lacunes. Pour des œuvres si éloignées de nous et qui contiennent tant de fatras au milieu de pages intéressantes, le respect superstitieux du texte n'est certainement pas une obligation absolue. Sans doute il ne faut rien modifier dans l'œuvre qu'on édite; mais est-il nécessaire de la donner tout entière? M. Cousin ne le pensa pas, et il prévint loyalement son lecteur des suppressions qu'il avait faites. « Nous avons publié, dit-il, intégralement toutes les questions qui présentent encore aujourd'hui quelque intérêt, et nous avons eu soin de donner le titre de toutes les autres et de marquer leur place, afin qu'on eût une idée exacte de cette singulière composition. » MM. Lindenkohl et Henke, dans leur

scrupuleuse exactitude, crurent qu'il y avait lieu de publier le manuscrit de Munich en indiquant les endroits où ce manuscrit diffère de ceux de Tours et d'Avranches, et surtout en rétablissant les passages supprimés par l'éditeur français. Cette édition allemande du *Sic et Non* a paru à Marbourg en 1851; elle a été exécutée avec soin, avec amour, et si elle fait grand honneur aux deux théologiens d'outre-Rhin, elle n'est pas un moindre titre pour l'auteur de l'édition *princeps*, sans les travaux duquel l'ouvrage n'eût pas vu le jour. Quant aux passages que M. Cousin avait cru devoir omettre tout en les signalant, et que les consciencieux Allemands ont restitués avec un religieux respect, je m'assure que le lecteur ne donnera pas tort à l'éditeur français. J'ai collationné ces pages, et je n'y ai rien trouvé qui justifiât les réclamations des nouveaux éditeurs. Ce n'est donc pas là qu'est l'intérêt de l'édition de Marbourg, et je ne me serais pas arrêté à ce détail, si les deux théologiens allemands n'y avaient attaché une importance légèrement emphatique. L'intérêt de leur travail à nos yeux, c'est l'impression qu'ils ont reçue en lisant le manifeste d'Abélard, c'est l'inspiration qui les a soutenus dans leurs recherches. Pour ces compatriotes de Schleiermacher, de Baur et d'Ewald, Abélard est le promoteur de la critique des livres saints, et s'ils publient avec tant de soin ce recueil d'antinomies intitulé *le Pour et le Contre*, c'est que le critique du XIIe siècle peut encore, à leur avis, exercer une action salutaire sur les critiques du XIXe.

Recueillons ce précieux témoignage de la théologie germanique. M. Cousin, de son regard sûr et perçant, avait parfaitement démêlé ce caractère si important du *Sic et Non*. « Au premier coup d'œil, dit-il, c'est ici une pure compilation d'autorités contraires; mais en réalité c'est une construction de problèmes et d'antinomies théologiques puissamment établis, qui condamnent l'esprit à un doute salutaire, le prémunissent contre le danger de toute solution étroite et précipitée, et le préparent à des solutions meilleures. » M. Ernest Henke, dans la préface de l'édition de Marbourg, développe cette pensée de M. Cousin, et la rend sienne en l'appliquant à la situation actuelle des églises protestantes en Allemagne. « Sans doute, dit le prudent théologien, les intentions qui ont dicté ce livre à Abélard ne sont pas exemptes de tout blâme; cette ardeur à trouver des dissentimens chez les chefs de la foi et à les mettre en lumière est la marque d'un esprit partial, qui prend plaisir au mal d'autrui; il faut bien reconnaître d'ailleurs que le XIXe siècle ne ressemble en rien au XIIe, et que si, au temps d'Abélard, il n'était pas inutile d'éveiller les âmes engourdies, de les troubler dans leur somnolence, de les accoutumer enfin à s'approprier librement et hardiment la foi, ce n'est ni la foi aveugle ni la pusillanimité servile

qu'il est urgent de guérir chez les théologiens de nos jours. Leur mal est plutôt le mal contraire. Ce remède périlleux, je veux dire la critique et le doute, qui, prudemment administré, est profitable aux intelligences atteintes de superstition, on le prend aujourd'hui à haute dose; on ne s'en sert plus comme d'un poison dont l'emploi discret peut produire des effets salutaires, on le boit comme l'eau vive qui doit rafraîchir les âmes altérées. Et pourtant, continue M. Henke, on voit à toutes les époques reparaître les mêmes maladies sous des formes différentes; la paresse de l'esprit, la langueur dans l'amour et la recherche des choses divines, cette espèce de lâcheté morale qui nous rend sourds aux avertissemens de la conscience, ce sont là des vices propres à tous les temps. Et combien ces vices deviennent plus dangereux quand certains hommes viennent les ériger en vertus, quand ces mauvais conseillers persuadent à la foule ignorante que, bien loin de vouloir guérir ce mal, il le faut entretenir avec soin! »

« Voilà notre mal, s'écrie encore M. Henke; il a fait irruption de l'état dans l'église, et déjà une nouvelle barbarie nous menace. Comme cet empereur du VIe siècle qui, fermant les écoles de philosophie et ne laissant subsister que les monastères, crut avoir beaucoup fait pour la préparation des futurs ministres de l'église, certaines écoles de notre pays en sont venues à proclamer que ni le travail, ni le zèle, ni l'application aux études philosophiques et théologiques ne sont la vraie préparation au saint ministère. Où est-elle donc, cette préparation? Apparemment dans l'habitude de vociférer avec passion et de calomnier avec audace! C'est pourquoi ils condamnent la recherche ardente de la vérité, cette nourrice d'orgueil, et le désir de connaître les systèmes des penseurs, cette source d'inquiétude pour l'esprit. Oh! que l'inertie vaut bien mieux! Avec elle, ni mouvement d'orgueil à redouter, ni troubles intérieurs. Tout se réduit à un précepte unique : accepter avec soumission les formules proclamées par les hommes qui disposent du pouvoir au sein de l'église, et mépriser ceux qui veulent examiner ces formules, en un mot éteindre en soi l'amour de la vérité. Ce seul sacrifice équivaut à toutes les vertus et en expie l'absence. Le mal dont il s'agit a jeté de trop profondes racines sur notre sol pour qu'il soit possible de l'extirper du premier coup; il peut arriver cependant, au XIXe siècle comme au XIIe, que le livre d'Abélard y apporte quelque remède. Écrit dans une époque presque entièrement privée de ces ressources littéraires dont nous sommes si abondamment pourvus aujourd'hui, il nous offre les commencemens de plusieurs sciences tout à fait inconnues jusqu'alors, je veux dire la critique sacrée, l'histoire des dogmes, la théologie biblique, et enfin la dogmatique élevée sur cette triple base; non-seulement donc il pourra recommander aux

théologiens de nos jours la science de l'histoire et l'étude attentive des matériaux bien autrement riches dont elle dispose aujourd'hui, non-seulement il leur offrira une anthologie des pères de l'église rassemblée d'une main ingénieuse, mais il leur rappellera que l'auteur l'a surtout composée pour provoquer ses lecteurs à la recherche du vrai et aiguiser leur intelligence par cette recherche. »

Une telle page mérite d'être conservée; nous la recommandons à ceux qui écriront un jour l'histoire de la critique religieuse au XIXe siècle. L'auteur, théologien pieux autant que libéral, a éprouvé naïvement en face de cette résurrection d'Abélard ce que bien des esprits ont éprouvé, il y a six cents ans, à la voix d'Abélard en personne. Abélard éveillait les esprits, et, *les prémunissant contre toute solution étroite et prématurée*, il les préparait à une foi non-seulement plus haute, plus lumineuse, mais plus vivante et plus efficace, puisqu'elle était le produit de leurs efforts. M. Henke connaît les dangers de ce qu'on appelle la critique; il sait qu'on peut abuser de tout, et que le remède peut se changer en poison, comme le poison peut devenir un remède; mais, chrétien convaincu, le pire de tous les maux à son avis, c'est la torpeur de l'âme, et par ce mot il entend surtout la pusillanimité des esprits qui craignent pour leur foi le moindre rayon de lumière. Aussi, maintenant que les excès de la critique ont ramené les églises protestantes d'Allemagne sous le joug d'un dogmatisme intolérant, maintenant qu'on voit des consistoires proscrire la science à tort et à travers, le pieux théologien de Marbourg ne craint pas d'invoquer l'assistance d'Abélard. « Il a réveillé les consciences de son temps, s'écrie M. Henke; il peut encore réveiller les nôtres. »

On ne s'attendait pas à cette justification d'Abélard au nom de la foi chrétienne et du réveil des âmes. Parmi les ouvrages qu'a suscités la publication de M. Cousin, si la première place appartient sans conteste à l'*Abélard* de M. de Rémusat, je n'hésite pas à donner la seconde à l'édition du *Sic et non* de MM. Ernest Henke et George Lindenkohl. Critique pénétrant, cœur libéral, intelligence initiée à tous les secrets de la dialectique, à tous les problèmes de la philosophie, M. de Rémusat a surtout cherché dans Abélard le dialecticien et le philosophe : il est naturel que des théologiens, et des théologiens allemands, aient vu dans ses œuvres, par-dessus toute autre chose, le promoteur de la critique théologique. L'ouvrage de M. de Rémusat, en même temps qu'il contenait une vive peinture du XIIe siècle, sert à faire apprécier l'école historique du XIXe; le *Sic et Non* publié à Marbourg, hommage rendu à la théologie du moyen âge, a aussi sa place marquée dans la critique religieuse de notre époque. Enfin, par des mérites très opposés, ces deux ouvrages si

différens se rattachent également à l'influence de M. Cousin; il est probable que ni l'un ni l'autre n'aurait vu le jour, au moins dans la forme qu'ils ont revêtue, si les *Œuvres inédites* d'Abélard n'avaient vu le jour en 1836.

La publication du *Sic et Non* éclairait donc d'une lumière inattendue la philosophie du XIIe siècle; on ne peut pas dire cependant que la doctrine d'Abélard fût dès lors complétement dévoilée. Outre le *Sic et Non*, le volume des *Œuvres inédites* publié en 1836 contenait sans doute des pages importantes, plusieurs traités de logique, des commentaires sur Porphyre, en un mot toute une série de fragmens qui formaient dans leur ensemble un exposé assez complet de la dialectique du maître : où étaient sa théologie, sa psychologie et sa morale? Ces autres écrits si curieux, qui, avec le *Sic et Non* et les traités de dialectique, formaient les œuvres complètes de l'adversaire de saint Bernard, étaient enfouis alors dans une édition incorrecte et confuse donnée au commencement du XVIIe siècle par le conseiller d'état Adrien d'Amboise. Si l'on en croit une note communiquée à Bayle par un anonyme, et insérée dans le *Dictionnaire* du célèbre critique (article *Amboise*), cette édition de 1616 serait l'œuvre de Duchesne, qui en aurait fait don au conseiller d'état. Il paraît certain que toute une partie de cette édition porte le nom de Duchesne, tandis que la première page des autres exemplaires en attribue la publication au conseiller d'Amboise. C'est ainsi que chacun de ces deux personnages, l'érudit et le magistrat, est indiqué tour à tour comme l'éditeur des œuvres d'Abélard par les écrivains qui ont eu à s'occuper de ces matières. Quoi qu'il en soit, l'édition de 1616, intéressante à bien des titres, puisqu'elle contient entre autres documens les mémoires d'Abélard sur sa vie et ses malheurs, n'était en définitive qu'un assemblage informe. Cent ans après, en 1717, les deux bénédictins Martène et Durand publiaient dans leur *Thesaurus novus anecdotorum* deux autres ouvrages d'Abélard qui n'avaient pas encore vu le jour, la *Theologia christiana* et l'*Hexameron*. Quelques années plus tard, un bénédictin allemand, continuateur de Martène et Durand, dom Bernard Pez, faisant imprimer à Augsbourg (1721-1729), sous le titre de *Thesaurus anecdotorum novissimus*, un vaste recueil de documens relatifs à l'histoire de l'église, y insérait au tome troisième un traité psychologique d'Abélard intitulé : *Ethica, seu liber dictus : scito te ipsum*. Enfin en 1831 M. F.-H. Rheinwald éditait à Berlin le curieux dialogue où le théologien du XIIe siècle, en son audacieuse candeur, n'avait pas craint de mettre aux prises un philosophe, un Juif et un chrétien, *Dialogus inter philosophum, Judæum et christianum*. Il fallait donc s'adresser à la fois aux savans de France et d'Allemagne pour con-

naître les œuvres d'Abélard. De l'édition de Duchesne ou d'Amboise il fallait passer aux in-folio des bénédictins, et ce que n'avaient pas donné les imprimeries parisiennes, on était obligé de le demander à Augsbourg ou à Berlin. M. Cousin, au moment même où il publiait les œuvres inédites du vieux maître, comprit bien qu'il n'importait pas moins de rassembler ses écrits déjà imprimés, il est vrai, mais plutôt enfouis que mis au jour dans les collections bénédictines. « J'appelle de tous mes vœux, je seconderais de tous les moyens qui sont en moi une édition complète des œuvres de Pierre Abélard. Si j'étais plus jeune, je n'hésiterais point à l'entreprendre, et je signale ce travail à la fois patriotique et philosophique à quelqu'un de ces jeunes professeurs, pleins de zèle et de talent, auxquels j'ai ouvert la carrière et que j'y suis avec tant d'intérêt. »

Si j'étais plus jeune! M. Cousin écrivait cela en 1836, et treize ans plus tard, commençant à réaliser son vœu, il donnait au monde savant, avec le concours de MM. Charles Jourdain et Eugène Despois, le premier volume des œuvres complètes de Pierre Abélard. Malheureusement la révolution de 1848 venait d'éclater au moment où s'achevait l'impression de ce volume *in-quarto*, entreprise en des temps plus calmes, destinée à des loisirs plus studieux; les secours sur lesquels M. Cousin pouvait compter, dans une société paisible et de la part d'un gouvernement ami des lettres, se trouvaient ajournés pour longtemps. Quand la société même était mise en question, il y avait autre chose à faire pour les particuliers et pour l'état que de s'intéresser à l'érection d'un monument philosophique. M. Cousin ne se découragea point : seul ou presque seul, il se chargea de cette œuvre nationale, et il a eu l'insigne honneur de l'accomplir. Le second volume a paru en 1859; ajoutez-y les *Œuvres inédites* publiées en 1836, et vous avez en trois volumes *in-quarto* tout ce qui existe aujourd'hui des écrits d'Abélard.

Le premier volume s'ouvre par les lettres d'Abélard, et la première de toutes est celle qu'il écrit du monastère de Saint-Gildas à un ami inconnu pour se consoler et se fortifier lui-même par le récit de ses malheurs. On peut voir dès le début avec quel soin scrupuleux M. Cousin s'est acquitté de sa tâche. Le texte donné par Amboise et Duchesne en 1616, celui que l'Anglais Rawlinson a publié en 1718, et que le savant Orelli a si violemment condamné comme l'œuvre d'un faussaire, enfin le texte d'Orelli lui-même, ont été confrontés, examinés, discutés par l'éditeur, comme s'il s'agissait d'un des maîtres de la littérature ancienne. Bien des écrivains, depuis dom Gervaise, ont traduit les lettres d'Abélard et d'Héloïse. M. Cousin cite les traductions de Bastien, de Longchamps, de Turlot, de M. Oddoul; on peut ajouter à cette liste l'élégante étude de M. Paul Tiby : *Deux couvens au moyen âge, ou l'abbaye de*

Saint-Gildas et le Paraclet au temps d'Abélard et d'Héloïse (1); mais, quelque intérêt que puissent présenter ces travaux, les traducteurs, y compris le bénédictin Gervaise, ne s'étaient pas inquiétés des altérations du texte, et l'on peut dire qu'avant l'édition de M. Cousin la plus grande incertitude régnait sur maintes parties de ces lettres. Entre les affirmations hasardeuses de Rawlinson et les critiques défiantes d'Orelli, quel moyen de se décider? Il fallait pour cela un philosophe et un philologue, un homme qui connût bien la littérature du XIIe siècle et la langue particulière d'Abélard. Nul n'était mieux désigné que M. Cousin pour ce rôle d'arbitre; il l'a rempli en effet avec une sûreté magistrale, donnant raison ou tort à Orelli selon l'occurrence, repoussant comme lui les interpolations évidentes de Rawlinson, mais rompant sans hésiter avec ce censeur irritable quand sa critique soupçonneuse transforme en œuvres apocryphes toute une série de lettres où chaque mot révèle la main d'Abélard. Les précieuses notes de Duchesne ont été conservées comme elles méritaient de l'être. Les variantes des divers manuscrits sont indiquées au bas de chaque page, des introductions particulières précèdent chacun des traités, et servent de guide au lecteur; en un mot, rien n'a été omis de ce qui pouvait faciliter l'étude de ces curieux documens, et introduire les esprits studieux dans les arcanes du moyen âge.

Héloïse, on peut le dire, remplit le premier volume. Ces lettres touchantes, tant de fois traduites, mais dont il faut désespérer de rendre la grâce et la passion, les voici dans la langue même où la malheureuse femme épanchait ses douleurs. Dès les premiers mots, elle se peint tout entière : *Unico suo post Christum, unica sua in Christo.* Ce maître, cet ami, cet époux, qu'elle ne sait plus comment nommer, elle l'appelle toujours : *unice meus.* Quelle ardeur et quelle chasteté tout ensemble! Son amour épuré n'en brûle pas de flammes moins vives. Bien loin de là, puisqu'elle aime en Dieu désormais, pourquoi ne laisserait-elle pas un libre cours aux sentimens de son âme? Purifier son affection afin de s'y livrer sans scrupule, telle fut la destinée d'Héloïse. C'est sur l'autel que son cœur se consume. Jamais le dévouement d'une âme à une autre âme, jamais l'abandon, le sacrifice, l'amour enfin n'a éclaté sous des formes plus sincères et plus vives. Le langage même dont se sert Héloïse, ces recherches, ces prétentions scolastiques, qui ne sont pas sans élégance sur ses lèvres, ne croyez pas que ce soit seulement le ton général du XIIe siècle; c'est le style d'Abélard, et, dans l'emploi qu'en fait l'abbesse du Paraclet, on sent encore le désir de rendre hommage à ce maître, qui est à ses yeux le maître unique après Jésus. L'hu-

(1) Paris, Techener, 1851.

milité d'un cœur qui s'est donné à jamais apparaît à chaque ligne de ces pages trempées de larmes. On trouve parfois qu'elle s'humilie trop lorsqu'on lit les réponses d'Abélard ; mais ce contraste même la relève, et son abaissement lui assure une dignité immortelle. « Héloïse, a dit M. de Rémusat, est la première des femmes. » Il faut lire dans le texte donné par M. Cousin cette correspondance incomparable, et si l'on songe au milieu de quel monde apparut un amour si complet, si dévoué, si résigné au sacrifice, si délicatement purifié, si ardemment associé aux extases de la vie religieuse, on ne trouvera pas que l'historien d'Héloïse ait placé trop haut cette merveilleuse figure.

C'est à Héloïse encore que se rapportent les autres ouvrages renfermés dans le premier volume, ici tout un recueil de vers, là toute une série de sermons pour les principales fêtes de l'année. Amboise, au XVIIe siècle, avait eu en sa possession un grand nombre d'hymnes ou de séquences composées par Abélard pour l'abbesse du Paraclet, et, bien qu'il y trouvât une tendre inspiration chrétienne, il avait négligé, on ne sait pourquoi, de les insérer dans son édition. Un savant belge, M. OEhler, les a retrouvées à Bruxelles il y a quelques années, et il songeait à les publier quand la mort l'emporta : peu s'en fallut que ce secret ne disparût avec lui; mais M. Cousin veillait sur l'intéressante découverte, il s'empressa d'acquérir les copies fidèlement prises par M. OEhler, et on peut lire dans les *Œuvres complètes* d'Abélard quatre-vingt-treize hymnes que l'on croyait perdues. Le principal intérêt de ces poésies assurément, ce sont les circonstances où elles sont nées; Héloïse les avait demandées à Abélard pour les faire chanter à ses religieuses. La collection de ses sermons n'a pas une moindre valeur; d'après le *Sic et Non* et les *traités de dialectique*, on se représente aisément le grand orateur tenant suspendue à ses lèvres la foule immense des jeunes théologiens avides de lumières nouvelles, avides surtout de combats spirituels et d'émotions philosophiques; on se figure moins bien ce roi de l'école cherchant à édifier une communauté de femmes. La dialectique domine dans ces sermons, une dialectique souvent bizarre, confuse, pédantesque, hérissée de citations sans fin; on y rencontre pourtant quelques mouvemens du cœur, et c'est là en définitive un curieux épisode dans l'histoire de la prédication au moyen âge. Le sermon sur saint Jean-Baptiste est remarquable entre tous par la hardiesse des pensées et la vivacité des peintures. Je ne m'étonne pas d'y trouver une amère satire de la société monacale du XIIe siècle, puisque saint Bernard a poursuivi d'anathèmes bien autrement redoutables certains couvens de son époque; mais on peut être surpris qu'Abélard traite si longuement un pareil sujet devant les sœurs d'Héloïse. « Quel collecteur d'impôts, s'écrie-t-il, est plus avide,

plus rapace, plus acharné à sa proie, que le ventre des moines? » C'est à des hommes du moins que parlait saint Bernard quand il traçait des tableaux de ce genre, et la satire était justifiée chez lui par les nécessités de l'enseignement moral. Le panégyrique de saint Paul, qui fait partie de ces curieux sermons, ne doit pas être lu sans doute à côté de celui de Bossuet; on y trouve cependant des accens assez fiers, la grandeur du sujet a manifestement élevé le ton de l'orateur. Si l'évêque de Meaux appelle saint Paul « le principal coopérateur de la grâce de Jésus-Christ dans l'établissement de l'église, » Abélard exprime la même pensée par ces mots énergiques : « La conversion de saint Paul a été la conversion du monde. » Signalons aussi les sermons sur la Pentecôte, dont la fête était célébrée au Paraclet avec une piété particulière. Il y a jusqu'à cinq sermons consacrés au Saint-Esprit; on y sent un enthousiasme philosophique autant que religieux, et si l'âme du dialecticien a fait éclater quelque part un désir d'édification sincère, c'est peut-être dans ces pages qu'il faut en chercher la trace.

« O ma sœur Héloïse, chère autrefois dans le siècle, très chère maintenant en Jésus-Christ, la logique m'a rendu odieux au monde! » Ainsi parle Abélard dans la lettre qui termine le premier volume des œuvres complètes; le second volume contient tous les écrits qui ont attiré sur la tête du logicien de si violens orages. Après l'*Introduction à la Théologie*, voici les ouvrages condamnés par le concile de Sens. Le premier est le *Commentaire sur l'Épître aux Romains*, où l'audacieux interprète des mystères, voulant expliquer le dogme de l'incarnation, le dénature et le détruit. « Quoi! s'écrie-t-il, la mort du Christ serait un moyen de satisfaire la justice de Dieu et de le réconcilier avec le genre humain! Cette mort au contraire, aggravant les crimes de l'homme, ne devait-elle pas accroître la colère divine? Si la désobéissance d'Adam a été un péché si funeste que la mort seule du Christ ait pu l'expier, quelle expiation faudra-t-il pour racheter l'homicide du Christ? » Voilà une objection bien hardie pour un théologien du temps de saint Bernard. Prenez garde, Abélard ne parle pas ici en son nom : il pose une objection et prétend la réfuter; mais l'attaque est si vive et la réponse si faible, que l'intention du philosophe devait être plus que suspecte à ses contemporains. Le livre *Scito te ipsum* contient des opinions qui devaient scandaliser plus gravement encore les hommes du XIIe siècle. — C'est l'intention seule, dit Abélard, qui fait le mérite ou le démérite d'un acte. Si les hommes qui ont crucifié Jésus et persécuté les martyrs obéissaient à leur conscience, ils n'étaient pas coupables. — Étranges subtilités de ce dialecticien, qui, menacé lui-même par l'intolérance très convaincue de son époque, prépare des excuses à tous les intolérans, fournit des armes à tous les fanatiques! Grâce à M. Cousin,

nous pouvons suivre aisément dans le texte même les bizarres erreurs de cette pensée, chez qui l'inexpérience, unie à de généreuses hardiesses, produit de si étonnans contrastes.

Oui, hardiesse naïve et inexpérience profonde, tel est, ce me semble, le touchant et tragique spectacle que présente la destinée d'Abélard. Quand on lit attentivement ses œuvres, il est impossible de ne pas être ému de sentimens contradictoires. On respecte cet homme qui se lève courageusement pour revendiquer le droit du libre examen; on s'intéresse à cette tentative qui marque une date solennelle dans l'histoire de la pensée humaine; on comprend que ce champion, seul contre tout un monde, est le représentant de nos intérêts les plus chers, et on lui souhaite autant de génie que d'ardeur; mais quelle déception, s'il s'embarrasse dans sa dialectique, s'il a tout à coup le sentiment de sa faiblesse, s'il se trouble en face de son œuvre, si ses meilleures intentions lui sont un piége! C'est un drame pénible assurément que la condamnation d'Abélard au concile de Soissons et surtout au concile de Sens; les violences de saint Bernard, l'abattement du novateur, l'autorité étouffant la liberté, la foi écrasant la raison, quel douloureux tableau! Il y en a un plus douloureux encore, c'est cette disproportion que nous venons de voir entre le candide élan du penseur et ses véritables forces. Qu'un novateur soit vaincu, qu'un réformateur soit condamné à l'impuissance politique et sociale, telle est la destinée commune. La tragédie qui m'émeut le plus en de semblables épisodes, c'est celle qui se passe au fond de l'âme et dont le monde ne se doute pas, c'est l'impuissance morale d'un esprit inférieur à ses desseins, c'est l'erreur souvent grossière déparant les plus nobles pensées, c'est enfin le désarroi d'une conscience généreuse et la déroute d'une grande cause.

Et pourtant il est bon que cette tentative ait eu lieu. Si le génie d'Abélard n'a pas égalé sa bonne volonté, si de regrettables erreurs ont compromis ses efforts, il n'en a pas moins pressenti et préparé l'avenir. Qui donc en effet est sorti vainqueur de cette lutte? Saint Bernard, dites-vous? Non, il a réduit Abélard au silence, mais il n'a pas été vainqueur, car ce n'est pas la personne d'Abélard qu'il poursuivait, c'était la liberté philosophique, et cette liberté est invincible. D'Abélard à Descartes, de Descartes jusqu'à nous, ce principe, qui semble étouffé par le concile de Sens, s'affermit de siècle en siècle. Déjà, du vivant même d'Abélard, l'illustre vaincu, enfermé à Cluny, pouvait compter avec orgueil tous ses disciples, qui occupaient les premières places de l'église. C'étaient des évêques, des cardinaux, ce furent même des papes; c'étaient aussi les plus grands docteurs du XIIe siècle, Gilbert de La Porée, Alain des Iles, Hugues de Saint-Victor, Pierre Lombard, Jean de Salisbury. On voit bien

qu'il n'était pas vaincu : la liberté est immortelle! Est-ce donc l'autorité qui a souffert dans cette lutte? Pas davantage. Liberté et autorité, foi et raison, ce sont là des besoins de l'âme, besoins qui se concilient difficilement, forces opposées qu'il faut accorder, qu'il faut pacifier au moins, mais qu'il est impossible de faire disparaître. Il y a des époques où l'une de ces deux tendances de l'esprit de l'homme prend le dessus et opprime l'autre. Tantôt c'est la foi, une foi aveugle qui est sans pitié pour la raison, tantôt c'est la raison, une fausse raison qui outrage et opprime la foi : luttes impies, et dont la dernière heure peut-être n'a pas encore sonné. L'infirmité de l'humaine nature peut-elle se promettre, hélas! l'équilibre complet de ces deux puissances? Les siècles qui ont le plus approché de cet équilibre sont les siècles privilégiés de l'histoire; c'est par exemple, non pas le siècle tout entier de Bossuet et de Descartes, de Pascal et de Fénelon, mais une bien courte période de cet âge, et encore, dans cet espace si limité, que de conflits secrets, que d'inquiétudes réciproques! L'union complète de ces deux instincts aussi sacrés l'un que l'autre, l'harmonieux développement de la raison et de la foi, du christianisme et de la science, serait la perfection de la vie individuelle et l'idéal des sociétés humaines : — idéal chimérique, dira-t-on, idéal impossible à réaliser, qu'importe? Quelqu'un l'a dit avec autant de profondeur que de grâce, « il n'y a que des commencemens dans la vie. » Parce que l'une des œuvres que la Providence nous impose ne doit pas trouver son couronnement ici-bas, est-ce un motif pour ne pas l'entreprendre? Abélard est le premier qui, à ses risques et périls, ait donné ce grand exemple. Sachons-le bien, l'histoire de saint Bernard et d'Abélard ne fait que produire sur une scène dramatique ce qui se passe obscurément au fond de bien des consciences. Or, quand on voit ces deux dispositions, ces deux forces, le besoin de croire et le besoin de comprendre, si énergiquement personnifiées par des champions comme ceux-là, on s'aperçoit bien vite qu'elles sont de droit divin toutes les deux. Nous sommes donc tenus de les concilier en nous, car elles ne disparaîtront pas au gré de nos passions étroites; c'est Dieu qui les a mises dans nos cœurs, elles dureront autant que durera l'humanité.

Une autre idée me frappe encore quand j'étudie ces premières tentatives de la libre pensée au moyen âge : comment se fait-il que des théologiens de nos jours, des théologiens animés d'inspirations toutes chrétiennes, aient trouvé dans ces œuvres d'Abélard, si gravement suspectes autrefois, une source d'édification religieuse? Comment ces ouvrages, condamnés avec tant de violence au XIIe siècle, peuvent-ils, d'après MM. Henke et Lindenkohl, fournir à notre époque des indications salutaires? S'il ne s'agit que de chercher des

encouragemens à l'esprit d'examen, nous n'avons pas besoin de remonter si haut; cet esprit n'a que faire d'excitations nouvelles, il est mêlé depuis trois siècles à l'air que nous respirons : *in illo vivimus, movemur et sumus*. Ce qu'il y a ici de nouveau et ce qui peut devenir un exemple fécond, c'est l'union de la liberté avec un fonds de croyances positives, en d'autres termes le mouvement au sein de la vie. Trop souvent chez les modernes la liberté de penser se nourrit de pures négations et finit par s'agiter dans le vide. Donnée à l'homme pour enrichir son âme, elle ne sait que l'appauvrir. On voit de fiers esprits s'habituer au doute, à l'indifférence, à l'inertie, et s'y trouver à l'aise pourvu qu'ils puissent se dire que leur pensée est libre; ils ne s'aperçoivent pas que c'est la liberté des fantômes. Un poète inspiré qui est aussi un penseur énergique, M. Edgar Quinet, a vivement peint cette situation morale dans les légendes de *Merlin l'Enchanteur;* ce singulier roi Épistrophius, si libre, si joyeux, si triomphant au milieu de son empire plein de ruines et de poussière, m'apparaît comme la fidèle image de ces vainqueurs, pour lesquels la liberté de penser est le droit de ne penser plus. Si l'on veut bien réfléchir à certaines tendances de notre époque, on verra que c'est là précisément une de nos plus sérieuses maladies. Aussi comment s'étonner de l'abaissement des caractères au moment même où l'on vante avec le plus d'emphase les conquêtes de la libre pensée? Les esprits que la liberté mal comprise a dépouillés de fortes convictions morales appartiennent au premier qui s'en empare. La vraie liberté de l'âme au contraire se meut et se développe au sein des croyances de l'âme : elle vivifie ces croyances en les épurant, elle les féconde en se les rendant propres; elle sait que la foi fait la vie; elle n'oublie pas que la religion est l'objet le plus élevé sur lequel puisse s'exercer son action, et, loin de s'en détourner avec insouciance, elle s'y applique avec ardeur, elle crée des hommes enfin capables de soutenir les plus terribles luttes. Telle fut la libre pensée au moyen âge, tel est son premier représentant, l'héroïque et malheureux auteur du *Sic et Non*. Voilà pourquoi, malgré tant de pages confuses, tant de verbiage, tant de fatras, la plupart des écrits d'Abélard nous offrent encore aujourd'hui un tout autre intérêt que celui de l'érudition. Il y a bien plus ici que des problèmes de scolastique; il y a une leçon de courage, un souffle de vie morale, un *sursum corda* en pratique, et ce n'est pas, j'en suis sûr, par un vain caprice d'antiquaire que le chef de la philosophie française au XIXe siècle a consacré de longues veilles à élever, comme un monument national, l'édition complète des œuvres où revivent ces grands souvenirs.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

DE

LA MÉTHODE EXPÉRIMENTALE

DANS L'ÉTUDE DES PHÉNOMÈNES VITAUX

Les sciences physiques et chimiques ont trouvé depuis longtemps leur méthode d'investigation : c'est l'expérimentation. Non-seulement elles observent les phénomènes qui se développent dans la nature, mais elles s'attachent à placer les corps dans des circonstances spéciales, à en constater toutes les propriétés, dont elles déduisent un code de lois simples qui résument toutes nos doctrines. Ce code règle le monde physique, et il n'y a plus ensuite qu'à le consulter et à l'appliquer pour expliquer et pour reproduire les phénomènes que les élémens déterminent dans la nature par le développement régulier des propriétés qu'on leur a reconnues.

Quelques exemples feront comprendre cette méthode, qui paraît si détournée et dont l'application est si sûre. La terre exerce sur une boussole un effet si complexe qu'il n'est point possible d'en deviner *à priori* la cause et les lois. Pour les découvrir, on s'est condamné à des études de détail. On a pris deux aimans; on a reconnu qu'ils ont deux pôles, qu'ils s'attirent ou se repoussent suivant une formule mathématique dont on a trouvé l'expression; enfin on a cherché comment cette action varie quand on change les dimensions du fer et la nature des milieux interposés. Toutes ces expériences étant faites, il est devenu évident que la terre elle-même se comporte absolument comme si elle contenait à son centre un aimant énergique, et dès lors on a pu calculer quel effet elle exerce en chacun de ses points sur une boussole qu'on y place. C'est ainsi qu'a-

près avoir analysé les aimans, il a été possible de reconstituer et de reproduire dans une synthèse complète le grand phénomène naturel qu'on avait tout d'abord aperçu, et qui fût demeuré inexplicable sans la minutieuse recherche de toutes les lois dont il est la conséquence nécessaire.

La chimie ne procède pas autrement. Mettons 590 parties de potasse dans un verre et 500 parties d'acide sulfurique dans un autre. Quand nous mêlerons les deux liquides, il se dégagera beaucoup de chaleur, et on verra se former une substance nouvelle qui cristallise aisément, qui est neutre, qui a toujours les mêmes propriétés et qui est toujours constituée, quel que soit le mode employé pour la produire, par les mêmes proportions d'acide et d'alcali. Qu'on suppose maintenant des expériences analogues exécutées sur tous les corps possibles, qu'on les rassemble et qu'on les résume, on aura un corps de doctrines qui est la science chimique, et il est possible, en l'appliquant, de prévoir les réactions qui se produisent soit dans la nature, soit dans les arts, lorsqu'on fait agir une substance sur une autre dans des conditions définies. Ces deux sciences se constituent tous les jours par l'application incessante de la même méthode de recherches, et le code des lois naturelles se complétera peu à peu pour servir ensuite à toutes les applications.

A côté cependant de la physique et de la chimie, il y a les sciences qui s'occupent des êtres organisés, animaux et végétaux, et dans ce domaine nouveau on rencontre tout d'abord, outre la matière pondérable et ses propriétés, des phénomènes tout spéciaux, qui se développent progressivement, accomplissent une évolution prédestinée, et qui constituent la vie des êtres. La science ne peut que s'incliner devant la cause de ces phénomènes vitaux; mais, si elle n'a pas la témérité de la vouloir expliquer, elle conserve le droit et le devoir de rechercher le mécanisme et les lois qui président à l'accomplissement des fonctions; elle se limite dans ce sujet d'études, comme elle se limite en astronomie, où elle s'arrête devant la cause qui a constitué et qui maintient l'harmonie du monde. Dans ce domaine restreint et encore si vaste, il faut qu'elle cherche sa méthode et qu'elle établisse ses principes.

Jusqu'à présent, et à de très rares exceptions près, il semble que les naturalistes et les médecins aient voulu se réduire à l'observation pure et simple des phénomènes. Ils ont étudié les organes avec un soin minutieux, ils ont constaté les fonctions accomplies, et s'ils ont cherché à les expliquer, c'est en faisant appel à des causes occultes telles que la *vie* ou le *fluide nerveux;* ils ont fait comme les physiciens des époques anciennes, et ils manifestent pour l'expérimentation une répugnance qu'il est difficile de vaincre. Cette répu-

gnance s'explique jusqu'à un certain point. Les phénomènes vitaux sont loin d'offrir l'invariabilité qu'on rencontre dans les réactions de la physique et de la chimie. On ne peut répéter deux fois la même expérience sur un animal sans trouver quelques dissemblances dans les résultats, et cela tient à ce que les organes des animaux sont des appareils compliqués et variables, dans lesquels nous ne pouvons modifier les conditions de l'expérience à notre gré et sans exercer une influence sur les appareils eux-mêmes.

Il en résulte que les actes les plus simples de la vie, comme la vision et l'ouïe, dans lesquels on ne peut contester l'intervention presque exclusive des forces physiques, perdent un peu de leur simplicité géométrique, parce que ces forces agissent à travers un organisme qui est variable. La complication devient plus grande quand on considère des fonctions plus multiples comme la digestion, les sécrétions et la nutrition, ou les actes innombrables de la végétation, ou enfin et surtout le jeu des organes reproducteurs et du système nerveux. Mais de ce que l'expérimentation donne ici des résultats moins simples, parce qu'ils sont soumis à des causes perturbatrices plus difficiles à éliminer, s'ensuit-il qu'il faille l'abandonner? Quelle autre méthode d'investigation faudrait-il suivre alors? L'empirisme seul resterait, et nous serions condamnés à une ignorance fatale. On ne comprend pas que des esprits sérieux aient pu s'arrêter un instant à un système d'exclusion aussi téméraire et qui nous réduirait à l'impuissance.

Une autre question se présente encore à l'esprit. Il est certain par exemple que les parties vertes des plantes ont la propriété de décomposer l'acide carbonique, dont elles fixent le carbone et dont elles mettent l'oxygène en liberté, et d'autre part on n'a point réussi à reproduire cette action dans les vases de la chimie. Il est certain également que les appareils de la nutrition et de la digestion déterminent la formation de composés que la chimie est le plus souvent impuissante à reproduire par des procédés identiques. Devant cette impuissance actuelle, l'école des forces vitales a cru pouvoir ériger en principe cette hypothèse étrange, que les mêmes élémens obéissent à des lois et à des forces différentes quand ils réagissent dans un être vivant ou dans des appareils inorganisés. Cette supposition toute gratuite n'a pas une plus grande vraisemblance que celle qu'on ferait en astronomie, si on admettait que la lune et la terre s'attirent suivant une autre loi que les étoiles doubles, et il faudrait renoncer à tous les principes scientifiques pour croire que les atomes des corps peuvent avoir des propriétés distinctes dans les êtres vivans et dans les corps inorganisés. C'est contre cette tendance à l'empirisme, contre cette hypothèse du renversement des propriétés

des élémens, que nous voulons réagir ici, non pas en combattant les argumens des vitalistes par des raisons philosophiques, mais par un enseignement bien autrement sérieux, en faisant voir que toutes les données de la physiologie ont été acquises par expérimentation.

I.

Il faut se rappeler d'abord qu'un grand nombre de matières qu'on croyait exclusivement formées par la vie végétale et animale se peuvent directement obtenir par les procédés ordinaires de la physique et de la chimie. Il y a trente ans environ, un des chimistes les plus célèbres de notre époque, M. Wöhler, réussit à préparer artificiellement l'urée, qui est un des produits les plus constans de nos sécrétions : c'était faire avec éclat le premier pas dans une voie toute nouvelle, celle de la synthèse des matières organiques, voie qui a été suivie depuis par les chimistes modernes, en particulier par M. Berthelot, et qui nous a introduits dans un vaste domaine que l'avenir promet d'agrandir encore (1).

Les carbures d'hydrogène, les alcools et leurs combinaisons avec les acides peuvent aujourd'hui se préparer directement, et, en partant ensuite de ces composés, on est parvenu à obtenir, d'après une loi commune, toute une série de combinaisons artificielles dont plusieurs existent dans la nature : tels sont les principes odorans des fruits, plusieurs essences, la cire et les principes immédiats des baumes. En combinant les alcools avec l'ammoniaque, on a découvert encore toute une classe d'alcalis importans analogues aux alcalis organiques, et, en les brûlant partiellement avec l'oxygène, on a obtenu des acides dont plusieurs existaient dans la nature. Enfin des transformations analogues qu'il n'est pas nécessaire d'indiquer nous ont donné l'urée, le sucre de gélatine, la leucine, l'acide hippurique, etc.

Nous savons aujourd'hui que les élémens qui composent l'organisme végétal, et qui entrent dans cette immense série de matières organiques que les plantes produisent, doivent leur origine à l'eau, à l'ammoniaque, aux nitrates et à l'acide carbonique. C'est ce dernier corps qui paraît jouer le rôle le plus important. Il est décomposé par la matière verte des feuilles sous l'influence de la lumière solaire, et, dégageant de l'oxygène, il est ramené à l'état d'oxyde de carbone. L'oxyde de carbone est donc, comme M. Boussingault l'a

(1) Voyez l'étude de M. A. Laugel sur les travaux de M. Berthelot dans la *Revue* du 1er mai 1861.

remarqué, le premier produit de cette transformation, et c'est lui qui devient ensuite l'origine de toutes les combinaisons qui se développent ultérieurement. L'oxyde de carbone a été précisément pour M. Berthelot le point de départ d'un grand nombre de synthèses successives, d'où il résulte que de l'oxyde de carbone à l'acide formique, aux carbures d'hydrogène, aux alcools, aux éthers composés, aux acides végétaux et aux amides, la chimie ne voit plus aujourd'hui qu'une suite de métamorphoses effectuées suivant des lois générales.

Or, puisqu'il est démontré qu'en partant de l'oxyde de carbone les forces ordinaires qui règlent les combinaisons chimiques suffisent pour engendrer les produits que les végétaux nous offrent, il faut bien admettre que ceux-ci n'ont point à leur disposition des forces spéciales créées par la vie, et il n'est pas nécessaire d'imaginer, pour expliquer leurs fonctions, un renversement des propriétés de la matière.

Lorsqu'au lieu de se maintenir dans les raisonnemens généraux, on entre dans le détail des faits particuliers, on rencontre une multitude d'exemples qui montrent combien l'intervention de la chimie jette de lumière sur les actions de l'organisme. Nous n'en citerons qu'un. La chimie a découvert que l'acide hippurique peut être scindé en acide benzoïque et en sucre de gélatine, avec fixation des élémens de l'eau, et réciproquement elle a réussi à combiner l'acide benzoïque avec le sucre de gélatine et à reproduire l'acide hippurique. Cela étant, on peut remarquer que les alimens des carnivores ne contiennent point d'acide benzoïque, et que leurs urines ne renferment pas d'acide hippurique; mais on voit apparaître ce dernier acide aussitôt qu'on ajoute aux alimens l'acide benzoïque. Inversement, les herbivores sécrètent l'acide hippurique, parce que leurs alimens contiennent l'acide benzoïque, et ils n'en produisent plus, si on vient à les nourrir avec des matières entièrement dépourvues de cet acide benzoïque.

Les procédés qu'emploie la chimie pour faire la synthèse des matières organiques ne sont pas les mêmes, à la vérité, que ceux qui se réalisent dans les animaux et dans les végétaux, et le grand pas qu'il lui reste à faire serait d'imiter les conditions d'organisation des êtres vivans et de reproduire les mêmes effets. Nous avouons qu'elle n'est pas très avancée dans cette voie, et la difficulté aussi bien que la complication des expériences expliquent suffisamment la lenteur de sa marche; mais les conquêtes qu'elle a déjà faites démontrent assez la puissance de ses méthodes et justifient la confiance que nous avons dans ses succès futurs.

Berzelius appela le premier l'attention des chimistes sur une classe

de phénomènes nombreux qu'il a nommés *catalytiques*, et qui sont produits en apparence par le simple contact d'une matière avec une autre. C'est ainsi qu'il suffit d'introduire dans un mélange d'oxygène et d'hydrogène un très petit morceau d'éponge de platine pour que ces deux gaz se combinent subitement en détonant comme la poudre, en produisant de la chaleur et de la lumière et en donnant naissance à de l'eau. Ici l'explication est facile. C'est parce que les deux gaz sont condensés par le platine, comme je l'ai démontré autrefois en découvrant des propriétés électriques dues à ces gaz ainsi condensés, qu'ils s'échauffent et se combinent; mais il y a d'autres cas qui nous intéressent davantage, et dans lesquels on ne peut invoquer comme cause déterminante qu'une action de présence dont la nature est inconnue. Je vais en citer un exemple.

En traitant l'amidon ou les chiffons par un acide, M. Biot reconnut qu'ils se dissolvaient, et que la liqueur jouissait de la propriété tout inattendue de faire tourner le plan de polarisation de la lumière vers la droite. Dans cette réaction, l'acide n'a point changé, et, chose remarquable, l'amidon a conservé sa composition chimique primitive; mais il a pris des propriétés toutes nouvelles, il est devenu de la dextrine. En continuant la même action pendant plus longtemps, une seconde transformation succède à la première, et l'on s'en aperçoit aussitôt par les changemens qui surviennent dans les propriétés optiques du liquide. Il cesse d'abord peu à peu de faire tourner le plan de polarisation, puis il le dévie progressivement et de plus en plus vers la gauche. A ce moment, la dextrine a disparu; elle a changé sa composition, et l'analyse chimique prouve qu'elle s'est combinée avec de l'eau. Elle s'est transformée en une espèce de sucre qu'on trouve dans les raisins et qu'on nomme glucose. Voilà donc une série de modifications produites par le simple contact d'un acide avec l'amidon et étudiée dans les laboratoires, sans prévision d'aucune application, avec le double secours des appareils de la physique et de la chimie. Voici maintenant une autre découverte qui va compléter la précédente.

M. Dubrunfaut reconnut que l'extrait d'orge germé possède, comme les acides, la propriété de transformer l'amidon en dextrine d'abord et en glucose ensuite, et plus tard MM. Payen et Persoz ont prouvé que l'extrait devait cette propriété à une substance particulière qu'ils ont nommée *diastase*, et qui existe autour des pousses de toutes les graines au moment de la germination. Or toutes les graines renferment une provision d'amidon qui doit servir à la première nourriture de la plante. Aussitôt qu'elles commencent à germer, la diastase se forme, rend l'amidon soluble en le transformant en dextrine et en sucre, et ce sont ces matières dissoutes qui sont élaborées ensuite pour constituer les premiers organes du végétal. On

voit ainsi par quelles séries de découvertes chimiques on est arrivé à se rendre un compte précis des transformations auxquelles une plante doit ses premières évolutions, transformations qui sont absolument les mêmes que celles du laboratoire, et qui ne résultent d'aucune action spéciale à la vie du végétal.

C'est à des actions analogues exercées par le suc gastrique et par tous les liquides de l'économie animale qu'il faut rapporter l'acte par lequel les matières alimentaires sont dissoutes dans l'appareil de la digestion et peuvent être absorbées par ses parois. Les célèbres expériences que Spallanzani et Rumford faisaient dans le siècle passé pour réaliser la digestion artificielle le prouvent surabondamment, et il ne leur manque pour être complètes que d'être reprises avec les ressources actuelles de la chimie. C'est encore à la même cause qu'il faut attribuer la production du sucre dans le foie d'un animal, suivant la belle découverte de M. Claude Bernard.

Nous venons d'assister à la transformation successive de l'amidon en dextrine et en sucre de raisin : nous pouvons maintenant suivre ce dernier corps dans les modifications analogues qu'il éprouve à son tour par des causes pareilles. Le glucose peut être considéré comme formé par de l'alcool et de l'acide carbonique, de sorte que, si on lui enlevait ce dernier corps, on produirait le premier, l'alcool. Or c'est précisément ce qui arrive quand le jus du raisin fermente et que le vin se fait, et c'est aussi ce que l'on peut réaliser en mettant le glucose pur en contact avec la levûre de bière. Il semble donc que la levûre transforme le sucre, comme la diastase transforme l'amidon, par un simple effet de contact. On a soutenu cette thèse, mais elle n'est point exacte, et les travaux de M. Pasteur ont dévoilé, comme on va le voir, la véritable cause de la fermentation.

La levûre de bière, le ferment, est un amas de petits êtres organisés, vivans, constitués par des globules naissant au contact les uns des autres, se développant jusqu'à devenir adultes et donnant naissance à des êtres semblables à eux. Ainsi dans la bière le ferment est un monde tout entier. A l'origine de l'opération, ce monde est peu nombreux; mais, chaque individu se reproduisant, le nombre total des êtres augmente indéfiniment. Cependant, pour que des êtres puissent se développer et multiplier, il faut qu'ils trouvent dans le milieu où ils vivent les alimens nécessaires pour constituer leur propre substance. Ceux qui nous occupent sont formés de principes azotés, de matières minérales, de cellulose et de graisse. Or les principes azotés et minéraux n'existent point dans le sucre; aussi le ferment qu'on y met ne s'y multiplie pas, et les individus qui naissent ne se nourrissent que de la substance de ceux qui meurent; mais en y ajoutant de l'ammoniaque et des phosphates, M. Pasteur a vu ces êtres se régénérer avec une extrême fécondité et absorber

pour se les assimiler les principes azotés et les phosphatés qu'il leur avait donnés comme nourriture. En même temps ils s'emparaient d'une partie de la matière sucrée qu'ils élaboraient pour la transformer en cellulose et en graisse.

Il ne faut donc point douter de la nature du ferment de bière. C'est un composé d'êtres bien éloignés de ceux que nous considérons habituellement, mais ayant, comme tous les êtres, ce principe inconnu qui les fait naître, se développer et se reproduire, et dès lors nous devons nous attendre à les voir pendant toute leur existence accomplir des actions chimiques continues. Les animaux qui vivent dans l'air absorbent l'oxygène, lequel brûle une partie de leur substance et passe à l'état d'acide carbonique. Quel acte chimique analogue trouverons-nous dans l'exercice des fonctions vitales du ferment? La réponse à cette question n'est point aujourd'hui douteuse; la voici : le ferment décompose le sucre en acide carbonique qui se dégage et en alcool qui reste. Si l'oxygène est abondant et si l'air se renouvelle au contact du ferment, celui-ci se développe sans décomposer le sucre : dans le cas contraire, c'est le sucre qui fournit l'oxygène pour la respiration du petit être organisé, et l'alcool se produit en grande quantité.

Telle est la fonction accomplie par le ferment contenu dans la levûre de bière; mais qu'arriverait-il si, en conservant le même milieu, c'est-à-dire le sucre, on remplaçait les êtres qui l'ont transformé en acide carbonique et en alcool par d'autres espèces? M. Pasteur a répondu par des expériences tout aussi concluantes, et qui vont singulièrement agrandir le cadre de la question.

On sait depuis longtemps que ce même sucre, mêlé à quelques matières azotées, telles que le gluten, le caséum, etc., éprouve une fermentation toute différente, appelée *fermentation lactique*, parce qu'elle développe l'acide de ce nom. Or on trouve dans ce cas que la liqueur est encore habitée par un monde d'êtres qui vivent comme les précédens, se développent et se multiplient comme eux, mais qui, n'étant pas les mêmes, transforment le sucre en des produits nouveaux. Les conditions d'existence et de reproduction sont identiques; mais l'espèce est différente, et les transformations qui résultent de ces nouvelles existences ne sont plus les mêmes.

Une fois lancée dans cette voie si féconde, l'imagination se trouve en présence des problèmes les plus importans, et la solution en est prochaine. Quand on voit toutes les fermentations qui se développent spontanément dans la plupart des liquides qui proviennent de l'organisme, on ne peut s'empêcher d'admettre qu'elles sont les produits de la vie de certains êtres analogues à ceux qui déterminent la fermentation du sucre, et probablement c'est à ces êtres qu'il faut attribuer la plupart des maladies contagieuses.

La suite logique de ces idées a dû conduire et a conduit en effet M. Pasteur à se demander comment ces fermens se développent tout d'abord. En voyant les putréfactions des liquides organiques se produire d'elles-mêmes au bout de quelque temps, beaucoup de physiologistes avaient admis que les êtres inférieurs peuvent naître spontanément; d'autres pensaient qu'ils sont toujours précédés d'ascendans et que la vie leur est transmise comme chez les animaux et les végétaux supérieurs par d'autres êtres semblables à eux. Bien que de nombreuses expériences eussent été faites sur ce point, la question des générations spontanées restait indécise. M. Pasteur prit des liquides sur lesquels des moisissures se développent habituellement, et les ayant enfermés bouillans dans des vases de verre à l'abri du contact de l'air, il reconnut que jamais les végétaux ne s'y produisent; mais quand il venait à déboucher l'un de ces vases et à y laisser pénétrer l'air atmosphérique, il voyait naître les moisissures après un délai très court. Ainsi l'air est nécessaire à leur développement.

En variant l'expérience et en s'astreignant à introduire dans le vase de l'air primitivement chauffé jusqu'au rouge, on vit les liquides rester indéfiniment au même état de pureté que dans le vide. Cela prouvait que les moisissures ne provenaient pas de l'air lui-même, mais des matières étrangères qui s'y trouvent habituellement contenues. Alors M. Pasteur fit passer pendant longtemps ce gaz à travers des tubes remplis de coton-poudre qui retint ces matières, et il put ensuite les étudier d'une part et en examiner les propriétés de l'autre. Pour les étudier, il fit dissoudre le coton-poudre, et le liquide, examiné au microscope, montra des myriades de germes de formes et de grosseurs diverses. Enfin il introduisit une très petite portion de ce coton dans les liqueurs fermentescibles, et il vit quelques jours après naître les végétations dont il avait semé les germes.

En résumant tout ce qui précède, on reconnaît ainsi que l'air contient et charrie les semences microscopiques d'une infinité d'êtres, semences le plus souvent inutiles et perdues; mais viennent-elles à rencontrer une substance propre à leur fournir les alimens qui leur conviennent, aussitôt elles germent, se développent et multiplient, et, par l'acte même de leur vie, elles transforment les matières au milieu desquelles elles existent, comme les animaux et les végétaux supérieurs transforment l'air ou l'acide carbonique. Je le demande maintenant, où en seraient nos connaissances sur ces matières délicates, si l'on s'était contenté de décrire des organes, et si l'on avait abandonné systématiquement cette précieuse et unique ressource de l'expérimentation?

II.

L'intervention des théories mécaniques et physiques dans la science de l'organisme vivant ne pouvait être moins grande et moins importante que celle de la chimie. Il n'est pas nécessaire de nous arrêter sur certains phénomènes dont la physique n'a jamais été dépouillée. La vision, l'ouïe, les mouvemens, soit des différentes parties d'un animal, soit de l'animal tout entier, bien qu'étant des phénomènes compliqués d'acoustique et de mécanique, ont toujours été expliqués par les principes de ces sciences. En dehors de ces effets relativement simples, il y en a d'autres que l'imperfection de nos connaissances avait soustraits à la physique; mais les progrès modernes de cette science les ont remis à leur place. Nous allons les passer rapidement en revue.

Nous savons que les tissus organiques sont constitués par des fibres et des cellules élémentaires séparées par de très petits intervalles qui contiennent une certaine quantité d'eau, sans laquelle ces tissus seraient privés des propriétés physiques et mécaniques essentielles à leurs fonctions. N'oublions pas en effet que, même dans les animaux les plus rudimentaires, la vie n'existe qu'en présence de l'eau et sous l'influence d'une certaine température, comme le prouvent les expériences que l'on a faites sur les rotifères, dont les mouvemens s'éteignent ou reparaissent toutes les fois qu'on les dessèche ou qu'on les mouille. On peut en dire autant des végétaux; nous allons commencer par expliquer comment la séve monte et circule dans ces derniers.

Puisque les études les plus attentives n'ont fait découvrir dans le tissu végétal aucun appareil musculaire destiné à mettre les liquides en mouvement, il faut de toute nécessité que la circulation de ce liquide soit exclusivement réglée par le jeu des forces physiques et chimiques. Or nous savons que les corps solides exercent sur les substances liquides une attraction qu'on nomme moléculaire, parce qu'elle paraît s'exercer à des distances aussi petites que celles qui séparent les molécules elles-mêmes. Il convient donc de voir dans quelle mesure cette action peut influer sur le mouvement de la séve.

Lorsqu'on plonge un tube très fin dans de l'eau, on sait qu'elle y monte d'une certaine quantité, parce que les parois solides l'attirent, et comme le tissu d'un végétal offre dans toutes les directions des canaux très étroits, tout le monde a compris qu'il devait absorber et élever l'eau qui se trouve dans le sol; mais cette explication générale soulève tout d'abord une objection : c'est que l'ascension de l'eau se limite toujours à une très petite hauteur dans les tubes les plus étroits, et qu'elle se produit dans les arbres jusqu'à leur

sommet, quelle qu'en soit l'élévation. Cette objection a été levée par M. Jamin, à qui l'on doit sur ce sujet de très nombreuses expériences.

M. Jamin prend une masse poreuse quelconque, par exemple un bloc de craie, et, après y avoir creusé un petit trou jusqu'au centre, il y place un manomètre, c'est-à-dire un appareil capable de mesurer les pressions qui viendront à se développer dans l'intérieur du bloc. Cela fait, il plonge l'appareil dans l'eau. A l'instant même, ce liquide s'insinue dans les pores, comme on voit que cela se fait dans un morceau de sucre qu'on imbibe, et chasse devant lui l'air qui remplissait les cavités. Cet air se réfugie au centre, où il se comprime peu à peu, et le manomètre en mesure la pression, qui s'élève peu à peu jusqu'à 3 ou 4 atmosphères, et dans certains cas spéciaux jusqu'à 6. Quand l'état final est atteint, il est évident que l'air tend à s'échapper pendant que l'eau tend à entrer, et que la pression de l'air fait équilibre à la force de pénétration et en donne la mesure. Celle-ci est donc égale à 3, 4 et même à 6 atmosphères. Or, une atmosphère étant égale à la pression d'une colonne d'eau de 10 mètres, on peut dire que la force d'imbibition est égale à 30, 40 ou 60 mètres d'eau, et par suite que ce liquide pourrait monter jusqu'à ces hauteurs, si la masse poreuse était assez prolongée. La force d'imbibition suffit donc pour expliquer comment l'eau peut s'élever jusqu'au sommet des plus grands arbres.

Mais pour savoir comment les liquides circulent, il faut faire intervenir une autre expérience, exécutée autrefois par M. Biot, reprise ensuite par M. Magnus et enfin par M. Jamin. Que l'on mastique à l'un des bouts d'un tube de verre une plaque poreuse destinée à le fermer, qu'on remplisse ce vase avec de l'eau, et que, bouchant ensuite avec le doigt l'extrémité ouverte, on la plonge, en retournant l'appareil, dans un bain de mercure : alors la plaque poreuse qui se trouve au sommet s'imbibe, puis l'eau s'évapore dans l'air à la surface supérieure; mais elle est remplacée aussitôt par celle qui se trouve dans le tube. Un vide se fait dans l'intérieur, peu à peu le mercure monte jusqu'à la même hauteur que dans un baromètre, et bien qu'alors le vide soit devenu complet, l'air ne rentre pas à travers le corps poreux.

Il suffit de connaître ces deux expériences fondamentales pour se rendre maintenant un compte exact et presque complet de l'ascension de la séve. En effet, d'après la première, les racines doivent enlever l'eau du sol et la faire monter jusqu'au sommet des feuilles, et, d'après la seconde, l'évaporation de cette eau dans l'atmosphère fera dans le végétal un vide qui appellera, par un effet de succion, celle qui remplit les canaux de la tige. Pour justifier cette explication, M. Jamin a construit un appareil sur le modèle général des

végétaux. La base en est constituée par un corps poreux très dense qui représente les racines et qu'on plante dans un sol humide; de là s'élève un tube rempli de plâtre qui figure la tige, et au sommet se trouve une surface large, poreuse, qui tient la place des feuilles et qui doit servir à l'évaporation. L'expérience a prouvé que cet arbre factice absorbe l'eau du sol comme les végétaux réels, et qu'il la répand dans l'atmosphère de la même façon.

Le grand avantage des expériences exécutées dans des conditions aussi simples est de permettre l'emploi du calcul. M. Jamin a exprimé par une formule mathématique toutes les conditions de son appareil, et cette formule non-seulement prévoit en gros, mais encore calcule numériquement toutes les circonstances du mouvement des liquides dans la masse entière; or il se trouve que ce calcul explique précisément toutes les expériences qui ont été exécutées sur les arbres réels en même temps que l'appareil factice les réalise expérimentalement. Nous en citerons quelques-unes.

Le célèbre Hales déchaussa une racine de pommier, et, l'ayant isolée de ses voisines, il l'insinua dans un tube de verre, puis il la mastiqua avec soin, et après avoir rempli le tube d'eau il le plongea dans du mercure. La racine absorba cette eau, fit un vide dans le tube, et le mercure monta jusqu'à 9 pouces. La même expérience ayant été faite avec la racine d'un arbre factice, M. Jamin vit monter le mercure beaucoup plus haut, et même aussi haut que dans le baromètre.

On doit au docteur Boucherie une fort remarquable expérience. Elle consiste à pratiquer un trou dans le tronc d'un arbre et à y introduire un tube bien scellé, plongeant dans un liquide quelconque. Ce liquide est rapidement absorbé, et s'élève jusqu'aux extrémités les plus hautes des branches. S'il est coloré, il communique sa teinte à tout le corps ligneux, qui est parfaitement injecté au bout de quelque temps. Or la formule mathématique prouve qu'il doit en être ainsi, et l'arbre factice réalise ces mêmes effets aussi aisément que les végétaux réels.

Ces exemples, que nous pourrions multiplier, suffiront pour faire comprendre comment l'acte de l'ascension de la séve, considéré en lui-même et dégagé de toutes les autres fonctions d'un végétal, a pu, au même titre que tous les phénomènes de la physique, être soumis au calcul et expliqué dans toutes ses particularités; mais, pour que cette explication soit complète, il faut y joindre celle d'un autre fait bien communément observé et connu généralement sous le nom de *pleurs de la vigne*. C'est encore à Hales qu'on doit l'étude complète de cette singulière action. Il avait taillé une vigne au printemps; s'apercevant qu'elle perdait beaucoup d'eau par la plaie et craignant que le cep ne s'épuisât, il appliqua sur l'extrémité coupée une peau

de vessie qu'il lia avec un fil. Malgré cette précaution, la séve continua de sortir en gonflant la vessie, qui bientôt creva. Cela prouvait que la force qui chasse le liquide est considérable, et Hales voulut la mesurer. A cet effet, il prolongea la tige coupée par un tube vertical de verre qu'il scella à son extrémité, et il vit l'eau monter dans ce tube jusqu'à une hauteur de 22 pieds.

Il n'est pas possible d'expliquer ce phénomène par la simple capillarité. La théorie comme l'expérience prouvent en effet que les liquides peuvent bien s'élever dans les corps poreux, mais qu'ils ne peuvent, en aucun cas, sortir de l'intérieur des pores et se répandre à la surface; il faut alors faire intervenir une autre cause, et pour la découvrir il est nécessaire d'étudier avec détails toutes les circonstances qui accompagnent la production des pleurs. On peut d'abord se convaincre que l'eau ne remplit pas complétement les pores des végétaux, et qu'elle y est mêlée à une quantité de gaz d'autant plus considérable que l'élévation du point étudié est plus grande. Dans un peuplier coupé pendant un hiver rigoureux, on a trouvé 60 pour 100 d'eau dans la racine, 56 à un mètre au-dessus du sol, 54 à 4 mètres, et enfin 51 pour 100 à 8 mètres. D'autre part, Hales a reconnu que les vignes répandaient non-seulement de l'eau, mais du gaz, et que la quantité de pleurs versés était d'autant plus grande que le cep était plus long, c'est-à-dire qu'il conservait plus d'air. Coulomb a observé de son côté que cet air s'échappait souvent en sifflant. C'est donc à l'action de ces gaz enfermés qu'il faut attribuer l'effet que nous étudions. Hales fit une autre observation, confirmée depuis par Duhamel du Monceau : il reconnut que les pleurs cessaient au moment du refroidissement de l'air et qu'ils recommençaient aussitôt que le soleil venait échauffer la plante. En résumé, les pleurs sont mêlés d'air, leur abondance est liée à l'abondance de ce gaz, et c'est par suite d'un réchauffement de la vigne qu'ils se produisent.

Après avoir reconnu ces conditions essentielles à la production du phénomène, il ne nous reste plus qu'à citer sommairement l'étude que M. Jamin a faite des propriétés qu'offrent les gaz quand ils sont enfermés avec de l'eau dans les pores d'une masse de craie ou de poudre tassée. Il a reconnu que ces gaz y existent à une énorme pression, qui dépasse 10 ou 15 atmosphères, et qu'ils sont tellement adhérens aux surfaces solides qui les emprisonnent, qu'on ne peut les extraire par aucun moyen. Seulement, quand on fait le vide autour de la matière qui les contient, ils augmentent considérablement de volume et font sortir l'eau, et d'autre part, quand on chauffe la masse poreuse en l'exposant au soleil, ils se dilatent énormément, et alors on voit encore l'eau sortir par la surface extérieure et tomber goutte à goutte, absolument comme elle sort de la vigne, et par

suite des mêmes causes. Ces pleurs sont donc non-seulement expliqués, mais reproduits au moyen d'appareils où la vie végétale n'existe pas.

III.

Les actions moléculaires sont relativement très simples lorsqu'elles s'exercent entre un solide et un liquide déterminés; mais elles se compliquent extraordinairement toutes les fois qu'on plonge des corps poreux composés de particules hétérogènes dans des mélanges de différens liquides. C'est précisément ce qui a lieu dans les animaux et dans les végétaux, et c'est vraisemblablement à cette extrême complication des organes que nous devons attribuer la multiplicité des effets auxquels nous assistons. Nous ne pourrons les expliquer dans leur ensemble qu'après avoir réalisé dans nos expériences de laboratoire des conditions d'organisme analogues. Nous sommes naturellement moins avancés dans l'étude de ces problèmes complexes que dans celle des questions élémentaires; mais ce sera encore un enseignement utile que de montrer ce qui nous manque, tout en faisant voir que l'expérience nous a déjà beaucoup appris et qu'elle promet de tout nous dévoiler, pourvu qu'on ait la patience de la consulter.

Quand on plonge un tube capillaire de verre dans l'eau, elle s'y élève beaucoup; si on le met dans l'huile, celle-ci y monte à une moindre hauteur; enfin, si on remplace ce tube de verre par un autre qui ait les mêmes dimensions, mais qui soit de nature différente, on verra les phénomènes varier en intensité tout en conservant les mêmes caractères généraux. Les forces moléculaires dépendent donc de la nature des corps entre lesquels elles s'exercent. Sous ce rapport, elles ont de l'analogie avec cette force productrice des combinaisons chimiques que l'on nomme affinité, et qui a pour caractère spécial de dépendre exclusivement de la nature des deux substances qui se combinent. On peut donc considérer les forces moléculaires comme un premier degré de l'affinité et leur donner le nom d'affinité capillaire que M. Chevreul a proposé. L'exactitude de cette assimilation est attestée par des faits nombreux. On sait en effet que l'affinité, toutes les fois qu'elle s'exerce, développe de la chaleur, et il y a longtemps que M. Pouillet a constaté que la température s'élève dans une masse poreuse quelconque au moment de son imbibition; on sait également que deux corps, en se combinant, dégagent de l'électricité, et un physicien allemand, M. Quinkle, vient de découvrir qu'on développe un courant électrique très fort en faisant filtrer de l'eau par pression à travers un corps poreux. Voyons maintenant les conséquences qui résultent de cette spécia-

lité des actions exercées entre les corps différens par leur nature.

Si l'on plonge une membrane animale dans une dissolution de sel marin, elle s'imbibe; si on la retire ensuite, on enlève avec elle une portion du liquide. En répétant plusieurs fois la même opération, on obtient un résidu liquide plus chargé de sel que ne l'était la solution primitive. Cela veut dire que les membranes ont plus d'affinité pour l'eau que pour le sel, qu'elles absorbent et attirent celle-là, qu'elles exercent une moindre action sur celui-ci. Inversement, couvrons d'une couche de sel une membrane mouillée; nous verrons bientôt le sel se fondre, parce qu'il attire l'eau et qu'il en enlève une partie au tissu. Il y a longtemps que les chimistes emploient un procédé économique pour obtenir de l'alcool concentré : il consiste à mettre de l'eau-de-vie dans une vessie qu'on suspend au milieu de l'air. La membrane attire et absorbe l'eau que contient l'eau-de-vie, et ensuite la répand en vapeur dans l'atmosphère. L'action se renouvelant sans cesse, on trouve, au bout de quelques jours, de l'alcool presque pur dans la vessie. Concluons de là qu'en général les substances poreuses ont une faculté élective en vertu de laquelle elles peuvent décomposer un liquide mélangé, en extraire certains principes, en repousser certains autres, et nous arrivons immédiatement à des conséquences importantes.

Nous arrivons à expliquer d'anciennes expériences par lesquelles Saussure a prouvé que les végétaux choisissent de préférence dans le sol certains liquides qu'ils absorbent, pendant qu'ils y laissent certains autres qui leur seraient nuisibles; nous arrivons enfin à concevoir d'une manière générale l'action élective des glandes dans l'économie animale, puisque leur effet se réduit à enlever au sang des substances qu'il contenait, dont elles se débarrassent, et qu'elles apportent dans des canaux particuliers. En effet, en injectant dans les vaisseaux sanguins d'un animal vivant un mélange de différens sels, on trouve vingt ou vingt-cinq secondes après un de ces sels constamment dans les urines, un autre dans la salive.

On doit à Dutrochet des études suivies sur le rôle de ces affinités électives. Il appliquait à l'extrémité d'un tube de verre une plaque poreuse, par exemple une peau de vessie; il remplissait ce tube avec un liquide déterminé, et il le plongeait dans un vase qui en contenait un autre. Ces deux liquides, séparés par la membrane, tendent à se mêler en la traversant, l'un dans un sens, l'autre dans une direction opposée. L'expérience prouve qu'ils le font en proportion inégale. Supposons qu'il y ait une dissolution sucrée dans le tube et de l'eau dans le vase : c'est celle-ci qui passera avec le plus d'abondance, et l'on verra le niveau s'élever peu à peu dans ce tube. Ces actions, que l'on appelle actions d'endosmose, résultent manifestement des attractions inégales exercées par la membrane

sur ces deux liquides, et par ceux-ci l'un sur l'autre. Bien que l'explication n'en ait pas été jusqu'à présent formulée d'une manière simple, elles révèlent l'existence d'une force qui doit s'exercer dans tous les cas analogues et contribuer à la production d'une foule de phénomènes. Ainsi l'illustre doyen des physiciens vivans a pratiqué des entailles à diverses hauteurs dans le tronc d'un arbre, et ayant recueilli les liquides qui en découlaient, il a reconnu qu'ils avaient des densités de plus en plus grandes à mesure qu'on les prenait à des élévations plus considérables. Il suit de là qu'ils doivent agir l'un sur l'autre à travers le bois qui les sépare, que l'endosmose tend à les faire monter dans le végétal, et même qu'elle peut les faire écouler à l'extérieur, comme le font les pleurs de la vigne. Ainsi l'endosmose doit ajouter son effet à la force d'imbibition et à celle qui résulte de l'évaporation, et agir pour faire monter la séve. Je me suis assuré. par des expériences encore incomplètes, que la densité des sucs propres suit une marche contraire, et augmente en allant des feuilles au tronc. Par conséquent, ce serait encore à l'endosmose qu'il faudrait attribuer le mouvement de la séve descendante.

Sans nous arrêter à montrer tous les cas où l'endosmose exerce son effet dans l'économie animale ou végétale, bornons-nous à répéter qu'il était intéressant de signaler l'existence de ces forces plutôt à cause des espérances qu'elles font concevoir que par suite des résultats qu'elles ont donnés. Ne peut-on maintenant dire à ceux qui s'endorment dans la contemplation stérile des organes : Voilà des forces que la physique a reconnues; elles agissent manifestement dans l'économie animale et végétale, dont elles sont les ressorts secondaires : c'est à vous d'en préciser le jeu? Votre devoir et votre élément de succès sont d'imiter ces organes et de les soumettre artificiellement à des conditions identiques à celles de la nature. C'est ainsi seulement que vous ferez l'analyse de ces fonctions que vous êtes impuissans à expliquer. Comparez les progrès immenses que font tous les jours la physique et la chimie à l'état stationnaire où restent les sciences naturelles; ne cherchez d'autre raison de cette différence que la répugnance invincible que vous opposez à l'expérimentation. Les mêmes succès vous attendent, si vous vous décidez enfin à ne pas laisser enfouies les richesses scientifiques infinies que vous n'avez pas voulu exploiter.

IV.

C'est surtout quand on a commencé à réfléchir sérieusement sur le dégagement de la chaleur et de l'électricité et sur la production

de la force musculaire dans les animaux, qu'on a senti la nécessité d'avoir recours aux théories de la physique et de la mécanique.

Les mammifères et les oiseaux surtout nous présentent trois grands phénomènes physico-mécaniques. En premier lieu, ils possèdent une température élevée et sensiblement constante, et comme ils perdent continuellement une certaine quantité de chaleur par le rayonnement et l'évaporation, il faut bien qu'il y ait en eux une cause qui agisse constamment pour la reproduire. On a prouvé que l'homme développe en un jour une quantité de chaleur qui suffirait pour amener à l'ébullition 40 kilogrammes d'eau. — Le second de ces phénomènes a pour siége le cœur. On sait que le cœur est animé de contractions périodiques qui mettent le sang en mouvement, ce qui prouve qu'il est sollicité par une force continue; elle est égale à celle qui soulèverait un kilogramme à la hauteur d'un mètre en une seconde. En outre l'homme se meut, il porte des fardeaux et exécute en moyenne un travail extérieur trois fois plus grand que celui du cœur. — Un troisième phénomène, c'est qu'il n'y a pas une fibre, pas un élément musculaire ou nerveux qui ne dégage de l'électricité.

Ayant d'essayer l'explication de ce triple phénomène, il est d'abord nécessaire de rappeler que la chaleur, le travail mécanique et l'électricité, malgré leur diversité apparente, ne sont que des effets d'une même cause. Par exemple, une force quelconque peut être employée à soulever des fardeaux, à entraîner des convois, etc., alors elle produit du travail; mais si on l'applique à une roue à palettes tournant dans une masse d'eau, elle ne soulève plus rien et ne produit plus de travail apparent; son effet cependant n'est pas nul, car elle échauffe l'eau et développe une quantité de chaleur qui est proportionnelle au travail qu'elle peut engendrer. Donc l'effet d'une force peut être de créer du travail ou de créer une quantité équivalente de chaleur. Considérons maintenant ce qui se passe dans une machine à feu : nous voyons la vapeur entrer dans le cylindre, soulever et abaisser alternativement le piston, et engendrer un travail qui se répartit dans toutes les pièces animées par la machine; finalement elle sort. Or, en entrant, elle contenait une certaine quantité de chaleur; quand elle sort, elle en a perdu une partie, et c'est cette chaleur perdue qui s'est transformée en une quantité de travail qui lui est équivalente. On voit donc que toute chaleur qui s'anéantit crée du travail, et que tout travail qui se détruit crée de la chaleur. Nous pourrions répéter les mêmes raisonnemens pour l'électricité, et montrer qu'elle peut se transformer ou en travail ou en chaleur, tandis que le travail et la chaleur peuvent se changer en électricité.

Les trois grands phénomènes physico-chimiques accomplis par les animaux n'étant que des manifestations différentes d'une même cause, il suffira de chercher ce qui produit l'un d'eux, par exemple ce qui produit la chaleur. Faut-il la rapporter à cette force vitale occulte et catalytique qu'on cherche à défendre, ou bien devons-nous l'attribuer à l'exercice régulier des causes naturelles agissant suivant leurs lois habituelles?

C'est Lavoisier qui, à l'éternel honneur des sciences, est venu résoudre cette question. Parallèlement à ces productions de chaleur, de travail et d'électricité, les animaux accomplissent des phénomènes chimiques continus et d'une effrayante complication; il y en a dans les muscles, dans les nerfs, dans les glandes, dans tous les organes; il y en a pendant la digestion et surtout dans l'acte de la respiration. Or il est de l'essence des actions chimiques de produire de la chaleur, laquelle peut élever la température des animaux ou se transformer en travail mécanique, et l'on sait de plus qu'elles donnent toujours naissance à de l'électricité. Dès lors il est naturel de penser que c'est à ces actions chimiques qu'il faut rapporter tous les phénomènes physico-mécaniques dont nous venons de parler.

Il y a loin de cet aperçu général à une démonstration précise; malheureusement cette démonstration est impossible dans l'état actuel de nos connaissances. Pour qu'elle pût être complète, il faudrait d'une part analyser toutes les actions chimiques accomplies par un animal dans un temps donné et faire théoriquement la somme de toutes les quantités de chaleur qu'elles développent; d'un autre côté, il faudrait pouvoir mesurer expérimentalement les chaleurs réellement produites par cet animal pendant le même temps ou transformées en électricité et en travail, puis enfin chercher s'il y a égalité entre les chaleurs théoriques et réelles; mais cette balance ne peut s'établir rigoureusement par suite de l'impossibilité où l'on est manifestement d'analyser cette multitude de causes et d'effets.

A défaut toutefois d'une démonstration complète qui embrasserait tous les faits, on peut au moins se contenter d'une approximation qui sera déjà très satisfaisante. Laissons l'animal en repos, négligeons le travail accompli dans la circulation et l'électricité développée, il ne restera plus à considérer que la chaleur engendrée. Celle-ci, nous pouvons l'évaluer en enfermant l'animal dans une caisse entourée d'eau dont nous mesurerons le réchauffement. D'un autre côté, la plus importante des actions chimiques est celle de la respiration, et elle se réduit sensiblement à la combustion du charbon et de l'hydrogène, qui donne naissance à de l'acide carbonique et à de l'eau. Nous pouvons très aisément mesurer la quantité d'oxygène que l'animal enfermé dans sa caisse consomme, celle de l'acide car-

bonique qu'il dégage et conclure le poids de l'eau qu'il produit, et comme nous savons par des expériences préalables la chaleur que l'hydrogène et le charbon dégagent en se brûlant, il nous est possible de calculer très approximativement celle que l'animal a dû théoriquement produire et de la comparer à la quantité de chaleur mesurée par l'échauffement de l'eau. C'est ainsi que Lavoisier a posé la question, et c'est par ce procédé qu'il l'a résolue d'abord; mais comme ses expériences laissaient à désirer sous le rapport de la précision, elles ont été reprises avec soin par Dulong et par M. Despretz. Dans tous les cas, la chaleur théorique a été sensiblement égale à la chaleur réelle, d'où il suit qu'on peut rationnellement admettre, comme l'a fait Lavoisier, que les actions chimiques sont les causes de la chaleur, du mouvement et de l'électricité.

Sans insister, ce qui serait inutile ici, sur les objections que soulèvent ces expériences, j'ajouterai quelques mots sur la production du travail mécanique et de l'électricité. On a toujours admis, par une espèce d'intuition, que la fibre musculaire et les matières neutres azotées, qui ont la même composition, étaient les matériaux de l'organisme qui, en se transformant chimiquement sous l'influence de l'oxygène, devenaient la source du travail musculaire, tandis que les fécules et les corps gras étaient les alimens respiratoires susceptibles de donner la chaleur. Cette distinction a certainement besoin d'être appuyée par des expériences directes; elle se justifie néanmoins par les résultats suivans. Nous avons réussi à démontrer par des expériences rigoureuses que la combustion de la fibre musculaire augmente par la contraction prolongée, que cette fibre se trouve alors imbibée d'une plus grande quantité d'acide carbonique, lequel existe aussi en plus grande proportion dans le sang veineux. On explique par là comment un muscle cesse de pouvoir se contracter quand il est enfermé dans un petit espace rempli d'air qui se transforme en acide carbonique, et comment il reprend sa propriété première quand on le met en contact avec du gaz oxygène. On a encore démontré tout récemment qu'après une longue contraction la fibre musculaire prend un excès d'acidité, due à la présence de quelques corps particuliers, tels que les acides lactique ou phosphorique.

Je terminerai cet examen des applications de l'expérimentation à la physiologie par des expériences personnelles, destinées à jeter quelque lumière sur la fonction des nerfs. En faisant passer pendant un temps très court, à travers l'un d'eux, un courant électrique, on produit une contraction et un effort musculaire toujours incomparablement plus grand que le travail mécanique qui correspond à la quantité d'électricité qui a été lancée dans le nerf. Cette conclusion nous conduit forcément à admettre que l'excitation électrique

de ce nerf se borne à exalter les phénomènes chimiques de la respiration musculaire, et que c'est entre ce phénomène et l'effort mécanique développé que doit exister la relation voulue par la théorie mécanique de la chaleur. L'excitation électrique d'un nerf est donc quelque chose d'analogue à une étincelle électrique ou à une particule incandescente qui met le feu à une grande masse de poudre; elle agit comme le ferait un petit effort musculaire pour déterminer la chute d'un poids d'une grande hauteur. Cette conclusion est confirmée par le fait que nous avons rappelé de l'augmentation qu'éprouve la respiration musculaire pendant la contraction.

Nous venons de rappeler tout ce que les sciences physiologiques doivent à l'expérimentation. Il y aurait une curieuse étude à faire, qui montrerait combien elles ont été égarées par les raisonnemens *à priori*, et quelle triste habitude de vagues explications elles en ont gardée. S'il est vrai qu'en général on doive tirer du passé l'enseignement de l'avenir, le choix n'est pas douteux : il faut abandonner la méthode stérile et persévérer avec un redoublement d'ardeur dans la voie féconde. A la vérité, les expériences sont plus difficiles, et leur résultat est moins constant quand elles sont exécutées sur des êtres vivans, parce que la plus simple des fonctions est un ensemble complexe d'effets produits par la température, les affinités, les états électriques et la constitution des organes, laquelle varie suivant l'âge, la vigueur et l'état de nutrition; mais cette difficulté ne doit pas nous désespérer. Au commencement de ce siècle, la chimie, qui pourtant sortait des mains de Lavoisier, n'avait que timidement abordé les corps organiques. La physique ne connaissait ni la pile de Volta, ni les merveilleuses théories d'Ampère, ni les lois de la polarisation, ni la machine à vapeur, ni le télégraphe électrique. Soixante années d'études ont suffi pour nous donner toutes ces conquêtes. Nous sommes aujourd'hui peut-être à la veille d'accomplir une pareille révolution dans l'étude des êtres vivans; persévérons. Que la Providence veuille nous donner des hommes tels que Hales, Rumford, Galvani, Spallanzani, Bonnet, dans le siècle passé, tels que Charles Bell, Magendie, Dutrochet, Müller, parmi les contemporains dont nous déplorons la perte récente. Que la physique et la chimie réalisent encore une fois des progrès semblables à ceux qu'elles ont faits entre les mains de Fresnel, d'Ampère, de Dumas et de Liebig, et nous arriverons lentement, mais sûrement, à dissiper l'obscurité qui couvre la science de l'organisme vivant, sur laquelle les prétendues théories des vitalistes n'ont jamais jeté que de fausses lumières.

CH. MATTEUCCI.

LES

ASSEMBLÉES PROVINCIALES

EN FRANCE AVANT 1789

III.

PROVINCES DU NORD.

I. — CHAMPAGNE.

Les assemblées provinciales créées en vertu de l'édit de 1787 n'ont pas eu la même durée que celles du Berri et de la Haute-Guienne (1); elles méritent cependant un coup d'œil de l'histoire, car leur courte existence a prouvé qu'elles renfermaient les mêmes élémens de succès. La première instituée fut celle de Champagne.

La généralité de Châlons, qui avait remplacé l'ancienne province de Champagne, comprenait à peu près les quatre départemens actuels des Ardennes, de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne. Elle se divisait en douze élections, qui forment aujourd'hui seize arrondissemens, et dont les chefs-lieux étaient Châlons, Rethel, Sainte-Menehould, Vitry, Joinville, Chaumont, Langres, Bar-sur-Aube, Troyes, Épernay, Reims et Sézanne. Encore moins peuplée que le Berri, c'était une des parties de la France le plus accablées par les impôts. On y payait 26 livres 16 sols par tête d'habitant, ou près de deux fois plus qu'en Berri, et la différence ne tenait pas à une supériorité de ri-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet.

chesse. « La généralité de Châlons, dit Necker, fait partie des grandes gabelles; on y est de plus assujetti à toutes les impositions établies dans le royaume, et les travaux des chemins se font par corvées. Le peuple y est généralement pauvre, et l'étendue des impôts y contribue essentiellement. » Aujourd'hui tout a bien changé; les départemens champenois ont passé des derniers rangs dans les moyens, laissant derrière eux la plupart de ceux qui les dépassaient en 1789.

Ce n'est pas sans doute l'assemblée provinciale qui a beaucoup contribué à cette transformation; elle n'en a pas eu le temps, mais elle l'a commencée. La Champagne avait tout perdu en perdant ses anciens états. Les états de Champagne, réunis à Vertus en 1358, pendant la captivité du roi Jean, avaient donné le premier signal du soulèvement contre les Anglais. Deux siècles après, malgré ce grand service, ils n'étaient plus qu'un souvenir, car, dans les cahiers dressés en 1560 pour les états-généraux d'Orléans, la noblesse de Champagne se plaignait qu'on les laissât tomber en désuétude. L'institution des élections et des généralités remonte en effet à cette époque, ainsi que le constate Bodin dans sa *République*. La Champagne avait sous ses comtes beaucoup plus d'étendue que la généralité de Châlons; elle comprenait la Brie et arrivait jusqu'aux portes de Paris, les villes de Sens et de Provins lui appartenaient. Or, d'après tous les documens locaux, ces différentes villes avaient eu autrefois beaucoup plus d'habitans qu'à la fin du dernier siècle; les foires de Champagne étaient, au moyen âge, célèbres dans toute l'Europe.

L'assemblée qui allait rendre à cette province ses anciennes franchises se composait de 48 membres; elle se réunit à Châlons, chef-lieu de la généralité. La Champagne l'accueillit avec joie, sans discuter sur des questions surannées de forme et d'origine. Dès 1779, l'académie de Châlons, entrant dans les vues de Necker, avait proposé un prix dont les fonds étaient faits par le baron de Choiseul, ambassadeur à Turin, pour le meilleur mémoire sur les assemblées provinciales.

Le président nommé par le roi, M. de Talleyrand-Périgord, archevêque-duc de Reims, premier pair de France et légat-né du saint-siége, appartenait par sa naissance à une ancienne maison souveraine. Le siége de Reims donnait 60,000 livres de rentes, et M. de Talleyrand-Périgord y joignait les titres d'abbé de Saint-Quentin et de Cercamps, qui portaient ses revenus à plus de 100,000 livres. Comme l'archevêque de Bourges, il s'occupait activement des intérêts matériels de son diocèse; l'agriculture et l'industrie lui devaient de nombreux encouragemens. Il est mort en 1821 archevêque de Paris et cardinal. Auprès de lui siégeaient deux autres prélats, M. de Barral,

évêque de Troyes, et M. de Clermont-Tonnerre, évêque-comte de Châlons, parent de ce célèbre évêque de Noyon sous Louis XIV qui n'appelait le pape que *Monsieur de Rome*, et mort lui-même en 1830 archevêque de Toulouse et cardinal, après avoir rappelé dans une occasion bien connue la fière devise de sa famille : *Etiamsi omnes, ego non.* Le quatrième prélat de la province, M. de La Luzerne, évêque-duc de Langres, ne figurait pas parmi les membres de l'assemblée; il n'avait pas voulu sans doute accepter la présidence de l'archevêque de Reims, dont il se prétendait l'égal par l'ancienneté de son siége.

Après les évêques venaient les abbés des deux plus grands monastères de la Champagne, l'abbaye de Clairvaux, fondée par saint Bernard dans la vallée de l'Aube, une des plus riches et des plus magnifiques de France, et celle de Morimond en Bassigny, un peu moins célèbre, mais dont dépendaient les cinq ordres de chevalerie de l'Espagne. Toutes deux, étant en règle, avaient pour abbés de véritables moines. Puis siégeaient deux jeunes abbés commendataires, destinés tous deux à jouer un grand rôle politique. L'un, neveu de l'archevêque, qu'on appelait alors l'abbé de Périgord et qui devait s'appeler un jour le prince de Talleyrand, n'était encore, quoiqu'il eût plus de trente ans, qu'abbé de Saint-Denis, dans le diocèse de Reims, et ne devait être promu au siége d'Autun que l'année suivante. Rien n'annonçait la future grandeur de ce personnage équivoque et mécontent, fait prêtre malgré lui, parce qu'une chute l'avait rendu infirme, froidement spirituel, novateur hardi, railleur, hautain, paradoxal, ambitieux profond et prêt à tout, qui avait voulu, par amour de l'effet, se faire présenter publiquement à Voltaire, et qui, agent général du clergé pendant la guerre d'Amérique, avait eu la singulière fantaisie d'armer à ses frais un corsaire contre les Anglais. L'autre, M. de Montesquiou-Fezensac, abbé de Beaulieu dans le diocèse de Langres, avait succédé à l'abbé de Périgord comme agent général du clergé, et devait bientôt entrer avec lui à l'assemblée nationale; homme d'esprit aussi, instruit, éclairé, sans préjugés, mais moins amer et moins inquiet, d'un caractère bien autrement sincère et désintéressé, d'une éloquence douce et persuasive, qui, après avoir tenté vainement en 1789 la conciliation de l'ancien et du nouveau régime, a été en 1814 un des principaux auteurs de la charte, et qui, ayant occupé les plus hauts emplois, est mort dans une modeste retraite.

Les deux ordres de la noblesse et du tiers-état n'offraient pas de noms aussi éclatans. Le comte de Brienne, frère du premier ministre, fit un moment partie de l'assemblée; mais, appelé presque aussitôt au ministère de la guerre, il fut remplacé par son fils, le vicomte

de Loménie. On peut remarquer aussi dans la noblesse M. Lerebours, président au parlement de Paris; un représentant de l'ordre de Malte, qui avait de grands biens dans la province; le comte de Choiseul-d'Aillecourt et le marquis d'Ambly, qui furent tous deux députés aux états-généraux. Le tiers-état présentait cette particularité, que des membres de la noblesse ayant accepté les fonctions de maires avaient consenti à y figurer. Tels étaient M. de Souyn, maréchal de camp et maire de Reims; M. de Brienne, maréchal de camp et maire de Bar-sur-Aube; le comte de Pons, maire de Châlons. Ainsi s'effaçait tous les jours par le fait la vieille distinction entre les ordres. Parmi les autres membres du tiers-état se trouvaient M. Leblanc, correspondant de la Société d'agriculture de Paris, et M. Quatresous de Parctelaine, grand marchand de vin d'Épernay, qu'Arthur Young a visités l'un et l'autre en 1789, — le premier pour ses moutons d'Espagne et ses vaches de Suisse, le second pour ses vastes caves.

La réunion préparatoire pour les élections ayant eu lieu au mois d'août, la véritable réunion commença le 17 novembre, jour fixé pour la réunion des assemblées provinciales dans toute la France. Elle se tint dans la grande salle de l'hôtel-de-ville de Châlons, sous la présidence de l'archevêque. M. Rouillé d'Orfeuil, intendant, prononça le discours d'inauguration. L'administration des intendans s'était fort améliorée depuis l'avénement de Louis XVI, et M. Rouillé d'Orfeuil en particulier avait fait preuve de talens et de bonnes intentions; l'archevêque lui exprima la reconnaissance de la province. Il fut donné lecture dans cette séance du règlement arrêté par le roi pour les assemblées provinciales, ainsi que de l'instruction ministérielle qui l'accompagnait. Divisé en cinq sections, ce règlement comprenait les assemblées d'élection et de municipalité; c'était la charte complète de la nouvelle organisation. L'instruction entrait dans plus de détails encore et péchait beaucoup plus par l'excès que par le défaut des prescriptions. Le tout avait pour but de régler avec précision les relations des assemblées avec les intendans, *de manière*, y était-il dit, *que la liberté qu'il convient de laisser à l'action de chaque partie ne puisse jamais altérer le concours et la surveillance mutuelle qu'exige l'intérêt de la province.* Nous donnons ces détails une fois pour toutes, les mêmes formalités s'étant reproduites partout à l'ouverture de chaque assemblée provinciale.

L'intendant déposa en même temps sur le bureau la récente déclaration du roi pour l'entière liberté du commerce des grains, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. L'édit de 1774, rendu sous le ministère de Turgot, ne portait que sur la circulation des grains à l'intérieur; la liberté d'exportation avait été plusieurs fois depuis donnée

et retirée. La nouvelle déclaration l'établissait définitivement, le roi ne se réservant que le droit de la suspendre pendant un an, et seulement pour les provinces qui le demanderaient par l'organe de leurs représentans. « Nous nous sommes convaincus, disait le préambule, que les mêmes principes qui réclament la liberté de la circulation des grains dans l'intérieur de notre royaume sollicitent aussi celle de leur commerce avec l'étranger, que la défense de les exporter, quand leur prix s'élève au-dessus d'un certain terme, est inutile, puisqu'ils restent d'eux-mêmes partout où ils deviennent trop chers, qu'elle est même nuisible, puisqu'elle effraie les esprits, qu'elle presse les achats, qu'elle resserre le commerce, qu'elle repousse l'importation, enfin que la hausse des prix, pouvant être provoquée sur plusieurs marchés par des manœuvres coupables, ne saurait indiquer le moment où l'exportation pourrait être dangereuse. » On sait ce que les gouvernemens suivans ont fait de cette liberté précieuse, proclamée par Louis XVI; il n'a pas fallu moins de trois quarts de siècle pour la reconquérir.

L'assemblée reçut aussi communication de la déclaration du roi pour la conversion de la corvée en une prestation en argent. Louis XVI y chargeait les assemblées provinciales de lui proposer, dès leurs premières séances, les mesures qui leur paraîtraient les plus convenables pour régler le mode de conversion. Des *instructions* spéciales sur l'agriculture avaient été rédigées à Paris et envoyées par le gouvernement à toutes les provinces. « En comparant, y était-il dit, les différentes parties du royaume, soit entre elles, soit avec les royaumes voisins où la culture est plus florissante, on doit croire que, si les récoltes sont médiocres, même dans les terrains fertiles, si les essais pour tirer parti des jachères ont été infructueux, si enfin les nouvelles cultures qu'on a cherché à introduire n'ont pas eu tout le succès dont on s'était flatté, c'est au défaut de fumier et d'engrais qu'on doit principalement en attribuer la cause. Ce défaut d'engrais annonce l'insuffisance du nombre de bestiaux. Les assemblées provinciales doivent donc s'occuper des moyens d'introduire dans les campagnes un système de culture propre à les augmenter. Avant de chercher à les multiplier, il faut assurer leur subsistance. Un des principaux moyens pour y parvenir est la formation des prairies artificielles, et il est à désirer que les assemblées provinciales s'attachent à favoriser ce genre de culture. Indépendamment des instructions qu'elles peuvent publier, des distributions gratuites de graines, au moins sous la forme de prêt, seraient un grand encouragement. Ces assemblées pourraient proposer des gratifications en bestiaux aux cultivateurs qui auraient mis en bon rapport un certain nombre de prairies artificielles. Les turneps,

les betteraves et les pommes de terre, cultivés en plein champ et à la quantité de plusieurs arpens, fournissent encore une ressource précieuse pour la nourriture des animaux pendant l'hiver. » Puis venaient des instructions non moins bien conçues sur l'amélioration des races de bétail, les labours à plat, la moisson à la faux, l'assainissement des terres humides, le chaulage des blés, l'usage des meules pour les récoltes, le perfectionnement de la mouture, l'extension des plantes textiles. « C'est aux riches propriétaires à donner l'exemple, disait en terminant la circulaire ministérielle; leurs leçons seront plus utiles quand leurs essais présenteront des résultats, et ils pourront accroître leur aisance personnelle en devenant les bienfaiteurs de leurs concitoyens. »

L'archevêque-président ouvrit la session par un discours où se trouvait le passage suivant : « Une administration sage, égale et permanente va s'établir dans la répartition des impôts. La propriété, le premier objet du code politique dans toutes les constitutions, va reconnaître un code invariable dans ses principes. Aussi doit-on s'attendre à voir disparaître cette avarice frauduleuse qui cherche à dérober à l'état ce qu'elle rougirait de ne pas accorder à ses propres engagemens, *comme si l'on pouvait, sans injustice et sans honte, se faire assurer par la protection publique la jouissance paisible de sa fortune en s'affranchissant des charges de la société.* Tout ce qui pouvait porter le nom d'obstacle a disparu; tous les esprits éclairés sont d'accord sur les principes, tous les cœurs sont animés du même zèle. Je ne suis point effrayé de la variété des connaissances qui nous sont nécessaires, toutes se trouvent ici réunies; cette assemblée est composée de tous les esprits pour faire le bien, et elle n'a qu'une âme pour le vouloir. Déjà ont disparu les querelles affligeantes qui ont tant de fois divisé les différens ordres de l'état; on ne verra plus ces scènes de scandale où les droits, mêlés et souvent confondus avec les prétentions, étaient discutés dans le choc et le tumulte des passions. »

La commission intermédiaire, élue dans la session préparatoire, avait pu, en moins de trois mois, réunir les élémens d'un rapport sur l'état de la province. Le principal rédacteur de ce travail était l'un des procureurs-syndics, M. Lévesque de Pouilly, lieutenant-général au bailliage de Reims, fils de l'auteur de la *Théorie des Sentimens agréables* et auteur lui-même de plusieurs écrits historiques. Le père et le fils ont laissé un nom vénéré dans leur ville natale, qui leur doit plusieurs fondations utiles, entre autres des écoles gratuites de dessin et de mathématiques. Quand le célèbre Pitt, alors âgé de vingt-cinq ans, était venu en France après la paix de 1783 pour préparer un traité de commerce, il avait fixé sa résidence à Reims,

et y avait vécu dans l'intimité du jeune Lévesque de Pouilly, qui avait à peu près son âge.

Le rapport de la commission intermédiaire contenait une véritable statistique agricole de la province. Il en résultait que l'étendue totale était de 4 millions d'arpens de 51 ares, ce qui correspond assez exactement à ce qu'a depuis donné le cadastre, et que le produit brut pouvait être évalué en tout à 60 millions ou 30 francs par hectare. Les vignes couvraient 100,000 arpens, ou environ 10,000 hectares de moins qu'aujourd'hui. D'immenses quantités de terres incultes ne donnaient aucun produit. Le nombre des chevaux était de 120,000, celui des bêtes à cornes de 250,000, celui des bêtes à laine de 720,000; encore l'hiver rigoureux de 1784 et la disette de fourrage de 1785 avaient-ils réduit ce dernier nombre de près du tiers. Aujourd'hui les quatre départemens champenois possèdent 2 millions de moutons, 400,000 bêtes à cornes, 200,000 chevaux, et la valeur moyenne de ces divers animaux s'est encore plus accrue que la quantité. Un mémoire soumis à l'assemblée par un de ses membres, le M. Leblanc d'Arthur Young, traitait spécialement de l'état des troupeaux et des moyens de l'améliorer. L'auteur avait visité plus de 200 troupeaux sans en trouver un seul uniforme : à côté de moutons valant un louis, il y en avait qui ne valaient pas quatre livres; ceux-ci donnaient une laine aussi fine que la meilleure de Ségovie, ceux-là ne portaient que de la jarre. Ce n'était évidemment pas à la nature du sol qu'il fallait attribuer ces inégalités, mais au peu de soin des cultivateurs. La France avait eu autrefois la supériorité pour la production des laines; cette industrie était tombée en décadence, mais elle pouvait facilement se relever. M. Leblanc lui-même donnait l'exemple.

La commission avait recueilli des renseignemens non moins précis sur les manufactures. « Nous pouvons, disait le rapport, vous présenter la ville de Reims comme soutenant depuis plus de mille années une des manufactures les plus intéressantes du royaume par le nombre et la diversité des étoffes qui s'y fabriquent. En ne jetant les yeux que sur la quantité fabriquée dans le courant de l'année dernière, on trouve 95,000 pièces d'une valeur, exactement calculée, de 11 millions de livres, dont la moitié peut être considérée comme le prix de la main d'œuvre. Ces étoffes passent en Espagne, en Portugal, en Italie, dans le Levant, et y soutiennent la concurrence avec celles des Anglais. On emploie pour les faire un quart de laine d'Espagne, les trois autres quarts sont tirés du royaume. Trente mille personnes, tant dans Reims que dans la campagne qui l'environne, sont occupées à ce travail. » Suivent des détails du même genre sur les fabriques de Troyes, de Rethel, de Châlons, de

Suippes, d'Arcis-sur-Aube, sur la coutellerie de Langres, les armes à feu de Charleville, l'entrepôt des fers de Saint-Dizier.

Le reste du rapport entrait dans de grands détails sur l'état des routes. La Champagne avait alors 375 lieues de 2,000 toises, ou 1,500 kilomètres de routes terminées; elle en a aujourd'hui 7,500. La grande question des corvées ayant été définitivement réglée par le roi, il ne s'agissait plus que de bien employer les fonds de l'impôt établi en échange. L'ingénieur en chef de la généralité avait dressé un état des travaux à faire. On y remarque l'établissement de *cantonniers* ou *stationnaires* par chaque millier de toises sur les routes les plus parcourues, et par 2,000 et même 3,000 toises sur les moins fréquentées. Toutes les routes devaient être divisées en stationnemens de douze cantonniers, commandés par un chef. Chaque cantonnier, y compris les frais d'outil et le salaire du chef, devait coûter 300 livres.

L'archevêque présida exactement chaque séance, et tous les procès-verbaux imprimés sont revêtus de sa signature. Les noms des auteurs n'étant pas indiqués en tête des rapports, on ne peut savoir si l'abbé de Périgord en fit quelques-uns; il appartenait au bureau des impôts. Ce bureau fit deux grands rapports, l'un sur les vingtièmes, l'autre sur la taille; s'ils sont du futur évêque d'Autun, on y retrouve toute la variété de connaissances qu'il devait montrer à l'assemblée nationale. La taille avait eu en Champagne jusqu'en 1739 le même caractère d'arbitraire qu'en Berri; mais depuis cette époque on l'avait *tarifée*, c'est-à-dire assise sur une sorte de cadastre, et il ne s'agissait plus que de perfectionner cet instrument de répartition. Quant aux vingtièmes, le gouvernement lui-même offrait de les fixer dans toutes les provinces par un abonnement, grand progrès dont l'assemblée du Berri avait eu l'initiative.

L'abbé de Montesquiou appartenait au bureau du bien public; les travaux de ce bureau roulèrent sur des questions agricoles. L'archevêque avait déjà fait venir à ses frais un troupeau de moutons espagnols pour régénérer les laines de la province. L'assemblée décida qu'il serait écrit en son nom à M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères, pour lui demander encore quarante béliers de l'Escurial et autant de brebis. Une souscription fut ouverte pour faire venir des taureaux et des vaches de Suisse et de Franche Comté. Le bureau de la comptabilité était présidé par l'évêque de Troyes, et celui des travaux publics par le comte de Coigny. Une somme annuelle de 184,000 livres venait de faire retour à la province sur le fonds des ponts et chaussées en vertu de la décision royale du 25 décembre 1786; en y ajoutant celle de 807,000 livres que donnait le nouvel impôt sur les chemins, et les 100,000 annuellement

accordés par le roi pour les ateliers de charité, on arrivait à un total de près de 1,100,000 livres pour les travaux publics, sans compter les souscriptions volontaires. En cherchant les moyens d'augmenter encore ces ressources, on avait eu l'idée d'établir des droits de péage sur les routes, comme en Angleterre; mais le temps n'avait pas permis d'étudier suffisamment ce projet, dont l'examen fut renvoyé à l'année suivante.

La province de Champagne fut la première qui mit à exécution la partie de l'édit de 1787 relative aux assemblées d'élection. L'assemblée provinciale désigna, aux termes de l'édit, les 12 premiers membres par chaque élection; ceux-ci choisirent ensuite leurs collègues. A raison de 26 membres par élection, y compris les syndics, on arrive à un total de plus de 300 personnes pour la province. Voici les noms des présidens : élection de Reims, l'abbé de Mourdier, prévôt de l'église métropolitaine; Troyes, l'évêque de Troyes; Rethel, l'abbé de Saint-Albin, vicaire-général de Reims; Vitry-le-François, le vicomte du Hamel; Châlons, l'évêque de Châlons; Langres, point de président nommé, sans doute dans l'espoir de décider l'évêque; Bar-sur-Aube, le comte de Mesgrigny; Sainte-Menehould, le comte de Giraucourt; Épernay, l'abbé de Lescure, vicaire-général de Reims; Joinville, le marquis de Pimodan; Chaumont, l'abbé de Clairvaux; Sézanne, M. de Cotte, conseiller d'état. La plupart de ces présidens appartenaient à l'assemblée provinciale. Parmi les simples membres de ces assemblées secondaires, on remarque le marquis de Sillery, qu'on appelait aussi le comte de Genlis, mari de la célèbre comtesse de ce nom, et un des plus grands propriétaires de vignes de la Champagne, qui a été député aux états-généraux, ensuite membre de la convention nationale, et qui a péri sur l'échafaud; puis M. Beugnot, alors avocat à Bar-sur-Aube, procureur-général du département de l'Aube en 1790, membre de l'assemblée législative en 1791, comte et préfet sous l'empire, ministre et député sous la restauration, un des hommes qui par la finesse de leur esprit ont le plus rappelé de nos jours la société du XVIIIe siècle.

Ces assemblées d'élection devaient avoir aussi leurs commissions intermédiaires et leurs procureurs-syndics. Leurs attributions, et c'était là leur principal défaut, ne différaient pas essentiellement de celles de nos conseils actuels d'arrondissement; sans aucun doute, si elles avaient duré, leur composition se serait simplifiée, et leurs attributions se seraient étendues, car leur organisation était hors de proportion avec leur pouvoir. On a contesté l'utilité des commissions intermédiaires et des procureurs-syndics pour les assemblées provinciales; cette critique ne paraît pas fondée pour les commissions, elle l'était davantage pour les syndics, qui pouvaient diffici-

lement se concilier avec le maintien des intendans. Pour les assemblées d'élection, c'était l'inverse; la commission intermédiaire n'avait aucune utilité réelle, mais il pouvait être avantageux de remplacer par des syndics élus ces agens de l'intendant, nommés et révoqués par lui à volonté, qu'on appelait des *subdélégués*. Seulement rien n'obligeait à en avoir deux pour chaque élection; un syndic aurait suffi. Même pour les assemblées provinciales, deux étaient de trop. Comme tous les nouveaux convertis, Calonne et Brienne avaient eu trop de zèle; ils avaient multiplié à l'excès les rouages de leurs administrations, et ce n'était pas sans raison que, dans le préambule de l'édit, le roi avait annoncé l'intention de faire à ces premiers arrangemens les changemens que l'expérience ferait juger nécessaires.

Pourquoi faut-il que cette expérience n'ait pas pu s'accomplir? L'assemblée provinciale de Champagne, comme toutes celles qu'avait instituées l'édit de 1787, n'a tenu qu'une session, et les assemblées secondaires ont eu à peine le temps de se constituer. On ne peut que le regretter profondément en voyant l'esprit qui y régnait. « L'étude de l'administration publique, avait dit l'archevêque-président, élève l'âme en occupant la pensée. Le temps employé à méditer sur l'économie politique remplit le cœur d'affections douces; il répond à ce besoin impérieux que ressent l'homme d'être utile à ses semblables. C'est là que le travail porte avec lui sa récompense; c'est là que l'âme peut jouir en paix du succès de l'esprit. »

II. — PICARDIE, SOISSONNAIS, HAINAUT.

Picardie. — La généralité d'Amiens, qui avait remplacé l'ancienne Picardie, comprenait le département actuel de la Somme et quelques parties des départemens voisins. Elle se divisait en six élections, qui forment aujourd'hui autant d'arrondissemens : Amiens, Abbeville, Doullens, Péronne, Montdidier et Saint-Quentin, plus les quatre gouvernemens de Montreuil, Boulogne, Calais et Ardres. Comme ceux de Champagne, les états de Picardie avaient disparu dans le cours du xve siècle. Il paraît même qu'il n'y avait jamais eu une assemblée unique pour la province entière : dans ce pays de libertés municipales, chaque fraction de territoire avait ses états. Il en restait quelque chose dans le Boulonnais, qui avait conservé une administration distincte avec le titre de gouvernement, et qui réclama le maintien de ses priviléges, ce qui lui fut accordé sans difficulté.

L'assemblée provinciale, à cause du peu d'étendue de la généralité, ne se composait que de 36 membres. Le duc d'Havré fut

nommé président par le roi; les autres députés de l'ordre de la noblesse étaient le duc de Villequier, le comte d'Hellye, le comte de Crécy, le duc de Mailly, le prince de Poix, le marquis de Lameth, le commandeur de Varennes et le marquis de Caulaincourt. Pair de France, lieutenant-général et grand d'Espagne, le duc d'Havré avait fait partie de l'assemblée des notables : député de la noblesse d'Amiens aux états-généraux, il devait y voter contre toutes les décisions de la majorité et s'en séparer de bonne heure par l'émigration; mais pour le moment il approuvait sans réserve l'institution des assemblées provinciales. Le prince de Poix, fils aîné du maréchal de Mouchy, passait pour un des plus grands admirateurs de Necker; il a voté tour à tour à l'assemblée constituante avec la majorité et la minorité, et a fini par se ranger auprès du roi, qu'il défendit de sa personne au 10 août. Le marquis de Lameth était le frère aîné des deux Lameth, Alexandre et Charles, fort connus par la part qu'ils ont prise à la révolution, et le marquis de Caulaincourt le père de celui qui a reçu de Napoléon le titre de duc de Vicence. Le clergé se composait de l'évêque d'Amiens (M. de Machault), d'abbés, de chanoines, d'un religieux de Corbie et du curé d'Ardres. M. Lecaron de Choqueuse, maire d'Amiens, siégeait en tête du tiers-état. Les deux procureurs-syndics étaient, pour la noblesse et le clergé, le comte de Gomer, et pour le tiers-état M. Boullet de Varennes, avocat.

L'intendant de la province, M. d'Agay, ouvrit la session, accompagné de son fils, qui devait lui succéder, et un passage de son discours prouve que la corvée pour les chemins avait été abolie pendant son administration, avant l'édit du roi. « Grâce à la législation bienfaisante de sa majesté et aux sages conseils d'une assemblée à jamais mémorable qui lui a transmis le vœu de la nation, l'odieux régime de la corvée a disparu. Les contributions que supporte la classe la plus aisée des campagnes, en soulageant les malheureux, épargnent à la province le prix inestimable d'une multitude de journées souvent inutiles et très mal employées. Des calculs que j'ai exposés aux yeux du gouvernement établissent que la valeur des journées d'hommes et de chevaux employées par corvées en nature dans cette province, évaluées au plus bas prix, formait un objet de 900,000 livres au moins. Les essais que j'ai concertés avec un grand nombre de propriétaires éclairés pour la conversion en argent avait réduit cette valeur à la somme de 336,000 livres par an avant les lois qui ont étendu ce bienfait à tout le royaume. »

Je donnerai aussi un extrait du discours du duc d'Havré; on aime à rappeler ce beau et touchant langage. « C'est l'union qui doit être notre premier caractère. Rien n'est plus précieux que cette intelli-

gence unanime; on marche pour ainsi dire en force et de front vers la vérité, la justice et le bien public; les volontés s'accordent toujours, lors même que les opinions se combattent, et il en résulte infailliblement que, tendant au même but, tout se confond dans le désir d'y atteindre. Tout ce qui procure le bien nous paraîtra également glorieux; dès que l'on a dirigé vers lui tous ses efforts, on se félicite également d'y contribuer, tantôt par un succès, tantôt par un sacrifice. Tous les succès seront communs et deviendront ceux de chacun de nous. Nous ne connaîtrons de rivalité que celle de l'application et du zèle; la province qui nous observe bénira tous les jours l'institution qui lui offre un si touchant exemple, elle attendra avec plus de patience et d'espoir le fruit de nos travaux, et nos assemblées pourront devenir des écoles de mœurs autant que d'administration. »

Au nombre des questions spéciales dont s'occupa l'assemblée de Picardie, on peut citer ce qu'on appelait dans le Santerre les *dépointemens*. Le procès-verbal s'exprime à ce sujet dans les termes les plus énergiques. « Un mémoire a dénoncé à l'assemblée ce genre d'abus qui consiste dans l'usage où sont les fermiers de se perpétuer par toute sorte de voies illicites, et contre le gré des propriétaires, dans la jouissance des biens affermés, ce qui leur donne une espèce de propriété fictive, qui dépouille presque entièrement par le fait le véritable maître de la chose. Cet abus est porté si loin que les fermiers de ce canton mettent les biens de leurs propriétaires dans le commerce, soit en vendant à d'autres la faculté de les exploiter, soit en les donnant en dot à leurs enfans, soit en les laissant dans leurs successions à partager entre leurs héritiers. Les fermiers dépointés se livrent à toute sorte d'excès contre ceux qui ont la hardiesse de leur succéder, jusque-là qu'ils deviennent assassins et incendiaires. On a présenté un relevé effrayant fait au greffe criminel du bailliage de Péronne des délits occasionnés par les dépointemens. On a fait voir qu'un incendie particulier devenait presque toujours général, et qu'ainsi la vengeance d'un fermier dépointé entraînait souvent la ruine d'un nombre infini de citoyens. On a montré que cet abus portait les plus fortes atteintes à la propriété, soit parce que le véritable maître du bien ne peut pas le retirer pour le faire valoir lui-même sans encourir la vengeance du fermier dépossédé, soit parce qu'il ne peut jamais l'affermer dans la juste proportion du produit, et ne trouve pas souvent à le vendre la moitié de sa valeur. »

Une déclaration du roi, en date du 20 juillet 1764, avait tenté de réprimer ces désordres, qui rappelaient un des plus grands fléaux de l'Irlande; mais les dispositions de cette loi restaient impuissantes

contre des habitudes invétérées. L'assemblée décida que le roi serait supplié de prendre des mesures plus efficaces, et chargea son président d'insister auprès du gouvernement. L'abus dont elle se plaignait ne devait pas disparaître encore; il prit de nouvelles forces pendant la révolution, et n'a cédé que de nos jours.

On recherchait depuis quelque temps sur cette côte la situation la plus avantageuse pour y créer un port. Des commissaires envoyés sur les lieux en 1784 par le ministre de la marine s'étaient prononcés en faveur de Saint-Valery, l'assemblée se déclara dans le même sens. L'exécution d'un canal de la Basse-Somme ayant été décidée en même temps, le roi y avait consacré une somme annuelle de 40,000 livres sur le trésor public pendant dix ans, plus le produit d'un droit d'octroi à percevoir sur les marchandises. Les travaux avaient commencé en 1786. Un autre canal, partant d'Amiens et passant à Péronne pour aller rejoindre l'ancien canal de Picardie, avait été commencé en 1770; les fonds étaient fournis par un octroi de 20 sols par velte sur les eaux-de-vie qui se consommaient dans la province. Enfin, pour joindre la Somme à l'Escaut en traversant des montagnes, Louis XVI avait fait entreprendre un canal souterrain, déjà ouvert en partie. « L'âme s'élève, disait dans son rapport le bureau du bien public, à la vue de ces canaux immenses, qui joindront le commerce de la Hollande à celui des principales villes du royaume. » — « Je suis fier d'être homme, s'était déjà écrié l'empereur Joseph II en visitant le canal souterrain, quand je vois qu'un de mes semblables a osé imaginer un travail si hardi! » L'assemblée, pénétrée des mêmes sentimens, vota un témoignage de sa reconnaissance pour le roi.

Un projet de desséchement avait été préparé pour la vallée d'Authie, dont les trois quarts formaient des marais inaccessibles. On devait rendre ainsi à la culture plus de 6,000 arpens. Le comte d'Artois, qui avait cette vallée dans son apanage, sollicité par M. de Lameth au nom des habitans, avait promis de faire exécuter à ses frais ce travail. Les choses étant toujours restées dans le même état malgré cette promesse, l'assemblée pria son président de s'informer de la décision définitive du prince, et, dans le cas où il ne croirait pas devoir donner suite à son projet, elle annonça nettement l'intention de s'en charger elle-même. La forme peu respectueuse de cette déclaration pouvait se justifier par la nécessité du desséchement; elle prouve dans tous les cas combien le sentiment de l'intérêt public passait avant toute considération. Un dernier projet consistait dans l'ouverture d'un canal de l'Oise à la mer passant à Roye et traversant le centre de la province. On utilisait pour ce canal les deux petites rivières du Dom et de l'Avre. La portion comprise entre

l'Avre et l'Oise devant passer sur le territoire de la généralité de Soissons, on résolut de concerter cette affaire entre les deux assemblées provinciales.

Soissonnais. — La généralité de Soissons, formée de parties détachées de l'Ile-de-France, de la Picardie et de la Champagne, n'avait pas plus d'étendue que celle d'Amiens; elle comprenait le département actuel de l'Aisne, moins l'arrondissement de Saint-Quentin, et une portion de celui de l'Oise. Elle se divisait en sept élections, qui forment aujourd'hui six arrondissemens, Soissons, Laon, Noyon, Crépy, Clermont, Guise et Château-Thierry. Création tout administrative, la généralité de Soissons n'avait pas d'unité historique; l'élection de Clermont était même séparée du reste par une partie de la généralité de Paris. On trouve, sous le roi Jean, les états du Soissonnais et ceux du Vermandois convoqués à part.

Comme l'assemblée de Picardie, celle du Soissonnais ne comptait que trente-six membres. Le comte d'Egmont-Pignatelli, gouverneur de la province, avait été nommé président par le roi; les autres membres de la noblesse étaient le comte de Noue, le duc de Liancourt, M. de L'Amirault, M. d'Alanjoye, le comte de Barbançon, le marquis de Causans, le marquis de Puységur et le vicomte de Labédoyère. Les évêques de Laon et de Soissons n'ayant pas été appelés à faire partie de l'assemblée, le personnage le plus important du clergé était l'abbé-général de Prémontré. Le tiers-état se composait, comme à l'ordinaire, des maires des principales villes, de propriétaires ruraux et de fermiers cultivateurs. Les procureurs-syndics élus furent, pour les deux premiers ordres, le comte d'Allonville, et pour le tiers-état M. Blin de La Chaussée, avocat. Sur cette liste, le nom qui domine tous les autres, sans en excepter le président, est celui du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, grand-maître de la garde-robe du roi Louis XVI, un des hommes les plus passionnés de son temps pour la liberté, la justice et la bienfaisance.

On relit toujours avec plaisir les détails que donne Arthur Young sur son séjour au château de Liancourt en septembre 1787. « J'allai y faire, dit-il, une visite de trois ou quatre jours, et toute la famille s'employa si bien à me rendre le séjour agréable, que j'y ai passé plus de trois semaines. Le site est très heureux. Près du château, la duchesse a fait construire une laiterie d'un goût charmant. Dans un village voisin, le duc a fondé une manufacture de tissus qui emploie un grand nombre de bras. Les filles pauvres sont reçues dans une institution où on leur apprend un métier. La vie du château ressemble beaucoup à celle qu'on mène dans la résidence d'un grand seigneur anglais. C'est une mode nouvelle en France que de passer ainsi quelque temps à la campagne en été; quiconque a un

château s'y rend, les autres visitent les plus favorisés. Cette révolution remarquable dans les habitudes est le meilleur emprunt fait à notre pays; elle a été préparée par les écrits de Jean-Jacques Rousseau. Le duc de Liancourt, devant présider l'assemblée de l'élection de Clermont, se rendit à la ville pour plusieurs jours et m'invita au dîner de l'assemblée, où se trouvaient plusieurs agriculteurs en renom. Ces assemblées, proposées depuis si longtemps par les grands patriotes français et reprises par M. Necker, m'intéressaient au plus haut point. J'acceptai l'invitation avec plaisir. Il s'y trouvait trois grands cultivateurs, non pas propriétaires, mais fermiers. J'examinai avec attention leur attitude en présence d'un seigneur du premier rang; à ma grande satisfaction, ils s'en tirèrent avec un mélange d'aisance et de réserve fort convenable, d'un air ni trop dégagé ni trop obséquieux, exprimant leur opinion librement et modérément, *à la manière anglaise.* »

Les procès-verbaux de l'assemblée du Soissonnais ne présentent rien de particulier, ils ne se distinguent que par de nombreux détails sur les travaux des routes. Le département de l'Aisne est aujourd'hui le troisième de France pour l'étendue de ses voies de communication; il ne le cède qu'à la Seine-Inférieure et au Pas-de-Calais. Cette supériorité date de loin. Six routes royales traversaient la généralité en 1787, la plupart arrivées dans toute leur longueur à l'état d'entretien. Sept routes de seconde classe ou de province à province, six de troisième classe ou d'une élection à une autre, douze de quatrième classe, servant à rallier entre elles les trois premières, étaient aussi presque complétement terminées. Sur un total d'environ 1,100 kilomètres, 200 seulement restaient à achever. De toutes parts cependant on en demandait de nouvelles, et l'assemblée provinciale se mettait en mesure d'y satisfaire. Une loi nouvelle sur les chemins avait été préparée par le gouvernement, mais pour n'être définitivement promulguée qu'en 1789; en attendant, les assemblées provinciales étaient invitées à faire connaître leur opinion sur le projet. Le bureau des travaux publics de l'assemblée du Soissonnais fit à cette occasion un rapport remarquable; le nom du rapporteur n'est pas indiqué, mais comme le duc de Liancourt présidait le bureau, il a dû exercer sur la rédaction une influence décisive. Ce rapport mérite d'autant plus l'attention qu'il développe tout un ordre d'idées assez peu en faveur aujourd'hui, et qui était alors tout à fait conforme aux idées du gouvernement, la décentralisation aussi complète que possible des travaux des chemins.

Le projet de loi posait en principe, par application des règles générales de l'économie politique, qu'une localité quelconque ne devait concourir aux frais d'une route qu'en proportion de l'intérêt

qu'elle y avait. L'administration avait déjà fait un grand pas dans cette voie quand elle avait décidé qu'à l'avenir les fonds payés par chaque province pour les ponts et chaussées seraient dépensés dans la province elle-même; elle allait plus loin encore en étendant autant que possible cette règle aux élections et même aux simples communes. Le rapport s'associait complétement à cette pensée. « Ce n'est plus ici une loi qui, considérant les travaux des routes comme une dette commune à acquitter par toute la province, en répartit la charge dans une proportion uniforme sur tous les contribuables; c'est une loi qui, descendant dans l'examen de l'intérêt de chacun, ordonne qu'il serve de proportion à sa contribution, ne veut exiger de tribut que pour le rendre utile aux tributaires, et cherche à appliquer dans tous les rapports et dans tous les détails les vues d'équité qu'elle annonce. » On opposait à ce système que les municipalités rurales seraient incapables de bien diriger l'exécution de leurs chemins, et que les routes principales seraient négligées pour les chemins vicinaux; mais le bureau répondait aux objections par la puissance de l'intérêt bien entendu, qui ne pouvait manquer de se faire jour : il insistait sur cette considération, que les municipalités obtiendraient une grande économie dans l'emploi des fonds, surveilleraient de plus près l'exécution des marchés et augmenteraient souvent leurs contributions volontaires, lorsqu'elles seraient bien assurées que cette augmentation n'aurait lieu qu'à leur gré, et ne serait pas prolongée pour les besoins et par la volonté d'autrui.

Ces principes sont au fond ceux qui ont présidé à la loi de 1836 sur les chemins vicinaux, et l'expérience témoigne tous les jours en faveur des idées que voulait appliquer le gouvernement de Louis XVI en les généralisant.

Hainaut. — Au nord du Soissonnais et de la Picardie, et comme enclavée entre deux provinces qui avaient conservé leurs anciens états, la Flandre et l'Artois, se trouvait la plus petite des généralités, celle de Valenciennes, qui comprenait seulement le Cambrésis et le Hainaut français, ou la moitié environ du département actuel du Nord. Le Cambrésis avait conservé une administration distincte, et on peut le ranger au nombre des pays d'états; chaque année, une assemblée, composée de l'archevêque, de sept membres du clergé, de huit barons et du corps municipal de Cambrai, se réunissait sous la convocation du roi, et réglait tout ce qui concernait les impôts. Le Hainaut avait eu aussi ses états particuliers, qui se tenaient à Mons; mais une partie seulement de cette province ayant été réunie à la France en 1678, la partie restée autrichienne avait seule gardé ses anciennes franchises. Le Hainaut français n'était pourtant pas tout à fait pays d'élection; la gabelle y était inconnue, ainsi que le

privilége exclusif du tabac, et, un siècle seulement s'étant écoulé depuis la réunion, son droit à une administration indépendante pouvait être considéré comme suspendu plutôt qu'aboli.

Louis XVI n'y établit pas d'emblée une assemblée provinciale. « Sa majesté, était-il dit dans l'arrêt du conseil du 12 juillet 1787, a pris connaissance du régime anciennement suivi dans la généralité du Hainaut, et voulant connaître si ce régime devait être remplacé par celui qu'elle a préféré pour les autres provinces du royaume, ou s'il était possible de le modifier de manière que le retour de cette province à ses anciens usages ne nuisît pas à ses intentions, elle a déterminé qu'il serait convoqué dans la ville de Valenciennes une assemblée consultative à l'effet de prendre une connaissance particulière et approfondie des formes des administrations provinciales que sa majesté vient d'établir dans les autres généralités de son royaume, et de s'occuper en même temps de l'examen attentif des formes anciennes de l'administration de ladite généralité, afin de voir les rapports qui peuvent exister entre ces deux régimes et leurs avantages respectifs. »

L'assemblée consultative se réunit en effet à plusieurs reprises sous la présidence du duc de Croï; elle se composait de 36 membres, dont 18 nommés par le roi et 18 élus par les premiers, en conservant les mêmes proportions entre les ordres que dans les autres assemblées provinciales. Le résultat de ses délibérations fut de réclamer le rétablissement des anciens états, mais avec des modifications qui les rapprochaient beaucoup du régime nouveau. Ainsi les trois ordres devaient délibérer ensemble, les voix se compter par tête, et le nombre des membres du tiers-état égaler celui du clergé et de la noblesse, ce qui s'écartait tout à fait des anciens usages. Les autres dispositions avaient moins d'importance, et on avait pu s'y conformer sans inconvénient aux traditions locales. Les états devaient avoir 46 membres; tous les abbés réguliers devaient en faire partie de droit, tous les gentilshommes possédant une terre à clocher y entrer tour à tour par voie de tirage au sort. En réalité, quoique l'assemblée répétât à tout moment dans son projet ces mots sacramentels : *conformément à la constitution essentielle du Hainaut*, on ne rétablissait que les noms et les apparences des anciennes institutions, et l'esprit nouveau pénétrait profondément cette organisation rajeunie.

L'assemblée provisoire s'occupa des affaires de la province absolument dans les mêmes formes que les autres assemblées provinciales, et remplit ainsi, pour commencer, l'office des états, qui devaient se composer à peu près des mêmes personnes. Ce qui arriva dans cette petite province mérite d'être remarqué en ce qu'on y voit comment on aurait pu passer sans secousse, dans tous les pays d'é-

tats, du régime ancien aux règles nouvelles. Les états eux-mêmes auraient pu être appelés à se reformer, et tôt ou tard la plupart d'entre eux y auraient consenti de bonne grâce.

L'assemblée, en se séparant, nomma comme les autres une commission intermédiaire et un procureur-syndic. L'intendant de la province, Sénac de Meilhan, qui a publié plus tard des écrits estimés sur la révolution, et dont l'administration a laissé en Hainaut d'excellens souvenirs, termina la session par un discours. « Je me glorifie, dit-il, d'avoir le premier applaudi à vos vues patriotiques, à cette application constante et éclairée qui vous a fait saisir l'ensemble et les détails de l'administration. Vous partagez ce succès avec les autres assemblées provinciales animées du même esprit. Il en est un qui sera votre gloire particulière : le roi a daigné se communiquer plus intimement à cette province; il vous a associés en quelque sorte à l'exercice de sa puissance législative. Vous avez fait passer sous vos yeux les diverses constitutions des provinces de ce royaume. Vous avez été rechercher vos titres de famille dans les archives des états de Mons. Vous avez comparé ce que les temps, les lieux, les formes naturelles, doivent apporter de différences dans les institutions. Enfin vous avez été particulièrement attentifs à suivre les intentions de sa majesté, à en saisir l'esprit, afin de déterminer dans les trois ordres une égalité d'influence qui assure à chacun une égalité de traitement dans la répartition des charges. Le monument que vous allez élever fera votre éloge à jamais. Vous dire que je me concerterai du tout avec le chef qui vous préside, c'est vous convaincre de mon zèle. Ce concert, utile à la province et glorieux pour moi, doit vous être un présage de succès. »

Quelle différence entre ce langage et celui que tenaient les intendans quinze ans auparavant! Ainsi constitués, les nouveaux états du Hainaut auraient été réellement bien supérieurs aux anciens. Quarante-six députés pour une province qui n'embrassait que les deux arrondissemens actuels de Valenciennes et d'Avesnes, c'était à coup sûr une représentation sérieuse de tous les intérêts. Le Hainaut aurait sans doute contrasté par sa petitesse avec la plupart des autres provinces, et la régularité symétrique y aurait un peu perdu; mais était-ce donc un si grand mal? Même en admettant que le Cambrésis ne se fût pas réuni un jour au Hainaut pour n'avoir qu'une seule assemblée, comme on les avait déjà réunis dans une même généralité, ces deux provinces, pour être les plus petites, n'étaient pas les plus malheureuses. La Flandre et l'Artois n'avaient pas beaucoup plus d'étendue. Ce coin du territoire contrastait alors avec le reste au moins autant qu'aujourd'hui, et parmi les causes de sa prospérité on peut compter hardiment cette division, qui donnait

plus de vie aux libertés locales. Même de nos jours, il a été souvent question de partager en deux le département du Nord, ce qui ramènerait à peu près aux faits historiques.

Le duc de Croï, président de l'assemblée provisoire, appartenait à l'une des plus grandes familles de l'Europe. Son père, le maréchal de Croï, avait été surnommé pour sa bienfaisance le *Penthièvre du Hainaut*; lui-même était membre de la Société d'agriculture de Paris et fort occupé d'améliorations positives. On voulut lui décerner la présidence perpétuelle; il refusa. A ses côtés siégeait un autre grand seigneur, issu comme lui d'une ancienne maison souveraine, le prince Auguste d'Arenberg, connu en France sous le nom de comte de La Marck, le même qui, ayant contracté à l'assemblée nationale des relations intimes avec Mirabeau, le réconcilia secrètement avec le roi et la reine au mois de mai 1790. Parmi les membres du clergé figuraient les abbés des cinq grands monastères du Hainaut, dans le tiers-état les prévôts ou maires des principales villes et un égal nombre de propriétaires de campagne.

III. — ILE-DE-FRANCE.

La généralité de Paris, une des plus grandes, comprenait à peu près les quatre départemens actuels de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne et Oise, avec une partie de l'Yonne et d'Eure-et-Loir. Elle se divisait en vingt-deux élections qui forment aujourd'hui vingt-cinq arrondissemens, et dont les chefs-lieux étaient Paris, Beauvais, Compiègne, Senlis, Nogent-sur-Seine, Sens, Joigny, Saint-Florentin, Tonnerre, Vézelay, Melun, Meaux, Coulommiers, Rozoy, Nemours, Provins, Montereau, Pontoise, Étampes, Montfort-l'Amaury et Dreux. On y payait beaucoup plus d'impôts qu'ailleurs, 64 livres 5 sols par tête; mais la ville de Paris, qui contenait à elle seule près de la moitié de la population, en fournissait la plus grande partie. « Tant de ressources, dit Necker, sont l'effet des grandes richesses concentrées dans la capitale, séjour des rentiers, des hommes de finance, des ambassadeurs, des riches voyageurs, des grands propriétaires de terres et des personnes les plus favorisées des grâces de la cour. » La généralité de Paris supportait toutes les impositions établies dans le royaume; mais, par un privilége particulier, les chemins s'y exécutaient aux frais du trésor royal.

Malgré ce privilége et beaucoup d'autres, les trois quarts de la généralité n'étaient pas beaucoup plus riches que le reste de la France. Arthur Young remarquait avec étonnement l'aspect morne et désert des grandes routes qui aboutissaient à Paris. Même aux

portes des deux villes où affluaient les tributs des provinces, l'administration despotique avait étouffé toute activité. A en croire les dénombremens, la population s'y était à peine accrue depuis Louis XIV. On a reproché à la formation des départemens de n'avoir pas suffisamment respecté les anciennes limites des provinces; cette critique peut s'appliquer encore plus aux généralités. Celles de Châlons, d'Amiens, de Soissons, de Paris, se partageaient des fragmens détachés de la Champagne et de la Picardie; la généralité de Paris avait même emprunté au Nivernais la pauvre et petite élection de Vézelay. Cette confusion permet difficilement de démêler les précédens historiques. Une portion au moins de la généralité de Paris avait eu cependant ses états particuliers, qui se réunissaient à Melun et qui duraient encore au commencement du XVIe siècle; la coutume particulière qui régissait la province avait été votée par les *gens des trois états* en 1506.

C'est probablement à cause de ce souvenir, et sans doute aussi pour échapper à l'influence de Paris, que Melun fut choisi pour la réunion de l'assemblée provinciale. Cette assemblée se composait de quarante-huit membres. A la tête du clergé était le général des Mathurins, ordre qui possédait de grands biens à Paris; les deux archevêques de Paris et de Sens et les autres évêques de la province ne figuraient point par exception parmi les membres. Dans la noblesse, on remarquait le duc du Châtelet, président; le comte de Crillon, le marquis de Guerchy, le prince de Chalais, le vicomte de Noailles, MM. Molé et Talon, qui représentaient les familles parlementaires; dans le tiers-état, les maires des principales villes, des avocats, des cultivateurs, et parmi ceux-ci M. Cretté de Palluel, maître de poste à Dugny, près Saint-Germain, un des membres les plus actifs de la Société d'agriculture de Paris, et dont Arthur Young parle avec les plus grands éloges.

Le duc du Châtelet, fils de la célèbre amie de Voltaire, créé duc en 1777, ancien ambassadeur en Autriche et en Angleterre, était alors colonel des gardes françaises, haute dignité militaire qui appartenait ordinairement à un maréchal. Le comte de Crillon, fils du duc de ce nom et arrière-neveu du compagnon d'armes d'Henri IV, avait le grade de maréchal-de-camp. Le vicomte de Noailles, second fils du maréchal de Mouchy et par conséquent frère du prince de Poix, était colonel des chasseurs d'Alsace, et passait pour un des meilleurs officiers de son temps; beau-frère de La Fayette, il avait combattu avec lui sous Washington pour l'indépendance américaine. Ces trois hommes, placés par leur naissance au premier rang de la noblesse française, professaient les opinions les plus généreuses, et allaient en donner d'éclatantes preuves aux états de 1789.

Le marquis de Guerchy, fils du brave colonel de Fontenoi, qui avait été ensuite ambassadeur en Angleterre, partageait les mêmes idées et s'occupait d'agriculture avec passion. Arthur Young fait une agréable description des trois jours qu'il passa chez lui, en juin 1789, au château de Nangis (Seine-et-Marne). « Une maison, dit-il, toute remplie d'hôtes, l'ardeur de M. de Guerchy pour la culture, l'aimable naïveté de la marquise, tout contribuait à m'attacher. Je me trouvai là dans un cercle de politiques : je ne pus m'accorder avec eux que sur un point, le désir d'une liberté indestructible pour la France; mais quant à la manière de l'établir, nous étions aux deux pôles. Le chapelain du régiment de Guerchy, qui a ici une cure, se montrait particulièrement porté pour ce qu'il appelait la *régénération du royaume;* il entendait par là, autant que je pus le comprendre, une perfection théorique de gouvernement qui me parut le comble de la folie. Le château de M. de Guerchy est considérable et mieux bâti que ceux qu'on construisait en Angleterre à la même époque; on était en France, sous Henri IV, plus avancé que nous en toutes choses. Grâce à la liberté, nous sommes parvenus à changer de rôle. Comme tous les châteaux que j'ai vus dans ce pays-ci, celui-ci touche à la ville; mais l'arrière-façade a vue sur la campagne. On y fait les foins, et le marquis, l'abbé et quelques autres montèrent avec moi sur la meule pour que je leur apprisse à la tasser. Avec de si ardens politiques quel miracle que la meule n'ait pas pris feu! Je demandai à M. de Guerchy combien il en coûtait pour habiter un pareil château, avec six domestiques mâles, cinq servantes, huit chevaux, y recevoir du monde et tenir table ouverte, sans aller jamais à Paris; il faut environ 1,000 louis de revenu, en Angleterre ce serait 2,000. »

Dans la session préparatoire de l'assemblée provinciale, il fut décidé que la commission intermédiaire se réunirait à Paris pour être plus près du gouvernement. Les mêmes raisons de jalouse indépendance qui avaient fait fixer hors de Paris le siége de l'assemblée elle-même n'existaient point en effet pour la commission. Les deux procureurs-syndics élus furent le comte de Crillon pour la noblesse et le clergé, et M. d'Ailly, ancien premier commis des finances, pour le tiers-état. La véritable session commença, comme partout, le 17 novembre. L'intendant de la province, M. Bertier de Sauvigny, remplissait les fonctions de commissaire du roi. Après l'accomplissement des formalités ordinaires, le comte de Crillon lut un mémoire sur la taille, et M. d'Ailly un autre sur la capitation. Tous deux tenaient compte des améliorations sensibles récemment apportées dans la perception. M. de Crillon surtout insistait sur les avantages de l'édit de 1780 qui avait arrêté la progression arbitraire

de la taille (1). La commission intermédiaire rendit aussi un hommage public à l'intendant, qui avait singulièrement facilité ses travaux. Le temps n'était plus où les intendans ne tenaient nul compte des intérêts et des besoins des peuples. M. Bertier de Sauvigny, qui administrait depuis vingt ans la généralité de Paris, et qui avait succédé à son père dans ces fonctions, avait commencé l'arpentage général de la province, et divisé les terres pour l'assiette de l'impôt en vingt-quatre classes, la première ne donnant que 25 sols de revenu par arpent, et les autres augmentant de 25 sols en 25 sols.

M. de Tocqueville a écrit un chapitre désespérant sous ce titre : *que le règne de Louis XVI a été l'époque la plus prospère de l'ancienne monarchie, et comment cette prospérité même amena la révolution.* Il y démontre que les parties de la France qui devinrent le principal foyer de la révolution étaient précisément celles où le progrès avait été le plus marqué. « C'est, dit-il, dans les contrées qui avoisinent Paris que l'ancien régime s'était le plus tôt et le plus profondément transformé. Là, la liberté et la fortune des paysans étaient déjà beaucoup mieux garanties que dans aucun autre pays d'élection. La corvée personnelle avait disparu longtemps avant 1789. La levée de la taille était devenue plus régulière, plus modérée, plus égale que dans le reste de la France. Il faut lire le règlement qui l'améliore en 1772, si l'on veut comprendre ce que pouvait alors un intendant pour le bien-être comme pour la misère de toute une province; dans ce règlement, l'impôt a déjà un tout autre aspect, de telle sorte que l'on dirait que les Français ont trouvé leur position d'autant plus insupportable qu'elle devenait meilleure. » M. de Tocqueville arrive par là à une conclusion un peu excessive, car elle ne tendrait à rien moins qu'à détourner les gouvernemens d'entreprendre des réformes; mais le fait qu'il signale ne saurait être contesté.

Il faut d'ailleurs tenir compte de l'état de la ville même de Paris, état qui avait ses causes particulières, et qui a été certainement la cause principale de la révolution. Dans la plus importante des notes secrètes que Mirabeau adressait à Louis XVI à la fin de 1790, il trace de Paris le tableau suivant : « La démagogie frénétique y est tellement invincible, qu'au lieu de chercher à changer la température de Paris, ce qu'on n'obtiendra jamais, il faut au contraire s'en servir pour détacher les provinces de la capitale. Jamais autant d'élémens combustibles et de matières inflammables ne furent rassemblés dans un seul foyer. Cent folliculaires dont la seule ressource est le désordre, une multitude d'étrangers indépendans qui soufflent la dis-

(1) Voir les procès-verbaux imprimés à Sens; 1 vol. in-4°, 1788.

corde dans tous les lieux publics, tous les ennemis de l'ancienne cour, une immense populace accoutumée depuis une année à des succès et à des crimes, une foule de grands propriétaires qui n'osent pas se montrer parce qu'ils ont trop à perdre, la réunion de tous les auteurs de la révolution et de ses principaux agens, — dans les basses classes la lie de la nation, dans les classes les plus élevées ce qu'elle a de plus corrompu, — voilà Paris. Cette ville connaît sa force; elle l'a exercée tour à tour sur l'armée, sur le roi, sur les ministres, sur l'assemblée, et une foule de décrets n'ont été que le fruit de son influence. » Mirabeau ne cessait dès lors de presser Louis XVI de quitter Paris et de convoquer ailleurs l'assemblée; il avait d'abord désigné Compiègne ou Fontainebleau; plus tard, il parla de la Normandie et enfin de la Lorraine.

On n'en était pas encore là en 1787, et l'avenir se montrait au contraire sous les plus belles couleurs. La plus importante des questions spéciales traitées par l'assemblée de l'Ile-de-France fut celle de la milice. Notre organisation militaire se divisait en deux parties, l'armée proprement dite, qui se recrutait par voie d'engagemens volontaires, et la milice, qui se recrutait par voie de tirage au sort. Cette dernière charge passait pour très lourde.

« Il y a 60,000 hommes de milice en France, dit Necker dans son *Administration des Finances*, et l'engagement est de six ans. Ainsi chaque année 10,000 deviennent miliciens par l'effet du sort. Tous les roturiers du royaume au-dessus de cinq pieds, et depuis seize ans jusqu'à quarante, participent à cette effrayante loterie, à moins qu'ils n'en soient exempts par des priviléges attachés à leur état ou au lieu de leur habitation. » Que dirait aujourd'hui Necker en voyant le temps de service porté de six ans à sept, et le contingent annuel de 10,000 hommes à 100,000? C'est le vicomte de Noailles qui lut à l'assemblée un mémoire sur cette question. Il y était tenu un compte curieux des pertes qu'entraînait tous les ans le tirage au sort. Dans la seule province de l'Ile-de-France, 25,000 hommes, obligés de se déplacer pendant trois jours, donnaient un total de 75,000 journées perdues, qui, à 25 sols chacune, valaient 93,750 livres. Chacun des appelés contribuant en moyenne pour 20 francs à une cotisation commune destinée à acheter des remplaçans, on arrivait à une nouvelle contribution de 500,000 livres, et ainsi de suite. M. de Noailles proposait, d'accord avec le duc du Châtelet, l'abolition du tirage au sort, qu'on aurait remplacé par un impôt destiné à payer des enrôlés volontaires. Tel fut en effet le système adopté par l'assemblée constituante dans son décret sur l'organisation de l'armée, mais il ne devait pas durer longtemps.

Plus on relit les documens de cette époque, plus on s'assure que

la révolution n'a réalisé qu'une partie des idées et des espérances de 1789. Cette partie a suffi pour doter la France d'une véritable prospérité; mais l'effet eût été bien autrement grand, si le programme entier avait reçu son exécution. La paix passait alors pour inséparable de la liberté, et un trop grand état militaire pour un des legs les plus funestes de l'ancien régime. Montesquieu, cité par le vicomte de Noailles, avait fixé à un centième la proportion des armées à la somme de la population. *Une expérience continuelle*, avait-il dit, *a pu faire connaître en Europe qu'un prince qui a un million de sujets ne peut, sans se détruire lui-même, entretenir plus de dix mille hommes de troupes*. Adam Smith avait accepté vers le même temps le même principe. A ce compte, la France, qui avait une population de 26 millions d'âmes, pouvait tenir sur pied une armée de 260,000 hommes. Elle en a eu au moins le double pendant les guerres de la révolution et de l'empire, et de nos jours encore l'armée dépasse de beaucoup la proportion. Depuis les lois de la constituante, celle du 6 mai 1818, qui fixait à 40,000 hommes le maximum du contingent annuel, s'est le plus rapprochée des principes de 1789. Moins ce contingent est élevé, plus on peut espérer de le remplir par des enrôlemens volontaires, et moins l'aveugle tirage au sort devient nécessaire; mais il faut, pour s'en tenir là, renoncer à l'esprit de conquête et de domination, et savoir préférer la réalité à l'apparence de la puissance.

Ce qui rendait surtout odieux l'ancien tirage à la milice, c'était la multitude des exemptions. Même en admettant que la moitié seulement de la population mâle y fût soumise, il était en fait bien moins lourd qu'aujourd'hui. Ce mode de recrutement avait d'ailleurs reçu de nombreuses améliorations depuis l'avénement de Louis XVI. Il suffit de lire dans les œuvres de Turgot sa *lettre au ministre de la guerre sur la milice* pour voir où l'on en était en 1771. A cette époque, le remplacement était interdit, et quiconque tirait le fatal billet noir se considérant comme perdu, le nombre des réfractaires était énorme. « Chaque tirage, disait Turgot, donnait le signal des plus grands désordres et d'une sorte de guerre civile entre les paysans, les uns se réfugiant dans les bois, les autres les poursuivant à main armée pour enlever les fuyards. Les meurtres, les procédures criminelles se multipliaient, et la dépopulation en était la suite. Lorsqu'il était question d'assembler les bataillons, il fallait que les syndics des paroisses fissent amener leurs miliciens escortés par la maréchaussée, et quelquefois garrottés. » L'admission des remplaçans et d'autres réformes de détail, dues pour la plupart à Turgot, avaient fort adouci le tableau en 1787; mais le souvenir du passé survivait toujours, ainsi que le défaut capital de l'institution,

l'inégalité. Il a suffi de supprimer toutes les exemptions pour la faire accepter définitivement par les populations, qui supportent sans murmure les plus grands sacrifices, pourvu qu'ils soient également répartis; mais ce moyen commode a mis entre les mains des gouvernemens ambitieux un instrument terrible dont il est facile d'abuser. Que d'hommes et de capitaux manquent aujourd'hui à la France, qui n'auraient pas disparu, si le tirage au sort avait pu être aboli, ou du moins renfermé dans de plus étroites limites!

Il est inutile d'insister sur les travaux de l'assemblée relatifs à l'extinction de la mendicité et aux travaux publics, ces sujets étant de ceux qui se reproduisaient dans toutes les provinces. La question des travaux publics avait d'ailleurs bien moins d'importance pour l'Ile-de-France que pour toute autre partie du royaume à cause du privilége dont jouissaient les abords des résidences royales, Paris, Versailles, Compiègne et Fontainebleau, dont les routes étaient sous la direction immédiate de l'intendant des finances, chargé de l'administration générale des ponts et chaussées.

La Société royale d'agriculture de Paris, qui comptait parmi ses membres le duc du Châtelet, le marquis de Guerchy, M. d'Ailly et plusieurs autres, s'était empressée d'écrire à l'assemblée pour lui offrir ses services. M. de Guerchy rendit compte de l'organisation toute récente des comices agricoles que la province devait à l'intendant. Une distribution gratuite de vaches aux cultivateurs pauvres avait été organisée par les soins du même administrateur. L'assemblée exprima, sur le rapport du bureau du bien public, plusieurs vœux dans l'intérêt de l'agriculture, tels que la réduction des capitaineries pour diminuer les dégâts commis par le gibier, la suppression de la dîme sur les prairies artificielles, l'extension à l'Ile-de-France de la récente déclaration du roi qui limitait le droit de parcours en Bourgogne et en Champagne, l'extension au desséchement des étangs de la loi qui exemptait de taille pendant vingt ans les terres nouvellement défrichées.

Sur le rapport du bureau de comptabilité, il fut décidé que les membres de l'assemblée ne recevraient aucun traitement, mais qu'il serait accordé aux officiers municipaux de la ville de Melun une somme annuelle de 2,400 livres pour prix des logemens qu'ils voulaient bien fournir aux députés. « Le bureau, disait le rapport, n'ose même pas prononcer le nom d'honoraires pour récompenser les services de vos procureurs-syndics. Nous voyons en ce moment le mérite réuni à l'aisance; mais cet heureux accord est rare, et nous devons prévoir que la fortune ne sera pas toujours aussi juste. Le bureau croit donc devoir vous proposer qu'il soit délivré tous les ans, sur les mandats des procureurs-syndics, une somme de

4,000 livres pour chacun, dont ils ne rendront compte qu'à eux-mêmes; c'est offrir pour la suite une ressource aux talens sans fortune, et dans ce moment confier un dépôt à la bienfaisance. »

Aux termes du règlement spécial arrêté par le roi pour l'Ile-de-France, la province était partagée, pour la formation des assemblées secondaires, en douze *départemens*; on avait jugé que la plupart des élections avaient trop peu d'étendue pour une administration particulière. L'élection de Paris formait à elle seule deux départemens dont les chefs-lieux étaient Saint-Germain et Corbeil; les élections de Meaux et de Beauvais en formaient chacune un; les autres avaient été groupées deux à deux et même trois à trois (1). Chacune de ces assemblées secondaires était composée de 24 membres, plus les deux syndics, total 384 en sus de l'assemblée provinciale. Parmi les simples membres se trouvaient des personnages considérables, comme le comte de Clermont-Tonnerre, le comte de Périgord, le comte de Grasse, le duc de Cossé, etc.

Telle est la véritable origine des départemens. L'assemblée constituante n'a inventé ni le mot, ni la chose. Cette division en départemens se retrouve dans la plupart des règlemens rendus en 1787 pour l'organisation des provinces, et partout ce nom sert à désigner une fraction intermédiaire entre la province et l'élection. Seulement les départemens de 1787 étaient plus petits que ceux de 1790, puisqu'on en avait formé douze dans la généralité de Paris, qui n'en a fourni plus tard que cinq; mais il n'est pas sûr que la première dimension ne fût pas préférable pour une bonne administration. Le mot d'*arrondissement* n'était pas plus nouveau en 1789. L'article 7 du titre II du règlement royal du 8 juillet 1787 pour l'Ile-de-France était ainsi conçu : « Les vingt-quatre personnes qui composeront les assemblées de département seront prises dans six arrondissemens, entre lesquels le département sera divisé, et qui enverront chacun à l'assemblée quatre députés. » On retrouve aussi l'origine des *cantons* dans les subdivisions adoptées pour la même province. « Chaque paroisse, disait M. de Crillon dans son rapport sur la taille, nomme un député pour délibérer sur l'assiette de l'impôt, et pour éviter les inconvéniens d'une assemblée trop nombreuse, on a divisé chaque élection en un certain nombre de paroisses qu'on a nommées *can-*

(1) Voici les noms des présidens nommés par le roi pour ces assemblées : Saint-Germain, l'abbé de Montagu, doyen de l'église métropolitaine de Paris; Corbeil, le bailli de Crussol; Beauvais, l'évêque de Beauvais; Senlis, Compiègne et Pontoise, l'évêque de Senlis; Dreux, Mantes et Montfort, le comte de Surgères; Meaux, l'abbé de Saluces, grand-vicaire; Rozoy, Provins et Coulommiers, le marquis de Montesquiou; Melun et Étampes, le baron de Juigné; Montereau et Nemours, le comte d'Haussonville; Sens et Nogent, le duc de Mortemart; Joigny et Saint-Florentin, le vicomte de La Rochefoucauld; Tonnerre et Vézelay, l'abbé Guyot d'Ussières, abbé de Saint-Michel de Tonnerre.

tons, et les représentans des paroisses de chacun de ces cantons choisissent un d'entre eux, qui est nommé le député du canton. »

Suivrons-nous maintenant les principaux membres de l'assemblée de l'Ile-de-France au milieu des orages de la révolution? Nous retrouverons M. d'Ailly le premier nommé président de l'assemblée constituante, le comte de Crillon dans la minorité de la noblesse qui se réunit au tiers-état en 1789, le vicomte de Noailles donnant, dans la nuit du 4 août, le signal de l'abandon général des priviléges, et le duc du Châtelet proposant, dans la même séance, l'abolition des corvées seigneuriales. Ces actes, généreux jusqu'à l'imprudence, ne calmèrent pas la fureur du peuple de Paris. Le malheureux Bertier de Sauvigny, victime de la haine amassée depuis deux siècles contre les intendans, fut massacré quelques jours après la prise de la Bastille, avec son beau-père Foulon, comme suspect de manœuvres pour faire renchérir le prix du pain, lui qui avait consacré toute sa carrière au progrès de l'agriculture dans sa généralité. Le duc du Châtelet, condamné à mort en 1793, essaya de se tuer dans sa prison en se frappant la tête contre les murs; il fut porté tout sanglant sur l'échafaud. Le vicomte de Noailles eut une mort plus digne de lui; après avoir émigré en 1792, il reprit du service en 1803 et fut envoyé à Saint-Domingue avec le grade de général de brigade. Bloqué par les Anglais dans le môle Saint-Nicolas, il s'échappa par une nuit obscure avec sa petite garnison, s'empara à l'abordage d'une corvette anglaise, et reçut le coup mortel dans cette audacieuse entreprise. Ses grenadiers enfermèrent son cœur dans une boîte d'argent et l'attachèrent à leur drapeau.

IV. — ORLÉANAIS.

La généralité d'Orléans comprenait à peu près les trois départemens actuels du Loiret, d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher, avec des fractions de Seine-et-Oise et de la Nièvre. Elle se divisait en douze élections, qui forment aujourd'hui autant d'arrondissemens : Orléans, Montargis, Pithiviers, Gien, Beaugency, Chartres, Châteaudun, Vendôme, Blois, Romorantin, Dourdan et Clamecy. Le nombre des membres de l'assemblée provinciale fut fixé à cinquante-deux, et son siége placé à Orléans, chef-lieu de la généralité; cette ville avait déjà 40,000 habitans.

L'Orléanais était encore une de ces provinces formées de pièces et de morceaux, qui ne présentaient aucune unité réelle. Le duché d'Orléans, les comtés de Blois, de Vendôme, de Chartres, ont une histoire; l'Orléanais n'en a pas. La forme même de la généralité, longue et étroite, témoignait de son origine artificielle; des plaines

fertiles de la Beauce aux montagnes forestières du Morvan, il n'y avait pas moins de cinquante lieues, et les mœurs différaient tout autant que les conditions de sol et de climat. Chacun des pays dont la réunion formait l'Orléanais avait eu autrefois ses états; ceux d'Orléans, entre autres, ont laissé de nombreuses traces.

Voici ce qu'on lit dans l'*Histoire d'Orléans*, par Symphorien Guyon, imprimée en 1647 : » L'an de salut 1509 fut réformée la coutume d'Orléans pour servir de loi à tous ceux qui dépendaient du bailliage et de la prévôté d'Orléans, et pour procéder avec mûre délibération à une réformation si importante fut faite l'assemblée des trois états du bailliage d'Orléans, clergé, noblesse et tiers-état. Tous les ecclésiastiques qui avaient droit et intérêt d'entrer dans cette assemblée y furent appelés, et leur chef, Christophe de Brilhac, évêque d'Orléans, y assista. La noblesse envoya aussi ses députés, le chef desquels était Lancelot du Lac, seigneur de Chamerolles, conseiller, chambellan du roi, qui était gouverneur et bailli d'Orléans, ayant succédé à Guillaume de Montmorency en ces deux offices. Les docteurs-régens de l'université d'Orléans (1) furent aussi appelés. Finalement le tiers-état, composé des officiers de justice, des échevins et bourgeois de la ville, de tous les autres sujets des justices subalternes du bailliage d'Orléans, ne manqua pas d'assister à cette assemblée si nécessaire, qui apporta une nouvelle forme à la coutume d'Orléans, laquelle dura en cet état soixante-quinze ans. » Une nouvelle réforme des coutumes se fit en 1583, mais cette fois les *gens des trois états* ne furent pas les seuls à y procéder; Achille de Harlay, premier président au parlement de Paris, et deux conseillers au même parlement avaient été envoyés par Henri III en qualité de commissaires royaux, et ne consultèrent les états que pour la forme.

Le duc de Montmorency-Luxembourg, nommé par le roi président de l'assemblée provinciale de l'Orléanais, possédait de grands biens dans le Gâtinais et la Puisaye. Il avait fait partie de l'assemblée des notables comme second pair de France et premier baron chrétien. Nommé en 1789 président de la chambre de la noblesse aux états-généraux, il fut de ceux qui combattirent le plus vivement la réunion au tiers-état; un ordre exprès de Louis XVI put seul le contraindre à céder; il se le fit même répéter plusieurs fois avant de l'exécuter, et donna presque aussitôt sa démission pour se retirer en Portugal. Il n'avait pas eu la même répugnance pour l'assemblée provinciale, qu'il présida très exactement. Le duc de Croï, qui avait montré le

(1) Cette ville avait alors une université qui attirait, dit-on, jusqu'à 5,000 écoliers. L'illustre Pothier a été un des derniers professeurs de cette université, qui n'existait plus de fait en 1789.

même zèle en Hainaut, donna en même temps et par les mêmes motifs sa démission de député.

La liste des membres du clergé s'ouvrait par le nom de l'évêque de Chartres, M. de Lubersac, qui devait aussi faire partie de l'assemblée nationale; l'évêque d'Orléans, M. de Jarente, à qui son grand âge n'avait pas permis d'assister aux séances, était représenté par son neveu et coadjuteur, l'évêque d'Olba. Passons quelques noms qui n'ont pas pour nous la même importance que pour les contemporains, entre autres celui de l'abbé de Bausset, grand-vicaire d'Orléans et plus tard évêque de Vannes, qu'il ne faut pas confondre avec le futur cardinal de ce nom, qui siégeait alors, comme évêque d'Alais, aux états du Languedoc, et arrivons à ceux que les événemens ultérieurs ont le plus distingués : l'abbé Louis, conseiller-clerc au parlement de Paris, chargé par Louis XVI de plusieurs missions diplomatiques, administrateur du trésor sous l'empire, ministre des finances sous deux gouvernemens, en 1815 et en 1830, et l'abbé Sieyès ou *de Sieyès,* car les procès-verbaux (1) lui donnent indifféremment les deux noms, alors chanoine et vicaire-général à Chartres, et qu'il suffit de nommer.

Dans la noblesse, le nom qui suit immédiatement le duc de Luxembourg est celui du comte de Rochambeau, né à Vendôme en 1725, lieutenant-général, gouverneur de Picardie et cordon bleu, qui avait commandé le corps auxiliaire envoyé par Louis XVI au secours des insurgés d'Amérique, et qui allait bientôt recevoir le bâton de maréchal de France. Après lui venaient trois futurs membres de l'assemblée nationale, le vicomte de Toulongeon, qui appartenait par sa famille à la Franche-Comté, mais qui possédait une terre en Orléanais, et qui, alors colonel comme M. de Tracy, devait mourir, comme lui, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques; le baron de Montboissier, non moins connu pour la hardiesse et la liberté de ses opinions, et le marquis d'Avaray, grand-bailli d'Orléans, grand-maître de la garde-robe de Monsieur et père de ce comte d'Avaray qui facilita l'émigration du prince et devint son ministre dans l'exil. On s'étonne au premier abord de ne pas trouver sur cette liste le nom de Malesherbes, qui possédait en Orléanais la terre dont il portait le nom et qui aimait à y séjourner; mais on s'explique son absence en songeant qu'il était alors ministre : sans aucun doute il aurait fait partie plus tard de ces assemblées, dont il avait des premiers conseillé la création (2).

Dans le tiers-état, un nom éclipse tous les autres, celui de Lavoi-

(1) 1 vol. in-4°, imprimé à Orléans, chez Couret de Villeneuve, éditeur du *Journal d'Orléans.*

(2) Les fameuses remontrances de la cour des aides, du 6 mai 1775, écrites sous la

sier. Le génie de cet homme extraordinaire comme chimiste a fait oublier ses autres qualités; mais cette vie si bien remplie se partageait en deux moitiés égales, ses recherches de savant et ses travaux d'économiste, d'administrateur et de financier. Fermier-général, il avait étudié à fond le mécanisme des impôts et du crédit public; propriétaire d'une grande terre aux environs de Blois, dont il dirigeait lui-même la culture, il ne connaissait pas moins l'économie rurale dans toutes ses difficultés pratiques. A ces talens universels, il joignait l'âme la plus noble, la plus bienfaisante, la plus ardemment dévouée aux intérêts de l'humanité, et ce sera l'honneur éternel du XVIIIe siècle, au milieu de bien des erreurs, d'avoir produit de pareils caractères, qu'on ne reverra peut-être plus.

La ville d'Orléans renfermait une société royale de physique et d'histoire naturelle, une société royale d'agriculture et une société philanthropique fondée par le duc d'Orléans. Ces diverses associations reçurent avec joie l'assemblée provinciale et l'aidèrent dans ses travaux. Une foule de mémoires, qui traitaient presque tous des questions agricoles, lui furent adressés. Le rapport de la commission intermédiaire fut présenté par l'un des procureurs-syndics, l'abbé Le Geard, abbé de la Cour-Dieu, dans le diocèse d'Orléans. Comme la plupart des documens du même genre, ce rapport témoignait de l'invincible défiance du peuple des campagnes. *Encore de nouvelles mangeries!* s'était écrié un laboureur en apprenant l'institution de l'assemblée provinciale. C'est contre cet obstacle, habilement exploité par des meneurs, que sont venus se briser tant de nobles efforts : incrédulité naturelle sans doute, mais aveugle et sourde, châtiment d'un long despotisme, mais en même temps source redoutable de révolutions injustes et funestes.

Aucune province plus que l'Orléanais n'avait à se plaindre, car aucune n'avait souffert plus profondément. Plus pauvre et plus dépeuplée que le Berri, elle était encore plus que la Champagne écrasée par les impôts; on y payait 28 livres 4 sols par tête, un peu plus que partout ailleurs, à l'exception des deux ou trois provinces les plus riches, et la somme annuelle de 20 millions qu'extorquait le fisc sortait encore presque tout entière de la province. La Beauce, qui vendait des grains pour Paris, pouvait du moins ramener assez de numéraire pour payer l'impôt; mais on a peine à comprendre comment le reste pouvait y suffire. Cette surcharge datait du règne de Louis XIV, et elle n'avait pas tardé à porter ses fruits. « La production et la population ont diminué d'un cinquième depuis trente ans

présidence et sous la dictée de Malesherbes, finissaient par cette conclusion : « Le vœu unanime de la nation est d'obtenir des états-généraux ou au moins des états provinciaux. »

dans cette généralité, » écrivait en 1699 M. de Bouville, intendant d'Orléans.

La Sologne, qui formait le quart environ de la province, fournit un des plus grands exemples connus de la puissance mortelle d'un mauvais gouvernement. Dans un mémoire de M. d'Autroche, membre de la Société royale d'agriculture d'Orléans, qui écrivait en 1786, on trouve le passage suivant : « Sous l'excellent roi Louis XII, dont on ne saurait prononcer le nom sans attendrissement, tout offrait en Sologne l'image de la richesse et de la prospérité. Une population nombreuse animait et fécondait chaque branche de culture, les coteaux étaient couverts de vignes ; plusieurs petites habitations appelées *locatures*, occupées par autant de ménages laborieux, entouraient chaque terre de quelque importance, et formaient comme autant de satellites. Des bestiaux abondans et bien nourris, en augmentant la masse des engrais, procuraient des récoltes heureuses, et ces récoltes, à leur tour, favorisaient la multiplication des animaux et des hommes. Et que l'on ne croie pas qu'on se fasse à plaisir un tableau chimérique ! Des états anciens du produit des dîmes et champarts ecclésiastiques prouvent que la seule production des grains était alors *triple* de ce qu'elle est à présent. Toutes les petites rivières qui traversent le pays étaient semées d'une foule de moulins très rapprochés les uns des autres. Depuis cent ans, les deux tiers ont disparu, et le peu qui en reste excède encore les besoins. Les petites locations ont subi le même sort, et s'il en subsiste encore un petit nombre, il touche à son anéantissement. Quant aux vignes, on ne retrouve plus que la trace de leur existence ; les bruyères ont pris la place des raisins. »

M. d'Autroche décrivait ensuite les causes qui avaient amené, selon lui, le dépérissement de la Sologne. « L'impôt de la gabelle doit être, dit-il, regardé comme la principale. Dans les pays fertiles et de grande culture, son influence a dû être bien moindre. D'après les relevés les plus exacts, la consommation du sel dans une ferme de Beauce estimée 3,000 livres coûte à peine 300 livres ; l'impôt n'est dans ce cas que d'un dixième par rapport au revenu. Dans une ferme de 300 livres en Sologne, il s'en consomme pour 150 livres ; la proportion devient alors comme un à deux et s'accroît d'autant plus que la ferme est plus modique. La Sologne était semée jadis d'une quantité prodigieuse de petites *locatures*, la consommation moyenne du sel ne pouvait y être moindre d'un quintal. Elles s'affermaient 40, 50, 60 jusqu'à 100 livres : tant que le prix du quintal de sel n'a été que de 10 livres, on avait intérêt à les conserver ; mais l'impôt de la gabelle étant venu à s'accroître de manière à augmenter la dépense de chaque ménage de 10 livres, les locatures de

40 livres sont descendues à 30, celles de 50 à 40, et ainsi de suite. Le propriétaire de la locature de 30 livres n'en retirant presque plus rien, il l'abolit. Voilà une famille éteinte ou sans emploi. Par suite de la répartition de la taille, qui n'a aucun égard aux facultés et au nombre des contribuables, le taux que rapportait cette locature se trouve reversé sur les autres, nouvelle surcharge dont elles n'avaient pas besoin. Après un certain laps de temps, le prix du sel étant encore augmenté de 10 livres par quintal, la locature ci-devant de 50 livres tombe à 30. Que fait-on? On abolit encore cette locature. Autant de familles de moins, autant de nouveaux taux de taille qui se reversent sur le restant et achèvent de les accabler. L'impôt continue à croître et à agir. Le mal dans ses effets suit, comme la chute des corps graves, une progression accélérée. Les guerres et autres besoins publics ayant nécessité des accroissemens successifs sur la taille et ses accessoires, les augmentations ont toujours été réparties d'après les anciens rôles, de sorte que dans la plupart des paroisses de Sologne le taux de la taille est de 10 sols pour livre de revenu, tandis qu'il n'est ailleurs que de 3, 4 ou 5 sols. »

Un autre écrivain de la même époque, M. de Froberville, secrétaire perpétuel de l'académie d'Orléans, confirme ces assertions de M. d'Autroche et en ajoute d'autres. « Le système féodal, dit-il, avait fixé en Sologne chaque propriétaire sur ses terres. Dès que les expéditions militaires ne les occupèrent plus, ils donnèrent leurs soins à l'agriculture. Vers le milieu du XVIe siècle, les grands seigneurs commencèrent à s'y plaire moins; ils se rapprochèrent de la cour, où la politique chercha à les fixer par des charges, par des bienfaits et par la galanterie. Les désordres des guerres civiles portèrent de nouvelles atteintes à la population de la Sologne. Les petits propriétaires, qui étaient nombreux, disparurent. *La plupart des titres de nos biens-fonds, composés de pièces morcelées, attestent cette vérité.* »

On ne trouve nulle part, dans les procès-verbaux de l'assemblée provinciale, la preuve que Sieyès ait donné un concours actif à ses travaux. Il appartenait au bureau du *bien public*, et tous les rapports émanés de ce bureau sont de Lavoisier. Le futur auteur de la constitution de l'an VIII n'a jamais beaucoup aimé le détail et la pratique des affaires; plus habile à inventer des systèmes de gouvernement qu'à les exécuter, son esprit n'était vraiment à l'aise que dans le vide. Il avait fait partie, avec l'abbé de Périgord, d'un nouveau groupe de libres penseurs, qui avaient succédé, en Sorbonne, à Turgot et à ses amis, et il affectait déjà des airs de domination et un ton d'oracle. Il avait d'ailleurs, comme tous les hommes qui surnagent dans les révolutions, un sentiment très sûr de son intérêt personnel; les labeurs obscurs d'une assemblée provinciale ne pouvaient donner que de la peine sans profit, et il évitait l'une autant

qu'il recherchait l'autre. L'abbé Louis fut moins inactif; membre du bureau des comptes, il y travailla sérieusement, montrant cet esprit calculateur et positif qui devait faire dire de lui par M. de Talleyrand *qu'il serait financier jusqu'au dernier soupir*.

Mais celui qui fait tout, qui anime tout, qui se multiplie en quelque sorte, c'est Lavoisier. Son nom reparaît à chaque instant. Le plus important de ses travaux est un rapport sur l'agriculture, lu dans la séance du 1er décembre 1787. Il serait impossible, même aujourd'hui, de mieux approfondir ce grand sujet. L'auteur connaît parfaitement l'état de l'agriculture anglaise au moment où il écrit, et il en parle en termes excellens. Il insiste principalement sur l'état de la Sologne, et ce qu'il en dit est si juste qu'on y trouve à la fois le germe des progrès obtenus jusqu'à ce jour et l'indication de ceux qui restent à accomplir.

Parmi les décisions particulières à l'assemblée de l'Orléanais, on doit citer l'idée première d'une *caisse d'épargne du peuple*, qui devait être en même temps une caisse de retraite. Un publiciste du temps, Mathon de La Cour, dans un ouvrage ingénieux ayant pour titre *Testament de Fortuné Ricard, maître d'arithmétique*, avait présenté plusieurs exemples frappans de la puissance des intérêts composés. Un autre écrivain, M. de La Roque, y joignant des études sur les tables de mortalité, avait eu la pensée de caisses de retraite pour le peuple au moyen de faibles placemens dans la jeunesse et l'âge mûr. Le bureau du bien public proposa de créer une pareille caisse à Orléans sous les auspices de l'assemblée provinciale et de la Société philanthropique. L'assemblée nomma des commissaires pour préparer les moyens d'exécution, et, parmi eux, l'infatigable Lavoisier.

Une autre commission, dont Lavoisier devait encore faire partie, fut chargée de rédiger un mémoire pour demander au roi que tous les secours recueillis pour le soulagement de l'indigence fussent réunis dans la main de l'assemblée. On s'occupa avec sollicitude du sort des enfans trouvés. Un édit récent venait de rendre les droits civils aux protestans; on voulut y joindre des droits politiques. Le baron de Montboissier lut un mémoire sur l'admission des protestans dans les assemblées provinciales. *Cet ouvrage*, dit le procès-verbal, *rempli d'excellentes vues, a excité les plus vifs applaudissemens*. Le commerce et l'industrie ne furent pas oubliés; on demanda l'abolition de tous les règlemens qui gênaient encore la liberté du travail, et entre autres des droits de péage perçus à l'intérieur du royaume. « Nous n'insistons pas sur ce sujet, dit le rapport, parce que nous savons que le ministère s'en occupe. » Le projet d'une caisse d'assurances mutuelles pour les récoltes donna lieu à un examen approfondi.

Le règlement de l'Orléanais, comme celui de l'Ile-de-France, groupait deux à deux les douze élections de la province pour en former six départemens. Le premier se composait des élections d'Orléans et de Beaugency, le second de Chartres et de Dourdan, le troisième de Vendôme et de Châteaudun, le quatrième de Blois et de Romorantin, le cinquième de Pithiviers et de Montargis, le sixième de Gien et de Clamecy. Ces départemens de l'Orléanais avaient en moyenne 350,000 hectares de superficie, ou à peu près l'étendue des deux départemens actuels de Vaucluse et de Tarn-et-Garonne. Le coadjuteur d'Orléans, l'évêque de Chartres, le comte de Dufort, le comte de Saint-Chamans, l'abbé de Césarges et le vicomte de Toulongeon furent nommés présidens. Parmi les procureurs-syndics, on trouve M. Dupin, procureur du roi du grenier à sel de Clamecy, qui a fait successivement partie de l'assemblée législative de 1791, du conseil des anciens et du corps législatif, qui a voulu finir sous-préfet de Clamecy comme il avait commencé, et dont les trois fils se sont de nos jours diversement illustrés.

On conserve aux archives d'Orléans le recueil complet des procès-verbaux de la commission intermédiaire de la province jusqu'au moment où elle a dû remettre l'administration à ses successeurs; elle a tenu, du 23 décembre 1787 au 13 septembre 1790, 333 séances ou plus de 100 par an. Les mêmes archives contiennent de nombreuses liasses sur les travaux des commissions intermédiaires de département. Ces divers documens montrent quelle vie animait cette organisation qui a duré si peu. Un des argumens favoris des partisans de la centralisation administrative, c'est que les petites villes de province fourniraient difficilement des administrateurs capables et zélés; l'exemple de l'Orléanais, une des provinces les plus arriérées en 1787, prouve le contraire, et puisqu'il s'est trouvé tant d'hommes prêts à prendre partout alors la direction des intérêts locaux, on doit croire qu'il s'en trouverait au moins autant aujourd'hui.

Les membres de l'assemblée d'Orléans, comme de toutes les autres, eurent dans les événemens qui suivirent un sort très différent. Les uns suivirent la révolution, les autres y périrent. En 1788, Sieyès publia son fameux pamphlet : *Qu'est-ce que le tiers-état?* Tout était faux dans les trois propositions qui résument cet écrit incendiaire; il était faux que le tiers-état ne fût *rien* en 1788; cet ordre exerçait au contraire le pouvoir prépondérant, et Sieyès lui-même le savait parfaitement, puisqu'il avait fait partie d'une assemblée où il dominait; il était faux que le tiers-état dut être *tout* dans la société régénérée, car l'expérience a prouvé qu'une nation ne pouvait pas, même quand elle le voulait, se séparer violemment de son histoire, et Sieyès lui-même l'a reconnu quand il a accepté le titre de comte sous un empereur héréditaire qui relevait pêle-mêle

toutes les ruines du passé; il était faux que le tiers-état demandât seulement à être *quelque chose*, car il n'a pas tardé à se constituer en maître exclusif, et Sieyès lui-même y a pris la plus grande part. Mieux eût valu travailler à la réconciliation des ordres qu'à leur division; mais le prévoyant chanoine avait senti où était la force, il s'apprêtait à la servir et à s'en servir.

Lavoisier a eu moins de bonheur et d'habileté. Quand l'assemblée provinciale eut terminé sa session, il ne cessa de s'occuper activement des intérêts de la province. Les intempéries de 1788 ayant amené la disette qui servit de prélude à la révolution, il prêta à la ville de Blois une somme de 50,000 fr. pour acheter des blés et en dirigea si bien l'emploi que cette ville eut peu à souffrir. En 1791, quand l'assemblée constituante voulut se rendre compte de la richesse territoriale de la France pour asseoir un juste système d'impôt, c'est lui qu'elle chargea de ce grand travail, et il s'en acquitta admirablement. Arrêté en 1793 et condamné à mort, il demanda en vain quelque jours de sursis pour terminer des expériences utiles à l'humanité; il fut exécuté le 8 mai 1794, à l'âge de cinquante-un ans, pendant que son ancien collègue siégeait à la convention.

L'Orléanais a fait depuis cette époque à peu près les mêmes progrès que la Champagne. On y paie aujourd'hui deux fois plus d'impôts; mais la plus grande partie se dépense dans le pays même, et un réseau de routes de terre, de voies navigables, de chemins de fer, y porte sur tous les points cette circulation du numéraire qui manquait autrefois et qui facilite l'acquittement des charges. La consommation de Paris, ayant plus que quintuplé, étend maintenant partout son action. La rive droite de la Loire, recevant de plus près l'influence de cette immense agglomération de capitaux, peut rivaliser de richesse avec les meilleures parties du territoire; la rive gauche, beaucoup plus en retard, porte encore le triste stigmate que deux siècles d'épuisement lui ont imprimé; mais elle s'en dégage peu à peu. C'est là surtout qu'il faut déplorer le peu de durée de l'assemblée provinciale. Si les principes économiques et politiques de 1787 et 1789, car ce sont bien les mêmes, avaient pu être appliqués sans interruption, la Sologne aurait maintenant effacé les dernières traces de son ancienne misère. Par les pas qu'elle a faits depuis quarante ans malgré bien des circonstances contraires, on peut juger de ceux qu'elle aurait dû faire auparavant, tandis qu'elle a reculé au lieu d'avancer pendant la période révolutionnaire. Le département de Loir-et-Cher, qui figurait pour 259,000 habitans dans le dénombrement de 1790, n'en comptait plus que 227,000 dans celui de 1821.

LÉONCE DE LAVERGNE.

LA

POÉSIE FRANÇAISE

EN 1861

Les lecteurs qui s'affligent du déclin de la poésie et les poètes qui gémissent de l'indifférence du public ressemblent aux amans qui se plaignent de ne pas être aimés. On n'y peut rien, et s'il est, hélas! trop facile de constater la situation, il est impossible d'y porter remède. Évidemment le sentiment poétique s'affaiblit de plus en plus, et par un contre-coup inévitable ce sentiment perd chaque jour de son intensité et de sa puissance dans des œuvres qui ne sont, qui ne devraient être du moins que l'expansion d'une de ces âmes douées de la faculté d'exprimer ce que les autres ressentent. C'est de cet accord suprême, de ces attractions réciproques, que se forme, à proprement parler, la poésie, et pour peu que ces conditions lui manquent, elle perd à la fois sa raison d'être et les élémens les plus essentiels de sa popularité et de sa vie. Les noms qui surnagent encore, les ouvrages qui essaient de protester contre ce double symptôme de décadence, ont été justement comparés ici même à ces végétations d'automne dont la pâle verdure semble déjà frissonner sous le souffle de l'hiver, à cette *arrière-saison* dont les rayons et les sourires trahissent l'approche de la saison morte. On pourrait aussi peut-être, à l'aide d'une autre image, comparer encore une fois la société à l'individu, et les générations qui se sont succédé en littérature depuis le commencement de ce siècle aux divers âges de l'homme. On saisirait mieux ainsi la raison des

défaillances qui nous affligent, et le sentiment de ce qui fit la force d'une autre époque nous permettrait de porter un jugement plus équitable sur les tentatives du présent.

La foi, l'enthousiasme, la rêverie, l'amour, l'espérance, sont les divins attributs de la jeunesse : elle ne cherche pas à se rendre compte de ses émotions et de ses croyances; elle se trompe avec un radieux mélange de sincérité et d'ardeur, et elle possède le don précieux de faire de ses mensonges quelque chose de meilleur et de plus vrai que nos vérités. Cette richesse juvénile est déjà la poésie : qu'au lieu d'être individuelle, elle appartienne à une génération tout entière; qu'après avoir préludé dans toutes ces imaginations éparses, elle rencontre une imagination d'élite, un talent prédestiné, qui lui donne la forme, le contour, l'accent, la vie, qui lui imprime puissamment sa propre originalité tout en acceptant ses vivifiantes influences, et voilà la poésie complète, la poésie telle qu'elle doit être pour posséder tout son prestige et exercer tout son empire. D'ordinaire cet épanouissement, nous dirions presque cette explosion, se combine avec un moment favorable où tout l'accroît et l'active, où l'instrument est le mieux d'accord avec l'oreille, où ses vibrations sonores s'étendent librement dans l'espace, où le public est admirablement disposé à écouter, à comprendre, à applaudir l'œuvre qui résume et fixe ce qu'il a vaguement éprouvé. C'est là l'âge d'or pour les poètes, et nous en avons eu, il y a trente ou quarante ans, une phase brillante et rapide. Cependant la maturité arrive, et quand les faits extérieurs se coalisent pour rendre cette maturité plus prompte et plus âpre, la vieillesse ne se fait pas attendre. L'expérience, aidée de sa terrible compagne, l'analyse, détache peu à peu de notre front ces couronnes charmantes, mais fragiles, qu'y avaient tressées d'une main légère les fées riantes de la jeunesse. On devient plus savant, plus froid, plus observateur; on serre de plus près la réalité. Dans ce mystérieux travail où il s'appauvrit de tout ce qu'il croit conquérir, l'homme s'éloigne chaque jour de ce domaine des idées générales, des sentimens généraux, qui le mettaient à son insu en contact avec d'autres âmes, aussi riches d'abord et bientôt aussi dépouillées que la sienne. Faute de cet accord, il est trop aisé de prévoir ce que devient la poésie.

N'est-ce point là l'histoire de ce qui s'est passé sous nos yeux depuis près d'un demi-siècle dans l'art comme dans les lettres? Aux belles passions, aux rayonnantes illusions de la jeunesse, ont succédé l'observation, le calcul, l'habitude de compter avec les plus doux enchantemens de l'imagination et du cœur, de réduire à leur expression la plus simple et parfois la plus basse ces conventions aimables dont vivaient les âmes faciles à la poésie; l'esprit positif, en

un mot, a remplacé le sentiment poétique. Qu'en est-il résulté? Ce que l'on pouvait aisément prévoir : la part des idées générales, de ce que nous appellerions volontiers les lieux-communs héroïques, s'est amoindrie de plus en plus; d'un côté, la masse du public s'est détournée avec insouciance ou dédain de ce qui ne répondait plus à ses préoccupations nouvelles; de l'autre, ceux qui conservaient encore ou qui s'attribuaient une vocation poétique, voyant leur domaine au pillage, démembré et aminci, s'en sont violemment approprié un lambeau, y ont exagéré ou dénaturé leurs pouvoirs, et ont substitué la poésie individuelle à la poésie de tous. Le fil conducteur entre les poètes et la foule était brisé; les grandes sources d'inspiration auxquelles le genre humain s'abreuve depuis six mille ans étaient taries ou troublées; l'âme, avec son ineffable assemblage d'élans infinis et d'efforts bornés, cessait d'être partie intéressée dans ce triomphe du sens individuel sur le sentiment général; l'humanité, pour ainsi dire, se retirait de la poésie, comme la mer se retire parfois de ses rivages, où elle ne laisse que débris, formes étranges et végétations bizarres. Nous avons eu dès lors ou les échos stériles de grandes voix longtemps écoutées, ou les productions d'un art subtil, raffiné, fantasque, maladif, enclin surtout à se dédommager de ce qu'il perd par l'excès de ce qu'il garde.

C'est là un signe infaillible de notre chagrine maturité. Les puissances auxquelles manque le contrôle de leurs juges et de leurs alliés naturels s'abandonnent à huis clos et dans l'intimité de leurs derniers courtisans à des caprices d'enfant gâté. A mesure que s'altèrent les élémens de leur vraie grandeur, elles prennent un souci plus puéril de la forme, du détail, de la représentation extérieure. Plus elles se sentent contestées et réduites, plus elles sont disposées à faire abus de ce qu'on leur laisse. Dans les lettres, dans la poésie surtout, ce malheur n'atteint pas seulement ceux qu'un vice originel ou une infirmité native force à chercher en dehors de la vraie beauté leurs moyens de succès. Les plus grands, les plus robustes, ne sont pas inaccessibles à cette sorte de *mal'aria* qui semble isoler la poésie dans une île insalubre. Une fois que l'harmonie est rompue, que les courans magnétiques ont cessé entre leur ancien public et leur génie, ils se croient placés dans l'alternative ou de renier leur gloire poétique, ou de forcer le ton, de pousser au noir, de devenir excessifs, afin de rétablir la proportion et d'arriver à un succès égal par des effets plus violens. Ce qui suffisait à l'auteur des *Feuilles d'Automne* pour rallier à lui tous les amis de la poésie ne suffit plus à l'auteur de *la Légende des Siècles*.

Telle devait être et telle est en ce moment la situation : entre les majorités qui s'éloignent et les minorités qui persistent, la sépara-

tion s'aggrave chaque jour, et les unes tombent dans l'indifférence complète pendant que les autres tournent à la petite église. Vous aviez la poésie proprement dite, exprimée par quelques-uns, goûtée par presque tous : vous avez à présent d'une part la société tout entière envahie par les vulgarités de la vie positive ou les dissolvans de l'analyse, de l'autre quelques *individualités* qui forment à peine un petit groupe et qui ôtent à la poésie le plus beau de ses priviléges, celui de donner une voix à l'âme même de l'humanité. Si l'on jette un regard en arrière sur le chemin parcouru, on verra que l'espace est vaste et la chute profonde. Si nous voulions résumer notre pensée dans une de ces classifications qui ont toujours quelque chose d'incomplet, nous marquerions ainsi la dégradation; nous dirions que la poésie dans son acception primitive et suprême, la poésie homérique par exemple, a été universelle, et c'est à peine si l'on distingue alors le poète de son auditoire. La poésie de Virgile, de Racine et de Lamartine est générale ou collective; elle exprime avec un charme irrésistible le sentiment d'une génération, d'une société, d'une époque. La poésie d'aujourd'hui, à quelques exceptions près, est essentiellement individuelle et partielle.

Nous avons écrit le mot d'analyse, et c'est à l'analyse en effet que nous attribuons en grande partie cet affaiblissement du sentiment poétique dans l'esprit et le monde modernes. Parmi les ouvrages et les poètes célèbres qui ont passionné la première moitié de ce siècle, il en est peu dont on ne dise qu'ils ont vieilli : *René* a vieilli, *Corinne* a vieilli; lord Byron, Schiller, Walter Scott, Chateaubriand ont vieilli, et, si l'on osait, on distribuerait encore bien plus près de nous ce brevet de vieillesse. La formule est commode, elle est usuelle, et l'on dirait que nous aimons à nous consoler de la médiocrité de nos figures en reconnaissant l'empreinte des doigts du temps sur les portraits de ces glorieux devanciers. Eh bien! nous nous trompons, c'est nous qui avons vieilli et non pas l'œuvre des poètes. Par ce langage de désenchantement superbe ou morose, nous imitons ces vieillards qui disent que l'amour a vieilli, que la beauté a vieilli, parce que l'amour leur échappe, parce que la beauté n'éveille plus en eux que d'impuissans regrets. Contemplez en souvenir ce champ poétique, si vaste et si riche, tel qu'il s'offrit à ces moissonneurs de la première heure, et comparez ce qu'il était alors à ce qu'il est aujourd'hui. Comptez un à un les sentimens dont ils s'inspirèrent. Qu'en avons-nous fait? Le génie ou plutôt la poésie du christianisme trouva en Chateaubriand un éloquent interprète. A présent cette poésie n'existe plus; les indifférens la dédaignent, les croyans s'en méfient. L'analyse, en lui appliquant ses dissolvans, a prouvé qu'elle n'était pas assez pour la foi, qu'elle était trop pour le

scepticisme. L'amour de la liberté anima le noble et mâle génie de Mme de Staël; l'enthousiasme des arts promenait Corinne du Capitole au cap Misène : l'art aujourd'hui n'est plus enthousiaste ni libéral, il est calculateur; les grandes images de l'antiquité l'effraient; il n'en prend que le détail curieux et archaïque, assaisonné de quelque saveur libertine. Les héros de lord Byron feraient rire ceux de M. Dumas fils. Leur sauvage grandeur, le mystère de leur destinée, cet orageux assemblage de crimes et de génie, de désordre et d'orgueil, leur fière révolte contre une société dont les petitesses contrastent avec l'infini de leurs rêves, toutes ces belles poésies seraient renvoyées aux nuages d'Ossian et aux torrens de Jean Sbogar. Qu'est devenue la poésie jacobite de Diana Vernon et d'Alice Lee? Dans quelles catacombes du genre *troubadour* reléguerions-nous l'amour chevaleresque d'Aben-Hamet, l'amour héroïque de don Carlos, l'amour chrétien d'Eudore et de Cymodocée? Descendons quelques années et quelques degrés du temple, et en dehors de toute préoccupation de parti voyons où ont puisé Lamartine, Béranger, Casimir Dalavigne. L'analyse a décomposé l'amour d'Elvire, et c'est l'amant d'Elvire qui s'est chargé de l'opération. Le réveil de la Grèce avait échauffé le versificateur des *Messéniennes* et fait presque un poète lyrique du chansonnier de Lisette. Désormais la Grèce n'est plus bonne qu'à défrayer le succès d'un livre spirituel et moqueur, où les souvenirs de la ville de Minerve sont étouffés sous des comptes d'arithmétique. Et le moyen âge de M. Victor Hugo! Le sentiment profond et passionné de l'art gothique fut pour beaucoup dans le succès de *Notre-Dame de Paris*. Souvenons-nous des sympathies douloureuses qui accueillaient le poète lorsqu'il nous montrait les mutilations subies par son vieux Paris, lorsqu'il demandait de quel droit la truelle et l'équerre des maçons et des architectes patentés avaient touché à toutes ces merveilles, à toutes ces fleurs du passé, dépouillant peu à peu la ville et la cathédrale de leur physionomie originale. Il ne s'agissait alors que de quelques ogives disparues, de quelques rosaces profanées, de quelques sculptures brisées, de quelques arceaux démolis, d'une pincée de cette poétique poussière du moyen âge dispersée par la main des hommes et le souffle des révolutions. Aujourd'hui, grand Dieu! nous procédons plus largement; c'est la ville tout entière, c'est son histoire, c'est son âme, c'est sa vie, sa vie mystérieuse et intime, c'est tout cela qui disparaît, sans que personne réclame, pour faire place à des alignemens majestueux et à d'imposantes rangées de maisons toutes pareilles. Là, comme dans le reste de notre triste nomenclature, le symptôme est le même : la jeunesse et la poésie se sont retirées de nous et non pas des œuvres qui nous firent autrefois battre le cœur. Le siècle a vieilli, et ce siècle sexa-

génaire, ne se reconnaissant plus dans les brillantes idoles de son jeune âge, les rend solidaires de son propre déclin; il les accuse d'avoir perdu leur éclat et leur fraîcheur, parce que lui-même s'est assombri et desséché.

Si l'analyse nous a conduits là, si elle a traité en pays conquis les divers domaines de la poésie, que nous a-t-elle donné en échange? Ne soyons pas trop pessimistes, le pessimisme est aussi stérile que l'optimisme est dangereux : il y a eu des compensations. Peut-on s'étonner que là où la pioche a si obstinément fouillé et retourné le sol en tous les sens, les fleurs et le gazon aient été arrachés de la surface? En revanche, on connaît mieux la nature du terrain, on en découvre plus profondément les couches inférieures; on se rend mieux compte de ce qu'il a produit, de ce qu'il doit produire encore. S'il est vrai, — mais est-ce bien vrai? — que l'homme mûr soit dédommagé de la perte de ses illusions et de ses enthousiasmes par les biens que lui apportent la réflexion et l'expérience, on peut dire aussi que l'analyse, cette redoutable antagoniste du sentiment poétique, nous a donné, dans toutes les branches de la pensée humaine qui vivent d'observations et de réalités, de quoi nous consoler peut-être de ce qu'elle nous enlève. L'histoire, la critique, la science surtout, ont profité de ce mystérieux travail qui s'accomplissait aux dépens des idéales visions de l'imagination et de l'âme; le progrès du bien-être pour le plus grand nombre est aussi un avantage que nous ne voulons pas contester, car les sociétés, pas plus que les poètes, ne doivent être condamnées à perpétuité à ce grenier où l'on est si bien à vingt ans. C'est aux juges impartiaux de peser dans la balance la somme des profits et des pertes: notre seule tâche est de rechercher ici comment la poésie pourrait s'en aller de ce monde.

On remarquera encore une autre conséquence et un autre indice de cet affaiblissement graduel du goût et de l'esprit poétiques dans le public et dans les œuvres. Au lieu d'un ensemble harmonieux, d'une sorte de faisceau où le prestige de tous s'accroît de l'influence de chacun, au lieu d'un de ces antagonismes aussi féconds que l'harmonie elle-même, nous n'avons plus que l'éparpillement et l'isolement des facultés et des tentatives chez ceux qui font ou qui essaient de faire acte de poésie. Ce qui caractérise en effet les belles époques, c'est un groupe ou une lutte. Un même rayon de génie descend sur des visages de physionomies bien diverses, mais qui s'éclairent les unes par les autres, et l'on a, comme d'un seul trait, Racine, Molière, Boileau, La Fontaine, ou bien une idée militante met en présence deux camps ennemis. La poésie jaillit de leur choc, et vous avez le grand mouvement romantique qui précéda la chute de la restauration. Il existe alors, même entre ceux qui se combat-

tent et qui croient se haïr, des affinités secrètes : l'un jure par Aristote, l'autre par Schlegel; mais tous deux concourent au même but parce que tous deux ont foi dans leur idée et dans leur œuvre. Les différences de nationalités et de races, les distances matérielles, ne troublent pas même cet invisible accord, ce chœur radieux des poètes : Lamartine fraternise avec les lakistes sans les connaître; Sainte-Beuve côtoie Woodsworth sans l'imiter; Alfred de Musset trouve moyen d'accuser dès l'abord son originalité charmante dans le voisinage de Byron; les mâles et plaintifs accens d'Auguste Barbier répondent à la muse généreuse et patriotique de Leopardi; la même pensée semble être éclose en même temps chez le chantre de Werther et celui de René, chez le poète de Manfred et le rêveur Obermann. La même tige, épanouie au même soleil, produit des fleurs d'un parfum différent et d'un éclat inégal, mais ayant ensemble un air de de famille. Schiller, Chateaubriand, lord Byron, Walter Scott, Thomas Moore, Mme de Staël, Goethe, Wieland, Shelley, Werner, Jean-Paul, sont comparables aux divers instrumens d'une merveilleuse symphonie conduite par un maître divin. Maintenant nous n'avons plus qu'une poésie parcellaire; chacun garde à part soi le morceau qu'il s'est adjugé. Non-seulement les poètes n'ont plus de lien qui les unisse; mais on pourrait croire qu'ils s'ignorent les uns les autres, tant il existe entre eux de séparations et d'abîmes! Nous ne voulons pas discuter ici la question du *talent*, de la forme, de l'habileté de main, de l'accord étroit entre l'idée et l'image : sur ce point, le débat pourrait s'établir sans trop de désavantage pour quelques-uns des nouveau-venus; mais si l'on convient avec nous que la vraie grandeur de la poésie consiste à faire dans une œuvre individuelle la part aussi large que possible aux idées générales et aux sentimens universels, à quoi doit-elle se réduire entre les mains de ceux qui en font une sorte de puissance égoïste, tristement enfermée avec quelques adeptes et occupée à compter ses stériles trésors ou à varier à l'infini ses vains ornemens? Que deviennent, dans ces déplorables progrès du personnalisme aux dépens de la grande communauté poétique, l'âme, l'inspiration, la pensée collective, poussant vers un même but une génération de poètes et ralliant leurs contemporains autour d'eux comme un glorieux cortége? Le rôle de cette poésie dans la société moderne, la vibration prolongée de cette voix dans l'auditoire, ce patrimoine possédé par tous et confié à quelques-uns pour qu'ils nous le rendent plus fertile et plus riche, où les trouver désormais? Voilà le mal, et ce mal subsiste en dépit des efforts que l'on tente pour le déguiser sous le luxe des détails et le raffinement des ciselures. Aussi, dans ce désarroi où chacun chante son air sans s'inquiéter de

l'accord et de l'effet d'ensemble, nos préférences restent-elles acquises à ceux dont la poésie garde encore les traits de la famille humaine, à ceux que nous pouvons écouter et suivre sans avoir trop à nous éloigner des routes fréquentées, à nous aventurer dans des sentiers suspects, éclairés de lueurs bizarres ou sinistres, peuplés de visions monstrueuses ou maladives. Nous nous méfierons toujours d'une œuvre poétique, si savante qu'elle soit, si *montée* de ton qu'elle puisse être, lorsque pour la comprendre et pour la goûter il nous faudra commencer par nous isoler de l'humanité, par déraciner de nos cœurs les sentimens naturels ou effacer de nos âmes les traces de notre commune origine, afin de nous ouvrir à un ordre de sensations particulières, équivoques, accessibles seulement à une classe d'individus jetés hors des voies battues, à un petit nombre de cerveaux, sujets volontaires d'un régime spécial et de lois d'exception. Les aspirations de l'idéal, les ardeurs de la passion vraie, les beautés de la nature, les harmonies de la vie champêtre avec les joies paisibles du foyer et les affections de la famille, les vérités philosophiques poursuivies et illuminées par la poésie à travers le voile des symboles et la brume des légendes, il y a là, Dieu merci! de quoi inspirer encore les imaginations d'élite; il est doux de pouvoir nous incliner et lire derrière l'épaule du poète pendant qu'il récite et traduit à sa façon le texte du livre divin. Ce sérieux plaisir, M. de Laprade nous l'a souvent donné; c'est pourquoi nous voulons le placer à la tête du groupe, hélas! bien restreint, de ceux qui persistent encore à faire de la poésie une des expressions les plus pures de l'être moral, une des interprétations les plus hautes du monde extérieur, et qui ne se lassent pas de chercher ses sources ou ses racines dans les profondeurs de l'âme humaine.

On peut aisément suivre l'ordre et l'enchaînement des pensées qui ont conduit M. de Laprade d'*Éleusis* et de *Psyché* aux *Symphonies* et aux *Idylles héroïques*. Jeune, trouvant les places prises, désespérant peut-être de dépasser ou d'atteindre l'harmonieuse richesse de l'un, la couleur splendide de l'autre, la grâce ineffable de celui-ci, l'exquise élégance de celui-là, il se replia sur les symboles, où son talent, plus remarquable par l'élévation que par le charme, devait se sentir à l'aise. Il échappait ainsi dès l'abord à la vulgarité; mais il mettait d'avance un voile entre ses lecteurs et lui : il s'exposait à l'indifférence de ceux, — et le nombre en est grand, — qui préfèrent la Vénus à la Polymnie. L'inspiration de M. de Vigny et surtout de Ballanche est visible à ce début de M. de Laprade : il faut aussi tenir compte de certaines influences d'éducation et de climat, des premières impressions d'un jeune homme qu'attire le voisinage des Alpes pendant que ses yeux se promènent sur une ville sombre et

un ciel humide; il se sent d'autant plus porté vers les images de l'infini, vers la blancheur des neiges se découpant sur l'azur, vers les clartés immortelles, que ses yeux comme son âme ont besoin d'aller les chercher au-delà des brouillards et des nuages. Prenant pour point de départ l'une de ces fables, éternellement jeunes et belles, de l'antiquité grecque, M. de Laprade y découvrit de mystérieux rapports avec la beauté et la vérité suprêmes. Quoi de plus attrayant que l'histoire de Psyché, de cette gracieuse personnification de l'âme humaine mise en contact avec un dieu, satisfaite d'abord de son bonheur plein de mystère, puis aspirant à compléter ce bonheur par la science, punie de sa curiosité, passant par une série d'expiations et de métamorphoses, jusqu'au moment où, ayant parcouru les phases de l'épreuve et de l'exil, elle rentre en possession de ce dieu, désormais reconquis? M. Victor de Laprade, en écrivant plus tard les *Poèmes évangéliques*, s'est attaché surtout à exprimer, avec une simplicité souvent pathétique, la part de l'humanité contemporaine de la venue du Christ dans ce drame qui commence à Bethléem et finit au Calvaire. Les douleurs de l'humanité, assumées, purifiées et rachetées par les souffrances du Sauveur, telle est la principale inspiration de ces poèmes, où le talent généralisateur de M. de Laprade a rappelé et célébré l'union de la grande famille chrétienne avec le Dieu de l'Évangile. C'est par là que s'attendrit et s'humanise cette poésie à laquelle on avait reproché trop de tendance à l'isolement, trop peu de souci de nos amours, de nos tristesses, de nos songes et de nos joies. Les *Symphonies* et les *Idylles héroïques* expriment, parfois avec magnificence, parfois avec un peu d'uniformité et de raideur, la lutte inégale des forces de la société contre celles de la nature dans une âme hautaine, ulcérée, avide d'orages ou altérée d'infini. Seulement là encore la famille emporte cette victoire que la société n'obtiendrait pas. Les tendresses de l'amant, de l'époux et du père, les joyeux ébats de l'enfant, l'aspect animé du champ qui fait vivre le nid, le doux concert des félicités domestiques, ramènent le fugitif, l'exilé volontaire, et corrigent ce que les alpes et les chênes auraient de trop rude pour notre faiblesse : la Muse peut-elle paraître froide quand elle sait sourire comme une fiancée ou pleurer comme une mère?

On le voit, il y a de l'unité et de la grandeur dans cet ensemble. Il est permis pourtant de discuter le degré d'*attraction* qu'une semblable poésie peut exercer sur la société et le public; il est permis de se demander si la popularité qu'il est si honorable de dédaigner n'est cependant pas nécessaire pour compléter et fixer le rôle du poète en ce monde. Au moment où M. de Laprade publie une nouvelle édition de ses œuvres, on peut lui rappeler les conseils que lui

adressait, il y a six ans (1), Gustave Planche, ces pages éloquentes qu'il terminait en lui déclarant que la tâche du poète n'est pas seulement de convaincre, mais d'émouvoir. Nous engagerons surtout M. de Laprade à méditer le *dulcia sunto*, le *non satis est pulchra esse poemata*, préceptes d'un poète qu'il méprise peut-être un peu, mais qui avait du bon, et qui, sur ce point délicat du charme poétique, nous offre un modèle et un exemple. Le *Carmen seculare* d'Horace, que dis-je? les plus vantées de ses odes héroïques ont moins fait pour sa gloire et pour nos plaisirs que la moindre de ces perles cueillies sur le front de Glycère ou sur les lèvres de Lydie et enchâssées dans l'or pur par un artiste incomparable. Il n'est pas besoin d'ingénieux symboles, d'œuvres laborieuses, de poèmes grandioses, pour fixer à jamais un nom dans toutes les mémoires et un chant dans toutes les âmes. Trente vers y suffisent, une fable de La Fontaine, un lambeau d'André Chénier, deux ou trois strophes d'Alfred de Musset, une larme, un sourire, un souffle qui glisse, une mélodie qui passe, un oiseau qui chante! C'est cette pièce de trente vers que l'on n'oublie plus et que tout le monde répète, c'est celle-là que nous voudrions trouver dans le bagage, riche déjà, de M. Victor de Laprade. N'importe, si l'on ne peut encore lui décerner une de ces royautés poétiques dont les sceptres semblent perdus avec d'autres reliques du passé, nul n'est plus digne de remplir et d'ennoblir l'interrègne.

M. Joseph Autran, auteur des *Épîtres rustiques*, appartient, lui aussi, à cette famille de poètes qui font des sentimens *humains*, dans l'acception la plus naturelle et la plus vraie, l'élément essentiel de leur poésie. Seulement il ne poursuit pas son idéal parmi les grands chênes et les hauts sommets : il reste volontiers à mi-côte, il se complaît dans les épisodes de la vie champêtre ou domestique et dans les scènes familières. Cette préférence se révélait déjà dans *Laboureurs et Soldats*, dans *la Vie rurale*, dans les *Poèmes de la mer*, où l'homme apparaissait toujours au premier plan, mêlant ses douleurs, ses tendresses, ses rêves, aux aspects du paysage ou aux travaux de la campagne. Les *Épîtres rustiques*, en continuant cette veine heureuse, marquent une tentative dans un genre dont notre littérature offre peu de modèles, qui tient à la fois de l'idylle, de l'épître et du discours en vers, mais avec l'intention évidente de *familiariser* ces genres, de les fondre dans une même nuance de simplicité et de vérité. L'auteur choisit un thème dans la vie ordinaire, un voyage à travers champs, la chute d'un arbre, le portrait d'une jeune fille, le retour au pays natal; il s'adresse à un ami, à un absent, et,

(1) Dans la *Revue* du 15 janvier 1856.

tout en s'efforçant de ne pas enfler le ton, il s'élève à des idées générales, philosophiques, dont les laideurs parisiennes et les beautés agrestes forment la note dominante. Cette façon de considérer la campagne du côté affectueux, domestique, humain, en la rattachant aux meilleurs sentimens de l'âme et en se tenant également éloigné de la froideur didactique de notre vieil alexandrin et du naturalisme absolu de notre grande école poétique, n'a pas encore laissé beaucoup de traces dans la poésie française. Remarquez en effet que nos modernes lyriques, M. Victor Hugo en tête, chantent la nature et non pas la campagne, ce qui est bien différent. Ils seraient, nous le croyons, d'assez tristes campagnards; ils y apporteraient le despotisme de leur génie, et il leur serait aussi difficile de se borner au sens intime de cette vie que de se plier à ses petites misères. La nature pour M. Victor Hugo, ce n'est pas une maison, une ferme, un hameau, un refuge contre les agitations de la ville, un centre autour duquel gravite tout un petit monde de chers souvenirs, d'existences obscures, de vertus cachées; c'est un théâtre magnifique dont le génie allume les lustres, et où, seul à seul avec la création, il y absorbe à la fois la divinité et l'humanité.

On pourrait plutôt renouer ces *Épîtres rustiques* aux œuvres de *demi-caractère* que la poésie anglaise a groupées autour de ses lacs, avec cette différence que les conditions mêmes de cette poésie, plus libre, plus flottante, plus aisément familière, se prêtent bien mieux à ce genre que la versification française. Les Anglais ont en outre sur nous cet avantage, que, la vie morale, la vie de famille tenant dans leur littérature une tout autre place que dans la nôtre, ses images ne dépaysent jamais le lecteur, tandis que nous sommes malheureusement habitués à demander à nos œuvres d'imagination des émotions, des peintures différentes de celles que nous cherchons à notre foyer, souvent même contraires. Il y a peut-être quelques analogies entre les procédés de M. Autran et ceux de M. Sainte-Beuve dans le livre charmant des *Consolations;* mais ces analogies résident seulement dans ces images familières servant de point de départ à des idées générales, dans cet effort tenté pour assouplir la raideur traditionnel du vers français, pour nous le montrer en déshabillé, presque aussi bonhomme que si on le mettait en prose. Le sentiment personnel, le tempérament poétique, s'accusent plus profondément dans le recueil de M. Sainte-Beuve : la campagne en est à peu près absente, et la note élégiaque s'y détache sur un fond de tristesse romantique. On peut encore nommer Brizeux parmi ces *essayists* de la poésie française familiarisée avec les champs; mais Brizeux est encore plus Breton que champêtre : la campagne n'existe

presque pour lui que sous sa physionomie bretonne, et c'est cette physionomie qu'il exprime avec un délicieux mélange de simplicité et d'élégance. La Provence, ou, si l'on veut, le midi de la France, malgré de louables efforts pour lui rendre après coup une originalité, est loin d'avoir ces traits si fortement tranchés, ces caractères *sui generis*, ces mœurs et ces costumes à part que Brizeux a saisis avec amour et peints en maître au moment où tout cela s'affaiblissait déjà et allait peut-être disparaître dans le nivellement universel. Ce n'est donc pas, sauf quelques détails de labourage et de culture, une province plutôt qu'une autre, ce n'est pas une campagne, c'est la campagne dont s'inspire M. Joseph Autran. Au point de vue de l'artiste, ce sont là des désavantages. Sous un autre aspect que l'on pourrait appeler philosophique, nous n'avons pas besoin de démontrer tout ce qu'il y a de salubre et d'excellent à faire de la campagne non plus une *charmeresse* dont les philtres enivrans exaltent les facultés oisives de l'homme et énervent ses facultés actives, non plus une machine splendide dont les rouages broient tout à la fois le créateur et les ouvriers, mais une amie douce et fidèle, associée aux meilleurs sentimens de l'âme, aux plus pures émotions de la vie.

Peut-être pourrait-on chicaner M. Autran sur sa haine contre Paris, sur ce furieux amour pour la campagne, sur cet éternel contraste entre les perversités parisiennes et les perfections champêtres; peut-être serait-il permis de lui faire remarquer que l'homme au fond est partout le même, que ses passions et ses intérêts, en se développant dans un plus petit cadre, ne le rendent ni meilleur, ni plus pur, et que trop s'obstiner à vanter l'homme des champs, le charme des mœurs rustiques, les délices de la vie de campagne, c'est exposer les gens d'esprit au même genre de périls et de mécomptes où risquent de tomber les âmes romanesques et les imaginations sentimentales auxquelles on a trop magnifiquement parlé des *poésies* du mariage. Nous aimons mieux adresser à l'auteur des *Épîtres rustiques* un blâme plus littéraire. Cette difficulté qui consiste à établir en des sujets si simples une proportion exacte entre le fond et la forme, M. Autran en a triomphé souvent, mais pas toujours. Nous ne voulons parler, bien entendu, ni des sentimens qu'il exprime avec bonheur, ni des beautés descriptives qu'il reflète avec charme, mais des détails familiers qu'il avait à *sauver* par l'infaillible propriété du style, par une constante élégance artistement cachée sous une exquise simplicité. Or l'on a eu beau réformer, assouplir, déshabiller, ramener au naturel et au vrai notre terrible versification française : le pli est pris, et ne s'efface jamais complétement. Elle a ses pruderies, ses routines, ses incompatibilités d'humeur, dont il

est difficile de triompher. Il y a des périphrases chez M. de Vigny : il y en a chez M. de Lamartine, et nous ne voudrions pas affirmer qu'il n'y en ait pas chez M. Victor Hugo. Dès les premières pages des *Épîtres rustiques*, l'auteur dit à un domestique campagnard : *clos ta paupière!* Plus loin un enfant gourmand est *atteint de gourmandise* pour les besoins de la rime et de l'hémistiche; ailleurs le jardinier s'appelle l'homme *qui préside à notre jardinage;* dans la pièce touchante à Brizeux, nous avons souligné ce vers :

La fortune approchant, *tu courais t'absenter!*

Ces taches ne seraient pas remarquées dans des sujets élevés, grandioses, vraiment poétiques, ou plutôt on ne les y rencontrerait pas. Le sujet aurait naturellement porté le poète et l'eût empêché de tomber par distraction dans le convenu ou le prosaïque; mais dans une épître à un cheval de réforme ou à un écrivain devenu maire de village (n'est-ce pas un peu la même chose?), dans le récit d'un voyage en carriole ou d'une rencontre dans une auberge, il n'y a pas de milieu. Il faut que le ton soit d'une justesse rigoureuse; plus l'idée est familière, plus il est indispensable que le mot s'ajuste étroitement à l'idée, sans quoi la dissonance apparaît toute nue, de même que sur un terrain plat le moindre caillou fait accident. Ce n'est pas pour rien que les rhétoriciens d'autrefois se jetaient tout d'abord dans les bras de la tragédie, et que ceux d'il y a trente ans s'élançaient d'emblée vers le haut lyrisme; ces genres-là ont leur langue faite; le moule est prêt : il ne s'agit plus que d'avoir quelque chose à y mettre. Pour plusieurs de ces *épîtres rustiques*, la langue était à faire, et franchement ce travail ne rapporte point ce qu'il coûte. Les poètes d'origine provençale ne sauraient être assez timorés sur le chapitre des négligences, des suites d'une facilité proverbiale. Le préjugé parisien suppose que le vers est un produit naturel de la Provence, comme les figues et les olives, et il ne faut pas que M. Autran puisse jamais être responsable des improvisations de M. Méry.

M. Édouard Grenier est aussi un amant de l'idéal, mais d'un idéal plus lointain, plus cosmopolite, plus compliqué de figures épiques ou légendaires. Ce n'est pas à lui que l'on reprochera la trop grande familiarité de ses sujets. On pourrait plutôt l'accuser d'étreindre avec trop de hardiesse juvénile et de laisser ensuite à l'état d'ébauches de grandes idées dont une seule suffirait à l'ambition d'un poète. Eschyle, Milton, Shakspeare, sont ses patrons, et il sied au moins de rendre justice au choix de ses modèles et à l'élévation de

ses pensées. Il mérite d'ailleurs qu'on le rattache au groupe des poètes qui font intervenir dans leur œuvre les aspirations de l'âme et le souci de la destinée humaine, car ce qui le préoccupe en face de certains types mythologiques ou légendaires, c'est un idéal de délivrance pour l'humanité souffrante et opprimée, délivrance qui se poursuivrait à travers les âges, et qui, incomplète encore dans l'esprit du poète, serait demandée à l'avenir, comme tout ce qu'on n'est pas bien sûr d'obtenir du présent. Cette idée se trahissait déjà dans *la Mort du Juif errant*. Sous une forme plus romanesque, *l'Elkovan*, dont les lecteurs de la *Revue* n'ont peut-être pas perdu le souvenir, nous montrait deux âmes essayant de s'aimer sur cette rive du Bosphore où la femme n'est qu'un servile instrument de volupté. Le spiritualisme de l'Occident animait heureusement cette poésie orientale, et l'histoire de cette tendre Aïna dont l'âme s'envolait sous l'aile blanche d'un elkovan, pendant que les flots engloutissaient son beau corps, nous donnait une de ces sensations poétiques devenues trop rares pour qu'on les dédaigne, alors même que l'on y retrouve un reflet de lord Byron ou d'Alfred de Musset. Le morceau capital du nouveau volume de M. Grenier, *Poèmes dramatiques*, est la tragédie de *Prométhée délivré*. L'idée a de la grandeur. La délivrance de Prométhée, ce sera sa mort, mais ce sera aussi la chute des dieux de l'Olympe; ce sera l'avénement d'un dieu inconnu qui va régénérer le monde. Ainsi l'humanité est intéressée dans cette délivrance, comme elle l'était dans la rédemption symbolique d'Ahasvérus. Enchaîné sur son rocher, déchiré par le vautour, au milieu de ces scènes d'horreur immortalisées par le génie d'Eschyle, le vieux titan salue les premières clartés de l'aurore divine. Nul ne les aperçoit encore à travers les ombres de la nuit, mais la douleur et la solitude ont donné à ses regards une lucidité prophétique. Du haut de son agonie triomphante, il insulte ces dieux cruels qui ont applaudi à son supplice, et qui, sentant leur divinité chanceler sur sa base, viennent s'humilier devant lui. Il y a dans ce mélange d'espérance funèbre et de vengeance satisfaite je ne sais quelle ardeur sauvage que le poète a parfois exprimée avec bonheur. Cependant, si l'accent est vrai, l'expression n'est pas toujours juste; le souffle lyrique ou tragique ne se soutient pas constamment; l'harmonie du ton est souvent rompue par des vers prosaïques ou des nuances trop modernes qui nous rejettent loin d'Eschyle. Les océanides que M. Édouard Grenier fait dialoguer avec le titan parlent une langue qui ressemble quelquefois à de la prose rimée, et que l'auteur aurait dû épargner à ces belles créations de la poésie antique. Ce qui manque à ce *Prométhée délivré*, ce qui a manqué jusqu'ici à M. Édouard Grenier, ce n'est pas le

goût ou le courage de l'idéal, l'ampleur des cadres, le premier jet, la conception poétique : c'est le fini de l'exécution. Ces *Poèmes* font l'effet de ces toiles où l'artiste, pour échapper aux mièvreries de la petite peinture, attaque vaillamment un sujet grandiose, groupe sur un fond immense des personnages d'une fière et héroïque tournure, mais reste au-dessous de sa tâche, et nous donne un décor plutôt qu'un tableau. Nous reconnaissons chez M. Édouard Grenier l'étoffe d'un poète tel que nous les aimons. Il réussira tout à fait, lorsqu'il se souviendra mieux d'un mot célèbre appliqué à un autre ordre de témérités : « Quand on décroche des mondes, il faut avoir la force de les porter. »

A ces poètes restés fidèles au culte de l'idéal, au caractère général et philosophique de la poésie, nous n'essaierons pas de comparer ceux qui ne lui demandent plus que des inspirations solitaires, ceux qui lui imposent leur système ou leur caprice. Les termes mêmes de comparaison nous manqueraient entre ces deux pôles extrêmes du monde poétique, et nous ne pourrions nous donner le triste plaisir de constater l'infériorité du talent chez ceux dont nous déplorons les tendances, puisque leurs qualités d'artistes, — plutôt encore que de poètes, — sont hors du débat. Ces qualités, si nous leur rendions pleine justice, deviendraient à nos yeux un grief de plus, ou tout au moins un argument dont nous nous servirions pour les combattre. A quoi bon en effet s'abandonner à cette vocation pleine d'austérités et de sacrifices, posséder tous les secrets de l'art, assouplir la forme et le mécanisme du vers, arriver à une perfection de détails et de ciselures qui marque un progrès matériel, si tout cela doit demeurer stérile, s'il n'en doit pas résulter une communication plus intime et plus féconde entre le poète et toutes ces âmes qui lui demandent d'être leur interprète et leur guide? Choisissons par exemple M. Leconte de Lisle, un des maîtres de cette poésie savante de l'isolement volontaire : pourquoi tant d'efforts, pourrions-nous dire, une volonté si énergique, un contour si ferme, un ton si vigoureux, tant de muscles, de nerf et de saillie, pour aboutir à être apprécié de quelques artistes, de quelques dilettantes, et rester sans influence sur la vie intellectuelle de son temps? Le poète est-il donc fait pour une gloire cellulaire? Il se plaint de l'abandon de la poésie, et nous avons tenté d'en indiquer les causes; mais de quel droit se plaindre si les mieux doués et les plus forts, au lieu de s'éclairer de notre soleil, de vivre de notre vie, de laisser battre leur cœur à l'unisson des nôtres, de donner une voix à l'âme universelle, s'exilent loin de nous, au-delà des âges et des espaces, rejettent les clartés spiritualistes pour des théogonies confuses, et vont s'enfoncer dans quelque temple indien, s'égarer dans les jungles sous le

feu d'un soleil implacable, ou errer comme des fantômes sur des plages désolées? Vous êtes poète; ce serait une raison de plus pour être homme, car le poète encore une fois, c'est l'humanité qui chante, c'est l'imagination de tous exprimée et notée par un seul, et voilà que, renonçant à votre plus précieux privilége, vous aimez mieux faire du poète un être exceptionnel, vivant au milieu de créatures fantasques et redoutables où je ne reconnais rien de ce que je sens, de ce que je vois, de ce que j'aime! Quelles sont après tout, et en dépit de tous les systèmes, les vraies sources de la poésie? C'est Dieu, c'est la nature, c'est l'amour, c'est le monde extérieur, c'est la vie intérieure avec l'infinie variété de ses phénomènes et de ses mystères. Eh bien! dans l'œuvre de M. Leconte de Lisle, le ciel est dépeuplé; Dieu cède la place à une fatalité cruelle et sourde à nos douleurs, comme le *Fatum* des anciens; la tristesse est le désespoir; la rêverie est un engourdissement de bête fauve couchée sur le sable brûlant; les animaux sont des monstres; les plantes et les fleurs offrent les caractères de ces végétations excessives dont on ne peut dire si elles sont des merveilles ou des poisons; le spectacle de la nature, si consolant et si doux, cesse de nous émouvoir et de nous attendrir pour revêtir des formes étranges, exotiques, qui nous étonnent et nous épouvantent. L'amour enfin, l'amour n'est plus seulement la dure loi, le *fléau*, l'*exécrable folie*, que le poète peut maudire dans un moment de colère contre les fragiles ou décevans objets de ses tendresses; il est un enfer, ses victimes sont ses *damnés*, et ces suppliciés de l'amour élèvent leur anathème éternel contre l'impitoyable puissance qui leur a donné un cœur pour le meurtrir et des entrailles pour les déchirer. Dans ce terrible inventaire de toutes les forces hostiles ou funestes à l'humanité, les chiens mêmes, ces aimables familiers du foyer domestique, ces compagnons de promenade dont la vue n'éveille que des idées affectueuses, se changent en spectres affamés qui parcourent les grèves, et dont les hurlemens sinistres forment, avec le gémissement des vagues, l'hymne de la désolation et du chaos. Il faut, nous le répétons, des organisations spéciales pour pouvoir supporter ces excès de température poétique. Dans cette transposition violente de tous les objets sur lesquels aime à s'exercer la sensibilité humaine, que peut devenir le rapport nécessaire entre le poète et son auditoire? Et, quand même il s'exprimerait dans un splendide langage, quand même il accomplirait des prodiges de volonté et de science, comment aurait-il sur les âmes une prise suffisante pour caractériser et couronner sa tâche de poète? M. Leconte de Lisle ne peut donc s'en prendre qu'à lui-même s'il n'a pas encore obtenu une renommée égale à son talent; il faut communiquer avec les hommes pour réus-

sir à les dominer; quiconque s'obstine dans l'isolement peut-il sans inconséquence protester contre l'abandon?

Le nom et l'œuvre de M. Charles Baudelaire pourraient donner lieu à des réflexions plus sévères ou plus tristes. Ici ce n'est plus seulement un poète qui se sépare de la grande famille humaine, une personnalité inflexible substituant un système aux sentimens naturels : c'est une imagination malade, douée de cette subtilité de perceptions que surexcite la maladie, et l'exerçant aux dépens de tout ce qui, dans l'ordre poétique, mérite de nous émouvoir et de nous charmer. M. Baudelaire est assurément un des plus curieux produits d'une littérature dont le faisceau se brise, un frappant exemple de l'excès où peut tomber le sens individuel, lorsque, n'ayant plus ni lien, ni frein, ni loi, il combine un remarquable talent d'artiste avec des rêves d'halluciné. Rien de plus facile que d'attaquer l'auteur des *Fleurs du Mal* par de vulgaires sarcasmes ou des formules d'indignation vertueuse. M. Baudelaire, selon nous, mérite mieux et plus que cela : il y aurait peut-être à lui appliquer une étude psychologique, ou même physiologique, qui ne serait pas inutile à l'ensemble de notre histoire littéraire. Voilà une nature fine, nerveuse, prédestinée à la poésie : viennent des souffles vivifians, une lumière bienfaisante, une forte culture; la moisson pourra germer et mûrir. Par malheur, ce cerveau souffre d'une disposition particulière qui altère et envenime, à mesure qu'ils s'y réfléchissent, les sentimens et les images; cette coupe artistement ciselée a cela de bizarre, que la liqueur fermente et s'aigrit en touchant au fond. Pour tout dire, la poésie *tourne* dans cette imagination poétique, comme ces vins excellens, mais qui ne peuvent supporter certaines conditions de localité ou d'atmosphère. Dans un temps propice au libre développement d'une organisation de poète, au milieu d'illustres exemples dont l'autorité ne pourrait être méconnue, dans une littérature qui croirait à quelque chose, qui s'inspirerait d'une pensée, qui aurait une conscience et une âme, peut-être le sentiment général finirait-il par prévaloir sur ce sens individuel; peut-être la poésie vraie triompherait-elle de cette disposition maladive, comme ces régimes salubres qui détruisent un germe vicieux dans un organe attaqué ou menacé. Par malheur ici, grâce à cet esprit de morcellement que nous avons constaté, il s'est produit un phénomène contraire. C'est le sens personnel qui a absorbé le sentiment général; c'est le germe maladif qui est devenu l'organe tout entier. C'est ainsi que peut s'expliquer la poésie de M. Baudelaire. Nous le croyons sincère dans son excentricité, et nous reculons devant le lieu-commun qui consisterait à le traiter d'impie et d'immoral. Ces gros mots perdraient de leur valeur vis-à-vis d'un homme

pour qui se sont naturellement déplacées les idées du bien et du mal, et dont l'instrument poétique ne résonne plus que sous la main des puissances mauvaises. Comme ces malades qui trouvent ou donnent un arrière-goût de fièvre à tout ce qu'ils touchent, pour qui les alimens les plus savoureux et les plus sains deviennent indigestes et amers, M. Baudelaire ne peut plus aspirer une gorgée de poésie sans que cette gorgée ne s'imprègne de venin ou d'amertume. Pour lui, les mondes extérieurs ou invisibles sont hantés par le mal comme par leur hôte naturel, infestés de visions farouches, de laideurs gigantesques, de corruptions étranges, de perversités inouies, de toutes les variétés de la souffrance, de la scélératesse et du vice; les fleurs y sont vénéneuses et y exhalent un parfum pestilentiel; les sources y sont empoisonnées, et l'on ne peut se pencher sur leur frais miroir sans y voir la pâle figure d'un spectre ou d'un condamné à mort. La nature n'est plus seulement, comme pour M. Leconte de Lisle, une marâtre splendide et insensible; elle est une manifestation visible de l'enfer, un tissu d'ironies sanglantes ou funèbres jetées à la face de l'homme. L'amour est pire encore que cet infernal fléau, dont M. Leconte de Lisle fait défiler les victimes. Il devient quelque chose d'innomé, qui ne se plaît que dans le fumier et dans le sang, un héritier des honteuses débauches de Lesbos ou de Caprée, cherchant un assouvissement impossible dans ces voluptés qui déshonorent le monde païen, et que la civilisation moderne ne devrait plus même comprendre. Voilà jusqu'où peut arriver le sens individuel, quand il règne seul, quand ces *spécialistes* de la poésie, livrés à tout le désordre de leur caprice, espèrent ramener la foule indifférente par ces friandises de haut goût, et croient accentuer plus puissamment leur physionomie de poète en prenant le contre-pied de tout ce qui est vrai, bon, bienfaisant et beau, ou, en d'autres termes, de tout ce qui est poétique. Que serait une société, que serait une littérature qui accepteraient M. Charles Baudelaire pour leur poète? Où faudrait-il descendre, en fait d'ordre intellectuel et moral, pour s'acclimater à l'air que respire une pareille muse? Quel peut être l'avenir d'une poésie qui se condamne elle-même à n'être qu'une exception, exception solitaire comme chez M. Leconte de Lisle, ou monstrueuse comme chez M. Baudelaire? Poser ces questions, c'est les résoudre; c'est expliquer surtout comment, avec d'incontestables talens, la poésie peut perdre son influence, se placer en dehors du véritable mouvement de l'esprit humain, et n'être plus ni une autorité, ni une consolation, ni un charme, mais une curiosité plus ou moins bizarre, exposée dans un coin aux regards de quelques connaisseurs endurcis, de quelques collectionneurs acharnés.

Ainsi, de quelque nom qu'on le nomme, matérialiste ou fantaisiste, excentrique ou réaliste, cet art nouveau, sorti des ruines de ce que nous avons aimé, garde à nos yeux un tort impardonnable et qui nous gâte d'avance toutes ses qualités : il se sépare de plus en plus des sentimens et des aspirations de l'humanité; il rompt les communications de la poésie avec tout ce qui la faisait vivre et en tirait une vie nouvelle; il est enfin la négation de l'idéal, et par conséquent il seconde parmi nous, au lieu de les combattre, ces penchans mêmes de l'esprit moderne, que nous accusons de notre dépérissement poétique. Volontiers nous comparerions les recherches et les raffinemens de cet art à ces voluptueux suicides que, dans l'extrême civilisation païenne, des épicuriens blasés environnaient de tout ce qui pouvait enchanter leurs regards et enivrer leurs sens. Doit-on en conclure que tout soit désespéré? Nous ne le croyons pas : il ne faudrait pas surtout céder à cette disposition chagrine qui fait aisément supposer que ce qui nous froisse n'a pas de précédens et n'est jamais arrivé ailleurs. En d'autres temps, sous d'autres formes, par suite d'excès différens ou même contraires, la poésie et l'art ont eu à subir des épreuves tout aussi rudes, à traverser des crises tout aussi dangereuses. A quoi se réduit la question? A savoir si la démocratie, qui règne et gouverne dans l'art comme partout, sera capable, après les premiers tumultes de son installation et de sa victoire, d'avoir, elle aussi, son idéal qui l'élève au-dessus des vulgarités de la vie pratique et des grossières suggestions de la matière. Qu'on ne s'y trompe pas en effet : le réalisme, — pour revenir à un mot si souvent répété, — ne signifie absolument rien qu'une pauvre petite secte inventée par une coterie pour les plaisirs de son orgueil, ou il signifie, ce qui est beaucoup plus grave, l'alliance de la démocratie et de l'analyse, appliquant, l'une ses instincts, l'autre ses corrosifs, à tous les objets qui occupent ou qui charment l'imagination et la pensée. Dès lors la question change de face : il ne s'agit plus de persifler le réalisme ou de le maudire; c'est une puissance de création récente, avec laquelle il faut compter comme avec toutes les puissances, et probablement transiger, puisque c'est d'ordinaire par des transactions que les guerres se terminent. Or il a existé à toutes les époques un trait dominant, un goût, un penchant qui, s'exagérant dans la société, s'exagérait aussi dans la littérature, et qui inspirait aux pessimistes bon nombre de récriminations, de plaintes et d'épigrammes. Cet idéal, de quelque façon qu'on essaie de le définir, — recherche du beau dans le vrai, sentiment de l'infini dans le fini, — il y a bien des manières de le travestir. Aujourd'hui on le fait descendre trop bas. D'autres époques le plaçaient trop haut, le cherchaient même où il n'est pas. Quelques

années à peine avant l'épanouissement du grand siècle, lorsqu'une société aristocratique par excellence se passionnait pour des fadeurs chevaleresques, pour un héroïsme dameret qui défigurait tout ensemble l'humanité et l'histoire, elle était dans le faux à sa manière, et ce faux ne valait pas mieux que le nôtre; elle méritait qu'une bonne et franche veine du véritable esprit français ou gaulois fît justice de ces nobles extravagances, que l'or de Molière, de La Fontaine et de Boileau démonétisât bien vite ce clinquant. Mais que dire du siècle suivant, du temps où les plus graves, les plus éminens penseurs enguirlandaient de roses artificielles ou fanées les œuvres de leur génie, où une aristocratie dégénérée encourageait de toutes ses faveurs le paganisme dans l'art, — le paganisme pris dans son sens le plus érotique et le plus frivole? Celle-là se heurta contre un châtiment plus sévère et eut à subir une réaction plus rude. La révolution fut une critique à main armée, qui força cette société corrompue à retrouver la vie dans la mort, et réveilla dans les âmes le spiritualisme par la douleur. Et cependant combien il fallut d'années pour démêler, dans cet idéal reconquis, ce qui n'était qu'emphase, mauvais goût, mode ridicule, regain de fausse chevalerie, et ce qu'il y avait de vivace, ce qui signalait le réveil de la pensée et de la liberté humaines? Plus récemment encore, quand une révolution radicale est venue remettre en question les plus précieuses de nos conquêtes, on a pu se demander si les folles connivences de la société avec les succès scandaleux d'une littérature oublieuse de toute règle et de tout frein n'avaient pas contribué à cette invasion subite des passions mauvaises, légalisées dans les rues après avoir été applaudies dans les livres.

Aujourd'hui c'est la démocratie qui tient le sceptre, et, quand on parle d'elle, il ne faut jamais oublier les leçons de l'homme éminent qui l'a si bien comprise, qui l'a sincèrement avertie de ses dangers, noblement aimée malgré ses fautes, et dont les conseils, applicables à l'ensemble de ses destinées, pourraient aussi s'appliquer à sa littérature. L'autorité de M. de Tocqueville doit désormais dominer tout le débat, et nous croyons ne pas nous éloigner de sa pensée en affirmant que, dans l'art comme dans la politique, l'avenir de la démocratie ne dépend que d'elle-même, du choix qu'elle fera entre ce qui déprave et ce qui purifie, entre ce qui relève et ce qui abaisse. Vivifiée par le spiritualisme, la démocratie peut accomplir de grandes choses : elle peut légitimer son avénement et ses conquêtes, prendre rang parmi ces pouvoirs que l'on ne conteste plus et qui finissent par s'assimiler des élémens longtemps réfractaires. Acclimatée à ce matérialisme qu'elle aspire par tous les pores et dont elle ferait à la fois l'arbitre de ses travaux et de ses plaisirs, elle ne pourrait

plus que tourner tristement sur elle-même, arriver à une déperdition fatale de ces forces dont elle est si fière, jusqu'au moment où le mauvais emploi de sa puissance produirait sa ruine comme l'abus de la liberté produit la servitude. Elle a des facultés que nous ne prétendons pas contester, une séve surabondante, une activité sans cesse renouvelée, une force d'expansion qui redouble dans la société moderne le sentiment de la vie; mais elle ne peut pas plus se passer de l'idéal que les autres puissances qui l'ont précédée. Que dis-je? il lui est plus nécessaire encore; elle a d'autant plus besoin d'y ramener ses regards que ses mains sont plus obstinément attirées vers la réalité.

Maintenant quel sera cet idéal? Doit-elle y comprendre toutes les poétiques chimères où se complaisent les siècles jeunes aux périodes de crédulité naïve ou d'enthousiasme facile? Y admettra-t-elle cette poésie de convention à laquelle sacrifient trop souvent les sociétés polies? Ne profitera-t-elle pas de ses observations et de son expérience pour élaguer tout ce qu'y mêlaient autrefois, sous un jour plus favorable à ces erreurs d'optique, des imaginations trop riches pour compter ou trop pauvres pour choisir? Que la démocratie se dégage, autant qu'elle le voudra, de toute inspiration factice, des fausses magnificences, des puériles coquetteries de l'art mondain; qu'elle ne conserve que ce qui est vivace et immortel, ce qui a sa racine dans les profondeurs intimes de notre être, ce qui se confond avec les plus hautes et les plus pures aspirations de l'âme. Qu'elle en use, non pas pour se guinder, mais pour s'assainir, non pas pour falsifier ses instincts, mais pour les épurer, non pas pour monter sur des échasses, mais pour gravir des cimes. Qu'elle brise les fleurs artificielles en épargnant les fleurs naturelles. Chose remarquable, qui dit poésie populaire éveille aussitôt l'idée de la poésie même, dans son acception primitive et vraie, souriant au berceau des peuples, leur montrant du doigt le monde invisible comme une mère qui fait réciter à son enfant sa première prière. A ces hommes courbés sur le sillon, elle parle de Dieu; à ces intelligences serrées dans les liens étroits d'une civilisation à peine ébauchée, elle ouvre des espaces infinis, elle prodigue de mystérieux trésors; elle jette le merveilleux comme un voile d'or sur les réalités grossières. Aujourd'hui la démocratie, qui n'est après tout que le peuple émancipé, organisé, fait homme, devenu son maître et le nôtre, aurait, si l'on n'y prenait garde, une poésie toute contraire, une poésie qui exprimerait la corruption des civilisations extrêmes, comme l'autre exprimait l'ingénuité des sociétés naissantes. L'art démocratique, — en ôtant à cette épithète son sens politique, — serait ainsi l'opposé de la poésie populaire. C'est que dans l'intervalle le temps a mar-

ché; la naïveté est devenue science, la grossièreté sans malice a fait place au raffinement sans âme. Les poétiques merveilles se sont évanouies comme disparaissent au grand jour les visions matinales. Et cependant la question n'a pas changé. Ignorant ou savant, soumis ou souverain, retenu dans ses langes ou investi de la toute-puissance, le peuple se ressemble toujours par quelque côté : toujours il doit demander à la poésie une diversion salutaire qui ranime en lui l'être moral, un retour vers l'invisible Dieu que lui cachent les intérêts terrestres, et non un redoublement de cette exaltation sensuelle, trop favorisée déjà par ses victoires sur la matière. C'est ainsi que Brizeux comprenait la poésie populaire, lorsqu'il adjurait sa chère Bretagne de rester poétique et bretonne, au lieu d'abdiquer peu à peu son originalité dans son contact avec une civilisation bâtarde. C'est ainsi qu'à une autre extrémité de la France, le réveil de la muse provençale n'a et ne peut avoir une valeur sérieuse que s'il représente l'élan d'une population intelligente vers une poésie qui lui appartient et qui la dérobe aux réalités présentes, pour lui rendre son passé, ses paysages, sa physionomie et son âme. Voilà ce que peut être encore la poésie dans les sociétés démocratiques, et il suffirait d'un génie sincèrement inspiré pour l'accommoder à la fois au goût de ces multitudes que l'on met aujourd'hui à un bien triste régime et aux exigences de ces connaisseurs dépaysés qui s'amusent à des recherches corruptrices, faute de savoir jouir de la vraie beauté. En un mot, pour appliquer à une maladie intellectuelle un aphorisme médical, que la démocratie se traite en poésie par les contraires, et non par les semblables! Le jour où, revenue aux sources vives et pures, elle aura reconquis son idéal, ses œuvres seront applaudies par ceux-là mêmes que l'on accuse de s'être affligés de ses triomphes.

ARMAND DE PONTMARTIN.

LES

AFFAIRES DE SYRIE

D'APRÈS LES PAPIERS ANGLAIS

II.

LA COMMISSION INTERNATIONALE DE BEYROUTH.

Correspondence relating to the affairs of Syria, presented to both houses of parliament by command of Her Majesty, 1861.

I.

Je suis vraiment honteux d'avoir à faire une réflexion personnelle avant de continuer l'analyse des documens anglais (1). Depuis quelques mois, je me suis particulièrement occupé des témoignages que les écrivains et les consuls anglais portaient sur l'Orient. J'ai parlé du voyage de M. Senior, de l'enquête faite par sir Henri Bulwer sur la condition des chrétiens en Orient, enfin des documens imprimés pour l'usage du parlement et relatifs aux affaires de Syrie. On sait pourquoi j'ai attaché une importance spéciale à ces divers écrits ou papiers anglais. Les Anglais ou du moins les ministres anglais sont les patrons politiques de la Turquie. Ce sont eux qui partout la défendent et la soutiennent. J'ai pensé qu'il était bon de savoir ce que les patrons pensaient au fond de leurs cliens. De là la curiosité que

(1) Voyez la livraison du 15 juin 1861.

j'ai eue de lire les récits des voyageurs et surtout les rapports des consuls anglais. Cette lecture m'a montré qu'ils ne pensaient pas mieux que nous de la Turquie et des Turcs : je l'ai dit; mais cette révélation m'a porté malheur. Depuis ce moment, je reçois de temps en temps de l'Orient de petits pamphlets contre moi, écrits en français, et je vois même dans un écrit qui m'arrive de Smyrne que je pourrais bien être un agent de la Russie. Que faire à tout cela? Je range soigneusement dans ma bibliothèque tous ces petits pamphlets turcs à côté de petits pamphlets russes faits aussi contre moi il y a vingt-cinq ans, quand je défendais la cause de la Pologne, et je tâche de ne pas me laisser aller à trop de vanité en voyant grossir ma collection.

Ni Russes ni Turcs à Constantinople, voilà toute ma politique en Orient. Avec cette politique, dont la pensée est de laisser l'Orient chrétien aux chrétiens orientaux, il n'est pas extraordinaire que je n'aie plu ni aux Russes ni aux Turcs. La guerre de Crimée m'a donné une première satisfaction; elle a ôté aux Russes l'espoir de Constantinople. J'attends la seconde, et, quoique déjà vieux, il est possible que je l'aie; mais pour cela il faut que le peuple anglais, qui a la bonne habitude de faire ses affaires selon ses opinions, arrive à croire sur la Turquie ses voyageurs et ses consuls, au lieu de croire ses ministres. Je tâche donc de mettre en lumière ce que pensent sur la Turquie et sur les chrétiens d'Orient les consuls anglais, c'est-à-dire des hommes qui ont sur ce point beaucoup de préjugés, mais qui ont le respect de la vérité, qui la disent à leurs supérieurs, croyant sans doute que ceux-ci la diront au parlement. Dans un pays qui comme l'Angleterre a la liberté de la discussion, il est impossible que la vérité n'ait pas son heure et son jour tôt ou tard. Cette vérité, c'est que l'Angleterre, en soutenant la Turquie, s'épuise à soutenir ce qui ne peut plus vivre. L'Angleterre, comme l'a montré lord Stratford de Redcliffe, ne peut sauver la Turquie qu'en la gouvernant, et peut-être ne veut-elle la sauver que pour la gouverner. Elle comprendra bientôt quel fardeau elle prend sur les épaules. C'est un second empire des Indes à conduire et à administrer, mais un empire qui ne s'aide plus lui-même, où il faut tout faire, à qui il faut donner le mouvement, et qui s'arrête sans cesse, comme une horloge usée par le temps.

Je sais combien ces paroles s'accordent mal en ce moment avec les espérances qui s'attachent à l'avénement du sultan Abdul-Azis. Je ne demanderais pas mieux, quant à moi, que de croire que le nouveau sultan va régénérer son pays et le tirer de l'abîme où il descend peu à peu; seulement, pour croire cela, il faudrait que je pensasse que tout le mal tenait au sultan Abdul-Medjid, que c'était

lui qui perdait l'empire ottoman, et que sa mort va redonner la vie à la société turque. Je n'ai pas à me reprocher d'avoir jamais pensé si mal du sultan défunt. Il voulait le bien, et ne le faisait pas à cause de ses défauts, et surtout à cause des défauts de la société ottomane. Prenons, je le veux bien, qu'Abdul-Azis n'ait aucun des défauts d'Abdul-Medjid, et qu'il n'en ait pas d'autres; restent les défauts de la société ottomane, qui n'ont pas pu mourir du jour au lendemain avec le sultan défunt. Je suis de ceux qui croient beaucoup à l'ascendant des hommes, mais non pas de ceux qui croient à leur toute-puissance, et qui passent leur vie à changer de bon Dieu. Un prince ferme et intelligent peut faire beaucoup pour la société qu'il gouverne; encore faut-il que cette société ait une vitalité quelconque. Si elle est barbare, il pourra la civiliser; si elle est civilisée, il pourra l'empêcher de se corrompre et de s'amollir; mais si elle est mourante, il ne pourra pas lui rendre la vie.

Qu'est-ce, dira-t-on, qu'une société mourante? C'est une métaphore, car pourquoi une société mourrait-elle, puisque les individus qui la composent se renouvellent sans cesse? — Une société naît, vit et meurt par des causes indépendantes de la naissance, de la vie et de la mort des individus qui la composent. Une société, par exemple, ne vit de nos jours qu'à la condition d'avoir les mêmes lois et les mêmes règles pour tous ceux qui en sont membres. Or c'est là pour la société ottomane la grande difficulté d'existence. Comment faire vivre ensemble les musulmans et les chrétiens qui composent l'empire turc? Comment établir entre eux l'égalité? Comment les musulmans pourront-ils la supporter sans se croire dégradés? Comment abaisser les uns sans les affaiblir? Comment relever les autres sans leur inspirer l'orgueil et la désobéissance? Si le sultan Abdul-Azis parvient à résoudre cette difficulté et à faire de la Turquie un état où la loi, égale pour tous, soit également exécutée, il sera l'un des plus grands hommes des temps modernes; mais, pour savoir s'il l'est, je pense qu'il faut attendre plus de huit jours. Cependant je ne me dissimule pas qu'il y a quelque messéance à troubler par des doutes et des prévisions fâcheuses la lune de miel du nouveau règne. J'ai donc hésité quelque temps à le faire et à continuer le récit des affaires de Syrie d'après les documens anglais. Quelque chose m'a encouragé à poursuivre mon travail, c'est que ce qu'il me reste à dire n'a rien qui puisse être désagréable pour la Turquie, tout au contraire. La société ottomane et l'autorité turque ont vaincu en Syrie, nous l'avouons, et vaincu malgré l'intervention européenne. Que les chrétiens de Syrie et que les publicistes européens, qui avaient beaucoup espéré, se plaignent de leur désappointement, qu'ils blâment même les moyens employés pour les désappointer,

qu'ils les disent contraires à la justice promise, ces plaintes ne font que constater la prépondérance obtenue par la société musulmane et par l'autorité turque. Raconter comment l'Europe, avec toute sorte de moyens de prépotence, a été impuissante, et comment la Turquie, avec toute sorte de causes de faiblesse, est restée victorieuse et toute-puissante, il n'y a rien là qui puisse déplaire au nouveau sultan.

Je veux aussi, sans me soucier d'une part des petits tracas que j'éprouve, sans chercher d'autre part à troubler les espérances du nouveau règne, je veux continuer paisiblement l'enquête que je fais sur l'Orient à l'aide des documens anglais, et examiner, selon le plan que je me suis fait, ce qui dans ces documens a rapport en premier lieu aux délibérations de la commission internationale de Syrie, — en second au régime nouveau du Liban.

On sait qu'outre l'expédition française l'Europe envoya en Syrie une commission internationale, « chargée (1) de rechercher les circonstances qui ont amené les derniers conflits, de déterminer la part de responsabilité des chefs de l'insurrection et des agens de l'administration locale, ainsi que les réparations dues aux victimes, et enfin d'étudier, pour les soumettre à l'approbation des gouvernemens et de la Porte, les dispositions qui pourraient être adoptées pour conjurer de nouveaux malheurs. »

Cette commission internationale, qui accompagnait l'expédition française, était une intervention diplomatique de l'Europe à côté de l'intervention militaire, et elle ne plaisait pas plus que celle-ci au gouvernement du sultan. Aussi la Turquie a-t-elle eu l'habileté d'éluder les effets de l'une et de l'autre. Elle a eu, pour éluder les effets de l'intervention militaire, l'aide de l'Angleterre; mais elle a éludé toute seule l'intervention diplomatique, et cela fait honneur à son adresse. Je reconnais que les rivalités des puissances européennes ont aussi aidé à l'habileté de la Porte-Ottomane, et que l'impuissance de l'Occident, quand il veut exercer une action collective sur l'Orient, a éclaté à Beyrouth comme partout ailleurs; mais sans vouloir rechercher ici toutes les causes, il faut avouer que l'intervention diplomatique de la commission internationale n'a pas produit pour l'avenir de la Syrie plus d'effets que l'intervention militaire.

La commission de Syrie avait deux missions différentes, une mission de répression et une mission de réparation; elle devait coopérer par ses recherches à la punition des auteurs des massacres et aux dédommagemens dus aux victimes. Voyons d'abord ses délibérations touchant les justices à faire.

(1) Dépêche de M. Thouvenel à M. de Persigny, documens anglais, p. 45, n° 66.

La commission ne pouvait pas juger par elle-même ; mais elle devait surveiller la manière dont le commissaire extraordinaire de la Porte administrerait la justice. Ce rapprochement ou plutôt ce conflit obligatoire entre les idées de la justice turque et celles de la justice européenne est un curieux sujet d'études. Soit dans la sévérité, soit dans la douceur, il est rare que la commission européenne et le commissaire turc s'accordent un instant. Évidemment ils ne se font pas la même idée de la justice. Quand Fuad-Pacha est à Damas, ce qui l'occupe surtout, si nous en croyons la dépêche de M. Fraser à lord John Russell (1), c'est de « savoir le minimum de condamnations qu'il faudrait à l'Europe pour qu'elle se tînt satisfaite. » Un justicier européen chercherait combien il y a de coupables à punir; le justicier turc s'inquiète du nombre de têtes qu'il faut couper pour contenter l'Europe, et cela de sa part n'est pas cruauté, c'est calcul et hâte d'en finir avec les réclamations de l'Occident. Voilà pourquoi il désire savoir le plus tôt possible le chiffre des condamnations à prononcer, pensant qu'une fois la dette de sang payée, ce sera fini. Quant à se soucier si le sang qu'il y aura à verser sera le sang des coupables du massacre de Damas ou de coupables d'autres crimes, ce sont là des scrupules et des difficultés que ne connaît pas un justicier turc. Aussi le major Fraser écrit à lord John Russell, le 21 septembre, que « l'on vient de pendre neuf criminels condamnés depuis longtemps pour meurtres, et qui, par une raison quelconque, avaient été jusque-là gardés en prison, gens du reste de la lie du peuple, » et qui certes n'avaient pris aucune part aux massacres de Damas (2), puisque pendant ce temps-là ils étaient en prison. Pourquoi donc a-t-on enfin exécuté ces criminels oubliés dans les prisons? Pour faire nombre, pour grossir le chiffre des condamnations qu'il s'agit de présenter à l'Europe.

Quand la justice européenne frappe un coupable, elle ne vise pas seulement à la punition du coupable, elle vise surtout à l'exemple, afin d'intimider les méchans. A Damas, Fuad-Pacha fait exécuter secrètement Achmet-Pacha, coupable d'avoir laissé faire les massacres. M. Fraser se plaint de cette exécution secrète. « Il en est résulté, dit-il (3), que le peuple à Damas ne veut pas croire qu'Achmet-Pacha ait été réellement exécuté, et que le bruit court qu'après un certain semblant de fusillade, Fuad-Pacha a emmené à Beyrouth Achmet le soir même de cette exécution simulée. » Le commissaire ottoman a voulu sans doute empêcher une émeute musulmane ou ménager la fierté des mahométans en dérobant la mort d'Achmet-

(1) Documens anglais, p. 92, n° 106.
(2) *Ibid.*, p. 153, n° 148.
(3) *Ibid.*, p. 152.

Pacha aux yeux des Damasquins. Cela fait qu'ils n'y ont point cru, et que l'inviolabilité, c'est-à-dire l'impunité des musulmans, est encore à Damas l'idée dominante, l'idée pernicieuse à la vie et à l'honneur des chrétiens.

Cette contradiction essentielle entre les idées de la justice européenne et celles de la justice turque éclate à chaque instant et dans les moindres occasions. Ainsi, dans une séance de la commission internationale de Beyrouth, le commissaire prussien, M. de Rehfues, interpelle Abro-Effendi, le secrétaire et le délégué de Fuad-Pacha, « sur la question de savoir pourquoi l'on exige des habitans de certaines localités des quittances définitives en échange des sommes à-compte qui leur sont allouées par les comités d'évaluation (1). Abro-Effendi répond que les sommes ainsi allouées ne sont pas même des à-comptes sur le montant des indemnités, mais seulement des secours. Quant aux quittances exigées des habitans, il nie que ce soient des quittances définitives et assure que ce sont de simples récépissés... M. de Rehfues maintient son assertion relativement aux quittances exigées des habitans, et que ceux-ci souscrivent par ignorance de l'avenir et pour ne pas être privés d'une indemnité même insuffisante. Abro-Effendi demande les noms de ceux qui ont souscrit de pareilles quittances; mais le commissaire prussien ne croit pas pour le moment devoir les faire connaître (2). » Un justicier européen demanderait le nom de ceux qui ont fait signer ces quittances abusives; le justicier turc demande les noms de ceux qui les ont signées, qui se sont plaints ensuite et qui ont donné à la commission internationale un motif de réclamer.

Abro-Effendi, le secrétaire et le délégué de Fuad-Pacha, a dans la commission internationale de Beyrouth un rôle curieux à observer. C'est lui qui est chargé d'éluder les questions, de nier les mauvais cas, d'échapper aux réclamations pressantes de la commission, de tergiverser, d'équivoquer, d'ajourner. Il joue ce rôle avec persévérance, mais il le joue en subalterne, sans aisance, sans hardiesse. L'homme vraiment habile à éluder les instances de la commission, c'est Fuad-Pacha. Il est tantôt adroit et rusé, tantôt fier et obstiné; parfois même il est de bonne foi, ce qui fait qu'il peut encore mentir avec succès, ce que Abro-Effendi ne peut plus faire. Enfin, à mesure que les délibérations de la commission se compliquent par le développement des rivalités européennes, Fuad-Pacha se sert avec beaucoup de finesse de ces rivalités, et finit par réduire la commission internationale à l'impuissance. Je ne sais pas

(1) Il s'agit des comités chargés d'apprécier les dommages et de donner des secours.
(2) Documens anglais, p. 204 et 205, nº 182.

quelle récompense Fuad-Pacha obtiendra de la Porte-Ottomane pour les succès qu'il a obtenus contre l'intervention européenne. Lord Dufferin voulait en faire un vice-roi de Syrie. Ce projet, qu'adoptait lord John Russell, a irrité la Porte et excité contre Fuad une jalousie qui pourra lui être fatale. Ce qui est certain, c'est que son délégué Abro-Effendi, qui avait été sur les rangs pour être nommé gouverneur chrétien du Liban, s'est vu préférer Daoud-Effendi. La Porte n'a pas voulu avoir dans le Liban un homme de Fuad-Pacha; elle a envoyé un fonctionnaire de Constantinople. Voilà le pauvre Abro-Effendi mal récompensé de son zèle.

Quels sont les deux points sur lesquels Fuad-Pacha a réduit la commission internationale à l'inefficacité? La commission voulait avoir une part de contrôle et de redressement dans les jugemens rendus contre les coupables des massacres; elle ne l'a eue qu'à peine. Elle voulait coopérer à la fixation de l'indemnité qu'il y avait lieu d'accorder aux chrétiens; c'est la Porte qui a fixé à Constantinople cette indemnité.

Je ne veux pas rechercher dans les diverses correspondances qui sont arrivées de Beyrouth pendant l'hiver de 1860-1861 quels étaient les procédés et les allures du tribunal extraordinaire turc siégeant à Beyrouth pour juger les auteurs des massacres de Syrie; je me borne aux témoignages de la commission internationale. Dès la première séance, le commissaire français, M. Béclard, demande si le colonel Hosni-bek, membre du tribunal extraordinaire de Beyrouth chargé de juger Kourshid-Pacha, gouverneur de Beyrouth pendant les massacres de Syrie, est le même officier qui commandait la garnison de Baalbek. Sur la réponse affirmative d'Abro-Effendi, qui assure d'ailleurs n'avoir pas connaissance des antécédens de Hosni-bek, le commissaire français fait observer que la présence de cet officier, contre lequel il existe des charges très graves à propos de sa conduite à Baalbek, que sa présence, dit-il, dans le tribunal extraordinaire de Beyrouth est au moins étrange (1). Ainsi le premier soin de la commission internationale est d'empêcher que le tribunal de Beyrouth ne soit composé des complices des accusés. Le droit de surveillance et de contrôle sur les actes du tribunal extraordinaire de Beyrouth que revendique la commission est sans cesse contesté, et de plus fort difficile à exercer. Fuad-Pacha déclare, il est vrai, par la bouche de son délégué Abro-Effendi, que les membres de la commission peuvent assister aux séances du tribunal; mais il ajoute en même temps que les étrangers de distinction pourront également y assister, de telle sorte qu'il y a lieu de douter si les membres de la commission internationale assistent aux

(1) Documens anglais, p. 170, n° 163.

séances du tribunal en vertu de leur droit, ou seulement par courtoisie et à titre d'étrangers de distinction.

La commission internationale avait bien raison de vouloir connaître ce qui se passait dans le tribunal extraordinaire de Beyrouth. C'était un parti pris et arrêté dans ce tribunal d'absoudre les officiers et les fonctionnaires turcs qui y étaient traduits comme ayant fait ou laissé faire les massacres de Syrie, ou de ne les condamner qu'à des peines illusoires. D'un autre côté, c'était une conviction arrêtée et persévérante dans l'esprit des membres de la commission internationale que les Turcs étaient les principaux coupables des massacres de Syrie, et qu'ils étaient même sur ce point plus coupables que les Druses eux-mêmes. Les Druses avaient fait le mal, poussés par les haines de la guerre civile; les Turcs avaient fait et laissé faire les massacres par politique ottomane et par fanatisme musulman. Le tribunal extraordinaire de Beyrouth ne demandait pas mieux que de condamner sévèrement les Druses, et surtout les plus riches et les plus puissans parmi les Druses; cela rentrait dans le vieux plan de la politique ottomane de frapper les Maronites par les Druses, et de frapper ensuite les Druses comme meurtriers des Maronites. La majorité de la commission internationale ne demandait pas mieux que de voir punir sévèrement les Druses, qui étaient les meurtriers; mais elle ne pouvait pas supporter de voir absoudre les Turcs, qui étaient les instigateurs des meurtriers. De là une lutte perpétuelle entre la commission internationale et le tribunal de Beyrouth, ou plutôt Fuad-Pacha et Abro-Effendi, qui soutiennent le tribunal qu'ils dirigent.

Fuad-Pacha, au commencement, avait voulu être sévère contre les Turcs qui avaient pris part aux massacres par leurs actes ou par leur connivence. A Damas, il avait fait condamner et fait exécuter Achmet-Pacha; à Beyrouth, pressé, il est vrai, par les sommations de l'amiral anglais Martin, il avait fait traduire Kourshid-Pacha devant le tribunal extraordinaire de cette ville. Il avait écarté du nombre des juges de ce tribunal le colonel Hosni-bek, qui aurait dû figurer au nombre des accusés; mais bientôt Fuad-Pacha avait été averti de Constantinople d'avoir moins de zèle pour la justice comme l'entendaient les Européens. « J'ai des raisons de croire, écrit lord Dufferin à sir Henri Bulwer le 18 janvier 1861, que Fuad-Pacha reçoit de la Porte des instructions dans un sens opposé à la conduite qu'il s'était prescrite, et que l'entreprise d'acquitter Kourshid-Pacha et les autres Turcs, aux dépens de la vie de trente cheiks druses, a été inspirée par Constantinople (1). Le gouvernement anglais ne s'accommode point de ces intrigues contre la justice: il ne demande

(1) Documens anglais, p. 363, nº 276.

pas que Kourshid-Pacha, que le tribunal de Beyrouth n'a condamné qu'à la détention, soit condamné à mort sur les représentations de la commission internationale; mais il demande, « si la vie de Kourshid-Pacha a été épargnée, que sa détention au moins soit rigoureuse et non indulgente, que sa peine soit une réalité, et non un masque destiné à couvrir une confiance récente et un avancement prochain (1). »

Je reconnais dans cette lettre le style péremptoire du gouvernement anglais, qui ne ménage guère ceux même qu'il soutient, et dont le patronage est aussi dur qu'il est efficace. D'où vient donc qu'avec l'appui de cette volonté anglaise, la justice contre les officiers turcs n'a pas pu prévaloir à Beyrouth? Hélas! le gouvernement anglais, qui ne voulait pas que la Porte défendît contre la justice ses officiers et ses fonctionnaires, avait aussi ses protégés devant le tribunal de Beyrouth : c'étaient les Druses. Il était sévère pour les Turcs et indulgent pour les Druses. En cela, il croyait être juste, et il l'était jusqu'à un certain point, car il savait bien qu'en défendant les Druses, ce n'était pas contre la justice sincère, mais contre la politique et l'intrigue turques qu'il les défendait. Cependant, comme les Druses se réclamaient depuis longtemps déjà de la protection de l'Angleterre, comme ils faisaient en Syrie le parti anglais, lord Dufferin, en plaidant pour les Druses, semblait plaider pour l'intérêt anglais, et cela affaiblissait l'autorité de ses réclamations. Il fallait s'accorder dans la sévérité contre les Turcs et contre les Druses, c'était la vraie justice, ou bien s'accorder dans l'indulgence pour les uns et pour les autres, c'eût été la vraie iniquité. L'Angleterre ne voulait ni cette vraie iniquité ni cette vraie justice.

Il y avait, par exemple, un cheik druse, Saïd-bey-Djumblat, qui était le protégé et le partisan déclaré de l'Angleterre. Il avait pris part aux massacres par sa connivence, et comme il était fort riche et fort puissant, qu'il excitait la jalousie de la Porte et la convoitise de ses fonctionnaires, qu'il y avait là tout ensemble une influence à détruire et une grande confiscation à faire, le tribunal de Beyrouth l'avait condamné à mort. Lord Dufferin avait souvent défendu Saïd-bey-Djumblat dans la commission internationale, sans, ce me semble, avoir pu convaincre ses collègues d'autre chose, sinon que Saïd-bey-Djumblat n'était pas plus coupable que beaucoup d'officiers turcs acquittés par le tribunal de Beyrouth. Lord Dufferin ne l'abandonna pas une fois condamné à mort, le ministère anglais non plus, et il y a dans le *blue-book* deux dépêches de lord John Russell : l'une à lord Dufferin pour lui prescrire « d'insister auprès de Fuad-Pacha afin que Saïd-bey-Djumblat ne soit pas exé-

(1) Lettre de lord John Russell à lord Dufferin, p. 462, n° 366.

cuté, » l'autre à sir Henri Bulwer pour lui enjoindre « de faire une communication dans le même sens à la Porte-Ottomane (1). » Je ne blâme point l'Angleterre de défendre énergiquement ses protégés quand elle les croit condamnés outre mesure; mais je m'explique comment sa volonté d'être juste contre les Turcs s'est trouvée affaiblie par son désir d'être secourable aux Druses (2).

Depuis le commencement de ses délibérations jusqu'à la fin, la commission internationale de Beyrouth n'a pas hésité un instant à déclarer que les officiers et les fonctionnaires turcs étaient les principaux coupables des massacres de Syrie, et le 23 février 1861 quatre commissaires sur cinq (3) ont signé l'acte suivant : « Les soussignés, après avoir pris connaissance des pièces du procès des fonctionnaires ottomans et des cheiks druses détenus à Beyrouth, croient devoir se borner à constater que de ces pièces il ne résulte aucune circonstance atténuante de nature à établir avec certitude que les fonctionnaires et officiers ottomans ne sont pas responsables en principe des événemens qui ont ensanglanté la montagne et amené le massacre de six mille chrétiens. Dans la pensée des quatre commissaires de France, de Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie, cette responsabilité continue, ils ont regret à le dire, à peser sur les agens de l'autorité ottomane au moins autant que sur les plus coupables des chefs druses, et la différence des châtimens infligés aux uns et aux autres ne trouve pas, à leurs yeux, une justification suffisante dans les pièces du procès soumises à leur examen. En conséquence les soussignés ont l'honneur d'inviter son excellence Fuad-Pacha à suppléer par sa propre initiative et dans le légitime exercice des pleins pouvoirs dont il est muni, en consultant à la fois les inspirations de sa conscience et les nécessités aussi impérieuses qu'urgentes de la justice, à ce qu'il y a d'incomplet dans l'instruction et d'inéquitable dans les sentences du tribunal de Beyrouth, et à terminer le plus promptement possible cette œuvre de répression, dont les lenteurs ont entravé depuis six mois le rétablissement de l'ordre dans le Liban (4). »

J'ai voulu citer cet acte solennel des commissaires internationaux de Beyrouth, parce que cet acte est, pour ainsi dire, le verdict de l'Europe sur les événemens de la Syrie. Qu'on ne dise plus que la Turquie n'est accusée que par des écrivains de mauvaise humeur, qui n'ont point de caractère officiel, qui n'ont pas étudié les ques-

(1) Documens anglais, p. 422 et 423, nos 329 et 330.

(2) Saïd-bey-Djumblat n'a pas été exécuté : par transaction, il est mort dans sa prison à Beyrouth.

(3) Les quatre signataires sont M. Béclard, commissaire français, lord Dufferin, commissaire anglais, M. de Rehfues, commissaire prussien, M. Novikov, commissaire russe.

(4) Documens anglais, p. 450, no 351.

tions sur les lieux, ou qui n'ont pas eu sous les yeux les pièces du procès. Voilà les commissaires européens réunis à Beyrouth, au nom de l'Europe, qui ont tout connu et tout examiné; ils déclarent que ce sont les Turcs qui sont responsables des massacres de Syrie, qu'ils sont aussi coupables au moins que les Druses qui ont pris part aux meurtres, et que le tribunal turc de Beyrouth n'a songé qu'à les acquitter ou à les frapper de peines illusoires. Ce verdict solennel de l'Europe est un grand fait moral; c'est la conclusion que l'histoire doit adopter, c'est la vérité qui doit rester dans la conscience européenne. Les massacres de la Syrie sont, comme ceux de Djedda, à la charge de la Turquie, et j'ajoute que, de même que Namik-Pacha, qui avait laissé faire les massacres de Djedda, vient d'être nommé ministre de la guerre, on verra sans doute d'ici à quelques mois Kourshid-Pacha, que le tribunal de Beyrouth a condamné à la détention pour sa connivence dans les massacres de Syrie, gracié et récompensé, afin de vérifier le mot de lord John Russell sur cette condamnation qui « masque une confiance récente et un avancement prochain. »

J'ai insisté à dessein sur l'importance morale de la déclaration des commissaires européens de Beyrouth, parce qu'elle n'a pas eu d'autre importance, et qu'il faut qu'elle vaille au moins pour l'histoire, n'ayant malheureusement pu valoir ailleurs. La commission, qui était d'accord sur la culpabilité des Turcs, était divisée sur celle des Druses. Il y avait des membres qui approuvaient comme justes les condamnations prononcées contre les Druses; d'autres les trouvaient trop sévères. Fuad-Pacha se servit avec habileté de cette division sur un point pour ne pas tenir compte de l'accord sur les autres, et il déclara qu'en présence des dissentimens qui s'étaient manifestés, il lui était impossible de rien changer aux sentences du tribunal de Beyrouth, et qu'il en référait pour l'exécution à la décision de la Porte-Ottomane (1). La commission internationale, qui sentait bien que Fuad-Pacha se servait de ses divisions et de ses rivalités pour annuler son autorité, fit encore un effort pour s'entendre et se mettre d'accord. L'effort fut inutile, et alors Fuad-Pacha, devenu le maître de la situation, exposa « que dans l'état de la question, un tribunal ayant rendu régulièrement des sentences, il n'avait, quant à lui, comme représentant du pouvoir exécutif, qu'à les confirmer tant pour les chefs druses que pour les fonctionnaires et officiers ottomans; mais, eu égard à la divergence d'opinions qui s'est manifestée dans la commission, il ajournerait toute autre mesure ultérieure jusqu'à ce qu'il ait reçu sur l'ensemble de la question les ordres de son

(1) Documens anglais, p. 502, n° 375. Vingt-troisième séance de la commission internationale, 28 février 1861.

gouvernement. C'est là, dit-il, la seule issue qui s'offre à lui pour résoudre cette difficulté. Toutefois il réclame encore à ce sujet l'avis de la commission (1). »

En demandant encore l'avis de la commission, Fuad-Pacha me semblait dans cette séance du 2 mars abuser de son triomphe. Quel avis en effet demander à des gens qui ne peuvent pas s'entendre? Aussi la commission se hâta de conclure en disant qu'elle n'avait plus d'avis à donner.

Ne dissimulons rien. La commission s'était attiré cet échec par ses divisions; mais l'échec était grand, il l'était pour la commission, qui, chargée par l'Europe « de déterminer la part de responsabilité des chefs de l'insurrection et des agens de l'administration locale, » n'avait pas pu faire punir ceux qu'elle trouvait coupables presque unanimement, parce qu'elle n'avait pas pu avoir la même unanimité sur d'autres coupables. L'incertitude sur quelques-uns avait servi à l'impunité de presque tous. La commission, qui au commencement semblait exercer un pouvoir indépendant et européen, avait fini par se trouver impuissante et subordonnée. La décision lui échappait, et Fuad-Pacha la transportait habilement de Beyrouth à Constantinople. L'échec était grand aussi pour la justice, « car, comme le disait très bien le commissaire français, M. Béclard, dans la séance du 28 février, l'œuvre de la répression est complétement manquée. Nous avions devant nous trois catégories d'accusés, les fonctionnaire et officiers ottomans, les cheiks druses détenus à Beyrouth, les Druses de rang inférieur détenus à Mokhtarah. Si le procès des premiers est renvoyé à Constantinople, si la sentence des seconds est confirmée, mais non exécutée sur-le-champ, et si elle est soumise à une sorte de révision déguisée, si enfin la peine des Druses de Mokhtarah est commuée en masse, il n'y a plus aucune répression (2). »

II.

Nous venons de voir l'échec de la commission internationale de Beyrouth dans sa mission extra-judiciaire : voyons si elle a eu meilleur succès dans la mission qu'elle avait reçue « d'apprécier l'étendue des désastres qui ont frappé les populations chrétiennes et de combiner les moyens propres à soulager et à indemniser les victimes (3). » Cette œuvre d'humanité et de pitié méritait de réussir, et la commission internationale pouvait d'autant plus se flatter d'un succès sur ce point qu'elle était unanime, et qu'il n'y avait là aucune

(1) Documens anglais, p. 507, n° 375. Vingt-quatrième séance de la commission, 2 mars 1861.

(2) *Ibid.*, p. 502, n° 395.

(3) *Ibid.*, p. 169, n° 163.

des rivalités et des divisions qui avaient affaibli son autorité dans son œuvre de répression.

Le premier soin de la commission devait être d'évaluer les pertes des chrétiens et l'indemnité que devaient payer les musulmans. Le consul de France à Damas, M. Outrey, estimait les pertes des chrétiens à 150 millions de piastres turques, et la commission internationale, à qui ce chiffre d'un peu plus de 30 millions de francs avait été communiqué, « trouvait après examen, dit lord Dufferin (1), que ce chiffre était vraiment modéré. Fuad-Pacha l'adoptait lui-même comme base de l'indemnité. » Il y avait bien quelques dissentimens sur la manière la plus convenable de lever cette somme. Lord Dufferin avait proposé de lever 64 millions de piastres sur Damas et les localités voisines qui avaient pris part aux massacres et aux pillages, et cela pendant sept ou neuf mois. Les 86 millions restans devaient être fournis par la Porte-Ottomane. « Tout était convenu, dit lord Dufferin, et dès le 26 novembre 1860 Fuad-Pacha avait déclaré qu'il allait écrire à la Porte-Ottomane pour lui demander de pourvoir à la portion de l'indemnité restant à sa charge. Il avait ajouté, il est vrai (2), que « quant au chiffre total de l'impôt et à la fixation définitive du délai dans lequel il serait perçu, il hésitait à prendre une détermination, » et il s'était « borné à donner à la commission l'assurance de son bon vouloir. » Il y avait bien là un peu d'incertitude et d'obscurité. Cependant, comme Fuad-Pacha « avait montré à la commission un projet qui offrait l'avantage d'une répartition juste et équitable (3), » la commission avait lieu de croire, comme disait lord Dufferin, que tout était convenu, quand dans la quinzième séance, le 22 décembre 1860, Fuad-Pacha annonça « qu'il venait de recevoir une dépêche officielle par laquelle il était informé que son gouvernement se réservait de décider la manière dont les indemnités seraient fixées et payées aux chrétiens, ainsi que la fixation des impôts à prélever pour les indemnités (4). »

Ainsi la commission internationale se trouvait dépouillée du droit qui lui avait été attribué « d'apprécier l'étendue des désastres qui avaient frappé les populations chrétiennes et de combiner les moyens propres à soulager et à indemniser les victimes. » Ainsi la Porte-Ottomane dessaisissait arbitrairement la commission d'une de ses prérogatives et substituait son pouvoir au sien. Les membres de la commission protestèrent unanimement contre cette décision, qui transportait de Beyrouth à Constantinople le règlement de la question qu'il fallait le plus traiter sur les lieux. Qu'a produit cette pro-

(1) Lettre du 27 février 1861, p. 479, n° 373.
(2) Treizième séance de la commission internationale, p. 292, n° 225.
(3) *Ibid.*, p. 294.
(4) Documens anglais, p. 313, n° 229.

testation de la commission? Rien. Mais qu'a produit la décision prise par la Porte-Ottomane? La lettre de lord Dufferin à sir Henri Bulwer, en date du 27 février, l'expose douloureusement. « L'effet de cette intervention du gouvernement central a été pernicieuse. J'ai déjà informé votre excellence qu'il y a dans l'esprit des populations chrétiennes de Syrie la conviction arrêtée que les désastres qui les ont frappées dernièrement ont été autorisés par la Porte. Le seul moyen pour Fuad-Pacha d'ébranler cette conviction était d'aborder hardiment et promptement l'œuvre de la réparation. » Il fallait donc frapper Damas d'un impôt pénal et se servir de cet impôt pour indemniser sans délai les chrétiens. En voulant tout régler de Constantinople, tout s'est trouvé arrêté, excepté les malheurs et les défiances des chrétiens, qui n'ont fait que s'accroître. « Depuis sept mois passés, il n'a rien été fait pour rétablir les pauvres chrétiens de Damas dans leurs maisons. Leur quartier est encore ce qu'il était le lendemain des massacres. La plupart des habitans de ce quartier sont à Beyrouth, et le petit nombre de ceux qui languissent à Damas dans l'asile sinistre des maisons musulmanes, où ils ont été entassés dans le premier moment, arrivent chaque jour à Beyrouth, à mesure que les routes sont ouvertes, refusant, non sans raison, de rester plus longtemps dans une ville où ils ne peuvent point avoir de maisons à eux, où ils n'ont aucun moyen de gagner leur vie, et où les rations quotidiennes que le gouvernement a dû leur fournir pendant l'hiver sont arriérées de trente ou quarante jours... Si Fuad-Pacha avait été mis à même de commencer de bonne foi l'œuvre de la réparation à Damas, s'il avait été généralement connu que la question de l'indemnité avait été réglée de manière à satisfaire la commission européenne, et que la Porte, dans sa sollicitude pour ses sujets chrétiens, était disposée à presser avec un certain degré de rigueur leurs persécuteurs musulmans, la situation du gouvernement ottoman serait en ce moment bien moins désavantageuse, et nous, qui entreprenons sincèrement de l'aider dans ses efforts, nous serions plus capables de combattre avec succès les efforts de ceux qui n'ont d'autre intention que de déprécier tout ce qu'il fait (1). »

La commission avait bien raison de croire que le règlement de l'indemnité n'avait pas été transporté à Constantinople dans l'intérêt des populations chrétiennes de la Syrie. Dans la vingt-cinquième séance de la commission, le 5 mars 1861, Fuad-Pacha fit part à la commission des instructions qu'il avait reçues de Constantinople au sujet de l'indemnité due aux habitans chrétiens de Damas. « La Porte a reconnu, comme la commission, que le principe d'une somme fixe et déterminée à l'avance, à répartir ensuite entre les ayant-droit au

(1) Documens anglais, p. 480, n. 373.

prorata de leurs pertes, était le meilleur qu'on pût adopter; mais si la Porte est tombée d'accord avec la commission sur le principe, elle s'en éloigne dans l'application. Au lieu de 150 millions de piastres que la commission proposait de répartir entre les chrétiens, la Porte serait d'avis, eu égard aux ressources dont elle croit pouvoir disposer, de s'en tenir au chiffre de 75 millions de piastres, dont le gouvernement du sultan se constituerait le débiteur vis-à-vis des chrétiens, et qu'il leur paierait en six à-comptes semestriels, c'est-à-dire dans le laps de trois années. Dans le plan arrêté à Constantinople, une imposition sur Damas et sur les environs serait le moyen employé pour faire face aux intérêts et à l'amortissement des sommes que le gouvernement avancera (1). » Cette décision émut beaucoup la commission. Elle changeait entièrement l'état des choses au préjudice des chrétiens. Non-seulement leur dédommagement était réduit de moitié, mais au lieu d'être des indemnitaires payables sur un impôt pénal et local, et par conséquent pouvant être payés promptement, ils devenaient les créanciers du gouvernement ottoman, ce qui n'est pas la meilleure condition du monde, et payables en trois ans, s'ils sont payés, ayant pour garantie le trésor public, au lieu d'avoir pour gage une taxe perçue dans la province et sous leurs yeux. Les commissaires européens se plaignirent à l'envi de cette décision. « Si l'arrêté de la Porte, dit le commissaire autrichien, est définitif, toute discussion semble inutile. Si ce n'est qu'un projet, je dois dire que dans ma pensée le chiffre de 75 millions de piastres est insuffisant... — 150 millions de piastres, dit le commissaire français, M. Béclard, étaient dans la pensée de la commission un minimum indispensable, et le terme de huit mois pendant lesquels la population musulmane de Damas et des environs devait payer la portion de l'intérêt mise à sa charge était un délai suffisant pour les musulmans et déjà très long pour les chrétiens... Mais quelle que soit la combinaison définitivement adoptée, il y a un point sur lequel je dois faire aujourd'hui les réserves les plus formelles, c'est qu'en aucune partie de l'empire les populations chrétiennes ne seront ni directement ni indirectement tenues de concourir au paiement de l'impôt d'indemnité. Il est bien entendu en effet que les musulmans seuls doivent être soumis aux conséquences de la mesure financière, quelle qu'elle soit, qui sera ultérieurement adoptée... » Lord Dufferin déclare que « 150 millions de piastres d'indemnité étaient le résultat du calcul le plus modéré auquel on pût se livrer sur les pertes subies par les chrétiens de Damas... » Le commissaire prussien, M. de Rehfues, ne cesse pas de croire « que

(1) Documens anglais, p. 511, n° 377.

le plan d'indemnisation indiqué par la commission était aussi expédient que modéré, et qu'il correspondait à ce que le gouvernement ottoman doit faire en faveur d'une population sujette du sultan, et que la protection de son souverain n'a pas empêchée d'être chassée de ses foyers, soumise aux plus horribles traitemens, et réduite en masse à la plus extrême misère. » M. le commissaire russe déclare « n'avoir presque rien à ajouter à toutes les idées justes qui viennent d'être exprimées par ses collègues. » Il renouvelle pour son compte la réserve faite par M. Béclard et d'après laquelle les chrétiens d'aucune localité ne doivent contribuer à la création des ressources nécessaires au paiement de l'indemnité. Il a soin aussi de mettre à part les dédommagemens et réparations que doivent obtenir les établissemens religieux indigènes, les consulats et les nationalités (1).

On voit que la commission n'a pas manqué, par ses réclamations au moins, à la mission qu'elle devait remplir. Elle était chargée de poursuivre la réparation des désastres qui avaient frappé les populations chrétiennes de la Syrie ; elle l'a demandée avec énergie et avec persévérance : que pouvait-elle faire de plus? Le pouvoir lui manquait. Nous dirons tout à l'heure pourquoi le pouvoir lui manquait; mais je veux dès ce moment faire voir comment, dans cette séance du 5 mars 1861, la commission internationale sentait son impuissance : j'en trouve la preuve dans les paroles du commissaire français, M. Béclard, et du commissaire russe, M. Novikov. Ces deux membres comprennent que la commission désormais est sans autorité, que la volonté de la Porte-Ottomane et de Fuad-Pacha prévaut partout, soit en ce qui concerne la punition et la répression des coupables, soit en ce qui concerne l'indemnité due aux victimes. Aussi, ne s'occupant plus du passé que pour s'en plaindre énergiquement, ils songent à l'avenir, et tâchent de le préserver des chances de la mauvaise volonté turque. M. Béclard, mettant pour ainsi dire le doigt sur la plaie, déclare que ce sont les musulmans seuls qui doivent payer l'impôt de l'indemnité. Il voit bien que la Porte-Ottomane, en prenant l'indemnité pour le compte du trésor public, en fait une charge de l'état, une charge que supporteront tous les contribuables, les chrétiens comme les musulmans, et les chrétiens plus que les musulmans, puisqu'ils supportent partout le plus lourd fardeau des impôts. De cette manière, les chrétiens de Syrie seront imposés pour les maux même qu'ils ont soufferts, et les indemnitaires paieront l'indemnité qu'ils recevront. Telle est la combinaison que dénonce M. Béclard. Cette dénonciation empêchera-t-elle la combinaison d'être exécutée? Je crains fort que la Porte-Ottomane ne soit ici dis-

(1) Documens anglais, p. 512 et 513, nº 377.

posée à appliquer une de ces règles de l'administration européenne qu'elle sait si bien pratiquer quand elle y trouve son intérêt ou son plaisir : la règle de l'égalité entre tous les contribuables. Quant à M. Novikov, il n'espère pas plus que ses collègues que les chrétiens de Syrie puissent désormais être indemnisés de leurs pertes; il songe seulement à la réparation particulière qu'il faudra obtenir pour les établissemens religieux indigènes, pour les consulats et les consuls étrangers, enfin pour les nationalisés qui ont souffert dans leurs personnes ou dans leurs biens. Il semble renoncer à l'action collective qui vient de si mal réussir entre les mains de la commission internationale, pour rentrer dans l'action particulière que la Russie a toujours préférée dans ses rapports avec l'empire ottoman.

D'où venait donc cette impuissance de la commission internationale, que tout le monde sentait dans ses dernières séances, et qui faisait un si grand contraste avec l'allure ferme et décidée qu'avaient dans le commencement les commissaires européens? Je vois en effet que, le 9 janvier 1861, M. Béclard se plaint que le nouveau gouverneur de Damas, Émin-Pacha, ait exclu du conseil provincial Salih-Agha-Mohayeni, « homme considérable par sa position et son caractère, et qui, pendant les événemens de Damas, avait recueilli chez lui un grand nombre de chrétiens. » Abro-Effendi commence par dire, selon son habitude, « qu'il ne possède aucune information sur les faits rapportés par M. Béclard; mais il conteste dès à présent à la commission le droit de critiquer l'autorité locale sur ses actes administratifs... M. Béclard répond que, pour son compte, il n'admet pas qu'aucune restriction puisse être apportée à l'exercice des droits dont la commission est investie. Jusqu'à ce que la Syrie soit réorganisée, Fuad-Pacha est armé de pouvoirs sans limites, et la commission de son côté a sur tous les actes de l'autorité, pendant cette période de transition, un droit de censure dont M. le commissaire de France croit devoir user dans cette circonstance (1). » Il est possible que M. Béclard exagérât quelque peu, en parlant ainsi, les droits de la commission; mais cette exagération même témoignait du sentiment de leur pouvoir qu'avaient encore les commissaires européens au mois de janvier 1861, et qu'ils n'avaient plus dans leurs dernières séances de mars. A quoi tient ce changement? J'en ai déjà indiqué une cause. Les rivalités et les dissentimens s'étaient manifestés. Fuad-Pacha, redevenu Turc de Syrien qu'il avait été tenté d'être un instant, s'était servi habilement de ces divisions pour anéantir peu à peu l'autorité de la commission, renvoyer à Constantinople la décision de tout, et regagner

(1) Dix-huitième séance de la commission de Beyrouth, p. 378, n° 288.

ainsi la faveur de la Porte-Ottomane. Il y avait de plus une autre cause qui, au mois de mars, faisait l'impuissance de la commission internationale : c'était l'évacuation de la Syrie par les troupes françaises, évacuation qui pouvait être retardée jusqu'au 5 juin, mais qui était décidée en principe, et cette décision ôtait d'avance toute force et toute autorité à la commission internationale. L'Europe en effet était représentée en Syrie par les troupes françaises et par la commission. Ces deux interventions, l'une militaire et l'autre diplomatique, s'appuyaient l'une sur l'autre; elles étaient fortes et elles étaient faibles l'une par l'autre. Aussitôt qu'il était décidé que l'intervention militaire devait cesser, l'intervention diplomatique perdait du même coup son efficacité, et la Porte-Ottomane, qui s'était résignée à l'intervention plutôt qu'elle ne l'avait sincèrement acceptée, se hâtait de se débarrasser par elle-même du contrôle de la commission internationale, après s'être débarrassée, à l'aide de l'Angleterre, du frein des troupes françaises; elle jouissait partout de la liberté d'action ou d'oppression qu'elle avait recouvrée contre les chrétiens.

J'ai raconté les deux échecs de la commission internationale tels que je les trouve exposés dans les documens anglais. Il me reste à voir ce qu'elle a fait pour remplir la dernière et la plus importante mission dont elle était chargée, la réorganisation de la Syrie. A-t-elle mieux réussi sur ce point que sur les autres? Y a-t-elle rencontré les mêmes obstacles et les mêmes difficultés? Que faut-il penser du système qui a été adopté ? Mais avant d'aborder cette dernière question, qui sera l'objet d'une troisième étude, je veux faire une réflexion générale sur la commission internationale et dire à quoi elle a servi, car il me serait trop pénible, en finissant sur les deux points que j'ai traités, de laisser croire que cette commission n'a servi à rien.

La commission de Beyrouth n'a, il est vrai, réussi à obtenir ni la répression ni la réparation qu'elle voulait, je suis forcé de le reconnaître; mais elle a produit dans le présent un bon effet, et elle a créé pour l'avenir un bon précédent. Dans le présent, elle a contribué, avec nos troupes, à rassurer les populations chrétiennes de la Syrie; elle leur a montré que l'Europe s'occupait d'elles, prenait part à leurs désastres et voulait de bonne foi prévenir les maux dans l'avenir et les réparer dans le présent. Songez à l'état de démoralisation dans lequel les massacres de Damas, de Zaleh, de Déir-el-Kamar, de Rasheya, d'Hasbeya, etc., avaient jeté nos frères de Syrie. Ç'a été pour eux une sorte de retour à la vie que de savoir qu'ils avaient en Europe des protecteurs, que l'Occident ne leur envoyait pas seulement des soldats pour les sauver du glaive musulman,

mais des administrateurs et des publicistes intelligens chargés de veiller sur leur sort. Peut-être leurs espérances ont-elles été trop loin dans le premier moment, peut-être ont-ils trop cru au pouvoir ou à l'union de l'Europe; de là leurs désappointemens quand ils ont vu nos troupes évacuer la Syrie et la commission internationale perdre ou abdiquer peu à peu son pouvoir. Il ne faut pas cependant que ce désappointement leur fasse oublier ce qu'ils étaient quand nos troupes et la commission internationale sont arrivées; ils ont eu l'attention et la sollicitude de l'Europe pendant près d'un an, et cette attention, qui a été leur sauvegarde, ils l'ont encore.

La commission internationale de Beyrouth n'a pas été seulement un secours, elle est un précédent. Depuis près de vingt-cinq ans, c'est l'Europe qui gouverne à Constantinople; mais elle ne gouverne que par influence et à l'aide d'intermédiaires. Ses diplomates sont puissans et écoutés; l'Europe cependant n'y a aucune autorité publique et reconnue. Lord Stratford a été tout-puissant à Constantinople, mais il n'avait pas d'autre titre que celui d'ambassadeur d'Angleterre. Il était tout par ses conseils, qui étaient des ordres; il n'était rien en droit. A Beyrouth, pour la première fois, il y a eu une autorité européenne, reconnue et publique, prenant part à l'administration d'une province turque, contrôlant les actes des fonctionnaires ottomans. Il est vrai que Fuad-Pacha, sur l'injonction venue de Constantinople, a fait tout ce qu'il a pu pour annuler la commission de Beyrouth après avoir semblé pendant quelque temps vouloir s'appuyer sur elle. Il a peu à peu détruit le pouvoir de la commission, mais il n'a pas détruit le précédent qu'a créé l'installation à Beyrouth de cette autorité européenne. A Dieu ne plaise que je souhaite à d'autres provinces de l'empire turc d'acheter aussi cher que l'a acheté la Syrie le privilége d'avoir dans son sein une autorité européenne! Mais enfin, si le fanatisme musulman inonde encore de sang quelque province de la Turquie, soit en Europe, soit en Asie, l'Occident sait quelle voie il doit suivre pour obtenir la répression des massacres et la réparation des désastres. Il sait que le maintien de l'intégrité de l'empire ottoman comporte cependant des interventions salutaires, et que l'indépendance de la Porte-Ottomane ne va pas jusqu'au droit de laisser égorger impunément les chrétiens d'Orient. La sécurité des populations chrétiennes de l'empire ottoman est un des principes fondamentaux du traité de Paris, et ce principe, consacré par une première application en Syrie, fait dorénavant partie du droit public de l'Europe.

SAINT-MARC GIRARDIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1861.

Lorsqu'un pays n'est point activement et assidûment associé par ses institutions à la délibération et à la direction de ses affaires, il peut lui arriver d'apprendre sur son propre compte, par des voies étrangères, d'étranges nouvelles. La France vient d'éprouver l'autre jour une de ces bizarres surprises; elle a été informée par un long débat de la chambre des communes qu'elle travaille sourdement à s'annexer l'île de Sardaigne. A coup sûr, si la France nourrit ce projet, elle ne s'en doute guère; elle agit apparemment à la façon des somnambules, qui n'ont point conscience de ce qu'ils font dans leur sommeil magnétique. Ce qui est extraordinaire, c'est l'abondance des détails fournis par le membre de la chambre des communes qui a cru devoir interpeller à ce sujet le gouvernement anglais. C'est le surveillant jaloux de nos projets d'agrandissement, l'Argus auquel n'échappe aucun mouvement de notre diplomatie clandestine, c'est M. Kinglake en personne qui cette fois encore a voulu donner l'éveil à lord John Russell. Rien n'a manqué à l'ombrageux réquisitoire du spirituel auteur d'*Eothen*. Si quelque obscure feuille italienne a dénoncé la présence de prétendus agens français en Sardaigne, M. Kinglake connaît le nom de cette feuille, et a dans son dossier la correspondance accusatrice. Si notre grand homme d'action en fait d'annexion, M. le sénateur Pietri, qui est Corse sans doute, a passé le détroit de Bonifacio pour quelque visite de voisinage, M. Kinglake en a été aussitôt informé; il en tient bonne note. Jamais procureur-général n'a su mieux grouper une multitude de menues circonstances et n'a été plus habile à les enchaîner par toute sorte de conjectures plausibles et d'ingénieuses inductions pour en tirer une accusation formidable. Il n'est pas homme à se laisser déconcerter par les dénégations les plus formelles. M. Ricasoli a déclaré, avec l'énergie qui lui est propre, que jamais aucun pouce du sol italien ne serait cédé. Le bon billet! Le sol italien, pour le ministre de

Victor-Emmanuel, n'est-ce point la terre ferme? Est-on bien sûr qu'il y comprenne les îles? Puis, une fois la thèse bien établie, il s'agit de savoir ce que vaut la Sardaigne au point de vue maritime. Il n'y a pas de meilleures rades dans la Méditerranée que les ports naturels de la Sardaigne. C'est Nelson, Nelson qui l'a dit, et l'on apporte en témoignage la correspondance du grand homme de mer. L'Angleterre ne peut donc pas permettre que la France s'adjoigne la Sardaigne. Sir Robert Peel met sa plus chaude éloquence au service de cette conclusion. Un esprit ingénieux, un élégant érudit en matière d'art et d'histoire, M. W. Stirling, se joint à cette charge patriotique. Le ministre enfin lui-même prend la parole, il pèse longuement et avec le plus grand sérieux la vraisemblance des desseins dénoncés par ses honorables amis et les conséquences graves qu'auraient les projets prêtés à la France, s'il y était donné suite.

Pour couronner le comique de cette scène, il n'est rien comme le prétexte sur lequel lord John Russell a cru devoir fonder sa défiance invétérée. Le secrétaire d'état britannique croit aux protestations des ministres italiens, qui désavouent la pensée d'abandonner la Sardaigne; il admet les dénégations du gouvernement français. Il ne se fait pourtant pas faute de renouveler, même après les déclarations les plus satisfaisantes, ses interrogations soupçonneuses aux gouvernemens de France et d'Italie, comme si c'était un procédé usuel et courtois en diplomatie que de faire réitérer une parole d'honneur. Lord John Russell veut bien convenir enfin qu'il serait tranquille, s'il n'avait affaire qu'au gouvernement français; mais ce qui l'inquiète, c'est l'entraînement possible de l'opinion dans notre pays, c'est la fougue de nos assemblées! La presse française avec son autorité impérieuse, le corps législatif et le sénat avec la puissante initiative dont ils sont armés, peuvent, un jour ou l'autre, contraindre notre gouvernement à demander poliment la Sardaigne à l'Italie, en prenant, suivant l'usage, le suffrage universel pour arbitre! Il est difficile de deviner, au ton de lord John Russell, les momens où il parle sérieusement et ceux où il plaisante. Nous voudrions sincèrement, quant à nous, dissiper ses inquiétudes. Le hasard nous en fournit peut-être l'occasion. Apprenant, par le débat de la chambre des communes, l'importance des rades sardes, nous avons jeté les yeux sur une note, d'ailleurs très intéressante, publiée à Turin sur les stations navales du royaume d'Italie. L'auteur de cet opuscule n'est point sans autorité, si l'on en juge par les fonctions qu'il a occupées : c'est M. Salvatore Castiglia, commandant de la marine active du général Garibaldi en 1860. Que pensait sur la Sardaigne le marin garibaldien? Nous étions curieux de le savoir. Nous n'avons trouvé dans sa brochure que cette phrase laconique et significative : « Il y a en Sardaigne de très bons ports naturels; mais une station navale y serait peu sûre tant que la Corse ne sera pas rendue à l'Italie (*sino a che la Corsica non sia resa all' Italia!*). » De quoi s'effraient donc M. Kinglake et lord John Russell? Il est probable que l'Italie

convoite la Corse autant que nous la Sardaigne. Quant à M. Pietri, on voit qu'il a là une grosse affaire sur les bras! Avant de penser à enlever la Sardaigne à l'Italie, qu'il songe d'abord lui-même à rester Français!

On gémit quand on voit la facilité avec laquelle les idées les plus hétéroclites naissent et se propagent de notre temps, et le pouvoir qu'elles ont de distraire les esprits les plus distingués des saines pensées politiques. Le remède à ce mal existe, il est connu, nous ne nous lassons point de l'indiquer : il serait pour la France dans une action plus large donnée à l'opinion publique par la liberté de la presse, dans l'initiative rendue aux assemblées qui représentent le pays. Quelques mots échangés au corps législatif entre un député et un ministre feraient plus aisément et plus complétement que des entretiens diplomatiques tomber les mauvaises défiances et les ridicules soupçons qui ont à plusieurs reprises préoccupé le parlement anglais, y ont provoqué des discussions qui manquent d'objet, et qui ont l'inconvénient d'entretenir une irritation dangereuse pour la paix du monde et funeste aux intérêts bien compris des deux pays. Si l'on pouvait parler de la politique extérieure dans nos assemblées sur un ton de familiarité et de bon sens, et non plus dans les harangues d'apparat qu'autorisent deux fois seulement par session la discussion de l'adresse et celle du budget, les fantômes seraient promptement dissipés. Qui pourrait dans une chambre française demander l'annexion de la Sardaigne à la France? Quelque orateur excentrique, peut-être, réfuté et désavoué sur le coup par la moqueuse hilarité de l'assemblée tout entière. Après de telles manifestations, des séances comme celle de la chambre des communes qui nous inspire ces réflexions seraient impossibles. A moins de vouloir se couvrir, aux yeux du monde, d'un caractère indélébile d'absurdité, des hommes d'esprit comme M. Kinglake, sir Robert Peel et lord John Russell ne viendraient plus mettre le public dans la confidence des mauvais rêves que leur imagination enfante aujourd'hui dans les ténèbres. Les sentimens réciproques des deux peuples deviendraient meilleurs, et peut-être ne tarderaient-ils point à mettre un terme au gaspillage des capitaux qu'ils sacrifient à leurs craintes et à leurs animosités mutuelles dans leurs budgets de la marine et de la guerre.

On a pu remarquer il y a peu de jours, dans la discussion qui s'est engagée aux communes sur le budget de la marine, les regrettables conséquences de l'entraînement aveugle avec lequel la France et l'Angleterre poussent à l'envi leurs armemens maritimes. Si la France a tel nombre de vaisseaux cuirassés, il faut que l'Angleterre en ait un nombre plus grand : tel a été l'argument suprême de tous les orateurs anglais, celui que lord Palmerston en particulier a fait valoir avec son esprit ordinaire, invariablement assaisonné d'une pointe d'aigreur agressive contre la France. Pourquoi, nous aussi, ne raisonnerions nous pas de la même façon et ne multiplierions-nous pas indéfiniment nos vaisseaux cuirassés en prétextant de l'avance que l'Angleterre aurait prise sur nous? Où aboutirait cette concur-

rence aussi folle que ruineuse? M. Disraeli a fait entendre sur ce point des paroles sensées qui trouveront un écho des deux côtés de la Manche dans tous les esprits raisonnables. M. Disraeli a paru croire qu'il n'était point impossible d'amener les deux gouvernemens à s'entendre pour fixer la proportion des forces maritimes qui leur sont respectivement nécessaires en temps de paix. Établir cette proportion, voilà le problème. Il est clair en effet, si les deux gouvernemens veulent également vivre en paix, qu'en augmentant à l'envi l'un de l'autre leurs forces maritimes, ils ne feront qu'accroître leurs dépenses sans résultat efficace, puisqu'à l'égard l'un de l'autre ils n'auront point changé leur puissance relative. L'état de paix étant supposé, la même proportion pourrait être établie sur un nombre moindre de vaisseaux, et l'on s'épargnerait une consommation de capitaux onéreuse pour les deux pays, inutile pour les fins qu'ils se proposeraient avec une égale sincérité.

L'évidence de ce raisonnement saute aux yeux; mais les nations et les gouvernemens ne peuvent rien aliéner de l'indépendance de leur action politique : ils ne sauraient se lier par des engagemens qui les soumettraient, dans la direction qu'ils donnent à leurs armemens, à un contrôle étranger. Il n'est donc pas possible de résoudre le problème de la juste proportion des forces maritimes de la France et de l'Angleterre en temps de paix par voie d'arrangement diplomatique. N'y a-t-il pas d'autres moyens d'atteindre le même résultat, et faut-il désespérer de voir deux pays raisonnables mettre à profit la paix en réduisant leurs dépenses de guerre? Sans doute l'entente est possible à d'autres conditions : elle dépend surtout de la confiance mutuelle des deux gouvernemens, de la foi réciproque qu'ils auront dans leurs intentions pacifiques; mais, comme on le dit familièrement, la confiance ne se commande point. Entre les gouvernemens et les peuples, elle se fonde sur des garanties positives bien plus que sur des appréciations personnelles. La plus solide de ces garanties positives est celle qui résulte de la forme des gouvernemens. Si nos assemblées avaient une participation plus directe et mieux soutenue à la direction des affaires, si les gouvernemens étrangers pouvaient lire plus facilement dans leurs manifestations les tendances prononcées de l'opinion, la volonté décidée du pays sur les questions qui les préoccupent, il est certain qu'entre la France et l'Angleterre par exemple un doute sérieux ne pourrait subsister longtemps sur les intentions positives des deux peuples à l'égard de la paix. La diplomatie secrète ne suffit point de notre temps à toutes les nécessités de la politique internationale. Il est des questions, et parmi celles-ci il faut ranger la plus importante, la question de confiance, qui se négocient et se résolvent mieux d'assemblée à assemblée par la franchise et la liberté de la discussion qu'au moyen des conférences d'ambassadeurs et des protocoles de chancellerie. C'est un des motifs qui nous font le plus vivement désirer le progrès de nos institutions vers la liberté.

S'il nous vient d'Angleterre de mauvaises paroles, où se reflètent des sentimens fâcheux, c'est pour nous un devoir agréable de constater qu'il nous arrive aussi de ce côté des témoignages d'amitié dignes d'être appréciés par la France. Parmi ces meilleurs symptômes de l'esprit public anglais, il faut signaler la remarquable manifestation à laquelle a donné lieu le dernier banquet du lord-maire. Le magistrat populaire de la Cité de Londres pour la présente année, M. Cubitt, a exercé l'hospitalité avec autant de libéralisme que de magnificence. Dépassant la mesure ordinaire des fêtes traditionnelles données par les lords-maires, il a réuni dans des banquets différens les membres du gouvernement et les chefs de l'opposition. Il vient enfin, dans un récent dîner, de fêter la liberté commerciale en l'honneur des plus éminens organes de cette grande cause, de MM. Cobden et Bright pour l'Angleterre, de M. Michel Chevalier pour la France. Les applaudissemens qui ont accueilli les sages et éloquentes paroles de notre compatriote n'étaient point une simple courtoisie payée au plus actif et au plus efficace champion de la liberté commerciale en France : ils s'adressaient aussi à notre pays, ils étaient un témoignage du désir général qui règne, parmi les classes intelligentes et industrieuses de la société anglaise, de voir se perpétuer l'alliance de la France et de l'Angleterre. L'un des principaux héros de la fête, M. Cobden, est par excellence le représentant chez nos voisins des sentimens favorables à l'union pacifique des deux peuples. Nous sommes convaincus que M. Cobden, en convertissant notre gouvernement au principe de la liberté des échanges et en négociant le traité de commerce, a créé en quelque sorte le lien qui attachera les deux pays à la paix et les empêchera de sacrifier leurs intérêts sérieux à des boutades de mauvaise humeur. Il est difficile d'exagérer le bienfaisant service que M. Cobden a rendu ainsi aux deux nations et à l'humanité. Nous ne mettrons qu'une réserve à l'admiration et à la reconnaissance que nous inspire ce remarquable esprit. M. Cobden, à notre gré, est trop l'homme d'une seule idée. Il s'est dévoué sans doute à une œuvre immense, il a attaché son nom à un magnifique triomphe : profitant des libertés que lui donnait la constitution de son pays, il a poursuivi et obtenu l'abolition du système protecteur relativement au commerce du blé par la liberté d'association, par la liberté de la presse, par la liberté parlementaire; il a eu la douceur de n'avoir d'autre moyen à employer, pour gagner ses concitoyens à ses idées, que l'action juste et féconde de la liberté, la persuasion. Or il semble que M. Cobden voie dans la liberté du commerce une panacée universelle, à laquelle il subordonne trop facilement les libertés politiques dont il a su faire lui-même un si noble usage. Pourvu que l'on satisfasse sa passion pour le *free trade*, il a trop l'air de faire bon marché de la nature et de la forme des institutions, de professer à l'endroit des libertés politiques une indifférence dédaigneuse. Avec la finesse de son talent et la qualité de son esprit, il aurait dû échapper à ce travers des monomanes vulgaires. Cette faiblesse

lui a fait du tort en France, elle nuit à son influence en Angleterre; c'est parce que nous voudrions que sa parole, généreusement employée au service des idées pacifiques, eût toute l'influence qu'elle mérite, que nous voyons avec regret M. Cobden en restreindre lui-même l'efficacité par son scepticisme politique.

Les remaniemens ministériels causés par l'entrée de lord John Russell à la chambre des lords et par la retraite de lord Woodhouse et de lord Herbert n'indiquent malheureusement point que les idées systématiques de MM. Cobden et Bright soient en progrès dans l'administration britannique. Deux places étaient devenues vacantes dans cette administration, celles de secrétaire du gouvernement de l'Irlande et de sous-secrétaire des affaires étrangères. Lord Palmerston a choisi pour les remplir deux hommes de talent sans doute, sir Robert Peel et M. Layard, mais qui ne sont assurément point des sectaires de l'école de Manchester. Ils faisaient plutôt partie du groupe ombrageux dont M. Kinglake est l'organe le plus accentué, et dans les dernières discussions étrangères il s'en faut que la politique du cabinet des Tuileries ait reçu d'eux un traitement amical. Sir Robert Peel et M. Layard ne sont point appelés à remplir des postes d'une grande importance, mais leur nomination ajoute quelque chose à l'attitude un peu hargneuse du cabinet anglais à notre égard. La retraite de lord Herbert a été vue avec regret en Angleterre. Lord Herbert, autrefois M. Sidney Herbert, avait été un des élèves les plus distingués de l'ancien sir Robert Peel. Malgré la grande position qu'il tenait de sa naissance et de sa fortune, il s'était livré aux travaux de la chambre des communes et des fonctions ministérielles avec l'application laborieuse d'un homme qui aurait eu besoin de chercher dans les affaires publiques une carrière rémunératrice. C'était un orateur vigoureux, un administrateur éminent. L'état précaire de sa santé l'avait décidé, il y a un an, à quitter la chambre des communes pour la chambre des lords, et l'oblige aujourd'hui à se démettre du ministère de la guerre. Il est remplacé dans ce ministère par un des hommes les plus capables du cabinet, sir George Cornewall Lewis, car c'est maintenant la mode en Angleterre de considérer le département de la guerre, qui n'était, il y a peu d'années, qu'une insignifiante sinécure, comme un des postes les plus importans de l'administration. Sir George Lewis, connu par des ouvrages de philosophie politique et d'érudition historique, autrefois *editor* de la *Revue d'Édimbourg,* est une de ces aptitudes qui peuvent s'appliquer à tout. Il a été chancelier de l'échiquier, il était ministre de l'intérieur. Depuis quelque temps déjà, on le désignait comme devant remplacer lord John Russell à la tête du parti whig dans la chambre des communes.

Mais l'événement le plus important dans ces changemens ministériels, c'est la promotion de lord John, désormais comte Russell, à la chambre des lords. Lord John était depuis quarante-sept ans dans la chambre des communes. M. Disraeli a écrit de l'ancien sir Robert Peel qu'il a été de nos

jours le plus grand membre de la chambre des communes. Dans cette hiérarchie, la seconde place appartenait assurément à lord John. Il est rare de voir ces grands *commoners* quitter volontairement la scène familière où ils se sont élevés et sur laquelle ils ont vieilli. Ce qui aurait dû, ce semble, y retenir lord John, ce sont les lents progrès de la carrière qu'il y avait remplie. Il ne lui avait pas été donné, comme à Fox et à Pitt, d'être porté dès sa jeunesse à la tête de son parti. Ses débuts, comme ceux de lord Palmerston, avaient été obscurs. L'assiduité, l'application, la constance, lui avaient à la longue donné cette première place dont d'autres se sont emparés du premier coup par l'éclat souverain du talent et l'ascendant du caractère. Le grand mérite de lord John a été son inflexible fidélité à cette cause qu'il appelle volontiers lui-même la cause de la liberté civile et religieuse. Cette fidélité de près d'un demi-siècle aux mêmes principes, et les victoires progressives et considérables qui l'ont accompagnée, assureront toujours une grande autorité à lord John Russell au sein du libéralisme européen, car, l'histoire de notre siècle l'a démontré, il y a une réelle solidarité entre les libéraux des diverses contrées de l'Europe. A une certaine hauteur, aucun de ceux qui ont servi avec éclat la cause commune ne peut, malgré les différences nationales qui nous séparent, nous être tout à fait étranger, et parmi les Anglais lord John Russell est du petit nombre de ceux qui ont compris cette solidarité et qui ne l'ont jamais reniée; mais, malgré le souvenir qu'il a rappelé lui-même des funérailles de Charles-Quint, la chambre des lords n'est point une sépulture, et il n'y a pas lieu, grâce à Dieu, de faire l'oraison funèbre de lord John Russell. L'illustre homme d'état participe à cette vitalité qui semble être, de notre temps, un des plus merveilleux effets de la vie politique anglaise, et qui se révèle par de vrais miracles de longévité. Ce n'est pas la maladie ou la décrépitude qui le conduit dans la chambre des lords. Il y aura, dans le parti libéral, la première place, qu'il n'avait plus dans la chambre des communes, et qu'il avait lui-même abdiquée avec une noble abnégation. Il y conservera l'importance qui s'attache à la direction des affaires étrangères dans le temps où nous vivons. Il relèvera par son intervention les débats de la chambre haute. Il y commettra sans doute quelques-unes de ces témérités à froid qui sont un des traits de son esprit et de son caractère, et qui lui ont attiré plus d'une fois les sarcasmes de lord Derby. Il y excitera, dans des chocs que déjà l'on attend avec curiosité, l'éloquente verve du chef des tories.

La France, parmi les grands pays de l'Europe, a été la première à prendre ses vacances politiques : l'on s'en aperçoit à la stérilité de notre vie politique intérieure, si peu vivace d'ailleurs en d'autres saisons. D'intéressantes questions de presse viennent cependant de se vider devant les tribunaux. M. le duc de Broglie, en se désistant du procès qu'il avait intenté à M. le préfet de police, s'est tiré avec les honneurs de la guerre de l'aventure bizarre où l'avait entraîné l'administration par la saisie des épreuves auto-

graphiées de son livre inédit sur le gouvernement de la France. Un autre procès curieux était celui que M. Masson, traducteur du discours prononcé par M. le duc d'Aumale au *Literary Fund,* intentait à l'imprimeur qui avait d'abord accepté cet intéressant manuscrit. La circulaire de M. de Persigny, qui menaçait de la fameuse saisie les ouvrages des exilés, vint tout à coup intimider l'imprimeur; l'honnête industriel confesse sa terreur dans une lettre qui a été lue devant le tribunal, et qui est une illustration instructive des douceurs du régime administratif. Ce qui arrêtait l'imprimeur, ce n'est pas précisément la perspective d'une saisie, c'est surtout la crainte des rigueurs ultérieures de l'administration. L'imprimerie en France est soumise à des conditions de brevet et à une réglementation minutieuse qui placent entre les mains du ministre de l'intérieur le sort de ceux qui exercent cette profession. L'imprimeur de M. Masson redoutait, s'il mécontentait le ministère, d'encourir toutes ses sévérités dans la pratique journalière de son état. Sa lettre restera comme une des pages les plus instructives de l'histoire de la presse au XIXe siècle. On ne croira pas dans cent ans qu'un tel document ait pu être écrit soixante-dix ans après la révolution française. Chaque fait nouveau qui vient éclairer la situation de la presse élargit les perspectives du travail que nous devrons accomplir pour donner un jour la liberté à la presse. Comment la presse pourrait-elle être libre, si la profession de l'imprimeur ne l'est point? Voilà la question posée par le procès auquel nous faisons allusion. Constatons d'ailleurs que le tribunal a omis de viser la circulaire qui a édicté la saisie administrative dans le nombre des raisons légitimes qui ont dispensé l'imprimeur de l'exécution de son contrat.

Parmi les intérêts de la liberté qui sont en souffrance, il faut compter ceux de la liberté religieuse. Nous avons dû plus d'une fois appeler sur ce point l'attention du gouvernement. Une publication de M. Henri Lutteroth sur les écoles évangéliques de la Haute-Vienne, fermées depuis 1852, nous fournit un nouvel exemple du peu d'égards qu'apporte l'administration inférieure dans les questions de liberté religieuse. Il y a neuf ans que les écoles évangéliques de la Haute-Vienne ont été fermées par suite d'une fausse interprétation de la loi. Cette fausse interprétation est redressée dans une lettre du ministre des cultes à M. Lutteroth et dans un arrêté du conseil supérieur de l'instruction publique. C'est en vain pourtant que l'on réclame des autorités locales la réouverture des écoles fermées à tort. Il y a là une incompréhensible contradiction; on ne s'explique pas comment des autorités locales, un préfet, un conseil académique, peuvent faire prévaloir une interprétation qui n'est point celle que le ministre et le conseil supérieur donnent à la loi. Il semble qu'il doive suffire de signaler à l'administration supérieure cette anomalie pour en obtenir le redressement.

En Italie, bien que la session soit close, il ne peut y avoir de vacances pour la politique. L'Italie fait un grand emprunt pour combler le déficit de ses budgets ordinaires et subvenir aux charges extraordinaires que lui im-

posent son état politique et le développement des travaux publics. L'Italie a le royaume de Naples à pacifier, une conquête d'un autre genre et plus difficile que celle que Garibaldi avait si lestement accomplie. L'Italie a peut-être à fortifier son ministère, dont quelques membres sont fatigués d'une session qui a réclamé d'eux une rare énergie de travail.

L'emprunt italien a obtenu, même avant l'ouverture de la souscription, un succès signalé. C'est une victoire qui fait un remarquable honneur au ministre des finances, M. Bastogi. La fortune sourit depuis trois ans à l'Italie, et la richesse naturelle de ce pays lui promet, sous un gouvernement libre, de prospères finances. Un emprunt de 500 millions n'en était pas moins une difficulté énorme pour un état naissant, qui a encore sur les bras de si grosses affaires. Pour tenter cette première expérience du crédit italien, il fallait que les anciennes dettes des divers états qui composent le nouveau royaume fussent ramenées à un type uniforme, il fallait opérer l'unification de la dette. Ce préliminaire accompli, il restait à choisir le meilleur système pour la négociation de l'emprunt. Une maison de banque se chargerait-elle seule d'une opération si lourde? Dans la situation de l'Italie, on ne pouvait l'espérer. Essaierait-on du système appliqué en France des souscriptions publiques? Il n'était pas prudent de tenter ce hasard auprès d'un public novice aux grandes spéculations financières comme le peuple italien. Si les Italiens n'eussent point couvert l'emprunt, l'échec moral eût aggravé l'échec financier. On ne pouvait s'exposer à un tel péril. Enfin se fierait-on aux seules soumissions des capitalistes, et attendrait-on de la concurrence de leurs offres le prix le plus avantageux pour l'émission de la nouvelle rente? Mais c'est le procédé par lequel emprunte le pays le plus avancé en crédit, l'Angleterre, et il eût été chimérique de rêver de tels avantages pour le coup d'essai du crédit italien. On voit que les difficultés étaient nombreuses, complexes, et qu'il fallait une tête et une main habiles pour en venir heureusement à bout. M. Bastogi a rempli sa mission avec autant d'adresse que de bonheur. Il a commencé par faire l'unification des dettes italiennes, beau travail, hérissé de détails, qui est son œuvre toute personnelle, et auquel son nom demeurera attaché. Il a ensuite combiné avec dextérité les divers modes de négociations qui pouvaient être employés pour le placement de l'emprunt, usant de la concurrence des soumissions et de la souscription publique, et obtenant des soumissionnaires que la fixation du prix d'émission fût laissée à sa propre discrétion. Il a établi ce prix à 70, 50, et a vu affluer en si grande abondance les offres des prêteurs qu'elles ont dû subir une réduction de 42 pour 100. Les prêteurs et l'Italie ont fait chacun une excellente affaire. Les prêteurs ont un fonds d'état plein d'avenir à un taux qui représente un placement à plus de 7 pour 100. L'Italie s'est procuré les ressources qui lui sont nécessaires, et a trouvé une nouvelle et magnifique occasion de montrer la confiance qu'elle inspire à ses populations et à l'étranger.

L'état du royaume de Naples est un triste revers à cette brillante page, et présente un déplorable contraste avec la bonne tenue des populations du nord de la péninsule; mais ce ne sont point les Italiens du nord qui sont responsables de la démoralisation des populations napolitaines : l'anarchie des provinces méridionales accuse le précédent régime, le funeste et honteux gouvernement du roi Ferdinand. D'ailleurs le foyer qui entretient le désordre dans le royaume de Naples est manifestement à Rome. Cette malfaisante influence de toutes les hostilités concentrées et réunies dans Rome n'accroît pas seulement les difficultés du gouvernement italien, elle devient pour la France, dont la responsabilité est engagée par la protection dont elle couvre Rome, un sérieux embarras. Le gouvernement français a sans doute à considérer s'il lui convient que l'on se serve de l'abri qu'il prête pour exciter et perpétuer l'anarchie au sud de la péninsule. Pour notre compte cependant et dans l'intérêt, croyons-nous, de l'Italie indépendante et libérale, nous ne sommes point disposés à presser le gouvernement français de prendre à Rome des mesures énergiques. La dignité de l'Italie lui conseille de se passer de secours étranger et de ne point solliciter la sortie de Rome de l'ancienne cour napolitaine. Que les Italiens ne cherchent donc point à résoudre la question de Naples par la question romaine! Qu'ils se vouent avec leurs seules forces à la pacification de Naples! Cette tâche une fois accomplie, leur voix aura en Europe une plus grande autorité morale, et ils pourront aborder avec plus de chances de succès la difficulté romaine. La plus sage et la plus noble politique pour l'Italie, au lieu de solliciter un acte d'influence de la France à Rome, est de s'ouvrir par ses propres ressources dans la solution de la question napolitaine un acheminement décisif au dénoûment de la question romaine.

L'Italie a encore de trop grands soucis patriotiques, elle a des affaires trop graves à mener à fin pour que les questions de personnes que soulèvent les projets de combinaisons ministérielles doivent trouver place dans ses préoccupations. Il nous répugnerait donc de servir d'écho aux commérages, devenus plus persistans dans ces derniers jours, qui ont pour objet des changemens possibles dans le personnel du cabinet de Turin. Loin de croire que des mutations de personnes puissent être réclamées par des motifs vraiment politiques, il nous avait semblé que le ministère était sorti de la session plus fort au point de vue parlementaire qu'il n'avait été même avant la déplorable mort de M. de Cavour. Deux ministres surtout avaient honoré le cabinet par leurs travaux, M. Peruzzi et M. Bastogi. M. Peruzzi a eu à coordonner et à créer pour ainsi dire le réseau des chemins de fer italiens; il a imprimé aux grands travaux publics qui doivent renouveler l'Italie une puissante impulsion, et il a révélé au parlement, dans les discussions d'affaires, un remarquable talent de parole. Nous avons parlé des services rendus par M. Bastogi. Nous ne comprenons donc pas pourquoi l'on place ces deux ministres parmi ceux dont on s'obstine à prédire la retraite prochaine.

Les affaires d'Autriche et de Hongrie ont fait sans doute un grand pas, et malheureusement hors des voies de conciliation où l'on se plaisait à espérer que la lutte serait contenue jusqu'à ce qu'elle s'épuisât par la lassitude de tous. L'empereur d'Autriche n'a pas voulu faire une seule étape sur le terrain où l'appelait l'adresse de M. Deak. Il n'admet pas la discussion sur la subtilité du lien personnel. Tout en maintenant les concessions de la patente d'octobre, il revendique, dans les termes du rescrit de février, l'unité de l'empire. Que répondra la diète hongroise au dernier rescrit impérial? Quelles mesures la cour de Vienne prendra-t-elle contre une nouvelle résistance de la diète? Voilà les perplexités que fait naître la phase nouvelle de ce conflit. Il n'est guère probable que les Magyars acquiescent aux prétentions de l'Autriche. Ils ont peu de goût à s'engager dans les distinctions du lien personnel et du lien réel qu'a inventées la métaphysique allemande. Ils présentent leurs réclamations sous une forme plus pratique. La Hongrie, disent-ils, est unie à la maison d'Autriche par une série de traités qui établissent un contrat bi-latéral. Les obligations de la Hongrie vis-à-vis de ses souverains sont balancées par les obligations contractées par ses souverains envers elle. A ce contrat bi-latéral l'Autriche propose la substitution d'une constitution octroyée. La Hongrie ne veut point passer du régime de la royauté consentie au régime de la liberté octroyée. Si elle ne peut pas user de ses droits, elle protestera, elle ne les laissera pas périmer, elle ne les abdiquera point. Ni de la part de la Hongrie ni de la part de l'Autriche, on ne semble d'ailleurs impatient de vider la querelle par la force. On épuisera donc des deux côtés les moyens moraux. Peut-être l'Autriche obtiendrait-elle aisément raison sur le fond des choses, si elle se montrait plus coulante sur la forme. Pourquoi ne se prêterait-elle pas à rajeunir ce qu'il y a à réformer dans l'ancienne constitution hongroise en concédant aux Magyars un nouveau pacte, qui aurait, comme les anciens, le caractère d'un contrat bi-latéral?

C'est un des malheurs de la destinée humaine que les funestes effets que peuvent produire les doctrines politiques les plus honnêtes et les plus pures lorsqu'elles sont saisies à faux par des esprits infirmes et des imaginations malades. L'assassinat politique, comme autrefois l'assassinat religieux, est le produit de cette fermentation malsaine du fanatisme. L'attentat heureusement avorté d'Oscar Becker sur la personne du roi de Prusse prouve que l'aspiration unitaire a pu, même en Allemagne, produire dans une tête mal faite une exaltation capable d'aller jusqu'au crime. Il serait injuste et absurde de faire remonter au parti de Gotha et du *National Verein* la responsabilité de cet égarement. La cause de l'unité aura pourtant à souffrir passagèrement du crime solitaire de Becker. Ces déplorables accidens provoquent chez ceux qui en sont menacés et dans le public d'inévitables réactions. L'indignation de l'Allemagne contre l'attentat a trouvé au sein de la diète, comme on devait s'y attendre, une manifestation unanime. Le ministre d'Autriche, qui préside cette assemblée, s'est fait l'organe de la sympathie

qu'excitait le roi de Prusse. On a remarqué la chaleur de l'allocution prononcée à cette occasion par M. de Kubeck et de la réponse du ministre de Prusse, M. d'Usedom. Celui-ci s'est confondu en remercîmens envers « les confédérés du roi » et « son vénéré collègue d'Autriche » avec un accent d'attendrissement fraternel auquel les représentans de la Prusse n'ont point accoutumé leurs chers confédérés et les ministres autrichiens.

La mort vient de frapper en France un illustre vieillard qui demeurera comme une des plus nobles figures de notre siècle : nous voulons parler du prince Adam Czartoryski. Jamais plus de persévérance dans le patriotisme n'a été aux prises avec plus longue infortune politique; mais une consolation dernière n'a pas été refusée au prince Adam. Au terme d'une carrière presque séculaire, il a pu voir renaître, au milieu des sympathies des grandes nations occidentales, les espérances de sa patrie. Il lui a été permis à lui-même d'espérer que la terre promise où il n'a pu rentrer sera revue par ses enfans et par ses compagnons.

E. FORCADE.

REVUE DRAMATIQUE.

Le mot théâtre s'emploie ordinairement d'une manière abstraite et générale, comme synonyme d'art dramatique; mais plus nous suivons les spectacles contemporains, et plus la conviction entre dans notre esprit que ces deux mots signifient deux choses très différentes, et qu'il serait bon, une fois pour toutes, d'établir cette distinction. Il nous est prouvé bien décidément que le théâtre est une chose et que l'art dramatique en est une autre. Le théâtre contemporain existe, et certes d'une manière florissante. Jamais les théâtres n'ont été aussi richement pourvus de décors, de costumes et de machines ingénieuses; jamais on ne sut mieux se rendre compte, d'une manière plus scientifique, si j'ose m'exprimer ainsi, des lois de l'optique et de la mécanique théâtrales, et jamais ces lois n'ont été mieux observées. Jamais auteurs dramatiques n'ont été mieux représentés que nos auteurs contemporains. Le théâtre existe donc, il prospère, il grandit même, et loin d'être en décadence, il n'a pas encore atteint son zénith. Il est riche de ressources, d'inventions, de pratiques ingénieuses, d'artifices habiles. Au lieu de dire que le théâtre est en décadence, il faudrait dire plutôt qu'il est en progrès. Malheureusement la littérature dramatique est loin de partager cette fortune florissante; plus le théâtre grandit, plus elle décline. Pour se convaincre de la réalité de la différence que nous établissons entre le théâtre et la littérature dramatique, et de la supériorité incontestable de l'un sur l'autre, on n'a qu'à se figurer la plupart des pièces nouvelles privées des ressources que leur fournit la libéralité du théâtre, obligées de se tirer d'affaire toutes seules, par leur propre génie, et d'intéresser par la seule force de la

sympathie. Vous figurez-vous la plupart de nos vaudevilles et de nos mélodrames joués entre quatre murailles nues, sans le concours du machiniste et du décorateur, sans les splendeurs et les habiletés de la mise en scène? A l'instant leur faible intérêt s'évanouirait, et leur indigence réelle frapperait tous les esprits.

Je ne sais quel comédien se récriait naguère encore à l'idée des tragédies de Corneille et de Racine jouées dans une grange; il se voilait la face à la pensée d'un tel spectacle, qui lui paraissait la profanation des œuvres du génie. Il y a beaucoup d'emphase et d'affectation ridicule, à mon avis, dans un tel sentiment, et ce prétendu respect du génie me semble un faux respect. Peut-être au contraire serait-ce le meilleur moyen d'éprouver la valeur des œuvres dramatiques que de les faire jouer dans une grange, sous la lueur blafarde de deux lanternes d'écurie, devant des spectateurs assis sur de grossiers bancs de bois. De telles représentations seraient une pierre de touche excellente pour distinguer l'or du faux métal. Soumises à de telles conditions, les œuvres dramatiques seraient obligées d'intéresser par elles-mêmes, et l'on pourrait en toute assurance déclarer bonnes et même excellentes celles qui résisteraient à cette épreuve. L'art dramatique serait ainsi distinct du théâtre, et la fâcheuse confusion qui s'est faite dans nos esprits entre ces deux mots se dissiperait bientôt. Appartiendraient donc à l'art dramatique les pièces qui pourraient être jouées dans une grange, devant une rampe éclairée par deux lumignons fumeux; appartiendraient au théâtre les pièces qui ne pourraient se passer des clartés du lustre et du mobilier de la scène. Cette épreuve serait pour le critique un véritable bienfait, car elle dissiperait tous ces artifices, toutes ces illusions, qui troublent son jugement et risquent souvent de l'égarer. Il pourrait se prononcer hardiment, sans craindre de se tromper; il n'aurait plus besoin de résister à ses propres hallucinations et à ces mille sollicitations perfides et menteuses par lesquelles le théâtre l'enlace et le corrompt, car, hélas! le critique au théâtre est toujours un peu comme un homme dont le jugement et la conscience sont dominés par les faux miracles d'un magicien. Bien souvent, si on lui demandait son opinion, il pourrait répondre en toute sincérité qu'il ne sait pas bien au juste si la pièce qu'on a représentée devant lui est bonne ou mauvaise, car il n'a pas eu la force d'esprit nécessaire pour séparer en lui le spectateur et le juge. Comment se reconnaître et garder son sang-froid au milieu de toutes ces diableries du théâtre? Il déclare qu'il s'est amusé, mais cela prouve-t-il que la pièce soit bonne? Il assure que tel mot est charmant, mais il verrait comme ce mot lui semblerait vulgaire, si l'actrice qui le prononce avait de moins beaux yeux! Le critique perd la moitié de sa liberté d'esprit dès qu'il entre au théâtre, il devient un simple spectateur comme le premier venu, car de même que les narcotiques, l'opium ou le tabac, produisent sur tous les hommes, quels qu'ils soient, le même effet, le spectacle a la propriété de s'emparer également de tous les esprits, à quelque ordre qu'ils appartiennent. Le meilleur moyen pour le critique de juger sainement des œuvres dramatiques serait peut-être de ne jamais aller au théâtre et de se contenter de lire froidement, dans une chambre vide d'illusions, les pièces nouvelles; mais, s'il n'a pas le cou-

rage de résister à cette tentation, qu'il n'oublie jamais au moins de se poser cette question : quelle figure la pièce que je vois représenter ferait-elle dans une grange?

La prédominance du théâtre sur l'art dramatique, du *spectacle* sur l'*œuvre* représentée, est aujourd'hui aussi complète que possible. C'est en grande partie aux romantiques que nous devons cette importance exagérée qu'a prise le spectacle, et ce n'est pas la meilleure de leurs conquêtes. Pour mieux battre en brèche le vieux système des unités, pour montrer d'une manière sensible que la variété était la loi du théâtre, ils donnèrent aux accessoires dramatiques une importance inconnue jusqu'alors, et ils introduisirent dans leurs pièces ce luxe pittoresque de décors, de mise en scène, qui aujourd'hui menace d'étouffer l'art dramatique. L'intention était bonne, mais les résultats ont été désastreux. Ils s'autorisèrent justement de l'exemple de Shakspeare et de Calderon; cependant ils semblèrent trop oublier que les pièces de Calderon étaient jouées entre quatre chandelles, et que les pièces de Shakspeare étaient représentées dans un théâtre qui ne valait guère mieux qu'une grange. Si les contemporains de Shakspeare et de Calderon comprenaient et sentaient les beautés qui naissaient de cette variété de temps et de lieux où les poètes promenaient l'imagination de leurs spectateurs, ce n'était certes point par la richesse de la mise en scène, car en quoi une scène nue, où des écriteaux indiquaient qu'on passait d'une forêt dans un palais, différait-elle pour les yeux de l'éternelle antichambre ou de l'inévitable vestibule où les héros classiques causent avec leurs confidens, sans souci d'être entendus par les conspirateurs qui les guettent, et où les princesses amoureuses se rencontrent avec leurs amans préférés, sans crainte d'être surprises par le premier garde qui passera? La variété des pièces de Shakspeare et de Calderon n'existait pas pour les yeux, mais pour l'imagination des spectateurs. Les œuvres de ces grands poètes sont conçues selon des lois dramatiques différentes des lois du système classique, et elles se trouvent ainsi composées et combinées de manière à permettre tous les luxes de mise en scène que repoussent nos pièces classiques; mais en fait, historiquement, le spectacle n'a jamais été pour rien dans leur succès, et il n'a pas eu pour elles plus d'importance que pour les pièces de Corneille ou de Racine. Quoique conçues et combinées de façon à provoquer les féeries des changemens à vue, elles ont montré qu'elles pouvaient s'en passer, et, comme les grands seigneurs dans la mauvaise fortune, elles ont su se parer de leur propre indigence. Comme les pièces de Corneille et de Racine, elles peuvent être jouées dans des granges, et plus d'une fois les hangars de province en Angleterre ont vu se renouveler la scène des comédiens dans *Marion Delorme,* sans que les douleurs d'Hamlet aient paru moins pathétiques et les plaintes du roi Lear moins déchirantes.

Le spectacle menace donc d'écraser l'art dramatique dans le théâtre actuel. On en met partout, même dans les pièces qui pourraient le mieux s'en passer. Tout récemment on a repris *la Tour de Nesle,* et comme on désespérait sans doute de retenir, par le seul attrait de ce vieux drame, les spectateurs corrompus par les féeries du *Pied de Mouton,* on a cru bon d'égayer les sombres horreurs de cette œuvre baroque et vigoureuse par un

luxe de mise en scène tout à fait inusité et par des pompes d'opéra. On a donc introduit un tableau qui n'existait pas dans la pièce primitive, une procession de figurans et de comparses qui rivalise avec les processions de *la Juive* et du *Prophète*, et un ballet, exécuté par des danseuses italiennes et anglaises, qui, comme une bienfaisante ondée de printemps, rafraîchit l'atmosphère orageuse de ce drame et rassérène un moment l'imagination du spectateur. Nous ne nous plaignons pas de cette innovation, qui allégeait pour nous, blasés que nous sommes, le fardeau de ce spectacle; mais autrefois, à une époque qui n'est pas encore bien loin de nous, cette innovation aurait été regardée comme une sorte de profanation, car la pièce est après tout de celles qui peuvent se passer de ces accessoires alléchans. Je ne sais si elle pourrait être jouée dans une grange, mais à coup sûr elle pourrait être jouée dans le dernier des théâtres de la foire sans rien perdre de ce qui fait son véritable mérite, l'action et le mouvement. Tout a été dit sur *la Tour de Nesle*, et si nous mentionnons cette reprise, c'est qu'elle a eu pour nous l'intérêt d'une étude d'archéologie dramatique. Le spectateur d'aujourd'hui ne peut guère en effet prendre à ce spectacle qu'un plaisir archéologique; il écoute avec étonnement le langage de cette pièce écrite d'un bout à l'autre dans une sorte de jargon grandiloquent qui ne fléchit pas une seule fois devant la simplicité et la nature; il n'entre plus naïvement dans le sentiment de ces passions révoltantes et dans ces horreurs mélodramatiques qui enivraient de leurs fumées capiteuses les spectateurs de 1830. Cependant, telle qu'elle est, dépourvue de beauté et d'attrait poétique, incohérente, brutale, immorale, cette œuvre restera comme le chef-d'œuvre du mélodrame. C'est l'*Œdipe-Roi*, le *Macbeth* de cet ordre de littérature. Au milieu d'un chaos d'horreurs absurdes, une scène se détache, vivante, passionnée, énergique, qui suffit pour rattacher cette pièce au grand art, et qui ne permet pas au critique de la confondre avec les productions ordinaires du genre mélodramatique, la scène de la prison. Ce n'est pas cependant une belle scène, car la poésie lui manque, mais c'est la matière d'une belle scène; elle est belle rudimentairement, par ses élémens, qui sont tous très humains et pris au fond même de la conscience humaine. Cet intérêt humain et poétique ne frappe pas le spectateur, qui ne remarque guère qu'une situation émouvante; mais si un Shakspeare s'en fût emparé, nous aurions eu le pendant de cette admirable scène de *Richard III* entre le duc d'York et la princesse Anne suivant le convoi de son époux assassiné. C'est l'unique scène de l'ouvrage, mais elle suffit pour le sauver. Sans elle, il ne serait que le chef-d'œuvre du mélodrame; elle est le lien qui le rattache à la littérature dramatique élevée.

Le spectateur, disions-nous, n'entre plus dans le sentiment des passions de la pièce; les interprètes n'y entrent pas davantage. Toutes les traditions se perdent, même celle du mélodrame, et *la Tour de Nesle* est aussi peu comprise à la Porte-Saint-Martin que les tragédies de Corneille et de Racine au Théâtre-Français. Nous ne faisons pas ce rapprochement à la légère. Hier encore, on donnait au Théâtre-Français le *Nicomède* de Corneille. Oh! le triste spectacle! Seul entre tous les comédiens chargés de représenter la pièce, l'acteur Beauvallet semblait comprendre quelque chose

au mélange de bonhomie et de noblesse, d'héroïsme et de vulgarité, de fierté aristocratique et d'ironie presque bourgeoise, qui compose le rôle du prince Nicomède; mais tous les autres acteurs avaient l'air de réciter péniblement une leçon dont ils ne comprenaient pas le sens. On eût dit qu'ils s'étaient donné le mot pour justifier ces charges amusantes de l'antiquité et de l'art classique qui ont rendu presque célèbre le nom de Daumier. La reprise de *la Tour de Nesle* nous a montré que les traditions de l'art mélodramatique commençaient à être oubliées aussi profondément que les traditions de la tragédie. Les modernes acteurs de nos théâtres populaires ont perdu le secret de leur art. Le nouveau mélodrame et la nouvelle comédie les ont infectés de leur poison et leur ont inoculé un scepticisme déplorable. On voit trop qu'ils sont contemporains de M. Barrière et de M. Dumas fils, et qu'ils ont sacrifié à des dieux nouveaux. Ils ont perdu la foi mélodramatique, et ils jouent sans conviction, sans sincérité, et comme s'ils se raillaient d'eux-mêmes. Ils soulignent ironiquement leur emphase, comme pour inviter le spectateur à se moquer des phrases qu'ils prononcent; ils donnent aux accens de leur voix une note d'ironie comme pour vous engager à n'être pas dupes de leur sensibilité. Ils semblent transporter sur la scène ces imitations de leurs propres rôles qu'ils ont pu entendre le soir, au sortir du théâtre, répétés d'une manière si plaisante par les gamins du boulevard, ces parodies de certaines intonations qui sont devenues en quelque sorte proverbiales et se répètent comme un lazzi en vogue dans les conversations d'étudians et de rapins. Tel est l'effet que produit le célèbre acteur du boulevard, Mélingue, dans le rôle de Buridan, qu'il a pris plaisir à dénaturer sous prétexte sans doute de l'interpréter d'une manière nouvelle et inconnue avant lui. Il y a de tout dans son interprétation, qui ressemble à une parodie, tant elle manque d'unité: des gaietés de vaudeville, des vociférations de mélodrame, des vulgarités de comédie réaliste. Ces réflexions ne s'appliquent pas seulement au jeu de Mélingue, elles s'appliquent à presque tous les acteurs aujourd'hui en vogue dans nos théâtres populaires; l'art du comédien mélodramatique a aujourd'hui ses *Caravage,* et en prononçant ce nom nous croyons résumer d'une manière fort indulgente le genre de mérite et les défauts de nos nouveaux comédiens populaires. Quiconque a vu, même dans leur vieillesse, Frédérick Lemaître et Bocage et voit aujourd'hui Mélingue éprouve à un certain degré la même émotion qu'on éprouve en regardant un Caravage après quelque bon tableau des écoles antérieures. Si le directeur de la Porte-Saint-Martin a cru devoir ajouter au vieux drame de 1830 la pompe et le ballet du troisième acte parce qu'il ne comptait pas sur l'interprétation de l'œuvre pour le succès de cette reprise, nous ne pouvons que le féliciter de sa prévoyance.

Piccolino, de M. Victorien Sardou, qui vient d'être représenté au Gymnase, est encore une pièce à spectacle; mais ici le spectacle est si ingénieusement combiné, si amusant, que nous n'aurons guère le courage de le blâmer. De toutes les pièces que M. Sardou a fait représenter jusqu'à présent, *Piccolino* est peut-être celle qui donne le mieux l'idée de ses défauts, qui montre le mieux l'excès de ses qualités, et le côté par lequel il sombrera, s'il n'y prend garde. C'est très gai, très vif, très amusant surtout,

plein de jolies idées et d'inventions divertissantes; mais il y a excès de mouvement et de tapage. Rien ne peut rendre l'impression du bruit particulier que fait ce spectacle : c'est un bourdonnement, un crépitement, un pétillement continuels. Imaginez, si vous pouvez, le tapage musical d'une armée de hannetons enfermés dans le ventre d'une guitare, le bruissement ardent de myriades de cigales dans un champ de blé en plein midi, le bourdonnement qui s'échappe d'une salle d'étude ou d'une école primaire pendant l'absence momentanée du *magister!* Les personnages ne peuvent pas rester assis, il faut absolument qu'ils gambadent; ils ne peuvent pas parler chacun à tour de rôle, il faut qu'ils parlent tous à la fois. L'attention du spectateur n'est jamais ramenée à un point fixe, elle s'égare et s'éparpille sur mille détails qui éclatent simultanément comme un paquet de pétards. Il y a là une trop grande abondance de riens drolatiques et divertissans qui n'ont pas de raison d'être nécessaire. Dans la scène la plus tapageuse de cette comédie tapageuse, le déjeuner des artistes français aux environs de Rome, toute l'attention se porte pendant un quart de minute sur le musicien Musaraigne, qui s'assied sur la margelle d'un puits, tombe à mi-corps dans ce puits, se relève et se retrouve sur ses pieds en moins de temps qu'il ne m'en faut pour raconter sa mésaventure amusante. Ce n'est qu'un quart de minute; mais pendant ce temps la pièce continuait tout comme si Musaraigne n'avait couru aucun péril, et le spectateur ne l'écoutait plus. Je choisis ce petit incident, insignifiant en lui-même, parce qu'il exprime bien l'excès de mouvement que je reproche à *Piccolino,* et en général aux productions de M. Sardou, qui est le plus vif et le plus turbulent de nos jeunes auteurs dramatiques. Son talent a la vivacité d'allures, la rapidité de mouvemens qui caractérisent l'adolescence, et fait penser à cet âge heureux où le corps est si leste, où une minute suffit pour régler et exécuter un duel à coups de poing, où les heures sont si longues et les espaces si courts.

J'ai dit autrefois le caractère des productions de M. Sardou, qui sont une combinaison habile de la comédie d'intrigue, de l'ancien vaudeville et de la comédie réaliste, combinaison que j'ai nommée le vaudeville agrandi et ambitieux de s'élever au rang de la comédie. J'ai insisté aussi sur ce qu'ont d'essentiellement transitoire les caractères et les mœurs que l'auteur met en scène. Ses personnages ne touchent en rien à l'humanité générale, ce sont des personnages du jour et de l'heure présente. *Piccolino* m'a permis une fois encore de vérifier toutes mes anciennes observations. Je ne crois pas devoir blâmer M. Sardou de la route qu'il a prise et du but qu'il poursuit; libre à lui de n'exprimer, s'il le veut, que des mœurs éphémères et des caractères de transition, puisqu'il le fait avec grâce, esprit et talent. M. Scribe n'a pas fait autre chose toute sa vie. Cependant je l'avertis du péril qu'il court en suivant cette voie. S'il s'obstine à continuer, il est possible qu'il arrive à une grande réputation; mais il ne devra sa réputation qu'à la masse de ses productions. Les pièces qui reposent sur des données trop fugitives vieillissent vite; vraies à l'origine, au bout de peu de temps, le peu de vérité qu'elles contiennent s'est évaporé, et elles paraissent des œuvres de convention. M. Scribe n'a échappé à ce péril que par sa production incessante et son travail obstiné. On peut acquérir la gloire en une

heure avec une grande œuvre; mais acquérir la gloire avec des vaudevilles! Fussent-ils les plus gracieux du monde, c'est à peine si une vie entière peut suffire à une telle tâche. Des grains de blé ajoutés un à un finissent par former un monceau; mais que de temps il faut pour glaner ainsi sa moisson! Que le jeune auteur consulte ses forces et son courage; qu'il tente quelque grande œuvre, s'il se sent capable de la mener à fin; sinon, qu'il continue prudemment à marcher dans le sillon qu'il a si vivement ouvert.

Les pièces de M. Sardou sont faites avec rien ou avec les substances les plus légères du monde; cela est frêle et coquet comme ces vêtemens de gaze qui sont d'un si charmant effet sur certaines personnes, et qui ne peuvent se porter qu'une soirée. Il n'y a pas de pièce à proprement parler dans *Piccolino,* et cette comédie peut se raconter en quelques mots. C'est l'histoire touchante d'une jeune villageoise élevée dans le presbytère d'un pasteur des environs de Lausanne, séduite par un artiste français, qui s'est éloigné en lui promettant de revenir l'épouser, et qu'on n'a plus revu. Ces peintres français n'en font pas d'autres dans le drame contemporain. Elle s'enfuit du presbytère, gagne l'Italie, où, sur quelques renseignemens assez vagues, elle espère retrouver son amant, et le rencontre déjeunant en pleine campagne romaine, en très joyeuse compagnie. Le jeune peintre ne la reconnaît pas sous les habits de garçon dont elle s'est revêtue; il se laisse séduire par sa grâce et son air de candeur, et la prend chez lui en qualité de rapin. Un an s'écoule ainsi, et l'ingrat, qui pour elle n'a pas même des yeux de peintre, paraît-il, s'obstine à ne pas reconnaître ses formes féminines sous ses vêtemens de garçon. Cependant elle exerce sur lui une influence dont il ne peut se rendre compte, et il lui laisse jouer auprès de lui le rôle de lutin malicieux que son amour et sa jalousie féminine lui inspirent. Elle dérange ses rendez-vous, cache ses lettres, congédie ses belles visiteuses de manière à leur enlever l'envie de revenir jamais. Cependant ces manéges restent sans résultat, et Marthe sortirait de l'atelier comme elle sortit de la ferme, si son amant ne la surprenait au moment où elle s'évade et ne la reconnaissait sous ses vêtemens de femme, qu'elle a repris pour opérer plus aisément sa fuite. La trame de la pièce n'est pas très solide, comme on le voit, et les différentes parties n'en sont pas parfaitement cousues ensemble. On s'étonne par exemple de voir finir la pièce sans recevoir de nouvelles du bon pasteur chez lequel se passe le premier acte; mais les défauts sont sauvés par de jolis détails, et le peu de solidité de l'étoffe est dissimulé sous les plus agréables broderies. M. Sardou a découvert un élément dramatique d'un genre assez nouveau. Il groupe ses acteurs de manière à leur faire rendre des effets pittoresques; ses personnages lui servent à combiner des décors vivans. La scène de la veille de Noël dans le presbytère, le triomphe de Piccolino au second acte, l'épisode du carnaval romain au dernier, sont des exemples de cette innovation dramatico-pittoresque qui appartient bien en propre à M. Sardou, et qui jette dans ses pièces un reflet de poésie et un élément de rêverie. La curiosité du spectateur s'éparpille sur tous ces jolis tableaux, et trouve à peine assez de force pour accorder à Marthe-Picco-

lino tout l'intérêt qu'il ou qu'elle mérite. Ce rôle ambigu et assez difficile, qui demanderait une Déjazet passionnée, a été rempli avec talent par une jeune actrice qui s'est révélée comédienne, il y a un peu plus de deux ans, dans une pièce de M. Barrière, *Cendrillon*, et qui tient les promesses qu'elle avait données. Cependant les qualités de la nature dépassent encore chez elle les qualités de l'art : elle a de la vivacité, de la passion, des jets d'une sensibilité à la fois ardente et sèche d'un genre très original; mais sa diction, tantôt lente, tantôt précipitée, toujours inégale et saccadée, laisse à désirer. Vraiment remarquable quand il s'agit de *jouer*, elle faiblit quand il ne faut que réciter.

Quelque temps avant la pièce de M. Sardou, le Gymnase avait représenté une comédie de M. Henri Meilhac, *la Vertu de Célimène*. M. Meilhac est en tout l'opposé de M. Sardou; autant ce dernier est vif et turbulent, autant le premier est mesuré, paisible et lent. M. Meilhac a trop peu de cette turbulence et de cette étourderie dont M. Sardou a trop. Je ne sais si M. Meilhac a le travail difficile, mais on le dirait presque : ce qu'il écrit sent l'huile et la peine. On devine un esprit soigneux, appliqué et laborieux; mais nous aurions presque envie de lui dire quelquefois : prenez garde de vouloir trop bien faire, calculez moins, pesez moins vos paroles, et divaguez davantage. Vos comédies ont trop de tenue, et cela les rend froides; encore un peu, et elles vont être compassées. Votre esprit est ingénieux et fin, voilà sa grande qualité; prenez garde de l'exagérer et de faire dégénérer cette finesse en subtilité. Votre dernière comédie vous est un avertissement; les fils de l'action sont si ténus qu'on les aperçoit à peine, et qu'ils cassent à chaque instant; vous les nouez, et ils se brisent; vous les renouez, ils se brisent encore, et cette opération recommence à chaque scène de votre comédie. Quant à l'idée, elle est presque insaisissable; on se croirait en l'écoutant condamné à chercher une aiguille microscopique dans une botte de foin que l'on serait obligé de démolir brin à brin. Défiez-vous des longues œuvres, des œuvres qui exigent plus de force que d'ingéniosité, plus d'étendue d'esprit que de subtilité; vous regardez de trop près pour saisir les vastes ensembles, vous vous plaisez trop aux subtilités pour vous attaquer à ces robustes et éternels lieux-communs qui sont la substance même des grandes œuvres. Votre talent n'aime et ne comprend bien que les nuances; revenez donc à cet art du pastel qui seul sait les rendre. C'est là peut-être votre art véritable, j'en atteste *l'Autographe* et *la Sarabande*, j'en atteste même, malgré son étendue, *le Petit-fils de Mascarille*, qui n'est après tout qu'un pastel dans un cadre assez vaste.

Quelles sont encore les nouvelles du théâtre? *Un Mariage de Paris*, comédie amusante et légère de M. Edmond About et de M. de Najac, déjà connu par quelques jolis vaudevilles représentés dans ces deux dernières années avec succès. Pour peu que vous soyez au courant de la littérature romanesque contemporaine, vous connaissez certainement le sujet de cette pièce. Il est tiré d'une des nouvelles qui composent ce recueil intitulé *les Mariages de Paris*, lequel a eu tant de lecteurs et a compté toutes les éditions que méritait et que n'a pas obtenues *le Roi des Montagnes*. C'est l'histoire de cette jeune fille qui croit aimer un prince et qui finit par épouser un

sculpteur, à son parfait contentement d'ailleurs et à la satisfaction générale de l'assistance. La pièce est gaie, semée de mots heureux, dont quelques-uns vraiment comiques; cependant, si la pièce s'élève souvent au-dessus du vaudeville, elle approche rarement de la comédie. Si nous la jugions comme une comédie, nous aurions peut-être le droit d'être sévère, mais nous croyons qu'elle veut être prise comme un vaudeville, et par conséquent nous ne lui demanderons que les qualités qu'on demande en général au vaudeville. Or ces qualités, la pièce de MM. About et de Najac les possède; elle en possède même de plus sérieuses. Les défauts pourtant n'y manquent pas, et on les verrait beaucoup mieux qu'on ne les voit si la pièce n'était jouée par les acteurs du Vaudeville avec un ensemble qu'on ne rencontre que rarement à ce théâtre. Si Mme Lambquin ne jouait pas avec autant d'entrain le personnage de Mme Michaud, on verrait aisément tout ce que ce rôle a d'artificiel et d'exagéré. Est-ce bien un caractère que celui de Mme Michaud? N'est-ce pas plutôt un composé de coq-à-l'âne et d'incongruités? Je sais que la société présente les rudimens de ce caractère; je ne nie pas qu'on ne rencontre des personnes qui n'ont qu'à ouvrir la bouche pour laisser couler, comme de source, les inepties et les sottises: cependant je doute qu'on puisse rencontrer l'original de Mme Michaud. Les sottises et les ignorances des femmes de cette espèce que nous rencontrons dans le monde ne forment pas la trame de leur caractère et de leurs discours, elles n'en sont que les broderies et les agrémens : les broderies sont ainsi d'accord avec le fond de l'étoffe, et tout est pour le mieux; mais les sottises chez Mme Michaud sont l'étoffe elle-même. Les auteurs ont conçu leur personnage d'une certaine façon et l'ont représenté d'une autre. La Mme Michaud de leur comédie est juste l'opposé du personnage qu'ils avaient voulu montrer. Ils nous la présentent comme une bourgeoise grossière, mais sensée, comme une Mme Jourdain moderne. Je ne vois en elle rien de pareil. Cette bonne femme est une bête accomplie, cette femme sensée est digne d'aller habiter Charenton. On n'est pas bête ainsi tout d'une pièce et à toute heure du jour. Si Mme Michaud n'était inconvenante qu'à ses heures, le personnage serait vrai; comme elle l'est toujours et pour ainsi dire sans aucune solution de continuité, le personnage est faux.

J'aimerais à glisser sur deux autres défauts de cette comédie; je les signale cependant, parce qu'ils ne sont pas spécialement propres à la pièce, qu'ils tiennent de près à l'esprit même de M. About, et qu'ils sont pour beaucoup dans les critiques qui lui ont été adressées et dans les inimitiés qu'il s'attire de temps à autre. Cette pièce n'est pas avenante, et elle est injuste. M. About, en règle générale, n'a pas assez peur de déplaire à son lecteur, et son esprit, si vif pourtant, choque souvent au lieu de charmer. M. About aime à se placer sous l'invocation de Voltaire et à s'entendre dire qu'il a reçu un legs dans l'héritage du grand écrivain. Qu'il relise son auteur favori avec attention, et il verra qu'un des secrets de la force de Voltaire, c'est qu'au milieu de ses violences, de ses boutades, de ses cruautés, il resta toujours avenant et évita toujours de déplaire. Voltaire blesse et irrite souvent, il ne choque jamais. On peut braver la colère et la fureur, mais il est une certaine mauvaise humeur qu'il faut bien se garder d'éveiller,

et peut-être M. About n'y prend-il pas assez garde. Blessez votre lecteur ou votre spectateur aussi cruellement que vous le voudrez, il vous haïra peut-être; mais craignez par-dessus tout de l'indisposer : vous gagneriez sa malveillance, sentiment beaucoup plus redoutable que la haine, car il ne rapporte aucun bénéfice, pas même celui d'être exécré. La malveillance est le sentiment stérile par excellence. Il y a dans la pièce de M. About quantité de mots qui n'y ont sans doute pas été placés pour déplaire au spectateur et qui le choquent néanmoins, de ces mots qui font claquer la langue entre les dents ou qui tombent au milieu d'un silence glacé comme une de ces jovialités hors de saison que vous savez. Tous les personnages s'y ressentent un peu trop du voisinage de Mme Michaud, et mettent trop de zèle à rivaliser avec elle d'expressions drolatiques. Le héros lui-même n'échappe pas à ce défaut, et la scène du troisième acte où il se grise avec son rapin Tamerlan paraît d'un goût douteux, et laisse froid le spectateur qu'elle voulait égayer. La pièce est traversée tout entière par deux personnages grotesques, prétendans à la main de la nièce de Mme Michaud, et qui sont dignes en effet d'être les gendres de cette inoffensive poissarde. Ces deux grotesques s'intitulent l'un baron, l'autre vicomte, et se donnent sérieusement pour deux représentans de la noblesse française. Si ces deux personnages nous étaient présentés comme des charges, ils pourraient être amusans, mais ils nous sont présentés presque comme des portraits, et voilà où apparaît ce don de choquer dont M. About ne se défie pas assez. C'est une satire injuste, parce qu'elle n'est inspirée par aucun sentiment fort. L'auteur en dit trop et pas assez. Il en dit trop, s'il n'a voulu que plaisanter; il n'en dit pas assez, s'il a voulu rendre ses personnages odieux. Tels qu'ils sont, ils sont trop inoffensifs et de trop bonne composition pour être odieux, trop cupides pour être simplement ridicules. Ils sont mus, non par de mauvais sentimens, mais par des sentimens mesquins et malhonnêtes, qui n'ont vraiment aucune excuse, car ils y renoncent aussi facilement qu'ils les acceptent. Ils n'ont pas même de préjugés, ils n'ont que des prétentions. Ces deux grotesques, deux représentans de la noblesse française! Non vraiment. L'un est un brocanteur de chevaux des pays qu'arrose la Garonne, l'autre est un rentier de petite ville de province, qui songe à s'*établir* d'une manière convenable et à se mettre sur un bon pied dans le monde.

Nous avons insisté sur les défauts de la pièce : ils sont nombreux, et pourtant c'est à peine si on a le temps de les apercevoir; ils passent et vous effleurent; le spectateur les sent en quelque sorte sans pouvoir les saisir, tant l'action est lestement et rapidement menée. La rapidité, voilà la sérieuse qualité de cette pièce. C'est un spectacle qui ne traîne pas, comme la plupart des spectacles modernes, qui n'exerce pas par ses lenteurs maladroites la patience du spectateur : le mot n'attend pas le mot, les phrases se poursuivent et se serrent de près comme des coureurs dans une arène; les situations ne s'y font pas désirer, elles arrivent à leur heure et quittent la place sans se faire prier. C'est comme une de ces rapides promenades en cabriolet, sous la conduite d'un postillon leste et adroit qui vous mène à grandes guides : les roues soulèvent des tourbillons de poussière et heurtent contre bien des cailloux; mais la rapidité du voyage en supprime la

fatigue, et on arrive au terme sans avoir ressenti trop de secousses, sans que l'ardeur du soleil ait eu le temps de trop échauffer votre teint et la poussière du chemin de trop ternir la fraîcheur de votre toilette, tout disposé pour le souper qui vous attend.

ÉMILE MONTÉGUT.

ESSAIS ET NOTICES.

LA PRESSE PÉRIODIQUE DANS LES ÉTATS SCANDINAVES.

La publicité retentissante des temps modernes a fait de la presse périodique le plus sincère écho de l'esprit public chez tous les peuples de l'Europe. Que l'esprit public soit dans le droit chemin ou qu'il soit dévoyé, qu'il obéisse à une généreuse ardeur ou qu'il subisse un abaissement temporaire et funeste, la presse périodique enregistre ses triomphes et ses défaites, ses abaissemens et ses erreurs; elle reflète son éclat ou s'efface avec lui. Elle peut, il est vrai, réagir puissamment contre ses fautes, mais alors même et plus que jamais elle les atteste et en porte témoignage. Aux progrès de l'esprit public se mesure dans les temps modernes le degré de civilisation d'un peuple, d'où il suit qu'au développement de la presse périodique peut se mesurer, dans les conditions de publicité qui ont été faites à notre temps, l'activité intellectuelle et morale d'une race ou d'une nation.

Les pays du Nord scandinave ont en cela suivi l'exemple des autres pays de l'Europe; après avoir eu au XVIIIe siècle quelques recueils littéraires semblables au *Spectateur* anglais de la même époque, essais timides encore, mais qui annonçaient déjà une période de publicité triomphante, ils n'ont vu s'ouvrir véritablement pour eux cette époque nouvelle qu'à partir du jour où ils se sont trouvés en possession de leur propre gouvernement. On sait de quel pas rapide et sûr ils se sont avancés dans la carrière politique. Il a suffi à la Norvége de faire consigner et reconnaître en 1814 des libertés qu'elle pratiquait depuis plusieurs siècles, et qui faisaient partie intégrante de son génie. La Suède avait trop souffert de l'absolutisme sous l'héroïque, mais imprudent Charles XII et sous l'insensé Gustave IV pour ne pas être bien préparée aux libertés constitutionnelles que devait lui apporter le changement de 1809. Si le Danemark enfin a dû attendre jusqu'au mois de janvier 1848 la promesse solennelle d'une telle forme de gouvernement, il n'en a pas moins montré, par le bon usage qu'il en a su faire, qu'elle convenait à son esprit de modération et de sagesse pratique.

Aussi la presse périodique ne manque-t-elle, au point de vue politique, ni d'élévation ni d'activité et de force chez les trois peuples scandinaves. L'*Aftonblad* ou *Feuille du Soir*, de Stockholm, fondé le 10 décembre 1830 par M. Lars Hjerta, et qui est tiré à près de sept mille exemplaires, est devenu un des grands journaux européens. Dévoué à la cause libérale, il a soutenu avec un entier succès la lutte contre la *Gazette suédoise* (*Svenska Tidning*), à laquelle a succédé depuis quelques années le *Nouveau Journal*

quotidien (*Nya dagligt Allehanda*). Le rôle libéral de l'*Aftonblad* en Suède est rempli en Danemark par deux feuilles importantes, *la Patrie* (*Faedreland*) et la *Feuille du Jour* (*Dagblad*). Ces deux feuilles se trouvent ainsi souvent opposées au *Berlingske Tidende,* organe semi-officiel, fondé par M. Berling, et le même que nos journaux, peu instruits et peu soucieux du Nord, ont longtemps appelé, par une étrange erreur, la *Gazette de Berlin.* Dirigées, la première par M. Ploug, et la seconde par M. Bille, qui sont, comme M. Sohlman pour l'*Aftonblad* en Suède, de zélés et intelligens patriotes, les deux feuilles danoises ne laissent passer aucune question politique ou sociale de quelque importance sans la discuter soigneusement, et leurs enquêtes, précédant ou accompagnant les discussions des chambres, font intervenir énergiquement l'opinion publique dans les résolutions qui doivent régler les destinées de la nation. La presse politique remplit de la sorte, en Danemark et en Suède, le rôle qui lui est naturellement assigné : elle est une seconde tribune à côté du parlement. Il en est de même en Norvége, grâce au *Morgenblad* ou *Feuille du matin.* De ces différentes feuilles, c'est l'*Aftonblad* qui a le plus d'importance incontestablement par le nombre de ses abonnés, par l'étendue de son format et l'abondance de ses matières. De nombreuses correspondances le rendent instructif, non pas seulement pour la Suède, mais aussi pour l'étranger, qui y trouve de curieuses informations venues de pays peu connus en Europe, comme la Finlande et la Russie. Toutefois un des journaux danois que nous venons de nommer l'a dépassé en efforts tentés pour attirer les lecteurs du dehors. Désireux d'obtenir pour son pays, au milieu des difficultés que suscite au Danemark l'animosité constante de l'Allemagne, l'attention et les sympathies de l'Europe occidentale et particulièrement de la France, le *Dagblad* donne depuis deux ans des chroniques hebdomadaires rédigées en français. Ce n'est pas un médiocre secours pour qui veut parvenir à comprendre la question complexe des duchés, et M. Bille accomplit de la sorte une œuvre patriotique dont ses concitoyens doivent lui savoir beaucoup de gré.

Un pareil essai a été tenté, — même sur une plus grande échelle, — par un homme de lettres résidant à Stockholm. M. Kramer a entrepris, il y a quelques années, la publication d'une *Revue suédoise* entièrement rédigée en français. Nos vœux sincères ont accueilli cet effort; il nous rappelait le temps où la Suède était pour tant de nos compatriotes du refuge ou de l'émigration une seconde patrie, le temps où, dans cet intelligent et généreux pays, la cour et la ville parlaient et pensaient en français... La tentative récente a échoué par la faute des auteurs plus que par celle du public, et, si nous ne nous trompons, la publication a tout à fait cessé. Elle avait paru cependant édifiée sur un plan sagement combiné, donnant une *chronique politique,* puis des études statistiques, littéraires, historiques et morales; mais, dans l'exécution du plan qu'on avait adopté, l'inexpérience se montrait au grand jour, et la direction n'avait pas obtenu un concours suffisant de talens disciplinés et préparés à l'épreuve.

L'œuvre de la presse périodique, si elle consent à s'enfermer dans le domaine purement scientifique ou littéraire, devient plus facile, et, pour peu qu'elle sache se plier aux exigences d'une publicité digne de ce nom, elle

ne cesse pas ainsi d'être utile et de représenter son temps. Le principal périodique publié en ce moment dans le Nord scandinave a limité ainsi sa tâche; nous voulons parler de la *Revue universitaire septentrionale* (*Nordisk Universitets Tidskrift*), qui accomplit déjà sa septième année. La forme extérieure de ce recueil, qui offre des emblèmes et des devises, annonce assez dès le premier coup d'œil quel but il se propose. A la première page, on voit une bannière semblable à celle qui accompagne d'ordinaire les étudians scandinaves dans leurs visites réciproques d'université à université. A la dernière page, on voit le *budstikke,* c'est-à-dire le javelot ou le bâton rougi au feu qu'on se transmettait de village en village dans l'ancienne Scandinavie pour convoquer une assemblée judiciaire ou bien appeler aux armes, tandis que les feux allumés çà et là sur les montagnes portaient au loin le même avertissement. Sur l'enveloppe qui s'enroule autour du *budstikke,* on lit ces mots : *Bud og Hilsen* ou *Bud och Helsning* (*message et salut!*) En effet, chaque livraison, qui est publiée une fois par an dans chacune des quatre universités, Christiania, Upsal, Lund et Copenhague, est pour les trois autres un message et un salut fraternel. A chaque fois d'ailleurs, une devise nouvelle entretient les lecteurs, au nom des poètes contemporains ou plus souvent encore de l'*Edda* et des anciens scaldes de la Scandinavie, des sentimens de communion patriotique qui les doivent unir aujourd'hui comme ils les ont unis autrefois : « Si tu as un ami auquel tu te confies, mêle ton âme à la sienne. — Tissée de plus de fils d'une force égale entre eux, la corde est plus forte. — As-tu un ami, va souvent le visiter, car de ronces et de broussailles s'embarrasse le chemin que nul ne foule. — Le pèlerin qui se sépare de ses compagnons court grand risque de tomber entre les mains des voleurs. — Nous parlons une seule langue, et Frigga est notre mère commune. Norvégiens, Suédois et Danois, soyons frères! — La grammaire latine nous enseignait jadis quatre conjugaisons régulières : la première *amare,* la seconde *docere,* la troisième *legere,* la quatrième *audire.* Nous aimer les uns les autres, nous éclairer les uns les autres, nous lire les uns les autres, nous écouter les uns les autres,... ce ne serait peut-être pas, aujourd'hui encore, un si mauvais mode de conjugaison (Thomander). » — Nous ne nous faisons pas garant auprès des lecteurs français du goût parfait de cette dernière citation; l'éloquence du célèbre prédicateur suédois contemporain à qui on l'a empruntée est souvent de la sorte mêlée de saillies et quelquefois même d'excentricités; mais elle n'en est que plus populaire, et cette popularité est toute libérale.

Emblèmes et devises, tout cela est un vêtement extérieur; les articles publiés par le recueil suédois y répondent-ils parfaitement? — On ne saurait le dire à notre gré. D'abord ce recueil n'a encore donné aucune étude de politique actuelle et contemporaine, soit qu'il entretînt ses lecteurs étrangers des rapports si délicats et trop souvent hostiles entre l'Allemagne et la Scandinavie, soit qu'il éclairât à nos yeux les questions intérieures dans lesquelles est intéressé le développement social des pays du Nord. Si l'on ne veut pas traiter expressément de la politique contemporaine, pourquoi ne pas élucider dans des études historiques impartiales et élevées les points de discussion qui divisent aujourd'hui encore le monde scandinave

et le monde germanique? Sur ce domaine, les grandes questions ne manquent pas. Ne serait-il pas utile de rechercher en quoi diffèrent originairement ces deux familles d'une même race? Ne pourrait-on suivre ces différences dans leur ancienne littérature, même dans leurs traditions primitives aussi bien que dans leur développement ultérieur? L'intérêt général de telles études serait incontestable, et elles serviraient assurément au but particulier qu'on s'est proposé. — Ce but lui-même, cette intention de rapprocher les trois pays par leurs universités, c'est-à-dire par tous les jeunes esprits à qui appartient l'avenir, où donc est-il clairement exprimé et avec quelque développement dans les articles dont se compose le recueil suédois en dehors des devises que nous avons dites? Il est vrai que toutes les fois qu'une fête *scandinave* est célébrée dans l'un des trois royaumes, les harangues qu'on y a prononcées sont vite insérées dans la *Revue universitaire*, il est vrai que le *prospectus* inséré en tête de la première livraison dit clairement ce que l'on veut faire; mais en réalité peu d'écrivains ont développé et mis en pratique l'intention qu'on avait annoncée. — Cela nous conduit à un autre reproche : la composition de chaque fascicule n'est pas assez habilement entendue. M. le professeur Bergfalk, d'Upsal, est assurément un fort habile économiste, d'un esprit libéral et élevé; mais pourquoi abandonner toute une livraison à ses documens *pour servir à l'histoire des crises commerciales des cent dernières années?* Quoi! l'université d'Upsal n'a dans cette œuvre commune qu'une livraison par an, et voilà le peu de variété qu'elle nous offre! Quand on pense à l'activité scientifique et littéraire de cette grande école, à la science et à la renommée de ses professeurs, on ne peut s'empêcher de regretter qu'elle ne saisisse pas une occasion comme celle que lui offre la *Revue universitaire* pour multiplier d'intéressans témoignages de cette activité en présence et au profit des lecteurs étrangers.

Je m'aperçois que je n'ai guère encore exprimé que des griefs, et je prenais la plume cependant pour exprimer des sympathies et des félicitations. Que les intelligens éditeurs de ce recueil veuillent voir dans nos remarques le sincère désir de servir, s'il est possible, nous aussi, la cause qu'ils veulent soutenir. Ils ont publié de fort curieuses études sur la mythologie et l'ancienne littérature du Nord, par MM. Carl Säve, Grimur Thomsen, Thaasen, etc. Le travail de ce dernier sur le mythe de l'arbre Yggdrasil, et pour rechercher si l'origine de ce mythe a été chrétienne, est assurément de beaucoup de prix. Les études historiques de M. Hammerich et de M. Fryxell répondent à la réputation de leurs auteurs. Les travaux économiques dus à la plume du feu professeur Agardh sont d'une rare clarté d'exposition. La revue des anciens usages universitaires qu'a donnée M. Ek est un intéressant tableau de l'histoire des mœurs au moyen âge. Rien de mieux que de nous entretenir, comme l'ont fait MM. Lysander, Ljunggren, Hammerich et d'autres, des poètes modernes de la Scandinavie, de Holberg, d'Atterbom, d'Œhlenschlaeger, de Bellman. D'excellens morceaux scientifiques enfin nous ont permis de suivre, d'une façon trop fragmentaire cependant, les progrès des sciences naturelles chez les peuples scandinaves, qui leur ont imprimé de tout temps un si puissant essor. Peut-être cette publication universitaire du Nord pèche-

t-elle par trop de modestie; peut-être ne sait-elle pas assez qu'on est tout prêt à l'étranger à suivre son développement et à le seconder. Qu'elle étende son cercle d'action des trois royaumes au reste de l'Europe. Qu'elle songe, non pas seulement aux sympathies de famille, mais, hors de ce cercle un peu resserré, aux amis éloignés et inconnus. Pourquoi ne réserverait-elle pas, en vue de ceux-ci, une partie de ses efforts et quelques feuilles de chacune de ses livraisons? Pourquoi peu à peu ne donnerait-elle pas une étude raisonnée des institutions politiques, de l'organisation administrative et judiciaire de chacun des trois royaumes? Pourquoi la critique occupe-t-elle toute la place réservée à la pure littérature, sauf quelques rares pages de poésie? Le Danemark en particulier ne manque pas d'habiles conteurs, dont les récits, après un choix sévère, jetteraient ici le charme d'une agréable variété. A toutes ces demandes, les éditeurs objecteront peut-être que les moyens matériels ne leur sont pas aussi facilement acquis que les bons conseils. Il est certain aussi qu'ils ont fait déjà beaucoup, et que leurs efforts, même en tenant compte de ce qu'il reste à faire, méritent encore nos félicitations.

En passant aux autres publications périodiques que nous recommandent dans le Nord scandinave leur intérêt et leur notoriété, nous rencontrons des *revues,* si on peut les appeler de ce nom, rédigées et publiées par un seul homme. Voilà ce que l'esprit français n'admet pas aisément. Il demande, avec une forte unité de vues, plus de variété de ton et de manière que n'en peut donner un seul esprit, quelque heureusement doué qu'il soit, et quelques titres qu'il ait acquis à l'estime, à la sympathie ou à la curiosité des lecteurs. Les brochures mensuelles que publie M. Crusenstolpe en Suède depuis 1838 sous le titre de *Ställningar och Förhallanden* (*Situation et Circonstances*) n'ont absolument pour objet que de rendre compte de l'histoire de chaque mois, principalement de ce qui intéresse, à l'intérieur ou au dehors, la Suède et les pays scandinaves; elles ne s'interdisent pas la politique générale, et souvent l'auteur, homme d'esprit, très familiarisé avec l'histoire contemporaine, possesseur d'une curieuse collection de lettres et de papiers politiques, a commenté d'une façon intéressante et inattendue certains épisodes tout européens.

M. P. A. Munch, professeur à l'université de Christiania, publie depuis 1855 sa *Revue mensuelle norvégienne* (*Norskt Maanedsskrift*). Son programme dit assez les difficultés que rencontre un pareil recueil avec un seul rédacteur. Pour venir au secours de sa verve, fort abondante, mais non pas inépuisable, l'auteur ne sait invoquer que les traductions signées de lui et sans doute revues par lui. De là un même style à travers toute la publication, qui, sans devenir un livre, cesse d'offrir la variété qu'on demande à un recueil de ce genre. Cela n'empêche pas que le recueil de M. Munch n'ait donné quelques études politiques d'un incontestable intérêt. M. Munch est un des savans les plus distingués du Nord et, on peut l'ajouter, de l'Europe entière. Nous espérons faire connaître quelque jour ses nombreux travaux, et nous aurons alors occasion de lui rendre toute justice. Après avoir rendu de grands services à la science scandinave par la publication de textes peu connus en langue norrène, il a abordé l'histoire générale de sa patrie, et,

chemin faisant, a répandu sur celle de tout le moyen âge du Nord de nouvelles et abondantes lumières. Entraîné par les perspectives lointaines de son travail, qui s'étendaient sans cesse, il vient de passer un long temps à Rome, où nous savons qu'il a apporté, pour beaucoup de monumens écrits restés jusqu'à ce jour inexpliqués dans la bibliothèque du Vatican, des interprétations inattendues. M. P. A. Munch est un savant de premier ordre; mais il est systématique. Il s'est fait de l'histoire primitive des Norvégiens une conception où l'imagination risque d'avoir obtenu une trop grande part. Les contradictions n'ont fait que le confirmer dans ses vues, et elles influent aujourd'hui sur sa manière de considérer et d'apprécier les événemens qui se passent autour de lui : par exemple le scandinavisme, c'est-à-dire l'espérance d'une étroite union avec des droits égaux pour chacun des trois peuples du Nord, ne saurait lui sourire. — Hors deux ou trois études sur ce sujet brûlant du scandinavisme et un long travail sur les noms de personnes dans les langues scandinaves, ce n'est guère dans son recueil que nous pourrons trouver à nous instruire du Nord. Il est évident qu'il l'a destiné aux seuls Norvégiens, tout au plus aux lecteurs des trois royaumes. Nous avons lieu de croire que d'autres conditions donneraient au sérieux talent de M. Munch un meilleur essor.

M. Goldschmidt, qui a publié de même tout seul à Copenhague pendant quelques années un *périodique* in-18, intitulé *Nord et Sud,* auquel a succédé jusqu'à ces derniers temps le *Hiemme og Ude,* c'est-à-dire *le Dedans et le Dehors,* est moins exclusif en histoire, bien qu'il n'aime guère à se ranger du côté du plus grand nombre, et qu'il en ait donné des preuves en certaines occurrences. M. Goldschmidt est fort connu dans le Nord par plusieurs écrits remarquables. Il a publié deux romans; *l'Homme sans foyer, Hjemlös,* se réimprime en ce moment à la fois à Copenhague et à Londres, en danois et en anglais; l'autre, intitulé *Un Juif,* a obtenu, soit dans le Nord, soit en Angleterre, un assez grand succès. En outre M. Goldschmidt a rédigé pendant assez longtemps *le Corsaire,* journal satirique publié à Copenhague, qui lui a fait une grande réputation d'esprit. — Le *Nord et Sud* a plus que les periodiques que nous avons nommés jusqu'à présent le caractère d'*actualité* qu'on demande à de tels écrits. L'auteur y rend compte dans une sorte de *chronique* des plus récentes combinaisons de la politique. Pour donner à ses comptes-rendus de l'intérêt et de la vie, il n'épargne pas ses peines, et les affaires d'Italie par exemple lui ont fait successivement visiter Florence, Milan, Turin, où il s'est montré un habile et intelligent témoin des événemens. Quant aux affaires et à l'histoire de son propre pays, il les suit de près également dans le présent et dans le passé, et en même temps que son recueil soutient dans le cours de la lutte engagée entre le Danemark et l'Allemagne des opinions et des idées qui lui sont propres, il offre aussi des traductions intéressantes d'anciennes sagas où revit avec un puissant relief l'image d'un passé énergique et fécond. Le recueil de M. Goldschmidt se conforme d'ailleurs aussi peu que possible aux conditions matérielles que nous imposons d'ordinaire à tout *périodique,* et par cette capricieuse indépendance il mérite même à peine ce nom. Il paraît quand il plaît à M. Goldschmidt, qui doit seulement avoir fourni à ses abonnés au bout de la période

annuelle un certain nombre de feuilles. M. Goldschmidt n'a-t-il pendant ce mois-ci rien à dire, ou bien est-il en voyage ou même en villégiature, son recueil vaque avec lui. De retour à la ville, il imprime, corrige, et tout le monde est content. Voilà qui ne ressemble guère aux travaux de nos directeurs de *revues*, auxquels nous ne permettons pas même le repos du dimanche, si le dimanche est condamné par l'almanach. Ces petits mondes littéraires du Nord n'en vont pas plus mal, et la bonne entente subsiste entre les abonnés débonnaires et le rédacteur homme d'esprit.

Le Danemark nous offrirait encore un intéressant périodique dans la *Revue mensuelle danoise* (*Dansk Maanedsskrift*) de M. Steenstrup, avec des articles historiques et littéraires signés de leurs auteurs; mais l'intérêt de ces recueils, qui se renferment dans le cercle un peu étroit du public scandinave, s'efface devant celui des périodiques spéciaux, pour la philologie, pour la théologie, pour l'agriculture, l'industrie, la médecine, la chirurgie, les sciences naturelles, l'économie domestique, etc., qui sont nombreux et influens dans le Nord. On conçoit que dans les pays peu riches se multiplient ces publications en commun, qui réunissent les conditions de bon marché et de publicité assurée. C'est ainsi que les périodiques spéciaux du Nord, dont la liste serait trop longue à donner ici, sont devenus pour les sciences théoriques ou pratiques des répertoires bien connus et d'une richesse considérable; on sait combien le génie de l'observation scientifique est développé chez les compatriotes de Linné, de Berzélius et d'OErsted (1). Il faut un esprit différent, à certains égards plus général et même plus élevé, pour les études politiques et littéraires dont vit la presse périodique vraiment digne de ce nom. Cet esprit ne se développe, nous l'avons dit, que chez les sociétés avancées et éclairées, où le nombre est grand des hommes intelligens et instruits. Il nous a suffi de montrer que les trois pays du Nord font en ce moment même d'honorables efforts vers de telles publications pour témoigner en même temps de leur progrès intellectuel et moral.

A. GEFFROY.

L'Abolition de l'Esclavage, par M. Augustin Cochin (2).

On ne trouverait plus en Europe un écrivain pour plaider la cause de l'esclavage. Il faut traverser l'Atlantique pour rencontrer des panégyristes de ce crime social qui a immolé tant de victimes, et encore ces panégy-

(1) Le nombre des journaux et recueils périodiques en Suède était de 100 en 1833, de 120 en 1843, de 138 en 1853 (105 journaux et 33 recueils dont 21 à Stockholm), de 140 en 1859. La Suède ayant une population de 3,700,000 âmes, cela fait environ un journal par 26,000 habitans, quand l'Allemagne en 1850 n'avait qu'un journal par 50,000 habitans, la France en 1844 un pour 45,000, et l'Angleterre un pour plus de 50,000. Le Danemark avait en 1848 un journal pour 23,500 personnes, la Russie en 1850 un pour 357,142, et les États-Unis un pour 9,200. Le plus ancien journal suédois, le *Post-och Inrikes-Tidningar* (*Nouvelles de la Poste et de l'Intérieur*), aujourd'hui journal officiel, date de 1645; le *Dagligt Allehanda* (*Faits divers de chaque jour*), qui a précédé le *Svenska Tidning*, date de 1767.

(2) 2 vol. in-8°; J. Lecoffre et Guillaumin.

ristes sont-ils sincères? Quand ils dogmatisent sur l'esclavage, quand ils prétendent y voir un fait naturel et providentiel, quand ils veulent que la science et la loi divine soient complices de leur cruelle théorie, doit-on croire qu'ils sont de bonne foi, et qu'ils soutiendraient en Europe la thèse qu'ils professent en Amérique? Pour l'honneur de leur raison, sinon de leur conscience, le doute est au moins permis. A dire vrai, les planteurs des États-Unis et de Cuba sont convaincus que le sort de leurs cultures dépend du travail esclave, et, résolus à garder jusqu'à la fin un instrument qu'ils jugent nécessaire, ils préfèrent invoquer solennellement de faux principes plutôt que d'assigner au maintien de l'esclavage un motif misérablement tiré de l'utilité matérielle. Ils édifient une doctrine sur l'intérêt.

En Angleterre et en France, l'esclavage a été flétri et condamné avant d'être aboli. Depuis longtemps, la question de principe n'y était plus sérieusement discutée; le travail servile n'y a jamais été défendu comme une théorie, et alors même que les lois autorisaient et protégeaient la traite, le sentiment public protestait contre cet outrage porté à la liberté humaine. L'heure de l'affranchissement a été lente à venir, parce qu'il ne s'agissait de rien moins que de transformer la fortune coloniale identifiée avec l'esclavage, parce que la rançon imposée aux métropoles semblait dépasser les ressources des plus riches budgets; mais lorsque l'esclavage a été enfin supprimé, toutes les consciences ont éprouvé un grand soulagement. Les principes d'humanité et de justice triomphaient de l'opposition puissante des intérêts, et la raison d'état, comme la question d'argent, s'inclinait devant le devoir. En un mot, l'abolition de l'esclavage était dans les vœux les plus ardens de l'âme européenne longtemps avant qu'elle fût inscrite dans les lois de notre génération.

Aussi, à l'époque où nous sommes, un plaidoyer contre l'esclavage ne serait plus qu'un lieu commun, une pure déclamation. L'éloquence s'épuiserait vainement au service d'une telle cause, car c'est une cause gagnée. Cependant il existe encore des esclaves, et il y a encore des chaînes à briser. Tant que l'œuvre de l'affranchissement ne sera point accomplie sur toute la surface de la terre, la protestation doit continuer à se faire entendre; seulement il lui est permis de modifier son langage. Puisque l'esclavage n'est plus défendu qu'au nom des intérêts, c'est au nom des intérêts qu'il faut le poursuivre et le combattre. Aujourd'hui Wilberforce n'aurait plus à invoquer les grands principes de morale et de justice qu'il plaidait à la fin du dernier siècle; il se ferait économiste, il démontrerait aux planteurs que l'esclavage n'est point nécessaire à la prospérité de leurs cultures, que dans les régions tropicales comme dans nos contrées les récoltes mûrissent plus régulières et plus fécondes sous les bras du travail libre.

C'est la thèse que M. Cochin s'est attaché à développer dans un récent et chaleureux écrit sur *l'Abolition de l'Esclavage*. Reprenant l'historique de cette grande question, rendant hommage aux hommes, aux nations, aux époques qui ont le plus contribué à l'émancipation de la race noire dans les colonies d'Amérique, il a démontré par des faits et par des chiffres que, loin d'avoir ruiné les maîtres, l'affranchissement a eu pour résultat d'augmenter et d'améliorer la production coloniale. Sans doute la période de

transition a été pénible et laborieuse; il y a eu dans la nouvelle organisation du travail des secousses violentes qui ont altéré pour un temps la condition des fortunes. Même dans les sociétés constituées régulièrement, les simples réformes de législation affectent plus ou moins les intérêts privés et ne produisent pas immédiatement leurs bons effets. Qu'est-ce donc lorsqu'il s'agit de modifier les fondemens d'une société coloniale? Il ne faut pas seulement changer les lois; il faut changer les mœurs en détruisant des préjugés invétérés, en imposant aux anciens maîtres les principes d'un droit nouveau que leur intérêt repousse tout d'abord, aux anciens esclaves l'accomplissement de leurs nouveaux devoirs. C'est un état social à défaire et à refaire presque tout entier, sans que les élémens du régime de l'esclavage puissent être appropriés en quoi que ce soit au régime de liberté. Comment dès lors la transition ne serait-elle point difficile et douloureuse? Les colonies anglaises et françaises ont éprouvé après l'émancipation cette crise inévitable, qui s'est traduite dans les premières années par une sensible diminution du travail, des produits et des profits; mais la crise n'a eu qu'un temps, et si l'on examine la situation actuelle des colonies où l'esclavage a été aboli en la comparant avec leur situation ancienne, on remarque un progrès réel dans toutes les branches de la production, un accroissement de richesse et de bien-être, la propriété mieux garantie, le travail plus régulier, les capitaux plus abondans, le commerce plus actif. Sauf de très rares exceptions, c'est là le résultat général de l'émancipation dans les colonies, résultat incontestable que M. Cochin a dégagé des documens statistiques en ajoutant au langage des chiffres l'éloquence de sa conviction. En pareille matière, la statistique cesse d'être aride : elle s'inspire aux sources les plus pures du sentiment moral, et elle projette les plus vives lumières sur un fait économique qui conclut énergiquement à la liberté du travail.

M. Cochin ne s'est pas borné à exposer les heureux résultats de l'émancipation dans les pays qui l'ont prononcée; il a étudié et fait ressortir les résultats de l'esclavage dans les pays qui l'ont maintenu, à Cuba, au Brésil, aux États-Unis. Cette seconde partie de son enquête n'est pas la moins concluante. La condition sociale, politique et économique des pays à esclaves repose sur les fondemens les plus fragiles : embarras dans le présent, péril dans l'avenir, voilà ce qui apparaît, et la situation des États-Unis atteste l'imminence ainsi que la gravité du péril. C'est l'esclavage, c'est lui seul, qui compromet sous nos yeux l'union et la prospérité de cette grande république, qui se montrait si fière de ses institutions et de sa richesse. Par quelle série de difficultés, dans quels flots de sang les États-Unis traverseront-ils la période qui doit aboutir à l'émancipation de leurs esclaves? Nul ne peut dire encore quel sera le dernier épisode de cette histoire qui commence. Ce qu'il suffit de constater à l'appui de la thèse développée par M. Cochin, c'est que, dans un pays où les ressources naturelles sont si grandes et le génie du peuple si actif, il n'y aura plus désormais de stabilité dans les institutions, d'union entre les citoyens, de sécurité dans les transactions, tant que la question de l'esclavage ne sera point résolue. Politique intérieure et extérieure, progrès moral et matériel, tout demeurera

suspendu jusqu'au jour où la liberté du travail humain aura triomphé. Si donc l'on prouve que l'émancipation a été bienfaisante pour les pays qui l'ont prononcée, que l'esclavage est funeste aux pays qui le conservent, on fait le meilleur et le plus sûr plaidoyer qui puisse convertir les intérêts aveuglément rebelles jusqu'ici aux inspirations de la loi morale, on détruit le seul argument par lequel on ose encore soutenir l'esclavage, on montre que l'asservissement du travail, loin d'être indispensable dans certains pays, est partout une cause de décadence et de ruine, et l'émancipation est dès lors proclamée immédiatement dans toutes les convictions.

Était-il nécessaire de démontrer, comme l'a fait M. Cochin dans la dernière partie de son livre, que le christianisme ne saurait être responsable d'avoir en aucun temps pratiqué et consacré l'esclavage? L'auteur a désiré répondre aux assertions de certains publicistes qui, torturant les textes des livres sacrés comme les témoignages de l'histoire, ont essayé de justifier par l'autorité de la loi chrétienne l'asservissement du travail, et de plaider la légitimité, la sainteté de ce qu'ils osent appeler une institution. Cette réponse, à nos yeux, était bien superflue. « Avant toute démonstration, dit M. Cochin, on comprend, on devine que le christianisme a dû abolir l'esclavage, comme le jour abolit les ténèbres, parce qu'ils sont incompatibles. » Cette déclaration aurait suffi. L'antipathie de la loi chrétienne contre l'esclavage n'est pas un théorème dont il soit nécessaire de rechercher la solution : c'est un axiome. M. Cochin n'a pas dédaigné d'apporter des preuves surabondantes pour venger le christianisme de l'injurieuse responsabilité que les théoriciens de l'esclavage voudraient lui imposer. Il y a mis toute l'ardeur de ses convictions religieuses; ne nous plaignons pas de cette dissertation, parfois biblique, qui achève et couronne son livre : c'est une protestation du cœur complétant une démonstration de l'esprit. Seulement ce n'est point sur le terrain du christianisme qu'il faut combattre l'esclavage : celui-ci ne mérite pas d'y avoir accès. Combattons-le sur le terrain des intérêts matériels, puisque c'est là seulement qu'il est encore considéré comme puissant. Attachons-nous principalement à prouver que l'esclavage ruine tout ce qu'il souille. A cet égard, l'argumentation de M. Cochin, appuyée sur l'observation des faits, nous paraît être la plus complète qui ait été publiée depuis l'émancipation : elle réfute et condamne l'esclavage par l'esclavage lui-même, elle provoque l'émancipation par l'exemple des colonies où règne le travail libre; enfin elle prouve une fois de plus que les principes économiques destinés à assurer le bien-être et l'ordre dans les sociétés doivent être d'accord avec les principes qui les dominent, ceux de l'éternelle morale commune à tous les peuples.

C. LAVOLLÉE.

V. DE MARS.

LA

QUESTION ROMAINE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Nous espérons que personne ne sera surpris de notre aveu si nous disons que ce n'est point sans une sorte de tremblement que nous approchons d'une question aussi grande que la question romaine. Toutes les révolutions sont une cause d'angoisse pour ceux qui sont appelés à s'y associer par un acte de leur pensée. Il y a quelque chose de douloureux et de redoutable à vouloir arracher leur secret à ces sphinx que les vicissitudes humaines font sans cesse renaître. Combien le doute, l'hésitation, les scrupules, ne sont-ils point plus naturels au milieu d'une révolution qui, bien que suivant notre conviction profonde elle ne doive que modifier la forme temporelle de la papauté, s'attaque pourtant à une des formes les plus anciennes, les plus achevées du christianisme, et renverse l'œuvre des siècles en portant l'alarme dans les consciences!

Il faut surmonter sans doute cette timidité, qu'on pourrait dire religieuse : il faut la vaincre dans l'intérêt des consciences troublées par la nouveauté et par la grandeur du problème. Ce problème, les événemens l'ont mis à l'étude et en pressent la solution en dépit des volontés humaines. Croirait-on qu'il fût habile, sage, honnête même, oserais-je dire, de laisser écouler le torrent des faits en s'entêtant dans une immobilité fataliste? De quoi ont servi les protestations chagrines à ceux qui depuis trois années se sont mis à la queue des événemens? Les esprits éclairés qui croient défendre les

vrais intérêts du catholicisme en donnant la réplique aux faits par ces éloquentes, mais impuissantes protestations, pensent-ils qu'ils n'eussent pas mieux agi, si, plus alertes, ils eussent devancé les événemens pour les regarder en face, en saisir le caractère, en déterminer les conséquences? Ce n'est en effet qu'à cette condition que l'on peut avoir quelque influence sur la direction des affaires humaines. Le moment est venu de renoncer, pour la question romaine, à une aveugle et stérile tactique qui consiste à attendre que le fait soit accompli pour le maudire en le subissant. La continuation de l'occupation de Rome par nos troupes laisse encore un court intervalle à l'emploi des moyens moraux par lesquels peut se préparer la solution équitable de la question. C'est ce répit que, pour notre compte, nous allons essayer de mettre à profit. Nous le ferons en nous aidant des idées qu'a bien voulu nous communiquer un Romain des plus distingués, qui a longtemps réfléchi sur ces graves matières. Notre correspondant a eu l'honneur de faire partager ses opinions à M. de Cavour; il les a même essayées sur l'esprit des membres les plus éclairés et les plus pieux de la cour de Rome, et il voudrait qu'elles fussent exposées en France, où tant de choses ont été dites sur la question romaine, « une question, nous écrit-il, qui, après tout, me concerne un peu plus que ceux qui s'en sont occupés chez vous. »

Les Romains sont à coup sûr plus intéressés que nous à la solution de la question romaine; cette solution est pourtant entre les mains de la France. En attribuant à la France une si grande influence sur le maintien ou la cessation du pouvoir temporel de la papauté, nous n'entendons point faire allusion à la forme matérielle et brutale de cette influence, à celle qui s'exerce par la présence de notre drapeau à Rome, ou qui pourrait se manifester par la retraite de nos troupes, à celle en un mot qui dépend des résolutions du gouvernement français. Nous voulons parler uniquement de notre influence morale. C'est dans l'opinion publique de la France, nous irons plus loin, c'est dans l'opinion des catholiques français qu'il importe que la question du pouvoir temporel de la papauté soit résolue. L'opinion des catholiques français a certainement été sans efficacité pour prévenir ou arrêter le mouvement national italien, qui n'a plus aujourd'hui à réclamer que la sécularisation de Rome; mais cette opinion a jusqu'à présent pesé d'un grand poids dans les conseils de la cour romaine. Elle a encouragé le gouvernement pontifical dans sa funeste politique de résistance, elle n'a que trop malheureusement contribué à le détourner de toute pensée de transaction avec le gouvernement nouveau de l'Italie. C'est à cette opinion que nous voulons loyalement nous adresser.

Nous nous souvenons des paroles que Bossuet écrivait au cardinal d'Estrées au temps des disputes de 1682 : « Les tendres oreilles de Rome veulent être ménagées. » Alors pourtant Rome était encore puissante. Malgré le conflit qu'elle engageait avec Louis XIV dans le domaine du temporel, elle pouvait espérer de voir le protestantisme expulsé de France : elle allait assister à la révocation de l'édit de Nantes; elle avait quelque raison de croire qu'un souverain catholique étoufferait bientôt le protestantisme au cœur de l'Angleterre. Si à cette époque la bienséance et la politique conseillaient pourtant les ménagemens envers la cour romaine, les circonstances actuelles, nous le savons et nous le sentons, circonstances si fâcheuses pour l'antique papauté temporelle, commandent des attentions plus respectueuses, des précautions plus tendres encore, dans le langage que l'on se croit autorisé à lui tenir. Il n'est qu'équitable, suivant nous, d'étendre ces ménagemens aux catholiques français, qui ont si vivement épousé la cause du pouvoir temporel. Nous le pouvons d'autant mieux, qu'il nous est facile de nous rendre compte des sentimens, des intérêts, des griefs particuliers qui ont agi sur les catholiques français, et les ont en quelque sorte conduits au point de vue d'où ils envisagent maintenant la question romaine.

Il est bon en toute controverse, et dans celle-ci plus qu'en aucune autre, d'entrer dans les raisons de ses adversaires. Les opinions en politique sont toujours complexes; plusieurs causes d'inégale importance concourent à les former : les circonstances diverses en varient le caractère; les accidens leur impriment des impulsions qui souvent ne correspondent point aux intérêts sur lesquels elles sont fondées; les passions naturellement excitées s'y mêlent à la raison et lui viennent faire violence. Les esprits de bonne foi ne peuvent ni s'indigner ni s'étonner à la vue de l'alliage qui s'introduit ainsi dans les opinions. C'est par l'analyse de cette diversité d'élémens qui agissent sur la formation et la conduite des opinions qu'on s'explique un des phénomènes les plus singuliers et pourtant les plus fréquens de l'histoire : je veux dire la contradiction qui se manifeste si souvent entre les résultats que les opinions actives produisent et les fins qu'elles s'étaient proposées. La position de l'église et des catholiques de France dans la question romaine doit être ainsi expliquée.

Tout le monde sait que, depuis la révolution française, l'ultramontanisme a gagné chez nous à peu près l'universalité du clergé et des laïques qui dans nos luttes politiques se sont efforcés de représenter et de défendre les intérêts de l'église. L'ultramontanisme du clergé et du parti catholique français a souvent excité la surprise des clergés étrangers et même des églises italiennes. Cet entraîne-

ment ultramontain de la France a eu pourtant une raison dont on ne saurait méconnaître la légitimité. C'est pour défendre la liberté du spirituel contre les empiétemens du pouvoir temporel que l'église de France est devenue ultramontaine. Avant 1789, l'église avait en France dans sa constitution des garanties d'indépendance envers le pouvoir qui lui font aujourd'hui défaut : les immunités dont elle jouissait vis-à-vis du pouvoir lui permettaient de garder vis-à-vis de Rome cette attitude indépendante et respectueuse que l'on définissait par le nom de gallicanisme. La révolution et surtout les gouvernemens qui en sont sortis ont profondément altéré cette situation. L'église a cessé d'avoir les conditions matérielles de l'indépendance; elle a même perdu quelques-unes des conditions morales de sa liberté, en se trouvant annexée à la centralisation administrative exagérée qu'ont organisée la république et l'empire. Par une réaction naturelle, l'église de France, jalouse de son indépendance, en a cherché la revendication en s'unissant de plus en plus à une centralisation d'une autre nature, qui absorbe dans l'autorité de la cour de Rome l'ancienne autonomie des églises particulières : elle s'est faite ultramontaine. L'excès a appelé l'excès; mais si l'on veut être juste, si l'on veut sincèrement se rendre compte du mouvement qui a fini par s'emparer du clergé et des apologistes laïques du catholicisme en France, il faut en voir où nous les signalons la cause et l'origine. L'ultramontanisme français a eu pour cause véritable le souci de l'indépendance de l'église : en exaltant à outrance l'autorité de Rome, en exagérant toutes les prétentions de la papauté, l'ultramontanisme au fond poursuivait à sa manière, suivant le tour de la circonstance et l'impulsion du moment, l'accomplissement de la convention sur laquelle repose le christianisme, convention qui sépare le spirituel du temporel et réclame l'indépendance de l'église, convention divine et sainte suivant les uns, mais auguste pour tous, car elle a introduit dans la civilisation moderne un souffle impérissable de liberté.

Nous nous exposons à être accusé de soutenir un paradoxe en attribuant au désir généreux d'assurer l'indépendance du spirituel les progrès que l'ultramontanisme a faits dans ce siècle au sein du clergé français. Nous avons pourtant le sentiment que nous sommes dans l'exacte vérité. On ne perd rien, quand on recherche soi-même avec désintéressement la vérité dans la discussion, à reconnaître les nobles mobiles qui seuls peuvent entraîner des multitudes d'esprits et susciter de grands mouvemens d'idées. Si l'on tient à comprendre la position des catholiques français dans la question romaine, la justice veut que l'on aille encore plus loin.

Cherchant dans la papauté la garantie de leur indépendance re-

ligieuse et de ce qui est leur véritable liberté de conscience, les catholiques français ont été logiquement conduits à attacher une importance singulière au pouvoir temporel de la papauté. Dans la sphère des choses humaines, la forme suprême de l'indépendance est la souveraineté. Le pape, chef de l'église catholique, étant en même temps souverain temporel, possédait aux yeux des catholiques cette garantie formelle de l'indépendance humaine. L'autorité que les catholiques reconnaissent dans le pape et l'indépendance religieuse que cette autorité suppose sont, il est vrai, placées par eux bien au-dessus des fragiles conditions auxquelles s'attache l'indépendance humaine. C'est en effet une autorité surhumaine que les catholiques reconnaissent dans le souverain pontife; d'après la croyance catholique, ce sont des promesses divines qui assurent l'autorité et par conséquent la liberté pontificales. Et qu'est-ce auprès de telles promesses que la condition essentiellement contingente de ces expédiens variables qui s'appellent en ce monde des souverainetés? Cependant la souveraineté temporelle du pape était un fait. Ce fait, quelque contestable qu'en fût l'importance réelle, était aux yeux des catholiques un surcroît de garantie humaine ajouté aux garanties surhumaines d'indépendance qu'ils attribuent à la papauté. Ce n'était pas d'eux évidemment qu'il fallait attendre la suppression spontanée de ce fait; ce n'étaient pas eux qui pouvaient en contester la légitimité. L'émotion dont ils ont été saisis en le voyant mis en péril était au contraire naturelle.

Il faut faire encore la part des causes immédiates de l'ébranlement de la papauté temporelle, des circonstances au milieu desquelles cet ébranlement s'est opéré, et des dispositions dans lesquelles ces causes et ces circonstances sont venues surprendre les catholiques français. Nous entrons ici sur le terrain politique. Les événemens qui, depuis 1859, ont changé la face de l'Italie ont été pour les catholiques de France une surprise, c'est le mot, un vrai coup de tonnerre dans un ciel serein. Ce serait, on en conviendra, exiger l'impossible de la nature humaine que de vouloir que les catholiques français eussent jugé les questions soulevées par la guerre de 1859 avec une impartialité philosophique, en se plaçant exclusivement au point de vue des besoins, des intérêts et des vœux de l'Italie, et qu'avec un désintéressement angélique ils eussent condamné ce qu'ils étaient habitués à regarder comme leur cause même. Il ne faut pas attendre de tels miracles d'abnégation de la part des corps ou des hommes réunis en partis pour la défense d'une cause. Il ne faut pas leur demander avec sévérité la prévoyance et les condescendances que la prévoyance inspire. La prévoyance en politique est le don de quelques personnes; les corps, les partis,

les masses, ne l'ont jamais. Leur obstination se justifie même par des motifs respectables. Les associations d'idées et d'intérêts qui forment les opinions collectives entrelacent les âmes par mille liens enchantés; couper soi-même ces racines invisibles où l'on a puisé la vie morale est un suicide qui surpasse la force ordinaire de l'homme. Les associations militantes, religieuses ou politiques, ne se laissent dompter que par la nécessité, lorsque la nécessité s'impose à elles avec l'inexorable puissance du fait consommé. Ainsi au commencement des révolutions d'Italie les catholiques de France, à peu d'exceptions près, ne pouvaient guère les apprécier que du point de vue auquel l'église de France s'était accoutumée à juger ses propres intérêts.

Ce point de vue fondamental, devenu, pour les motifs que nous avons dits, ultramontain, était naturellement le maintien du pouvoir temporel du pape; mais l'opinion des catholiques français sur l'importance du pouvoir temporel a été aigrie, exaspérée, pourrait-on dire, par des circonstances particulières. Ces circonstances sont les promesses que le clergé français avait reçues au commencement de la guerre de 1859, et la position que la masse du parti clérical avait prise dans notre politique intérieure avant cette époque. Les déclarations du gouvernement français au début de la campagne avaient donné à croire aux catholiques que le pouvoir temporel du saint-père n'aurait rien à souffrir de cette guerre. La suite a prouvé que dans cette révolution les événemens ont été ou plus francs ou plus forts que les hommes, et la déception dont ils sont victimes a redoublé l'irritation des catholiques contre les hommes et contre les événemens. La masse du parti clérical se plaint d'une déception d'une autre sorte, et pour celle-là c'est lui-même, à notre avis, qu'il devrait surtout accuser. Cette méprise, douloureusement ressentie par le parti clérical français, provient en effet de l'illusion qu'il avait nourrie sur sa position vis-à-vis du pouvoir. Nous pensons avoir le droit de le dire au parti catholique sans l'offenser : sa conduite politique en France a été de notre temps bien pauvrement inspirée. Nous avons vu l'ultramontanisme aller en politique aux plus contraires excès. Il y a eu une époque, qui n'est point éloignée de nous de la mesure d'une vie d'homme, où l'on tentait d'appuyer l'autel sur le trône. Dans la première phase de son ultramontanisme, qui a laissé au sein du clergé des traces si profondes, M. de Lamennais prêchait l'absolutisme théocratique. Dans la seconde phase de sa carrière, cet orageux esprit invoqua la liberté illimitée et s'emporta jusqu'à l'extrême démocratie. Ce brusque revirement, promptement désavoué par Rome, n'eut point la même force de prosélytisme que le premier ultramontanisme lamennaisien.

Il ne resta dans le catholicisme politique et militant qu'un petit nombre d'esprits, nous allions dire de tempéramens, enclins au libéralisme. Cependant le prosélytisme religieux n'eut rien à perdre à la pratique des institutions libres. Ce qu'il put gagner en force morale sous le régime de 1830 est dans toutes les mémoires; ce qu'il obtint sous la république frappe encore les yeux. La majorité du clergé et le gros du parti catholique eurent-ils la clairvoyance de leurs véritables intérêts? comprirent-ils ce que leur rapportait la liberté politique? Non, ils pourchassèrent jusqu'à la mort le gouvernement de 1830 et la république. Les institutions libérales avaient été surtout fécondes pour eux; ils les virent briser avec une insultante joie. Tombant, à l'égard de la vérité politique, dans un scepticisme brutal, oubliant même le lien sacré qui unit la politique à la morale, ils affectèrent de ne chercher dans les diverses formes d'institutions que des expédiens à leur usage, et parmi ces expédiens ils eurent le triste courage de préférer avec ostentation ceux qui, dans leur espérance, paraissaient devoir leur assurer un facile triomphe en les affranchissant des labeurs qu'il faut soutenir et des blessures que l'on est exposé à recevoir dans les luttes à armes égales. Il y eut sans doute parmi les catholiques une petite élite qui ne se laissa point tenter aux séductions de la fortune : nous admettons qu'à mesure que l'expérience marchait et que les désenchantemens se sont succédé, ce groupe a dû progressivement s'accroître; nous ne pensons point pourtant que cette épreuve ait ramené la masse du parti clérical à des sentimens plus justes envers la liberté. Nous ne serions pas surpris que le plus grand nombre dans ce parti n'en fût encore à compter pour relever ses affaires sur un *évêque* quelconque *du dehors*. Quoi qu'il en soit, il est aisé de comprendre le trouble et l'amertume que des erreurs de cette sorte ont dû jeter dans les jugemens portés par le parti clérical français sur la question italienne et sur la question romaine.

On voit assez que nous ne sommes point disposé à diminuer ou à travestir les mobiles qui dirigent le parti catholique dans la controverse où s'agite le sort du pouvoir temporel de la papauté. Nous reconnaissons la légitimité de ce qu'il y a d'essentiel dans cette opinion, à savoir le principe de l'indépendance du pouvoir spirituel. Nous ne méconnaissons pas ce qu'il y avait de plausible dans la garantie prêtée à l'indépendance du pouvoir spirituel par les attributs de la souveraineté temporelle tant que cette souveraineté était incontestée, et n'était point répudiée par ceux sur lesquels elle s'exerçait. Nous accordons que la question italienne et la question romaine, qui en est le suprême élément, ont été engagées d'une façon qui a pu mécontenter justement les catholiques fran-

çais. Nous ne nous posons point en apologiste de tous les procédés qui ont été employés dans la question italienne; nous abandonnons les hommes aux rancunes, aux ressentimens, à la colère même, si l'on veut, des catholiques. La hauteur des intérêts principaux engagés dans ce problème nous permet de faire bon marché des points secondaires. Mais, après leur avoir fait toutes ces concessions, nous pensons avoir le droit de rappeler les catholiques eux-mêmes à la considération de ces intérêts primordiaux au nom desquels ils prétendent agir. Les tenant pour sincères, nous nous croyons autorisé à leur dire : « Prenez garde de sacrifier dans votre cause le principal à l'accessoire. Certains acteurs dans les récens événemens d'Italie ont manqué, dites-vous, aux paroles qu'ils vous avaient données, ont trompé la confiance que vous aviez placée en eux : dénoncez leur duplicité, retirez-leur votre confiance, soit; mais, dans une question où il va des plus vitaux intérêts de votre foi, n'allez pas jusqu'à vous laisser distraire du fond des choses par la diversion des questions personnelles. De mauvais moyens, à votre gré, ont été mis en usage : condamnez-les; mais n'allez pas vous laisser offusquer sur le caractère peut-être providentiel des résultats par le vice des procédés, vous surtout dont les théologiens sont si ingénieux à expliquer par quel art mystérieux et sûr Dieu sait faire servir le mal à la production du bien. Revenez à la grande et véritable question, à celle qui vous est posée par des événemens pressans, par une nécessité irrésistible; appliquez-vous à l'examen des conditions essentielles de l'indépendance du pouvoir spirituel. La souveraineté temporelle était à vos yeux une des garanties de cette indépendance; la suppression de cette souveraineté vous choque comme une innovation dangereuse. Nous ne disons point que votre opinion ait été jusqu'à ce jour déraisonnable, et nous comprenons la défiance et la répugnance que les innovations vous inspirent; mais la nécessité parle, la puissance temporelle est déjà démembrée : ce qu'il en reste ne peut plus satisfaire votre théorie et ne saurait durer qu'en prolongeant, pour une nation en révolution, pour l'Europe, pour le catholicisme lui-même, une situation pleine de périls et de maux. Pour relever la papauté temporelle, n'est-il pas dès à présent visible qu'il faudrait un miracle? Est-ce un miracle que vous attendez? Vous professez que l'église, incorruptible dans sa doctrine, s'est toujours prêtée avec une souplesse merveilleuse dans ses élémens variables aux nécessités diverses des temps et des lieux. Le pouvoir temporel a été précisément un des appendices variables de l'église, puisqu'il n'a point toujours existé et qu'il a éprouvé dans le cours de son existence des modifications nombreuses. Il y a plus : le pouvoir temporel, avec ses accidens, a réagi à son tour sur les

formes de l'église et a introduit dans sa constitution des modifications dont la sanction du temps n'a point toujours justifié la valeur. Là où il a été innové dans le cours des siècles, est-il interdit d'innover encore? S'il est démontré que les nécessités du gouvernement temporel ont altéré défavorablement l'économie du gouvernement spirituel, n'est-il point permis de rechercher ce que le spirituel pourrait gagner à être affranchi des nécessités du temporel? Voilà la question dans sa vérité et dans sa grandeur; c'est en ces termes que, dans leur sollicitude pour les intérêts permanens de leur foi, les catholiques éclairés doivent commencer dès à présent à l'envisager. L'église n'a pas le droit de compter sur des miracles dans l'ordre de ses conditions temporelles, accidentelles, changeantes, qui est régi par les lois générales de l'humanité et de l'histoire. En acceptant les changemens que ces lois lui imposent, les épreuves peuvent devenir pour elle des crises salutaires de régénération et de rajeunissement; voilà le seul miracle auquel elle doive aspirer. »

C'est ce que, pour notre compte, nous croyons pouvoir démontrer en examinant rapidement la condition générale de la hiérarchie romaine dans les pays catholiques, les changemens que la possession du temporel a introduits et dans cette hiérarchie et dans l'économie du pouvoir spirituel, la situation faite aujourd'hui à la papauté par l'association du temporel au spirituel, enfin la solution qui répond le mieux à la fois aux intérêts du catholicisme et à l'esprit des sociétés modernes.

II.

Un caractère extérieur a plus fortement distingué l'église romaine des religions de l'antiquité et des autres églises chrétiennes. Dans celles-ci, le sacerdoce a été ou est toujours national; de là les relations intimes qui l'unissent ordinairement au gouvernement qui représente le pays. Là le sacerdoce ressent les mêmes influences que la nation, a les mêmes besoins, obéit aux mêmes instincts, suit les mêmes inspirations. Telle était la condition des sacerdoces antiques; telle est celle de la plupart des églises chrétiennes, de l'église orientale, des églises protestantes. La condition même des clergés de ces églises les empêche de s'éloigner jamais beaucoup des voies dans lesquelles marche la nation à laquelle ils appartiennent.

Telle n'est point la situation du clergé catholique romain. Ce clergé, répandu sur différens pays, dominant religieusement diverses nations qui ne sont même pas toutes de race latine, se reconnaît à ce trait, qu'il forme un seul corps, ayant partout, malgré la diversité des contrées, mêmes principes, mêmes doctrines, mêmes

tendances, et jusqu'à un certain point des intérêts identiques. En tout pays, il a du moins cette uniformité, qu'il relève d'un chef étranger, vivant au dehors, placé ainsi hors du cercle des besoins, des instincts et des tendances de la nation particulière dont le clergé fait partie, chef étranger, qui a pour règle de ses appréciations, de ses jugemens et de sa conduite des principes, des intérêts ou des nécessités qui, on l'admettra du moins pour l'ordre temporel, peuvent être fort éloignés des pensées et des mobiles d'action de tel ou tel des peuples dont il dirige le gouvernement spirituel. Voilà le fait dans sa simplicité. Nous nous bornons à le rappeler sans arrière-pensée et sans prévention défavorable à l'église catholique romaine. Ce fait s'explique au contraire par les plus nobles origines du christianisme.

Dès le commencement, le christianisme eut la haute et vaste ambition qui était pour ainsi dire inhérente à ses doctrines. Il n'était pas, comme les religions antiques, un amas de rites et de superstitions ayant perdu, s'ils l'avaient jamais eue, la vertu d'améliorer les hommes et les sociétés. Avec son spiritualisme élevé et sa sublime morale, le christianisme parlait à l'homme tout entier, s'emparait de lui et devait pénétrer dans la vie civile et sociale des peuples. Cette vertu civile et sociale du christianisme fut aperçue instinctivement dès l'origine par le gouvernement de l'empire romain, et, au sein de la société polythéiste la plus tolérante qui ait jamais existé, provoqua contre la religion nouvelle ces persécutions féroces qui, au lieu d'abattre la foi chrétienne, ne servirent qu'à en démontrer la valeur morale, à en exciter l'énergie, à en hâter le triomphe. L'influence civile et sociale qui appartenait à l'esprit du christianisme dut dès le principe assurer au sacerdoce chrétien une importance, une prépondérance extraordinaires. Les circonstances politiques que le monde traversait alors contribuèrent encore à grandir le rôle de la hiérarchie chrétienne.

L'empire romain se décomposait sous l'étreinte de l'absolutisme et de la centralisation, deux causes de mort auxquelles ne résistent pas les sociétés les mieux douées. Constantin, ne trouvant plus de ressources suffisantes pour s'opposer aux irruptions des Barbares dans l'Occident, où la centralisation plus forte avait plus promptement usé les ressorts de la vie, eut la pensée d'aller demander ces ressources à l'Orient, où la civilisation grecque n'avait jamais admis dans toute leur étendue les principes de la centralisation latine. Ce fut sans doute la préoccupation politique qui le décida à porter à Byzance le siége de l'empire. On veut, dans certaines publications récentes, qu'il ait fui Rome de peur d'y être éclipsé par la grandeur du pape : explication puérile, où l'on oublie

que la pensée politique qui dirigea Constantin n'était point neuve dans l'empire, et avait été conçue par Dioclétien, peu suspect assurément de tendresse pour les chrétiens et de vénération pour les papes, lequel avait eu le projet de désigner une nouvelle capitale et de la fixer à Andrinople ou à Césarée. Or, tandis que la liberté périssait dans l'empire, elle se réfugiait ou, pour mieux dire, elle naissait au sein de l'église. Pour la première fois, les principes de la spontanéité humaine et de la liberté morale s'y allumaient au foyer d'une religion. Le principe de l égalité des hommes devant Dieu, qui devait un jour s'emparer de la société civile et y introduire l'égalité devant la loi, était vivant dans l'église chrétienne. L'église nourrissait aussi dès lors cet autre principe de l'égalité et de la fraternité des nations qui devait enfanter plus tard les droits des peuples, que la tâche de notre siècle est de faire prévaloir. L'église en outre avait un autre principe de vie, elle vivait du principe d'élection. Les évêques puisaient dans l'élection cette force vivace qui s'était éteinte dans la société civile sous le poids de la centralisation et du despotisme. Ce furent les véritables sources de la puissance et de la grandeur du sacerdoce chrétien. Les Barbares arrivent, la puissance centrale tombe, l'empire est effacé de l'Occident. La puissance des évêques demeure seule debout, car c'était dans l'empire la seule force qui procédât de la spontanéité humaine, qui vécût par la liberté, qui se retrempât sans cesse par l'élection dans le peuple. Aussi l'évêque nous apparaît partout durant l'invasion des Barbares comme le représentant, le patron, en même temps que le pasteur des populations conquises, et comme un médiateur entre les villes subjuguées et les conquérans.

Ainsi s'exerça l'influence et s'agrandit le rôle vivace de la hiérarchie catholique et de la papauté jusqu'au moyen âge; ainsi, par la médiation du sacerdoce et de l'épiscopat chrétiens, les gouvernemens des successeurs des Barbares, représentans de la conquête, s'imprégnèrent progressivement de la civilisation des vaincus. La conquête avait été accomplie par des tribus diverses : l'Europe s'était de la sorte trouvée partagée en plusieurs nationalités et constituée sous des gouvernemens différens; mais les vaincus, fils de l'empire unique, reconnaissaient toujours avec un sentiment de consolation et de fierté l'ancienne unité survivant dans l'unité de l'église, dans cette organisation sacerdotale et épiscopale reliée à un pouvoir unique et central, celui du pape. C'était aussi pour les clergés locaux un grand avantage de pouvoir au besoin recourir au patronage d'un chef vénéré, dont l'éloignement augmentait le prestige. Au milieu des luttes où les engageaient fréquemment leurs intérêts et ceux des populations qu'ils représentaient, ils trouvaient une

grande force dans ce recours extérieur, et ils concouraient naturellement à soutenir et accroître un pouvoir lointain, qui fortifiait leur propre puissance.

Il faut se garder de confondre cette organisation de l'église après l'invasion et aux débuts du moyen âge avec le mécanisme ecclésiastique que nous avons sous les yeux. Dans les luttes où s'organisa l'église pendant la première partie du moyen âge, l'intérêt politique était le plus souvent le mobile principal sous l'apparence religieuse : au fond, c'était la grande lutte de la race conquise et de la race conquérante. Les intérêts généraux, qui prenaient la papauté pour organe, couvraient les intérêts locaux, défendus par les évêques. Quelquefois la papauté se servait de ces intérêts locaux pour s'agrandir; le plus souvent c'était l'élément romain, survivant et se débattant çà et là sur la surface de l'Europe, qui cherchait dans la papauté un moyen de résistance ou d'ascendant et un surcroît de force morale. L'organisme de l'église dans ces temps de barbarie se prêtait admirablement aux efforts de vie qui de la circonférence venaient retentir au centre. Les conciles étaient alors pour l'église le grand moyen de concert et de gouvernement. Or, si les conciles étaient formés par les évêques, ceux-ci étaient élus par les peuples; ils étaient par conséquent les représentans et les mandataires des idées et des intérêts des populations. La papauté, elle aussi, était élective. L'obéissance à l'église n'était donc alors que le triomphe même des idées et des intérêts populaires, dont l'autorité de l'église, au moyen des divers degrés d'élection et de représentation, était une émanation véritable. Il faut bien s'entendre quand on dépeint le moyen âge comme l'époque de la soumission absolue de l'univers à Rome. C'est le contraire qui serait plutôt la vérité : le moyen âge a été l'époque, à proprement parler, de la soumission ou, si l'on veut un mot plus respectueux, de l'acquiescement de Rome aux idées de l'univers, manifestées par une série de représentations : les conciles, l'épiscopat électif, les clergés locaux.

Mais depuis ce temps une immense révolution s'est accomplie lentement dans l'église et dans la papauté. La civilisation renaissante rendit peu à peu les relations de peuple à peuple plus délicates et plus compliquées. Les nationalités prirent une assiette plus définie, et la réunion des conciles universels devint chaque jour plus difficile. A mesure que les diverses sociétés politiques et civiles se délimitaient avec une netteté plus grande et accusaient davantage les traits qui les distinguaient les unes des autres, une tendance correspondante se prononça dans l'église et dans la papauté. L'action de la circonférence sur le centre alla en diminuant; l'action du centre sur la circonférence alla en augmentant au sein de la société chré-

tienne. Il se fit un mouvement de centralisation où l'initiative du pontificat romain dut gagner tout ce que perdait l'initiative locale et populaire. Au système des premiers temps de l'église, système que dans le langage politique de nos jours on appellerait libéral, puisqu'il entretenait la spontanéité et la vie universelle dans la chrétienté, puisqu'il était le catholicisme dans le vrai sens du mot, se substitua peu à peu au profit de Rome un système de centralisation. Ce mouvement fut secondé par la diffusion des ordres religieux démocratiques, indépendans de l'épiscopat. A mesure qu'il se développa, on vit s'altérer dans l'église le principe électif, on vit l'élection des évêques passer successivement des peuples aux clergés, puis aux chapitres, enfin aux rois et aux papes. L'église devint elle-même une monarchie, et la papauté finit par être une sorte de royauté absolue. Le romanisme, ou ce que l'on appelle chez nous l'ultramontanisme, prit la place du catholicisme primitif. Nous ne voulons pas traiter ici une question d'histoire ecclésiastique : nous n'essaierons donc pas d'indiquer par quelle succession de faits, par quelle dégradation de nuances s'opéra cette grande et lente altération du gouvernement de l'église, qui d'ailleurs concordait avec les changemens analogues qui s'accomplirent dans la société civile et politique européenne. Nous nous contentons de signaler cette révolution, œuvre du temps. On n'en peut nier le caractère et le résultat général. Pour en démontrer la réalité, il n'est point nécessaire de faire appel aux lumières des écoles historiques et critiques de ce siècle : il suffirait de confronter avec ce qui existe ce qui est rapporté sur les commencemens de l'église par l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury.

III.

La révolution que nous venons de signaler et qui s'est accomplie à travers le cours des siècles au sein du gouvernement de l'église et dans la papauté est assurément d'une grande conséquence. Elle prend un aspect plus grave encore si on la rapproche d'une autre altération qui s'opéra simultanément, sinon dans le principe, du moins dans le caractère et dans l'action de la papauté.

Nous venons de voir le pouvoir se déplacer dans le gouvernement de l'église, et, de l'épiscopat élu uni au pape, élu également, passer au pape seul, l'élément populaire demeurant éliminé de l'élection des évêques et du pape. C'est là sans doute un changement considérable. Si du moins il n'y eût eu que celui-là, le pouvoir ne sortait point des mains ecclésiastiques, et son action ne s'exerçait que pour les intérêts de l'église; mais, par une révolution qui ne fut pas moins

lente que la première à se consommer, et qui se produisit par un mouvement parallèle, un autre caractère vint s'ajouter dans le pape au caractère pontifical. Il ne fut plus seulement le chef de l'église, à la fois évêque de Rome et pontife de la catholicité; il devint prince laïque, souverain territorial, monarque régnant sur une petite population, soumis dès lors non-seulement à tous les devoirs qui lient un prince laïque envers ses sujets, mais à toutes les obligations fondées sur le droit public qui lient entre eux les souverains, — les souverains dont plusieurs, par les croyances qu'ils professent, sont en même temps les sujets du pape au point de vue religieux.

Nous ne nous appesantirons point sur l'histoire du pouvoir temporel des papes. On veut en voir les premiers germes au VIIIe siècle, sous le pontificat de Grégoire II, dans une juridiction accordée volontairement par les populations à l'évêque de Rome, juridiction qui d'ailleurs ressemble à celle qui en ce temps-là était partout attribuée aux évêques. On ne voit un véritable pouvoir exercé sur Rome par les papes, d'accord au surplus avec le patrice, le sénat ou toute autre magistrature, que dans le Xe et le XIe siècle, au milieu de criminels désordres et de la corruption la plus honteuse et la plus révoltante. Ce n'est qu'après les conquêtes de Riario et de César Borgia que vers la fin du XVe siècle la cour de Rome, héritant de ce butin de trahisons et de crimes, s'empare des Romagnes, des Marches et de l'Ombrie, et y exerce une vraie souveraineté, souveraineté limitée toutefois par des institutions plus ou moins libérales, qui allaient par exemple, à Bologne, jusqu'au partage du pouvoir entre le pape et les magistrats municipaux. Depuis la restauration de 1814, la papauté a repris les états de l'église sans tenir compte des institutions antérieures à la révolution française, en les regardant comme des pays conquis et assujettis sans condition, en les gouvernant à son bon plaisir, avec l'autorité la plus arbitraire et la plus absolue.

Le gouvernement de l'église devait inévitablement être affecté par l'adjonction d'un principat temporel à l'institution primitivement toute religieuse de la papauté. Il n'est point nécessaire de chercher pas à pas dans l'histoire les diverses traces de l'influence que les intérêts du pouvoir temporel ont exercée sur le gouvernement religieux de l'église : nous nous contenterons de mettre en lumière les deux résultats les plus généraux et les plus apparens de cette influence, ceux qui sont aujourd'hui visibles et dans l'institution de la papauté et dans la constitution du corps qui fournit à l'église des papes et à la papauté son conseil permanent, nous voulons parler du cardinalat. Il est évident que les intérêts du prince temporel, que les nécessités auxquelles est assujetti le pouvoir politique, ont dû constamment agir sur le pontife. Il a fallu trouver des combinaisons, des compro-

mis, pour concilier tant bien que mal deux vocations d'un ordre si différent et deux natures d'intérêts qui peuvent être si divergentes. Il est malheureusement certain que dans ces compromis l'intérêt véritablement religieux est celui auquel ont été imposés les plus grands sacrifices.

Parmi ces sacrifices, le plus important est celui qui a resserré dans les bornes de l'Italie le personnel où la papauté se recrute. Quoi de plus contraire qu'un tel fait au génie cosmopolite du catholicisme? Quoi de plus antipathique à la nature d'un pontificat alimenté par l'inspiration divine que de tracer à cette inspiration des limites et de la contraindre à ne trouver ses élus qu'au sein d'une seule nation, la nation italienne? Ainsi l'a voulu pourtant la nécessité politique, et telle est la condition que l'intérêt du pouvoir temporel a imposée au génie et à l'intérêt catholiques. Le chef d'une principauté italienne ne pouvait décemment être un étranger : il a fallu en conséquence que le chef de l'église universelle fût un Italien. Nous savons bien que l'exclusion qui ferme la papauté aux candidats étrangers à l'Italie n'est point formulée en loi. Elle n'est pas une loi, mais elle est un fait : c'est la pratique des trois derniers siècles. Cette pratique est née au moment où le pouvoir temporel a été véritablement constitué, et ce qui prouve qu'elle est une des charges que les nécessités du pouvoir temporel font porter à l'église, c'est qu'on ne s'en est pas départi une seule fois depuis trois cents ans, et qu'elle a régné jusqu'à ce jour. On a imaginé un correctif à cette pratique; mais ce correctif n'est qu'une nouvelle servitude infligée à l'intérêt religieux, et c'est encore la liberté de l'église qui en a fait les frais. Le pape était Italien, le pape était souverain d'un état; la raison politique a dit que ce prince, investi d'une double autorité, enclavé dans le système politique d'une région particulière, pourrait bien avoir des vues et des desseins capables de troubler la paix des autres états et des autres princes. L'on a donc trouvé naturel et légitime que les autres princes et les autres états catholiques intervinssent dans l'élection des papes en exerçant une fois par conclave le droit de veto ou d'exclusion. Ainsi les élus du Saint-Esprit, par cela seul qu'ils sont devenus chefs d'un pouvoir temporel, ont été obligés de soumettre au contrôle des autres pouvoirs temporels la liberté du Saint-Esprit dans l'élection des papes. Conçoit-on une concession plus répugnante à l'indépendance de l'église, plus humiliante pour la liberté religieuse, plus sacrilége, dirait-on, si l'on se croyait autorisé à parler au nom de la foi catholique?

Voilà le pontificat suprême du catholicisme affaibli et restreint dans son origine et son essence par les exigences du pouvoir temporel. Après la papauté, il n'y a pas dans l'église d'institution plus

haute que le sacré collége, pépinière des papes et leur conseil permanent dans l'administration des affaires ecclésiastiques. La nature et la composition du sacré collége n'ont pas été moins gravement altérées par les nécessités du temporel. Le gouvernement politique d'un état est une œuvre laïque de sa nature; à faire des œuvres laïques, on devient nécessairement laïque en dépit de la dénomination et du costume. Le gouvernement temporel devait donc introduire dans la cour de Rome un élément essentiellement laïque, et à la faveur de la confusion des deux pouvoirs, cet élément laïque devait fatalement s'insinuer dans le gouvernement même de l'église. C'est ce qui est arrivé par la carrière de la prélature et par le recrutement du sacré collége au sein des prélats. Ceux-ci sont les fonctionnaires du pouvoir temporel : ils n'ont d'ecclésiastique que la robe et le célibat; ils peuvent n'être pas dans les ordres. Ce sont des préfets, des gouverneurs de province (légats ou délégats); ils deviennent des ministres de la police (*governatore di Roma*), de la guerre (*prefetto delle armi*); ils sont magistrats (*auditore di Rota*), préfets des eaux et forêts ou des archives, administrateurs d'hôpitaux (*prefetto delle acque, degli arcivi, commendatore di San Spirito,* etc.). Le cardinalat est le couronnement obligé de ces carrières toutes laïques. Au bout d'un certain temps passé dans ces emplois, ces fonctionnaires, qui n'ont jamais rempli de missions ecclésiastiques, doivent entrer dans le sacré collége. Le degré le plus élevé de l'apostolat, la charge la plus auguste sur laquelle s'appuie l'infaillibilité de l'église, sont ainsi marqués comme le dernier terme d'avancement et le bâton de maréchal des petits fonctionnaires administratifs ou politiques d'un petit état. Et qu'on ne veuille point atténuer la gravité de cette intrusion de l'élément laïque dans le gouvernement de l'église, qui a été la conséquence du pouvoir temporel. Depuis Sixte-Quint, l'église, dont la papauté a concentré en elle tous les pouvoirs, est gouvernée surtout par l'intermédiaire des congrégations de cardinaux, la plupart fondées par ce pape, et que les papes consultent toujours lorsqu'ils ont à prendre de graves décisions. En droit, sans doute le pape n'est point lié par l'avis des congrégations; mais en fait il n'y a pas d'exemple qu'un pape se soit écarté de la décision d'une congrégation, lorsque celle-ci y a persisté. Or les congrégations ne peuvent être formées que de cardinaux *in curia*, comme on dit à Rome, et parmi les cardinaux *in curia* sont en majorité ceux qui sont parvenus par les fonctions laïques au sacré collége. Il y a maintenant vingt-neuf cardinaux *in curia;* sur ce nombre, dix-sept ont eu une carrière exclusivement laïque; six ont parcouru une carrière mixte et ont rempli des fonctions laïques et ecclésiastiques; six seulement n'ont occupé que des emplois ec-

clésiastiques. On le voit donc, la majorité du sacré collége, qui, réparti en congrégations, décide des affaires ecclésiastiques, est l'émanation réelle du temporel; elle est formée de ces personnages étranges, à la fois faux laïques et faux ecclésiastiques, qui, avant d'être cardinaux, portaient le nom de prélats. On pourra équivoquer sur le mot, il est impossible de contester le fait : à coup sûr, cet élément qui domine parmi les cardinaux *in curia* est un élément étranger à l'église, à l'épiscopat, à la charge des âmes, à l'apostolat dont le sacré collége doit être la plus haute expression.

Montrons un autre effet de la confusion des deux pouvoirs, où les intérêts de l'église sont encore subordonnés à ceux du temporel. Comme chef de l'église et comme prince temporel, le pape, dans ses rapports avec l'étranger, se sert du même ministre, qui est en même temps le principal, sinon le seul ministre réel des affaires de l'état dont le pape est souverain. Le dualisme des fonctions qui se réunissent sur un pape prince temporel, dualisme aussi radical que celui qui sépare l'église de l'état, la révélation de la raison, la foi de la science, les choses de Dieu des choses du monde, vient ainsi s'incarner en un seul homme, dans la personne du secrétaire d'état. Le cardinal secrétaire d'état correspond avec tous les nonces et les ministres de la cour de Rome à l'étranger, et par là avec l'universalité des évêques. C'est lui qui, de l'univers catholique au pape et aux congrégations, rapporte les affaires, et c'est lui qui transmet les décisions des congrégations et du pape aux nonces et aux évêques. On saisit l'importance d'une pareille fonction au point de vue religieux, puisqu'elle est l'intermédiaire obligé du gouvernement de l'église. Le caractère de celui qui la remplit ne saurait être indifférent, et il semble que c'est surtout aux qualités et à la direction religieuses de sa vie que l'on devrait demander le signe de son aptitude. Depuis 1815, sauf de très courts intervalles, dans un espace de près d'un demi-siècle, la secrétairerie d'état a été gérée par des cardinaux. Cinq cardinaux ont occupé ce ministère, Consalvi, Bernetti, Albani, Lambruschini, Antonelli. Sur les cinq, un seul, Lambruschini, avait suivi tous les degrés de la carrière ecclésiastique : prêtre, théologien, évêque, nonce, archevêque, cardinal. Les quatre autres sortaient de la carrière civile et étaient parvenus au pouvoir et au cardinalat par les emplois laïques et la prélature. Quatre fois sur cinq, durant le dernier demi-siècle, c'est donc du pouvoir temporel qu'est sortie la direction suprême qui s'est étendue au gouvernement des affaires ecclésiastiques; quatre fois sur cinq, c'est le faux laïque ou le faux ecclésiastique, quelque définition qu'on en veuille donner, qui a eu dans les mains les relations de la papauté avec l'église. Aujourd'hui même, dans la crise que traverse le pouvoir de la papauté, c'est

l'élément fourni par le temporel qui domine le gouvernement de l'église, puisque le cardinal secrétaire d'état et la majorité des cardinaux qui forment les congrégations, au lieu de représenter la vocation sacerdotale et apostolique, sont sortis des carrières politiques et civiles.

Dans l'ordre de son organisation temporelle, variable, soumise à la mobilité des circonstances,—nous croyons avoir le droit d'exiger des plus orthodoxes qu'ils nous l'accordent, — l'église a subi la double et lente transformation dont nous avons indiqué les traits. Au lieu de se gouverner, comme à l'origine, par l'épanouissement universel de la foi au sein des peuples, au lieu de se développer dans cette unité dont le consentement de tous fait la vivace énergie, et dont le système électif est la forme, l'église peu à peu, en traversant le milieu politique où s'élaborait l'Europe moderne, s'est rangée autour du siége de Rome, autour du pape, devenu presque, par les progrès de son autorité centralisatrice, la personnification de l'église elle-même, du pape procédant de l'élection d'un corps très restreint de cardinaux. C'est la première révolution. La seconde est l'acquisition du pouvoir temporel. Les nécessités du temporel réagissent et sur la papauté et sur la composition du collége où elle se recrute. Il n'y a plus pour papes que des Italiens. Le cardinalat accueille un élément laïque, lequel lui est fourni par les emploïs civils et politiques que comporte et rend nécessaires l'administration du petit état gouverné par le saint-père. Malgré la subalternité de son origine et de sa destination naturelle, cet élément laïque prend une part prépondérante à l'élection des papes, peut fournir des papes lui-même, et en tout cas a imposé et impose, à l'heure qu'il est, à l'église catholique les instrumens les plus nombreux, les plus actifs et les plus influens de son gouvernement central et suprême. Tels sont les faits, considérons-en les résultats.

IV.

Lorsque l'on réfléchit sur l'histoire de la papauté, on est bientôt frappé de ces deux faits qui ont caractérisé sa destinée : aux temps où l'influence même politique de la papauté a été le plus éclatante et le plus bienfaisante, les papes n'avaient pas de pouvoir temporel, ou bien leur pouvoir était placé dans les conditions les plus précaires; à mesure, au contraire, que le pouvoir temporel s'est assis et consolidé, à mesure que la papauté, investie d'une souveraineté mondaine, a été entraînée à se faire exclusivement italienne, le prestige moral de la papauté s'est affaibli, et le cercle de son ascendant spiri-

tuel s'est rétréci. Chose curieuse, la papauté a nui de deux façons contraires aux intérêts du catholicisme par le caractère exclusivement italien que le pouvoir temporel lui a donné. Elle a nui au catholicisme au XVIe siècle, parce que, s'étant placée à la tête de la civilisation italienne, elle en avait contracté tous les vices; elle nuit aujourd'hui à sa mission religieuse, parce qu'elle veut survivre à cette forme condamnée de la civilisation italienne, parce qu'en s'obstinant à la possession d'une souveraineté temporelle, qui n'est plus que le dernier débris d'une organisation politique de la péninsule usée par le temps, elle s'oppose intempestivement à la reconstitution de l'Italie, que veulent le présent et l'avenir. Son malheur est d'avoir été trop italienne autrefois et de ne pas l'être assez aujourd'hui.

On sait de quelle immense puissance morale les papes ont joui au moyen âge et comment ils ont souvent exercé cette puissance dans le domaine politique d'une façon élevée et profitable aux peuples. Le moyen âge n'a mérité ni tout le bien ni tout le mal que l'on a dit de lui. Le moyen âge, quoi qu'en pensent quelques-uns de ses apologistes, ne connut jamais cette liberté savante et douce dont notre siècle a eu la conception, mais qu'il a tant de peine à réaliser. Ce fut pourtant, dans sa belle période, une époque de liberté naïve, instinctive sous ses formes grossières et brutales. C'était une barbarie en travail d'une civilisation; tout y était en lutte, tout y était effort, et rarement dans l'histoire les énergies naturelles des sociétés et des individus se sont si vigoureusement déployées. Féodalité, royauté, bourgeoisie, tout se débrouillait à peu près partout de la même façon, suivant un plan dont les acteurs n'avaient guère conscience, mais qui était commun à presque toutes les populations européennes. La religion surtout étendait un principe dominant d'unité sur cette confusion vivace. Ses représentans et l'expression la plus haute de l'organisation catholique, la papauté, y apportaient en général l'idée de la justice : ils défendaient les faibles, ils résistaient aux puissans. Leur force était surtout une force d'opinion : c'était l'opinion des masses qui les plaçait au-dessus des dominations de la terre, qui leur déférait la suprématie sur les empereurs et sur les rois. Le propre des forces morales, des forces d'opinion, est de n'être jamais plus grandes et plus irrésistibles que lorsqu'elles ont le moins de force matérielle à leur disposition. Voyez les grands papes du moyen âge, les Grégoire VII, les Innocent III. Au moment où ils ébranlaient des nations, où ils déposaient des souverains, ils n'avaient chez eux, sous leur main, aucun des attributs et des instrumens de la force matérielle; ils étaient à la merci d'une émeute de la populace ou des insultes de quelque baron féodal. Les humiliations, les oppressions qu'ils subissaient

dans leur situation personnelle n'affaiblissaient point le pouvoir moral qu'ils exerçaient jusqu'aux dernières limites de la chrétienté. L'affection, le respect des peuples redoublaient plutôt pour ces apôtres persécutés de la justice et de la vertu, et, en traversant la foi et la reconnaissance des masses, leur faiblesse matérielle était un ressort ajouté à leur puissance morale. Un trait éminent de la papauté dans ces temps orageux et féconds, c'est qu'elle ne portait l'attache d'aucune nationalité distincte, qu'elle ne pouvait avoir de prédilection intéressée pour aucun peuple et pour aucune forme de gouvernement, qu'elle participait elle-même à cette unité qu'elle contribuait à donner à la civilisation du moyen âge, qu'elle était essentiellement cosmopolite. Elle s'appuyait d'ailleurs sur les conciles; ceux-ci, formés d'élémens pris chez tous les peuples, ne donnaient pas seulement à l'église une représentation unitaire : par leur composition, ils mettaient l'église à l'abri de la prédominance d'une nation sur les autres et la préservaient d'une grande cause de corruption et de ruine. Une nation, en effet, a une civilisation et des destinées déterminées; après des périodes de vie et de splendeur, elle a des périodes de décadence et de dissolution. La papauté n'étant point enfermée dans le cadre d'un système politique national, les conciles étant la représentation de tous les peuples chrétiens, l'église échappait à la contagion des maux qui pouvaient atteindre telle ou telle société particulière. La corruption ne peut gagner à la fois toutes les civilisations et tous les peuples; avec la représentation catholique de l'église au moyen âge, les élémens vicieux fournis par une nation démoralisée venaient donc s'atténuer et se fondre dans la séve vivace des nations saines. Les institutions chrétiennes ainsi pratiquées assuraient à l'église, même au point de vue humain, le caractère d'indéfectibilité que son dogme lui attribue. Voilà où furent, aux beaux jours du moyen âge, les conditions de vitalité de la papauté et de l'église.

Si imparfaite, si grossière qu'elle eût été, la civilisation du moyen âge eut sa décadence. La liberté barbare des temps féodaux avait donné une sorte de civilisation uniforme aux divers peuples de l'Europe. Cette uniformité disparut. Chaque peuple, à travers une nouvelle barbarie qui dura du XIVe siècle jusqu'à la renaissance, tendit non-seulement à se constituer dans ses limites, mais à développer isolément sa civilisation propre et originale. Après l'épanouissement, après l'unité mobile et variée du moyen âge, ce fut une nouvelle ère de confusion, de souffrances et de tristesse que ce mouvement où chaque peuple s'efforça péniblement et obscurément de trouver et de creuser sa voie séparée. L'église subit, elle aussi, l'influence de cette malheureuse époque. Déjà, sur la fin du moyen âge, la pa-

pauté avait en quelque sorte codifié, en les exagérant, les attributions que la force de l'opinion lui avait prêtées. Après avoir pratiqué une puissance morale illimitée, dont la légitimité dépend des circonstances et n'a pour sanction que l'adhésion de ceux sur qui cette puissance est exercée, les papes avaient voulu la formuler en droits écrits. De là ces constitutions, ces canons, ces décrétales, telles que les fausses décrétales d'Isidore, la collection du moine Gratien, celle de Saint-Raymond de Pennafort, les décrétales de Clément V, publiées en 1317 par Jean XXII, qui érigeaient la catholicité en une théocratie dont le pape était le chef. Une fois écrites, ces prétentions exorbitantes ne pouvaient plus être oubliées ni tout à fait abdiquées, et devaient devenir une cause incessante de conflits entre les papes et les souverains et les peuples; mais cette théocratie s'affirmait au moment où les nouvelles conditions politiques de l'Europe allaient lui enlever sa puissance. En même temps que l'unité du moyen âge se brisait, la papauté elle-même se déchirait. Les nouveaux gouvernemens qui s'élevaient, les nations qui s'isolaient en se constituant, favorisaient les schismes. Ce fut l'époque des anti-papes. Quand, après de grands efforts et après le travail du dernier des conciles du moyen âge, la papauté recouvra l'unité, elle suivit le mouvement des autres souverainetés européennes : elle se créa une souveraineté temporelle, elle se fixa dans le cadre politique exclusif d'un système national, elle se fit italienne.

En devenant, au XVIe siècle, par l'intérêt de son principat politique, exclusivement italienne, la papauté perdait, au point de vue religieux, ce caractère d'universalité et de cosmopolitisme qui, au moyen âge, avait fait sa grandeur. Souveraineté temporelle, elle se soumettait aux chances des vicissitudes politiques, et c'était déjà un grand péril pour son autorité religieuse; souveraineté temporelle fixée au sein des intérêts italiens, au cœur de la civilisation italienne, elle se liait aux destinées de l'Italie et s'exposait à un double péril, soit qu'elle s'abandonnât aux tendances d'une civilisation si originale et si exclusive, soit qu'un jour elle s'exposât à les contrarier et à soulever contre elle l'antipathie du peuple au milieu duquel elle occupait une si grande place. Et dans les deux cas c'était son autorité religieuse, son apostolat sacré, sa mission la plus haute, qu'elle compromettrait inévitablement dans les accidens de son pouvoir politique.

Les maux que cette nouvelle forme de la papauté devaient causer au catholicisme et à l'église éclatèrent tout de suite. L'époque où la papauté devint exclusivement italienne fut justement celle où la corruption morale avait empoisonné la magnifique et séduisante civilisation de l'Italie. Jamais la floraison de l'art n'avait été plus ex-

quise, rarement littérature fut plus polie et plus raffinée; la science était profonde, l'industrie et le commerce versaient leurs richesses sur ce beau pays, et cette société, au milieu de ses splendeurs, était rongée par l'immoralité la plus effrénée et par l'incrédulité religieuse la plus cynique. L'attrait du plaisir était sa seule loi; les passions n'y connaissaient plus de frein. C'était le temps des crimes subtils et féroces, des débauches ardentes et sanguinaires, des savantes perfidies, des empoisonnemens sournois, des meurtres sacriléges. Les hommes, mélange des plus belles facultés qui aient été données au génie humain et des âmes les plus perverses, s'appelaient Raphaël, Michel-Ange, Bembo, Castiglione, Guichardin, Machiavel, Riario, Sixte IV, Alexandre VI, César Borgia, Jules II, Léon X. C'est aux destinées de cette société que la papauté devenue italienne, que le pape devenu un de ces *princes* suivant l'idéal rêvé par Machiavel liait son sort et celui de l'église. C'est au sommet de cette civilisation, et pour en reproduire dans leur éclat le plus grandiose les beautés et les vices, que se plaçait le gouvernement spirituel du catholicisme. La papauté devint le foyer de tous les enchantemens, de toutes les ambitions, de toutes les corruptions de l'Italie. La réaction contre cette ivresse d'ambition et de culture italienne où s'étourdit la papauté produisit la réforme, et la moitié de l'Europe fut perdue pour le catholicisme

Ceux qui soutiennent que le pouvoir temporel est indispensable au pontificat suprême peuvent-ils oublier une coïncidence si cruelle? L'époque dont nous parlons est la grande époque du pouvoir temporel des papes, et c'est celle où s'est accompli l'irréparable divorce du protestantisme! Que l'aveugle égoïsme du pouvoir temporel ait provoqué cette immense révolution et l'ait sans cesse aggravée, cela se lit à toutes les pages de l'histoire des papes qui ont précédé et suivi immédiatement la réforme. Depuis un siècle, les esprits les plus élevés, les âmes les plus saintes, demandaient un concile et la réforme de l'église. Comment les papes dont nous parlons, ces papes qui au point de vue politique ont possédé une puissance plus étendue et ont joué un rôle plus actif et plus prépondérant que les pontifes romains d'aucune autre époque, répondaient-ils aux vœux de la chrétienté? Sixte IV voulait constituer une principauté à l'un de ses neveux : pour y réussir, il trempait dans la conspiration des Pazzi, il se faisait complice de l'assassinat de Julien et de Laurent de Médicis, consommé dans une église, à l'élévation de l'hostie, par des prêtres payés eux-mêmes par le pape, l'archevêque Salviati et le cardinal Riario. Alexandre VI, ne travaillant qu'à la grandeur de sa maison, tramait les trahisons et osait les crimes qui ont rendu exécrable le nom de Borgia. Jules II ne pensait qu'à conquérir des ter-

ritoires et des cités; il abandonnait le soin du spirituel ou n'y cherchait qu'un instrument pour son ambition et ses vengeances. La papauté, pour acquérir ce temporel que l'on représente aujourd'hui comme nécessaire à la prospérité de la foi, l'achetait par la perte du spirituel dans la moitié de l'Europe. Ce fut surtout en effet pour subvenir aux guerres dans lesquelles la possession et l'agrandissement de cette souveraineté politique avaient jeté ses prédécesseurs, ce fut pour payer les dettes léguées par ces guerres autant que pour défrayer ses somptuosités et les embellissemens de Rome, que Léon X fit prêcher la vente des indulgences et fournit le prétexte au schisme. Comment Clément VII travailla-t-il à en arrêter les progrès? Pour défendre ses états contre les convoitises de Charles-Quint, il combattit les décrets de Spire, et contribua ainsi à donner au protestantisme une existence légale et politique. Plus tard, par haine contre Ferdinand d'Autriche, il s'allie aux protestans, qui forcent ce prince à signer la paix de Kaschau, et par sa faute la révolution protestante gagne le Palatinat, le Wurtemberg, la Poméranie et le Danemark. Charles-Quint précipite sur Rome Bourbon et ses lansquenets. Clément VII s'enferme au château Saint-Ange, puis se sauve à Orvieto. Il se ravise : il conclut à Bologne une alliance avec Charles-Quint. Cette alliance, dictée par la politique, coûte au catholicisme de nouveaux sacrifices. Quand il avait voulu entraîner Henri VIII dans la guerre contre l'empereur, Clément lui avait laissé espérer l'annulation de son mariage. Devenu l'allié de Charles-Quint, il la lui refuse, et jette dans l'hérésie, dont ce roi avait été un si ardent adversaire, Henri VIII et avec lui l'Angleterre. Voilà les avantages que le temporel a procurés au catholicisme, voilà les services que lui doit l'indépendance de l'église, voilà, aux débuts même de sa constitution moderne, les faits qui ont mérité de le rendre respectable et cher aux âmes pieuses!

On dira qu'il y a longtemps que les orages du XVIe siècle sont calmés, et que l'astuce et les violences de l'ambition politique ont déserté la tête et le cœur des papes. Pourtant dans les siècles qui ont suivi, à travers la médiocrité politique où les papes étaient tombés, il ne serait pas difficile de relever des actes de leur gouvernement qui sont en contradiction flagrante avec les principes de vérité morale que leur prétention, comme leur devoir, en qualité de chefs du catholicisme, est de représenter sur la terre. Au XVIIe siècle, par exemple, on sait la querelle qui s'engagea entre Louis XIV et Alexandre VII à propos de l'affaire des gardes corses et du duc de Créqui. Dans le traité de Pise, qu'il signa avec la France en 1664, Alexandre déclara lui-même *atroce* et *détestable* l'attentat dont se plaignait Louis XIV. Il chargea son neveu, le cardinal Chigi, de présenter au roi, avec

ses excuses et son désaveu de cet acte, les professions « les plus humbles et les plus sincères de vénération, de révérence et de dévotion. » Aux paroles il ajouta des actes, des cessions de territoire : il abandonna les duchés de Castro et de Ronciglione. De telles déclarations, venant d'un pontife, devaient, ce semble, être tenues pour sincères. Cependant, dans le mois où il avait signé ce traité, le même pape déposait dans les archives du château Saint-Ange une longue protestation qui en était le désaveu. Le pape y alléguait les menaces dirigées contre son pouvoir temporel, ses efforts infructueux pour résister à ces menaces par ses ressources et celles de ses alliés; placé sous cette contrainte, il s'était cru délié, et c'était l'avis de ses cardinaux, des obligations que lui imposaient les constitutions et les décrets de Pie V, d'Innocent IX et de Clément VIII, ainsi que les sermens conformes prêtés par lui à son avénement. Il déclarait en conséquence non valables les déclarations et les cessions consignées au traité; il protestait devant Dieu et les glorieux apôtres Pierre et Paul de la nullité de tout ce qu'il avait accordé, stipulé, signé! — C'est la fourberie de la faiblesse, dira-t-on devant l'hypocrisie de cette restriction mentale, de ce démenti porté en secret à une parole publiquement et solennellement donnée. Soit, et nous conviendrons que c'est là une peccadille de la papauté temporelle; mais qu'est-ce qui imposait à celui qui occupait alors « la chaire de vérité » un mensonge aussi répugnant à l'esprit chrétien, si ce n'est la possession d'une souveraineté politique?

C'est que le pouvoir temporel dans sa faiblesse ne fait pas moins de tort à la papauté religieuse et aux intérêts spirituels de l'église qu'il ne lui a fait de mal dans sa force. La faiblesse, en politique surtout, n'est pas toujours inoffensive. Les faibles ont des séductions particulières qui leur attirent les âmes généreuses, et nous ne nous dissimulons point le nombre et la qualité des sympathies que sa faiblesse présente attire à la papauté; mais il faut se défendre contre cette illusion dangereuse, il faut savoir distinguer la débilité d'une institution, devenue une cause de malaise moral et de désordre politique, de l'infortune personnelle, digne de tout intérêt, des hommes sous lesquels l'institution condamnée tombe en ruine. C'est donc sans amertume et, nous l'espérons, sans injustice contre des personnes vénérables que nous oserons indiquer le mal moral que, par sa faiblesse même, la papauté politique a été amenée de nos jours à commettre, mal moral qui rejaillit partout contre les intérêts de l'église.

La papauté temporelle a été, dans sa force, trop italienne; dans sa faiblesse, elle est devenue, par la nécessité de son intérêt politique, anti-italienne. Elle a fait comme toutes les institutions politiques qui

n'ont point la puissance de se transformer : voyant dans les transformations qui se préparaient et s'accomplissaient autour d'elle une menace pour son existence, elle y a résisté par tous les moyens, elle a ainsi augmenté et envenimé les antagonismes qui la cernaient et la pressaient de toutes parts. Elle s'est placée dans un état d'hostilité irréconciliable vis-à-vis de l'organisation politique et de la forme de civilisation auxquelles aspire l'Italie. Cette hostilité l'a condamnée en fait à ne se maintenir depuis quarante ans que par le secours de forces étrangères, par une sorte de vicariat militaire que l'Autriche et la France ont été, tour à tour ou simultanément, appelées à exercer auprès d'elle. Nous ne nous arrêterons point à répéter ce qui a été tant de fois démontré à propos de ces occupations étrangères qui frappent réellement d'inanité la fiction du pouvoir temporel. Il nous suffira de prouver, par un petit nombre de faits, comment la papauté, devenue besoigneuse de secours étrangers, a pu être amenée à subordonner l'intérêt religieux du catholicisme à l'intérêt politique de sa précaire conservation.

Un exemple remarquable de cette subordination d'un véritable intérêt religieux à un douteux intérêt politique se rencontre au début du pontificat de Grégoire XVI. En 1831, des mouvemens insurrectionnels avaient éclaté dans les Romagnes et dans les Marches. A la même époque, la Pologne s'était soulevée contre la Russie, et la lutte était encore douteuse. L'Autriche désirait intervenir dans les états de l'église pour y comprimer l'insurrection; mais retenue par le principe de non-intervention que la France de 1830 avait proclamé, elle voulait, avant de rien entreprendre de décisif et de s'exposer à une guerre contre la France, s'assurer du concours actif de la Russie. Le tsar Nicolas donna en effet cette garantie à l'Autriche; mais qui paya le prix d'une alliance qui permettait à l'Autriche d'intervenir au profit du pape, souverain politique? Ce fut le pape, chef de la religion. On se rappelle la fameuse allocution de Grégoire XVI contre toutes les libertés modernes et sa triste encyclique aux évêques polonais, où la nationalité d'un peuple catholique, son patriotisme, son courage, son héroïque infortune, étaient sacrifiés au tsar Nicolas, au chef du schisme oriental, à l'acharné persécuteur des catholiques. Cette fatale complaisance enleva bientôt au catholicisme des millions de Grecs-unis, de Ruthènes, qui, sous la pression de l'empereur Nicolas, passèrent au schisme.

Un tel fait suffit pour montrer quelles cruelles blessures l'obstination du pouvoir temporel jointe à sa faiblesse peut faire aux plus manifestes intérêts religieux du catholicisme. Nous voudrions nous arrêter là : il nous en coûterait de chercher des faits analogues dans

le règne de Pie IX, de ce pontife doux et malheureux sur lequel vient se résoudre la crise de l'antagonisme de la papauté temporelle et de l'Italie; il nous serait pénible de récriminer contre les blessures qui ont été faites au libéralisme français par les complaisances du gouvernement romain et du parti catholique pour les réactions de 1852. La situation même de Pie IX en face de la nation italienne, celle qui résulte de la fatale position que lui a faite sa souveraineté temporelle domine tout. La prédilection si marquée depuis 1849 de Pie IX pour le roi Ferdinand de Naples, tandis que depuis la même époque le roi Victor-Emmanuel et son gouvernement étaient traités avec tant de colère par la cour de Rome; toutes les faveurs, tous les témoignages d'affection prodigués à un prince violateur de ses sermens et tyran de ses sujets, que son règne corrupteur a laissés dans un état de démoralisation qui excite le dégoût du monde; toutes les remontrances amères, toutes les condamnations injurieuses réservées au roi patriote qui a épousé les sentimens de son pays et qui deux fois a tiré l'épée pour l'Italie: sont-ce les exemples de discernement moral et d'équité qui devaient être donnés du haut de la chaire de saint Pierre? Deux fois en onze années l'Italie a rencontré son ennemi, l'étranger, l'Autriche, sur les bords du Mincio, et deux fois à ce moment critique de sa destinée une parole de découragement ou d'anathème a été lancée du Vatican sur des soldats qui allaient se battre pour une cause nationale. Était-ce la voix de la charité qui se faisait entendre? Non, c'était celle d'une politique funeste. Jamais devant un autre peuple placé dans des circonstances semblables, soutenant une cause pareille et tentant les mêmes efforts, le cœur de Pie IX n'eût laissé voir des sentimens tels que ceux dont il n'a pas retenu l'expression douloureuse contre l'Italie nationale et libérale. Et quel est le peuple qui eût éprouvé un pareil traitement de la part du chef de sa religion sans en être, comme l'Italie, ébranlé dans sa foi? Hélas! nous ne cesserons de le répéter, ce n'est point Pie IX qu'il faut accuser, c'est la fatalité du pouvoir temporel : c'est l'aveugle pouvoir temporel qui, aux abois, ne recule pas même devant une extrémité aussi terrible que la ruine de la foi catholique en Italie!

Nous n'appuierons pas sur cette plaie vive; nous ne voulons point passionner la controverse élevée autour du pouvoir temporel de la papauté en la compliquant des griefs particuliers et des querelles secondaires qui s'y rapportent : notre objet est au contraire de ramener des esprits ulcérés à la calme appréciation des inconvéniens que présente, au point de vue des intérêts religieux, le mélange des deux autorités dans le pontificat apostolique. Nous serions aussi maladroit qu'injuste si nous nous abandonnions nous-même à des

récriminations subsidiaires analogues à celles dont nous demandons le sacrifice. Il nous suffit d'avoir montré les effets généraux de la souveraineté politique de la papauté, tels que l'histoire les révèle et qu'ils apparaissent dans le présent. L'alliage que les nécessités de la souveraineté politique des papes introduisent dans la vie, l'organisation et le gouvernement de l'église, n'est point d'une nature telle que les catholiques, en s'élevant au-dessus des passions et des malentendus de l'heure présente, doivent le regarder comme inhérent à l'essence du catholicisme ou conforme à ses intérêts. Voilà notre conclusion, et nous pensons avoir le droit de l'exprimer sans encourir de la part des plus orthodoxes un reproche de témérité, une accusation d'injustice. Il nous reste, pour arriver à l'esquisse d'une solution de la question romaine, à examiner de plus près l'état présent des choses en Italie. Les catholiques convaincus refuseront-ils de nous accompagner dans cette recherche? En discutant une question politique qui ne touche à la sphère religieuse que par la superficie, auraient-ils peur de se laisser égarer par le leurre des utopies? Les esprits auxquels nous faisons allusion sont peut-être à leur façon plus utopistes qu'ils ne pensent; nous ne les en blâmons pas. Dégoûtés d'un présent qui a si peu de quoi satisfaire les âmes délicates et les grands cœurs, ils s'y dérobent et l'oublient en de pieuses évocations du passé. N'est-on pas frappé des œuvres auxquelles ce sentiment a donné naissance de nos jours parmi les apologistes les plus distingués du catholicisme? Que font-ils, ces ardens catholiques, fuyant un présent dont les réalités leur répugnent, lorsqu'ils vont fouiller avec une sollicitude rêveuse les ruines du christianisme le plus lointain? Les formules extérieures qu'ils en rapportent, les reliques qu'ils ressuscitent et qu'ils raniment d'une vie éphémère par leur vénération, leur amour et leur talent, — comparées aux choses présentes auxquelles elles ont cessé d'être applicables, — ne sont-elles point de véritables utopies rétrospectives? Il y a un tour d'esprit chimérique à contempler sans cesse un passé pour toujours évanoui. Chimère pour chimère, nous préférerions, nous, les utopies qui regardent l'avenir en face : celles-ci du moins ont la chance d'être fécondes. Pourquoi les âmes religieuses en seraient-elles effrayées? pourquoi s'interdiraient-elles d'interroger l'avenir en consultant avec vigilance les vœux et les nécessités du présent? Les grands pressentimens des transformations futures ont toujours été un des plus nobles dons de l'esprit religieux : toujours la foi a inspiré des prophètes.

E. Forcade.

LE PAVÉ

NOUVELLE DIALOGUÉE.

AVANT-PROPOS.

Certaines situations de la vie intime ou certaines émotions individuelles sont plus aisément retracées par le dialogue que par le récit, et sans songer à sortir du cadre du roman, nous avons quelquefois senti le besoin de leur donner la forme d'une conversation entre un petit nombre de personnages. Ces essais ne méritent ni le titre de *proverbes,* qui semble indiquer la mise en action d'une idée générale, ni celui de *saynètes*, qui promet une action particulière assez vive et spécialement dramatique. Nous nous contenterons donc de celui de *nouvelles dialoguées,* qui doit bien faire comprendre que ceci n'a jamais été destiné au théâtre.

Pourtant ces dialogues ont été récités sur la scène, mais entre amis, et devant un public d'amis intimes, fort restreint par conséquent, et il s'est produit là quelque chose d'intéressant. Convaincu que tout sujet est bon quand il est honnête et bien compris, nous nous plaisions à demander d'avance aux acteurs la donnée du dialogue qu'ils voulaient dire, et sur cette donnée, la plus simple étant toujours, selon nous, la meilleure, nous leur indiquions dans un canevas détaillé les raisonnemens et les contradictions, les volontés et les imprévus, les efforts et les spontanéités que leurs sentimens et leurs caractères nous semblaient devoir comporter. C'était un travail d'analyse qui leur plaisait, et comme ils étaient libres de développer nos indications, nous les avons vus souvent composer leur rôle avec une rare intelligence, et trouver dans la liberté de leur étude, et même dans la chaleur de l'improvisation, les accens d'une vérité très frappante, ou les aperçus d'une appréciation très ingénieuse.

Nous avons pensé souvent à récrire ces dialogues, non pas tels que nous les avons entendus sur le théâtre de Nohant (*verba volant*), mais sous l'im-

pression qui nous en est restée, et de les publier en recueil pour les loisirs des réunions d'amateurs à la campagne.

Nous disons campagne avec intention. Ces petits essais conviendraient moins aux salons de Paris, où il faut de l'esprit et point du tout de naïveté, de l'art un peu factice comme les rapports superficiels que le monde exige, et très peu d'étude des passions. A la campagne, on devient tôt ou tard plus sérieux et plus simple. Ce n'est pas un mal, comme disent les bonnes gens.

Nohant, 26 juillet 1861.

PERSONNAGES.

M. DURAND.
LOUISE, sa servante.
JEAN COQUERET, son valet.
UN VOISIN de campagne.

(La scène est dans une maison de campagne. Intérieur d'un cabinet de travail. Rayons chargés de minéraux, de fioles, de livres et de divers instrumens à l'usage d'un amateur naturaliste. Bureau encombré, fauteuil de cuir; porte au fond donnant de plain-pied sur un jardin; porte à droite conduisant à une chambre à coucher; fenêtre à gauche. Un fusil de chasse et un carnier à la muraille.)

SCÈNE PREMIÈRE.

LE VOISIN, parlant à la cantonade. Au fond.

Bien, bien, Rosalie! Je me reposerai, j'attendrai un peu, et s'il ne revient pas, ma foi, je m'en irai. (Il entre.) Ce diable d'homme! il me tarde de savoir s'il a fait la démarche. Ma sœur m'écrit qu'elle ne l'a pas vu; mais la lettre est du 25, nous voici au 30,... et puisqu'il a dit ici qu'il reviendrait au bout de huit jours... Voilà les huit jours écoulés. Sans doute il s'est décidé à se présenter à sa future. Dès lors il a quelque affaire à régler chez lui, sa maison à mettre en ordre... Pourvu que les fantaisies, les manies de la science ne l'y retiennent pas trop longtemps!... Mais je suis là pour le réveiller, moi! Ah! c'est lui.

SCÈNE II.

M. DURAND, LE VOISIN.

LE VOISIN.

Que diantre apportez-vous là? Un pavé? Ah! oui, la minéralogie, la géologie... Allons, bonjour, ami Durand!

DURAND, posant son pavé sur la table. Il est en costume de voyageur à pied.

Ah! voisin, je suis content de vous voir! Ouf! bouf! quelle charge! Ça va bien chez vous?... Et ici, avez-vous vu mon monde ici? Moi, je n'ai encore vu que ma cuisinière,... et je ne sais pas...

LE VOISIN.

Je peux vous en dire autant. Je n'ai vu qu'elle, mais je sais que vos autres serviteurs se portent bien.

DURAND, à part.

Pourquoi donc Louise n'est-elle pas ici quand j'arrive?

LE VOISIN.

Vous paraissez tout préoccupé : que cherchez-vous?

DURAND.

Rien. Si fait,... mon manteau de voyage. Je le tenais tout à l'heure.

LE VOISIN.

Vous l'avez sur les épaules, ce qui est fort étrange par la chaleur qu'il fait.

DURAND.

Ah! tiens! c'est singulier!

LE VOISIN.

Vous êtes toujours distrait? Fi! c'est devenu vulgaire. Si j'étais savant, moi, je voudrais me distinguer par une tenue excellente et une continuelle présence d'esprit, afin de montrer aux gens que j'ai la tête assez forte pour porter mon savoir.

DURAND.

C'est ce que Louise me dit. Grâce à ses remontrances, je me tiens fort propre, comme vous voyez; mais il m'est impossible de ne pas égarer ou perdre mes effets. Voyons, cette fois je suis bien sûr de n'avoir rien oublié en route; tout était dans mon sac. Permettez que je m'en débarrasse. Ils m'ont mis des courroies neuves qui me coupent les épaules. J'ai été obligé deux ou trois fois de l'ôter pour le porter à la main. (Il cherche à se débarrasser du sac qu'il n'a pas.)

LE VOISIN, riant.

Qu'est-ce que vous croyez donc avoir sur le dos?

DURAND, se tâtant.

Je n'ai rien, c'est vrai! Je vous jure que je croyais sentir les courroies. Il faut qu'elles m'aient blessé aux entournures.

LE VOISIN.

Mais le sac, où est-il?

DURAND.

Je viens de l'ôter apparemment dans le vestibule. Oui, oui, je me souviens : j'ai dû le mettre au porte-manteau. (Il va pour sortir et s'arrête

devant une étagère.) Bon! qu'est-ce que c'est que ça? La grauwacke schisteuse dans les roches primitives!.. Cet imbécile de Coqueret! Jamais il ne saura remettre en place un échantillon que son stupide plumeau fait tomber! Ah! quelle rage d'épousseter! Il est vrai que Louise veut cela, et qu'il faut bien s'y soumettre. Pourvu que tout ne soit pas bouleversé! (Il examine et range.)

LE VOISIN.

Ah çà! dites donc, ami Durand, pensez un peu moins à vos pierres et faites-moi la grâce de m'écouter. Je suis venu pour vous parler d'autre chose, moi.

DURAND.

Parlez, parlez, mon cher ami, je suis tout à vous... Seulement attendez... mon marteau! Ah! il est resté dans mon sac; mais je trouverai bien ici... (Il ouvre un tiroir et prend un marteau.) Ah! ah! maître Jean Coqueret se sera exercé en mon absence. Voilà un outil ébréché, hors de service!... l'animal!... (Il en prend un autre.)

LE VOISIN.

C'est votre faute, vous voulez faire de vos valets des minéralogistes...

DURAND.

Mon cher, celui-là, j'aurais juré qu'il avait des dispositions étonnantes : il a ce que nous appelons familièrement *de l'œil*, c'est-à-dire qu'il a le sens oculaire admirablement développé; mais dès qu'on veut lui mettre un nom exact ou une saine notion dans la cervelle, c'est un idiot!

LE VOISIN.

Eh bien! cela devrait vous faire rire!

DURAND.

Ça me fait rire quand je suis en train de rire! Croiriez-vous qu'il appelle le mica du nougat et les encrinites des *encritoires?*

LE VOISIN.

Et Louise, est-ce qu'elle y mord à tous vos noms barbares?

DURAND, avec feu.

Louise! c'est un phénix d'intelligence, mon cher. Ah! si je m'étais occupé plus tôt de l'instruire! Je n'y songeais pas: pourvu qu'elle fût ma ménagère, je croyais qu'elle en saurait toujours assez; mais ne voilà-t-il pas que tout dernièrement je m'avise de lui dire : Que ne sais-tu un peu de minéralogie? tu ferais de l'ordre dans mes matériaux, que je n'ai pas trop la patience de ranger, et que ce petit laquais me place de manière à représenter l'image du chaos primitif. Eh bien! mon cher ami, vous me croirez si vous voulez, en trois mois Louise, cette petite paysanne qui sait tout au plus lire et écrire proprement, s'est mise à étudier mon *Index me-*

thodicus, vous savez, l'ouvrage élémentaire que j'ai publié l'année passée, et la voilà qui connaît les roches principales et une bonne partie de leurs modifications aussi bien que vous et moi.

LE VOISIN.

Aussi bien que moi! merci. Je n'en sais et n'en veux pas savoir le premier mot. Pauvre fille! cela doit bien l'ennuyer.

DURAND.

L'ennuyer, elle! Vous ne savez pas ce que c'est que Louise! Quel trésor de dévouement, d'abnégation! Pourvu qu'elle se rende utile, elle est heureuse, n'ayant pas d'autre idée, pas d'autre instinct que le désir de servir et de contenter ceux qu'elle aime.

LE VOISIN.

Vous en parlez avec feu.

DURAND.

Eh bien! pourquoi donc pas? Y entendez-vous malice?

LE VOISIN.

Non. Je vous connais pour le plus rigide des hommes dans vos principes et dans vos mœurs; mais je me demande si, l'aimant à ce point, vous ne songez pas à l'épouser.

DURAND, riant.

L'épouser, moi! Ah! la bonne idée! Il n'y a que vous pour avoir des idées pareilles.

LE VOISIN.

A mon tour, je vous dirai : Pourquoi donc pas? Vous êtes sans préjugés, vous!

DURAND.

Je ne sais pas ce que vous appelez des préjugés, mais je sais que j'aime cette enfant d'un sentiment trop pur, trop paternel pour jamais songer à imposer mes quarante-cinq ans à sa verte jeunesse. Non, non, diable! à moi une jeune femme! Et le ridicule, et l'avenir, et le catarrhe, et le clabaudage, et la corruption inévitable autour des ménages mal assortis! Est-ce qu'une fille d'Ève, dans une pareille situation, peut sans désespoir rester fidèle à un vieillard? Non, vous dis-je! Laissons Thérèse à Jean-Jacques Rousseau. Ces escapades ne sont permises qu'aux hommes de génie, lesquels eux-mêmes ne s'en trouvent pas toujours fort bien.

LE VOISIN.

Puisque vous êtes dans de si sages idées, je vois que je peux vous parler raison. Une femme de trente-deux ans est ce qu'il vous faut. Avez-vous vu ma nièce à la ville ?

DURAND, qui travaille son pavé.

Gryphée arquée! Trigonie gibbeuse...

LE VOISIN.

Qui? ma nièce? une gryphée, une bossue! Qu'entendez-vous par là, je vous prie? Il n'y a ni griffes ni gibbosités dans ma famille!

DURAND.

Eh! je ne vous parle pas de votre nièce, mon cher! J'examine ce que contient ce magnifique bloc d'oolithe; c'est une vraie trouvaille que j'ai ramassée sur la grande route au moment où le cantonnier allait l'employer. Ce sont des pavés de rebut qu'ils brisent pour ferrer la voie. En détruisent-ils, ces malheureux, des échantillons précieux et rares! Et pourquoi, je vous le demande? Si tout le monde avait le bon sens de voyager à pied, comme je fais en tout pays et en toute saison...

LE VOISIN.

Vous êtes allé à la ville à pied et vous êtes revenu de même?

DURAND, examinant son pavé.

Parbleu! — dix-sept espèces de débris dans une seule pierre! Et quand je dis débris, beaucoup de sujets sont dans un état de conservation parfaite! Voici la térébratule épineuse, la pholadomya fidicula, nerinea hieroglyphica, cidaris coronata...

LE VOISIN.

Et patati, et patata!... Mon ami, vous devenez insupportable, et puisqu'il n'y a pas moyen de vous arracher une parole qui ait le sens commun,... je suis votre serviteur! (Il prend son chapeau.)

DURAND.

Non, voisin! Allons donc, pardonnez-moi! Un moment de patience... Il y a là quelque chose qui m'intrigue... Est-ce la dent palatale d'un poisson, ou bien?...

LE VOISIN.

Tenez, vous n'êtes peut-être pas si distrait que vous en avez l'air! Vous faites la sourde oreille pour ne pas me répondre; mais je vous dis, moi, qu'il est temps de vous décider. Vous avez laissé faire des démarches, et j'apprends de ma sœur qu'étant allé à la ville pour voir sa fille, vous avez tout simplement oublié de leur rendre visite.

DURAND.

Eh bien! je n'ai rien oublié du tout. Je n'ai pu me résoudre, il est vrai, à faire cette visite embarrassante; mais j'ai vu votre nièce à la promenade. Je l'ai trouvée fort bien, et, comme le mariage est une chose grave qui demande réflexion, je suis revenu chez moi pour réfléchir un peu.

LE VOISIN.

A quoi diable voulez-vous réfléchir? Vous savez tout ce qui concerne cette jeune veuve. Elle est de bonne famille, elle n'a pas

d'enfans, son âge est assorti au vôtre; elle est sage, belle, instruite, aimable. Il n'y a qu'une voix sur son compte, elle est au moins aussi aisée que vous...

DURAND.

Tout cela est vrai, mon voisin. Pourquoi vous enflammez-vous? Est-ce que je vous contredis? Je vous dis que je l'ai vue! C'est une grande blonde, mince, élégante, un peu maigre par exemple!

LE VOISIN.

Que diable me dites-vous là?

DURAND.

Oui, oui, elle est un peu maigre,... c'est dommage!... Et très blonde... Je l'eusse préférée brune!

LE VOISIN.

Ah çà! voisin, vous qui parlez du sens oculaire, je vous déclare que vous en êtes tout à fait dépourvu. Élise est petite, brune et d'un aimable embonpoint, comme on disait de mon temps. C'est une autre que vous avez regardée; c'est son amie, Mme de Saintos, que vous avez prise pour elle!

DURAND.

Ah!... Alors votre nièce est cette brunette qui lui donnait le bras? Oui, oui, j'ai fait attention aussi à celle-là... Diantre, elle est jolie!... Un peu trop brune et un peu trop petite... Pourtant j'y penserai, elle le mérite... J'y pense! Donnez-moi le temps de m'habituer à l'idée d'une petite brune, moi qui, depuis trois jours, ne cessais de méditer sur les particularités physiologiques d'une grande blonde.

LE VOISIN.

Durand, voulez-vous que je vous dise ma façon de penser? Vous ne vous souciez ni des brunes ni des blondes. Vous n'avez pas la moindre envie de vous marier, et vous vous êtes dépêché de revenir pour n'avoir plus à y songer.

DURAND.

Non; je suis un homme sincère, et je n'ai fait aucun raisonnement pour me dispenser de prendre un parti. Je suis revenu,... ma foi, parce que mes jambes m'ont ramené ici. Que voulez-vous? l'habitude, le besoin de travailler, l'impossibilité de rester oisif, d'aller dîner en ville, de faire ma cour... Je n'entends rien à tout cela, moi, que diable! Je n'ai jamais tenu de propos galans à une femme, je crains d'être l'âne qui contrefait le petit chien; j'ai senti qu'on allait me trouver parfaitement ridicule, et je me suis dit,... non, je ne me suis rien dit. J'ai pris mon sac de voyage, je me suis mis à marcher, et me voilà arrivé sans trop savoir pourquoi ni comment.

LE VOISIN.

Si vous ne le savez pas, je vais vous le dire, moi! Vous avez le mariage en horreur, et vous préférez rester vieux garçon. Je devais m'attendre à cela de la part d'un original de votre étoffe. Vous m'avez fait faire un pas de clerc en me priant d'écrire à ma sœur...

DURAND.

Ah! permettez, je ne vous en ai pas prié du tout; c'est vous qui me l'avez offert en me persuadant que je devais accepter.

LE VOISIN.

Vous n'avez pas dit non!

DURAND.

Je n'ai pas dit oui!

LE VOISIN.

Et à présent vous ne dites ni oui, ni non? Eh bien! ma nièce n'est pas faite pour attendre votre bon plaisir, entendez-vous?... Elle ne manque pas de prétendans, elle ne vous connaît pas, et elle ne vous eût donné la préférence que pour me faire plaisir.

DURAND.

Oh! en ce cas, voisin, c'est pour le mieux! Je n'ai pas de scrupule à hésiter.

LE VOISIN.

Dispensez-vous d'hésiter davantage; ma nièce n'est pas pour vous. Je vais lui écrire sur l'heure de se décider pour un autre, en lui demandant pardon de la sotte démarche que mon amitié pour vous m'avait suggérée.

DURAND.

Oh! si vous vous fâchez...

LE VOISIN.

Eh! pardieu, oui, je me fâche! J'en ai le droit.

DURAND.

Non.

LE VOISIN.

Si fait, et je suis bien aise de vous dire, en vous quittant, que vous gâtez à plaisir votre existence avec des billevesées! Voilà un homme bien heureux et un citoyen bien utile, qui ne se plaît qu'à remplir sa maison de pavés de rebut et de coquilles cassées! Je vous avertis, moi, que vous ferez une sotte fin, que vous deviendrez un pédant ridicule, un cœur sec et frivole, un cerveau romanesque, un fantasque et un Cassandre!...

DURAND, riant.

Diable! voilà bien des maux à la fois.

LE VOISIN.

Oui, oui, et que vous tomberez dans quelque déplorable folie, car

l'homme est fait pour la famille, pour la société, et celui qui ne veut pas vivre comme les autres, celui qui n'a pas le goût des choses raisonnables... Je ne vous dis que cela, monsieur Durand, je ne vous dis que cela, et souvenez-vous de ce que je vous dis! (Il sort.)

SCÈNE III.

DURAND, seul.

En voilà une kyrielle! Faut-il que j'aie de la patience! Mais il faut bien endurer quelque chose avec un homme en cheveux blancs, quand on est plus jeune d'une dizaine d'années et qu'on n'en a pas, de cheveux blancs. Ne dirait-on pas que c'est demain matin que je vais devenir cacochyme, que je dois me presser de chercher un bâton de vieillesse? Eh! allez vous promener avec vos sermons! Avant de prendre un parti, il faut bien au moins que je consulte mon monde, mes parens, mon entourage, Louise même, Louise surtout, qui est nécessaire au repos et au bien-être de ma vie. Si elle craignait d'être rudoyée par une maîtresse acariâtre? Louise s'est dévouée à moi, toujours, en toutes choses, jusqu'à mordre à la science pour m'être utile. Quelle autre eût eu ce bon sens et cette générosité? (Regardant sa collection.) Quand je pense qu'une femme ignorante et taquine pourrait jeter tout cela par la fenêtre et me forcer à m'occuper de ses chiffons, vouloir me mener au bal!... Mais où donc est Louise? Elle est peut-être malade!... Et ce drôle de Jean Coqueret, pourquoi n'est-il pas là? (Appelant.) Coqueret!... Coq...

SCÈNE IV.

DURAND, COQUERET.

COQUERET, portant le sac de M. Durand sur ses épaules.

Voilà, monsieur! Bonjour donc, monsieur! Monsieur est revenu?

DURAND.

Apparemment... Bonjour, mon garçon. Où est Louise?

COQUERET.

Très bien, monsieur. Et vous-même?

DURAND.

Je te parle de Louise!

COQUERET.

En vous remerciant, monsieur! Et vous pareillement?

DURAND.

Quand tu auras fini tes salamalecs, tu me répondras peut-être. Je te demande où est Louise.

COQUERET, agité.

Monsieur est bien bon. Louise est... Je ne sais pas, monsieur, où elle est, la Louise; mais je peux bien dire à monsieur qu'elle et moi on est comme frère et sœur, ni plus ni moins!

DURAND.

Tiens, je l'espère bien! (A part.) Est-ce qu'il y entendrait malice? Non, il est trop simple. (Haut.) Ah çà! trouve-moi mon sac, qui doit être quelque part par-là.

COQUERET, qui a posé le sac sur la table.

Le v'là, monsieur, je l'ai trouvé!

DURAND.

Je l'avais donc perdu?

COQUERET.

Oh! monsieur ne l'avait pas perdu; il l'avait laissé au bord de la route, sur un tas de pierres. Je m'en revenais du pré, où j'avais été conduire la vache avec Louise.

DURAND.

Alors Louise est restée dans le pré? Pourquoi disais-tu que tu ne savais pas où elle était?

COQUERET.

Moi, j'ai dit ça?

DURAND.

Oui, tu l'as dit.

COQUERET.

C'est étonnant, cela, monsieur. Je croyais bien avoir dit : Elle est avec sa vache.

DURAND.

Et pourquoi s'occupe-t-elle encore des vaches? Je l'en avais dispensée.

COQUERET.

Oh! monsieur, elle ne veut pas faire la demoiselle! Elle aime tant les bêtes!

DURAND.

Enfin pourquoi m'as-tu dit : *Je ne sais pas?*

COQUERET.

J'ai cru que monsieur me demandait où était la cuisinière.

DURAND.

Allons, tu seras toujours aussi fou, aussi distrait! Une vraie tête de linotte!

COQUERET.

Oh! non, monsieur! Depuis huit jours que monsieur s'est absenté, je ne suis plus de moitié si bête!

DURAND.

C'est-à-dire que c'est moi qui te rendais bête?

COQUERET.

Oh! non, monsieur, toute la faute était à moi! Mais depuis que Louise a entrepris mon éducation...

DURAND.

Ah! Louise a entrepris...

COQUERET.

Oui, monsieur. Elle m'a dit comme ça : Vois-tu, Jean, tu impatientes notre maître avec ta bêtise, faut te forcer l'esprit pour lui complaire, faut apprendre! Moi, j'ai appris à seule fin de t'enseigner, et je vais t'enseigner bien vite, du temps que monsieur n'y est pas.

DURAND.

Alors,... selon toi, elle ne s'est donné la peine d'apprendre qu'à ton intention?

COQUERET.

Oui, monsieur, c'est comme je vous le dis.

DURAND, avec dépit.

Elle est, ma foi, bien bonne!

COQUERET.

Oh! oui, monsieur, elle est diantrement bonne, c'est la vérité!

DURAND, (Il prend son marteau et travaille sa pierre avec humeur.) à part.

Et moi qui attribuais ce beau zèle à son dévouement pour moi!... Mais c'est pour l'encourager, ce qu'elle lui a dit là... Au fond, elle ne songeait qu'à le rendre moins impatientant pour moi; c'était encore une manière de me servir. Excellente fille! (Haut.) Voyons, que t'a-t-elle appris, Mlle Louise?

COQUERET.

La Louise? Elle m'a commencé par le commencement, par les...

DURAND.

Par les granites?

COQUERET.

Oui, monsieur.

DURAND.

Eh bien! qu'est-ce que le granit?

COQUERET.

Ce que c'est, ce que c'est! c'est ce qu'on place au commencement des livres et au numéro 1 sur les rayons. C'est les montagnes du côté de Saint-Pierre.

DURAND.

Bien! Après? Cela se compose de...

COQUERET.

Ça se compose de,... ça se compose de... trois choses qui sont le...

trois choses, qui sont le... le... (Il prend divers échantillons et les montre à Durand.)

DURAND.

Allons! tu ne sais pas les noms, tu ne les apprendras jamais; mais l'œil et la mémoire du fait y sont toujours. Il faudrait au moins avoir une idée de l'histoire du globe... D'où est sorti le granit au commencement des choses?

COQUERET.

Oh! je sais, monsieur. Ça est sorti de l'eau, ou du feu, ou de l'air, c'est comme vous voudrez.

DURAND.

Comment! c'est comme je voudrai?

COQUERET.

La Louise m'a dit : Monsieur n'est pas sûr, mais il aime mieux que ça soit sorti du feu, et ce sera ce que monsieur décidera.

DURAND, à part.

On dirait qu'à eux deux ils se sont moqués de moi? Au fait, je n'ai là-dessus que des hypothèses! (Rêvant en regardant le granit que Coqueret lui a apporté.) Qui résoudra à coup sûr le premier des problèmes? Qui a présidé au spectacle de ces étonnantes formations? O granit! la plus vulgaire et la plus mystérieuse des pierres! tu es la clé qui ouvre tout, sauf le point de départ! Derrière toi, il n'y a de prouvé que la fantaisie de nos systèmes! Tu es le poème fabuleux (Louise entre) de nos rêveries, le témoin impénétrable des jours qui ne sont plus, le...

SCÈNE V.

LES MÊMES, LOUISE.

LOUISE, qui a interrogé Coqueret du regard en entrant, et à qui celui-ci a fait signe que leur maître était dans les espaces. De la part de Coqueret, cet avertissement n'a rien d'ironique, il est au contraire respectueux et admiratif.

Bonjour, monsieur...

DURAND, tressaillant et quittant son pavé.

Ah! bonjour, ma Louise, bonjour, ma bonne fille! (Il l'embrasse au front, presque respectueusement.) Es-tu un peu contente de me revoir?

LOUISE.

Oh! oui, monsieur, bien contente.

COQUERET, bas à Louise.

Pourquoi est-ce que tu ne l'embrasses pas, toi? Embrasse-le donc!

LOUISE, bas.

Non!

DURAND, à Coqueret.

Pourquoi lui parles-tu tout bas? (A Louise.) Qu'est-ce qu'il te disait?

LOUISE.

Rien, monsieur, des bêtises!

COQUERET.

Ah! non, monsieur, c'était pas des bêtises! Je lui disais d'embrasser monsieur. C'était pour faire plaisir à monsieur! Vrai!

DURAND, un peu ému.

Non! elle a raison d'être plus réservée, plus sérieuse dans ses manières, à présent qu'elle est grande.

COQUERET.

C'est donc ça qu'elle ne veut plus que je l'embrasse, moi? Mais avec monsieur, qui est âgé, c'est pas la même chose.

DURAND.

Agé,... âgé!...

LOUISE.

Voyons, monsieur, mettez-vous donc à votre aise! (A Coqueret.) Va lui chercher sa veste et ses pantoufles. (Coqueret sort en courant par la porte de droite qui conduit à la chambre de M. Durand.)

SCÈNE VI.

DURAND, LOUISE.

LOUISE.

Si vous êtes venu de la ville à pied, vous devez être las!

DURAND.

Las, moi? Ah çà! M. Coqueret, ton élève, t'a donc persuadé que je suis bien vieux?

LOUISE.

Vous n'êtes pas vieux, mais vous n'êtes plus tout jeune. Et votre vilain rhume que vous ne voulez pas soigner! Vous avez déjà toussé trois fois depuis trois minutes.

DURAND.

Bah! qu'est-ce que ça fait? Avec un petit mal chronique, on vit cinquante ans de plus! Voyons, qu'as-tu fait de bon en mon absence? Tu t'es faite l'institutrice de Coqueret, à ce qu'il m'a dit?

LOUISE.

Ah! il vous a dit...

DURAND.

Que tu l'avais entrepris sur le granit; mais c'est peine perdue : tu n'en feras jamais rien qu'un âne.

LOUISE.

Pardon, monsieur, je vous en ferai un bon serviteur, car il est doux, courageux, de bonne volonté, et il vous aime. C'est bien quelque chose!

DURAND.

Oui, sans doute, il a de bons instincts; mais il ne sortira jamais de la vie d'instinct.

LOUISE.

Et quel besoin avez-vous d'un savant pour vous servir? Est-ce que je ne suis pas là pour réparer ses petites gaucheries?

DURAND.

Oh! toi, Louise, c'est autre chose! Tu as une belle mémoire, une docilité admirable. C'est un plaisir de t'enseigner quelque chose. Tu es beaucoup pour moi, ma chère Louise. Tant de soins, d'attentions! Être servi comme un prince, dorloté comme un enfant, compris par quelqu'un qui s'intéresse à vos travaux, qui se prête à vos innocentes passions... Eh bien! qu'est-ce que tu as? Tu es triste?... A quoi penses-tu?

LOUISE.

A rien, monsieur, je regardais ce pavé, c'est une belle pièce.

DURAND, vivement.

N'est-ce pas? Figure-toi qu'il y a là une dent fossile... Je m'imagine qu'il y aura une mâchoire entière, et que ce pourrait bien être le... Mais tu ne m'écoutes pas, tu parais souffrante!

LOUISE.

Non, monsieur.

DURAND, regardant le pavé.

Si c'était ce que je pense,... ce serait une rareté... Mais tu es triste, et cela m'ôte la joie du cœur. Tu travailles trop, je parie!

LOUISE.

Moi! Il me semble au contraire que je ne fais rien pour vous payer de vos bontés. Après ce que vous avez fait pour moi, m'élever, m'instruire, me traiter toujours si doucement, avoir recueilli et soigné ma pauvre mère jusqu'à son dernier jour... Ça, voyez-vous, une pauvre femme que tout le monde repoussait et que vous m'avez appris à aimer et à respecter malgré tout le monde... Après une chose comme ça, si je n'avais pas bonne envie de vous servir et de vous soigner quand vous serez comme elle vieux et infirme...

DURAND.

Moi? je ne serai jamais infirme. Avec la vie active et sage que je mène...

LOUISE.

Tant mieux! Mais je voudrais que vous eussiez besoin de moi : vous verriez si je me souviens!

DURAND.

Toi! tu es un ange, et je suis loin d'avoir fait pour toi ce que j'aurais dû faire. Je t'ai vraiment négligée jusqu'à présent. Je ne voyais pas combien tu es intelligente. Je te traitais comme une paysanne ordinaire. Je te tenais à distance, derrière la porte pour ainsi dire, me persuadant que c'était assez de t'assurer le bien-être matériel, ne devinant pas que ton esprit avait besoin de culture et qu'un jour je pourrais causer avec toi comme avec une amie. Oui, oui, je mérite des reproches. J'ai été absorbé par mes livres, et il n'y a pas plus de deux ou trois mois que j'ai commencé à t'apprécier, à t'écouter, à te regarder!...

LOUISE, à part.

Ah! comme j'ai eu tort de ne pas rester derrière la porte!

DURAND.

Pourquoi rêves-tu quand je te parle? Ne vois-tu pas que j'ai à cœur de réparer ma négligence? Ne te dois-je pas cela? Ne m'as-tu pas fait un bien immense? Tu m'as ouvert le cœur à l'amitié, à un sentiment plus doux encore, que sans toi je n'aurais jamais connu, le sentiment paternel! C'est vrai, cela. Vieux piocheur, je me serais desséché, pétrifié avec mes cailloux, n'est-ce pas? Je serais devenu sombre, hypocondriaque, insupportable! Ça commençait. J'avais des momens d'humeur, même avec toi. Tu dis que j'ai toujours été bon! Tu oublies que bien souvent je t'ai traitée de niaise et d'étourdie; mais ça ne m'arrivera plus, va, je t'en réponds!

LOUISE, à part.

Hélas! tant pis.

DURAND.

Non, non!... Je n'aurai plus la folie,... je n'aurai même plus la pensée de te faire pleurer, pauvre enfant! J'ai ouvert les yeux. J'ai reconnu... Oui, je pensais à cela tantôt en revenant ici.

LOUISE.

Vous pensiez trop. Vous avez laissé votre sac de voyage au beau milieu de la route!

DURAND.

Méchante, tu me grondes. Que veux-tu? je pensais à toi. Je me disais : Une femme douce, instruite et charmante est un trésor dans une maison, un rayon de soleil dans la vie d'un pauvre ermite!... Qu'ai-je besoin d'aller chercher une compagne à la ville, quand tout près de moi?...

LOUISE.

Ah! vous aviez l'idée de vous marier? Votre voisin me l'avait dit. Eh bien! est-ce que vous y renoncez?

DURAND.

Oui, oui, sois tranquille! Personne autre que toi ne commandera ici!

LOUISE.

Mais, monsieur, au contraire, je...

DURAND.

Sois tranquille, je te dis! Mais je crois que j'ai faim, Louise; je ne sais pas si j'ai déjeuné ce matin. Je me sens la poitrine tout en feu...

LOUISE.

Je parie bien que vous n'y avez pas songé! Votre repas vous attend. Allez donc, monsieur, allez donc vite.

DURAND.

Mais,... tu vas venir, n'est-ce pas? Je n'entends plus que tu me passes mon assiette, c'est l'affaire de M. Coqueret. Tu causeras avec moi, tu me parleras de tes poules, de ton chevreau. Il va bien, ton petit chevreau?

LOUISE.

Oui, oui, monsieur, allez!

DURAND.

Ah! ma foi, j'ai le cœur content d'être revenu, de revoir ma maison, mon jardin, et toi surtout! Au revoir, Louisette! (Il sort par le fond.)

SCÈNE VII.

LOUISE, seule.

Y a-t-il sur la terre un meilleur homme, un plus doux maître que celui-là? Non, il n'y en a pas, et plus il me gâte, plus j'ai de crainte et de souci! Le bon Dieu sait pourtant que ça n'est pas de ma faute, ce qui arrive! Jamais je n'aurais pensé...

SCÈNE VIII.

LOUISE, COQUERET.

LOUISE.

Il est temps d'arriver!

COQUERET, qui apporte la veste et les pantoufles.

Ne me gronde pas, Louise! Ce n'est pas ma faute. Je ne pouvais pas trouver les pantoufles, je n'en trouvais qu'une. C'est les rats qui avaient promené l'autre jusque sous le lit. Dame! c'est la faute à monsieur! Il ne veut pas souffrir de chats dans la maison depuis

ce gros matou qui t'avait mis le bras tout en sang, mêmement que monsieur en était sens dessus dessous, et que...

LOUISE.

Cours donc le servir, bavard! Il est en train de déjeuner! M'entends-tu? A qui est-ce que je parle?

COQUERET.

Eh bien! qu'est-ce que je fais? J'y cours; mais écoute un mot, Louise! T'as pas voulu écouter dans le pré ce que je voulais te dire. Tu m'as renvoyé très durement, faut m'entendre ici!

LOUISE.

Non! nous n'avons pas le temps.

COQUERET.

C'est le temps qu'il faut prendre, monsieur vient d'arriver, il est de bonne humeur, je vais lui dire ça tout chaud.

LOUISE.

Comment? Quoi? Qu'est-ce que tu veux lui dire?

COQUERET.

Je lui dirai que je t'aime, que je suis affolé de toi, que j'en deviens imbécile!...

LOUISE.

Oui! essaie de lui dire ça, si tu veux qu'il t'envoie promener!

COQUERET.

Ça ne fait rien, ça sera dit, et si tu veux dire comme moi...

LOUISE.

En voilà assez. Je t'ai dit que ça ne se pouvait pas, que je ne me voulais point marier de si tôt, et qu'il n'y fallait point du tout penser. Ne me parle donc plus de ça, je te le défends! (Coqueret, qui a mis la veste et les pantoufles sur une chaise, s'assied dessus avec désespoir et se met à pleurer, la tête dans ses mains. Louise le regarde un instant, se détourne et se cache pour pleurer aussi. On entend sonner. Louise essuie ses yeux.) Monsieur sonne; allons! va!

COQUERET.

Non, je ne veux plus servir, je me veux faire mourir!

LOUISE.

Allons! es-tu fou? Veux-tu faire attendre monsieur?

COQUERET.

Il y a dix ans que je l'attends tous les jours, il peut bien m'attendre une fois!

LOUISE.

Tu veux me faire de la peine?

COQUERET.

Je peux bien t'en faire, je ne t'en ferai jamais autant comme tu m'en fais!

LOUISE, sévère.

Alors tu n'as plus d'amitié pour moi; c'est fini?

COQUERET.

Pourquoi est-ce que j'aurais de l'amitié pour quelqu'un qui me déteste?

LOUISE.

Tu ne dis pas ce que tu penses. Nous avons été élevés ensemble, et tu sais que je t'aime beaucoup; mais je ne peux pas t'épouser. Ça ne dépend pas de ma volonté... Allons!...

COQUERET.

Tu mens! tu n'as plus ni mère, ni parens, ni rien! tu ne dépends que de la volonté de monsieur, qui fait tout ce que tu souhaites, et si... (On sonne encore.)

LOUISE.

Allons, tu ne veux pas obéir. J'y vais, moi! (Elle sort.)

SCÈNE IX.

COQUERET, seul.

C'est comme ça? Elle ne m'aime point? C'est donc qu'elle en aime mieux un autre? Quel autre? Elle n'en connaît guère d'autres que moi; elle ne sort point, je ne la quitte point, je suis bien sûr que personne ne lui en conte! Alors c'est que je lui déplais, je suis trop sot pour elle! Ah! si je m'écoutais... (Il prend le marteau de M. Durand.) Je me casserais... (Menaçant les collections.) tout ce qu'il y a ici! Oh! oui-da! non! ça ferait trop de chagrin à monsieur! et si je me fendais la tête, ça le contrarierait; un si brave homme! En voilà un homme! C'est pas lui qui dirait : C'est bien fait. Il serait dans le cas de me pleurer, et s'il savait la peine que j'ai, il commanderait à la Louise de m'aimer. Eh bien!... ma foi, c'est ça! Je vais lui dire la chose comme elle est. Bon, le v'là! je vais lui dire,... et tout de suite. Ah! bien oui, mais!... j'ose pas!

SCÈNE X.

DURAND, COQUERET.

DURAND, à la cantonade.

Non, non, ma fille, je ne veux pas manger davantage, ce n'est pas mon heure... Envoie-moi le café ici. (Haut à Coqueret.) Ah! tu es là, toi? Pourquoi ne viens-tu pas quand je sonne, au lieu d'envoyer Louise à ta place? C'est elle qui prend toute la peine!

COQUERET.

Oh! mon Dieu! Louise et moi, c'est bien la même chose, monsieur; la peine de l'un, c'est la peine de l'autre, et...

DURAND.

Hein? Comment l'entends-tu?

COQUERET.

Je l'entends,... je l'entends que monsieur m'excusera, j'étais indisposé.

DURAND, qui ôte ses guêtres et met ses pantoufles.

Ah! monsieur était indisposé? Louise ne m'a pas dit cela.

COQUERET.

C'est pour ne pas faire de peine à monsieur.

DURAND, souriant.

Tu crois donc que je t'aime bien tendrement?

COQUERET.

Je sais que monsieur m'aime beaucoup, parce qu'il sait que je l'aime encore plus que beaucoup, et comme monsieur a un bon cœur...

DURAND, qui a endossé sa veste.

Allons! si tu le prends comme ça, tu n'as pas tort de compter là-dessus. Tu es insupportable, et pourtant tu es un bon garçon! Qu'est-ce que tu as, voyons? la migraine?

COQUERET.

Non, monsieur.

DURAND.

Une courbature, un refroidissement?

COQUERET.

Non, monsieur.

DURAND.

Eh bien! quoi alors?

COQUERET.

Je ne sais pas.

DURAND, impatienté.

Où as-tu mal?

COQUERET, intimidé.

Nulle part, monsieur. Ça va mieux, ça se passe.

DURAND.

Enfin que sentais-tu tout à l'heure? Parleras-tu? Te moques-tu de moi?

COQUERET.

Oh! monsieur, par exemple!

DURAND.

Tiens, sais-tu? tu as le cerveau fêlé, voilà ta maladie.

COQUERET.

Oui, monsieur, justement; c'est ça.

DURAND.

Tâche de guérir, ou tu ne seras plus bon à rien. Allons, va me chercher mon café... et mon journal; dépêche-toi!

COQUERET, à part.

Je n'oserai jamais!... Faut que je trouve une idée! (Il sort.)

SCÈNE XI.

DURAND, seul.

On se donne bien de la peine pour trouver le bonheur, on le cherche toujours où il n'est pas. Ah! les philosophes ont très bien qualifié nos vaines convoitises en les appelant l'amour des faux biens! C'est très profond, ce mot si vulgaire! Certes il y a quelque chose de menteur et de factice dans les satisfactions que donnent la fortune, l'ambition, la vanité. Quel besoin l'homme sage et bien portant a-t-il de ce luxe énervant des villes, de ces spectacles frivoles, de ces amours où le cœur n'est pour rien? La plus simple fleur des champs...

SCÈNE XII.

DURAND, COQUERET.

COQUERET.

Monsieur, voilà votre café avec une lettre pour vous. (Pendant que Durand ouvre la lettre, à part.) J'ai trouvé mon idée, et elle est fameuse celle-là! Si ça ne réussit pas, ma foi! j'aurai du malheur! (Il s'éloigne un peu.)

DURAND, à part, ouvrant la lettre.

Ah! c'est de mon voisin! Est-ce un cartel qu'il m'envoie, ce vieillard terrible? (Lisant.) « Je devrais n'avoir jamais aucun rapport avec vous; mais en ce moment j'ai la main forcée. Des personnes qui désirent vous connaître et qui viennent de descendre chez moi veulent absolument que je vous invite à dîner. Comme c'est la seule occasion qui vous reste de réparer vos torts, je compte que vous ne me refuserez pas. Je vous attends à six heures. » Ah! que le diable les emporte, ces personnes-là! Que faire? Je ne peux pourtant pas me brouiller avec ce brave voisin...

COQUERET.

Monsieur, on attend la réponse.

DURAND, avec dépit.

Dis que j'irai.

COQUERET, à la fenêtre, criant.

Monsieur ira. (Revenant, à part.) Il faut que je me dépêche de lui parler, puisqu'il va sortir. (Haut.) Monsieur... (A part.) Il ne m'écoute pas, il lit dans son journal. (Haut.) Monsieur, vous êtes un bon maître,... un homme d'esprit,... un grand savant... (A part.) Il ne m'entend pas du tout! Je vais me plaindre un peu. (Il fait de grands soupirs.)

DURAND.

Eh bien! qu'est-ce? Tu as mal aux dents?

COQUERET.

Non, monsieur, c'est dans le cœur.

DURAND.

Bah! c'est la croissance.

COQUERET.

Non, monsieur. Monsieur me prend toujours pour un enfant; j'ai vingt-deux ans et demi passés.

DURAND.

Tiens! c'est possible au fait. Eh bien! qu'est-ce que tu sens au cœur? des élancemens?

COQUERET.

Oui, monsieur, ça me pique, ça me brûle et ça me poignarde!

DURAND.

Il y a quelque temps que tu éprouves cela?

COQUERET.

Il y a déjà quelque temps, oui, monsieur.

DURAND.

C'est quand tu te fatigues?

COQUERET.

Non, monsieur, c'est quand je pense à la Louise.

DURAND, tressaillant.

Ah! oui-da! vous vous permettez d'aimer Louise, monsieur le drôle!

COQUERET.

Bon! il a deviné ça tout de suite, ça va bien!

DURAND, tremblant de colère.

Répondez, faquin! Vous...

COQUERET, effrayé.

C'est pas moi, monsieur, c'est elle.

DURAND.

Comment, c'est elle? Qu'osez-vous dire là!

COQUERET, se montant la tête.

Oui, monsieur, c'est elle qui a idée de m'épouser. Moi, je ne m'en souciais déjà pas tant. Je lui disais : Nous sommes trop jeunes; mais elle a dit comme ça : « Nous sommes en bon âge, moi dix-sept ans, toi vingt-trois; c'est ce qu'il faut. » Mais moi, j'allais toujours disant : C'est trop tôt, Louise, c'est trop tôt ! Pour lors, monsieur, elle est tombée dans un chagrin que, tout le temps que vous avez été absent, elle n'a fait que geindre et pleurer, si bien que je me suis laissé attendrir et que la pitié m'a rendu triste et malade, et que j'ai consenti à vous en parler, monsieur, pour lui faire plaisir, à cette pauvre fille, car pour elle, jamais elle n'oserait vous dire combien elle m'aime, mêmement que si vous la questionnez, elle est dans le cas de vous répondre que j'ai pris ça sous mon bonnet; mais faut croire ce que je vous dis et pas ce qu'elle vous dira, et comme je vois bien qu'elle en mourra, me voilà dans l'idée de l'épouser, et je viens vous le dire comme au meilleur de mes amis, à seule fin que vous lui commandiez le mariage, et comme elle vous est obéissante, aussitôt que vous aurez dit : *il faut !* elle sera décidée, et vous aurez fait son bonheur. Voilà ce que c'est, monsieur; pardonnez-moi si j'ai dit quelque bêtise.

DURAND, après un moment de silence, d'une voix altérée.

Sortez ! (Coqueret, stupéfait, hésite. Durand hors de lui.) Sortez donc ! (Coqueret sort tout penaud.)

SCÈNE XIII.

DURAND, seul.

C'est impossible ! Louise !... oh ! Louise !... aimer ce garçon-là ! Non, il est fou ! Je le chasserai, je chasserai Louise s'il est vrai que... je la tuerai ! (Silence.) Mais qu'est-ce que j'ai donc, moi ? qu'est-ce que cela me fait ?... Cela me fait... cela me fait qu'elle est en quelque sorte ma fille adoptive, et que la fille de mon cœur et de mon intelligence ne peut pas se mésallier de la sorte ! Quoi ! descendre des hauteurs où ma tendresse et mon admiration l'avaient placée pour tomber dans les bras d'un rustre !... Ah ! les femmes ! On me l'avait bien dit que c'étaient les derniers êtres de la création ! Et moi qui faisais d'elle un ange, une sainte ! Voilà comme les savans n'entendent rien, mais rien, à la vie réelle... Mais non, non ! cent fois non ! Cela n'est pas, cela ne peut pas être. Il faut que je lui parle, là, tout de suite, que je l'interroge jusqu'au fond de l'âme, et que je la foule aux pieds si elle avoue... Mais qu'est-ce que j'ai donc ? je n'ai jamais ressenti une pareille colère ! C'est une colère fondée, oui, très fondée, très raisonnable. Une colère raisonnable !... Non,

la colère ne l'est jamais. Je veux me calmer, je veux prendre l'air, marcher, respirer; oui, je vais chasser un peu, pour me remettre. (Il prend son fusil.) Après quoi... de sang-froid, avec calme... Sortons! je me sens très mal! (Il croit sortir, fait le tour de la chambre et tombe accablé devant son bureau, la tête dans ses mains, son fusil près de lui.)

SCÈNE XIV.

LOUISE, DURAND.

LOUISE.

Monsieur,... puisque vous dînez dehors, je crois qu'il serait temps de vous habiller. (Durand lui fait signe de ne pas le déranger.) Ah! il travaille, il travaille à réfléchir. Pauvre maître! il souffre peut-être... Non, il ne se rend pas compte;... mais je vois le danger, moi, et je ne sais plus comment me conduire... S'il m'aime, c'est qu'il est décidé à m'épouser. Quel malheur pour moi! J'en mourrai de chagrin!... Car de lui dire non après tout ce qu'il a fait pour moi, ça n'est pas possible. Je serais une ingrate, une lâche, un mauvais cœur! Si je m'en allais!... Ça serait pire, il aurait trop de chagrin; mais si je reste,... ce pauvre Jean!... Mon Dieu! mon Dieu!... Pourquoi faut-il que monsieur ait pris tant d'amitié pour une pauvre fille qui aurait pu être si heureuse à son service avec?... Ah! le voilà qui se réveille de ses pensées... Comme il est pâle! Est-ce qu'il serait malade?... Il ne me manquerait plus que ça!

DURAND, brusquement.

Qu'est-ce que tu fais là?

LOUISE.

J'attendais pour vous dire l'heure, mais... Est-ce que monsieur n'est pas bien?

DURAND, brusquement.

Moi?... Tu es folle!

LOUISE.

Pourtant...

DURAND.

Ne me parle pas. Je suis préoccupé... Je travaille!... Va, laisse-moi! (Louise veut sortir.) Où vas-tu?

LOUISE.

Vous me dites de m'en aller.

DURAND.

Ce n'est pas une raison pour ne pas te demander où tu vas.

LOUISE.

J'irai où vous voudrez.

DURAND.

Ce n'est pas là une réponse... Où allais-tu?

LOUISE.

Mais vraiment je ne sais pas, moi! Je n'avais pas d'idée : je me retirais d'auprès de vous pour vous obéir, voilà tout.

DURAND, désarmé.

Écoute, Louise. (Il la regarde.) Non, rien, une autre fois... Je ne me sens pas disposé... (A part.) C'est incroyable, c'est absurde comme je souffre! (Il se rassied accablé.)

LOUISE.

Si vous avez quelque reproche à me faire,... le plus tôt serait le mieux, monsieur; je me dépêcherais bien vite de ne jamais recommencer.

DURAND, irrité.

Ah! tu plaisantes! Tu répètes les mots de M. Jean Coqueret!

LOUISE.

Je voudrais vous faire rire. Quand vous riez, ça vous fait du bien!

DURAND.

Je n'ai aucune envie de rire. Assieds-toi, et réponds... Allons, réponds sérieusement.

LOUISE.

A quoi, monsieur?

DURAND.

A quoi, à quoi!... N'as-tu rien à me dire, aucune confidence à me faire?

LOUISE.

Mais,... non.

DURAND.

Tu hésites! Tu mens!

LOUISE.

Vous me faites peur aujourd'hui. Je ne sais que vous dire, ne sachant pas ce que vous me demandez.

DURAND.

Tranchons le mot. Veux-tu te marier, oui ou non?

LOUISE.

Moi? Est-ce que j'ai jamais parlé de ça?

DURAND.

Je t'en parle, moi; il faut répondre.

LOUISE.

Eh bien!... non! Je ne souhaite pas me marier.

DURAND.

Pourquoi cela? Réponds donc!

LOUISE.

Je ne sais pas... Est-ce que vous voulez que je me marie?

DURAND.

Il ne s'agit pas de moi.

LOUISE.

Si fait, monsieur. Il ne s'agit que de vous... Tout ce que vous me commanderez sera bien, tout ce que vous me défendrez sera mal... Je ne considère que vous, je n'ai pas de volonté pour moi.

DURAND.

C'est trop de soumission. Elle me trompe! (Haut.) Alors,... si je te disais... que je te conseille de te marier,... sans quitter la maison, bien entendu,... car je sais que tu m'es attachée.

LOUISE.

Il faudrait me dire aussi : « Je le veux, et je veux que ce soit avec telle personne. » Autrement je n'ai rien à vous répondre.

DURAND, avec effort.

Eh bien! si je te disais : « Je veux que tu épouses... ce garçon qui me sert? »

LOUISE.

Dame!... ce garçon est très honnête, très doux...

DURAND, éclatant.

Ah! enfin nous y voilà! Elle l'aime!

LOUISE, à part.

C'était pour m'éprouver! (Haut.) Monsieur, je n'ai pas dit que je l'aimais.

DURAND.

Tu l'as dit.

LOUISE.

Non, monsieur.

DURAND.

Tu le lui as dit à lui-même.

LOUISE.

Je vous jure que non!

DURAND.

Il me l'a dit.

LOUISE.

Il a menti!

DURAND.

Prends garde! je vais le lui faire répéter devant toi!

LOUISE.

S'il le fait, c'est qu'il a perdu l'esprit.

DURAND. (Il sonne.)

J'en aurai le cœur net! Louise, il en est temps encore. Confesse-toi à moi, cela vaudra mieux qu'un scandale.

LOUISE.

Ah! mon Dieu! mon Dieu! Mais de quoi donc m'accusez-vous? Je n'ai rien à me reprocher. Je ne peux pas confesser ce qui n'est pas!

DURAND.

Il vient!

LOUISE.

Qu'il vienne! (A part.) Pauvre Jean! qu'est-ce qu'il a donc pu dire?

SCÈNE XV.

DURAND, LOUISE, COQUERET.

COQUERET.

Monsieur!

DURAND.

Avance et réponds, maître Jean Coqueret : veux-tu épouser Louise?

COQUERET, vivement.

Oui, monsieur!

DURAND.

Et penses-tu qu'elle y consente?

COQUERET.

Oui, monsieur, si vous lui faites entendre la vérité. Pourquoi ne voudrait-elle point de moi? Elle n'est pas plus que moi. Elle n'est pas même tant. Elle est une champie, et moi j'ai mes père et mère. Elle est plus savante que moi, parce que vous l'avez rendue savante; mais qu'elle me rende savant, je ne demande pas mieux. Vous lui donnez de bons gages, mais vous m'en donnez aussi plus que je n'en mérite. D'ailleurs j'ai une dot. Nous nous convenons donc assez bien. Je l'aime, elle ne peut pas me détester. Je suis un honnête homme, elle le sait bien; vous aussi, monsieur, vous me connaissez. Par ainsi dites-lui que ça vous contente, et elle fera son contentement de vous obéir.

DURAND, à Louise.

Tu l'entends! Vous vous convenez, vous vous aimez, et vous n'attendez tous deux que ma permission pour vous marier.

COQUERET.

Oui, monsieur, c'est ça, vous parlez très raisonnablement!

DURAND, à Louise, avec colère.

Allons! n'essaie plus de mentir!

COQUERET.

Ne la grondez pas, monsieur. Si vous la grondez, elle n'osera pas se confesser!

DURAND.

Je la gronde parce qu'elle manque de franchise, et que je ne sais rien de plus lâche et de plus bas que le mensonge!

COQUERET.

Parle donc, Louise, ou dis-moi de me jeter à l'eau, si je t'offense.

LOUISE.

Jean, vous vous y êtes mal pris pour réussir! Vous pouvez m'aimer, je ne dis pas non, et je ne nie pas l'estime que je fais de vous; mais je vous ai dit tantôt dans le pré et ici tout à l'heure encore que je ne me voulais point marier de longtemps et que je vous défendais de m'en reparler. Vous ai-je dit cela, oui ou non?

DURAND, à Coqueret.

Te l'a-t-elle dit? Réponds, parle! Allons donc!

COQUERET.

C'est vrai qu'elle l'a dit.

DURAND.

Et pourquoi m'as-tu fait le mensonge qu'elle était folle de toi, qu'elle pleurait, qu'elle t'avait fait les avances, et qu'elle n'osait pas me le confier?

LOUISE.

Tu as inventé tout ça! C'est très vilain de mentir!

COQUERET.

J'espérais que monsieur te conseillerait à mon idée!

DURAND.

Eh bien! c'est une infamie, et pour cela je vous chasse!

COQUERET, pâlissant.

Ah!... Et toi, Louise?

LOUISE, émue.

Moi, je...

DURAND.

Elle aussi vous congédie! Dehors au plus vite!

COQUERET, très sombre.

C'est bien, monsieur, on y va.

DURAND.

Attends! tes gages!...

COQUERET.

Merci, je n'en ai pas besoin. (Il sort.)

SCÈNE XVI.

DURAND, LOUISE.

LOUISE, courant après lui.

Jean! écoute... écoute donc!

DURAND, la prenant par le bras avec violence et la faisant rentrer.

Laisse-le partir! De quoi te mêles-tu? Quand je te débarrasse d'un bavard et d'un menteur dont la sotte langue te déshonorait!...

LOUISE.

Il ne l'a pas fait à mauvaise intention, monsieur. Vous voyez bien qu'il a perdu la tête! Pauvre garçon! Il vous servait bien, il vous aimait. Sa simplicité vous divertissait plus souvent qu'elle ne vous impatientait... Vous le regretterez, monsieur! Et qui sait si vous ne vous reprocherez pas...

DURAND.

Qu'est-ce que j'aurai à me reprocher? Voyons! tes regrets? Ils sont donc bien grands?

LOUISE.

Il ne s'agit pas de moi, monsieur! Je ne vous parle jamais de moi, je ne vous ai jamais rien demandé pour moi!... Mais pour vous-même ne dois-je pas... N'est-ce pas bien sévère de renvoyer un bon sujet qui vous sert avec franchise depuis dix ans,... depuis son enfance, pour une seule faute, pour un petit mensonge qui ne vous fait aucun tort, et dont moi seule aurais le droit de me fâcher?

DURAND.

Ainsi tu le lui pardonnes? On peut être insolent avec toi...

LOUISE.

Il ne l'a jamais été.

DURAND.

Ce n'est pas la dernière des impertinences de se vanter de ton affection?

LOUISE.

C'est selon comme il en parle. Il ne sait guère s'expliquer. S'il vous a dit que je l'aimais de grande amitié, il n'a pas menti. N'avons-nous pas été élevés ensemble, sous vos yeux, par la bonne Rosalie? Ne dois-je pas le regarder comme mon frère?

DURAND.

Non! car je ne le considère pas comme mon fils. Il est trop au-dessous de toi par l'intelligence.

LOUISE.

Bah! l'esprit!... C'est une belle chose, je n'en disconviens pas; mais ça n'est pas tout : la bonté vaut encore mieux, et je n'oublierai jamais que, quand tous les autres enfans de mon âge me repoussaient en me traitant de champie, les pauvres enfans, sans savoir ce qu'ils disaient et croyant me faire une grande honte, il y en avait un qui me consolait et me protégeait toujours, et celui-là, c'était Jean! Jean tout seul, pas d'autre que lui!

DURAND, avec douleur.

Et moi! et moi! Je ne t'ai donc pas consolée, je ne t'ai donc pas protégée, moi?

LOUISE.

Vous, cela n'est pas étonnant, un homme comme vous, qui n'a que l'idée de bien faire, et qui est au-dessus de tout le monde!... C'est comme le bon Dieu, il n'a pas de mérite à être ce qu'il est, il ne pourrait pas être autrement; mais ce pauvre petit Jean, qui, avant d'entrer chez vous, n'avait pas été mieux élevé qu'un autre...

DURAND, à part.

Ah! toujours lui, toujours ce Jean, cet imbécile, ce Jocrisse, ce Pierrot! Oh! les femmes! les femmes! Il y a de quoi devenir fou! (Regardant Louise qui se penche à la fenêtre.) Eh bien! tu lui parles, tu l'appelles?

LOUISE.

Non, monsieur, je le regarde, je le suis des yeux. Savez-vous que ça m'inquiète de l'avoir vu sortir en refusant ses gages et en me regardant d'un air... Le voilà qui se promène du côté de l'eau!...

DURAND, ému.

Est-ce que tu le crois capable...?

LOUISE.

De s'y jeter? Ma foi, que sait-on? Il m'en a menacée deux fois aujourd'hui. Il n'a pas la tête bien forte... Être chassé comme ça de chez vous, qui êtes si juste et si bon, c'est une grande honte, et on est capable de croire dans le pays qu'il a fait quelque chose de bien mal! Le voilà déshonoré pour un mot dont il n'a pas senti la conséquence, pauvre Jean!

DURAND, jaloux.

Louise, tu pleures!

LOUISE.

Eh bien! oui, monsieur, je pleure... C'est mon camarade, mon ami d'enfance, mon bon compagnon de travail, mon pareil, à moi!

DURAND, prenant machinalement son fusil.

Ah! malheureuse! c'est de la passion que tu as pour lui, et je ne sais ce qui me retient... (Il fait un pas vers la fenêtre.)

LOUISE.

Vous voulez le tuer? Eh bien! vous me tuerez d'abord!

DURAND, quittant son fusil, à part.

Mon Dieu! mon Dieu! préservez-moi, sauvez-moi! J'ai eu envie de la tuer aussi! (Haut.) Voyons, ne crains rien, quitte cette fenêtre...

LOUISE.

La quitter?... mais non, monsieur! Voyez, le voilà qui court tout

droit vers la rivière... Monsieur! rappelez-le, pardonnez-lui!... (Criant.) Jean! reviens!... Monsieur te pardonne, Jean!... Il ne m'écoute pas!... Ah! ce n'est pas possible de le laisser faire! (Elle sort en courant.)

SCÈNE XVII.

DURAND, seul.

Elle en est folle, la maudite créature! folle de ce nigaud, de cet écervelé, de ce manant!... J'ai eu beau m'en moquer, le rabaisser à ses yeux, l'humilier devant elle : il est jeune, il est beau garçon, et cela suffit! Elle l'aime parce qu'il a vingt ans, parce que, le premier, il a osé lui parler d'amour! Elle l'aime parce que cela me révolte! oui, par esprit de contradiction, pour me faire souffrir, pour me désespérer!... Pourtant si c'était seulement de la bonté, de la pitié... J'ai eu un accès de violence... Certes je lui ai fait peur... (Regardant par la fenêtre.) Ah! les voilà qui reviennent, il la suit comme un chien... Ils ne se parlent pas... Elle le ramène ici! Quoi! je vais le voir, lui parler?... Non, je ne peux pas, je le hais, ce misérable!... Les voilà qui s'arrêtent,... ils causent ensemble... Que peuvent-ils se dire? Peut-être se moquent-ils de moi... Malheur à eux, s'ils s'entendent pour exploiter ma faiblesse!... Si je pouvais surprendre... Non, ils entrent dans la maison;... mais de ma chambre... j'écouterai, oui! J'entendrai peut-être ce qu'ils diront ici, et s'ils ont l'audace de me railler,... eh bien! je les tuerai tous les deux!... Ah! c'est horrible!... Non! je... je ne sais pas ce que je ferai. J'ai envie de me tuer tout de suite pour me préserver de la démence... (Il sort par la porte de droite en emportant son fusil d'un air égaré. Louise et Coqueret entrent par la porte du fond.)

SCÈNE XVIII.

LOUISE, COQUERET.

LOUISE.

Voyons, entre, n'aie pas peur, remets-toi... Il n'est pas là... Ne lui montre pas ta peine, parle-lui honnêtement, et surtout ne pleure pas, car de te voir pleurer, ça me fait perdre la tête, je ne sais plus ce que je dis ni ce que je fais!... Laisse-moi arranger tout cela du mieux que je pourrai.

COQUERET.

Tu ne peux rien arranger, puisque tu me hais!

LOUISE.

C'est faux! je t'aime!

COQUERET.

Oui, tu m'aimes comme ton petit chien, comme tes poules! Tu as bien pleuré quand la pigeonne blanche a été mangée par la belette!

LOUISE.

Tu dis des folies, des sottises! Je t'aime comme tu le mérites; mais tu vois bien que monsieur...

COQUERET.

Quoi! monsieur, monsieur, toujours monsieur? Qu'est-ce que ça lui fait, tout ça, à monsieur? Est-ce que ça le regarde? est-ce qu'il me prend pour un mauvais sujet? est-ce qu'il ne me connaît pas? est-ce qu'il ne sait pas que je l'aime autant que tu peux l'aimer, que je me flanquerais dans le feu pour lui comme pour toi, et que, si j'étais à sa place et lui à la mienne, je le marierais avec toi, comme je souhaite qu'il nous marie?

LOUISE.

Ne parle pas si haut, Jean; monsieur est peut-être par là dans sa chambre! Tout ce que tu dis là, c'est justement ce qu'il ne faut pas lui dire! C'est ça qui le fâche! Il ne veut pas,... il ne veut pas de gens mariés à son service, tu sais bien; il y a des maîtres qui n'aiment pas ça!

COQUERET.

Oui, oui, des mauvais maîtres qui ne pensent qu'à eux; mais ça n'est pas des maîtres comme M. Durand, qui veut qu'on soit heureux chez lui. Vois-tu, Louise, s'il est fâché, c'est ta faute! Si tu avais dit comme moi;... mais tu ne pouvais pas dire comme moi, puisque tu ne veux point de moi.

LOUISE.

Ça n'est pas ça, Jean! Voyons! écoute-moi... (L'attirant vers la fenêtre et lui parlant à demi-voix.) Je t'épouserais bien s'il le voulait, et je...

COQUERET, avec joie.

Vrai!... bien vrai, Louise?

LOUISE.

Bien vrai! mais ça n'est pas si aisé que tu crois! il y a des raisons que tu ne devines pas, que je n'ose presque pas deviner moi-même, et que j'ose encore moins te dire. Est-ce que tu ne peux pas faire un effort pour les deviner! Voyons! si monsieur, en me voyant devenir grande, avait pensé malgré lui...

COQUERET, haut sans intention.

Louise! ça n'est pas bien, ce que tu veux me donner à entendre. Comment, tu crois,... tu t'imagines!... Non, ça n'est pas bien; c'est

faux! Monsieur est un homme raisonnable, et tu le prends pour un fou; c'est un homme qui a de l'esprit plus que toi et moi, et tu le prends pour une bête; enfin monsieur est le plus honnête homme que la terre ait jamais porté, et tu t'es mis dans l'idée qu'il avait de mauvaises idées sur toi? Tiens! ça me fâche, ça me met en colère!... Si un autre que toi me disait ça, il aurait déjà mon poing sur la mâchoire!

LOUISE.

Allons! tu ne comprends donc pas encore? Je te dis que monsieur a certainement l'idée de m'épouser. Est-ce que, sans cela, il serait jaloux de moi? Non, va! je le connais aussi bien que toi: c'est le plus grand cœur d'homme que le bon Dieu ait fait, et jamais il ne m'empêcherait d'aimer quelqu'un d'honnête, s'il n'était pas décidé à me prendre pour sa femme!

COQUERET.

Eh bien! ça n'est pas vrai, Louise, ça ne se peut pas! Songe donc! Monsieur t'aurait donc élevée comme ça à la brochette pour te dire un beau matin : Te voilà jeune fille et me voilà vieux homme, tu vas me payer mes bontés, mes soins, tout ce que j'ai fait pour toi,... c'est-à-dire pour moi, puisque je t'ai élevée pour moi,... et tu ne pourras pas me refuser, car j'ai été bon pour ta mère, et je te prendrai par le plus sensible de ton pauvre cœur, et encore que tu aimes le petit Jean, faudra l'oublier pour n'aimer que moi. Non, non! Louise, ça serait d'un égoïste, et, mordieu! monsieur ne l'est pas. Va-t'en le trouver, dis-lui que tu m'aimes, et tu verras. Oui! j'en mets ma main au feu, monsieur te dira : « Louise, je n'ai eu qu'une idée en te prenant chez moi, c'est de te rendre heureuse, et si tu pensais le contraire, cela serait un affront et une injustice que tu me ferais. » Voilà ce que monsieur te répondrait, si tu avais le courage de m'aimer franchement; mais tu ne m'aimes pas assez pour l'avoir, ce courage-là, et peut-être que l'ambition te tire par un bras pendant que l'amitié te retient par l'autre.

LOUISE.

Eh bien! non, Jean, ça n'est pas comme ça! Je n'ai point d'ambition, et j'étais entre deux amitiés sans savoir à laquelle entendre; mais ce que tu viens de me dire change mes idées, et je vois que tu n'es en rien au-dessous de monsieur, puisque tu ne veux pas douter de lui. Qui sait même si ce n'est pas lui qui est pour le moment au-dessous de toi?... Tu as bien parlé, Jean, tu vaux mieux que moi, et c'est pour ça que me voilà décidée. Va-t'en m'attendre au jardin, je veux lui parler tout de suite, et, sois tranquille, je ne craindrai plus tant de lui faire de la peine. Tu m'as fait comprendre que, s'il ne surmontait pas cette peine-là, il ne serait plus lui-même, et ne

mériterait plus de nous tant d'estime et de respect. Va vite, et ne crains rien! Je t'aime, mon bon Jean! je t'aime de tout mon cœur!

JEAN.

Oh! merci, merci, ma Louise. (Il sort.)

SCÈNE XIX.

LOUISE, seule. Elle va pour entrer chez Durand.

Tiens! pourquoi donc a-t-il ôté sa clé? Il ne l'ôte jamais. Il sait bien que personne n'entrerait chez lui sans frapper. Est-il malade qu'il s'est enfermé comme ça? (Elle frappe.) Monsieur, c'est moi, Louise; il ne répond pas, il ne bouge pas, il dort peut-être... Dormir dans le jour, ce n'est pas sa coutume. Il n'aime pas ça. Il faut donc qu'il soit bien fatigué? Cela m'inquiète! S'il a entendu ce que nous disions... Non! on n'entend pas de sa chambre à moins de se mettre tout près de la porte, et monsieur n'est pas homme à écouter comme ça! Et d'ailleurs Jean n'a dit sur lui que de bonnes paroles,... des paroles que je veux lui dire à lui-même... Aurai-je ce courage-là? Il souffrait tant tout à l'heure! Ah! il souffrait bien, puisqu'il était méchant! Pauvre homme, mon Dieu! je ne sais plus que faire!... Est-ce que... mais oui! il a repris son fusil! Qu'est-ce qu'il avait besoin d'emporter son fusil dans sa chambre? Bah! je suis folle!... J'aurais bien entendu!... Pourtant j'ai été un peu loin pour chercher Jean. Du temps que je courais, il aurait pu... (Appelant.) Monsieur! monsieur! (Elle frappe.) Pas de réponse! Ah! ça me fait une peur que j'en deviens folle! Monsieur!...

SCÈNE XX.

DURAND, LOUISE.

DURAND, un livre à la main.

Eh bien! qu'as-tu donc? Est-ce que le feu est à la maison?

LOUISE, confuse.

Mon Dieu, monsieur, excusez-moi, je me figurais... Je pensais que vous dormiez!

DURAND.

N'ai-je pas le droit de me reposer, et faut-il me faire un pareil vacarme? Que veux-tu? à qui en as-tu?

LOUISE.

C'est que... comme vous dînez en ville...

DURAND.

Après?

LOUISE.

Il faudrait vous habiller, monsieur! Vous n'allez pas sortir avec vos pantoufles et votre habit du matin?

DURAND.

Bah! à la campagne!

LOUISE.

Et puis, monsieur,... c'est... c'est Jean qui est revenu.

DURAND, feignant la préoccupation.

Quel Jean? Ah! monsieur Coqueret! Eh bien!

LOUISE.

Monsieur l'avait chassé, et moi...

DURAND.

Je l'avais chassé, et toi... Je n'y suis plus du tout. (Il affecte de regarder son pavé.)

LOUISE, à part.

Le voilà retombé dans sa fantaisie, Dieu soit loué! (Haut.) Alors monsieur ne pense plus du tout...

DURAND.

Voyons! tu me déranges, tu me tourmentes, il faut en finir. J'ai chassé Coqueret pour un mensonge. S'est-il justifié? se repent-il?

LOUISE.

Oh! oui, monsieur, beaucoup, et...

DURAND.

Et tu lui as pardonné? Ça te regarde, ma chère enfant, ça te regarde, si tu le juges digne de pardon...

LOUISE.

Bien certainement, et même...

DURAND.

Tu comprends que je ne peux pas attacher à cela une grande importance, moi! C'est à toi de réfléchir, et si tu crois devoir...

LOUISE.

Monsieur, vous êtes encore fâché contre lui ou contre moi!

DURAND, sèchement.

Où prends-tu ça, ma chère?

LOUISE.

Dans votre air d'indifférence. Je ne veux pas me marier si ça contrarie monsieur; mais si monsieur voulait me permettre de lui expliquer la conduite de Jean...

DURAND, jouant mieux son rôle.

Ma chère enfant, tu me conteras cela un autre jour. Tu vois que je n'y ai pas la tête aujourd'hui. J'ai mille préoccupations beaucoup plus graves : un travail à terminer, des affaires à régler, des préparatifs,... car tu sais qu'il est question pour moi d'un mariage avantageux.

LOUISE.

Ah! vraiment, monsieur? vous voilà décidé? Quel bonheur!

DURAND.

Quel bonheur, quel bonheur!... Pour moi, oui, peut-être! mais pour toi? Si tu déplais à ma femme?...

LOUISE.

Oh! que non, monsieur! Je l'aimerai tant! je la servirai si bien! Vous verrez qu'elle m'aimera aussi!

DURAND.

Espérons-le. Pourtant... tu es jeune... tu n'es pas... précisément jolie... Es-tu jolie? passes-tu pour jolie, toi? J'avoue que ne m'y connais guère, et que l'habitude que j'ai de ta figure fait que je ne la juge pas.

LOUISE.

Eh bien! monsieur, je ne suis pas du tout jolie; mais qu'est-ce que cela peut faire à madame?...

DURAND.

Ah! tu sais, il y a des femmes jalouses,... ridicules! Si la mienne allait se persuader que je t'ai remarquée, que j'ai du plaisir à te regarder! Ce serait assurément une grande folie, une grande erreur! De ma vie je n'ai songé...

LOUISE.

Oh! monsieur, je le sais bien, et madame verra bien vite qu'elle peut être tranquille là-dessus, surtout si je suis mariée...

DURAND.

Ah! voilà. C'est ce qu'il faudrait; mais tu ne veux pas! tu hésites du moins.

LOUISE.

Oh! mon parti est pris. Du moment que ça peut être utile, nécessaire même au repos et au bonheur de monsieur, je suis bien contente de pouvoir contenter monsieur.

DURAND, avec ironie.

Il ne faudrait pourtant pas te sacrifier!

LOUISE.

Non, monsieur, je ne me sacrifie pas, et si vous me permettez de suivre mon inclination...

DURAND, fronçant le sourcil.

Ton inclination?... (Se remettant.) Allons, je suis fort aise que tu veuilles bien en convenir à la fin! Je vois que Jean ne m'avait pas trompé, et que tout s'arrange pour le mieux! Ce garçon est un excellent sujet, une bonne nature... Dis-lui que je regrette de l'avoir mal jugé,... et dis-lui aussi que c'est ta faute plus que la mienne.

LOUISE.

Ça, c'est vrai! je n'aurais pas dû le démentir.

DURAND.

Va le trouver, et laisse-moi travailler. J'ai encore une demi-heure avant le dîner de mon voisin.

LOUISE.

Votre voisin! Mais le voilà, monsieur, il vient vous chercher.

DURAND.

Alors laisse-nous. (Louise fait la révérence au voisin qui entre. Elle sort.)

SCÈNE XXI.

DURAND, LE VOISIN, puis COQUERET, puis LOUISE.

LE VOISIN.

Vous n'êtes pas plus prêt que ça? Je parie que vous alliez oublier de tenir votre promesse!

DURAND.

Non, cher voisin, pas du tout. Mais est-ce que vous exigez que je sois en toilette?

LE VOISIN.

Oui, certes; les personnes qui veulent faire connaissance avec vous sont des dames.

DURAND.

Alors c'est différent. (Il sonne.) Vous ne m'aviez pas dit... (A Coqueret qui entre.) Mon habit noir, une cravate blanche! (Coqueret entre dans la chambre à droite.)

LE VOISIN.

Est-ce que vous n'êtes pas bien? Je vous trouve la figure allongée depuis ce matin.

DURAND.

C'est possible. J'ai éprouvé une grande secousse.

LE VOISIN.

Quoi donc? Un accident?

DURAND.

Oui! un pavé...

LE VOISIN, montrant le pavé.

Ah! vous pensez toujours à vos gryphées, à vos gibbosités!

DURAND.

Non! c'est un autre pavé qui, en parlant par métaphore, m'est tombé sur la tête, un pavé bien plus lourd, et qui m'a surpris dans mon rêve de bonheur égoïste! Mais vous aviez raison, mon ami, les rêves nous égarent, et il faut quelquefois faire comme tout le monde. (Regardant Coqueret, qui lui présente son habit.) Les gens les plus simples en savent quelquefois plus long sur la morale du cœur et les délicatesses de la conscience que les plus orgueilleux savans. (Passant son habit.) Vous permettez? (A Coqueret.) Merci, mon garçon! Et la cravate?

LOUISE, qui est entrée avec la cravate.

Voilà, monsieur!

LE VOISIN, pendant que Durand met sa cravate.

Je suis content de vous voir dans le vrai. Avec un homme d'esprit comme vous, il y a toujours de la ressource... J'étais fâché contre vous tantôt! oh! mais très fâché. Je le disais à ma sœur...

DURAND.

Tiens! Elle est donc chez vous, votre sœur?

LE VOISIN.

C'est elle qui veut vous voir. Sans elle et sans ma nièce, qui a pris votre parti...

DURAND, qui met des souliers avec l'aide de Coqueret.

Et votre nièce aussi est chez vous? Diable!...

LE VOISIN.

Comment, *diable!...* allez-vous me dire encore qu'elle est trop grande, trop petite, trop brune, trop blonde? Tenez! ces dames ont voulu venir vous enlever. Elles sont là, dans ma voiture. Regardez! (Il le mène à la fenêtre.)

DURAND.

Comment! c'est là votre nièce? Eh bien! ce n'est pas elle que j'avais vue! Je ne la connaissais pas du tout.

LOUISE, près de la fenêtre.

Ah! monsieur, elle est belle comme un ange, cette dame!

DURAND.

Oui, certes! une beauté sérieuse et douce!

LOUISE.

Vous voyez bien que vous avez des yeux!

LE VOISIN.

Rendez grâce à votre étoile, mon cher! Elle est entichée de science,

car, sans vous avoir vu, et rien que sur le bien qu'on lui a dit de vous, elle s'est fourrée dans les livres depuis huit jours, et sa mère craint qu'elle n'en devienne folle.

DURAND, ému.

Ah! vous croyez qu'elle s'intéressera... (A Coqueret.) Attache donc ce cordon de soulier... (Au voisin.) Et elle a la bonté de...

LOUISE.

Attendez, monsieur, votre cravate va très mal! Et puis il ne faut pas avoir l'air d'un ébouriffé! (Elle lui arrange les cheveux.)

DURAND.

Ne la faisons pas attendre! Partons, partons, voisin!

COQUERET.

Et notre mariage, monsieur?

DURAND.

En même temps que le mien, mon garçon! Bientôt!

LE VOISIN.

Ah! vous les mariez? Vous faites bien! (Ils sortent.)

SCÈNE XXII.

LOUISE, COQUERET.

COQUERET.

Eh bien! qu'est-ce que je te disais, ma Louise? Tu vois bien que...

LOUISE.

Oui, mon Jean, tu avais raison! Monsieur a sauvé sa dignité, et tu as sauvé notre bonheur!

GEORGE SAND.

LA

CAMPAGNE DE 1815

LES HISTORIENS DE L'EMPIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

I. — LA FATALITÉ.

Celui-là rendrait à la raison publique un véritable service, qui, sans crainte, sans éblouissement et sans colère, rétablirait la logique et l'enchaînement des choses dans l'histoire de Napoléon. Nous avons tant de goût pour la fable que nous ajoutons des merveilles aux événemens merveilleux. Nous aimons tant la force que nous sommes toujours prêts à l'assister, à l'augmenter des pouvoirs de notre imagination. Tout homme qui a courbé les autres sous sa main traîne après lui une légende qui le grandit par-delà les limites de la nature humaine, soit que nous pensions que, pour nous faire courber la tête, il faille absolument des demi-dieux, soit que nous soyons si naturellement courtisans que notre fantaisie s'exalte à la seule vue du plus fort. Nous lui prêtons à l'envi le secours de notre crédulité et de nos superstitions.

Napoléon nous connaissait bien lorsqu'en racontant ses prospérités ou ses revers, il ne parlait jamais que d'*étoile*, de *destin*, de *coups de foudre*, comme s'il s'agissait non d'une histoire arrivée sous nos yeux, mais d'un monde supérieur, où notre raison n'a rien à démêler. Ce langage, plus conforme à l'antiquité païenne qu'à notre époque de critique et de philosophie, nous l'avons conservé. Et quelle peine n'avons-nous pas à nous en délivrer! Pour les autres

époques des temps modernes, nous consentons à chercher une explication simple et naturelle des faits; mais pour ce que nous appelons l'épopée de l'empire, nous rejetons cette méthode raisonnable, nous aimons à laisser dans le mystère la raison des événemens. Il semblerait que nous ferions déchoir cette épopée si nous rattachions simplement les effets à leurs causes. Nous brisons la chaîne qui les unit, prenant je ne sais quel plaisir qui tient du vertige à contempler ces prospérités, ces adversités, ces sommets et ces abîmes, comme si aucun lien ne les rattachait les uns aux autres, et que le hasard, ou ce que nous appelons une fatalité inexplicable, une bizarrerie du destin, eût seul changé la face des choses. Les ouvrages les plus considérables de notre temps sur l'histoire de l'empire ne se sont point encore entièrement affranchis de cette méthode asiatique.

Comment s'en étonner? Cette méthode est celle de Napoléon lui-même; son esprit pèse encore sur les nôtres. Non-seulement il a fait pendant vingt ans l'histoire, mais il l'a racontée à sa guise. Jamais homme d'action n'a tant parlé, raisonné, écrit sur ce qu'il a fait, et de même qu'il a ébloui le monde par ses actes, il l'a jeté dans un autre éblouissement par la manière dont il les a commentés, en sorte que nous sommes restés sous le double joug de ses actions et de sa pensée.

Napoléon n'a pas été un de ces Taciturnes qui maîtrisent la terre sans rien dire. Lui seul au contraire parlait dans un monde muet, et ses explications allaient retentir partout. Aussi longtemps qu'il a parlé dans la victoire, ses réflexions se sont accordées avec la nature des choses. Il a montré admirablement pourquoi il a vaincu à Lodi, à Arcole, à Rivoli, à Marengo; mais c'est surtout après la défaite qu'il a parlé au monde, et il est incroyable combien il a mis d'obstination à prouver que la fortune a eu tort, que les rois et les peuples se sont trompés, car on ne voit pas qu'il ait accepté une seule des leçons de l'adversité. Au contraire jusqu'au bout il l'a gourmandée comme une coupable qui, par un caprice de femme, a détruit les combinaisons les meilleures de la sagesse et du génie.

Dans une situation si fausse, décidé à soutenir cette lutte à outrance contre le ciel et la terre, j'admire qu'il ait conservé intacte la trempe de son esprit.

Si l'on ne cherche que le drame, c'en est un assurément de voir Napoléon, sur son rocher, repousser comme des outrages les leçons de la mauvaise fortune et s'envelopper de fictions plutôt que d'accepter une seule des vérités qu'elle apporte avec elle. Cette obstination à se tromper l'a servi aux yeux du plus grand nombre. Se proclamer infaillible jusque dans le fond de l'abîme, voilà une sorte de

grandeur qui ne manquera jamais d'éblouir le monde. Et l'éblouir, c'est l'asservir encore.

Mais pouvons-nous, devons-nous imiter cette inflexibilité dans un système impossible? Pauvres ilotes, ivres de la gloire d'autrui, voulons-nous prolonger pour notre compte cette résistance à l'évidence, à la vérité? Non certes! Si Napoléon a pu sans péril pour sa gloire condamner la raison des choses sous le nom de destin, nous ne pourrions l'imiter en cela sans dommage pour notre intelligence. Affranchissons-nous donc du servage d'un grand esprit quand il s'aveugle; travaillons à émanciper au moins l'histoire. La vérité! la vérité! voilà le règne de la liberté durable. Cherchons à y rentrer.

Il devient visible à tous qu'il y a en France, dans le domaine de l'histoire, un premier effort de l'esprit français pour échapper à la légende et empêcher qu'une certaine mythologie ne remplace la vérité. Peu à peu la figure réelle de Napoléon se dégage au milieu des traditions fictives qui l'ont plus ou moins voilée. Les intelligences plus mûres la ramènent forcément aux proportions purement historiques. Il me semble que vous ne pourriez citer un ouvrage important sur cette matière qui ne fasse descendre Napoléon de son piédestal de nuages pour le soumettre aux conditions et aux lois de la critique ordinaire. Sans parler des *Mémoires du roi Joseph*, tous les ouvrages récens, les *Souvenirs* de M. Villemain, l'*Histoire parlementaire* de M. Duvergier de Hauranne, les derniers volumes de M. Thiers, *la Campagne de* 1815, par M. le colonel Charras, aboutissent par des voies différentes à un résultat semblable, la critique formelle du héros, une sorte de révolte contre la tyrannie de sa mémoire, ou du moins un besoin manifeste d'échapper aux éblouissemens de la renommée. C'est là un signe des temps, bien faible assurément, mais où il est permis de lire avec quelque sécurité dans l'avenir.

Vous pouvez en induire déjà que l'esprit français ne restera pas enveloppé, ébloui dans les rayons de Napoléon, ainsi que cela est arrivé chez d'autres peuples qui n'ont pas su se dégager à temps de l'étreinte d'un grand homme. L'esprit grec a été irrémédiablement gâté par Alexandre et a pris avec lui la robe orientale. Après César, l'esprit italien est resté césarien jusque dans le moyen âge. Après Charlemagne, la légende carlovingienne s'est répandue. Elle a grandi, elle a régné, elle a possédé les imaginations pendant des siècles. Elle s'est substituée à la réalité, à l'histoire, à la vie elle-même, sans que les intelligences aient fait aucun effort sérieux pour ressaisir la vérité. Chacun de ces grands hommes a projeté après lui une grande ombre dans laquelle des nations entières ont disparu; éclipsées par des mémoires trop pesantes, elles n'ont eu la force ni de les porter ni de les répudier.

Napoléon n'exercera pas cet empire absolu sur les âmes. Déjà plus d'une s'est relevée et a osé le regarder en face. Soit que notre époque entière répugne à ces sortes de superstitions, soit que l'esprit français y soit particulièrement opposé, chaque jour amène un nouvel effort pour ressaisir impartialement l'histoire et disputer la place à la légende; mais ces efforts ont besoin d'être soutenus, il faut surtout qu'ils s'appliquent aux événemens où la conscience publique est le plus aisément complice de l'artifice ou de la fable. Expliquons-nous sur cela clairement.

II. — LA LÉGENDE ET L'HISTOIRE.

Qu'est-ce que la légende napoléonienne? Il y en a plusieurs sortes. Et d'abord il y a celle qui, née simplement de l'ignorance, forme l'histoire pour les grandes masses du peuple. A cette espèce appartient la tradition fabuleuse qui par exemple attribue à Napoléon tous les actes utiles, toutes les lois bienfaisantes, toutes les batailles de la révolution française. Cette sorte de fiction rentre dans la classe de celles du moyen âge sur Charlemagne, Attila, Théodoric de Berne. On peut y voir un effort ingénu des masses pour produire de notre temps une mythologie que tout rend impossible. Ce n'est pas de ce genre de fable que j'ai à parler ici.

Il est une autre sorte de légende napoléonienne, celle des classes cultivées, des lettrés, des savans, des historiens même. Elle ne se forme pas ingénument, comme celle de la foule; mais, pour être presque aussi insoutenable que la première devant la raison, elle n'est guère moins tenace. J'appelle de ce nom le parti-pris d'arranger l'histoire de Napoléon en dépit des dates, des époques, des lieux, des distances, de la géographie, des documens les plus authentiques, une certaine manière de présenter les choses dont on ne veut plus sortir malgré l'évidence contraire; les grandes maximes du genre humain qui régissent tous les autres peuples exclues de cette histoire et tenues pour inapplicables; une volonté fixe de rejeter le sens commun dès qu'il s'oppose à notre échafaudage; avec plus de connaissances que la foule, le même mépris de l'esprit de suite, la même logique fantasque, souvent le même oubli des faits réels, sans avoir pour excuse l'imagination ou la poésie de la fable.

Par exemple, nous répéterons à satiété que le 18 brumaire était nécessaire pour sauver la France de l'invasion étrangère, et nous savons pourtant à merveille que la France venait d'être sauvée par la bataille de Zurich. Il y a quelques jours, je visitais ce champ de bataille. En revoyant presque intacts, au passage de Diéticon, recouverts d'une épaisse végétation, les vastes travaux de l'armée à sa

tête de pont, je n'ai pu m'empêcher de me dire : « Celui qui verra ces travaux, ces redans, ces bastions faits pour un jour, avec une solidité qui a bravé plus d'un demi-siècle (car ils semblent faits d'hier), celui-là pourra juger de la prudence consommée qui se mêlait aux entreprises les plus hardies des armées républicaines, et il ne pourra guère songer que ces armées eussent grand besoin du 18 brumaire pour sauver chez elles la discipline ou les traditions de l'art militaire. »

Nos historiens acceptent le 18 brumaire dans son principe, ils en font la pierre fondamentale de l'édifice; c'est à leurs yeux le salut et la grandeur renaissante de la France. Je le veux bien; mais alors qu'ils gardent une certaine conséquence avec eux-mêmes, sans laquelle l'histoire perd sa propre dignité.

S'il est juste, s'il est heureux qu'un homme seul ait pris sur lui, au 18 brumaire, la responsabilité des destinées de la France, s'il est sage et glorieux que tous les autres se soient démis devant lui et soient rentrés, les yeux fermés, dans la poussière; si c'est une félicité qu'il ait, dès le commencement, détruit, renversé tout obstacle à sa fantaisie; si vous n'avez pour cette journée que des louanges ou des acclamations, veuillez donc considérer que vous vous ôtez par là le droit de blâmer ce même homme, quand il tire les conséquences nécessaires de cette prise de possession de la patrie et des lois. Pourquoi dès lors l'accuser quand il agit en maître? Après l'avoir mis au-dessus des lois, pourquoi lui reprocher de s'en faire un jeu? Vous le placez au pinacle, au-dessus de tous les sermens jurés; est-ce à vous de le condamner s'il est pris de vertige? Où est la logique? où est la conscience? où est le simple sens commun?

Vous l'avez fait seul juge de sa grandeur et de votre propre salut. Vous-même, vous avez déchaîné cet Alexandre. De quel droit le gourmandez-vous s'il s'enivre dans la coupe de Darius? Pourquoi voulez-vous l'arrêter à l'Elbe? pourquoi au Niémen? pourquoi lui fermer les Pyrénées, le retenir plus longtemps à Vitepsk, le ramener si tôt sur le Rhin? Vous lui avez lâché la bride et vous vous plaignez qu'il vous emporte plus loin que vous ne vouliez aller. Que signifient ces lamentations sur sa dureté, sa tyrannie, son aveuglement, s'il n'écoute pas vos avis? Vouliez-vous lui donner la toute-puissance pour qu'il ne s'en servît pas? Qu'êtes-vous pour entrer dans ses conseils? Vous l'avez fait de vos mains vous-même de la race des Cambyse. Ces hommes ne prennent point de conseillers. Ils vont, ils poussent les autres devant eux; ils les ensevelissent à leur gré dans la neige ou dans le sable de Jupiter Ammon. Nul n'a donc à leur demander compte de ce qu'ils ont fait.

Voilà la logique de l'histoire. Aussi je ne puis comprendre un his-

torien qui, ayant lui-même ouvert la barrière à l'un de ces hommes et mis les lois sous ses pieds, prétende tout à coup le retenir, lui barrer le passage et en faire un despote modéré. L'intervalle immense que vous avez placé entre cet homme et vous ne peut plus être comblé, car cette différence se compose non-seulement de sa grandeur, mais de votre abaissement; ce que vous appelez maintenant son égarement, sa folie, qui vous dit si ce n'est pas une sagesse supérieure à la vôtre?

Que les Français de 1799, sous le poids de l'heure présente, sous l'impression immédiate de la force, ignorant d'ailleurs les conséquences que réservait l'avenir, aient accepté aveuglément une œuvre de violence et de ruse dissimulée par la gloire, il faut bien se résigner à le comprendre; mais que nous, après un demi-siècle, quand nulle nécessité ne nous presse, quand la lumière s'est faite, quand chaque faute a engendré sa part de calamités ou d'opprobres, que nous fermions les yeux à la lumière du ciel pour nous replacer au point de vue nécessairement borné des contemporains; que de l'expérience si durement acquise nous ne fassions rejaillir sur les actes passés aucune lueur de justice ou même de raison, voilà une chose vraiment extraordinaire! Si nos pères, après le premier abandon de la liberté conquise, sont tombés sous un régime dur, quoique glorieux, que méritons-nous donc, nous qui, après soixante années d'expérience, applaudissons encore à cet abandon du droit dans la journée du 18 brumaire, et nous y associons de nouveau sans avoir pour nous l'excuse de l'ignorance ou de la surprise? Qu'est-ce qui nous est réservé, si, dans cet intervalle rempli de tant d'enseignemens, nous n'avons rien appris? Dans l'histoire, nous ajoutons à la servitude des temps passés la servilité de nos âmes; de tout cela se forme dans nos narrations un ensemble pire cent fois que la réalité que nous avions à décrire.

N'imitez plus Napoléon dans le récit qu'il fait du 18 brumaire. Ce récit, nu, pauvre, haché, mesquin, est la seule de ses œuvres où l'on ne sente pas même la vertu de la force. La nécessité où il s'est condamné de divulguer lui-même ses rôles appris, ses fausses caresses, ses dissimulations à table, au lit, au conseil, abaissent outre mesure son esprit. César n'a pas écrit les anecdotes cavalières du passage du Rubicon.

Cette manière de concevoir l'histoire de Napoléon n'est pas seulement la destruction de la logique, c'est surtout la destruction de toute idée de dignité et de justice, car s'il est peu raisonnable de condamner sans merci les vertiges du pouvoir absolu que l'on a fait soi-même, il est peu juste et peu digne de se plaindre d'avoir eu à en souffrir. Il serait trop commode que l'on pût à son gré déchaîner

ou retenir de tels maîtres et frapper l'univers avec ces marteaux de Dieu sans en ressentir pour son compte aucun dommage. Cela ne se peut et cela ne se doit pas. L'exemple serait trop mauvais pour le monde, si un peuple pouvait s'abandonner aux fantaisies d'un seul sans avoir rien à souffrir ni dans sa dignité, ni dans sa paix, ni dans sa prospérité.

Ainsi, dès le commencement, notre conception de l'histoire de Napoléon chancelle dans sa base. Cette conception n'a aucune force logique, elle appartient à la fantaisie toute seule, non pas à la raison. Nous voulons le germe et nous ne voulons pas l'arbre. Nous voulons bien la servitude, mais nous voulons qu'elle s'exerce à notre caprice. Nous consentons de grand cœur à être esclaves, mais nous voulons brider le maître. Nous acceptons la cause, nous rejetons l'effet. Voyons s'il n'est aucun moyen d'accorder l'une et l'autre.

III. — PRINCIPES DES CAMPAGNES DE 1812, 1813, 1814.

En ramenant l'histoire de Napoléon aux conditions de toute autre histoire humaine, il faut bien reconnaître que le 18 brumaire contient en soi l'empire et que l'empire contient tout ce qui a suivi jusqu'à sa chute, en y comprenant les deux invasions de 1814 et de 1815. Cette proposition est si simple, qu'on s'étonne d'avoir à la rétablir dans nos histoires, puisqu'elle n'est rien autre chose que l'exposition abrégée des faits.

En même temps qu'ils acceptent le 18 brumaire comme la source d'où découlent leurs récits, nos historiens déclarent que la France était incapable de se régir par elle-même; il lui fallait se remettre entre les mains d'un sauveur qui penserait et agirait pour elle. Tout l'avenir prochain allait donc dépendre du caractère, du tempérament de ce sauveur, et si la nature en a fait le plus grand homme de guerre des temps modernes et le plus impatient de domination, il est évident que les conquêtes deviendront l'occupation de sa vie, la loi de sa destinée. Si d'ailleurs par ses origines, par sa descendance étrangère, il a dans son esprit un certain idéal de pouvoir que lui seul possède, il n'est pas moins évident qu'il se servira de toutes les forces de la France pour réaliser cette idée particulière. Si de plus cette idée se trouve fausse et irréalisable, il est encore manifeste qu'il se servira de la France comme d'un instrument, jusqu'à ce que cet instrument se brise entre ses mains dans une œuvre impossible. La logique sera maintenue dans l'histoire, parce qu'on y verra les causes produire leurs effets, et la justice aussi sera sauvée, parce qu'un grand peuple sera puni de ses complaisances pour un seul, et un homme de ses caprices au détriment de tous. Par là,

les choses seront liées entre elles. Elles contiendront la raison des événemens. Ce sera une base ferme et sensée sur laquelle vous pourrez asseoir le récit des faits sans crainte d'être en perpétuelle contradiction avec vous-même et de voir votre œuvre se ruiner à mesure qu'elle avance.

Si cela est vrai, il reste à savoir quelle était l'idée propre à Napoléon, celle qui n'appartient qu'à lui, à quelle forme de pouvoir il aspirait naturellement par son origine. Ce n'est pas répondre que de dire qu'il aspirait à la domination, au pouvoir absolu, comme tant d'autres conquérans. Non, il faut préciser davantage. La forme de pouvoir à laquelle aspirait Napoléon n'avait rien de vague; elle avait un caractère, un nom particulier, une tradition déterminée. Elle s'appelait le grand empire.

Or à quelle tradition française appartient l'idée de ce genre de pouvoir? Elle n'appartient à aucune époque suivie de la France du moyen âge ou de la France moderne. Parmi tous les hommes qui ont pu rêver chez nous la puissance absolue, Louis XI, Richelieu, Louis XIV, il n'en est aucun qui ait rencontré ou imaginé cette forme; elle n'est pas française.

D'où vient-elle donc? J'ai montré ailleurs (1) que Napoléon demeure inexplicable, si l'on ne voit en lui son origine italienne, qui a marqué son esprit du sceau des grands Italiens. C'est dans son ascendance florentine, gibeline, qu'il a trouvé cet idéal invétéré chez lui du grand empire gibelin, carlovingien, que ne pouvait lui donner aucune des formes, aucune des magistratures de la révolution française, ou même de la monarchie moderne. Cet empire sans limite, *qui n'est pas même circonscrit par l'Océan*, se trouve au fond de l'esprit de presque tous les hommes importans d'Italie; cette même pensée s'est naturellement retrouvée et développée dans Napoléon à mesure qu'il s'est vu maître de donner un libre cours à ses fantaisies par l'abdication de la France.

Construire l'empire gibelin, carlovingien, tel qu'il a été rêvé par le génie renaissant de l'Italie, lui conquérir ses frontières imaginaires, faire servir à ce résultat impossible les forces de la révolution française, voilà quel est devenu le but du grand Italien qui s'est servi du bras de la France. Et comme cette idée appartient à l'imagination plus qu'à la raison, voilà pourquoi vous voyez cette chose surprenante, une politique si fantasque, si impossible chez un homme d'un si grand calcul, car cette pensée de l'empire gibelin, universel, étant chez lui une tradition de race, en avait la ténacité; il lui parut légitime de jouer la fortune de la France pour cette imagination.

(1) *Les Révolutions d'Italie*, liv. IV, ch. II.

Si vous ne vous placez au foyer même de l'esprit de l'Italie, il est impossible de s'expliquer la conception de Napoléon, ce qu'elle a de chimérique pour nous, ce qu'elle avait de saisissant, d'entraînant, d'irrésistible pour lui. La *monarchia del mondo*, cette idée qui se montre chez le moindre chroniqueur italien et fait le fond de la politique de Dante, devient aussi le fond des entreprises de Napoléon; mais si cette fantaisie ruineuse n'avait pas détruit l'ouvrage du poète, elle ne pouvait manquer de détruire l'ouvrage du conquérant.

Nous ne comprenons pas que Napoléon n'ait pas voulu s'arrêter à telle frontière, écouter tel conseil que la sagesse la plus vulgaire aurait entendu. Si nous descendions plus avant dans sa pensée, nous y trouverions l'explication du vertige; nous nous apercevrions qu'il voyait des yeux de l'esprit cet empire légendaire, qu'il s'était identifié avec cette imagination d'une race d'hommes, et se sentait périr s'il en laissait la moindre partie. Chose étrange! c'est précisément ce fond chimérique qui a séduit le plus l'imagination des hommes, comme si d'être sacrifiés pour une fumée leur semblait la destinée pour laquelle ils sont faits!

Rien de plus effrayant qu'une idée fausse qui se rend maîtresse d'un grand esprit; elle y prend des proportions gigantesques. Ce qui fut d'abord entamé dans Napoléon, c'est le politique. Il modela son empire sur l'empire légendaire, non de l'antiquité, mais du moyen âge, et comme il avait des barons et des ducs, il voulait aussi avoir des rois vassaux et un pape vassal, ce qui fit que ses conquêtes n'avaient aucune solidité; car, comme il désespérait ses adversaires et qu'il ne les détruisait pas, comme il humiliait les peuples et qu'il ne les possédait pas, il ne pouvait manquer d'arriver que tous ses ennemis, qu'il laissait subsister, se relèveraient contre lui à la première occasion. Baylen souleva toute l'Espagne, Moscou toute l'Europe.

Ce qu'il y eut de décisif, c'est que les fausses idées qui altéraient sa politique finirent par altérer ses combinaisons militaires. Dès lors l'empereur perdit le général. Et cela se reconnaît dès le commencement des affaires d'Espagne. Quand on voit ces trois ou quatre armées d'Andalousie, du centre, d'Aragon, de Portugal, agir séparément, sans presque aucun lien entre elles, on cherche sans les retrouver les principes des campagnes précédentes : ils commencent à passer chez l'ennemi. De notre côté, le besoin d'avoir l'air de posséder ce que nous ne possédons pas nous entraîne à occuper toutes les provinces à la fois au risque de n'en garder aucune.

Dans les campagnes d'Italie, vous admirez un général qui ne donne rien à la fumée, à l'apparence, aux vaines imaginations. Tout est réservé pour l'utile. Il refuse d'aller occuper Rome, grande occasion pourtant de vain éclat et d'inutile renommée. Combien en

Espagne on est loin déjà de cette sagesse accomplie! Ce n'est plus un général décidé à vaincre, c'est avant tout un monarque qui doit faire croire au monde qu'il tient toutes ses provinces dans sa main. Le politique ruine déjà le capitaine.

Pour pallier le désastre de Baylen, avant-coureur de Moscou et de Leipzig, la légende imagine que ce champ de bataille est un défilé, une gorge hérissée au milieu de montagnes inaccessibles, et cette géographie fabuleuse devient le fond de presque tous les récits. J'ai vu ces lieux funestes : c'est une plaine à peine ondulée, et semée de champs d'oliviers ouverts de toutes parts. Malgré l'évidence, la légende persistera dans sa topographie imaginaire. Que dirait-on d'un historien qui s'obstinerait à élever des *sierras* impraticables entre Paris et Saint-Denis?

Si Napoléon a accusé l'hiver dans la campagne de 1812, il n'a pu accuser que lui-même dans celle de 1813, car alors ses plus belles combinaisons militaires, ses plus heureuses inspirations, ont été visiblement entamées et corrompues par les fausses imaginations qui obsédaient son esprit en ce temps-là.

On demande pourquoi la stratégie intéresse par elle-même, indépendamment de la cause à laquelle elle s'applique. En voici la raison : l'art militaire est une géométrie vivante dans laquelle la raison s'exerce avec toute sa plénitude. La moindre erreur de calcul, la moindre disproportion entre la conception et la réalité, sont punies dans cet art par des châtimens foudroyans. Toute prédominance de l'imagination sur le possible, tout désaccord entre le but et le moyen, détruisent en même temps l'œuvre et l'ouvrier. Or il est certain que les conceptions militaires de Napoléon en 1813 ne donnent plus à votre esprit cette sécurité, cette satisfaction, qui naissent de l'accord véritable, mathématique, entre les moyens et le but. Napoléon ne se contente plus du possible, il veut regagner d'un seul coup de dé tout ce qu'il a perdu. Il fait entrer le hasard dans ses combinaisons pour une part qu'il ne lui avait jamais accordée.

Et d'abord, pour accomplir la vision du grand empire et en tenir les frontières imaginaires, il faut bien ensevelir 190,000 de ses meilleurs soldats, qu'il ne reverra plus, dans les garnisons de la Vistule, de l'Oder, de l'Elbe, 30,000 à Dantzig, 40,000 à Hambourg, 30,000 à Dresde, 20,000 à Magdebourg, autant à Torgau. Cette base vicieuse, chimérique, donnée à sa conception générale de la campagne, ne pourra être corrigée par aucun succès de détail, ni par Lutzen, ni par Bautzen. De ce moment, vous voyez un esprit inépuisable qui enfante, sous le coup de la nécessité, des plans grandioses, et ces plans les plus magnifiques se retournent contre lui, parce qu'il leur a ôté la base solide qui les rendait possibles. Plus ses conceptions sont hautes, plus elles retombent avec fracas

sur lui pour l'écraser. Là où un esprit médiocre eût pu sauver de grands débris, se retirer à temps, imposer peut-être une paix honorable, le plus beau calculateur du monde ne peut que précipiter sa chute, car il y fait servir sa force entière. Il lui faut un Marengo, un Austerlitz, ce qu'il appelle *un coup de foudre*. Pour ressaisir ce tonnerre dont la mémoire l'obsède et l'éblouit, il foulera aux pieds ses propres règles, il enflera ses projets. Nous voulons bien, s'il le faut, admirer la pensée de se rejeter contre l'armée de Silésie après avoir battu à Dresde l'armée de Bohême; mais cette entreprise démesurée n'en est pas moins cause qu'il laisse la victoire de Dresde inachevée et qu'il précipite Vandamme dans le gouffre de Culm.

Il y eut un autre malheur dans cette campagne : les ennemis ont enfin appris de lui l'art par lequel il les a vaincus. Ce sont eux qui, par cette marche concentrique sur Leipzig, appliquent ses maximes. C'est lui qui les enfreint par la dissémination de ses forces aux extrémités de son empire imaginaire, — non qu'il ne sût mieux que personne comment il fallait vaincre, mais parce qu'il était la proie d'une idée fausse, parce qu'il comptait sur l'étoile de l'empire, sur le soleil d'Austerlitz, et qu'il faisait entrer pour une trop forte part sa grande imagination dans un art qui l'exclut. Si dans les campagnes d'Italie, en 1796, 1797, il eût agi comme dans la campagne de 1813, si, au lieu de se concentrer autour de Vérone, il eût voulu à la fois continuer le siége de Mantoue, occuper Rome, menacer Naples, s'assurer la Toscane, c'est-à-dire éblouir au lieu de frapper, il eût trouvé en 1797 Leipzig à Arcole et à Rivoli.

Tout événement de guerre étant, d'après Napoléon, un drame qui a son commencement, son milieu et sa fin, la campagne de 1812 a été le premier acte de l'invasion de la France; la campagne de 1813 a été le second. Celle de 1814 a un caractère particulier qu'il faut signaler aussi. Comme tous les hommes qui sont consommés dans une science ou dans un art dont ils ont outre-passé les limites, Napoléon en 1814 a fini par demander à son art ce que celui-ci ne peut donner en aucun cas, la puissance de remplacer un peuple dans la défense de son territoire contre l'univers conjuré. Napoléon s'est obstiné à croire dans cette campagne que la science de la guerre possède ce secret, qu'elle pouvait faire ce miracle et remplacer une nation armée. Il a cru à la toute-puissance de la stratégie; cela n'a pas servi médiocrement à le perdre et nous par lui et avec lui. Au moindre succès, il comptait sur la restauration subite du grand empire chimérique de Hambourg à Rome. A Châtillon, il se revoyait sur la Vistule, et il est de fait que jamais peuple ne fut tenu endormi dans une pareille ignorance du danger de mort qui pesait sur lui. En Espagne, en Russie, en Allemagne, les peuples étrangers avaient été armés pour la défense de leurs foyers; pour nous, nous étions

déjà enveloppés que nous ne soupçonnions pas même qu'il pût s'agir de nous. Nul appel, nul avertissement, nulle parole de confiance à cette nation sur qui on avait déchaîné les colères du monde. On attendait pourtant quelque chose, mais vaguement. Je me souviens que, moitié insouciance d'enfant, moitié attente, je m'acheminai sur la grand'route. Il pleuvait. Je vis des cavaliers en manteaux blancs qui s'approchaient et formaient une longue file jusqu'à l'extrémité de l'horizon : c'était l'invasion qui s'étendait silencieusement sur notre bourgade! La France était aux mains de l'ennemi que nous n'en savions rien encore.

IV. — RELATIONS ÉCRITES PAR NAPOLÉON. — LES HISTORIENS RÉCENS.

Nous voici arrivés par une pente irrésistible à la seconde invasion; nous touchons à 1815 et à Waterloo. C'est là que je veux m'arrêter, puisqu'aussi bien, depuis six ans (1), j'ai ce champ de bataille pour unique horizon, et que, dans ce long intervalle, j'ai eu autant d'occasions que personne de réfléchir sur ce désastre et d'en chercher les causes. Moi aussi, je connais ce tombeau, parce que je l'habite.

Lorsque de pareilles calamités se renouvellent coup sur coup, il est peu raisonnable d'imaginer qu'elles ont été produites par une circonstance fortuite, un ordre oublié ou négligé, un orage, une pluie qui s'obstine. Non, la fortune, toute capricieuse qu'on la fait, ne l'est pas à ce point. Elle est mobile, elle n'est pas insensée. Quand de semblables désastres se répètent, avouons qu'un vice profond, irrémédiable, était dans les choses et dans l'homme. Il y a eu non pas seulement une faute (car la fortune est quelquefois assez bonne pour ne pas les punir toutes), mais une accumulation de fautes qui sont devenues irréparables à cause de leur nombre même.

Napoléon a raconté avec une complaisance visible ses premières campagnes : Toulon, l'Italie, l'Égypte, Marengo, forment dans ses *Mémoires* un récit continu. Évidemment il s'est plu à décrire avec sérénité, dans le langage transparent des mathématiques, cette géométrie héroïque, dans laquelle chaque théorème est une bataille. Par malheur, il s'est arrêté à la première moitié de sa vie; il a pris Marengo pour borne, soit que le mal de l'exil qu'il avait fait connaître à tant d'autres l'ait saisi à son tour et l'ait dégoûté même de la renommée, soit que la maladie l'ait empêché de dicter plus longtemps. On peut aussi penser qu'il a voulu s'arrêter sur ce sommet de Marengo, où aucun nuage ne se montrait encore; il aura refusé d'attacher trop longtemps son esprit et ses yeux sur cette

(1) Écrit en 1857.

pente rapide de l'empire, qui, à travers la toute-puissance, le menait si vite au dénoûment de Sainte-Hélène. Quoi qu'il en soit, vous ne trouvez dans ses récits aucune trace du second intervalle de sa carrière. Le long espace compris entre 1800 et 1815, c'est-à-dire tout l'empire, reste vide dans ses *Mémoires*, comme s'il eût tenu voilées les victoires déjà trop achetées d'Essling, Wagram, Friedland, la Moscova. Sans doute, ces journées approchaient trop de la catastrophe; elles la lui dissimulaient trop mal. Et c'est la raison pour laquelle il s'est attaché exclusivement dans son récit aux deux époques extrêmes de sa vie : à la première parce qu'il y goûtait une gloire sans ombre et sans appréhension, à la dernière parce qu'il y avait trouvé sa ruine, et qu'il fallait s'en justifier devant lui-même et devant la postérité.

Aussi la campagne de Waterloo a-t-elle pris une grande part dans ses travaux d'historien. Après le long silence gardé sur tout l'empire, il est revenu à diverses reprises sur cette campagne. Il en a fait au moins deux relations achevées, sans compter les versions qui ne sont pas venues jusqu'à nous. La première de ces relations a été rapportée de Sainte-Hélène par le général Gourgaud; elle a même paru sous son nom. C'est elle qui a fixé l'opinion sur cette matière. Tous les faits que cette relation a avancés ont été admis sans contrôle. Tous les hommes qu'elle a accusés sont restés condamnés sans examen. La foule, le peuple, les gens du monde, les écrivains, les historiens ont été saisis de la même passion de crédulité et quelquefois d'injustice. Personne, pour ainsi dire, n'en est revenu encore, tant un grand capitaine qui écrit son apologie est d'abord invincible! car, à la première lecture de ces pages nerveuses, hâtives, impérieuses, qui flétrissaient la fortune, il n'est aucun de nous qui n'ait reconnu la main d'où elles sortaient, et qui ne se soit écrié : C'est lui!

Cependant cette première relation, ardente encore du feu de la bataille, n'était qu'un premier jet, une ébauche de Napoléon. Il a fait une seconde histoire de la campagne de 1815, et cette fois lentement, revenant, avec une patience dont on ne l'eût pas cru capable, sur le fond et sur la forme des choses. Que ceux qui ont avancé qu'il s'inquiétait peu des conditions de l'écrivain l'ont mal connu! Plût à Dieu qu'il n'eût pas possédé cet art dans sa plénitude! Il eût moins aisément ébloui la postérité sur ses fautes, il eût laissé une plus entière liberté de jugement, car pour le coloris, pour la force d'exposition, le mouvement, l'art de surprendre la raison, de convertir en drame les incidens de la stratégie, Napoléon n'a point de maîtres. Comment m'étonnerais-je de l'éblouissement que cette narration a causé? Toutes les fois que je la relis, la grandeur majestueuse du récit, l'émotion des détails, le pathétique des choses, me ga-

gnent à mon tour. Moi aussi, pris au piége du génie, je suis près de n'accuser que l'aveugle fatalité. Je ne trouve aucune faute dans celui qui s'enveloppe de cette magie; j'oublie la raison, j'oublie la vérité, j'ajourne la justice, la liberté; il faut pourtant y revenir.

Au reste, quelque supériorité de tout genre que cette seconde relation ait sur la première, elle passa inaperçue. Un petit nombre d'hommes du métier la lurent; le public l'ignora, il l'ignore encore aujourd'hui. Combien de personnes éclairées, instruites même, confondent encore les *Mémoires* de Napoléon avec le *Mémorial* de Las Cases! L'impression que le monde avait reçue était fixée, il ne voulait plus s'en départir. Napoléon lui-même n'eût rien pu changer à cette première émotion causée par le premier écrit de Napoléon à Sainte-Hélène.

Outre le besoin de l'apologie, il y avait une autre cause qui avait dû altérer profondément l'histoire de cette campagne. Le chef de l'armée n'avait plus revu ses lieutenans depuis le moment du désastre; il n'avait pas entendu de leurs bouches le récit des faits auxquels ils avaient participé, leurs explications, leurs excuses, quelles difficultés ils avaient rencontrées, à quel moment ils avaient reçu les ordres, à quel autre ils les avaient exécutés. Réduit pour la première fois à la connaissance des choses qui s'étaient passées immédiatement sous ses yeux, il restait dans l'incertitude sur toutes les autres. Il était obligé de combler le vide en imaginant ce qu'il n'avait pu connaître. Souvent ces imaginations, envenimées par l'adversité, étaient tout l'opposé du vrai. C'est ainsi, et par d'autres raisons de ce genre, que cette relation, si riche de coloris, de mouvement, composée avec un art infini, a entraîné les historiens à se jouer avec elle des lieux, des temps, des distances, car tous ne firent que la répéter ou la transcrire, sans que l'idée soit venue chez nous à personne d'y appliquer les règles les plus simples de la critique ordinaire.

En 1840 seulement, c'est-à-dire vingt-cinq ans après l'événement, un homme qui a trop peu vécu, déjà cher à l'armée, poussé alors par un sentiment pieux envers un père illustre, fit une première tentative pour détromper la France. M. le duc d'Elchingen, dont une partie de la vie a été employée à scruter profondément cette journée des Quatre-Bras dans laquelle on a voulu ensevelir la mémoire du maréchal Ney, publia un ouvrage important sous un petit volume. Ce n'était point des récriminations, comme on pouvait s'y attendre, mais les papiers mêmes de l'état-major du maréchal Ney, les ordres de marche, de mouvement, d'attaque, les lettres, les instructions de Napoléon durant les quatre journées de la campagne de 1815. Le duc d'Elchingen avait eu l'heureuse idée de faire une sorte d'enquête auprès des commandans de corps, Reille, d'Erlon,

auprès des aides-de-camp de l'empereur, Flahaut, Dejean, chargés de porter les ordres, auprès du major-général Soult, et il donnait les réponses originales de ces généraux aux questions précises qu'il leur avait posées. Par là il assurait à l'histoire le témoignage de quelques-uns des principaux acteurs pendant qu'ils vivaient encore. Avec une discrétion, une modération que, pour ma part, je ne puis trop admirer dans une cause si poignante, le duc d'Elchingen se contenta d'ajouter à ces documens précis, à ces pièces officielles, un commentaire en peu de lignes sur les dates, les distances à parcourir. Il n'y avait là aucune de ces argumentations à double tranchant où la stratégie se complaît quelquefois, car elle aussi a ses sophismes. C'était un simple appel à l'évidence, au sens commun. Ce recueil de documens authentiques était la première base solide pour une histoire militaire de la campagne de 1815.

Admirez ici la puissance invétérée de la légende dans les classes même savantes. Il vous semble que tout le monde eût dû être frappé de voir les ordres authentiques de Napoléon, le 15, le 16, le 17 juin 1815, en pleine contradiction le plus souvent avec les récits de Napoléon à Sainte-Hélène. Il semble au moins que les historiens de profession eussent dû prêter quelque attention à ces faits si graves, soudainement révélés, les discuter au moins, les accepter ou les nier. Il n'en fut rien. En dépit des documens officiels, authentiques, placés sous leurs yeux, les historiens s'obstinèrent à ne pas même en faire mention : ils ne les regardèrent pas, ils ne les contredirent pas. Leurs yeux étaient éblouis par la version de Sainte-Hélène, leur siége était fait; ils continuèrent de la transcrire sans y changer un mot.

Un seul écrivain militaire et, il est vrai, l'un des plus considérables, le général Jomini, grand admirateur de Napoléon même après avoir passé dans le camp ennemi, fut ému, ébranlé par ces faits qui venaient à la lumière. Il reconnut que ces faits jetaient un *nouveau jour* sur la campagne de Waterloo. Bien que son siége aussi à lui fût achevé, bien que son *Précis historique et militaire* fût déjà imprimé, il n'hésita pas à corriger ses vues; il eut la rare bonne foi d'y faire d'importans changemens, comme on peut le voir dans sa correspondance avec le duc d'Elchingen, sur laquelle je serai forcé de revenir plus tard.

Ainsi quelques mots, quelques notes timides, voilà tout ce que la vérité et l'évidence avaient pu gagner chez nous en un quart de siècle sur les versions et les imaginations de Sainte-Hélène; tant on avait peur de diminuer Napoléon ou plutôt de le contredire, certain que l'on aurait contre soi les superstitions de la foule, qui aime son aveuglement et ne veut point en guérir.

Il fallait pourtant sortir à la fin de cette sorte d'incantation, s'il est

vrai que l'histoire est, non pas un jeu, mais une vérité. Après quarante ans, il était temps de regarder en face cette grande catastrophe, et, si Napoléon y est pour quelque chose, le moment était venu de le dire, de le montrer et de le publier sans mollir. Pour moi, j'avoue que j'attendais avec impatience qu'un écrivain se livrât à ce travail de critique, qui m'avait semblé, dès la publication du duc d'Elchingen, une des nécessités de notre époque. Dans mon trop d'impatience, j'en avais même ébauché quelques points dès 1844. Je comptais d'ailleurs sur la clairvoyance de M. Thiers pour satisfaire ce besoin de vérité que tous les récits de Waterloo avaient excité en moi sans y répondre. Ayant ouï dire, à tort, que M. Thiers ne traiterait pas de la campagne de 1815, je désespérais presque de voir, de mon vivant, cette restauration attendue de l'histoire militaire des cent jours, lorsque je sus qu'un homme parfaitement compétent et préparé, M. le colonel Charras, avait pris cette tâche. Il me semble l'avoir remplie avec la vigueur d'esprit nécessaire en pareille matière.

Pour cela, il fallait des conditions qui se rencontrent rarement, car on ne trouve point ici, pour se guider, l'immense correspondance de Napoléon qui, en d'autres époques, vous conduit presque à coup sûr. Au milieu de cette mêlée de plaintes, d'accusations, de justifications entre Napoléon et ses lieutenans, entre les apologistes de Ney et Gourgaud, entre Grouchy et Gérard, entre les Anglais et leurs alliés qui se disputent leur part de victoire, comme les autres se renvoient leur part de défaite, le discernement militaire est presque aussi nécessaire que sur le champ de bataille. Il fallait donc un écrivain qui eût passé une partie de sa vie dans les camps, à l'école de nos meilleurs généraux. Officier en Afrique depuis 1841, chef des affaires arabes après s'être distingué dans le combat de Djida et dans la belle opération qui réduisit le califat Sidi-Embarek, l'auteur remplissait la première de ces conditions. Elle ne suffisait pas; il devait en outre avoir manié les ressorts de l'administration d'une grande armée. Les circonstances avaient aussi donné cet avantage à l'auteur, qui, en qualité de sous-secrétaire d'état, avait contribué à mettre l'armée sur le pied de guerre et à la préparer à tout événement. Après avoir aperçu la vérité, il s'agissait d'oser la dire. Pour cela, il était nécessaire que l'amour de la vérité et de la France l'emportât sur toutes les considérations ordinaires de complaisance, de routine ou de vanité. Enfin, et par-dessus tout, il fallait être libre d'idolâtrie envers Napoléon. A chacun de ces points de vue, l'histoire critique de la campagne de 1815 ne pouvait tomber en de meilleures mains que celles de M. le colonel Charras.

J'ai entendu faire deux objections à son ouvrage. La première est

singulière. C'est le sujet même que l'on conteste. Pourquoi, disent quelques personnes, raconter un désastre tel que celui de Waterloo? N'est-ce pas un devoir de l'ensevelir dans l'oubli? Le patriotisme, n'est-ce pas de dire avec le poète :

Jamais son nom n'attristera mes vers?

J'avoue que je suis d'une opinion bien opposée. Je crois que nous avons assez gémi sur cette journée pour avoir acquis le droit d'en scruter les causes et d'en chercher l'auteur. Il me semble que toute la génération à laquelle j'appartiens a été conduite par des raisons à peu près semblables à la même pensée. Une marque de force chez un peuple, n'est-ce pas de sonder ses plus grandes blessures? C'est du moins la chose la plus utile quand le moment est venu de la faire avec maturité. Il y a un grand courage à manier stoïquement ses plaies, et la France ne doit manquer d'aucune sorte de courage. Qui jamais a reproché à Thucydide d'avoir décrit en deux livres le désastre de la campagne de Sicile, le Waterloo des Athéniens?

La seconde objection est presque aussi étrange. On voudrait que l'auteur eût été plus avare de détails militaires, qu'il eût moins accordé à la stratégie et plus à la politique. Fallait-il donc retrancher du sujet le sujet lui-même? Le côté neuf de cette histoire, fait pour attirer un esprit solide, est précisément le côté militaire. C'est là que tout est en litige, excepté l'incomparable bravoure des combattans. Napoléon est-il, oui ou non, responsable du désastre de l'armée française? Telle est la question : ample matière non encore épuisée, à peine effleurée chez nous.

Je suppose que l'auteur a dû être tenté plus d'une fois de s'étendre outre mesure en considérations générales sur les cent jours; il aurait eu besoin, j'imagine, de peu d'efforts pour se laisser aller à cette pente. Je le loue d'y avoir résisté. Il a bien fait de s'attacher principalement au nerf de son sujet, et de réserver, pour le traiter à fond, ce qu'il a d'énergie stoïque et de précision dans l'esprit. Par cette réserve, il a échappé au reproche d'avoir composé un ouvrage de parti. Ceux même qui eussent été le plus disposés à lui adresser ce reproche seront obligés, je crois, de reconnaître que la science pratique des faits, la recherche minutieuse des détails, la vue de l'ensemble, l'intelligence des grandes opérations, l'approximation patiente de la vérité, peuvent difficilement être portées plus loin, et ils en concluront que l'auteur s'est placé par cet ouvrage au premier rang des écrivains militaires de notre temps. J'ai vu, revu tous les lieux dont il parle; j'ai fait mesurer de longues distances sur lesquelles on dispute encore; je n'ai pu le prendre en faute sur un point de quelque importance. Quant à l'exactitude dans l'exposé des

détails de guerre, d'autres l'ont déjà constatée : « c'est la première fois que je comprends une bataille à la lecture, » disait un général qui en a gagné plusieurs.

On ne risque rien à affirmer de ce livre que personne désormais ne s'occupera de la campagne de 1815 sans le connaître et l'étudier à fond. J'aurais voulu l'analyser; l'abondance des choses m'en a empêché. Un récit vif, coloré, éloquent, entraînant, ne se résume pas. Ce que je puis, c'est de m'attacher aux points décisifs de cette campagne; c'est de présenter les questions principales qu'elle soulève avec les solutions diverses que le temps et la pénétration des historiens ont indiquées chez les peuples les plus intéressés, les Français, les Anglais, les Prussiens, les Hollandais, les Belges.

Je me serais fait scrupule de revenir sur des points qui viennent d'être approfondis, éclairés avec une supériorité incontestable, si je ne savais que d'autres ouvrages du même genre se préparent et ne tarderont pas à paraître. La France, je pense, ne veut pas, ne peut pas rester étrangère plus longtemps à la vaste enquête qui s'est ouverte en Europe, depuis près d'un demi-siècle, sur des événemens où elle est bien aussi pour quelque chose. D'ailleurs il est des événemens inépuisables par leur nature même; ils prennent la forme de chacun des esprits qui les racontent. L'erreur enracinée ne se détruit pas d'un seul coup; il faut plus d'un effort pour l'abattre. La preuve la meilleure du mérite et de la vitalité d'un livre tel que celui de M. le colonel Charras sera toujours d'inspirer, non pas seulement une adhésion stérile, mais d'autres travaux entrepris dans un même esprit de dévouement à la France et d'équité pour le reste du monde (1).

(1) Outre l'ouvrage capital de M. le colonel Charras, les principaux de ceux que j'ai consultés sont les suivans :

Le général Gourgaud, *Campagne de 1815;* Paris 1820.

Napoléon, *Mémoires pour servir à l'histoire de France,* tome IX; Paris 1830.

Le duc d'Elchingen, *Documens inédits sur la campagne de 1815;* Paris 1840.

Correspondance entre M. le général Jomini et M. le duc d'Elchingen; décembre 1841.

Le général Gérard, *Quelques documens sur la bataille de Waterloo, dernières observations;* Paris 1829.

Le général Jomini, *Précis politique et militaire de la campagne de 1815;* Paris 1839.

De Grouchy, *Observations sur la relation de la campagne de 1815 publiée par le général Gourgaud;* Paris 1829.

E. van Löben Sels, *Précis de la campagne de 1815 dans les Pays-Bas;* La Haye 1849.

V. Damitz, *Geschichte des Feldzugs von 1815;* Berlin 1837.

V. Clausewitz, *Hinterlassene Werke.* VIII. Band. Berlin 1835.

Carl von Plotho. *Der Krieg des verbündeten Europa;* Berlin 1818.

Gurwood, *the Dispatches of the field-marschal duke of Wellington,* tome XII; London 1838.

W. Siborne, *History of the War in France and Belgium in 1815;* London 1844.

Le général Renard, *les Allégations anglaises;* Bruxelles 1857.

V. — RESTAURATION DE 1814.

Au commencement de 1814, les Français s'étonnaient encore d'avoir été vaincus; ils cherchaient sur qui ils pourraient faire peser la responsabilité de leur défaite. Bientôt la maison de Bourbon, qui avait le plus profité des désastres, en parut la première complice. Dès lors cette dynastie put voir combien c'est un don funeste et difficile à garder que celui d'un trône reçu de la main de l'étranger. En peu de mois, la nation avait fait cette découverte que son principal ennemi c'était son gouvernement. Chacun sentait déjà ce qu'il y a d'insupportable dans une paix imposée. Ceux qui avaient espéré goûter au moins le repos dans la restauration s'étonnaient de trouver en toutes choses une guerre intestine, l'étranger, d'autres mœurs, un autre siècle, et comme une autre race d'hommes que l'on ne connaissait plus. De son côté, la légitimité reprochait comme une félonie aux hommes de la révolution l'attachement qu'ils gardaient à leurs souvenirs et à leurs intérêts.

La sincérité même des passions de la restauration était pour elle une cause de faiblesse. Nul gouvernement n'a mis tant de bonne foi et de franchise dans ses haines: il a combattu à visage découvert le siècle nouveau; par là, il a été le plus éloigné de l'esprit politique qui a fini par prévaloir. La restauration a toujours ignoré ce grand secret que nous avons si bien appris, qu'en accordant aux hommes de nos jours les mots, les apparences, il est possible de leur enlever les choses, presque sans qu'ils s'en doutent. Le caractère du gouvernement de la légitimité est d'avoir attaché aux mots, aux couleurs, aux cocardes, aux oripeaux, à ce qui frappe les yeux de la multitude, autant d'importance qu'aux affaires elles-mêmes. La moindre concession de langage sur ces points lui était odieuse; elle mit ainsi tout le monde dans la confidence de l'horreur qu'elle éprouvait pour les bienfaits de la révolution. Il en est résulté que tout est devenu signe de ralliement contre une dynastie qui procédait avec la témérité passionnée d'un autre siècle au milieu des calculs du nôtre.

Quand le peuple lui-même eût voulu se tromper, il n'aurait pu y réussir. La restauration, en affichant partout sa victoire, la dénonçait à la haine publique. Le gouvernement des Bourbons, pour le vain plaisir d'humilier ses anciens adversaires, risquait à chaque moment son existence. Il jouait pour une cocarde le trône de France. Même les numéros des régimens leur furent ôtés, comme si on leur eût enlevé par là leurs souvenirs!

Quelle n'a pas été l'influence du drapeau blanc substitué au drapeau de la révolution! Le peuple, qui ne lit pas, juge de tout par les signes, par l'apparence, et d'ailleurs une certaine simplicité, qui

était le fond de l'esprit français, l'avait protégé jusque-là contre les subtilités : la nation portait dans la lutte la même loyauté que son gouvernement. Tous les deux ne suivaient que leurs passions crédules, sans y mêler presque aucun artifice. En voyant arboré le drapeau de l'ancien régime, les masses voyaient déjà en imagination le retour de la dîme, de la corvée, des droits féodaux, de la noblesse et du clergé, c'est-à-dire de tout ce que l'on avait appris à haïr et à craindre depuis un quart de siècle. Au contraire, les couleurs proscrites réveillaient en un clin d'œil les espérances les plus éloignées. Il faut avoir vécu dans ce temps-là pour savoir ce que produisait sur la foule l'apparition d'un lambeau de drapeau enfoui et sauvé par hasard. C'était la bonne fortune, l'honneur, la vie heureuse, qui revenaient, car on avait déjà oublié le sang versé. Que serait-ce donc si ce drapeau était rapporté miraculeusement de l'île d'Elbe!

Ainsi la nation se sentait blessée dans les petites choses autant que dans les grandes, et comme l'occasion ne manque jamais pour les premières, la blessure était de chaque instant; l'irritation croissait à vue d'œil. La honte, le ressentiment de la défaite chez un peuple alors fier, qui avait subi des calamités, mais point encore de flétrissure, la menace perpétuellement suspendue de perdre ce que l'on avait sauvé, l'intérêt, la peur même, tout ce qui peut exciter l'esprit d'une nation se réunissait peu à peu contre le gouvernement de la restauration; plusieurs l'appelaient déjà le gouvernement de l'invasion. Avec sa mobilité surprenante, Paris avait oublié qu'il s'était pavoisé des couleurs de l'ennemi, du moins il s'efforçait déjà de le faire oublier aux autres.

Dans ces circonstances, les germes des passions et des haines qui devaient renverser ce gouvernement par la main de la nation elle-même en 1830 étaient déjà tout formés. En se développant, ces germes ne pouvaient manquer de détruire un édifice si mal cimenté, qui, à peine commencé, penchait déjà vers sa ruine; mais il pouvait aussi se faire que cette ruine fût hâtée, précipitée avant l'heure même par l'effort d'une volonté seule.

Si, avant que la nation soit prête à faire explosion, il se trouve un homme qui serve de ralliement aux passions nouvelles, qui ait gardé dans sa chute le prestige de la prospérité; si, usant de l'habileté qui a manqué à la restauration, il s'enveloppe de ces signes, de ces apparences, de ces drapeaux, qu'elle a rejetés, et s'il confond ainsi sa cause avec celle de la France, alors cet homme pourra devancer de quinze ans l'œuvre de la nation entière.

Qu'il vienne, qu'il se montre seulement! Sans lui demander de gages, tous l'accepteront d'abord comme une délivrance, par cela seul qu'il s'agit d'un changement. Les ressentimens s'uniront pour lui ouvrir le chemin. Ce ne sera pas l'acclamation naïve d'un peuple

entier qui n'a jamais été trompé! Ce sera le silence d'un peuple qui attend un vengeur; et comme la haine et non l'amour sera le principal mobile des actions, la concorde ne se montrera qu'un moment. Tous seront unis jusqu'à ce que le gouvernement imposé soit renversé; celui qui doit le détruire ne trouvera point d'obstacles. Les difficultés ne recommenceront pour lui que lorsqu'il sera redevenu le maître.

Cependant au congrès de Vienne les empereurs de Russie, d'Autriche, les rois, les princes, les plénipotentiaires de tous les états d'Europe refaisaient, parmi les fêtes, la carte du monde. L'Angleterre, la plus avide, se payait, sur tous les rivages, de ses subsides, par Malte, le Cap, l'Ile-de-France. La France perdait ses frontières du Rhin; elle restait ouverte à la Prusse, à l'Autriche, à la Bavière. La Pologne disparaissait, quoiqu'on lui laissât son nom; l'Italie était rendue à l'Autriche, la Sicile à Naples, les Espagnols étaient livrés poings liés à Ferdinand VII. Et dans cet abandon de tout droit c'était le peuple le plus libéral, — les Anglais, — qui exigeait comme sa récompense la servitude du monde. Ceux-là surprirent par leur facilité à oublier leurs promesses. Toute leur haine se montra quand on les vit, eux puissance protestante, demander impérieusement que la France fût soumise au bras séculier du catholicisme sans mélange de liberté pour les autres cultes. L'aversion fut ce jour-là plus sincère que la foi. Un si grand désir de nuire et d'offenser sous des paroles pieuses étonna, quoiqu'on s'y attendît. Au reste, dans cette paix encore sanglante, un point semblait menacer. Cachée dans les flots, l'île d'Elbe effrayait par le voisinage. Quelques-uns cherchaient un lieu de proscription qui ne pût être aperçu d'aucun rivage; ils avaient déjà prononcé le nom de Sainte-Hélène.

VI. — RETOUR DE L'ÎLE D'ELBE. — L'ACTE ADDITIONNEL.

« Napoléon a débarqué à Cannes le 1er mars! » J'entends encore à mon oreille le retentissement de ces mots la première fois qu'ils furent prononcés devant moi. Pendant quelques jours, les nouvelles restèrent interrompues. On ne savait que penser, lorsqu'on apprit que l'empereur était à Grenoble, et presque aussitôt à Lyon, à Mâcon, à Châlons. On le sent passer invisible à quelques lieues comme un tourbillon qui entraîne tout après soi. Les détachemens, les bataillons, les régimens que l'on voulait éloigner de lui s'arrêtent, ils se retournent, ils ont changé de cocarde, ils rentrent dans son orbite. Ce fut une force d'attraction irrésistible, aveugle; l'étonnement d'abord, puis l'éblouissement, puis l'admiration nous conquirent presque tous au même moment.

Mais ce moment fut court; il dura aussi longtemps que la marche

merveilleuse de Cannes à Paris. Dès que le succès fut assuré et qu'il n'y eut plus lieu de craindre pour l'entreprise elle-même, l'imagination tomba; les plus enthousiastes cédèrent à la réflexion. Napoléon et la France se regardèrent en face et se trouvèrent changés, comme s'ils eussent été séparés par des générations nouvelles. Ils eurent peine à se reconnaître l'un l'autre.

Napoléon ne revenait pas tel qu'il était parti; il avait appris une grande chose dans l'exil : son génie tout seul, soutenu de son art consommé, ne suffisait plus à porter le poids des difficultés. Pour y faire face, il fallait le concours de la volonté et des énergies de la nation française. Revenait-il converti à la liberté? Ce serait se montrer trop crédule de le penser; mais il avait entrevu qu'elle peut être une force; à ce titre il consentait à en faire l'essai.

Pour nous, nous avions non pas goûté, mais aperçu la liberté comme une espérance, et cette chose si nouvelle nous avait séduits déjà par son ombre même. Il semble donc que l'accord dût être facile entre l'ancien maître, qui proposait de se réconcilier avec la liberté parce qu'elle pouvait lui être utile, et la nation, qui la voulait aussi parce qu'elle la croyait alors le premier des biens et le plus nécessaire, celui sans lequel tous les autres ne sont rien; mais cet accord fut au contraire le point impossible à réaliser. Chacun devait apprendre bientôt à ses dépens qu'il n'est rien de plus illusoire que de prétendre changer la nature des choses.

Le jour de la rentrée de Napoléon dans Paris, Benjamin Constant, qui venait de l'attaquer la veille, se crut perdu. Je tiens de celui-là même qui lui fournit alors un refuge que Benjamin Constant ne songeait qu'à en finir avec la vie; déjà il avait commencé ses apprêts, certain qu'il ne ferait que devancer ainsi de quelques heures le châtiment. Une dépêche le mande aux Tuileries. Il obéit non sans crainte. Napoléon le reçoit d'un air riant. « C'est à lui qu'il veut parler de liberté et de constitution; c'est à lui qu'il veut s'ouvrir. Et d'abord il lui dira ce qu'il ne dit à personne, que la guerre est inévitable. D'ailleurs pourquoi serait-il opposé à la liberté? Il la veut, puisque la France croit la vouloir; mais elle ne l'a pas toujours voulue. » Et sachant qu'il s'adresse à un écrivain, c'est la liberté de la presse qu'il invoque; il est pleinement converti sur ce point. L'interdire serait un acte de folie. Qu'au reste Benjamin Constant lui apporte ses idées, ses vues; il est prêt à accepter ce qui est possible. Tout cela entremêlé de sourires et de caresses, comme en ont les maîtres du monde. Ces discours ne durèrent pas moins de deux heures. Le tribun se retira ébloui des confidences et de la conversion du maître. Il ne pense plus à mourir. De cet éblouissement va sortir le préambule de l'acte additionnel, compromis funeste qui perdra tout à la fois la liberté et le despote.

Était-ce en effet pour Napoléon une nécessité de se réconcilier en 1815 avec la liberté? Le devait-il? le pouvait-il? Au lieu de convoquer les chambres, que ne se contentait-il de réunir les armées? Qu'avait-il à gagner à changer sa nature? Y réussirait-il? Était-il sage, après avoir désespéré quinze ans les amis de la liberté, de les prendre pour appui? N'était-ce pas tout perdre que de renoncer au pouvoir absolu, qui avait été jusque-là la règle de sa vie? Toutes les fois que ces questions et d'autres de ce genre se sont présentées à l'esprit de Napoléon, il a renvoyé pour y répondre à ce qu'il appelle le livre X de ses *Mémoires*, où ces matières, dit-il, *sont approfondies* et *longuement traitées*; mais ce livre X, qui devait contenir le secret de sa pensée, où est-il? Il n'existe pas. Napoléon n'en a pas écrit une seule ligne. Pour savoir ce qu'il devait contenir, nous sommes réduits à nos seules conjectures.

Aujourd'hui que nous avons appris combien les hommes aiment à se payer d'apparence, combien ils préfèrent les mots aux réalités, nous devons être étonnés que la constitution donnée par Napoléon sous le nom d'acte additionnel ait été si mal accueillie par les contemporains. Il semble qu'ils eussent dû savoir gré de ses concessions à un despote qui revenait de si loin, puisque tous les mots qui servent à prendre les hommes sont prodigués à chaque ligne de l'acte additionnel. Quelques historiens ont cru que le mal est venu de certaines dispositions particulières qu'il eût été facile de changer. En cela, ils se trompent. L'acte additionnel eût été la plus parfaite des constitutions, que la répugnance du public eût été à peu près la même, car cette répugnance se propageait de bouche en bouche, sans examen; tel qui était le plus opposé à la charte bonapartiste n'en avait pas lu une ligne.

Ce n'est point l'œuvre qui inspirait le doute, le soupçon : c'était l'auteur. De quelque formule de liberté qu'il eût fait usage, l'incrédulité fût restée la même, parce qu'un certain bon sens disait à tous que le despotisme ne se corrige pas. Plus ses promesses eussent été magnifiques, plus on eût refusé de croire qu'il devait les tenir. Ainsi ce n'était point l'acte qui blessait, mais l'homme qui n'avait pas qualité pour le faire. Il était trop visible aux plus simples que le maître de 1809, de 1810, de 1811, ne pouvait devenir un roi débonnaire. En dépit de sa volonté, cette impossibilité éclatait à tous les yeux, aussi bien qu'à lui-même. Dans la charte de liberté, on s'ingéniait à voir une machine de servitude, et cela ôtait toute force à la situation; il n'en pouvait sortir aucun principe d'énergie et de salut public. Bien au contraire, ce jeu, si ce fut un jeu, ne renfermait que des périls. Si ces générations de 1815, enthousiastes du grand capitaine, restèrent sévères et incrédules pour le maître converti, s'il lui fut impossible de les éblouir par l'apparence, si elles

démêlèrent avec un discernement qui doit nous sembler prodigieux l'ancien despotisme sous les couleurs nouvelles, cela vient, je pense, de ce que ces générations, longtemps sevrées de la liberté, en étaient avides; elles avaient conservé l'instinct de ce qui leur avait le plus manqué. Au contraire, des générations fatiguées d'une liberté qu'elles ont été incapables de garder perdent quelquefois dans cette prompte satiété la conscience et même l'instinct des choses les plus claires.

Cette évocation de la liberté que tout le monde sentait illusoire ne prêta aucune force réelle à Napoléon. Dès le premier jour, elle embarrassa ses pas. Le lendemain, elle devait précipiter sa chute. Que pouvait un appel mensonger aux énergies de la révolution? Au moment suprême, Napoléon se souvint des conventionnels qui vivaient encore; il les sollicita de sortir de l'obscurité pour exciter un moment l'opinion. Je vois encore un de ces hommes partir à cet appel pour se *rallier* à ce qu'il nommait *les principes*. C'était lui qui avait appelé Hoche au commandement général et donné à la France la rive gauche du Rhin. Que fit-on des talens de cet homme de bonne volonté? On le plongea dans je ne sais quel bas-fond de la police, d'où il ne sortit que pour mourir en exil. Je cite cet exemple parce qu'il marque clairement combien ce prétendu retour aux grands instincts de la révolution était peu fait pour entraîner les foules.

Certes il est étonnant qu'un aussi grand esprit que Napoléon se soit abusé sur le parti qu'il pouvait tirer de la liberté et n'ait point aperçu d'avance que le nom seul devait lui être fatal. J'imagine que, dans ce mystérieux livre X, sa principale excuse pour avoir altéré sa nature, répudié le despotisme, désarmé le bras de l'empereur, énervé par les lois, par les chambres, par la presse, par les garanties individuelles, son pouvoir absolu, c'eût été qu'il ne pouvait faire autrement; c'est sans doute sur le sentiment de cette impossibilité qu'il se fondait pour demander grâce à la postérité d'avoir démenti l'inflexible unité de son caractère et de sa vie. Il croyait à un réveil de la liberté européenne; il ne vit pas que, dans tous les cas, il n'avait plus rien à démêler avec elle. En ranimer la mémoire, c'était se condamner lui-même. La révolte des chambres ne devait pas tarder à le lui démontrer, puisqu'il l'ignorait encore, car les événemens intérieurs de 1815 ont prouvé qu'il n'est pas si facile qu'on pourrait le croire de se réconcilier avec la liberté lorsqu'on l'a une fois offensée à ce point. On ne peut la ressusciter pour s'en servir quand on l'a soi-même ensevelie. Elle a meilleure mémoire des injures qu'il ne semble. Le plus sage est donc, quand on l'a renversée, de la poursuivre à outrance, jusqu'à ce qu'on l'ait extirpée du souvenir des hommes.

Les contemporains sont unanimes sur l'effet manqué du *champ de mai*. On l'avait remis au 1er juin. Le mot lui-même, emprunté à la vieille France, cette fausse imitation d'une assemblée franke, le costume féodal, le manteau du moyen âge qui cachait l'empereur, étaient en désaccord complet avec l'état des esprits et des choses; il n'y avait là de saisissant que les régimens de la garde qui allaient mourir. Le serment prêté par Napoléon aux *constitutions* de l'empire parut un serment à l'ancien despotisme; il n'était pas besoin des Évangiles pour attester que le maître se resterait fidèle à lui-même. Napoléon, fatigué de l'attirail byzantin dont il s'était enveloppé, rejeta brusquement le manteau impérial. Il s'approcha du bord de l'estrade et montra le soldat. Les troupes le reconnurent, elles le saluèrent de leurs acclamations au milieu d'un grand bruit de fer. Ce changement de scène rendit à tous les assistans le sentiment de la situation. Les voiles tombèrent; la vérité apparut menaçante et terrible, après les illusions du prince et des sujets.

Pendant que la défiance se montrait ainsi déjà en France dans une partie du peuple, la haine des rois, des chefs des gouvernemens étrangers, n'avait pas attendu un instant pour éclater; leurs peuples étaient aussi impatiens qu'eux-mêmes de renverser celui qui venait de reparaître sur le pavois. On ne prenait plus la peine de déguiser l'agression sous l'apparence du rétablissement de la liberté. Ces mots avaient perdu leur puissance depuis que les victoires et les promesses de 1814 n'avaient servi qu'à appesantir partout le joug sur ceux qu'on s'était vanté de délivrer; mais, quoique abusés, les peuples ne croyaient pas encore l'être, et même ils ne l'étaient qu'à demi, car ils étaient poussés par le même ressentiment que leurs chefs, par la même ambition de représailles, et pourvu que cette ambition fût satisfaite, ils ne demandaient rien de plus, tant le désir de vengeance est aveugle.

Ainsi une même passion réunissait les rois et les peuples; elle faisait oublier toutes les causes de dissentiment entre eux. La même incrédulité que Napoléon trouvait chez une partie des Français, il la trouvait auprès des étrangers. Les uns ne pouvaient croire que le despote fût devenu soudainement un homme de liberté, les autres que le conquérant du monde en fût devenu le pacificateur. Les rois le revoyaient déjà chercher une revanche dans leurs capitales; d'ailleurs fût-il sincère dans ses déclarations de paix, pouvaient-ils pardonner leurs longues humiliations, leurs craintes, leurs exils, leurs royautés errantes, renoncer à en tirer vengeance? On n'était séparé de Leipzig et de l'occupation de Paris que par quelques mois! Se laisserait-on enlever par surprise la sécurité, la gloire inespérée conquise l'année précédente? L'ébranlement d'un million d'hommes, la terre entière soulevée de ses fondemens, l'invasion de la France,

la prise de Paris, la déportation de Napoléon dans une île, ne tourneraient qu'à la gloire de Napoléon, à l'opprobre des rois et des puissances étrangères! Avait-on oublié déjà qu'il pouvait être vaincu? Sans plus délibérer, par un accord unanime, tous se réunirent dans le même parti.

Les propositions de paix de Napoléon ne seront pas même écoutées, ses courriers seront arrêtés aux frontières : pour les peuples, Napoléon c'est la tyrannie; pour les rois, l'usurpation; pour tous, c'est la guerre. Le jour même où la nouvelle de son débarquement est connu, l'ordre est donné à la garde russe de reprendre le chemin de Paris. Le gros de l'armée est encore à trente marches, mais celle de l'Autriche se rassemble. Les Anglais et les Prussiens se cantonnent en Belgique; ce sont les plus impatiens. Huit cent mille alliés entrent en ligne. Les deux généraux les plus entreprenans, ceux qui sont le plus avant dans la confiance des monarques, le duc de Wellington et le maréchal Blücher, se concertent; ils promettent d'entrer en France au plus tard dans les premiers jours de juillet.

VII. — PLAN DE CAMPAGNE. — ÉTAT MILITAIRE DE LA FRANCE.

Napoléon garda longtemps pour lui seul le secret du péril et de tant de haines amassées. Autour de lui, on croyait encore à l'amitié renaissante d'Alexandre, à la complaisance de l'empereur d'Autriche, au retour de l'opinion des whigs en Angleterre, et même au bon vouloir des peuples, quand il savait déjà qu'il ne pouvait regagner tout cela que par une victoire foudroyante.

Pour briser le cercle qui s'était reformé autour de lui, il se présentait deux partis à suivre, et Napoléon les avait mûrement pesés l'un et l'autre dans le temps même où il parlait à tout le monde des bienfaits de la paix. Il pouvait gagner du temps, attendre sous Paris l'agression des puissances étrangères; on opposerait ainsi à l'ennemi une armée régulière de 300,000 hommes; la masse entière du peuple serait appelée aux armes. On organiserait une guerre nationale sur toute l'étendue du territoire; à mesure que l'ennemi pénétrerait sur le sol sacré, il serait assailli, usé en détail par la résistance de chaque bourgade, de chaque département, de chaque province. Quand il arriverait au cœur du pays, il trouverait en ligne une armée bien formée, commandée par Napoléon, et l'on n'aurait sans doute pas de peine à détruire des masses nombreuses, il est vrai, mais épuisées par l'effort de toute la France.

Tels étaient les avantages qu'offrait ce premier parti. En voici les inconvéniens : ce système avait réussi aux Espagnols, aux Russes; En serait-il de même des Français? Avaient-ils le génie propre à cette guerre de chicane? Il faudrait donc voir sans sourciller l'invasion

d'une moitié des provinces, l'Artois, la Picardie, la Bourgogne, l'Alsace, la Lorraine, le Dauphiné. Et si, au lieu de porter à l'extrême l'enthousiasme national, l'occupation d'une si grande partie du territoire allait au contraire répandre le découragement? Ces inconvéniens tenaient à la nature du génie français. Il y en avait d'autres qui tenaient à la situation et à la nature d'esprit de Napoléon. Était-il assez sûr du dévouement de la France pour l'exposer à se voir déchirée sans s'émouvoir? Tant qu'il ferait la guerre au dehors, il pouvait jusqu'à un certain point compter sur l'esprit public; mais, s'il laissait entamer le territoire, comprendrait-on qu'il le fît volontairement et par système? Ne le croirait-on pas vaincu d'avance, et n'était-ce pas l'être en effet que de laisser croire qu'il le fût un moment? Une dernière raison emportait toutes les autres. S'il déchaînait les masses dans une guerre nationale, était-il bien assuré de les retenir, même victorieuses, sous sa dépendance? N'était-ce pas mettre le sort de la France dans les mains de la France? Et dès lors il n'était plus le seul libérateur, il disparaissait dans la victoire populaire, il détruisait ainsi et son système et ce pouvoir si difficilement reconquis. Cette raison, jointe à celles qui précèdent, ne laisse guère de doute sur l'opinion à laquelle s'arrêtera Napoléon dans le système de défense.

Il y en avait un second qui présentait des avantages différens : ne pas attendre l'ennemi, le devancer, le surprendre dispersé dans ses cantonnemens, le déconcerter par une attaque furieuse, rompre dès lors toutes ses combinaisons. On engagerait tout, il est vrai, sur une seule journée, sur une grande bataille, après laquelle la question serait décidée, et il faudrait agir avec les seules forces que l'on avait sous la main; mais cette bataille, n'avait-on pas quatre-vingt-dix chances sur cent de la gagner? Elle rallierait les partis, elle électriserait la France; elle ferait sortir de terre des légions innombrables; elle briserait la coalition, elle terminerait la sanglante mêlée où l'empire avait failli disparaître! Et quoi d'ailleurs de plus conforme au génie impétueux de la France! C'est ainsi, et non par une levée en masse suivie d'une guerre de détails, que la coalition avait été brisée à Marengo, à Austerlitz, à Wagram. Il n'y avait donc pas à hésiter davantage sur le choix du système de défense. Napoléon s'arrêtera à celui qu'il a pratiqué toute sa vie; il lui doit la gloire, le trône, et la France impériale son salut.

Cette résolution suppose, il est vrai, qu'on a mis dans les préparatifs une énergie égale au danger, et cela se peut-il quand, pendant le premier mois, l'empereur cache à la France que la guerre est imminente? Comment la nation fera-t-elle des efforts surhumains pour se préparer à la guerre quand le gouvernement assure en mars, en avril et même en mai, que la paix *sera consolidée?* En

avril, un décret ordonne la formation de trois mille cent trente bataillons de garde nationale qui devront donner 2,250,000 hommes. Ce décret fit une profonde impression sur l'étranger. On crut revoir la France se soulever tout entière encore une fois contre l'Europe; mais soit que cette levée en masse fût impossible à effectuer, soit que les moyens de l'armer manquassent, soit aussi que cet appel direct à la nation se trouvât trop contraire au tempérament de l'empire, ces grandes mesures furent presque aussitôt abandonnées que prescrites. Il est certain que pendant que les rois de la vieille Europe se confiaient pleinement à leurs peuples et appelaient chez eux la levée en masse dans la *landsturm*, Napoléon, qui se disait l'empereur de la démocratie, ne voulut pas mettre sur pied la masse même de la nation : il craignait de ne plus pouvoir la régir. Les trois mille cent trente bataillons, épouvantail un moment de l'Europe, se réduisirent en mai à la mobilisation de quatre cent dix-sept bataillons. Ceux-ci formèrent seulement une réserve de 146,880 gardes nationaux, destinés à la défense des places fortes de l'est.

On sait en quelles masses irrésistibles s'étaient levés les Français en 1793, en 1794. On avait vu quelque chose de semblable en Prusse en 1813. Par la *landwehr*, l'armée avait été augmentée en quatre mois de 150,000 hommes (1). Après 1812, l'armée française, en sept mois, avait été augmentée de 200,000 hommes, après Leipzig, en trois mois, de 150,000 hommes. On n'atteignit pas ces chiffres en 1815. L'effectif de l'armée sous la restauration était de 155,000 hommes disponibles, prêts à entrer en campagne. Ce même effectif fut porté sous Napoléon à 198,000 hommes. L'armée de ligne n'avait donc été augmentée que de 43,000 hommes pendant les deux mois et demi que Napoléon avait eus pour se préparer à la lutte suprême. Ce résultat est loin des états de situation qui se trouvent dans les écrits de Sainte-Hélène; il est loin surtout des prodiges que la révolution française avait accomplis, lorsqu'elle avait été obligée de tout créer de rien en quelques jours.

Pour répondre d'avance à cette comparaison inévitable, Napoléon affirme que si la révolution eût été attaquée comme lui par un million d'hommes, elle eût été vaincue comme lui. Cette supposition se détruit d'elle-même. La révolution française ne pouvait, dans aucun cas, déchaîner contre elle un million d'ennemis; elle n'avait soulevé que les cabinets; elle n'avait pas réuni contre elle aux passions des princes les passions des peuples, qui maintenant produisaient d'eux-mêmes comme un déluge d'hommes.

Napoléon fut-il dès lors au-dessous de sa tâche? Quelques-uns l'affirment avec autorité. Je lis dans l'historien le plus récent que

(1) Voyez Carl von Clausewitz, *Der Feldzug* von 1815, p. 5.

« ce qui manqua dans les préparatifs, ce furent l'activité, l'énergie, car la moitié de l'armée extraordinaire était nue, le tiers sans armes. Le dénûment, la honte, la crainte même de n'être pas traités en soldats par l'ennemi, accroissaient chaque jour la désertion. » Et que l'on ne dise pas que l'auteur ici se presse trop d'accuser, car il allègue des témoins irrécusables, jusqu'ici trop peu consultés, les lettres de Suchet, les états de situation de Rapp, de Lecourbe. S'il en coûte trop de condamner Napoléon sur ces indices, contentons-nous d'avouer qu'il y a des choses impossibles à un seul homme. Quand il s'agit de supprimer ou de remplacer le temps, une nation seule en est capable.

On lira dans l'ouvrage que je viens de citer des pages lumineuses, pleines de faits, d'observations, de vues, sur les ressources de la France, sur la composition des armées en 1815. Ces pages sont un riche arsenal où les historiens iront souvent puiser. Jamais le dénombrement des différentes forces qui vont se trouver aux prises n'a été calculé avec tant de précision et de fermeté. C'est là qu'il faut avoir un coup d'œil éprouvé pour distinguer l'apparence de l'effectif réel, ce qui a été fait de ce qui aurait pu l'être, tant Napoléon est habile à montrer qu'il n'a rien omis de ce qui était possible. Au milieu de ces chiffres se détachent, nets et vigoureux, les portraits, les caractères des principaux chefs d'armée. Pour moi, sans entrer dans une analyse désormais épuisée, je me bornerai à un rapide tableau des forces en présence.

VIII. — COMPOSITION ET SITUATION DES ARMÉES FRANÇAISES, ANGLAISES ET PRUSSIENNES.

Contre quelle partie de la ligne ennemie seront portés les premiers coups? Cette question se trouvait résolue d'avance par la position des armées étrangères. Napoléon négligera toutes celles qui sont encore éloignées des frontières; il ne leur opposera qu'un rideau. Rapp, avec 20,000 hommes, couvrira l'immense frontière de l'est; Suchet, avec 16,000 hommes, Lyon, le Dauphiné et les débouchés des Alpes; Brune, avec 6,000, la Provence et le Var; Clausel, avec 4,000, les débouchés des Pyrénées orientales et occidentales. Lecourbe couvrira le Haut-Rhin de son nom et des souvenirs de ses campagnes des Alpes plus que de son armée, car il n'aura que 5,000 hommes à opposer à l'Autriche; 25,000 des meilleures troupes seront données à Lamarque pour étouffer la révolte royaliste de la Vendée : il serait trop imprudent de la laisser se développer. L'absence de ces 25,000 hommes, en partie d'élite, laissera un vide profond dans le système de défense. Peut-être leur intervention serait décisive à l'heure de la bataille!

Au lieu de ce simulacre de force, plusieurs ont soutenu qu'il eût

mieux valu laisser les frontières vides, sans un seul homme, et tout concentrer dans l'armée d'opération. Cette censure est excessive et mal fondée, car ces faibles corps, revêtus de grands noms, firent assez longtemps illusion à l'ennemi, qui sans cette précaution n'eût pas manqué de se jeter dès le premier jour sur le territoire français. Les faibles divisions de Rapp, de Lecourbe, de Suchet, de Clausel, étaient des têtes d'armées destinées à grossir à mesure que les levées se feraient et que la conscription rendrait ce que l'on devait en attendre. Elles donnaient un point d'appui à l'esprit public, elles prêtèrent de la consistance aux bataillons de gardes nationales qui devaient les rejoindre dans les places-frontières, et raisonnablement pouvait-on moins faire que d'opposer 49,000 hommes aux 800,000 ennemis qui s'avançaient à marches forcées contre la France dans la direction de l'est, du sud, de l'ouest? Ce peu d'hommes seront, il est vrai, hors d'état de repousser la nouvelle invasion de barbares; mais ils suffiront pour en retarder les approches.

Ces précautions prises, Napoléon se décide à se jeter à l'improviste, avec ce qui lui reste de forces, sur les armées qui étaient le plus près de lui : c'était l'armée anglaise et l'armée prussienne, toutes deux cantonnées en Belgique. Elles appartenaient aux peuples qui avaient montré aux Français le plus de haine, qui leur avaient fait le plus de mal en 1814. Ainsi la fortune ou le choix du chef mettait les Français en face de ceux qu'ils étaient le plus impatiens de rencontrer sur un champ de bataille.

L'armée anglaise en Belgique était forte de 105,950 hommes (1), y compris 9,000 hommes de réserve hanovrienne, laissés dans les garnisons d'Anvers et des villes de Flandre.

On y comptait 82,062 fantassins, 14,482 cavaliers, 8,166 artilleurs, 1,240 soldats du génie. Elle était divisée en deux corps : le premier de quarante bataillons, vingt-trois escadrons, sous le prince d'Orange; le second de trente-huit bataillons, douze escadrons, sous le lieutenant-général lord Hill. La réserve générale était, pour l'infanterie, de 23,748 hommes, sous la main du duc de Wellington, pour la cavalerie, de 9,913 cavaliers, *d'aussi bons qu'il y eût au monde*, sous lord Uxbridge. L'artillerie, répartie entre les dif-

(1) On varie beaucoup sur l'évaluation précise de cette armée. Napoléon dit 104,200 combattans, Jomini 99,900, V. Damitz 100,000, le colonel Charras 95,503, van Löben Sels 91,000. Le chiffre que je donne ici, en y comprenant la réserve hanovrienne que le duc de Wellington aurait pu attirer à lui, revient à celui que présente le colonel Charras, d'accord avec les dépêches du duc de Wellington et avec les documens officiels contenus dans les archives du ministère de la guerre des Pays-Bas. C'est aussi l'évaluation fournie par l'historien anglais Siborne. Quant au chiffre si inférieur de 91,000 donné par van Löben Sels, la différence provient de ce que cet historien hollandais, si exact, si consciencieux, n'a pas compté l'effectif de l'artillerie, du génie et du grand parc; au reste, il en avertit clairement de manière à empêcher toute erreur.

férens corps, se composait de cent quatre-vingt-seize bouches à feu.

La moitié au moins de cette armée était de vieilles troupes éprouvées dans la guerre d'Espagne, et pour celles-là une discipline implacable, telle que l'aristocratie sait l'imposer : nul espoir, nulle possibilité d'avancement pour les sous-officiers, retenus, quoi qu'ils fassent, à jamais dans les mêmes grades inférieurs. De là des guerres sans espérance, sans joie, sans récompense, mais aussi sans ambition et sans mécompte, le devoir pour les meilleurs, la crainte du châtiment pour les autres, tenant lieu d'avenir. Une obéissance aveugle lie ces troupes à leur chef, dont elles semblent avoir le tempérament. Froid, plein de sens, circonspect, le duc de Wellington ne se laissait jamais emporter ni abattre. Comme il n'avait jamais fait la guerre contre Napoléon en personne, il n'avait pour ainsi dire rien appris à son école. Il faisait la guerre méthodique et sûre des Marlborough, du prince Eugène; il y portait la patience inébranlable d'une vieille aristocratie.

Tout n'était pas homogène dans son armée. On y comptait au plus 32,700 hommes de race anglaise; le plus grand nombre, selon la coutume des armées britanniques, était étranger. La légion allemande avait fourni 7,500 hommes, Hanovre 15,800, Nassau 7,300, Brunswick 6,700, commandés par le duc Frédéric-Guillaume. La plupart avaient donné des gages de fidélité sur les champs de bataille; à la solde de l'Angleterre, ils en avaient contracté l'esprit avec certaines habitudes de tactique, par lesquelles ses troupes se séparaient encore de celles du continent.

Une autre masse d'étrangers, c'était le contingent de la Belgique et de la Hollande, qui amenaient en ligne 30,000 hommes. Les historiens anglais ont montré envers ces alliés une dureté qui touche à l'ingratitude. Pour réponse, ceux-ci ont compté et nommé (1) leurs morts. Longtemps ces troupes ou du moins beaucoup de leurs officiers ont servi avec honneur dans l'armée française, et qui sait s'ils ne s'en souviendront pas au moment décisif? qui sait si la mémoire de tant de victoires remportées ensemble n'étouffera pas le ressentiment des dernières années? La vue d'anciens compagnons d'armes, celle du drapeau sous lequel on a combattu tant de fois n'ébranlera-t-elle pas de vieux soldats? Les Hollandais et les Belges, que tout sépare, ne profiteront-ils pas du désordre de la guerre pour briser une union formée d'hier et déjà odieuse? Ce qui est un danger pour les uns ne semblera-t-il pas une délivrance aux autres? Autant de choses douteuses encore, et que l'événement seul peut éclaircir.

(1) Voyez le général Renard, *les Allégations anglaises*, van Löben Sels, 1854; *passim*.

Au reste, la prévoyance du chef va au-devant de ces motifs de crainte. En mêlant dans le même corps les brigades anglaises, hollandaises, belges, hanovriennes, saxonnes, et en les faisant combattre les unes à côté des autres, il empêchera qu'aucun esprit de race ne prévale, excepté celui de l'Angleterre, qui contiendra de sa forte discipline tant d'élémens divers. Le grand nom d'Orange lui répond de la fidélité de tous les Néerlandais. Quant aux autres, s'il y a encore des incertains, la nécessité, le danger, l'impossibilité du retour, surtout la rapidité de l'attaque, les décideront bientôt.

L'unité, qui manquait à l'armée anglaise, se trouvait au plus haut degré dans l'armée prussienne. Là tout est Allemand de langue, de cœur, de passion. Cette armée de 124,074 combattans, partagée en quatre corps, le premier sous Ziethen, le second sous Pirch, le troisième sous Thielmann, le quatrième sous Bulow, comptait cent trente-six bataillons, cent trente-neuf escadrons, trois cent douze bouches à feu. On peut remarquer dans cette distribution de l'armée l'absence d'une réserve générale, comme si tout était donné à l'impétuosité de l'attaque, et rien à la temporisation.

Il y avait un grand nombre de gardes nationales mobilisées sous le nom de *landwehr*. Dans ces troupes, qui avaient fait la campagne de Leipzig et de France, le sombre enthousiasme des années 1813, 1814, allait jusqu'à la fureur. La vengeance semblait un devoir, car toute l'Allemagne les avait chargées de venger ses hontes, et le général en chef, le feld-maréchal Blücher, partageait les passions du soldat; il les exagérait encore. Ses soixante et dix ans n'avaient attiédi en rien son ardeur. Au contraire, l'âge redoublait en lui l'impatience de représailles et de renommée. Il serait difficile de dire s'il y avait en lui plus d'enthousiasme pour la patrie allemande ou plus de haine pour la France. Je crois pourtant que la haine l'emportait. Dans tous les cas, il était l'opposé du duc de Wellington. Violent, effréné, immodéré dans l'attaque, toujours prêt à tourner ses revers en victoire, il s'était familiarisé sur les champs de bataille de Lutzen, de Bautzen, de Leipzig, avec la tactique de Napoléon, dont il imitait au moins l'élan, la rapidité, l'impétuosité, ce qui lui avait fait donner par ses soldats le surnom de maréchal *En avant*.

Avec des qualités si opposées dans les deux chefs d'armée, on peut présumer qu'ils se contrarieront l'un l'autre. De cette profonde différence sortiront des incidens dont Napoléon ne manquera pas de s'emparer; mais au contraire, s'ils s'entendent, si la même passion les réunit, que ne pourra la circonspection de l'un, aiguillonnée par l'impétuosité de l'autre!

Telles étaient les deux armées de Wellington et de Blücher. Voici celle que leur oppose Napoléon : le 10 juin, l'armée du Nord comp-

tait dans les rangs 89,415 fantassins, 22,302 cavaliers, 12,371 artilleurs et soldats du génie, 3,500 hommes dans le grand parc, total 128,088 hommes, 346 bouches à feu. Elle était divisée en cinq corps, le premier commandé par d'Erlon, le deuxième par Reille, le troisième par Vandamme, le quatrième par Gérard, le dernier par Lobau.

Outre la cavalerie répartie entre eux, on avait formé quatre corps de cavalerie de réserve, sous Pajol, Excelmans, Kellermann, Milhaud. Cette masse de 103 escadrons, ou 11,826 cavaliers, presque tous hommes d'élite, est réunie sous le commandement du maréchal Grouchy.

La garde présentait en ligne 12,941 fantassins, 3,689 cavaliers, 52 bouches à feu. Grâce à la distribution savante de ses forces, Napoléon s'est ménagé ainsi une réserve de 30,000 hommes qu'il jettera à propos dans la balance. L'artillerie est fournie d'un simple approvisionnement, car les chevaux manquent, et l'on a dû même faire une réquisition de chevaux de poste pour le grand parc. Les soldats les plus jeunes datent de Lutzen, les plus vieux de Marengo, plusieurs chefs de Jemmapes. Si vous considérez individuellement les hommes, les armes, l'équipement, c'est une des plus belles armées qu'ait possédées la France. Elle n'en avait pas eu depuis la révolution où le moral eût été plus exalté, disposition admirable, qui peut, par son excès même, devenir un danger; car on n'avait pas vu depuis longtemps de troupes si ardentes, si ombrageuses, si raisonneuses. Celles-ci se rendaient compte avec anxiété de tous les mouvemens prescrits, comme si elles avaient à commander autant qu'à obéir. L'armée ayant fait la révolution de 1815, il lui restait le tempérament d'une foule agitée. Elle était peuple plus qu'aucune autre. Inquiète, soupçonneuse à l'excès, parce qu'elle avait refait à elle seule l'empire, qu'elle en était responsable, elle veillait sur son ouvrage. Surtout elle se souvenait d'avoir été vaincue, sans pouvoir le comprendre. Elle avait vu ses chefs passer avec une rapidité inouie dans des camps opposés, et ce qu'elle ne s'expliquait pas, elle l'appelait trahison. Un seul homme avait conservé la confiance entière du soldat : c'était l'empereur. La merveille du retour de l'île d'Elbe avait encore accru la magie de ses aigles.

Quant à tous les autres, il dépendait de la moindre apparence pour qu'on les soupçonnât. Les plus illustres étaient Soult, Ney, Lobau. Quelques-uns craignaient que le duc de Dalmatie, accoutumé depuis longtemps à une sorte de royauté militaire exercée au loin et sans contrôle, dédaignât les détails secondaires de l'état-major-général, abandonnés auparavant à la patience éprouvée de Berthier. Et qu'arriverait-il si, tous sachant commander, nul ne

s'inquiétait de l'exacte transmission des ordres? Les plus grandes opérations pourraient être compromises par une négligence de l'état-major. Une dépêche oubliée serait la perte de la France.

Au reste, on était sûr que des caractères militaires tels que celui de Ney se remontreraient invulnérables sous le canon. Les soldats le saluaient familièrement du surnom de *Rougeot* lorsqu'il passait devant les rangs; ils oubliaient à sa vue leurs défiances, leurs ombrages, ils se sentaient invincibles. Lobau et lui avaient à conserver leur vieille renommée, Vandamme à relever la sienne, tous à sauver leurs noms mêmes, sans parler de leurs têtes proscrites d'avance. Kellermann, négligé pendant la bonne fortune, avait enfin expié Marengo; on lui avait pardonné d'avoir partagé un moment une gloire qui ne devait pas avoir de rivale. Dans l'adversité, on s'était souvenu de lui; heureuse occasion pour un tel homme de se montrer au-dessus de l'injustice et de recommencer la dernière heure de Marengo! Malgré sa renommée, il ne commande, comme un simple divisionnaire, qu'un petit corps de huit régimens de grosse cavalerie; mais il sait qu'un plus petit nombre suffit quelquefois pour décider à propos la fortune dans une grande journée.

D'autres, tels que le maréchal Grouchy, ont à justifier la faveur récente dont ils ont été l'objet; d'autres enfin, tels que le général Foy, le général Gérard, sont désignés par le respect de l'armée et par le choix encore secret de Napoléon à devenir les jeunes maréchaux d'empire; mais le sentiment de la patrie, au bord du gouffre, laisse à peine une place à l'ambition permise dans les temps glorieux ou assurés.

IX. — LA BELGIQUE AU POINT DE VUE STRATÉGIQUE. — CANTONNEMENS ANGLAIS ET PRUSSIENS.

Le terrain sur lequel les armées vont se rencontrer se divise de lui-même en trois parties : au nord, des plaines unies, défendues par la Lys, par l'Escaut, ou plutôt une vaste plage, des terres basses facilement inondées, et, si l'on avance plus loin, les fleuves sinueux, les bras de mer qui enlacent la Hollande; au midi, sur la droite de la Meuse, un pays montueux, difficile, coupé de ravins, de bois, qui s'élève jusqu'aux Ardennes; au centre, en face de Charleroi, des plateaux d'abord unis, bientôt ondulés, que couvre à peine la Sambre, et par-delà ses bords marécageux, des routes nombreuses qui toutes aboutissent à Bruxelles, la capitale des Pays-Bas. Cette zone intermédiaire entre l'Escaut et la Meuse a presque toujours été le grand chemin suivi par les armées dans les guerres de Louis XIV et de la révolution française. Ni la nature ni l'art n'opposent presque

aucun obstacle à un envahisseur entreprenant. Une raison décisive fera choisir à Napoléon ces mêmes lieux pour ouvrir la campagne.

Les cantonnemens de l'armée anglaise prouvent que le duc de Wellington n'a aucun pressentiment des projets qui le menacent; soit méprise, soit disposition naturelle dans un Anglais à s'appuyer de la mer, et crainte d'en être séparé, le duc de Wellington prolonge au loin ses cantonnemens vers l'Escaut. C'est de ce côté qu'il attend l'ennemi; trompé par cette idée, qui résistera longtemps chez lui à l'évidence contraire, il a disséminé ses troupes sur l'immense ligne de Nivelles à Mons, à Ath, à Audenarde. Sa réserve est dans les environs de Bruxelles, où il a établi son quartier-général. Il lui sera impossible de rassembler son armée en moins de quatre jours.

Blücher occupe au midi une ligne presque aussi étendue, de Charleroi à Namur, à Ciney, à Liége. Son quartier-général est à Namur. Il lui faudra trente-six heures pour réunir ses quatre corps. La cause en est l'impossibilité de faire vivre ses troupes dans un plus petit rayon à cause de l'hostilité sourde des habitans. Voilà l'excuse du général prussien. Quant au général anglais, il n'a pas songé à se justifier, par oubli, par dédain, ou parce qu'à ses yeux la victoire a tout couvert.

Quoi qu'il en soit, c'était pour Napoléon une grande tentation de percer des lignes si démesurément allongées. Il est difficile qu'il ne profite pas des chances presque assurées que lui offre l'imprévoyance de l'ennemi; mais où rompra-t-il cette longue chaîne de cantonnemens? S'il débouche par Mons sur l'extrême droite des Anglais, il pourra sans doute les séparer de la mer, leur patrie, leur refuge; mais il les refoulera sur l'armée prussienne, et ne fera ainsi que hâter la jonction qu'il redoute. Même résultat s'il attaque la gauche prussienne sur la Meuse : Blücher sera rejeté sur Wellington; les forces ennemies seront encore une fois rassemblées dès l'entrée en campagne.

Napoléon ne débouchera ni sur la droite anglaise, ni sur la gauche prussienne. Il se placera entre les deux armées, au centre de la ligne, c'est-à-dire à l'extrême droite des cantonnemens prussiens. Par là le duc de Wellington et le maréchal Blücher seront séparés dès la première heure. L'occasion, le moment décidera sur laquelle des deux armées il faudra frapper les premiers coups. Que les deux masses ennemies soient d'abord partagées, après quoi on renouvellera contre elles, l'une après l'autre, la manœuvre de Castiglione, tant de fois couronnée de succès. Ce mouvement portera l'armée française de l'autre côté de la Sambre sur la grand'route de Bruxelles; on y trouvera partout des populations amies, prêtes sans doute à se prononcer dès le moindre succès. Et, chose aussi de bon augure!

dès le premier pas, on rencontrera Fleurus, armé des deux victoires de Louis XIV et de la république. Elles salueront au passage l'armée impériale.

Ainsi Napoléon, avec 110,000 hommes, marche au-devant des armées anglo-hollandaises et prussiennes fortes de 220,000 hommes. C'est un homme contre deux. Il n'y a rien là qui puisse étonner une armée française commandée par le vainqueur de l'Europe; mais c'est le chef qui devra surtout rétablir la balance au profit du petit nombre. Il faudra chez lui avant tout non pas seulement la même fécondité de conception (personne ne doute qu'il l'ait gardée), mais la même confiance dans la fortune, la même ardeur foudroyante à la saisir, la même divination pour pénétrer le secret de l'ennemi, la même inspiration soudaine qu'à Arcole, à Ulm, à Ratisbonne.

Quand Napoléon compte les cent victoires dont il marche environné, quand il se souvient de ce qu'il a fait à Dresde et l'année précédente dans la campagne de France, il calcule que sa présence à l'armée vaudra cent mille hommes; surtout il sent un juste orgueil en face des deux généraux ennemis. Peut-être aussi les estime-t-il trop peu. A force de répéter aux autres que Wellington est un général sans talent, Blücher un officier de hussards, il finit par le croire à moitié : pente funeste qu'une si grande disposition à mépriser! En dédaignant trop l'ennemi, en se plaçant trop au-dessus de lui, on risque de ne plus apercevoir ses projets.

Déjà il se plaint que ses lieutenans ont été ébranlés par les désastres; mais lui-même n'en a-t-il reçu aucune atteinte? est-il bien sûr d'être resté ce qu'il était? Quelques-uns soutiennent (et parmi eux le général Lamarque, le colonel Charras) que l'ennemi n'a devant lui dans cette campagne qu'une ombre de Napoléon. Examinons à ce point de vue, en nous donnant le plaisir de l'impartialité, les quatre jours qui vont suivre, puisque la campagne n'a pas duré davantage. Comptons les heures, les minutes; chaque moment renferme les destinées de la France.

Dira-t-on que l'infaillibilité du chef fait partie de la gloire nationale? On substituerait ainsi l'idolâtrie à la raison publique. La gloire des Romains, était-ce de consacrer toutes les fautes de César? était-ce de mettre Dyrrachium à côté de Pharsale? La gloire de la Prusse, est-ce de ne faire aucune différence entre la campagne de Torgau et les autres campagnes de Frédéric? Les anciens, les modernes, César, Frédéric, Napoléon lui-même, ont pensé le contraire.

EDGAR QUINET.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

DE

L'INFLUENCE LITTÉRAIRE

DANS LES BEAUX-ARTS

M. JOHN RUSKIN ET SES IDÉES SUR LA PEINTURE.

Modern Painters (*les Peintres modernes*), 5 vol. in-4°, 1843-1860. London, Smith, Elder.

En parlant, il y a quelque temps, dans la *Revue*, de l'homme remarquable qui depuis dix-sept années entretient en Angleterre une sorte d'*agitation* pour la réforme des beaux-arts, je me proposais surtout de faire connaître ses idées sur l'architecture (1). Quant à la théorie générale d'esthétique qui sert de base à ces idées, je m'étais borné à l'indiquer, en remarquant que, pour en voir ressortir nettement la portée et le caractère, il fallait l'étudier dans ceux des écrits de M. Ruskin qui ont plus spécialement trait à la peinture. Depuis cette époque, ce sont précisément ses vues sur la peinture qu'il a achevé de développer en publiant le cinquième et dernier volume de ses *Peintres modernes*, et aujourd'hui je voudrais profiter de la circonstance pour discuter plus à fond ses principes. Je le fais d'autant plus volontiers que, sans nous éloigner de M. Ruskin, nous entrerons en plein dans une question intéressante et à peine soulevée jusqu'ici, celle de l'influence que les esprits littéraires ont exercée sur les artistes. Évidemment les temps héroïques de la peinture sont passés. Quoique dans ces dernières années elle ait eu un beau réveil, que sous le rapport de l'habileté elle ait fait d'inces-

(1) Voyez la livraison du 1er juillet 1860.

sans progrès, les sources du génie et de l'inspiration ne coulent plus pour elle comme autrefois. Nul ne semble contester ce fait, et jamais même la philosophie n'avait aussi activement cherché que de nos jours les moyens de remettre l'art dans la bonne voie, jamais elle ne s'était tant occupée à lui apprendre ce qu'il doit être. Seulement il est une chose que la philosophie a moins songé à examiner, c'est la part qu'elle-même avait pu avoir à l'épuisement de l'art. Et cependant il y avait lieu de regarder de ce côté, car s'il existe des différences entre la position de l'artiste moderne et celle de l'artiste primitif, ces différences se résument presque toutes dans l'empire que la pensée abstraite et les penseurs du dehors ont pris peu à peu sur la direction des peintres.

Jusqu'au xve siècle, l'artiste pouvait être lui-même un poète ou un philosophe; mais, comme artiste, il vivait dans une sorte de sanctuaire : il appartenait à une confrérie qui avait ses secrets et formait un monde à part; il recevait par initiation les traditions des devanciers, et en peignant il ne reconnaissait pour juges que ses maîtres et ses pairs. D'ailleurs les hommes d'alors en étaient encore à cet âge où les idées abstraites ont peu de prise sur l'esprit, et c'étaient les images ou les statues, c'était l'art avec ses histoires peintes du ciel et de la terre qui donnait l'impulsion à la pensée des masses plutôt qu'il ne suivait le mouvement de l'intelligence répandue dans les sociétés. Maintenant tout est diamétralement changé. Dès la renaissance, la réflexion et le raisonnement avaient envahi les artistes eux-mêmes, et chaque jour la corporation autrefois souveraine a perdu de plus en plus non-seulement son rôle d'initiatrice, mais encore son indépendance. Dans ces deux derniers siècles surtout, les expositions, les critiques de journaux et l'activité générale des esprits ont décidément soumis les hommes de la palette et les facultés plastiques à la juridiction du public qui ne peint pas, à la loi des hommes de jugement et des facultés intellectuelles. Est-ce là un bien ou un mal? Est-ce là ce qui a été cause de la décadence, ou ce qui doit amener la régénération de l'art? Il me semble que connaître M. Ruskin, c'est avoir à cet égard les meilleurs renseignemens, car il est lui-même comme le dernier mot de l'esprit littéraire appliqué aux choses de l'art. Tous ses efforts, nous le verrons, n'ont tendu qu'à renouveler la peinture en assimilant entièrement les tableaux aux livres, en exigeant d'eux tout ce que les esprits qui ne s'occupent pas d'art peuvent aimer dans les écrits des poètes, ou des savans, ou des philosophes, et j'ajouterai que, par ses défauts comme par ses qualités, par sa logique, qui pousse tout à l'extrême, comme par la variation de ses idées, qui l'ont porté aux deux pôles de la pensée, M. Ruskin est presque une ex-

pression complète du bien et du mal que l'influence littéraire peut faire aux arts plastiques. Je trouve chez lui ce que les penseurs du dehors peuvent fournir de meilleur à la peinture et ce qui peut seul la défendre contre les routines d'atelier et l'idolâtrie des procédés, ces deux fâcheuses influences auxquelles les artistes sont exposés en restant comme enfermés dans leur caste. J'y trouve au plus haut point le sentiment des conditions morales que le peintre lui-même doit remplir pour pouvoir tirer profit de ses facultés; mais en même temps j'aperçois aussi chez M. Ruskin l'erreur radicale qui a sans cesse condamné la raison abstraite à se tromper du tout au tout sur ce que doivent être les tableaux : j'y vois, dans tout le danger de ses conséquences, cette illusion littéraire qui consiste à méconnaître le domaine spécial de la peinture, et qui à mon sens menace de lui porter le dernier coup en achevant d'enlever au peintre la conscience de sa vocation.

Le grand ouvrage de M. Ruskin sur la peinture a le grave inconvénient d'avoir été commencé en 1843, alors que le gradué d'Oxford n'était pas encore âgé de vingt-quatre ans, et d'avoir été terminé seulement en 1860 : dans l'intervalle de ces dix-sept années, l'auteur a dû certainement élargir son horizon et mieux lire en lui-même. L'intention première de M. Ruskin avait été surtout de venger Turner des critiques qui l'avaient assailli, et de démontrer à l'Angleterre qu'elle possédait en lui un peintre de génie, un maître destiné à marquer à côté des Giotto, des Michel-Ange et des Titien, comme le créateur d'une ère nouvelle. A cette époque aussi, le paysage absorbait presque exclusivement l'attention du jeune écrivain; c'était l'amour de la nature qui l'avait mené à l'amour des œuvres d'art où la nature est représentée, et dans une large mesure il se contentait d'appliquer à toute la peinture des goûts et des idées qui n'avaient été éveillés en lui que par une des branches les plus restreintes de cet art. Plus tard, entre son premier et son second volume, un assez long séjour en Italie, où il avait déjà fait pourtant plusieurs voyages, l'étude des maîtres primitifs et l'influence des arts gothiques apportèrent à ses idées d'importantes modifications. L'ouvrage, qui d'abord avait été entrepris pour répondre à un article de *revue*, fut continué par intervalles, et comme M. Ruskin a toujours maintenu la lettre de ses premières décisions, tout en modifiant plus ou moins le sens, comme il y est toujours revenu tout en posant de nouveaux principes, ses cinq volumes ressemblent un peu à une zone de terrain qui renferme dans son sein des fossiles de différens âges, des êtres appartenant à des créations successives séparées l'une de l'autre par des cataclysmes. Des opinions qui n'ont pu résulter que d'une expérience incomplète, des idées qui à mon gré représentent seulement

la première idée qu'on se fait de la peinture, reçoivent une interprétation et sont appuyées par des raisons qui dénotent un esprit pleinement ouvert, pleinement arrivé à voir et sentir ce qui ne se laisse découvrir qu'en dernier lieu.

Pour qui se contenterait de feuilleter *les Peintres modernes*, le livre serait une énigme insoluble. A lire par passages le premier volume, celui où M. Ruskin a définitivement arrêté les formules de sa théorie, on serait tenté à chaque instant de le prendre pour un réaliste à la française, pour un adepte de cette école positiviste qui met un tronçon de chou bien rendu au-dessus de toutes les pensées, de toutes les affections de l'âme humaine, et qui, j'en ai peur, est bien moins inspirée par l'amour du vrai que par un sourd besoin de ravaler toute la partie morale de notre être, par ce cynisme qui ose prétendre qu'il ne s'agit pas de rechercher ce qui est beau et bon, et que la seule bonne chose est d'être un habile homme. En tout cas, on sait que son programme se réduit à étouffer dans l'art toute imagination, à demander que les tableaux n'expriment aucune pensée et ne soient en rien une création de l'homme. Que M. Ruskin ait jamais partagé les intentions de ce réalisme, je ne le prétends point; toujours est-il qu'il arrive souvent à parler le même langage : il ne répète pas seulement que l'unique but de l'art est de faire connaître la réalité telle qu'elle est, il semble prendre plaisir à rabaisser l'homme pour grandir les choses; il s'irrite à la seule pensée qu'un artiste puisse se permettre d'entretenir le public des petites conceptions de son petit cerveau; il est décidé d'avance à croire que tout le mérite de l'artiste ne peut être qu'un compte-rendu, que tout ce qui n'est pas un compte-rendu ne peut être qu'un défaut et une honte. L'erreur toutefois serait grande si l'on jugeait M. Ruskin sur ces apparences. Il suffit de tourner un feuillet, et voilà que le disciple de M. Comte se change en une sorte de mystique. Ce même homme qui veut que la peinture regarde tout entière le monde extérieur, qui ne conçoit pas même qu'elle puisse être vraie en exprimant la nature humaine, il se trouve qu'il accorde à peine le nom de vérité à l'apparence matérielle des choses. Ce même homme qui demande sans cesse la réalité, toute la réalité, rien que la réalité, il se trouve qu'il la demande au nom de la foi religieuse et par zèle pour la dignité humaine. S'il ferme à l'artiste ce qu'on appelle le monde de l'idéal, c'est pour que l'art soit fondé sur l'oubli de nous-mêmes, sur la sympathie qui porte toute notre attention et toutes nos affections vers ce qui n'est pas nous. S'il est le plus absolu des réalistes, c'est parce que les réalités sont l'œuvre de Dieu, parce que le devoir de l'homme est de consacrer humblement toutes ses facultés à pénétrer leurs divines significations, parce que la plus

noble attitude pour lui est de s'agenouiller à leurs pieds pour écouter comme un disciple et adorer comme une créature, au lieu de prétendre, comme Satan, opposer ses propres conceptions à celles du Très-Haut.

Le fait est qu'il y a chez M. Ruskin deux instincts contraires qui ne sont jamais parvenus à s'entendre, et qu'il n'a jamais cherché à concilier qu'en apparence. Au lieu de les mettre réellement d'accord en les tempérant l'un par l'autre, il a préféré se déguiser leur conflit par d'éternelles confusions d'idées. Faut-il attribuer à l'âge seul les tendances réalistes qui dominaient le gradué d'Oxford au moment où il a conçu sa doctrine? Non, ces tendances tiennent évidemment à une soif d'observations et de connaissances qui fait partie intégrante de sa nature. Cependant je ne puis m'empêcher de croire que, dans le principe, il avait beaucoup cédé aussi à ce penchant de jeunesse qui est bien une des sources du mauvais réalisme, penchant tout négatif qui, à notre premier contact avec la vie, s'empare plus ou moins de nous tous, parce que tous, plus ou moins, dans notre enfance nous n'avons fait que rêver au gré de nos désirs, penchant irrité qui se venge de ces rêves trompeurs en traitant de mensonge tout ce qui ressemble à un sentiment et en ne voulant plus estimer que le talent de voir juste ce qui est. Et pourtant dès cette époque j'aperçois déjà chez M. Ruskin toutes les tendances du moraliste. Tandis que l'influence de son âge, ajoutée à ses besoins intellectuels, le pousse vers un art qui ne songe qu'à rendre compte des faits, l'ensemble de son caractère le porte et l'oblige à évaluer toute œuvre humaine d'après l'état moral qu'elle manifeste. L'effet qu'un tableau peut produire n'est pas ce qui le frappe le plus : ce sont plutôt les facultés qui ont contribué à produire le tableau. Ainsi s'explique pour moi l'origine de sa théorie : elle m'apparaît comme un résultat de ce conflit, comme un effort involontaire pour satisfaire à la fois ces deux instincts.

I. — LA VÉRITÉ.

Et d'abord qu'est-ce au juste que la *vérité* dont M. Ruskin est bien près de faire l'*alpha* et l'*oméga* de l'art? La question avec lui n'est point superflue, car à chaque instant il confond les faits et nos idées des faits, le phénomène extérieur et la pensée qu'il éveille en nous. En parlant des montagnes, qui nous font songer à la brièveté de la vie et à notre néant, aux générations qui ont contemplé avant nous le colosse de granit, à celles qui le verront encore debout quand nous ne serons plus, il appelle ces réflexions et ces impressions la *vérité de la montagne :* il les considère comme un pa-

thétique qui fait positivement partie de sa substance. Il est donc bon de se tenir sur ses gardes, et ici en particulier on se méprendrait du tout au tout, si l'on supposait que la vérité sur laquelle il insiste est purement celle du trompe-l'œil, celle qui fait illusion, en nous donnant la *sensation* de la réalité. Il n'a que mépris pour ce misérable talent dont la plus haute ambition est de « mettre nos sens en contradiction l'un avec l'autre, de faire dire à nos yeux qu'un objet est rond quand nos doigts disent qu'il est plat, et dont le plus sublime effort est de nous causer un plaisir absolument semblable à celui que nous cause un tour de jonglerie. » Son grand ouvrage tout entier pourrait être considéré comme une longue polémique contre l'erreur populaire qui ne voit dans la peinture qu'un art d'imitation. La thèse qu'il développe, c'est que la recherche de la vérité d'apparence est précisément ce qui a perdu les peintres du passé, ce qui les a précipités dans toutes les faussetés où ils sont tombés sur le fond des choses, et que la gloire de Turner, comme le principe de son génie, est d'avoir visé plus haut que cette vulgaire ressemblance de superficie. « Les Salvator, les Claude, les Cuyp et les Poussin, dit-il, avaient parfaitement compris la voie où la peinture devait s'engager de leur temps pour accomplir un nouveau progrès. Après les penseurs du XIVe siècle, les dessinateurs du XVe et les coloristes du XVIe, c'était bien du côté des effets de la nature qu'il leur restait à tourner leurs efforts; mais tandis qu'il eût fallu retracer les mouvemens de lumière et d'atmosphère et sous leurs prestiges passagers laisser entrevoir le caractère permanent des choses, ils n'ont su rendre les effets qu'en dénaturant les objets. Devant la nature, ils n'avaient d'yeux que pour ce qui pouvait se prêter à une imitation littérale; tout ce qui ne pouvait pas servir à faire valoir leur talent d'exécution, ils le regardaient avec une apathie absolue, ou plutôt ils passaient sans le regarder. » Poussin rangé parmi les peintres qui ont trop sacrifié à la vraisemblance! c'est là un de ces écarts comme l'imagination de M. Ruskin s'en permet parfois, un de ces papillons roses qui, pour son œil ébloui, dansent autour du soleil, qu'il regarde trop fixement. Cela toutefois n'enlève rien à la solidité de sa plaidoirie contre l'imitation. Entre autres remarques qui demanderaient à ne pas être oubliées, il fait admirablement voir que l'espèce de ressemblance qui trompe l'œil tient purement au relief apparent, et que de la sorte elle est au plus une vérité partielle du plus bas étage, une vérité même qui, avec les moyens limités de notre palette, ne peut être obtenue qu'au détriment des vérités les plus caractéristiques et les plus importantes. D'ailleurs c'est par elle-même que l'imitation est littéralement le contraire du vrai, en ce sens qu'au lieu de chercher à nous faire connaître l'objet repré-

senté, elle tend à emporter notre pensée loin de lui. « Que l'artiste ait peint le héros ou son cheval, notre jouissance, en tant qu'elle est causée par la perfection du faux-semblant, est exactement la même : nous ne la goûtons qu'en oubliant le héros et sa monture pour considérer exclusivement l'adresse de l'artiste... Vous pouvez envisager des larmes comme l'effet d'un artifice ou d'une douleur; l'un ou l'autre à votre gré, mais l'un et l'autre en même temps, jamais : si elles vous émerveillent comme un chef-d'œuvre de mimique, elles ne sauraient vous toucher comme un signe de souffrance. »

Au fond, M. Ruskin, malgré ses attaques passionnées contre les Allemands et contre tout idéalisme, n'est lui-même qu'un idéaliste d'une espèce particulière, ou du moins un intellectualiste, si l'on me passe ce mot. Ce n'est pas seulement du trompe-l'œil qu'il fait bon marché, il ne tient malheureusement guère plus de compte de la vérité d'effet. La vérité qui le préoccupe, c'est celle qui consiste surtout à rendre les significations des aspects, à faire comprendre tout ce qu'ils peuvent nous apprendre sur les fonctions, les rapports, la nature intrinsèque des choses. C'est la vérité qui définit à la manière de la science, qui, s'il est question d'un chêne, tâchera de nous en donner l'idée plutôt que l'impression, je veux dire qui le représentera tel qu'il apparaît à notre intelligence, lorsqu'elle l'a conçu et ramené à un ensemble de notions intelligibles, à certaines formes de feuillage, certains modes de ramification, qui sont pour elle les caractères du chêne, ou à des qualités plus spéciales qui caractérisent pour elle ce chêne particulier. En un mot, si M. Ruskin est réaliste, c'est un peu comme le platonicien pour qui les réalités, telles qu'elles nous frappent, sont une ombre vaine, et qui ne tient pour réel que les lois et les types, les vérités universelles et perpétuelles, dont les réalités sont aux yeux de la pensée une simple manifestation.

Du reste, à défaut de précision dans les mots, au moins les instincts de M. Ruskin ne sauraient faire doute. Ils sont écrits en gros caractères à chaque ligne de la vaste enquête qu'il a ouverte sur la nature, enquête où il ne tente rien moins que de la suivre dans l'ensemble de ses manifestations, et de donner en quelque sorte le vocabulaire des signes dont elle se sert pour nous communiquer ses secrets. Commençant par les faits généraux, il passe tour à tour en revue les *vérités de ton*, ou les relations que prennent les teintes des objets suivant les diverses conditions de l'atmosphère; les *vérités de couleur*, ou la coloration propre des corps et les modifications qu'elle subit sous l'influence de la lumière, de l'ombre, de la perspective aérienne; les *vérités de clair-obscur*, qui nous donnent l'impression du soleil, et qui, par l'échelle immense de leurs gra-

dations, accusent les variétés infinies des formes, des positions et des distances; les *vérités de l'espace*, ou l'impression de l'étendue en tant qu'elle dépend des limites de notre vue et de la direction du foyer de notre œil. De ces aperçus d'ensemble, il en vient aux élémens partiels du paysage, aux terrains, à la végétation, au ciel, avec ses trois zones de nuages qu'il parcourt l'une après l'autre, à l'eau enfin, ce Protée de la création, auquel il chante d'abord un hymne magnifique, pour l'étudier ensuite à la loupe dans ses incessantes transformations, dans les courbes et les nuances fugitives des flots, dans les phénomènes de réflexion dont il démêle patiemment la trame désespérante. A deux reprises il est revenu à cette œuvre d'amour, épelant la nature pour surprendre ses beautés, après l'avoir épelée pour déchiffrer ses vérités, et prodiguant partout les vastes vues et les minutieux détails avec la précision, la sûreté familière, la joyeuse abondance d'un homme qui a vu de ses yeux et qui a passé sa vie à regarder pour sa propre satisfaction, sans y être déterminé par aucun dessein. Il serait difficile d'exagérer le prix des observations dont il a ainsi rempli près de trois énormes volumes, car M. Ruskin est loin d'être un simple savant qui ne cherche qu'à connaître. Chez lui, l'œil du lynx est aiguisé encore et dirigé par les indicibles sympathies qui trouvent dans les couleurs et les formes une source de jouissances et d'irrésistibles affections. Et pourtant son point de vue évidemment n'est point celui de l'artiste, de l'homme qui reçoit des aspects une impression directe, et qui s'y arrête; c'est plutôt celui du poète qui, tout en les sentant, va au-delà, et qui se plaît surtout aux émotions d'imagination, à ces émotions plus vastes que nous causent non pas précisément les choses mêmes, mais les pensées de tout genre qu'elles évoquent en nous. Il y a chez M. Ruskin du Bacon et du Shakspeare : avant tout, c'est une intelligence très active doublée d'un vif sentiment dramatique. On sent que son bonheur est de scruter toute chose pour se donner la vision des forces qui y sont à l'œuvre, ou qui y laissent deviner l'histoire de leurs prouesses. Le trait important à ses yeux, c'est le trait éloquent, le document qui raconte les cataclysmes du passé, l'indice où se trahissent les puissances qui ont assisté à la naissance de la terre et qui prendront part à sa destruction. Ce qui l'attire et ce qui l'arrête, ce sont les angles et les courbes qui dénotent dans l'arbre la croissance, la résistance et la lutte; ce sont les nuances ou les contours qui manifestent la constitution vivante du nuage, l'action et la production des vents, ou qui entraînent l'esprit à mesurer les gigantesques promontoires et les colossales vallées de ces Himalayas de vapeur où la pensée ne peut s'engager sans épouvante. Une fois au milieu des montagnes, il ne se contente pas de relever les

grandes phases des annales de notre globe telles qu'elles sont écrites sur les pics supérieurs, sur les montagnes secondaires et sur les terres d'alluvion; il s'arrête aux moindres épisodes de la divine épopée, aux lignes de stratification et de fêlure qui révèlent la nature individuelle des roches, aux lignes d'éboulement et de projection qui nous montrent la montagne animée de mouvement et parcourant, elle aussi, la carrière des âges, aux lignes de corrosion et d'arrondissement qui témoignent de l'action constante des eaux et de l'atmosphère.

On voit que la *vérité* de M. Ruskin n'a nul rapport avec la *vérité* des réalistes. Son intention n'est point de réformer l'art en le rétrécissant et en lui interdisant toute pensée: il a une ambition bien autrement puissante et originale, une ambition qui implique au contraire une multitude d'exigences que nul peut-être n'avait jamais senties aussi vivement que lui. Pour la satisfaire, ce n'est point assez que l'artiste ne contredise pas les faits et les lois de l'univers, ce n'est point assez qu'il ait, « comme les maîtres du xve siècle et comme les grands Vénitiens, de magnifiques motifs de paysage. » Il importe de ne pas confondre ces *abstractions de l'imagination* avec le paysage tel que Turner le premier nous l'a révélé, — avec celui qui est une exposition générale et complète de la nature. S'inspirer des cieux ou des montagnes et leur faire des emprunts partiels pour composer d'agréables tableaux, ce n'est point raconter les merveilles de la création. Il faut que l'artiste soit réellement l'historien des phénomènes, le révélateur des énergies cachées, le chantre et le prêtre des gloires de l'œuvre divine; il faut que dans chacune de ses productions, comme dans la succession de ses travaux, son but exprès soit d'enseigner la nature à l'homme et de la lui faire aimer, de le prendre par toutes ses facultés pour l'amener à elle, pour habituer son cœur et son esprit à y trouver leur plus chère joie et le texte de leurs incessantes méditations. Si M. Ruskin a un tort, c'est d'être insatiable et de ne pas tenir compte de l'impossible: vérités géologiques, botaniques, météorologiques, vérités physiques, physiologiques et hydrauliques, toutes les vérités de la science en un mot, en tant qu'elles se trahissent par les traits visibles des choses, rentrent dans le domaine qu'il assigne à l'art.

« Chaque herbe, chaque fleur des champs, dit-il, a sa beauté distincte et parfaite; elle a son habitat, son expression, son office particulier, et l'art le plus élevé est celui qui saisit ce caractère spécifique, qui le développe et qui l'illustre, qui lui donne sa place appropriée dans l'ensemble du paysage, et par-là rehausse et rend plus intense la grande impression que le tableau est destiné à produire... Chaque classe de roche, chaque variété de sol, chaque espèce de nuage doit être étudiée et rendue avec une exactitude

géologique et météorologique; cela n'importe pas seulement à la vérité du détail, cela est encore plus important pour obtenir ce caractère simple, sérieux et harmonieux qui distingue l'effet d'ensemble des sites naturels. Toute formation géologique a ses traits essentiels qui n'appartiennent qu'à elle, ses lignes déterminées de fracture qui donnent naissance à des formes constantes dans les terrains et les rochers, ses végétaux particuliers, parmi lesquels se dessinent encore des différences plus particulières par suite des variétés d'élévation et de température. De ces circonstances modifiantes résulte la multiplicité infinie des ordres de paysages, dont chacun présente un accord parfait entre ses parties... »

Ce sont là des conditions bien multiples à remplir, et pourtant M. Ruskin ne borne pas là ses exigences.

« De ce que toutes ces connaissances spéciales sont nécessaires au peintre, il ne s'ensuit pas qu'elles constituent le peintre, ni qu'un pareil savoir soit précieux en soi et abstraction faite de tout noble but. La même connaissance, qui n'est que méprisable quand elle est recherchée pour d'indignes motifs, peut être dans un autre esprit une acquisition de la plus haute valeur et qui porte avec elle l'influence la plus bienfaisante. C'est là ce qui distingue la science du simple botaniste de celle de l'artiste ou du poète. L'un constate les diversités des plantes et des fleurs dans l'intention d'enrichir son herbier, l'autre les considère pour s'en faire un moyen d'expression et d'émotion; — l'un compte les étamines et donne des noms, après quoi il est content et s'arrête; l'autre observe dans la plante tous les caractères de forme et de couleur, en envisageant chacun de ses attributs comme une donnée parlante; il saisit ses lignes de grâce ou d'énergie, de rigidité ou de repos; il note la faiblesse ou la vigueur, la sérénité ou le vague de ses teintes; il remarque ses habitudes locales, son amour ou sa répugnance pour telle exposition, les conditions qui la font vivre ou périr; il l'associe dans sa pensée à tous les traits des lieux qu'elle habite et aux opérations des influences nécessaires à sa subsistance. Désormais la fleur est pour lui un être vivant avec des annales inscrites sur ses feuilles et des passions palpitant dans ses mouvemens. Si elle intervient dans le tableau, ce n'est plus comme un simple point de couleur ou comme une étincelle insignifiante de lumière : elle est une voix sortant de la terre, un nouvel accord de la musique de l'âme, une note nécessaire dans l'harmonie de l'œuvre, qui contribue autant à sa tendresse qu'à son élévation, et ne concourt pas moins à sa grâce qu'à sa vérité. »

C'est dire qu'outre les vérités qui sont du ressort de la science, M. Ruskin fait rentrer dans la peinture les vérités du poète, les vérités du philosophe, les vérités de l'homme moral et de l'homme religieux. Ce qu'il demande en un mot, c'est la réalité commentée, sentie et aimée par l'âme humaine tout entière. Il veut qu'en relatant tout ce que l'œil et l'intelligence peuvent connaître de la nature des choses, l'artiste exprime encore tout ce que les choses peuvent

révéler à la pensée abstraite qui les questionne sur leurs lois et leurs portées, tout ce qu'elles peuvent suggérer à la conscience qui leur demande des enseignemens moraux, tout ce qu'elles peuvent dire au cœur ou à l'imagination qui y cherche le secret de la vie, le reflet de nos espérances et de nos misères, la révélation de notre destinée.

Mais d'un autre côté, en même temps que M. Ruskin accroît à l'infini les matériaux de la peinture, il semble prendre à tâche de rétrécir impitoyablement l'usage qu'elle en peut faire. S'il appelle toutes les facultés humaines à concourir aux créations de l'artiste, il exige que chez lui elles ne s'emploient toutes qu'à rendre compte des faits et des valeurs de la réalité. Il ne souffre pas que l'art ait ses romanciers, ses poètes, ses philosophes : toute la pensée, toute la poésie, toute l'imagination, ne doivent se traduire que sous la forme de l'histoire. Le seul mot d'invention fait peur à M. Ruskin. Il se plaît à redire que les grands maîtres n'ont été grands qu'en peignant les hommes, les choses et les costumes de leur temps, ce qu'ils avaient sans cesse sous les yeux, et que les meilleures figures de leurs tableaux ne sont que des portraits. Il s'étonne, il ne peut comprendre qu'un artiste dépense son temps et son talent à inventer des sites, lorsque tant de merveilles naturelles, qui dépassent tout ce que le génie humain imaginera jamais, en sont encore à attendre un œil qui les admire et un témoin qui les relate. Bien qu'il sache reconnaître le mérite d'une exécution large, la concession chez lui est presque toujours suivie d'une réserve qui revient à dire que, malgré tout, la valeur d'un tableau est strictement *en raison du nombre et de l'importance des renseignemens qu'il nous fournit sur les réalités.* De fait, tout ramène M. Ruskin à cette idée de *compte-rendu*, et dès qu'elle reprend possession de lui, il se laisse emporter à la retourner, à la développer, à l'épuiser, si bien qu'il en arrive à nier implicitement le second but qu'il attribuait lui-même à l'art, celui d'exprimer aussi l'âme de l'artiste. A l'entendre, c'est au plus strict sens du mot qu'il s'agit de *caractériser* les œuvres de Dieu, d'en faire connaître la nature intrinsèque avec la totalité des élémens qui en déterminent l'action dans tous les sens. La tâche du peintre n'est pas de définir l'effet produit sur nous, ce qui se trouve dans le reflet défiguré de notre miroir, dans l'image toute composée de lacunes et d'erreurs qui ne résultent que de nos incompétences, mais bien de montrer ce que la chose extérieure renferme vraiment, ce qui, en dehors de nous, la différencie de toutes les autres choses. M. Ruskin va même jusqu'à faire intervenir Locke et sa fameuse distinction entre les trois ordres de qualités qui existent dans les corps, à savoir : les qualités primaires, qui appartien-

nent tout entières à l'objet, comme le volume, la configuration, le nombre des parties, etc.; — les qualités sensibles, comme le parfum et la chaleur, c'est-à-dire les influences que les corps exercent sur nos sens; — enfin les autres propriétés par lesquelles ils peuvent modifier d'autres corps. Or, ajoute M. Ruskin, puisque le but de la peinture est de caractériser les réalités en elles-mêmes, il est évident que les qualités qui appartiennent tout entières à l'objet doivent passer avant celles qui dépendent autant de nos propres organes que de la nature de l'objet. Donc la couleur n'est qu'une vérité secondaire, donc toutes les magies analogues au parfum de la fleur, c'est-à-dire tout le côté émouvant des choses, tout ce qu'elles ont de puissances pour nous enivrer est justement ce qui a le moins d'importance pour le peintre.

Une pareille logique ressemble à de la colère, et ses excès sont d'autant plus frappans qu'en réalité M. Ruskin est vivement attiré par la couleur. Il ne lui a pas seulement rendu plus tard un chaleureux hommage, il n'en parle jamais sans trouver de ces mots qui ne peuvent être suspects, tant ils vont droit au cœur. Seulement il est une concession à laquelle M. Ruskin ne saurait se résigner. Si large qu'il fasse la part de l'imagination pour ce qui touche aux pensées abstraites et aux sentimens moraux, il ne veut pas admettre que la peinture soit *en partie une création, en partie une relation*, qu'elle soit non pas uniquement un compte-rendu de la nature et des pensées de l'homme, mais encore un art comme la musique, un art dans toute la force du terme, c'est-à-dire une invention tout humaine qui consiste à trouver des combinaisons faites pour l'homme, des combinaisons aussi inconnues à la nature que les harmonies du musicien, et dont la valeur dépend, non plus du rapport qu'elles peuvent avoir avec les réalités extérieures, mais du rapport qu'elles ont avec les lois et les sensibilités de notre propre nature. Il n'en a pas fallu davantage pour acculer M. Ruskin à d'insurmontables difficultés. Pour s'expliquer le prestige que les grands coloristes exercent sur lui par ces qualités toutes musicales, il est réduit à recourir aux causes surnaturelles d'une mythologie allégorique. Il est forcé de voir dans chaque teinte et chaque combinaison de teintes le symbole terrestre ou plutôt l'incarnation mystique d'une qualité morale qui est belle de sa beauté spirituelle et qui prête à son emblème la puissance qu'elle a sur notre esprit. Les couleurs en échiquier du moyen âge, les blasons gothiques avec leurs masses de rouge et de bleu qui se relient en s'entre-pénétrant l'une l'autre, sont pour lui le type de la grande loi de fraternité qui associe les peuples et les individus par la différence même de leurs facultés. Que dis-je? il y retrouve avec effroi un exemple et une preuve du

décret divin auquel l'humanité doit son rédempteur, son Dieu-homme, qui a uni en lui les deux natures pour nous apprendre à les réconcilier aussi en nous. Ou bien c'est un Titien du Louvre qui lui a causé une impression solennelle par ses ampleurs et ses contrastes de couleur, et il ne peut s'en rendre compte qu'en attribuant cet ascendant à je ne sais quelle vérité, à je ne sais quelle intention philosophique « qui a su exprimer tout un système de théologie dogmatique dans une rangée de dos d'évêques. »

En attendant, il raisonne toujours comme si les effets du coloriste ne pouvaient avoir de mérite que par l'idée qu'ils donnent des effets de la nature, comme s'ils ne pouvaient être harmonieux que parce qu'ils rapprochent seulement les mêmes teintes qui dans un paysage ont pu se produire à la fois par suite des lois de la lumière, parce qu'ils expriment justement les relations par lesquelles les colorations d'un ensemble d'objets concourent à révéler l'influence d'un même état atmosphérique. Toujours il aboutit dans ses axiomes à présenter la couleur comme une simple science, à nous laisser l'idée qu'elle est purement le talent de rendre avec nos matériaux les teintes difficiles de la nature, — et en dépit de ses yeux il reste fidèle à son système en vantant la palette des préraphaélites, de ces jeunes artistes anglais qui, entre tous les peintres peut-être, ont le plus tiraillé l'œil par l'ensemble de leurs tons, quoiqu'ils aient certainement excellé à reproduire certaines finesses et certaines vivacités des couleurs locales. C'est l'instinct de M. Ruskin de tout braver : dans l'incroyable audace de son idée fixe, il en vient à écrire textuellement que le génie coloriste surtout a pour condition la plus stricte véracité, que s'il est encore possible de conserver quelque mérite de forme en s'écartant de la réalité, la moindre infidélité au vrai sous le rapport de la couleur est infailliblement mortelle. Autant vaudrait soutenir en musique que l'unique valeur, l'unique but d'une mélodie est de reproduire le rhythme d'un sentiment, la manière dont il se scande en nous, et qu'en conséquence le morceau le plus mélodieux est celui qui nous donne la plus exacte idée du mouvement de la joie ou de la colère, lors même qu'il n'aurait nulle mélodie comme ensemble de sons perçus par notre oreille et notre esprit. — Et en vérité il y a plus qu'une analogie, il y a identité complète entre cette philosophie et celle de M. Ruskin : il loue Turner de sacrifier au besoin les accords de son tableau pour mieux indiquer les notes partielles d'un accord qui l'a frappé dans la réalité. Dans une sorte de prosopopée, du reste si belle que l'erreur de jugement disparaît sous les gerbes de feu de la poésie, il nous montre le grand artiste suivant de son mieux la nature, montant en quelque sorte au sommet de la montagne pour se rapprocher de ses splendeurs,

et là, les bras tendus vers elles, s'écriant avec désespoir : « Ce n'est pas ma faute si je ne puis saisir le soleil! ce n'est pas ma faute si je ne puis transporter sur ma toile le divin éclat qui complétait l'harmonie! Mon rôle était d'admirer et de témoigner, de vous dire fidèlement : Il y avait cette note, puis cette note, puis cette autre. Que votre imagination fasse le reste! J'aurais menti si, au lieu de l'ineffable effet, je m'étais permis de composer une autre harmonie.»

Je n'entrerai pas longuement dans l'application que M. Ruskin a faite plus tard de ces idées à la grande peinture. Je dois seulement faire remarquer que les vraisemblances et les convenances qui distinguent Raphaël des peintres primitifs n'ont rien de commun avec l'exactitude historique que M. Ruskin entend glorifier. C'est au contraire à Raphaël, « à l'artiste qui, en peignant son *Parnasse présidé par Apollon*, écrivait sur les murs mêmes du Vatican l'apostasie religieuse de la peinture, » qu'il fait commencer la révolution qui a détrôné *l'art de la vérité* pour le remplacer par *l'art des poses et du beau mensonge*. Les peintres du moyen âge, remarque-t-il, n'avaient visé qu'à raconter les événemens comme ils s'étaient passés, et leurs symboles conventionnels étaient une preuve de plus de leur véracité. Le meilleur moyen pour eux était celui qui expliquait le mieux ce qu'ils croyaient vrai à l'égard des faits et des objets...

« Du moment, ajoute-t-il, que la seule ambition des peintres était de déployer leur savoir-faire, de se montrer experts dans la science de l'anatomie, du clair-obscur et de la perspective; du moment qu'ils se servaient de leur sujet pour faire valoir leur exécution, au lieu d'employer leur exécution à faire valoir leur sujet, il était naturel qu'ils dédaignassent les brillans enfantillages de la peinture primitive, ses ornemens d'or bien brunis, ses couleurs vives soigneusement étendues en teintes plates. Ils n'avaient plus d'émotion religieuse à exprimer; ils pouvaient penser froidement à la madone comme à un admirable prétexte pour introduire des ombres transparentes et de doctes raccourcis... Ils pouvaient la concevoir, même dans son agonie maternelle, avec un discernement académique, esquisser d'abord son squelette, le revêtir avec la sévérité de la science des muscles de la douleur, puis jeter sur la nudité de sa désolation la grâce d'une draperie antique et compléter par l'éclat étudié des larmes et par une pâleur finement peinte le type parfait de la *Mater dolorosa*. — Avec une manière aussi scientifique d'élaborer un sujet, il fallait bien que l'artiste eût aussi plus de respect pour la vraisemblance. Il le fallait précisément pour qu'il pût faire ressortir tout son talent. Les *convenances*, l'*expression*, l'*unité historique* et toutes les autres décences devinrent donc pour le peintre des obligations du même genre et au même titre que la pureté de ses huiles et la justesse de sa perspective. On lui répéta que la figure du Christ devait être *digne*, celle des apôtres *expressive*, celle de la Vierge *pudique*, et celle des enfans *innocente*, et conformément aux nouveaux canons les peintres se mirent à fabriquer des combinaisons de sublimité apostolique, de douceur

virginale et de simplicité enfantine qui, par cela seul qu'elles étaient exemptes des bizarres imperfections et des flagrantes contradictions de l'ancien art, furent acceptées comme des choses vraies, comme une relation authentique des événemens religieux... Or les cartons de Raphaël, pas plus qu'aucune autre production de l'époque, n'étaient point des relations historiques, et ils ne cherchaient pas même à relater aucun fait réel ou seulement possible; ils étaient dans toute la force du terme des compositions, des agencemens à froid de beaux dehors et de grâces spécieuses suivant des formules académiques...

« L'art historique et le genre religieux, loin d'être épuisés, n'ont pas seulement commencé à exister... Moïse n'a jamais été peint, Élisée ne l'a jamais été, David non plus, si ce n'est comme un florissant jouvenceau, Déborah jamais, Gédéon jamais, Isaïe jamais. De robustes personnages en cuirasse ou des vieillards à barbe flottante, le lecteur peut s'en rappeler plus d'un qui, dans son catalogue du Louvre ou des *Uffizii,* se donnaient pour des David ou des Moïse; mais s'imagine-t-il que si ces peintures avaient le moins du monde mis son esprit en présence de ces hommes et de leurs actes, il eût pu ensuite, comme il l'a fait, sans aucune impression de peine ou de surprise, passer au tableau voisin, probablement à une Diane flanquée de son Actéon, ou à l'Amour en compagnie des Grâces, ou à quelque querelle de jeu dans un tripot? »

On sent à quel prix M. Ruskin met la palme qu'il nous reste à conquérir. Jusqu'ici les peintres n'ont songé qu'à être des peintres, et leurs pensées se sont concentrées sur les formes et les couleurs. Désormais il s'agit avant tout pour eux de devenir des historiens, de s'appliquer à remplir la tâche de l'histoire écrite en joignant à leur éducation d'artiste les études et les facultés de l'annaliste. L'art historique, comme le comprend M. Ruskin, consisterait à donner l'heure précise et la scène exacte de chaque événement, à combiner les groupes et les lignes du tableau en vue de faire connaître les vrais acteurs qui y ont pris part et le rôle que chacun y a joué. Ce serait enfin de représenter les faits humains de telle sorte que l'image pût révéler à l'historien, à l'homme d'état, au moraliste, tout ce que les faits eux-mêmes auraient pu leur apprendre, absolument comme le paysagiste devrait retracer un site de telle façon que le géologue et le botaniste pussent, d'après le tableau, décrire en toute sûreté la constitution géologique des terrains et les divers caractères de la végétation.

A tout cela, il n'y a qu'une réponse à faire : le rôle que M. Ruskin a conçu pour la peinture peut être en soi une belle et noble fonction, mais il a le tort de n'être pas possible. C'est un idéal qui ne saurait pas plus se réaliser que celui d'une musique qui, tout en nous remuant comme le peuvent faire des combinaisons harmoniques de sons, trouverait en même temps moyen de nous instruire comme la parole. Il faut oser le dire en bravant les fausses interpré-

tations : jamais la vérité, dans le sens usuel du mot, ne sera le but de l'art; jamais la valeur qu'un tableau pourra posséder comme moyen de nous faire connaître la nature des réalités n'aura rien de commun avec sa valeur comme œuvre d'art. La vérité, prenons-y garde, n'est point l'élément pictorial de la peinture; elle est au contraire le côté par lequel les tableaux s'adressent à l'intelligence ordinaire, à toutes les facultés générales que l'artiste partage avec les autres hommes, mais qui ne sont point son âme d'artiste, qui ne sont point la partie de notre être dont il s'engage, en prenant une palette, à devenir l'organe. Qu'il nous apprenne à mieux voir en voyant lui-même mieux que nous, c'est là autant de gagné, tant qu'il nous rend ce service sans manquer à sa tâche spéciale; mais quant à évaluer son mérite d'artiste d'après l'instruction qu'il nous transmet, quant à vouloir qu'il se propose précisément de rectifier et de compléter nos idées, rien ne saurait être plus faux et plus funeste,— et cela pour deux raisons principales : la première, c'est que si ses productions sont des leçons d'observation, l'effort qu'elles exigeront pour être comprises ne permettra plus au spectateur d'être ému; la seconde, qui est encore plus grave, c'est que le peintre lui-même, s'il est dominé par le parti-pris d'enseigner, ne pourra plus être inspiré par ses émotions. C'est la tâche du savant et du moraliste de nous guérir de nos ignorances et de nos défauts; ce n'est point celle de l'artiste, pas plus que ce n'est son rôle de nous apprendre la métallurgie quand il a occasion de peindre une usine, pas plus que ce n'est l'affaire du prédicateur de réfuter nos erreurs sur la chimie quand il prononce l'oraison funèbre d'un chimiste.

S'ensuit-il donc que le but de l'art soit le mensonge? Nullement. En partant sans cesse de l'idée qu'il n'existe que deux genres possibles de peinture, l'un qui représente les choses absolument comme elles sont et l'autre qui les représente comme elles ne sont pas, M. Ruskin nous emprisonne dans un dilemme tout gratuit. Représenter les choses comme elles sont, ce sont là des mots qui peuvent avoir tant de significations qu'ils n'en ont aucune. Si l'on veut dire *comme elles sont en elles-mêmes*, il n'y a que Dieu qui puisse connaître cette vérité absolue en dehors de laquelle il ne reste que le mensonge; mais pour nous, qui vivons dans le temps et qui voyons seulement comme dans un miroir, qui avons cinq sens et je ne sais combien d'organes moraux que nous sommes forcés de contrôler et de compléter l'un par l'autre, il existe une multitude de vérités différentes. Il y a la vérité de l'odorat, pour qui les choses ne sont qu'une odeur; il y a celle de l'œil, pour qui elles sont une apparence; celle de l'intelligence, pour qui elles sont une idée; celle du sentiment, pour qui elles sont une impression, et j'en omets bien d'autres, la vérité de l'imagination, la vérité de la conscience, la vérité de l'émo-

tion poétique, etc. Laquelle demande-t-on? Par rapport à quoi le peintre doit-il représenter la manière d'être des objets? Là est toute l'esthétique, et, faute de s'adresser cette question, M. Ruskin arrive à un résultat fort opposé à ce qu'il suppose. Il croit plaider pour le vrai contre le faux, et en réalité il ne plaide que pour la vérité intellectuelle contre la vérité de sentiment; il ne tend qu'à chasser de l'art la vérité qui est la sienne pour lui en imposer une qui est purement celle de la science.

A la science, dirai-je à peu près comme Wordsworth, appartiennent les faits, à l'art appartiennent les sentimens; tout ce qui nous donne l'intelligence d'une chose est de la prose, tout ce qui nous en donne l'impression est de la poésie. En d'autres termes, nous allons vers la science quand nous cherchons à nous dégager de nos émotions personnelles pour concevoir ce que sont hors de nous les objets; nous allons vers la poésie et l'art quand c'est notre émotion qui prend le dessus et qu'elle nous donne surtout conscience des mobiles de notre propre nature. Et il est vain de rêver entre ces deux vérités une union impossible; il est vain, parce qu'on les aime toutes deux, de vouloir qu'une œuvre définisse comme la science et soit émue comme la pensée. Descendons au fond de notre âme, dans le laboratoire obscur de nos conceptions, et nous verrons bien vite que la disposition qui nous rend artistes, quand elle est habituelle chez nous, ou qui à certain moment nous donne la seconde vue de l'artiste, consiste précisément à échapper à l'empire de notre intelligence, à devenir un homme qui ne juge plus, qui n'aperçoit plus les choses par les idées que son esprit peut s'en former, mais qui a seulement conscience d'un trouble et d'une ivresse inexpliqués, comme s'il sentait passer sur lui le souffle des puissances, des grâces et des dominations cachées sous l'enveloppe des réalités. Notre intelligence ne conçoit qu'en divisant, en étudiant l'objet fragment par fragment, en extrayant de plusieurs impressions successives tout ce qui nous semble un renseignement sur le fait extérieur, et en se bâtissant ainsi pièce à pièce une définition composée de petites définitions partielles. Quand c'est elle qui règne en nous, l'oiseau de paradis nous apparaît comme un petit animal à longue queue, comme un chaotique assemblage de formes géométriques, de nombres, de couleurs et d'autres formules. L'inspiration de l'art, c'est l'émotion dont l'étincelle électrique fond soudain dans notre esprit tous ces élémens distincts pour replacer devant nous la charmante créature dans sa vivante unité; la vérité de l'art, c'est la conception ou la mémoire du sentiment qui est le contraire même de la conception ou la mémoire du jugement : c'est l'intuition totale et soudaine de l'objet, comme il m'apparaît quand d'œil que j'étais je deviens un instrument sonore; c'est l'objet lui-même, tel qu'il me frappe quand

je le rencontre dans sa réalité, alors que je ne l'ai point encore analysé, et que de la sorte il s'offre à moi comme un tout compact qui agit mystérieusement et simultanément sur moi par toutes ses parties, par toutes les propriétés, encore confuses et indéfinies, qu'il possède pour m'affecter.

Il ne s'agit donc pas plus pour l'artiste de nous faire connaître la nature des œuvres de Dieu que de les représenter comme elles ne sont pas; il n'est pas plus question pour l'art d'être un compte-rendu de tout ce qui est que de s'en tenir exclusivement au beau. Le beau, ou du moins ce qu'on a désigné sous ce nom, n'est pas autre chose que l'agréable, que la petite catégorie des objets qui ont le privilége de causer une impression où domine le plaisir. Et ce n'est là qu'une des octaves de l'immense clavier de l'art. Le triste, le terrible, l'étrange et jusqu'au laid lui appartiennent au même titre que le gracieux, l'élégant ou l'admirable. Il embrasse toutes les *valeurs émouvantes*, toutes les espèces de qualités par lesquelles les choses réelles ou concevables sont susceptibles d'exercer sur nous un attrait ou une répulsion, et par là de déterminer en nous une affection.

Quant aux arts plastiques en particulier, peinture et sculpture, ils ont plus spécialement affaire à celles de ces valeurs qui sont intimement liées aux formes et aux couleurs, à celles qui sont surtout plastiques plutôt qu'abstraites, ce qui ne veut pas dire toutefois qu'ils n'aient commerce qu'avec les formes matérielles et avec les sensations où la pensée n'entre pour rien. Par valeurs plastiques, j'entends des valeurs essentiellement complexes, essentiellement composées d'élémens intellectuels, poétiques et pathétiques; j'entends toutes ces émotions, aux trois quarts morales, que nous ressentons sous l'influence immédiate des lignes et des couleurs. Ainsi l'impression qu'éveille en nous la physionomie d'un homme, impression plus ou moins mêlée de jugemens, d'affections et de visions d'imagination, est strictement plastique tant que ces sentimens et ces idées ont jailli spontanément à l'aspect du visage rencontré par nos yeux et tant qu'ils restent pour nous comme enveloppés dans le souvenir et l'image de ses traits; mais dès qu'il y a intervention d'une réflexion qui coupe court à l'émotion, dès que nous examinons les traits pour les interpréter, nous sortons de la vérité plastique. Notre esprit n'a plus alors devant lui que son interprétation abstraite, et bien que nous puissions encore être poète, si l'idée que les formes visibles nous ont fait concevoir met de nouveau en jeu notre sensibilité, cependant nous ne sommes plus dans la poésie des aspects, nous ne sommes plus peintre.

Ainsi compris, l'art est le complément aussi bien que l'antipode de la science, et de ses attributions résultent ses limites comme ses

libertés. Les pensées particulières qu'il doit exprimer sont des vérités; seulement toutes les vérités ne sont pas des valeurs plastiques, ni par conséquent des sujets de tableaux. Il n'importe d'ailleurs que l'artiste s'écarte de la vérité analytique, que son œuvre soit impropre à faire connaître exactement ce que l'intelligence peut discerner dans l'objet; — par rapport au but de l'art, il est vrai quand il nous affecte comme l'objet l'a affecté. Observons seulement que cette liberté n'a rien de commun avec la prétention d'embellir la nature. Toute réalité a son caractère plastique qui lui est propre. Elle peut se révéler à nos instincts d'artiste par une forme d'impression qui l'individualise entre toutes les autres réalités, absolument comme chaque substance, si notre odorat était assez délicat, aurait pour lui une odeur distincte. Prêter, comme on dit, à un objet une beauté idéale, c'est prouver seulement qu'on ne l'a pas senti; c'est manquer au devoir de l'art, qui est de découvrir la valeur propre de chaque chose. Or entre les mains de M. Ruskin que deviennent les libertés et les limites? que devient l'individualité du rôle de l'artiste? Avec son parti-pris d'envisager les tableaux au seul point de vue de leur signification, il déplace complétement le centre de la peinture, il en étend et du même coup il en rétrécit immodérément le domaine. Tout d'abord il la pousse hors de ses terres en lui attribuant les fonctions de la poésie, de l'histoire, de la philosophie et de la science. D'un autre côté, il enlève à l'art la moitié de sa sphère légitime en lui contestant le droit d'imaginer aussi bien que de relater, en lui refusant le privilége du romancier qui invente des fictions précisément pour mieux exposer ses vrais sentimens sur la vie. C'est une loi divine que toute faculté a son activité et sa passivité. Notre intelligence, en même temps qu'elle perçoit, est capable de concevoir; notre volonté, si elle subit des influences, prend également des résolutions; notre conscience, outre qu'elle approuve et blâme, se fait aussi des idées de bien et de mal. Il en est ainsi de nos facultés plastiques : elles ne sont pas uniquement un organe qui sent et voit des formes ou des beautés; elles ont aussi leurs affections et leurs conceptions, leurs désirs et leurs rêves, qui demandent à s'exprimer, et qui sont même la source des plus nobles et des plus puissantes créations. Ce n'est pas que l'œuvre idéale vaille mieux en soi que l'œuvre de Dieu : elle serait très mauvaise, si elle devait exister comme réalité sur la terre; mais elle vaut mieux que la réalité, elle est mille fois plus vraie et plus éloquente comme manifestation de nos sympathies propres et comme moyen de toucher les mêmes fibres chez nos semblables. Bien plus, ce n'est pas seulement l'art d'imagination proprement dit, c'est aussi l'art réel, le plus réel où nous puissions atteindre, que les principes de M. Ruskin rendraient impossible. Une chose est là sous mes yeux, et elle me fait éprouver

un attrait ou une répulsion d'abord indéfinie : aussitôt je me retourne sur moi-même pour me demander ce que j'ai éprouvé, ou plutôt c'est la corde touchée en moi, c'est la sensibilité charmée ou choquée par l'objet qui cherche elle-même à se connaître, et qui pour cela se met à rêver tout haut son rêve, à nommer l'idéal de qualité qui répond à son aspiration. Quand je dis qu'une fleur est belle ou que mon chien est fidèle, c'est comme si je disais : Je ne sais pas ce qu'est en soi la réalité que je vois ; mais je sais que j'y sens quelque chose qui attire en moi l'instinct, dont le propre est d'aimer ce que j'appelle la beauté ou la fidélité. Que je peigne ou que je parle, je suis soumis aux mêmes nécessités : je parle d'un objet en employant des mots qui ne représentent que des êtres de raison, des notions abstraites de genre et de qualité : je peins en exprimant, non pas l'objet, mais les idées de formes et de couleurs qu'il a éveillées en moi.

En dernier terme, au bout de ces principes du gradué d'Oxford, nous avons une théorie de l'art qui aspire surtout à ravaler l'élément plastique. Partant d'une remarque très juste de Reynolds, « qu'il faut soigneusement distinguer chez le peintre les mérites qu'il a en propre comme peintre de ceux qu'il peut avoir en commun avec tous les hommes d'intelligence, » M. Ruskin l'interprète de manière à en conclure que toutes les qualités et les difficultés qui distinguent la peinture de la parole sont purement le langage et la grammaire de l'artiste, que celui qui a appris tout ce que l'on considère d'ordinaire comme la somme de l'art n'est pas plus près pour cela d'être un grand artiste qu'on n'est près d'être un grand poète pour s'être rendu maître de la grammaire et de la prosodie. Bref, il nie qu'il y ait des idées plastiques comme il y a des moyens plastiques d'expression ; il nie que la peinture ait pour but d'énoncer dans une langue à part des faits d'âme à part, des conceptions et des émotions d'un autre ordre que nos sentimens moraux et nos jugemens intellectuels. Il affirme absolument que le tableau doit être jugé comme le livre, que l'œuvre d'art ne peut avoir de mérite que par les mêmes pensées et les mêmes qualités qui font le prix de la littérature, que le peintre enfin ne saurait être éminent comme peintre qu'en se montrant éminent comme penseur, comme poète, c'est-à-dire en faisant preuve par ses couleurs des mêmes supériorités d'esprit qu'on peut avoir sans être peintre le moins du monde. « Le meilleur tableau, écrit-il, est celui qui renferme le plus d'idées et les idées les plus hautes, » à quoi il ajoute comme commentaire que « les plus hautes idées sont celles qui tiennent le moins à la forme qui les revêt, et que la dignité d'une peinture, comme l'honneur dont elle est digne, s'élèvent exactement dans la même me-

sure où les conceptions qu'elle traduit en images sont indépendantes de la langue des images. »

Ainsi, à ses yeux, si la *Construction de Carthage* par Turner est une œuvre de génie, c'est parce que le peintre a eu l'idée de représenter au premier plan un groupe d'enfans s'amusant à faire voguer de petits bateaux. « Le choix exquis de cet épisode, comme moyen d'indiquer le génie maritime d'où devait sortir la grandeur future de la nouvelle cité, est une pensée qui n'eût rien perdu à être écrite, qui n'a rien à faire avec les *technicismes* de l'art. Quelques mots l'auraient transmise à l'esprit aussi complétement que la représentation la plus achevée du pinceau. Une pareille pensée est quelque chose de bien supérieur à tout art : c'est de la poésie épique du plus haut ordre. » De même, en analysant une *Sainte Famille* de Tintoret, le trait auquel M. Ruskin reconnaît le grand maître, c'est un mur en ruines et un commencement de bâtisse au moyen desquels l'artiste fait symboliquement comprendre que la nativité du Christ était la fin de l'économie juive et l'avénement de la nouvelle alliance. Dans une autre composition du même Vénitien, une *Crucifixion*, il voit un chef-d'œuvre de peinture, parce que l'auteur a su, par un incident en apparence insignifiant, par l'introduction d'un âne broutant des palmes à l'arrière-plan du Calvaire, exprimer l'idée profonde que c'était le matérialisme juif, avec son attente d'un Messie tout temporel et avec la déception de ses espérances lors de l'entrée à Jérusalem, qui avait été la cause de la haine déchaînée contre le Sauveur, et par là de sa mort.

Si cette esthétique était vraie, il ne resterait plus aux peintres qu'à briser leurs brosses pour prendre la plume, et l'on se demande vraiment comment un homme qui n'estime dans la peinture que les pensées les plus abstraites et les plus indépendantes des formes et des couleurs, celles que la littérature énonce avec mille fois plus d'éloquence, a pu consacrer tant de temps à s'occuper de tableaux. Chez nous aussi, quoique nos artistes inclinent plutôt vers la superstition contraire, vers le métier et les méthodes de style, nous avons souvent vu les livres et les journaux demander aux peintres des idées, encore des idées. De fait, c'est là un vieille doctrine, qui au fond n'est que l'éternelle conspiration des esprits littéraires pour obliger tyranniquement les natures plastiques à travailler au profit de leurs seuls goûts à eux. De la part des écrivains qui se laissent aller à parler des tableaux sans être capables de goûter et de discerner les qualités et les intentions particulières de ces sortes d'œuvres, rien de plus facile à expliquer; mais de la part d'un homme aussi bien doué que M. Ruskin, une telle hallucination serait tout à fait incompréhensible, si l'on ne savait que les Albert Dürer, les

Hogarth et en général les artistes du nord l'ont plus ou moins partagée. Ne serait-ce pas là un trait de race? Cela ne viendrait-il pas de ce que l'homme du nord, si fortes que soient ses impressions, se laisse moins facilement déposséder de ses diverses facultés, et que de la sorte son imagination et son sens des couleurs parviennent rarement à faire taire ses besoins intellectuels? Ce ne sont pas les intuitions d'artiste qui manquent aux Anglais et aux Allemands; mais presque toujours ils sont arrêtés au milieu de leur sentiment par une réflexion intempestive, par une intention abstraite qui ne souffre pas que leur œuvre soit franchement et purement une expression de leur pensée plastique. Une partie des élémens du tableau est employée comme des lettres pour exprimer une idée, et l'effet d'ensemble est plus ou moins détruit : bien heureux quand l'œuvre ne devient pas une sorte de rébus, un ingénieux hiéroglyphe, car c'est là que mène tout droit la monomanie des significations philosophiques. Si sincère et si sérieuse que soit la conviction ou l'émotion que l'on voudrait faire passer dans l'âme du spectateur, il suffit que l'on veuille dire par des couleurs ce que les couleurs se refusent à dire pour que l'on soit condamné comme peintre à n'être qu'un bel esprit, un inventeur de subterfuges et d'images à double entente. Le résultat où l'on aboutit, c'est de peindre spirituellement une toile d'araignée sur la bouche d'un tronc d'église pour dénoncer et flétrir la dureté de cœur qui a oublié l'aumône; c'est de témoigner contre le vice et de glorifier la vertu, en écrivant leur histoire, comme le fait Hogarth, avec des *affiches* posées sur un mur, des lettres tombées à terre, et des flacons étiquetés *poison*.

II. — L'IMAGINATION.

A côté de la *vérité*, M. Ruskin fait sans doute une large place au *beau* et à l'*imagination*, et il semblerait qu'il rentre ainsi dans le domaine des qualités plastiques, ou du moins qu'il sente comment nous ne pouvons exprimer la réalité extérieure qu'en nous exprimant nous-mêmes. Et cependant c'est peut-être sur ce point, je veux dire c'est dans la partie de son œuvre qui touche non plus au but, mais aux moyens de l'art, que son idée fixe laisse éclater le plus violemment la tyrannie qu'elle exerce sur lui. Qu'il s'agisse du beau ou du vrai, que l'artiste se propose de rendre ce qu'il a vu ou ce qu'il a conçu, les images ont toujours à remplir leur rôle d'images : il faut toujours qu'elles soient propres à faire comprendre à d'autres esprits ce qu'a pensé le peintre. Comment peuvent-elles satisfaire à cette condition? Que doivent-elles être pour pouvoir parler à une âme humaine? Rien ne manque à M. Ruskin pour résoudre le problème : il en a saisi toutes les données, il décrit même avec une remarquable

précision ce qui fait d'une œuvre une parfaite conception d'ensemble, un parfait moyen d'élocution, et de quelle manière s'enfantent en nous ces créations de génie ; mais à peine a-t-il décrit le fait que son idée fixe le touche de sa baguette, et par une série de faux-fuyans involontaires, par des mots à bascule et des équations spécieuses, elle le conduit à une interprétation qui fausse entièrement le sens de sa description.

L'imagination est un des côtés de l'esprit humain que la France s'est le moins efforcée de connaître. Nos philosophes ont tellement concentré leur attention sur les opérations de l'intelligence, et nous sommes tous si enclins à expliquer tout l'homme par ses idées, par ses décisions volontaires, que toutes les forces spontanées de notre être sont pour nous à peu près comme non avenues. Il en a été autrement en Allemagne et en Angleterre. Schelling et Schiller, Coleridge et Wordsworth ont étudié l'imagination avec une vive curiosité, et ils ont répandu autour d'eux dans le public une infinité d'aperçus que nous aurions grand intérêt à connaître. Cette science, M. Ruskin ne l'a pas seulement recueillie, il l'a accrue de plus d'un côté, il l'a surtout rendue plus nette et plus tangible. Personne que je sache n'a mieux dessiné que lui la différence si imperceptible, et pourtant si essentielle, qui sépare la composition de l'imagination. Nous composons quand nous combinons par calcul, en nous fixant d'abord un certain but et en choisissant ensuite parmi les matériaux amassés dans notre esprit ceux qui peuvent le mieux nous servir à l'atteindre. Je commence par dessiner un arbre, et sans penser à autre chose je cherche à lui donner une belle forme d'arbre : après avoir construit de mon mieux une première branche, j'en ajoute une seconde dans une autre direction, afin de satisfaire au principe de la variété ; si elle ne me semble pas d'un bon effet, j'essaie d'une autre, et je vais ainsi jusqu'au bout, tâtonnant toujours, prenant pour chaque montagne et chaque pli de terrain une résolution à part, envisageant isolément chaque détail pour tâcher d'en faire une chose complète et irréprochable dans son genre. Ainsi produit l'artiste vulgaire, et vous avez un moyen infaillible de le reconnaître : si vous pouvez détacher d'un tableau le moindre de ses élémens sans que l'œuvre entière s'écroule, et si le fragment ne perd rien à être isolé, vous avez la preuve que le tableau n'est qu'une composition, c'est-à-dire n'est point une conception de l'imagination ; car le propre de l'imagination est de créer d'un seul jet et d'enfanter ainsi un tout organique, un ensemble de parties qui se nécessitent l'une l'autre, qui sont individuellement imparfaites, mais dont les imperfections se compensent et se combinent merveilleusement pour constituer à elles toutes une unité vivante et parfaite. Et ainsi que le remarque M. Ruskin, une

telle création ne saurait s'expliquer, comme on a généralement tenté de le faire, par une simple action du jugement. Le jugement ne peut comparer et préférer qu'en vue d'un résultat voulu d'avance, tandis que dans ce cas les moyens se présentent d'eux-mêmes à l'esprit avant qu'il ait la moindre idée du résultat. Tout homme qui imagine vraiment ne peut l'ignorer. Il sait qu'il ne sait pas où il va ni par quelles voies il arrive; il est le premier à s'étonner de l'œuvre qu'il a conçue, et même lorsqu'elle est devant lui, il est incapable d'expliquer à quoi tient l'accord de ses parties; à plus forte raison il n'eût jamais pu concevoir à l'avance ce que chaque détail devait être pour s'accorder si bien avec tous les autres. C'est ainsi que son tableau lui est venu: voilà tout ce qu'il peut dire, et nul, ajoute M. Ruskin, n'est plus avancé que lui à cet égard. Le phénomène est absolument incompréhensible; le plus qui soit possible, c'est d'en donner l'idée par analogie : ce qui se passe dans l'imagination est quelque chose de tout semblable au fait chimique qui se produit dans l'eau en contact avec du zinc et où l'on verse de l'acide sulfurique. L'acide alors, par son affinité pour l'oxyde de zinc qui n'existe pas encore, détermine la décomposition de l'eau et le dégagement de l'oxygène, qui avec le zinc est propre à former cet oxyde auquel il tend à s'unir. De même, sous l'influence de l'imagination, les données capables d'entrer dans une même combinaison appellent d'elles-mêmes les autres élémens dont l'assemblage est nécessaire pour la réaliser.

A cette première fonction (que Coleridge, après Schelling, avait très bien caractérisée en désignant l'imagination comme la faculté *esemplastique* ou qui unifie, qui avec le multiple produit le un), M. Ruskin en rattache deux autres, qu'il nomme l'imagination *pénétrative* et l'imagination *contemplative*. Le jugement analyse, et il part de la circonférence des choses pour remonter autant qu'il le peut jusqu'au centre. S'il veut décrire un serpent, il dira tour à tour avec des mots ou des couleurs : telle était sa tête, telles ses écailles, tels ses replis. L'imagination ne connaît pas ces détours; elle va droit à la vérité essentielle de l'objet; elle le saisit en quelque sorte par l'individualité cachée qui est la cause génératrice de tout ce qui se voit à sa surface; quand elle en vient à retracer la tête ou les replis du serpent, elle ne fait plus que développer sous ces divers aspects la vérité centrale; elle déduit au lieu d'induire. Quant à l'imagination *contemplative*, M. Ruskin étudie sous ce nom ce qui avait le plus frappé Wordsworth dans l'imagination, à savoir la souveraineté avec laquelle elle transforme les choses par sa manière de les considérer, la puissance qu'elle a de revoir dans un objet l'image d'un autre objet, ou, comme dit l'auteur, d'extraire et d'isoler telles qualités partielles de la chose qu'elle envisage pour les contem-

pler en elles-mêmes comme des qualités qu'elle a déjà rencontrées ailleurs.

Malgré la brièveté de ce résumé, on y sent assez clairement une veine d'idées toute différente de celle à laquelle M. Ruskin nous a habitués. Volontairement ou involontairement il se préoccupe ici de la conformation que les images doivent avoir, non plus pour être en rapport avec la constitution des réalités du dehors, mais pour être propres à agir sur l'esprit du spectateur. Et j'ajouterai qu'en avançant en âge et en expérience, il a chaque jour accordé plus d'importance à ces qualités d'imagination. J'ai déjà fait allusion au changement qui me semblait s'être opéré dans ses opinions depuis le commencement de son ouvrage, c'est-à-dire depuis le temps où il s'en tenait volontiers à l'idée qui est vraiment la première notion que l'on se fait de la peinture, celle qu'a dû se former le premier homme qui s'est avisé de crayonner ce qu'il voyait, et qui naturellement ne pouvait avoir d'autre désir que celui de fixer dans une image ce qui l'avait frappé dans une réalité. Cette idée, sans vouloir rompre avec elle, sans le pouvoir peut-être, tant à force de réflexion il l'avait associée à ses sentimens les plus chers, il a étendu autant que possible la chaîne qui l'y rattachait. Sous le nom d'*idéal grotesque* (car il aime à dénommer les choses par leurs côtés les plus détournés), il en est venu à admettre toutes ces inspirations plus ou moins capricieuses qui représentent les objets tels qu'ils se reflètent sur l'eau troublée de notre esprit ou se métamorphosent sous l'illumination bizarre de nos émotions, toutes ces créations qui retracent, non pas ce qui existe hors de nous, mais ce qui se dessine en nous quand nous jouons avec nos pensées, quand les vérités sublimes ou terribles de la vie nous apparaissent à travers une humeur insouciante qui ne peut en saisir tout le sérieux, ou quand un objet trop immense pour l'étendue de notre esprit n'y projette qu'une ombre écourtée et tourmentée. De plus en plus aussi l'étude du gothique lui a révélé le prix de cette *vérité d'expression* qui n'a rien de commun avec la *vérité de définition*. En sentant les qualités de ces sculptures qui se résignaient d'avance à n'être que des ébauches, des espèces de croquis, et qui de la sorte permettaient aux humbles artistes d'indiquer mille intentions qu'ils n'auraient pas eu le temps de développer ou qu'ils n'auraient pas été capables de rendre scientifiquement, en sentant aussi comment le gothique avait renoncé à la prétention de rendre ses œuvres irréprochables et comment c'était par là même qu'il s'était assuré la liberté d'inspiration, M. Ruskin a mieux reconnu que l'exécution devait être avant tout au service du sentiment, que le premier mérite d'un tableau ou d'une statue était de se saisir de l'imagination, et qu'en conséquence toute œuvre ne devait renfermer que juste ce qui était

nécessaire pour suggérer la pensée de l'artiste, vu que l'imagination est de sa nature une faculté divinatoire qui refuse d'agir dès qu'on ne lui laisse plus rien à deviner. Malgré lui enfin, et quelles que soient les réserves et les précautions oratoires dont il enveloppe cet aveu, il est arrivé à dire en propres termes que le modèle légitime du peintre, l'original dont son tableau devait rendre fidèlement les traits, n'était point l'objet du dehors, mais l'*apparition* qui se produisait dans son propre esprit.

« Tous les grands hommes, écrit-il, voient ce qu'ils peignent avant de le peindre, le voient d'une manière entièrement passive : ils ne pourraient s'en empêcher quand même ils le voudraient. Que ce soit avec l'œil de l'esprit ou avec celui du corps, cela n'importe. De toute façon, ils reçoivent littéralement l'impression d'une image. Le site, le personnage, l'événement sont là devant eux, comme dans la seconde vue, et bon gré, mal gré, toutes ces choses veulent être peintes comme elles se montrent à eux : ils n'oseraient pas, sous la contrainte de leur présence, changer un seul iota à ce qu'elles leur enjoignent de retracer, car pour eux chacune d'elles, dans son genre et son degré, est toujours une véritable vision, une apocalypse, et au fond de leur cœur elles sont toujours accompagnées d'un sentiment qui est comme l'écho du commandement : *Écris les choses que tu as vues et les choses qui sont*... L'apparition d'ailleurs ne vient pas seulement d'elle-même, elle se déroule dans son ordre à elle, dans un ordre qui a été choisi pour le peintre et non par lui... L'harmonie des détails et de l'ensemble paraît avoir été combinée d'après les règles les plus délicates; pourtant la volonté, les connaissances, la personnalité du voyant n'y ont été pour rien. Il n'a été qu'un scribe... Et tout effort pour façonner de pareils résultats par des calculs et des principes, toute tentative même pour corriger ou remanier l'ordre premier de la vision n'est plus de l'invention. Que dis-je? si un peintre, en regardant des formes déjà couchées sur sa toile, en vient à décider que certaines modifications leur donneraient plus de force ou de beauté, il ne fait pas seulement ce qui n'est point de l'invention, il fait ce qui en est la négation même, car l'invention, c'est l'*affluence involontaire* d'une série d'images ou de conceptions qui se présentent d'elles-mêmes telles qu'elles doivent rester. Aussi la connaissance des règles et l'action du jugement ont-elles une tendance à arrêter ou à entraver l'imagination dans son essor. Plus un peintre s'entend aux principes du bien et du mal en fait d'art, plus il y a chance qu'il manque de génie créateur, et réciproquement plus il a de génie créateur, plus vous le trouverez ignorant des règles. Non qu'il les méprise, seulement il sent qu'entre elles et lui il n'y a rien de commun, que les rêves ne se laissent pas régulariser, que comme ils viennent, il faut les prendre, et qu'autant vaudrait régler un arc-en-ciel ou faire des entailles à l'aile d'un ciron pour le saisir plus aisément que de chercher à réglementer par des axiomes les allures d'une vision involontaire. »

Je me plais à le reconnaître, après une telle page, il n'y aurait

qu'à louer presque sans réserve, si dans tout son système M. Ruskin eût persisté à être de sa propre opinion; mais point. Au moment où il semble si convaincu qu'il s'agit de représenter les choses comme elles peuvent nous revenir à l'esprit et non pas comme elles sont en elles-mêmes, au moment où l'on croirait qu'il ne lui reste plus qu'à rétracter sa première théorie, on l'entend s'écrier : « Vous voyez donc que j'avais raison, et que le seul but comme le seul mérite de l'art est de faire connaître les œuvres de Dieu! Vous voyez que le seul critère pour apprécier l'art est de se demander : Est-ce un fait? en est-il bien ainsi? est-ce bien de la sorte qu'est une pierre, un chêne, un nuage? » Le fait est que tout fond littéralement entre les doigts de M. Ruskin, et que pour sa logique c'est un jeu d'arriver à Rome par tous les chemins. Vient-il de montrer comment l'imagination enfante d'un seul jet un tout organique, il observera, comme incidemment, que ses conceptions ont ainsi l'unité, la simplicité et les autres caractères qui distinguent les œuvres de la nature, et cela lui suffit. Son pont est construit : il n'a plus qu'un pas à faire pour conclure que l'imagination de la sorte consiste à créer suivant les lois de la nature, et qu'elle n'arrive à ses harmonies qu'en sachant saisir et rendre les vrais rapports qui dans la nature unissent les vérités partielles dans la vérité d'ensemble. Ou bien il fera ce que nous lui avons vu faire à propos de l'imagination *pénétrative*. Au lieu de dire que l'œuvre est une parce que l'objet a été conçu sous l'influence d'un sentiment dominant, il présentera sa pensée sous une forme objective, il dira que l'œuvre est une parce que l'artiste a saisi dans l'objet sa valeur dominante, — et comme l'imagination qui ne saisit que le faux ne saisit rien et n'est rien, « comme en tout cas, écrit-il textuellement, ce n'est pas de cette imagination-là qu'il entend parler, » il décide que l'imagination, loin d'être la mère du mensonge, est au contraire la faculté véridique par excellence, la faculté dont le propre est de percevoir l'essence même des choses, si bien qu'en glorifiant la vérité il n'a fait que glorifier l'imagination, puisque « la vérité est le caractère même de ses créations, le trait auquel on les reconnaît, si bien aussi qu'en glorifiant l'invention il n'a voulu glorifier que la vérité littérale, « puisqu'inventer (le jeu de mots est de lui), c'est littéralement *invenire* dans le sens du mot latin, ou, en d'autres termes, découvrir ce qui est. »

C'est dire qu'en dernier terme M. Ruskin réussit à dénaturer complétement l'imagination en la rattachant aux phénomènes de l'intelligence, et en la réduisant à n'être qu'une espèce de perception plus large et plus rapide que les autres. — Imaginer, répondrais-je pour ma part, c'est de tout point le contraire de voir; c'est ce qui a

lieu quand nous cessons de regarder et de subir l'action des choses du dehors, quand notre esprit use de ses propres forces pour les transporter en lui, pour s'en faire une représentation idéale, qu'il puisse embrasser et contenir. En réalité, il y a de l'imagination dans notre langage, il y en a dans l'opération involontaire de nos yeux, il y en a dans tout ce qui est un acte de notre personnalité. Nous avons beau ne pas nous en douter : lorsque nous voyons une chose, c'est nous qui composons l'aspect sous lequel elle nous apparaît. Par cela seul que notre attention ne peut se fixer sur un point sans que tous les autres restent plongés dans une sorte de pénombre, l'objet prend pour nous un centre; notre œil en fait ainsi une image qui ne renferme que des apparences partielles qu'il nous est possible d'apercevoir en même temps. Par cela seul encore que notre esprit ne peut avoir qu'une pensée à la fois, ou du moins qu'il ne peut penser à la fois que ce qui se rapporte à une même préoccupation, c'est nous qui donnons à l'objet un sens unique; notre intelligence ne le considère qu'à un seul point de vue et n'y laisse subsister que les documens et les indices par lesquels il peut témoigner sur une même question. Par cela seul enfin que notre sensibilité a ses lois, c'est nous qui faisons d'un objet un poème de lignes ou un tout poétique, un groupe d'élémens qui, comme les doigts du musicien, ne frappent en nous que des notes propres à se combiner. Le premier regard que je jette sur la chose qui est devant moi décide si elle m'apparaîtra comme un fait de clair-obscur ou comme un fait de couleurs manifesté dans telle ou telle gamme. Qu'une teinte jaune frappe d'abord mon œil, il m'est impossible sur le moment de voir les autres couleurs dont le propre serait de me causer une sensation incompatible avec celle qui me possède; si les rouges et les bleus ne sont pas anéantis pour moi, c'est à travers mon impression du jaune, comme à travers une atmosphère teintée, que j'en reçois les rayons. J'étais libre en commençant; mais le ressort de mon être a reçu une impulsion, et il a désormais ses volontés : il repousse ou transforme ce qui voudrait l'arrêter brusquement dans la ligne de son mouvement. De lui-même aussi il tend à revenir d'une vibration à une certaine autre vibration; il tend, après chaque ébranlement, à reprendre son repos, et naturellement mon œil s'ouvre aux nuances de l'objet qui peuvent m'affecter comme mon besoin le réclame. Telle est l'origine et la raison des rappels de tons, des équilibres de couleurs, des harmonies produites par l'unité d'intonation. L'artiste, le grand peintre ou le grand poète, n'est autre que l'homme qui sent ainsi énergiquement les exigences de sa nature propre : c'est le moi le plus intense et en même temps le plus délicat, qui ne cesse pas d'être sensible aux moindres ac-

tions du dehors, mais qui ne se laisse pas anéantir par elles, qui ne supporte pas ce qui va contre ses nécessités, et qui impose le plus au non-moi ses propres lois.

J'irais même plus loin, si je ne craignais de donner une définition trop arrêtée de ce qui reste encore vague pour moi : je dirais que l'imagination, à parler strictement, n'a rien à faire avec le monde extérieur, qu'elle est purement un acte de notre propre vie. Ce n'est point une réalité qui vient se faire pensée en nous, c'est une pensée ou un sentiment à nous, une aspiration ou une sensibilité de notre être, qui se définit sous l'apparence d'une réalité. Il se peut que notre esprit ait été mis en jeu par un objet sensible, et alors, comme la conception qui s'enfante dans notre esprit ressemble à cet objet, nous la prenons assez naturellement pour une simple représentation; mais, en examinant mieux, nous découvrons vite que cette conception n'est pas même une tentative pour nous figurer le fait extérieur, qu'elle ne traduit vraiment et ne cherche à traduire qu'une impression personnelle éveillée en nous par ce fait. Et il me semble que nous avons là le secret de l'énigme que M. Ruskin proclamait si complétement insoluble. Comment l'imagination peut-elle trouver avec tant de justesse les moyens d'atteindre un résultat qu'elle ne soupçonne pas à l'avance? Elle le peut précisément parce que sa conception est l'acte d'un sentiment qui ne se connaît pas encore, et qui fait effort pour se connaître. Le langage ici peut nous servir de parfait exemple. Quand nous prenons la parole, nous ne savons pas les mots qu'il nous faut, et il est impossible que nous le sachions, puisque c'est le besoin même de nous rendre compte d'une idée encore vague qui nous sollicite à parler; mais nous n'en portons pas moins déjà notre idée dans notre sein : déjà elle a son individualité, elle est ce qu'elle est, elle aspire à se manifester telle qu'elle est, et en se heurtant à tout ce qu'elle rencontre dans notre esprit, elle s'apprend elle-même mot à mot, comme chaque homme, dans la vie, apprend son propre caractère au contact des circonstances qu'il rencontre.

Maintenant, à la place d'une pensée qui se dégage de notre intelligence et qui cherche des mots pour s'individualiser, supposons un sentiment qui naît en nous de lui-même ou au contact d'une chose et qui cherche des images pour se rendre sensible : nous aurons le procédé exact de l'imagination. Sans métaphore aucune, elle n'est que la langue figurée avec laquelle notre esprit se raconte à lui-même ses impressions, et les accords d'images qu'elle produit n'ont pas plus de rapports avec la conformation des réalités que les accords de mots qui nous servent à parler d'un minéral n'ont de rapports avec les affinités chimiques qui relient ses élémens. La méta-

morphose est moins évidente sans doute que dans le langage, mais elle est aussi réelle. Les additions et les suppressions que je fais subir aux teintes et aux formes de la nature sont littéralement l'analogue des substantifs et des adjectifs que j'emploierais pour la décrire; ces teintes deviennent des types de qualités, des types de pensées humaines, et dans ses combinaisons mon imagination traite la réalité comme l'Égyptien la traitait dans ses hiéroglyphes : elle la brise pour la recomposer, elle laisse de côté ceux de ses élémens qui n'avaient pas concouru à mon impression, elle abrége et modifie ceux qu'elle lui a empruntés, afin de leur donner une éloquence nouvelle, et c'est ainsi seulement qu'elle a pu atteindre son but. Dans ce cas comme dans tous les autres, le pouvoir de l'imagination tient à sa liberté. Si elle crée des œuvres harmonieuses, c'est précisément parce qu'elle ne reproduit pas les harmonies de la nature et qu'elle ne s'inquiète pas de ses lois; c'est parce qu'elle est une inspiration indépendante qui choisit ses matériaux d'après ses seuls besoins, qui ne les accorde entre eux qu'en les accordant avec elle-même, qui ne leur donne une forme totale qu'en les moulant sur sa propre individualité.

Les mêmes remarques pourraient également s'appliquer à la théorie du beau qui complète le système de M. Ruskin. Il s'en faut que cette théorie soit sans valeur, car il a le plus vif sentiment de la beauté sous toutes ses formes, et qu'il se trompe ou non dans ses explications, cela ne l'empêche pas d'être admirablement perspicace pour analyser les combinaisons de lignes et de couleurs dont l'impondérable prestige s'appelle pour nous symétrie, unité, variété. Toujours est-il que sa doctrine n'a encore pour but que de confondre le beau avec le réel. Par antipathie contre l'esthétique qui l'a fait consister dans une sensation toute passive de plaisir, il le fait lui-même consister soit dans une pure idée, soit dans la conformation tout extérieure des choses. Chaque espèce de beauté, suivant lui, n'est que le reflet d'une perfection divine dont le Créateur a laissé l'empreinte sur son œuvre. Par rapport à l'homme, le beau dans sa théorie n'est donc plus qu'une perception émue du vrai; c'est la réalité contemplée avec amour, avec reconnaissance et adoration, c'est le *sentiment tout moral* qui accompagne la connaissance des œuvres de Dieu, comme l'intelligence peut les voir et les juger, et pratiquement ce système revient toujours à faire résider la beauté dans la seule manière d'être des choses.

En tout cas, cela revient certainement à ne point reconnaître que le beau tient à un rapport entre nous et les objets, à une concordance entre la manière dont une chose, vu sa nature, tend à faire jouer nos facultés et la manière dont, vu les limites et les tendances de nos facultés, il leur est à elles-mêmes possible, facile et agréable

de jouer. En quoi consiste ce rapport? Là n'est point la question importante. Comment nos œuvres doivent-elles être conformées pour présenter avec toutes les lois et toutes les parties contraires de notre être cet accord parfait qui est le beau? Ce n'est point pour n'avoir pas su l'expliquer que M. Ruskin est en faute, car ce mystère-là n'est rien moins, à mon sens, que le mystère même de notre nature, que l'inexplicable lien qui unit en nous le moral et le physique, l'infini et le fini. Le problème n'est pas de ceux que l'on résout en parvenant à en concevoir la solution : au contraire, il s'agit pour le résoudre de renoncer à notre raison, et de laisser faire les affinités secrètes de notre être, qui peuvent seules savoir ce qu'elles repoussent et réclament. C'est cela même qui rend si dangereuse la théorie de M. Ruskin : elle est plus qu'une erreur, elle est une influence funeste qui empêche le beau de se compléter dans l'esprit de l'artiste par l'accord spontané de ses propres sympathies et des propriétés de l'objet. En répétant que les lois de la lumière ou les lois physiques sont la raison et la règle des harmonies de lignes et de couleurs, en poussant le peintre à tendre sans cesse ses facultés pour épeler la nature, en l'habituant à croire que son œuvre ne peut devenir belle qu'en indiquant les élémens partiels des objets dans l'ordre même où ils s'y rencontrent, elle le livre à un parti-pris qui lui enlève la liberté de créer au gré de son inspiration, elle l'asservit à une volonté qui entrave la chimie involontaire de ses sentimens, et le miracle de l'art ne peut plus s'accomplir en lui.

En résumé, par sa théorie du beau comme par ses théories du vrai et de l'imagination, M. Ruskin vise au même résultat et nous donne le même spectacle, celui d'une nature admirablement douée, mais dont les idées sont constamment faussées par un biais d'esprit plus fort que tout ce qu'elle peut voir et sentir. Il possède par trop la grande qualité de sa race, la puissance d'examiner en détail. En présence d'une toile, son penchant irrésistible est de chercher si le caillou peint par l'artiste retrace fidèlement chaque particularité qu'il est arrivé à observer dans un caillou, de regarder si l'eau de l'image n'est pas ridée à l'endroit où, d'après ce qu'il sait des lois naturelles, elle devrait être tranquille. Malgré les réserves et les concessions que ses sentimens peuvent lui dicter, toujours son besoin d'analyse reprend le dessus, toujours sa curiosité intellectuelle le ramène à conclure que le meilleur tableau est celui qui est le plus près de retracer tout ce qu'il est possible de saisir dans les choses en les étudiant morceau par morceau. L'erreur est glorieuse, je le veux; elle vient plutôt chez lui d'un excès que d'un défaut de facultés. Avec l'activité de son intelligence et de son imagination, la réalité lui suffit : il est capable d'en tirer lui-même directement son festin de pensées et d'émotions; il aurait donc trop à perdre si les pein-

tures n'exprimaient qu'une impression humaine, et si pour l'exprimer elles laissaient de côté la multitude des détails et des indices par lesquels le moindre objet de la nature peut lui suggérer une infinité d'idées et de sentimens. Il n'est pas moins vrai que ses principes seraient mortels pour l'art, qu'ils conduiraient à des œuvres qui n'exprimeraient absolument plus rien. Personnellement il a beau apprécier et réclamer aussi les qualités d'imagination et de sentiment; en s'obstinant à soutenir que la valeur d'une œuvre est en raison directe du nombre et de l'importance des connaissances qu'elle nous transmet, il enseigne ce qui rend impossibles l'imagination et le sentiment, ce qui condamnerait les tableaux à ne plus avoir ni l'unité qui donne à une composition la puissance de nous émouvoir, ni la beauté de conformation qui lui permet seule de nous charmer, ni ce rapport avec nous-même qui fait qu'elle est vraie pour nous, propre à nous transmettre une idée. La peinture, telle qu'il tend à la rendre, ne produirait plus que des catalogues et des inventaires, des collections de matériaux pour servir à l'histoire de la nature. Au lieu d'un tableau, nous aurions une mosaïque de fragmens juxtaposés, un conflit d'intentions et d'aspects incompatibles, quelque chose qui n'existerait pas comme ensemble. Quand même le peintre aurait énuméré tous les caractères poétiques et plastiques de la réalité, quand même son travail révélerait chez lui un œil et une âme d'artiste, l'image ne serait rien comme tableau; elle n'aurait aucune action directe sur le spectateur, aucun magnétisme; elle serait à un vrai tableau ce qu'est à une musique exécutée le cahier où elle est notée : cahier rempli de signes algébriques qui indiquent toutes les parties du concert, mais qui ne le font point entendre, qui laissent au lecteur la tâche de se procurer lui-même un orchestre pour les déchiffrer.

Quant à l'autre côté de la doctrine de M. Ruskin, je veux dire quant à ses efforts pour faire de l'art une expression du développement général de l'homme, ils ne s'attaquent pas moins à l'individualité de la peinture. Depuis bien longtemps déjà les peintres subissent fâcheusement cette tyrannie de la littérature dont je parlais plus haut. Sous prétexte de les élever en dignité, la plupart de leurs amis ne les encouragent guère qu'à mépriser et à renier leur dignité propre pour aspirer à une gloire étrangères à leurs fonctions. L'intérêt humain, l'intérêt pathétique, l'intérêt philosophique ou moral, tous ces intérêts sont précisément et purement ce que cherche dans un tableau la foule ignorante, ou bien la foule instruite qui n'a jamais éprouvé les émotions particulières que l'art est appelé à rendre, qui, faute de pouvoir apprécier les qualités spéciales des images, ne peut leur demander que les mérites d'un récit ou d'un roman. Je ne dis pas que ces mérites n'aient aucune

valeur en peinture : ils sont bons jusqu'à un certain point, à peu près comme le sentiment poétique est bon dans un traité d'astronomie ou de géologie, ils le sont en tant qu'ils servent à rehausser l'intérêt plastique au lieu de lui disputer la prééminence; mais celui qui les proclame comme le seul ou le principal but de l'art n'en est pas moins un avocat qui ne fait qu'ériger en lois l'opinion et l'instinct de l'ignorance. Le peintre doit avant tout être un peintre : sa vocation est d'aller récolter à travers la nature les prestiges des tons et des formes, l'inépuisable poésie des flaques de lumières, des masses d'ombres, des effets de surface; c'est d'entendre et de faire entendre aux autres la musique des images, le concert des mélodies joyeuses ou plaintives, des harmonies solennelles relevées de fioritures imprévues que les aspects produisent dans l'âme par leurs contrastes et leurs accords, par leurs mouvemens, leurs repos, leurs richesses et leur simplicité; c'est de traduire enfin sur une toile tout un monde de charmes, de vertus secrètes et d'indicibles propriétés qui sans doute sont plus ou moins liés à ce que voit et conçoit notre intelligence, mais qui ne s'adressent pas à elle directement, qui sont au contraire l'action que les choses exercent sur des sensibilités et des facultés entièrement distinctes de notre raison.

Je m'explique très imparfaitement, je le sais; mais ce qui se laisse si mal définir se laisse bien mieux sentir. Pour peu qu'on ait la fibre de l'art, il suffit d'un regard jeté sur deux tableaux, et l'on ne peut pas les confondre. Dans l'un, il n'y a que des idées de romancier ou d'homme d'esprit : l'artiste peut avoir montré de l'imagination dans ses incidens, dans la conception ou la mise en scène du sujet; mais c'est de l'imagination littéraire qu'après coup il a traduite en images, et son œuvre, comme tableau, n'est toujours qu'une traduction, une œuvre de patience et de mélancolie. Devant la toile voisine, c'est un tout autre fluide qui me court sous la peau : j'y sens remuer, j'y sens jaillir une émotion et une imagination de peintre; je n'ai peut-être sous les yeux qu'une pose très insignifiante, un étrange agencement de lignes; pourtant cette pose parle aussi à mon intelligence et à mon cœur, elle imprime à tout mon être un certain rhythme, parce que l'être entier du peintre aussi a concouru à la concevoir, et c'est à cela que je reconnais le véritable artiste : je sais que j'ai affaire à un homme qui pense et sent en images, à un homme pour qui les images sont devenues la seule langue naturelle de toutes ses facultés. — Qu'importe qu'un tableau me retrace admirablement une salle d'hospice avec toutes les attitudes exactes de la décrépitude et de la maladie? Qu'importe qu'un nouveau Lavater écrive sur les visages de ses personnages tout un traité de science physiognomonique? Je pourrai être étonné, je serai amusé par le jeu d'esprit ou édifié par la savante étude; mais je ne serai pas enivré.

Le chef-d'œuvre d'observation et l'ingénieuse mimique ne vaudront pas pour moi la magie de l'œuvre qui me transporte dans le monde surnaturel des formes, qui me rend pour un moment l'étrange vision que j'ai parfois dans la rue ou dans la campagne, lorsque tout à coup les hommes et les choses semblent perdre leur relief, et que la terre autour de moi n'est plus qu'une surface plate, un jeu de silhouettes brodées de lumière, un effet scénique d'ombres sans corps et d'apparences sans substance qui vont et viennent avec une animation fantasmagorique.

M. Ruskin fait remonter à la renaissance le commencement de la décadence. C'est aussi mon avis dans un sens; mais ce qui commençait alors, et qui devait être funeste plus tard, ce n'était point le souci du beau. Que, dans sa préoccupation de l'effet, la renaissance apportât beaucoup de vanité, de sensualité, de formalisme et de prétention à la science, cela n'est pas douteux, et il ne l'est pas non plus qu'il y eût là un germe de mort. Toujours est-il que ces mauvaises tendances, qui dès le principe avaient dégradé l'élément plastique de la peinture, n'ont fini par amener la décadence qu'en étouffant cet élément même, en changeant les peintres en ouvriers qui ne sentaient plus rien, tant ils étaient occupés à raisonner et à calculer ce qui pouvait sembler convenable ou agréable à leur public. Le vrai mal ainsi, c'était le rôle que l'intelligence dès lors tendait à jouer dans la peinture au détriment de l'inspiration. C'était le rationalisme, cette même tyrannie de la raison que M. Ruskin ne fait qu'exagérer en lui donnant une autre forme. Il ne veut pas du raisonnement qui se dépense à concevoir des procédés et des méthodes de beau style, mais il veut le raisonnement au profit de la vérité; il ne veut pas le drame et l'expression de la physionomie au point de vue du bel effet, mais il les veut comme moyens de relater les événemens tels qu'ils se passent, et c'est toujours voter pour ce qui a tué la peinture. Nous pouvons le dire, appuyé sur trois siècles d'expérience: la recherche du drame et de l'expression, voilà surtout l'idolâtrie qui a frappé les artistes d'aveuglement et d'impuissance, voilà la prétention qui les a empêchés de peindre sous la dictée de leurs bonnes inspirations, voilà la cause qui fait de presque tous nos tableaux modernes un charivari de lignes grimaçantes, un laid assemblage de formes, de groupes et de teintes qui sont plus qu'insignifians pour le sens plastique, qui le heurtent et le déchirent comme à plaisir. Nos *Charlotte Corday*, nos *Jane Grey*, nos *Bataille d'Eylau*, sont un contre-sens pour les yeux. Malgré leurs qualités de détail, ils sont, comme intention d'ensemble, la négation même de l'art. Et ce n'est pas seulement que les lignes, quand on les combine en vue de faire comprendre un incident ou d'indiquer sur un visage certaines passions, ne peuvent plus obéir aux exigences d'une

idée de peintre; lors même qu'une intention de bon aloi est parvenue à se faire jour dans l'œuvre de l'artiste, lors même qu'à travers toutes ses entraves volontaires et ses nécessités de narration, il a su penser et exprimer un effet de clair-obscur ou un effet de groupe qui en eux-mêmes seraient de la plus franche valeur, c'est assez que son tableau veuille être un récit pathétique, c'est assez qu'il tourne notre attention vers la vie et le fond des choses, vers les joies et les douleurs signifiées par les lignes, pour qu'il ne puisse plus nous causer d'impression plastique. Il ressemble à un roman trop vrai et trop déchirant qui nous met en face des réalités de notre destinée. C'en est fait des ivresses et des attendrissemens de l'imagination : nous sommes remués dans la partie de notre être qui est susceptible de crainte et de désir, de plaisir et de douleur; nous ne pouvons plus éprouver ces autres émotions qui sont comme les échos prolongés de la terre à travers les profondeurs de notre esprit. Et qu'avons-nous après tout pour nous dédommager? Le peintre qui sait le mieux par cœur les attitudes possibles, qui connaît le mieux les combinaisons et les inflexions de lignes que le corps humain peut présenter dans ses divers mouvemens et ses raccourcis en perspective, ne nous donne encore que le sentiment d'une triste impuissance lorsqu'il veut rivaliser avec la nature et qu'il nous sollicite à le comparer avec elle. Il faut en prendre notre parti : comme récit des faits, la peinture sera toujours misérablement pauvre. Il n'y a pour elle qu'un moyen de s'assurer une supériorité décidée, c'est de se résigner franchement à être l'expression de nos propres idées de formes et de couleurs.

III. — LA MORALE DE L'ART DANS LE SYSTÈME DE M. RUSKIN.

Voilà bien des critiques. Pour ma propre satisfaction, on me permettra de le dire, ce n'est pas sans hésitation que j'ai pris cette position d'adversaire envers un penseur qui, sous tant de rapports, a combattu pour la bonne cause, et j'aurais mal transmis ma pensée, si l'espace que mes objections ont dû prendre pour se développer cachait le respect et la sympathie qui occupent en moi beaucoup plus de place que le dissentiment. Les écrivains se divisent en deux grandes classes : les uns sont purement des hommes d'intelligence et n'énoncent que des opinions; après avoir regardé autour d'eux, ils racontent, autant qu'ils ont pu le voir, ce qui en est des choses; les autres, que j'appellerai les hommes de génie dans le sens primitif du mot, ne restent pas ainsi en dehors des objets qu'ils tâchent de juger; ce qu'ils expriment, ce sont des convictions et des affections qu'ils ne peuvent s'empêcher d'avoir; ils disent ce qui les attire et les repousse; ils combattent *pro aris et focis;* leurs idées

fussent-elles fausses comme appréciation de ce qui existe, ou de ce qui est possible, ou de ce qui porterait de bons fruits, on est à peine en droit pour cela de les traiter d'erreurs : quand c'est notre âme qui crie malgré nous, ce n'est toujours qu'un besoin vrai, un instinct humain qui peut la faire crier. M. Ruskin appartient certainement à cette seconde classe. Alors même que ses écrits seraient sans valeur par rapport à l'art, ils n'en resteraient pas moins des œuvres de la plus grande valeur par le point de vue élevé où ils placent le lecteur et où ils le forcent à monter, par la droiture, le haut sentiment moral, la noble manière d'être homme et d'envisager le rôle d'homme qu'ils sont sûrs d'inoculer dans la mesure où ils portent coup. En ce qui touche l'art, il s'en faut aussi qu'il n'ait rien fait : il a déblayé le terrain de la vieille superstition du beau idéal, de cette dédaigneuse théorie qui n'est bonne qu'à stériliser l'imagination, en détournant l'artiste d'écouter d'abord la nature et d'apprendre par expérience toutes les formes d'émotion qu'elle peut éveiller en lui. Il a débarrassé la voie de la doctrine non moins dangereuse du XVIIIe siècle, de celle qui prétendait trouver le grand style en enlevant aux objets tout ce qu'ils ont de particulier et d'individuel, c'est-à-dire en leur enlevant aussi leur caractère plastique. Il a réagi de toute sa force contre la croyance au savoir-faire, contre cette foi d'ouvrier qui considère l'art comme une sorte d'ébénisterie, et qui s'imagine qu'il importe seulement de connaître les bonnes espèces de produits et les bons procédés pour être un habile ouvrageur en tableaux : funeste illusion qui ne saurait être trop souvent démasquée, funeste prétention de la raison qui pousse l'artiste à sortir sans cesse de lui-même pour chercher ce que doivent être les œuvres, et qui en définitive prétend assurer à tous le secret de façonner d'admirables peintures, en apprenant à tous à ne jamais tenir compte de leurs propres sentimens ! Ne nous y trompons pas, c'est encore cette éternelle espérance de la médiocrité qui sert de base à nos méthodes d'enseignement, à l'organisation de nos ateliers d'études, à toutes nos institutions et nos traditions en fait d'art. Nous n'avons pas cessé de poursuivre la science magique qui dispense d'avoir du génie, et M. Ruskin a été droit au cœur du mal en s'appliquant à montrer qu'on n'est artiste que par la grâce de Dieu, en répétant que la première condition pour communiquer une belle émotion, c'est de l'éprouver, que par conséquent il s'agit avant tout d'être sincère, de n'employer son savoir qu'à rendre fidèlement ce qu'on a senti, et qu'ensuite ceux-là seuls sont de grands maîtres à qui il a été donné d'avoir les sentimens qui sont d'un grand peintre, et qui, en se traduisant tels qu'ils sont, produisent les grandes œuvres.

Mais en vérité ce n'est pas telle ou telle pensée de détail qui mérite l'éloge. Si l'on pouvait séparer chez M. Ruskin les appréciations morales et les jugemens, les intuitions qu'il a sans raisonner et les idées par lesquelles il s'en rend compte, on s'apercevrait qu'il ne s'égare que dans ses jugemens. Creusons sous son réalisme, et qu'y trouvons-nous? Le sentiment intense et profondément juste qu'un art vivant et large, large comme la nature et comme l'homme, ne peut avoir sa source que dans une sympathie universelle, dans cette disposition qui est comme le génie d'aimer, de nous intéresser à tout, de découvrir, à force de nous oublier, la beauté et le côté frappant de chaque chose. Celui qui se renferme en lui-même pour rêver d'après ses goûts des types de perfection idéale, celui qui s'exalte le plus en imagination à l'idée de l'admiration que lui aurait causée Cincinnatus ou des transports qu'il éprouverait devant les montagnes de la Suisse n'est certainement pas l'homme qui sait le mieux rendre justice aux qualités de ses amis, ni qui excelle à tirer des campagnes et des buissons qui entourent sa demeure le contentement et les inspirations qu'ils pourraient fournir, — et ce n'est pas lui non plus qui sera le plus grand peintre. Que trouvons-nous encore sous la tendance de M. Ruskin à confondre le domaine du peintre avec celui de l'écrivain? Un sentiment non moins juste de la solidarité qui relie toutes nos facultés, un immense désir de vivifier l'art en le rattachant au mouvement de nos pensées et en lui prêtant la passion de notre nature morale, une profonde perception surtout de l'influence que les qualités et les défauts du caractère exercent sur les œuvres de la main, sur le tableau du peintre ou le clou que fabrique l'ouvrier. Et c'est ici surtout que M. Ruskin a été novateur et mérite d'être écouté, car il a en quelque sorte fondé la *morale de l'art*. A chaque instant je suis stupéfait, en lisant notre littérature populaire, de la manière dont on y parle de la morale. On dirait que ce mot-là dans notre vocabulaire est devenu synonyme de niaiserie, ou en tout cas qu'il signifie seulement, pour les critiques, un certain genre littéraire comme l'idylle ou les contes d'enfans, une espèce d'ouvrage que l'on entreprend parce qu'on le veut, et décidément la plus infime espèce d'ouvrage, la moins favorable au génie. En dehors de cela, qu'est-ce que la morale, et qu'a-t-elle à faire avec l'art? Nos meilleurs oracles se piquent de ne pas le soupçonner, et depuis plusieurs siècles déjà nous appliquons consciencieusement cette philosophie. Nous vivons sur une religion, — car c'en est une, — qui fait de la science le principe de tout bien, de l'ignorance le principe de tout mal, et qui ne promet le salut que par le jugement, par le talent de concevoir les moyens appropriés aux fins. Nous croyons que, dans toutes les directions de l'activité humaine, on réussit par la grâce

d'une instruction ou d'un développement spécial qui n'a rien à faire avec ce que l'on est comme homme, que l'on arrive rien que par l'intelligence à primer comme penseur, que l'on devient grand géologue rien qu'en vertu de certaines connaissances emmagasinées dans un coin de l'esprit, que l'on devient éminent comme poète ou comme peintre rien que par la dépense d'esprit que l'on a faite à l'égard de la peinture ou de la poésie, rien qu'en possédant une habileté ou un organe qui ne sert qu'à faire des vers ou des tableaux, et qui à lui seul suffit pour les bien faire, c'est-à-dire qui suffit pour nous rendre experts de ce côté en nous laissant d'ailleurs pleine liberté d'avoir les défauts qui peuvent nous égarer dans nos actes et de ne pas avoir les qualités qui enfantent les nobles sentimens, les volontés droites et les hautes pensées. Qu'on lise nos jeunes poètes et nos jeunes romanciers, et l'on verra si ce n'est pas ainsi qu'ils ont compris l'art de faire de beaux romans et de la belle poésie. Et ne serait-ce pas là précisément la cause de leur stérilité et de leur impuissance? Ne serait-ce pas encore une cause toute semblable qui a prédestiné notre politique à ne construire que des châteaux de cartes, notre religion à perdre toute influence sociale et tout pouvoir sur les âmes? Nous avons perdu le sentiment de l'unité de notre être; toutes nos convictions consistent justement à n'y pas croire, à ne pas reconnaître que nos œuvres de poète, de savant, de penseur, ne sauraient être avivées que par notre vie, ennoblies que par notre noblesse, qu'elles ne seront jamais qu'une grimace, un cérémonial appris ou un travail de manœuvre en tant qu'elles ne seront pas la manifestation de notre caractère entier, du même homme central d'où découlent à la fois nos actes, notre morale, nos affections et nos convictions de tout genre. Nous avons préféré rêver le rêve de l'insensé, caresser l'espérance commode que, lorsqu'on veut être peintre, on n'a que faire des vertus qui sont bonnes pour le saint et le héros. Nous-mêmes, de nos propres mains, nous avons brisé le fil qui pouvait seul conduire dans nos productions l'électricité de notre vie : nous nous sommes littéralement appliqués à trouver, à force d'habileté, l'art de mettre dans nos œuvres la dignité, l'émotion, l'infaillibilité et la beauté qui n'étaient pas en nous.

Je n'ai fait là qu'exposer à ma manière la pensée de M. Ruskin, l'esprit qui est répandu dans toutes ses paroles. On peut juger combien son regard porte au-delà des tableaux. Ce qu'il a tenté, ce n'est pas seulement de transformer l'art par un changement de méthode qui ne transformerait que lui : c'est de le renouveler en s'attaquant au tempérament d'esprit qui nous dirige dans toutes nos voies, de le régénérer par une conversion totale qui régénérerait tout aussi bien notre philosophie, notre politique et notre vie quotidienne.

Pour résumer sèchement son esthétique pratique, il a voulu dire que nous nous sommes entièrement trompés en pensant qu'il fallait nous guider sur des règles, des principes de style, des manières de faire, et que ce qui nous perdait était précisément cette impuissance à voir que les connaissances et les aptitudes spéciales de l'artiste sont simplement ses moyens. Il a voulu dire qu'au lieu de concentrer notre esprit sur les tableaux, au lieu de nous borner à rechercher ce qui pouvait être d'un bon effet sur une toile, il fallait au contraire faire affluer dans nos tableaux la vie de tout notre être, et qu'en dernier terme, notre imagination de peintre n'aurait jamais que la portée de nos pensées, le sérieux de nos affections, la noblesse de notre conscience. Il a voulu dire enfin que le secret du triomphe ou de la défaite n'était pas dans un code de bonnes ou de mauvaises recettes, mais dans le caractère moral, dans les bons et les mauvais mobiles qui du fond de notre cœur gouvernent à notre insu toutes nos facultés, les facultés plastiques aussi bien que les autres. Et je crois qu'en cela il a été plus près que d'autres de mettre le doigt sur le vrai principe de tout génie et sur le vrai principe de toute impuissance. Il se trompe en tant qu'il juge des conditions que les tableaux eux-mêmes doivent remplir, il se trompe très gravement lorsqu'il conclut que les idées abstraites de notre intelligence ou les sentimens purement moraux de notre conscience sont ce que la brosse doit directement exprimer; mais il a raison de croire qu'on n'est pas artiste à moins d'être d'abord un penseur et une nature généreuse. Il en est du peintre comme du poète : c'est ce que son esprit découvre et ce qui fait battre son cœur, c'est la part qu'il prend à tous les faits de ce monde qui seule peut féconder son talent. Chaque idée de son intelligence a pour contre-coup une idée de forme ou de couleur : chaque ébranlement ou chaque élan de ses affections détermine une émotion et une inspiration analogues dans ses facultés plastiques. Son génie de peintre n'est que l'écho par lequel son âme de peintre répond à toutes les vibrations de ses autres facultés. Et quant à l'influence qu'exercent les qualités et les défauts du caractère proprement dit, c'est toujours là qu'il en faut revenir. Après tout, comme le dit M. Ruskin, il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais pour l'art que deux sources possibles : l'amour des œuvres de Dieu ou l'amour-propre, — le besoin de rendre hommage à quelque chose qui n'est pas nous, ou le désir de nous faire valoir nous-mêmes. Et de ces deux inspirations, celle qui a fait trouver tout ce que le monde a jamais connu de vrai, de beau et de bon est facile à nommer. Ainsi qu'il le dit encore : soyez musulmans, soyez chrétiens, mais croyez à quelque chose au-dessus de vous-mêmes. Comme l'Égyptien, adorez un faucon, et vous le peindrez comme ne le pein-

dra jamais celui qui n'y voit qu'un bipède emplumé, car l'extase que vous aurez éprouvée passera par votre main dans votre tableau, et elle lui donnera la puissance de communiquer à d'autres le même transport. Si les expositions nous apprennent quelque chose, c'est que le talent n'est pas ce qui manque, et que la médiocrité où restent tant d'artistes ne tient même pas à un défaut d'aptitude plastique, pas plus que nos bévues et nos erreurs ne tiennent d'ordinaire à une incapacité de voir. Sans doute nos qualités morales sont entièrement distinctes de nos qualités poétiques ou pictoriales, et toutes les perfections du caractère, en se manifestant dans un tableau, ne lui donneront point par elles seules la moindre valeur comme tableau; mais il n'est pas moins vrai que c'est la sincérité, l'enthousiasme et la droiture de l'homme qui peuvent seules bien diriger les aptitudes de l'artiste et leur faire porter de bons fruits. Ce qui a aveuglé le plus de penseurs et ce qui a condamné le plus de peintres à la banalité, c'est l'égoïsme, qui les a rendus insoucians, ou qui, avec ses aigreurs, a étouffé chez eux toute émotion sympathique; c'est la légèreté et le défaut de sincérité qui les ont empêchés de mettre à profit ce qu'ils avaient de puissance pour discerner et apprécier; c'est la vanité qui, en les rendant esclaves de leurs propres volontés, les a réduits à n'user de leurs moyens et de leurs forces que pour chercher ce qui pouvait plaire au public ou satisfaire leur propre ambition.

Je ne doute pas que cette tendance de moraliste ne soit le fond même de l'esprit de M. Ruskin. On s'en aperçoit à la qualité de son style, à la nature de son imagination, à celle de la poésie qui colore chacune de ses phrases. Entre tous les magiciens qui ont animé les choses inertes de leur propre vie, il a cela d'original que pour lui la terre se rattache au monde de la conscience par une sorte d'échelle de Jacob : au lieu de refléter les joies et les douleurs de l'homme, elle est à ses yeux comme un théâtre où les prototypes du bien et du mal, où la patience, l'amour, la soumission, le courage, révèlent dramatiquement leur énergie malfaisante ou salutaire. Toutes ses meilleures intuitions à l'égard de l'art lui viennent de la même source; il les a trouvées en étudiant la peinture avec l'œil du sens moral, avec cette clairvoyance qui ne regarde pas du côté de *l'effet* qu'un tableau peut produire, qui ne s'arrête même pas aux intentions que l'artiste a pu avoir, aux pensées qu'il a *voulu* exprimer, mais qui creuse encore plus avant, qui va jusqu'à son être intime, jusqu'à l'ensemble des organes et des impuissances qui, par leur opération, ont déterminé ses pensées et ses intentions. C'est de cette façon que M. Ruskin a surtout montré de belles qualités d'historien, un remarquable sentiment des époques, une perspi-

cacité supérieure pour surprendre la raison secrète et le lien des diverses écoles, la cause de leur développement et de leur décrépitude.

Malheureusement ce que M. Ruskin avait ainsi découvert, il ne l'a pas mis au service de l'art. Tout en aimant beaucoup l'architecture et la peinture, il ne les a point assez aimées pour elles-mêmes. Il a été plus préoccupé du développement de l'homme en tout sens, de son progrès intellectuel et religieux, de sa santé morale enfin que de ses facultés plastiques et de l'action que sa santé morale pouvait avoir sur elles ; en somme, c'est l'art lui-même qu'il a mis au service d'un but étranger à l'art. Il a évalué les tableaux d'après le profit que notre intelligence ou notre caractère en pouvait tirer ; il a voulu obliger les facultés plastiques à renier leur objet et leur œuvre propre pour travailler à communiquer toutes les pensées, tous les sentimens qui sont intrinsèquement bons et qui peuvent nous élever dans l'échelle des êtres. Ou plutôt, car je ne veux pas laisser échapper un des aspects intéressans de sa physionomie, il avait en lui, comme je l'ai dit, deux instincts opposés, les deux mêmes instincts qui existent côte à côte d'une manière si marquée dans sa race, et qui rendent si incompréhensible pour nous la rêveuse et positive Angleterre, cette patrie des Shakspeare et des Stephenson, des usines et des enthousiasmes religieux, cette terre où le bon sens le plus activement impitoyable coudoie l'imagination la plus visionnaire, où les esprits frappeurs, les tables tournantes et la vieille démonologie trouvent encore, au milieu du bruit des machines, leurs plus fervens adeptes. Pour ceux qui sont familiers avec la littérature anglaise, je pourrais dire que M. Ruskin tient à la fois des deux hommes qui ont le mieux personnifié cette soif de vie morale et ce besoin d'action du caractère national, Wordsworth et Carlyle. Comme Wordsworth évidemment, il est avide avant tout de dignité humaine : au fond, ce qu'il appelle de ses vœux, c'est l'avénement d'un art qui soit grand et beau par la puissance, l'activité et la beauté des facultés qu'il manifeste, d'un art qui représente les connaissances, les pensées et les sentimens que l'humanité pourrait avoir, si elle était en possession de toutes ses nobles aptitudes. D'un autre côté, le besoin d'observer et de connaître, le côté utilitaire de son esprit, l'amour de la nature enfin et sans doute aussi la contagion des idées répandues dans l'air ont poussé M. Ruskin dans les voies de Carlyle : il lui a emprunté ou il a partagé avec lui sa métaphysique écossaise, cette étroite psychologie qui confond sans cesse la vérité morale et la vérité physique, qui ne conçoit pas qu'une idée humaine puisse être vraie et bonne, si ce n'est parce qu'elle exprime une vérité qu'on a aperçue hors de soi, et qui ne reconnaît dans le monde

que deux grandes classes d'hommes : les génies qui sont propres à tout, parce que leur seule occupation est de déchiffrer dans les faits les lois éternelles de l'univers, et les logiciens qui ne sont propres à rien, parce que les brumes de leur propre cerveau les empêchent de lire dans les faits ces mêmes lois éternelles. Les lois de l'univers! est-ce donc en se tournant du côté des faits que l'on découvre les lois éternelles qui sont écrites dans l'Évangile, ou ces autres vérités dont les poètes ont été les interprètes? — Et l'homme donc, n'est-il pas lui aussi une réalité, une œuvre de Dieu? On en douterait en écoutant parler M. Carlyle et M. Ruskin, on en douterait en les entendant proscrire le roman et toutes les fictions des poètes, comme si tout ce qui n'est pas l'*histoire* d'un fait ou d'un événement ne pouvait être qu'un misérable mensonge.

Le résultat de ce conflit, nous l'avons vu. En voulant que l'art exprimât toute l'âme humaine, M. Ruskin a voulu en même temps que l'art ne se proposât que de faire connaître la nature et l'histoire. Plutôt que de mettre d'accord ces deux instincts par une concession réciproque, il a préféré croire à une sorte d'harmonie préétablie entre l'imagination et la réalité; il a préféré supposer que le tableau qui était le plus exact et le plus complet comme définition de la nature était par là même le plus grand et le plus complet comme expression de l'homme; en fin de compte, il s'est payé d'un compromis illusoire, qui, loin de concilier ses deux instincts, est tout entier au profit de son réalisme. De ce que moralement la disposition la plus salutaire et la plus noble est cet oubli de nous-mêmes qui nous porte à apprendre plutôt qu'à faire valoir nos propres pensées, à nous former une idée des choses plutôt qu'à décider d'après nos idées ce que doivent être les choses; de ce qu'il vaut mieux dépenser ses affections à rendre hommage aux beautés de ce qui est que de demander sans cesse à ses goûts et à ses désirs ce qu'ils peuvent imaginer de plus agréable pour eux, M. Ruskin a conclu que le seul but de l'art devait être de retracer ce qu'on pouvait connaître en regardant hors de soi, et qu'un pareil art résoudrait pleinement le problème dont il cherchait la solution, qu'il serait à la fois la représentation de la nature dans toute sa vérité et la manifestation de l'homme dans son plus bel état moral. C'est là une mauvaise logique, aussi mauvaise que celle du critique qui, sous prétexte que la conscience l'emporte en dignité sur l'intelligence et l'instinct dramatique, soutiendrait que le meilleur roman est celui qui se propose de développer directement les injonctions de la conscience. Dans l'intérêt même de la morale, ne fût-ce que pour enlever à ses adversaires l'occasion d'un triomphe sur ceux qui plaident sa cause, on ne doit pas laisser passer de telles aberrations. C'est le

romancier lui-même qui est tenu d'avoir le sentiment moral; c'est en lui que la conscience doit être pour lui ouvrir les yeux sur des mondes nouveaux, pour le rendre capable d'éprouver toutes les admirations et les répulsions que peuvent causer les noblesses et les bassesses de caractère, pour lui donner ainsi la puissance de créer des personnifications où le mal et le bien revivent dans leurs combinaisons infinies, où ils apparaissent sous des traits qui accentuent énergiquement leur beauté et leur laideur; mais vouloir que l'œuvre écrite soit une thèse de propos délibéré, c'est tout bonnement nier le roman, c'est dire au romancier de se faire prédicateur, et du même coup c'est enlever à la conscience un de ses moyens de propagande les plus efficaces, car celui qui parle avec le parti-pris de nous enseigner provoque la résistance de notre volonté, tandis que notre âme s'ouvre d'elle-même devant l'émotion et le laisser-aller de l'imagination. Les créations de celle-ci sont des épanchemens, et, sans que nous nous en doutions, nous sommes gagnés par les sentimens qui les ont fait naître.

De même, c'est dans l'âme de l'artiste que doivent se trouver l'amour de la nature, la soif de la vérité, l'oubli de soi et la pensée. Il n'en peut jamais avoir assez, et on ne peut trop le lui répéter: comme homme, il faut qu'il n'ait pas d'autre occupation et d'autre joie que d'étudier les œuvres de Dieu: comme peintre, il faut qu'il n'ait pas d'autre but que de traduire fidèlement les pensées et les sentimens qu'une étude incessante et passionnée de la réalité a pu faire naître en lui. Seulement ce qui est mauvais, c'est de l'asservir à une tâche, c'est de lui enlever le droit d'énoncer librement ses pensées et ses sentimens, le droit de les exprimer comme ils s'expriment en lui, de les retracer dans leurs libres mouvemens et leurs caprices, de représenter plutôt les tableaux qu'ils peuvent former dans son esprit quand ils se combinent au gré de ses instincts plastiques, quand chaque faculté apporte à l'imagination son expérience émue et ses souvenirs pour qu'elle les métamorphose en une vision de formes et de couleurs. Ce qui est funeste enfin, c'est de confondre la vérité et la sincérité, comme cela arrive perpétuellement à M. Ruskin. Cette seule erreur a empêché l'auteur des *Modern Painters* de lire juste la morale du passé et la leçon de l'avenir. Il a cru que la peinture primitive avait dû sa séve à ce qu'elle faisait passer le vrai avant le beau; il a cru que la foi avait vivifié l'art parce qu'elle le poussait au réalisme, et que l'incrédulité l'a tué parce qu'elle l'en a éloigné. Historiquement cela n'est pas exact. Il faudrait dire plutôt que la foi a été favorable aux artistes en contribuant à les rendre sincères, en faisant d'eux des hommes dominés par des sentimens intenses, et qui de la sorte étaient moins tentés de peindre en dehors de leurs

émotions véritables ou sans aucune émotion. Les premiers Florentins pouvaient penser qu'ils n'étaient que vrais comme l'entend M. Ruskin; mais cela signifiait simplement qu'ils étaient incapables de distinguer l'objet qui les frappait de l'impression qu'ils en recevaient. Ils ressemblaient à l'enfant qui ne parle que des choses sensibles et qui prend sans cesse ce qu'il s'imagine pour un fait qu'il voit. En réalité, ce qui nous attire encore vers leurs œuvres, ce n'est point la valeur qu'elles ont comme compte-rendu de la réalité. Si, malgré toutes leurs maladresses, elles gardent un je ne sais quoi qui vaut toutes les adresses, le secret du sortilége à mon sens est surtout dans leur naïveté. Il est dans la manière dont l'artiste trahit involontairement son âme à travers son récit, dans son indétermination absolue entre le beau et le vrai, entre ce qu'il aime ou conçoit lui-même et ce qu'il voit ou pense des objets. Les Giotto, les Angelico, les Memmi, les Gaddi, n'avaient aucun parti-pris, pas plus celui de représenter les réalités sans tenir compte de leurs affections que celui d'exprimer leurs affections sans représenter les objets; ils n'avaient aucune idée du beau qui n'est pas le vrai, aucune idée du vrai qui n'est pas le beau, et c'est pour cela même qu'ils ont si bien réussi à rendre à la fois leur sentiment du vrai et du beau, c'est pour cela qu'ils ont eu le privilége d'être inspirés à la fois par tout ce qui était en eux, par leurs instincts et leurs sympathies aussi bien que par leurs connaissances; c'est pour cela que leurs œuvres, au lieu d'être purement la formule d'une idée exclusive, sont l'incarnation de leur âme entière, de l'indicible unité de leur être.

De nos jours encore, quoique plus difficile à résoudre, le problème de l'art n'a pas changé : il s'agit toujours pour l'artiste de s'exprimer lui-même en exprimant les choses. Le véritable mal, celui qui a été et qui est la cause de tous les égaremens, c'est de ne plus sentir parce qu'on raisonne, c'est de ne plus peindre le beau ou le vrai comme on les sent, parce qu'on veut peindre l'idée qu'on peut s'en faire, c'est de sortir de sa propre pensée, de sa propre émotion, de ses propres affections, parce qu'on interroge son jugement, et qu'on s'applique à exécuter comme une inerte machine ce qu'on croit propre à causer aux autres telle ou telle impression. Le véritable mal, c'est le machiavélisme secret qui regarde du côté du public et qui ne vise qu'à agir sur le spectateur, qui combine ses tableaux comme un moyen d'action en vue de produire un effet voulu d'avance. Peignons ce que nous avons vu, peignons ce que nous avons imaginé, mais peignons naïvement, c'est-à-dire librement autant que sincèrement. Sortons de nos pensées, ouvrons notre cœur au large pour observer, apprécier, admirer, et laissons en-

suite notre récolte prendre en nous la forme qu'il lui plaira, celle d'une fiction, d'un rêve fantastique ou d'une histoire. S'astreindre à définir un fait, à relater un événement, à faire comprendre une idée, ce n'est que de la prose. Peinture, poésie, musique, l'art est la vérité humaine et vivante. Comme l'a dit Schiller, l'instinct qui l'inspire est un *instinct de jeu*. Nous sommes artistes quand nos facultés s'ébattent, quand, au lieu d'être attelées comme des chevaux de trait à un propos délibéré, elles s'enivrent en nous du plaisir d'exercer leurs forces, de s'abandonner à leurs seuls entraînemens, et que par là même elles ne révèlent que mieux leur nature.

D'échelon en échelon, si l'on remontait jusqu'à la cause première du système erroné de M. Ruskin, peut-être trouverait-on que son seul tort est d'avoir trop abondé dans le sens de sa race, d'avoir été, par son besoin de rendre la peinture pratiquement utile, un représentant et un organe trop fidèle du terrible sérieux de l'Angleterre; mais cela n'est pour sa théorie qu'une circonstance aggravante. Au lieu de contenir les penchans qui déjà dominent à l'excès autour de lui, il les flatte et les surexcite encore; au lieu d'ouvrir les yeux de l'école anglaise sur ce qui lui manque, il l'encourage à se faire un mérite de ses défauts. A l'heure qu'il est surtout, c'est d'une tout autre leçon que les esprits auraient besoin. Dernièrement on a construit à Oxford un musée destiné aux collections scientifiques, et tout autour de la cour principale du bâtiment quatre rangs de colonnes méthodiquement classées présentent comme une carte allégorique de la constitution du sol anglais. L'architecte n'a pas choisi ses matériaux en vue d'un effet architectural; il a voulu que les diverses espèces de marbre et de pierre colorée qui se trouvent en Angleterre fussent chacune représentée par un spécimen dans sa colonnade, afin que le cloître aussi eût un enseignement à transmettre. Le musée d'Oxford me semble un excellent symbole de ce qui se passe dans toute l'Angleterre à l'endroit des beaux-arts. Ailleurs on s'est occupé des tableaux parce qu'on les aimait, ou on les a négligés parce qu'on ne s'en souciait pas. Ici c'est une passion d'architecture et de peinture qui est enfantée par l'amour de la science; c'est une soif d'instruction qui a l'idée fixe de se satisfaire par des monumens, c'est un enthousiasme qui veut des œuvres plastiques, qui en veut encore, mais qui semble inspiré par le mépris même des sentimens plastiques, et qui n'entend admirer ou tolérer les sculptures et les tableaux qu'autant qu'ils seront devenus des leçons d'histoire, de morale ou de philosophie. « Au lieu des Jupiters, des Vénus et des Apollons, s'écriait un journal très répandu en réclamant la réforme de l'Académie royale, en lui reprochant la part qu'elle fait dans son enseignement aux études d'après l'antique, au

lieu des dieux et des héros imaginaires que nous a laissés le ciseau d'un Phidias, que ne donnerions-nous pas pour avoir un vrai portrait d'Homère? La simple image d'un jeune Grec que l'artiste nous eût fait connaître tel qu'il était serait plus intéressante pour nous que toutes ces figures idéales. » Oui sans doute, elle serait plus intéressante pour ceux qui ne s'intéressent qu'à l'histoire. Dans la poésie, le drame, le roman, la critique littéraire, ce sont là les principes qui règnent en souverains, c'est l'esthétique anglaise du jour, et jusque parmi les artistes elle trouve son armée militante dans ce groupe de jeunes peintres qui ont pris le nom de préraphaélites, quoique certainement ils soient loin d'avoir le laisser-aller et l'instinct de la grâce qui distinguaient les devanciers de Raphaël. Je ne voudrais pas juger ici sommairement des hommes qui sont dignes de respect pour leur bonne volonté; je ne voudrais pas leur contester un sentiment de miniaturiste et plus d'une autre qualité de franc aloi, mais je puis dire au moins que leur école est pour moi une sorte de miracle. C'est l'ascétisme absolu dans la peinture, c'est la fureur du renoncement poussée à ses plus extrêmes conséquences, c'est une petite église d'artistes qui s'acharnent positivement à s'imposer les tâches les plus rudes et à se sevrer de toutes les joies, à ne jamais se permettre de s'épancher sur leurs toiles, d'y laisser tomber ce qui leur vient à l'esprit, ce qui les a frappés, ce qu'ils auraient plaisir à peindre. Il y a environ un an, Londres entier était mis en émoi par un tableau où l'un des chefs de l'école, M. Hunt, avait représenté le Christ enfant enseignant les docteurs. Pour égaler les peines que l'artiste s'était données, l'enthousiasme n'eût jamais pu être assez grand. M. Hunt avait fait un long séjour en Judée afin d'y étudier le caractère des lieux; il avait consacré cinq ans à des lectures, des recherches d'érudition, des études de tout genre en vue de satisfaire les antiquaires, les théologiens, les physiognomonistes, en vue de faire dire à ceux qui s'étaient adonnés pendant des années à la science des chaussures d'Israël que ses chaussures étaient irréprochables; mais, hélas! il est difficile de contenter tout le monde. Après avoir examiné le tableau, une dame juive dit gravement : « Cela est fort beau, seulement on voit que l'auteur ne connaissait pas le trait distinctif de la race de Juda; il a donné à ses docteurs les pieds plats qui sont de la tribu de Ruben, tandis que les hommes de Juda avaient le cou-de-pied fortement cambré. » Voilà la Némésis, voilà ce que la peinture gagne à vouloir rivaliser avec chaque spécialité sur son propre terrain. — Chacun son métier, dirai-je, et les vaches seront bien gardées.

J. MILSAND.

ÉTUDES

D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE[1]

LA VIE ANIMALE DANS LES FORÊTS DE LA FRANCE.

Cours de Zoologie forestière, par M. A. Mathieu, inspecteur des forêts.
Les Insectes nuisibles et les Oiseaux, par M. de Tschudi, 1860.

L'aspect d'une forêt produit sur les natures même les plus rebelles en apparence à toute émotion, les plus indifférentes à tout effet pittoresque, une impression dont elles ne peuvent se défendre. La majestueuse grandeur de ces arbres qui se succèdent à perte de vue les force à s'incliner devant une puissance supérieure et à lui rendre hommage. Aussi les forêts ont-elles été chez presque tous les peuples affectées au culte de la Divinité; les Grecs les croyaient peuplées de dieux, les Gaulois y célébraient leurs cérémonies religieuses, et de nos jours encore il n'est pas une contrée qui n'ait au plus profond des massifs quelque arbre consacré par la piété populaire.

Chaque forêt a son caractère particulier qui dépend des essences qui la composent. Le chêne au tronc gris et crevassé, au feuillage terne et découpé, a un aspect triste et monotone. Fier de sa force, il ne souffre pas d'être dominé, et dès les premières années il périt plutôt que de végéter sous l'ombrage. Il n'en est pas de même du hêtre; sa présence dans une forêt suffit pour y mettre de la variété.

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier, 1er juin, 1er novembre 1860, 15 mai 1861.

Son écorce blanche et lisse, ses feuilles d'un vert tendre, le font reconnaître au loin, et l'ombre épaisse dont il couvre le sol y étouffe toutes les herbes parasites. Le sapin se présente avec sa tige droite et élancée, son feuillage toujours vert; mais les rameaux, régulièrement disposés sur le tronc, obéissent à une loi inflexible et donnent à tous les arbres un aspect uniforme qui empêche qu'on ne les distingue les uns des autres. Il y a beaucoup plus de fantaisie dans les bois à feuilles caduques où chaque individu obéit en quelque sorte à sa propre inspiration. Toute forêt enfin a une physionomie propre, mobile, mais qui change à toute heure du jour, à toute saison de l'année. Cependant ce n'est là encore qu'un spectacle tout à fait superficiel. Pour qui sait en pénétrer les secrets, une forêt est un monde tout entier dans lequel on retrouve l'échelle complète des êtres organisés, depuis le plus parfait et le dernier venu jusqu'à celui dont la constitution rudimentaire trahit les premiers efforts de la création. La vie animale, qui s'y manifeste sous les formes les plus diverses, diffère essentiellement de celle que nous observons autour de nous. Vivant en liberté avec l'instinct que la nature leur a donné, les animaux qu'on y rencontre n'y sont soumis qu'à une loi, celle qui règle la propagation des espèces de manière à maintenir entre elles un équilibre nécessaire. Ils naissent et meurent sans avoir subi l'action de l'homme; mais ils n'en doivent pas moins être en sa puissance, car, suivant les usages auxquels ils sont propres, les substances dont ils se nourrissent, ils sont pour lui ou de précieux auxiliaires ou des ennemis dont il doit se débarrasser sans pitié. Un grand nombre d'entre eux d'ailleurs vivent aux dépens des arbres et exercent par conséquent sur la végétation des forêts une influence qu'il faut connaître quand on s'occupe de sylviculture.

I.

De tous les habitans des bois, les moins utiles à l'homme sont à coup sûr les insectes. Ils ont cependant, comme le fait remarquer M. Michelet, un rôle à jouer, et tiennent leur place dans l'harmonie générale. S'attaquant de préférence à tout ce qui est chétif et malingre, ils suppriment la maladie, précipitent la mort et accélèrent le retour de la vie; ils dissèquent les cadavres et purgent l'atmosphère des miasmes fétides qu'y répandrait la décomposition des corps organisés. Malheureusement ils ne s'en tiennent pas là, et avec une implacable voracité ils s'en prennent, faute de mieux, aux êtres pleins de vie. Chacune de leurs innombrables espèces a son jour et sa saison, chacune sa plante ou son animal, et si la multi-

plication n'en était rigoureusement contenue, ils finiraient par nous dévorer tous, vieux et jeunes, malades et bien portans. Quiconque a, pendant les fortes chaleurs de l'été, traversé certaines forêts humides sait quel fléau sont les taons et les cousins. Tournoyant par centaines autour des hommes et des animaux, ils les fatiguent de leur bourdonnement monotone, cherchant le point à attaquer. Aussitôt qu'ils l'ont trouvé, ils se mettent à l'œuvre, percent l'épiderme avec leur dard en pertuis et introduisent dans le sang cette salive âcre qui cause de si cuisantes démangeaisons. Ils ne quittent pas la place qu'ils ne soient repus : chassez-les, ils reviennent; tuez-les, ils sont remplacés par d'autres. Contre eux, pas d'autre remède que la fuite. Les tics ne valent pas mieux : ce sont d'autres parasites de la grosseur d'une tête d'épingle, qui vivent ordinairement dans les herbes et s'attachent aux jambes en se plongeant dans la chair jusqu'à mi-corps. On ne peut les enlever qu'en les enduisant d'huile, car ils laisseraient leur tête dans la plaie plutôt que de lâcher prise.

Ces insectes cependant sont plus désagréables que nuisibles, et ne présentent d'ailleurs au point de vue forestier qu'un intérêt secondaire. Il n'en est pas de même de ceux qui, exclusivement herbivores, causent parfois aux forêts un mal irréparable. Au premier rang figurent les chenilles, qui, dévorant les feuilles, privent les arbres de leurs organes respiratoires et en entravent la végétation, quand elles n'en occasionnent pas la mort. Destinées à devenir plus tard des papillons inoffensifs (1), aux brillantes couleurs, au vol timide et indécis, à la trompe en spirale, faite pour pomper les sucs des fleurs, elles sont, pendant la première période de leur existence, d'une voracité effrayante, qu'explique du reste une croissance très rapide, et dévastent des cantons entiers comme si le feu y avait passé. Si les chenilles mangent les feuilles, il est d'autres insectes qui s'en prennent à la tige, qui creusent le bois, le minent, le perforent en tout sens. Quelques-uns s'attaquent aux racines, d'autres aux bourgeons; tous font des blessures plus ou moins graves, dont la mort de l'arbre est la conséquence ordinaire. Ils occasionnent parfois des phénomènes de végétation assez curieux : tantôt ils font dévier les branches, tantôt provoquent des excroissances cornées

(1) On sait que, comme tous les insectes, les *lépidoptères* subissent plusieurs transformations avant d'arriver à l'état parfait. L'œuf produit la *larve* ou chenille, qui, après un temps plus ou moins long, passe à l'état de *nymphe* ou chrysalide. C'est de celle-ci que sort l'insecte parfait qu'on appelle *papillon*, et qui périt le plus souvent aussitôt après avoir pondu de nouveaux œufs. Ce fut Swammerdam qui le premier, vers la fin du XVIIe siècle, constata ces diverses phases de la vie de l'insecte, et ce ne fut pas sans peine qu'il put faire accepter sa découverte.

sur les feuilles. La noix de galle, d'un emploi très répandu en teinture, est produite par la piqûre d'un insecte appelé *cynips*, qui pond ses œufs dans les bourgeons du chêne. En se développant, le bourgeon piqué donne naissance à cette petite noix sphérique qui renferme des principes colorans, et qu'on récolte vers le milieu de juillet.

Tous les insectes ne vivent pas indifféremment sur tous les arbres; ils ont leurs essences de prédilection, et ne s'adressent à d'autres que poussés par la faim. Les bois résineux souffrent beaucoup plus de leurs ravages que les bois feuillus, parce qu'une fois leurs aiguilles tombées, ils meurent infailliblement; la perte des feuilles dans les derniers, à moins qu'elle ne se répète plusieurs années de suite, n'est pas mortelle et n'occasionne qu'un simple arrêt dans la végétation.

De tous les arbres, le plus menacé c'est le pin. Depuis sa naissance jusqu'à sa mort, il est entouré d'ennemis. Dans sa jeunesse, c'est la larve du hanneton qui mange ses racines; c'est l'*hylobe*, coléoptère long de 2 centimètres environ, armé d'une trompe cornée, qui ronge l'écorce du jeune plant; c'est l'*hylésine*, qui perfore les nouvelles pousses, y creuse une galerie de bas en haut et les fait sécher; puis viennent les chenilles, et malheureusement elles sont nombreuses, les espèces qui dévorent cette essence : ce sont les *noctuelles*, les *pyrales*, les *bombyx pinivores*, les *liparis*, d'autant plus dangereuses qu'au lieu de commencer par l'extrémité des aiguilles, elles les coupent à la base, faisant ainsi tomber aussitôt la partie supérieure; c'est enfin la plus terrible de toutes, le *lasiocampe du pin*. A l'état parfait, c'est un papillon nocturne, au vol lourd et pesant, aux ailes brunes; la chenille est tachetée de noir, de rouge et de blanc, et armée de poils venimeux dont le contact avec notre épiderme suffit pour causer des inflammations. La femelle pond en moyenne deux cents œufs, qu'elle dépose sur l'écorce des arbres, à l'aisselle des branches, par tas irréguliers de cinquante environ. Après l'éclosion, qui se fait en été, les jeunes chenilles grimpent au sommet de l'arbre et y restent jusqu'au commencement de l'hiver, époque où elles s'enfouissent en terre pour reparaître au printemps et se transformer en nymphes au mois de juillet. Ces chenilles se multiplient rapidement et sont très mobiles; elles passent d'un arbre à l'autre malgré les obstacles qu'elles peuvent rencontrer, voyagent en colonnes serrées à de très grandes distances, et leurs ravages s'étendent parfois sur des forêts entières. C'est ainsi qu'en Allemagne, de 1791 à 1793, une invasion de lasiocampes détruisit 23,000 hectares de forêts et n'y laissa aucune trace de végétation. Lorsque les pins attaqués par cette masse d'ennemis

commencent à dépérir, arrive le tour des insectes *xylophages*, ou mangeurs de bois, qui, vivant dans l'intérieur même de l'arbre, n'avaient pu jusqu'alors, à cause du mouvement de la séve, s'installer dans le tissu ligneux. Ils achèvent l'œuvre de mort commencée par les premiers.

L'épicéa et le sapin, moins exposés que le pin aux ravages des chenilles, le sont davantage à ceux des xylophages. L'un de ces insectes, coléoptère de 2 millimètres de long, du genre *bostriche*, a mérité le nom de *typographe* à cause de la régularité des galeries qu'il creuse. Il commence par trouer l'écorce jusqu'au liber, et y pratique une chambre dans laquelle viennent s'accoupler un certain nombre d'individus. Chacune des femelles fécondées creuse aussitôt sa galerie particulière, où elle pond de vingt à cent œufs. A peine écloses, les jeunes larves ouvrent à leur tour de nouvelles galeries perpendiculaires à la première et vont se transformer en nymphes dans l'écorce. Bien que ces insectes séjournent de préférence dans les arbres languissans ou abattus, ils s'attaquent souvent aux plus vigoureux, et finissent par les faire succomber à leurs innombrables blessures.

Dans les forêts d'essences feuillues, l'insecte le plus à craindre est le *hanneton*. Les larves, connues aussi sous le nom de *vers blancs*, *turcs*, etc., sortent d'œufs déposés en terre; elles y passent trois années pendant lesquelles elles rongent les racines de toutes les plantes, n'épargnant pas plus les pépinières et les jeunes arbres des forêts que les blés et les fourrages. A l'état parfait, les hannetons ne sont pas moins nuisibles : ils se nourrissent de feuilles, les dévorent à mesure qu'elles poussent et n'en laissent parfois plus une seule sur les arbres décharnés. Ils sont si abondans dans certaines années qu'on a cherché à en tirer parti. On s'en sert comme engrais, on les donne en nourriture aux poules et aux bestiaux, on en fabrique de l'huile, du gaz, de la graisse à chariot, on en fait même une soupe fort savoureuse, dit-on, ayant quelque analogie avec celle d'écrevisse; mais il est douteux que ces différens services puissent jamais compenser le mal que font ces insectes aux productions de la terre. Les chenilles sont peu à redouter dans les forêts feuillues, quoique les *lyparis*, les *bombyx processionnaires*, les *cossus-gâte-bois*, y laissent cependant souvent des traces de leur passage.

La multiplication des insectes, surtout celle des chenilles, n'est pas constante, et s'opère parfois d'une manière irrégulière et par soubresauts. Il arrive souvent que pendant plusieurs années on aperçoit seulement quelques individus d'une même espèce, et qu'on se trouve un beau jour en présence d'une invasion formidable que rien

ne faisait prévoir. Il n'est pas nécessaire, pour expliquer ces phénomènes, de les attribuer, comme on l'a fait parfois, à des causes surnaturelles; il suffit de se rappeler la puissance des progressions géométriques. Lorsqu'on songe que, si les circonstances sont favorables, un seul couple de *lasiocampes* peut, en trois années, produire deux millions d'individus, il est inutile de parler de générations spontanées ou de pluies de chenilles : qu'il se rencontre deux ou trois couples par hectare, et la forêt est infestée. A l'époque de leurs diverses transformations, les *lépidoptères* sont très sensibles aux influences atmosphériques. Souvent alors un simple orage, un abaissement de quelques degrés dans la température en fait périr des quantités prodigieuses. A part ces courts instans, ils sont très robustes, et l'on a vu des chenilles supporter des froids de 50 degrés et se congeler complétement sans perdre leur vitalité. C'est dans les années aux hivers secs et froids et aux étés chauds que les multiplications excessives sont le plus à craindre.

En présence des dégâts causés par les insectes, les moyens employés pour en atténuer les effets et en empêcher l'extension sont, les uns préventifs, les autres répressifs. Les premiers sont les moins coûteux et souvent les plus efficaces. Ainsi le seul remède réel contre les insectes xylophages, c'est d'entretenir les forêts en bon état, d'en extraire les arbres morts ou dépérissans, d'écorcer ceux qui sont abattus et d'enlever avant le printemps, c'est-à-dire avant l'éclosion des œufs, tous les bois façonnés. Ces divers foyers d'infection écartés, la forêt n'a plus rien à craindre, puisque le mouvement de la séve empêche la ponte dans les arbres sains. La décortication partielle des ormes attaqués par les *scolytes* est également recommandée; mais ce procédé, trop dispendieux pour les forêts, ne peut convenir qu'aux arbres des parcs et des promenades. C'est l'opération qu'ont subie par exemple les ormes des Champs-Élysées et qui a longtemps été une énigme pour la curiosité parisienne. Si elle n'a pas complétement réussi, c'est que les causes de dépérissement ne se bornent pas pour ces arbres aux galeries du *scolyte*, mais qu'ils ont encore à souffrir de la poussière, des émanations du gaz, et surtout de la présence des décombres qu'on entasse à leur pied lorsqu'on nivelle le sol sur lequel ils se trouvent.

Un excellent moyen d'atténuer les dommages causés par les chenilles est de mélanger les essences feuillues aux essences résineuses. Les espèces qui attaquent les premières épargnent les secondes, et en cas d'invasion les unes ou les autres échappent au fléau. Trop souvent cependant ces moyens préventifs sont insuffisans, et, quelque onéreuse qu'elle soit, il faut recourir à une destruction directe. C'est en Allemagne surtout, où les forêts résineuses sont en majorité, où

par conséquent le danger est le plus à craindre, qu'on a étudié avec le plus de soin les procédés à employer à cet effet (1). C'est pour les forestiers allemands une branche de la sylviculture qui trouve sa place dans tous leurs ouvrages spéciaux; elle est même considérée par eux comme si importante, qu'elle est en permanence à l'ordre du jour dans les congrès forestiers qui se réunissent tous les ans. Chacun vient y communiquer les observations qu'il a pu faire dans les localités qu'il habite, indiquer les moyens qui lui réussissent le mieux pour lutter contre le mal. Lorsqu'un procédé nouveau est signalé, c'est une bonne fortune que s'empressent de répandre tous les recueils agricoles et forestiers du pays.

Pour défendre les plantations de pins contre les *hylobes*, les forestiers allemands les entourent de fagots de broussailles dans lesquels ces insectes viennent pondre leurs œufs, et qu'ils brûlent ensuite. Ils détruisent les chenilles, soit en faisant récolter les œufs, soit en les écrasant au moment de l'éclosion; ils vont même, quand ces moyens n'ont pas réussi, jusqu'à enduire les arbres de goudron pour empêcher les chenilles d'y monter, ou creuser des fossés remplis d'eau pour isoler les cantons infestés. Quand une invasion est à ses débuts, on peut ainsi en triompher; mais quand elle a une fois acquis un certain développement, tout devient inutile; il est trop tard d'ailleurs pour empêcher le mal, et la nature seule peut rétablir l'équilibre. C'est elle qui arrête alors la multiplication excessive des insectes par la multiplication plus grande encore du nombre de leurs ennemis. Le remède suit une progression plus rapide même que le mal, quand l'homme ne vient pas entraver l'action de la nature.

Ces ennemis sont nombreux et se rencontrent dans toutes les classes animales. Celle des insectes elle-même en fournit un certain nombre qui, essentiellement carnivores, se nourrissent des espèces herbivores : tels sont les *scarabées*, qui grimpent jusque sur les arbres pour y chercher leur proie, les *libellules*, qui chassent au vol les petits papillons, les *fourmis*, et surtout les *ichneumons*. Ceux-ci, connus aussi sous le nom de *mouches vibrantes*, sont essentiellement parasites; ils pondent leurs œufs dans le dos même des chenilles,

(1) M. de Tschudi, dans un ouvrage récent intitulée *les Insectes nuisibles et les Oiseaux*, rapporte que près de Torgau on a dépensé depuis plusieurs années plus de 25,000 thalers pour détruire les chenilles dans la forêt d'Annabourg, et que néanmoins il a fallu abattre 9,372 journaux de bois. En 1837, dans les forêts de Stettin, les *noctuelles* dépouillèrent de leurs feuilles tous les sapins sur une étendue de 860 arpens, et l'on dépensa plus de 1,000 thalers pour détruire 94 millions de ces insectes. Les chenilles de la *noctuelle piniperde* dévastèrent en deux années un septième de toutes les forêts de l'état. En Franconie, les chenilles du *lasiocampe* en 1839 dévorèrent 2,200 arpens de forêts malgré ce qu'on fit pour les détruire. On réussit mieux dans les forêts de Stralsund, où vers 1840 on fit ramasser 633 millions d'œufs du même insecte.

dont la substance sert de nourriture aux jeunes larves après leur éclosion. L'animal ainsi piqué ne périt pas immédiatement, il vit même assez longtemps pour se transformer en chrysalide; mais lorsque vient le moment de la transition à l'état parfait, au lieu d'un papillon, ce sont de jeunes ichneumons qui sortent de l'enveloppe. Le nombre de ceux-ci augmente donc plus rapidement que celui des chenilles, en sorte qu'ils finissent toujours par triompher d'une invasion, quelque menaçante qu'elle soit; mais ce n'est jamais qu'après plusieurs années qu'ils y parviennent, et pendant ce temps le mal causé est peut-être devenu irréparable. Dans sa lutte contre les insectes nuisibles, l'homme trouve encore de puissans auxiliaires dans des animaux dont au premier abord il semble qu'il ne puisse attendre aucun service. Les chauves-souris, les hérissons, les lézards, les crapauds, les couleuvres, les vipères même en détruisent d'énormes quantités, et si la physionomie de ces destructeurs d'insectes prévient peu en leur faveur, du moins ne faudrait-il pas étendre à tous une proscription que méritent seules les espèces dangereuses. Enfin de tous les ennemis des insectes le plus acharné, le plus impitoyable, c'est l'oiseau, qui en fait sa nourriture presque exclusive.

II.

« L'homme, dit M. Michelet, n'eût pas vécu sans l'oiseau, qui seul a pu le sauver de l'insecte et du reptile, mais l'oiseau eût vécu sans l'homme. L'homme de plus, l'homme de moins, l'aigle règnerait également sur son trône des Alpes. L'hirondelle n'en ferait pas moins sa migration annuelle. La frégate inobservée planerait du même vol sur l'Océan solitaire. Sans attendre d'auditeur humain, le rossignol dans la forêt, avec plus de sécurité, chanterait son hymne sublime. Pour qui? Pour celle qu'il aime, pour sa couvée, pour la forêt, pour lui-même enfin, qui est son plus délicat auditeur et le plus amoureux du chant. »

Rien de morne comme un paysage sans oiseaux. La forêt de Fontainebleau, si variée dans ses aspects, si pittoresque avec ses amas de roches entassées les unes sur les autres, si majestueuse dans les parties où se répand l'ombre épaisse d'arbres trois fois séculaires, est cependant d'une tristesse à donner le *spleen;* c'est parce qu'elle ne possède aucun oiseau, parce qu'aucun chant ne vient en interrompre le silence. Privée d'eau, car le sable altéré y boit avec avidité la pluie qui tombe, ne renfermant ni source ni ruisseau, elle est mortelle pour l'oiseau, qui s'en éloigne comme d'une contrée maudite; c'est tout au plus si de temps à autre on aperçoit quelque

épervier qui plane dans les airs en guettant sa proie, et dévore en s'éloignant quelque pauvre lapin. Tout entier à sa première impression, on ne sent d'abord que le besoin d'admirer; mais peu à peu le silence vous oppresse, et finit par vous rendre insensible à toutes les beautés qui vous entourent.

Parmi les trois cent soixante espèces d'oiseaux qui vivent dans notre pays, les unes sont exclusivement forestières, d'autres préfèrent le séjour des champs et recherchent la présence de l'homme, d'autres enfin habitent les forêts pendant une partie de l'année seulement, ou bien vivent indifféremment ici ou là suivant qu'elles trouvent à se nourrir. A part quelques exceptions, toutes celles qui habitent les bois sont éminemment utiles, les unes parce qu'elles détruisent une foule d'insectes et autres animaux malfaisans, les autres parce qu'elles nous fournissent un gibier succulent, et que, tout en servant à notre alimentation, elles sont pour nous une occasion de plaisir.

Par une série de minutieuses expériences qui n'ont pas duré moins de quarante années, M. Florent Prévost, aide naturaliste au Muséum, est arrivé à connaître mois par mois, semaine par semaine, le régime alimentaire des oiseaux de nos climats. En examinant les débris contenus dans leurs estomacs, il a su combien chacun mange de graines, combien il dévore d'insectes. Il a donc pu classer les espèces suivant leur utilité, et les tableaux qu'il a dressés serviront sans doute à réhabiliter quelques-unes d'entre elles, aujourd'hui généralement condamnées. De ce nombre sont les *rapaces nocturnes*, qui comprennent les hiboux, les ducs, les effraies, les chats-huans, etc. Il n'est pas d'animaux qui nous rendent plus de services, et cependant il n'en est pas à qui on fasse une guerre plus acharnée. Qu'ils ne paient pas de mine, nous le voulons bien : leur grosse tête, leurs grands yeux bordés de plumes, leurs oreilles saillantes, leur donnent un aspect peu avenant; mais que, sous prétexte qu'ils sont de mauvais augure, on les pourchasse avec tant de cruauté, c'est ce qu'on ne peut comprendre. Ce préjugé est si invétéré que dans les campagnes on les cloue vivans à la porte des granges, et qu'on les laisse mourir de faim, en plein soleil, dans les douleurs d'une atroce agonie, comme des victimes sacrifiées à la colère d'une divinité malfaisante. Pauvres ignorans, qui ne voient pas que les véritables victimes sont les bourreaux, et qu'en agissant ainsi ils se livrent eux-mêmes à leurs plus mortels ennemis! Ce que ces oiseaux détruisent de souris, de rats, de reptiles, d'insectes de toute espèce, est incalculable. On peut s'en faire une idée par ce que rapporte le naturaliste anglais White, qui constata par de nombreuses observations qu'un seul couple d'effraies prend par jour

jusqu'à cent cinquante souris. Grâce à une pupille très dilatable, ils peuvent voir pendant le crépuscule; c'est le moment qu'ils choisissent pour se mettre en chasse. Favorisés par la mollesse de leurs plumes, qui leur permet de voler sans bruit, ils surprennent leur proie à l'improviste, et s'en vont la dévorer dans les cavernes des rochers, dans le creux des arbres, où ils se blottissent pendant le jour, éblouis par la lumière du soleil. Les *rapaces diurnes* ne méritent pas la même protection, parce qu'ils font la guerre aux oiseaux plus faibles qu'eux, et nous privent par conséquent des services que nous rendraient ceux-ci.

L'ordre des *grimpeurs* nous offre deux espèces essentiellement insectivores, les pics et les coucous. Le premier de ces oiseaux, auquel M. Michelet propose de conférer le titre de conservateur des forêts, cramponné avec ses ongles d'acier sur le tronc des arbres, ramasse toutes les chenilles, guêpes, frelons, qu'il rencontre, puis, après avoir nettoyé complétement l'arbre, il l'ausculte en quelque sorte, pour reconnaître s'il ne renferme pas quelque ennemi intérieur qui le mine. Une fois sûr de son fait, il frappe l'arbre de son bec puissant et détache des copeaux de bois jusqu'à ce que le trou qu'il creuse lui fasse découvrir la larve dont il avait reconnu la présence. On poursuit souvent les pics comme des animaux nuisibles, on accorde même des primes pour leur destruction, parce que les trous qu'ils pratiquent rendent, dit-on, les arbres impropres au service. Rien cependant n'est moins fondé, car, ne s'attaquant qu'aux arbres déjà viciés, ils ne causent aucun dommage réel, et empêchent au moins le mal de devenir contagieux. Les coucous, dont le cri doux et monotone annonce au loin le retour du printemps, se nourrissent surtout de *noctuelles* et de *processionnaires*, que les autres oiseaux ne peuvent manger à cause des poils dont elles sont couvertes. On raconte qu'en 1847 une forêt de sapins de la Poméranie fut sauvée par une bande de coucous en migration, qui s'y installa pendant quelques semaines et la débarrassa complétement des chenilles qui la dévoraient.

Comme l'ordre des *grimpeurs*, celui des *passereaux* ne renferme que des espèces utiles. Si parmi elles il en est quelques-unes qui se nourrissent plus particulièrement de graines, il n'en est pas qui ne rachètent le dommage qu'elles causent de cette façon par les services qu'elles rendent d'une autre manière. Les moineaux eux-mêmes sont loin de mériter les malédictions dont ils sont l'objet de la part des cultivateurs. M. de Quatrefages rapporte dans ses *Souvenirs d'un Naturaliste* que Bradley a conclu, d'expériences répétées, qu'un couple de vieux moineaux porte à sa couvée au moins 40 chenilles par heure, soit 481 par douze heures de jour, ou

3,360 par semaine. Ces chiffres expliquent un fait qui s'est passé il y a une trentaine d'années : pour mettre les environs de Vienne à l'abri de la voracité de ces oiseaux, on avait ajouté aux contributions de chaque cultivateur deux têtes de moineau. L'impôt fut payé exactement et les moineaux disparurent, mais en revanche les arbres furent dévorés par les chenilles. Il fallut rapporter le décret et favoriser la multiplication de ces oiseaux qu'on avait voulu détruire. Il ne faut pas d'ailleurs s'imaginer qu'un oiseau est nuisible par cela seul qu'il mange des graines, car parmi celles qu'il absorbe un très grand nombre provient de plantes parasites. Ainsi les pigeons, les seuls oiseaux exclusivement granivores, vont, il est vrai, dans les champs piquer quelques épis de blé, mais ils consomment en échange une grande quantité de semences de nielle, de coquelicot, d'euphorbe, et autres espèces vénéneuses ou incommodes. Poursuivis trop souvent avec un acharnement singulier, les pigeons sont en Angleterre et en Belgique l'objet d'une protection particulière, et nous n'avons pas entendu dire que l'agriculture de ces pays ait eu à en souffrir. A l'ordre des passereaux appartiennent les piesgrièches, les mésanges, les alouettes, les gobe-mouches, les fauvettes, et la nombreuse tribu des becs-fins, dont fait partie le rossignol, le chantre mélancolique des nuits d'été. Ils se nourrissent tous de papillons, de mouches, de larves, de chenilles, qu'ils détruisent par millions (1).

Ce monde ailé est fort intéressant à observer de près, et bien souvent, immobile au pied d'un arbre, nous avons assisté à des scènes dont les acteurs paraissaient avoir pris leurs modèles parmi les hommes, tant les passions qui les agitent ressemblent aux nôtres. Ils connaissent comme nous la colère, la joie, la douleur et la jalousie; mais c'est l'amour qui paraît être le but exclusif de leur vie: c'est pour aimer qu'ils se parent de leurs plus belles couleurs, qu'ils chantent leurs plus doux chants. Nous avons entendu leurs cris d'allégresse quand le père rapportait à sa famille la pâture cherchée au loin; nous avons été témoin de leur frayeur quand ils sentaient l'approche de quelque ennemi; nous les avons vus se blottir en tremblant sous le feuillage quand un épervier planait en tournant au-dessus du buisson qui les abritait; nous avons compati à leur malheur quand un accident venait briser leur nid et en disperser les pauvres habitans. Les passereaux sont les plus jolis, les plus gais, les plus utiles, les plus agréables de tous les oiseaux, et cependant on leur fait une chasse des plus meurtrières. Ce sont eux qu'on vend

(1) D'après les tableaux de M. Florent Prévost, dix martinets tués le soir, au moment où ils rentraient dans leur nid, avaient dans leur estomac 5,432 insectes; c'est une moyenne de 543 par jour et par individu.

à Paris sous le nom de *mauviettes*, mets fort cher, comme on l'a fait remarquer avec raison, car si l'on tient compte des dommages causés par les insectes qu'ils auraient dévorés, chaque plat représente peut-être plusieurs sacs de blé, plusieurs tonneaux de vin, plusieurs stères de bois. Si encore le vandalisme s'arrêtait là, on pourrait à la rigueur le comprendre, parce qu'après tout cette chasse, si stupide qu'elle soit, a un but; mais ce qui ne s'explique pas, c'est l'enlèvement des nids et la recherche des œufs, dont on ne peut tirer parti d'aucune façon. Ce plaisir, auquel se livrent la plupart des enfans des campagnes, anéantit en pure perte plus de cent millions d'œufs par an, et c'est par milliers de milliards qu'il faut compter les insectes qu'auraient détruits les oiseaux qui en seraient sortis. Il serait facile cependant de réagir contre ces actes de sauvagerie; il suffirait, dans les écoles primaires, de faire comprendre aux enfans toute l'utilité de ces animaux. Les hommes ne sont méchans que par ignorance, et quand ils sauront discerner leur véritable intérêt, au lieu de persécuter les oiseaux, ils chercheront à en multiplier le nombre, à les attirer auprès d'eux en leur construisant des abris, en les nourrissant pendant l'hiver, en plantant autour des habitations des haies et des buissons où ils puissent faire leurs nids. Ces services ne seront pas perdus; ils trouveront leur récompense dans la destruction de toutes les chenilles et autres insectes qui sont la plaie des moissons, aussi bien que dans les chants joyeux qui ne cesseront de retentir dans les airs.

Ce sont surtout les Italiens qui s'adonnent avec fureur à cette chasse des petits oiseaux à l'époque des migrations. « Au printemps, dit un naturaliste allemand, M. de Tschudi, et surtout à l'automne, ils semblent pris d'une véritable rage. Gens de tout âge et de toute condition, enfans, vieillards, *nobili*, négocians, prêtres, ouvriers, manœuvres, paysans, tous abandonnent leur travail pour attaquer comme des bandits les troupes émigrantes. Au bord des ruisseaux comme dans les champs, l'air retentit de coups de feu, on pose des filets, on dresse des piéges, on place des gluaux... Pour se faire une idée de ces exterminations, il suffit de savoir que dans un seul district, au bord du Lac-Majeur, le nombre des oiseaux égorgés chaque année s'élève de 60 à 70,000, et que dans la Lombardie il se monte à plusieurs millions. Dans l'Italie du sud, c'est la même chose; l'extermination atteint des multitudes innombrables... Faut-il s'étonner dès lors si l'on entend rarement le chant d'un oiseau en Italie et si les moineaux mêmes y deviennent une rareté? Il règne comme une odeur de meurtre dans le riant pays des orangers... Mais c'est nous surtout, en-deçà des Alpes, qui avons le plus à souffrir de cet état de choses, et nous en ressentons les effets dans nos forêts

et dans nos champs. Nous ne pouvons empêcher les Italiens de se livrer à cet absurde plaisir national : ils sont trop légers pour en apprécier les conséquences; mais il serait digne du brave caractère allemand de montrer d'autant plus de sollicitude pour les petits oiseaux qu'ils sont poursuivis dans le sud avec plus d'acharnement. »

Pour compléter l'inventaire de la richesse ornithologique de nos forêts, il nous reste à parler des oiseaux de chasse, de ceux qui comme gibier ont une certaine importance au point de vue alimentaire. Nous avons en première ligne le coq de bruyère; ce bel oiseau, de la taille d'un dindon, d'un plumage noir à reflet bleuâtre, habite les forêts résineuses des hautes montagnes. Il est devenu fort rare en France, où l'on ne le rencontre plus aujourd'hui que sur quelques points des Vosges, du Jura, des Alpes et des Pyrénées. Des tentatives de multiplication cependant ont été faites avec un certain succès par quelques gardes et agens forestiers du département des Vosges, et ces efforts ont été récompensés par la Société d'acclimatation. Doué d'une vue perçante, d'une ouïe très fine, le coq de bruyère est ordinairement fort difficile à approcher; mais pendant la saison des amours, qui pour lui dure soixante jours, il semble ne plus connaître le danger. Perché soir et matin sur la cime la plus élevée d'un sapin, il lance dans l'espace son chant strident et étendu par lequel il appelle à lui les poules du voisinage. Il est à ce moment si aveuglé par l'amour que le chasseur peut s'en approcher facilement et le tuer à coup sûr. Sa réputation comme gibier est peut-être surfaite, et sous ce rapport il doit céder le pas au faisan. Originaire de la Grèce, celui-ci s'est propagé chez nous accidentellement; ce sont quelques couples échappés des parcs qui ont engendré tous ceux que nous possédons, et qui, à l'état libre, hantent les forêts de plaine humides et fourrées. Dans certaines grandes propriétés, notamment dans presque toutes les forêts affectées à la dotation de la couronne, il existe des faisanderies, c'est-à-dire des établissemens spéciaux où l'on élève ces oiseaux; on en fait couver les œufs par des poules ordinaires, et on lâche les petits dans des enceintes réservées d'où ils s'échappent rarement. Habitués à y trouver leur nourriture, ils ne vont pas chercher au dehors une pâture incertaine. C'est dans ces parcs, auxquels on donne le nom de *tirés*, et qui ont parfois 2 ou 300 hectares, qu'on vient les chasser, en se servant de rabatteurs, qui les amènent vers les tireurs.

A côté de ces deux espèces principales, il en est quelques autres également estimées. Ce sont les gelinottes, un peu plus petites que nos poules, et qui fréquentent les forêts peuplées de bois résineux et de bouleaux; les bécasses, qui deux fois par an, en automne et au

printemps, quittent la forêt pour la plaine, et réciproquement; les perdrix, qui séjournent habituellement dans les champs et ne viennent en forêt que pour s'y remiser sur les bords, sans s'aventurer dans l'intérieur; enfin les grives, dont quelques espèces sont émigrantes, et dont la chair est fort estimée, surtout dans les localités où elles ont pu se nourrir de baies de genévriers. Telles sont à peu près les seules espèces forestières qui, dans nos pays, peuvent être considérées comme gibier, les seules dont la chasse devrait être permise; quant à celle des insectivores et des oiseaux chanteurs, elle devrait être rigoureusement interdite (1).

III.

Si la plupart des oiseaux prennent indifféremment leur nourriture dans le règne animal et dans le règne végétal, il n'en est pas de même des mammifères. Chez ceux-ci, la différence entre les espèces herbivores et les espèces carnivores est beaucoup plus tranchée; il n'y a pas de confusion possible, car la construction de la mâchoire suffit pour caractériser le régime alimentaire. A n'envisager que la question forestière, tous les animaux herbivores seraient nuisibles, puisqu'ils ne vivent qu'aux dépens des arbres, dont ils dévorent les jeunes pousses; tous les carnivores au contraire seraient utiles, puisque, faisant leur proie des premiers, ils en entravent la multiplication et atténuent les dommages qu'ils peuvent causer; mais l'intérêt forestier n'est pas seul en cause, et les chasseurs s'y montrent en général assez peu sensibles. A leurs yeux, les animaux nuisibles au premier chef sont ceux qui détruisent le gibier, c'est-à-dire tous les carnassiers, et ils leur font à ce titre une guerre acharnée. Quelques-uns d'entre eux d'ailleurs, comme l'ours et le loup, sont dangereux même pour l'homme, et c'est avec raison qu'on ne les épargne pas.

Le premier, actuellement confiné sur les sommets les plus inaccessibles des Alpes et des Pyrénées, était autrefois beaucoup plus

(1) Elle l'est déjà dans plusieurs états de l'Allemagne, notamment en Saxe, où l'on a été jusqu'à imposer les oiseaux détenus dans les cages. Chaque rossignol y est taxé à 20 francs par an. On paraît vouloir suivre chez nous cet exemple, car le sénat, adoptant les conclusions d'un rapport de M. Bonjean (25 juin 1861), a prononcé le renvoi au ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, de plusieurs pétitions demandant que le gouvernement prenne des mesures pour la conservation des oiseaux utiles. Il est bien à désirer qu'une prompte satisfaction soit donnée à ce vœu, car, ainsi qu'on l'a fait spirituellement remarquer, du moment que la loi défend les industries nuisibles, il est difficile de s'expliquer pourquoi elle tolère la destruction des oiseaux, qui est une fabrication indirecte de chenilles et de vipères.

commun. On le rencontrait jusque dans les environs de Paris, comme paraît l'indiquer le nom d'*Ours-Camps* (Champs-des-Ours) que porte une forêt du département de l'Oise (1). Chassé de partout sans trève ni relâche, il s'est retiré devant l'homme, qui va aujourd'hui le relancer jusque dans les retraites où il s'est réfugié, et qui finira par en débarrasser complétement le sol de la France. Le même sort est également réservé au loup, auquel il faut pour vivre de vastes espaces de landes, de bruyères et de forêts. A mesure que les campagnes se peuplent, que les forêts se défrichent, que les terres se cultivent, il voit peu à peu se resserrer le domaine où naguère encore il régnait en souverain. Traqué de tous côtés, sa tête mise à prix, il n'échappera plus longtemps à une destruction absolue. On a même créé dans cette vue le service spécial de la louveterie. Ce service est composé de chasseurs auxquels l'administration forestière confère le titre de lieutenans de louveterie, et qui sont chargés de poursuivre les loups partout où leur présence est signalée. C'est une fonction purement honorifique, elle ne donne d'autre droit à ceux qui en sont revêtus que celui de chasser deux fois par mois le sanglier dans les forêts de l'arrondissement, afin de tenir leurs chiens en haleine. Les loups se chassent à courre; mais c'est une chasse difficile et pénible, car, doués d'un jarret infatigable, une fois qu'ils sont lancés, ils filent droit devant eux à travers les champs, les vignes, les vallées, entraînant à leur suite la meute, qui, bientôt dépaysée, abandonne la chasse. Le plus souvent on se contente de faire des battues. Quand un loup a été signalé dans une forêt, le lieutenant de louveterie convoque tous les chasseurs du pays et les poste sur la lisière du bois; puis, avec ses chiens, ses piqueurs et ses traqueurs, il pénètre dans l'intérieur des massifs en cherchant à faire débusquer l'animal sur la ligne des tireurs qui l'attendent au passage. En Angleterre, on assure qu'il n'en existe plus un seul.

Le chat sauvage, le blaireau, le renard, la fouine et autres carnassiers, plus petits que l'ours et le loup, ne sont pas à craindre pour l'homme; mais, grands destructeurs de gibier, ils sont le fléau des chasseurs, qui les poursuivent à outrance et cherchent à s'en débarrasser par tous les moyens, fût-ce par le poison. Dans les forêts qui sont affectées à la dotation de la couronne, où la chasse est chose fort importante, les gardes ont l'ordre de les anéantir jusqu'au dernier, et reçoivent des primes pour chaque tête qu'ils apportent. Ces animaux ne méritent peut-être pas tous une proscription aussi absolue, car plusieurs d'entre eux détruisent beaucoup de mulots

(1) Peut-être aussi ce nom vient-il du mot *urus* (aurochs), espèce de bœuf sauvage, auquel nos premiers rois faisaient la chasse dans la forêt de Compiègne.

et de reptiles. Le renard est le seul qui se chasse; c'est même en Angleterre un des plaisirs nationaux les plus goûtés. On sait que les Anglais font venir du continent une grande quantité de renards, qu'on appelle renards de sac. Comme ils ne connaissent pas le pays, ils ne se terrent jamais et se font chasser à courre.

Le nombre des bêtes de chasse est aujourd'hui assez restreint en France : le lapin, le lièvre, le chevreuil, le cerf et le sanglier sont à peu près les seules qui nous restent. Il n'en a pas toujours été ainsi, car les historiens nous rapportent que Charlemagne et ses successeurs chassaient autrefois dans les vastes forêts de leur empire l'aurochs et le bison, qui sont confinés aujourd'hui dans les plaines de la Pologne et de la Lithuanie. Les forêts étaient alors, suivant l'expression du poète, de véritables étables de bêtes sauvages, *stabula alta ferarum;* mais elles ont en grande partie disparu, et avec elles ceux de leurs habitans auxquels pour vivre il fallait des étendues sans limites. C'est ainsi que l'homme transforme sans cesse les pays où il s'installe; il en modifie l'aspect par les travaux qu'il exécute, il en change la production par la culture, il en fait varier la faune à son gré en détruisant certaines espèces, en introduisant certaines autres; véritable créateur, il ne produit pas, il est vrai, les élémens sur lesquels il exerce son action, mais il les combine de manière à en tirer le meilleur parti.

Parmi les herbivores dont la disparition serait le plus à désirer, il faut placer au premier rang le lapin, l'ennemi le plus dangereux peut-être que les forêts aient à redouter. Non content de manger au printemps les feuilles et les jeunes pousses, il s'attaque pendant l'hiver, alors que toute végétation est interrompue, à l'écorce même des arbres, qu'il ronge au collet de la racine. L'ascension de la séve ainsi arrêtée, l'arbre finit par périr. Il rend impossibles tous les travaux de repeuplement, car semis et plantations sont facilement dévastés par lui. Il se multiplie avec une grande rapidité. Un seul couple peut en une année produire jusqu'à cinquante individus, et par conséquent infester une forêt en moins de deux ans. Comme ces animaux creusent des terriers dans lesquels ils se réfugient au moindre danger, il est à peu près impossible de s'en débarrasser une fois qu'ils ont pris pied quelque part (1). On en tue chaque année des milliers dans les forêts de la couronne sans que le nombre en paraisse diminué. Les renards seuls pourraient en avoir raison, parce qu'ils les poursuivraient au milieu des rochers et jus-

(1) Strabon rapporte que deux lapins apportés du continent aux îles Baléares s'y multiplièrent au point de faire écrouler les maisons par les terriers souterrains qu'ils creusaient, et qu'ils obligèrent les habitans à quitter le pays; ceux-ci envoyèrent une députation à Rome pour réclamer une autre patrie.

qu'au fond de leurs terriers; mais comme la présence des renards est incompatible avec l'élève du faisan, ce sont des auxiliaires auxquels il faut renoncer. Les clôtures dont on entoure les coupes ne peuvent même pas empêcher le mal, puisque les lapins passent pardessous, et que d'ailleurs les jeunes bois ne sont pas seuls exposés à leurs attaques. Dans les forêts de l'état, ils sont moins nombreux, car les adjudicataires de la chasse, responsables des dégâts qu'ils peuvent commettre, ont intérêt à ne pas les laisser pulluler outre mesure.

Les lièvres, quoique appartenant à la même famille, sont beaucoup moins nuisibles, parce qu'étant moins prolifiques, ils ne se multiplient pas avec la même rapidité, et que, préférant l'herbe au bois, ils cherchent, quand ils le peuvent, leur nourriture dans la plaine. Comme d'ailleurs ils ne se terrent pas, ils échappent plus difficilement que les lapins à leurs ennemis. La chasse au lièvre est une des plus agréables qu'on puisse imaginer : nous voulons parler, bien entendu, de la chasse au bois et au chien courant, car nous n'avons jamais compris la poésie de la chasse en plaine et l'agrément qu'on trouve à suivre pas à pas, en plein soleil, au milieu des terres labourées, les zigzags d'un chien d'arrêt. Nous ne contestons nullement les qualités de celui-ci. Pour le façonner au service qu'on exige de lui, il a fallu vaincre tous ses instincts, qui le porteraient à s'élancer sur le gibier, au lieu de rester immobile en le fixant. Chassant pour son maître et non pour lui, il est une création artificielle qu'il serait difficile de comprendre si l'on ne se rappelait que l'action du dressage se fait sentir non-seulement sur les individus qui y sont soumis, mais encore sur tous ceux qui descendent d'eux. C'est ainsi que se sont formées des races de chiens d'arrêt qui possèdent en naissant toutes les qualités voulues. Ils sont en général beaux, intelligens, dévoués. Les chiens courans au contraire sont peu sociables et ne reconnaissent leur maître qu'au fouet dont il se sert pour s'en faire obéir. Ceux-ci, les seuls qui conviennent à la chasse au bois, se rapprochent plus de l'état de nature; ils chassent pour leur propre compte, en donnant de la voix comme le loup et le renard, leurs congénères. Pour le lièvre, deux ou quatre suffisent; mais un plus grand nombre ne nuit pas, car le vrai plaisir du chasseur est moins de tirer que d'entendre à travers bois les voix sonores d'une meute bien créancée. Comme tous les êtres faibles qui n'ont aucune arme pour se défendre, le lièvre est très rusé. Ce qu'il fait de tours, de détours, de crochets, de sauts de côté, pour échapper à la poursuite, est presque incroyable quand on n'en a pas été témoin; aussi arrive-t-il souvent que les meilleurs chiens sont mis en défaut et perdent la piste. C'est au chasseur de savoir déjouer ces

ruses et relever ces défauts, et c'est dans l'étude de la nature qu'il trouvera pour cela les plus précieux enseignemens. « La meilleure arme de chasse, disait Ditzel, chasseur allemand émérite, est la connaissance de l'histoire naturelle. » Celui qui sait quelles sont les mœurs du gibier peut en effet tenir compte de l'état de l'atmosphère, de la configuration du terrain, des cultures qui le recouvrent, toutes choses qui influent sur la direction de l'animal poursuivi. C'est grâce à une observation constante que les gardes et les braconniers deviennent de si habiles chasseurs, et qu'ils savent toujours sur quels points ils doivent porter leurs recherches.

Le chevreuil se chasse soit, comme le lièvre, à tir avec des chiens courans, soit au moyen de traqueurs. Il en est de même du sanglier, pour lequel il faut des chiens spéciaux, très vigoureux, dressés à coiffer l'animal, c'est-à-dire à le saisir par les oreilles et à l'arrêter. Il arrive parfois qu'en leur faisant tête celui-ci en éventre quelques-uns avant l'arrivée du chasseur, ou même qu'il se tourne contre ce dernier. Ce sont des péripéties qui demandent beaucoup de sang-froid, mais qui donnent l'émotion qu'on recherche, et rappellent de loin le temps où l'homme disputait aux bêtes fauves sa place sur la terre.

La véritable bête de chasse, c'est le cerf. Il se plaît dans les hautes futaies de chênes et de hêtres entrecoupées de prairies, de ravins et de ruisseaux; mais il ne se rencontre plus guère en France que dans quelques grandes forêts du nord et du centre, comme celles de Lyons, de Villers-Cotterets, d'Orléans, et surtout dans celles de Compiègne, de Fontainebleau, de Rambouillet et de Saint-Germain, affectées à la dotation de la couronne. Les cerfs vivent ordinairement en troupes, et quand ils sont nombreux, ils sont très nuisibles. Exclusivement herbivores, ils vont pendant la nuit ravager les cultures voisines, et à leur défaut se rabattent sur les forêts. Ils broutent les jeunes arbres et en entravent la croissance pendant plusieurs années. On peut, il est vrai, diminuer le mal en entourant les coupes de clôtures jusqu'à ce que les bois soient assez forts pour ne plus rien avoir à redouter; mais c'est un remède fort dispendieux et qui ne peut être efficace que sous la condition d'une surveillance incessante.

Le cerf perd chaque année ses bois, qui repoussent en produisant de nouveaux *andouillers*. Le nombre de ces andouillers augmente jusqu'à sept ans; à partir de cette époque, l'âge de l'animal ne se distingue plus que par l'étendue de l'*empaumure*. Les noms de *faon*, *hère*, *daguet*, *deuxième tête*, *troisième tête*, *quatrième tête*, *dix cors jeunement*, *dix cors* et *vieux cerf*, caractérisent en langage de vénerie les diverses phases de la vie du cerf. La vénerie est une véri-

table science qui, comme le blason, a son langage spécial, incompris des profanes. Elle avait une importance réelle à l'époque où la chasse, *image de la guerre*, comme disent les anciens auteurs, était une des occupations les plus sérieuses auxquelles nos rois pussent se livrer, et fut l'objet de traités spéciaux fort nombreux, dont le plus estimé est celui que Jacques Du Fouilloux, gentilhomme poitevin, rédigea pour Charles IX. Cette science est assez négligée de nos jours, et l'on chasse maintenant un peu à l'aventure, sans trop s'inquiéter des préceptes des maîtres. La grande chasse d'ailleurs tend à disparaître en même temps que les grandes fortunes et les grandes forêts. Pour courre le cerf, il faut un équipage de soixante ou quatre-vingts chiens, de vingt-cinq ou trente chevaux, piqueurs et valets en proportion. Ce sont des dépenses auxquelles les fortunes seigneuriales peuvent seules faire face, à moins que le principe de l'association, passant des affaires aux plaisirs, ne vienne les répartir sur un certain nombre d'individus.

On force le cerf, on ne le tire pas, car l'intérêt de la chasse est dans la chasse elle-même et non dans l'animal qu'on tue. La France possédait autrefois des races de chiens excellens pour cet objet : c'étaient ceux de la Saintonge et du Poitou, généralement blancs ou fauves, au large poitrail, à la gorge sonore. Ils chassaient lentement, mais en donnant toujours de la voix, et mettaient parfois dix heures à forcer l'animal. Ils ont été remplacés de nos jours par des chiens anglais (*fox-hunds*) qui le forcent en une heure, mais à qui la rapidité de la course ne permet pour ainsi dire pas de donner un coup de voix. C'est un grand plaisir de moins, mais il faut avant tout aller vite. *Time is money.*

Pour chasser le cerf, on commence par faire le bois. Le piqueur, tenant en laisse un limier, c'est-à-dire un chien à l'odorat très subtil et dressé à ce service, se rend de grand matin en forêt. Il fait successivement le tour des divers massifs, épiant le moment où le limier, en pesant sur sa laisse et sans donner de voix, lui fait comprendre qu'un animal a dû pénétrer à cet endroit. Au pied, aux fumées, le piqueur doit reconnaître s'il a affaire à un daguet ou à un jeune cerf, à un dix cors ou à une biche. Il casse une branche pour reconnaître la place (cela s'appelle *faire une brisée*), et achève ensuite le tour du massif pour s'assurer que la bête entrée d'un côté n'est pas ressortie par un autre. On dit alors qu'elle est *rembuchée*, c'est-à-dire qu'on sait où, en revenant de la plaine, elle s'est retirée pour passer la journée. Il faut, on le conçoit, une grande habitude pour faire le bois et un grand esprit d'observation pour ne pas se tromper sur l'âge et la qualité de l'animal. Les chasseurs cependant se sont donné rendez-vous sur un point de la forêt pour entendre

les rapports de ceux qui ont fait le bois et décider le point d'attaque (1). L'heure est venue où commence ce petit drame qu'on appelle la *chasse à courre*, et dont nous n'avons point à décrire les péripéties bien connues. Ce serait peut-être s'écarter du cadre de ces études que d'envisager ici la chasse autrement que comme un simple épisode de la lutte soutenue de tout temps par l'homme contre les animaux nuisibles aux forêts.

IV.

Considérée au point de vue de l'économie forestière, la chasse a une histoire qui mérite de nous arrêter quelques instans. La chasse était autrefois, comme le droit de battre monnaie, l'apanage exclusif de la souveraineté. Le roi seul chassait dans les forêts royales, les seigneurs dans celles qui dépendaient de leurs domaines. Quant aux vilains, ce plaisir leur était absolument interdit. Tout acte de leur chasse était considéré comme une usurpation, comme un empiétement sur les priviléges de la noblesse, et puni des peines les plus sévères, des galères ou de la mort. Il n'était même pas permis au paysan de défendre ses champs contre le gibier, et bien souvent il fut obligé de les laisser incultes dans l'impossibilité où il se trouvait de sauver ses récoltes (2). Le bois alors n'avait que peu de valeur, les seigneurs n'y attachaient que peu de prix, et tandis qu'ils se réservaient exclusivement le droit de chasse, on les voit souvent

(1) Ce n'est pas une petite affaire que ce rendez-vous, c'est même une des phases de la chasse les plus intéressantes. Du Fouilloux l'a reconnu dans un naïf passage qu'on aime à citer ici. « L'assemblée, dit-il, doit se faire en quelque beau lieu, sous des arbres, auprès d'une fontaine ou ruisseau, là où les veneurs doivent se rendre pour faire leur rapport. Cependant le sommelier doit venir avec trois bons chevaux chargés d'instrumens pour arrouser le gosier, comme coutrets, barils, flacons et bouteilles, lesquelles doivent être pleines de bon vin d'Arbois, de Beaune, de Chaloce et de Grave. Lui, étant descendu de cheval, les mettra en l'eau, ou bien pourra faire refroidir avec du canfre; après il étendra la nappe sur la verdure. Ce fait, le cuysinier s'en viendra chargé de plusieurs bons harnois de gueule, comme jambons, langues de bœuf, groings, oreilles de pourceau, cervelas, eschines, pièces de bœuf de saison, carbonnades, jambons de Mayence, pastez, longes de veau froides, et autres menus suffrages pour remplir le boudin, lesquels il mettra sur la nappe. Lors le roy ou le seigneur avec ceux de sa table étendront leurs manteaux sur l'herbe, et se coucheront le côté dessus, beuvans, mangeans, rians et faisant grande chère. Puis, quand tous les veneurs seront arrivés, ils feront leur rapport, présenteront leurs fumées au roy ou au seigneur, racontant chacun ce qu'il aura vu. »

(2) Le droit de garenne, exercé et reconnu jusqu'en 1270, consistait dans une défense absolue faite aux vassaux de chasser sur leurs propres terres, en sorte que, ne pouvant vivre en présence des animaux féroces qui se multipliaient impunément, ils étaient obligés d'émigrer en abandonnant leurs biens aux seigneurs.

concéder aux populations riveraines de leurs forêts les bois de feu et de charpente qui leur sont nécessaires. En supprimant tous les priviléges féodaux, la nuit du 4 août fit rentrer la chasse dans le droit commun. Aujourd'hui chacun peut s'y adonner en se conformant aux prescriptions de la loi, et moyennant un *permis*, simple mesure fiscale, chasser pendant une certaine partie de l'année sur ses propriétés et sur celles de l'état ou des communes qui lui ont été louées pour cet usage. Mise en adjudication dans les forêts domaniales et concédée au plus haut enchérisseur, la chasse n'est pour l'état qu'une source de revenu dont l'importance se mesure à la somme qu'elle rapporte. A ce titre, elle se place bien après les coupes de bois, qui produisent cent fois plus (1). Elle est devenue une chose secondaire aux yeux de l'administration des forêts, qui, préoccupée sans cesse d'accroître et d'améliorer la production ligneuse, se borne à veiller à l'exécution de la loi et à empêcher le braconnage, sans rien faire pour augmenter ni propager le gibier. Il n'en est pas de même en Allemagne, où la chasse est au contraire une des branches du service forestier.

Les priviléges féodaux, supprimés en France dès 1789, se sont maintenus dans la plupart des états de l'Allemagne jusqu'en 1848. Jusqu'à ce moment, les seigneurs ont continué à exercer le droit qu'ils s'étaient arrogé de chasser sur les terres des paysans, sans jamais leur payer aucune indemnité pour les dégâts qu'ils leur causaient, ou les dommages que le gibier faisait subir à leurs récoltes. Ils étaient si jaloux de leurs prérogatives qu'ils refusèrent toujours de les abandonner volontairement. Le souffle démocratique, qui, partant de la France, fit alors le tour de l'Europe, put seul mettre fin à des abus que nous avons peine à comprendre aujourd'hui. Cette année 1848 fut pour l'Allemagne une véritable nuit du 4 août, et des lois sur la chasse y furent promulguées dans presque tous les états. A voir l'empressement que mirent les peuples à les exiger dès leur première heure de liberté, on peut se rendre compte de l'impatience avec laquelle ils supportaient ces priviléges oppressifs d'une autre époque; mais la réaction politique qui ne tarda pas à se produire se fit également sentir sur ce point, et quelques-unes des concessions que le pouvoir avait été obligé de faire dans le premier moment furent retirées dès 1850 (2).

(1) Le produit annuel de l'amodiation de la chasse dans les forêts domaniales est d'environ 300,000 francs; celui des coupes de bois, de plus de 30 millions.

(2) En Bavière par exemple, aux termes de la loi du 20 mai 1850, le droit de chasse est toujours un corollaire du droit de propriété, comme il l'était dans la loi de 1848; mais ce droit ne peut être exercé par le propriétaire lui-même que dans les circonstances suivantes : 1° dans les jardins et parcs attenant immédiatement aux habita-

Dans presque toutes les forêts domaniales de l'Allemagne, la chasse est exploitée en régie. Ce sont les agens forestiers qui en sont chargés et qui vendent en bloc à des entrepreneurs tout le gibier tué. Ils adressent chaque année à l'administration centrale un état dans lequel figurent d'une part le compte aussi exact que possible des animaux existant dans les forêts soumises à leur gestion et ce qui pourra en être tué dans le courant de l'année, d'autre part les recettes provenant des ventes et le détail des dépenses qu'occasionnera le service. Ces dépenses comprennent le paiement des piqueurs, la nourriture du gibier, l'achat et l'entretien des chiens, les instrumens et appareils de chasse, les frais de transport des animaux tués jusqu'aux maisons forestières, où l'entrepreneur est tenu de venir les prendre, etc. D'après un état que nous avons eu sous les yeux, les recettes se sont élevées, dans une forêt de 2,540 hectares, à 2,800 fr. et les dépenses à 900 francs. C'est un produit net de 75 centimes par hectare.

Pour satisfaire aux exigences de ce service, les agens forestiers allemands doivent connaître à fond tous les détails de la science cynégétique; ils ont à ce sujet dans leurs écoles des cours spéciaux, sur lesquels ils passent des examens : aussi chez eux la dénomination de forestier est-elle synonyme de celle de chasseur. Comme ils aiment à se rendre compte de tout, ils ont recherché quelle quantité de gibier une forêt peut renfermer sans être exposée à de grands dégâts, et le nombre de têtes de chaque espèce qu'on peut y tuer chaque année pour conserver cette quantité à peu près toujours la même. Ils ont déterminé ainsi le rendement exact d'une forêt en gibier, comme ils en déterminent le rendement annuel en bois. D'après Beckstein, un parc à gibier de 1,000 hectares, clos de murs et renfermant 100 hectares de marais, 160 hectares de champs et prés, et le reste en bois, peut contenir 259 cerfs et biches, 52 daims, 47 sangliers, 43 chevreuils, 200 lièvres, 100 lapins, et des faisans en nombre indéterminé. Il faut, pour nourrir ces animaux pendant l'hiver, leur donner 122,864 livres de foin, et 22,309 livres de pommes de terre. Dans un parc ainsi constitué au printemps, on peut tuer pendant le courant de l'année 80 cerfs, 22 daims, 32 sangliers, 20 chevreuils, 1,100 lièvres et 800 lapins. Dans les forêts non closes, peuplées de bois feuillus, entrecoupées de prairies, on peut conserver par

tions, 2° sur les pièces de terre entourées d'une clôture pleine, 3° sur les propriétés qui ont au moins 240 arpens (environ 80 hectares) en plaine et 400 arpens (130 hectares en montagne, 4° enfin sur les lacs et étangs d'au moins 50 arpens (16 hectares). Dans tous les autres cas, le droit de chasse passe du propriétaire à la commune, qui le met en location au profit de la caisse municipale. La commune d'ailleurs est responsable des dégâts commis par le gibier.

1,000 hectares 24 cerfs, 24 chevreuils et 18 sangliers; dans les forêts résineuses, ces nombres devront être réduits à 18 cerfs, 18 chevreuils et 9 sangliers. S'il se trouve à proximité de ces forêts des cultures susceptibles d'être endommagées par ces animaux, il faudrait les restreindre encore. Les forestiers allemands, on le voit, font ici de l'histoire naturelle pratique dont le résultat se manifeste au profit de l'état par un accroissement de revenu.

Si les autres habitans des bois étaient étudiés avec le même soin et au même point de vue que le gibier, nul doute qu'on n'en retirât des avantages analogues. Les insectes et les oiseaux sont encore si peu connus, il existe à cet égard tant de préjugés, l'influence bonne ou mauvaise qu'ils exercent sur la production ligneuse est si mal appréciée, qu'on ne saurait trop demander aux naturalistes de diriger leurs observations vers ces questions pratiques plutôt que vers les considérations purement spéculatives dont ils s'occupent de préférence. Le genre de vie des animaux est pour nous bien plus important à connaître que des caractères parfois difficiles à apprécier, tels que la longueur de leurs membres ou la conformation de leurs antennes, et leur nourriture habituelle nous en dira plus que le nom grec ou latin de la famille dans laquelle on les a classés. Pour des travaux de cette nature, personne n'est mieux placé que les agens forestiers. Appelés par leurs fonctions à parcourir les bois à toute heure et dans toutes les saisons, ils peuvent suivre les diverses manifestations de la vie animale dans toutes les phases de son développement. Ils ont d'ailleurs dans les gardes placés sous leurs ordres d'intelligens auxiliaires, doués pour la plupart de cet esprit d'observation que développe ordinairement la solitude. C'est ainsi que M. Mathieu, à qui ses travaux ont valu le titre de professeur à l'école forestière de Nancy, est arrivé à publier un *Cours complet de zoologie forestière*, dont les praticiens ont pu apprécier l'importance. Sans parler des progrès que de telles études suivies avec persévérance imprimeraient aux sciences naturelles, les agens y trouveraient des distractions qui leur permettraient de supporter plus facilement l'absence de société. Placés en effet par les exigences administratives dans des localités parfois dépourvues de toute ressource intellectuelle, ils empêcheraient, en les dirigeant vers ces utiles travaux, leurs facultés morales de s'engourdir dans une énervante inaction. Le docteur Pfeil, qui est arrivé en Prusse au grade le plus élevé de la hiérarchie forestière, raconte que c'est grâce à sa passion pour l'histoire naturelle qu'il a pu supporter, sans s'adonner à la boisson comme tant d'autres, un séjour de douze années dans une maison forestière située au milieu des marais de la Pologne, sans autre société que celle de paysans grossiers avec lesquels au-

cune conversation n'était possible. Une des choses les plus intéressantes à étudier suivant lui, c'est le langage des animaux. Il est certain en effet que tous les individus d'une même espèce se comprennent entre eux; ils ont des cris différens pour l'amour ou la colère, la crainte ou la joie : pourquoi l'homme ne chercherait-il pas à saisir les diverses expressions de ces sentimens? Le chasseur par exemple ne reconnaît-il pas à la voix de son chien quand le gibier est lancé, quand il est en vue, quand la piste est perdue? Persuadé qu'une observation attentive le rendrait maître de ces secrets, le savant docteur se mit tous les jours, pendant plusieurs mois, en embuscade auprès d'un marais sur lequel venait s'ébattre une bande de canards sauvages, cherchant à deviner l'énigme de leurs discours peu harmonieux. Il affirme y avoir réussi au point de reconnaître à leur accent ceux qui venaient d'un pays étranger, et assure, ce que nous n'avons pas trop de peine à croire, que leur langage était devenu plus intelligible pour lui que celui des philosophes de sa patrie.

Au point de vue de l'application, il reste donc beaucoup à faire. La nature, en créant une multitude d'espèces animales, ne s'est aucunement préoccupée de celles qui pouvaient être utiles à l'homme, et ne les a distinguées des autres par aucune propriété particulière. Elle ne leur a donné ni une vitalité plus grande, ni des moyens de défense plus puissans, ni une fécondité plus énergique : elle les a soumises comme toutes les autres à la loi qui en proportionne la multiplication aux chances de destruction qu'elles courent; mais cette loi, qui suffit à elle seule pour maintenir l'harmonie générale, est une loi brutale, sur laquelle l'homme peut exercer son action comme sur toutes celles que la physique et la chimie ont déjà mises à sa disposition. Ainsi, dans le règne animal comme pour le règne végétal, il faut qu'il cherche à multiplier toutes les espèces qui peuvent lui être utiles, et qu'il se débarrasse sans pitié non-seulement de toutes celles qui sont nuisibles, mais aussi de celles dont il ne peut tirer aucun avantage, et qui sont des parasites vivant à ses dépens.

J. Clavé.

LES

RÉGIONS SEPTENTRIONALES

DE L'OR

VANCOUVER ET LA COLOMBIE ANGLAISE.
LES VILLES NAISSANTES ET L'ÉMIGRATION.

I. *Vancouver Island and British Columbia*, by J. Despard Pemberton, surveyor general. London, Longman, 1860. — II. *Report from the select Committee on the Hudson's bay Company*, 1857.

Parmi les régions de l'or, il en est une qui tient une place modeste à côté de l'Australie et de la Californie, sa voisine. Tandis que les descriptions, les études et les considérations sociales, les récits de toute nature abondent touchant ces terres privilégiées, à peine si de loin en loin une mention isolée, un *manuel* à l'usage des émigrans vient rappeler à la Grande-Bretagne qu'elle possède sur le cours supérieur de la Colombie, dans les vallées fortunées du Frazer et du Thompson, sur la côte où s'allonge la grande île de Vancouver, de riches exploitations aurifères, avec les ressources plus sûres et plus durables qu'offre la nature dans une région bien arrosée, couverte de vastes forêts, abondamment fournie de houille et munie de bons ports. La faute en est à l'éloignement et au climat. Pour aller de Londres et de Liverpool à la Colombie anglaise, il y a un trajet long et pénible, soit que l'on double le cap Horn, soit que l'on coupe l'Amérique à Panama ou à San-Juan-de-Nicaragua. Et puis cette région, enfermée entre le plus septentrional des territoires des États-Unis et l'Amérique russe, les Montagnes-Rocheuses

et le Pacifique, semble aux émigrans sévère et froide plus qu'elle ne l'est en réalité; le bruit de l'or n'y a pas pour eux un attrait aussi entraînant que plus au sud ou dans l'Australie.

Il ne faut pas croire cependant que cette région reste inoccupée; dans l'île de Quadra-et-Vancouver aussi bien que sur les cours d'eau aurifères, la vie européenne se substitue à la vie sauvage, et à côté des Anglais les Chinois apportent là, comme sur tout coin de terre où il y a des bénéfices à réaliser, le contingent de leur immigration compacte et laborieuse. Au point de vue de la situation géographique, ce pays a pour l'Angleterre une grande importance : il lui donne un pied, à côté des États-Unis, sur le Pacifique; il se relie, à travers les Montagnes-Rocheuses, à leurs belles possessions du Canada; on parle d'établir un chemin le long des lacs qui mette en communication, par l'Ontario, l'Érié, le Michigan, le Winnipeg, Montreal avec New-Westminster et Victoria de Vancouver. Enfin il se fait là en ce moment un travail nouveau; une conquête de l'homme s'y accomplit sur la nature sauvage, et c'est à ce titre surtout que la Colombie anglaise et Vancouver méritent pour un moment de nous arrêter.

I.

Les visiteurs de ces côtes disent qu'un spectacle plein de grandeur et de nouveauté frappe les yeux du voyageur qui pénètre de l'ouest à l'est, entre les deux phares dressés sur le sol anglais et sur le sol américain, dans le détroit Juan de Fuca, au sud de l'île Quadra-et-Vancouver. A droite s'étend le territoire Washington, sillonné par une haute chaîne de montagnes neigeuses, du sein desquelles se dresse un pic auquel des souvenirs classiques transportés sur cette terre lointaine ont valu le nom de Mont-Olympe. Les pentes descendent souvent jusqu'à la mer, et quelquefois elles s'en éloignent de quelques milles; elles sont coupées de vallées vertes et profondes qui revêtent, sous le jeu du soleil et des nuages, les aspects les plus variés. A gauche, l'île Vancouver semble comparativement basse, bien que plusieurs de ses pics soient encore en juin chargés de neige; en avant s'ouvre le golfe George, tout semé d'îles verdoyantes. Dans un enfoncement apparaît sur le territoire de la Colombie anglaise la chaîne des monts Cascade, dominée par le sommet étincelant du Baker, haut de 3,500 mètres, et qui, en 1853, a vomi des flammes. Des bois s'étendent à perte de vue : les pins, sur le penchant des hauteurs, enferment les plaines dans leurs sombres verdures, les chênes, les érables, mêlent leurs feuillages, tandis que des saules, des peupliers, bordent les lacs de leurs luxu-

rians ombrages. Les cris d'un nombre infini d'oiseaux aquatiques éveillent les échos, et l'homme lui-même anime de son activité cette nature forte et primitive : des *steamers* courent de la pointe sud-est de Vancouver à l'embouchure de la rivière Frazer, et des barques chargées d'Indiens à la peau rouge, zébrée de peintures, frappent en cadence de leurs pagaies l'eau paisible du golfe.

Il y a deux cent soixante ans, alors que l'on commençait à chercher ce passage nord-ouest sur le chemin duquel tant de marins ont depuis trouvé la mort, le navigateur Juan de Fuca, en pénétrant dans le détroit qui a pris son nom, crut avoir du premier coup résolu ce grand problème. Il se trompait; mais voici que les Anglais prétendent aujourd'hui changer en vérité son erreur : au lieu des routes impraticables et glacées de la mer du pôle, ils proposent au commerce, comme voie de transit de l'Atlantique au Pacifique, cette longue ligne des lacs canadiens dont nous avons déjà parlé et sur laquelle il faudra revenir. La principale cause qui peut, suivant eux, déterminer le commerce à préférer ce chemin, c'est la parfaite sécurité qu'offrent le détroit et ce golfe George dans lequel il débouche.

De San-Francisco aux régions glacées de l'Amérique russe, sur cette longue partie de la côte du Pacifique, il n'existe pas de bons ports : celui de Humboldt, au-dessus de San-Francisco, vers le 42e degré de latitude nord, est vaste et paisible à l'intérieur; mais une forte houle et une ligne de brisans, qui s'étend au loin dans l'ouest, en rendent l'accès des plus périlleux. De même l'entrée du grand fleuve Colombie, avec sa terrible barre, est l'effroi des marins. Au contraire, dans l'intérieur du détroit de Juan et du golfe qui lui fait suite, les espaces libres, les ports profonds et sûrs n'ont à redouter que les brouillards de l'hiver et l'épaisse fumée qui s'élève des forêts où les Indiens mettent le feu en automne. Port San-Juan, Sook-Basin, Beecher-Bay, les ports Victoria et Esquimalt peuvent donner asile à un nombre indéfini de navires. Ce dernier, à cause de son étendue et de sa sécurité, a été désigné par le gouvernement comme dépôt naval du Pacifique, et tout le long de cette côte privilégiée s'étendent de vastes espaces d'une terre fertile et propre aux grandes cultures.

La Colombie anglaise, telle que les limites en ont été fixées par les derniers traités avec les États-Unis, s'étend sur le vaste territoire que la géographie avait coutume d'appeler Nouvelle-Calédonie, de l'embouchure du Frazer à l'Amérique russe, entre les 49e et 56e degrés de latitude nord environ. En largeur, elle va de la Rivière-Rouge et des Montagnes-Rocheuses au Pacifique; sa superficie est plus que double de celle de la Grande-Bretagne, et l'île de Quadra-et-Vancou-

ver, sa précieuse annexe, est à peu près égale à la moitié de l'Irlande. Elle a 500 milles de côtes (1), et sa hauteur varie entre le niveau de la mer et 16,000 pieds anglais (2). Beaucoup des caractères de son sol couvert de bois, de pâturages, coupé de cours d'eau et de lacs nombreux, rappellent le Canada. Le climat y est très divers; cette côte du Pacifique est généralement plus douce que celle de l'Atlantique, à la même latitude sur le continent américain. Les vents du sud y amènent des pluies en juin. Vers le sud et dans les vallées du Frazer, de Lillooette, de la Colombie, du Thompson, la température, les produits, les oiseaux, rappellent assez le Devonshire, tandis qu'au nord et au pied des montagnes on retrouve le climat plus sévère de la baie de Hudson et du Labrador. De vastes espaces y sont ouverts à l'exploitation des *settlers*. Il en est de même dans la partie méridionale de Vancouver, la seule encore qui ait été bien reconnue. Les terrains non défrichés sont recouverts d'une fougère épaisse et qu'on arrache difficilement; ailleurs s'étendent des forêts, des marécages, des déserts qui, de longtemps encore, ne seront pas acquis à l'exploitation humaine. Diverses espèces de graines et des racines abondantes fournissent aux Indiens un de leurs moyens de subsistance. La flore de cette région, assez semblable à celle de la Colombie américaine, n'est pas non plus sans offrir quelque analogie avec celle de la Grande-Bretagne. Les pommes de terre, le houblon, le blé, l'orge, l'avoine, y viennent à merveille; on y trouve aussi une espèce de chanvre particulier au pays. Les indigènes cultivent des pommes de terre jusqu'à la hauteur de l'île de la Reine-Charlotte. Le long de la côte nord-ouest, dans de vastes espaces marécageux, croît une plante dont la feuille, assez semblable à celle du thé, donne une boisson de saveur agréable et piquante qui produit sur le cerveau des effets d'excitation et de gaieté pareils à ceux du vin. Il est à remarquer que la fertilité du sol augmente dans le voisinage des terrains aurifères; la décomposition des roches volcaniques, la silice, l'alumine, la chaux, la potasse, en se désagrégeant, communiquent à la terre une puissante fécondité. Ce phénomène, qui a été observé au pied du Vésuve et de l'Etna, est également sensible autour du volcan Baker.

Parmi les arbres, c'est une espèce de cyprès assez semblable au cèdre qui atteint les plus fortes dimensions; on en voit de 30 pieds de diamètre et de 400 de hauteur; les pins ont jusqu'à 270 et 300 pieds; ils sont très résineux et portent une écorce pareille au liége et épaisse de 8 ou 9 pouces, qui donne une flamme éblouis-

(1) Le mille anglais égale 1,610 mètres.
(2) Le pied anglais égale 0,^{m} 305.

sante; on défriche les espaces couverts de pins en y portant le feu. Les chênes sont généralement de qualité inférieure; les bouleaux, les ifs, les genévriers croissent pêle-mêle avec les érables, les peupliers, les sorbiers, offrant des ressources immenses à la charpente et à la mâture des vaisseaux.

L'île de Vancouver a des races de moutons-mérinos remarquables; le petit bétail espagnol, les beaux bœufs Durham, importés en Californie, sont remontés de là jusque sur le Frazer. On trouve aussi une race indigène de chevaux excellens pour la selle et durs à la fatigue, mais très difficiles à dresser aux voitures. Qu'on ajoute à ces avantages les ressources de la pêche, de la chasse, des exploitations aurifères, de la houille : tout cela constitue une riche contrée; il faut voir maintenant comment l'homme s'est installé au sein de cette libérale nature.

La population comporte trois élémens très inégaux en nombre : les indigènes, les Chinois et les Européens. Les premiers, que l'on évalue à 80,000 à l'ouest des Montagnes-Rocheuses, à environ 10,000 dans Vancouver, appartiennent à la race rouge et se rattachent, par leurs dialectes aussi bien que par les traits du visage, aux tribus qui peuplent la partie septentrionale du continent américain. Les notions relatives à leurs habitudes, à leur état social, à leurs croyances, sont encore incomplètes et incertaines. Quelques voyageurs les ont très sévèrement jugés, prétendant qu'ils sont déformés par l'habitude d'aplatir les crânes des enfans, peu sociables et parfois anthropophages. Aucun fait à la connaissance des Européens leurs voisins n'est venu confirmer cette dernière assertion. Il est certain qu'ils ont, depuis une haute antiquité, l'habitude de presser le crâne de leurs enfans, puisqu'une de leurs tribus, sur la Colombie, porte le nom de *Têtes-Plates*. Toutefois cet usage ne paraît pas être commun à tous les indigènes, et on en voit autour des établissemens anglais un grand nombre aux traits réguliers, à la physionomie intelligente; ils font preuve de vigueur et d'adresse, et beaucoup réussissent à imiter certains produits de l'industrie européenne. Dans l'état tout à fait sauvage, au pied des Montagnes-Rocheuses et sur la Haute-Colombie, ils ont conservé leurs habitudes nomades, vivant de chasse et de pêche, échangeant des fourrures contre des fusils et de l'eau-de-vie. Leurs tribus ont des chefs militaires souvent en guerre, et qui ont, comme les autres peaux-rouges, l'habitude de scalper leurs ennemis. Ils ne prennent généralement qu'une femme, bien que la polygamie ni le divorce ne leur semblent interdits, et, comme tous les sauvages, ils croient à de bons et à de mauvais esprits; leurs prêtres sont en même temps leurs médecins.

Quelques-uns d'entre eux ont pris dans le voisinage des établis-

semens européens des habitudes sédentaires et bâti de petits villages formés de huttes à toits plats ou coniques. Ceux-ci se livrent à quelques cultures, louent leurs services dans les fermes, et même travaillent dans Vancouver aux mines de houille. Vers 1857, les indigènes de cette île entrèrent en lutte contre les Anglais; un blanc ayant été tué à la baie de Cowichin, vers la pointe sud-est de l'île, le gouverneur se saisit de deux indigènes et les fit pendre. De là des représailles et des hostilités qui sont apaisées aujourd'hui. Il n'est pas inutile cependant que les Anglais se tiennent sur leurs gardes. Là comme dans toutes leurs autres colonies, ils ne sont pas sympathiques aux indigènes. L'esprit anglo-saxon, exclusif et dur, prend peu de souci des races étrangères; déjà, au contact des nouveaux occupans du sol, les naturels de la Colombie anglaise reculent et s'effacent; les comités de colonisation admettent, comme un fait auquel on voudrait en vain s'opposer, la disparition future des peaux-rouges devant l'invasion blanche. Ces malheureux en effet s'abrutissent avec l'eau-de-vie. Cependant on a formé une société de protection pour les aborigènes, ouvert des églises, des écoles, quelques missionnaires ont même pénétré jusque sur les bords de la Rivière-Rouge; mais tout cela est froid, triste, dénué de bienveillance cordiale et de charité réelle. Les immigrans n'ont guère qu'un souci, l'occupation du sol, l'exploitation de ses produits. A l'égard des indigènes, ils se tiennent quittes au prix de quelques phrases de compassion banale et de quelques institutions qui ne sont pas en harmonie avec les habitudes, le caractère et le goût du peuple qu'ils se sont soumis.

Les Chinois sont plus heureux : immigrans comme les Européens et plus passagers qu'eux, ils ont l'avantage de demeurer indifférens à leur inimitié et à leurs mépris. La seule chose qu'ils demandent, c'est une place, fût-ce la plus restreinte et la dernière. Du moment qu'on les a accueillis, armés d'une indomptable persévérance, prêts à tous les labeurs, préservés des influences étrangères par l'isolement, ils travaillent sans relâche et entassent leurs profits jusqu'à ce que leur ambition de fortune soit satisfaite. Alors, munis d'un pécule péniblement amassé, quelquefois traînant avec eux le cercueil d'un parent ou d'un ami, ils regagnent les rivages de la Terre-Fleurie. La Colombie anglaise est des régions aurifères celle qui jusqu'ici accueille le mieux ces égoïstes auxiliaires; elle a besoin de bras, et trouve en eux des domestiques actifs, des industriels ingénieux et variés. Quoique fort sales de leur personne, ce sont eux qui monopolisent le blanchissage partout où ils s'établissent. En Californie, leur nombre montait, dans ces dernières années, à 50,000 environ. Là on les déteste et on les maltraite; des restrictions leur sont au-

tant que possible imposées; beaucoup, pour échapper aux dures conditions qui leur sont faites par les inhospitaliers *Yankees*, ont remonté vers le nord et se sont répandus sur le territoire anglais, où n'existent pas d'entraves qui leur soient spéciales; ils jouissent même aux mines des droits et de la protection accordés aux autres immigrans. Aussi en 1860 leur nombre ne s'élevait pas à moins de 10,000; au mois de juin, deux vaisseaux, venant de San-Francisco et directement de Chine, en amenaient 800, et d'autres étaient en chemin. Ce n'est d'ailleurs pas au hasard qu'ils envahissent la Colombie anglaise : un journal de la localité prétend que les immigrations sont précédées d'explorateurs chargés d'étudier les ressources du pays, l'état des mines, et d'adresser des rapports à leurs compatriotes.

La population européenne n'est pas encore très considérable, surtout par rapport à la vaste étendue du sol; mais en général elle est composée de colons sérieux et travailleurs. Il n'y a pas que des mineurs et des artisans, il y a aussi des agriculteurs débarqués avec un petit capital, qui leur a permis d'acquérir de bons territoires et d'en bien aménager les premières cultures. Ils créent de vastes fermes, et parmi les colons, ce sont eux qui réussissent le mieux.

Les premiers essais d'établissement de l'Angleterre à cette extrémité du Pacifique datent de la fin du dernier siècle. En 1786, quelques marchands de la compagnie des Indes orientales fondèrent un comptoir dans la baie de Nootka, à la côte occidentale de Vancouver. Trois ans plus tard, l'Espagne, qui avait alors dans ces mers un navigateur distingué, Francesco de la Bodega y Quadra, prit possession de l'île; mais elle fut obligée de la restituer l'année suivante, après diverses négociations entre les deux cours, et c'est à l'occasion de la rencontre de Quadra et de Vancouver pour opérer cette cession que l'île prit le nom de ces deux marins. Pendant plus d'un demi-siècle, l'Angleterre fut détournée, par les événemens politiques et par l'essor même de ses autres colonies, de s'occuper de son petit établissement de Vancouver. Enfin le gouvernement songea à relier le territoire occidental de l'Amérique à ses possessions du Canada, et concéda l'île à la compagnie de la baie d'Hudson, à charge de la coloniser. Quelques essais d'établissement furent aussi tentés sur le continent; mais la compagnie imposa à l'immigration un programme si restreint et si peu libéral que la concession lui fut retirée. Dans l'intervalle, les gîtes aurifères avaient été découverts, l'île et le territoire rentrèrent sous la direction immédiate de la couronne, qui a pris, il est juste de le reconnaître, de sages mesures pour y porter une émigration honnête et sérieuse. C'est le 2 août 1858 que la colonie de la Colombie anglaise a été instituée par acte

du parlement, et de cette époque récente datent les développemens qu'ont pris ses jeunes cités, des mesures bien réglées pour la distribution des terres et l'exploitation des mines, en un mot les premiers et solides élémens de sa prospérité.

II.

Tout en restant bien loin encore des opulentes cités qui sont sorties si promptement, sous la double influence de l'or et de la grande culture, du sol de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, les villes naissantes de l'île de Vancouver et du Frazer ne sont cependant pas sans intérêt et sans importance. D'abord elles ont pour elles le mérite de leur position, et, comme nous l'avons déjà dit, l'excellence de leurs ports. C'est à l'extrême pointe sud-est de la grande île qu'est situé leur chef-lieu. Les Anglais, par un choix qui témoigne de la constance de leur courtoisie et de leur patriotisme, mais qui n'est pas sans inconvénient pour la clarté géographique, lui ont donné, comme à tant d'autres lieux, le nom de Victoria.

En fondant une ville dans leurs possessions de cette côte du Pacifique, les Anglais ne cachaient pas qu'ils n'aspiraient à rien moins qu'à donner une rivale à San-Francisco et à organiser une sérieuse concurrence contre cet entrepôt des richesses de l'Amérique et de l'Océanie. Tant s'en faut qu'ils soient arrivés à ce point, et il est douteux qu'ils y parviennent jamais. Cependant, on ne peut le nier, le site a été bien choisi. Il avait été désigné dès l'année 1842 par le gouverneur Douglas, un des hommes qui connaissaient le mieux les moindres ressources et les baies du littoral. En 1846, sir George Simpson applaudissait à ce choix, et vantait l'excellence de la position, du climat et du mouillage. Aussi la ville ne tarda-t-elle pas à s'élever. Son emplacement est uni, étendu, bien disposé, à l'est du port, entouré de vastes terrains fertiles, et dominé au loin par des montagnes souvent chargées de neige. Elle a le désavantage de n'avoir pas d'autre eau que celle des puits; mais il est question d'en amener de sources et de lacs situés à peu de distance. Les rues, droites et régulières, sont larges et macadamisées; les maisons, généralement en bois et surmontées de cheminées en briques, sont propres et bien entretenues. On a bâti des églises, un palais pour le gouverneur, des magasins, un hospice. A la porte de la ville, il y a un parc ombragé de chênes. Les faubourgs sont également plantés d'arbres. Le port, sans valoir celui d'Esquimalt, est intérieurement vaste et profond; l'entrée en est gênée par un banc de sable étroit qu'il est question d'enlever. La population de cette ville monte aujourd'hui à trois mille âmes.

A côté d'Esquimalt et de Victoria se trouvent encore les ports et les centres naissans de Beecher-Bay à la pointe méridionale de l'île, de Cowichin à la côte sud-est, de San-Juan dans un îlot détaché du détroit. C'est dans cette extrémité méridionale de l'île que, pour le moment, la vie et l'activité européennes sont concentrées. Au-delà de ce petit espace et du rayon étroit de terres défrichées qui l'entoure commencent les régions sauvages, dans lesquelles n'ont pénétré encore qu'un très petit nombre d'explorateurs. L'île Vancouver, inclinée du nord-ouest au sud-est, le long de la côte occidentale de l'Amérique, entre le groupe des îles de la Reine-Charlotte et le territoire de Washington, qui se rattache à la Colombie américaine et à l'Orégon, est longue de cent quinze lieues sur trente environ dans sa plus grande largeur. Le marin Vancouver en avait fait le tour et avait jeté un regard à la côte ouest, sur les points de Nootka et de Clayoquot, qu'il représentait comme couverts de forêts de grands arbres pouvant fournir de vastes ressources. En 1852, M. Hamilton Moffat, employé de la compagnie de la baie d'Hudson, poussa une reconnaissance dans l'intérieur. Parti du fort Rupert sur la côte nord-est de l'île, il se dirigea vers une rivière qui porte le nom des Nimkish, tribu d'Indiens pêcheurs; puis il prit un canot, et, accompagné de six indigènes, il suivit la rivière jusqu'en un lac appelé Tsllelth, large seulement d'un mille et demi, mais long de vingt-cinq, et dont la sonde, à quarante pieds, ne pouvait pas atteindre le fond. Une seconde rivière, l'Oakseey, met ce lac en communication avec un autre lac, le Kanus, puis descend jusqu'à la mer, coupant ainsi la partie supérieure de l'île par une ligne navigable à peu près en forme de diagonale, et qui a l'utilité de mettre les deux côtes en communication directe. Ce même phénomène se reproduit au centre de l'île. En partant de la baie Quallchum, sur le golfe George, le plus récent explorateur, M. Pemberton, traversa en 1856 le lac auquel un de ses prédécesseurs, M. Horne, avait donné son nom, et atteignit par le canal Alberni l'Océan-Pacifique. Plus au midi existe encore un troisième lac étroit et long, que M. Pemberton a également visité dans une excursion faite en novembre 1847 de Port-Cowichin à la rivière False-Nitinat. Tel est donc le caractère général que présente l'île : de longues crevasses volcaniques changées en lacs dont on cherche souvent en vain sur les côtes mêmes à mesurer la profondeur, des falaises abruptes, des montagnes escarpées, puis dans les intervalles de vastes prairies bien arrosées et des forêts épaisses dans lesquelles la hache n'a pas encore jeté d'éclaircies. Le lac Horne est à cent cinquante pieds au-dessus de la mer; le lac Central, un peu plus à l'ouest, forme une large cuvette au milieu des montagnes; on n'en a pas trouvé le

fond à cent *fathoms* (1). Il gèle durant l'hiver à une grande profondeur et n'a guère d'autre poisson alors que la truite. Le canal Alberni roule ses eaux profondes et libres de toute entrave entre deux rangées de montagnes hautes de quinze à dix-huit cents pieds, bordées et surmontées de pins de la plus grande espèce. Dans les étroits espaces que les arbres laissent libres, une végétation exubérante de fougères couvre le sol. Les castors et les loutres sont très nombreux dans les cours d'eau; on rencontre assez souvent des ours noirs, quelquefois des ours gris; les daims errent en troupes, et les coqs de bruyère fournissent aux chasseurs une proie inépuisable. Les Indiens sont dispersés dans des villages rares et médiocrement peuplés. On dit qu'il faut se défier de ceux qui habitent les côtes; mais dans l'intérieur ils firent aux explorateurs un accueil bienveillant, échangeant avec joie les riches fourrures que la chasse leur procure contre des couvertures et quelques objets de l'industrie européenne. A la baie Friendly, les Nootkas célébrèrent par une grande danse la visite que leur faisaient les hommes blancs. Quelquefois, et pour des causes futiles, ces malheureux se font entre eux des guerres d'extermination.

Victoria de Vancouver a été jusqu'en 1858 le chef-lieu de toute la côte; mais quand la Colombie anglaise fut devenue colonie de la couronne, on songea à lui donner une capitale séparée et à fonder un établissement important vers l'embouchure du Frazer. Déjà existait une ville à l'entrée du delta de ce fleuve, New-Westminster; mais la situation en a été reconnue très désavantageuse : elle est enveloppée de marécages et de forêts qui en rendent le séjour malsain, et d'où s'élèvent en été des myriades de moustiques. De plus elle est d'un accès difficile aux bâtimens venant du Pacifique et du détroit de Puget, situé entre le territoire de Washington et le continent. Il fallut donc se reporter vers un autre point. A la suite de divers tâtonnemens, on s'était arrêté à un fort anciennement bâti par la compagnie de la baie d'Hudson, *old fort Langley*, sur la rive gauche du Frazer, à quelques lieues au-dessus de New-Westminster. Les incommodités qui ont condamné cette dernière ville n'existaient plus ici : la situation est élevée, bien aérée, à proximité de terres défrichées et ouvertes à la colonisation. Un chemin la relie, par-delà la ligne de séparation tracée entre les deux Colombies, à Whatcome et à d'autres villes américaines; la rivière est libre d'embarras et fournit aux bâtimens un assez fort tirant d'eau.

On se mit sans retard à l'œuvre; trois mille lots furent assignés, et en deux jours seulement le prix de trois cent quarante-deux d'entre

(1) Le *fathom* vaut 0,^{m} 829.

eux fut soldé pour la somme de 13,000 livres sterling, sur lesquelles les acquéreurs déposèrent 10 pour 100. On voit que sous le 49e degré de latitude nord, à la côte du Pacifique, les terrains se vendent encore assez cher. Cette première impulsion ne s'arrêta pas. Une cour de justice, une prison, un presbytère, une église furent bâtis, et les habitans, au nombre de 500 environ, commençaient à communiquer leur activité commerciale et industrielle à la nouvelle cité, quand subitement on apprit que, sans autre motif que les caprices d'une administration peu soucieuse de ses propres intérêts, le titre de capitale était transféré en un lieu situé à quelque distance, sur la rive droite du fleuve. Toutefois, comme les décisions d'un arrêté administratif n'ont pas la vertu de prévaloir sur l'importance d'une bonne situation topographique, il est présumable que Langley continuera de se développer et gardera sa suprématie. Il ne semble pas en effet que la nouvelle fondation obtienne un grand succès; malgré les plans et les projets de ses ingénieurs, les colons l'ont baptisée du nom de *cité fantôme*.

Deux petites villes encore sont situées sur le Frazer : Hopetown, au confluent de la rivière Quequealla, point extrême de la navigation sur le fleuve en *steamer*, et Yalé, à quelque distance au-dessus. Il est à remarquer que ces postes anglais ont pris la place de villages indigènes, qu'ils sont très avantageusement situés, et que les Indiens apportent une sagacité étonnante dans le choix des endroits où ils se fixent. Ils savent fort bien prendre en considération les ressources du sol, l'eau, le combustible, et même la beauté du site.

La société dans ces villes naissantes a quelque chose des caractères de rudesse primitive qui les signalent elles-mêmes; les femmes y sont peu nombreuses, et bien que des concerts, des bals et même des représentations scéniques y soient organisés à l'imitation des grandes villes de l'émigration anglo-saxonne, cependant c'est surtout dans les jouissances actives de la chasse et de la pêche que les colons trouvent les distractions de la vie extérieure. Sous ce rapport, ils sont amplement favorisés; le gibier de terre et d'eau, qui fait le fond de l'alimentation indigène, leur est aussi d'une grande ressource. Des élans de grande taille descendent en troupes, durant l'hiver, dans les vallées de la côte; en été, ils remontent vers les lacs et les hauteurs pour y respirer à l'aise. Ces animaux, excellens nageurs, se jettent souvent à la mer pour gagner les îlots du détroit. Les chasseurs de Victoria les poursuivent dans ces retraites; ils organisent des expéditions de quinze jours ou trois semaines, à la suite desquelles ils rentrent avec un butin de trente ou quarante pièces pesant de 100 à 150 livres. Les Indiens suppléent par la ruse à l'infériorité de leurs armes, et prennent ces animaux dans des piéges

ingénieusement dressés. En hiver ils en font quelquefois de grands carnages, en les poussant sur les lacs et les rivières, quand la glace, assez forte pour porter un homme, cède cependant sous les pieds pointus et les bonds des élans.

Les ours noirs descendent souvent des montagnes, et on les rencontre en assez grand nombre quand les baies des arbrisseaux sont mûres et abondantes. Quelquefois aussi ils s'en vont à la dérive sur la rivière, accroupis sur un tronc d'arbre aussi foncé qu'eux. Jamais ils n'attaquent l'homme que s'ils ont été blessés ou s'ils croient leurs petits menacés. Beaucoup sont de grande taille. Quand ils sont jeunes, leur chair a un goût agréable, elle est assez semblable à celle du porc; mais en vieillissant elle devient dure et prend une odeur forte. Il est très rare qu'une balle, même bien dirigée, suffise à les tuer.

L'espèce de panthère appelée puma, bien que d'un aspect terrible, est peu redoutable à cause de sa lâcheté, la vue du moindre chien la fait fuir sur un arbre; mais c'est un terrible ennemi pour les troupeaux : si elle pénètre dans un parc, elle égorge en un instant les brebis et leur suce le sang. Les loups, de diverses couleurs, sont nombreux et de la taille d'un gros chien anglais, mais ils sont très timides.

Pour trouver un large champ à ses exploits, le *sportsman* n'a que quelques milles à faire hors de l'établissement; il doit être muni d'un *rifle* à deux coups, d'un couteau de chasse, d'une couverture, et accompagné d'un ou de deux Indiens chargés de porter le gibier et aussi d'en suivre ou d'en retrouver les traces, exercice difficile auquel les indigènes excellent. On se sert peu de chiens. Parmi les oiseaux, le meilleur coup de fusil sur la côte, dit un amateur qui l'a longtemps parcourue le *rifle* à la main, c'est le canard, dont il existe des variétés très nombreuses. Les meilleures espèces se trouvent dans les deltas des rivières et sur les marécages. Il n'est pas difficile à un chasseur exercé d'en tuer trente ou quarante dans sa journée; mais il lui faut un bon retrouveur, sans quoi il risque de perdre une partie de son butin. Les oies sauvages sont si nombreuses que l'on voit les enfans indiens se glisser doucement vers elles et les tuer à coups de flèches. Quant aux coqs de bruyère, il faut aller les chercher dans les embarras des forêts; ils passent le jour dans le creux d'un pin ou dans un trou de rocher, n'en sortant que le matin et le soir pour chercher leur nourriture. Les cygnes sont difficiles à aborder; ils s'abattent en troupes sur les lacs. Les aigles, les faucons, les milans ne sont pas rares, mais ils fuient le voisinage des établissemens, auprès desquels au contraire les pigeons, les grives et toute la foule des petits oiseaux chanteurs semblent se multiplier.

La pêche aussi fournit d'abondantes ressources à la colonie et

d'agréables distractions aux colons. Placés dans les limites de la pêche à la baleine, Vancouver et les ports de la Colombie anglaise peuvent devenir des points de station et de refuge habituels pour les baleiniers; déjà Victoria en a reçu un grand nombre depuis qu'Honolulu, dépossédée par une mauvaise administration d'une partie de ses avantages, n'a plus à leur offrir ni docks, ni approvisionnemens certains, ni facilités pour le radoub et l'hivernage. Les saumons, en nombre incalculable, remontent les rivières de l'île et du continent; les meilleurs sont ceux que l'on prend du milieu d'avril à la fin de juillet. Il y a une espèce plus petite, dont les individus ne pèsent guère plus de huit livres, qui se montre de juin en août; il y a aussi de larges saumons blancs, des saumons rayés, des saumons bossus, d'autres au nez crochu : toutes les variétés de ce genre se multiplient avec une incroyable abondance dans les cours d'eau et dans les lacs de ces côtes. Il n'est pas difficile de les prendre à la ligne, au filet, et parfois on voit sur un banc de sable un ours les pêchant à coups de griffes. Ceux de la grosse espèce atteignent un poids de 50 livres. Les Indiens les prennent de toutes les façons, dans des piéges ingénieusement tendus, dans des baquets disposés de manière à les recevoir quand ils sautent; lorsque les eaux sont basses, ils les tuent à coups de flèches et de pierres. Des esturgeons, souvent d'un poids énorme, se rencontrent en grand nombre sur les barres, à l'entrée des rivières. Les truites et les truites saumonées sont également très abondantes. On trouve encore des raies, des carrelets, des plies, des écrevisses. A la côte, il n'y a pas de homards, mais beaucoup d'huîtres.

La chasse et la pêche, avec leurs produits faciles, ne sont pas un mince attrait pour quelques-uns des émigrans de la Grande-Bretagne; ils se vantent de pouvoir se donner, à moindres frais, plus de plaisir que les opulens gentlemen dans leurs parcs d'Angleterre et d'Écosse. Ils deviennent aussi propriétaires fonciers à meilleur compte. De vastes espaces de terrain dans Vancouver et dans la Colombie ont été marqués pour l'occupation coloniale, et tout sujet anglais peut acquérir 160 acres, excepté sur les territoires réservés aux Indiens et marqués pour l'établissement de villes ou pour quelque autre appropriation publique. Pour garantir son titre à la possession, ce que dans les colonies anglaises on appelle *claim*, le *claimant* n'a qu'à se présenter au juge le plus voisin et à lui faire consigner le fait de l'occupation avec la description des limites occupées. Il ne paie rien pour la terre, mais seulement un léger droit d'inscription. C'est plus tard seulement, quand la mise en valeur a été commencée, que le gouvernement perçoit des droits. L'immigrant ou ses héritiers acquièrent alors un titre de propriété moyennant une somme de

10 shillings qui peut être réduite par le gouvernement à 5 par acre. Ce mode d'acquisition, avec jouissance antérieure au paiement, est ce que l'on appelle du nom particulier de *preempting*. Les États-Unis ont mis ce système en vigueur il y a une trentaine d'années, dans les premiers temps où l'immigration commençait à pousser son flot vers l'Amérique.

Pour favoriser le défrichement, il a été convenu qu'un colon, après avoir fait subir à un lot une amélioration évaluée à 10 shillings par acre, pouvait le vendre et en transférer le titre de propriété. Aux 160 acres qu'il a primitivement acquis, l'immigrant peut en ajouter une quantité indéterminée au prix de 10 shillings l'acre, dont moitié comptant et le reste à terme. Les terres prises, puis abandonnées, sont données aux mêmes conditions à d'autres immigrans, avec les travaux de défrichement qui peuvent y avoir été faits. Les différends de limites entre voisins sont portés au magistrat le plus proche, avec appel aux cours supérieures. La loi donne aux étrangers qui prêtent le serment d'allégeance les mêmes droits et priviléges qu'aux sujets anglais.

Un esprit fort libéral a présidé à cette organisation; les entraves imposées aux immigrans sont peu nombreuses; l'administration a sagement compris qu'en réduisant le plus possible les taxes et les difficultés, elle attirait une population propre à mettre la terre en valeur, à en tirer profit par un juste retour, et à diminuer les fatigues des premiers colons. Des mesures non moins prudentes ont présidé à l'organisation des mines, et sous ce rapport la vallée du Frazer va nous donner le spectacle singulier d'une région aurifère épargnée par la misère et le crime.

III.

On a vu déjà que deux grands cours d'eau, la Colombie et le Frazer, arrosent la Colombie anglaise; du premier, elle n'a que les sources et le cours supérieur. C'est aux riches territoires de la Colombie américaine et de l'Orégon qu'appartient la plus grande partie navigable de son cours; mais la région dans laquelle la Colombie prend sa source a été vantée pour sa beauté, sa richesse et la douceur de son climat. Elle sort du pied des Montagnes-Rocheuses, un peu au-dessus du 50e degré de latitude nord; elle remonte entre deux chaînes de montagnes, puis vers le 52e degré redescend brusquement vers le sud; elle traverse ensuite, avant de franchir la ligne qui sépare les deux Colombies, anglaise et américaine, deux lacs, l'Arrow supérieur et l'Arrow inférieur, et reçoit à l'est un affluent important, le Mac-Gillivray ou *Flatbow-River*. Le territoire des In-

diens kootanies que cette rivière traverse, entrecoupé de prairies et de forêts, n'est pas moins heureusement doté que celui où la Colombie prend naissance; le chef des Mormons, Brigham Young, le fit reconnaître; ses explorateurs le lui représentèrent pour sa température et sa fertilité comme un vrai paradis, et le grand-prêtre eut un moment l'idée, qu'il n'a pas encore réalisée, de diriger là son dernier exode.

Le Frazer appartient tout entier aux possessions anglaises; il naît sur une de leurs limites, et elles finissent peu au-dessous de son embouchure. Son nom indigène est Tacoutché-Tessé; celui sous lequel il est aujourd'hui connu lui vient d'un employé de la compagnie de la baie d'Hudson qui, en 1806, fonda un établissement sur le lac auquel il a donné également son nom, et d'où sort une des branches du fleuve coulant de l'ouest à l'est. La vraie source, celle qui donne au fleuve son plus long parcours, sort du même massif des Montagnes-Rocheuses, d'où découle en sens opposé l'Athabasca, pour aller arroser les prairies indiennes. Comme la Colombie, qu'il égale en volume et en rapidité, le Frazer court d'abord du sud au nord; puis, arrivé à environ quinze minutes au-dessus du 54e degré de latitude nord, il s'infléchit subitement vers le sud et coule avec une inclinaison de l'ouest à l'est jusqu'entre les 50e et 49e degrés, où il va, par un brusque mouvement vers l'ouest, se jeter dans l'Océan-Pacifique, en face de la pointe méridionale de Vancouver, après un cours de plus de trois cents lieues. Une barre sablonneuse de cinquante milles carrés coupe son embouchure; mais elle est moins dangereuse que celle de la Colombie, parce que les fortes houles du Pacifique sont brisées par la chaîne d'îlots qui entourent comme d'une ceinture protectrice la bouche du fleuve.

Jusqu'à Hopetown, à environ cent milles de son embouchure, le fleuve est navigable pour les *steamers*. Dans le milieu de l'été, il se gonfle à la suite de la fonte des neiges dans les Montagnes-Rocheuses, et son courant prend alors une rapidité de six nœuds à l'heure. A Yalé, douze milles au-dessus de Hopetown, les rapides commencent, et de ce point jusqu'à sa jonction avec Thompson's-River, affluent de la rive gauche, le Frazer présente un aspect magnifique, mais plus goûté de l'artiste que du navigateur. Son bassin, semé de rochers, s'élargit, puis tout à coup il se resserre entre deux montagnes; le fleuve, démesurément gonflé, écume, et, impatient de ses limites, s'élance, comme pour les surmonter, le long de ses murailles rocheuses. Pour éviter cet impraticable passage, on a ouvert un chemin par la rivière et les lacs Harrisson et Lilooette, qui se jettent dans le Frazer, à sa rive droite, au-dessous de Hopetown. Ce chemin, long de cent huit milles, conduit le voya-

geur, par une succession de petites rivières, de lacs et de canaux, au-dessus du confluent du Thompson avec le Frazer. Il y a une façon fort curieuse de pénétrer au cœur de la Colombie anglaise : un *steamer* conduit le voyageur par la rivière Colombia jusqu'aux Cascades, à la hauteur du 48e degré; puis de là, par les vallées des rivières Okanagan et Simil-Kameen, il rejoint celle du Thompson. La facilité des communications par eau est une des grandes faveurs que la nature ait accordées à la Colombie. Les principaux affluens du Frazer, outre le Thompson et le Harrisson, sont, sur la rive gauche, l'Axe et le Quesnel; le Salmon et le Chilcotin se jettent à la rive droite. Presque tout ce vaste bassin est aurifère.

C'est seulement en 1858 qu'a commencé l'exploitation des mines d'or de la Colombie; cependant déjà il était arrivé à plusieurs reprises que des Indiens fissent quelques trouvailles importantes. L'or est peu considérable à l'embouchure des rivières : on en trouve davantage à mesure qu'on les remonte; d'ordinaire on le rencontre en petites parcelles; dans certains endroits, il n'est pas assez abondant pour payer la peine du mineur; il en a été ainsi à Colville. Au voisinage de Fort-Thompson et des lacs Kamloops et Shoushwap, sur le cours moyen de la rivière Thompson, les profits ont commencé à être plus considérables; puis Yalé et Bridge-River sont devenus les principaux centres d'attraction; enfin les chercheurs ont remonté le Frazer jusqu'aux forts Alexandria et George, et ils ont découvert que c'était dans les échancrures des montagnes d'où sort Quesnel-River que l'or se présentait le plus fréquent, le plus massif, et que là se rencontreraient les meilleurs profits. En effet quelques mineurs réalisèrent tout d'abord de beaux bénéfices, et l'on en cita plusieurs qui, dans la saison, amassèrent 4 ou 500 livres d'or.

La nouvelle de la découverte de cette région de l'or ne fut pas longue à se répandre; la Californie l'apprit la première, et aussitôt un flot de trente-cinq mille mineurs déborda de San-Francisco sur Victoria de Vancouver. Cette invasion de tous les déçus et de tous les vagabonds de la Californie pouvait changer radicalement les destinées de la région du Frazer et lui créer des conditions toutes différentes de la vie paisible et réglée dont elle jouit; mais la foule mal préparée qui se jetait sur elle n'y trouva pas de ressources : à Victoria, les moyens d'existence étaient insuffisans; le continent présentait de vastes espaces déserts, à peine des routes et pas de chariots pour mener aux mines; cette foule repartit comme elle était venue. La presse locale déplora cet abandon; elle regrettait la population qui eût été ainsi tout d'un coup répandue sur la colonie, ainsi que l'expérience des mineurs californiens, sans comprendre que cette multitude, dénuée de ressources immédiates, apportait le désordre,

et que si elle eût exploité les mines de la Colombie, c'eût été au profit des marchands et des armateurs de San-Francisco. Rendue à la solitude, peuplée seulement des gens sérieux qui ne prétendaient réussir qu'à l'aide d'un travail persévérant, la colonie établit dans ses mines l'ordre et la régularité par des prescriptions datées de septembre 1859.

Les mines sèches, *dry diggins*, furent partagées en lots appelés *bench diggins*, d'une superficie de cent pieds carrés, ou formant des bandes de vingt-cinq pieds, le long des rochers, sur les bords des rivières. Chaque mineur dut recevoir un et dans certains cas deux de ces lots, à charge d'y entretenir le chemin public et les conduites d'eau suivant la direction indiquée par les commissaires des mines. L'eau est aux mines une des grandes causes de querelles et de réclamations; elle est indispensable au travail, et les mineurs sont sans cesse disposés à reprocher à leurs voisins qu'ils l'absorbent et l'épuisent. C'était donc une mesure d'ordre importante que d'en assurer la distribution. En arrivant aux mines, chaque travailleur est tenu de prendre une licence. On s'accorde à reconnaître que les mineurs dans la Colombie anglaise valent mieux que ceux des autres régions aurifères. Ils sont en général sobres et intelligens; il n'y a point parmi eux d'exemple des rixes terribles qui ont quelquefois ensanglanté les *placers* du Sacramento et ceux de l'Australie. Un assez grand nombre de vagabonds et de vauriens s'étaient jetés d'abord à leur suite sur le Frazer; mais ils ont été rebutés par les fatigues et écartés par la sévérité des autorités anglaises. L'ordre et une certaine régularité ont été ainsi établis; cependant l'existence du mineur est pénible à cause des vastes espaces déserts qu'il doit franchir, des provisions et des instrumens qu'il lui faut porter au loin. Les profits ne sont pas considérables; en voici la mesure moyenne : en 1858, l'extraction de l'or des diverses mines de la Colombie anglaise a produit 1,494,211 livres sterling, en 1859 près de 2 millions, ce qui, d'après le nombre des mineurs, établi par la liste des licences, donne un peu plus de 100 livres pour chacun; or les frais d'existence peuvent être évalués à environ 60 livres.

Il en est donc de la Colombie comme des autres régions aurifères, à quelques exceptions près que le hasard ramène de loin en loin, et comme pour exciter la passion des chercheurs, l'existence des mineurs y est ingrate, et leurs gains n'apportent pas une compensation suffisante à leurs privations et à leurs fatigues. Aussi l'avenir de cette contrée n'est-il pas dans l'exploitation de l'or, mais plutôt dans le sage développement des autres richesses plus durables dont la nature l'a dotée. Nous avons vu qu'elle doit devenir, grâce à ses ports, l'entrepôt d'une partie du commerce du Pacifique, et que ses

immenses forêts peuvent fournir un long aliment à un commerce de bois considérable. De plus, elle possède des mines de charbon de terre. Vancouver n'exploite pas l'or de ses rochers et de ses cours d'eau, parce qu'il y est trop clair-semé pour payer les frais de l'extraction; mais cette île a dans la houille une autre source de profits qui, sur les bords du Pacifique, n'est guère moins précieuse. La consommation qui s'en fait sur le Grand-Océan atteint le chiffre énorme de 200,000 tonnes par an. San-Francisco seul en a importé en 1859 79,000 tonnes et 70,000 en 1860. Soixante-dix *steamers* environ sont annuellement employés à porter au *railway* de Panama un chargement qui s'élève à environ 100,000 tonnes. Les côtes du Pacifique ne fournissent guère plus de 10 pour 100 de cette énorme consommation, et c'est le Chili presque seul qui apporte ce contingent. La question de la houille est une de celles qui ont le plus d'importance sur tout le littoral; souvent les feuilles californiennes célèbrent des découvertes de gîtes houillers à Mary'sville, Stockton, sur le Sacramento et le San-Joaquin. Rien de sérieux cependant ne s'est encore produit à cet égard, et il n'existe au nord du Pacifique d'exploitation vraiment importante qu'à la baie de Bellingham, dans la partie septentrionale de la Colombie américaine. Or des gisemens de houille considérables ont été récemment découverts dans toute la région inférieure de l'île Vancouver, de Nitinat à Nanaïmo, sur les deux côtes. L'exploitation en est facile, et déjà elle alimente les *steamers* de la colonie et ceux de la compagnie de la baie d'Hudson. Ce charbon est, à ce qu'il paraît, sous le rapport de la qualité, assez semblable à celui que l'on extrait des mines de l'Angleterre. La compagnie de la baie a installé des machines, des travailleurs à Nanaïmo, qui est ainsi devenu subitement un centre actif d'industrie. Un assez grand nombre d'Indiens y sont employés. Dans le nord de l'île, la houille a été signalée aussi à Koskeemo, près de *Beaver's harbour*, le port des Castors. Sur le continent, on en a reconnu plusieurs lits dans le delta du Frazer, mais situés d'une façon défavorable pour l'exploitation; il en existe aussi à l'entrée du canal Burrard, un peu au-dessus du fleuve, et enfin aux dernières limites septentrionales de la colonie, à Port-Essington, vers le 54e degré de latitude, en face de l'archipel de la Reine-Charlotte. L'exportation du charbon de Vancouver a commencé en 1858; elle s'est élevée à 1,700 tonnes, et elle a été de 2,000 l'année suivante.

A cette richesse minérale de Vancouver, il faut ajouter les sources salées de cette île; elles sont nombreuses. Nanaïmo en possède une qui donne un gallon d'eau par minute et une livre de sel par gallon. Ce n'est pas, il est vrai, la quantité fournie par les sources de l'Utah, qui donnent en sel le tiers de leur poids.

Aujourd'hui les routes qui conduisent de l'Europe dans le Pacifique, et surtout à la côte nord-ouest de l'Amérique, sont longues et difficiles. Sept principales sont habituellement suivies : la première consiste à s'embarquer à Londres ou à Liverpool sur un bâtiment qui traverse l'Atlantique et double le cap Horn. Il ne faut, pour l'accomplir, guère moins de cinq mois. Vient ensuite le passage par Panama; un *steamer* conduit le voyageur de New-York à Aspinwall; on sait qu'un chemin de fer livré en partie à la circulation en 1852 et terminé en 1855, avec des travaux et des frais considérables, traverse aujourd'hui l'isthme de Panama en quelques heures. De Panama, un trajet de quatorze jours mène à San-Francisco, d'où l'on peut gagner les points plus septentrionaux de la côte; les *steamers* américains accomplissent le passage de San-Francisco à Esquimalt, à Victoria de Vancouver, en quatre ou cinq jours. Une troisième route entre les deux Amériques conduit au nord de celle de Panama par le fleuve San-Juan et le lac de Nicaragua, où un service régulier et assez prompt a été organisé en attendant que les compagnies françaises ou américaines coupent l'isthme à cet endroit, comme elles se le sont proposé.

Telles sont les routes maritimes. Il y en a quatre autres, dites terrestres, *overland*, coupant la partie septentrionale du continent américain dans sa grande largeur : d'abord la plus fréquentée de toutes, la grande voie de Saint-Louis et de Memphis, de El-Paso à San-Francisco. Le trajet est de vingt-deux jours, très régulier, bien organisé, avec deux départs par semaine, durant la saison des voyages. Il coûte 20 livres, plus 5 livres pour les repas. Des stations militaires ont été établies tout le long de la route; chacune d'elles a une garnison de vingt-cinq hommes. La seconde route est celle de San-Antonio à San-Diego par El-Paso; elle est desservie par une malle hebdomadaire. La troisième route, monotone et peu fréquentée, consiste en un service mensuel par le Kansas et Stockton; la dernière va à San-Francisco de San-Joseph et de Placerville par la cité du Lac-Salé. C'est la route qui communique le plus directement avec l'Orégon et le territoire de Washington; elle est hebdomadaire, et a été suivie dans ces dernières années par un grand nombre d'émigrans qui se dirigeaient sur la Californie. A ces quatre grandes voies, qui mettent le Mississipi en communication avec la côte occidentale, le gouvernement des États-Unis accorde des subsides annuels : à la première 600,000 livres, à la seconde 200,000, à la troisième 80,000, à la dernière 320,000.

A ces voies l'Angleterre a l'intention d'en ajouter une nouvelle pour relier ses colonies américaines de l'Atlantique à celles du Pacifique. Les brigades de la compagnie de la baie d'Hudson suivent

un passage qui leur est particulier par les Rivière-Rouge et Sascatchewan, et franchissent en une passe dite Bol-de-Punch (*Punch-bowl-Pass*) les Montagnes-Rocheuses; mais cette voie, praticable pour de hardis trappeurs, familiers avec les forêts et les déserts de ces régions, ne sauraient convenir à de simples voyageurs chargés de bagages. On en propose donc une nouvelle, plus méridionale, côtoyant les grands lacs du Canada et presque entière desservie par la vapeur. Il existe un chemin de fer anglais qui de Montréal remonte le Saint-Laurent, longe le lac Ontario en passant par Toronto, et aboutit à la pointe méridionale du lac Huron. De là, un autre chemin de fer, appartenant aux États-Unis, se dirige vers le lac Michigan, passe à Chicago, et arrive à Lacrosse sur le Mississipi. Il s'agit d'établir la nouvelle route sur cette ligne, de la faire ensuite remonter vers la Rivière-Rouge, qui peut porter de petits *steamers* jusqu'à Assiniboia, au midi du lac Winnipeg. De là, par une série de lacs et de rivières, on parvient sur une branche méridionale du Sascatchewan, et l'on franchit dans les Montagnes-Rocheuses la passe Vermillon. Il ne reste plus ensuite qu'à établir une route à wagons, longue de 400 milles, dans la direction de Hopetown, tête de la navigation du Frazer. Pour accomplir ce chemin, qui, en y joignant les trajets de Portland à Montreal et de Hopetown à Victoria, c'est-à-dire deux ports, l'un sur l'Atlantique, l'autre sur le Pacifique, n'embrasse pas moins de 3,178 milles, il ne faudrait, suivant l'estimation d'un des auteurs du système, qu'une durée de vingt-cinq jours.

Le gouvernement anglais se déterminera-t-il à subventionner cette grande entreprise? Verra-t-on la vapeur étonner les Indiens jusque dans leurs derniers campemens, et porter des populations européennes dans ces régions si longtemps inabordables à l'homme blanc? Si ce projet se réalise, ce sera surtout au profit de la Colombie et de la côte nord-est du Pacifique. La colonie, que nous avons vue naissante et chétive encore, aura peut-être ses jours de grandeur et de prospérité; mais ce ne sera pas non plus sans de grands avantages pour l'Angleterre. Il y a quelques années, dans les premiers temps de la découverte de l'or, la foule qui se pressait dans les ports de la Grande-Bretagne, demandant aux régions lointaines les ressources de son existence, suivit un double courant. Des émigrans, les uns se tournèrent vers les régions de l'or; le sol privilégié du Victoria et les bords aurifères du Sacramento les attirèrent par milliers. On sait quelles dures épreuves les y attendaient : pour quelques favorisés du sort, combien ont misérablement péri, ou sont revenus épuisés et pauvres comme ils étaient partis! D'autres, mieux avisés, ou instruits par l'expérience, s'en allè-

rent dans Adélaïde et dans la Nouvelle-Zélande demander à un sol fécond et bien arrosé les ressources plus durables et plus sûres qu'il accorde au travail persévérant et régulier de l'agriculteur. Ainsi s'est formée une classe de colons munis d'un capital qui s'élève quelquefois à 50 ou 60,000 francs; ils bâtissent des fermes, entretiennent de nombreux troupeaux, introduisent dans les pays fertiles où ils se sont fixés toutes les améliorations de la culture.

La Colombie et Vancouver, bien que la première de ces colonies possède aussi des mines d'or, s'ouvrent à cette classe particulière de sages colons qui, mieux que les exploiteurs de mines et les spéculateurs de terrains, paraissent appelés à faire la force et la prospérité de la colonisation anglaise, et c'est dans cette voie surtout que l'Angleterre doit pousser ses émigrans. Les contrées tropicales semblent moins lui convenir que les régions plus sévères qui s'étendent, comme le Canada et la Colombie, vers le nord. La race anglo-saxonne a éprouvé combien les régions du tropique étaient, même pour elle, pleines de péril; vers le nord au contraire, elle trouve une source abondante et irréprochable de richesses dans la culture du sol, dans la conquête de pays longtemps incultes et sauvages. La vie y est plus calme, sans y manquer d'intérêt et de charme. Dans ces régions, la nature se plaît aussi à déployer sa magnificence : ces vastes forêts de chênes et d'érables, ces sombres couronnes de sapins, avec leurs verdures au ton foncé et un peu triste, ont leur charme et leur grandeur. La terre, plus rebelle, rappelle à l'homme les devoirs sérieux de l'existence; mais, si elle lui rend plus rude l'accomplissement de sa tâche, elle entretient sa vigueur. Là il ne s'est pas avili en substituant à son travail celui de l'esclave. Au souffle âpre et vivifiant des montagnes et de la mer, il ne s'endort pas dans l'indolence où souvent les hommes des tropiques énervent leurs facultés, et si la nature est moins facile, moins spontanée, si elle exige plus d'efforts, en revanche elle trouve devant elle des adversaires plus robustes et mieux préparés.

ALFRED JACOBS.

UN

POLITIQUE ITALIEN

DE LA RENAISSANCE

GUICHARDIN ET SES ŒUVRES INÉDITES.

Opere inedite di Francesco Guicciardini. [1]

Les temps troublés, comme le fut la grande époque de la renaissance, par l'enfantement laborieux d'idées nouvelles et par une transformation intellectuelle et morale voient s'opérer un partage uniforme des esprits. Le passé et l'avenir deviennent comme deux camps, chacun avec son armée : ici les ardens, là les timides et les humbles; les premiers se mêlant au monde par l'action, par la parole, par les écrits, pour l'entraîner à leur suite dans les voies non frayées; les autres se réfugiant dans la retraite et remontant même, s'ils peuvent, le cours du temps pour échapper à une lumière qu'ils croient fausse et dangereuse. Si quelqu'un de ces derniers, animé par une intelligence puissante et libre, conçoit la courageuse entreprise de sanctifier les élémens épurés du passé par une alliance étroite avec les plus purs élémens des idées nouvelles, on a l'héroïsme d'un Savonarole; mais le plus souvent cet essai de conciliation n'est tenté qu'au prix de l'abaissement des caractères, dont la fleur s'est flétrie aux compromis de ce qu'on appelle la vie pra-

(1) Illustrate da Giuseppe Canestrini e publicate per cura dei conti Piero e Luigi Guicciardini. — Firenze 1857; Barbera e Bianchi.

tique. Entre les deux partis, à qui un dogmatisme obstiné, généreux, austère, concilie le respect, flotte, sans parler de la vague multitude, le grand nombre des esprits qu'une expérience mal mise à profit a rendus indifférens, sinon sceptiques. Ce ne sont pas les consciences les plus délicates, puisqu'elles acceptent, toujours trop à l'aise, l'indécision et l'ajournement; mais ce sont très souvent des intelligences dignes d'être comptées parmi les plus vives, les plus exercées, les plus perspicaces de leur temps, parmi celles qui ont le plus curieusement interrogé les diverses connaissances et les innombrables échos du siècle, et qui se sont jetées avec le moins de réserve dans la mêlée des affaires de chaque jour et des questions contemporaines. La lumière mondaine les a enveloppées de toutes parts et a confondu devant elles tous les sentiers; en vain le plus épineux est-il le plus droit: leur sens moral émoussé n'a plus de vue distincte que pour la doctrine funeste de l'intérêt. Au milieu de la renaissance italienne, Machiavel, Guichardin et toute leur école comptèrent dans cette foule. Ils furent de beaux et brillans esprits; mais la grandeur morale leur manqua, et ils subirent sans défense la contagion d'un siècle qui connut l'orgueil d'une civilisation nouvelle et déjà raffinée en même temps que les maux d'une dernière phase d'ancienne barbarie. Cette barbarie du moyen âge communiquait du moins aux caractères une mâle rudesse qui laissait place à la vertu. Dante n'a pas assez de malédictions et d'injures contre ses adversaires, il est vrai, et le prédécesseur des historiens politiques de l'Italie moderne, Dino Compagni (1), écrit, à proprement parler, un manifeste de parti; mais ces esprits sont convaincus et sincères: ils ont cru distinguer entre tous le chemin de la vérité, celui de la justice et du devoir, celui du salut pour la patrie, et ils s'y sont engagés, quelque dur qu'il fût, au prix de la persécution et de l'exil. Il n'en est plus de même à l'époque de la renaissance: l'ardeur des partis s'est éteinte; elle a fait place à une politique plus savante, plus exercée, bien autrement habile, mais aussi moins sévère et à la fois moins généreuse. Sans doute l'Italie, irritée des infortunes innombrables de son moyen âge, a voulu alors conquérir quelque repos à tout prix. Non contente de sacrifier sa liberté, elle a renié ses anciennes croyances et y a substitué ou des imitations factices de l'antiquité, ou des calculs égoïstes et quelquefois perfides, ou de décevantes et vaines utopies.

Tant que nous n'aurons pas les dix volumes inédits de Machiavel et de Guichardin que doit publier le laborieux et savant M. Canes-

(1) Voyez l'intéressante monographie publiée tout récemment par M. Carl Hillebrand, *Dino Compagni, étude historique et littéraire sur l'époque de Dante,* Durand, in-8°.

trini à Florence, nous ne pénétrerons point jusque dans le détail le génie de ces deux éloquens témoins de la renaissance; mais les volumes déjà publiés de Guichardin (1), en nous révélant sa pensée intime, suffisent à nous montrer comment en lui l'historien a été préparé par le raisonneur et le politique du XVIe siècle. Ce n'est pas sans réflexion ni calcul, ni même sans un certain combat intérieur qu'il a atteint le sang-froid dont il fait preuve dans sa grande *Histoire d'Italie*. Ses œuvres inédites nous révèlent cette lutte et nous offrent ainsi l'attachant intérêt d'un double spectacle, à la fois politique et moral.

De concert avec les comtes Pierre et Louis Guichardin, restés en possession des manuscrits de leur illustre aïeul, M. Canestrini fit paraître en 1857 un premier volume des *Œuvres inédites*, contenant des *Considérations sur les discours de Machiavel concernant la première décade de Tite-Live*, des *Maximes* (*Ricordi*) *politiques et civiles* et des *Discours politiques*. L'année suivante, il donna un second volume, qui comprenait un *Dialogue sur le gouvernement de Florence* et des *Discours sur les changemens et réformes du gouvernement florentin*. Un troisième volume enfin, qui parut en 1859, était occupé tout entier par une *Histoire de Florence* (*Storia fiorentina*), dont jamais personne n'avait entendu parler. De tous ces ouvrages, on ne connaissait absolument qu'un certain nombre de *Ricordi* publiés pendant le XVIe siècle, si épris des compositions de ce genre. Les événemens récens de l'Italie ont seuls empêché les éditeurs de faire paraître en 1860 le quatrième volume, qui doit comprendre les ambassades (*legazioni*) de Guichardin. On a peine cependant à imaginer, ce semble, une lecture plus instructive et plus piquante à la fois en ce moment même. La carrière publique de Guichardin a été singulièrement active. Au dehors, il a eu à défendre la politique italienne en face de princes jaloux et rusés; au dedans, il a administré les Romagnes, toujours révoltées contre le gouvernement pontifical, et il a eu occasion d'étudier les conditions particulières de ce gouvernement. Il est permis de penser que les avertissemens de son expérience ne seraient pas sans intérêt pour l'Italie dans son œuvre présente de régénération.

Les esprits tels que Guichardin, dans un temps agité et fécond comme le XVIe siècle, sont avant tout d'habiles et fins observateurs. L'observation et l'expérience d'un grand nombre de phénomènes politiques et moraux, avant d'ébranler chez ces hommes doués d'une vive intelligence les opinions dogmatiques, ont aiguisé en eux l'hu-

(1) On n'a publié de Machiavel qu'un premier volume, contenant des écrits d'administration militaire.

maine sagesse et en ont fait par certains côtés d'attentifs et curieux annalistes. C'est pour cela que, parmi les œuvres nouvellement connues de Guichardin, l'*Histoire de Florence* doit appeler d abord notre attention. Il est naturel d'estimer que le premier rang dans la série de ses œuvres suivant l'ordre du développement intellectuel doive appartenir à ses travaux historiques, car l'observation générale a naturellement précédé en lui soit l'expression des théories politiques telle que nous la rencontrerons dans le *Dialogue*, soit la composition de ces *Ricordi*, résultat suprême de ses méditations et dernier travail de sa vie. Nous verrons d'ailleurs des preuves matérielles confirmer ces conjectures. Si l'*Histoire d'Italie* de Guichardin, seule connue jusqu'à ce jour, et dont les nouveaux éditeurs promettent de nous donner enfin un texte authentique, ne semble pas prendre dans la série de ses travaux une place conforme à ce développement, c'est qu'elle est une œuvre un peu factice et moins personnelle, en dehors de ce développement intime, et nous montrant l'écrivain, — nous allions dire le rhéteur, — plutôt que l'homme lui-même. L'homme avec sa finesse et sa vivacité d'esprit, avec ses aversions et ses sympathies mal dissimulées, avec ses froids calculs, avec toute cette science pratique qui, le révélant à nos yeux, nous révèle aussis on temps, c'est dans les *Œuvres inédites* que nous le découvrirons. Il faudra interroger quelques-unes de ces pages où Guichardin étudie lui-même les diverses faces de sa pensée, où il pénètre les motifs variables de ses impressions, où néanmoins il cherche à distinguer un mobile supérieur à toutes ces influences passagères et intéressées. Ce mobile, chez Guichardin, est d'une morale plus haute qu'il ne semble à première vue, car il tient d'un côté à un amour sincère de la patrie, de l'autre à l'inquiétude qui saisit l'âme humaine en présence de la lutte constante que se livrent ses aspirations idéales et ses imperfections natives.

I.

Guichardin a pris soin d'indiquer lui-même, dans le texte de son *Histoire florentine*, la date de cet ouvrage. Il l'a écrit en 1509, quand il n'avait encore que vingt-sept ans. La grande histoire de Machiavel n'était sans doute pas encore commencée; Guichardin, son ami, l'aurait su et l'aurait dit, et cette œuvre en effet n'a été achevée et présentée au pape Clément VII qu'en 1525. L'*Histoire florentine* n'a pas été entreprise par suite de quelque dessein d'imitation; c'est une œuvre toute personnelle et non destinée à la publicité : Guichardin n'a voulu que fixer ses premières impressions sur les événemens dont il avait été le témoin, et sur ceux qu'il avait en-

tendu raconter à son père. Il a fait de la sorte son apprentissage de futur historien. A vrai dire, il l'est déjà dans ce livre, et plus à découvert peut-être que dans son *Histoire d'Italie*.

L'*Histoire florentine* diffère de l'*Histoire d'Italie* par le choix du sujet, par la forme et par le fond. Celle-ci, comme son titre l'indique, est un récit de l'histoire générale de l'Italie, où ne se trouve traitée qu'en passant l'histoire particulière de Florence; elle ne remonte d'ailleurs qu'à l'époque de la première invasion des Français en Italie avec Charles VIII. L'*Histoire florentine* au contraire, dont le récit commence au milieu du xve siècle, au temps de Côme de Médicis et de la paix générale établie par les traités de Lodi et de Naples, se borne à peu près exclusivement aux révolutions intérieures de ce petit monde de quelques lieues à peine que Florence composait avec sa banlieue et ses villes sujettes.

Outre le choix du sujet, la forme extérieure diffère, avons-nous dit. On sait combien le style de la grande histoire de Guichardin est régulier et classique; il n'en est pas de même de celui de l'*Histoire florentine*. La phrase est ici peu travaillée, assez abrupte, semée de mots latins qui sentent le jeune littérateur à peine sorti des écoles cicéroniennes de la renaissance. L'expression y est moins soignée, mais aussi plus franche, plus naïve et plus abondante. On ne trouve ici aucune de ces harangues par lesquelles Guichardin se fit plus tard l'émule de Thucydide et de Tite-Live. Ce n'est pas que l'auteur s'y abstienne des réflexions que suscite à son esprit le rôle politique des personnages qu'il voit agir; mais il se préoccupe peu de mettre habilement ces figures en scène, et ne songe pas ici à donner du relief à ses pensées en les plaçant dans la bouche de quelque orateur. Cela donne à cet ouvrage un caractère de sincérité et de naturel qui met le lecteur en présence d'une réalité vive, soit qu'il veuille pénétrer l'auteur de cette sorte de *mémoires*, soit qu'il se propose d'étudier l'époque au milieu de laquelle il a vécu.

La seconde moitié de l'*Histoire florentine* concorde pour les dates avec la première moitié de l'*Histoire d'Italie*. Cette concordance nous permet de comparer dans les deux ouvrages quelques récits communs revêtus d'expressions fort diverses. Il y a par exemple un épisode dont l'auteur a été témoin dans ses premières années, et qui a vivement ému son patriotisme : c'est l'invasion de l'Italie par les Français. Son étonnement a égalé sa colère, car lui aussi, comme tous les grands esprits de son temps, il veut les barbares, c'est-à-dire les étrangers, hors de l'Italie; il veut l'indépendance de sa patrie garantie par une fédération avec un chef. Pour lui d'ailleurs, l'Italie était l'asile unique et inviolable de la civilisation; par quelles fautes avait-elle mérité ce terrible fléau de voir sur les rives de l'Arno et

du Tibre les grossiers compagnons de Charles VIII? Pour résoudre ce problème, — car déjà l'auteur mêlait à ses émotions de patriote le sang-froid du calculateur politique, — il fallait d'abord s'en rendre compte par une patiente analyse, en séparer les divers élémens, en signaler un à un les effets, d'où l'on remonterait ensuite vers les causes. La courte narration de la grande histoire nous montrait à peine cette patiente recherche et cette secrète curiosité de l'auteur : quelques lignes, formant un résumé concis et habile, y cachaient le dépit du politique sous la calme sévérité de l'historien. Le nouveau récit nous fait beaucoup mieux juger du procédé de son esprit et nous révèle même des émotions dont la trace disparaîtra entièrement plus tard :

« Déjà une partie des troupes du roi Charles VIII avait passé les Alpes. Lui-même entra bientôt en Italie avec le reste de l'armée, composée d'un très grand nombre d'hommes d'armes, d'infanterie et d'artillerie. Je n'en sais pas au juste le nombre, mais je sais qu'avec eux entrèrent en Italie un incendie et une peste qui changèrent non-seulement les conditions des états, mais encore toutes les habitudes du gouvernement et de la guerre. L'Italie étant jusque-là divisée en cinq états principaux, le pape, Naples, Venise, Milan et Florence, l'étude de chacun d'eux était de veiller à ce que l'un ne dépassât point l'autre et ne vînt point à s'accroître d'une manière dangereuse pour tous, et pour cela on tenait compte du plus petit changement, on faisait grand bruit de l'acquisition de la moindre citadelle. S'il fallait enfin en venir au combat, les secours étaient si bien balancés, les troupes si lentes à se former, l'artillerie si molle à agir, que dans le siége d'un seul château se consumait un été, et que tous les faits d'armes se terminaient avec peu ou point de sang répandu. Mais par cette arrivée des Français, comme par une subite tempête, toutes choses furent bouleversées (*rivoltatasi sottosopra ogni cosa*), l'équilibre de l'Italie fut rompu et mis en lambeaux, et avec lui disparurent tout soin et tout souci des intérêts communs. Cités, duchés et royaumes furent envahis et livrés au désordre; chacun ne s'occupa plus que de ses propres affaires, ne s'inquiétant pas même si cet incendie qui éclatait à droite, si cet écroulement qui retentissait à gauche pouvait enflammer ou ébranler son propre état. Alors naquirent les guerres subites et violentes; alors on vit les royaumes gagnés ou livrés en moins de temps qu'il n'en fallait jadis pour s'emparer d'une maison de campagne; on vit les assauts rapides, les villes prises non pas en quelques mois, mais en un jour, en une heure; on vit les coups de main les plus hardis et les plus sanglans. Et depuis lors, en réalité, les états furent conservés ou ruinés, donnés ou enlevés non plus par de lentes négociations et avec la plume, comme par le passé, mais en campagne et les armes à la main (*alla campagna e colle arme in mano*). »

Qu'on pardonne à la traduction si elle ne peut rendre tantôt l'ampleur, tantôt la concision elliptique de ce style. L'*Histoire florentine*

offre sous ce rapport des difficultés particulières, parce que l'écrivain y a déposé souvent, en des traits à peine achevés, ses impressions et ses remarques. Ce qu'on y perd en bonne ordonnance et en pureté d'expression, on le regagne à coup sûr en franchise et en variété, et ce n'est pas un médiocre avantage que de voir agir sans entraves et avec toute sa liberté une intelligence aussi vive et aussi déliée que celle de Guichardin. Si le récit des mêmes faits dans l'*Histoire italienne* offre un tableau sévère, d'une énergique concision, et que de justes proportions unissent heureusement à ce qui l'entoure, la première esquisse en était précieuse à connaître, comme ces dessins qui ont précédé les œuvres des maîtres, et dans lesquels on aime à saisir, avec quelques-uns des secrets de leur talent, la spontanéité des intentions et la richesse des aperçus que le travail émondera et coordonnera plus tard. Poursuivons la comparaison des deux ouvrages. Ne nous arrêtons plus à la surface, c'est-à-dire à la différence de l'exposition et du style. La manière de juger diffère aussi quelquefois : entre les deux histoires, il y a toute la distance du jeune homme à l'homme fait, du jeune homme imparfaitement brisé à la dure école de la vie pratique et des affaires, et accessible encore aux impressions morales, à l'homme endurci par une froide expérience, devenu insensible aux manifestations de la nature humaine, et curieux seulement des combinaisons et des résultats politiques. L'unité de caractère se montre à la vérité, et l'auteur paraît bien, dans l'une et l'autre occasion, panégyriste du succès et admirateur à peu près exclusif de l'habileté; mais enfin l'*Histoire florentine* nous le montre un peu déconcerté, par exemple, de l'héroïque vertu de Savonarole, et ce n'est pas certainement au même âge ni avec le même esprit qu'il a écrit les deux jugemens qu'on va lire sur le moine réformateur. Voici d'abord le morceau inédit, Guichardin n'a pas trente ans :

« Les commissaires du pape étant arrivés et ayant de nouveau examiné l'affaire, frère Jérôme et les deux autres furent condamnés au feu. Le vingt-troisième jour de mai, ils furent amenés sur la place des Seigneurs, dépouillés des habits de leur ordre, puis pendus et brûlés au milieu d'un concours de peuple plus grand encore que celui qui se rendait à leurs prédications. Et ce fut jugé une chose admirable que pas un d'eux, même le frère Jérôme, n'ait dit publiquement un seul mot ni pour s'accuser ni pour se défendre.

« Ainsi mourut d'une mort ignominieuse frère Jérôme Savonarole, duquel il ne sera point hors de propos de parler plus longuement ici, puisque ni dans notre temps, ni dans celui de nos pères et de nos aïeux, on ne vit jamais un religieux réunissant tant de vertus et obtenant tant d'autorité et de crédit. Ses adversaires mêmes convenaient qu'il était très docte en beaucoup de sciences, particulièrement dans la philosophie qu'il possédait et appelait à son aide en toutes ses propositions comme s'il l'avait faite, mais par-dessus tout

dans la connaissance des saintes Écritures, où l'on peut croire qu'il n'y avait pas eu depuis bien des siècles un homme pareil à lui. Il montra un grand jugement non-seulement dans les belles-lettres, mais encore dans les affaires de la vie pratique, comme le prouvent, suivant moi, ses prédications. Son éloquence dépassa par ces mérites celle de tous ses contemporains; en outre elle n'était point artificielle et forcée, mais simple et naturelle; l'autorité et le crédit de cette parole étaient admirables, puisqu'on le vit prêcher continûment avec succès pendant tant d'années, non-seulement les carêmes, mais la plupart des jours de fête, dans une ville pleine d'esprits très difficiles et dédaigneux (*sottilissimi e fastidiosi*), et où jusqu'à lui les prédicateurs les plus excellens, au bout d'un carême ou deux, ne faisaient plus qu'ennuyer. Son triomphe fut manifeste; tous le reconnurent, ses adversaires aussi bien que ses partisans et ses disciples.

« Mais la grande question est de juger sa vie. Il faut remarquer à ce propos que s'il y eut quelque vice en lui, il n'y eut donc qu'une feinte conseillée par l'orgueil et par l'ambition; car, en observant attentivement sa vie et ses mœurs, on n'y trouve pas le plus petit vestige d'avarice, de luxure ni de quelque autre faiblesse ou passion, mais au contraire l'exemple d'une vie très religieuse, pleine de charité, de prière et d'observance, non l'écorce, mais la moelle même de la piété; on ne put, dans son procès, noter le moindre défaut de ce côté, malgré les efforts de ses adversaires. Il accomplit, en poursuivant la réforme des mœurs, des œuvres saintes et admirables : il n'y eut jamais dans Florence tant de religion et de vertu que de son temps, et cela décrut de telle sorte après sa mort qu'on vit clairement que ce qui s'était fait de bien de son temps n'avait été créé et soutenu que par lui. On ne jouait plus en public, dans les maisons rien qu'avec retenue. Les tavernes, refuge ordinaire de la jeunesse corrompue et de tous les vices, s'étaient fermées; les femmes avaient quitté en grande partie les vêtemens déshonnêtes et lascifs; les enfans, élevés pour la plupart dans l'habitude du vice, avaient été amenés à une vie modeste et sainte; sous la conduite du frère Dominique, ils avaient été partagés en compagnies, fréquentaient les églises, portaient les cheveux courts, poursuivaient de pierres et d'injures les hommes joueurs et débauchés et les femmes vêtues avec inconvenance. Ils allaient, pendant le carnaval, saisissant les dés, les cartes, le fard, les livres et tableaux impurs, qu'ils brûlaient publiquement sur la place des Seigneurs, et ces jours qui d'ordinaire voyaient mille iniquités, ils les commençaient par une procession avec beaucoup de sainteté et de dévotion; les hommes faits se convertissaient à la religion, venaient à la messe, aux vêpres, au sermon, se confessaient et communiaient souvent; durant le carnaval surtout, un très grand nombre de personnes se présentaient à la confession; il se faisait beaucoup d'aumônes et de charités. Frère Jérôme encourageait tout le jour ceux qui, laissant les vanités et les pompes, se réduisaient à une simplicité de vie religieuse et chrétienne; même il établit, pour réprimer le luxe des femmes et des enfans, ces lois qui lui suscitèrent tant d'attaques... Ses prédications attirèrent dans les rangs de son ordre beaucoup d'hommes de tout âge et de toute qualité, des jeunes gens des premières familles de la ville et des hommes d'une grande réputation : Pandolfo Rucellai,

qui était de l'assemblée des dix et qui avait été désigné pour haranguer le roi de France; messire Giorgio-Antonio Vespucci et messire Malatesta, chanoines savans et vertueux; maître Pietro Paolo da Urbino, médecin renommé et de bonnes mœurs; Zanobi Acciajuoli, très versé dans les lettres grecques et latines, et beaucoup d'autres, si bien qu'en toute l'Italie il n'y avait pas un seul couvent semblable au sien. Lui-même y dirigeait les jeunes gens dans leurs études latines, grecques, hébraïques, de manière à en faire plus tard les ornemens de la religion.

« S'il fit œuvre si utile pour les choses spirituelles, il ne fit pas une œuvre moins grande pour le gouvernement de la ville et pour le bien public. Après la chute de Pierre de Médicis, le pays restait de toutes parts divisé; les partisans de l'ancien état se voyaient en grande haine et en grand péril, de telle sorte que, malgré la protection que leur accordaient Francesco Valori et Piero Capponi, il eût été impossible de les sauver, cela au grand dommage de la cité, car il y avait parmi eux des hommes estimables, sages et riches, de grande famille et d'illustre parenté. Les violences eussent engendré la désunion des gouvernans, les révolutions, les exils, et peut-être, comme dernière extrémité, une restauration de Pierre de Médicis avec une extermination et une ruine complète de la cité. Frère Jérôme lui seul empêcha ces violences et ces désordres : par l'institution du grand-conseil, il mit un frein aux ambitions; par l'appel à la seigneurie (1), il opposa une digue aux excès populaires; il fit enfin *la paix universelle,* qui, en coupant court à toute recherche du passé, détourna les vengeances dont les partisans des Médicis étaient menacés.

« Ces mesures firent sans aucun doute le salut de la cité, et, comme il le disait avec vraisemblance, le profit des nouveaux gouvernans aussi bien que des vaincus. Véritablement les œuvres de cet homme furent excellentes, et de plus quelques-unes de ses prédictions s'étant réalisées, bien des gens n'ont point cessé de croire qu'il avait été vraiment envoyé de Dieu et prophète nonobstant son excommunication, son procès et sa mort. Je ne sais qu'en croire, et n'ai pas sur ce point d'opinion arrêtée en aucune façon, m'en rapportant, si je vis, au temps qui éclaircira tout; mais je conclus volontiers à ceci, que, s'il fut sincère, nous avons vu de nos jours un grand prophète, et, si ce fut un fourbe, un très grand homme. En effet, indépendamment des lumières de son esprit, s'il fut capable de dissimuler si publiquement pendant tant d'années sans être une seule fois pris en faute, on doit confesser qu'il eut une intelligence, une adresse et une habileté d'une profondeur extraordinaire. »

Tel est le récit de l'*Histoire florentine.* Ouvrons maintenant l'*Histoire d'Italie.* Guichardin n'y est plus qu'un froid témoin. Prenant acte du mauvais succès des tentatives de Savonarole, il recherche et

(1) Par une loi due à l'initiative de Savonarole, tout condamné politique avait acquis le droit d'en appeler à la seigneurie, qui ne pouvait elle-même rendre son arrêt définitif qu'après un délai de quarante jours écoulés depuis le premier jugement. C'était donner aux passions populaires le temps de se calmer et sauver finalement la plupart des accusés.

énumère les fautes qui doivent expliquer son échec. Il lui reproche sérieusement d'avoir indisposé le pape dans un moment où il fallait le ménager pour reprendre Pise par son aide. Négligeant enfin l'histoire intérieure de Florence, passant entièrement cette fois sous silence l'influence exercée par Savonarole sur le gouvernement de la cité et sa réforme passagère des mœurs, prenant une vue plus large, Guichardin s'étend sur le rôle que Savonarole aurait voulu jouer comme réformateur de l'église au moyen d'un concile général. Il termine enfin son récit de la mort de l'illustre dominicain par ces lignes équivoques et glacées : « Il mourut avec constance, mais sans rien dire qui pût faire juger s'il était innocent ou coupable, et sa mort ne fixa point les jugemens passionnés des hommes. Beaucoup demeurèrent persuadés que c'était un imposteur; d'autres restèrent convaincus que l'interrogatoire rendu public était une pièce fabriquée, ou que la force des tourmens plutôt que celle de la vérité avait vaincu sa complexion, qui était faible et délicate; même ils excusaient cette faiblesse par celle du prince des apôtres, qui, sans être emprisonné, ni torturé, ni violenté d'aucune manière, mais sur de simples paroles de serviteurs et de servantes, renia le maître dont il avait entendu les divins préceptes et vu de ses yeux tant de miracles. »

Peut-être faut-il du moins savoir gré à Guichardin de ces dernières lignes. Peut-être y a-t-il de sa part quelque reste de sympathie à se faire également l'écho de ceux qui ont condamné et de ceux qui ont excusé Savonarole, et à rapporter même l'excuse dont ses persévérans admirateurs couvraient ses derniers aveux. Peut-être est-ce le souvenir de ce qu'il a vu et entendu pendant son enfance qui suspend encore son jugement en présence de cette question : Savonarole fut-il fourbe ou sincère? Mais, chose remarquable, la pensée de l'insuccès final semble maintenant non-seulement l'empêcher de reconnaître la grandeur du prophète, mais encore lui faire révoquer en doute cette habileté de l'homme pour laquelle tout à l'heure il réservait dans tous les cas son admiration. Tout à l'heure il pouvait, en suspendant sa réponse, ne pas dissimuler quelques évidentes et sincères émotions; maintenant l'avenir avait parlé : l'œuvre de Savonarole avait péri, son échec était incontestable; adieu donc au sympathique et inutile souvenir d'une entreprise éphémère! Ce n'était pas en effet de bonnes intentions, d'honnêtes et vains efforts que l'Italie du XVIe siècle avait besoin, mais de solides réalités, d'énergiques et durables réformes, de force et de succès. Dans le premier de ces deux ouvrages, on entendait parler la conscience de Guichardin aux prises avec le froid calcul; dans le second, nous avons l'historien ou plutôt le politique, préoccupé non

du mérite, mais du résultat des œuvres. Sans l'*Histoire florentine*, nous ne connaissions que ce dernier; par elle, nous apercevons Guichardin sous un autre aspect, nous savons ce que lui coûte son scepticisme, et jusqu'à quel point il a subi le joug de son temps.

Nous n'avons signalé encore que des différences entre les deux ouvrages de Guichardin; mais il règne aussi entre eux une ressemblance générale qui fait bien reconnaître dans l'un et dans l'autre la même plume et la même intelligence, et qui confirme la conjecture suivant laquelle l'*Histoire florentine* aurait servi de préparation à l'*Histoire d'Italie*. Au fond déjà l'identité de caractère et d'esprit, sauf les transformations qui résultent presque toujours de l'expérience et du passage de la jeunesse à l'âge mûr, nous est apparue à travers les différences mêmes. Nous avons vu dès le premier morceau sur Savonarole, à côté d'un témoin étonné et même involontairement ému des grandes choses, un juge surtout épris de l'habileté. Quant à la forme, l'*Histoire florentine* n'offre pas de harangues, il est vrai, mais on y rencontre çà et là des réflexions et des considérations conformes à la situation des principaux personnages, et réunies pour ainsi dire à l'état de sommaires qu'un développement en discours directs mettait aisément en saillie. S'il est vrai enfin que, moins travaillée, cette histoire ne contienne pas en général de morceaux particulièrement destinés à faire montre de style et d'imitation de l'antique, on y reconnaît pourtant l'élève à peine échappé des écoles de la renaissance, et qui, même dans une esquisse, dans une étude rapide destinée à ne pas sortir de l'atelier, ne saurait s'abstenir de distribuer son dessin et de grouper ses masses suivant les préceptes de l'école et l'exemple des maîtres. Le morceau qui suit montre bien ces habitudes classiques d'esprit et de style, fort en honneur dans l'Italie du XVIe siècle, et auxquelles Guichardin restera fidèle dans son grand ouvrage. Il contient d'ailleurs un curieux portrait de Laurent de Médicis. Après le jugement de Guichardin sur Savonarole, héros de la liberté florentine, nous aurons son appréciation sur le plus illustre de ceux qui avaient supprimé cette même liberté; il l'avait fait au prix de compensations que Guichardin n'était pas homme à dédaigner.

« La cité était dans une paix profonde; son gouvernement était uni et fort, et si puissant que nul n'osait hasarder le moindre signe d'opposition. Chaque jour, le peuple, satisfait par l'abondance des choses nécessaires à la vie et par la prospérité du commerce, se délectait dans les fêtes, les spectacles et les nouveautés de tout genre. Les hommes de science et de mérite applaudissaient en voyant les honneurs et les récompenses se répandre sur les œuvres de l'intelligence, des lettres et des arts. Jouissant de ce complet et heureux repos à l'intérieur, la cité atteignait au dehors le plus haut degré

de réputation et de gloire pour la grande autorité de son gouvernement et de son chef, pour l'accroissement récent de son domaine, pour avoir procuré enfin en grande partie d'abord le salut de Ferrare, et ensuite celui du roi de Naples. Alliée de Naples et de Milan, disposant en entier du pape Innocent, la république tenait pour ainsi dire la balance de toute l'Italie, quand un accident renversa tout cet édifice de prospérité, et amena le trouble et le désordre non-seulement dans Florence, mais dans l'Italie entière.

« Dès l'année 1491, Laurent avait souffert d'une assez longue maladie, que les médecins avaient jugée de peu d'importance. Cependant, soit qu'il eût été soigné trop tard, soit que le mal eût fait des progrès cachés, au mois d'avril 1492 il mourut. L'importance de cet événement fut signalée par de nombreux présages : une comète avait paru peu de temps auparavant; on avait entendu hurler des loups; dans l'église de Santa-Maria-Novella, une femme prise de fureur s'était écriée qu'un bœuf avec des cornes de feu incendiait toute la ville; les lions (1) s'étaient battus, et un des plus beaux avait été tué par les autres; enfin, un jour ou deux avant la mort de Laurent, la foudre était tombée de nuit sur la lanterne de la coupole de Santa-Maria-Liperata, et en avait détaché quelques grosses pierres qui avaient roulé du côté de la maison des Médicis. On regarda aussi comme extraordinaire ce qui arriva à Piero Lione de Spolète, le plus célèbre médecin de toute l'Italie, et qui soigna Laurent de Médicis. Laurent mort, il se jeta de désespoir au fond d'un puits et s'y noya; — il est vrai que quelques gens ont dit qu'on l'y avait jeté.

« Il y eut en Laurent beaucoup et d'éclatantes vertus. Il y eut aussi plusieurs vices, en partie naturels, en partie devenus nécessaires. Il s'empara d'une si grande autorité qu'on ne peut dire que de son temps la cité fût libre. Elle jouit du moins de toute la gloire et de toute la félicité que peut posséder un état libre de nom, asservi de fait par un seul de ses citoyens. Les choses qu'il a faites, bien qu'à blâmer sur quelques points, furent néanmoins pleines de grandeur. Il y manque, non par sa faute, mais par suite de l'humeur de son temps, ce fracas des armes, cette science et ce régime de la guerre qui donnaient la renommée chez les anciens. On ne racontera point de lui la défense d'une ville, la prise d'une forteresse, un stratagème habile, une victoire sur l'ennemi; mais, si l'histoire de sa vie ne resplendit pas des éclairs de cette sorte de gloire, on y trouvera du moins tous les signes des vertus qui peuvent briller dans la vie civile. Parmi ses adversaires mêmes, nul ne refuse une grande et singulière intelligence à celui qui a gouverné pendant vingt-trois ans, avec une perpétuelle augmentation de puissance et de gloire, une ville comme Florence, remplie d'esprits subtils et inquiets, où le parler est si libre, où les charges de l'état, peu nombreuses, ne peuvent appartenir qu'à une petite partie des citoyens, au risque de mécontenter la majorité; à celui qu'honorèrent de leur amitié particulière tant de princes en Italie et hors d'Italie : le pape Innocent, le roi Ferdinand, le duc Galéas, le roi Louis de France, jusqu'au Grand-Turc et au Soudan, dont il reçut en présent dans les dernières années de sa vie

(1) De la ménagerie.

une girafe, un lion et des béliers...; à celui dont les discours publics et privés étaient d'une pénétration et d'une habileté qui, en diverses occasions, notamment à la diète de Crémone, lui valurent de grands avantages; à celui enfin dont les lettres respirent le plus vif esprit, que rehaussaient une grande éloquence et la parfaite élégance de l'expression (1)... Il aima la prééminence et la gloire plus qu'homme au monde, et on peut lui reprocher d'avoir porté cet appétit jusque dans les choses minimes, ne voulant être surpassé ou imité par personne, ni dans les vers, ni dans les jeux, ni dans les exercices du corps, sachant mauvais gré à qui le tentait, et voulant de même égaler et surpasser dans les grandes choses les autres princes de l'Italie, ce qui déplaisait fort au duc Louis Sforza. Néanmoins, à tout prendre, *in universum,* cette passion de gloire fut digne d'éloges, et son nom n'eût point été célébré en tous lieux, même hors de l'Italie, s'il n'eût voulu que de son temps les arts et toutes les choses de l'intelligence fussent cultivés plus excellemment à Florence qu'en aucune autre ville du monde.

« Quant aux lettres, il établit à Pise une école pour la philosophie et pour les arts libéraux, et, comme il lui était démontré par beaucoup de raisons qu'elle ne pourrait rivaliser pour le nombre d'étudians avec les écoles de Pavie et de Padoue, il dit qu'il lui suffisait que la réunion des professeurs y fût la première par le mérite. On y vit professer en effet, généreusement payés, les hommes les plus éminens et les plus fameux de toute l'Italie, Laurent n'épargnant pour les avoir ni argent ni peine. C'est ainsi que l'étude des humanités se développa sous messire Ange Politien, l'étude du grec sous messire Démétrius, puis sous Lascaris, la philosophie et les sciences sous Marsile Ficin, maître George Benigno, le comte de La Mirandole et d'autres hommes excellens. Il accorda une même faveur à la poésie en langue vulgaire, à la musique, à l'architecture, à la peinture, à la sculpture, si bien que la cité était remplie de toutes ces délicatesses (*gentilezze*), lesquelles surgissaient (*emergevano*) d'autant plus innombrables que Laurent, d'un esprit universel, en donnait son jugement et savait discerner les habiles, qui, pour lui plaire, travaillaient alors à l'envi l'un de l'autre. Ajoutez sa libéralité infinie, fournissant à tous les hommes de mérite les instrumens et les moyens du travail, comme par exemple lorsque, pour composer une bibliothèque grecque, il envoya Lascaris, savant homme qui enseignait le grec à Florence, chercher jusqu'en Grèce même des livres anciens et précieux.

« Cette même libéralité maintenait sa réputation au dehors et ses bonnes relations avec les princes italiens et étrangers, car il n'y avait sorte de magnificence qu'avec ses grandes richesses il ne se permît pour obliger les hommes illustres de son temps. Aussi, ses dépenses augmentant sans cesse à Lyon, à Milan, à Bruges et en d'autres villes où étaient ses comptoirs de commerce, et ses gains diminuant par la mauvaise direction d'agens comme Lionetto de' Rossi, Tommaso Portinari, etc., lui-même ne s'entendant pas

(1) M. Canestrini promet la publication de ces *Lettres de Laurent le Magnifique relatives à son gouvernement,* encore inédites.

au négoce et ne s'en souciant que fort peu, ses affaires tombèrent en un tel désordre qu'il fut tout près de faillir, et dut recourir à la bourse de ses amis et même aux finances publiques...

« Ses dernières amours, qui durèrent plusieurs années, furent avec Bartolomea de' Nasi, femme de Donato Benci, laquelle n'était point belle, mais aimable et gracieuse. Il en était tellement épris que, pendant un été qu'elle passait à sa villa, il partait en poste à cinq ou six heures du soir pour aller la trouver, la quittant d'assez bonne heure chaque matin pour être de retour à Florence avant le jour. Luigi dalla Stufa et il Butta de' Medici, qui l'accompagnaient, ayant déplu à la dame, elle les mit si bien en disgrâce auprès de Laurent qu'il envoya Luigi en ambassade près du Soudan et il Butta près du Grand-Turc : chose folle en vérité qu'un homme si haut placé, de tant de réputation et de tant de sagesse, à l'âge de quarante ans, fût dominé par une femme ni jeune ni belle au point de faire des choses déshonorantes même pour un jeune homme!

« Il passait aux yeux de quelques-uns pour cruel et vindicatif à cause de la dureté dont il usa dans l'affaire des Pazzi, lorsqu'après tant de supplices il emprisonna des enfans innocens et défendit aux filles de se marier; mais l'attaque avait été si violente qu'il n'était pas étonnant que le ressentiment en eût été extraordinaire : il s'adoucit d'ailleurs avec le temps. Le plus fâcheux de son caractère, c'est qu'il fut défiant et soupçonneux, non pas tant par nature que parce qu'il régnait sur une cité qui avait connu l'indépendance et où les affaires devaient se traiter encore par les mains des magistrats d'une manière conforme à la coutume, avec l'apparence et selon les formes de la liberté. C'est pourquoi dès le commencement de son autorité il s'appliqua à abaisser tous les citoyens qui, par leur noblesse, leur fortune ou leur réputation, étaient en estime auprès du public... Ceux qui n'étaient point écartés absolument des affaires se trouvaient mêlés dans le conseil des cent, dans les élections et dans l'administration des impôts à une quantité d'hommes de rien, avec lesquels Laurent s'entendait, et qui étaient les maîtres du jeu.

« Par suite du même caractère soupçonneux, il empêchait les familles puissantes de s'unir par des mariages, et s'ingéniait à leur trouver des alliances qui ne pussent lui donner ombrage, obligeant des jeunes gens de qualité à prendre des femmes qu'ils n'auraient nullement choisies. Les choses en étaient venues à ce point qu'il ne se faisait plus un mariage, même d'importance plus que médiocre, sans son ordre ou son consentement. C'est encore ainsi qu'il voulut, les ambassadeurs n'étant pas choisis par lui-même, qu'ils eussent auprès d'eux un chancelier payé par le trésor public, qui fût chargé de correspondre directement et secrètement avec lui. Je ne veux pas mettre sur le compte de cette défiance habituelle cet entourage d'hommes armés qui ne le quittaient pas et qu'il attachait à lui par toute sorte de faveurs, jusqu'à leur donner les revenus d'hôpitaux et de fondations pieuses. La conjuration des Pazzi avait motivé cette façon d'agir; on peut dire toutefois qu'elle était d'un tyran et d'une ville asservie plutôt que d'une cité libre et d'un citoyen. En résumé, si Florence ne connut point sous lui la liberté, elle ne pouvait avoir un meilleur tyran... »

Suit un parallèle entre Laurent et Côme, un parallèle conforme aux règles classiques et qui termine bien ce morceau, dans lequel apparaissent clairement l'élève de la renaissance et le politique du XVIe siècle. Spectateur attentif et curieux, mais en général insensible, Guichardin semble adresser, il est vrai, quelques reproches à Laurent de Médicis pour la légèreté de sa conduite privée en un si haut rang, pour cet entourage d'hommes armés convenant mal dans une démocratie, enfin pour l'élévation de gens de rien égalés aux mieux nés de la république; mais on sent qu'il accueillera vite certaines explications à titre d'excuses, et il lui paraît qu'en somme, si Laurent de Médicis exerça la tyrannie, il fut le meilleur des tyrans. Il est clair que, dans cette première période de sa vie et de ses travaux, Guichardin veut n'être qu'observateur et se défendre même contre ses propres émotions. A peine l'avons-nous vu se trahir un instant en présence de l'héroïsme de Savonarole; à peine le voyons-nous ici désapprouver quelques allures qui dénotent la tyrannie. Il contemple avec intérêt les passions humaines s'appliquant à la politique, il étudie ce jeu complexe et en attend les effets. Toutes les combinaisons diverses qu'offre à ses yeux le gouvernement changeant de Florence lui sont autant d'objets de calcul et de froide réflexion. Quelle riche matière du reste que cette scène étroite, mais animée, qu'il observe et décrit! Florence, comme jadis Sparte et Athènes, nous a fait mesurer la gloire humaine, non pas à l'étendue de la puissance matérielle, mais à la vitalité, à l'énergie, à la puissance de l'esprit. Avec quelques lieues carrées de domination non incontestée, elle est devenue un des plus mémorables états dans l'histoire du monde. Ses agitations intérieures ont montré l'ardeur incomparable et la fécondité du génie italien au temps de la renaissance. L'*Histoire florentine* de Guichardin et ses *Discours sur les changemens du gouvernement de Florence*, compris dans le second volume des *Œuvres inédites*, reproduisent le tableau de cette vivante diversité.

Mais Guichardin se bornait-il enfin à observer, quelque attachant qu'il fût, un tel spectacle? Au milieu de ces conceptions politiques, qui dans Florence entretenaient l'activité du citoyen et y servaient de base, en dépit des disgrâces de la liberté, à tout un magnifique développement intellectuel et moral, n'allait-il manifester aucune préférence ni prendre aucun parti? Des problèmes inévitables naissaient de la vue même de tant d'agitations. Guichardin devait-il s'y soustraire pour rester le jouet d'une perpétuelle incertitude? Une incontestable hauteur d'intelligence, à défaut d'une grande élévation de cœur, devait le préserver, en partie seulement, de cette faiblesse et nous le montrer inclinant vers la vérité, mais sans qu'on

puisse lui en savoir beaucoup de gré, et grâce uniquement à l'attrait presque irrésistible de la vérité pour un esprit clairvoyant et délié.

II.

La république florentine du XVIe siècle n'offrait pas seulement le vain tumulte d'un forum étroit envahi par de mesquines ambitions; cela n'eût point suffi à la solidité du génie toscan, qui parut bien plutôt épris de la science politique et préoccupé du grand problème de savoir comment gouverner les hommes. On peut dire que presque toutes les formes de gouvernement imaginables ont été mises en pratique par les Florentins de la renaissance, et qu'ils ont fait toutes les épreuves, celle de la monarchie despotique, celle de la division des pouvoirs et de la représentation restreinte ou étendue, celle de la république, celle même de l'extrême démagogie. Guichardin n'était point parmi eux l'esprit le moins curieux de cette mâle étude des institutions et des lois; il se plaisait à rechercher les principes sur lesquels reposent les sociétés, et nous trouvons précisément dans ses œuvres inédites de pareilles méditations, les plus dignes à son gré d'un homme vraiment libre.

Le *Dialogue sur le gouvernement de Florence* a été écrit après l'*Histoire florentine*. Nous le savons d'abord par Guichardin lui-même : il l'a composé, dit-il expressément aux premières pages, sous le pontificat de Clément VII (1523-1534), et au moment où ce pontife lui montrait une entière confiance, c'est-à-dire sans aucun doute lorsque, comme lieutenant-général du saint-siége, il commandait les troupes du pape, ligué avec la France. Quand nous n'aurions pas ce témoignage non équivoque de l'auteur, la lecture du *Dialogue* suffirait à nous démontrer que Guichardin l'a rédigé dans son âge mûr (il avait en 1530 quarante-huit ans). Ce n'est plus ici, comme tout à l'heure, la simple narration des faits auxquels il a assisté ou qu'il a entendu raconter par des témoins oculaires. S'élevant à un point de vue plus général, il demande à l'expérience un moyen de juger les théories politiques dont il a considéré les effets et une lumière pour la conduite de son esprit. Montant même plus haut encore et dans une région plus abstraite, il veut sonder les principes avec le secours d'une discussion paisible, sans doute marquée de bel esprit, mais inquiète et sincère :

« C'est, dit-il dans son *proemio*, une chose si belle, si honorable et si magnifique de considérer le gouvernement de la chose publique, d'où dépendent le bien-être, la sécurité et la vie même des hommes, et toutes les grandes actions qui s'accomplissent dans ce monde inférieur, qu'on ne peut

refuser sa louange à celui qui applique son esprit à la contemplation d'un si grand et si digne objet, encore qu'il n'en puisse pas toujours tirer des enseignemens appropriés à la pratique de son temps, et qu'il n'ait aucune espérance de voir jamais ses pensées et ses desseins réalisés. Quand Platon méditait et écrivait sur la république, assurément ce n'était pas dans l'attente que son gouvernement idéal pût être adopté et suivi par les Athéniens, devenus dès lors si indisciplinés et si insolens, que, désespérant, comme il l'écrit dans une de ses lettres, de les voir jamais se bien gouverner, il ne voulut jamais se mêler de leurs affaires.

« Il ne sera donc en aucune manière répréhensible de penser et d'écrire sur le gouvernement de notre cité, d'autant moins que si, par l'autorité des Médicis à Florence et du souverain pontife à Rome, la liberté y semble perdue, cependant, par un de ces accidens ordinaires aux choses humaines et qui peuvent renaître à toute heure, comme en un instant Florence a passé du gouvernement populaire au gouvernement d'un seul, elle pourrait avec la même facilité retourner du gouvernement d'un seul à sa première liberté. S'il en devait arriver ainsi, il se pourrait que ces pensées et ce discours ne fussent pas tout à fait inutiles. L'exemple encore récent du temps où Pierre Soderini fut gonfalonier, et pendant lequel cette cité semblait avoir accepté la forme d'un bon et louable gouvernement, permet de croire que ce peuple n'est pas encore corrompu à ce point qu'il faille le regarder comme incapable de la liberté. »

Ce n'est pas en son propre nom que Guichardin veut instituer la discussion et adresser à ses concitoyens ses méditations et ses conseils; il ne s'attribue pas tout le crédit qu'il faudrait pour cette grande tâche, mais il se souvient des entretiens graves et animés au milieu desquels s'est formée son enfance. Dans ces temps si troublés, son père et ses oncles ont pris part aux affaires, et ils ont eu pour amis ou pour adversaires les hommes les plus distingués de la république. Par la pensée, il ressuscite ces témoins respectés; il leur rend la parole suivant leurs caractères, il écoute leurs réflexions et les transcrit sous leur dictée. Le moment qu'il choisit pour y placer ce dialogue est l'année 1494, quelques mois après l'invasion de Charles VIII et l'expulsion de Pierre de Médicis, et quand l'influence de Savonarole commence à fonder le gouvernement populaire. Les quatre interlocuteurs sont des personnages historiques. — Piero Capponi est assez connu : éloquent, spirituel, ambitieux, son crédit dans Florence l'avait fait déjà redouter de Laurent; il contribua pour beaucoup à la révolution qui renversa Pierre et chassa les Médicis. Lorsque les Français furent entrés dans la ville, c'est lui, avec Francesco Valori et quelques autres, qui alla présenter à Charles VIII les conditions que prétendait imposer Florence. Le jeune roi, à qui elles ne plaisaient point, avait fait rédiger un autre projet de traité, mais qui contenait, dit Guichardin lui-

même (1), des choses déshonorantes. « Capponi prit le papier des mains du roi, le déchira avec colère, disant que, puisqu'on ne voulait pas s'accorder, les choses se termineraient d'autre manière : que le roi fît sonner ses trompettes, la république ferait sonner ses cloches (*che lui sonerebbe le trombe, e noi le campagne*). » A son retour, Capponi fut plus puissant que jamais. S'étant montré ensuite ennemi de Savonarole, il devint suspect à la multitude, et fut tué d'un coup d'arquebuse dans une des petites batailles qui se livraient aux environs de Florence.

Pagol-Antonio ou Paul-Antoine Soderini (qu'il ne faut pas confondre avec Pierre Soderini, gonfalonier après la mort de Savonarole), quoiqu'allié par le sang aux Médicis, avait blâmé les excès de Pierre et tenté d'arrêter sa tyrannie. Lorsque Pierre, se voyant menacé, avait cru devoir consentir à des concessions, Soderini avait été nommé ambassadeur à Venise; il revenait, jeune encore, de ce poste élevé au moment où se place le dialogue. — Le troisième interlocuteur, Pierre Guichardin, est l'ami des deux précédens: il a rempli des fonctions élevées sous les Médicis; mais son caractère est à peine indiqué dans le dialogue, où il se borne le plus souvent à donner la réplique. — En face de ces trois interlocuteurs jeunes, ardens, enivrés de la récente révolution qui est en partie leur œuvre et qu'ils vantent sans cesse, l'auteur a placé un vieillard, Bernardo del Nero, qui ne partage pas leur triomphe ni leurs espérances. Bernardo regrette les Médicis, sous lesquels il a occupé dans l'état des charges importantes. Il les regrette d'abord pour l'affection qu'il portait à cette famille, et ensuite parce qu'il sait bien que les changemens sont le plus souvent nuisibles. Soderini et Capponi ont beau lui dire que cette révolution-ci est la dernière, et qu'en inaugurant enfin le gouvernement modéré des *ottimi*, comme à Venise, à une égale distance de la tyrannie et du gouvernement purement populaire, elle clôt la période d'instabilité politique dont il a été le témoin : il répond en invoquant la froide et triste expérience ; il leur montre qu'ils sont déjà dépassés en dépit de leur bon vouloir et de leur patriotisme, et que l'influence de Savonarole a constitué l'autorité populaire. Pour lui, tenant pour chimérique leur modération impuissante et ne voulant rien entendre à leurs tempéramens, il préfère, une fois la domination des Médicis détruite, le gouvernement de tous à ce qu'il traite de fiction; mais tout cela est dit avec une douce franchise, pleine d'aménité, et reçu avec beaucoup de marques de respect. Bernardo reconnaît lui-même que les jeunes gens sont à présent plus instruits qu'on ne l'était de son temps. Grâce aux tra-

(1) *Histoire florentine*, page 118.

vaux de Toscanelli et d'autres, les sciences ont fait de grands progrès : Marsile Ficin et maints philosophes ont tenu des écoles de politique; Bernardo ne dédaigne pas chez des adversaires tous ces avantages; il n'a reçu, lui, que les enseignemens des affaires et de l'expérience, il parle suivant les seules inspirations du bon sens (*posposta ogni autorità de' filosofi, parlando naturalmente*): aussi écoute-t-il les objections attentivement et fait-il volontiers la part de sa propre faiblesse. Habile contraste entre ces jeunes gens aimables, tout épris de l'avenir, et ce prudent vieillard, content du passé; contraste que rend plus touchant encore la confidence où est le lecteur du sort qui attend les deux principaux interlocuteurs! Comme Capponi, Bernardo paiera de sa vie le malheur des guerres civiles; pour n'avoir pas révélé un complot en faveur de Pierre, il sera décapité. Les souvenirs et les regrets que Guichardin met sur ses lèvres pendant tout le cours du dialogue empruntent à la pensée de cette vertu et de cette prochaine infortune un nouveau caractère de noblesse et de loyauté.

A cette scène ingénieuse, l'auteur a su dessiner un cadre d'une rare élégance, qui fait revivre à nos yeux toutes les grâces de la renaissance florentine. On se rappelle l'admirable exposition du *Phèdre* de Platon. Phèdre a conduit Socrate au-delà des portes d'Athènes, jusque sur les bords de l'Ilissus, au pied d'arbres qui semblent être là en fleur seulement pour embaumer l'air : « Par Jupiter! dit Socrate charmé, quel beau lieu de repos! Comme ce platane est large et élevé! Quoi de plus gracieux que cette source dont nos pieds attestent la fraîcheur! Ce lieu pourrait bien être consacré à quelque nymphe et au fleuve Achéloüs, à en juger par ces figures et ces statues. Goûte un peu l'air qu'on y respire : est-il rien de si suave et de si délicieux? Le chant des cigales a quelque chose d'animé et qui sent l'été. J'aime surtout cette herbe touffue qui nous permet de nous étendre et de reposer mollement notre tête sur ce terrain légèrement incliné. Mon cher Phèdre, tu ne pouvais mieux me conduire... » Telle est la peinture empruntée par le philosophe grec au doux climat de l'Attique et qui s'accordera si justement avec la sérénité de l'entretien. Il s'attache un peu du même charme à l'exposition du dialogue sur le gouvernement de Florence. L'élévation du sujet annoncé est presque la même; la politesse florentine prendra la place de l'urbanité grecque; les bords de l'Arno rappelleront les bords de l'Ilissus, les hauteurs de Fiesole celles du Pentélique et de l'Hymette, le ciel de Florence celui d'Athènes. — Les trois jeunes hommes, Capponi, Soderini et Guicciardini, revenant d'un pèlerinage à l'église de Santa-Maria-Impruneta, s'arrêtent chez Bernardo del Nero, qui, dans la solitude et la paix de la campagne et

au milieu des soins de l'agriculture, se repose des honneurs qu'il a perdus. Le vieillard, qui les accueille avec bonté, se défend d'abord de reprendre avec eux les souvenirs et les discussions de la vie politique : « Allons plutôt, s'il vous plaît, leur dit-il, visiter l'habitation ; je vous montrerai beaucoup de belles cultures que je veux entreprendre, non plus pour moi, mais pour ceux qui viendront après moi. Je vous montrerai le projet d'une belle construction qui se pourrait faire, non par moi, car, après un si long temps employé aux affaires de l'état, je ne suis pas assez riche pour me passer de telles fantaisies; mais vous verrez quel plaisir je prends à l'agriculture, et comme on peut honnêtement profiter du repos... » Il dit, mais les jeunes gens ne connaissent pas le repos; ils sont venus pour s'entretenir avec un ami respecté des affaires de la république, ou plutôt pour interroger sa prudence comme des fils qui consultent un père (*non dirò tra amici, ma più tosto tra padre e figliuoli*). « C'est un si grand plaisir d'entendre parler de ces grandes choses un homme qui les a apprises non dans les livres des philosophes, mais avec le temps, par l'expérience et l'action... Laissons, s'il vous plaît, laissons à un autre moment l'agriculture, les jardins et les bâtimens, et dites-nous, nous vous en prions, votre avis sur notre dernier changement. » Bernardo se laisse persuader; il prend bientôt plaisir lui-même à sentir renaître ses anciennes pensées; il les livre tout entières, écoute et réfute les objections; le soir venu, il fait souper ses hôtes, les retient dans sa demeure, et consacre encore la matinée du lendemain à l'entretien que tout à l'heure il redoutait. « Les nuits sont longues, dit-il en les abordant de nouveau, et d'ordinaire les vieillards dorment peu; j'ai donc eu plusieurs heures pour réfléchir à notre conversation d'hier soir : plus j'y ai songé, plus m'ont semblé vraies les choses que je vous ai dites. Toutefois, comme je puis facilement me tromper, j'entendrai avec plaisir ce que vous avez encore à me répondre, non pour disputer (ce ne serait que gagner de l'ennui), mais pour nous instruire mutuellement et éclaircir cette matière. De toute façon, vous ne me quitterez point sans avoir dîné ici : nous ne sommes donc pas pressés; ne soyez pas plus avares de vos pensées que je ne l'ai été moi-même hier, car je serai heureux de vous entendre. » Telle est l'urbanité, tel est le ton d'exquise politesse qui règne dans tout le dialogue, et grâce auquel chaque opinion se produit à l'aise, avec le respect de l'opinion contraire et la conscience de sa propre honnêteté.

Les deux journées forment deux livres : dans le premier, chacun s'efforce de montrer l'excellence de la forme de gouvernement qu'il soutient et les défauts de celle que vante son interlocuteur; dans le second, l'état actuel de Florence étant accepté de part et d'autre,

on se réunit à chercher ensemble comment on pourra mener à bien la dernière révolution et la conduire vers les meilleurs résultats. A vrai dire, deux opinions seulement sont en présence, celle de Bernardo et celle de ses trois visiteurs.

« Il n'y a, dit Bernardo, que trois formes imaginables de gouvernement : celui d'un seul, celui de quelques-uns, celui de tous. Le premier peut seul être bon. » Pour le démontrer, Bernardo n'aura pas recours à des théories qu'il croit vaines : c'est l'expérience qui doit, à l'entendre, décider en pareille matière. « Voyons donc quels ont été les résultats du gouvernement des Médicis, et nous chercherons ensuite quelles seront les conséquences naturelles des deux autres gouvernemens. Ne sera-ce pas la meilleure route ? — Non, disent les jeunes gens. Ce n'est pas par l'expérience, ou du moins ce n'est pas par elle uniquement qu'il faut se déterminer en politique. Il y a ici, comme en morale, des principes dont il ne faut pas se départir et qui dominent tout. Du reste, si ces principes sont fondés sur la raison et la vérité, l'expérience les vérifiera nécessairement. » Cela dit, on accepte la discussion sur le terrain où Bernardo l'a placée, et elle s'engage d'abord à propos des mérites et des vices du gouvernement des Médicis.

Capponi surtout les charge avec l'ardeur d'une conviction généreuse. Dans un état comme celui de Florence, il faut considérer, pense-t-il, trois choses : l'administration de la justice, la distribution des honneurs et la politique du dehors. Pour ce dernier point, qu'arrive-t-il sous le gouvernement d'un seul ? Ce n'est plus l'intérêt de la république, mais celui d'un individu ou d'une famille qui devient la règle des alliances et des traités. Le peuple, qui s'aperçoit bien qu'on ne traite pas ses propres affaires, ne supporte plus si volontiers les charges de la guerre. Enfin la gloire ou la honte de l'état dépend des talens ou des fautes d'un seul homme qui peut tout compromettre, témoin la perte de Pise, qu'il faut reprocher éternellement à la mémoire de Pierre de Médicis. — Au dedans, comment sont distribués les honneurs et les grâces auxquels tout citoyen participant aux charges de la république doit avoir, s'il les mérite, un facile accès ? S'il s'agit des Médicis, qu'on se rappelle leur favoritisme exclusif, l'oubli de la naissance et de la vertu, les grâces prodiguées aux flatteurs, aux femmes et au plus bas domestique, toute une partie des citoyens, par exemple les Strozzi et leurs partisans, exclus à jamais, eux, leurs familles et leurs descendans, de tous les emplois publics, les plus grands honneurs au contraire confiés à des gens de la plèbe ou à des familles déshonorées. Quant à l'administration de la justice, si les Médicis évitaient de peser eux-mêmes sur les juges, leurs ministres et leurs favoris le faisaient sous leur nom

sans aucun scrupule, et l'iniquité se produisait finalement « par ce vice naturel attaché à l'autorité des tyrans, dont les désirs sont tenus en telle adoration que ce qu'ils ne disent point, on cherche à le deviner autour d'eux (*le voluntà de quali sono avute in tanto rispett, che eziandio tacendo loro, gli uomini cercano di indovinarle.*) » Ne les vit-on pas enfin, ces Médicis, refuser absolument d'établir des lois fixes pour la perception des impôts, afin d'accabler à leur gré les familles qui leur étaient hostiles et d'étendre aussi leur joug sur les citoyens qui leur eussent échappé par leur éloignement des affaires publiques ou leur indifférence?

Voilà ce que démontre l'expérience; mais encore une fois certaines questions de principes la dominent : « ceux qui ont l'âme grande et l'esprit généreux ne peuvent ni ne doivent vivre contens sous la servitude; » ils ne peuvent ni ne doivent préférer la soumission sous le bon plaisir d'un maître à la responsabilité envers la patrie et eux-mêmes. « Au tyran déplaisent tous les esprits élevés, tous les mérites éminens, surtout quand leur crédit vient de la vertu, qui se peut le moins abattre... Je ne veux appliquer ces paroles à personne en particulier, mais vous savez tous que je ne les dis pas au hasard. » Si le premier objet de tous ceux qui ont gouverné avec justice, si le premier soin des philosophes qui ont écrit de la politique a été de favoriser la vertu et le perfectionnement des intelligences, combien doit-on blâmer un gouvernement qui met tous ses soins à éteindre la générosité dans les âmes! Quelle honte ce fut pour notre patrie (*che vituperio! che vergogna!*) le jour où la nouvelle se répandit dans toute l'Italie et dans le monde entier que Florence, jusqu'alors une si noble ville, si généreuse, si respectée, qui passait pour être la plus ingénieuse des cités, était devenue esclave contre sa volonté, étouffée par ses richesses mêmes et par le poignard des *bravi* et des partisans, devenue esclave, lâche et pusillanime jusqu'à être gardée en cet état, non par des armées ni par quelques bataillons, mais par vingt-cinq estafiers! Je ne sais pas de malheur plus grand pour une république, à moins d'être mise à sac par le fer et le feu, que de perdre son honneur et sa bonne renommée, de se laisser enlever timidement cette dignité et cette splendeur qui lui avaient coûté tant d'argent et tant de nobles vies! »

Tels sont les argumens des adversaires de Bernardo. L'un, Soderini, a surtout invoqué les principes; l'autre, Capponi, s'est chargé de condamner les Médicis par les témoignages de l'expérience. La parole est maintenant à Bernardo; les jeunes gens se pressent autour de lui et l'écoutent avec déférence. Suivons-le nous-mêmes, et n'allons pas imaginer, à entendre ses maximes, qu'il puisse s'agir ici d'une autre époque que le XVIe siècle italien.

« Vous venez de parler, dit-il, en si bon ordre et avec de si fermes souvenirs sur les défauts du gouvernement des Médicis, qu'il est facile de voir que vous y avez réfléchi bien souvent. Ces défauts, je ne veux pas les nier ou les atténuer outre mesure, car nous raisonnons ici pour trouver la vérité et non pour disputer; mais je crois bien qu'il me sera facile de vous montrer que ce gouvernement nouveau dont vous attendez un âge d'or ne manquera pas d'offrir un bon nombre de ces mêmes défauts et quelques autres encore, si bien qu'en balançant soigneusement l'un et l'autre, vous trouverez peut-être les choses fort différentes réellement de ce que vous imaginez. Mais voilà Soderini qui me veut sans cesse barrer le chemin avec le mot de liberté, disant que c'est un si grand bien qu'il faut l'acheter même au prix de quelques malheurs... J'en parlerai donc d'abord, afin de ne pas laisser entre nous d'équivoque.

« J'ai considéré souvent que ce nom de liberté sert plutôt à ceux qui veulent en faire un prétexte et un voile pour leur ambitieuse passion qu'il n'exprime un désir vraiment naturel aux hommes... Ce qui est naturel aux hommes, si je ne me trompe, c'est le désir de la supériorité et de la domination sur leurs semblables, si bien qu'il en est fort peu qui, trouvant occasion de se faire les maîtres, ne le fassent volontiers. Au fond de ces discordes civiles suscitées au nom de la liberté dont on éblouit les simples, que trouverait-on le plus souvent, si ce n'est des ambitions personnelles? N'a-t-on pas vu presque toujours celui qui renverse le tyran au nom de l'égalité et de la liberté se mettre ensuite à sa place?... Et quels sont d'ordinaire les ennemis du tyran? Ceux à qui il refuse des honneurs dont ils se croient dignes, ceux qu'a irrités quelque injure personnelle, ceux enfin qui comptent profiter du désordre qui suivra sa chute. Pour ceux qui ne détestent le tyran que par amour de la liberté et de la patrie, certes je consens à ce qu'on leur accorde une suprême louange, d'autant plus méritée qu'ils sont plus rares : en vérité, il y en a si peu qu'on n'en peut pas tirer une conséquence générale; comme dit le proverbe, une hirondelle ne fait pas le printemps (*una rondine non fa primavera*)... Notre temps est corrompu, c'est pourquoi je dis que la plupart de ceux qui prêchent la liberté, s'ils croyaient rencontrer pour eux-mêmes sous un gouvernement despotique une meilleure condition, y courraient, et par la poste, — et ces grandes âmes, ces esprits généreux dont Soderini a tant parlé, n'y arriveraient peut-être pas des derniers...

« Laissons donc les théories (continue Bernardo), et revenons à l'expérience : un gouvernement se juge à ses résultats. Quels qu'aient été les défauts de celui des Médicis, ceux du gouvernement du grand nombre doivent être plus grands encore; l'élection populaire aura de pires effets que le choix d'un maître. Le peuple n'a pas de discernement, il va à la grosse (*va alla grossa*). Si un homme lui plaît, il le croit propre à tout. Point de contrôle pour l'administration de la justice sous le gouvernement populaire; bien plus, le magistrat craignant de mécontenter le peuple, les corruptions sont plus multipliées, principalement s'il s'agit de juger des personnes appartenant à d'importantes familles. Sous les Médicis au contraire, par exemple sous Laurent, le magistrat se sentait soutenu, et cet appui lui permettait de

résister. — Vous accusez la répartition des impôts. Craignez que, sous le gouvernement populaire, les pauvres, facilement envieux, ne frappent les riches jusqu'à les réduire outre mesure, au grand détriment de la cité, car leurs richesses font l'honneur de la patrie et tournent finalement à l'avantage du pauvre. Comment d'ailleurs pourrez-vous établir l'assiette fixe de l'impôt? L'impôt foncier est de peu d'importance dans un pays où la fortune territoriale fait défaut, et quant aux propriétés mobilières, il est en partie impossible de les atteindre : l'argent se dissimule de mille manières. Tiendrez-vous compte aisément de tous les contrats et de toutes les transactions particulières? Irez-vous, quand ce serait possible, publier l'état réel des affaires d'un négociant dont toute la fortune repose sur le crédit? Vous accusez la mauvaise distribution des emplois, comme s'il était possible que le maître ne sentît pas le besoin de s'appuyer sur des hommes de mérite et de talent, et comme si les mauvais choix n'étaient pas encore plus funestes sous un gouvernement populaire, où le fonctionnaire supporte seul tout le poids de sa charge, que dans l'état despotique, où il se sent dirigé et corrigé. S'il s'agit enfin de la politique étrangère, combien plus d'unité, combien plus de secret dans les vues, combien plus de rapidité dans les entreprises sous le gouvernement d'un seul!

« — Souhaitez-vous donc le retour de Pierre de Médicis?

« — Je parlerai librement et sans passion. Je voudrais que Pierre n'eût pas été renversé, parce que je ne vois pas ce que nous aurons gagné à ce changement;... mais, comme je l'ai dit aussi, je ne crois pas que les changemens fassent du bien à notre cité. Puisque Pierre est chassé, je ne désire pas qu'il revienne. D'ailleurs il ne pourrait rentrer maintenant que ramené par les armes étrangères, pour le malheur et la honte de notre patrie, ou bien par suite des divisions qui pourraient naître parmi nous, rappelé par un parti au milieu de nos déchiremens civils. Que rapporterait-il enfin, sinon de toute nécessité certains désirs de vengeance et la volonté d'assurer désormais son pouvoir par la force et de réparer sa fortune détruite?... Non, je ne désire pas une restauration, je ne demande pas le retour des Médicis; je vous supplie au contraire de faire en sorte qu'il devienne impossible, c'est-à-dire de maintenir l'union dans la république. Cette union dépend de vous; il faut vous contenter de ce que les circonstances vous apporteront de succès réels, sans prétendre à la satisfaction de vos derniers désirs. Il faut aussi que les principaux citoyens oublient leur propre ambition, afin d'éviter les divisions intestines qui préparent l'élévation d'un nouveau tyran ou livrent carrière à la dissolution et à l'anarchie... Mais comment me laissé-je entraîner à vous donner des conseils, à vous qui savez tout cela mieux que moi? L'affection, non la présomption, m'a emporté; mais vous m'excuserez. Voici l'heure du repas : s'il vous plaît ainsi, nous en resterons là pour aujourd'hui; puisque de toute façon vous ne me quitterez pas demain matin sans avoir déjeuné, nous aurons le temps d'ajouter ce qui resterait à dire. *Andiamo dunque a cena. — Andiamo.* »

Ainsi se termine le premier livre. Dans le second, nous l'avons dit, le champ de la discussion se restreint : il ne s'agit plus du

passé; on examine quelles sont les conditions qu'a faites à Florence la dernière révolution, et quels sont les moyens de faire réussir le mieux possible le nouveau gouvernement. Malgré son loyal désir d'y contribuer par ses conseils, Bernardo retrouve sans cesse des objections. « Vous voulez imiter Venise, dit-il, et vous avez tort; Venise et Florence ne sont pas faites pour le même gouvernement. Venise a des institutions séculaires que la tradition consacre aujourd'hui à ses propres yeux et qu'elle respecte par une longue habitude; Florence au contraire va de changement en changement. Venise a une noblesse à la fois puissante et habile, qui laisse parvenir aux honneurs et aux principaux emplois de la république tous ceux qui s'en montrent dignes; Florence au contraire a perdu son aristocratie, et elle est éprise d'un sentiment d'égalité qui n'exclut pas l'envie. Venise a un vaste empire au dehors, qu'elle gouverne par sa marine et par sa diplomatie; Florence a un territoire continental relativement peu étendu, compacte, mais qui lui crée des relations constantes avec beaucoup d'états voisins. Pour Venise, un immense commerce et une incomparable richesse comptent parmi les secrets de sa grandeur, tandis que, pour Florence, la prospérité matérielle est devenue, dès avant le règne des Médicis, une source d'affaiblissement moral... »

Joignons à ces lignes le souvenir de la curieuse page de l'*Histoire florentine* où nous avons vu décrite en un style d'une admirable ampleur cette prospérité italienne que l'arrivée des Français grossiers et barbares était venue subitement interrompre : quels magnifiques témoignages n'avons-nous pas de ce que fut au commencement du XVIe siècle l'Italie de la renaissance, et quel précieux tableau d'ensemble à côté des minutieuses descriptions qu'on trouvera dans le second livre du dialogue! Quant à la comparaison de Florence avec Venise, qu'on mette à la place de ces deux noms de villes ceux des deux nations les plus puissantes de notre temps : ne croirait-on pas entendre les mêmes argumens qu'invoquent pour expliquer une rivalité et une diversité contemporaines les politiques d'aujourd'hui? Que d'enseignemens dans ce dialogue du XVIe siècle, qui agite les mêmes problèmes si ardemment discutés au XIXe! Renvoyons au plaidoyer de Capponi ceux qui traitent de paradoxes inventés par quelques beaux-esprits de nos jours ces principes que la liberté et l'égalité ne sont pas une même chose, que la liberté est bonne en soi, qu'il faut s'obliger à l'aimer, mais qu'on en doit remplir les devoirs avant d'en réclamer les droits, qu'elle mérite enfin d'être achetée même au prix de quelques maux, que le souverain bien d'un peuple n'est pas la prospérité matérielle, mais la dignité et l'honneur. Non, toutes ces croyances ne sont pas inventées d'hier; loin de là, elles sont déjà vivantes dans les ouvrages de l'antiquité, dans

Cicéron, Tite-Live et Tacite. Héritière de ces grands esprits, la renaissance italienne a remis ces croyances en honneur, sinon en pratique; c'est du moins un mérite de Guichardin de s'en être fait çà et là l'intelligent interprète.

L'interprète a-t-il été convaincu? Pour les avoir exprimées, ne fût-ce qu'en passant, avec tant de fermeté, il faut bien qu'il les ait embrassées avec quelque ferveur. Quand il fait parler Capponi et Soderini si chaleureusement en faveur de la liberté, c'est sans doute qu'il l'aime au fond du cœur, qu'il la croit désirable et qu'il honore ceux qui s'y dévouent; mais Bernardo vient ensuite avec ses désillusions, avec Bernardo parle la triste expérience. Pour avoir mêlé à son langage cette douce, mais profonde ironie, il faut bien que l'auteur l'ait ressentie lui-même. A tout prendre, Guichardin a déposé dans le discours de Bernardo le dernier mot de sa pensée. Guichardin est de ceux qui inclinent leurs principes devant ce qu'ils appellent la nécessité pratique, et qui prennent le succès pour règle de leurs jugemens. Or le succès appartient également au mal comme au bien sur la terre; mais il est vrai que Bernardo peut nous apparaître ici comme le vulgaire honnête homme des temps fort éclairés et à la fois fort troublés, qui voit du bien et du mal dans toutes les opinions, qui, après s'être indigné peut-être, prend en pitié son indignation, se raffermit et redevient calme, non par la sérénité pure d'une ardente conscience pleinement satisfaite, mais par une contemplation désormais indifférente des affaires humaines et d'une agitation regardée comme stérile.

Est-ce là cependant tout Guichardin, et le double jugement que nous en avons déjà porté rend-il compte de tout son caractère? L'indifférence ou au moins l'indécision prolongée en matière d'intérêts publics, fort précieuse à qui place en première ligne le souci de son repos, aurait-elle encore le privilége d'être saine pour le cœur et l'esprit? Ce seraient, en échange de peu de mérites, trop de récompenses à la fois. Poursuivons notre étude; grâce au volume de *Maximes* ou *Ricordi* que Guichardin a laissé, observons la troisième phase de sa pensée et le dernier résultat de sa méditation. On l'a vu observateur et historien ou s'exerçant à le devenir; on l'a vu théoricien politique, demandant à une critique générale de l'histoire un enseignement et une règle, et n'y trouvant, quant à lui, que l'indifférence : il va s'élever à une vue plus abstraite encore des choses humaines et de leurs vicissitudes, et c'est là que nous l'attendons. Nous apprendrons une fois de plus quels liens intimes rapprochent la politique et la morale, ce qu'on risque à les dédaigner, et quelle distance sépare l'indifférent citoyen ou ce qu'on nomme quelquefois l'homme pratique du véritable honnête homme.

III.

Les *Ricordi* de Guichardin ne sont pas un travail entièrement inédit. En 1576, Jacques Corbinelli en traduisit cent cinquante environ sous les auspices de la reine-mère Catherine de Médicis, *zelatrice solennissima di così spirituale esercitio*, et il intitula son livre : *Plusieurs conseils et avertissemens de M. Guichardin, gentilhomme de Florence, en matière d'affaires publiques et privées...* Un chevalier de Lescale en donna encore un certain nombre en 1634 dans un petit volume publié à Paris, et qu'il désigna ainsi : *l'Art de manier sagement les grandes affaires et de se maintenir auprès des princes.* En effet, l'ouvrage de Guichardin ne pouvait manquer de plaire dans un temps où la littérature et les mœurs italiennes étaient de mode parmi nous, quand sa grande *Histoire*, publiée en 1561, était partout admirée, quand dominaient enfin dans la société française à la fois le goût sentencieux des maximes républicaines et l'esprit de cour; mais, bien qu'il y eût réellement dans les écrits de Guichardin de quoi satisfaire ces différentes humeurs, les éditeurs y faisaient leur choix et traduisaient suivant leurs convenances, de telle sorte que l'original disparaissait presque entièrement sous un travestissement étranger. M. Canestrini nous donne, d'après les manuscrits autographes, plusieurs centaines de *ricordi*, et il a eu sous les yeux, entre autres documens, un manuscrit de 1528 en tête duquel l'auteur a écrit qu'ayant pu profiter pendant cette année même, après la nouvelle expulsion des Médicis, d'un repos profond, qui ne devait pas durer, il avait fait une révision complète de tous les *ricordi* rédigés pendant les années précédentes. M. Canestrini a trouvé encore d'autres *ricordi* épars çà et là dans les papiers de Guichardin, sur des feuilles séparées, en marge de ses manuscrits ou même de ses livres; évidemment c'est un genre de composition qu'il a continué pendant toute sa vie, surtout depuis 1512, époque de son voyage en Espagne. Ce n'est pas l'œuvre factice d'un bel-esprit oisif : c'est le résultat des continuelles réflexions d'un homme mêlé aux grandes affaires, d'un observateur spirituel et fin, préoccupé de la signification des événemens politiques, avide d'apprendre comment on peut attirer et fixer la fortune, comment on achète le succès ici-bas ou par quels chemins on s'en éloigne à jamais. C'est un livre de méditation et de morale pratique, où nous verrons aux prises l'action et la pensée, l'homme de l'expérience et le moraliste.

Une preuve que ces *ricordi* ont été écrits pour la plupart au mi-

lieu de l'action, c'est que les manuscrits joignent souvent à une maxime le nom du personnage ou l'indication de la circonstance qui l'a inspirée. C'est un nouveau lien qui unit les *Ricordi* au *Dialogue* et à l'*Histoire florentine*. Une autre preuve serait le grand nombre de portraits évidemment tracés d'après nature qui se rencontrent parmi ces fragmens détachés. On ne s'étonnera pas que Guichardin ait étudié avec soin des caractères comme ceux du roi Ferdinand le Catholique, des papes Jules II et Clément VII, de Ludovic Sforza et de tant de princes italiens de son temps qu'il a vus à l'œuvre et avec lesquels il a dû traiter. Ferdinand surtout paraît l'avoir étonné par l'habileté et par le succès :

« J'observais, quand j'étais ambassadeur en Espagne auprès du roi Ferdinand d'Aragon, prince sage et glorieux, que, lorsqu'il méditait une entreprise nouvelle ou quelque affaire importante, loin de la publier d'abord pour la justifier ensuite, tout au contraire il s'arrangeait habilement de manière à ce qu'on entendît premièrement répéter dans le public : « Par telles raisons, le roi devrait faire ceci ou cela, » et alors il publiait son dessein, disant qu'il voulait accomplir ce que chacun regardait déjà comme nécessaire, et il est incroyable avec quelle faveur et quels éloges on recevait après cela ses propositions.

« Une des plus heureuses fortunes est d'avoir occasion de montrer qu'on a été déterminé par la pensée du bien public à des actions où l'on était engagé par son intérêt particulier. C'est ce qui donnait tant d'éclat aux entreprises du roi catholique; toujours faites en vue de sa propre grandeur ou de sa propre sûreté, elles paraissaient avoir pour but la défense de l'église ou l'accroissement de la foi chrétienne.

« Nous avons eu en Jules II et Clément VII deux papes fort différens de caractère : l'un d'un vaste et grand esprit, quoique impatient et emporté, d'une humeur franche et libérale; l'autre d'une âme médiocre et timide, mais très patient, modéré et dissimulé. Des hommes si différens ont accompli l'un et l'autre de grandes actions. C'est que chez les maîtres (*nei gran maestri*) la patience et la fougue sont également propres à enfanter de grandes choses : l'une opère en emportant les hommes et violentant les choses, l'autre en lassant les uns et les autres, en les subjuguant à l'aide du temps et de l'occasion. Les posséder ensemble et les employer chacune en son temps serait un don divin; mais c'est à peu près impossible, et je crois que, pour conduire à bonne fin les plus importantes affaires, mieux valent, *omnibus computatis*, la patience et la modération que la précipitation et l'impétuosité. »

Nous pourrions multiplier les citations qui montreraient l'auteur ne se séparant pas de l'étude particulière de son temps et restant historien; mais ce serait donner une imparfaite idée des *Ricordi*, qui doivent surtout révéler dans Guichardin le moraliste. Si quel-

quefois on le voit encore instituer à ce qu'il semble, comme dans le *Dialogue*, une sorte de discussion sur les différentes formes de gouvernement, ce sera, on peut le dire, par exceptions. Il n'en est plus ici à chercher la solution d'un problème si ardu; il admet toutes les formes, il n'en repousse aucune, il plane au-dessus de ces difficultés dont il s'est affranchi, et en homme pratique il donne des conseils pour la conduite à tenir dans chacune des conditions diverses. Certes le sentiment de la justice et du droit, celui du désintéressement et de l'honneur et l'amour de la patrie n'ont pas été choses inconnues de Guichardin; mais ils ne composent pas la trame principale de son livre, ils n'apparaissent que comme de rares et vagues souvenirs sur un fonds de scepticisme; on en jugera par les maximes qui suivent :

« Une nature sincère et libérale est chose généreuse et qui plaît d'ordinaire, mais nuit quelquefois; d'autre part la dissimulation est utile et même souvent indispensable à cause de la méchanceté des hommes; il est vrai qu'elle est détestée et a quelque chose de vil: cela fait qu'on ne sait comment choisir. Je croirais volontiers qu'on peut user de la première généralement sans pour cela renoncer à la seconde, c'est-à-dire qu'on peut, dans l'habitude commune de la vie, s'en tenir à la première manière, de façon à gagner le renom de personne sincère et libérale, et néanmoins, dans certains cas importans et rares, appeler à soi la dissimulation, laquelle devient d'autant plus utile et plus assurée du succès qu'ayant le renom contraire on trompe plus facilement. — Par ces motifs, je ne loue pas celui qui se conduit toujours avec artifice et dissimulation, mais j'excuse celui qui en use quelquefois.

« Ne combattez jamais contre la religion ni contre les choses qui semblent dépendre de Dieu, parce que cet article-là a trop de prise sur l'esprit des sots (*questo obietto ha troppa forza nella mente delli sciocchi*).

« Ce que disent les personnes pieuses que celui qui a la foi fait de grandes choses, ou que, selon la parole de l'Évangile, « celui qui a la foi commande aux montagnes, » ne signifie rien autre chose, sinon que la foi engendre l'obstination. Avoir la foi, c'est croire avec fermeté et presque avec certitude des choses qui ne sont point selon la raison, ou, si elles sont selon la raison, d'y croire avec une résolution plus grande que celle que donnerait la raison seule. Celui donc qui a la foi devient obstiné dans ce qu'il croit, et marche dans sa voie intrépide et résolu, surmontant les difficultés et le péril et supportant toute extrémité, d'où il arrive que, les affaires humaines étant soumises à mille traverses, un secours inespéré peut naître des innombrables vicissitudes qu'enfante une longue période de temps pour celui qui a persévéré dans l'obstination. Cette obstination venant de la foi, on dit avec raison que la foi fait de grandes choses. Notre temps en a vu un grand exemple dans cette obstination des Florentins, qui, malgré toutes les raisons du monde, s'étant mis à soutenir la guerre contre le pape et l'empereur sans espérance d'aucun secours, désunis et assaillis de mille difficultés, ont

défendu depuis sept mois leurs murs (1) quand on n'aurait pas cru qu'ils pussent les défendre sept jours, et conduit les choses à ce point que s'ils étaient désormais vainqueurs, nul ne s'en étonnerait. Leur obstination n'a d'autre source que la foi qu'ils ont de ne pouvoir périr, suivant la prédiction de Jérôme Savonarole.

« Ce n'est pas un bien suprême que d'avoir des amis. Cependant, quand vous pouvez, ne perdez point l'occasion d'en acquérir, car les rapports sont fréquens entre les hommes; les amis servent et les ennemis nuisent en des temps et des circonstances qu'on n'a pas prévus.

« Priez Dieu de ne vous point trouver mêlé aux vaincus, — *dove si perde,* — parce que, n'eussiez-vous aucune part réelle dans la défaite, il en rejaillira quelque chose sur vous; pouvez-vous aller sur toutes les places et dans toutes les assemblées pour vous justifier? Par contre, celui qui se trouve mêlé aux vainqueurs, — *dove si vince,* — en remporte toujours quelque profit, n'eût-il absolument rien fait pour cela.

« Nie obstinément ce que tu ne veux pas qui soit su, affirme obstinément ce que tu veux qu'on croie, car, quand même l'effet contraire aurait toute probabilité et presque toute certitude, nier ou affirmer gaillardement met toujours quelque trouble dans la cervelle de celui qui t'écoute.

« La vraie et ferme sécurité consiste en ceci, que celui qui voudrait te nuire ne le puisse pas faire; celle qui se fonde sur la sagesse et la bonne volonté d'autrui est trompeuse, tant il y a peu de foi et de justice parmi les hommes. »

Ce n'est pas assez de mettre à profit la faiblesse et les fautes des hommes; Guichardin veut encore (c'est de sa part une principale étude) tourner en instrumens utiles leurs bonnes qualités et leurs vertus : par là surtout, ces qualités et ces vertus vaudront à ses yeux. Il n'oublie pas d'ailleurs qu'on pourrait bien ressentir un certain plaisir à agir noblement, et cela serait un nouveau profit; bien plus, il se pourrait que ce fût avantageux et bon par soi-même : en tout cas, le plus sûr est peut-être de devenir vertueux réellement pour paraître tel. Guichardin descend jusque-là; il conduit jusqu'à ces extrémités sa théorie de l'utile :

« Ni Alexandre le Grand, ni César, ni les autres capitaines qui ont eu cette gloire n'usèrent jamais de la clémence lorsqu'elle eût pu affaiblir ou mettre en péril leur victoire : c'eût été de la démence; mais ils ne manquèrent pas d'en user dans les cas où, sans diminuer leur sécurité, elle pouvait leur attirer l'admiration des hommes.

« Se venger n'est pas toujours l'effet de la haine ou d'une mauvaise nature; c'est quelquefois nécessaire pour se faire craindre. Il se peut très bien qu'on se venge sans avoir dans l'âme aucune sorte de rancune.

« Faites plus de fondement sur celui qui a besoin de vous ou dont les intérêts sont d'accord avec les vôtres que sur celui dont vous avez été le bien-

(1) Il s'agit du siége de 1529.

faiteur, car les hommes sont ingrats. Prenez cette vérité pour mesure, si vous ne voulez pas vous tromper.

« J'ai posé la maxime qui précède parce que je connais la vie et sais ce que valent les choses, mais non pour vous dégoûter de répandre des bienfaits; outre que c'est une chose généreuse et qui procède d'une belle âme, on voit encore quelquefois qu'un bienfait est reconnu et d'une manière qui compense beaucoup de déceptions. Il est d'ailleurs permis de penser que cette puissance qui est au-dessus des hommes se plaît aux actions nobles, et ne permet pas qu'elles restent toujours sans récompense.

« Fais tout pour paraître bon, cela sert à beaucoup de choses; mais comme les opinions fausses ne durent pas, difficilement tu réussiras à le paraître longtemps si tu ne l'es en effet. Mon père me le disait déjà. »

Restons-en sur ces dernières citations. Nous avons ici le vrai Guichardin, l'homme qui, dans une époque féconde, mais troublée, a pris en pitié ce combat de la vie qui, bien soutenu, porte en lui-même sa récompense, parce qu'il élève et fortifie les âmes; l'homme qui a oublié, pour le gain passager du succès matériel et extérieur, l'inaliénable et viril triomphe de la grandeur morale; l'homme qui s'est résigné à ce que la froide expérience devînt la règle finale de sa vie, après avoir réduit l'expérience aux étroites limites d'un calcul entre la somme des revers et la somme des succès que comporte la vie humaine, comme à l'égoïste satisfaction d'une moyenne de bonheur à conquérir à tout prix et par tous les moyens. Celui-là seul est sage, selon Guichardin, qui ne porte pas plus loin ses vœux; celui-là seul est sage qui sait marcher invinciblement vers ce médiocre but : s'il l'atteint sans qu'on ait pénétré ses intrigues, c'est un habile homme; il est bien plus habile s'il a su n'employer que d'estimables armes; s'il a échoué faisant bien, c'est un sot, d'autant plus sot s'il méritait davantage. Du reste, il faut rendre cette justice à Guichardin qu'après avoir parcouru laborieusement la route, il s'efforce d'instruire les autres hommes à sa manière, leur signalant les instrumens et les obstacles ou ce qui est tel à son gré, leur dénonçant les piéges, les guidant de son mieux, cela sans leur dissimuler pourtant le néant du succès tel qu'il se l'est proposé, tel qu'il l'a lui-même atteint.

« J'ai désiré, comme font tous les hommes, la richesse et les honneurs, et souvent j'en ai obtenu au-delà de mon désir et de mon espérance. Néanmoins je n'ai jamais trouvé en eux cette satisfaction que j'avais imaginée. Quelle raison, si l'on y pensait bien, pour rabattre la vaine cupidité des hommes!

« La grandeur et les honneurs sont communément souhaités, parce que tout ce qu'ils contiennent de beau et de bon apparaît au dehors, gravé sur la surface, et que les soucis, les fatigues, les dégoûts, les périls intérieurs,

sont cachés. Si ceux-ci se montraient aussi bien que le reste, il n'y aurait plus de raison à ces convoitises des hommes, si ce n'est que plus on est honoré, respecté, adoré, plus il semble qu'on devienne presque semblable à Dieu. Et qui ne voudrait ressembler à Dieu?

« Ne croyez pas à ceux qui font profession d'avoir laissé la grandeur et les honneurs volontairement et par amour du repos; presque toujours il y a quelque raison secrète : légèreté ou nécessité; ce qui se voit bien à l'épreuve, si on leur offre la moindre ouverture pour retourner à leur première vie : abdiquant le repos si vanté, ils s'y rejettent avec la même ardeur que le feu met à s'emparer d'un bois sec et baigné d'huile.

« Je ne sais à qui plus que moi pourraient déplaire l'ambition, l'avarice et la mollesse des prêtres, soit parce que chacun de ces vices est haïssable en lui-même, soit parce qu'ils s'accordent si peu avec une vie consacrée à Dieu, soit enfin parce que, réunis, ils me semblent dénoncer une corruption d'âme singulière. Néanmoins la place que j'ai occupée auprès de plusieurs pontifes m'a forcé d'admirer leur grandeur. N'était ce sentiment personnel, j'aurais, quant à moi, aimé Martin Luther, non pour secouer les règles prescrites par la religion chrétienne, telle qu'elle est interprétée et comprise généralement, mais pour voir réduire ce troupeau de scélérats à de justes termes : je veux dire à vivre sans vice ou sans autorité (*arei amato Martino Lutero... per vedere ridurre questa caterva di scelerati á termini debiti, cioè a restare o sanza vizii o sanza autorità*). »

Voilà, de la part d'un ministre de plusieurs papes, une curieuse confession qui jette soudainement une vive lumière sur les périls et les abus de toute sorte où les difficultés d'un temps aussi agité que le XVIe siècle entraînaient le pouvoir temporel de la cour de Rome. Nous verrons de tout près Guichardin aux prises avec ces abus et ces difficultés dans le prochain volume que publiera M. Canestrini, et qui doit contenir les *Legazioni;* maintenant on sait à quel dépit l'avait entraîné ce spectacle, et nous en pouvons conclure de quel effet il devait être sur l'esprit des peuples. Il semble peu douteux d'ailleurs que Guichardin ait accepté, dans le domaine des idées religieuses, un compromis entre une entière liberté de croyances et un acquiescement traditionnel au dogme. Les *Ricordi* contiennent plusieurs témoignages pareils à celui-ci, et il faut avouer que cette explication s'accorderait avec ce qu'on sait de tout l'homme. Ils donnent aussi de nouvelles lumières sur le philosophe politique, et confirment les résultats auxquels nous avait conduit la lecture du *Dialogue*. Guichardin déteste la tyrannie assurément, car il en aperçoit tous les maux; il déteste également la démagogie, et par surcroît il la méprise. Le gouvernement des plus instruits et des meilleurs, devenus les mandataires de leurs concitoyens, a sans doute ses intimes préférences; mais au demeurant il ne conseille ni les conspirations ni la révolte : il met son expérience au service de tous,

des tyrans comme des victimes; gloire à qui réussira et malheur aux vaincus!

« A qui vit sous le despotisme, dit-il, Tacite peut bien enseigner la manière de se gouverner librement; mais il n'enseigne pas moins bien aux tyrans les moyens de fonder la tyrannie.

« Pour se préserver d'un tyran brutal et cruel, il n'y a précepte ni remède qui vaille, si ce n'est celui qu'on donne contre la peste : fuir le plus vite et le plus loin possible.

« Rien de plus contraire à la réussite d'une conjuration que d'y vouloir trop de sécurité, et de prétendre presque à la certitude du succès. En effet, celui qui en agit de la sorte emploie nécessairement plus d'hommes, plus de temps et plus de moyens : autant d'occasions de se faire découvrir. Et voyez donc combien les conjurations sont choses dangereuses : ce qui fait la sécurité en d'autres affaires devient péril dans celles-ci! — Serait-ce que la fortune, qui a tant de force en pareilles occurrences, s'indigne contre celui qui veut limiter sa puissance?

« C'est folie de s'irriter contre ceux qui, par leur élévation, sont au-dessus de notre vengeance. Si vous vous sentez offensé par quelqu'un de ceux-là, il faut pâtir et dissimuler.

« Qui dit un peuple dit vraiment un animal fou, plein d'erreurs, de confusion, sans jugement, sans stabilité, sans intelligence.

« J'ai désiré voir trois choses avant ma mort; mais, quelque longue que ma vie doive être, je désespère d'en voir une seule : un état de république bien ordonnée dans notre cité, l'Italie délivrée des barbares, et le monde délivré de la tyrannie de ces prêtres scélérats! »

Telles sont les maximes de Guichardin, et au travers de ses maximes nous pénétrons ses vœux, ses déceptions, sa fausse sagesse; elle a le tort, sinon d'avoir pour but constant l'intérêt, au moins de se tenir toujours d'accord avec lui et de le ménager sans cesse : mauvaise manière de faire croire à du dévouement. Évidemment Guichardin avait cru d'abord à la liberté; il n'en a pas moins servi tous les pouvoirs, ne se dévouant en entier à aucune fortune, ne sombrant aussi dans aucun naufrage. Jurisconsulte, ambassadeur, administrateur dans le gouvernement des Romagnes, lieutenant-général des armées pontificales contre Charles-Quint, il a participé à toutes les grandeurs de son siècle et il a méprisé tous ses maîtres. La dernière formule de cette vie a été le scepticisme et l'égoïsme. Les œuvres inédites publiées par M. Canestrini répandent une vive lumière sur les replis de cette âme, à laquelle, par des faiblesses communes, beaucoup d'âmes ressemblent. Pour mieux calculer ses fautes, il fallait mieux connaître ses grandes qualités, l'étendue de son intelligence, les ressources de son esprit, la libéralité de son éducation. Voilà ce que les *Œuvres inédites* nous mon-

trent sans réserve; elles nous permettent de porter sur son caractère et sa vie un jugement mieux informé et d'en retirer une plus grande leçon. Le moderne annaliste des Italiens, M. Cantu, qui ne connaissait pas encore les volumes publiés par M. Canestrini, nous semble trop sévère, ne parlant guère que de sa « bassesse, » de son habitude des manœuvres honteuses, de ses perpétuelles apostasies et de son déshonneur. Par contre, M. Thiers nous paraît trop indulgent lorsqu'il croit reconnaître dans le ton chagrin et morose de son *Histoire*, « comme dans la sévérité sombre de Tacite, la tristesse de l'honnête homme. » Les temps agités, qui rendent la ténacité dans le bien difficile, éprouvent les grandes âmes; celle de Guichardin ne s'est pas élevée au-dessus de l'épreuve, il faut le reconnaître. Cela n'empêche pas d'admirer les efforts, la résistance, la lutte, et après la défaite même les protestations de son énergique esprit. Le spectacle n'en est que plus intéressant. Tâchons seulement qu'il soit pour nous instructif, et qu'après en avoir imposé à ses contemporains, celui qui a recommandé la fausse doctrine de l'utile n'en impose pas à la postérité. — Un dernier mot. Il serait injuste de ne pas faire valoir en faveur de Guichardin la seule vertu peut-être qu'il ait pratiquée, le patriotisme. Si à l'exemple de Machiavel, son maître et son ami, il a invoqué la force et glorifié le succès, nous avons dit en commençant que c'était peut-être au nom de l'Italie : l'Italie avait inutilement essayé des autres moyens de salut; il n'était pas de douleur qu'elle n'eût subie, de déchirement auquel elle n'eût été en proie. La doctrine que soutinrent Machiavel et Guichardin s'inspira du désespoir; il faut se rappeler leurs angoisses et les cruelles humiliations dont ils furent témoins pour porter aujourd'hui sur eux un jugement équitable : on rencontrerait peut-être cette équité en se plaçant à une égale distance du blâme énergique qu'on doit aux doctrines sceptiques et de la pitié que réclame le découragement d'une passion vive et généreuse dans son principe.

A. Geffroy.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1861.

Si les idées de l'ancienne politique, où l'on voyait son bien dans le mal des autres, étaient encore de mise, la France pourrait en ce moment goûter certaines satisfactions égoïstes. L'Angleterre exceptée, à laquelle pourtant nous avons le plaisir de donner de mauvais rêves, tous les états qui pouvaient contre-balancer notre influence subissent des déchiremens intérieurs, sont en proie à de graves angoisses. L'Autriche est moins près que jamais de se réconcilier avec la Hongrie et les nationalités dissidentes; les agitations douloureuses de la Pologne affaiblissent la politique moscovite et la teignent d'une vilaine couleur de barbarie; la Prusse est plus que jamais empêtrée dans ses velléités et dans ses réserves; les sorcières ont beau lui crier : « Tu seras roi! » les cauchemars de l'ambition ne font que tourmenter et n'ont pas le pouvoir d'entraîner ce Macbeth qui veut rester honnête. Nos amis eux-mêmes sont plongés dans de grands embarras, et comme un de nos plus subtils moralistes a prétendu que dans le malheur de nos amis il y a toujours quelque chose qui nous plaît, nous pourrions ajouter à nos satisfactions l'agrément de voir le nouveau royaume d'Italie battu en brèche par la cour de Rome, — une autre amie que nous protégeons en l'humiliant, — et par l'anarchie des provinces napolitaines; nous pourrions nous féliciter même de voir l'insolente démocratie américaine s'épuiser dans une guerre fratricide et y perdre son prestige. Voilà les malignes joies dont se repaissaient les politiques de l'ancien régime, celles par exemple que Louis XIV devait goûter quand il châtiait la cour de Rome, quand il soudoyait les Stuarts, quand il mettait l'empereur d'Allemagne aux prises avec le Turc et le Transylvain, quand il couvait de l'œil l'étisie de l'Espagne, quand il voyait les provinces-unies immoler leur meilleur citoyen. C'est en de pareils momens sans doute qu'il savourait l'orgueil du *nec pluribus impar*. Les Louis XIV de notre époque sont peut-être plus grossiers encore dans

leur égoïsme que ceux du XVIIe siècle, car Louis XIV aujourd'hui, c'est le *mob,* la vile multitude. Cependant les esprits éclairés et les cœurs élevés répudient l'étroit et méchant sentiment qui fait que l'on contemple le malheur d'autrui en se frottant les mains. On connaît mieux maintenant la solidarité qui unit les peuples : on sait qu'il n'est pas possible que les souffrances des autres profitent à aucun d'eux; on sait au contraire que ceux qui sont placés dans les conditions les plus heureuses ont besoin du bien-être des autres pour consolider et accroître leur propre prospérité. Si donc nous remarquons que pour le moment la France est préservée des maux profonds dont d'autres nations sont atteintes, ce n'est point pour en tirer vanité. La prospérité et la vraie grandeur de la France sont plutôt paralysées par les difficultés qui travaillent les autres états. Néanmoins c'est quelque chose, c'est beaucoup de ne point éprouver soi-même ces difficultés, de n'en avoir que le spectacle et de n'en ressentir qu'indirectement le contre-coup. C'est dans ces limites que nous définissons l'avantage dont jouit la France, comparée à la plupart des autres états. Cet avantage est considérable, et à défaut d'autres on peut le constater avec une satisfaction légitime.

Ce bonheur de n'être que spectateur des orages dont nous sommes entourés sied assez à la vie végétative à laquelle la saison nous invite. Un repos amusé de spectacles, que peut-on souhaiter de mieux en été? C'est la saison où les chefs d'état voyagent, où, en bons princes qu'ils sont, ils font de leurs excursions des amusemens publics; c'est la saison des belles revues, des fêtes sur la place publique, la saison où en effet l'édilité devient la magistrature la plus affairée et la plus populaire. Ce n'est pas à nous de parler du côté pittoresque des voyages de souverains; nous n'avons le droit et le goût d'intervenir dans les passe-temps de ces grands personnages que lorsque des affaires politiques s'unissent à leurs plaisirs. Quelque intérêt politique a-t-il réellement attiré à Paris et conduit-il maintenant à Londres le petit-fils de Bernadotte, le jeune roi Charles XV de Suède? On a paru le craindre de l'autre côté du Rhin, où l'on s'offusque de la perspective d'un mouvement scandinave auquel viendraient se heurter les sempiternelles chicanes que l'Allemagne cherche au Danemark. Le roi de Suède a été accueilli avec une sympathie marquée par les populations françaises, et pour notre part il nous semble que l'appui de la France, appui du reste conforme à toutes nos traditions, est dû à toutes les tentatives qui pourront fortifier et pousser en avant les races scandinaves. Un autre voyage royal a pendant quelques jours préoccupé l'opinion : c'est celui du roi de Prusse. L'on a voulu un instant qu'il vînt au camp de Châlons, et l'on a cru qu'il y viendrait. *Le Moniteur* nous a informés que la visite du roi de Prusse à Napoléon III était ajournée au mois d'octobre. N'étant point initiés à la politique ésotérique, nous ignorons les combinaisons qui pourraient se rattacher à l'entrevue des deux souverains. Nous n'y voulons rien voir au-delà de l'ac-

quittement d'une dette de courtoisie. Notons d'ailleurs que le projet de voyage au camp de Châlons avait éveillé les unanimes ombrages de l'Allemagne; il faut peu de chose pour agiter l'Allemagne.

Entre la visite du roi de Suède et les manœuvres du camp de Châlons, l'empereur a inauguré le boulevard Malesherbes. L'ouverture de cette magnifique voie ajoute un élément considérable aux embellissemens de Paris. Il est fâcheux seulement qu'à l'extrémité du nouveau boulevard, dans le beau parc de Monceaux, on se heurte à de pénibles souvenirs de confiscation. Faisons un effort pour oublier ces idées, évoquées naturellement par les lieux mêmes; repoussons doucement d'importunes réminiscences. Aussi bien les embellissemens de Paris sont devenus de nos jours une question politique. Lorsque nous ne regardons qu'au résultat matériel de ces travaux, qui assainissent nos villes, y ouvrent aux populations et au mouvement du commerce des voies spacieuses et commodes, en agrandissent la surface habitable, nous sommes de l'avis qu'exprimait naguère ici M. de Rémusat dans ses charmantes *notes de voyage*. Au point de vue du goût et de l'art, on peut trouver parfois à redire à certaines parties de ces grands travaux improvisés : il faut pourtant convenir qu'ils sont en somme une expression grandiose et séduisante de l'activité commerciale et du génie industriel de notre époque. Ce mouvement de démolitions et de constructions donne lieu dans Paris à des controverses de plusieurs sortes. Nous écartons, quant à nous, la controverse personnelle; nous ne nous rangeons point parmi les adversaires du préfet de la Seine. Pour tenter et mener à fin cet immense remaniement de Paris, il fallait assurément un homme doué de facultés peu ordinaires, et M. Haussmann peut avec un légitime orgueil opposer son œuvre à ses détracteurs personnels. L'homme d'exécution dans le préfet a été surtout remarquable; mais l'impulsion donnée aux travaux de Paris soulève deux questions, l'une économique, l'autre politique, qui à nos yeux dépassent la compétence et la responsabilité du préfet, et sur lesquelles il nous est impossible de donner raison au gouvernement. La question économique est celle-ci : en imprimant une impulsion extraordinaire aux travaux du bâtiment dans les grandes villes, et surtout à Paris, le gouvernement ne s'est-il pas exposé à donner un développement artificiel à une branche particulière de l'industrie? N'est-il pas périlleux de n'avoir point laissé cette industrie dans ses conditions normales, de ne l'avoir pas laissée s'étendre sous l'influence naturelle de l'offre et de la demande, d'avoir ajouté une surexcitation extraordinaire à l'aiguillon des besoins qu'elle était destinée à satisfaire? L'industrie des constructions est régie par les mêmes lois économiques que les autres industries. Ses développemens, pour être sains, doivent être spontanés et proportionnés au mouvement des autres branches du travail. A trop faire, à faire trop vite dans une industrie spéciale, on s'expose à de funestes réactions. Qu'arrive-t-il en effet? La spéculation s'échauffe et dépasse la mesure, les capi-

taux se portent avec surabondance sur le point où la spéculation les appelle; les prix s'élèvent avec exagération; on paie la matière première et la main-d'œuvre trop cher, au détriment des autres matières premières et des autres bras. Il y a un moment d'exaltation où le spéculateur se croit dans une période de prospérité sans limites. Tout à coup, au premier choc que reçoit la spéculation, la débâcle éclate, et alors viennent l'avilissement des prix et le chômage des ouvriers. C'est cette perspective de la question économique que le gouvernement, nous le craignons, n'a pas eue assez présente à l'esprit en voulant tout entreprendre et tout achever en si peu de temps. Nous souhaitons que l'événement démente nos appréhensions; mais en tout cas le public se servira lui-même et servira le gouvernement en modérant par ses avertissemens, en refrénant par une opposition salutaire l'ardeur excessive que le gouvernement apporte dans le remaniement des villes, et l'excitation artificielle qu'il donne ainsi à la spéculation et à l'industrie des constructions. Cette intervention de l'opinion, comment devrait-elle s'exercer? Cette opposition, comment pourrait-elle être efficace? Nous touchons ici à la question politique soulevée par les embellissemens de Paris. Contre les erreurs possibles de l'initiative administrative, il ne peut, en une telle matière, exister pour l'opinion qu'un seul frein, un seul contrôle, le contrôle des administrés s'exerçant par leurs représentans élus. Au lieu d'une commission municipale nommée par l'administration elle-même, il faudrait un conseil municipal élu par les habitans de Paris.

Ce n'est que par ce moyen que l'opinion pourrait s'associer franchement à l'œuvre poursuivie par l'administration, ou résister à des entraînemens dangereux. M. Haussmann, dans son discours à l'empereur, se plaint des erreurs et des injustices que l'opinion commet à son égard. Les plaintes de M. Haussmann, nous n'en voulons pas douter, sont fondées; mais c'est le régime exceptionnel de la municipalité parisienne bien plus que les préventions de ses adversaires que M. le préfet de la Seine devrait accuser des injustices commises à son endroit. Tant que le public parisien ne sera pas associé aux actes de l'administration par une représentation librement élue, tant qu'il demeurera passif devant l'initiative de cette administration, il est naturel qu'il demeure envers elle frondeur et défiant. Quoi qu'en pense M. Billault, il faut, comme disait M. Picard, rendre Paris aux Parisiens. On se vante, et nous ne nous en plaignons pas, de nous doter d'un *West-End;* puisqu'on est en veine d'imitation, qu'on nous permette d'avoir nos *aldermen,* et nous promettons à notre lord-maire qu'il n'aura rien à perdre en popularité. M. Haussmann s'est livré dans sa péroraison à des rapprochemens historiques qui nous autorisent à émettre ce vœu politique. Il nous est impossible de voir une flatterie adroite dans les réminiscences où l'on assimile le régime de la France actuelle au funeste empire des césars. M. le préfet a cru relever l'édilité moderne en la comparant à l'édilité romaine.

L'édilité était à Rome une magistrature curule; la préfecture urbaine était réservée aux personnages consulaires. Il est vrai qu'il nous reste des édiles de la république peu de monumens de pierre : les Romains de cette époque n'ont laissé que des monumens moraux qui vivent indestructibles dans la mémoire et la conscience du genre humain. L'édilité menait au consulat quand le consulat était la magistrature suprême; le consulat menait à la préfecture urbaine quand le consul n'était plus que la créature d'un césar. Quel a été, à vrai dire, le beau temps de l'édilité romaine? Est-ce celui où l'édile était l'élu de ses concitoyens? Est-ce celui où il devait ses fonctions à la faveur d'un seul?

Mais ces questions dorment encore chez nous. On dirait même que l'indifférence qui paralyse les classes actives de la France à l'endroit de la politique intérieure commence à les gagner aussi à l'égard des questions extérieures, qui naguère excitaient parmi elles des préoccupations si vives. Les symptômes de ce retour des classes commerçantes et financières à une sorte de sécurité relative touchant la politique étrangère ne sont pas seulement visibles chez nous; les organes les plus importans de l'Angleterre les remarquent aussi parmi leurs compatriotes. Que voulez-vous? il faut bien s'accoutumer à vivre avec son mal. Le commerce anglais paraît donc entrer dans une période de rassérénement. Il croit la paix assurée, au moins jusqu'au printemps prochain; il est beaucoup moins en peine de ses approvisionnemens de coton depuis le rude échec que l'Union américaine a essuyé au début de sa lutte avec les sécessionistes. Il voit que l'argent est abondant, et qu'il subvient très facilement aux demandes immenses manifestées par les emprunts de divers états. Enfin il constate que l'Angleterre, qui, dans la crainte des perturbations américaines et à la suite de la mauvaise récolte de l'année dernière, avait fait d'énormes achats et s'était constitué de grandes réserves de grains, aura cette année une récolte satisfaisante. Ces diverses circonstances réunies paraissent devoir être chez nos voisins le point de départ d'une active campagne d'affaires. En sera-t-il de même chez nous? Il serait difficile que la confiance se rétablît, que l'activité se réveillât au sein du commerce anglais, sans que la France ne s'en ressentît dans une certaine mesure. Il est vrai que tout ne se ressemble point dans la situation économique des deux pays. La France passe par l'épreuve de l'application du traité de commerce, et l'on annonce que nous n'aurons cette année qu'une très médiocre récolte. Pour ce qui concerne la transition du régime prohibitif au système libéral en matière douanière, nous sommes de ceux qui ne doutent point que cette épreuve ne soit heureusement franchie. L'industrie française tiendra victorieusement tête à la concurrence anglaise; plusieurs faits particuliers en sont des présages certains. Rien de plus encourageant sous ce rapport que ce qui se passe dans l'industrie métallurgique. Nos usines ne peuvent pas fournir tous les rails que nos chemins de fer leur demandent. Il faut faire avec elles des marchés à plusieurs années d'échéance, et elles traitent à des prix inférieurs à ceux

que l'on pourrait obtenir de l'Angleterre. Nos industries cotonnières auront-elles plus de peine que l'industrie métallurgique à lutter avec la concurrence étrangère? Nous ne le pensons pas, car, même sous le régime du traité, leurs produits jouissent d'une protection qui sera, dit-on, plus efficace que celle qui couvre les fers. Dans son discours à l'empereur, M. Haussmann nous a révélé un fait très intéressant, qui montre que, dans certaines branches de notre industrie, le traité de commerce a communiqué une énergie singulière à notre production. L'exportation des articles de Paris a doublé depuis le traité de commerce; ce fait est d'autant plus significatif qu'il y avait lieu de craindre que cette industrie ne fût en souffrance, la crise politique traversée par l'Amérique lui fermant un de ses débouchés les plus considérables. Quant à la question des récoltes, nous croyons qu'il ne faut pas la juger cette année d'après les erremens fournis par l'expérience de notre ancien régime économique. Il y a d'abord une circonstance favorable dont on doit tenir compte. D'ordinaire les mauvaises récoltes en France coïncident avec des récoltes encore plus mauvaises en Angleterre. Dans les cas d'insuffisance commune aux deux pays, l'Angleterre avait à faire au dehors, en même temps que nous, d'énormes demandes de céréales. Nous rencontrions sa concurrence sur les marchés étrangers, et nous avions à payer des prix plus élevés. Ce n'était point le seul contre-coup fâcheux que nous eussions à ressentir de la simultanéité de cet accident dans les deux pays. L'Angleterre était, comme nous, obligée de payer ses blés en métal : les caisses de sa banque se vidaient en même temps que les nôtres. De là entre les marchés monétaires des deux pays une concurrence qui poussait l'intérêt de l'argent à des taux exorbitans, et souvent entraînait des crises commerciales. C'est donc une circonstance très heureuse cette année, si la récolte en France est insuffisante, que la récolte en Angleterre ne présente point d'insuffisance extraordinaire et soit plutôt favorable. Nous n'aurons du moins à redouter ni un renchérissement excessif du prix du blé par l'effet d'une vive concurrence étrangère sur les marchés où nous irons nous approvisionner, ni une trop grande cherté de l'argent accompagnée d'une crise commerciale. Une branche de notre commerce, le commerce des céréales, sera très active : nos importations extraordinaires de grains exciteront la production et l'exportation de nos marchandises d'échange; nos chemins de fer, qui auront à répartir sur tous les points du territoire les blés importés, auront un trafic animé. Il ne serait donc pas impossible, si l'insuffisance de la récolte, comme tout permet de l'espérer, ne prend pas des proportions graves, que la fin de cette année fût marquée en France, comme elle le sera en Angleterre, par une activité plus productive qu'on ne l'eût imaginé il y a quelques mois. Que nos espérances soient confirmées ou démenties par les faits, c'est dans la perspective des conséquences de la récolte et de la prochaine campagne industrielle qu'est la véritable question intérieure du moment.

Les ténébreux amans du silence doivent être contens : le parlement an-

glais a terminé sa session. On ne parle plus publiquement de politique nulle part en Europe. Nous n'avons pas trop à regretter que les débats soient clos dans les chambres anglaises. Le ton à l'égard du gouvernement français y avait pris une croissante aigreur. L'on ne sait où se serait arrêtée cette âpreté de langage, si la session n'eût pris fin elle-même. Dans une des dernières séances des communes, lord Palmerston avait écarté avec affectation la suggestion un peu sentimentale de M. Disraeli touchant les armemens maritimes de la France et de l'Angleterre. A l'exemple de M. Cobden, M. Disraeli avait demandé si l'on ne pouvait arriver à une entente sur la limite et la proportion qu'il convenait de donner aux armemens maritimes des deux pays. « A quoi sert la diplomatie, s'était-il écrié mélancoliquement, si elle ne peut réussir à prévenir à l'amiable ce gaspillage de capitaux et ces mutuelles menaces par lesquelles les deux peuples s'irritent à l'envi l'un contre l'autre? » Lord Palmerston a opposé son bon sens narquois à cette aspiration humanitaire; son argument a été identique à celui que nous avions présenté nous-mêmes. Des armemens limités par un arrangement réciproque obligeraient les deux contractans à se surveiller et à se contrôler mutuellement; cette surveillance et ce contrôle seraient une cause incessante de conflits entre les deux pays, et mieux vaut pour le maintien de leur bonne intelligence qu'ils conservent leur entière liberté d'action. On a remarqué le silence du discours de clôture sur la France, l'affectation que met le gouvernement anglais, comme pour établir une ligne de démarcation entre lui et nous, à bien constater qu'il s'est abstenu de toute intervention en Italie, la sécheresse presque dédaigneuse avec laquelle notre expédition de Syrie est qualifiée, nos soldats n'étant désignés que sous le nom de troupes européennes, leur action n'étant définie que comme une coopération donnée aux troupes et aux autorités turques. Nous le répétons, il était temps que cette session eût un terme : nous n'avions point à nous féliciter de la tournure qu'elle prenait à notre égard. Le mouvement qui s'y est accompli au sein des partis a été caractéristique. L'école de Manchester, qui était à l'origine en liaison étroite avec le cabinet, a été peu à peu repoussée par lord Palmerston, et a beaucoup perdu en influence et en importance aussi bien auprès du public qu'au sein du parlement. Les flatteries trop maladroites de M. Bright et de ses amis pour la démocratie américaine, qui joue maintenant un si triste rôle, et pour la démocratie militaire et centralisatrice qui règne en France, ont ruiné l'autorité du chef de l'école de Manchester auprès de ses compatriotes. La session laisse deux ministres meurtris et chancelans, et ce sont justement les amis de M. Bright : M. Milner Gibson et M. Gladstone. Les imprudences de M. Bright ont surtout contribué à augmenter les forces du parti tory. Ce parti serait à coup sûr arrivé au pouvoir dès cette année, si plusieurs de ses membres, dociles en cela au sentiment public, ne préféraient au succès personnel de leur parti le maintien de lord Palmerston à la tête du gouver-

nement, et ne conféraient pas, avec une abnégation rare dans les pays libres, une sorte de dictature morale à l'homme extraordinaire qui a aujourd'hui le privilége de personnifier en lui les qualités et les défauts, les préjugés et la vigueur du patriotisme anglais.

Reconnaissons-le : c'est un bonheur singulier pour les peuples libres que de rencontrer dans leur sein ces hommes dont la prééminence est reconnue, et qui savent si bien s'identifier aux nécessités d'une situation et aux penchans de l'opinion populaire, que du consentement de tous ils sont investis d'une sorte de dictature. M. de Cavour était un homme d'état de cette trempe, et il apportait cet immense avantage à la conduite de la révolution italienne. Son habileté, ses antécédens, son prestige procuraient au gouvernement de l'Italie, dans la crise que ce pays traverse, une certaine fixité qui donnait à ce gouvernement à la fois les avantages de la liberté et ceux de la dictature, sans les inconvéniens de l'une et de l'autre. Il était l'homme de la situation, et tous ses compatriotes reconnaissaient son ascendant. Aux embarras qui naissent de l'agrégation en un seul royaume de populations qui étaient, il y a trois ans, partagées entre neuf gouvernemens, de l'anarchie des provinces napolitaines, d'une grande force militaire à organiser, de l'état de choses indéfini qui se perpétue à Rome sous la protection d'une troupe française, etc., s'ajoute donc pour l'Italie la difficulté intime de la composition même du ministère appelé à la gouverner. Il doit arriver en Italie ce qui arrive chez tous les peuples libres lorsque les hommes de la puissance de M. de Cavour font défaut, ou lorsque les partis n'y sont point encore constitués et disciplinés dans des cadres solides. Le pouvoir tente les ambitions, et elles ne reculent pas devant l'intrigue pour l'obtenir. M. Ricasoli ne saurait posséder un ascendant égal à celui de M. de Cavour; cependant son caractère, sa réputation, l'estime dont il jouit dans son pays et à l'étranger, placent, pour le moment du moins, sa personnalité au-dessus des ambitions qui peuvent convoiter le pouvoir, et qui voudraient, sans l'en exclure, le partager avec lui. Que de telles ambitions existent à Turin, on est bien forcé de se l'avouer, et c'est seulement par leur activité inquiète que l'on peut s'expliquer les bruits de crise ministérielle qui ont été systématiquement répandus en ces derniers temps dans la presse européenne. Ces bruits n'étaient pas fondés : le cabinet ne songeait point à se dissoudre; la majorité qui l'a soutenu jusqu'à la fin de la session par des votes imposans n'avait aucun désir de voir changer un ministère composé d'hommes qui seraient considérés en tout pays comme très distingués, et dont plusieurs viennent de se faire remarquer par une énergique application au travail et des succès singulièrement profitables à l'Italie. Les propagateurs du bruit d'une crise ministérielle qui n'a point existé ne pouvaient être par conséquent que ceux qui rêvent dans un changement de cabinet leur accession au pouvoir. En démentant les bruits de remaniement ministériel, nous n'entendons pas dire assurément qu'il n'y ait point dans l'organisation du système adminis-

tratif qu'il faudra donner au nouveau royaume des questions qui soient de nature à faire éclater des divergences au sein de la majorité parlementaire et des dissidences parmi les ministres; mais ces questions ne sont point posées actuellement, elles ne sont pas mûres; elles ne seront pas soumises à la discussion décisive du parlement avant six mois : pourquoi donc irait-on embarrasser le présent, où de si graves difficultés affluent, de controverses réservées à l'avenir? Ceux qui s'adonnent à ce travail de dissolution comprennent bien peu les intérêts de leur pays; ils semblent ignorer combien il importe au crédit de l'Italie en Europe que l'unité du ministère actuel soit maintenue. Le ministère italien ne doit avoir aujourd'hui en vue qu'une chose, le rétablissement de l'ordre dans les provinces napolitaines. Qu'il seconde avec vigueur le général Cialdini en méprisant les fausses rumeurs qui annoncent sa dissolution, et que les ambitieux aient au moins assez de patriotisme pour ajourner leur impatience jusqu'au moment où Cialdini aura terminé son œuvre.

Les Italiens ne sont point le seul peuple dans le monde dont la France ait activement favorisé la naissance politique. Seuls en Europe, nous avons coopéré à la fondation de la république américaine : sans doute dans leur lutte avec la métropole, les États-Unis auraient été vainqueurs à la longue et auraient forcé l'Angleterre à reconnaître leur indépendance; mais l'intervention généreuse de la France abrégea certainement la guerre de l'indépendance et avança l'heure où l'Angleterre dut se résigner à l'émancipation de ses colonies. Il nous est impossible de nous soustraire au souvenir de cette participation glorieuse de la France à la fondation de la grande république américaine quand nous voyons cette république se démembrer, et dans ce déchirement le parti qui représente l'union des états subir une sanglante humiliation par la déroute de Manassas. Ne semble-t-il pas que le coup qui déchire l'Union frappe la France dans une de ses œuvres vivantes? Nous ne parlerons pas de la place que la république occupait dans l'équilibre maritime et du concours que nous sommes exposés à perdre pour le maintien de cet équilibre, si la séparation devient irrévocable, si l'antagonisme se perpétue entre les états du nord et ceux du sud. Notre regret est plus désintéressé. Le gouvernement américain a été parmi les gouvernemens du monde moderne celui qui a eu au plus haut degré ce caractère d'être une création de la raison humaine. Sous cette constitution essentiellement rationnelle, l'égalité la plus entière devait se concilier et avait jusqu'à présent coexisté avec la plus complète liberté. Il y avait là comme le type de la justice sociale et politique que toutes les sociétés humaines doivent aspirer à réaliser. Même pour les intelligences qui vivent au sein des nations auxquelles leur histoire et les accidens de leur situation ne permettent point d'espérer le règne prochain de la justice politique, c'était une consolation et un orgueil de pouvoir montrer par un exemple si éclatant que ce n'est point une utopie que de croire en politique à la réalisation pratique d'une

conception rationnelle. Ce qui nous afflige et nous humilie dans la triste guerre civile où viennent sombrer les États-Unis, c'est l'avortement possible de ce plan d'une société construite par la raison humaine. Nous ne comprenons pas qu'une résolution héroïque ne s'empare point, devant un tel spectacle, de quelques intelligences européennes, de quelques cœurs français. Pourquoi des hommes éminens de France, d'Angleterre, d'Italie, d'Allemagne, n'iraient-ils pas, au nom de la raison et de l'humanité, offrir leur médiation aux Américains divisés? Nous ne conseillerions point à des gouvernemens de se charger d'un tel arbitrage, qui pourrait paraître inspiré par l'égoïsme, qui prendrait peut-être le caractère d'une ingérence offensante, et serait exposé à provoquer des défiances et des ressentimens. De simples particuliers, des particuliers illustres, des libéraux connus du monde, devraient être tentés par ce rôle de médiateur qui n'aurait à imposer d'humiliation à personne. Les volontaires français qui allèrent combattre sous Washington n'avaient aucune mission de la cour de Versailles; ils s'étaient au contraire embarqués contre le gré de leur gouvernement, qu'ils entraînèrent à leur suite. L'Europe actuelle ne pourrait-elle envoyer aux États-Unis des volontaires de pacification? N'a-t-elle pas assez de foi, d'autorité morale, d'humanité, pour pousser quelques hommes d'élite vers une œuvre semblable?

Hélas! l'Europe n'aurait elle-même que trop d'occupations à donner chez elle à de tels missionnaires, en admettant que notre étiquette monarchique, dont ces pauvres Américains se moquaient tant autrefois, permît à des particuliers d'intervenir entre les peuples et les rois. L'empereur d'Autriche et les Hongrois n'auraient-ils pas grand besoin d'un de ces négociateurs spontanés et bénévoles que nous rêvons? Il doit exister sans doute un terrain commun où il serait possible à l'empereur d'Autriche et aux Hongrois de se rencontrer. Il ne semble pas que ni l'empereur d'Autriche ni les Hongrois veuillent aller d'eux-mêmes sur ce terrain. L'empereur a cru être très libéral, et il l'est d'intention, on nous l'assure et nous en sommes convaincus, en dotant ses états d'institutions représentatives; mais il n'a pas pris garde qu'au lieu de reconnaître les libertés des Hongrois comme des droits préexistans, il les leur octroyait comme un don de sa grâce impériale. La résolution inflexible des Hongrois est de revendiquer leurs droits comme émanant de contrats antérieurs entre la royauté et la nation, et ils ne veulent point échanger leurs vieux titres contre une concession du bon plaisir que le bon plaisir pourrait retirer. L'Autriche a ergoté, et en fait de distinctions logiques et de dialectique politique elle a trouvé à qui parler. Son dernier mot sera-t-il la raison du plus fort? Nous espérons que non. L'empereur d'Autriche est loyal dans sa nouvelle politique. Pourquoi ne fait-il pas lui-même le sacrifice d'un procédé qui conserve la forme de l'autocratie jusque dans l'inauguration d'un système libéral? Pourquoi ne traite-t-il pas avec les Hongrois sur le terrain où ceux-ci se placent? Pourquoi ne s'en-

gage-t-il pas par un lien contractuel, et n'en appelle-t-il pas au cœur des Magyars en se mettant avec franchise et simplicité dans leurs mains? Ainsi fit Marie-Thérèse, et l'histoire ne dit point qu'elle s'en soit mal trouvée. Si le pédantisme de la cour de Vienne et l'obstination des Hongrois rendent toute réconciliation impossible, une occasion unique aura été perdue pour la diffusion de la liberté à l'est de l'Europe et la régénération de l'empire qui devrait réunir les races et les forces qui s'enchevêtrent et se paralysent sur les bords du Danube.

Depuis quelque temps, le conflit allemand-danois nous avait laissés en repos, et ce repos n'a point été perdu, car il paraît que nous allons être délivrés une bonne fois de ce fastidieux procès. On sait que les négociations se continuaient entre le Danemark d'une part, l'Autriche et la Prusse de l'autre, et que pendant la durée de cette négociation les comités de la diète germanique devaient se borner à préparer leur rapport concernant le mode de l'exécution fédérale dans le cas où les négociations n'aboutiraient pas. Le Danemark de son côté, poussé par l'Angleterre, faisait des efforts pour éloigner ou du moins ajourner cette éventualité. Il paraît en effet qu'une note identique vient d'être adressée par le cabinet danois aux cabinets de Vienne et de Berlin, indiquant les concessions que le Danemark ferait à l'Allemagne. Parmi ces concessions, on cite celle-ci : le Danemark renoncerait pour cette année à la quote-part imposée au Holstein dans les dépenses générales du royaume. Ce serait là, comme on voit, une mesure purement provisoire. Le Danemark s'engagerait en outre à ne plus faire rendre de loi concernant les affaires générales du royaume sans l'avis et le consentement des états du Holstein. Cette dernière concession serait beaucoup plus importante. Il semble en somme que la diète de Francfort est satisfaite des propositions danoises, puisqu'elle a décidé, avant de prendre ses vacances, qu'il ne serait pas donné suite à la résolution relative à l'exécution fédérale. N'est-il pas étrange que les Allemands, qui ont soutenu avec tant d'opiniâtreté et de violence les droits historiques du Holstein contre le roi de Danemark, aient tant de peine à comprendre pourquoi les Hongrois préfèrent à une constitution octroyée leurs droits historiques, fondés sur des contrats?

L'assemblée générale du *National Verein* se tiendra le 26 août à Heidelberg. On fait de grands efforts pour donner à cette réunion tout l'éclat et le retentissement possibles. Ces efforts sont secondés par le gouvernement badois, qui, avec celui de Cobourg, se pose de plus en plus en patron avoué du *National Verein,* tandis que la Prusse, subissant les exigences complexes de sa situation, louvoie dans sa conduite envers la grande société unitaire. Les journaux de Prusse et du parti de Gotha avaient fait grand bruit au sujet des garnisons autrichiennes des forteresses fédérales de Mayence et de Rastadt. Ils se récriaient sur ce que ces garnisons étaient en partie composées d'Italiens et de Hongrois, et sur le péril auquel était exposée par là la

sûreté de ces forteresses. On annonçait même une motion du gouvernement badois à la diète concernant ce sujet. Le gouvernement autrichien vient d'enlever ce prétexte à ses adversaires en retirant les troupes hongroises et italiennes, et en les remplaçant par des régimens allemands; mais les ennemis de la Prusse constatent avec malice que les journaux, en annonçant ce fait, ont en même temps informé leurs lecteurs que la Prusse va envoyer un régiment polonais tenir garnison dans la forteresse fédérale de Luxembourg. Ce qui vaut mieux toutefois que ces chicanes politiques, ce sont les grands festivals où excelle le génie germanique. Telle est cette grande fête musicale de Nuremberg, où assistaient cinq mille chanteurs venus de toutes les parties de l'Allemagne; telle est encore la grande fête gymnastique de Berlin, donnée en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de Jahn, qui introduisit il y a cinquante ans et popularisa la gymnastique en Allemagne. Cet anniversaire sera célébré dans l'Allemagne entière. La musique, la gymnastique, sont sans doute pour l'Allemagne des façons de satisfaire ses aspirations à l'unité; peut-être faut-il désirer pour son repos qu'elle n'emploie pas de moyens moins innocens pour réaliser son rêve.

Peut-être en ce moment, dans un coin de l'Europe qui depuis quelques années a plusieurs fois attiré l'attention, au Montenegro, se prépare un drame politique que les grandes puissances devraient s'efforcer de prévenir. On sait que le prince Danilo, qui pendant sa courte existence avait fait une figure originale dans les événemens d'Orient, a eu pour successeur un jeune homme, le prince Nikitsa, qui ne s'est montré guère capable jusqu'à présent de continuer l'œuvre de l'homme énergique et intelligent qu'il a remplacé. Le prince Nikitsa est pourtant le seul espoir du Montenegro. S'il résignait son pouvoir, les Monténégrins ne pourraient mettre à leur tête que des chefs de *nahia*, des capitaines de districts, et ces clans de montagnards perdraient la cohésion qu'avaient su leur donner les descendans de Pétrovitch. Il y a lieu de craindre que le général turc, Omer-Pacha, ne cherche à obtenir l'abdication du prince Nikitsa en l'intimidant par la grandeur des préparatifs qu'il fait contre les Monténégrins. L'humiliation et l'assujettissement du Montenegro seraient un succès qui exalterait l'orgueil turc, et donnerait dans cette partie de l'empire ottoman le signal d'une réaction fanatique. Le plus grand service que l'on pût rendre aux Turcs, ce serait de les préserver d'une telle victoire en étendant sur le Montenegro la protection de l'Europe, car la fermentation que la défaite des Monténégrins exciterait dans les régions avoisinantes mettrait en péril la domination des Turcs dans leurs provinces situées entre le Danube et l'Adriatique.

E. FORCADE.

LE CABINET DE MADRID ET L'INSURRECTION DE LOJA.

Il devient quelquefois difficile, on ne peut le méconnaître, de démêler la vérité dans ces mouvemens des peuples qui n'ont rien de commun en apparence, et qui en réalité ne sont que les élémens indissolubles d'une situation générale. Qu'on tourne les yeux vers l'Italie, la Hongrie, la Pologne, l'Allemagne, l'Orient, la Russie elle-même : une multitude de problèmes s'élèvent à la fois et se déroulent confusément à travers des alternatives de précipitation et de ralentissement. Ces questions, qui font leur chemin sous nos yeux, on ne peut les séparer; elles se rejoignent en quelque sorte, réagissent les unes sur les autres, et sont dans leur ensemble l'expression émouvante et profonde de la crise qui agite l'Europe. L'Espagne, par sa position, n'entre sans doute qu'assez indirectement et de loin dans ce mouvement des choses : elle s'y rattache pourtant encore plus qu'on ne le croit par une certaine solidarité générale, par le travail des esprits et des partis, par le retentissement inévitable que les affaires européennes ont au-delà des Pyrénées, et même de temps à autre par quelqu'un de ces incidens imprévus d'où jaillissent des lumières soudaines, comme cette insurrection qui a éclaté récemment dans le midi de la Péninsule.

Pour le moment, la cour de Madrid et le monde politique sont en voyage; la reine Isabelle visite les côtes de l'Océan, et elle est reçue à Santander, comme la royauté est toujours reçue en Espagne, par des acclamations et des ovations populaires. Tout est donc calme à la surface; le fond de la situation cependant ne laisse point d'avoir ses troubles et ses obscurités. « Ne montrez-vous pas, nous écrivait récemment un Espagnol de libre esprit, ne montrez-vous pas une curiosité bien grande de prétendre savoir ce que nous faisons, où nous allons? Dans tous les cas, c'est une curiosité qui dépasse la nôtre. Pour nous, depuis quelque temps nous nous accoutumons à ne plus savoir où nous en sommes et où nous allons. Nous sommes au lendemain de l'insurrection de Loja, insurrection fort extraordinaire dont on n'a pas encore le secret, et en attendant les répressions suivent leur cours. On ne fusille plus, on exécute par le *garrote vil* ceux qui sont réputés les chefs et qu'on peut prendre, et le reste est envoyé aux présides. Pour notre politique extérieure, qu'en savons-nous? Resterons-nous en paix avec le Maroc, qui ne solde pas l'indemnité promise? Recommencerons-nous la guerre? L'an dernier, pour nous faire accepter la paix sans conquête territoriale, on nous disait que Tetuan ne serait qu'un mauvais poste, un camp ruineux, que mieux valait une grosse somme, qui accommoderait nos finances; aujourd'hui on recommence à nous dire que Tetuan serait une précieuse pos-

session à conserver à défaut d'argent. En Amérique, nous avons avec le Mexique et le Venezuela des affaires désagréables, qui ne se terminent pas à notre honneur, ou qui, à vrai dire, ne finissent pas du tout. En Europe, nous écrivons des dépêches pour le pouvoir temporel du pape, et nous avons auprès de François II un ambassadeur que l'ancien roi de Naples a fait prince. Nous avons des vœux stériles pour tout ce qui s'en va et de la mauvaise humeur également stérile pour l'Italie. Notre cabinet, qui préside à tout cela, fait dire, chose dangereuse, par ses amis et partisans, qu'il est la providence de la monarchie, le dernier ministère possible, et malgré tout, sans qu'il y ait aucun fait bien palpable, une vague inquiétude gagne de proche en proche. On se fait tout bas cet aveu, que cela ne peut point durer ainsi, que les affaires du pays sont assez tristement conduites, ou plutôt ne sont pas conduites du tout, qu'on va à l'aventure, et que les aventures conduisent aux catastrophes, dont Dieu nous garde!

« Vous avez bien votre part dans ce tumulte bourdonnant d'appréhensions. Ce n'est pas qu'on craigne bien sérieusement que la France vienne un de ces jours nous demander les provinces de l'Èbre. C'est une plaisanterie qu'on tire du fourreau de temps à autre pour la circonstance. Ceux qui connaissent les choses savent bien que la France n'y songe guère. D'ailleurs notre ministère est le meilleur ami de l'empereur. Il n'est pourtant pas certain qu'il ne soit bien aise de voir quelquefois amis et ennemis agiter autour de lui ces questions, quoique les uns et les autres soient mus par des causes très différentes. Cela sert notre ministère, cela lui donne un air de défenseur de l'indépendance nationale menacée, et quand au dehors on le juge rigoureusement pour sa politique indécise et contradictoire, ces sévérités sont évidemment le fait d'une conspiration étrangère! Combien de temps cela durera-t-il? Cela durera, penserez-vous, jusqu'à ce qu'un parlement en juge autrement. Vous serez dans l'erreur, car il n'y a jamais eu chez nous un parlement qui ait renversé un ministère ou qui lui ait dicté une politique, et il n'y a jamais eu un ministère qui, faisant des élections, n'ait trouvé dans le parlement une majorité docile. Seulement, à force d'expériences, les ressorts s'usent, les mœurs politiques s'affaiblissent dans la confusion au lieu de se fortifier, et le régime constitutionnel est à la merci des incidens. Il y a de quoi réfléchir...

« Le ministère O'Donnell aurait pu exercer une grande et utile influence, opérer beaucoup de bien; malheureusement il n'a réussi qu'à vivre, grâce à nos divisions, car nous sommes tous divisés. D'ailleurs, soit dit entre nous, notre cabinet ne vit que par son président, qui est moins une tête politique qu'un chef militaire; les autres ministres tombent dans l'insignifiance, et c'est peut-être pour cela que le duc de Tetuan les garde auprès de lui. Notre ministre de l'intérieur, M. Posada Herrera, plie sous le poids des lois de réforme qu'il devait faire, qu'il a présentées au parlement et qu'il n'a pu soutenir jusqu'au bout. M. Calderon Collantes conduit notre diplomatie

avec une ingénuité verbeuse qui dissimule à peine l'absence de toute idée, qui se prend dans tous les lieux-communs ou dans tous les piéges. M. Negrete, le ministre de la justice, traite gaiement les affaires de son département. Le ministre des travaux publics, le marquis de Corvera, trouble à chaque instant ses collègues par la naïveté de ses aveux dans les chambres, et le ministère n'a pas mieux réussi depuis trois ans à se créer un parti qu'à se donner une politique. Le parti ministériel est un assemblage d'hommes de toutes les opinions, qui votent exactement au jour voulu, et qui sont dans les emplois ou qui aspirent à y entrer. Passez-moi une petite histoire irrévérencieuse. Il y a quelque temps, un de nos orateurs, voulant définir le parti ministériel, racontait qu'un jour dans ses voyages, étant à Londres, il avait vu ces mots sur un écriteau : *l'heureuse famille!* Il voulut savoir ce que c'était que cette famille qui affichait une telle prétention, et il entra. Le maître lui montra une cage renfermant les ennemis les plus acharnés dans l'ordre zoologique, qui, grâce à lui, vivaient pourtant dans la plus parfaite intelligence. Tout le secret du maître consistait à ne laisser jamais la faim atteindre un de ses élèves. C'était là *l'heureuse famille*... Telle est aujourd'hui la situation de l'*union libérale* vis-à-vis de son chef, ajoutait l'orateur. Le mot est resté. Je ne vous dis pas de croire qu'il soit absolument juste, car enfin il faut aussi tenir compte du bien; mais il vous donne une idée de nos polémiques... »

Les traits sont un peu vifs en effet, comme on nous le dit, et ne sont pas d'un ami. Il reste toujours que tout ne va pas le mieux du monde au-delà des Pyrénées, et que l'Espagne s'engage de plus en plus dans une de ces situations qui conduisent à une crise, si elles ne sont pas renouvelées ou redressées à propos par l'intelligence d'un chef habile. Un des faits les plus curieux assurément dans la politique actuelle de la Péninsule, c'est cette insurrection qui éclatait récemment à Loja, en Andalousie. Par elle-même, elle n'avait rien de bien sérieux, on peut le dire : elle n'était ni organisée, ni suffisamment armée; elle n'avait ni mot d'ordre ni but bien précis. Les partis actifs de la Péninsule semblent être restés étrangers à ce mouvement, dont le chef principal, Rafael Perez Alamo, était un maréchal-ferrant de Loja. L'insurrection n'a même pas livré de combat, et on ne voit pas trop pourquoi les troupes envoyées contre elle ne sont pas entrées immédiatement dans la ville, un moment occupée, puis bientôt désertée par les insurgés. En lui-même, ce mouvement étouffé dans son germe n'était donc pas sérieux; il a cependant une certaine gravité par le caractère nouveau qu'il révèle. Jusqu'ici en effet, presque toutes les insurrections étaient militaires. Les révolutions qui se sont succédé en Espagne n'avaient point un autre caractère et une autre origine que le soulèvement d'une partie de l'armée entraînée par un chef. Pour la première fois peut-être on a vu une insurrection ayant en quelque sorte une couleur civile, un chef d'une classe inférieure se mettant à la tête de paysans soulevés au nombre de six

ou huit mille hommes. Que se proposaient ces insurgés en prenant les armes? qu'allaient-ils faire à Loja? Il serait difficile de le dire; le savaient-ils eux-mêmes? Ici ont commencé les commentaires et les explications. On a voulu y voir soit une intrigue du parti carliste, soit une inspiration du protestantisme et de la Société biblique, qui se sont glissés en Andalousie, soit enfin et mieux encore l'action du socialisme. Il se peut en effet qu'il y ait une certaine couleur socialiste; seulement c'est un socialisme qui s'explique par l'état économique de ces contrées. Il faut bien se souvenir que certaines parties de la Péninsule, et l'Andalousie notamment, sont divisées en immenses propriétés appartenant à quelques familles anciennes qui pour la plupart vivent en bonne harmonie avec les paysans attachés à la culture des terres; mais l'immense étendue de ces domaines empêche que le maître puisse avoir l'œil partout. Les abus s'introduisent, les régisseurs manquent d'habileté. Il n'est pas rare de voir de magnifiques *vegas* en friche servant à nourrir des troupeaux, lorsque l'homme trouve à peine de quoi élever misérablement sa famille. Les *vegas* de Cordoue, du Bas-Guadalquivir, de Grenade, de Malaga, sont dans cette situation; là où l'agriculture pourrait être florissante paissent de nombreux troupeaux de taureaux de course. Dans de pareilles conditions, il est souvent arrivé que des masses faméliques s'ameutaient et se partageaient des terres dont le propriétaire connaissait à peine l'existence. Ces mouvemens, qui se produisaient d'habitude à la suite de troubles politiques ou sous l'influence d'une administration mauvaise, finissaient le plus souvent par s'arranger entre maîtres et paysans. Le mouvement récent de Loja n'aurait donc sous ce rapport rien d'essentiellement nouveau. Ce qui fait toutefois qu'il est plus grave, c'est qu'en procédant d'une situation économique déjà ancienne, il se complique bien réellement de quelques idées politiques très peu définies, que les insurgés n'ont pas même su énoncer, mais qu'un état vague de malaise a pu contribuer à développer. Ce mouvement n'est donc rien, si on ne le considère que dans ce qu'il a été : il peut être sérieux et menaçant comme symptôme, comme signe de mécontentement. Quoi qu'il en soit, la répression a commencé : quelques-uns des chefs ont péri par le *garrotte;* d'autres, en plus grand nombre, sont envoyés aux présides. Le gouvernement a été pris un peu à l'improviste; il ne s'attendait pas à cette explosion, et il met d'autant plus de rigueur dans ses poursuites qu'il s'est laissé surprendre. Chose plus grave, cédant un peu à l'effroi de ce fantôme de socialisme, le ministère se laisse aller volontiers à ce courant de réaction que produit une crainte exagérée. Depuis quelques jours, il traite la presse de Madrid comme les insurgés de Loja. Tous les journaux d'opposition, modérés, progressistes ou démocratiques, sont assaillis de poursuites et d'amendes. Quelques-uns sont obligés de cesser de paraître. Le ministère peut se créer ainsi une sécurité momentanée; il ne voit pas qu'il affermirait bien plus efficacement son existence et son pouvoir par une fermeté libérale et vigilante, par une

impulsion plus largement intelligente, en un mot par une politique nette et claire qui tracerait un cours régulier à tous les intérêts libéraux de l'Espagne.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

DE LA MUSIQUE RELIGIEUSE.

On a beaucoup écrit de tout temps sur la musique religieuse. Si l'art musical est celui qui a suscité les plus grandes divagations depuis Platon jusqu'à l'abbé de Lamennais (1), la musique religieuse est la partie de l'art de Palestrina et de Mozart sur laquelle on a débité les plus folles théories. Les catholiques surtout ne se sont point épargné les systèmes sur un sujet aussi important, et ils ont toujours été portés à croire que hors de leur église il n'y avait de salut ni pour les âmes ni pour les œuvres de l'esprit. Le catholicisme a tracé autour de sa sphère d'action un cercle imaginaire où il a cru enfermer le genre humain, et le fameux livre de Bossuet sur l'histoire universelle n'est pas plus faux que les principes de certains pères de l'église et de grands théologiens sur les arts qui doivent exprimer le sentiment religieux. Dès la naissance du christianisme, on voit éclater dans la lutte de saint Pierre et de saint Paul l'antagonisme de deux familles d'esprits qui se sont disputé la direction de l'église jusqu'à nos jours : les rigoureux et les tempérés, les sectaires mystiques, les jansénistes, qui se sont forgé un homme à leur image, sans entrailles et sans passions, et les politiques sensés, qui ont tenu grand compte de la nature, des temps, des mœurs, et qui se sont efforcés de bien diriger les consciences, au lieu de les étouffer. Si l'esprit qui a inspiré l'*Imitation de Jésus-Christ* et qui anima plus tard l'école de Port-Royal l'avait emporté dans l'église, les admirables monumens de l'art catholique n'existeraient pas. L'auteur d'une *Histoire générale de la Musique religieuse* récemment publiée, M. Félix Clément, fait partie de ce groupe d'ultra-catholiques modernes qui méconnaissent la grande loi du développement dans les choses humaines, et qui placent à une date arbitraire de l'histoire le complet épanouissement des forces créatrices de l'esprit humain. Comme M. de Montalembert et ceux qui partagent ses vues erronées, M. Félix Clément croit sérieusement qu'il n'y a pas de musique vraiment religieuse hors du plain-chant grégorien, qui aurait atteint au XIIIe siècle sa forme définitive, et il pense que l'âge des Raphaël et des Palestrina est une époque d'irrémédiable décadence. Ce plaidoyer curieux en faveur de l'enfance de l'art, qui serait la manifestation la plus parfaite du sentiment religieux, mérite que nous l'examinions de près.

Le chant est une partie nécessaire du culte religieux chez tous les peu-

(1) Voyez le troisième volume de son *Esquisse d'une Philosophie*.

ples du monde. Il est naturel à l'homme de chanter ce qu'il adore. La prière qui s'élève du cœur sous la forme d'un chant semble plus efficace et plus éloquente que celle qu'on exprime par la simple parole. On pourrait dire que la parole est plutôt l'organe de l'esprit et de ses vues particulières, tandis que le chant est la manifestation du sentiment de tous. Dès le berceau de l'église chrétienne, on a chanté les louanges du divin fondateur, la gloire des apôtres et celle des martyrs. Les catacombes retentissaient de chants d'allégresse, d'hymnes pieuses qui exaltaient la foi des néophytes et leur donnaient la force de braver la persécution. Il appartenait à la religion de l'amour d'employer la langue par excellence du sentiment, et de faire du chant public le fondement de son culte.

Aussitôt que l'église eut conquis le droit d'ouvrir des temples et de confesser publiquement sa foi, elle se trouva en face de deux grandes difficultés. Voulant que les fidèles prissent une part directe à la célébration de l'office divin, il lui fallait trouver un moyen facile de répandre dans la foule les paroles liturgiques et de les graver promptement dans la mémoire des plus humbles chrétiens. L'église fut obligée alors d'adapter le texte sacré sur des chants populaires qui servirent d'artifice mnémonique à la propagation de sa doctrine. Tel est au fond le sens qu'il faut attacher à la création du chant ecclésiastique opérée tour à tour par saint Ambroise et saint Grégoire. Ces grands personnages, bien plus occupés de l'enseignement moral de l'église que de la constitution matérielle des mélodies, durent simplifier tous les moyens de vulgarisation qu'ils employaient et choisir dans les chants connus ceux qui pouvaient être le plus facilement retenus par l'oreille inexpérimentée de la foule. Cette opération très simple, qui a été souvent renouvelée depuis, et qui fut moins une réforme doctrinale et scientifique qu'un acte d'administration et de propagande morale, a fait écarter du chant ecclésiastique les modes trop compliqués du système musical des Grecs, qui était le seul existant alors. En un mot, l'église, qui est née au déclin d'une grande civilisation qu'elle venait remplacer, s'en est approprié les élémens, qu'elle a fait servir à de nouveaux besoins. Elle a transformé le monde antique sans rien créer d'absolument nouveau.

Les phénomènes de l'ouïe se divisent en deux grandes catégories : les simples *bruits*, que l'oreille perçoit confusément sans pouvoir leur attribuer d'autre caractère que celui d'une intensité plus ou moins grande, et les *sons* proprement dits, qui produisent une impression distincte. Les sons musicaux, dont on mesure l'acutesse par le nombre de vibrations, forment une longue échelle sonore que se partagent la voix humaine et les divers instrumens créés par l'industrie des hommes. L'échelle sonore se subdivise en degrés ou intervalles plus ou moins distans les uns des autres, qui sont contenus et comme résumés dans l'unité plus grande de l'octave. C'est de la manière dont on parcourt l'espace limité par l'octave que résulte la sensation générale qu'on appelle *tonalité*. Y a-t-il plusieurs manières de diviser l'octave? Quels sont les degrés ou intervalles qu'on y peut faire entrer? L'oreille est-elle indifférente à toutes les combinaisons qu'on pourrait lui offrir? Quelle est l'influence de l'habitude et quelle est l'exigence de la nature dans les jouissances de cet organe mystérieux? Jusqu'où va sa tolé-

rance? où s'arrête-t-elle en fait d'intervalles soit isolés, soit rattachés à une série mélodique? Répondre efficacement à ces différentes questions, ce serait écrire une véritable philosophie de la musique, qui, à notre avis, fait encore défaut. Deux historiens de la musique ont touché à ce problème, Forkel en Allemagne et M. Fétis en France.

M. Fétis considère les différentes manières de constituer la série mélodique enfermée dans l'octave, les différentes gammes ou tonalités qu'on trouve chez les divers peuples du monde, comme le signe où se révélerait l'influence des mœurs et de la race. Il va jusqu'à dire « qu'à l'audition de la musique d'un peuple, il est facile de juger de son état moral, de ses passions, de ses dispositions à un état tranquille ou révolutionnaire, de la pureté de ses mœurs ou de ses penchans à la mollesse. Quoi qu'on fasse, on ne donnera jamais un caractère véritablement religieux à la musique sans la tonalité austère et sans l'harmonie consonnante du plain-chant (1). » Ainsi donc M. Fétis pense qu'il n'y a de musique religieuse qu'en Europe et chez les catholiques; il pense que l'*Ave verum* de Mozart, écrit dans la tonalité moderne, n'est pas un morceau divin de vraie musique religieuse, et il se fait fort de nous prouver que le plain-chant grégorien chanté par les furieux qui ont fait la guerre des Albigeois, les croisades, la Saint-Barthélemy, exprime pourtant la piété calme et austère d'un peuple doux et soumis, d'une époque de paix et de concorde! D'après cette belle doctrine, le moyen âge serait la période la plus calme et la plus sereine de l'histoire, parce que des voix barbares hurlaient dans les églises les mélodies vagues et tronquées du plain-chant, dont on n'a jamais pu définir le caractère ni fixer la tonalité!

Les Grecs avaient trois manières de constituer la série de l'octave, qu'ils divisaient en deux tétracordes; ils avaient trois modes : le *diatonique,* le *chromatique* et l'*enharmonique*. Dans le mode diatonique, il n'entrait que des intervalles d'un ton et de demi-ton; le chromatique procédait par demi-tons, et l'enharmonique contenait des intervalles minimes de quart de ton. Il est fort douteux que le genre enharmonique ait été autre chose qu'une ingéniosité des théoriciens. Aristide Quintilien dit formellement que le genre enharmonique était trouvé trop difficile par un grand nombre de musiciens qui pensaient qu'on devait écarter de la musique l'intervalle de quart de ton. Il est possible qu'il ait existé chez les Grecs quelques rares mélodies anciennes et typiques renfermant des intervalles de quart de ton; mais ce ne pouvait être qu'une exception, une curiosité savante et archaïque propre à intéresser l'oreille des philosophes. Le peuple d'Athènes, qui assistait à la représentation d'une tragédie de Sophocle ou d'Euripide, n'aurait point apprécié des chœurs et des mélopées chantés sur le mode enharmonique, mode artificiel, qui était moins de la musique que de la prosodie, et qui depuis longtemps était tombé en désuétude. Il en devait être de la musique chez les Grecs et du mode enharmonique comme de la vieille langue latine, qu'Auguste trouvait trop savante et trop artificielle pour être facilement comprise et parlée par le peuple romain.

(1) *Résumé philosophique de l'histoire de la Musique,* en tête de la *Biographie universelle des Musiciens.*

Lorsque l'église organisa peu à peu les divers élémens de son culte, ce qui ne se fit pas en un jour, elle eut à choisir parmi les chants connus et populaires ceux qui étaient bâtis sur les modes les plus simples du système musical des Grecs. Aux quatre échelles ou tons *authentiques* choisis par saint Ambroise à la fin du IVe siècle, le pape saint Grégoire le Grand en ajouta quatre autres, et ainsi se forma le système musical de l'église, composé de huit échelles diatoniques, c'est-à-dire de huit octaves différemment combinées. Ce qui distingue matériellement chaque ton ou échelle du chant ecclésiastique, c'est la mobilité du demi-ton, qui, dans nos deux modes, majeur et mineur, occupe une place déterminée, c'est la variabilité de la dominante et de la note finale. Quant au caractère esthétique qu'on a voulu attribuer aux différens tons du chant de l'église, il est aussi arbitraire, aussi subjectif, aussi personnel que ce qu'Aristote et Platon ont écrit sur l'expression inhérente aux divers modes de la musique grecque. Ce n'est pas seulement de la constitution matérielle de l'échelle que résulte le caractère moral d'un morceau de musique: il provient de la fusion de divers élémens de la mélodie, du rhythme qui la vivifie, des paroles qu'on y adapte, du lieu, des temps et des mœurs. Changez un de ces élémens, et l'effet ne sera plus le même. De saint Ambroise au pape saint Grégoire, dans l'espace de deux cents ans, il se fait dans le système de la musique ecclésiastique un travail sourd d'altération et d'élimination analogue à celui que l'église avait déjà opéré d'instinct sur les modes nombreux et artificiels de la musique des Grecs. On sait d'une manière presque certaine que les chants choisis par saint Ambroise, et qu'il avait empruntés à l'église grecque, renfermaient des délicatesses vocales, des variétés d'accens et de rhythmes qui ne se trouvent plus dans le *cantus planus* de saint Grégoire. Les Barbares, qui surviennent, bouleversent tous les élémens de la civilisation romaine, et la langue latine, dépouillée de sa prosodie savante, se change peu à peu en un langage grossier, mais plus simple, d'où sortiront les langues modernes de l'Europe méridionale.

Ainsi de cette variété d'échelles ou plutôt de formes mélodiques qui semblent être le partage des peuples primitifs de l'Orient, les Grecs, héritiers de ces peuples, dégagent quinze échelles différentes, qu'ils divisent en trois modes, dont le plus simple, le *diatonique,* est presque le seul qui subsiste encore à l'avénement des Romains. L'église, dont le premier souci est le gouvernement des âmes, écarte du système musical des Grecs toutes les combinaisons mélodiques qui lui paraissent trop compliquées pour le but qu'elle se propose, et elle constitue sa mélopée sur huit échelles diatoniques, qui se distinguent les unes des autres par la place qu'occupe le demi-ton, par la mobilité de la dominante et de la finale. Le chant de l'église, qui à l'origine de sa formation, sous saint Ambroise, conserve encore le rhythme, les accens chromatiques et certaines délicatesses vocales de la musique grecque, d'où il est sorti, ne sera plus, sous saint Grégoire et ses premiers successeurs, qu'une mélopée lente et de courte haleine, enveloppant les mots liturgiques note par note, et n'ayant d'autre rhythme que celui qui résulte inévitablement de l'émission de la parole humaine.

Voilà donc le chant liturgique, dit *chant grégorien* ou *plain-chant,* formé,

non point par l'opération du Saint-Esprit, comme le pensent quelques bons catholiques de la force de l'abbé Lambillotte, mais par cet instinct de simplification qui est un besoin de l'esprit humain et qui se manifeste surtout dans la formation des langues, avec lesquelles les tonalités musicales ou séries mélodiques ont tant d'analogie. A peine les mélodies grégoriennes sont-elles recueillies et répandues dans le monde catholique par le chef de l'église romaine qu'elles s'altèrent, et qu'on en méconnaît le caractère esthétique ainsi que l'accent tonal. On ne s'entend plus ni sur le nombre des tons, ni sur l'étendue de chacune des échelles, ni sur la manière de rendre le sens de la parole liturgique. Personne n'ignore la discussion qui eut lieu à Rome devant Charlemagne entre les chantres du pape et ceux de l'empereur sur la manière d'interpréter le chant grégorien. La décision de Charlemagne fut un trait de bon sens en indiquant par une image que l'eau la plus pure devait être celle qui approchait le plus de la source; mais cette décision souveraine ne trancha pas la difficulté, et l'on peut affirmer sans exagération que le fond du débat a duré tout le moyen âge et qu'il subsiste encore de nos jours. Les docteurs, les conciles, les papes, n'ont cessé de protester contre l'altération incessante du chant grégorien, de poursuivre l'idéal d'un chant vraiment religieux qui n'a jamais existé autre part qu'à la chapelle Sixtine. C'est sur ce fond prétendu immuable du chant grégorien, dont on n'a jamais pu se procurer le type sacré, c'est sur ces huit échelles arbitrairement édifiées, qui ne communiquent à l'oreille que la sensation d'une tonalité vague, c'est sur ces mélodies solennelles, courtes, sans rhythme et sans accent, que la fantaisie humaine s'est donné libre carrière et qu'elle a créé un art tout nouveau. L'harmonie et le dégagement de la tonalité dite *moderne* sont le résultat de cette longue élaboration de l'esprit qui forme l'histoire de la musique pendant le moyen âge. Quelle est la signification philosophique de cette évolution de l'art musical que Monteverde acheva d'accomplir à la fin du XVIe siècle, en faisant surgir par un coup d'audace, et mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, la tonalité de la musique moderne? Il faut y voir un nouvel effort du besoin de précision et de simplification qui est inhérent à l'esprit humain, et qu'il manifeste dans tous ses actes. La tonalité qui nous est familière, avec la régularité et l'accent qui la caractérisent, est un plain-chant grégorien mobile et flottant; elle est ce que la langue précise et générale d'un peuple civilisé est aux dialectes primitifs qui ont servi à la former. Personne n'a créé la série mélodique d'où résulte le sentiment de la tonalité moderne; elle est dans la nature, et, comme l'a très judicieusement remarqué M. Félix Clément, elle se trouve comprise dans les modes du système musical des Grecs et dans les tons du chant grégorien. « Nous allons même plus loin, ajoute l'auteur du livre que nous examinons; plusieurs textes anciens et l'observation des pièces de chant appartenant à ces deux modes nous font croire que le sentiment si impérieux de la tonalité et l'exigence de la tonique finale ne sont nullement modernes; ils sont devenus exclusifs, voilà tout (1). »

A la bonne heure donc! et M. Félix Clément n'avait pas besoin de s'appe-

(1) *Histoire générale de la Musique religieuse*, p. 17.

santir sur de vieux textes pour trouver une vérité si simple, d'où il ne tire pas les conclusions logiques qu'elle renferme. Oui, la série mélodique qui constitue les deux modes majeur et mineur de la musique moderne est aussi ancienne que la musique et que l'homme, qui en perçoit les élémens. Elle se dégage lentement de la multiplicité des tonalités primitives, des prétendues gammes des peuples orientaux, qui ne sont que des types mélodiques consacrés par les mœurs, des caprices de la sensibilité immobilisés dans la tradition par le respect des générations, par l'imperfection des signes et l'absence de méthode. Comprise parmi les modes de la musique grecque et dans les tons du chant grégorien, cette tonalité pénètre dans les mélodies populaires, et, pressée par les tâtonnemens de l'harmonie, elle surgit au XVIe siècle, et devient la langue universelle du sentiment et de la passion. Cette révolution, que l'église combat vainement, couronne la grande époque de la renaissance et met un terme au règne de la scolastique. Avec la prépondérance de la tonalité moderne concordent le développement de l'harmonie dissonante, la naissance de l'opéra et celle de la musique idéale. Le plain-chant s'altère de plus en plus et succombe dans cette lutte de l'esprit de liberté contre les formes hiératiques de l'église.

M. Félix Clément, qui raconte à sa manière la formation, les vicissitudes et la décadence du chant grégorien, confond perpétuellement dans son livre le vague, l'impuissance d'accent de la tonalité de l'église avec l'idéal de la musique religieuse. Selon ce beau système d'interprétation historique, les statues raides et informes qui sont entassées autour des cathédrales gothiques, les figures niaises et béates des tableaux monochromes de l'époque byzantine, seraient la reproduction la plus parfaite de la nature. Le *Moïse* de Michel-Ange, *la Transfiguration,* le *Spasimo* de Raphaël, *l'Adoration des Mages* du Corrège, un motet de Palestrina, de Leo ou de Mozart, une prière de Fénelon ou de Bossuet, seraient des manifestations moins complètes du sentiment religieux que le patois latin du moyen âge, que les images grossières de saints qu'on vend à la porte des églises, que le balbutiement des enfans qui n'ont pas conscience de la valeur des mots qu'ils profèrent! Il est curieux de voir jusqu'où peut aller cette théorie de l'art religieux des ultra-catholiques modernes, qui osent soutenir que le monde expliqué par la science d'un Kepler, d'un Newton et d'un Laplace est moins digne de la pensée divine qui l'a créé que le récit légendaire de la Genèse! D'après cette manière de voir, on pourrait dire sérieusement, avec un écrivain distingué, que « plus un art serait chrétien et moins il serait art; plus il serait art et moins il serait chrétien (1). »

M. Félix Clément professe pour le moyen âge une admiration sans bornes, qui tient moins de la critique historique que de la foi. Il y voit tout ce qu'il lui plaît de voir, et il écarte de ses considérations les faits les mieux connus qui pourraient attiédir son pieux enthousiasme. Il s'indigne contre cet esprit d'innovation qui travaille l'humanité depuis qu'elle est sur la terre, et il regrette cette grande période de l'église où la musique religieuse, croit-il, avait atteint ce degré de simplicité majestueuse, de calme et de

(1) M. Edmond Scherer, parlant de *la peinture religieuse d'Ary Scheffer.*

force que le catholicisme communique à tous les arts qui s'éclairent de sa lumière. Il a des paroles sévères contre cette maudite renaissance, qui est venue émanciper l'esprit humain, et qui a renoué la chaîne des temps, brisée par l'ignorance et la barbarie scolastiques. Certes le moyen âge a sa grandeur, que nous sommes loin de méconnaître. Il a laissé de beaux témoignages de sa foi, d'admirables monumens où le catholicisme a imprimé le cachet de sa force, de sa poésie et de l'infinité de ses espérances. L'église est l'une des plus puissantes institutions que présente l'histoire, et rien n'égale la pompe, la magnificence, la variété et la profondeur des cérémonies et des rites qui traduisent aux yeux les mystères de son dogme. A ne considérer l'office de l'église catholique qu'au point de vue de l'art, il présente un magnifique spectacle, un grand drame plein de péripéties terribles et touchantes, où sont exprimés dans une langue sublime les états les plus changeans et les dispositions les plus diverses de l'âme. Aucune religion ne possède un symbolisme plus riche et plus varié que le catholicisme, aucun culte n'a fait à l'art et au sentiment du beau une plus large part que celui de l'église romaine. L'église a poursuivi pendant seize cents ans un idéal qu'elle n'a pu atteindre, mais qui est le plus grand que puisse se proposer une institution humaine : elle a voulu enfermer la vie dans les profondeurs de sa doctrine, et satisfaire à la fois et toujours aux besoins éternels de l'âme et à ceux de la raison. Elle n'a pu réussir dans sa vaste ambition; mais la lutte a été longue et glorieuse, et si l'église a été vaincue enfin par le libre examen et la pensée humaine, elle a laissé dans l'histoire du monde, qu'elle a gouverné pendant si longtemps, une trace indélébile de sa grandeur et de sa puissante vitalité.

De tous les arts qui ont concouru à l'œuvre de l'église, la musique est celui que le christianisme a soumis le plus fortement à son influence. Il en a fait presque un art nouveau, car il a créé l'harmonie et la division mathématique du temps ou la mesure proportionnelle, qui en est la condition fondamentale. Sur les mélodies simples du chant grégorien sans rhythme, sans accent et sans unité tonale, la fantaisie et l'ignorance des interprètes ont brodé un ensemble d'artifices vocaux qui ont altéré incessamment la forme solennelle de la mélopée ecclésiastique. L'introduction de l'orgue dans les églises, vers le IXe siècle, donne naissance aux premières combinaisons grossières des sons simultanés où l'instinct prépare les élémens de l'harmonie. Après l'orgue viennent les autres instrumens qui pénètrent aussi dans l'église avec les chansons populaires et les paroles profanes qui transforment le chœur des cathédrales gothiques en un véritable théâtre de la foire. Rien n'est plus connu et plus certain que le fait étrange de l'invasion des paroles profanes et souvent obscènes dans les belles cérémonies de l'église catholique. Ce scandale du mauvais goût, qui date du XIIIe siècle, se prolongea jusqu'au milieu du XVIe et provoqua en 1320 la fameuse bulle du pape Jean XXII, *Docta sanctorum patrum,* qui ne fit pas cesser le mal. Depuis le concile de Laodicée, celui de Trèves en 1227, jusqu'aux conciles de Bâle et de Trente, l'autorité ecclésiastique ne cessa de proclamer et de dire : *Ne in ecclesiis cantilenæ seculares admisceantur;* mais sa protestation ne fut pas plus efficace dans cet ordre de faits que dans une sphère supé-

rieure, et elle ne put arrêter ni le libre examen de la raison, ni l'expansion de la fantaisie humaine. Lorsqu'en 1563 le pape Pie IV nomma une commission, présidée par les cardinaux Vitelozzi et Borromée, à l'effet de s'entendre sur l'exécution du décret du concile de Trente contre les indécences qui s'étaient introduites dans les chants de l'église, on sait que ce furent trois messes composées expressément par Palestrina qui décidèrent la commission et le pape à maintenir la musique dans les temples catholiques. Il y a lieu de croire que si le chef de l'église eût sanctionné la sentence du concile de Trente, cela n'eût rien changé aux destinées de l'art. La réforme était née, qui devait imprimer à la musique religieuse une impulsion profonde, dont M. Félix Clément ne paraît pas se douter. L'œuvre de Palestrina et de toute l'école romaine, qui pendant un siècle vit de sa tradition et propage sa manière, est la première forme de musique religieuse que possède le catholicisme. C'est l'esprit, la noble gravité, le vague imposant du chant grégorien fécondé par l'art et le génie d'un grand musicien. L'école de Palestrina, qui se répand dans toute l'Europe, marque un point d'arrêt dans l'histoire de l'art musical entre la tonalité indécise de la mélopée ecclésiastique et celle de la musique moderne, qu'elle fait déjà pressentir. Avec l'épanouissement de la tonalité nouvelle et celle de l'harmonie dissonante qui l'accompagne, le style de la musique religieuse prend d'autres allures et suit les progrès et les transformations de l'art.

L'histoire de la musique religieuse du christianisme peut donc se diviser en trois grandes époques : celle de la formation du chant ecclésiastique, expression simple, vague et populaire de la parole liturgique que le prêtre chante alternativement avec la foule des fidèles, époque de labeur et de gestation où se préparent tous les élémens d'un art nouveau; l'époque de Palestrina et de l'école romaine, dont la musique purement vocale et harmonique est l'expression savante de l'idéal religieux des hautes classes de la société. Forme admirable et pure, qui s'inspire du chant primitif de l'église dont elle garde la profonde sérénité, la musique de Palestrina et de son école ne peut être bien interprétée que par des chanteurs exercés. C'est la musique religieuse du chef de l'église, des hauts dignitaires, des chapelles princières et des grands centres de la catholicité. Vient enfin l'époque de la renaissance et de la tonalité moderne, qui ne commence qu'au milieu du XVIIe siècle, et qui produit d'admirables chefs-d'œuvre de musique religieuse où se distinguent surtout les maîtres de l'école napolitaine : Scarlatti, Leo, Pergolèse, Jomelli.

Qu'est devenue la mélopée ecclésiastique? qu'est devenu le chant *hiératique* de l'église, comme dit M. Félix Clément, au milieu de ces révolutions du goût, de l'art musical et de la fantaisie? Il a perdu son caractère traditionnel, et sa vague tonalité n'a pu résister à la pression de l'harmonie naissante, au souffle des mélodies mondaines qui pénétraient dans le sanctuaire, à l'ignorance des interprètes, à l'imperfection des signes graphiques qui devaient le fixer et le propager. Forme flottante et sans accent qui revêtait la parole liturgique d'une sonorité avare et monotone, expression naïve, enfantine et populaire du sentiment religieux, dont il ne peut rendre les nuances délicates, le plain-chant ou chant grégorien va toujours s'alté-

rant, sans qu'on puisse désigner une époque où il aurait atteint sa complète floraison. L'abbé Baini, qui n'est pas suspect, assure dans son bel ouvrage sur la vie et les œuvres de Palestrina que le chant grégorien était déjà méconnaissable dès la seconde moitié du XIIIe siècle. Glarean, un grand théoricien de la première moitié du XVIe siècle, qui a fait une réforme importante dans le système tonal du plain-chant, accuse Josquin Desprès, un des plus illustres prédécesseurs de Palestrina, d'avoir méconnu dans ses compositions le caractère du chant ecclésiastique. Ces plaintes, qui sont incessantes pendant tout le moyen âge, deviennent plus vives à l'éclosion de la tonalité moderne. Le pieux et savant Mortimer, de la secte des frères moraves, rapporte, dans l'excellent ouvrage qu'il a publié en 1821 sur le chant choral, que le vieux Hiller se plaignait dans son temps, vers 1760, que la tonalité du chant ecclésiastique était perdue et n'était plus enseignée dans les écoles de l'Allemagne du nord. Sébastien Bach et toute son école ont appliqué aux tons du plain-chant l'harmonie moderne, et Mortimer prétend que la dissonance n'est pas contraire à la vieille tonalité de l'église. De nos jours, particulièrement en France, de nombreuses recherches historiques ont été faites pour retrouver, pour restaurer ce type idéal du chant grégorien, que l'église n'a jamais possédé, même aux jours de sa puissance et de sa grandeur.

Le livre qui nous a inspiré les considérations qu'on vient de lire est divisé en trois parties. Dans la première partie, l'auteur raconte l'histoire de la formation du chant grégorien au point de vue exclusivement catholique; dans la seconde, il donne une longue analyse des drames liturgiques dans les églises du moyen âge; dans la troisième, il fait l'historique de la musique religieuse moderne. L'ouvrage se termine par des considérations sur les différentes réformes qui ont été essayées du chant grégorien, par la traduction du traité du chant ecclésiastique du cardinal Bona, et par une vive polémique d'un prêtre catholique anglais contre la musique moderne. Écrit avec talent, mais avec plus de passion que de véritable savoir, le livre de M. Félix Clément ne justifie pas entièrement le titre pompeux qu'il lui a donné. L'auteur aurait mieux circonscrit l'idée qui le préoccupe en donnant à son ouvrage le titre de *considérations historiques sur la formation, la convenance et la beauté du chant grégorien.* Toutefois ce livre peut être consulté avec fruit, car il renferme des documens intéressans sur un sujet dont quelques réflexions finales vont faire apprécier l'importance.

L'expression de la pensée et du sentiment religieux est le plus grand effort de l'art. Toutes les religions qui ont existé dans le monde ont accusé leur esprit dans des formes plus ou moins riches et puissantes, qui en ont perpétué le souvenir. On peut affirmer que les premiers monumens qui annoncent l'avénement de l'homme sur la terre sont des monumens religieux. Après l'architecture, après la statuaire et la poésie, la musique est la manifestation la plus intime et la plus profonde des besoins religieux de l'âme. On ne peut concevoir la prière sans un accent musical qui l'accompagne et qui en exprime l'essence comme une vibration du cœur. Aussi la musique a-t-elle fait partie de tous les cultes et de toutes les grandes cérémonies publiques.

On ne sait rien de précis sur la musique religieuse des grands peuples de l'Orient, tels que les Égyptiens, les Indiens, les Mèdes, les Perses. Nous savons un peu mieux que, chez les Hébreux, dont l'histoire est la source des origines du christianisme, la musique occupait une place très importante dans le culte de Jéhovah. Sans prendre au pied de la lettre les récits légendaires de la Bible, il est certain qu'un grand nombre de voix et d'instrumens, divisés en groupes que dirigeait un chorége, prenaient part aux cérémonies religieuses dans le temple de Salomon. Que pouvait être la musique qu'on y exécutait et qui exprimait les sublimes élans des psaumes du roi David? Sans doute une courte mélodie, une mélopée solennelle chantée à l'unisson par toutes les voix réunies, et répétée ensuite par chacun des groupes du chœur, quelque chose de semblable au chant grégorien des premiers temps de l'église. Il est certain que ce n'est pas dans l'enfance d'un art qu'il faut chercher la manifestation distincte et saisissable d'un sentiment particulier de l'âme, et tout nous autorise à croire qu'il n'a pas existé de musique religieuse proprement dite avant les Grecs. Ce peuple si merveilleusement doué, qui a parlé la plus belle langue du monde, qui a laissé des monumens désespérans de son goût, de sa finesse et de l'universalité de ses connaissances, a possédé aussi un système musical dont les différens modes pouvaient s'approprier aux nuances les plus délicates de la poésie. Les Grecs ont dû avoir une musique religieuse qui différait de la musique mondaine autant que les cérémonies et la poésie de leur culte se distinguaient de leurs fêtes dramatiques et nationales : de beaux chœurs à l'unisson, accompagnés par divers instrumens, tels que des flûtes et des lyres; de courtes et larges mélopées, suivant les sinuosités des rhythmes d'une poésie sonore et incomparable; de grands effets d'ensemble où quelques intervalles euphoniques de tierce et de sixte réunissaient les voix d'hommes aux voix de femmes et d'enfans. Le christianisme a tiré les élémens de sa musique du système musical des Grecs, dont il a simplifié les procédés. La mélopée grégorienne, née du besoin de répandre promptement dans le peuple païen la parole liturgique, est devenue le chant public de l'église. Sur cette forme rudimentaire du plain-chant, qui manque de mouvement, de précision et d'accent, qui ne peut guère exprimer qu'une disposition calme et solennelle de l'âme, le temps, les besoins croissans de la fantaisie et de la passion ont créé un art tout nouveau qui a envahi les temples catholiques, et dont l'église n'a pu arrêter les développemens. Tout le long du moyen âge, qui est une grande époque de travail et d'enfantement, on n'entend que des plaintes amères sur l'altération que subit incessamment le chant grégorien, sur les profanations de la fantaisie mondaine et populaire qui font irruption dans le drame liturgique. De ce désordre fécond, qui se prolonge jusqu'au concile de Trente, se dégage la première musique religieuse qu'ait possédée l'église catholique, la musique de Palestrina et de son école, qui forme la transition entre le moyen âge et la musique moderne, qui apparaît au commencement du XVIIIe siècle. De beaux monumens de musique vraiment religieuse ont été créés par les successeurs de Palestrina dans l'école romaine, par les maîtres de l'école napolitaine, Scarlatti, Leo, Pergolèse, Jomelli, et une foule de compositeurs moins célèbres, par les

deux Haydn, Mozart et les musiciens distingués de l'Allemagne catholique. Ce n'est donc pas la musique religieuse qui manque à l'église, mais le goût, les moyens d'exécution, les artistes capables d'en rendre les effets sublimes, profonds et touchans.

L'église en général, mais surtout l'église de France, est dans une position extrêmement difficile. Hostile depuis longtemps à la libre expansion de l'esprit humain qu'elle n'a pu contenir dans les limbes de la scolastique, elle s'est concentrée dans un coin de la société morale et politique où elle essaie vainement de retenir le siècle qui marche ailleurs. Quoi qu'en disent ses chefs et ses prétendus docteurs, l'église voit lui échapper le gouvernement des âmes et des esprits d'élite; elle n'a plus d'art et plus de poésie qui lui soient propres. Son idéal s'est écroulé, et il ne peut plus satisfaire aux ardeurs généreuses, aux espérances infinies d'un peuple libre qui voit Dieu face à face et qui l'adore dans les grandes lois qui régissent le monde qu'il a créé. Jamais le sentiment religieux n'a été plus intense, plus profond et plus universel que de nos jours; jamais la notion de Dieu n'est apparue plus clairement à la raison humaine, et jamais l'art catholique n'a été plus misérable et plus indigne de son objet. Cette décadence de l'art religieux est si visible qu'elle a frappé le clergé lui-même, puisqu'il cherche, par des moyens artificiels, à en renouveler la séve. Réussira-t-il dans sa louable entreprise? Il ne serait peut-être pas plus difficile de trouver le secret de la transfusion du sang. Une école de musique religieuse a été fondée à Paris, il y a quelques années, par un homme de talent qui vient de mourir, M. Niedermeyer; un congrès pour la restauration du même art s'est formé également dans cette grande ville sous l'influence de plusieurs esprits distingués, de nombreuses éditions du chant grégorien ont été publiées tant en France qu'en Belgique, des recherches curieuses et savantes ont été faites pour retrouver ce type du chant de l'église dont saint Bernard nous a laissé une si admirable définition. De tous ces efforts il n'est encore sorti que cette grande vérité : que l'église n'a plus d'art particulier qui s'inspire de son esprit, que le chant grégorien est une forme usée et insuffisante qui ne répond plus aux besoins religieux de notre époque, et ne peut se maintenir à côté de l'art et de la tonalité modernes. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question de la musique religieuse, qui touche à des idées d'un ordre si élevé. P. SCUDO.

MIECISLAS KAMIENSKI tué à Magenta, *Souvenir*.[1]

Les événemens où se joue la destinée des peuples font bien des blessures individuelles; ils cachent bien des faits obscurs qui se perdent dans ces crises gigantesques dont le dénoûment est quelquefois l'avénement victorieux d'une nation, quelquefois aussi sa défaite. Parmi toutes ces têtes in-

(1) 1 vol. in-18. Librairie-Nouvelle, boulevard des Italiens, 1861.

telligentes et fières qui partent pour la guerre, combien en est-il où la vie s'éteindra à l'improviste dans le feu d'un combat! L'homme tombe et disparaît, sa blessure va plonger dans le deuil une famille, et les événemens suivent leur cours. Ce petit livre n'a point l'ambition de raconter encore une fois la guerre d'Italie à propos d'un des humbles et obscurs acteurs de cette lutte; il n'a la prétention ni d'être une œuvre littéraire hors ligne, ni d'exagérer la figure à laquelle il sert pour ainsi dire de cadre: c'est tout simplement un *souvenir* consacré à un jeune homme qui avait du feu, de l'esprit, de l'imagination, de la bonne grâce, qui aurait pu se dispenser d'aller au combat, et qui, au premier bruit de la guerre d'Italie, ne craignit pas de quitter les plaisirs de la jeunesse, les faciles attraits de la vie de Paris, pour revêtir la casaque du soldat dans un régiment de la légion étrangère. Miecislas Kamienski, son nom le dit assez, était de cette héroïque race polonaise toujours prête à se jeter dans la mêlée, espérant retrouver partout une patrie. Son père, le colonel Kamienski, soldat de 1831, émigré depuis, commandait la légion polonaise en Italie pendant la guerre de l'indépendance de 1848, et il fut gravement blessé dans un combat contre les Autrichiens. Le fils, Miecislas, ne faisait que suivre ces traces en s'engageant comme volontaire au premier coup de trompette qui entraînait nos bataillons en Italie. Ce n'était pas un jeune homme vulgaire; il avait l'esprit ouvert à tout, aux arts, à la poésie, à la littérature; il écrivait et non sans grâce. Il avait voyagé beaucoup et avait essayé de tout, même de la vie de novice de la marine pour revenir à la vie mondaine de Paris; c'était en un mot une nature ardente, enthousiaste, ayant le tourment de l'exil et sentant vivement ce qu'il y a de pénible dans la condition de l'émigré. La guerre de 1859 semblait lui ouvrir une nouvelle carrière où il se jetait avec intrépidité, passant gaiement de la vie dispersée et inquiète à la vie active. Il partait plein d'espoir, il fut arrêté tout à coup, au premier pas, à Magenta, par une balle qui lui fracassa le bras. La blessure n'eût été rien peut-être; elle s'aggrava par une série de contre-temps. Le jeune blessé vécut assez cependant pour recevoir la croix de la Légion d'honneur comme prix de sa bravoure; il vécut assez surtout pour supporter d'horribles souffrances, se voyant mourir jour par jour en quelque sorte à l'âge où tout sourit, même la guerre. C'est cette longue et cruelle agonie d'un fils que M. le colonel Kamienski raconte lui-même avec une émotion communicative, de façon à laisser voir combien de drames poignans et obscurs se mêlent aux grands drames de la guerre, de manière aussi à montrer que, dans cette veine polonaise qu'on a crue si souvent tarie, il y a toujours du sang prêt à couler pour les causes généreuses.

CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-QUATRIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIe ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1861

Livraison du 1er Juillet.

L'Insurrection chinoise, son Origine et ses Progrès. — I. — Les Sociétés secrètes, les premières campagnes des insurgés et les deux empereurs du Céleste Empire, par M. René de COURCY..... 5

Les Assemblées provinciales en France avant 1789. — I. — Les Réformes de Turgot et de Necker, par M. L. de LAVERGNE, de l'Institut..... 36

Elsie Venner, Épisode de la vie américaine, dernière partie, par M. E.-D. FORGUES..... 67

Alexis de Tocqueville et la Science politique au XIXe siècle, par M. Paul JANET..... 101

Le Barreau moderne, sa Constitution et ses Franchises, par M. Jules Le BERQUIER..... 134

Velasquez au Musée de Madrid, par M. BEULÉ, de l'Institut..... 165

Des Sociétés Foncières en France et de leur rôle dans les travaux publics, par M. BAILLEUX de MARISY..... 193

De quelques Erreurs du Gout contemporain en matière d'art, par M. Émile MONTÉGUT..... 217

Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 235

Affaires d'Espagne, par M. Charles de MAZADE..... 246

Essais et Notices. — Progrès de la domination française au Sénégal..... 252

Livraison du 15 Juillet.

Trop menu le Fil casse, scènes de la vie russe, par M. Ivan TOURGUENEF.. 257

L'Italie, Notes de voyages, première partie, par M. Charles de RÉMUSAT, de l'Académie Française..... 289

L'Insurrection chinoise, son Origine et ses Progrès. — II. — Triomphe des insurgés, le nouveau roi céleste et sa doctrine religieuse, dernière partie, par M. René de COURCY..... 312

Roger Bacon, sa Vie et son Œuvre, d'après des documens nouveaux, par M. Émile SAISSET..... 361
Les Assemblées provinciales en France avant 1789. — II. — Le Berri et la Haute-Guienne, par M. L. de LAVERGNE, de l'Institut..... 392
Lord Aberdeen, Souvenirs et Papiers diplomatiques, par M. le comte de JARNAC..... 429
Une Princesse de Savoie a la cour de Louis XIV, par M. Ch. de MAZADE.... 472
Chronique de la quinzaine, Histoire politique et Littéraire..... 499
Les Sopranistes. — I. — Velluti, par M. P. SCUDO..... 500
Essais et Notices. — *Sylvie*, de M. Feydeau. — *Un Commentaire de Corneille*... 506

Livraison du 1er Août.

Trois Ministres de l'empire romain sous les fils de Théodose. — II. — L'Eunuque Eutrope, dernière partie, par M. Amédée THIERRY, de l'Institut... 513
Les Hallucinations du professeur Floréal, par M. Maxime DU CAMP..... 555
La Méditerranée caspienne et le Canal des steppes, par M. Élisée RECLUS.. 592
La Libre Pensée au moyen age a propos des derniers travaux sur Abélard, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 624
De la Méthode expérimentale dans l'étude des phénomènes de la vie, par M. Charles MATTEUCCI, professeur à l'université de Pise..... 642
Les Assemblées provinciales en France avant 1789. — III. — Les Provinces du nord, par M. L. de LAVERGNE, de l'Institut..... 662
Les Poëtes et la Poésie française en 1861, par M. Armand de PONTMARTIN. 697
Les Affaires de Syrie d'après les papiers anglais. — II. — La Commission internationale de Beyrouth, par M. Saint-Marc GIRARDIN, de l'Académie Française..... 719
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 738
Revue des Théatres. — *Piccolino, Un Mariage de Paris*, etc., par M. Émile MONTÉGUT..... 749
Essais et Notices. — La Presse dans le Nord scandinave, par M. A. GEFFROY..... 759

Livraison du 15 Août.

La Question romaine, première partie, par M. Eugène FORCADE..... 769
Le Pavé, nouvelle dialoguée, par M. George SAND..... 796
La Campagne de 1815. — Les Historiens de l'empire, première partie, par M. Edgar QUINET..... 834
De l'Influence littéraire dans les Beaux-Arts. — M. John Ruskin et ses Idées sur la Peinture, par M. J. MILSAND..... 870
Études d'Économie forestière. — La Vie animale dans les forêts de la France, par M. J. CLAVÉ..... 916
Les Régions septentrionales de l'or. — Vancouver et la Colombie anglaise. — Les Villes naissantes et l'Émigration, par M. Alfred JACOBS..... 940
Un Politique italien de la renaissance. — Guichardin et ses œuvres inédites, par M. A. GEFFROY..... 961
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 995
Le Ministère espagnol et l'Insurrection de Loja, par M. Charles de MAZADE. 1007
Essais et Notices. — La Musique religieuse a propos d'un livre récent, par M. P. SCUDO..... 1011

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 8962